UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXVIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME DEUXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOÎT, 20

1856

17157
c.

AP
20
R5
pér. 2
t. 2

LES ROUMAINS

II.

LEUR HISTOIRE. — RÉORGANISATION DES PROVINCES DANUBIENNES.

I. — L'HISTOIRE.

Nous avons parlé de la langue roumaine (1), voyons l'histoire.

Où était, il y a quelques années à peine, l'histoire des provinces danubiennes? Dans quelles chroniques, dans quelles chartes la retrouver? Sitôt que l'on faisait ces questions, on touchait à toutes les plaies de ces provinces, car on rencontrait une personnalité nationale, un peuple, qu'il était impossible de nier. A travers les chroniques polonaises, hongroises, russes, byzantines, turques, on démêlait la trace des Roumains comme on peut suivre le cours du Rhône, même quand il s'est perdu dans le lac de Genève; mais les monumens indigènes, nationaux, qui déposaient de la vie de ce peuple, vous échappaient presque entièrement. Chez tous les autres, les historiens modernes s'appuient sur des chroniques, les chroniques sur des chartes, des diplômes, des pièces authentiques, témoins irrécusables des événemens qu'on raconte. Ici, rien de semblable. C'est une nation dont les titres, archives, diplômes, chroniques, ont été dispersés, détruits ou volés par ses envahisseurs. S'il existait quelque trace des titres de cette nation, il fallait les découvrir partout ailleurs que chez elle, dans les archives de Moscou, de Constantinople, de Vienne. Quant à son histoire proprement dite, ses ennemis seuls l'avaient écrite jusqu'ici. Elle se trouvait par lam-

(1) Dans la *Revue* du 15 janvier 1856.

beaux dans les historiens polonais, hongrois, autrichiens, moscovites, musulmans, chez lesquels on devait la recueillir à grand'peine, défigurée au milieu des préventions, des ressentimens, des haines que chaque nation rapporte de la lutte et qu'elle transmet à ses écrivains. C'était le corps du lévite mis en pièces et partagé entre tous les voisins. Ne demandez pas après cela où en était la critique historique en Roumanie, et s'il était aisé de fonder des conclusions solides sur ce sable mouvant. La série des règnes n'étant pas même fixée, c'était le point où, de l'aveu de tous, la barbarie était le plus visible.

Sans monument, sans rien qui marque la différence des âges, que peut devenir l'impression du passé chez un peuple égaré à travers les temps comme au milieu d'une steppe? Les figures des voïvodes Alexandre le Bon, Mircea, Étienne le Grand, Basile le Loup, Michel le Brave, ébauchées sous les porches des églises, à demi effacées par les orages, sont les seuls témoins de l'histoire dans un pays où les déprédateurs n'ont pas même laissé de ruines; le sentiment d'une lutte à outrance, d'une adversité sans trève, un grand inconnu que l'on sait avoir été plein d'angoisses et de douleurs, voilà ce qui se révèle dans l'accent résigné des chants nationaux des Roumains. Ces *doinas*, qui se prolongent en expirant dans les ondulations des plaines, n'ont presque plus de rhythme, comme si l'âme était brisée. Au milieu de ce mystère, on dirait que la nature attristée garde seule, à la place de l'homme, la conscience des choses passées. C'est là, il me semble, ce qui se retrouve dans la pièce suivante que je traduis du plus ancien des poètes de nos jours (1). Il faudrait y ajouter l'horizon du champ de bataille de Vale-Alba et les sons de la musette d'un berger qui alternent avec le gazouillement d'un ruisseau à travers la plaine blanchie par les ossemens des compagnons d'Étienne.

LE BERGER.

« Vallée blanche, blanche vallée, petit ruisseau des montagnes, pourquoi en passant près de ma colline, que le ciel soit pur ou chargé d'orages, exhales-tu un si triste soupir? Ta rive est verdoyante, couronnée de mille fleurs; ton onde, purifiée au menu gravier de la source, désaltère l'oiseau et mon troupeau.

LE RUISSEAU.

« Mon onde est limpide, ton troupeau s'y abreuve aujourd'hui, ainsi que cet oiseau qui s'envole; mais hélas! autrefois elle abreuvait les troupeaux de l'Orient qui étaient campés ici, lorsque le saint guerrier Étienne combattait pour son pays, lorsqu'en un jour néfaste le fer aigu moissonna boyards, guerriers, bergers, villageois. Depuis ce temps, mon onde se lamente tou-

(1) George Asaky.

jours; éternellement elle soupire, car elle a coulé mêlée au noble sang versé par les Roumains; leurs os bien longtemps ont parsemé ces champs. Et moi, quand je songe à ce jour de tempête, je soupire; le frémissement de la forêt se mêle à mes sanglots, car il n'y a plus de braves aujourd'hui pareils à ceux qui ont succombé. Leurs travaux et leur gloire, les Roumains les oublient maintenant. C'est pourquoi, petit berger, chante pour réveiller leurs pensées, et que ton chant leur dise ce qu'ils furent autrefois, ce qu'ils sont aujourd'hui! »

Voilà, en général, sous quelle forme se présentait à l'esprit l'histoire des provinces danubiennes, quand un livre a tout changé. Les *Chroniques des Roumains,* par Sincaï (1), ont mis soudainement l'ordre où était le chaos. L'homme qui a pu produire si vite un si grand changement mérite bien de fixer un moment les regards.

Sincaï, que j'appellerais volontiers le Muratori des Roumains, né en 1753 dans un village de Transylvanie, mort obscurément en 1820, a consacré sa longue vie à une seule pensée : écrire l'histoire de la race roumaine, en rechercher, en rassembler partout les documens épars, élever ainsi à une race d'hommes un monument indestructible qui portât les caractères de la certitude et de la science moderne. Souvent persécuté, même emprisonné, rien ne le détourne de son œuvre. En 1808, il commence à la publier. Un obstacle invincible, facile à prévoir, l'arrête; l'Autriche ne pouvait tolérer la publication d'un ouvrage où brillaient d'une lumière si vraie les titres traditionnels de ceux-là mêmes qu'elle tenait sous le joug. Le censeur écrivit en marge du manuscrit : « L'ouvrage mérite le feu, et l'auteur la potence; *opus igne, auctor patibulo dignus.* » Cet arrêt n'empêcha pas l'écrivain de persévérer. Soit misère, soit nécessité de se dérober, ses biographes le montrent portant lui-même de lieu en lieu, dans une besace, son ouvrage proscrit, qui s'augmentait incessamment des découvertes qu'il faisait dans les archives publiques et privées. Il porta ainsi en secret son fardeau (et c'était, à vrai dire, la meilleure fortune de son peuple) jusqu'à son dernier jour. L'interdiction qui avait arrêté l'auteur vivant le poursuivit mort, et c'est aujourd'hui seulement, après un demi-siècle, que le gouvernement de Moldavie, bien inspiré par le prince régnant Grégoire Ghyka, a pu enfin publier, avec un applaudissement unanime, l'ouvrage de Sincaï. Ce monument vient à la lumière au moment même où le procès des Roumains étant devant le juge, ils avaient le plus besoin d'un témoignage authentique.

Quel est le caractère du livre de Sincaï? On s'abuserait assurément si d'après le titre, *Chroniques des Roumains,* on y cherchait la

(1) *Chronica Romanilor,* 3 vol. in-4°, Jassy 1853. Des recueils de chroniques moldaves et valaques ont été publiés dans ces dernières années à Jassy et à Bucharest.

naïveté jointe à la crédulité qui fait le fond de nos chroniqueurs. Il ne paraît pas qu'à aucune époque de leur histoire, les Roumains aient eu le tempérament de l'enfance; loin de là, un esprit de critique prématuré se retrouve chez leurs écrivains les plus anciens. Cela est vrai surtout de Sincaï, qui est avant tout par la maturité, par le grand sens, un homme du XIXe siècle. Les qualités les plus rares dans son pays et les plus nécessaires, il les possède : un esprit de règle, de méthode, d'investigation patiente; un discernement admirable dans les grandes comme dans les petites choses; l'art de porter l'ordre, la lumière dans le chaos le plus embrouillé qui fut jamais; nul désir de l'effet, de l'éclat, mais un besoin excessif de la vérité démontrée, et tout cela dans un langage ingénu, original, brusque, vif, populaire, plein de verdeur et d'une simplicité presque rustique.

Depuis les temps de Décébale jusqu'en 1739, l'écrivain roumain reprend, raconte, discute chaque année en particulier; il renoue incessamment le fil de la vie nationale, toujours près de se rompre. Chemin faisant, il met aux prises les historiens polonais, hongrois, russes, turcs; il les contraint de rendre jour par jour à la race roumaine le témoignage qu'ils ont essayé d'éluder. Où ils n'ont été qu'incomplets, il les achève les uns par les autres. Où ils ont sciemment faussé la vérité, il la leur arrache avec éclat, et il reprend ainsi sur eux tous les dépouilles nationales. Sous cette critique toujours en haleine, vous voyez les discordes profondes des peuples voisins survivre dans leurs historiens après que ces peuples eux-mêmes se sont réconciliés ou ont été obligés de faire silence, et la discussion ainsi agrandie n'est guère moins vivante que le récit des événemens eux-mêmes. Au milieu de trois ou quatre races ennemies, l'historien conquiert année par année, jour par jour, la vérité historique, comme un champ de bataille. Dans aucun livre, on ne peut voir, j'imagine, avec plus d'évidence, comment ces diverses races, en se blessant, se désarmant l'une l'autre, se préparaient à tomber mutilées et sanglantes dans les mains de l'Autriche. Que l'auteur au milieu de cette mêlée n'ait jamais été entraîné par sa religion pour ses *pauvres Roumains* à des représailles contre ses adversaires de Pologne, de Hongrie, de Russie, qui pourrait l'affirmer? Il est seulement constant que par-dessus tout il cherche la lumière, que loin de taire les traditions, les systèmes opposés, il les étale avec complaisance; qu'il laisse amplement la parole à l'ennemi; qu'aucun livre n'est plus nourri de documens officiels, d'actes, de lettres, de diplômes, de traités, de monumens authentiques; que de tous côtés sont réunis les élémens divers de la certitude. Le lecteur seul est chargé de porter le jugement, méthode qui place l'auteur au rang des créateurs

de la grande école historique du XIXe siècle. Si l'on considère qu'il a été conduit à cette savante méthode de 1790 à 1808, c'est-à-dire dans un temps où aucun des travaux de la critique contemporaine n'avait encore paru, et lorsqu'un esprit tout différent régnait dans l'histoire, l'admiration s'ajoutera à la surprise; il vous semblera peut-être que de pareils travaux n'ont pu être achevés sans quelque dessein de la Providence sur le peuple pour lequel ils ont été entrepris. Et ce n'est là qu'une partie de l'œuvre de Sincaï; car il avait joint à son ouvrage ce qu'il appelait la moelle des historiens, trente volumes recueillis çà et là de chroniques, de pièces officielles, de documens dont il avait commenté le texte, et qui étaient comme le fondement et la source de son vaste récit. Il avait fait pour la Roumanie ce que Muratori a fait pour l'Italie, les bénédictins pour la France, et ce qui manque encore à plus d'une nation orgueilleuse de son passé et de son présent. Qu'est devenue cette immense collection? Quelle main l'a soustraite à tous les yeux? quel est celui qui a intérêt à ce que le trésor de toute une race d'hommes soit perdu pour l'histoire, c'est-à-dire pour la civilisation? Ce n'est pas ici le lieu de le rechercher; il suffira de dire que l'on s'est trompé, si l'on a voulu enlever à une race d'hommes avec ses titres sa place au soleil. Dans ce cas, c'est l'ouvrage même de Sincaï qu'il fallait supprimer. Tel qu'il est, il vivra dans sa construction massive, et tant qu'il subsistera, ce sera une base inébranlable sur laquelle peut s'asseoir sans crainte la société roumaine.

II. — ÉTIENNE LE GRAND ET MICHEL LE BRAVE.

Le moment où les Roumains reparaissent dans le monde moderne n'est pas assurément sans quelque grandeur. Après que l'on a perdu de vue les chefs de leurs trente-cinq forteresses, tantôt engloutis comme patrices dans l'empire de Byzance, tantôt alliés à l'empire de Bulgarie, viennent les invasions tartares, mongoles. A peine les Mongols se retirent, on voit au sein de ces mêmes colonies oubliées que j'ai décrites (1) la race latine surgir et quitter ses abris, un essaim d'hommes se former entre les ruines d'Apulum, de Parolissa, d'Ulpia Trajana, s'aventurer peu à peu sur les vieilles voies romaines, en suivre les vestiges, descendre des hauteurs boisées, se risquer au pied des Carpathes, s'avancer dans les plaines, à mesure que la terre semble déserte, y rencontrer des hommes de la même race qui y arrivent par des chemins plus rapides, ou qui peut-être n'en étaient jamais sortis, et tous ensemble, changés, altérés par le travail du temps, par d'autres croyances, un autre culte,

(1) *Revue* du 15 janvier dernier.

former de nouveaux établissemens, sans presque rien imiter des anciens; car, d'agriculteurs qu'ils étaient autrefois, ces peuples étaient devenus pasteurs, les temps ne permettant guère d'enclore, d'ensemencer un terrain, tandis qu'ils pouvaient espérer de dérober leurs troupeaux à un ennemi dont le retour était toujours à craindre. On connaît le nom des deux chefs qui dans le XIIIe siècle personnifient cette nouvelle prise de possession des plaines de Valachie et de Moldavie, Radul Négru et Bogdan, — premier degré de l'histoire moderne. Là recommence non plus la tradition, mais l'histoire attestée par des actes authentiques. C'est ce que le peuple nomme *la seconde descente* en comptant celle de Trajan pour la première.

Vous remarquerez que par cette immigration de Transylvanie en Valachie, la race roumaine commence par se démembrer en deux corps séparés : le premier, qui reste à l'ouest des Carpathes dans les retranchemens des colonies; le second, qui se répand et déborde dans les plaines orientales. Une fois séparés, ces deux corps ne se réunissent plus. Dans ce grand fait qui domine toute cette histoire sont renfermées de graves conséquences, qui ne tarderont pas à se montrer.

Le plan des Romains de Trajan, comme je l'ai établi, avait été de former un seul état qui devait avoir pour base et pour citadelle le plateau central des Carpathes, pour rayonnement les vastes contrées environnantes. Ce premier plan venait de subir dès l'origine moderne une atteinte considérable. Il était sorti brisé du tumulte des Barbares. La race roumaine ne formait plus un seul bloc comme dans la pensée des fondateurs. La statue, d'abord entière, avait été partagée en morceaux par les invasions. D'un côté des monts de la Transylvanie se trouvait la tête séparée du corps; de l'autre côté, le grand torse brisé en deux tronçons, Valachie et Moldavie. Tout l'effort de l'histoire des Roumains a été de refaire un même corps de ces membres dispersés.

Il faut avouer qu'à divers intervalles ces provinces ont été tout près d'y réussir, et elles ont été aidées principalement par deux hommes, Étienne le Grand et Michel le Brave, tous deux immortels, quoique inégaux, qui se sont suivis dans les mêmes traces à la distance d'un siècle. Sur quels fondemens ces deux hommes ont-ils posé l'état naissant qu'ils avaient reçu déjà plus qu'ébauché des mains d'Alexandre le Bon, de Mircea le Valaque? Pourquoi leur construction n'a-t-elle pas duré? Pourquoi une œuvre si hardiment commencée ne s'est-elle pas développée? Qu'est-ce qui a empêché l'état de se maintenir et l'a poussé à une ruine prématurée dès que ces mêmes hommes n'ont plus été là pour le porter? Voilà, je crois, ce qu'il est important d'examiner aujourd'hui.

Le premier qui ait montré ce que pourrait être un royaume roumain indépendant, c'est Étienne, et qui considérera avec quels faibles moyens il a accompli tant de choses extraordinaires ne lui refusera pas le nom de *grand*. A peine maître de la Moldavie, il se venge des usurpations des Hongrois, auxquels il tue dix mille hommes dans la bataille de Baia, le 15 décembre 1467; il s'étend aussitôt dans la Transylvanie, dont il se fait livrer par Mathias Corvin les gorges principales avec tout le territoire dont les eaux tombent dans la Bistritza et le Sereth. L'orgueil hongrois a fait des efforts inimaginables pour cacher cette première plaie; il a bien fallu pourtant que cette race héroïque avouât sa défaite. Dans le même temps qu'Étienne se fortifie dans les Carpathes, il ferme son état vers l'autre extrémité, aux embouchures du Dniester et du Danube. Les forteresses de Kilia et d'Ackerman, prises d'assaut, lui assurent la Mer-Noire. Cependant il n'a dans ses mains que la Moldavie; le prince de Valachie, ce même Vlad qui faisait empaler trente mille prisonniers en un jour et dans la même plaine, se soulève contre lui, et donne lieu aux campagnes de Valachie en 1469, 1470, 1471, 1472. Il fallut ces quatre années pour finir ce qu'on peut appeler une guerre civile. Partout vainqueur, à Sotzi, à Cursul-Apei, Étienne n'a plus rien à craindre des siens; mais c'est une armée de cent vingt mille musulmans qui vient fondre sur lui. Elle est commandée par Mahomet II, le conquérant de Constantinople, qui n'a trouvé jusqu'ici aucun obstacle. Le 17 janvier 1475, Étienne met en déroute avec quarante mille hommes, à Racova, l'armée mahométane; il la rejette au-delà du Danube. La chrétienté se sent sauvée, et elle ignore par quelle main. Étienne envoie des drapeaux, des esclaves, des trophées au roi de Pologne, au roi de Hongrie, qui essaie plus tard de lui dérober sa victoire, au *patriarche de Rome* Sixte IV, qui salue Étienne du nom d'athlète du Christ. Les Valaques, le croyant perdu, l'avaient de nouveau attaqué; il les châtie. Presque aussitôt on le voit balayer une invasion de Cosaques et de Tartares qu'il noie dans le Dniester. L'année était à peine achevée, que Mahomet II reparaît, et cette fois avec les forces de toute la Turquie. Il passe le Danube sur cinq ponts. Étienne attend les secours promis par les Hongrois et les Polonais. Ces secours n'arrivent pas. Livré à lui seul, il accepte le 26 juillet 1476 la bataille de Vale-Alba sur les frontières nord-ouest de son état. Il la perd. C'eût été pour un autre un coup mortel. Étienne disparaît un moment submergé, et tout à coup le voilà, en 1481, qui écrase de nouveau les Valaques, toujours rebelles, à la journée de Rimnik, fameuse par l'apparition de saint Procope, qui traverse le champ de bataille et relève les affaires désespérées du Moldave. Les Valaques réduits, les Ottomans reparaissent. Ba-

jazet II vient venger Mahomet II. Il est défait dans les batailles de Katlagouba, de Skeia, de Faltchi. Long-temps disputée, l'embouchure du Danube reste à Étienne. Le danger diminué du côté des musulmans éclate du côté des chrétiens. C'est maintenant le roi de Pologne, Jean-Albert, c'est le roi de Hongrie, Vladislas, qui croient l'occasion venue de se partager la Moldavie. Le roi Jean-Albert y entre à la tête de quatre-vingt mille Polonais. Étienne bat cette armée à Kotnar; il la disperse au passage du Dniester. Indigné de l'attaque des chrétiens, on dit qu'il attela au joug vingt mille prisonniers; il leur fit traîner la charrue dans les sillons; on y sema des glands, d'où sortit la *Forêt-Rouge*, ainsi nommée parce qu'elle a germé dans le sang. Étienne poursuit les Polonais l'épée aux reins en Podolie, en Russie. Il prend Lemberg; il occupe la Galicie; la terreur s'étend dans toute la Pologne; Cracovie menacée arme à la hâte. Lisez le traité de paix qu'Étienne fait signer au roi de Pologne en 1499. C'est le vrai fondement du droit international des provinces danubiennes à l'égard des puissances chrétiennes. Vous verrez dans ce traité tous les droits de souveraineté, d'indépendance plénière, garantis à la Moldavie, le roi et le voïvode traitant sur un pied complet d'égalité : partout le mot d'amitié, nulle part celui d'hommage; convention d'extradition, alliance offensive et défensive, liberté de commerce. La Moldo-Valachie est ce jour-là dans la famille des grands états. Le retour d'Étienne est un triomphe; il ramène avec lui cent mille prisonniers de la Russie-Rouge qu'il réduit en servage. Il se donne l'orgueilleuse joie de les semer de tous côtés par-delà le Danube; il en remplit la Bulgarie, la Grèce; on en vit arriver jusque sur les marchés d'Asie; le chef de la Moldavie prenait plaisir à fouler la Russie dans son berceau. A la fin de cette même année 1499, il se retourne contre les Turcs dans une campagne d'hiver. Il les laisse s'engager au nord du Pruth au nombre de soixante-dix mille hommes; le froid en fait périr quarante mille. Étienne tombe sur le reste de l'armée, qu'il coupe du Danube et qu'il achève. Outre la Moldo-Valachie, il possédait alors la Pocutie, la Bessarabie tout entière. Ce fut le moment culminant de sa fortune. Avant qu'elle ne décline, il meurt en 1504, plein de gloire, mais aussi d'appréhension sur l'avenir, sachant bien qu'il y avait un point ruineux dans ses états, et que cet empire construit avec tant d'efforts, soutenu de tant de victoires, assiégé au dehors et au dedans par l'islamisme et par le christianisme, pourrait difficilement subsister sans lui.

La figure de ce grand saint Étienne le Bon manquait à nos histoires du XVe siècle, qui en restait comme appauvri et dépouillé dans sa dernière moitié. En effet, l'absence de ce personnage ôtait l'équilibre à l'histoire. C'était comme un vide dans un tableau, et il était

impossible de s'en rendre compte. On apercevait à l'extrémité de l'Europe des mouvemens extraordinaires, et on ne pouvait discerner ni la volonté qui suscitait, ni le bras qui accomplissait ces prodiges. Il y avait des effets sans cause, tant qu'on ne connaissait pas le grand cœur héroïque qui imprimait le premier mouvement. C'est ainsi que certaines déviations dans les révolutions des corps célestes déconcertent l'observateur jusqu'à ce qu'il ait découvert dans l'étendue le petit point imperceptible qui les régit. Dès que ce point-là est signalé, tout rentre dans l'ordre et dans la loi. Il n'en est pas autrement d'Étienne. A mesure que cette figure se révèle, se dessine (et les histoires sont pleines de lui, sitôt qu'on le regarde), vous voyez sortir du nuage le bras qui pendant un demi-siècle a refoulé l'empire ottoman, et empêché Mahomet II d'outre-passer sa conquête de Constantinople. Qui donc arrêtait ce conquérant sur le seuil? qui l'empêchait de faire un pas? qui l'obligeait de reculer quand on ne lui découvrait point d'adversaire? Était-ce une panique sans cause? Il était impossible de le dire avec certitude. Maintenant tout s'explique. Vous voyez pourquoi Mahomet II, ce conquérant à qui tout cède, est enchaîné dans sa conquête, pourquoi il recule si précipitamment de l'autre côté du Danube dès qu'il l'a franchi. C'est qu'il est arrêté non par une vision, mais par un bras de chair. Ce même Étienne, présent à la fois sur le Dniester, sur le Danube, aux portes des Carpathes, opposé d'un côté à Mahomet II, à Bajazet II, à Soliman, à Scanderberg, aux Tartares, aux Turcs, de l'autre à Mathias Corvin, à Jean-Albert, aux Hongrois, aux Polonais, voilà celui qui ouvrait et fermait à son heure les portes de l'Europe orientale! D'abord on ne le voyait nulle part; aujourd'hui on est forcé de le rencontrer partout. Et comme c'est là le personnage d'un héros, c'est bien aussi celui d'un fondateur d'état : politique, dissimulé, cruel, impitoyable au besoin, pieux surtout, qui a su se concilier parmi ses peuples le titre de bon et celui de grand. « Il était, a-t-on dit, son propre potentat, puisqu'il ne craignait personne. » Si l'état qu'il a fondé n'a pas subsisté longtemps après lui, je ne sache pas qu'on puisse l'accuser d'avoir manqué de sagesse, de calcul, de sang-froid, ou même de prévoyance, puisque cette ruine précoce, il l'a, par un dernier trait de génie, annoncée sur son lit de mort au milieu même de ses plus grandes prospérités.

Dans cette histoire d'Étienne que de leçons à recueillir! La plus simple, la plus évidente, c'est que le danger pour lui vint des chrétiens au moins autant que des musulmans. On voit ce grand homme obligé de faire face en même temps de tous côtés, recevoir le premier l'assaut de l'islamisme, et les nations chrétiennes, hongroise, polonaise, profiter de ce qu'il fait tête aux infidèles pour l'attaquer

et le ruiner par derrière. Au moment où le péril est le plus imminent, à Racova, on l'abandonne; les Polonais de Jean-Albert croient pouvoir l'achever après qu'il les a couverts à Vale-Alba. Ceci me fait penser que les historiens ont mal interprété ce qu'ils appellent son testament, lorsqu'à la fin de sa vie, voyant l'horizon s'obscurcir de tous côtés, il a conseillé aux siens d'accepter sincèrement la suzeraineté de la Porte. Ce grand homme a dû se dire que, sans nulle sécurité du côté de la Hongrie, de la Pologne, de l'Allemagne, ses peuples trouveraient des ennemis ou moins exigeans, ou moins habiles, ou moins voisins dans Constantinople. Sans cela, et s'il eût pu véritablement compter sur l'alliance des nations chrétiennes, qui l'eût empêché de se jeter dans leurs bras? Ce n'est pas certes la foi qui lui manqua jamais : autant de victoires remportées, autant d'églises élevées, il en fonda, dit-on, plus de quarante; mais sa supériorité, c'est que la religion ne l'empêcha jamais de voir le parti qu'il pourrait au besoin tirer de l'islamisme. Ce même homme, qui empale par milliers tous ses prisonniers turcs, semble redouter moins le mahométisme moderne que le christianisme mongol; il a, à cet égard, sur l'avenir une vue profonde et presque impartiale.

Considérez aussi l'art profond que l'on démêle chez lui; je prie que l'on fasse attention à la distribution savante qu'il fit de ses états. Sur un territoire qui s'étendait en longueur des Carpathes au Dniester, il place ou du moins il laisse sa capitale, la ville sainte, à l'une des extrémités, dans Sucziava, aux débouchés de la Bucovine. Il se contente de fermer l'autre extrémité par Ackerman, sur la Mer-Noire; tout le reste est ouvert aux incursions de l'ennemi. Il en résultait qu'avant de l'atteindre, les Tartares avaient à traverser le Dniester, le Pruth, le Sereth; les Turcs, les lignes du Danube, le Sereth, la Bistritza. Quant aux nations chrétiennes, il les recevait aux débouchés des montagnes, les Hongrois à Baia, les Polonais dans la Forêt-Rouge. Si l'on étudie ses champs de bataille, on se convaincra qu'ils n'étaient point dispersés au hasard, comme le désordre, l'incurie des historiens le laisseraient croire. En traçant une ligne des sources du Sereth à son embouchure, on reconnaît que ses innombrables batailles ont été presque toutes livrées dans la vallée du fleuve, Baia, Vale-Alba, Rimnik, qu'il n'a jamais quitté le terrain où il avait tous ses avantages, son front couvert par les nombreux affluens du Danube, sa ligne de défense adossée aux Carpathes. Il laissait l'ennemi se répandre et déborder dans les plaines de Moldavie et de Valachie; sans impatience, il l'attendait, comme en un camp retranché, dans les positions que je viens de marquer. Même après le désastre de Vale-Alba, il put gagner du temps et se refaire dans Niamtzo et les gorges voisines. Si au lieu de cela il eût eu sa capitale

dans la plaine ouverte, à Jassy, où elle est aujourd'hui, et s'il se fût obstiné à la défendre, une seule journée eût tout perdu.

Vous reconnaîtrez par là sans peine que le temps où les provinces danubiennes ont montré une véritable vigueur, ç'a été lorsqu'elles avaient la tête de leur gouvernement, la Moldavie à Sucziava, la Valachie à Tirgovist, protégées l'une et l'autre à l'extrémité du territoire par la force naturelle des lieux; au contraire leur impuissance militaire a commencé du jour où ces mêmes capitales, arrachées à leur position forte, sont descendues dans les plaines, alors que Jassy et Bucharest ont remplacé Sucziava et Tirgovist. Depuis ce moment, la capitale a été dans la main de l'ennemi, et l'on n'a plus vu, je ne dis pas une tentative, mais même une intention de résistance dès que l'ennemi s'est montré. Sucziava et Tirgovist sont les capitales d'Étienne le Grand et de Michel le Brave. Jassy et Bucharest ne rappellent politiquement que le Phanar et la Russie.

Appliquez ces observations à l'époque de Michel le Brave, vous les trouverez toutes confirmées. Sans études, sans réflexion, il a suivi l'exemple d'Étienne, et les mêmes principes ont produit des résultats semblables. En 1594, Michel, prince de Valachie, repousse les Turcs des bords du Danube. Il les enferme à Silistrie, à Hirsova; tandis qu'il est aux prises avec eux, le chrétien Sigismond, reprenant l'œuvre de Mathias Corvin, s'apprête à s'emparer de la Valachie et de la Moldavie. Je ne dis rien des sermens que Michel prête tantôt à la Turquie, tantôt à la Hongrie, tantôt à l'empire. A l'ombre de ces sermens qui se détruisent l'un l'autre, il ne laisse pas de s'agrandir chaque jour. Il a un moment dans sa main la Valachie, la Moldavie, la Transylvanie. C'était là, encore une fois, le commencement d'un grand état. Michel le Brave semble avoir compris mieux que personne que la Moldavie et la Valachie, même réunies, seraient toujours chancelantes tant qu'elles seraient séparées du massif intérieur des Carpathes, que là devait être la forte base d'un état roumain, que tant que les provinces danubiennes seraient isolées des provinces retranchées vers les Portes-de-Fer, l'arbre serait séparé de sa souche. Sans doute l'arbre pourrait continuer de végéter; mais il resterait aisément stérile, si on ne le rattachait à ce qui est, par la nature des lieux, par l'histoire de la race, par le premier plan des colonies, le fondement même d'un royaume roumain, et il est à remarquer que si cette hardie tentative de rattacher le tronc à la tête n'a pas été suivie d'un succès plus durable, la cause en a été non dans l'hostilité des musulmans, mais encore une fois dans les attaques des nations chrétiennes. D'un côté, les Roumains de la Transylvanie, depuis trop longtemps séparés, n'ont plus reconnu des frères ou des fils dans les Valaques de Michel le Brave; de l'autre, les Polonais sont

accourus. A la seule bataille de Ploiesti, ils ont tué quarante mille hommes à Michel, et ruiné par là une seconde fois dans ses fondations le nouvel état roumain.

III. — RECONSTITUTION. — SYSTÈME DE DÉFENSE MILITAIRE.

Quoi qu'il en soit, les bases de cet état ont été posées plus d'une fois avec gloire, et celui qui, étant né Roumain, voudrait se donner une patrie, ou celui qui, sans l'être, croirait utile de fonder un état moldo-valaque, parce qu'il penserait en avoir la puissance, devrait avoir souvent sous les yeux l'histoire d'Étienne et de Michel le Brave. Il en tirerait, je crois, les conclusions suivantes : que si les provinces danubiennes ont trouvé tant de difficultés à vivre, la cause en est un vice premier dans l'établissement de cet état, lorsque les Roumains du Bas-Danube se sont séparés des Roumains de la Transylvanie; que dès-lors la force morale comme la force physique de la race roumaine a été partagée ou brisée. Incontestablement, si la Moldavie et la Valachie, déjà réunies par un vœu unanime, pouvaient, par un moyen quelconque, ne faire qu'un seul et même peuple avec le massif de la Transylvanie, la plupart des obstacles que l'on rencontre disparaîtraient : la nature, l'histoire, les traditions, la langue, tout se concilierait pour donner à l'établissement nouveau la consistance qui lui manque; mais, cette union paraissant impossible aujourd'hui, il resterait à voir si la politique, l'art militaire moderne, ne présentent aucun moyen de corriger les inconvéniens d'une situation donnée.

Il est hors de doute que si la théorie pouvait devenir en un clin d'œil la pratique, si par un enchantement la puissance était donnée à un homme de fonder l'état roumain suivant les conditions de race et la nature des lieux, cet état comprendrait une partie du banat de Hongrie, la Transylvanie, la Bucovine, la Bessarabie, la Moldavie, la Valachie. Il serait entouré et gardé de tous côtés par la Theiss, le Maros, les Carpathes, le Dniester, la Mer-Noire, le Danube; il aurait une flotte à Ackerman, à Kilia. Dans ces conditions, ce serait un grand état de huit millions d'hommes, lequel n'aurait besoin du concours ou du moins de la protection de personne. Telles sont les bases que lui avaient données ses fondateurs, et que quelques grands hommes ont essayé de lui rendre; mais de cet idéal d'un empire si nous descendons à la réalité, combien les choses sont différentes! Des six provinces que je viens de nommer, les deux premières n'ont appartenu à l'état roumain qu'à la première origine, les deux autres lui ont été arrachées par violence; les deux dernières seules forment aujourd'hui ses débris. C'est avec ces débris

qu'il s'agit de constituer le nouvel état, et au lieu de chercher quel moyen il y a de résoudre le problème, il faut se garder de dire que la Roumanie n'est possible qu'avec toutes les conditions indiquées ci-dessus; car chaque état a des brèches à réparer, et si l'on rejetait comme indigne d'examen tout établissement d'état qui ne serait pas tout d'abord en relation parfaite avec ce que demande la nature ou la parenté des races, il faudrait commencer par rejeter, sans plus de réflexion, la France sans le Rhin, l'Allemagne sans l'Alsace, la Suisse sans le Tyrol, l'Espagne sans Gibraltar, l'Italie sans la Valteline et sans la Corse. Ne faites pas au monde l'extrême plaisir de lui demander l'impossible pour qu'il s'autorise à vous refuser le nécessaire.

Si le grand Étienne reparaissait aujourd'hui, que ferait-il? Il aurait par lui-même les bras liés, car on lui a ôté son champ de bataille en prenant à ses descendans la Bucovine pour la donner à l'Autriche. Il n'aurait plus sa capitale de Sucziava pour s'y retrancher à l'extrémité de ses états, y attendre l'ennemi usé par de longues marches, par la famine ou même par la victoire. Il ne tiendrait plus les défilés de la Forêt-Rouge pour arrêter ses alliés, pires que des ennemis déclarés. Il n'aurait plus devant lui dans la Bessarabie sa frontière du Dniester, qu'on a donnée à la Russie. Il chercherait en vain sa place de Roman fortifiée sur le Sereth. Il verrait de toutes parts son pays ouvert à l'ennemi le plus voisin; mais, d'un autre côté, il trouverait ses peuples plus unis d'esprit et de cœur qu'ils n'ont été jamais, la Turquie chancelante, la Pologne disparue, la Hongrie effacée, les deux dernières remplacées par la Russie et par l'Autriche, et peut-être qu'entre les divisions de ces états nouveaux, qui ont gardé les anciennes jalousies, il ne désespérerait pas entièrement de la renaissance de sa nation, car il pourrait s'appuyer sur les intérêts de l'Occident, qui lui étaient restés à peu près inconnus; puis, après avoir fait l'épreuve de ce qu'il peut attendre de l'amitié des Slaves et des Allemands, il serait conduit, comme les Roumains de nos jours, à mettre son recours dans les peuples latins de l'Occident. Il avait, par la Moldavie seule, une armée de 70,000 à 100,000 hommes; un siècle après, sous Movila, elle était réduite à 40,000; au temps de Cantémir, elle n'était plus que de 8,000. Ce ne serait peut-être pas être trop exigeant que de la ramener au chiffre de 100,000 hommes avec l'accession de la Valachie. D'ailleurs il ne s'agirait plus d'une guerre agressive, et peut-être que l'art moderne, qui a su rendre les plaines aussi imprenables que les montagnes, conviendrait à cette situation nouvelle, car le système de défense serait aisément indiqué par la force des choses. De quoi s'agirait-il pour le défenseur de la nationalité roumaine? De se faire une forte place de refuge où il pût s'abriter en sûreté, lui et toutes

les ressources de l'état, assez longtemps pour donner à ses alliés ou à ses protecteurs le temps de se déclarer. Dès-lors ce qui s'est fait en Belgique, où l'on a constitué une nation au milieu de trois ou quatre autres qui la convoitent, éclairerait ce qui est le plus immédiatement praticable en Roumanie. La Belgique, si elle était attaquée, ne songerait pas à se défendre en rase campagne : elle abandonnerait à l'ennemi ses plaines, ses villes ouvertes; elle se retrancherait tout entière avec son armée dans Anvers, d'où elle appellerait le secours des alliés qui lui resteraient fidèles, parce qu'ils auraient intérêt à la défendre. C'est donc un Anvers moldo-valaque qu'il faudrait construire. On le couvrirait à peu de frais de forts avancés assez nombreux pour assurer, comme on le peut toujours, à la défense une durée de quelques mois. Ne vient-on pas de voir Silistrie arrêter court la Russie pendant toute une campagne? Dans cet Anvers moldo-valaque, qui serait placé nécessairement à portée du Danube, sinon au bord du fleuve même, de manière à tendre la main à l'Occident, se réfugieraient le gouvernement et l'armée; tout ce qui représente la nationalité se concentrerait sur ce point. Cependant le drapeau resterait debout; l'Europe, si tant est que ce soit son intention, aurait le temps d'arriver au canon de détresse. C'est toujours un grand spectacle que celui d'une nation qui lutte pour son existence. Ici l'intérêt serait doublé, parce qu'il s'agirait d'une nation qui, à peine sauvée, serait menacée d'être replongée dans le gouffre. La nouveauté de cette situation, l'imminence de la crise agiterait les esprits les plus froids. On craindrait de s'exposer à cet ébranlement. Dans tous les cas, si l'on savait que le nouvel état roumain ne peut être emporté et dévoré d'un seul coup, on serait tenté de le respecter : les ambitions seraient retenues par des craintes mutuelles.

Je suppose en outre que l'on se proposât de constituer un état auquel il ne serait pas nécessaire de remettre continuellement la main; je dis que dans ce cas rien ne pourrait dispenser de l'enraciner plus fortement qu'il ne l'est sur le Danube, et ici l'histoire parle bien haut. Toutes les guerres heureuses ou malheureuses des Roumains dans les temps de leur indépendance ont pivoté sur les deux places de Kilia et d'Ackerman, situées à l'embouchure du Danube et du Dniester. C'est par là que toute agression a commencé, soit d'un côté soit de l'autre. Quand les Moldaves avaient perdu ces places, ils ne respiraient pas qu'ils ne les eussent reprises. Pourquoi cela? Parce qu'elles étaient les portes des provinces, parce qu'avec le cours des deux fleuves elles ouvraient ou fermaient l'entrée dans le pays. La grande différence de l'époque d'Étienne le Grand et de celle de Michel le Brave, c'est que le premier posséda ces positions et que l'autre les perdit; ce qui fit que, malgré ses prodiges conti-

nuels, ce dernier eut toujours l'ennemi à son seuil et le couteau sur la gorge. Quand il n'y eut plus d'espérance de ressaisir Kilia et Ackerman et de se rouvrir les embouchures du Danube, les provinces furent étouffées, si bien qu'elles ne firent plus aucun effort pour se relever : elles restèrent comme un corps mort sur un champ de bataille abandonné par le vainqueur lui-même. Or ce qui était vrai au temps d'Étienne, de Michel, de Démétrius Cantémir, l'est cent fois plus aujourd'hui que le Danube peut seul les tenir en communication ouverte avec leurs alliés ou protecteurs naturels. Concluons donc qu'il serait vain de songer à une organisation quelconque de ces provinces, si on ne les remettait en possession de communiquer librement et sûrement avec la Mer-Noire, comme elles l'ont fait tant qu'elles ont eu une existence assurée ou seulement disputée. Or cette conséquence entraîne la restitution d'une partie au moins de la Bessarabie, laquelle a été cédée contrairement à tous les droits.

Il est vrai que cela suppose au préalable l'union des deux principautés de Moldavie et de Valachie, premier élément de tout projet de réforme. L'instinct des populations ne permet pas d'en douter, il est unanime à cet égard. Deux provinces seulement sur six ayant échappé à l'étranger, les plus simples voient clairement qu'il faut au moins former un tout des débris qui subsistent; autrement, les laisser systématiquement séparées l'une de l'autre, opposées l'une à l'autre, c'est éterniser la faiblesse, l'impuissance, la division, ou plutôt la désorganisation même. Ne sait-on pas que le morcellement a été la ruine de ces contrées? Tout parti vaincu, toute faction tombée, tout prétendant désarmé sur l'une des rives du Milcov n'allait-il pas se refaire sur l'autre rive? Chacun de ces petits états démembrés ne servait-il pas à démembrer son voisin? Et cette division, cette guerre intestine qui a fait le malheur de ces provinces, on proposerait de la perpétuer! ce serait le don de l'Occident à sa *joyeuse entrée!* A qui donc profitera ce fléau? A l'Autriche. Cela est vrai; mais qui voudrait soupçonner l'Autriche de mettre son intérêt à la place de celui des peuples qu'elle protége? C'est donc à la Turquie? Mais qu'a-t-elle à gagner par la dislocation des provinces? Que lui importe de posséder deux membres morts qui ne peuvent vivre que par leur réunion? Que lui serviront deux cadavres pour se couvrir? C'est d'un peuple vivant qu'elle a besoin, soit comme allié, soit comme dépendant; elle a bien assez, Dieu merci, de ruines chez elle. Est-ce aux Roumains que profitera la division? Encore une fois, toute cette terre crie pour solliciter qu'on l'en délivre. Revenons donc à l'évidence : pour établir une régénération quelconque, il faut une base, si petite, si étroite, si modeste qu'on la suppose, et ce

premier point nécessaire est le rapprochement des parties qui s'appellent pour former un tout. Que si, ayant perdu déjà quatre de leurs provinces, il est interdit aux Roumains d'unir les deux seules qui leur restent; s'il leur est défendu de coudre leurs lambeaux; s'ils sont condamnés à faire revivre éternellement les rivalités, les déchiremens passés, à s'entre-choquer éternellement les uns contre les autres; s'il s'agit d'asseoir sur la discorde le peuple renouvelé, laissons là l'idée de régénération : le problème n'a plus de sens.

IV. — LE PHANAR.

Les nations chrétiennes, hongroise, polonaise, allemande, accoutumées à une longue domination, plutôt que d'accepter les Roumains pour égaux, ont mieux aimé en faire le butin des Turcs, par où il est aisé de penser ce qu'a dû devenir l'histoire des Moldo-Valaques. Deux grands hommes, Étienne et Michel le Brave, après eux des chefs intelligens, Basile le Loup, Matthieu Bassaraba, ont bien pu résister à la pente et tenir un état au bord d'un gouffre; mais dès que la chrétienté se tournait en secret contre l'état formé pour la défendre, il était impossible que celui-ci subsistât. L'islamisme se déchaînait contre lui; le christianisme restait ou indifférent ou hostile : il n'y avait plus qu'à périr.

Quand je vois quelles difficultés a trouvées cet état à se développer, je suis tenté de croire qu'il faut ajouter aux causes que je viens de dire une autre que les historiens indiquent à peine. Après la chute de Constantinople, la religion des Roumains les tient profondément isolés en Orient; dans leur lutte contre l'islamisme, ils ne parurent guère moins haïssables aux Polonais catholiques que les mahométans mêmes. De là, entre trois religions opposées, tant de facilité à se tromper, à passer d'un camp dans l'autre. Pour que les princes aient trouvé si aisé de se jouer de leur parole, j'imagine qu'il a fallu qu'ils se sentissent déliés par leurs croyances mêmes. Au moment où Michel prête hommage au sultan, il jure à Jésus-Christ de ne pas tenir son serment. De même, quand le cardinal Bathory s'allia aux Turcs contre les Moldo-Valaques, il dut penser qu'il était délié de toute obligation envers des schismatiques, et la religion qui semblait la cause de la guerre se tournait presque invinciblement contre ces derniers.

Ce fut bien pis quand la religion ne fut plus qu'une occasion de rapines. Sous le prétexte de marcher contre l'islamisme, les Polonais passaient en Moldavie. Une fois entrés, ils n'avaient garde d'en sortir qu'ils ne l'eussent ravagée. A peine s'étaient-ils retirés, les Tartares se présentaient de l'autre côté pour se mettre à leur pour-

suite. Quand ils avaient mis le pied dans le pays, les Tartares oubliaient à leur tour d'en sortir, dévastant tout, ruinant tout, enlevant des villages, des villes entières, qu'ils allaient vendre aux Russes sur le marché de Constantinople.

Deux fois les Slaves ont empêché le développement de l'état roumain, d'abord par les Polonais, ensuite par les Russes; mais il y eut une grande différence entre les uns et les autres. Tant que les Slaves attaquèrent l'état roumain par la main des Polonais catholiques, celui-ci opposa une résistance éclatante à des hommes d'un autre rite. Au contraire, quand ce sont les Moscovites qui se sont montrés avec l'appât de l'église grecque nationale, ils ont eu aussitôt leurs intelligences dans la place; l'idée même de la résistance a manqué. On sait que, de nos jours encore, la Russie faisait précéder chacune de ses interventions par des reliques nouvelles qu'on venait tout justement de découvrir. Elle avait presque toujours sous la main quelque saint orthodoxe qui se révélait à propos, et qu'elle députait en poste au monastère de Niamtzo.

Avec Pierre le Grand, au bord du Pruth, commence le système de protection de la Russie; il s'appela d'abord *le parti chrétien.* Le prince Démétrius Cantémir se jette dans les bras du tsar, et son pays expie chèrement la faute d'avoir salué si vite le soleil levant de la Russie; car celle-ci ne put ni saisir les provinces, ni empêcher qu'un autre les gardât. Son ambition frustrée eut pour résultat d'achever de perdre ceux qu'elle convoitait sans avoir la force de les prendre. Quant à la Porte, voyant bien que ces provinces n'étaient plus qu'une possession précaire, elle résolut sur-le-champ d'en épuiser la substance, et elle coupa l'arbre par le pied.

Le lecteur ne m'obligera pas, je l'espère, de le traîner pendant un siècle et demi dans les horreurs du gouvernement du Phanar. On entend par là le système qui consistait à faire régir les provinces moldo-valaques par des étrangers grecs, dont la principale charge était de tirer du peuple tout ce qu'il pouvait rendre d'or et de sueur à son maître. Il est certain que la Porte a découvert là un système admirable pour éventrer la poule aux œufs d'or. Revêtu du nom de prince, chacun des fermiers arrivait, traînant après lui son cortége de créanciers dont il faisait ses nobles; tous ensemble fondaient sur leur proie; le plus obéré de ces souverains était réputé le meilleur. L'histoire de ces temps du XVIIIe siècle a la monotonie d'une chronique du moyen âge, qui se borne à rappeler la grêle, la tempête ou la peste. Quand le prince s'était enrichi de la misère de tous (trois ou quatre ans suffisaient aisément pour cela), la Porte le rappelait, le déposait, lui faisait rendre gorge; après l'avoir mis à peu près à nu, elle lui rendait le gouvernement pour qu'il recom-

mençât à se refaire, à se repaître, sauf à le dépouiller de nouveau ou à le remplacer presque immédiatement par un plus pauvre ou plus obéré, qui serait en même temps plus avide à se jeter sur la proie.

Ici je dois avertir les écrivains de l'Occident qui cherchent avec raison des sujets propres avant tout à irriter, à aiguiser la curiosité lassée, que ce gouvernement du Phanar est le seul qui n'ait été défendu par personne, le seul qui n'ait pas été réhabilité, le seul qui ait laissé chez tous la même exécration, le seul dont n'osent parler ceux mêmes qui vivent de son héritage, — et si quelqu'un se sentait parmi nous une vive démangeaison de sophismes, je crois qu'il ne pourrait rien faire de mieux que de l'appliquer à ce sujet. Avec notre méthode éprouvée, il me semble qu'on pourrait dire avec assez de bonheur que ces princes du Phanar ont été méconnus par une critique frivole, qu'une philosophie plus profonde les a montrés sous leur vrai jour. Ce furent autant d'agens providentiels dont la mission nous apparaît aujourd'hui avec éclat. Sans doute ils paraissaient dévorer le pays, et tel a été le sentiment des contemporains; mais c'est là une vue bornée, un phénomène tout extérieur auquel il ne faut pas se laisser prendre. Dans la réalité, ils rendirent au peuple, en l'exténuant au moral et au physique, un immense service. En le privant de tous les biens, en l'accablant de tous les maux, ils l'ont forcé de progresser à son insu. Que dis-je? à force de le mutiler, ils l'ont formé à l'unité, à l'égalité. Ils ont tout avili. D'accord, mais n'y avait-il pas dans leur esprit de rapine un instinct éclairé des nouveaux problèmes sociaux? Ils eurent des vices; qui voudrait leur en retrancher un seul? Chacun de ces vices n'était-il pas nécessaire à l'accomplissement de leur mission humanitaire? Ne pourrait-on pas ajouter que, par cette tyrannie intelligente, ayant mis en poussière la société, ils l'ont jetée dans la voie des réformes sociales? car vous m'avouerez que nul n'est si près de désirer un changement que celui auquel on a tout ôté. Et puis veuillez encore considérer que ces hommes admirables ont laissé à ce peuple un filet de vie, justement assez pour respirer!

Et que souhaiter de mieux pour d'amples réformes qu'une nation ainsi sagement préparée, par les mains savantes de trente ou quarante despotes, à subir le progrès, comme elle a subi la barbarie? Après quoi je serais obligé de dire que ces subtilités dont nous pouvons amuser notre orgueil feraient difficilement fortune chez des gens dont les plaies saignent encore, et qui ne mettent aucune vanité à les cacher.

Il est bon qu'il se soit trouvé sous nos yeux une petite société chrétienne où le despotisme chrétien ait pu montrer tout ce qu'il

sait faire quand il n'est contrarié en rien dans ses légitimes instincts, ni par la science, ni par les idées, ni par la noblesse, ni par le peuple. C'est là assurément qu'il a dû accomplir ses miracles, que la société a dû être nivelée, la plèbe relevée, le tiers-état honoré, la noblesse humiliée, la vie civile développée. Voyons donc dans quel état s'est retrouvée cette société après un travail continu d'un siècle; tout le monde est d'accord là-dessus. Voici ce qui a été découvert dès que l'on a soulevé la pierre du sépulcre : l'inégalité la plus monstrueuse qui fût jamais, une noblesse fondée sur la seule faveur du prince, sur un caprice, quelquefois sur la trahison ouverte, ou sur une aptitude plus grande aux exactions, aux déprédations; rien qui réponde au tiers-état; les anciens défenseurs du pays, les nobles du temps d'Étienne, rejetés pêle-mêle avec les hommes de la glèbe; une même poussière humaine, foulée, broyée sous les pieds de quelques-uns; un peuple qui se vend, village par village, homme à homme, pour se racheter de l'usure des grands et du prince; au sommet, des fortunes colossales, tout ce qu'on peut imaginer de dissolution et de frivolité joint à un mélange de barbaries mérovingiennes jusqu'à la fin du XVIIIe siècle; au bas de l'échelle, une misère sans nom dans une terre où tout abonde, où les fruits produits sans culture ont souvent nourri des armées; le paysan obligé de donner à quelque puissant voisin son champ, son verger et bientôt sa cabane, si le voisin s'en soucie; des peuples qui fuient une terre maudite, et qui y sont ramenés de force pour être dévorés; çà et là, comme des îlots, quelques communes restées libres et propriétaires du sol, mais ces îlots disparaissant chaque jour, entamés, entraînés dans le même gouffre; le toit du paysan de plus en plus réduit, et qui semble à la fin s'ensevelir sous terre pour se dérober au regard du déprédateur; toutes les écoles supprimées, plus de langue nationale, car il est important que la noblesse et le peuple ne puissent même plus se comprendre, d'où l'impossibilité même de la plainte, qui ne touche plus les oreilles de personne, et une distance plus immense entre le peuple qui devient muet et les grands qui restent sourds; puis, comme dernier résultat, un silence si profond de tous ces misérables, que l'Europe sait à peine aujourd'hui s'il est bien vrai que cet enfer ait existé. Ici d'ailleurs comme partout, la plèbe a peu de commisération pour la plèbe : les coups qui ne frappent qu'elle restent sourds, ils n'ont pas même de retentissement dans l'histoire.

Au milieu de cette détresse, quelques efforts, que l'on peut appeler héroïques, pour corriger ce qui semblait incurable. Ne parlons en ce moment que d'un mort. Sur le fond de la société de Jassy apparaît, au commencement de ce siècle, la figure du chef du clergé moldave, le métropolitain Benjamin, comme un esprit de renaissance parmi les

ruines. C'était une âme d'une pureté incorruptible. Jamais on ne vit plus beau vieillard ni plus majestueux. Lorsque, dans la splendeur de son église orientale, il apparaissait derrière son voile d'or avec ses cheveux blancs tombant sur ses épaules, le peuple le prenait pour le saint patron de la Moldavie. Benjamin ne connaissait du monde et de la diplomatie moderne qu'Homère et saint Basile. Dans sa simplicité odysséenne, il ne laissait pas de discerner fort bien tout ce qui pouvait convenir à la régénération de son peuple. C'est sous son manteau que passèrent toutes les réformes introduites dans les écoles, c'est lui qui ramena la langue nationale dans le clergé. Il offrit sa petite imprimerie grossière aux écrivains novateurs, et, si je ne me trompe, au premier journal qui fut fondé. Un jour il entendit parler d'un théâtre national; il voulut en avoir les prémices. On composa une pièce qui fut représentée pour lui. Ce spectacle dans une chambre, entre deux bougies, lui parut admirable, et c'est sous son patronage que fut inauguré le théâtre, comme au temps des mystères.

Dieu sait jusqu'où, dans sa sainte ardeur de régénération, il eût conduit le clergé moldave, si la Russie n'y eût mis bon ordre. On apprit un jour que Benjamin, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, allait être arraché de son siége archiépiscopal, où depuis cinquante ans il était adoré. Cette nouvelle faillit soulever le peuple le plus doux de la terre. Il fallut enlever le saint vieillard au milieu de la nuit: le gouvernement du tsar le jeta dans le monastère de Slatina, où il ne tarda pas à mourir, — exemple offert à quiconque chercherait, au nom de l'église, à réveiller un souffle de vie nationale dans les provinces.

Que le lecteur me pardonne si j'ajoute, un peu hors de propos, une petite histoire qui a le mérite de faire connaître à merveille et Benjamin et le temps où il vivait. C'était en 1838. Un brigand fameux par ses meurtres, Piétraro, désolait le pays. Il se présente avec sa bande à la porte d'un château où vivait une grande dame, la princesse C... On lui refuse l'entrée, il livre un assaut en règle; la maîtresse du logis résiste vaillamment à la tête de ses domestiques. Après trois jours, Piétraro demande à parlementer. On l'introduit; la dame moldave le reçoit seule dans son salon, assise devant une table sur laquelle étaient deux pistolets armés. Frappé de ce sang-froid et peut-être aussi las de son métier, Piétraro avoue qu'il est prêt à y renoncer, si on lui assure l'impunité. La princesse adresse le brigand repenti au métropolitain Benjamin. Benjamin le reçoit chez lui, le fortifie, le console; pour le mieux réhabiliter, il lui livre la garde de son palais, de sa personne, de ses trésors; c'est Piétraro qui veille pendant la nuit à la porte de sa chambre. Tout le monde

se rappelle à Jassy avoir vu le grand métropolitain faire ses visites d'apparat accompagné du brigand Piétraro. Pourquoi faut-il que j'ajoute ce qui suit? Comblé de bienfaits, le brigand regrettait ses aventures. Bientôt il retourne à sa vie passée. Du moins il n'égorgea pas son bienfaiteur; il s'enfuit, passa le Danube, se reforma une bande, et comme il ne tarda pas à être pris, il mourut sur la potence. Revenons.

Quand, après le régime du Phanar, la Russie, en 1829, a donné, sous le titre de *règlement organique*, une ombre d'organisation qui, à vrai dire, légitimait, légalisait, perpétuait les abus les plus crians, on a cru qu'on allait respirer, par cela seul qu'on donnait le nom de loi à presque toutes les anciennes barbaries.

Je ne sais si dans notre monde d'Occident il est beaucoup de sociétés sur lesquelles une épreuve de ce genre pût être tentée pendant une vie d'homme sans laisser après soi une ruine irréparable, et la Moldo-Valachie a été soumise sans intervalle à ce supplice pendant un siècle et demi. En sortant de cette torture, non-seulement elle n'est pas anéantie, mais sa régénération commence. Sitôt qu'on lui ôte le bâillon, elle parle, elle se refait, elle se répare. Loin d'être surpris de la trouver si informe, étonnez-vous qu'elle ait survécu.

Il y avait un danger à craindre. Après une servitude trop prolongée, lorsqu'on a présenté soudainement la liberté aux peuples, le plus souvent ils l'ont prise en haine. On devait donc appréhender que si jamais elle était montrée aux Roumains, cette vue ne les enivrât, et, ainsi que cela s'est vu chez d'autres nations que je ne veux pas nommer, il était à redouter que les Moldo-Valaques ne se déchaînassent d'abord contre leurs libérateurs eux-mêmes. Rien de pareil ne s'est vu chez eux, et ce n'est pas, selon moi, un faible témoignage. La liberté leur a été montrée, et ils ne l'ont point maudite. Soit la douceur naturelle et jusqu'ici inaltérable du peuple des campagnes, soit une raison prématurée, ils ont pu se croire un moment victorieux; chose singulière, qui paraîtra incroyable, ils n'ont été ni infatués dans la bonne fortune, ni trop exigeans envers leurs libérateurs, ni ingrats après la défaite, ni serviles dans l'adversité : grande leçon dans un petit exemple.

V. — AUTONOMIE ET SOUVERAINETÉ.

Avant de chercher ce que pourrait être la société roumaine régénérée, il faut voir si cette société a le droit d'exister. C'est ici que se place la question d'autonomie et de souveraineté.

Pendant que les historiens polonais prétendent que la Moldavie, la Valachie étaient des provinces vassales de la Pologne, et qu'ils

allèguent onze traités de 1387 à 1569, il est bien extraordinaire que les historiens hongrois prétendent la même chose au profit de la Hongrie, dans les mêmes années et en vertu de traités tout semblables. Quelle meilleure preuve que ces titres ne valent rien? Un peuple que deux autres peuples prétendent posséder à titre de fief et sur lequel ils ne disputent jamais, quelle belle fable diplomatique!

Aux commentaires intéressés, comparez des documens authentiques : en 1390, traité de Mircea, prince de Valachie, avec la Pologne, par lequel est stipulée l'alliance et non l'hommage. Même traité, même stipulation en 1396, et cette fois avec Sigismond, roi de Hongrie. Vous avez vu le traité d'Étienne le Grand; on vient de retrouver le traité de commerce que Pierre VII de Moldavie fit en 1588, par son ambassadeur, avec la reine Élisabeth d'Angleterre. Le droit de souveraineté était donc reconnu alors comme incontestable; voilà pour les puissances chrétiennes.

En ce qui touche la Porte, j'admets un moment, ce qui n'est pas, que tous les traités connus par lesquels la Moldo-Valachie a conservé son autonomie, sa souveraineté, soient perdus. Je dis qu'il est un fait plus puissant, plus visible que les traités, et qui ne souffre aucune ambiguité. Vous demandez quelle est la condition de ces provinces à l'égard de la Porte? Est-ce la conquête? est-ce la prise de possession par le plus fort? n'y a-t-il que des vainqueurs et des vaincus? ou bien les droits des provinces ont-ils été reconnus et consacrés? Nulle question à laquelle il soit plus aisé de répondre. Voyez dans sa forme immuable le droit musulman; c'est lui qui répondra sans ambage. Dans tous les lieux où les musulmans ont fait une conquête, ils l'ont faite au nom d'Allah; ils ont rattaché la terre nouvellement soumise à la terre musulmane, en la déclarant la propriété du Dieu du Koran. Voilà pourquoi le premier signe de propriété ou seulement de possession a toujours été la construction de la mosquée, marque évidente à tous les yeux que la terre conquise est devenue la terre d'Allah. C'est ainsi que partout où des musulmans se sont emparés d'un territoire, d'un royaume, ils ont commencé par faire hommage de leur victoire au Dieu de Mahomet, et ce grand acte de propriété, ils l'ont écrit sur le sol en caractères sacrés, témoin l'Espagne, l'Attique, la Morée, l'Archipel, Byzance, l'Asie-Mineure, la Serbie, la Bulgarie. Point de conquête musulmane qui ne porte cette empreinte.

Or rien de semblable dans les principautés. Par une exception éclatante, extraordinaire, les musulmans, dès leur entrée dans le pays, se sont interdit le droit d'y bâtir une seule mosquée. Depuis l'origine jusqu'à ce jour, ils ont tenu parole. Quelle démonstration plus certaine que la terre roumaine n'est pas, n'a jamais été terre

musulmane, qu'elle n'a pas été marquée du sceau de la conquête, que l'autonomie, la souveraineté lui a été réservée? Comment Allah serait-il devenu le propriétaire, le possesseur de ces contrées, et comment aurait-il stipulé que le culte d'Allah y serait à jamais proscrit? Ce serait le renversement de tout ce que l'on sait de l'islamisme.

S'il a été convenu que la religion du prophète n'aurait pas un seul minaret dans les provinces, c'est que cette terre est restée propriété inaliénable des chrétiens, qu'elle n'a jamais été confondue avec le domaine de l'islam. Et dans un temps où les Turcs foulaient aux pieds toutes les conventions, vous admirerez certainement la bonne foi avec laquelle ils ont respecté ce qui était fondé sur le droit religieux, puisqu'il est constant qu'ils n'ont jamais fait aucun effort pour l'enfreindre; pas même un marabout n'a été élevé dans les quatre provinces danubiennes : premier point certain, ils ne tiennent pas la terre à titre de conquête.

En partant du même principe, voyez-en découler une autre conséquence à laquelle ils ont été tout aussi fidèles qu'à la première. La terre roumaine étant restée terre chrétienne, il s'ensuivait juridiquement qu'aucun musulman ne pouvait y être propriétaire, y posséder un champ, une maison ou même y habiter, et c'est ce qui a été observé aussi depuis trois siècles avec une fidélité que la convention la plus formelle n'eût jamais obtenue, si la religion n'eût retenu ceux qui se jouaient de tout le reste; car les provinces danubiennes purent bien devenir un objet de déprédation pour les musulmans, mais les musulmans ne mirent pas eux-mêmes la main à ces déprédations : ils chargèrent les chrétiens de dépouiller les chrétiens. Pour eux, se tenant à l'écart, ils firent tout ce que la religion leur permettait; ils ne firent rien de ce qu'elle leur interdisait formellement.

Ainsi la Moldo-Valachie a pour preuve de son autonomie, de sa souveraineté, le titre le plus infaillible qui puisse se rencontrer parmi les hommes, le droit religieux des vainqueurs eux-mêmes. Un traité peut être déchiré et disparaître; les diplomates, à force d'arguties, peuvent le contester, les érudits le réduire à néant. Ici, c'est une religion qui depuis trois siècles, sans un jour d'interruption, porte témoignage; c'est une religion qui dépose devant le monde entier, et, comme dans toutes les affaires marquées de ce grand sceau, il ne se trouve ici matière à aucune chicane. De ce côté de l'eau est la terre d'Allah, de cet autre la terre du Christ. Nulle confusion entre eux, nulle ambiguité; la même borne a été posée par des dieux différens. Ici, les musulmans possèdent la terre, ils la cultivent, ils l'acquièrent, ils la vendent parce qu'ils la tiennent d'Allah, qui en est devenu le maître, le dispensateur, et qui en reste le seigneur;

là, ils ne peuvent faire aucune de ces choses, ni labourer, ni semer, ni moissonner, ni habiter, parce que cette terre est demeurée aux impies. Dans ce traité, mis en pratique par les peuples comme par les gouvernemens, tout est simple, tout porte le caractère d'une authenticité que chaque jour confirme. Deux religions ennemies déposent en même temps.

Les provinces danubiennes n'appartiennent donc pas à l'islam; il s'ensuit encore évidemment que l'islam n'a eu aucun droit à en céder, aliéner ou livrer aucune partie. Comment le mahométisme a-t-il pu céder la Bucovine à l'Autriche, la Bessarabie à la Russie? Par cette simple question, on voit que le droit subsiste, et tout ce qu'il est permis d'ajouter, c'est qu'il appartient aux Roumains de bien mesurer les temps où il convient de laisser dormir le droit et ceux où il convient de le revendiquer et de l'épuiser en son entier.

Si j'étais Roumain, je m'attacherais, en ce qui regarde la Porte, au testament d'Étienne le Grand comme à ce qu'il y aurait encore de plus sensé et de plus praticable au moment où j'écris. J'opposerais ce testament à celui de Pierre le Grand. Comme Étienne, je craindrais l'islamisme rationaliste beaucoup moins que le christianisme mongol ou croate, bien entendu que la sujétion resterait ce qu'elle était dans l'esprit d'Étienne, un hommage, un tribut, rien de plus. En un mot, je voudrais que ce lien fût assez réel pour associer les deux peuples à la défense commune, assez souple pour que la chute de la Turquie n'entraînât pas la chute de ces provinces. On a vu quelquefois un arbre vivace s'élancer du milieu d'une ruine. Prévoyez l'écroulement; ne faites pas que la ruine, en s'abîmant, engloutisse tout ce qui vit autour d'elle.

VI. — LA RÉGÉNÉRATION MORALE.

La première chose à combattre dans le travail de la renaissance, c'est le découragement; je ne voudrais pas qu'en voyant le reste de l'Europe, les Moldo-Valaques désespérassent d'atteindre à son état social. En effet, pourquoi désespéreraient-ils de s'élever à son niveau, même dans un temps rapproché? Une civilisation purement matérielle se propage plus vite qu'on ne pense; le niveau physique s'établit promptement entre les hommes. Demain ou après-demain un convoi de chemin de fer ira aussi vite sur les bords du Pruth et du Sereth que sur les bords de la Tamise et du Mississipi. Une banque, une institution de crédit peut être fondée en quelques mois à Jassy, à Bucharest, comme à Londres ou à New-York; on peut trouver partout sans trop de peine des paysans, des ouvriers, des pau-

vres, des riches, des nobles, soumis les uns et les autres à une volonté absolue. Tout cela est l'affaire de quelques mois ou de quelques années.

Il n'y a que la liberté qui soit un embarras dans les affaires humaines; elle seule exige une éducation particulière; elle seule établit des différences profondes, essentielles entre les peuples, selon qu'ils la possèdent ou qu'ils en sont privés; elle seule exige du temps pour s'affermir, et il est certain que, si l'on convient d'y renoncer, tout se simplifie par enchantement; les peuples les plus arriérés peuvent en quelques années rejoindre les plus cultivés. Toute différence fondamentale s'efface. Il ne convient plus à personne d'accuser son voisin de barbarie; plus de place chez les uns pour l'orgueil, ni chez les autres pour l'humiliation. Une machine à vapeur qui traverse l'espace les range en un clin d'œil les uns et les autres au même niveau. L'échelle du droit n'étant plus là pour les placer à des degrés divers, on atteint d'un seul coup cette unité, cette égalité si longtemps poursuivies. L'homme moral seul faisait obstacle; ôtez-le, le miracle est accompli.

Si donc, comme il en est quelque apparence, l'homme fatigué de poursuivre un but moral réduit son orgueil légitime à faire fortune, s'il abandonne le dur travail de l'éducation politique et civile, s'il met sa gloire dans une machine, s'il lui laisse le soin d'agir, de penser, d'exister à sa place; si, au lieu des vastes projets qu'il avait auparavant, l'espèce de civilisation qu'il poursuit est purement matérielle; si, comme un roi fainéant, il lui plaît de laisser la nature domptée paraître à sa place sans qu'il ait plus besoin de dignité personnelle; si tout ce qu'il avait aimé, il le condamne; si tout ce qu'il avait rejeté, il le couronne, voilà de nouveau un grand abîme comblé et tous les peuples rapprochés et nivelés. Vous qui vous regardiez comme étant au bas de l'échelle, ne pouvez-vous en un moment franchir l'intervalle qui vous sépare des autres? Ne pouvez-vous prétendre à des machines aussi parfaites que les leurs? Le fer, le bois, le lin, le chanvre, ne seront-ils pas chez vous aussi intelligens que chez nous? Si réellement l'homme moderne doit se mesurer par les seules forces de la nature physique, qui possède une nature plus féconde que la vôtre? Qui a plus de raison de s'enorgueillir? Si la beauté morale n'est plus rien sur la terre, qui peut se vanter plus que vous de la beauté physique? Soit que l'on regarde vos races de paysans qui ont soutenu sans plier l'écroulement de tant de sociétés, leur taille élancée, leurs traits antiques, leurs yeux pleins de douceur et de feu, où l'Italie de Virgile semble se réfléchir encore, soit que l'on considère les lieux, l'horizon fermé par les monts inaccessibles, la solitude des forêts profondes, le lit des torrens aurifères, que de

merveilles qui attendent encore leur historien ou leur peintre! Ne possédez-vous pas dans les vallées des Carpathes toutes les richesses d'un sol montagneux? N'est-ce pas là une Suisse orientale fertile en troupeaux, en bois de construction? Dans les plaines, la terre n'est-elle pas plus féconde que les nôtres mêmes, puisqu'elle se passe d'engrais? N'avez-vous pas, par une bonne fortune singulière, des cours d'eau, la Bistritza, le Sereth, le Pruth, le Jiul, l'Olto, l'Argès, la Dimbovitza, la Jalomitza, qui traversent parallèlement le pays du nord au midi, et portent vos productions dans le grand bassin du Danube? Le moindre effort les rendrait tous aisément navigables; plus je regarde votre pays, moins je vois par où il doit le céder à d'autres. Que le droit, la vie morale, l'indépendance, les besoins les plus élevés de la nature humaine disparaissent seulement de la terre, vous voilà en un jour les égaux des plus favorisés.

Après tout cela, si la pensée singulière de vous régénérer moralement prenait une forte consistance parmi vous, quelle nouveauté ne serait-ce pas? Vous devriez, ce me semble, l'essayer, ne fût-ce que pour vous distinguer des autres. Dans un temps où il est convenu que la régénération matérielle marque seule la civilisation vraie, que toute nourriture donnée à l'âme humaine est une dépense perdue, une non-valeur, toute inspiration de justice une chimère, un roman, il ne serait pas sans importance de voir un petit peuple prétendre à rentrer dans la vie par la renaissance morale autant que par la renaissance physique. Un pareil démenti donné à toutes nos maximes, à tous nos systèmes, intéresserait le monde au moins par la curiosité, et ce ne serait pas là non plus une si grande extravagance qu'il doit sembler d'abord.

Dans le moment où une nation se retrouve, il s'échappe du cœur même des plus endurcis je ne sais quel désir de probité, d'intégrité, de vie morale. Ce moment se retrouvera indubitablement chez vous; c'est cet instant qu'il s'agirait de saisir. J'ai vu la Grèce dans le temps qu'elle travaillait à son indépendance : tous les brigands étaient ce jour-là gens de bien; j'ai dormi seul, au milieu d'eux, dans leurs retraites les plus inaccessibles, avec plus de sécurité que je ne pourrais le faire aujourd'hui dans nos villes les mieux gardées. De même en Italie; qui doute que les mœurs n'y soient devenues plus réglées depuis qu'on a espéré y revoir une patrie? Si parmi vous il était possible de ne plus mettre en doute la résurrection de la chose publique, on verrait sortir des actes éclatans de cette certitude. Ceux-là mêmes qui semblent aujourd'hui pétrifiés dans l'injustice séculaire se sentiraient mollir. C'est le doute sur la renaissance de la patrie qui arrête tout, qui glace tout. On a peur de travailler pour un rêve. Le manque d'une patrie n'est un si grand malheur que

parce qu'il est la cause la plus active de toute déchéance morale.

Ce ne sont pas, dit-on, les gens de bien qui font défaut; c'est la force qui leur manque. Raison de plus pour intéresser les mœurs publiques dans la question, car il serait assurément peu sensé de tout attendre des bras et des cœurs de l'étranger, sans y rien mettre du vôtre.

Dans cette restauration morale, que ne pourraient les femmes moldaves et valaques, si elles y mettaient leurs cœurs! Avec les avantages que leur donnent la loi, la coutume, que ne feraient-elles pas! Et de bonne foi, ne commencent-elles pas à se lasser d'imiter seulement nos frivolités? Faut-il que nos vices mêmes leur paraissent admirables, parce qu'ils ont le prestige de l'éloignement? Après s'être nourries de nos romans, n'ont-elles pas découvert que sous cette magnifique emphase se cachent de singulières industries, et que ces beaux héros finissent bien souvent par être d'assez méchans valets? C'est par les mariages que la patrie roumaine a été perdue; par cette porte sont entrés les étrangers cupides qui ont mis la main sur le pays. Russe, Grec ou Tartare, tout aventurier arrivait nu, se disait prince, et trouvait quelque riche héritière toujours prête à se donner à un titre moscovite ou byzantin. Dès-lors l'étranger devenait le maître et des hommes et du sol. Tant que cette plaie restera ouverte, où est l'espérance de salut? Et il n'y a que les femmes qui puissent y remédier. Si tout homme notoirement ennemi, ouvertement traître, était refusé (et remarquez que je ne demande pas là un miracle), s'il se faisait un vide autour de lui, comme cela se voit dans d'autres pays, cette seule résolution serait plus puissante que toutes les constitutions d'état. Ne serait-ce pas là aussi un plaisir de lutter par un regard contre les amorces, les promesses, les ambitions de toutes les Russies? N'y aurait-il pas là de quoi attirer un cœur avide d'un moment de grandeur ou seulement d'orgueil? Les femmes ont fait le mal; les femmes seules peuvent le guérir... Mais qu'elles connaissent peu leur véritable intérêt! Elles croient, en copiant nos usages, nos mœurs, notre indifférence pour le bien et le mal, notre ricanement sur toute aspiration, s'élever à la hauteur de l'Occident; elles ne voient pas qu'elles perdent ainsi ce qu'il y a de plus charmant en elles, leurs grâces ingénues, comme d'un enfant qui s'éveille.

Pourquoi ces filles de l'Orient aspirent-elles avec tant de hâte à nos laideurs et à nos décrépitudes? Elles viennent de l'endroit où naît l'aurore. Elles en ont les beautés nonchalantes, le doux parler mielleux, l'œil humide et brûlant, la chevelure ondoyante, les rayons éblouissans; ce sont des roses matinales qu'elles doivent répandre sur le chemin, non pas les roses fanées déjà dans nos tristes fêtes.

Concevez au reste, si vous le pouvez, ce qui doit se passer en des esprits très cultivés, ouverts subitement à toutes les idées de l'Occident, et qui ne voient autour d'eux aucun moyen d'en appliquer une seule. On leur montre la patrie, et dans le même moment on la retire! Le supplice de Tantale, qu'était-ce auprès de cela? Quelle activité de l'imagination et quel désœuvrement réel de l'âme! quelle plénitude et quel vide à la fois! De quel côté se tourner? Le sentiment de l'impossible est partout; il faut que l'âme s'égare ou qu'elle s'éteigne. C'est assurément ce qui arriverait aussi de l'Occident, si, après avoir embrassé toutes les idées, il se voyait subitement condamné à l'impossibilité d'en appliquer une seule.

Les femmes ont perdu la patrie, les femmes pourraient la refaire; mais deux obstacles s'y opposent : l'un qui est un usage, l'autre qui est une loi. Selon la coutume orientale, les femmes sont mariées avant qu'elles aient atteint l'âge de discernement, et par une singulière contradiction, en même temps qu'elles sont comptées pour rien, elles conservent des droits très étendus. Quand elles les connaissent, il est trop tard pour en user. Par une contradiction plus choquante, le mariage donne aux étrangers l'indigénat, en sorte que le même homme se trouve à la fois, par exemple, sujet russe et sujet roumain. Selon que la chance tourne, il est l'un ou l'autre, ou tous les deux en même temps, et je vous laisse à deviner laquelle de ces deux patries est toujours livrée à l'autre, si c'est la grande ou la petite.

Dans cette confusion, on a vu de jeunes femmes, au risque de mille maux, fidèles à l'idée de patrie, enlever leurs enfans, leurs pupilles, les porter elles-mêmes au loin, pour empêcher le père de les livrer à la Russie. Entre le père et la mère qui décidera? Répondez; que ferez-vous de ces enfans? les couperez-vous par moitié, comme dans le jugement de Salomon, pour qu'une moitié revienne au tsar et l'autre au sultan?

Ce sont là quelques-unes de vos misères. Examinons vos ressources. Les fils des boyards viennent achever leur éducation parmi nous. Chaque année ils arrivent en France, attirés à la lueur de ce qui leur paraît la civilisation même. Le danger pour ces jeunes esprits qui subissent sans contrôle une si grande fascination, c'est que nos vices mêmes leur semblent consacrés. Et comment discerner chez nous ce qu'il y a de durable à travers tant de changemens et de contradictions journalières? Est-ce bien à ce spectacle toujours mobile de nos inconstances que peut prendre sa forme l'esprit encore incertain des jeunes Roumains? Mais où les envoyer? quel peuple a remplacé la France dans la souveraineté de l'intelligence, dans l'inspiration de la justice? Aucun. Qu'ils continuent donc de

nous visiter; peut-être sont-ils plus propres que nous-mêmes à découvrir l'étincelle immortelle cachée sous nos misères. La France ouvrira, agrandira leur horizon, car quelquefois l'esprit se rapetisse dans de petits pays. Il est bon aussi qu'ils viennent sceller chaque année l'alliance au foyer de la race latine. Je crois même, puisqu'ils doivent se transplanter, qu'ils s'y prennent trop tard; des enfans en bas âge qui n'auraient pas encore contracté l'habitude des choses qu'on veut corriger seraient assurément plus propres à recevoir des impressions nouvelles, surtout à les garder. Que les jeunes Roumains nous voient donc, et qu'ils sachent en même temps que nous aussi, dans notre Occident, nous avons nos Byzances. Cependant je ne voudrais pas qu'ils retournassent dans leur pays sans avoir visité quelques-uns des petits états, qui, enclavés au milieu des grands, ont su garder leur indépendance native avec leur liberté, par exemple la Hollande et la Suisse. Ils auraient là un spectacle analogue à celui qu'ils sont destinés à rencontrer chez eux; ils verraient comment un petit peuple sait se faire respecter des plus grands. La France, je le veux bien, leur inspirerait les hautes et magnanimes ambitions; les états que je viens de nommer leur apprendraient ce qu'il faut en garder pour qu'elles soient raisonnables. Ils rentreraient chez eux, emportant une certaine règle qu'ils pourraient appliquer, car le malheur serait qu'après avoir vu les choses humaines sur de trop grandes proportions, ils ne pussent plus accepter les conditions que la nature leur a faites, et qu'en voulant débuter comme la France a fini, ils ne se jetassent à plaisir dans l'impossible.

Vous avez un peuple parfaitement sain d'esprit. La corruption des grands a passé sur sa tête sans l'entamer, son sens du moins est resté droit. Protégez-le d'une triple muraille contre nos subtilités. Ne lui dites pas que le progrès est de tomber, car il est simple après tout, et il vous croirait peut-être. Cachez-lui ce fatal secret que les peuples qu'il avait pris pour modèles croient ne rien perdre et même tout gagner en renonçant à toute valeur morale. Il n'est que nu, pauvre, misérable, quasi serf : de grâce n'en faites pas un sophiste tout fier de sa domesticité.

Vous avez une religion qui ne paraît pas incompatible avec la liberté civile et politique, car tous les cultes, depuis un temps immémorial, sont admis et tolérés parmi vous. Ceux mêmes que le peuple a en mépris n'ont jamais été proscrits ni persécutés. La liberté des cultes, cette idée élémentaire pour laquelle nous avons tant lutté dans notre Occident, et qu'il nous a été impossible de faire accepter ni même de montrer à la plus grande partie de la race latine, ne souffre chez vous aucune contradiction. C'était la meilleure moitié de la révolution française, et cette moitié est enracinée dans vos

mœurs. Que de choses cela seul ne suppose-t-il pas dans votre peuple! Voilà certainement un grand et précieux avantage; tirez-en un orgueil légitime. Vous n'avez pas le célibat des prêtres, d'où il suit qu'ils ne peuvent former un état dans l'état; point de congrégations séculières, la religion a été tenue chez vous dans une si longue dépendance, qu'elle est restée jusqu'ici étrangère à tout projet de domination. Que d'avantages réunis, si vous savez en user! Ajoutez que votre culte est pratiqué dans votre langue, ce qui entraîne après soi ces deux grands biens, l'un que l'instruction populaire dérive de l'esprit même du culte, l'autre que vous possédez le germe d'une église vraiment nationale. Pour la distinguer de l'église russe, c'est assurément beaucoup que la langue. Ne souffrez plus un mot russe dans la liturgie. Qu'à cela se joigne le moindre changement dans les rites, le costume, le chant; le plus petit, le plus insignifiant de ces changemens aura des résultats incalculables; avec un clergé accoutumé à obéir, et un peuple à qui tout fanatisme est inconnu, ces modifications ne sont point assurément impossibles. Elles seront insaisissables à l'origine; mais les suites en seront importantes. Fiez-vous à l'effet de ces petites réformes plus qu'à celles qui n'auraient qu'une apparence purement philosophique. Celles-ci sont trop élevées, trop au-dessus de la portée des peuples. Ils font semblant de les comprendre, mais ils n'en ont qu'une intelligence trompeuse et grossière; à la première occasion, ils les quittent pour retomber dans leurs plus anciennes formes. J'ai vu de ces peuples titans qui avaient juré d'escalader le ciel; où sont-ils?

Fermez donc l'oreille aux sophismes ordinaires des nations les plus spirituelles de l'Occident. Elles vous diront que la première chose, la seule digne de vous occuper, c'est de créer la vie économique, et que la vie politique ne manquera pas de suivre, soit demain, soit dans un siècle. Ne vous piquez pas de tant d'esprit. Demeurez convaincus que vous ne moissonnerez que ce que vous aurez semé. Si vous ne placez dès le premier jour, sous une forme quelconque, aussi modeste que vous voudrez, la liberté dans vos fondations, soyez certains que vous ne la reverrez jamais, à moins qu'elle ne rentre chez vous par effraction, au risque de détruire votre édifice.

C'est au reste un avantage à tirer de votre situation qu'il soit si aisé parmi vous d'être novateur sans rien hasarder que l'expérience n'ait consacré chez les autres. Tout progrès déjà suranné ailleurs paraîtra nouveau chez vous, et il semble qu'il y ait de quoi tenter un homme amoureux de renommée, maître d'acquérir à si bon marché le titre de réformateur, L'égalité devant la loi, devant l'impôt, l'accessibilité de tous à toutes les fonctions, la sécularisation des

biens du clergé, l'indépendance des tribunaux, ces axiomes du nouveau droit public seraient autant de révolutions parmi vous; ajoutez-y la liberté de la parole avec la liberté de la presse, ce qui implique des assemblées régulières dont vos anciennes assemblées contenaient le principe, et dont la Russie même vous a laissé le simulacre, car nul ne concevra que, le droit principal de votre nationalité reposant, comme on l'a vu, sur la langue nationale et populaire, le premier acte de votre réorganisation fût d'enchaîner et d'étouffer la parole. C'est par elle que vous avez survécu; respectez-la. Quant à nous, peuples latins, nous sommes tous intéressés dans cette affaire. Il ne faudrait pas, par l'exemple d'un peuple nouveau, autoriser les Allemands, les Anglo-Saxons dans cette opinion si chère à leur orgueil, que le droit, la liberté, faits pour eux seuls, doivent rester étrangers à la race latine.

J'ai quelquefois, il est vrai, entendu des Roumains prétendre qu'un étranger investi de toute la force étrangère est seul capable d'imposer la justice, par son omnipotence, à un monde accoutumé depuis trop longtemps à être régi par l'injustice. Ayant épuisé la tyrannie du mal, ceux-là invoquent la tyrannie du bien. Après le despotisme de l'Orient, ils se tournent vers le despotisme de l'Occident. Eh quoi! toujours la servitude! Si du moins celle-ci devait tourner au profit de la raison! Mais où chercher, où trouver ce parfait sage, ce demi-dieu, cet hercule chrétien qui, se réglant sur sa seule volonté, mettra son caprice dans le bien public, étouffera les hydres, nettoiera les écuries d'Augias sans se laisser aveugler jamais par la quasi-divinité dont on propose de l'investir? Supposez même qu'on eût trouvé ce parfait prodige, je soutiens qu'il serait impuissant, car le despotisme de toutes les formes s'est usé sur la terre roumaine; parce qu'il viendra de l'Occident, se trouvera-t-il rempli de la force qui lui a manqué jusqu'ici? Sur cette terre de malheur, une seule chose n'a jamais été essayée; laquelle? Le droit. C'est donc au droit qu'il faut recourir. Toutes les combinaisons de tyrannie qu'il vous plaira d'imaginer, violentes, sanguinaires, rusées, débonnaires même, se sont succédé, toutes n'ont servi qu'à implanter davantage l'habitude de mal faire. Un Alexandre le Bon, un Basile le Loup reparaîtrait en personne, qu'il serait par lui seul incapable de relever ce corps tombé, s'il ne s'appuyait du puissant levier du monde moderne, liberté, publicité. Autant vaudrait livrer bataille aujourd'hui avec les flèches et les arcs des ancêtres, en refusant le secours des armes nouvelles. D'où vient que l'organisation monstrueuse de la Moldo-Valachie a pu vivre jusqu'à nos jours? C'est que la lumière n'y est jamais descendue. En face de cet échafaudage ruineux, que pourrait un pauvre prince d'Europe, s'il entreprenait la lutte à lui

seul? Nul doute qu'il ne fût vaincu par la force d'inertie que le mal sait trouver à propos quand elle lui est nécessaire. Dans la servitude, tout fléau est inattaquable, parce qu'il peut toujours se nier, se dérober par les ténèbres. Voulez-vous descendre dans ces gouffres, ayez pour compagnon la conscience publique, et vous n'y réussirez qu'en la prenant pour témoin et pour juge. Ainsi le prince que nous supposons le meilleur et le plus fort ne fera le bien qu'à la condition d'avoir pour auxiliaire l'esprit tout entier de la nation, éveillé, excité par la révélation soudaine de ses plaies, sur lesquelles elle s'endort : c'est-à-dire qu'il faut de toute nécessité la lumière de la parole, seule capable de pénétrer dans les labyrinthes et d'éclairer les antres (1).

Quelle idée vaine de croire qu'un prince environné du silence et de la nuit pourra, en se substituant à la conscience du peuple roumain, le régénérer et le sauver! Il faudrait pour cela une naïveté, une ignorance absolue du bien et du mal, lesquelles ne sont plus de notre temps. La régénération d'un peuple chrétien, comme celle d'un individu, n'est véritable, n'est possible que s'il y concourt lui-même, première et presque seule règle dans la restauration des sociétés. On ne rencontre plus de ces nations enfans que l'on puisse entreprendre d'élever sans qu'elles y participent. Tenez-les, je le veux bien, à la lisière, mais qu'elles sachent au moins qu'il s'agit de marcher.

Si cela est vrai d'un peuple, c'est assurément des Roumains. Sans avoir vécu, il y a longtemps que l'heure de la conscience et de la responsabilité a sonné pour eux. Tant de désastres leur ont donné l'expérience anticipée des choses humaines. Je crois même qu'ils poussent cette science jusqu'au raffinement, ayant contracté l'habitude de tout dédaigner dans la nécessité de tout subir. Ils auront donc part eux-mêmes à leur propre régénération, ils la prépareront de leurs mains; ils ne la recevront pas machinalement comme un *ukase,* ou elle ne sera qu'un leurre. Assez de règlemens ont été importés chez eux des chancelleries étrangères. C'est une loi vivante qui leur manque, et celle-là, il n'y a qu'eux qui puissent se la donner. D'ailleurs, ôter à des peuples chrétiens la conscience de leurs destinées, les ramener à l'enfance, est-ce les élever ou les détruire?

(1) Au moment où j'écrivais ces lignes, je n'espérais pas qu'elles recevraient une si éclatante et si prompte confirmation dans l'ordonnance que le prince régnant, Grégoire Ghika, vient de rendre, le 11 février, sur la liberté de la presse, seul moyen de former l'opinion publique et même d'éclairer le gouvernement.

VII. — ÉTAT SOCIAL.

Nul code dans le monde n'est si riche en maximes chrétiennes que le *règlement organique* imposé par la Russie. Le ton est presque bucolique, quand il s'agit des *laboureurs contribuables*. Que d'insinuations et d'amour pour leur arracher l'âme après ce préambule!

Au milieu de ces lois, enveloppées de tant de barbarie, on découvre une loi qui paraîtra étrange à un homme de l'Occident. La voici : « Le propriétaire est obligé de donner à tout paysan, sans distinction, et indépendamment du bétail, une faltche et demie de terre labourable, quarante pregines de prairie et vingt pregines de pâturages. » Dans certains cas, cette portion comprend les deux tiers de la propriété. Il y a là tout un système de législation qui appartient en propre aux provinces danubiennes; il est né de leur histoire. Le règlement de 1829 l'a consacré et ne l'a point créé. De ce système suivent deux choses : l'une, que la loi reconnaît au paysan un droit primordial, inaliénable, sur une partie de la terre; l'autre conséquence, c'est que les terres non cultivées abondent.

Ici éclateront les dissidences entre les Roumains, on n'en peut guère douter. Et quel pays n'a les siennes? Comment interpréter, comment réaliser ce droit historique? Un étranger pouvant difficilement intervenir avec efficacité dans une question aussi intestine, il ne reste qu'à les laisser parler eux-mêmes, en éloignant autant que possible les récriminations mutuelles.

Les uns disent : « Que l'Europe ne se méprenne pas sur nous en écoutant quelques hommes errans, sans naissance, sans foyer, heureusement proscrits de lieu en lieu. Ce sont eux qui ont parlé d'une aristocratie oppressive en Moldo-Valachie. Dieu merci, il n'en est rien. Nous ne savons ce que c'est que féodalité parmi nous. Cette barbarie de l'Occident nous est toujours demeurée inconnue. A l'origine, nous nous sommes emparés sans violence des terres désertes; au XIIe, au XIIIe siècle, nous nous sommes partagé pacifiquement la terre, en usant des formes et de la solennité du droit romain. Ainsi rien parmi nous de pareil aux usurpations des barons du moyen âge dans l'Occident. Il est vrai que la masse des paysans a fini par se trouver dans un état voisin du servage. Comment cette révolution s'est accomplie, on ne peut le dire. D'ailleurs à qui la faute? Le peuple chez nous est insouciant et paresseux; le paysan a trouvé un grand avantage à se vendre volontairement, lui et sa postérité, à quelque riche voisin qui pût le protéger contre le fisc. La vente s'est faite *argent comptant*. Quel marché est plus sacré? On demande aujourd'hui des réformes profondes. Lesquelles? Ne sait-on pas que

c'est là le préliminaire du partage des biens et de tout ce qui fait horreur à l'Europe? De quel changement parle-t-on? Le paysan est affranchi. Il peut aller, venir où bon lui semble. En outre le peuple chez nous ne sent pas le besoin de devenir propriétaire; les plus misérables sont ceux qui possèdent quelque chose. Ayant passé par la barbarie du moyen âge, l'Occident a eu besoin de réformes dont il est encore ébranlé. Ce qui était usurpation féodale chez lui, étant né de la conquête, est possession légitime chez nous, étant le fait d'une vente. Qui donc songerait à nous frustrer des droits les mieux acquis? L'Autriche a pu avec justice châtier, par des réformes dans la distribution des terres, les nobles de Hongrie, de Transylvanie, qui s'étaient insurgés contre son empire. Elle a donné aux paysans ce que les nobles rebelles s'étaient contentés de leur promettre. Mais nous, qui peut nous faire un crime de ce genre? Où, quand nous sommes-nous mêlés à des rebelles? Qu'avons-nous promis? N'ayant rien fait pour changer le *statu quo*, il serait souverainement injuste de nous priver des avantages qui naissent de l'ancienne forme des choses. »

Les autres répondent : « Est-ce bien sérieusement que l'on parle de la distribution, de l'orientation du sol par le droit romain, chez des peuples pasteurs, entre deux incursions de Tartares? N'est-ce pas compromettre ce qu'il y a de plus sacré dans nos titres que de les exagérer à ce point? Est-il sage en outre de considérer l'Europe comme barbare, et nous comme les seuls héritiers de la civilisation? Il est vrai que nous n'avons pas la féodalité fondée sur la chevalerie et le prestige des temps anciens; mais nous avons des villages, des foules, des territoires vendus de temps immémorial à un maître. Ce n'est pas le courage ou le choix qui ont donné un chef à cette multitude; avouons-le, bien souvent l'usure a acheté cette plèbe et s'est appelée noblesse. Tel était grand boyard sous Étienne, à la journée de Racova, dont le descendant est aujourd'hui un pauvre laboureur sans terre et presque sans abri. Si la glèbe pouvait parler chez nous comme en d'autres pays, elle serait souvent plus noble et de meilleure maison que celui qui la foule. C'est le paysan qui a conservé chez nous, avec la langue, la nationalité. Comprendrait-on que la nationalité pût revivre, et que le paysan seul n'en tirât pas avantage? Si la féodalité nous a manqué, il s'ensuit qu'elle n'a pas mis son empreinte sur le peuple. L'homme de glèbe a pu être opprimé, accablé, il n'a pas été conquis.

« Voilà pourquoi chez nous son droit positif a surnagé à travers toutes les oppressions. La coutume immémoriale a conservé ce droit, la loi l'a consacré et inscrit. C'est ce droit formel, véritablement historique, toujours fraudé, jamais aboli, reconnu par la Russie

même, fondement de la législation moldo-valaque, dernier héritage inaliénable de la liberté ancienne, qu'il s'agit aujourd'hui, non d'usurper, mais de racheter. Toute la réforme est là. L'Autriche, il n'y a pas longtemps, demandait des terres en Valachie pour les distribuer à soixante mille Allemands. S'il y a des terres à céder à bas prix, que ne les aliène-t-on aux indigènes plutôt qu'aux étrangers? Voyez en outre ce que cette même Autriche vient de faire en Hongrie; elle a proposé elle-même de céder une portion de terres aux paysans dans les conditions suivantes : un tiers de la valeur payé par le paysan, un tiers par l'état, l'autre tiers imposé comme sacrifice au propriétaire. Et par là l'empire a plus entamé la nationalité hongroise que par toutes ses armées. Craignez que l'Autriche ne prenne elle-même l'initiative de quelques propositions de ce genre parmi vous, car elle intéresserait ainsi les masses à sa domination politique et civile. Nous risquerions de perdre à la fois et sans rachat véritable, comme nous proposons de le faire, une terre inculte, et la nationalité roumaine par surcroît. N'espérons pas d'ailleurs que l'Europe nous affranchisse et qu'elle respecte chez nous tous les abus qu'elle a détruits chez elle. Demanderons-nous qu'on nous fasse une patrie, et stipulerons-nous que nous seuls en aurons le profit? Voulons-nous à la fois tous les biens de la liberté, tous les avantages de la servitude? Ce serait trop d'ambition. »

Telles sont, avec toutes les nuances que l'on peut imaginer, les opinions qui se heurtent entre elles sur ces matières.

L'accord se rétablit sur la question du clergé. Si partout ailleurs, même en Espagne, en Piémont, les biens d'un clergé indigène ont été sécularisés, qui s'opposerait, excepté la Russie, à la sécularisation des biens d'un clergé étranger, lequel ne peut être qu'ennemi? Que font en Moldavie, en Valachie les moines grecs? Cette population flottante ne sait de la langue et des usages du pays que ce qui est nécessaire pour le dévorer. Où vit-on jamais des invasions de moines étrangers s'abattre annuellement sur une contrée, la dépouiller, et se retirer pour faire place à d'autres qui recommencent les mêmes déprédations?

Les monastères grecs en Moldo-Valachie possèdent, dit-on, le cinquième du territoire. Par un arrangement monstrueux, les richesses de ces couvens s'écoulent hors du pays, placées en réalité sous la main de la Russie, qui les fait administrer par ses créatures, les abbés du mont Athos et des lieux saints. Les tribunaux de Moldavie ont décidé que ces biens seront administrés dans les provinces mêmes. Qui croira que la Porte a brisé ce jugement au profit des moines étrangers, véritables serfs du tsar? Comment la Turquie n'a-t-elle pas vu une chose aussi simple que celle-ci? C'est qu'elle rend

d'une main à la Russie ce qu'elle lui dispute de l'autre, et que cette affaire a pour elle le double inconvénient de faire croire tout ensemble à sa vénalité et à son incapacité?

De ce qui précède, je ne veux tirer que cette conclusion : partout les bras manquent au sol. C'est donc le contraire de ce qui arrive chez nous, où le plus souvent c'est le travail qui manque à l'ouvrier: par où l'on voit que la difficulté la plus grande de nos sociétés occidentales a une solution préparée dans ces provinces. Il ne s'agit pas de créer des systèmes qui réparent l'insuffisance du sol. Le champ est là, il n'est stérile et désert que faute des plus simples moyens éprouvés ailleurs par la société moderne; car qui serait assez insensé pour aller chercher aujourd'hui l'oppression et presque l'esclavage en Moldavie, en Valachie, lorsque tant de territoires déserts appellent ailleurs l'homme en lui offrant la liberté et la sécurité? Avec d'immenses terres en friche, le législateur serait donc bien malheureux, s'il ne trouvait le moyen d'y asseoir sans dommages pour personne une population croissante et prospère. Mais quel sera ce législateur? Il est temps de le chercher.

VIII. — ORGANISATION POLITIQUE.

Il n'y a pas de tiers-état en Moldavie et en Valachie, si vous entendez par là une classe intermédiaire nombreuse, qui vive d'une profession industrielle. A la première vue, c'est, il semble, une grande difficulté pour faire sortir cette société de la forme byzantine et y introduire des institutions nouvelles; peut-être qu'en y regardant de plus près on verra que cette difficulté n'est pas sans remède.

Tout le monde conviendra qu'appliquer, par exemple, la constitution anglaise à la Moldo-Valachie, former de la grande boyarie un ordre politique, une pairie héréditaire, serait consacrer, éterniser les plus monstrueux abus que l'on veut abolir. Le plus souvent vous établiriez vos fondemens sur l'étranger, à l'exclusion du Roumain. Voilà l'héritage séculaire du despotisme. Rien de consistant, de régulier, n'a pu se former à son ombre. Tous ses appuis sont ruineux; à peine vous les touchez, ils s'écroulent. Point de famille véritablement historique, si ce n'est peut-être dans la poussière. Point de services éclatans à récompenser là où il n'y avait que le plaisir du prince. Dès-lors que pourriez-vous établir de solide ou du moins de sensé sur une hiérarchie artificielle, laquelle représente non pas des traditions, non pas l'histoire nationale, mais un échafaudage de charges byzantines, auquel s'est ajouté l'échafaudage des titres musulmans et russes, tout cela mobile, incertain, capricieux, perpétuellement bouleversé; ruine vivante, qui se déplace, s'altère

à chaque règne? Les plus grands noms, les plus anciens, il faudrait aller les chercher sous le chaume. Où sont les nobles d'Alexandre le Bon, d'Étienne le Grand? Quasi dans le servage. On sait sous quelle cabane habitent aujourd'hui les dynasties de Mircea le Valaque et de Movila le Moldave. Laisserez-vous de côté ces grands noms historiques? Que représente alors votre chambre héréditaire? Les prendrez-vous? C'est donc à la charrue que vous irez chercher vos pairs? Je le veux bien; mais est-ce là votre pensée? De toutes parts les impossibilités surgissent. La hiérarchie de la noblesse actuelle ne représentant en rien le passé national, si vous posez vos premières assises sur ce sable mouvant, vous ferez comme celui qui essaya de bâtir son temple sur des abîmes toujours ouverts. Il en vit sortir des flammes.

Que faire donc dans un sol où la glèbe sociale a été tant de fois renversée, où les plus nobles, les plus anciens, sont pour ainsi dire cachés sous un détritus grec, byzantin, musulman? Que faire? Ne pas s'arrêter à l'apparence, à la surface, à l'étiquette; chercher plus profondément les sources de la vie nationale, former de tout ce qui possède une seule masse, un seul corps, représenté selon l'ancien usage par une même assemblée. Et dès-lors sur quelle base asseoir les institutions? Je viens de le dire. Sur la terre, rendue de plus en plus accessible à tous dans un pays si évidemment agricole.

Mais qui marquera la part exacte du droit en litige? Première question qui se présente dans un pays où tout est incertain. Pour donner une constitution politique à la Moldo-Valachie, il faudrait que sa constitution sociale fût réglée, et pour asseoir la constitution sociale, il faudrait que la constitution politique existât au préalable.

Comme dans tous les problèmes de ce genre, ainsi posés, il y a trois solutions : premièrement l'utopie, qui n'est qu'un moyen d'ajourner indéfiniment la question, en ayant l'air de la résoudre; secondement l'épée, qui tranche le nœud gordien par les révolutions; troisièmement, si l'on ne croit pas aux utopies et si l'on ne veut pas de révolutions, il reste, à partir de l'état des choses subsistantes, à l'accepter, comme s'il était légitime, sauf à l'améliorer par le travail du temps. Dans ce troisième système, qui, je l'avoue, me semble le seul applicable, si l'on prend pour base l'état actuel de la propriété, on donne en résultat le pouvoir législatif à la seconde classe de la noblesse, dans laquelle il est aisé de faire entrer tous ceux que la propriété, l'intelligence, la fortune, l'industrie naissante, ont émancipés. Ce serait comme une issue ouverte au corps entier de la nation, à mesure qu'il se formerait, car ce que l'on peut faire dans l'état encore embryonnaire où est la nation roumaine, c'est de tracer les grandes lignes d'un premier plan que viendra remplir la société

à mesure qu'elle se développera. Il s'agit de construire un édifice auquel on pourra ajouter des parties et des ailes, à mesure qu'elles deviendront nécessaires. Là, je crois, est l'idée que le législateur ne devrait pas perdre de vue.

Dans ce système, la nation changerait de tête; la seconde classe, devenant en réalité la première, ne serait plus le client devant le patron antique : elle aurait intérêt à soutenir des institutions qui l'affranchiraient de l'orgueil des grands, et comme elle possède une bonne partie du sol, elle pourrait s'attacher à la liberté naissante sans en être distraite par de trop pressans besoins; car c'est, à ce qu'il paraît, une trop lourde charge pour des hommes d'avoir en même temps et tout ensemble à faire fortune et à fonder la liberté. Lorsque ces deux buts sont poursuivis en même temps, il est rare que le premier ne fasse pas oublier le second. Le besoin de s'enrichir est si âpre chez les nouveaux enrichis, qu'il remplace aisément tous les autres. Faire des affaires devient trop facilement pour eux l'unique but de la vie religieuse, politique et civile. Ainsi le remède naîtrait du mal. La seconde classe s'accoutumant, comme il ne peut manquer d'arriver, à des institutions auxquelles elle devrait son affranchissement de la tutèle des grands, le tiers-état ne manquerait pas de naître, de se développer rapidement avec le commerce, l'industrie, l'agriculture, à l'ombre de ces institutions nouvelles; il entrerait dans la forme qu'il trouverait établie. En d'autres termes, au lieu d'être chargé de fonder la liberté, chose qui ne paraît pas être l'essence de sa condition, il naîtrait dans la liberté. A mesure qu'il entrerait en scène, il respirerait l'air vivifiant des droits déjà acquis. Ces droits établis avant lui deviendraient un élément nécessaire dont il ne pourrait se passer à l'avenir, et par là se trouverait évité un des écueils que l'on a rencontrés dans d'autres pays où le tiers-état, ayant grandi et s'étant développé sous le pouvoir absolu, est toujours prêt à y rentrer comme dans sa nature même.

Chimères, contradictions, impossibilités que tout cela! s'écriera-t-on; voilà trop de qualités nécessaires dans un peuple qui n'a pu encore les acquérir! Un pouvoir fort qui ne se sert pas de la force pour usurper! des grands qui ont le bon sens de céder quelque chose à la justice! des assemblées régulières qui ne perdent pas tout en un jour pour vouloir tout gagner! la liberté qui n'est pas le chaos! la parole qui n'est pas le blasphème! Où trouver ces prodiges? Toujours la même difficulté. Pour opérer ces merveilles, il faudrait que ces merveilles fussent déjà consommées. A quoi je réponds : qu'il faut bien supposer dans le corps même de cette société un principe de renaissance, sans lequel tout système serait également impuissant. Il s'agit de mettre en lumière ce principe, non pas

de le créer. Que l'on ne juge pas de ce que deviendront les hommes sous l'empire du droit par ce qu'ils sont sous l'empire presque exclusif de l'injustice. Je ne voudrais pas même désespérer des plus endurcis. Otez-leur le pouvoir de mal faire, ils finiront par ne plus le vouloir.

Le consentement unanime à l'abolition de l'esclavage ne marque-t-il pas déjà un désir de progrès? Il est donc possible de ramener à l'équité ceux-là mêmes que l'on disait changés en pierres. Donnez-leur une patrie, vous verrez quel miracle cette idée seule peut accomplir chez eux. Armez-vous tant que vous voudrez contre les classes, il faudra bien pourtant chercher dans les individus le germe de la renaissance politique et morale; car c'est de notre temps une espérance, il me semble, assez vide que de trouver un système, une pierre philosophale qui dispense l'homme de toute probité, et qui établisse la justice publique sans que personne ait besoin d'être juste.

IX. — CONCLUSION.

J'ai montré que les Roumains ont une tradition, une langue, une histoire, une religion, un droit public et privé, c'est-à-dire tout ce qui a constitué jusqu'ici les élémens de la vie nationale. J'ai signalé les trois causes qui se sont opposées au plein développement de cet état : premièrement la nature, quand ils se sont séparés de leur souche et du boulevard choisi à l'origine même des colonies; secondement l'opposition, la haine des nations chrétiennes, représentées par la Pologne, la Hongrie et l'empire d'Allemagne; troisièmement leur religion, qui les a tenus isolés des nations latines avec lesquelles était leur alliance naturelle. Et, si l'on veut bien y réfléchir, on verra que de ces trois causes il n'en est pas une qui n'ait été profondément modifiée par le temps. En ce qui touche la première, personne ne niera que les Roumains de Transylvanie ne reconnaissent aujourd'hui des frères dans les Roumains de Valachie et de Moldavie, et qu'il serait sinon impossible, au moins difficile de les pousser à s'égorger mutuellement sur leurs anciens champs de bataille de Ploiesti, de Tugureni, d'Alba-Julia. Quant à l'opposition des nations chrétiennes, il est bien vrai que la Russie et l'Autriche remplacent aujourd'hui la Pologne et la Hongrie dans un esprit semblable, mais il est vrai également que d'autres peuples regardent les mêmes choses avec des yeux bien différens, ce qui n'existait pas au XVIe siècle, où tout le monde s'est trouvé d'accord pour écraser un empire naissant et y a travaillé sans y parvenir tout à fait. Si l'on pouvait interroger aujourd'hui la Pologne et la Hongrie, il est à peu près certain que

l'expérience et des calamités intolérables leur ont appris quelque chose depuis les temps de Casimir, de Mathias Corvin et de Sigismond. Quant à l'isolement des Roumains par la religion, on peut dire qu'il a cessé depuis que les hommes se sont unis étroitement par d'autres côtés que par leur église, car assurément c'est le caractère de notre siècle qu'une foule de choses qui avaient été impossibles aux siècles précédens à cause de l'opposition des églises sont devenues faciles, et se sont réalisées sans peine par un nouvel ordre d'idées que quelques-uns appellent indifférence, et que beaucoup appellent impartialité, tolérance, grandeur d'esprit.

Si j'avais un grain de puissance ou seulement d'ambition dans l'esprit, il me semble donc que je serais tenté de descendre dans cet abîme du peuple roumain et d'y faire rentrer un peu de lumière et d'espoir. J'y serais, je crois, déterminé par les questions et par les raisons suivantes :

1° Les Roumains ont été au XVe et au XVIe siècle un des boulevards de la chrétienté; ils ont versé abondamment leur sang pour cette cause dans d'innombrables batailles. D'autres ont eu la gloire, l'honneur, le profit; ils n'ont eu que les désastres. Faut-il que cette iniquité s'éternise?

2° L'amitié de la Russie a été plus funeste aux Roumains que l'hostilité de tous les autres peuples réunis. Sous le couvert de cette amitié, la Russie a enlevé violemment aux Roumains une moitié de leur territoire et sourdement envahi tout le reste. Ce genre de protection est-il celui qui doit durer ou passer, sans changer, en d'autres mains?

3° Il y a aujourd'hui dans le monde, en Europe, un effort visible des races humaines pour se reconnaître, se réunir, se concentrer. A mesure que le lien religieux s'affaiblit, celui des races se manifeste. Les premiers, les Slaves ont aspiré ouvertement par le panslavisme à la domination. Après eux, les Allemands, avec une ferveur au moins égale, ne cessent d'attirer à eux tout ce qu'ils peuvent rencontrer d'élémens germaniques disséminés dans l'univers. Quand cette tendance est si marquée, et qu'elle va quelquefois jusqu'à la haine, n'est-il pas sage, n'est-il pas raisonnable pour les peuples latins de se rapprocher à leur tour, et, si l'un d'eux a été éloigné, de lui tendre la main, de le faire rentrer dans l'alliance? D'ailleurs nous est-il indifférent que le grenier des provinces danubiennes soit entre des mains amies ou ennemies?

4° Les causes qui s'opposaient au développement, à la durée de l'état roumain se sont modifiées. Ces difficultés peuvent être vaincues; vaut-il la peine de vaincre? Ici la question s'élève; il s'agit de la civilisation.

C'est demander s'il est convenable, s'il est utile qu'une nationa-

lité périsse quand il est possible de la faire durer : question qui peut bien être posée et qui mérite assurément qu'on y réponde. Tous les jours les hommes admirent le mécanisme d'une machine, surtout si elle est nouvellement découverte. Rien n'égale à cet égard l'étonnement, la reconnaissance, l'admiration qu'ils font paraître, et celui qui détruirait l'une de ces inventions, ils le traiteraient avec raison de barbare. Qu'est-ce donc qu'une nationalité, si ce n'est une mécanique divine sortie des mains du grand ouvrier? Qu'est-ce encore, sinon un système d'aptitudes, de ressorts tout moraux, de fonctions intellectuelles, de forces vives qui ne peuvent se montrer que là? Mettre la main sur un de ces systèmes, le détruire ou le laisser détruire parce qu'il n'a pas encore fourni tout ce qu'il peut fournir, c'est rentrer en pleine barbarie; car ce qui distingue la barbarie de la civilisation, c'est uniquement que la première détruit en germe les forces vives de la société humaine, et que l'autre les conserve. Sur cette règle, jugez de tout le passé. Vous verrez que plus les nations sont barbares, plus elles ont la vertu d'étouffer autour d'elles les germes nationaux; au contraire, plus elles sont civilisées, plus elles les conservent. Vous aurez là une échelle infaillible entre les différens peuples. Dans l'antiquité, les Grecs n'ont presque rien détruit, ils ont été les plus civilisés de tous; les Romains, qui l'étaient moins, ont beaucoup plus détruit. Alexandre a tout laissé subsister en Orient; c'est sa supériorité sur César.

Le moyen âge a eu la vertu de détruire beaucoup plus que l'époque moderne, et, dans ces derniers temps, la Russie a la vertu de la destruction au plus haut degré; elle l'a plus que l'Autriche, l'Autriche plus que l'Angleterre, l'Angleterre plus que la France, qui, dans les temps modernes, n'a pas extirpé, que je sache, une seule langue, une seule vie nationale.

Quand la question est gagnée pour les Roumains dans la science, dans l'histoire, la tradition, les lettres, cette même question sera-t-elle ruinée dans la politique et la réalité? N'aurons-nous retrouvé un monde perdu que pour le perdre encore? Ne dites pas qu'après tout, si la nationalité des Roumains périssait, les facultés de ce peuple se développeraient sous une domination étrangère, que ce qu'il y a de bon en lui survivrait sous une autre forme. Autant de mots, autant de sophismes. Un peuple de moins dans le monde, c'est un rapt fait à la nature humaine. La civilisation n'est pas seulement le trafic, elle a aussi pour but de conserver les individus, hommes ou nations. Celle qui en conservera le plus sera la plus élevée. L'idée d'humanité, qui a fait jusqu'ici l'honneur de notre siècle, en deviendrait le fléau, si elle devait servir à couvrir de ce beau nom l'anéantissement de l'homme au profit de l'espèce.

Que l'on ne compare pas non plus, comme on le fait quelquefois, l'homme sans patrie et l'exilé. Leur position à tous deux est trop différente. J'imagine que celle du second est une félicité en comparaison de celle du premier. Il s'est trouvé souvent, dans les temps anciens et modernes, des hommes qui se sont volontairement exilés pour ne pas voir de trop près ce qu'ils auraient été incapables de supporter; mais qui a jamais vu un homme se condamner volontairement à n'avoir aucune patrie? Quand il s'est trouvé des hommes assez criminels pour livrer la leur, c'était au moins afin d'en acquérir une autre. Ainsi n'avoir aucune patrie semble être jusqu'ici le plus grand supplice pour des hommes, et ce serait s'abuser de croire qu'ils se rattachent à l'espèce à proportion qu'ils sont séparés de la famille ou de la nation. J'ai toujours observé que ceux auxquels manque un foyer, une patrie, au lieu de se consoler par l'humanité, se rejettent dans la misanthropie. Considérez en particulier les Roumains : l'œil fixe, la tête penchée, il vous semblera voir les statues des prisonniers daces se lever, errer de seuil en seuil, redemandant la cité perdue.

Après tout, notre siècle est en âge de dire quel ordre de civilisation il entend faire prévaloir. Arrivé au milieu de sa course, deux voies s'ouvrent devant lui, entre lesquelles il peut choisir : ou diminuer, exténuer par degrés les nationalités, ou les conserver. Il entrera dans l'une ou l'autre de ces voies, selon qu'il verra dans le corps des nations les forces vives de l'esprit humain, ou seulement des obstacles à cette vague unité que quelques-uns embrassent déjà comme le terme de la progression des choses humaines. On avouera que rien n'est plus nécessaire que de sortir d'incertitude sur de pareilles questions, puisqu'il y a des sociétés et des civilisations qui se sont abîmées pour avoir suivi des idées fausses sur de pareilles matières.

Il est vrai que notre siècle porte en lui de singulières contradictions à ce sujet; le plus souvent il a parlé dans un sens et agi dans un autre. A prendre ses systèmes littéraires, qui tous vont au réveil des nationalités, vous seriez tenté de croire qu'il a suscité de l'oubli beaucoup de choses mortes. Parlant toujours de nationalités, il en a déjà éteint ou du moins réprimé plusieurs, puisque c'est de nos temps que la langue polonaise a été réduite en quelque façon à n'être plus qu'une langue morte, que la hongroise a éprouvé un sort à peu près semblable; en outre l'italien ne se parle plus en public que dans un coin de l'Italie. Venise lui a été arrachée d'hier; c'est l'ouvrage de Campo-Formio. Qu'à cela s'ajoute sous nos yeux l'étouffement de la langue roumaine; nous aurons vu de notre temps quatre langues étouffées, sinon détruites, et l'on ne pourra guère

douter que notre siècle a fait, au-delà du précédent, un pas irrévocable vers l'anéantissement ou du moins vers la réduction des nationalités.

D'un autre côté, les choses mortes qu'il a ressuscitées se réduisent à deux, la Grèce et la Belgique, en sorte qu'entre ces tombeaux et ces berceaux il semble encore indécis, attendant une main qui le pousse et n'osant s'engager avec résolution ni dans la voie des renaissances, ni dans la voie des ruines. Toutefois il est certain déjà qu'il n'a point à se repentir des deux résurrections que je viens de rappeler. Par la création de la Grèce, il a donné une satisfaction à la piété des hommes envers le passé, par celle de la Belgique à leur raison, par l'une et l'autre à la justice. Tout bien considéré, la première de ces créations est un des actes qui plaideront le mieux pour lui dans l'avenir. Toutes les fois qu'il s'agira de la Grèce, l'humanité tressaillera de joie d'avoir enfanté un peuple; elle se rappellera l'heure, le moment où cela est arrivé, et elle applaudira, car ce n'est pas par une circonstance particulière, dans un moment de déplaisir ou d'humeur, qu'il faut juger ces choses immortelles. Il n'appartient qu'à Dieu de se repentir d'avoir créé des hommes.

Direz-vous que la Grèce était plus facile à ressusciter que ne le serait aujourd'hui la Roumanie du Bas-Danube? On pourrait le contester; je me souviens que beaucoup de gens pensaient alors qu'il était trop tard pour rien faire. Tout ce que l'on devait trouver, selon eux, dans cette exhumation d'un peuple, c'était un peu de cendre, et cela pourtant n'a pas empêché l'Europe d'agir et le peuple de survivre. Que faudrait-il donc aujourd'hui, si l'on voulait vous décider à faire pour la Roumanie non pas la dixième, mais la centième partie de ce que vous avez fait pour la Grèce? Que faudrait-il? — Un nom antique? Celui des Roumains ne l'est-il pas? — Une iniquité criante? Ils la subissent. — Des avanies, des exactions, des extorsions, des massacres? Ils ont souffert tout cela pendant des siècles.

Il faut un intérêt politique, déterminé, avoué. J'en conviens; mais l'intérêt ici est évident. S'il s'agit de fortifier, de consolider la Turquie, encore une fois, est-il préférable pour elle, oui ou non, de traîner après soi dans les provinces danubiennes un corps mort ou un corps vivant, prêt à partager ses luttes, ses dépenses, ses sacrifices, ses périls, ses combats? Que sert à la Turquie de posséder ces provinces, s'il n'y a point d'hommes pour les couvrir? Que lui sert d'avoir des landes, si ces landes sont stériles? Est-ce seulement un tribut qu'il lui faut, ou des sociétés policées qui épousent sa cause? Au lieu de ce désert, supposez un peuple régénéré, attaché à la Turquie par l'intérêt, par le besoin de la défense commune, encore

plus que par l'ancien hommage. Le plus puissant des boulevards, ne sera-ce pas une nation?

Je sais bien que la plus grande crainte des hommes, en laissant arriver des états nouveaux à la vie, c'est d'augmenter la force des novateurs dans le monde, et c'est en quoi l'erreur est évidente. Nous avons vu les états les plus nouveaux si heureux de vivre, qu'ils se sont rattachés aussitôt à tout ce qui représente le mieux le passé; ils ont racheté leur nouveauté en s'alliant de cœur aux vieux états. Rassurez-vous. Combien de Roumains aujourd'hui révolutionnaires deviendront les partisans du *statu quo* dès qu'ils auront une heure de vie!

Après ces questions, il s'agit toujours de savoir si le chemin que l'on suit entre ces renaissances et ces ruines conduit à la civilisation ou à la barbarie. Ce point est le dernier que j'examinerai.

On demande pourquoi la barbarie est entrée d'un seul coup, et à pleins bords, dans la civilisation antique. Je crois pouvoir le dire. Il est étonnant qu'une cause si simple ne frappe pas tous les yeux. Le système de la civilisation antique se composait d'un certain nombre de nationalités, de patries, qui, bien qu'elles semblassent ennemies, ou même qu'elles s'ignorassent, se protégeaient, se soutenaient, se gardaient l'une l'autre. Quand l'empire romain, en grandissant, entreprit de conquérir et de détruire ces corps de nations, les sophistes éblouis crurent voir au bout de ce chemin l'humanité triomphante dans Rome. On parla de l'unité de l'esprit humain; ce ne fut qu'un rêve. Il se trouva que ces nationalités étaient autant de boulevards qui protégeaient Rome elle-même, car chacune d'elles faisait face à un côté de la barbarie : Carthage aux Arabes, la Grèce aux Mèdes, aux Perses, l'Égypte aux Africains, le royaume de Pont aux Mongols, les Daces aux Scythes, les Gaules à la Germanie. C'était là un système dans lequel tout se tenait en équilibre, et qui se maintenait par des forces opposées. Lors donc que Rome, dans cette prétendue marche triomphale vers la civilisation antique, eut détruit l'une après l'autre Carthage, l'Égypte, la Grèce, la Judée, la Perse, la Dacie, les Gaules, il arriva qu'elle avait dévoré elle-même les digues qui la protégeaient contre l'océan humain sous lequel elle devait périr. Le magnanime César, en écrasant les Gaules, ne fit qu'ouvrir la route aux Germains. Tant de sociétés, tant de langues éteintes, de cités, de droits, de foyers anéantis, firent le vide autour de Rome, et là où les Barbares n'arrivaient pas, la barbarie naissait d'elle-même. Les Gaulois détruits se changeaient en Bagaudes. Ainsi la chute violente, l'extirpation progressive des cités particulières causa, l'écroulement de la civilisation antique. Cet édifice social était soutenu par les nationalités comme par autant de colonnes différentes de marbre ou de porphyre. Quand on eut détruit,

aux applaudissemens des sages du temps, chacune de ces colonnes vivantes, l'édifice tomba par terre, et les sages de nos jours cherchent encore comment ont pu se faire en un moment de si grandes ruines!

Concluons de là que s'il est vraiment aujourd'hui des hommes qui désirent que la société humaine change de face, ceux-là doivent désirer que les formes nationales disparaissent par degrés; où vous en détruisez une, vous détruisez un des piliers de la voûte. Au contraire, ceux qui sont attachés à l'ordre de civilisation que nous connaissons se trompent quand ils applaudissent à la chute d'une nation ou à l'extinction d'une race d'hommes; car, pour que la barbarie s'étende sur une contrée, il ne faut pas croire qu'il soit absolument nécessaire d'y ouvrir la porte à des hordes ennemies, et ce serait se rassurer à tort de s'imaginer que désormais les déserts sont vides, que les barbares y ont tari. Le meilleur des hommes porte toujours en lui son barbare, qui ne demande que l'occasion d'apparaître. Si vous ôtez à la vie civile tout ce qui en fait la noblesse, l'honneur, la grandeur, avec l'idée de patrie et de famille humaine, vous déchaînez en chaque homme le Vandale ou le Hun, c'est-à-dire l'individu qui, sans être retenu par aucune idée sociale, cherche à satisfaire en toute chose sa volonté effrénée, genre de vandalisme qui est le pire de tous, puisque aucun héroïsme ne s'y joint et qu'il n'en peut rien sortir. Otez à une terre toute chance d'avenir, elle enfante d'elle-même la barbarie comme les ronces; cela s'est vu déjà dans les pays dont je viens de parler, en Moldavie, en Valachie, où pendant les deux derniers siècles, sans invasions, sans établissemens étrangers, le pays recula de mille années, jusqu'aux confins de l'époque mérovingienne, par la seule raison que tout espoir, toute carrière légitime, toute espèce de but élevé ayant été ravi aux hommes, ils se trouvèrent rejetés dans la barbarie par la société même.

Tels sont les principes sur lesquels doit s'appuyer, selon moi, la régénération des Roumains. Puissent-ils reconnaître dans ces vues un pressentiment éclairé de leur avenir! puissent surtout ces idées entrer dans l'esprit d'un homme qui se trouve en état de les mettre en pratique! Je n'ai rien dit qui ne soit fondé, non sur des opinions, mais sur des faits. J'ai réduit les réformes essentielles aux proportions les plus étroites, au-dessous desquelles le progrès est impossible. Il resterait à examiner l'intérêt de chaque gouvernement dans l'œuvre de régénération, ce que l'on peut attendre ou craindre des protecteurs en particulier; mais à mesure que ce nouvel horizon s'ouvre, il se ferme pour moi, et je m'arrête.

EDGAR QUINET.

LA

PHILOSOPHIE MODERNE

DEPUIS

RAMUS JUSQU'A HEGEL

I. *Ramus, sa Vie, ses Écrits et ses Opinions*, par M. Charles Waddington; 1 vol. in-8°. — II. *Histoire de la Philosophie cartésienne*, par M. Francisque Bouillier; 2 vol. in-8°. — III. *Réfutation inédite de Spinoza par Leibnitz*, publiée par M. Foucher de Careil; 1 vol. in-8°. — IV. *Introduction à la Philosophie de Hegel*, par M. Véra; 1 vol. in-8°.

Il est assez de mode en ce moment de décrier l'histoire de la philosophie : c'est, dit-on, une étude épuisée. Platon et Aristote, Descartes et Leibnitz nous ont dit tous leurs secrets; il est temps que ces illustres morts reposent en paix dans leurs tombeaux et que les vivans prennent la parole.

Voilà un fier langage, voilà, qui mieux est, un généreux appel et qui mérite d'être entendu. Oui, certes, l'érudition et la critique, la plus vaste érudition, la plus fine et la plus profonde critique, ne suffisent point aux besoins de l'esprit humain. Il faut conclure, il faut affirmer, il faut aboutir à des théories et à des systèmes. Tout cela est incontestable, et quant à nous, loin de nous plaindre de la nouvelle disposition des esprits et de ces aspirations dogmatiques qui éclatent de toutes parts, nous en éprouvons une véritable joie, y voyant un symptôme des plus heureux, un signe de vitalité intellectuelle et morale. Quoi donc! pour mieux aimer la philosophie, serons-nous obligés d'en dédaigner l'histoire? — Non, dira-t-on, cette histoire a son prix; mais, grâce à Dieu, elle n'est plus à faire, elle est faite. — Il y a ici une grande illusion. Que l'histoire de la philoso-

phie ait été inaugurée avec éclat depuis quarante années, et que cette œuvre immense, poursuivie par un heureux concours d'esprits ingénieux et puissans, soit aujourd'hui fort avancée, je n'en disconviens pas, et j'y vois un des titres d'honneur de notre siècle; mais que tout soit fini, voilà ce que je conteste très-positivement.

Examinons un peu. La philosophie commence-t-elle avec Pythagore et Thalès? Cela pouvait se dire au siècle dernier; depuis les travaux de Colebrooke, cela ne se dit plus. Évidemment il y a eu près des rives du Gange un développement très vaste, très varié, très original, de la pensée humaine. C'est tout un monde de systèmes, d'écoles, de noms illustres, qui nous apparaît au-delà des temps historiques, dans un lointain mystérieux. Colèbrooke et Eugène Burnouf sont les Cuviers de ce monde disparu. Et sans doute ces philologues créateurs ont ressaisi quelques débris, reconstitué quelques systèmes; mais qu'ils ont laissé de découvertes à faire à leurs successeurs, et qu'il faudra de travaux et de temps avant que les noms de Kapila, de Patandjali, de Kanada, de Djaïmini, de Vyâsa, soient des noms populaires, entourés de cette auréole de gloire qui couronne les noms d'Anaxagore, de Socrate et de Platon! Remarquez, je vous prie, que je n'ai rien dit de la philosophie chinoise. Abel Rémusat lui a pourtant conquis son droit de cité dans la république des philosophes, et là encore s'ouvrent devant l'érudition des champs fertiles à moissonner. Quand un savant et consciencieux sinologue nous donnait, il y a quinze ans, un monument plein de grandeur et de mystère, *le Livre de la Voie et de la Vertu* (1), de Lao-Tseu, il ne nous dissimulait pas que le rival de Confucius, si grand qu'ait été son rôle, n'est que le premier anneau d'une chaîne de philosophes qui s'est prolongée à travers un grand nombre de siècles, et qui se continue encore.

Je reconnais que l'histoire de la philosophie grecque et latine, à n'en considérer que les grandes parties, est dans un état voisin de l'achèvement; mais, sans parler de mille obscurités de détail qui ne céderont qu'aux efforts de l'érudition la plus rare et la plus délicate, voici une lacune bien considérable à signaler : la philosophie des pères de l'église attend un historien. Et sans elle pourtant le moyen âge ne sera jamais débrouillé. Quel abîme de complications que cette enfance de l'esprit moderne? Saint Augustin s'y mêle avec saint Denys l'Aréopagite et Scot Érigène, l'onde pure du fleuve platonicien avec les affluens orageux et troublés de l'école d'Alexandrie. Bientôt les idées d'Aristote, protégées par l'autorité de sa logique, s'in-

(1) Lao-Tseu, *Tao te King*, composé dans le VIe siècle avant l'ère chrétienne, traduit en français et publié avec le texte chinois et un commentaire perpétuel, par Stanislas Julien, in-8°, 1842.

filtrent partout. Et qui ne sait que ce sont les Arabes qui ont appris le péripatétisme aux Albert le Grand et aux saint Thomas? L'histoire de la philosophie arabe, voilà encore une lacune immense; voilà un livre à écrire. M. Renan en a donné un beau chapitre dans son *Averroès;* aucunes mains ne seraient plus capables d'élever le monument.

Mais nous ne voulons parler aujourd'hui que de la philosophie moderne; son histoire est si peu terminée que, depuis deux ans, il s'est publié un grand nombre d'écrits pleins de recherches nouvelles et intéressantes sur Ramus, sur le cartésianisme, sur Spinoza et Leibnitz, sur Kant et Hegel. Une esquisse rapide suffira pour faire voir que ces travaux ont quelque chose à apprendre aux plus savans.

Rien de plus animé, de plus dramatique, de plus attrayant que cette première époque de la philosophie moderne qu'on appelle la renaissance; aussi a-t-elle eu sa bonne part dans les travaux de l'école moderne. Vanini, Giordano Bruno, Jacob Bœhme, ont les premiers attiré les regards, et c'était justice; mais Vanini et Bruno sont des Italiens, Bœhme est Allemand. Qu'est-ce à dire? la France serait-elle restée étrangère au mouvement de la renaissance philosophique? Non, certes, car s'il est au XVIe siècle un personnage remarquable par l'audace de ses entreprises et l'étendue de son influence, c'est un Français, un compatriote de Calvin, l'illustre et infortuné Ramus.

Les grands traits de cette figure historique, dispersés dans De Thou, dans Étienne Pasquier, dans Scévole de Sainte-Marthe, ont été réunis par Bayle et par Brucker, sans parler des dévots de Ramus comme Nancel et ces deux savans hommes, Freigius et Banosius, dont les petits dissentimens ont égayé Voltaire (1). Malgré le nombre et la richesse de ces matériaux, il restait encore une foule de particularités à éclaircir; il restait à faire connaître les écrits de Ramus, autrefois si populaires et tirés à vingt éditions, aujourd'hui si prodigieusement rares; il restait enfin à caractériser le génie et l'influence de ce puissant réformateur, qui a tant honoré la philosophie et la France. M. Waddington s'est chargé de cette noble entreprise, philosophique et patriotique tout à la fois. Il a écrit la biographie de Ramus avec un soin religieux et en homme qui ne veut rien laisser à faire après lui. Aussi bien il n'y aura désormais aucune part d'inconnu dans les moindres détails de cette orageuse carrière, terminée par une fin si tragique. C'est un récit complet et définitif, modèle de patience, d'exactitude et d'érudition.

(1) Dictionnaire philosophique, art. *Du Quisquis de Ramus ou La Ramée.*

Pierre de la Ramée naquit dans un village du pays de Vermandois, à Cuth, entre Noyon et Soissons, non pas en 1502, selon la conjecture de quelques historiens, mais, comme l'établit M. Waddington, en 1515. Nous savons par Ramus lui-même, et il a le bon goût de s'en faire honneur, que son père était laboureur, et son grand-père charbonnier. A l'âge de huit ans, cet enfant quitte son village et vient à Paris. Qu'y vient-il chercher? La fortune? Non, la science. Il se fait domestique d'un écolier du collége de Navarre, et parvient ainsi à suivre les cours de la faculté des arts, où il rencontre pour compagnons d'étude Ronsard et deux futurs cardinaux, Charles de Bourbon et Charles de Lorraine. Dans la journée, Ramus servait son maître; la nuit, il lisait Cicéron.

Qu'enseigna-t-on à Ramus pendant ses trois années de philosophie? La logique d'Aristote. Et quel fut l'effet de cet enseignement? On en peut juger par le coup d'essai du jeune logicien; ce fut une thèse ainsi conçue : *Que tout ce qu'enseigne Aristote n'est que fausseté.* Le scandale fut immense, mais le talent parut si merveilleux que Ramus se fit applaudir et fut reçu maître ès-arts. Ce succès était une surprise, et la philosophie officielle attendait l'occasion de s'en venger. Ramus ne tarda pas à la lui fournir; il publia coup sur coup deux ouvrages également hardis, l'un où il reprenait la doctrine d'Aristote pour la renverser de fond en comble, l'autre où il proposait une nouvelle dialectique (1).

Deux péripatéticiens d'importance, Joachim de Périon, docteur de Sorbonne, et Antoine de Govéa relèvent le gant. Pendant qu'ils argumentent, le recteur de l'Université dénonce le novateur à la censure de la faculté de théologie. Bientôt l'Université en corps se prononce et sollicite des magistrats un arrêt pour la suppression immédiate des deux ouvrages incriminés. Ramus est cité devant le prévôt de Paris. L'émotion grossissant toujours, l'affaire est portée à la grand'-chambre du parlement; enfin elle paraît si grave, qu'elle est évoquée au conseil du roi. On nomme, pour entendre Ramus, une commission où ses adversaires sont en majorité, et le procès se termine par un arrêt du conseil où le roi de France se prononce en faveur du système d'Aristote :

« François, par la grâce de Dieu, roy de France (2)... Comme entre les aultres grandes sollicitudes que nous avons tousjours eues de bien ordonner et establir la chose publique de nostre royaulme, nous ayons mis toute la peine que possible nous a esté de l'accroistre

(1) Petri Rami Veromandui *Dialecticæ partitiones*, etc., Parisiis, 1543. — Ejusdem *Aristotelicæ animadversiones*, Parisiis, 1543. — Sur ces deux ouvrages, consultez le catalogue des écrits de Ramus, savamment dressé par M. Waddington.

(2) Nous citons, avec M. Waddington, le texte très rare de la *Sentence* imprimée à part (Paris, 1543, quatre feuillets).

et enrichir de toutes bonnes lettres et sciences à l'honneur et gloire de Nostre-Seigneur et au salut des hommes. Et puis naguères advertiz du trouble advenu à nostre chère et aymée fille l'Université de Paris, à cause de deux libvres faictz par maistre Pierre Ramus, intitulez l'ung *Dialecticæ Institutiones*, et l'autre *Aristotelicæ Animadversiones*... Et que, parce qu'en son libvre des *Animadversions* il reprenoit Aristote, estoit évidemment cogneue et manifestée son ignorance, voire qu'il avoit mauvaise voulonté, de tant qu'il blasmoit plusieurs choses qui sont bonnes et véritables, et mettoit sus à Aristote plusieurs choses à quoy il ne pense oncques...

« Avons condamné, supprimé et aboly les dits deux libvres... Faisons inhibitions et défenses à tous imprimeurs... et semblablement au dit Ramus de ne plus lire les dits libvres, ne lire en dialectique ne philosophie, en quelque manière que ce soit, sans nostre expresse permission : aussi de ne plus user de telles médisances et invectives contre Aristote, ne aultres anciens autheurs receus et approuvez, ne contre nostre dicte fille l'Université et supposts d'icelle, sous les peines que dessus... »

Ramus n'était point homme à se laisser abattre par ce coup. Un parti nombreux et redoutable était contre lui; mais il avait pour lui ce souffle puissant de rénovation intellectuelle qui, sur les ailes de l'imprimerie, commençait à circuler partout, au sein des parlemens, parmi la haute bourgeoisie, dans les écoles, et qui entraînait déjà l'autorité royale. Ce même roi, auquel les cris de l'Université viennent d'arracher un odieux et ridicule édit en faveur d'Aristote, avait fondé le Collége de France. Or quel était le sens de cette création? Un sens libéral et réformateur. Oui, toute l'économie du collége royal porte l'empreinte d'une conquête de l'esprit nouveau sur la vieille tradition universitaire. L'enseignement y est donné à tous sans condition. Et quel en est le cadre? Aussi vaste que l'esprit humain. L'Université n'enseignait guère que le latin et Aristote; au Collége de France, on commence à enseigner les langues orientales, la littérature grecque, la philosophie de Socrate et de Platon. Chose qui paraîtra étrange à plusieurs, l'hébreu et le grec ont été au XVIe siècle des nouveautés, des hardiesses, des instrumens de liberté et de progrès! Et ce qui marque bien le caractère libéral de la noble institution naissante, c'est que l'autorité royale, qui s'était d'abord associée aux adversaires de Ramus, finit par instituer Ramus lui-même au collége royal comme professeur de philosophie et d'éloquence. Donner une chaire publique à l'adversaire déclaré d'Aristote et consacrer l'association de l'éloquence et de la philosophie à une époque où le syllogisme imposait à tous les esprits le joug impérieux de ses formules inflexibles, voilà certes une initiative hardie dont il faut être reconnaissant à la royauté.

L'apparition de Ramus au Collége de France fut un événement. Des milliers d'auditeurs accoururent sur la place Cambrai, passant par le même chemin qu'avaient gravi autrefois ces armées d'ardens écoliers qui accompagnaient Abélard sur la montagne Sainte-Geneviève. Devant cette foule immense et diverse, où le clergé, le parlement, la cour, avaient leurs représentans, et qui cachait plus d'un adversaire attentif, Ramus déclara hautement ses desseins. Il venait ranimer la philosophie mourante, en lui rendant la méthode libre et généreuse de Socrate et de Platon. Assez longtemps les formules d'une logique stérile et sans vie ont enchaîné les esprits et desséché les âmes. Le jour est venu de quitter les disputes vaines et de secouer la poussière de l'école pour aller respirer l'air pur et la grande lumière de la belle antiquité. La philosophie n'est pas dans un seul livre, dans Aristote moins qu'ailleurs. Elle n'est pas même tout entière dans Socrate et dans Platon; elle est aussi dans Homère, dans Virgile, dans Cicéron, dans les grands poètes et les grands orateurs, dans tout ce qui est pénétré d'une inspiration sublime, dans tout ce qui éclaire, échauffe et vivifie le cœur des hommes.

On se figure l'effet de telles pensées produites par un homme déjà célèbre, à deux pas de la vieille Sorbonne, en face de l'armée péripatéticienne des maîtres de l'Université. Ramus était éloquent. Tandis que la nouveauté de ses idées excitait les intelligences, il captivait l'oreille et l'imagination par le charme d'une élégance alors inouie. Avec beaucoup de chaleur et de grâce, il avait le don supérieur de l'homme qui enseigne, je veux dire l'autorité. Tous les contemporains sont d'accord sur ce point. « Ramus, dit Scévole de Sainte-Marthe, était surtout remarquable, lorsqu'en présence d'une foule immense d'auditeurs, il interprétait avec une grande dignité de geste et de langage les grands écrivains latins, et singulièrement Cicéron. »

Écoutons un juge sans complaisance, le spirituel et malicieux Brantôme : « Monsieur Ramus estoit un fort disert et éloquent orateur, et peu s'en est-il veu de semblables; car il avoit une grâce inégale à toute autre qui secouroit davantage son éloquence... » Brantôme rapproche Ramus d'un autre professeur du Collége de France, le savant Turnèbe : « Monsieur Turnébus fut aussi un très sçavant homme en grec et en latin, mais non qu'il eust *telle piaffe de parler en seigneur*, comme Ramus. » Enfin voici un éloge qui efface tous les autres; il est de la bouche d'Étienne Pasquier : « Ramus, dit ce grave et judicieux personnage, Ramus, en enseignant la jeunesse, estoit un homme d'estat. »

Le nouvel enseignement philosophique retentit au-delà de Paris et de la France; il se répandit dans toute l'Europe. Un contemporain

nous assure que nombre d'étrangers faisaient le voyage de Paris rien que pour entendre Ramus, et comme, après avoir fait des cours éloquens, il publiait des livres hardis, non plus seulement en latin à l'usage des savans, mais en français et pour tout le monde, ce qui n'était pas la moins heureuse, ni la moins féconde de ses nouveautés (1), Ramus devint un personnage européen. Aussi, quand les troubles politiques et religieux de la ligue le forcèrent à quitter pour un temps la France, ses visites aux principales académies de l'Europe, à Strasbourg, à Berne, à Zurich, à Heidelberg, à Genève, furent une suite d'ovations. Il faisait des cours sur Cicéron, sur Quintilien, sur Platon; on l'écoutait avec transport, on lui donnait des fêtes, on le saluait du nom de Platon français.

Le dénoûment de cette carrière active et brillante est malheureusement trop connu : Ramus avait embrassé la réforme; il fut une des victimes de la Saint-Barthélemy. Quelques sentimens de regret et d'indignation qui s'élèvent ici dans le cœur de tout honnête homme, l'occasion serait mal choisie pour faire le procès aux chefs du parti catholique. Ni Catherine de Médicis, ni Charles IX, ni la ligue, ne sont directement responsables de cette mort. Loin de là, Ramus a été protégé toute sa vie par les cardinaux de Lorraine et de Bourbon; Henri II et Charles IX l'ont comblé de faveurs. — Après le massacre de Vassy, Ramus obtint un sauf-conduit du roi pour quitter Paris, et Catherine lui ouvrit un asile à Fontainebleau. S'il ne put remonter dans sa chaire, du moins il en garda le titre, et le cardinal de Bourbon voulut que le traitement de ses places fût doublé.

Ce n'est donc point la passion religieuse qu'il faut accuser, pas plus que la passion politique; c'est une haine toute personnelle. Le véritable auteur de la mort de Ramus est son collègue Jacques Charpentier, qui profita de l'impunité accordée à l'assassinat politique et religieux pour faire massacrer Ramus par des sicaires. C'est un point que M. Waddington a établi à la suite d'une information régulière, poursuivie avec un soin scrupuleux et une modération parfaite.

La question est maintenant d'apprécier la valeur philosophique de Ramus, et c'est ici que je ne puis souscrire entièrement aux conclusions de son savant historien.

Selon M. Waddington, Ramus est le plus grand philosophe et même le seul philosophe de la renaissance, et l'influence qu'il a exercée sur son siècle n'est comparable qu'à celle de Descartes sur

(1) Le premier ouvrage de philosophie écrit en français, plus de soixante ans avant le *Discours de la Méthode*, c'est la *Dialectique* de Ramus. Voici le titre de la première édition : « Dialectique de Pierre de la Ramée à Charles de Lorraine, cardinal, son Mécène. » A Paris, chez Wéchel, 1555, in-4°, 140 pages. M. Waddington a donné, à la fin de son livre, la préface ingénieuse et éloquente de la Ramée, accompagnée de vingt lettres inédites.

le sien. Comparez ces deux époques, nous dit M. Waddington. De même que tous les philosophes du XVIIe siècle se partagent en cartésiens ou semi-cartésiens et anti-cartésiens, de même le XVIe siècle a ses ramistes, ses semi-ramistes et ses anti-ramistes, lesquels sont répandus sur la face entière de l'Europe, en Suisse, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Angleterre, en Suisse, en Italie, et jusqu'en Danemark, en Espagne et en Portugal.

Ce rapprochement est curieux sans doute, mais n'a-t-il pas plus d'apparence que de réalité? Je conviens que l'influence de Ramus offre pour ainsi dire une grande surface; mais a-t-elle eu beaucoup de profondeur? En un mot, Ramus fut-il autre chose qu'un grand homme d'école? Je ne le crois pas. Quand M. Waddington proclame Ramus le plus grand philosophe du XVIe siècle, il est clair qu'il ne pense ni à Montaigne ni à Rabelais. Il prend le mot philosophe dans son sens le plus strict. Eh bien! soit; mais à ce compte le XVIe siècle nous présente encore des hommes tels que Vanini, Pomponace, Campanella, Telesio, et surtout cet infortuné jeune homme, mort à trente ans, sur un bûcher, au champ de Flore, qu'un sentiment exalté des grandeurs de l'esprit moderne avait enivré, en qui débordaient l'esprit, la verve, l'imagination et l'enthousiasme, — le défenseur de Copernic, le platonicien novateur, le noble, l'ingénieux, l'éloquent, le chimérique et sublime Giordano Bruno.

Pour être élevé au-dessus de tant d'esprits supérieurs, qu'a donc fait Ramus? Je le demande à son exact et habile interprète. A-t-il, comme Descartes, attaché son nom à quelque grand mouvement d'idées? Non. A-t-il jeté dans le monde quelque système original? Pas davantage. A-t-il du moins ranimé quelque grand système, comme Bruno a fait le platonisme alexandrin? Non. Quel est donc le titre philosophique de Ramus? Je n'en vois plus qu'un seul dont on puisse le gratifier : c'est d'avoir été l'inventeur ou le promoteur d'une méthode. Ramus en effet a écrit sur la dialectique; il a combattu l'*Organon* d'Aristote et célébré la méthode de Socrate et de Platon.

Est-ce ainsi que M. Waddington entend les choses? Je dirai alors que si Ramus avait en effet inauguré une méthode nouvelle, ou seulement ranimé une ancienne méthode tombée dans l'oubli, je consentirais à le voir rapprocher, sinon de Descartes, qui a bien d'autres gloires avec celle-là, au moins de Bacon. Et en effet il pourrait y avoir une certaine grandeur à substituer au syllogisme d'Aristote la dialectique de Platon, cette méthode si souple, si libre, si hardie, si éminemment propre à la découverte et à l'invention; mais il faut le dire, tout en admirant avec transport Socrate et Platon, Ramus les connaît peu et les entend mal. J'ose assurer qu'il n'a jamais soupçonné la véritable portée de la dialectique platonicienne. Écoutez-le quand il célèbre ce qu'il appelle la véritable méthode : « Il n'y a

qu'une méthode, qui a été celle de Platon et d'Aristote aussi bien que d'Hippocrate et de Galien... Cette méthode se retrouve dans Virgile et dans Cicéron, dans Homère et dans Démosthènes; elle préside aux mathématiques, à la philosophie, aux jugemens et à la conduite des hommes (1). »

Quoi de plus vague que ces indications, et, si l'on veut presser les choses, quoi de plus incohérent? Dire que la vraie méthode philosophique est dans Virgile et dans Cicéron, dans Homère et dans Démosthènes, c'est parler non en logicien, mais en humaniste (2). Si Ramus veut dire en général qu'il faut s'inspirer de tous les beaux génies, au lieu de suivre les règles étroites de l'école, il a raison, il parle d'or; voilà un bon conseil, mais ce n'est pas une méthode.

Ramus essaie-t-il de préciser un peu sa méthode prétendue, il fait voir qu'il n'en a pas le secret, car il dit qu'elle préside à la fois à la philosophie et aux mathématiques. Or quelle est la méthode des mathématiques? C'est la méthode par définition et démonstration, celle-là même dont Aristote a tracé les lois. Est-ce par hasard cette méthode que Ramus conseille à la philosophie? Mais alors que nous parle-t-il de quitter Aristote pour Platon, et de restaurer la méthode socratique et platonicienne? Socrate et Platon ne procédaient pas par syllogisme. Ils n'exposaient pas la vérité toute trouvée à des disciples dociles; ils faisaient profession de ne rien savoir et de chercher sans cesse la vérité; ils la cherchaient par l'observation. Voilà une grande méthode, et c'est l'honneur de Bacon et de Descartes de l'avoir rendue à l'esprit humain, qui semblait l'avoir oubliée, et d'en avoir ranimé la fécondité immortelle. L'un convie l'esprit moderne à l'observation de la nature, l'autre l'invite à se replier sur lui-même; l'un et l'autre excluent la méthode raisonneuse, abstraite, nominale, des scolastiques; l'un et l'autre sont pour l'observation. Ramus a-t-il connu et décrit cette méthode? Certainement non. L'a-t-il seulement entrevue? Tant s'en faut qu'il lui tourne le dos, quand il conseille formellement la méthode démonstrative, non pas seulement pour la géométrie, où elle est parfaitement de mise, mais pour les sciences physiques, où elle ne saurait s'appliquer.

Au fond, toutes les inventions de Ramus, toutes ces nouveautés dont on fait un peu trop de bruit et qu'on appelle pompeusement le ramisme, tout cela se réduit à quelques simplifications, à quelques perfectionnemens de détail qu'il a introduits dans la vieille théorie du syllogisme. Je lui demande alors pourquoi il a passé sa vie à combattre la logique d'Aristote? Si la méthode du raisonnement est la méthode universelle des sciences, alors l'*Organon* est le

(1) Voyez la préface des *Scholæ in liberales artes*, et M. Waddington, p. 343.
(2) M. Waddington en fait loyalement l'aveu, page 374.

dernier mot de la logique; que dis-je? c'est le code complet et définitif de l'esprit humain.

On se demande ce que Ramus pouvait attaquer dans le chef-d'œuvre du philosophe de Stagyre? Rien d'essentiel en vérité. Aussi que faisait-il? Il niait l'authenticité de l'*Organon*, thèse insoutenable. Il reprochait à Aristote de ne pas avoir défini ni divisé la logique, deux accusations aussi mesquines qu'injustes. A vrai dire, Ramus attaquait Aristote, non en philosophe, mais en lettré. Il n'attaquait même pas le véritable Aristote, mais l'Aristote des écoles, et ici sa critique avait, j'en conviens de grand cœur, une importance et une efficacité réelles. Il reprochait à la logique des écoles d'être subtile, compliquée, abstraite, de tourner l'esprit aux distinctions vaines et aux stériles disputes, de dessécher l'imagination, de fausser le jugement, d'étouffer le goût de la grande éloquence et de toutes les beautés supérieures.

La réforme de Ramus n'était donc pas proprement une réforme philosophique, mais une réforme pédagogique, littéraire, morale. Je reconnais l'importance et la légitimité de cette réforme. En agissant puissamment sur la jeunesse, Ramus a excité et fécondé les esprits. Les génies les plus divers, un d'Ossat, un Milton, un Arminius, se sont honorés d'avoir été ses disciples. C'était un grand professeur, un grand homme d'école; mais je ne puis accorder qu'il ait été ni un grand philosophe, ni un grand logicien.

Je le loue de s'être enrôlé dans la croisade contre la scolastique, bien qu'il ait mal choisi ses points d'attaque et qu'il ne soit venu qu'après Lefèvre d'Étaples, Erasme, Laurent Valla, Vivès et beaucoup d'autres. Je le loue d'avoir écrit d'excellens livres de classe qui ont simplifié les méthodes, associé heureusement la rhétorique et la logique, répandu le goût de la belle littérature, stimulé l'esprit de libre recherche; je rends hommage à son caractère, bien que son désir des nouveautés allât jusqu'à le rendre un peu trop contredisant, comme le reproche lui en a été fait par Rabelais (1) et par Théodore de Bèze (2); j'admire ses vertus, son zèle pour la vérité, son ardeur indomptable, sa fermeté, sa chasteté, sa droiture, je déplore sa cruelle et sanglante mort; mais je réserve à d'autres ce sentiment

(1) Rabelais, s'étant trouvé mêlé par le recteur Pierre Galland aux querelles de l'Université avec Ramus, se moque de tous deux dans son *Pantagruel :* « Mais que feronsnous (dit Jupiter à Priapus) de ce Rameau et de ce Galland, qui, caparaçonnez de leurs marmitons, suppôts et astipulateurs, brouillent toute ceste académie de Paris? J'en suis en grande perplexité... L'ung ha quelque sçavoir, l'aultre n'est ignorant. L'ung aime les gens de bien, l'aultre est des gens de bien aimé. L'ung est ung fin et cauld regnard, l'aultre mesdisant, mesescrivant et aboyant contre les anticques philosophes et orateurs comme ung chien. » (*Pantagruel*, nouveau prologue du livre IV.)

(2) Ramus, devenu protestant, porta dans les choses religieuses l'ardeur novatrice qu'il avait déployée dans les choses d'enseignement et de littérature. On pense bien que

particulier d'admiration qui ne s'attache qu'à la grandeur du génie. Je lis avec curiosité, quand je parviens à les rencontrer, ses rares et précieux écrits, surtout sa *Dialectique*, le premier ouvrage de philosophie qui ait été écrit en langue française; mais je me donne bien de garde de les placer à côté du *De Augmentis*, et moins encore à côté du *Discours de la méthode* et des *Méditations*.

En général, le XVIe siècle a beaucoup remué d'idées; il n'a rien fondé en philosophie. Cette gloire était réservée au siècle suivant, à Bacon et à Descartes, à Descartes surtout. Voilà un résultat qui vient d'être placé au-dessus de toute contestation sérieuse par un livre excellent et durable, l'*Histoire de la philosophie cartésienne*, de M. Bouillier. On a reproché à l'auteur sa prédilection pour Descartes, et on l'a accusé d'injustice envers Bacon. Ceci est un vieux procès entre l'Angleterre et la France; aujourd'hui que les deux peuples marchent unis, il est aisé de se délivrer de tout préjugé national, et de trancher la question en la ramenant à ses véritables termes. Certes Bacon est un grand esprit, et il mérite l'éloge magnifique que lui donne Walpole d'avoir été le prophète de toutes les vérités que Newton est venu enseigner aux hommes. Célébrez ce puissant initiateur, admirez l'*Instauratio magna*, programme grandiose des travaux futurs de l'esprit moderne; c'est à merveille, mais après tout il a manqué à Bacon quelque chose d'essentiel pour se placer à côté de Descartes et lui disputer le titre de père de la philosophie moderne : il lui a manqué l'esprit d'invention, le don supérieur des grandes découvertes, en un mot le génie créateur. Bacon est en possession d'une admirable méthode qu'il décrit avec précision, qu'il célèbre avec enthousiasme, qu'il prêche en apôtre éloquent; mais il n'en fait aucun usage mémorable : aussi a-t-il eu peu d'influence, même dans sa patrie, même sur Locke et sur Newton. Au contraire, l'influence de Descartes a été incomparable, parce que Descartes était essentiellement un génie créateur. Non-seulement il a fait des découvertes partielles que l'on peut comparer à celles de Galilée, et qui supposent une sagacité extraordinaire, telles que l'explication de l'arc-en-ciel et la loi de réfraction; non-seulement il partage avec Pascal l'honneur des expériences sur la pesanteur de l'air, mais il a fait ce que n'ont pu faire ni Pascal ni Galilée : il a créé des

cela ne pouvait plaire aux rigides calvinistes de Genève; aussi Théodore de Bèze traite-t-il Ramus fort durement : « Ce faux dialecticien, dit-il, que plusieurs savans ont surnommé jadis le *rameau de Mars*, a engagé une assez grave dispute sur tout le gouvernement de l'église, qu'il prétend devoir être démocratique, non aristocratique, ne laissant au conseil presbytéral que les propositions. C'est pourquoi le synode de Nimes, auquel j'assistais, a condamné cette opinion, qui, à mon avis, est complétement absurde et pernicieuse. S'il se soumet avec sa petite bande, à la bonne heure; sinon, il causera de grands embarrras, car c'est un homme toujours prêt à porter le trouble dans ce qui est le mieux ordonné. » (Voyez Bayle, *Dictionnaire critique*, art. *Ramus*.)

sciences. J'en appelle ici aux hommes spéciaux; ils vous diront que l'application de l'algèbre à la géométrie, la physique mathématique, la mécanique rationnelle, n'existaient pas avant Descartes; c'est lui qui les a tirées du néant et portées du premier coup à une haute perfection.

Enfin il a créé un système de philosophie qui est une des plus glorieuses productions de l'esprit humain, et qui, tour à tour développé, contredit, agrandi, réformé, remplit le XVIIe siècle de ses merveilles, et occupe encore les penseurs. Quel beau sujet que l'histoire de cette philosophie! On dira que M. Bouillier est venu trop tard; je dis qu'il est venu à propos, car il a profité des immenses travaux qui se sont accumulés en France depuis trente ans. M. Bouillier lui-même y avait pris une part honorable. Aujourd'hui il s'empare de tous ces matériaux, y ajoute ses propres recherches, et nous donne une œuvre définitive.

On connaissait assez bien l'histoire du cartésianisme en France, mais que de recherches restaient à faire sur sa destinée en Hollande, en Angleterre, en Suisse, en Allemagne! Les vicissitudes du cartésianisme en Italie n'avaient pas été racontées : elles forment pourtant une page curieuse de l'histoire de l'esprit humain. Fardella est un génie presque égal à Malebranche, et si Vico n'est point le disciple, mais l'adversaire déclaré de Descartes, son opposition est un des grands incidens de ce drame européen.

Ce n'est pas tout. L'histoire du cartésianisme semblait terminée avec le XVIIe siècle; M. Bouillier la continue à travers le XVIIIe. D'Aguesseau en effet n'est-il pas un noble et légitime enfant de Descartes? Il y a des traces de spiritualisme dans J.-J. Rousseau, dans Montesquieu, dans Turgot. Voici enfin un personnage considérable par qui la tradition la plus pure du XVIIe siècle se continue jusqu'à notre temps : c'est le cardinal Gerdil, qu'on peut appeler le dernier des cartésiens.

Vers la fin de ce curieux récit des prolongemens du cartésianisme à travers le siècle de Voltaire et de Condillac, il est piquant de rencontrer les jésuites, d'abord si attachés à Aristote et si opposés à Descartes. M. Bouillier nous donne le mot de cette énigme. Les jésuites ont horreur des idées nouvelles, et c'est ce qui leur avait rendu l'auteur des *Méditations* odieux; mais en vieillissant, son système leur devint peu à peu supportable, et s'ils ne l'aimaient point, ils le préféraient du moins à la philosophie de Locke. Tous ces chapitres sur la philosophie des jésuites sont écrits avec une rare connaissance des faits, et l'agrément du récit est relevé encore par une modération de bon goût qui ne semble pas trop coûter à l'auteur, tout bon cartésien qu'il soit et philosophe dans l'âme.

Si régulière pourtant et si lumineuse que soit l'ordonnance de ce

vaste tableau, nous y signalerons quelques ombres. Il nous a paru que deux personnages n'y étaient pas parfaitement à leur place, et ce ne sont pas des figures qu'on puisse traiter légèrement, car je veux parler de Molière et de Pascal. On demandera peut-être ce que Molière vient faire dans une histoire de la philosophie cartésienne. Il vient y faire de l'opposition, et voilà certes un opposant bien redoutable, car c'est le bon sens et le génie armés du ridicule. Faut-il au surplus, avec M. Bouillier, voir dans Marphurius un cartésien grotesque, comme dans Pancrace il y a visiblement un péripatéticien? Je ne sais trop; mais à coup sûr la spiritualité pédantesque d'Armande n'est pas un travers de pure fantaisie, et les traits lancés de la bouche malicieuse et sensée d'Henriette sont à l'adresse des cartésiennes du temps. Pourquoi cette égale antipathie pour Aristote et pour Descartes? C'est que Molière est un élève de Gassendi. On sait qu'il l'avait eu pour maître au collége de Clermont, en compagnie de Chapelle et de Bernier; on sait qu'il était charmé du poème de Lucrèce, et en avait commencé une traduction dont quelques vers admirables ont survécu dans *le Misanthrope*. Molière enfin faisait partie de ce groupe d'opposans réservés et discrets, mais qui maintint pourtant sa ligne au milieu du siècle religieux et spiritualiste par excellence, le groupe des gassendistes. Il y faut placer, avec Molière, et Guy Patin, et Bachaumont, et Sorbière, et Lafare, et Saint-Évremond, et Ninon de l'Enclos, toute la société du Temple. Voilà le berceau du XVIIIe siècle. Laissez mourir Bossuet, laissez vieillir Louis XIV; c'est de là que Voltaire va sortir.

J'aurais voulu que M. Bouillier eût réservé un coin tout exprès pour ces spirituels gassendistes, plutôt que de les égarer au milieu d'opposans divers, parmi lesquels on est assez étonné de voir arriver Pascal. L'auteur des *Pensées* méritait mieux. M. Bouillier dira que le scepticisme de Pascal est un sujet épuisé; mais on pouvait le rajeunir en montrant Pascal tour à tour disciple et adversaire de Descartes. Que de grandes et immortelles pensées Pascal doit à l'inspiration cartésienne, et comme il a été ingrat! Quelles critiques chagrines et passionnées! que d'amertume dans ce mot : « Je ne puis pardonner à Descartes. Il aurait bien voulu, dans toute sa philosophie, pouvoir se passer de Dieu; mais il n'a pu s'empêcher de lui faire donner une chiquenaude pour mettre le monde en mouvement : après cela, il n'a plus que faire de Dieu. » Cette chiquenaude aurait pu faire le sujet d'un chapitre, et j'ai peine à comprendre que M. Bouillier se soit ainsi refusé un des ornemens, une des beautés naturelles de son sujet.

J'ai un autre regret à lui exprimer, c'est qu'il n'ait pas réservé un chapitre à Berkeley. L'évêque de Cloyne a attaché son nom à une doctrine étrange, l'idéalisme absolu, la négation du monde maté-

riel. Est-ce une pure bizarrerie? Non, Berkeley est d'abord un homme plein d'esprit. Il a écrit des dialogues charmans de verve, de finesse, de grâce, de naturel. De plus c'est un métaphysicien du premier ordre qui peut avoir des égaux dans la patrie de Hobbes, de David Hume et de Reid, mais qui n'y a pas de supérieur. Enfin, par-dessus tout cela, il y avait en lui une âme admirable, l'âme d'un martyr et d'un saint. Un tel homme ne devait-il pas avoir sa place à côté de Malebranche? On raconte que peu de temps avant de mourir, Malebranche vieillissant eut avec Berkeley une conversation qui, d'abord amicale, finit par s'aigrir au point de causer à l'illustre oratorien une dangereuse émotion. On voudrait voir dans M. Bouillier le récit de cette conversation, ou mieux encore l'examen comparé de Malebranche et de Berkeley. Je m'explique, pour ma part, la mauvaise humeur de Malebranche. Il était sur la pente de toutes les erreurs, tout près de l'idéalisme et pas très loin du panthéisme. Quand un logicien rigoureux comme Mairan ou comme Berkeley venait le pousser à l'extrémité de ses systèmes, le noble vieillard se troublait et ne pouvait cacher son dépit.

Mais, dira M. Bouillier, Berkeley tient de Locke autant que de Descartes. Cela serait-il que Berkeley n'en aurait pas moins droit à un examen approfondi. Et puis est-ce bien exact? Est-il vrai, comme l'école écossaise l'a tant répété, que Berkeley ait été conduit à son idéalisme par une théorie de Locke? Non; Berkeley est un cartésien platonisant, de la même famille que Malebranche, chrétien comme lui, mystique comme lui, naïf et obstiné comme lui, essayant, à l'exemple du grand oratorien, d'unir l'esprit religieux à l'esprit philosophique, mais doué d'un génie plus hardi, d'une logique plus forte et plus décidée. Voilà son grand côté, voilà son rôle distinct et considérable dans le drame philosophique du temps, voilà ce qui fait de lui un éminent cartésien et le précurseur d'Emmanuel Kant.

Je demande donc à M. Francisque Bouillier un grand chapitre pour Berkeley; mais j'ai une réclamation bien plus sérieuse à lui adresser. Je trouve que son livre manque un peu de conclusion. Assurément je ne veux pas dire que l'auteur se borne à exposer les systèmes : non, après les avoir exposés à merveille, il les éclaircit, les interprète, les discute, et l'on n'est jamais incertain sur sa pensée; mais quand on a parcouru avec lui tant de spéculations et assisté à tant de controverses, on voudrait se reposer dans un chapitre final où seraient présentées dans leur ensemble et dans leur accord toutes les vérités durables dispersées dans toutes ces théories, le plus souvent analogues, mais pas toujours concordantes. Je demande donc à M. Bouillier de rassembler ses excellentes vues critiques, d'en faire un tout et d'écrire à la fin de son livre un chapitre qui pourra être, sous son habile main, le plus lumineux et le plus intéressant de tous.

J'ai d'autant plus le droit de faire cette demande à M. Bouillier, qu'il se déclare partout cartésien. Or il m'est impossible de ne pas me demander, après avoir lu son livre : qu'est-ce qu'un cartésien? car enfin il y a bien des manières de l'être; on peut l'être à la manière de Spinoza, on peut l'être à la manière de Leibnitz. Je dirai à l'auteur : Vous faites de Leibnitz un cartésien, et vous-même êtes cartésien; mais contestez-vous que Spinoza ne fût aussi cartésien? Non, vous ne le contestez pas. D'où vient alors que ce Leibnitz, qui est, suivant vous, cartésien, réfute Spinoza, cet autre cartésien, et voit, qui plus est, dans Spinoza le développement logique de Descartes?

Je pose ces difficultés; je ne les crois pas insolubles. En attendant que M. Bouillier les dénoue complétement dans sa conclusion, voici une publication qui jette quelque jour sur le problème, et qui est faite pour intéresser particulièrement ces esprits incertains et flottans, en très grand nombre de nos jours, qui hésitent, comme a fait Goethe, entre Leibnitz et Spinoza. Je veux parler d'une réfutation inédite de Spinoza par Leibnitz que M. Foucher de Careil a trouvée à la bibliothèque de Hanovre avec un assez grand nombre d'autres pièces diversement curieuses (1). On a justement signalé cette publication à l'attention des penseurs; mais où en est au juste l'intérêt et la nouveauté? C'est un point qui reste encore incertain. S'agit-il de prouver que Leibnitz avait médité l'*Éthique* de Spinoza? — Mais on sait cela depuis longtemps, et il suffirait pour s'en assurer de la plus rapide lecture de ses plus célèbres écrits. S'agit-il de prouver que Leibnitz n'était pas spinoziste? Je sais que le spinozisme de Leibnitz est une opinion qui a eu cours en Allemagne, et que depuis Lessing et Jacobi il a été à la mode de voir le spinozisme partout. — Cependant pour un lecteur attentif et non prévenu, il est clair non-seulement que Leibnitz n'était pas spinoziste, mais que tout son système a été une réaction contre celui de Spinoza. Si donc l'écrit récemment découvert prouvait seulement que Leibnitz avait fait de l'*Éthique* une étude détaillée, et qu'il s'était inscrit en faux contre Spinoza sur tous les points fondamentaux de la métaphysique, de la théodicée, de la psychologie et de la morale, je ne dis pas que cette confirmation de faits déjà bien établis fût sans intérêt, car en si délicate et si haute matière, *ce qui abonde ne vicie pas;* mais elle manquerait absolument de nouveauté.

A nos yeux, l'intérêt de ce morceau est surtout dans deux pages,

(1) Voyez, outre la *Réfutation* déjà citée, une seconde publication qui a pour titre : *Lettres et Opuscules inédits de Leibnitz*. On y remarque des lettres de Leibnitz à Foucher et à Fontenelle, et un petit traité, plein d'esprit et de finesse, composé contre le système de La Rochefoucauld à l'occasion du livre de son disciple l'abbé Esprit : *La Fausseté des vertus humaines, ou l'Art de connaître les hommes.*

l'une où Leibnitz dit son sentiment sur les rapports du spinozisme avec la kabbale hébraïque, l'autre où, s'expliquant en général sur le lien fatal qui unit Spinoza à Descartes, l'auteur de la *Théodicée* s'exprime avec un degré de sévérité et d'énergie extraordinaire et ose dire : « Spinoza a commencé par où Descartes avait fini, par le naturalisme; *Spinoza incipit ubi Cartesius desinit, in naturalismo.* »

Un mot sur le premier point. Spinoza a-t-il connu les spéculations kabbalistiques? en a-t-il subi l'influence? Il n'est pas de questions plus obscures ni plus délicates. Le sentiment général, c'est que l'influence de la kabbale sur Spinoza aurait été très indirecte et très faible. Cela est spécieux. Si en effet le panthéisme est le fond commun de Spinoza et de la kabbale, la forme de l'*Éthique* est si précise, si nette, si géométrique, si moderne, si parfaitement empreinte des couleurs de la philosophie cartésienne, que rien ne semble au premier abord plus spontané, plus original, plus coulant de source que le panthéisme de Spinoza. Et cependant un œil attentif y découvre plus d'une ressemblance avec ces étranges théories d'émanation qui sont partout dans la kabbale, comme elles se retrouvent dans toutes les doctrines orientales et alexandrines.

Il ne faut pas croire en effet que Spinoza, en concevant ce vaste univers comme le développement nécessaire et la vie même de Dieu, n'ait admis entre ce Dieu et cet univers aucun intermédiaire. Il arrive souvent que, pour simplifier le système de Spinoza, on l'altère. On se figure, d'une part, un Dieu très simple qui n'est autre chose que l'être en soi et par soi, ou, comme parle Spinoza, la Substance avec ses deux attributs, la pensée infinie et l'infinie étendue. Voilà la nature naturante; puis viennent les corps et les âmes, double univers qui n'est autre chose que la double série des modes de la pensée et de l'étendue divines; voilà la nature naturée. Entre ces deux natures, absolument rien; l'une est la cause, l'autre est l'effet; l'une est la substance, l'autre est l'ensemble des modes. Tout est là. — Je conviens que ce système est simple; mais ce n'est pas exactement Spinoza. Qu'on veuille bien lire l'*Éthique* avec soin, surtout cinq propositions capitales du livre premier (1), et on s'assurera que Spinoza admettait entre Dieu et le monde un assez grand nombre de principes intermédiaires. C'est ce qu'il appelle dans son langage algébrique les *modes éternels et infinis de la substance.* Il semble que ce logicien audacieux ait senti qu'en dépit de sa déduction géométrique il reste entre son univers et son Dieu un vide immense, et qu'il ait eu à cœur de le combler. De là cet échafaudage d'abstractions réalisées qui rappellent trait pour trait les hypostases des Plotin et des Pro-

(1) Les propositions XXI, XXII, XXIII, XXX et XXXI.

clus. Au-dessous de la Substance, Spinoza place les attributs, au-dessous des attributs, l'idée de ces attributs, puis l'idée de chaque attribut en particulier, par exemple l'idée de l'étendue, laquelle joue le rôle d'âme de l'univers. C'est à la lettre une âme universelle, conçue à la façon des alexandrins et des kabbalistes; toutes les âmes particulières en sont des émanations. C'est un océan infini d'âmes et d'idées. Chaque idée, chaque âme est un fleuve de cet océan, chaque pensée en est un flot.

Évidemment ces spéculations ne sont plus modernes et cartésiennes; elles nous reportent au monde ancien, au monde oriental. Voilà ce qui avait été bien peu remarqué avant notre temps, mais ce qui n'avait pas échappé à la curiosité infinie, à la pénétration supérieure de Leibnitz.

Le rapprochement qu'il fait ici entre Spinoza et les kabbalistes (1) est d'autant plus significatif, que Spinoza lui-même a indiqué plus d'une fois à mots couverts le rapport de sa doctrine avec celle des anciens Juifs. Dans un scolie célèbre de l'*Éthique*, après avoir invoqué son grand principe de l'unité absolue de la substance, il s'exprime ainsi : « Et c'est ce qui paraît avoir été aperçu, comme à travers un nuage, par quelques Hébreux qui soutiennent que Dieu, l'intelligence de Dieu et les choses qu'elle conçoit ne sont qu'un (2). » Ces Hébreux sont certainement les kabbalistes. Dans ses lettres (3), Spinoza fait des allusions encore plus transparentes à la tradition kabbalistique. Il en accepte l'esprit général, sauf à en écarter et en dédaigner les altérations contemporaines (4).

A ce compte, si les conjectures de Leibnitz étaient fondées, il y aurait à rechercher dans Spinoza, au-delà de l'inspiration cartésienne, une autre influence moins apparente et cependant peut-être aussi effective; je ne parle pas seulement de cette influence sourde qui tient à la race, à la famille, à l'éducation, je parle d'un commerce assez intime avec les traditions kabbalistiques et d'une filiation volontairement acceptée.

Ce résultat, en soi très curieux, aurait à nos yeux un autre avantage, l'avantage immense de relâcher les liens de solidarité qui existent entre Spinoza et Descartes. Je m'armerais alors contre Leibnitz de sa propre conjecture, et j'oserais lui demander s'il n'a pas été dur et ingrat envers Descartes en l'accusant d'avoir fini par le *naturalisme*.

Que Descartes ait réagi avec excès contre l'abus des causes finales

(1) Voyez dans l'écrit publié par M. Foucher de Careil les pages 40 et 42.
(2) *Éthique*, part. II, prop. VII, schol.
(3) Lettre XXI.
(4) *Traité Théolog. polit.*, ch. IX.

et qu'il ait eu tort de les bannir sans réserve du domaine des sciences de la nature, j'en tombe d'accord; que sa manière d'expliquer ou plutôt de construire géométriquement l'univers ait les inconvéniens les plus graves, c'est encore incontestable; enfin qu'il ait émis positivement l'idée que toutes les formes possibles de l'étendue doivent arriver à l'existence, et que cette idée soit fausse et pleine de périls; en général, qu'il ait incliné à refuser aux créatures leur part légitime d'action et de consistance pour ne laisser paraître que la présence universelle et l'activité toute-puissante du Créateur, il faut bien le reconnaître. Ce qui est plus certain et plus incontestable encore, ce qu'on ne peut trop répéter ni dire trop haut, c'est que le philosophe sublime qui a fondé tout son système sur l'existence du principe pensant et qui a consumé les efforts de son esprit à placer l'âme et Dieu au-dessus des orages du doute dans la pure et pleine lumière de l'évidence, un tel homme ne peut être accusé d'avoir abouti au naturalisme que par un rival de gloire et de génie dans un jour de colère et d'aveuglement. J'irai plus loin. Je trouve que ce serait traiter Spinoza lui-même trop durement que de voir en lui un pur *naturaliste*, comme dit Leibnitz, ce qui signifie un matérialiste en bon français.

Leibnitz est beaucoup plus juste en maints passages, et comment ce génie au regard si vaste, si pénétrant et si calme, n'eût-il pas senti ce qu'il y a de fort et de grand parmi les erreurs même de Spinoza? Non-seulement il avait lu ses écrits, mais il le connaissait personnellement, et faisait le plus grand cas de son caractère comme de son esprit. Nous savions déjà et depuis longtemps ces curieuses particularités par un passage de la *Théodicée* où Leibnitz dit qu'à son retour de France par l'Angleterre et la Hollande, il vit Spinoza, et s'entretint avec lui (1). Quelquefois, à la vérité, Leibnitz dissimule par politique l'estime qu'il fait de Spinoza, et se borne à cet éloge évasif et peu compromettant, que Spinoza est un *habile opticien;* mais dans ses lettres il est plus expansif. Il écrit à l'abbé Galloys (en 1677) :

« Spinoza est mort cet hiver. Je l'ay vu en passant par la Hollande, et je luy ai parlé plusieurs fois et fort longtemps. Il a une étrange métaphysique, pleine de paradoxes. Entre autres, il croit que le monde et Dieu n'est qu'une même chose en substance, que Dieu est la substance de toutes choses, et que les créatures ne sont que des modes ou accidens. Mais j'ay remarqué que quelques démonstrations prétendues qu'il m'a montrées ne sont pas exactes. Il n'est pas si aisé qu'on pense de donner de véritables démonstrations en métaphysique. Cependant il y en a, et de très belles. »

Cette lettre, bien qu'assez discrète, est déjà d'un grand prix.

(1) *Théodicée*, part. III, p. 613.

M. Foucher de Careil en a trouvé une autre qui nous fait pénétrer plus avant dans ces longues, fréquentes et amicales conversations de Leibnitz et de Spinoza. Elle nous apprend en outre que les deux philosophes s'étaient entretenus des événemens politiques et de la mort tragique de l'illustre ami et protecteur de Spinoza, Jean de Witt : « J'ai passé quelques heures après dîner avec Spinoza, il me dit qu'il avait esté porté, le jour des massacres de MM. de Witt, de sortir la nuit et d'afficher quelque part, proche du lieu (des massacres) un papier où il y aurait *ultimi barbarorum ;* mais son hôte luy avait fermé la maison pour l'empêcher de sortir, car il se serait exposé à être déchiré. »

Voilà des sentimens, voilà une conduite qui ne surprendront nullement ceux qui ont étudié la personne de Spinoza, et qui savent qu'on peut être le plus chimérique des métaphysiciens et le meilleur des hommes; mais ne considérons en Spinoza que le philosophe. Certes il s'est trompé, et c'est un grand malheur pour lui et pour beaucoup d'autres; mais combien se trompent aussi les juges prévenus qui s'obstinent à voir en lui un athée! Leibnitz, qui, dans ses momens de sévérité pour le cartésianisme, semble quelquefois, nous l'avons vu, abonder dans ce sens, en est au fond si éloigné, qu'il signale positivement dans Spinoza une tendance au mysticisme. Voici le passage; c'est encore un de ceux qu'a trouvés à Hanovre M. Foucher de Careil : « L'opinion d'Alexandre, d'Amaury, de David de Dinant et de Spinoza, et peut-être aussi de Parménide et Mélisse, qu'il n'y a qu'une seule substance qui est Dieu, approche de celles de quelques mystiques (1). »

Cet aperçu, jeté en courant par Leibnitz, est bien digne de ce merveilleux génie, le plus pénétrant et le plus vaste qui fut jamais. Le système de Spinoza présente en effet ce singulier caractère, que si on l'envisage d'un certain côté, il peut sembler par ses dernières conséquences toucher à une sorte d'athéisme; puis, si l'on change de point de vue, du sein de ces spéculations abstraites où la pensée religieuse est comme étouffée, on voit tout à coup jaillir une source inattendue de spiritualisme et presque de mysticité.

Voilà sans doute ce qui a trompé la critique allemande depuis soixante ans et ce qui peut expliquer bien des jugemens étranges et bien des admirations singulières. Qui n'a pas souri en lisant dans Schleiermacher cette invocation éloquente et naïve : « Sacrifiez avec moi une boucle de cheveux aux mânes du saint et méconnu Spinoza? Le sublime esprit du monde le pénétra, l'infini fut son commencement et sa fin, l'universel son unique amour; vivant dans une sainte

(1) Leibnitz, *Remarques sur le Dictionnaire de Bayle*, article *Ruysbroeck*, chez M. Foucher de Careil, p. 178.

innocence et dans une humilité profonde, il se mira dans le monde éternel, et il vit que lui aussi était pour le monde un miroir digne d'amour. Il fut plein de religion et plein de l'esprit saint; aussi nous apparaît-il solitaire et non égalé, maître en son art, mais élevé au-dessus du profane, sans disciple et sans droit de bourgeoisie. »

D'autres écrivains, marchant sur les traces de Schleiermacher, ont comparé Spinoza à un *sophi* persan, à un *mouni* indien. Pour comble d'exagération, on est allé jusqu'à lui attribuer des pensées de renoncement et de mortification toutes chrétiennes, celle-ci par exemple : « La vie n'est que la méditation de la mort, » pensée admirable dans le *Phédon* et dans l'*Imitation de Jésus-Christ*, mais qu'il serait par trop étrange de rencontrer dans l'*Éthique*. Aussi bien y trouve-t-on en termes exprès la maxime diamétralement opposée : « La chose du monde, dit Spinoza (1), à laquelle un homme libre pense le moins, c'est la mort, et sa sagesse n'est point une méditation de la mort, mais de la vie. » Dans un autre passage, Spinoza se plaint qu'on représente aux hommes la vie vertueuse comme une vie triste et sombre, une vie de privations et d'austérité, où toute douleur est une grâce du ciel et toute jouissance un crime : « Oui, s'écrie-t-il, il est d'un homme sage d'user des choses de la vie et d'en jouir autant que possible, de la réparer par une nourriture modérée et agréable, de charmer ses sens du parfum et de l'éclat verdoyant des plantes, d'orner même son vêtement, de jouir de la musique, des jeux, des spectacles et de tous les divertissemens que chacun peut se donner sans dommage pour personne. »

Voilà un idéal de vie hollandaise fort innocent à coup sûr; mais dans le caractère et le mouvement de ce passage, ne pressentez-vous pas la réaction prochaine qui s'avance contre l'idéal chrétien, et n'entendez-vous pas les véhémens plaidoyers de Diderot pour la réhabilitation du plaisir et de la chair? Que serait-ce maintenant si on pénétrait dans l'enchaînement intérieur des spéculations de Spinoza, et si on remontait une à une cette suite d'abstractions géométriquement enchaînées qui forment une sorte de pyramide dont le sommet est la Substance? Cette Substance nécessaire et éternelle, Spinoza l'appelle Dieu; mais qu'est-ce qu'un tel Dieu? L'être indéterminé, l'être sans pensée, sans volonté, sans amour, l'être destitué de toutes les puissances de la vie, c'est-à-dire enfin une abstraction creuse, presque un pur nom.

Quand on songe à l'inanité radicale de ce Dieu tout métaphysique, on s'explique ce qu'il peut y avoir de vrai dans le préjugé vulgaire qui accuse d'athéisme le système de Spinoza. Et cependant je maintiens avec Leibnitz qu'il se rencontre en certaines parties de sa doc-

(1) *Eth.*, part. IV, prop. LXVII.

trine morale et religieuse des teintes assez fortes de mysticité. Croirait-on que le même homme qui vient de refuser à Dieu la volonté et l'entendement nous assure et nous démontre que « Dieu s'aime soi-même d'un amour intellectuel infini (1)? » Partant de ce principe, Spinoza se complaît à nous développer toute une théorie de l'amour intellectuel qui semble inspirée par Platon et par l'Évangile. « Dieu, dit-il, s'aime lui-même et il aime les hommes. Les hommes, qui souvent le blasphèment, ne peuvent s'empêcher de le concevoir et de l'aimer. L'amour des hommes pour Dieu est une émanation de l'amour infini que Dieu a pour les hommes. Ces deux amours se confondent dans un seul et même amour qui est le lien des créatures et du créateur, et comme une sorte d'embrassement éternel qui les enchaîne étroitement. La véritable vie, ce n'est pas celle qui se disperse et s'égare sur les objets de ce monde, c'est celle qui se rattache à Dieu. Par l'amour de Dieu, qui leur est commun, les hommes s'aiment les uns les autres; toutes les âmes sont sœurs. Par cet amour, l'âme humaine est heureuse et libre; par lui, elle est immortelle, elle est même éternelle, comme son divin objet. »

Ainsi le même philosophe qui tout à l'heure nous paraissait presque un athée se montre à nous maintenant comme une sorte de mystique. Que conclure de là? Rien autre chose peut-être, sinon que le panthéisme renferme en son sein une contradiction nécessaire et insurmontable. Voulant identifier la nature et Dieu, il faut qu'il s'engage tour à tour dans deux voies différentes : l'une qui résout toute existence réelle dans les êtres de la nature et fait de Dieu une pure abstraction, — c'est le panthéisme naturaliste, voisin de l'athéisme dans ses dernières conséquences; l'autre, qui absorbe tous les êtres de ce monde dans la vie divine et réduit l'âme humaine à une pensée de Dieu, — c'est le panthéisme mystique, qui, poussé à ses derniers excès, jetterait l'âme dans une contemplation inerte et passive, semblable au sommeil et à la mort.

Cette question de savoir quel est le véritable esprit du système de Spinoza, s'il tend au matérialisme ou au mysticisme, ou bien à tous deux à la fois, n'est pas simplement une question historique du plus haut intérêt. C'est une question vivante, liée à tous les problèmes philosophiques de notre temps. En effet, qu'est-ce après tout que cette philosophie allemande qui a tant agité les esprits depuis soixante ans, dont on s'est enivré jusqu'en 1830, contre laquelle s'élève partout aujourd'hui une tempête de malédictions? Au fond, le système de Schelling et son frère jumeau le système de Hegel ne sont autre chose qu'une renaissance du spinozisme, ou, pour mieux dire, il y a dans la nature humaine un fonds immortel de panthéisme

(1) *Éthique*, part. v, propos. xxxv.

qui se fait jour à toutes les époques d'ébranlement intellectuel. Sous les formes de Descartes, c'est le système de Spinoza; sous les formes de Kant, c'est le système de Hegel.

Les déclamations de certains écrivains de nos jours contre Hegel rappellent trait pour trait celles qui s'élevèrent contre Spinoza. Hegel n'est pas un philosophe, c'est un sophiste. Hegel n'a pas seulement des erreurs dans l'esprit, il a un vice dans le cœur; c'est un méchant. Il ne reste plus qu'à représenter Hegel sous les traits du diable, à mettre dans sa main des serpens et à écrire au-dessous : Hegel, prince des athées, portant sur son visage le signe de la réprobation.

Ces injures, ces malédictions détruisent-elles l'hégélianisme? Pas plus qu'elles n'ont détruit le spinozisme. Que faut-il donc opposer à Hegel? Une bonne réfutation, rien de plus; mais pour cela il faut prendre la peine de l'étudier et de le comprendre.

Hegel est aussi obscur, quand on le sépare de Kant, que Spinoza isolé de Descartes; il faut donc remonter à Kant. Grâce à Dieu, le père de la philosophie allemande commence à être un peu connu parmi nous. On a pu lire en français depuis déjà vingt ans la *Critique de la Raison pure*, le chef-d'œuvre du philosophe de Kœnigsberg, et on peut ajouter un des chefs-d'œuvre de l'esprit humain. M. Barni a donné plus récemment la *Critique de la Raison pratique,* qui contient une morale d'une profondeur et d'une pureté admirables, puis est venue la *Critique du Jugement;* voici enfin la *Doctrine du Droit* et la *Doctrine de la Vertu*, complémens nécessaires du système moral de Kant, tout cela traduit dans un esprit d'exactitude intelligente et accompagné de commentaires étendus, pleins de raison, de lumière et de sens.

Quand on embrasse d'un esprit libre l'imposant et majestueux ensemble de l'œuvre de Kant, on ne peut s'empêcher de saluer en lui un des métaphysiciens les plus profonds et un des plus grands moralistes qui aient existé. Je sais qu'il a trop douté, je sais que sa dialectique impitoyable et ses subtiles antinomies ont profondément troublé un grand nombre d'esprits; mais quoi! la philosophie est-elle à l'usage des âmes timides? A-t-elle un dogme précis et définitif qu'il ne faille qu'apprendre par cœur? Non, la philosophie n'est écrite nulle part; c'est à chacun de se la faire, et à ce prix seul on est philosophe.

Hegel est infiniment moins connu que son maître, et il faut convenir qu'il y a bien de sa faute. C'est un génie sévère et subtil; mais quelle étendue, quelle vigueur, quel enchaînement, quel puissant et gigantesque effort pour comprendre, embrasser et unir toutes choses! On n'a encore publié en France que des esquisses de l'hégélianisme, et l'histoire générale de M. Wilm, suffisante pour une vue d'ensemble, ne peut servir de base à une discussion approfondie. Nous remer-

cions donc M. Véra d'avoir entrepris de traduire et de commenter l'ouvrage le plus complet de Hegel : l'*Encyclopédie des Sciences philosophiques*. Comme prélude de ce grand travail, il nous donne une exposition générale du système de Hegel faite avec beaucoup d'habileté, dans un style ferme et précis, qui concilie l'exactitude scientifique avec une certaine clarté. Pour nous, disons seulement l'impression générale qui résulte de cette lecture : c'est que le système de Hegel est une des tentatives les plus grandes et les plus considérables de la raison spéculative, de sorte que rien n'est moins juste que de la réduire à un tissu de contradictions, ou d'y voir une école de matérialisme et d'athéisme. Hegel est si peu matérialiste, que pour lui les corps ne sont que la moindre réalité; l'idée seule existe véritablement. Il est si peu athée, qu'il regarde le monde visible comme une manifestation très imparfaite des idées divines. La religion est à ses yeux un des développemens légitimes de la nature humaine; il la respecte sous toutes ses formes, et se plaît à reconnaître dans les mystères et les symboles du christianisme les plus sublimes vérités. J'ajoute qu'en politique Hegel a toujours été un libéral modéré, et que ses vœux les plus hardis ne dépassaient pas l'horizon de la monarchie constitutionnelle. Voilà l'homme qu'on traite de sophiste et de méchant!

On me demandera si je suis devenu hégélien. Pas plus hégélien que spinoziste. Je dis que Hegel et Spinoza sont deux hommes de génie, que leurs systèmes sont des conceptions de l'ordre le plus élevé, qu'on n'est pas philosophe tant qu'on n'est pas entré dans la profondeur de ces conceptions, qu'elles n'ont rien à démêler avec le matérialisme et l'athéisme des Helvétius et des d'Holbach, en un mot qu'elles renferment de grandes vérités mêlées de grandes erreurs.

Il serait digne de notre temps de laisser là les déclamations, les injures, les qualifications blessantes, de soumettre le système de Spinoza et celui de Hegel à une critique approfondie, de marquer le point où Spinoza dévie de Descartes, où Hegel dévie de Kant, où Kant lui-même s'écarte de la large route du sens commun, de prendre dans ces deux grandes philosophies, le cartésianisme et le kantisme, les immortelles vérités qu'elles ont répandues dans le monde, afin de les unir ensemble et de préparer ainsi à la seconde moitié de notre siècle une philosophie capable de satisfaire l'immense besoin de croire qui tourmente aujourd'hui l'élite des esprits. L'histoire, l'érudition, la critique, ne peuvent, il est vrai, remplacer cette œuvre d'organisation et de création; mais si elles servent à la préparer, le bienfait n'est pas médiocre, et c'est pourquoi nous signalons leurs travaux à l'attention et à la reconnaissance des amis de la philosophie.

ÉMILE SAISSET.

PEINTRES

ET

SCULPTEURS MODERNES

DE LA FRANCE

DAVID D'ANGERS

De tous les sculpteurs français de notre temps, David d'Angers était le plus populaire, et le caractère de ses travaux explique et justifie cette popularité. Tous ceux qui ont suivi le développement de son talent savent qu'il n'a rien négligé pour établir solidement sa renommée. Laborieux, persévérant, il interrogeait la nature chaque fois qu'il prenait l'ébauchoir, et ne se fiait jamais à sa mémoire. Aussi toutes ses œuvres sont vivantes. Il est permis de ne pas accepter sans réserve toutes ses conceptions, un goût sévère peut blâmer et même répudier quelques-unes des idées qu'il a voulu réaliser; mais tout homme de bonne foi s'empressera de reconnaître que David, lors même qu'il blesse le goût, n'est jamais vulgaire, et c'est là pour les contemporains, comme pour la postérité, une excellente condition. Quelles que soient les objections soulevées par le caractère de ses compositions, il est certain qu'il occupe et qu'il gardera dans l'école française une place considérable. La beauté proprement dite, la beauté pure ne le préoccupait guère. Il avait même sur l'histoire de son art et sur les plus grands noms de la sculpture des idées parfois singulières, qui ne s'accordaient pas entre

elles, ou semblaient inconciliables avec la nature de ses travaux. Il admirait Jean Goujon, il en parlait avec enthousiasme, et pourtant il n'a jamais cherché la grâce. Il n'aimait pas Michel-Ange, il s'en tenait sur son compte aux déclamations de l'école, et pourtant il a poursuivi toute sa vie l'expression de l'énergie comme le grand Florentin. S'il fallait lui trouver un ancêtre dans l'histoire de la sculpture, la question serait bientôt résolue; le véritable maître de David, c'est Pierre Puget : pour peu qu'on prenne la peine de comparer le *Philopœmen* des Tuileries au *Milon* du Louvre, la parenté n'est pas douteuse; mais avant d'arrêter son choix sur ce maître glorieux, David a reçu des conseils qui n'appartiennent pas au même ordre d'idées que le *Milon*, et ce n'est pas une étude sans intérêt que de voir comment il est arrivé à préférer la voie où il a marché pendant près de quarante ans.

Une fois engagé dans cette route, il n'a pas détourné la tête, il n'a pas regardé en arrière, il s'est acheminé d'un pas délibéré vers le but qu'il se proposait. Or quel était ce but? que voulait David? quelle pensée a dominé tous ses travaux? Il voulait une sculpture qui fût marquée d'une empreinte précise, expression fidèle de notre temps, qui ne pût être confondue avec la sculpture d'aucun autre âge. A-t-il complétement réussi dans son entreprise? a-t-il touché le but qu'il s'était proposé? La popularité qu'il avait conquise de bonne heure, et qui ne l'a jamais abandonné, prouve que son espérance n'a pas été déçue. Reste à savoir si elle s'est réalisée sans porter atteinte aux lois de son art, aux lois posées par l'antiquité, si dans l'accomplissement de son projet il n'a pas oublié ou méconnu quelques-uns des principes qui dominent tous les âges, et qu'on ne peut négliger impunément. A cet égard, le doute est permis, et dans quelques années on comprendra mieux encore qu'aujourd'hui que, si dans les œuvres de David il y a beaucoup à louer, il ne faut pourtant pas les admirer sans réserve, car il lui est arrivé plus d'une fois de chercher dans la sculpture quelque chose que la sculpture ne pourra jamais donner, et d'engager la lutte avec un art voisin, avec la peinture. Comme il avait acquis par son travail une habileté consommée, comme il exprimait sa volonté avec une rare énergie, lors même qu'il se trompait, il semblait encore avoir raison. Ses tentatives les plus hardies, les plus téméraires, intéressaient toujours par la puissance de l'exécution. C'est un des plus grands noms de notre école, et l'on ne doit parler de lui qu'avec respect. Qu'on ne partage pas toutes ses opinions sur les questions de goût, je le comprends. Qu'on lui demande obstinément ce qu'il n'a jamais rêvé, c'est la plus sûre manière de tomber dans l'injustice.

Les premières années de David révèlent chez lui une grande force de caractère. Né le 12 mars 1789, il était fils d'un ouvrier sculpteur en bois; il manifesta de bonne heure un goût très vif pour le dessin, et suivit l'enseignement de l'école centrale d'Angers, sa ville natale. Cette école ayant été supprimée, il tourna ses regards du côté de Paris; mais comment faire le voyage? Son père était pauvre, et ne pouvait l'aider dans l'accomplissement de son projet. Le futur statuaire ne se laissa pas décourager : il partit à pied avec un paquet au bout d'un bâton, et arriva plein de confiance dans la grande ville. A peine établi dans une mansarde, il dut songer au lendemain, car sa bourse ne contenait que trois pièces de cinq francs. Comme il avait modelé dans l'atelier de son père et qu'il savait tailler dans le bois des ornemens et même déjà quelques figures, il se mit en quête, et trouva moyen de gagner le pain de chaque jour; il pouvait désormais se passer des secours de sa famille. Après quelques mois d'un labeur ingrat, qui n'avait pas ébranlé sa résolution, il entra dans l'atelier de Louis David, le peintre des *Sabines* et de *Léonidas*. Sous la discipline de ce maître sévère, il apprit à connaître la tradition qu'il devait plus tard répudier. En 1809, il obtenait une première médaille à l'École des Beaux-Arts de Paris, et deux ans plus tard, en 1811, il remportait le grand prix de Rome. Louis David avait sollicité pour son élève une pension de la ville d'Angers, et la municipalité s'était empressée d'accueillir cette recommandation. Elle s'était engagée en 1809 à lui payer une pension de 600 francs jusqu'à la fin de ses études. Le grand prix de Rome abrégea la durée de cette libéralité. Le sujet du concours était un Épaminondas. Le jeune lauréat n'avait que vingt-deux ans, et déjà son maître disait en parlant de lui : Le petit David ira loin. Il n'y avait pas alors en France de sculpteur dont la renommée pût se comparer à celle du peintre des *Sabines*. Rolland, dont le nom est aujourd'hui à peu près oublié, mais qui possédait la pratique de son métier, fut en même temps que Louis David le maître du jeune lauréat. Ce fut lui qui l'initia au maniement de l'ébauchoir. Le rêve de l'enfant était accompli. Éprouvé par la pauvreté, il avait lutté avec énergie, et son travail lui avait conquis cinq années de liberté, d'études indépendantes. Il allait voir de ses yeux, voir tous les jours les merveilles rassemblées dans les musées de Rome, de Naples et de Florence. La fortune n'avait rien fait pour lui; il devait tout à lui-même, et pouvait à bon droit se dire fils de ses œuvres.

En arrivant à Rome, David trouva l'Italie entière dominée par Canova. L'enthousiasme allait jusqu'à l'égarement. On ne jurait que par Canova. Ses moindres ouvrages, achetés à des prix qui nous

semblent aujourd'hui fabuleux, étaient copiés par ses élèves huit ou dix fois, et les répliques étaient payées presque aussi cher que les originaux. Maintenant nous avons peine à comprendre l'engouement de l'Italie pour le sculpteur vénitien, mais en 1811 la France partageait le sentiment de ses compatriotes. David, sans méconnaître le talent de Canova, ne pouvait cependant l'accepter comme un régénérateur. Tout en rendant justice à la richesse de son imagination, il voyait avec peine l'énergie et la vérité sacrifiées à une fausse élégance. Malgré sa jeunesse, il sentait que la sculpture, en suivant le maître vénitien, faisait fausse route, et l'opinion du lauréat de vingt-deux ans est aujourd'hui celle de tous les hommes éclairés. La *Madeleine,* qui a figuré longtemps dans la galerie Sommariva, et plus tard dans la galerie Aguado, n'est plus considérée comme un chef-d'œuvre. La *Vénus* du palais Pitti n'est plus donnée comme un prodige de jeunesse et d'expression voluptueuse. Le groupe d'*Hercule et Lycas* du palais Torlonia, autrefois tant admiré, ne réunit plus que de rares suffrages. L'exécution de ces deux figures ne s'accorde guère en effet avec le caractère de la conception. Si le mouvement est hardi, la forme n'est pas assez franchement accusée. Quant aux compositions religieuses de Canova qui se voient à l'académie de Venise, on s'accorde généralement à reconnaître qu'elles sont fort au-dessous de ses compositions païennes. Si son nom garde encore une grande célébrité, l'autorité de ses œuvres a singulièrement diminué.

Admis dans l'atelier du sculpteur vénitien, David ne fut pas converti par le succès. Il rêvait déjà un autre but, une autre route. Pour lui, Canova ne représentait qu'un retour violent vers le passé, et il comprenait que ce retour n'était pas sincère, que l'antiquité n'aurait pas accepté les œuvres nouvelles comblées de louanges par l'Italie entière. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'élève de Rolland tourna ses études d'un autre côté. S'il est permis de deviner les prédilections de sa jeunesse d'après les compositions de son âge viril, j'incline à croire qu'il a dû consulter souvent et dessiner avec ardeur les bas-reliefs de la colonne Trajane. Il est impossible de ne pas saisir entre ces bas-reliefs et ceux que David a modelés une certaine affinité. La colonne Trajane n'appartient pas aux plus beaux temps de l'art antique, mais les compositions qui la décorent se recommandent par l'énergie des mouvemens, par la variété, la vivacité des physionomies, et je conçois sans peine qu'un lauréat de vingt-deux ans, qui rêvait pour la sculpture une mission populaire, ait préféré les bas-reliefs de cette colonne à des œuvres plus pures, mais d'un accent moins pénétrant. Après cinq ans d'études assidues,

David revenait en France, résolu à réaliser son projet : la prodigieuse fortune de Canova n'avait pas affaibli ses espérances de renommée. Il voulait arriver à la gloire par une autre route.

Cependant, avant de rien entreprendre, il désira voir les marbres d'Athènes placés récemment dans le Musée britannique. A l'exception d'un torse antique, débris d'un Hercule au repos, le Vatican ne possède rien qui se puisse comparer aux précieux fragmens rapportés en Angleterre par lord Elgin. David, en visitant le Musée britannique, comprit mieux encore tout ce qu'il y avait de contraire au génie de l'antiquité dans le talent de Canova. La Grande-Bretagne possédait alors un artiste éminent, un statuaire célèbre, dont les dessins pourtant sont plus estimés que les œuvres modelées. Les compositions de Flaxman, tirées d'Homère et des tragiques grecs, sont empreintes d'une grandeur vraie, d'une simplicité que les modernes ont rarement rencontrée. David, saisi pour lui d'une admiration sincère, sollicita ses conseils et fut durement éconduit. Le nom qu'il portait était pour Flaxman un sujet d'aversion; c'était le nom d'un régicide. Louis David avait envoyé Louis XVI à l'échafaud; le sculpteur anglais refusa d'admettre dans son atelier un jeune homme qui avait suivi les leçons d'un tel maître et qui s'appelait comme lui. Le jeune pensionnaire se consola de sa mésaventure en retournant vers les marbres d'Athènes. On raconte qu'à cette époque, ayant presque épuisé ses dernières ressources, il fut obligé de chercher l'emploi de son ciseau comme il l'avait fait en arrivant d'Angers à Paris. On lui offrit une somme considérable, s'il voulait élever un monument à la mémoire de Waterloo. Il refusa cette offre injurieuse avec indignation, vendit ce qui lui restait et revint en France, n'emportant de l'Angleterre qu'un amer souvenir.

Son talent avait mûri. L'Italie, sans déranger ses premiers projets, lui avait enseigné le sens du passé; la Grèce, dont il venait d'admirer les débris au musée de Londres, lui avait révélé la beauté sous un aspect nouveau. Arrivé à l'âge de vingt-sept ans, initié par un travail assidu à la pratique matérielle de son métier, il flottait entre plusieurs conceptions, lorsque des amis s'employèrent activement pour le tirer d'embarras. Rolland venait de mourir, sans avoir eu le temps d'ébaucher complétement une statue de Condé, destinée au pont de la Concorde. David, comme son meilleur élève, fut chargé d'achever ou plutôt d'exécuter ce travail important. La figure de Condé jetant son bâton de commandement pour décider la victoire, que nous avons vue pendant plusieurs années à Paris, est aujourd'hui placée dans la cour d'honneur de Versailles avec les autres figures qui décoraient le pont de la Concorde. Ce n'est pas

un des meilleurs ouvrages de David; on peut reprocher à la pantomime un peu d'emphase. Toutefois ce début devait appeler l'attention sur le jeune statuaire. La physionomie de Condé respire une héroïque ardeur, et le costume est traité avec une grande souplesse. Si plus tard l'auteur s'est montré plus habile, cette première statue permettait pourtant de prévoir que David se préparait à rompre avec les enseignemens de son premier maître, je veux dire avec les leçons du peintre des *Sabines* et de *Léonidas*.

Le tombeau du général Foy, placé dans le cimetière du Père-Lachaise, mérite une attention toute spéciale, parce qu'il marque dans la carrière de David un moment d'hésitation entre la tradition, qu'il voulait répudier, et le costume moderne, qu'il avait abordé franchement dans la statue de Condé. L'orateur guerrier, abrité sous un toit de pierre soutenu par quatre colonnes, ne porte ni l'uniforme de général ni l'habit de député. L'auteur avait trente-six ans lorsqu'il commença la composition de ce monument, qui comptera certainement parmi ses plus beaux ouvrages. Il avait déjà résolu de donner à la sculpture une mission populaire, mais il voulait préparer cette transformation et habituer peu à peu les regards de la foule aux lignes ingrates du costume de notre temps. Le général debout, dans l'attitude de l'orateur s'adressant à ses concitoyens, lève un bras nu, comme Démosthènes ou Cicéron. Il est vêtu à l'antique, et sans le caractère individuel et tout moderne de sa physionomie, on pourrait croire qu'il parle dans l'Agora ou le Forum. A ne considérer que la beauté des lignes, il est hors de doute que le parti adopté par David mérite des éloges unanimes. Le général Foy, drapé à l'antique, offre certainement un aspect plus harmonieux qu'un député vêtu d'un habit à collet droit; mais on peut se demander si la statue ainsi conçue s'accorde avec les bas-reliefs du piédestal, et je suis forcé d'avouer que tout homme de bonne foi résoudra cette question d'une manière négative. Parmi les bas-reliefs, en effet, il n'y en a qu'un seul dont le caractère se relie au caractère de la statue, celui qui représente le général à la tribune. Les députés, au lieu d'être assis sur les bancs de la chambre, se tiennent debout, et le manteau qui les enveloppe ne permet pas de savoir à quelle nation, à quel temps ils appartiennent. Toutes les têtes sont étudiées avec un soin scrupuleux, et je regrette qu'elles n'aient pas été moulées à part pour servir de documens historiques. La scène est pleine de grandeur; seulement elle n'a pas de date certaine, et, quand il s'agit de perpétuer la mémoire d'un citoyen illustre, l'absence de date certaine est un défaut grave. Les deux autres bas-reliefs ne méritent pas ce reproche. Nous y trouvons le

costume moderne franchement accepté, librement reproduit. Je dis librement et non pas inexactement, car, dans ces deux compositions, David a compris la nécessité d'assouplir le costume de notre temps, mais il n'a répudié aucun détail. L'épisode militaire où le général conduit ses troupes à l'ennemi se recommande par l'élan et l'énergie. Le cheval est très beau, et le cavalier qui anime ses soldats attire tous les regards par la mâle expression de sa physionomie. Les grenadiers placés derrière lui attendent la mort de pied ferme, et défendent leur vie avec une ardeur intrépide. Le seul défaut qu'on puisse signaler dans cet épisode, c'est le trop petit nombre des personnages. C'est un coin de bataille, et le spectateur voudrait avoir devant les yeux une scène plus étendue. Il est vrai qu'en multipliant les personnages, l'auteur pourrait se trouver amené à multiplier les plans, c'est-à-dire à violer les lois, à dépasser les limites de la sculpture. Je n'atténue pas le danger; je crois pourtant qu'il y aurait eu moyen de concilier les exigences du goût et les exigences de la curiosité. Tel qu'il est, ce bas-relief militaire demeure très digne d'attention, car il est vivant, et parmi les œuvres de ce genre exécutées de nos jours il y en a bien peu qui méritent cet éloge.

A mon avis, le meilleur des trois bas-reliefs est celui qui représente les funérailles du général Foy. L'orateur à la tribune, le guerrier animant ses troupes au combat, bien que traités avec une rare habileté, ne produisent pourtant pas une impression aussi profonde que la scène des funérailles. Toutes les têtes expriment la douleur. Le corps du général, porté sur les épaules par les jeunes gens qui pleurent sa perte, en dit plus que tous les chants funèbres. Les assistans se disputent l'honneur de ce fardeau précieux. Si de la partie expressive ou poétique nous passons à la partie technique, nos regards ne sont pas moins satisfaits. Ici la date n'est pas douteuse; il n'est pas permis de se méprendre sur le temps où la scène se passe. Nous sommes en 1825. La plupart des personnages dont se compose ce bas-relief sont des portraits, comme dans celui qui représente le général Foy à la tribune. On remarque Victor Hugo et Prosper Mérimée, dont la renommée commençait dès-lors à grandir. Le frac, la redingote et le pantalon n'offraient pas à la sculpture d'abondantes ressources. David, pour se tirer d'embarras, a élargi les basques et les pans et multiplié les plis. A l'aide de cette légère tricherie, il a réussi à composer un ensemble qui, sans pouvoir se comparer pour l'harmonie aux œuvres du même genre que l'antiquité nous a laissées, dissimule pourtant la mesquinerie du costume moderne. C'est la réalité, mais la réalité largement interprétée. La scène est bien comprise et bien rendue. En consultant les souvenirs de notre jeunesse, nous

retrouvons toutes les pensées, toutes les émotions que David a su exprimer avec tant d'éloquence. Les trente années qui nous séparent de cette funèbre journée n'ont pas affaibli la vivacité de l'image gravée dans notre mémoire, et nous devons louer la composition de David comme le tableau fidèle du deuil auquel nous avons assisté. La mort d'un grand citoyen pleuré par son pays, accompagné à sa dernière demeure par les regrets unanimes d'une foule éplorée, sera toujours pour la sculpture un très beau sujet. David en a religieusement accepté toutes les conditions, et les plus difficiles avoueront que les funérailles du général Foy ne pèchent ni par l'emphase ni par la monotonie. L'attitude des personnages est bien ce qu'elle doit être. Tous les visages, empreints d'une douleur vraie, conservent la simplicité que l'on ne doit jamais oublier. L'exagération était à craindre dans un tel sujet, et l'auteur a su l'éviter. Aussi je pense que de tous les tombeaux élevés par David, celui du général Foy est le mieux conçu.

Le tombeau du général Gobert, exécuté vingt ans plus tard, ne me paraît pas aussi heureux comme composition. Voici pourquoi : le général est représenté à cheval, et sous son cheval on aperçoit un Espagnol qui veut l'arrêter au péril de sa vie. Quel que soit le talent déployé par l'auteur dans ce groupe militaire, je ne puis m'empêcher de regretter le parti auquel David s'est arrêté. Cette action énergique n'est pas à sa place. Elle se comprendrait, elle serait admirée sur une place publique. Sur un tombeau, elle se comprend à grand'peine et perd une partie de sa valeur. Quand il s'agit de consacrer la mémoire des morts, le plus sage est de nous offrir leur image dans une attitude simple et calme; c'est dans les bas-reliefs du piédestal qu'il faut retracer les principaux épisodes de leur vie. Pour peu qu'on étudie les conditions de la sculpture appliquée à de tels sujets, il est difficile de ne pas arriver à cette conclusion : David, en composant le tombeau du général Gobert, a tout sacrifié à l'expression de la vie réelle. Il a voulu figurer sur le piédestal la résistance héroïque de l'Espagne à l'invasion française. Or je crois pouvoir affirmer que le groupe placé sur le tombeau non-seulement ne s'accorde pas avec sa destination, mais affaiblit l'effet des bas-reliefs. Dans cette œuvre, dont les mérites sont d'ailleurs nombreux malgré les objections que je viens d'exposer, l'auteur a nettement répudié tous les souvenirs de l'antiquité. Le général porte l'uniforme de son grade, l'Espagnol qui essaie de l'arrêter a le costume national; dans les épisodes militaires qui décorent les faces du piédestal, même fidélité. A ne considérer que le côté expressif, le tombeau du général Gobert soutiendrait la comparaison avec le tombeau du gé-

néral Foy; mais si l'on étudie les détails, on ne peut mettre ces deux ouvrages sur la même ligne. Les bas-reliefs qui nous retracent la vie du général Gobert sont plutôt des esquisses hardiment conçues que des figures modelées d'une manière définitive, tandis que les trois compositions qui décorent le tombeau du général Foy sont traitées avec un soin religieux, et nous offrent des formes précises. Il est évident que dans les dernières années de sa vie David se préoccupait de plus en plus de l'effet poétique, et négligeait l'harmonie des lignes et la précision de la forme pour l'énergie de l'expression. Dans l'accomplissement de la tâche qu'il s'était proposée, il a fait preuve d'une rare puissance. Cependant je ne pense pas qu'on doive recommander comme un sujet d'étude le tombeau du général Gobert : dès qu'on demande au marbre ou au bronze l'expression de sa pensée, les intentions les plus hardies ne suffisent pas; il faut qu'elles soient fécondées par la réflexion, expliquées, c'est-à-dire développées par le travail de l'ébauchoir. Ces conditions se trouvent réalisées dans le tombeau du général Foy et méconnues dans le tombeau du général Gobert. Ce n'est pas, à Dieu ne plaise, que j'accuse le talent de David d'avoir fléchi dans ce dernier ouvrage : l'habileté de sa main n'avait rien perdu; mais, dans son désir de populariser la sculpture, il s'éloignait chaque jour davantage de l'idéal et de l'harmonie linéaire dont son art ne saurait se passer.

Si je ne consultais que le succès, je lui donnerais raison. Le tombeau du général Gobert a réuni en effet de très nombreux suffrages. Groupe et bas-reliefs sont admirés et souvent même loués comme le dernier mot de la sculpture. Pour moi, je crois rendre pleine justice à David en disant qu'il s'est trompé comme se trompent les hommes doués de puissantes facultés. Lors même qu'il faisait fausse route, il gardait l'attrait de son talent. Si les bas-reliefs qui ont séduit tant de spectateurs n'étaient que des projets, je les trouverais excellens, car ils indiquent fidèlement les épisodes que l'auteur a voulu retracer; mais je ne puis oublier qu'ils sont dès à présent ce qu'ils seront toujours, et cette pensée suffit pour conseiller la sévérité. David, malgré son ardent amour pour le travail, obéissait à son insu à ce puéril préjugé qui condamne la précision de la forme comme contraire à l'énergie, à la vérité de l'expression. A l'âge de trente-six ans, il n'avait pas encore fléchi devant cette idée vulgaire; vingt ans plus tard, entraîné par son désir de popularité, voulant multiplier ses œuvres pour répandre son nom chez toutes les nations de l'Europe, il ébauchait hardiment, et trop souvent n'achevait pas ce qu'il avait ébauché. Ce n'était pas défaillance, encore moins paresse, tous ceux qui l'ont connu se rappellent avec admiration

son activité, sa persévérance. Il maudissait les courtes journées, et quand venait la belle saison, il ne perdait pas une heure. Il aimait son métier avec passion, et les années n'avaient pas attiédi son ardeur pour l'étude. Si plus d'une fois il a livré des ébauches pour des œuvres achevées, c'est qu'il voulait agir rapidement sur l'esprit de ses contemporains, c'est qu'il voulait consacrer la mémoire de tous les morts illustres, et que les plus longues journées suffisaient à peine à réaliser sa volonté. On ne peut songer sans étonnement au nombre des ouvrages signés de son nom. Guerriers, poètes, savans, papes et rois, tous ceux enfin qui ont laissé trace de leur passage par l'action ou par la pensée, pourvu qu'ils aient rendu quelque service à la liberté, lui semblaient appelés à poser devant lui. Dès que la mort frappait un homme célèbre, dès qu'une ville reconnaissante témoignait le désir d'éterniser par le bronze ou le marbre l'image d'un grand citoyen, d'un enfant glorieux, David s'offrait à réaliser ce pieux désir. Il ne faut donc pas nous étonner que plusieurs de ses œuvres soient demeurées imparfaites dans le sens littéral du mot, je veux dire inachevées. Eût-il vécu cent ans, le temps lui aurait manqué pour mener à bonne fin, pour exécuter avec précision, avec pureté tout ce qu'il a conçu. Malgré sa persévérance, il avait entrepris une tâche au-dessus de ses forces, au-dessus des forces humaines; il embrassait trop de choses pour les étreindre sûrement. Comme il s'était donné le rôle de Plutarque, il croyait de bonne foi que tous les hommes illustres de la France lui appartenaient. L'imagination la plus active, la main la plus habile n'auraient pu suffire à cette multitude de projets. Aussi, malgré les défauts que j'ai signalés dans le tombeau du général Gobert, et que je pourrais relever dans quelques ouvrages de la même époque, l'auteur demeure pour moi un des artistes les plus éminens de l'école française. Une volonté si énergique, exprimée sous tant de formes, obtiendra toujours ma déférence.

Les statues de Jean Racine et de Pierre Corneille, qui appartiennent à des époques diverses, peuvent, comme les tombeaux du général Foy et du général Gobert, servir à marquer les transformations qui s'étaient accomplies dans sa pensée entre son retour de Rome et la fin de la restauration. La statue de Racine, qui se voit aujourd'hui à La Ferté-Milon, est une conception majestueuse et sereine. Le poète, dans l'attitude de la méditation, est enveloppé d'un manteau, comme un personnage antique. Quoique le choix du costume ne soit pas justifié, c'est à peine si l'on y pense; la beauté du visage attire et enchaîne le regard du spectateur, si bien qu'on oublie la date de la figure et l'inexactitude de l'ajustement. Tout en

respectant les portraits de Jean Racine venus jusqu'à nous, David paraît avoir songé en même temps au buste de Virgile qui se voit au musée du Capitole. En combinant ces deux natures, il a fait un ouvrage digne des meilleurs temps de la statuaire. La tête, modelée avec finesse, s'accorde très bien avec le caractère et le génie du poète. Élégance, douceur, méditation, tout se trouve réuni dans le masque de cette figure. Lorsque David conçut la statue de Jean Racine, il n'avait pas encore rompu d'une manière définitive avec les traditions de l'antiquité, et l'on sent, en contemplant cet ouvrage, qu'il tient compte de l'idéal, et ne veut pas le sacrifier à l'expression littérale de la réalité. Ceux qui mettent au-dessus de tout la vérité historique reprocheront à cette figure l'infidélité du costume, et le principe une fois admis, je serais obligé de leur donner raison; mais, sans contester l'importance de l'exactitude historique, je crois pouvoir placer le choix du costume après le choix des lignes et l'expression poétique. Aussi la statue de Racine me paraît-elle mériter les plus grands éloges, car elle est belle dans l'acception la plus élevée du mot, et si elle manque de vérité dans le sens historique, elle est vraie dans le sens philosophique. Elle représente avec une fidélité merveilleuse la nature des pensées dont le poète s'est nourri pendant toute sa vie. Il y a dans le visage plus de méditation que d'ardeur, et les œuvres du poète sont là pour attester que le statuaire ne s'est pas trompé. Devant cette vérité supérieure, toutes les objections de détail signifient peu de chose. L'image de Racine, telle que David l'a conçue, s'adresse à l'intelligence en même temps qu'aux yeux, et dans les arts du dessin ce sera toujours un signe de puissance. Les statuaires qui ne parlent qu'aux yeux, qui sacrifient aux détails de l'érudition la représentation de l'idée, n'occupent jamais dans l'histoire le même rang que les statuaires épris de la beauté intellectuelle et résolus à l'exprimer. Or, bien que David ait souvent négligé, souvent méconnu l'idéal, on peut affirmer qu'il en a tenu compte dans l'image de Racine. Il s'est pénétré de son génie, et s'est attaché à traduire l'impression qu'il avait reçue. L'accomplissement d'une pareille tâche n'est pas chose facile, et, lorsqu'elle est menée à bonne fin, l'auteur a droit aux suffrages de tous les gens de goût.

La statue de Pierre Corneille, placée à Rouen, est loin, à mon avis, de mériter les mêmes éloges que la statue de Racine, bien qu'elle se recommande par une habileté singulière. La tête et les mains sont modelées de manière à prouver que l'auteur connaît tous les secrets du métier; mais l'attitude de la figure manque de simplicité. Le poète est représenté, non pas méditant, mais composant, ce qui

est fort différent, et la façon dont il tient son crayon n'est pas précisément naturelle. A parler franchement, le caractère théâtral de cette figure s'accorde assez mal avec ce que nous savons des habitudes de Corneille. Tous ses contemporains le représentent comme un homme ennemi de toute affectation, simple dans ses manières, ne cherchant jamais à se faire remarquer, si ce n'est par ses œuvres. La figure composée par David contredit quelque peu la figure esquissée par Fontenelle. Il est difficile de se représenter l'auteur de *Cinna* le jarret tendu, le bras droit abaissé sur la cuisse, traçant au crayon les pensées qui se pressent dans son cerveau. Chacun conviendra que c'est là, pour un poète qui compose, une attitude un peu gênante. Je reconnais avec empressement que toutes les parties du costume sont rendues avec une fidélité scrupuleuse, de manière à contenter les érudits. Quant au manteau jeté sur les épaules du poète, il me semble aussi difficile à justifier que le mouvement de la figure. Cependant il me reste à exposer une objection plus grave que toutes les précédentes. David, qui avant son départ pour Rome avait étudié l'anatomie avec Béclard, son compatriote, s'était passionné, dans les dernières années de la restauration, pour les doctrines de Gall et de Spurzheim. Son engouement pour la phrénologie explique le développement singulier qu'il a donné au front de Corneille; mais le goût et le bon sens réprouvent une telle exagération. En dépit de la phrénologie, le développement du front n'est pas le signe irrécusable du génie. Il faut encore reconnaître que ni Gall ni Spurzheim n'ont jamais rien avancé de pareil, et que la phrénologie sérieuse ne se prête pas à cette conclusion : elle s'attache à des rapports géométriques parfaitement indépendans de la hauteur du front. Or David a donné à Corneille, non pas le front d'un homme de génie, mais celui d'un hydrocéphale. L'espace compris entre la racine du nez et la naissance des cheveux est égal au reste du visage, ce qui ne s'est jamais vu chez un homme dont le cerveau est en bonne santé. Le masque du *Jupiter Olympien*, placé au musée du Vatican, satisfait aux conditions géométriques formulées par la phrénologie et ne ressemble guère au masque de Corneille. Nous devons regretter que David n'ait pas trouvé parmi ses amis un homme assez éclairé, assez franc, pour lui signaler cette méprise, car, malgré l'absence de simplicité, il y a beaucoup à louer dans cette figure. Le développement du front a quelque chose de monstrueux pour ceux qui connaissent la doctrine de Gall, et n'a rien de beau pour ceux qui l'ignorent. Y chercher le signe du génie, c'est dénaturer les données de la science et méconnaître d'ailleurs les lois de la beauté.

Deux statues placées au Havre, *Bernardin de Saint-Pierre* et *Casimir Delavigne*, nous montrent David s'efforçant de plus en plus de donner à la sculpture un accent populaire. Si l'on ne s'attache qu'à l'exécution matérielle, ces deux ouvrages se recommandent par un égal mérite. Si l'on tient compte du bonheur de l'expression, la statue de Bernardin de Saint-Pierre est très supérieure à celle de Casimir Delavigne. On sait que l'auteur de *Paul et Virginie* était d'une beauté remarquable. Son visage, empreint d'une douce mélancolie, encadré dans une chevelure longue et soyeuse, excitait partout la sympathie et l'admiration. C'était donc pour la sculpture une excellente donnée. David, en modelant cette poétique figure, n'a répudié aucun détail du costume moderne, et il a su l'assouplir de façon à laisser voir la forme du corps. Le visage est plein de grâce et de majesté. Un sourire triste et indulgent erre sur les lèvres du vieillard. Il s'agissait d'exprimer son plus beau titre de gloire, de rappeler à notre pensée le livre qui assure la durée de son nom. Les rêves du savant sont à peine protégés par l'éclat et l'harmonie du style; la renommée du poète a seule survécu à ce grand naufrage. Quand les *Études sur la Nature* seront oubliées depuis longtemps, on lira encore avec émotion, avec enchantement, l'histoire de Paul et Virginie. Pour figurer ce touchant et gracieux ouvrage, David a placé aux pieds de Bernardin deux enfans nouveau-nés endormis dans un berceau fait de feuilles de palmier. Ces deux petites créatures, pour qui la vie vient de commencer, sont d'une beauté charmante, et révèlent le nom du poète aux mémoires les plus paresseuses. Ce berceau, où sommeille l'innocence, comptera sans doute parmi les conceptions les plus ingénieuses de l'art moderne. Il y a dans cette idée quelque chose de spontané qui s'adresse au cœur, et l'attendrissement du spectateur n'est pas une émotion passagère. Toutes les parties de cette conception vraiment poétique soutiennent victorieusement l'examen le plus attentif. Le regard se promène avec bonheur des enfans au vieillard et ne se lasse pas d'admirer la souplesse et la variété du travail. Le projet conçu par David est un projet heureux, et sa main n'a pas trahi sa volonté. Il a mis au service d'une intention excellente un savoir profond, une habileté consommée, et son œuvre est si naïve, qu'elle semble n'avoir rien coûté. En sculpture comme en poésie, c'est là un des plus beaux triomphes que l'auteur puisse souhaiter. Je regrette seulement que la statue de Bernardin ait été coulée en bronze. Je crois que la pensée de David aurait trouvé dans le marbre un interprète, sinon plus fidèle, au moins plus naturel. Le choix de la matière n'est pas indifférent, et le marbre fouillé par le ciseau exprime plus facilement que le bronze une idée gracieuse. Je sais que sous notre ciel pluvieux le

marbre est exposé à de fréquentes et cruelles blessures. Cependant je persiste à croire que le carrare convenait mieux que le bronze à l'auteur de *Paul et Virginie*. Son mélancolique sourire aurait pris sous le ciseau une tendresse que le métal n'a pu lui donner.

La statue de Casimir Delavigne est loin à mes yeux de pouvoir se comparer à la statue de Bernardin de Saint-Pierre. Cette infériorité s'explique par deux raisons. En premier lieu, l'auteur des *Messéniennes* n'offrait pas à la sculpture autant de ressources que l'historien de *Paul et Virginie;* en second lieu, David, entraîné par son amour de la popularité, a sacrifié les lois de l'harmonie linéaire à l'expression d'une pensée patriotique, très louable assurément, mais traduite d'une manière malheureuse. Casimir Delavigne étreint le drapeau tricolore. En sculpture, un drapeau n'a rien qui puisse plaire aux yeux, et pour la pensée, lors même qu'il s'agit de rappeler les *Messéniennes*, il faut trouver un autre moyen. David a voulu dire sans doute que dans Casimir Delavigne le poète lyrique domine le poète dramatique. Admettons qu'il ait eu raison, et son avis trouverait de nombreux contradicteurs; admettons que l'ode sur Waterloo, l'ode sur Jeanne d'Arc soient très supérieures à *l'École des Vieillards*, aux *Enfans d'Édouard :* est-ce un motif suffisant pour représenter Casimir Delavigne étreignant le drapeau national? Il y a dans une telle conception quelque chose qui ne relève pas des arts du dessin, et qui demande un commentaire. Or un tableau, une statue qui ont besoin d'être expliqués, qui ne s'expliquent pas par eux-mêmes, sont nécessairement mal conçus. Je n'ai pas la prétention d'indiquer comment David aurait pu révéler sa préférence pour le poète lyrique; je me borne à dire que le drapeau me semble une invention malheureuse. La tête de Casimir Delavigne, entre les mains les plus habiles, ne pouvait devenir belle; aussi je ne m'étonne pas que dans la statue qui nous occupe, elle manque de grandeur et d'harmonie. Le front, bien qu'élevé, ne laisse pas deviner une intelligence très vive; les yeux sont tristes plutôt que pensifs, les pommettes saillantes. Avec de telles données, qu'il fallait respecter, le statuaire ne pouvait composer un visage imposant. C'est un portrait fidèle, très digne d'éloges assurément, mais qui ne se recommande que par l'habileté de l'exécution. Lors même que le drapeau serait supprimé, et cette élimination donnerait à la figure une simplicité qui lui manque, cet ouvrage n'offrirait pas un bien vif intérêt. Il faut accepter les choses pour ce qu'elles sont, et ne pas chercher à les transformer. Casimir Delavigne, qui a laissé dans notre littérature le souvenir d'un homme laborieux, dévoué à l'étude, parfois ingénieux, mais toujours dépourvu de grandeur, ne se prête pas à la sculpture. De quelque manière qu'on l'envisage, on ne trouve pas

en lui ce que demandent le marbre et le bronze, un ensemble de lignes harmonieuses. Aussi je ne m'étonne pas que David n'ait pas réussi à composer une statue majestueuse avec l'auteur des *Messéniennes*. Abstraction faite du drapeau, que je n'accepte pas, je reconnais qu'il a traité avec beaucoup d'adresse les diverses parties de son œuvre. Les mains sont belles et modelées avec fermeté, le vêtement a de l'ampleur et de la souplesse. Je crois vraiment que le statuaire a fait tout ce qu'il pouvait faire, mais on trouve rarement une tête aussi belle que celle de Bernardin de Saint-Pierre.

Avant d'aborder les ouvrages qui ont occupé David dans les dernières années de sa vie, il me semble important de rappeler deux charmantes figures, moins connues que bien des statues du même auteur qui sont loin d'offrir le même intérêt et la même pureté : je veux parler de la *Jeune Fille au tombeau de Botzaris* et de *l'Enfant à la Grappe*. La première de ces deux figures, donnée à la Grèce, aurait été mutilée, d'après le récit de quelques voyageurs, et vraiment ce serait grand dommage, car David n'a jamais rien fait d'aussi élégant. J'ai dit qu'il vantait Jean Goujon sans essayer de marcher sur ses traces. Cette jeune fille, malgré son élégance, n'a rien à démêler avec les naïades de la fontaine des Innocens. C'est une création ingénieuse et touchante, d'une simplicité qui rappelle les meilleurs temps de la statuaire; mais l'âge même de la figure prouve que David, en la composant, cherchait plutôt la vérité que la beauté. Elle n'a pas plus de douze ans, et sa puberté incomplète donne au torse et aux membres quelque chose d'un peu grêle. Cet âge indécis, qui n'est plus l'enfance et qui n'est pas encore la nubilité, est pour le statuaire une donnée difficile à traiter. David s'en est tiré à son honneur, et je crois même qu'il n'a jamais rien conçu de plus heureux ni de plus vrai. Dans l'étude et l'imitation de la nature, le ciseau ne peut aller plus loin; mais Jean Goujon n'a jamais traité une pareille donnée, parce qu'elle n'offre pas l'épanouissement complet de la beauté. Quant au mouvement de la figure, il s'accorde à merveille avec l'idée que David a voulu exprimer : l'enfance épelant le nom glorieux d'un héros. La jeune fille, à demi couchée, suit du doigt les lettres gravées sur le marbre tumulaire, et son visage exprime la curiosité. David a franchement accepté le caractère grêle de la nature à cet âge, et tous ses efforts se sont concentrés sur l'exactitude littérale de l'imitation. Sans approuver sa résolution, je dois dire qu'il a réussi au-delà des plus hardies espérances. S'il n'a pas fait à l'idéal toutes les concessions que le goût réclame, il a du moins modelé une figure d'une charmante ingénuité, dont toutes les parties révèlent un savoir profond. Les genoux et les malléoles sont un peu anguleux : ainsi le voulait la donnée choisie par l'au-

teur. Les omoplates dessinent leur forme au lieu de se laisser deviner; il fallait mettre les omoplates d'accord avec les genoux et les malléoles. Qu'on accepte ou qu'on répudie le parti auquel il s'est arrêté, on est obligé d'admirer son habileté. Il a surmonté avec bonheur toutes les difficultés d'un tel sujet, et parmi les statuaires contemporains de notre pays, je n'en sais pas un qui ait résolu un pareil problème. Ni l'antiquité, ni la renaissance n'ont essayé de représenter la puberté naissante. A ces deux époques, l'art voulait des formes achevées, ou du moins des formes empreintes d'un caractère précis, des enfans, des filles nubiles, des hommes arrivés à la virilité. Ainsi, dans le groupe du *Laocoon*, les fils du grand-prêtre n'ont pas le caractère de l'adolescence. Sans l'amoindrissement des proportions, ils se distingueraient à peine de leur père. Évidemment c'est une faute; mais cette faute ne blessait pas l'antiquité, qui dans l'art sacrifiait volontiers à la beauté toutes les autres conditions du sujet. La *Jeune Fille au tombeau de Botzaris* ne relève donc pas de la tradition : c'est une œuvre toute moderne, expression fidèle de la réalité, qui par ce mérite unique étonne et charme les connaisseurs.

L'Enfant à la Grappe, par la conception, sinon par l'exécution, se rattache aux souvenirs poétiques de la Grèce. La figure n'a guère que deux ans. Debout sur la pointe des pieds, elle essaie d'atteindre au fruit qu'elle convoite; ses bras sont tendus avec toute l'énergie que donne la gourmandise. Il y a sur la panse des amphores décrites par Théocrite, et que les pâtres se disputent en jouant de la flûte, des sujets dans ce goût simple et naïf. David n'a pas traité cette donnée avec moins de bonheur que la donnée précédente. Il a représenté l'enfance avec autant d'habileté que la puberté naissante. La poitrine et le ventre sont des prodiges de vérité. Au point de vue de la statuaire, *l'Enfant à la Grappe* est un choix mieux inspiré que la *Jeune Fille au tombeau de Botzaris*. J'ai déjà dit pourquoi David, avec une sagacité que nous devons louer, a reproduit tous les caractères de l'enfance et n'a pas tenté d'atténuer ce qu'ils ont de singulier pour l'ignorance. Ainsi le torse, pour des yeux qui ne sont pas familiarisés avec les modèles de cet âge, paraît trop long, les membres inférieurs semblent trop courts; mais c'est là précisément le vrai type de l'enfance. Et si j'énonce en toutes lettres cette prétendue singularité, c'est que je l'ai entendu signaler plus d'une fois comme un sujet de reproche. L'antiquité n'avait pas méconnu le type exprimé par David avec tant de fidélité. Il me suffit de rappeler l'*Hercule enfant* que nous avons au Louvre. Je pourrais citer un bas-relief qui se voit à Reims sous la voûte de la porte de Mars, et qui représente Rémus et Romulus allaités par la louve. Dans ces deux ouvrages, la longueur relative du torse et des membres inférieurs

s'accorde avec la nature. Ce qu'il faut louer sans réserve dans *l'Enfant à la Grappe* après la simplicité de la donnée, c'est la vérité de la pantomime. Les yeux et la bouche expriment la gourmandise, et tout le corps tendu vers le fruit envié s'associe à l'expression du même sentiment. Les éloges nombreux et légitimes accordés à cette figure ont fait croire à quelques esprits peu clairvoyans que dans la statuaire le choix du sujet importe peu, et que tout dépend de l'exécution. C'est une erreur facile à réfuter, car dans cette admirable composition la simplicité de la donnée n'a pas moins de valeur que la précision de la forme. Qu'une telle donnée n'ait pas coûté de longues méditations, que l'auteur n'ait eu qu'à regarder son enfant essayant ses forces pour contenter sa gourmandise, je le crois volontiers. Le choix de cette donnée n'en est pas moins une preuve de goût, puisque cet épisode de la vie de famille se prête merveilleusement au développement de la forme. Il est vrai que, pour en tirer parti, pour lui donner de l'importance, il faut posséder une main très habile en même temps qu'un œil très attentif. Pour traiter un sujet complexe, l'habileté de la main n'est pas moins nécessaire; seulement l'œil est souvent moins sévère, parce que l'intelligence ne saisit pas aussi vite l'intention de l'auteur.

Le *Philopœmen* placé aux Tuileries est peut-être l'ouvrage où se révèle avec le plus d'évidence le savoir profond acquis par David pendant les premières années de son séjour à Paris. Ses études anatomiques, poursuivies avec persévérance sous la direction de Béclard, l'avaient préparé à la composition de cette figure. Si l'on pouvait, en regardant une statue, oublier un instant l'importance de la beauté dans les arts du dessin, on accorderait à ce *Philopœmen* des éloges sans réserve, car le torse et les membres du guerrier sont modelés avec une fermeté magistrale. Le visage exprime à la fois la souffrance et la résolution. A ne considérer que le côté scientifique de l'exécution, il semble difficile de trouver dans cette œuvre le sujet d'un reproche, ou même d'une objection; mais l'importance de la beauté ne peut s'effacer de notre souvenir, et nous sommes forcé de reconnaître que si le *Philopœmen* se recommande par une rare habileté, il ne satisfait pas aux conditions de l'harmonie linéaire. L'action choisie par l'auteur est fidèlement exprimée, le mouvement du héros qui arrache le fer de sa blessure est pleinement justifié; cependant cette figure ne saurait être proposée pour modèle. Malgré tous les mérites que je viens de signaler, elle ne contente pas le regard des connaisseurs; elle est vraie sans être belle. Or je pense, malgré la nature de l'action choisie, qu'il ne fallait pas séparer la vérité de la beauté. Vainement viendrait-on me dire qu'un tel sujet ne se prête pas à l'élégance, que l'auteur a bien fait de tout subor-

donner à l'énergie de l'expression. Non-seulement cet argument n'ébranlerait pas ma conviction, mais pour convertir mes contradicteurs, je n'aurais qu'à citer *le Gladiateur mourant* du Capitole, où se trouve résolu le problème de l'harmonie linéaire et de la douleur vivement exprimée. Cette figure assurément ne pèche pas par la froideur, et cependant elle charme par son élégance. Dans le *Philopœmen* de David, tout est sacrifié à l'action. Les deux bras, presque parallèles, sont le premier défaut qui frappe les yeux. Je ne puis blâmer la flexion de la jambe droite, puisqu'elle est non-seulement indiquée, mais commandée par l'avulsion du javelot; mais on peut adresser à toute la figure un reproche plus grave, c'est de manquer d'élévation. Si la forme réelle est fidèlement rendue, si l'on retrouve sans peine dans la nature tout ce que le marbre offre à nos yeux, il n'est pas moins vrai que ni le torse ni les membres n'appartiennent au style héroïque; or la donnée prescrivait le style héroïque. Les détails sont trop nombreux, et les grandes divisions musculaires que nous admirons dans les débris de l'art grec ne sont pas assez franchement accusées. En un mot, le *Philopœmen,* excellent si l'on ne tient compte que de l'imitation, laisse beaucoup trop à désirer sous le rapport de la conception. Il ne suffit pas en effet de reproduire habilement toutes les parties du modèle vivant, il faut d'abord choisir un beau modèle, et dans la composition de cette figure David a négligé le dernier point. Il a demandé au maniement de l'ébauchoir ce qu'il aurait dû demander à la réflexion. Ayant devant lui un modèle vivement accentué, il a cru qu'il ne devait rien chercher au-delà. Malgré les nombreux suffrages qu'a réunis cette figure, je crois qu'il s'est trompé. De quel côté sont venues les louanges? Qui a proclamé, qui a célébré le mérite du *Philopœmen*? Les hommes étrangers aux secrets du métier, qui n'ont jamais entrevu les difficultés de l'imitation, sont demeurés assez indifférens; l'expression énergique et vraie du visage ne les a guère émus, ce qui s'explique sans peine par la nature du sujet : l'action représentée par le statuaire est ignorée du plus grand nombre. Les éloges sont venus de ceux qui ont étudié, qui connaissent la forme humaine, qui ont tenté de l'imiter, qui savent à quel prix on réussit dans une pareille tâche. Les hommes du métier ont vanté très justement l'habileté technique de David; ils n'ont pu vanter l'élévation poétique de son œuvre, et sans élévation poétique, il est impossible d'agir sur la foule. Si le *Philopœmen* charmait le regard, la foule voudrait savoir et saurait bientôt ce qu'il a fait, pour quelle cause il a combattu, pour quelle cause il a souffert. Comme les lignes de cette figure n'attirent pas ses yeux, il est tout naturel que sa curiosité ne soit pas excitée. La plupart des promeneurs ignorent la vie de Philopœmen, et ne tien-

nent pas à la connaître; si l'œuvre de David était belle en même temps que vraie, ils changeraient de sentiment.

J'ai dit que cette figure ne doit pas être proposée pour modèle, et je crois facile de justifier mon opinion. Cependant je ne voudrais pas laisser croire que le *Philopœmen* n'est pas à mes yeux un ouvrage très digne d'attention, très digne d'étude. Quoique David, en le composant, n'ait songé qu'à l'imitation, quoiqu'il ait négligé toute la partie poétique de son art, cette figure occupera toujours un rang très élevé dans l'école française. L'imitation poussée à ce point révèle un tel savoir, une telle persévérance, que, sans dispenser de l'invention, elle excite la sympathie de tous les esprits studieux. Elle ne remplace pas l'élévation du style, mais elle atténue les regrets que nous inspire l'oubli de cette condition impérieuse. Si la main qui a modelé cette figure eût été guidée par une imagination éprise de la beauté, nous aurions un chef-d'œuvre. La beauté manque, il nous reste une imitation fidèle et savante du modèle vivant. En étudiant le *Philopœmen,* les jeunes statuaires apprendront en même temps jusqu'où peut aller l'habileté technique, et combien elle est insuffisante lorsqu'on la sépare de l'invention et de l'élévation du style. Ils ne peuvent espérer de se montrer plus habiles; c'est une raison de plus pour s'attacher à l'invention, pour choisir avant d'imiter, pour concilier l'harmonie linéaire avec la vérité de l'expression. C'est à cette condition seulement qu'il leur sera donné d'émouvoir. Aux sujets héroïques le style héroïque. Tous ceux qui l'oublieront produiront des œuvres incomplètes. Le *Philopœmen* ne laisse aucun doute à cet égard; c'est un argument sans réplique. L'imitation n'ira jamais plus loin, jamais la nécessité de l'invention ne sera mieux démontrée.

Le fronton du Panthéon a soulevé plus d'une objection. Cependant, si ce n'est pas un ouvrage à l'abri de tout reproche, c'est une composition qui témoigne d'une rare habileté. Le plus grave reproche qu'on ait adressé à David, c'est d'avoir choisi tous ses personnages, à l'exception d'un seul, parmi les hommes du XVIIIe siècle. Cette accusation n'est pas sans valeur, et doit être prise en considération. La légende inscrite au fronton : aux grands hommes la patrie reconnaissante, conseillait en effet de ne pas restreindre au siècle dernier le choix des personnages. Que le XVIIIe siècle, malgré les attaques nombreuses dirigées contre lui depuis quelques années, doive compter parmi les plus glorieux de notre histoire, ce n'est pas moi qui le contesterai. Je ne comprends pas même qu'on ait essayé de mettre en doute la grandeur de ses vœux et la légitimité de ses conquêtes. Le maudire, c'est tout simplement nier le progrès et demander la résurrection du passé. Toutefois, quelle que soit l'im-

portance du XVIIIe siècle, il ne convient pas d'omettre, même dans un fronton, les siècles qui l'ont précédé. La France ne commence pas avec l'*Encyclopédie*, avec la constituante. Je m'explique sans peine la préoccupation de David. La date de son œuvre nous dit assez clairement quelle était sa pensée. La branche aînée des Bourbons venait de tomber après une lutte obstinée soutenue pendant quinze ans contre l'esprit nouveau, contre les principes de 89. Il faut donc voir dans le fronton du Panthéon une protestation de l'esprit nouveau contre la résurrection du passé. Reste à savoir si la sculpture peut sans danger pour elle-même s'attribuer un rôle politique. Pour ma part, je ne le crois pas, car une pensée de cette nature gravée dans la pierre, comprise sans effort des contemporains, devient facilement obscure pour les générations suivantes. Les partis disparaissent, la sculpture demeure, et le fronton a besoin de commentaires. Il est plus sage de laisser à la parole le soin de démontrer que le passé ne peut revivre. A chacun sa tâche, à chacun son rôle. Aux orateurs, aux écrivains la défense de l'esprit nouveau; aux statuaires, la représentation des grands hommes qui ont servi la patrie de leur plume ou de leur épée, des magistrats intègres, des savans dévoués, des hommes d'état pénétrés de leurs devoirs, sans acception d'époque, sans préoccupation de parti. La pierre, qui résiste aux morsures du temps et transmet aux générations futures l'expression de la reconnaissance publique, doit parler autrement que l'orateur; David ne s'en est pas souvenu, peut-être même l'a-t-il toujours ignoré. En limitant le choix de ses personnages au XVIIIe siècle, il obéissait fidèlement à la pensée qui avait pris possession de son esprit pendant son séjour à Rome. Il avait rêvé pour son art un rôle populaire, un rôle politique; il défendait à sa manière les principes de 89, parce que ces principes ralliaient toutes les espérances, tous les vœux de la génération nouvelle. Je crois sincèrement qu'il s'est trompé, mais sa méprise est facile à expliquer pour nous, qui ne sommes séparés de la composition de son œuvre que par un espace de vingt ans.

Le reproche une fois admis, et je ne pense pas qu'on puisse le réfuter, on se demande comment David aurait exprimé la reconnaissance du pays pour tous les grands hommes qui l'ont honoré. La question posée dans ces termes serait insoluble : aussi n'essaierai-je pas de la discuter. Si l'on veut prendre la peine de l'envisager sérieusement et d'en pénétrer le sens général, on la voit bientôt se simplifier. Qu'on s'élève au-dessus des préoccupations de parti, et l'équité devient facile. Charlemagne et saint Louis, qui n'avaient pas deviné les principes de 89, ont pourtant fait beaucoup pour la France. Richelieu et Colbert ont des droits à la reconnaissance du

pays, quoiqu'on ne puisse louer le caractère libéral de leur volonté. A l'époque où ils vivaient, s'ils avaient rêvé pour la France ce que souhaitaient Turgot et Necker, ils n'auraient pas été compris. Chercher dans le passé l'image du présent, c'est la plus sûre manière de n'y rien comprendre et de le condamner injustement. Chaque siècle a son rôle, et quiconque l'oublie doit renoncer à parler des personnages historiques. L'esprit moderne vaut mieux que l'esprit du moyen âge : qui pourrait en douter, sans s'exposer à la raillerie de tous les hommes de bon sens? Cependant, pour comprendre l'esprit du moyen âge, il faut, par un effort de pensée, oublier un instant l'esprit moderne. La législation de Charlemagne et de saint Louis, qui nous semble oppressive, était libérale pour les IXe et XIIIe siècles. On peut dire, sans épigramme, qu'elle marque le progrès de la justice vers l'équité. C'en est assez pour mériter la reconnaissance de la nation. Je n'exige pas que le sculpteur chargé de composer un fronton pour le Panthéon étudie comme un historien, comme un philosophe, l'esprit du moyen âge et l'esprit moderne : son temps est pris par d'autres soins; mais les idées que je viens d'indiquer sont au fond de tous les esprits qui attachent quelque importance à la signification du passé. David, pour les mettre en œuvre, n'était pas obligé de les découvrir par lui-même. Il n'aurait eu qu'à consulter les hommes qui connaissent et savent interpréter les siècles révolus. Quelques heures d'entretien auraient suffi pour l'éclairer, pour l'édifier. Il n'a pris conseil que de lui-même, et je ne m'étonne pas qu'il se soit fourvoyé dans une question dont les termes ne lui étaient pas familiers. Malgré son ardeur pour l'étude, il n'avait pas réussi à combler les lacunes de son éducation première. Les travaux techniques de sa profession ne lui laissaient pas assez de loisir pour apprendre par lui-même ce que son père n'avait pu lui enseigner. Il embrassait avec ardeur les idées qui lui semblaient vraies, et ne prenait pas toujours le temps d'en éprouver la vérité, ou d'en mesurer la portée. Par les traditions de sa famille, par ses amitiés, il se sentait entraîné vers les principes de 89, et son admiration pour la constituante le rendait injuste et dédaigneux pour les siècles précédens.

Toutes les objections que je viens d'exposer ne concernent que la composition du fronton. Je n'ai pas essayé d'en atténuer la gravité, car lorsqu'il s'agit d'un artiste aussi éminent que David, l'extrême justice est sans dangers. Si la partie philosophique de ce grand ouvrage laisse beaucoup à désirer, en revanche l'exécution des figures étonne tous les hommes du métier par la hardiesse et la fermeté. Il n'y a pas une tête qui soit traitée avec négligence; c'est une suite de portraits excellens. Parmi ces personnages, un seul, je l'ai dit,

appartient à l'ancienne France, c'est Fénelon. Quoique j'admire sincèrement les idées libérales répandues dans le *Télémaque*, malgré ma sympathie pour le gouvernement de Salente, qui passe à bon droit pour une critique du gouvernement de Louis XIV, j'ai peine, je l'avoue, à m'expliquer la présence de Fénelon. Bien d'autres avant lui ont aimé, ont défendu la liberté. S'il mérite de figurer parmi les précurseurs de la constituante, il n'est point seul à mériter cet honneur. A part cette singularité, toutes réserves faites en faveur de l'équité historique, on peut, on doit louer le côté plastique du fronton. La figure de la France distribuant des couronnes à ses plus glorieux enfans est grande et belle. La tête pleine de sérénité, la bouche largement modelée, le regard majestueux et bienveillant, font de ce personnage, qui domine la composition tout entière, une des œuvres les plus imposantes et les plus vraies de la sculpture moderne. On peut citer les bras de la France comme des morceaux à l'abri de tout reproche. La division adoptée par David me paraît ingénieuse et sensée : à droite, les hommes d'action, les guerriers; à gauche, les hommes de science, les philosophes, les magistrats. Rousseau et Voltaire sont finement caractérisés; Malesherbes, j'en conviens, plairait davantage, si l'auteur ne se fût avisé de le coiffer d'un bonnet carré. On aura beau me dire que cette coiffure est le signe distinctif de la magistrature, je ne me rendrai pas à cet argument. Ce qui demeure évident pour moi, c'est que le bonnet carré de Malesherbes produit une impression désagréable, et qu'il eût mieux valu le représenter tête nue. Monge, Laplace, Condorcet, Cuvier, ne sont pas traités avec moins d'habileté que Rousseau et Voltaire. Toutes ces physionomies sont empreintes d'un caractère individuel, et l'on voit que l'auteur n'a rien abandonné au caprice. Il a recueilli pour chaque figure de nombreux documens et les a mis en œuvre avec une fidélité scrupuleuse. Ceux qui ont pu contempler de près toutes ces têtes, d'une exécution si savante, quand l'échafaudage n'était pas encore enlevé, savent avec quelle sagacité l'auteur a sacrifié, je veux dire simplifié, tout ce qui ne devait pas être aperçu d'en bas. Il avait franchement accepté les conditions de la sculpture monumentale. Aussi tout ce qu'il a voulu montrer s'aperçoit sans peine, malgré l'espace considérable qui sépare le fronton de l'œil du spectateur. Le général Bonaparte, Desaix, Hoche, Marceau, étudiés avec le même soin que les figures de gauche, rendus avec le même bonheur, prouvent que David attachait la plus haute importance à la perfection plastique de cet immense ouvrage. Après avoir semé son nom dans toutes les grandes villes de France, il s'agissait pour lui de le graver en caractères ineffaçables au fronton du Panthéon. Cette glorieuse ambition n'a pas été déçue : l'apo-

théose des grands hommes couronnés par la patrie sera certainement pour les générations futures, comme pour la nôtre, un des plus solides fondemens de la renommée de David. Si la conception, en effet, ne peut être approuvée par ceux qui connaissent notre histoire, si les personnages réunis autour de la France n'offrent aux spectateurs qu'un enseignement incomplet, la beauté, la variété des têtes suffisent à captiver l'attention. Le costume moderne, accepté par David dans toute sa vérité, est devenu sous sa main quelque chose de souple et d'élégant. Sans rien dénaturer, il a trouvé moyen de plaire aux yeux de la foule et de contenter les érudits.

Le problème résolu par David dans le fronton du Panthéon n'est pas de ceux qui attirent les artistes vulgaires. Les difficultés que présente à la sculpture l'uniforme de nos armées auraient découragé un homme moins résolu, et les personnages militaires n'auraient pas de date certaine. Monge, Laplace et Cuvier ne se prêtaient pas plus facilement au travail de l'ébauchoir. David a compris en cette occasion la nécessité d'exprimer sans restriction tous les détails de la réalité, et cette conviction lui a porté bonheur. S'il eût adopté en effet un parti différent, s'il eût essayé de corriger, d'altérer le costume moderne, sa composition n'aurait pas de caractère historique. Je crois donc que le parti choisi par lui était le plus sage. Une pensée dominait son esprit : agir sur la foule et lui rappeler les souvenirs glorieux de 89, les grands principes débattus par la constituante, les victoires remportées par les soldats de la France nouvelle. Pour réaliser une telle pensée, la fidélité du costume était indispensable. En pareil cas, les conditions de l'harmonie linéaire doivent fléchir devant les conditions morales imposées à l'auteur. Je me hâte d'ajouter que David, malgré la fidélité du costume, n'a pas offert à nos regards un ensemble de lignes que le goût réprouve. Si l'on consent à se placer à son point de vue, on arrive à penser qu'il a fait tout ce qu'il pouvait faire. Sans doute le but qu'il se proposait n'était pas la vérité même, il n'avait pas compris d'une manière assez large la destination du Panthéon; mais ce but une fois accepté, la justice nous oblige à dire que David l'a touché.

Les bustes de David ont acquis depuis longtemps une célébrité européenne, et le mérite de ces ouvrages est facile à démontrer. Ils ne se recommandent pas tous par la même pureté, la même simplicité; il n'y en a pas un où ne se révèle une singulière puissance de modelé, pas un qui n'intéresse et n'enchaîne l'attention par un accent individuel. Dans cette série si variée figurent des hommes illustres de toutes les nations, et l'on peut affirmer, sans crainte d'être démenti, que personne parmi les sculpteurs contemporains n'a réussi comme David à exprimer le caractère par la physionomie.

Il avait fait du masque humain une étude approfondie, et saisissait avec une rare sagacité tous les signes de la passion ou de la pensée. Les bustes de Chateaubriand et de Béranger, de Bentham et de Fenimore Cooper, sont des œuvres accomplies, et je crois difficile non-seulement de les surpasser, mais de les égaler. Malheureusement l'auteur de ces admirables portraits a voulu pousser trop loin l'interprétation des caractères individuels, et son engouement pour la phrénologie a plus d'une fois égaré sa main. Pour justifier le reproche que je viens d'énoncer, il me suffira de citer les bustes de Goethe et de Victor Hugo. En modelant ces deux derniers portraits, David a donné au front une telle importance, un tel développement, que toute l'ordonnance du visage en est troublée. Et comme la tête de Goethe est trois fois grande comme nature, celle de Victor Hugo deux fois au moins, les dangers de la phrénologie appliquée à la statuaire frappent les yeux des ignorans aussi bien que ceux des hommes éclairés. Les ignorans s'étonnent et se récrient sans deviner l'origine de leur mécontentement, les hommes éclairés signalent sans hésiter la cause de leur déplaisir. Au fond, c'est toujours le même avis; c'est toujours au développement exagéré du front qu'il faut rapporter la singularité de ces deux ouvrages. Le défaut que j'indique est d'autant plus regrettable, que les bustes de Goethe et de Victor Hugo se recommandent d'ailleurs par une grande finesse d'exécution. Si le front était ramené aux proportions que le bon sens avoue, ils exciteraient, je n'en doute pas, une admiration unanime. Les yeux et la bouche sont traités avec un savoir profond; mais il est trop évident que la phrénologie a passé par là. David, dont le regard était si pénétrant, la main si docile, après avoir modelé fidèlement ce qu'il voyait, a tout à coup changé de méthode pour exprimer ce qui lui semblait nécessaire au lieu de ce qu'il avait aperçu. Comment concilier *Faust* et *Notre-Dame de Paris* avec un front pareil à ceux que nous voyons? La phrénologie, telle du moins que David la concevait, voulait pour de telles œuvres un front colossal, et la main de l'auteur a docilement reproduit l'erreur de sa pensée. Les portraits de Tieck et de Rauch sont plus simplement conçus. Ceux de Berzélius et d'Arago méritent le même éloge. En somme, dans cette galerie si nombreuse, malgré les fautes que j'ai relevées, l'admiration trouve à s'exercer librement, et l'Europe à cet égard est du même avis que la France.

Quelques médaillons aussi grands que nature, ceux de Casimir Périer, de Gohier, de Rouget de Lisle, sont à bon droit considérés par les connaisseurs comme des modèles de précision et de vérité. Taillés dans le marbre, traités largement, ils ne laissent rien à désirer sous le rapport de la souplesse et de la vie. Les médaillons en

bronze, qui se comptent par centaines, sont tout au plus tiers de nature. Je me souviens d'avoir lu quelque part qu'ils étaient au nombre de cinq cents, et tous aussi grands que le modèle réel. Une telle collection suffirait à fondre l'artillerie d'un vaisseau de ligne, et l'homme d'esprit qui a commis cette bévue s'est laissé emporter trop loin par sa fantaisie. Au reste, cette méprise en compense une autre qui n'a jamais été relevée. L'écrivain ingénieux et morose qui se plaignait avec amertume de la camaraderie littéraire faisait des médaillons de David des portraits de poche. Or tous ceux qui les ont vus savent qu'ils trouveraient difficilement place même dans la poche d'un gilet de l'ancienne cour. La vérité se trouve entre ces deux exagérations. A proprement parler, ces médaillons ne sont que des esquisses; mais les traits caractéristiques de chaque physionomie sont aussi vivement, aussi fidèlement rendus que dans une œuvre de longue haleine. Modelés en cire ou en terre, le plus souvent dans l'espace de trois ou quatre heures, la rapidité du travail n'y a laissé aucune trace. Les détails sont négligés, et la prestesse de l'exécution n'enlève rien à l'harmonie du visage. Sous le rapport de l'expression, ils peuvent se comparer aux meilleurs bustes de l'auteur, et par bonheur ils n'ont rien à démêler avec la phrénologie. Dans cette galerie familière, tout est fait d'après nature, rien n'est livré au caprice, rien n'est altéré par les données mal comprises d'une science nouvelle. La laideur même est respectée, mais sous la main de David elle s'éclaire du rayonnement de l'intelligence et ne blesse plus les yeux. Presque tous les modèles ont posé; aussi ces portraits peuvent-ils être consultés en toute sécurité. Quelques médaillons pourtant sont exécutés d'après des dessins ou des miniatures; je citerai ceux de Kléber, du général Bonaparte, d'après Guérin de Strasbourg, admirables tous deux, celui de Byron, d'après un croquis de Lawrence, qui n'est pas aussi bien venu. Chose digne de remarque, dans cette série si nombreuse on compte à peine quelques noms de femmes, et les portraits féminins laissent beaucoup à désirer. David avait besoin de plans vivement accentués pour travailler à son aise. L'élégance et la grâce ne trouvaient dans son ébauchoir qu'un interprète infidèle. Ses études habituelles expliquent facilement cette lacune de son talent. Comme il s'adressait de préférence aux noms populaires pour établir la popularité de son nom, il avait dû négliger le masque féminin, et quand il a voulu s'en occuper, il n'a pas fait tout ce qu'on pouvait attendre de son habileté. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, je crois même qu'il n'était pas malaisé de le prévoir. Quant à ses autres médaillons, ils seront toujours estimés comme des esquisses hardies, comme des souvenirs précieux, car ils expriment aussi nettement les habitudes de

l'intelligence que les traits du visage, et combien de portraits méritent cette louange?

David est mort le 5 décembre 1855. A-t-il réalisé le vœu qu'il avait formé dès sa jeunesse? A-t-il donné à la statuaire le rôle qu'il avait rêvé pour elle? Si l'on ne consultait que la popularité de son nom, on pourrait dire que son espérance a été comblée; mais, si l'on examine avec attention comment et à quel prix il a conquis cette popularité, il est permis d'affirmer qu'il n'a pas réussi dans son entreprise. Malgré son habileté prodigieuse, il ne lui était pas permis de changer les conditions de son art, et, pour l'accomplissement de son projet, il aurait fallu que ce privilége lui fût accordé. Il a répudié la tradition dans la seconde moitié de sa vie, pour se dérober à toute comparaison et donner au marbre et au bronze un accent tout nouveau. C'était une première faute, car il y aura toujours profit, même pour les plus habiles, à consulter les œuvres des maîtres. Vouloir ne relever que de soi-même est une prétention que le bon sens désavoue. Il s'est jeté dans l'étude exclusive de la nature, et dans ce champ, qui n'embrasse pas l'art tout entier, il a fait preuve d'une rare finesse. La pénétration de son regard, la dextérité de sa main auraient fait de lui un statuaire accompli, si, pour se placer au premier rang, il suffisait de bien voir et de bien imiter. Quant à la beauté proprement dite, qui se compose du choix des formes et de l'harmonie linéaire, je ne crois pas me tromper en disant qu'il ne s'en est jamais préoccupé. La nature était le seul conseiller qu'il interrogeait, et comme dans la nature tout n'est pas beau, comme pour choisir il faut délibérer, comme une heure de réflexion ramène aux maîtres de l'art, guides sûrs et fidèles, et que David avait rompu avec la tradition, il était condamné à ne produire que des œuvres d'une beauté incomplète. En suivant la route qu'il s'était tracée, était-il possible d'aller plus loin? Je ne le pense pas. Résolu à se renfermer dans l'imitation pure, il a épuisé cette donnée. Il ne comprenait pas la vie sans le mouvement, et sacrifiait tout à l'expression de cette conviction. L'élégance des formes le touchait moins que les signes de la force, et cette préférence explique pourquoi ses meilleurs ouvrages étonnent plus souvent qu'ils ne charment. L'œil contemple avec une avide curiosité toutes les parties du modèle vivant, imitées avec une adresse qui ne sera jamais surpassée. La curiosité une fois satisfaite, on se prend à regretter qu'une main si habile n'ait pas été guidée par un goût plus sûr et plus délicat, que tant de savoir ait été dépensé avec si peu de discernement, et le regret que j'exprime ici, je l'ai entendu exprimer par les admirateurs les plus sincères devant le *Philopœmen*, tant il est vrai que l'imitation pure n'est pas le dernier mot de l'art.

Le dédain de la tradition, au lieu d'agrandir la tâche du statuaire en lui laissant plus de liberté, comme le pensait David, la rétrécit infailliblement. Négliger les conseils des maîtres et n'interroger que la nature signifie, pour tout homme qui veut prendre la peine de réfléchir, retour aux premiers temps, à l'enfance de l'art. La statuaire et la peinture ont débuté par l'imitation. Tant qu'elles ne rêvaient rien au-delà, elles n'avaient pas atteint leur maturité. Les tympans, la frise et les métopes du Parthénon, *l'École d'Athènes* et *le Jugement dernier*, expriment de la manière la plus éclatante l'alliance de l'imitation et de l'idéal, en d'autres termes l'obéissance de la main à la pensée. Rompre cette alliance, ordonner à la main de traduire le témoignage des yeux, ce n'est pas, comme on le croit, aller en avant, mais revenir au point de départ. Engagé dans une fausse voie, David a perdu de vue le but suprême. En parlant ainsi, je n'entends pas contester la valeur de son talent : j'ai discuté avec trop de soin le mérite de ses principaux ouvrages pour qu'on m'accuse de dénigrement. Ce qui demeure établi pour moi, c'est que pour toucher le but, il faut à la fois interroger la tradition et la nature. La première sans la seconde mène à l'immobilité; la seconde sans la première ne peut enfanter que des œuvres prosaïques. Bien voir est sans doute un point important; cependant le regard le plus perçant, la main la plus adroite ne dispensent pas de l'étude des maîtres. C'est pour avoir négligé leurs conseils, pour avoir rompu avec eux, que David n'a pas réalisé toutes les espérances qu'il avait données. Il a conquis toute la popularité qu'il pouvait souhaiter. Son ambition était pleinement satisfaite, mais il n'a pas conquis parmi les statuaires le rang auquel il avait le droit d'aspirer. S'il n'eût pas dédaigné le passé, s'il eût choisi pour l'expression de sa pensée une langue toute faite et consacrée par des monumens immortels, au lieu de chercher une langue nouvelle, moins populaire peut-être, moins vantée par la foule, il serait plus grand pour les esprits d'élite, et son nom parviendrait plus glorieux aux générations futures. Il comptera certainement parmi les premiers statuaires de son temps. Pour obtenir l'approbation de la postérité, il aurait fallu réunir la beauté de la forme à la fidélité de l'imitation.

GUSTAVE PLANCHE.

PHYSIOLOGIE

DE LA PRODUCTION DU SUCRE DANS L'ÉCONOMIE ANIMALE.

M. CLAUDE BERNARD ET SES ADVERSAIRES.

De toutes les sciences, celle que les gens du monde devraient le mieux connaître, celle qui peut inspirer le plus de curiosité aux hommes même que leurs occupations, leurs plaisirs ou leurs goûts éloignent des études scientifiques, c'est, sans contredit, la physiologie. Il est sans doute intéressant de savoir d'une manière générale comment se passent les phénomènes célestes, quelles sont les causes des éclipses ou des marées, d'apprendre les grandes divisions des trois règnes de la nature, et de pouvoir expliquer par la chimie les faits de tout genre qui se passent journellement sous nos yeux; mais il est encore plus attachant pour tout homme qui réfléchit de passer du monde extérieur à l'intérieur même de l'organisation, et de quitter en quelque sorte la forme pour le fond des choses. On serait même étonné que cette science, qui nous apprend comment nous marchons, nous respirons et parlons, qui peut-être un jour nous fera pénétrer jusqu'aux plus secrets liens de l'organisme avec la pensée et la volonté, ait été longtemps, sinon négligée, du moins entourée de mystères, d'erreurs et de préjugés, et que la physiologie soit une science toute moderne, si l'on ne savait bien que l'esprit humain, compliqué dans sa nature, ne marche pas méthodiquement, et que les idées les plus simples sont aussi les plus tardives.

De nos jours cette science, la science de la vie, a pris son véritable rang, et elle a fait de rapides progrès. Elle a commencé à devenir sérieusement expérimentale; les découvertes se sont multipliées, et les savans ont été attirés vers les phénomènes dont elle s'occupe. Elle a cessé de n'être cultivée que par quelques rêveurs ou quelques philosophes, et elle a suivi l'anatomie dans ses progrès. Déjà Haller, vers la fin du XVIIIe siècle, avait marché dans la voie ouverte cent ans auparavant par Harvey. Il avait enseigné comment il faut en physiologie parler et agir, et avait préparé les esprits à comprendre l'anatomie générale, la mère de la physiologie, créée par Bichat. C'est ce dernier en effet qui, au milieu du développement expérimental de toutes les sciences, a donné à celle-ci une impulsion analogue. Cependant Bichat lui-même était encore un théoricien. Quoique observateur, il passait bien rapidement de ses observations à des hypothèses sur la vie ou sur la pensée; c'était un philosophe qui s'appuyait sur des faits au lieu de s'appuyer sur des idées. Aujourd'hui on a fait un pas de plus vers la réalité, et la physiologie est dans cette phase pratique que traversent nécessairement toutes les sciences, et où quelques-unes disparaissent, comme cela est arrivé pour l'astrologie, la scolastique et l'alchimie. Plus tard viendront les théories, maintenant on accumule des faits. M. Magendie est le représentant le plus moderne et le plus illustre de la science ainsi comprise. Il a encore augmenté cette tendance à observer et à expérimenter sur la vie en physicien et en chimiste, à réunir sans trop conclure des faits certains et déterminés. Cette marche est lente, exclusive, un peu étroite, et elle interdit dans la science l'emploi de l'imagination; mais elle est plus certaine et doit conduire à des inductions aussi larges et mieux assurées que les vues arbitraires et hypothétiques par lesquelles d'autres auraient voulu commencer.

Le nom et les succès de M. Magendie sont connus et appréciés de tout le monde, et il était depuis longtemps l'un des savans les plus populaires de France. Pourtant l'on sait peu en général et ce qu'il a fait, comment il observait, et sur quoi portaient ses observations. On sait qu'il a tué un grand nombre de chiens pour étudier leur organisation, et voilà tout. Les buts divers de ses expériences, les difficultés dont elles étaient entourées sont inconnus. On ignore s'il a laissé une doctrine et des élèves, et si des observations dont les circonstances paraissaient dès l'abord extraordinaires ont marqué sa trace dans une science dont le nom est célèbre, mais dont l'objet est mal connu. Les écrivains qui prétendent s'adresser au public plutôt qu'aux savans, et lui exposer les découvertes en langage usuel, ont fait rarement des excursions dans la physiologie, et lorsqu'ils ont parlé d'elle, ils ne se sont guère occupés que de la

partie la plus métaphysique. La physiologie expérimentale est pourtant plus curieuse peut-être, et si l'on ne s'effraie pas trop de quelques expressions techniques, on peut y trouver de l'intérêt même sans l'approfondir. Ces expressions du reste ne sont nullement incompréhensibles, mais elles représentent des idées ou des choses qui ne sont pas dans le monde le sujet le plus habituel de la conversation, et une fausse délicatesse peut les trouver de mauvais goût.

Ce dernier inconvénient nous eût, nous aussi, arrêté, si le point de science que nous voulons exposer n'eût pas été aussi intéressant qu'il l'est réellement, et si la découverte nouvelle n'eût pas été non-seulement belle, mais originale. Le monde savant s'en occupe, les hommes compétens se passionnent, les académies discutent, le public même s'inquiète et prend parti, et la libre discussion, chassée de partout, semble s'être réfugiée dans la physiologie. De toutes ces querelles d'ailleurs, un nom est sorti, qui leur doit son illustration, et celui qui le porte est sans doute destiné à les terminer. Ce nom est celui de M. Claude Bernard, que les personnes étrangères au mouvement scientifique ont été quelque peu étonnées de voir élire membre de l'Académie des Sciences à la place de M. Roux, et qui, après y être entré victorieux, en est réduit maintenant à combattre pour sa découverte et pour sa réputation. Rendre compte de ce combat, ainsi que des événemens qui l'ont amené, ce sera introduire nos lecteurs au cœur même de la physiologie.

C'est du foie qu'il s'agit. On sait qu'un des buts principaux de la science qui nous occupe est de déterminer l'usage de chacun des organes qui remplissent le corps humain. L'organisation est un système compliqué dont toutes les parties semblent se rapporter les unes aux autres et agir de concert. Le raisonnement le plus simple conduit à penser que chaque organe a son rôle dans la vie, et que, l'impulsion une fois donnée, dès que l'âme est unie au corps, celui-ci fonctionne jusqu'à la mort, comme une montre marque l'heure lorsqu'elle est montée. Toutefois, de même que dans une montre chaque rouage, chaque pignon et chaque roue a son usage déterminé et nécessaire, il semble que, dans le corps aussi, chaque organe doit avoir une fonction spéciale et indispensable à la vie de l'individu. Un organe inutile dans l'organisation nous ferait l'effet d'une roue immobile ou d'un ressort sans action, car le système total ne devant pas dépasser certaines limites, on est disposé à penser qu'il n'est pas chargé ou compliqué inutilement. Ce dernier point est controversé, et il y a des gens qui prétendent que tout n'est pas arrangé le mieux du monde, du moins d'après les procédés ordinaires de la raison humaine; mais cette question appartient plutôt à la métaphysique qu'à la physiologie, et il reste vrai dans cette dernière science que toutes

les fois que l'on trouve un organe dans un être animé, on doit, sa position et sa structure étant connues, chercher quel en est l'objet, et comment il sert, pour sa part, à la vie et au bien-être du corps tout entier, quoiqu'on puisse prévoir parfois, avec Bacon, que cette recherche sera stérile.

On s'est bien vite aperçu que la fonction des yeux était de voir, celle des jambes de marcher, celle des oreilles d'entendre; pour d'autres organes cependant, la chose était plus difficile; pour quelques-uns même, la question est loin d'être décidée, et restera peut-être insoluble. Les organes des sens ont montré les premiers quelles sont leurs fonctions, puis on a vu peu à peu que le poumon respire, que le cerveau sert à sentir, que le cœur se contracte, et envoie le sang dans toutes les parties du corps; mais les amygdales, le corps thyroïde, un certain organe dans le nez du chien, la rate, ont des fonctions, si elles en ont, encore inconnues. Entre ces extrêmes se place un organe au moins aussi remarquable que les premiers, car il est plus volumineux même que le cœur et le cerveau : c'est le foie. C'est sur ce mystérieux viscère qu'ont le plus discuté les anciens, et c'est sur lui que se poursuit sous nos yeux mêmes un important débat. Le foie est presque égal en grosseur au poumon, et aucun animal n'en est privé. On le trouve à tous les degrés de l'échelle, chez les mammifères les plus complets et chez les individus les plus imparfaits des insectes et des mollusques. Parfois le cœur et le poumon sont atrophiés, et remplissent des fonctions à peine comparables à ce que nous appelons, chez les animaux supérieurs, la respiration et la circulation, tandis que le foie fonctionne à merveille, et subsiste presque seul dans la cavité abdominale. Dans le fœtus, il apparaît avant la plupart des autres organes, vers les premiers temps de la gestation, comme s'il était indispensable même à la vie embryonnaire. Enfin son poids est considérable par rapport au poids du corps, et il sécrète en abondance un liquide qui, *à priori*, semble ne pas devoir être inutile dans l'organisation. Toutes ces raisons rendent intéressante la recherche du rôle de cet organe, rôle fort important, si l'on se fie aux apparences et aux règles qui nous servent à juger des machines qui fonctionnent devant nous. Depuis trois ans, la discussion s'est ouverte de nouveau sur ce sujet, souvent étudié, et un mois ne se passe guère sans que l'Académie des Sciences ne soit prise pour juge entre les deux théories diverses de M. Bernard et de M. Figuier. Avant de chercher qui des deux a raison, jetons un coup d'œil rapide sur ce qu'on savait du foie avant les premières expériences qui ont fait connaître M. Bernard.

Démocrite pensait que le foie est le siége de l'amour, et les anciens localisaient à droite une passion que nous plaçons aujourd'hui

à gauche, avec autant de raison, dans le cœur. Sans doute l'importance de l'organe, sa présence constante, les maladies souvent incurables dont il est le siége, la mort dont il est souvent la cause, les déterminaient. Les poètes ont moins d'imagination que les anatomistes, ils suivirent leurs indications et chantèrent le foie à l'envi : « L'amour tendit son arc, dit Anacréon, et lança sa flèche au milieu du foie. » Plus tard, on mit dans cet organe l'origine de toutes les veines, et les plus habiles y placèrent la sanguification. C'est là, pensaient-ils, que les alimens digérés se transforment en sang. On ne connaissait pas alors les vaisseaux chylifères qui portent le chyle dans la veine jugulaire, et l'on croyait que le produit de la digestion se rendait de l'estomac et de l'intestin directement dans le foie. En même temps on voyait ce viscère, gorgé de sang, donner naissance à une foule de vaisseaux chargés d'aller porter la vie dans toutes les parties du corps. Il était donc assez raisonnable d'admettre que c'était là que se formait le sang. On retrouve des traces de cette opinion dans le nom même de la substance du foie, le parenchyme (de χυειν, *fundere*, répandre). On pensait que, du foie, le sang s'épanchait par les veines dans toutes les parties du corps. On ajoutait, pour compléter cette théorie, et c'est l'avis d'Aristote et de Galien, que, par son voisinage de l'estomac et sa position, il entretenait la chaleur nécessaire à la coction des alimens. La bile, sécrétée par le foie et envoyée à l'intestin, était la partie excrémentielle du sang épuré, et l'on sait que les qualités diverses de ce liquide, sa nature, son abondance, son amertume, étaient la base d'une foule de systèmes de pathologie et de thérapeutique.

En 1621, Aselli découvrit les vaisseaux chylifères ou lymphatiques, et démontra que le chyle ne se rend pas directement dans le foie, mais remonte jusqu'à la veine jugulaire sans traverser aucun viscère. D'ailleurs les altérations du foie ne correspondaient pas à des altérations du sang. Il fallut bien renoncer alors aux théories des anciens anatomistes, auxquelles la découverte de la circulation vint peu après porter un dernier coup. En même temps, la structure des glandes commença d'être mieux étudiée, et l'on reconnut une analogie évidente entre le foie, le pancréas, les reins, les glandes salivaires, etc. Du moins c'était là ce que pensait Glisson et ce qu'il tenta de démontrer. Il y eut alors au XVIIe siècle, entre les anatomistes, surtout entre Bartholin et Swammerdam, une discussion qui, par le sujet et la violence, est tout à fait analogue à celle dont nous sommes témoins aujourd'hui. Des pamphlets nombreux et des mémoires furent échangés, et la lutte se termina par la victoire complète de Bartholin. Dès-lors il fut démontré qu'il n'y a rien de mystérieux dans les fonctions du foie, qu'il n'est ni le siége du plai-

sir, ni celui de la colère, qu'il n'est pas non plus l'origine des veines ou l'instrument destiné à cuire les alimens dans l'estomac, mais que c'est une glande qui sécrète un liquide abondant, jaune ou noirâtre, très amer, et qui pour la consistance ressemble à un sirop. Cette bile est conduite dans l'intestin, où elle se mêle aux alimens pour aider à la digestion. Borelli, appliquant les mathématiques à la physiologie et calculant la surface de sécrétion du foie, avait démontré qu'un homme sécrète en vingt-quatre heures 34 livres de bile. Cela est évidemment exagéré. Graaf a trouvé directement qu'un chien en sécrète en huit heures 6 drachmes, ce qui, d'après un calcul de Haller, donne pour l'homme 24 onces en vingt-quatre heures, ou une once par heure. Muckius et Berenhorst sont encore arrivés à des résultats différens, et enfin les expériences récentes de M. Blondlot ont démontré qu'il faut réduire le poids de la bile sécrétée en un jour à 10 ou 12 grammes. Cela sans doute est loin du calcul de Borelli, mais c'est pourtant une sécrétion considérable.

La discussion de Bartholin et de Swammerdam fit étudier de plus près l'anatomie du foie, alors encore mal connue. Ainsi l'on découvrit la vésicule du fiel et ses usages. C'est une petite poche placée dans un sillon à la partie inférieure du foie et communiquant avec le conduit excréteur de la bile. Les divers tubes qui unissent cette vésicule au foie et le foie à l'intestin ont une disposition telle que, lorsque la bile devient nécessaire à la digestion, la vésicule se vide directement dans l'intestin. Si au contraire ce dernier organe est inactif, toute la bile sécrétée va remplir la vésicule, qui peut contenir à peu près tout le liquide produit en vingt-quatre heures. On remarqua aussi que cette vésicule existe chez presque tous les carnivores, comme les tigres, les lions, les chiens, les chats, tandis qu'elle manque chez une foule d'herbivores, tels que les chevaux, les cerfs, les éléphans. On la trouve chez la plupart des oiseaux et chez tous les poissons, mais non chez les reptiles. C'était donc encore là un organe important, et dont les usages évidens et la disposition ingénieuse démontraient toute l'utilité de la bile pour la digestion. Si, par exemple, les carnivores en possèdent une, tandis que les herbivores en sont souvent privés, cela tient à ce que les premiers font des repas plus espacés et plus copieux que les autres et ont besoin, à un moment donné, d'une grande quantité de liquide digestif. En outre la sécrétion augmente pendant la digestion, et c'est alors que la bile vient se mêler aux alimens, et les animaux en sécrètent d'autant plus que leur nourriture est plus compliquée et plus indigeste. Le volume du foie et la quantité de bile qu'il sécrète chez l'homme ont été souvent allégués pour démontrer que nous sommes destinés à manger la chair des animaux. Enfin les progrès de la science, en

permettant d'analyser la bile, vinrent encore confirmer toutes les théories. On démontra que c'était là un liquide singulier et compliqué, dont la sécrétion devait être laborieuse, car il ne contient pas moins de vingt-trois substances diverses, dont quelques-unes lui sont propres et ne se rencontrent nulle part ailleurs.

Un organe si gros, si constant chez tous les êtres, un liquide si singulier et si abondant, tant de vaisseaux, tant de nerfs, tant de conduits, des maladies si fréquentes et si graves, tout se réunissait pour donner au foie et à la bile une grande importance. A quoi bon, disait-on, dépenser tant d'imagination et tant d'esprit, inventer des procédés si ingénieux, si ce n'est pour un but utile? Un grand effort de logique n'était pas très nécessaire pour deviner que le liquide arrivant sur les alimens au moment où ceux-ci passent de l'estomac dans l'intestin, c'est à la digestion qu'il devait servir. Aussi, après avoir beaucoup raisonné jusqu'au milieu du dernier siècle touchant l'influence de la bile sur la masse générale des humeurs, après avoir affirmé son action sur toutes les fonctions qui dépendent de l'irritabilité, sur le caractère, sur la chaleur du corps, sur le tempérament, sur l'imagination, on se mit à restreindre son usage et à la considérer comme un simple agent de la digestion.

Je ne veux pas décrire toutes les expériences faites pour déterminer l'action chimique de la bile et les innombrables observations des naturalistes, qui ont opéré tantôt directement sur les animaux, tantôt par les digestions artificielles dont l'inventeur est Spallanzani. Il suffit de dire que l'on crut longtemps la bile employée à continuer sur les alimens l'action des acides de l'estomac et à dissoudre ce qui était encore solide, puis à émulsionner les substances grasses (comme la soude émulsionne l'huile) pour former un savon capable de passer dans les chylifères, le suc gastrique étant sans action sur les substances de cette nature. Ce n'était pas là un usage fort important, et les substances grasses n'entrent pas en assez grande proportion dans les alimens pour nécessiter un organe de cette grosseur relative et un liquide aussi abondant. Cependant le foie fut bientôt dépossédé même de cet usage restreint. Avec notre siècle naquit l'expérience, et surtout l'expérience appliquée à la physiologie. On lia chez des chiens le canal cholédoque, qui conduit la bile à l'intestin; on fit écouler le liquide par un trou fait à la peau, et les chiens qui résistaient à cette grave opération digéraient comme à l'ordinaire. M. Blondlot, auquel on doit cette expérience, a même remarqué que les chiens de chasse sur lesquels il opérait ne remplissaient que mieux leurs fonctions. En même temps on observa et l'on découvrit des exemples d'hommes ou d'animaux ayant vécu sans foie ou avec un foie trop altéré pour sécréter de la bile. Tous pourtant, s'ils étaient

malades, ne souffraient pas spécialement des voies digestives. On vit en outre que le foie de l'embryon dans le corps de sa mère fonctionne, et pourtant il n'y a pas là d'alimens à digérer, ni de graisses à émulsionner. Enfin un physiologiste éminent, dont le nom reviendra souvent tout à l'heure, et qui a porté la lumière dans toutes les questions qu'il a traitées, M. Claude Bernard, a découvert que chez le lapin une disposition anatomique particulière permet d'examiner le chyle avant qu'il ait été soumis à l'action de la bile, et il a remarqué que tous les usages attribués au foie dans la digestion devaient être reportés sur une petite glande jusqu'alors à peine connue et nullement étudiée, le pancréas.

On en était donc arrivé, dans ces dernières années, à croire que la bile n'est qu'une sorte de *caput mortuum* destiné à être expulsé du corps sans remplir aucun usage. Le foie n'était plus pour les physiologistes modernes qu'une sorte de dépurateur du sang, comme le rein et le poumon. L'expérience avait vaincu les partisans des causes finales, qui ne s'expliquaient pas comment un organe aussi important, un liquide aussi compliqué, qui renferme des substances dont les élémens seuls se trouvent dans le sang, étaient presque inutiles à l'économie. Pourtant la chimie est assez pratiquement parfaite aujourd'hui pour que ce résultat soit certain, et pour que, s'il est permis d'affirmer quelque chose, on puisse dire que la bile n'est d'aucune utilité dans la digestion ni dans aucune autre fonction. Ce résultat dérange un peu les théories, et cela n'est pas rare de nos jours. Ainsi la bile ne sert de rien; mais en est-il de même du foie, et faut-il revenir à l'ancienne opinion, qui considérait l'organe en lui-même, et ne lui attribuait pas pour unique fonction la sécrétion de la bile? C'est ce que pense M. Bernard, tout en croyant peu sans doute aux causes finales et aux théories abstraites, et la fonction nouvelle qu'il a découverte est assurément bien imprévue. Suivant lui, le foie ne sert pas simplement à épurer le sang et à en retirer les parties malfaisantes, mais il est le siége d'une production constante de sucre, qu'il sait fabriquer aussi bien tout au moins que la canne ou la betterave. Non-seulement il enlève au sang ses principes amers, mais il sucre ce liquide d'une façon très sensible. Pour raconter comment on a pu être conduit à cette découverte, sur quelles expériences elle s'appuie, de quelles attaques elle peut être l'objet, il faut expliquer un peu la situation du foie, ses rapports avec les principales veines. Qu'on ne s'effraie pas trop, ma description sera aussi peu anatomique que possible. Je tâcherai d'être clair, et je serai certainement court.

Le foie est placé, comme on sait, à droite, dans une excavation profonde du diaphragme, au-dessous de la cinquième côte. Il a la forme d'un œuf, avec un prolongement en arrière qui porte le nom

de *lobule de Spigel*, quoique Eustachi, Jacobus Sylvius et Vidus Vidius l'aient décrit avant Spigel. Il est suspendu par des replis du péritoine, et pèse environ deux kilogrammes; sa largeur et sa longueur varient entre 0m, 15 et 0m, 25, et son épaisseur entre 0m, 10 et 0m, 14, selon la stature, l'embonpoint, les habitudes du corps, la nature même des vêtemens. Il communique avec l'intestin par un conduit qui s'embranche sur la vésicule. Enfin, et ceci est important, il reçoit plus de sang que tous les autres organes, et surtout du sang veineux par une veine considérable qui depuis longtemps a reçu le nom de *veine-porte*. Ce sang, lorsqu'il a traversé le foie, passe dans les veines sus-hépatiques, qui vont se jeter dans la veine-cave. Le tissu de l'organe est composé de petits lobules unis ensemble par du tissu cellulaire et des vaisseaux. La forme, la grosseur de ces lobules varient d'ailleurs souvent, et chaque animal a les siens; tantôt ils sont coniques, tantôt oblongs, tantôt trifoliés. Entre eux se ramifient la veine-porte et les filets nerveux qui viennent donner au foie la vie et la faculté de remplir ses fonctions.

Voilà, je crois, tout ce qu'il est nécessaire de connaître sur l'anatomie du foie pour comprendre la découverte de M. Bernard et ses conséquences. Une description complète de cet organe, dans l'état de précision et de minutie auquel on est arrivé, tiendrait près d'un volume; mais elle est inutile ici, car il est bien clair qu'aucune induction tirée de la conformation ou de la structure du foie ne pouvait conduire à un résultat pareil, et l'expérience physiologique pouvait seule guider M. Bernard. L'auteur de la récente découverte avait été dès longtemps frappé de ce fait, que parfois du sucre se produit dans l'organisme en assez grande abondance pour causer une maladie grave à laquelle on a donné le nom de *diabète sucré*. Chez les personnes qui en sont atteintes, le sang, les tissus, tous les organes sont imprégnés de matière sucrée, tous les alimens semblent se transformer en sucre, et la mort arrive bientôt. M. Bernard pensa qu'il serait singulier qu'une maladie produisît chez les êtres animés cette faculté de faire du sucre. Les maladies ne sont d'ordinaire que des excitations morbides de fonctions qui existent déjà à l'état normal. Il était donc simple de croire qu'un organe avait la propriété de faire du sucre, propriété qui, activée par la maladie, pouvait devenir mortelle. D'un autre côté, les alimens sont souvent sucrés, et le sang, d'après les analyses les plus récentes, paraissait ne l'être jamais. Il devait donc y avoir, pensa M. Bernard, un organe producteur de sucre et un autre destructeur. Ces deux organes étaient inconnus, et c'est au second qu'il pensa d'abord devoir s'attacher, cette recherche étant plus facile. Dès 1843, il introduisit de l'eau sucrée dans les veines d'un animal vivant, désireux de poursuivre le sucre dans l'or-

ganisation jusqu'au point où il se détruirait, et comptant ainsi découvrir l'organe destructeur. C'est là, je crois, sa première expérience : elle ne semble pas heureuse, car il retrouva partout le sucre qu'il avait injecté, et qui, loin de se détruire, rendit l'animal diabétique. Il avait simplement démontré que le sucre ordinaire ne peut pas être détruit directement dans le sang. Ce fait avait et surtout a eu depuis quelque importance, mais ce n'était point ce qu'il cherchait. Il recommença l'expérience en nourrissant des chiens avec des alimens sucrés; c'était de la soupe au lait. Au bout de sept jours, un chien fut sacrifié pendant la digestion. Le sang qui sort du foie par les veines hépatiques fut analysé; il était sucré : le foie n'était donc pas l'organe destructeur du sucre. Cela eût paru concluant à un observateur ordinaire; mais tel n'est pas le cas de M. Bernard. Il crut une contre-épreuve nécessaire pour bien démontrer que le sucre trouvé dans le sang venait directement des alimens, et ne provenait pas de l'organe encore inconnu qui, suivant lui, sécrétait sans cesse un principe sucré. Cette épreuve consistait à nourrir un chien avec des substances non sucrées et à analyser le sang sortant du foie. Dans le cas où ce sang ne contiendrait pas de sucre, la première expérience serait vérifiée. Un chien nourri exclusivement avec de la viande fut donc tué, et le sang de ses veines hépatiques, c'est-à-dire le sang qui sort du foie, fut analysé. Ce sang contenait du sucre comme celui du chien nourri de soupe au lait.

C'était là un résultat inattendu. Au lieu de découvrir l'organe destructeur, M. Bernard avait trouvé l'organe producteur du sucre : ces hasards n'arrivent qu'aux habiles. Il vérifia cent fois le fait, et toujours le sang des veines hépatiques était sucré, quelle que fût la nourriture de l'animal. Il varia de mille manières ses expériences, et trouva toujours que chez les animaux nourris de sucre, tous les organes, le sang de toutes les veines sont sucrés; que chez les animaux nourris de viande, le sang des veines hépatiques, le sang qui sort du foie contient seul du sucre. En outre le tissu du foie en renferme toujours des quantités considérables, et en 1848 M. Bernard put annoncer (1) qu'il avait découvert qu'un organe produisait sans cesse et en abondance du sucre aux dépens du sang qui le traverse, que cette production est indépendante de la nature des alimens, et que cet organe est le foie.

Qu'est-ce que le sucre? C'est une substance soluble dans l'eau, d'une saveur *sui generis*, et capable de se dédoubler par la fermentation en alcool et en acide carbonique. Ainsi le raisin contient du

(1) *De l'Origine du Sucre dans l'économie animale* (*Archives générales de Médecine*, octobre 1848, et *Mémoires de la Société de biologie*, 1849).

sucre, et le vin provient du raisin fermenté. Mais la betterave, la canne, le lait contiennent du sucre : est-ce toujours la même matière? C'est là une question dont tous les détails ne sont pas très bien éclaircis. On sait qu'il y a plusieurs espèces de sucre, cinq probablement; toutefois ce nombre est encore mal fixé. Pour le moment, il suffit d'en distinguer deux : le sucre de canne et le sucre de fruits acides ou glycose (1). Le premier se trouve dans la canne, la betterave, la carotte, le maïs, l'ananas, le potiron, qui est peut-être appelé à remplacer la betterave dans une partie de la France : c'est celui qu'on emploie dans l'économie domestique; il cristallise et se purifie facilement. Le glycose existe dans le raisin et dans d'autres fruits acides : il cristallise plus difficilement que le premier, et la saveur en est moins agréable. Enfin il y a entre les deux sucres une petite différence de composition, non pas quant à la nature des élémens, mais quant aux proportions. Lorsqu'on fait bouillir le premier avec un acide, il se change en glycose, et les réactions chimiques de tous deux sont quelque peu différentes. C'est le glycose que produit le foie et que renferme le sang des veines hépatiques. On peut l'obtenir aussi en faisant bouillir une dissolution d'amidon, de fécule de cellulose, ou, ce qui revient au même, de chiffons. Ceci est important. Jusqu'ici en effet, une opinion admise par tous les chimistes, et que M. Liebig avait énoncée le premier, c'était que les organes des animaux sont inhabiles à combiner des corps simples de manière à produire les principes immédiats qui les constituent. D'après la théorie moderne, ils les prennent tout formés dans les végétaux dont ils se nourrissent. Ainsi la plus grande partie du sang, des muscles et des organes est composée d'albumine et de fibrine. Eh bien! les animaux ne puisent pas dans leurs alimens l'oxygène, l'hydrogène, l'azote, le carbone et le soufre, pour les combiner et produire ces substances. L'estomac n'est pas une sorte de magicien qui peut transformer en chair et en sang le pain, les légumes, les racines et les fruits. Tous les végétaux renferment du gluten, de la caséine et de la légumine, qui ont la plus grande analogie et presque une identité de composition avec l'albumine, la fibrine et la caséine des animaux. La transformation de l'albumine végétale en albumine animale n'a besoin que de chaleur et d'oxygène. Les alimens, soit végétaux, soit animaux, renferment donc tout formés les principes essentiels du sang et des organes, et ce n'est presque qu'une opé-

(1) Glycose vient du mot grec γλυκύς, *doux*. Les chimistes disent habituellement *glucose*, malgré la règle de grammaire qui change dans les mots tirés du grec *u* en *y*. M. Bernard rétablit la véritable orthographe dans les composés comme *glycogénique*, *glycogénie*, *glycérine*, et il a raison. Nous croyons devoir, pour plus de régularité, dire aussi glycose, malgré l'usage.

ration de triage qui se passe chez les animaux. Les plantes prennent dans la terre les corps simples pour faire de l'albumine, de la fibrine et de la caséine. Les animaux ne créent le sang que sous le rapport de la forme, mais ils n'en sauraient produire, s'ils se nourrissaient avec des substances qui n'en contiendraient pas les principes constitutifs. Pour les corps simples, cela est clair, mais cela est vrai et curieux pour certains composés eux-mêmes. L'animal fait avec ces composés ce que la plante a fait avec les élémens. Lorsque les plantes ont produit ces principes, alors commence la vie de l'homme. La fibrine est du gluten, la caséine est de la légumine, et l'albumine du sang est de l'albumine végétale. Un exemple rend cela bien frappant : les Chinois extraient la légumine que contiennent les pois par la cuisson, la traitent comme on fait la caséine du lait, et font un fromage identique pour sa composition, son goût et ses propriétés au fromage ordinaire.

Cette explication a suffi sans doute pour montrer qu'une objection grave se présentait tout d'abord à M. Bernard. S'il croyait, comme tous les chimistes, que les animaux ne peuvent produire eux-mêmes leurs principes immédiats, il devait penser qu'ils ne devaient pas plus faire du sucre que de la fibrine et de l'albumine, et son expérience attaquait du même coup les principes de la physiologie et de la chimie. Lorsqu'on trouvait autrefois dans des cas particuliers du sucre dans l'économie, on l'attribuait à la transformation de la fécule ou de l'amidon des alimens, transformation que la chaleur seule suffit à produire; mais personne n'avait songé à le croire formé de toutes pièces. Le fait était donc important à vérifier, et il fallut se garder avec soin de toutes les causes d'erreur. Le glycose pouvait provenir des alimens, et le foie n'avait alors que la propriété de transformer la fécule et peut-être aussi d'accumuler le sucre, comme il accumule souvent les substances minérales ingérées et en particulier les poisons. M. Bernard a analysé avec soin la viande dont il nourrissait ses chiens (c'était de la tête de veau cuite), et n'y a jamais trouvé la moindre trace ni de matière sucrée, ni de substances féculentes ou autres capables d'être transformées, par les procédés digestifs ou chimiques ordinaires, en sucre. Pourtant il a vu que le sang du foie d'un carnivore contient toujours autant de glycose que celui qui sort du foie d'un herbivore. Le glycose trouvé ne venait donc pas des alimens. Les expériences ont été variées et répétées maintes fois, et toujours le même résultat s'est présenté.

La découverte se répandit bientôt, et M. Bernard eut en 1850 le prix de physiologie expérimentale décerné par l'Académie des Sciences. Il put alors faire des expériences sur les foies humains. Il fallait, bien entendu, opérer sur des hommes morts en bonne santé,

car chez les individus morts de maladie la fonction glycogénique pouvait s'être altérée comme les autres, et le manque de sucre dans le foie et les veines hépatiques n'aurait rien prouvé. Il étudia donc le foie des suppliciés (1), et eut la joie, grande pour un inventeur, de voir se confirmer toutes les idées que lui avaient données ses observations sur les chiens. Ses expériences, qui remontent aux années 1853 et 1852, ont porté sur les assassins Aymé, Lafourcade, Bixner et Viou. Le foie de l'un pesait $3^k,300$, et contenait $23^g,27$ de sucre, ou 1,79 pour 100; ceux du second et du troisième donnèrent à peu près le même résultat, et le dernier, qui pesait $1^k,200$, contenait $25^g,704$, ou 2,142 pour 100. M. Bernard vérifia aussi que chez des hommes morts de maladie la fonction s'était altérée, et que l'absence du sucre correspondait en général à une altération du foie. Enfin, pour rendre sa théorie plus générale, il opéra sur tous les animaux qu'il put soumettre à ses expériences, et trouva du sucre chez le singe, le chat, la taupe, le hérisson, la chauve-souris, les oiseaux. Il était intéressant d'examiner quelle influence pouvaient avoir sur la production du sucre les altérations de la cellule hépatique ou les maladies du foie. M. Bernard a étudié cette maladie connue sous le nom de *foie gras*, et que l'on donne artificiellement aux oies et aux canards en les soumettant à une certaine nourriture. Les cellules du foie se gorgent alors de graisse. Il semble que dans ce cas la production du sucre doive diminuer. Il n'en est rien cependant, elle augmente au contraire, et tandis que chez un canard ordinaire on ne trouve que $1^g,27$ de glycose pour 100 grammes de foie, chez un canard malade on en trouve $1^g,40$. D'autres maladies du foie, comme les kystes, les cancers, les hydatides, empêchent le sucre de se produire dans les parties qu'elles envahissent, mais les parties restées saines continuent à fonctionner. Ainsi un surmulot, dont une moitié du foie était envahie par un cancer encéphalique, produisait encore du sucre avec l'autre moitié. Chez les animaux hibernans, c'est-à-dire passant une partie de leur vie dans un sommeil continu, la fonction glycogénique n'échappe pas à l'engourdissement périodique qui frappe toutes les autres, mais au réveil elle reprend comme elles. Les poissons de mer même font du sucre, et aussi les mollusques comme l'huître et les moules, les crustacés comme le homard et l'écrevisse. Chez les insectes dont le foie était jusqu'ici mal déter-

(1) Toutes les expériences de M. Bernard ont été exposées par lui dans un mémoire intitulé : *Nouvelle Fonction du sucre considéré comme organe producteur de matière sucrée chez l'homme et les animaux*, in-4°, Baillière 1853. Il les a reprises et complétées depuis dans les leçons qu'il a faites l'an dernier au Collége de France, et qu'il a publiées sous ce titre : *Leçons de Physiologie expérimentale appliquée à la médecine*, etc.; in-8°, Paris, Baillière 1855.

miné, M. Bernard a trouvé sur les parois de l'intestin de petites cellules analogues aux cellules hépatiques, et qui contenaient un liquide sucré.

Toutes ces observations si variées, si nombreuses, — et avant toutes celle que j'ai citée la première, l'expérience qui est la base fondamentale de la théorie, et qui consiste à trouver du sucre dans les veines hépatiques venant du foie, quelle que soit la nature de l'alimentation, et à n'en trouver ni dans l'estomac, ni dans le cœur, ni dans le sang d'aucune des autres parties du corps, — tous ces résultats si concluans avaient donc conduit M. Bernard à attribuer au foie la double fonction d'épurer le sang en lui enlevant les principes qui se retrouvent dans la bile et de lui ajouter du sucre, non pas formé par une pure opération chimique aux dépens de la fécule ou de l'amidon avalés, non pas séparé simplement des alimens, mais formé et pour ainsi dire créé de toutes pièces. Ces deux fonctions à la fois importantes et contraires, — la sécrétion de la bile et la production du sucre, — sont pour lui indépendantes l'une de l'autre, à tel point que l'une peut cesser tandis que l'autre subsiste, et que parfois même certains animaux possèdent deux organes différens affectés chacun à l'une d'elles. Ainsi, chez les insectes sur lesquels l'observateur avait opéré en dernier lieu, ce fait est à peu près démontré. M. Léon Dufour a décrit chez ces animaux des tubes déliés, capillaires, lisses ou boursouflés, tantôt courts, tantôt longs et reployés, qui renferment un liquide vert, jaune ou brun, en général amer. Ce liquide est suivant lui de la bile, et ces tubes ne contiennent pas de glycose. C'est au contraire dans une portion toute différente du corps, dans des cellules adhérentes à l'intestin, que M. Bernard a trouvé une production de matière sucrée. Il y a donc là une séparation anatomique évidente entre les deux fonctions et un organe affecté à chacune d'elles. Il y a deux foies, l'un pour la bile, l'autre pour le sucre. Chez les mollusques, on trouve une séparation physiologique non moins remarquable. Ainsi les limaces sécrètent tantôt du sucre, tantôt de la bile. Ces deux sécrétions ne sont jamais concomitantes. L'une commence quand l'autre cesse, et ces variations sont en rapport avec les diverses phases de la digestion.

Il y avait pour asseoir cette théorie bien des objections à lever, bien des vérifications à faire, et c'est dans ces combats et ces vérifications que le sagace observateur est surtout admirable. Ainsi l'on rencontrait cette difficulté : le foie est essentiellement propre à la localisation des substances introduites dans l'économie. Des matières qui n'ont été ingérées qu'en très petite quantité et à de très longs intervalles s'accumulent dans cet organe, et y restent des années entières. Les métaux par exemple administrés en solutions dans

quelques maladies s'y retrouvent après la mort, même lorsque la médication a depuis longtemps cessé. Bien plus, nous avalons sans cesse dans les alimens des parcelles imperceptibles de cuivre, de fer, d'étain ou d'argent détachés des casseroles ou de la vaisselle. Toutes ces parcelles arrivent dans le foie, portées par le sang qui les dissout; mais, au lieu de le traverser, elles s'y accumulent. Eût-on par exemple avalé une fois dans sa vie même une faible dose d'arsenic par ordonnance du médecin ou autrement, cet arsenic n'est pas expulsé du corps, mais reste dans le foie, où les réactifs peuvent le déceler encore après dix ou vingt ans. C'est dans cet organe que M. Flandin recommande d'aller chercher après la mort les substances vénéneuses et il a raison. L'arsenic, les sels de cuivre et de plomb, comme le vert-de-gris ou la céruse, demeurent dans le foie après avoir disparu depuis longtemps de l'estomac ou des intestins. Cette faculté du foie, souvent fort utile, a nui souvent aussi aux résultats des recherches de la médecine légale, et l'on se souvient peut-être que dans le procès de Mme Lafarge les juges furent ébranlés dans leur conviction lorsqu'on leur affirma ce fait, bien établi, qu'il suffit d'avoir une fois dans sa vie absorbé une dose quelconque d'arsenic pour que le foie en contienne, et qu'ainsi il n'est peut-être pas d'homme au monde vivant de la vie civilisée, c'est-à-dire mangeant avec des fourchettes des viandes cuites dans des casseroles métalliques, dont le foie ne renferme des quantités très appréciables d'arsenic, de cuivre et d'argent. Pour lever tous les doutes, il fallut montrer la proportion énorme de poison que renfermait la victime. Pourquoi ce que l'on sait des métaux ne serait-il pas aussi vrai du glycose? Pourquoi tout ce que nos alimens renferment de matières sucrées ou féculentes ne viendrait-il pas s'accumuler dans le foie et tromper l'observateur? Dans ce cas, les expériences de M. Bernard nous apprendraient seulement que le foie se comporte à l'égard du sucre comme envers le fer, l'arsenic, le zinc et le cuivre, et l'intérêt en serait fort diminué. A cette objection il y a plusieurs réponses excellentes. D'abord ce n'est pas seulement dans le foie qu'on trouve le glycose, les veines hépatiques en contiennent. Le sang qu'elles conduisent en enlève donc sans cesse au foie, qu'il lave pour ainsi dire à chaque instant, et la quantité de sucre qu'elles emportent est très évidemment supérieure à celle qui arrive de l'estomac sous la forme de sucre ou sous la forme peu différente d'amidon, de fécule ou de dextrine. Ce sang au contraire ne contient aucun des métaux que le foie a la propriété singulière de retenir. De plus, le sucre est le plus altérable de tous les corps. La fermentation, la chaleur, les acides, les alcalis le décomposent et le transforment. Comment supposer qu'il puisse rester immuable dans le foie, c'est-à-dire dans

le lieu où se passent tant de phénomènes chimiques, où tant de substances se combinent et se décomposent et que traversent à tout moment de si grandes quantités de sang? Enfin les animaux, même encore embryonnaires, ont un foie sucré, et ce glycose ne peut évidemment provenir des alimens. Le poulet et le passereau dans leur coquille, le veau dans le ventre de sa mère ont été étudiés par M. Bernard, qui a vérifié le fait que sa théorie faisait prévoir, et ici le sucre des alimens n'est évidemment pour rien dans le phénomène. On ne peut supposer que ce glycose ait passé directement du foie de la mère dans celui de l'embryon, car le sang qui vient nourrir le fœtus de veau ne contient ni sucre ni matières féculentes. Bien plus, chez le veau, après cinq mois de la vie embryonnaire, on trouve du sucre; après deux mois, on n'en trouve pas. Il est donc bien clair que c'est là une fonction qui naît à une certaine époque de la vie fœtale, au moment où elle devient nécessaire à la vie, de même que les autres fonctions, qui toutes apparaissent successivement plus ou moins tôt suivant leur importance. Le même fait a été vérifié chez l'homme, le cochon d'Inde et le mouton.

Toutes les fonctions de la vie animale ou organique, la respiration, la circulation, la digestion, la pensée même, sont, comme on sait, sous la dépendance des nerfs, et par conséquent du cerveau d'où ils sortent. En coupant certains filets nerveux, on empêche les glandes de sécréter, les yeux de voir et les oreilles d'entendre. Pour démontrer qu'en découvrant la sécrétion du sucre par le foie il avait découvert une fonction réelle et inconnue, et non un accident de l'organisation, M. Bernard devait montrer qu'elle aussi dépend de certains nerfs, et que, ces nerfs étant coupés ou paralysés, la glycogénie est subitement arrêtée, comme la section des nerfs pneumo-gastriques empêche l'estomac de digérer, et celle du grand sympathique empêche le cœur de battre. L'irritation de ces mêmes nerfs devait au contraire activer la fonction, si elle était réellement inhérente à la vie. Cette vérification était importante et difficile, et tant qu'elle n'était pas faite, le doute devait subsister. On sait que la moelle épinière est un long cordon qui prend naissance à la partie inférieure du cerveau, et d'où sortent les nerfs qui vont animer toutes les parties du corps. On sait aussi qu'elle est divisée en trois couches longitudinales. La couche moyenne préside aux sécrétions, tandis que la couche antérieure est en rapport avec les phénomènes du mouvement, et que la sensibilité dépend de la couche postérieure. Les nerfs qui se rendent au foie sont, nous l'avons dit, des filets du nerf phrénique, du pneumo-gastrique et du grand sympathique. Ce sont sur les nerfs de la seconde espèce qu'il fallait opérer, car ils prennent naissance dans la couche moyenne,

et c'est d'eux que doit dépendre la sécrétion glycogénique. Dans une expérience mémorable, M. Bernard a vu que si l'on pique la moelle épinière un peu au-dessus du point d'où se détache le pneumo-gastrique, au-dessous des tubercules de Wenzel, avec un instrument tranchant, la sécrétion du sucre est activée dans des proportions considérables, l'organisme tout entier se gorge de matière sucrée, et l'animal est diabétique. C'est d'ordinaire sur des lapins que se fait cette expérience, et, si elle est bien conduite, il est rare que l'animal succombe ou même souffre beaucoup. Elle est pourtant difficile, et il faut toute l'habileté de M. Bernard pour l'avoir conçue, l'avoir tentée et avoir réussi. D'abord il n'est pas aisé de trouver le point précis; de plus, si l'on déchire trop la couche postérieure en la traversant, l'animal souffre et peut mourir de douleur; si l'on va trop loin, on arrive à la couche qui préside à la locomotion, et ses altérations causent des mouvemens désordonnés qui rendent l'observation impossible. Quoi qu'il en soit, l'expérience a été répétée souvent, et d'ordinaire, lorsqu'il sort des mains de M. Bernard, l'animal, bien qu'un peu étourdi, se tient sur ses pattes et ne tourne ni à droite ni à gauche, ce qui arriverait si la lésion n'avait pas porté exactement sur la ligne moyenne du plancher du quatrième ventricule. Ainsi l'excitation portée sur les nerfs du foie augmente la sécrétion du sucre, comme celle des nerfs du poumon active la respiration, ou comme celle des nerfs des glandes de la bouche agit sur la sécrétion de la salive. Si au lieu d'exciter les nerfs on les paralyse, l'effet inverse est produit. Ainsi la section des pneumo-gastriques arrête la sécrétion du sucre, ce qu'on peut vérifier facilement en tuant l'animal quelques jours après l'opération. Ni son sang ni son foie ne contiennent alors de glycose. Si même l'animal était diabétique, la section de ces nerfs le guérirait aussitôt, pour lui donner, il est vrai, une paralysie plus grave que sa maladie; mais enfin sa glycogénie morbide serait arrêtée comme la glycogénie naturelle. La sécrétion du sucre par le foie est donc bien réellement une fonction toute semblable à la respiration, la circulation ou la digestion, puisqu'elle dépend, comme celles-ci, du système nerveux (1).

Ce que M. Bernard avait démontré artificiellement, des observations faites sur des maladies naturelles vinrent bientôt le confirmer, et la pathologie, qui s'occupe des fonctions malades, est venue au secours de sa sœur la physiologie, qui ne comprend que les fonctions de la vie. Un praticien depuis longtemps connu, célèbre même de-

(1) L'action des nerfs sur le foie et ses sécrétions n'est peut-être pas aussi directe qu'on peut l'imaginer d'après ce résumé des expériences de M. Bernard. Il y a là une *action réflexe*; mais ceci touche à des considérations élevées de physiologie qui ne tiennent pas à notre sujet, et qui n'ont d'ailleurs pas d'influence sur la réalité de la démonstration.

puis quelques années, car il a une qualité que les gens du monde apprécient, il guérit, — M. Rayer, a dès l'origine donné à M. Bernard le secours de sa science, de son talent et de son autorité en de pareilles matières; il a cité le premier une malade devenue diabétique à la suite d'une chute sur la nuque. Le pneumo-gastrique avait été excité, il avait réagi sur le foie, qui avait produit un excès de sucre. Plusieurs observations ont confirmé celle de M. Rayer. On a cité des apoplexies qui avaient eu des effets analogues, des chutes et aussi des coups reçus tantôt sur le foie, tantôt sur la tête, qui avaient amené le diabète. Le galvanisme enfin a excité à son tour la production du glycose, et on a vérifié que les agens de toute espèce qui excitent ou paralysent le système nerveux, et par conséquent les fonctions qui en dépendent, influent aussi sur la glycogénie. Enfin, et cela peut-être est plus curieux encore, on a vu dans quelques maladies la matière produite par le foie s'altérer à son tour et faire place à des substances d'une composition analogue. Ainsi, dans le cas où la moelle est altérée en un point autre que celui que nous avons nommé, par exemple au-dessus du renflement brachial, le foie produit de l'amidon ou de la dextrine, qui n'attendent plus qu'une dernière transformation chimique très simple pour devenir du sucre. Il y a là toute une série de découvertes nouvelles que M. Bernard n'a pas encore complétées, qui sur bien des points sont discutables, mais qui deviendront sans doute bientôt l'objet des recherches de cet habile observateur.

Bien d'autres causes agissent également sur la sécrétion glycogénique, bien des maladies l'activent ou l'arrêtent : la température, l'âge, le sexe, le froid, la chaleur, ont des influences que l'on a tenté de déterminer; mais il faut se borner, et je ne parlerai que d'une seule chose qui peut agir sur la production du sucre, de l'alimentation. Là est du reste le nœud de la question. Quelle influence a sur la sécrétion du glycose la nature des alimens? Si, comme on l'a cru jusqu'ici, les alimens féculens, si propres à devenir du sucre, en augmentent fortement la production, et que celle-ci soit très faible, lorsque la nourriture ne contient ni fécule, ni dextrine, ni amidon, il ne se passe dans le foie qu'une action chimique ordinaire, — la théorie de M. Bernard est bien près d'être ébranlée, et les physiologistes qu'il a convaincus sont dupes d'une illusion. Eh bien! là encore l'expérience l'a favorisé. Il est bien clair d'abord que l'abstinence fait décroître la sécrétion. Un animal bien constitué peut vivre douze jours sans prendre d'autres alimens que de l'eau pure, et les chiens soumis à ce régime cessent d'avoir un foie sucré trois ou quatre jours avant leur mort. Chez les oiseaux, la sécrétion est interrompue après quarante-huit heures d'inanition. Si un chien est nourri

avec de la graisse, la quantité de sucre que contient son foie est très faible. Si au contraire l'alimentation est azotée, la proportion de sucre augmente très sensiblement. Ainsi la viande, l'albumine, la fibrine, sont très favorables à la sécrétion, et M. Lehmann a vérifié que le sang perd, en traversant le foie, quelque peu de fibrine et d'azote, qui se retrouvent dans les matières azotées de la bile. Quant aux alimens féculens ou sucrés, ils n'agissent pas *sensiblement* sur la fonction, contrairement à toutes les théories anciennes, qui voulaient que le sucre trouvé dans l'économie provînt toujours de la fécule ou de l'amidon ingérés. Remarquons toutefois que les choses se passent ainsi, dans l'état normal, chez des animaux bien portans, mais que dans les cas pathologiques il en peut être autrement. Chez les malades affectés du diabète, c'est-à-dire d'une maladie qui exagère leur faculté glycogénique, du sucre, provenant soit de la fécule, soit de l'amidon des alimens, peut arriver directement dans le foie. Une expérience déjà ancienne a prouvé ce fait, et ce n'est pas sans raison que M. Bouchardat a conseillé, comme le rappelait dernièrement M. Payen (1), de donner aux diabétiques un pain privé de fécule et composé uniquement de gluten. Néanmoins, à l'état sain, M. Bernard pense avoir démontré que le sucre produit par le foie est fait aux dépens des matières albuminoïdes, ce qu'aucune des réactions chimiques qui se passent dans les cornues ou dans l'estomac ne devait faire présumer.

Les hommes, les animaux et les plantes sont animés d'un mouvement continuel. Il se passe sans cesse en eux une succession de phénomènes de production et de destruction, de combinaison et de décomposition, qui est la vie. Chaque substance nouvelle introduite dans l'économie se transforme, s'assimile, comme on dit, c'est-à-dire devient de la chair, du sang ou de l'écorce, puis est expulsée au dehors après avoir servi quelque temps à entretenir la vie, le mouvement ou la sensibilité. C'est la nutrition qui préside à ces transformations continuelles. Quel rôle joue le sucre dans cette machine compliquée qu'on appelle l'organisation? Où se détruit-il, s'il se détruit, et que deviennent ses élémens? Nous avons vu qu'on ne le trouve que dans le foie, dans les veines hépatiques et dans la veine-cave, où celles-ci se jettent. Nulle part ailleurs, sa présence ne peut être constatée. Si même on injecte une très petite quantité d'eau sucrée dans les veines d'un animal, ce sucre ne se retrouve bientôt plus ni dans le sang ni dans aucun des liquides de l'économie. La faculté de destruction est donc encore supérieure à la faculté de production. Rappelons d'ailleurs qu'il s'agit toujours ici de sucre

(1) Dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1855.

de raisin ou glycose. Le sucre de betterave n'est jamais détruit, tandis que si le poids de glycose injecté n'est pas supérieur à 0,12 du poids de l'animal, il disparaît. On a pensé que l'organe qui le détruit, et qui empêche le sucre produit à chaque instant par le foie de s'accumuler dans le corps et de donner le diabète, est le poumon. La respiration est une combustion, et on a cru que le sucre était brûlé au moment où le sang vient au contact de l'air. En effet on ne trouve de sucre dans la circulation qu'entre le foie et le poumon. Une partie de ses élémens servirait alors à la respiration, le reste deviendrait du sang, des muscles et des nerfs. Cette théorie a été appuyée par plusieurs expériences. Ainsi l'on a vu qu'il y a dans le corps un excès de sucre, lorsque la respiration est troublée artificiellement ou naturellement. Le sang d'un animal auquel on bouche le nez quelques instans devient sucré, et d'après Reynoso, l'éthérisation, qui trouble aussi la respiration, produit le même effet. Le diabète est souvent une conséquence d'une maladie du poumon. Ces expériences et ces résultats paraissaient concluans, et une nouvelle découverte de M. Bernard semblait les confirmer. Il a vu que les embryons, qui ne respirent pas encore, sont diabétiques, c'est-à-dire que leur organisation tout entière contient du sucre. L'oxygène ne pénétrant pas dans leur poumon, le glycose produit n'est pas brûlé. C'est du moins là ce qu'il a pensé tout d'abord. Cependant M. Bernard ne tient pas à ses théories, et il les abandonne facilement. Il s'attache même volontiers à rechercher ce qui peut les ébranler. Il pense que les preuves à l'appui ne manquent jamais, lorsque les doctrines sont bonnes. Aussi a-t-il fait sans hésiter une expérience dont le résultat pouvait nuire à sa théorie. Il a étudié le fœtus aux différens âges, et il a vu que les fœtus sont diabétiques avant le quatrième mois de la vie embryonnaire, lorsque le foie ne sécrète pas encore de sucre, tandis que le diabète diminue lorsque le foie fonctionne, quoiqu'il n'y ait pas encore alors de respiration. Bien plus, on sait que les produits de la combustion du sucre sont de l'acide carbonique et de l'eau; si le glycose était détruit par la respiration, l'air que les animaux expirent devrait contenir d'autant plus d'acide carbonique, que leur foie ou leur sang serait plus sucré, et c'est justement le contraire qui arrive. Plus un chien sécrète et paraît brûler de glycose, moins il exhale d'acide carbonique. Enfin on a vu que l'oxygène ne détruit pas mieux le sucre que les autres gaz. Il fallut donc renoncer à l'hypothèse, d'abord si satisfaisante et si bien prouvée, de la destruction du sucre par la respiration, et les théories qu'on a proposées ne satisfont pas entièrement l'esprit. Ainsi l'on a pensé que le sucre se détruit au contact des alcalis du sang; mais le sang sucré n'est ni plus ni moins alcalin que le sang ordinaire, et les alcalis n'ont pas

sur le glycose une action très efficace. La destruction du sucre n'est pas non plus due à la fermentation ordinaire qui produirait de l'alcool ou de l'acide carbonique, car toutes les fois que l'on a tenté de faire fermenter le sucre dans les veines d'un animal, ou même d'y injecter de l'alcool, la mort a été instantanée. Il y a une autre fermentation qui transforme le sucre en acide lactique : peut-être se produit-elle, et c'est là, je crois, l'avis de M. Bernard; mais, dans l'état actuel de nos connaissances, le plus sûr est de ne rien affirmer, et de faire à cette question une réponse dont on est trop avare dans les sciences comme dans la vie commune : Je n'en sais rien.

Quant à l'utilité de la production de sucre, là aussi rien n'est bien positif. On avait d'abord pensé que le glycose sert, en se détruisant, à entretenir la chaleur du corps. Il n'est pas prouvé pourtant que la chaleur vitale augmente avec la proportion de sucre. Il serait plus vrai, je pense, d'admettre là-dessus une théorie de M. Bernard qui est peut-être destinée à un grand avenir. Il a fait là, entre mille autres, une découverte qui suffirait seule à l'illustrer. Il a vu que le sang sucré et en fermentation lactique produit des cellules, c'est-à-dire l'origine de tous les tissus; il a vu que le sucre se rencontre partout où un développement doit s'accomplir, dans le blanc d'œuf, dans les eaux de l'amnios, dans la sève des plantes. Il en a conclu que dans la germination végétale, comme dans la germination animale, la présence du sucre est toujours nécessaire à la formation des membranes et des tissus, qu'il sert à la nutrition, et qu'ainsi, si l'animal meurt quelques jours après qu'on lui a coupé les pneumogastriques, lorsque le foie a cessé ses fonctions, cela tient à ce que la formation des tissus nouveaux nécessaires au renouvellement de l'individu a été brusquement interrompue. En un mot le sucre serait l'agent inconnu jusqu'ici de la nutrition, c'est-à-dire de la plus mystérieuse des fonctions.

Nous n'avons énuméré aussi longuement toutes ces expériences et tous ces résultats que pour bien montrer l'habileté et la sagacité de M. Bernard, et pour rendre compréhensibles aussi les attaques dont il est aujourd'hui l'objet. Longtemps il a joui en paix du fruit de ses travaux et de ses découvertes, et son mérite a été incontesté. L'Académie des Sciences, après lui avoir décerné le prix de physiologie expérimentale, lui a donné place parmi ses membres. Il a été élu professeur à la Sorbonne et suppléant de M. Magendie au Collége de France, où il l'a remplacé définitivement. Il a mérité et obtenu toutes les récompenses et tous les honneurs que peut ambitionner un savant. Toutes les académies de l'Europe l'ont nommé leur correspondant, et la plupart des physiologistes ont applaudi à ses expériences et vérifié ses résultats. Cette adhésion uni-

verselle était singulière. Les découvertes de M. Bernard ébranlaient la chimie et la physiologie tout à la fois, et je ne crois pas qu'on puisse trouver dans l'histoire de la science un résultat plus imprévu que celui auquel il est arrivé. Assigner à un organe aussi important que le foie une fonction que rien ne pouvait faire prévoir, découvrir dans le corps humain, si étudié, si labouré en tous sens par les expérimentateurs, toute une série de phénomènes nouveaux et inconnus, leur attribuer l'influence la plus essentielle sur la nutrition et la vie, s'appuyer sur eux pour édifier toute une théorie sur la formation des tissus des organes, des végétaux et des animaux, et n'être exposé à aucune critique, à aucune attaque sérieuse ou frivole, de bonne ou de mauvaise foi, c'était en vérité un bonheur insolent, c'était triompher sans combattre. M. Bernard lui-même devait désirer d'être contredit. La discussion seule pouvait éclairer de telles questions : les attaques découvrent les points faibles des théories, et le désir de répondre et de se défendre fait trouver de nouvelles démonstrations. Pourtant, dès le premier jour, les expériences et les hypothèses de M. Bernard passèrent à l'état de vérités démontrées sans luttes et sans retard. Le fléau de notre temps, l'indifférence, paraissait avoir envahi la science elle-même, et les savans ne semblaient pas plus tenir à leurs opinions que n'y ont tenu tant de politiques et d'écrivains. Chez eux aussi, on n'en croyait plus sa raison ou ses convictions anciennes, et les succès d'un plus heureux ou d'un plus habile faisaient oublier ce qu'on avait cru vrai tant d'années, ce qu'on avait démontré tant de fois. Certes je ne prétends pas qu'il faille discuter et nier la vérité parce qu'elle ne nous convient pas, mais au moins faut-il, quand on le peut, ne pas changer en un jour et ne pas abandonner le terrain sans combat. La discussion est enfin venue, et, pour être tardive, elle n'en est pas moins redoutable. Si même, comme je le disais, M. Bernard devait désirer des attaques, je doute qu'il les eût choisies de cette nature. La contradiction est complète au nom de la physiologie comme au nom de la chimie. Les adversaires de la glycogénie, s'ils croient à la réalité des résultats de M. Bernard, pensent du moins que ses expériences, quoique très vraies et très correctes, ne prouvent rien; mais ceci veut une explication.

M. Figuier, le premier et le plus terrible des adversaires de M. Bernard, est plutôt un écrivain sur les sciences qu'un savant de profession et un expérimentateur. Jusqu'ici il avait raconté les travaux des autres, mais il n'avait point travaillé lui-même. M. Figuier, on s'en souvient, a exposé les principes de l'aérostatique, de la télégraphie et de la photographie. Ces études, quelque peu corrigées et augmentées, ont formé une *Histoire des principales découvertes*

scientifiques modernes qui plaît aux gens du monde par sa clarté, aux savans par son exactitude. Peut-être, au moment d'exposer la découverte de M. Bernard, M. Figuier a-t-il pensé qu'elle n'avait pas subi assez d'épreuves, et qu'une théorie ainsi inattaquée était loin d'être inattaquable. Il a voulu semer quelques épines sur le chemin que suivait M. Bernard pour arriver à la vérité. M. Figuier d'ailleurs a le bonheur de croire aux théories, et il lui répugnait d'admettre sans contestation une découverte si contraire à toutes les idées reçues. — Comment! se disait-il, on a cru depuis tant d'années que les animaux ne peuvent faire de l'albumine ou de la fibrine, qui leur est si nécessaire? C'est là le résultat le plus clair des travaux de M. Liebig et en général de tous les expérimentateurs de notre temps, et nous admettrions sans nous révolter que le foie peut produire une substance si spéciale, si compliquée, si inutile! Une sécrétion de cette importance aurait si longtemps échappé à tous les yeux, et la cause finale du foie ne serait pas de faire de la bile! Bien plus, le foie peut-être n'aurait pas de cause finale, car d'admettre que pour naître, vivre et se nourrir, il faut être sucré, cela est impossible. Enfin l'organisation produirait sans cesse et sans arrêt une substance destinée à être aussitôt détruite on ne sait où et on ne sait comment! Que deviennent alors les belles relations qu'a établies la science moderne entre le règne végétal et le règne animal? Que deviennent ces beaux travaux qui ont assimilé les principes immédiats des animaux à ceux des plantes, et qui ont démontré que là où finit la vie végétale, la vie animale commence, que les végétaux puisent dans la terre et chez les minéraux leur nourriture que plus tard les animaux viennent prendre chez eux? Rien ne se tient plus alors dans la nature. Les règnes différens ne sont plus créés les uns pour les autres, les hommes peuvent vivre sans animaux, ceux-ci pourraient subsister sans plantes, et tout n'est plus arrangé le mieux du monde pour le plus grand bien de chacun et l'existence la plus simple et la plus facile. En un mot, la chimie, la physiologie et la philosophie même semblaient à M. Figuier contredire les découvertes de M. Bernard.

Faut-il, pour arriver à la vérité, pour découvrir une loi naturelle, avoir un parti pris d'avance et tenter de rapporter à une opinion préconçue tous les phénomènes observés? Faut-il au contraire travailler au hasard et découvrir des faits qui plus tard servent à établir une théorie? C'est là sans doute une grave question. Avec un parti pris et une opinion faite, on sait tirer d'une découverte une foule de conséquences souvent ingénieuses et parfois même vraies; on peut être conduit à des conclusions et à des découvertes nouvelles; on sait même parfois rectifier par le raisonnement les résultats obtenus par l'observation, et l'on recommence sans cesse jus-

qu'au moment où l'on a obtenu un résultat satisfaisant, où la loi trouvée est raisonnable, et l'expérience d'accord avec la raison. Si Lavoisier n'avait été convaincu d'avance que l'eau ne peut se changer en terre malgré l'assertion des chimistes de son temps, il s'en serait tenu à sa première expérience, qui semblait lui donner tort, et il n'aurait pas eu l'idée ingénieuse, mais hardie, de nier son propre résultat et d'attribuer à une décomposition du verre la poussière terreuse qu'il vit au fond de son alambic. Les expériences qui ne sont pas guidées par des théories, qui ne sont pas destinées à vérifier des lois formulées par la raison, peuvent sans cesse rester stériles, et l'on peut passer auprès du plus beau résultat sans l'entrevoir. D'un autre côté aussi, la méthode contraire est dangereuse. On voit mal lorsqu'on veut voir d'une certaine façon. L'imagination agit sur les sens eux-mêmes, et l'on voit ce que l'on voudrait voir et non pas ce qui est. On nie les faits les plus concluans, on exagère l'importance de faits douteux. Cela est si facile d'inventer une théorie et de la vérifier. Les faits se présentent en foule à un esprit complaisant qui repousse ce qui lui déplaît. Si Harvey, avant de faire ses expériences, n'avait pas débarrassé son esprit de tous les préjugés et de toutes les théories de son temps, jamais il n'aurait découvert la circulation, et ses observations mal comprises n'auraient peut-être fait que confirmer ses erreurs. N'est-il pas plus commode d'élever un édifice sur un terrain vide et uni que sur un sol embarrassé de constructions qu'il faut respecter, de murs que l'on ne veut pas abattre? Entre ces deux méthodes, le choix est difficile. Je sais bien qu'on nous dit : Il faut avoir des théories qui puissent guider l'observation, et il faut les abandonner quand les faits sont contraires; — mais là justement est le difficile. Pour s'arrêter ainsi à temps, il faut un esprit bien flexible, qui respecte les faits et n'aime pas à les plier à sa volonté. Il faut ne pas vouloir toujours avoir raison. Une telle sagesse, une telle modération, sont rares, et le juste milieu ne convient pas à tous les esprits. Aussi, tout en admettant que c'est là le meilleur et le plus sûr, ne puis-je faire un crime à M. Figuier d'avoir suivi le chemin contraire, et d'avoir désigné d'avance le but où il aspirait et les moyens d'y arriver.

Les expériences de M. Bernard paraissent bien précises et bien certaines. Aussi M. Figuier, dans son premier mémoire, publié il y a un an, en février 1855, ne les attaque-t-il pas directement. Il pense qu'il y a du sucre là où on en a trouvé, mais il pense aussi qu'il peut en exister dans des parties de l'organisme où l'on n'en a pas découvert, c'est-à-dire dans le sang avant le foie ou après le poumon. Suivant lui, les vaisseaux, la chair et le sang contiennent toujours du glycose, et en nourrissant les chiens avec de la viande, on

leur administre, sans s'en douter, le composé que l'on est ensuite tout étonné de retrouver dans le foie. D'après M. Figuier, là est le point faible de la théorie nouvelle, et tout le sucre décelé par les réactifs dans l'économie animale provient des alimens. C'est, on le voit, nier d'un seul coup la découverte tout entière de M. Bernard et ébranler ses expériences jusqu'en leurs fondemens.

Il est rare que pour découvrir une substance dans un liquide, on puisse isoler cette substance, la purifier, puis l'analyser et constater son identité. Ce serait là une opération longue et difficile, impossible souvent, surtout lorsqu'on opère sur des matières organiques dont la décomposition est toujours facile, ou lorsque les quantités sont très faibles. Ainsi, lorsqu'on veut chercher le sucre dans l'économie, on ne peut éliminer les trente ou quarante substances qui composent le sang, puis analyser le résidu et voir si c'est bien du sucre. On n'opère presque jamais directement et l'on se sert de liquides qui, au contact de la substance cherchée, se combinent avec elle et indiquent sa présence soit en se colorant, soit en se solidifiant, soit en donnant un précipité d'une couleur déterminée. Ces liquides portent le nom de *réactifs*. Pour qu'un réactif soit bon, il faut évidemment que ses réactions ne se manifestent qu'en présence de la substance cherchée, et apparaissent toujours lorsqu'il est en contact avec elle. La chimie pratique apprend à connaître ces réactifs et à les employer, c'est même là le but le plus immédiat de cette science. Ainsi certains réactifs deviennent rouges en présence du fer, jaunes en se combinant avec le plomb, verts avec de l'alcool, etc., et toutes les fois que ces changemens se produisent, on peut affirmer que du fer, du plomb, ou de l'alcool sont dissous dans le liquide essayé. Chaque substance a ainsi le réactif qui lui est propre et dont la connaissance évite au chimiste le soin, souvent impossible, de chercher à séparer du mélange le composé qu'il veut découvrir. On a cru jusqu'ici posséder un liquide excellent pour déceler jusqu'aux moindres traces de sucre de la dernière espèce. Si l'on fait chauffer du glycose avec un sel de cuivre dissous dans certaines conditions, la couleur bleue du sel disparaît, et une substance jaune se précipite au fond du vase. On avait dans ce réactif la plus absolue confiance, et toutes les fois que la réaction se manifestait, on ne doutait pas de la présence du glycose. Surtout dans le cas où il n'y avait pas de réaction et où le sel de cuivre chauffé avec un liquide restait bleu, on se croyait en droit de nier la présence du sucre de raisin. M. Figuier et en même temps que lui M. Longet, dont le travail est moins théorique, découvrirent que la réaction ne se manifeste pas toujours, même en présence du glycose, lorsqu'une substance particulière, l'albuminose, est avec lui dissoute dans le liquide étudié. Cette sub-

stance masque les réactions du glycose, et elle existe toujours dans le sang. Il faut la détruire avant de chercher le sucre, qu'on ne peut trouver que quand elle a disparu. C'est une précaution que M. Bernard n'a jamais prise, et toutes ses analyses du sang sont entachées d'erreur. Il a trouvé du sucre dans la veine-cave et les veines hépatiques, seulement parce que là il n'y a pas d'albumine : il n'en a pas trouvé dans la veine-porte ou dans le cœur, parce que là la composition du sang n'est plus la même; mais la présence réelle du glycose n'a jamais eu d'influence sur le résultat de ses analyses. Enfin les précautions qu'il prenait pour ne pas administrer du sucre ou des féculens aux animaux étaient inutiles, puisque toute chair en contient une petite quantité qui, en s'accumulant dans le foie, où elle n'est plus masquée par l'albuminose, produit les réactions évidentes qui sont le fondement de sa théorie.

Les conclusions du mémoire de M. Figuier étaient hardies et ses expériences redoutables. Dans les premiers temps, les partisans de la fonction glycogénique essayèrent d'en nier l'importance, et surtout critiquèrent les conditions des observations. Ainsi, et il faut le reconnaître, quelque opinion que l'on ait, les expériences nouvelles n'étaient pas exposées avec assez de détail et de précision. Le sang analysé avait été pris aux abattoirs, et là, pour saigner les bœufs assommés, le boucher enfonce un couteau jusque dans l'oreillette droite; le sang qui s'écoule vient donc en partie des veines hépatiques. De plus, pour faire dégorger le sang, on appuie le pied dans la région du foie, et le sang de cet organe se mêle aussitôt à celui de la circulation générale; les efforts de l'animal égorgé sont très violens, et M. Bernard a déjà remarqué que dans les agonies douloureuses le sang du corps tout entier est sucré, parce que les contractions du diaphragme compriment le foie. Enfin on sait aussi que lorsqu'on tue un animal par hémorrhagie, les dernières palettes de sang sont toujours sucrées, tandis que les premières ne le sont pas. Pourtant, malgré ces objections, les mémoires de M. Figuier et de M. Longet firent une certaine sensation, et l'Académie des Sciences fut saisie de la question. Une commission fut nommée, qui s'occupa surtout du point de vue chimique, et dans la séance du 18 juin 1855 le rapporteur objecta seulement à la théorie de M. Figuier que, puisque le sel de cuivre ou liquide de Frommerts n'indiquait pas toujours la présence du sucre, le contraire pouvait avoir lieu, et qu'il n'était pas impossible qu'une réaction se manifestât même sans glycose. On n'avait pas plus droit d'affirmer la présence du sucre au nom du réactif que, d'après M. Figuier, on n'avait celui de la nier. L'auteur fut donc invité à faire des recherches plus directes et à employer un procédé dont M. Bernard s'est toujours servi, la fermentation.

Pour être certain que le sang contient bien réellement du sucre, il faut que nous le voyions se dédoubler en alcool et en acide carbonique. Alors, lui a-t-on dit, la théorie glycogénique sera bien réellement ébranlée. On fit en effet de ce point le nœud de la question, et il faut convenir que l'expérience était périlleuse, et qu'une preuve aussi irrécusable que tout sang, toute chair, toute matière animale contient du sucre, devait embarrasser les partisans de M. Bernard. A leur grand désappointement, M. Figuier, dans un mémoire présenté à l'Académie des Sciences au mois d'avril 1855, démontra que la fermentation bien faite corroborait ses premières expériences avec le sel de cuivre, et que si entre les mains de M. Bernard elle avait eu des résultats si différens, il fallait en accuser l'albuminose, qu'il ne songeait pas à écarter, et qui là aussi gène la réaction. Il a donc obtenu avec un sang quelconque de l'alcool et de l'acide carbonique, et la présence du glycose dans le sang est difficile à nier. Pour lui, du reste, l'expérience est concluante, et il n'y a pas dans l'économie d'autre sucre que celui qui lui vient des alimens. Dans un article publié en septembre dernier, M. Doyère a même présenté la question comme terminée, et M. Bernard comme vaincu. Il pense, avec M. Figuier, que, quelques précautions qu'on prenne dans les expériences, on donne aux chiens de la chair ou du sang sucré qui se retrouvent ensuite dans leur sang et dans leur chair, que ce sucre vient s'accumuler dans le foie, qui contient de grandes quantités de sang et sert de réservoir aux produits de la digestion; mais jamais le sucre trouvé n'a pu être formé par cet organe, et il faut renoncer à lui attribuer cette fonction nouvelle et singulière.

Le mémoire de M. Figuier est intéressant, ses expériences, surtout les dernières, paraissent faites avec soin; pourtant sa conclusion nous semble trop absolue. Elle va plus loin que ses observations, et sa découverte a été niée depuis devant l'Institut même. L'adversaire de M. Bernard a constaté ce fait déjà entrevu, mais seulement dans des circonstances spéciales, par M. Magendie, que le sang contient du sucre. On ne peut plus dire : Il n'y a pas de sucre avant le foie, il y en a après; donc le foie sécrète du sucre. Mais ce n'est pas sur cette seule observation que s'appuient les idées nouvelles, et l'on a été bien imprudent de placer là le *criterium* de la théorie glycogénique. D'abord peut-on comparer la quantité de sucre presque infiniment petite que contient le sang dans la veine-porte avec les réactions si manifestes du glycose dans le foie, dans les veines hépatiques et la veine-cave? Comment expliquer cette différence dans le système de M. Figuier? Pourquoi telle partie du sang serait-elle plus sucrée que telle autre? Les quantités considérables de glycose peuvent-elles provenir de ces parcelles introduites dans

l'économie par les alimens? Comment même la viande en contient-elle? Les moutons ayant servi dans toutes les expériences à nourrir les chiens avaient été tués par hémorrhagie, et leur chair ne devait plus contenir ni sucre ni sang. Tout cela, du reste, est uniquement de la chimie. M. Figuier n'a envisagé qu'un côté de la question, et, suivant nous, le côté le plus facilement discutable. M. Bernard est surtout un physiologiste, et c'est sur la physiologie que repose la plus grande partie de ses démonstrations. On ne saurait comment expliquer, par exemple, dans le système de M. Figuier, ni l'action des nerfs, du galvanisme, de la section des pneumo-gastriques, ni les expériences diverses sur les embryons, l'effet de la quantité et de la qualité des alimens, du chaud et du froid, de l'âge et du sexe. Comment d'ailleurs le sucre, qui est si altérable, peut-il s'accumuler dans le foie? Les oscillations mêmes de la production du sucre, que M. Figuier invoque contre la théorie glycogénique, ne sont-elles pas des preuves à l'appui? Toutes les sécrétions ne sont-elles pas aussi oscillantes et soumises à des influences diverses et variables?

Il est impossible de donner ici plus de détails sur cette question et d'exposer plus longuement, et les objections de M. Figuier, et les réponses qu'on y peut faire. Nous en avons dit assez, je pense, pour montrer que jusqu'ici la théorie de M. Bernard est peut-être ébranlée, mais qu'elle est loin d'être détruite, comme quelques savans se sont trop empressés de le croire. A toutes les questions que je viens de poser, à quelques autres plus techniques qu'on pourrait faire, il n'a guère été répondu ni dans le mémoire de M. Longet, ni dans ceux de M. Figuier, ni dans sa *Lettre à M. Lehmann,* quelque bien tournés, quelque clairs que soient ces écrits. On doit donc attendre de nouvelles observations pour douter de la théorie de M. Bernard. Cette théorie est imprévue et singulière, il est vrai, mais je me défie des théories vraisemblables, et pourtant les adversaires de la glycogénie sont plus repoussés par son étrangeté qu'attirés par de bonnes raisons. M. Figuier nous permettra donc de ne pas attacher une importance trop exclusive à son expérience : c'est une difficulté qu'il propose, une raison de croire qu'il nous enlève; mais il en reste d'autres qui ont aussi leur valeur. Toutes les découvertes sont exposées à des objections. Harvey, lorsqu'il découvrit la circulation du sang, fut en butte à de vives attaques, combattu, comme M. Bernard, par des théories, des préjugés, des expériences, et le temps lui a donné raison. Peut-être M. Bernard triomphera-t-il de même des assertions de M. Figuier, et il a pour les réfuter bien des observations, bien des raisonnemens. Les autorités même ne lui manquent pas. Il est singulier que M. Figuier affirme avec tant de certitude, lorsque le doute tout au plus serait permis en face des mémoires si remar-

quables de M. Bernard et de tant de savans qui les ont appuyés et confirmés. Ainsi M. Poggiale, professeur de chimie au Val-de-Grâce, a communiqué le 16 avril 1855 à l'Académie des Sciences un mémoire où il conclut comme M. Bernard. Il pense que le sucre se forme aux dépens des alimens azotés, et peut-être aussi des graisses. Il en est de même de M. Leconte. M. Moleschott, professeur de chimie à Heidelberg, a en 1852 enlevé le foie à des grenouilles qu'il a pu, après l'opération, conserver quelques semaines vivantes, et le sucre avait disparu du sang, de l'estomac et des muscles. Les analyses de M. Lehmann surtout ont confirmé celles du physiologiste qui nous occupe. Enfin M. Magendie, M. Dumas et M. Rayer ont appuyé et vérifié les expériences et les conclusions de M. Bernard.

Je ne cite point tous ces noms pour écraser M. Figuier sous le poids des autorités. Les autorités ne sont rien, la raison et l'expérience sont tout, et les membres même de l'Académie des Sciences peuvent se tromper. Les défenseurs illustres n'ont jamais manqué aux causes les plus mauvaises. Pourtant M. Figuier n'a pas mis peut-être dans ses travaux toute la réserve nécessaire en présence de tant et de si habiles adversaires. Il aurait peut-être dû se souvenir que, M. Magendie mort, M. Bernard est le premier des physiologistes vivans, et qu'il mérite d'être toujours très sérieusement discuté. Même quand il a tort, et nous ne croyons pas que ce soit ici le cas, on peut dire que par son habileté, sa sagacité, sa merveilleuse faculté d'expérimentation et d'induction, il mérite presque toujours d'avoir raison. D'un autre côté aussi, M. Bernard lui-même n'a pas toujours, ni dans ses leçons, ni dans son livre, assez estimé ses adversaires. Il a trop dédaigné leurs personnes et leurs travaux. Il a un peu abusé de sa position supérieure et de son talent. Il n'a pas toujours assez réfléchi que le dédain n'a jamais convaincu personne, et il a confondu dans un égal mépris des objections très réelles et des assertions hasardées. La cause de M. Bernard est d'ailleurs assez bonne, je pense, pour qu'il puisse convenir que parfois il s'est trompé. Rien n'est plus funeste pour les savans et pour la science que l'intervention du principe qu'on appelle aujourd'hui le principe d'autorité. Les discussions les plus vives et les plus fondamentales ne doivent jamais passer certaines limites, et il convient qu'on puisse penser comme on veut sur la glycogénie sans être exposé à des injures ou à des personnalités. La liberté de discussion est assez généralement honnie. Tâchons de lui offrir un dernier refuge et de la conserver pour l'attaque comme pour la défense des théories les plus diverses. Dans la science aussi elle est désirable et féconde, et ne manque pas de grandeur.

PAUL DE RÉMUSAT.

LA NÉERLANDE

ET

LA VIE HOLLANDAISE

V.

LE PAUPÉRISME, LES ÉTABLISSEMENS DE CHARITÉ ET LA LITTÉRATURE. [1]

La Néerlande a peu de monumens; mais le petit nombre de ceux qu'on rencontre dans les villes ont un caractère vraiment national, et sont ou des établissemens d'orphelins ou des asiles pour la vieillesse. Des sculptures naïves surmontent le plus souvent l'entrée principale de ces constructions vieilles et sacrées. Le style hollandais s'y manifeste dans la solidité du corps de logis, dans la forme des fenêtres, fortement cintrées, dans les ornemens, d'un goût minutieux et familier. Ce mariage de l'art et de la charité publique montre assez quelles profondes racines le sentiment de la bienfaisance a jetées dans les mœurs hollandaises. La littérature, expression fidèle des goûts et des inclinations d'une race, a de son côté célébré la poésie des bonnes œuvres. Artistes et poètes n'ont fait ainsi que traduire un principe inhérent à la vieille civilisation néerlandaise, celui de la solidarité chrétienne.

Il n'entre point dans notre plan de faire le bilan des œuvres de charité qui se pratiquent en Hollande : c'est un réseau compliqué dont les mailles délicates se perdent dans les mystérieuses profondeurs de la vie sociale. Ce que nous voulons, c'est indiquer les traits particu-

(1) Voyez les livraisons du 1er juillet, du 15 août, du 15 octobre et 15 décembre 1855.

liers de cette bienfaisance publique, signaler les établissemens utiles qui n'existent point ailleurs, définir l'originalité du système qui préside à la distribution des secours. Le caractère dominant et distinctif de la charité batave est l'initiative individuelle. En France, l'état est grand aumônier; en Hollande, l'état s'abstient, ou du moins il n'intervient que dans le cas où l'action religieuse et personnelle se retire. A Dieu ne plaise que nous prétendions attaquer le système créé en France par la révolution de 89 : nous le croyons excellent et supérieur à beaucoup d'égards; il n'est pas sans intérêt toutefois de lui comparer un système opposé, et de chercher dans le contraste des faits un moyen d'éclairer les doctrines morales.

On peut diviser en deux branches distinctes le système de charité qui se pratique dans les Pays-Bas : cette charité est ou préventive ou curative. Au nombre des institutions destinées à prévenir la misère, nous placerons celles qui se proposent d'instruire les classes nécessiteuses et de leur fournir du travail. Au nombre des institutions qui ont pour but le soulagement des plaies sociales, nous rangerons les établissemens qui reçoivent l'enfance abandonnée, disgraciée, ou la vieillesse dépourvue de moyens d'existence. Entre les unes et les autres, il existe un lien sans doute, mais ce lien est en quelque sorte fortuit, involontaire. Si le système s'est trouvé complet, si la Hollande est un des pays où il y a le moins de misères saignantes qui échappent à l'assistance mutuelle, c'est que sur chaque besoin s'est greffé un acte de charité particulière et intelligente.

I.

A la tête des institutions appelées à combattre le paupérisme par la diffusion des lumières, et dont on chercherait vainement le type chez les autres nations civilisées, se place la société d'*utilité publique, — tot nut van't Algemeen.* En 1784, un ministre protestant de Monnikendam, appartenant à la secte des mennonites, Jean Nieuwenhuijzen, dit un jour à son fils Martin et à quelques amis : « Je vois des érudits qui s'occupent à publier de gros livres et à répandre leur nom dans les classes éclairées; je vois partout des sociétés savantes, je vois des riches qui commencent à s'enivrer du luxe de la littérature renaissante et des beaux-arts; puis je vois à côté d'eux une masse d'infortunés qui croupissent dans l'ignorance : ils ne savent ni lire ni écrire, et même le sauraient-ils, qu'ils n'auraient pas les moyens d'acheter ni de comprendre les ouvrages des beaux esprits. Les choses ne peuvent demeurer en cet état; nous devons faire quelque chose pour ces intelligences déshéritées. » Nieuwenhuijzen et ses amis se mirent bientôt d'accord sur les bases de l'œuvre qu'il

s'agissait d'accomplir. Il fut résolu qu'on fonderait une société destinée à répandre des lumières dans le peuple, à encourager les bonnes mœurs et à procurer aux classes peu aisées des connaissances qui les missent en état d'accroître leur bien-être.

Cette pensée porta ses fruits. Fondée en 1784 dans une petite ville de la Nord-Hollande, Édam, où demeurait le fils du ministre Nieuwenhuijzen, la société en peu de temps s'étendit dans tous les Pays-Bas, et bientôt il fut nécessaire de transporter le centre de l'administration à Amsterdam. C'est là que je visitai, il y a quelques mois, dans une maison voisine du musée, le siége d'une institution qui a rendu à la Hollande d'incontestables services. La société *tot nut van't Algemeen* est devenue une puissance, mais une puissance toute morale; car, placée en dehors de l'état et du monde officiel, elle s'appuie uniquement sur une idée, sur le dévouement de ses membres et sur la passion du bien.

A l'époque de sa fondation, la société était une : dispersés dans le pays, les membres se rejoignaient à certaines époques de l'année. L'accroissement des sociétaires fit naître la constitution qui existe aujourd'hui. Il fut convenu que dans chaque ville, dans chaque commune où se trouveraient seulement huit personnes désirant faire partie de la société, ces membres formeraient une section ou un département. Chacun de ces groupes avait et a encore le droit de se faire représenter dans l'assemblée générale, qui se tient une fois l'année à Amsterdam. La société se divise aujourd'hui en trois cents départemens, qui comprennent dans leurs cadres 14,700 membres. Il faut ajouter à ce chiffre 500 membres honoraires qui ne versent pas de contribution. La plupart des hommes qui s'intéressent directement aux travaux de la société appartiennent à la classe moyenne, à la petite bourgeoisie. Les classes supérieures contribuent cependant de leur bourse. Ces impôts volontaires sont tout à fait dans les mœurs de la Hollande. Il n'y a guère de fortune un peu considérable qui ne soit grevée par les sacrifices qu'elle s'impose à elle-même. Dieu nous garde de rien enlever au mérite de ces contributions : on doit néanmoins dire que l'intérêt, un intérêt louable et bien compris, n'a pas été étranger dans les Pays-Bas au développement de la charité mutuelle. L'immoralité est fille des ténèbres. On croit donc en Hollande qu'il est juste et avantageux pour chacun de concourir à la propagation des lumières dans la mesure où il est menacé par le fléau. Celui qui possède le plus se trouve dès-lors plus obligé qu'un autre de mettre sa considération et sa fortune à couvert contre les mauvais conseils de l'ignorance. L'esprit pratique des Hollandais n'a pas été déçu dans ses calculs : les comptes-rendus de la criminalité annuelle sont beaucoup moins chargés dans les Pays-Bas que

dans les provinces belges, où ces institutions tutélaires n'existent pas. Les sacrifices que la surveillance publique s'impose à elle-même sont d'ailleurs légers, surtout si on les compare à la nature des résultats obtenus. La cotisation diffère dans chaque département; mais le versement annuel dans la caisse générale dépasse rarement la somme de 2 florins 25 cents par tête. En comptant les sommes que les départemens prélèvent sur leurs membres pour l'entretien des institutions locales, on trouve que la contribution est en moyenne de 5 florins 28 cents par année. Cela donne environ, tous les douze mois, un capital de 100,000 fl. C'est avec ce faible budget que la société a entrepris d'exercer sur les mœurs une sorte de magistrature anonyme.

L'histoire des services rendus par l'institution *tot nut van't Algemeen* serait longue et compliquée : nous nous bornerons à indiquer les principaux. L'instruction primaire est en grande partie son ouvrage. La loi de 1806, qui a posé en Hollande les fondemens et les principes de l'éducation publique, a été faite avec le concours des membres de l'administration centrale de la société. Ce n'est pas tout que d'édicter des lois, il faut encore les incarner dans la pratique. La société prêta au gouvernement une main active pour l'exécution de tous les projets utiles. Sa mission était surtout de défricher le champ de l'intelligence. Les excellentes écoles primaires qui existent à Amsterdam et dans toutes les villes de la Néerlande ont été modelées sur les types que cette institution avait fournis elle-même en ouvrant dans plusieurs endroits des écoles pour les pauvres. Son initiative s'est étendue à tous les établissemens de bienfaisance. Les crèches, les écoles gardiennes, les écoles d'ouvriers, les écoles de répétition, les classes de chant, les caisses d'épargne sont, pour ainsi dire, sorties du sein de cette puissance invisible et toujours présente. La société se charge de l'entretien et de l'administration de ces établissemens jusqu'au jour où l'état, la commune ou même des particuliers les prennent à leur compte. Ce n'est pas seulement sur l'enfance et sur l'âge adulte que se sont répandus les bienfaits de l'instruction, c'est aussi sur le peuple. La société a publié de petits livres à la portée de tous, dans lesquels étaient exposés les rudimens de la morale, de la science, de l'histoire et du bien-être économique. Elle a fondé des bibliothèques où l'ouvrier puise les connaissances relatives à son état et à sa condition sociale.

Le directeur de la société est un homme d'esprit et de bon sens. Nous lui demandions à quelles causes il attribuait les accroissemens si rapides de l'institution : « La stabilité et le développement de la société *tot nut van't Algemeen*, répondit-il, s'expliquent d'abord par son but philanthropique, lequel répond essentiellement au caractère hollandais. Je rapporte en outre le succès à la constitution assez

remarquable de cette société. On chercherait vainement dans l'histoire un type plus parfait d'une organisation républicaine. L'indépendance, l'autonomie des départemens est presque illimitée pour tout ce qui regarde leur administration intérieure et le choix des moyens les plus propres à atteindre le but proposé. » La liberté dans l'unité, tel est en effet le caractère des statuts qui ont fait jusqu'ici la force de cette association. Chaque département est un cercle d'amis qui se réunissent de temps en temps pour discuter les intérêts de la société en général ou les intérêts du groupe en particulier. A certaines époques de l'année, on tient des séances solennelles. Nous avons assisté à une de ces séances, qui sont à la fois des soirées littéraires et des distributions de prix. La société d'*utilité publique* a cru entrevoir une lacune dans la loi civile qui punit le crime sans récompenser les actions vertueuses : elle cherche à combler cette lacune en témoignant sa reconnaissance pour les traits de courage ou de désintéressement. Les récompenses consistent soit en un diplôme honorable, soit en un cadeau de livres, soit en une médaille d'or ou d'argent. Les membres de l'association prononcent ensuite des discours. A la campagne surtout, ces réunions sont des fêtes de famille. On y fait de la musique, quelquefois des expériences de physique amusante. On y vient pour s'instruire et pour se divertir en même temps. Les femmes et les enfans sont de la partie : ce ne sont pas les yeux les moins ouverts ni les oreilles les moins attentives. La société ne dédaigne pas d'employer les femmes; elle leur confie la surveillance des salles d'asile, l'instruction des jeunes filles, et d'autres œuvres de bienfaisance qui demandent un tact délicat.

Ce qui distingue en outre la société *tot nut van't Algemeen*, ce sont ses tendances libérales. Elle plane au-dessus des sectes religieuses, dont elle réunit les différens membres sur le terrain de la morale et de la charité. Une direction d'idées si universelle s'opposa toujours au développement de cette institution dans les provinces belges. Avant la séparation, il existait bien quelques départemens en Belgique; mais le clergé regardait ses progrès d'un œil de défiance, et les efforts de Guillaume Ier pour introduire la société dans cette partie de ses états demeurèrent à peu près stériles. Cette tolérance de la société d'*utilité publique* s'est pourtant démentie dans une circonstance récente. Il s'agissait de savoir si l'on admettrait les Juifs comme membres de la société. Le débat fut porté à l'assemblée générale. Déjà cette question s'était présentée il y a plusieurs années, et elle avait été résolue négativement. Ceux qui se prononcent pour l'exclusion se fondent sur un des statuts, qui dit que la société a été créée pour encourager les bonnes mœurs « conformé-

ment aux principes fondamentaux de la doctrine chrétienne. » Les Israélites répondent à cela que la morale est de toutes les religions, que les principes de l'Ancien-Testament, qui est la source de leurs croyances, ne diffèrent pas des principes de l'Évangile. Le débat fut orageux, et l'admission des Juifs fut repoussée à une faible majorité. Il est à croire que, si cette proposition se renouvelle dans quelques années, elle sera cette fois accueillie. Telle est en effet la marche de l'opinion en Hollande, lente, craintive, mais persistante. Nous devons d'ailleurs dire que les Israélites ont fondé depuis quelques années, sur le modèle de la société *tot nut van't Algemeen,* une institution à eux qui prospère et qui rend des services, quoique sur une échelle plus restreinte. Cette division des forces n'en est pas moins regrettable; aussi le vœu des moralistes éclairés est dès aujourd'hui en Hollande que l'action de toutes les sectes religieuses se confonde et s'élève en prenant pour base l'amour de l'humanité.

La société *tot nut van't Algemeen* trace une direction à l'assistance publique. A son ombre s'élèvent des établissemens qui concourent à tempérer la misère. Le génie hollandais est ennemi des théories : il ne discute pas, il agit. Pour lui, toute bonne pensée est une œuvre. Sur le bord d'un des nombreux canaux qui coupent la ville d'Amsterdam en plusieurs îles reliées ensemble par des ponts et des chaussées, on remarque un grand bâtiment à mine sévère et imposante. Une des façades intérieures de l'édifice, tournée au nord-est, sur *le Plantage,* a un frontispice orné de treize figures symboliques. C'est un ouvrage de l'architecte Ziesenis. La ville d'Amsterdam, sous les traits d'une femme, protége de la main droite l'Industrie et l'Activité; de sa main gauche, elle tient l'écusson écartelé des armoiries de la vieille cité, qu'elle oppose comme un bouclier contre la Paresse, la Misère, la Débauche et l'Extravagance. Entre l'écusson et ces figures se place un Hercule qui menace les vices avec sa massue. Toute cette allégorie de pierre est un peu froide, mais elle définit du moins la destination du monument. La *maison de travail* (*werkhuis*) ouvre un lieu d'asile pour les pauvres gens qui se trouvent temporairement sans toit et sans moyens d'existence. On n'y demeure pas, on y passe. Pour y être admis, les habitans de la ville n'ont qu'à présenter un certificat délivré par les maîtres de leurs quartiers, et qui témoigne de leur état nécessiteux. On pourrait bien envoyer ces indigens dans les *colonies de bienfaisance* (1); mais ce serait d'abord élever indéfiniment les frais de l'assistance publique,

(1) En 1818, le travail manquait. Sous la présidence du prince Frédéric, une commission s'organisa, acheta des terrains, y fit bâtir des maisons et se procura des instrumens de travail. Telle fut l'origine des colonies de bienfaisance. On commença par une cinquantaine de maisons : il en existe aujourd'hui quatre cent vingt. Ces établissemens

et ensuite on craint, en arrachant ces pauvres à leurs relations, de leur enlever les moyens de rétablir un jour leurs affaires. Tant qu'ils restent au contraire dans la ville, ils conservent la perspective d'un meilleur sort, et s'adressent à leurs amis pour reconquérir du travail. L'hospice est une fabrique : on y file, on y tisse, on y fait des cordages. Le nombre des personnes logées, nourries, entretenues par l'établissement, varie d'une année à l'autre, et suit en quelque sorte les fluctuations économiques de la société elle-même. De longs hivers, la cherté des moyens de subsistance, le manque de travail, ont pour résultat ordinaire d'accroître la population du *werkhuis*. De 1822 jusqu'à 1845, cette population était de 600 à 900 personnes par année; depuis 1845, elle est en moyenne de 1,000 à 1,200 têtes. Les pères et les mères de famille y entrent avec leurs enfans. Ces enfans reçoivent une instruction scolaire et religieuse. Le maître et la maîtresse d'école sont choisis parmi les gens que secourt l'hospice. L'entretien de l'établissement coûte en moyenne, 90,000 florins par année. Cette œuvre honorable ne mériterait que des éloges, si le mélange des pensionnaires n'en dénaturait le but et le caractère. La maison de travail reçoit, outre ceux qui viennent y chercher un asile contre les atteintes de la misère, les mendians qui ont été condamnés et qui attendent qu'on les conduise aux colonies, les personnes qui se sont rendues coupables de contravention aux ordonnances de la ville, les détenus pour dettes. Il y a là un ensemble de faits qu'on s'étonne de trouver réunis. La pauvreté est un malheur, la mendicité est un délit. On se demande s'il est bien conforme à la morale de la charité de confondre sous le même toit et sous le même vêtement des conditions aussi diverses.

Une institution d'un autre genre, mais destinée également à fournir du travail aux ouvriers qui en manquent, existe dans la ville de La Haye. Un conseil permanent, formé des diacres de toutes les communions religieuses, administre les intérêts généraux de la classe pauvre. Les théâtres versent à La Haye, comme en France, une certaine somme prélevée sur les plaisirs des riches; mais cette somme, au lieu de tomber, comme chez nous, dans les mains de l'état, descend dans la caisse commune des diverses communions religieuses. Pendant la kermesse, les baraques établies sur la place paient également un droit. Le conseil des diacres reçoit ces différentes contributions. Il y a huit ou neuf ans, cette réunion d'hommes, divisés par les croyances, mais réunis par le lien de la charité, eut l'idée

sont placés en dehors de l'action religieuse. L'état y envoie, à titre de pensionnaires, des orphelins, des mendians, des enfans trouvés ou abandonnés. A côté des individus soumis au système répressif, il y a les colons libres. Ces derniers travaillent pour la colonie, qui en retour les nourrit et les entretient. Chaque famille demeure à part.

d'ouvrir à La Haye un chantier public pour les ouvriers sans travail. Une commission fut nommée et déléguée en vue de cette œuvre spéciale. La nature des travaux à entreprendre était indiquée par la géographie locale. Nous avons parlé ailleurs de la lutte que la Hollande eut à soutenir contre les eaux; mais nous n'avons rien dit encore des efforts qu'elle déploya pour se débarrasser des sables. Ces deux ennemis exigent des moyens de résistance également énergiques. Une grande partie de la ville de La Haye a été conquise sur les dunes. Dans les provinces de la Drenthe et de l'Overyssel, les sables mouvans s'amoncèlent sur les tourbières, et forment ainsi des collines qui s'accroîtraient de jour en jour, si l'on ne prenait le soin d'en arrêter les progrès. Il a fallu que la main de l'homme contînt et repoussât cette lave, qui, apportée par les vents, voiturée par les eaux des fleuves ou de la mer, recouvrait le pays, étouffait les cultures, et menaçait souvent de les engloutir. Le Hollandais ne s'est pas contenté toutefois de repousser le fléau : il a utilisé le mal, si tant est que le mal existe dans la nature et en face d'une économie intelligente des forces humaines. Ces sables parasites sont l'objet d'un commerce : on les enlève pour fertiliser certaines terres argileuses et pour servir de lest aux vaisseaux. La commission crut qu'il serait sage d'intéresser les bras inoccupés à cette conquête de la volonté sur le sol. Elle demanda au gouvernement des collines arides sur lesquelles croissaient la mousse, les lichens et les bruyères. Le gouvernement les céda volontiers. Aujourd'hui les lieux ont changé de physionomie. Ces collines se sont abaissées et s'abaissent encore tous les hivers sous la main des terrassiers. Ce qui a été le lit de la mer est maintenant une culture. Les sables chassés par le vent et amoncelés en une chaîne de dunes s'égalisent sous la pioche, se développent en champs de pommes de terre ou de betteraves, se couronnent d'une fertilité relative à l'aide des engrais. Dans ces terrains bouleversés, qui présentent à chaque pas l'image de l'homme producteur debout sur le chaos, on a ménagé des défenses savantes contre les vents et les orages. Des murs de sable, taillés dans l'épaisseur des collines à demi renversées, protégent les accroissemens de la végétation naissante. Ces défrichemens, entrepris par des ouvriers que la rigueur de la saison et la dureté des circonstances enlèvent momentanément à leur état, présentent quelques traits de ressemblance avec les ateliers nationaux créés à Paris par le gouvernement provisoire en 1848; seulement on y travaille. Les ateliers nationaux étaient un expédient; la culture des dunes est une institution. 6,132 florins, obtenus par voie de souscriptions, ont été jetés dans cette lutte contre la nature et l'inégalité du sol. La commission se proposait moins une œuvre industrielle qu'une œuvre morale de

prévoyance. Sous ce dernier rapport, ses vues n'ont point été trompées. Pendant huit hivers, plus de cent familles ont été préservées de la faim. Les ouvriers de toutes professions, terrassiers, maçons, peintres, tailleurs, bottiers, travaillent dans les dunes aussi longtemps qu'ils ne trouvent pas d'ouvrage en ville, c'est-à-dire pendant trois ou quatre mois de l'année. Il ne faut en effet considérer ce chantier que comme la dernière ressource à laquelle l'ouvrier s'attache, lorsque tous les autres moyens lui manquent pour exercer ses bras. Chaque communion religieuse fournit un nombre de travailleurs proportionné à son importance numérique. Ces ouvriers reçoivent au plus 4 florins 20 cents par semaine (1). Quoique le but de la commission n'ait point été une spéculation matérielle, on peut dire que les sacrifices d'argent n'ont point été perdus. Un terrain improductif a été transformé en champs utiles pour la nourriture de l'homme et des bestiaux. La récolte des tubercules et des légumes a donné l'année dernière un résultat de 4,104 florins; c'est une moyenne de 87 florins par hectare. On ne saurait trop encourager une institution qui traduit l'aumône sous la forme du salaire, et qui, dans les temps difficiles, atténue la misère de l'ouvrier sans demander aucun sacrifice à la dignité humaine.

Beaucoup d'autres institutions de prévoyance existent en Hollande, mais rien ne les distingue de ce qu'on remarque dans d'autres pays. Il faut d'ailleurs le reconnaître, le système préventif de la charité est faible; il vient de naître. Il n'en est pas de même du système qui va au secours des infortunes accomplies et de ce que l'assistance publique fait par exemple pour l'enfance des orphelins. On peut établir deux degrés dans la situation des orphelins, selon qu'ils appartiennent à la classe pauvre ou à la classe moyenne. Les asiles destinés à recevoir les enfans de la classe pauvre sont les premiers qu'il convienne d'examiner.

A La Haye, sur un quai qu'on nomme le Spui, au tournant d'un pont, s'élève un grand pavillon de brique à volutes et à bordures de pierre. L'édifice trempe ses pieds dans l'eau. Une des faces de ce vieux bâtiment, surmontée d'une horloge, se regarde dans le miroir tranquille du canal, tandis que de côté, sous d'immenses fenêtres, s'ouvre une petite porte basse : c'est l'entrée. Au-dessus de la porte est un écusson supporté par deux lions sculptés en relief et au bas duquel on lit ces mots : *Diaconye oude wrouwen en kinderhuys*, hospice de la diaconie pour les vieilles femmes et les enfans. Cet établissement, fondé en 1659 par les dons de la commune protestante

(1) Cette ressource est évidemment insuffisante : l'ouvrier y supplée par des économies ou par des dons qu'il reçoit de la communauté religieuse à laquelle il appartient.

hollandaise, était en effet destiné à recevoir les orphelins et les femmes accablées par l'âge; mais aujourd'hui il n'y a plus que des orphelins. Nous choisirons pour visiter cette maison l'heure la plus intéressante de la journée : c'est le soir. La porte de la rue s'ouvre sur une salle basse, obscure et pavée en dalles bleues. Un long corridor, froid et humide comme les allées d'une cathédrale, vous conduit à une cour dans laquelle les enfans jouent pendant la journée. Cette cour est encadrée par quatre ailes de bâtimens percés de fenêtres hautes. Au rez-de-chaussée se tiennent les classes : ce sont de grandes salles, pavées en briques jaunes comme les trottoirs des rues de La Haye, avec deux rangées de pupitres et de bancs de bois. Vous chercheriez en vain sur les murs gris des ornemens ou des tableaux pour reposer vos yeux. L'austérité calviniste règne ici dans toute son orthodoxie.

Les enfans y reçoivent l'instruction scolaire jusqu'à leur quatorzième année. Un maître et deux sous-maîtres sont attachés à l'établissement; quelquefois on choisit ces répétiteurs parmi les élèves. Les deux sexes sont confondus dans les classes et séparés dans tous les autres exercices. L'éducation est avant tout élémentaire et pratique; elle ne se propose pas de faire des savans, elle se propose de faire des ouvriers. A côté des classes sont les ateliers. A la lueur de mornes chandelles, des jeunes filles, assises sur des bancs et rangées le long des tables, sont occupées à des ouvrages d'aiguille. Beaucoup de personnes de la ville fournissent à l'établissement des commandes de couture. De temps en temps on charme la monotonie de ces travaux par des chants. Les orphelines cousent et tricotent pour l'établissement jusqu'à huit heures du soir, et de huit à neuf heures pour elles-mêmes. L'argent qu'elles gagnent ainsi est employé à leur toilette. La maison leur fournit un costume uniforme, mais elles ajoutent à ce costume quelques ornemens qui n'en dénaturent point le caractère : un bonnet d'étoffe plus fine pour le dimanche, un tablier blanc avec des plis, un mouchoir de soie pour le cou, quelquefois même une broche ou une bague en or. Le vêtement ordinaire et tel qu'il est donné par l'établissement ne manque d'ailleurs pas de style. Les orphelines de la diaconie calviniste à La Haye portent une robe de laine noire avec des manches courtes et serrées; leurs bras sont revêtus de longues mitaines blanches, et leurs épaules couvertes d'un double mouchoir, l'un en calicot, l'autre en mousseline; un bonnet de batiste, d'une forme singulière, encadre la tête, dont on ne voit point les cheveux. Ce vêtement est historique; c'est celui qu'on retrouve dans les anciens portraits de l'école flamande. Les garçons ne travaillent pas dans l'établissement. Dès qu'ils ont atteint leur quatorzième année, ils sont placés en apprentissage chez

des artisans de la ville. Tous les matins, ils se rendent au siége de leurs travaux, et rentrent le soir dans l'institution (1). Le dimanche, ils portent un pantalon et une veste de couleur brune avec des boutons de cuivre, une cravate blanche, un chapeau rond et des gants. Plus d'une mère les regarde passer dans la rue avec un œil d'envie, tant ces enfans de la charité publique ont une tenue propre et convenable.

Une salle toujours aussi nue que celles où nous venons d'entrer sert de réfectoire. Il est intéressant de voir les plus jeunes élèves prendre ensemble leur repas du soir, qui consiste en un morceau de pain noir et du lait. Debout, les yeux baissés, ces enfans rendent grâce à Dieu de la frugale collation qu'ils viennent de recevoir. Il est à peu près sept heures, c'est le moment du coucher. Un dortoir faiblement éclairé par deux lampes attachées au plafond présente une cinquantaine de lits rangés des deux côtés de la salle. Les enfans se couchent deux à deux. Quand ils sont endormis, une surveillante, orpheline elle-même, continue de présider, pendant quelques heures, au bon ordre. C'est un tableau touchant, dans cette salle longue et triste, que celui de cette orpheline, en costume d'un autre temps, lisant à la clarté d'une petite lumière un livre qui nous a semblé être la Bible, et protégeant le sommeil de ses sœurs endormies sous l'œil de celui qu'on ne voit pas. A neuf heures a lieu le coucher des adultes. Les orphelins rangés dans un dortoir et les orphelines dans un autre chantent un psaume, puis récitent une prière à voix basse. Le silence, un silence particulier aux cloîtres, descend alors sur cette vieille maison, au pied de laquelle passent encore, durant la nuit, quelques barques attardées et étoilées d'une lumière.

L'établissement a un directeur qu'on appelle *le père*, et une directrice qu'on appelle *la mère*. Il ne faudrait pas d'ailleurs accorder à ce titre le sens qu'on lui donne en France : le directeur des institutions de charité est un subalterne en Hollande; au-dessus de son autorité plane l'action de la diaconie. Pour comprendre maintenant le caractère de cette magistrature toute spéciale, il nous faut remonter jusqu'à l'organisation religieuse de la Hollande. Le protestantisme batave est représenté matériellement, dans chaque commune, par un corps qu'on appelle le consistoire. Le consistoire se compose à La Haye de onze *pasteurs*, de dix-huit *anciens* et de vingt-deux *diacres*. Aux *pasteurs* est confié le ministère de la parole; les *anciens* sont préposés aux besoins spirituels de la communauté; les *diacres* sont chargés d'administrer le patrimoine des pauvres. Sur ces vingt-

(1) Les garçons en apprentissage travaillent de six ou sept heures du matin jusqu'à midi, et d'une heure et demie jusqu'à sept heures du soir. Ce qu'ils gagnent appartient à l'établissement, moins un cinquième, qui leur est donné pour leurs menus plaisirs.

deux diacres, huit sont nommés régens de la maison des orphelins. On leur adjoint six dames régentes, choisies par le consistoire de l'église protestante. Leurs fonctions consistent à surveiller l'établissement. Nous avons assisté à l'un des conseils qui se tiennent tous les vendredis dans une des salles de la maison; les régens vérifient les recettes, ordonnancent les dépenses, dirigent en un mot tout le mouvement administratif et moral de l'œuvre. Ils sont responsables de leurs actes devant le consistoire, et de plus ils soumettent les questions délicates à l'assemblée générale des diacres, qui se réunit toutes les trois semaines. Ces fonctions sont gratuites; il n'y a de rétribué que le personnel de la maison.

Jusqu'à l'année 1855, la diaconie calviniste recevait un subside de l'état. Ce subside était de 36,000 francs par an. La diaconie refuse aujourd'hui ce secours pour rester indépendante, et elle n'a point à se repentir de sa liberté; les ressources se sont élevées depuis que la direction a refusé le subside de l'état. Le capital de l'établissement s'accroît de temps en temps par des dons volontaires, par des legs. Ses revenus s'alimentent des quêtes qui se font à certains jours dans les églises. Tous les dimanches, des troncs parcourent la ville et sont portés à domicile par les orphelins. Les fournisseurs de l'établissement, payés tous les mois, déposent aussi dans une boîte l'obole de la charité. C'est avec ces diverses ressources que l'établissement entretient trois cent soixante-dix-huit enfans des deux sexes. Ces enfans ne sont pas tous orphelins ni orphelines : quelques-uns d'entre eux n'ont perdu que leur père ou leur mère; d'autres ont encore leurs parens, mais ces parens sont incapables de subvenir aux besoins de leur famille. Ils sont d'ailleurs tous confondus, sous le même costume, dans un système de protection unique. Quand il s'agit de recevoir un enfant nouveau dans la maison, les faits sont examinés par une commission d'enquête, composée du diacre du quartier où habite l'enfant, d'un régent et de l'avocat. Cette commission soumet son rapport à l'assemblée de tous les diacres réunis, qui prononce sur l'admission. Chaque élève coûte à peu près à l'établissement 180 francs par année pour l'alimentation et l'habillement. Les enfans ne sont néanmoins pas tous à la charge de l'administration diaconale : il y a une catégorie d'orphelins et d'orphelines que la maison reçoit au compte de la ville ou de certains particuliers. Le taux de la pension est en ce cas de 200 fr. Les enfans que l'état adopte sont ceux dont les parens ne sont point attachés à une des communions religieuses de l'église protestante (1).

(1) On devient membre d'une des sections de l'église protestante après avoir fait profession de foi et avoir demandé à être inscrit sur le registre de la communauté. Cette

Le mécanisme économique de l'établissement nous amène à préciser le but qu'on veut atteindre par ces sacrifices. Les élèves restent dans la maison jusqu'à leur vingtième année. On leur accorde alors une certaine somme d'argent et des habits, puis on les livre à la société. La moitié de cette somme est donnée au moment du départ, et l'autre moitié un an après la sortie. Les élèves, qui ont appris un état, se placent dans le monde comme ils peuvent : les garçons deviennent ouvriers, les filles entrent en service, ou exercent l'état de lingère. On cite quelques exemples d'individus qui, grâce à des facultés heureuses, se sont fait une position au-dessus du commun : un ancien élève de la maison est maintenant capitaine d'infanterie aux Indes, un autre exerce à La Haye la profession d'architecte; mais ces exemples sont rares : l'organisation de l'établissement défend d'ouvrir aux élèves une carrière libérale. Des institutions du même genre existent dans les autres villes de la Hollande; nous n'avons point à les décrire.

Il convient maintenant de déplacer le théâtre de nos observations et de nous transporter à Amsterdam dans l'hospice des orphelins de la classe bourgeoise, *Burger-Weeshuis*. On y entre par deux portes qui ne manquent point d'un certain caractère architectural : l'une s'ouvre sur le *Kalverstraat*, et l'autre dans la rue Sainte-Lucie. La première entrée est surmontée de deux figures sculptées, lesquelles représentent un orphelin et une orpheline dans le costume qui se porte encore aujourd'hui. Au-dessus figure magistralement l'écusson de la ville d'Amsterdam. La salle dite des directeurs, *regentenkamer*, est ornée de quelques tableaux qui ne sont point sans mérite, et parmi lesquels on distingue les portraits des anciens régens et des anciennes régentes. On s'arrête surtout devant le portrait de la fondatrice, la dame Haasje Klaas. Autrefois cette maison était un cloître; elle a changé de face en changeant de destination. A la solitude inutile et morne ont succédé la vie et le mouvement de la charité. Ici tous les enfans, au nombre de quatre cent soixante-et-un, sont vraiment orphelins, c'est-à-dire sans père ni mère. Pour qu'ils soient admis dans l'établissement, il faut que leurs parens aient été citoyens d'Amsterdam (1). Les enfans reçus dans la maison appartiennent à toutes

profession de foi est accompagnée d'un examen : il faut être en état de lire la Bible et de comprendre l'histoire de la réformation.

(1) On donne ce titre à des bourgeois qui ont eu leur domicile dans la ville et qui y ont accompli les devoirs de la vie publique, comme membres de la garde urbaine (*schutter*), comme quarteniers (*vykmeester*), ou comme pompiers (*brandmeester*). Le corps des pompiers ne forme point à Amsterdam une arme distincte. Le service de défense contre l'incendie est fait par des habitans de la ville. Il existe un autre hospice (*Diakedie-Weeshuis*) pour les orphelins de la classe pauvre. Celui-ci est situé sur le cours de l'Amstel. On y remarque deux bons tableaux, dont l'un représente le dîner des élèves, l'autre la toilette des orphelins et des orphelines au moment de leur arrivée

les communions protestantes. L'établissement est régi par des directeurs civils et des directrices. Ce que nous aimons le moins, c'est le costume. Les orphelins et les orphelines sont habillés mi-partie de rouge et de noir. On dit que cet uniforme facilite l'application des mesures de discipline extérieure. Les cabaretiers par exemple ont ordre de ne point recevoir chez eux les jeunes gens portant ce costume. Nous approuvons fort ces règlemens, mais on se demande s'il ne serait pas possible d'atteindre le même but sans revêtir les orphelins et les orphelines d'une livrée singulière, qui affiche beaucoup trop leur infortune. Quoique l'éducation qu'ils reçoivent dans la maison s'arrête au premier degré, quelques élèves dont l'établissement a conservé les noms ont marqué dans les sciences ou dans les fonctions publiques. Le plus célèbre d'entre eux est van Speijk. L'établissement est plein de son souvenir. Une toile retrace le dernier exploit de sa vie, qui l'a rendu si cher aux Hollandais. Quelques têtes d'hommes effarées regardent par une lucarne du vaisseau le jeune lieutenant de marine au moment où il approche la mèche des barils de poudre. On reste frappé d'admiration, non à la vue du tableau, qui est mauvais, mais à la vue de l'action, qui est sublime.

Toutes ces fondations si méritoires sont bien dépassées par celles qu'on doit à la sollicitude de la baronne de Reede de Renswoude. En Hollande, on trouve le nom d'une femme à l'origine de presque toutes les institutions charitables. Cette dame, qui n'avait point d'enfans, laissa par testament sa grande fortune aux orphelins. J'ai vu son portrait, qui exprime un air de grâce et de bonté. Les traces vivantes de son œuvre sont surtout à La Haye, à Delft, à Utrecht. Elle a voulu que dans ces trois villes on fît un choix parmi les orphelins nés de parens bourgeois, et que les enfans les plus distingués par leur intelligence reçussent une éducation tout à fait soignée. Le testament, qui est de 1749, porte que ces jeunes gens d'élite devront se développer selon leurs moyens dans les arts libéraux, dans la médecine ou la chirurgie. Pour satisfaire à ses volontés, on créa à La Haye, dans la maison connue sous le nom de *Burger-Weeshuis*, érigée en 1564, un second établissement, dont le titre rappelle le nom de la fondatrice. Plusieurs ingénieurs civils et quelques chirurgiens distingués se sont formés dans cette école. A Utrecht, j'ai visité une succursale de la même œuvre, qui est un véritable monument de bienfaisance. Plusieurs élèves remarquables sont sortis de cette maison : parmi eux, il faut nommer le graveur Josi, qui a publié un catalogue raisonné des œuvres de Rembrandt.

Dans les villes de Hollande, on voit habituellement au-dessus de

dans l'institution. J'y ai vu aussi le modèle d'un petit vaisseau : c'est le souvenir d'un orphelin qui avait fait fortune aux Indes, et qui a laissé sa fortune à la diaconie. On compte dans l'établissement 363 garçons et 389 filles.

la porte des maisons administrées par les diaconies une Bible sculptée en pierre. Cette association d'idées n'a rien de fortuit. Les sociétés païennes regardaient peu à la condition des enfans abandonnés ou privés de leurs soutiens naturels. Le Jéhova de l'Ancien-Testament est le premier qui se soit appelé lui-même avec une sorte d'orgueil « le Dieu des orphelins. » La poésie de la charité chrétienne est sortie elle-même de ces paroles de l'Évangile : « Laissez venir à moi les petits enfans. » Cette poésie est passée avec la réformation dans les mœurs de la Hollande. L'orphelin est ici de toutes les cérémonies publiques. Dernièrement on commençait à Amsterdam l'érection d'un monument destiné à perpétuer le souvenir de l'élan national qui poussa en 1831 les armées de volontaires hollandais contre la Belgique soulevée. L'honneur de poser la première pierre fut confié à des enfans sans père ni mère, comme si la Néerlande eût voulu sanctifier son histoire par la main de l'infortune.

A côté des enfans laissés dans le monde à la merci des événemens, il y a encore les enfans disgraciés par la nature, qui seraient une charge pour eux-mêmes et pour la société, si la main de l'assistance publique, unie à celle de la science, ne les retirait de leur néant. Ici la Hollande a également organisé un système de secours qui honore le caractère et l'esprit de ses habitans.

II.

Au centre de la ville d'Amsterdam, il est une maison consacrée à l'instruction des jeunes aveugles, *Instituut tot onderwijs van Blinden.* L'histoire de cet établissement remonte aux premières années du XIXe siècle. Un Suédois, disciple de Valentin Haüy, se trouvait alors dans la capitale des Pays-Bas. Il engagea un Hollandais, membre d'une des loges maçonniques d'Amsterdam, à naturaliser dans la Néerlande une des créations de la philosophie française. Cet ami en parla dans sa loge, et le conseil fut goûté. On ouvrit en 1808 une petite école d'aveugles. Le nombre des élèves était d'abord de trois, puis de quatre, puis de cinq. L'œuvre, quoique dans des conditions imparfaites et mesquines, prospéra. On reconnut que l'aveugle était un être capable d'éducation. Alors l'établissement s'accrut : les sociétés maçonniques s'intéressèrent de plus en plus à une fondation qui était leur ouvrage. Quand on compare maintenant cette humble origine à l'état actuel de l'institution, on est frappé des succès rapides qui l'ont couronnée. A mesure qu'elle grandissait, l'école des jeunes aveugles échappait aux mains de la maçonnerie : elle cessait d'être l'œuvre d'une société occulte pour devenir une œuvre nationale. Libre aujourd'hui de toute influence, indépendante de l'état, ne recevant aucun subside ni du gouver-

nement ni de la ville, l'institut vit de ses propres ressources et se gouverne par ses lumières. La direction se compose de six personnes, choisies parmi les contribuables de l'œuvre. Trois de ces directeurs doivent néanmoins être membres des loges maçonniques. c'est un hommage de reconnaissance que l'établissement rend de la sorte aux anciens fondateurs et comme un souvenir de son berceau. Il doit également y avoir dans le conseil un ou deux médecins. Aux six directeurs-commissaires incombe la responsabilité morale de l'œuvre. On connaît assez maintenant les mœurs de la Hollande pour deviner que ces fonctions sont gratuites; un des directeurs, membre de la première chambre, me disait : « Du jour où ces fonctions seraient rétribuées, on ne trouverait plus ici de personnes considérables qui voulussent les exercer. »

On avait commencé par louer un local : de 1822 à 1825, on acheta une maison. Cette maison, bâtie par un ancien bourgeois d'Amsterdam, raconte les mœurs et les richesses des beaux temps de la république. L'extérieur en est à la fois simple et grandiose; l'intérieur respire un air de luxe : les corridors sont pavés en marbre blanc, les plafonds ornés de sculptures également en marbre. Une demeure si convenable ne suffit déjà plus aux besoins de l'institution, qui s'étendent sans cesse.

Comme tous les fléaux de la nature, la cécité frappe de préférence les individus de la classe pauvre. Ce fait, bien établi par les statistiques, a donné lieu à une question intéressante; on s'est demandé si la cécité était une infirmité congéniale ou acquise. Naît-on ou devient-on aveugle? Aujourd'hui cette question est résolue. Sur cent cas de cécité, il y en a peut-être quatre-vingt-dix-neuf où les malheureux qui ne voient pas sont devenus aveugles quelques jours après leur naissance. L'expression d'aveugle-né, qui est passée dans le langage usuel et même dans le langage scientifique, repose donc le plus souvent sur une ancienne opinion erronée. D'après la nouvelle manière d'interpréter les faits, ce ne serait point en général la nature qu'il faudrait accuser : ce serait l'ignorance des familles, le manque de soins, certains préjugés locaux et certains usages réprouvés par l'hygiène (1). Dans quelques villages des Pays-Bas, où les habitans résistent encore aux bienfaits de la vaccine, la petite-vérole fait beaucoup d'aveugles. Cette résistance se greffe malheureusement sur une fausse idée religieuse, sur le dogme fataliste de

(1) On a observé que la proportion des aveugles relativement aux *voyans* était moins forte dans les pays du nord que dans les pays du midi. Cette circonstance a lieu d'étonner, puisque les influences d'un climat froid et humide doivent être naturellement plus pernicieuses que celles d'un climat chaud et sec. Les hommes de l'art ont cru trouver la raison de ce fait dans un autre ordre d'influences. Les pays du midi sont catholiques, les pays du nord sont protestans. Dans les états catholiques, on baptise les enfans immédia-

la prédestination. « Si notre enfant, disent les parens peu éclairés, doit avoir la maladie, il l'aura malgré nous : c'est la volonté de Dieu. »

Le système qui préside à l'enseignement des aveugles dans la ville d'Amsterdam est particulièrement éclectique. Le directeur proprement dit, homme vraiment remarquable dans sa spécialité, fait de fréquens voyages pour reconnaître et s'approprier les différentes méthodes qui existent dans les pays étrangers. Si l'établissement n'exclut rien de ce qui semble bon, il a pourtant un caractère à lui. Rien n'est négligé pour y développer chez les aveugles les sens qui peuvent suppléer à l'absence de la vue. Je rencontrais dans les escaliers des enfans qui se dirigeaient très bien et qui regagnaient leur place avec facilité. Quelques-uns n'ont même pas besoin de porter les mains en avant pour toucher les obstacles qui se trouvent sur leur chemin; il leur suffit d'analyser l'impression que produit sur le visage, particulièrement sur le front, l'approche d'un corps étranger. L'aveugle peut calculer ainsi la résistance de l'air compris entre un objet quelconque et sa personne. Il existe dans l'établissement deux écoles de gymnastique, où l'on ne voit pas sans surprise les aveugles passer d'une corde à l'autre et se livrer à tous les exercices du corps les plus compliqués.

L'éducation morale n'est pas moins soignée que l'éducation physique. Le secret de cette méthode consiste à mettre la vision au bout des doigts de l'aveugle. L'enseignement de la lecture se fait en trois temps. D'abord on se sert de types en cuivre incrustés dans du bois, ensuite on emploie des lettres en gutta-percha, puis on fait usage de livres imprimés en gros caractères saillans. Il est intéressant de voir les jeunes aveugles, ces somnambules lucides de l'art, reconnaître ainsi par le toucher la figure des signes de la pensée. Au moyen de ces exercices, l'enfant aveugle apprend aussi vite à lire que l'enfant voyant. J'ai pu me convaincre de cette vérité. Une jeune fille entrée dans l'établissement le 2 décembre 1854 lisait couramment au mois d'avril 1855. Un autre élève né à Java, de race indienne, éprouvait un obstacle naturel; sa peau, plus épaisse que celle des enfans de nos climats, interceptait en quelque sorte la finesse des sensations; il avait, s'il est permis de s'exprimer ainsi, le toucher myope. Malgré cette cause d'infériorité relative, il apprit à lire en quatre mois. On rencontre au contraire chez certains indivi-

tement après la naissance; dans les états protestans au contraire, on diffère plus ou moins cette cérémonie religieuse. Les médecins hollandais estiment que le transport des nouveau-nés par les temps froids et dans les églises humides afflige ces petites créatures d'ophtalmies qui, négligées, dégénèrent bientôt en une destruction de l'organe visuel. Ce n'est point, selon eux, le nouveau-né qui devrait aller vers le prêtre, c'est le prêtre qui devrait se rendre vers le nouveau-né.

dus d'origine européenne une délicatesse sensitive qu'il faut quelquefois modérer. Tout corps qui serait de nature à user, à altérer la sensibilité de l'épiderme, doit être éloigné des doigts de l'aveugle. On recouvre en pareil cas les mains de gants à peau fine et souple, comme on protége à l'aide de certains verres les yeux trop sensibles contre l'action des rayons solaires. L'œil digital se forme par l'exercice. Après avoir mis les enfans en état de recevoir la pensée des autres, on leur apprend à exprimer par des signes leur pensée à eux-mêmes. Il existe quatre systèmes d'écriture pour les aveugles. Ces quatre systèmes sont pratiqués successivement par les élèves d'Amsterdam. Il serait superflu de décrire les appareils plus ou moins ingénieux à l'aide desquels les enfans privés de la vue fixent des caractères sur le papier. Il est seulement à observer que les aveugles disposent de deux modes d'écriture, l'un qui est particulier et qui leur sert à correspondre entre eux, l'autre dont les types ne diffèrent point de nos types ordinaires. La première manière présente des traits de ressemblance avec l'écriture cunéiforme. Les lettres y sont figurées par des points saillans, semblables à des têtes de clous; le nombre et la position de ces points varient autant de fois que les signes de l'alphabet. Toute infirmité humaine serait-elle sous quelque rapport un retour vers les formes rudimentaires de la civilisation?

Presque toutes les connaissances qui forment la base de l'éducation peuvent être acquises par l'aveugle : il s'agit seulement de les lui rendre accessibles au moyen du toucher. On lui apprend à construire des figures géométriques à l'aide de fils de cuivre qui s'accrochent sur un instrument en bois. La faculté du calcul est généralement très développée, surtout chez les aveugles de la Frise. Ils n'ont pas besoin de poser les chiffres sur le papier : leur cerveau est une sorte de tableau noir sur lequel ils tracent les signes fugitifs des nombres. Je me souviens d'une jeune fille qui conversait avec elle-même, et dont la figure exprimait l'enthousiasme de l'extase : elle était en train de résoudre un problème fort compliqué, une multiplication de vingt chiffres par vingt chiffres. Ces exercices, tout en ornant l'esprit, ont encore le mérite de soustraire l'aveugle au sentiment de son infirmité. Ce que les êtres privés de la vue haïssent le plus, c'est le repos dans la nuit. On leur enseigne aussi les élémens de l'histoire naturelle; mais l'aveugle a peine à se faire une idée de la progression des formes et du volume relatif des êtres vivans (1). Il faut sans cesse rectifier les erreurs de l'imagination par le témoignage des sens demeurés intacts. Le toucher, l'ouïe et l'odorat ga-

(1) Le directeur de l'établissement nous citait à ce propos l'exemple d'un élève qui se figurait les fourmis grosses comme des chats.

gnent heureusement en lucidité ce que l'organe visuel a perdu. Dans leurs promenades à travers la ville et au milieu des champs, les aveugles arrivent même à se faire une idée juste de la figure des lieux. Le murmure d'un ruisseau les arrête et les plonge dans une sorte de ravissement. Les jeunes filles se montrent aussi très curieuses d'entendre le chant des oiseaux et de respirer, comme dit un vieux poète hollandais, les bonnes pensées de la terre dans une fleur. Chemin faisant, les moindres détails frappent les promeneurs aveugles. Les bois, les épices, les produits de tous les points de la terre, amoncelés dans les magasins d'Amsterdam, fixent surtout leur attention. Ces fortes senteurs exotiques sont pour eux comme la révélation d'un autre monde; ils respirent l'Inde, l'Afrique, l'Australie. Ce qu'on croirait le plus difficile, c'est de donner aux aveugles la connaissance du globe : eh bien! cette connaissance, ils la possèdent. Je m'en suis assuré moi-même en voyant les élèves de l'institution indiquer sur une carte préparée à leur usage (1) la position des villes, le cours des fleuves, la limite des états. Toute la figure de la terre habitée est ainsi touchée par eux. A chaque question, ils voyageaient sur la mappemonde avec les doigts, et donnaient des réponses qui indiquaient des notions géographiques très sûres.

L'art qui convient de préférence aux êtres privés de la vue et pour lequel ils semblent avoir été formés par la nature, c'est la musique. Il existe dans l'établissement d'Amsterdam trois divisions de chant. Les élèves apprennent aussi à jouer du piano et à toucher les orgues. Dans les séances publiques, ils exécutent des morceaux d'ensemble avec beaucoup d'harmonie et de goût. Parmi ces morceaux chantés, nous avons remarqué les chœurs d'*Athalie*, traduits en allemand. La musique n'est pas seulement pour eux un ornement, une diversion au silence des ténèbres; c'est encore, dans plus d'un cas, une profession, et la seule lucrative que puisse exercer dans le monde un aveugle. D'anciens élèves de l'établissement sont aujourd'hui organistes dans les églises et professeurs de musique. Il y a aussi des compositeurs aveugles; mais si l'être privé de la vue trouve dans la délicatesse de son oreille et dans la docilité de sa voix une sorte de compensation à son infortune, il ne s'ensuit pas du tout que les idées de l'art lui soient plus accessibles qu'aux autres hommes. Le

(1) Ces cartes ont été envoyées à l'exposition de Paris de 1855, où sans doute elles ont été peu remarquées des gens du monde. Ce sont des cartes ordinaires collées sur du carton et découpées en relief. Les grandes villes y sont indiquées par des épingles à tête de métal forte et âpre, les petites villes par des épingles ordinaires, les chaînes de montagnes par des épingles à tête de verre noir. Les lacs et les fleuves sont figurés en creux. Les parallèles et les méridiens sont exprimés par des fils de cuivre simple, les limites des états et des provinces par deux fils de cuivre tortillés.

génie musical est tout aussi rare parmi les aveugles que parmi les voyans.

Plusieurs questions physiologiques se rattachent à la cécité. Il en est une surtout que je tenais à résoudre par l'examen des faits : les aveugles se font-ils une idée de la vision? On doit d'abord distinguer entre ceux chez lesquels la vue est éteinte et ceux qui ont conservé un certain lien avec la lumière. Il existe beaucoup de degrés dans l'infirmité, et chacun de ces degrés correspond à une manière différente d'apprécier l'action du jour. Parmi ceux mêmes qui ne voient plus, il y en a beaucoup qui ont vu autrefois, et auxquels, en ravivant certains souvenirs, il n'est point très difficile de rendre une image plus ou moins obscure des couleurs. Si maintenant nous écartons ces demi-aveugles, et si nous descendons dans la profondeur de l'éternelle nuit qui caractérise la cécité proprement dite, nous trouverons que, le sens manquant, la perception manque, et avec elle les idées qui s'y rattachent. Si l'opinion contraire a quelquefois prévalu, c'est qu'on ne s'est pas bien rendu compte des moyens par lesquels l'aveugle arrive de temps en temps à faire illusion sur les caractères de sa prétendue clairvoyance. L'aveugle a bien une manière de voir, mais cette manière de voir à lui n'a aucun rapport avec la fonction qui s'exécute chez nous par les yeux (1). Les élèves de l'établissement distinguent dans la cour deux poteaux de différentes couleurs, ils dénotent deux draps de nuance opposée, ils reconnaissent si l'on a retiré les meubles d'une chambre, ils saluent en les nommant les personnes de la maison qu'ils rencontrent dans les escaliers; seulement ils apprécient ces détails par le degré de chaleur que le bois peint emprunte aux rayons du soleil, par l'odeur de l'étoffe, par la répercussion plus ou moins sonore de la voix, par la mesure et la cadence du pas.

Les principaux traits du caractère des aveugles sont, le croirait-on? la présomption et l'opiniâtreté. Ce qu'il y a de plus entier chez l'infirme, c'est l'orgueil. On obtient difficilement leur confiance, et il suffit d'un moment pour la perdre. Ils souffrent qu'on leur dise leurs défauts et qu'on les reprenne rudement, mais ils ne souffrent pas qu'on les trompe. Le fond de leur jugement est une sorte de positivisme. Ils ont peu de foi et ne se rendent guère qu'à l'évidence. Leur raison tenace résiste aux choses surnaturelles, aux mystères: ils se rattachent en tout à la réalité. Comme une grande partie de l'instruction est orale, ils font souvent des questions embarrassantes pour l'homme le plus instruit et le plus convaincu. On

(1) Quelques aveugles ont conservé de beaux yeux, bien ouverts; mais ces miroirs, qui ne communiquent plus au cerveau, jettent sur ces physionomies éteintes une tristesse de plus.

voit par ces traits généraux que l'aveugle est un être difficile à conduire. L'instituteur doit être l'œil de ceux qui ne voient pas. Il lui faut beaucoup de tact, de prudence et de sollicitude pour diriger ces natures défiantes et concentrées.

On n'avait d'abord fondé qu'une institution pour les enfans aveugles; mais la philanthropie ne tarda point à s'apercevoir qu'elle avait seulement rempli la moitié de sa tâche. L'aveugle est par nature un être indépendant, il résiste aux conventions et aux servitudes de l'état social; la vie libre et aventureuse lui plaît. Aussi plusieurs de ces malheureux, une fois sortis de la maison, se perdaient dans le monde, et tombaient souvent de l'état de vagabonds à l'état de mendians. En 1844, on a donc ouvert un asile pour les aveugles. C'est surtout dans l'asile qu'on peut se faire une idée de la vie de la cécité. L'aveugle est, malgré son esprit d'indépendance, un être méthodique; l'ordre, la division régulière du temps et des actes, constituent le fond de son caractère. Dans cette nuit sans aurore, où son idée se replie sur elle-même, il a besoin de se créer une existence occupée; il n'en goûte que mieux les délassemens permis à son état, la vie en plein air, le commerce avec la nature. On l'entend dire avec un accent ému : « Oh! comme le temps est beau aujourd'hui! comme le soleil brille! » Les nuages, la mer, tous les phénomènes du monde extérieur, que les aveugles apprécient à leur manière, les pénètrent d'un charme doux et mélancolique. Il y a ainsi pour eux un ordre de jouissances mystérieuses que ne peuvent comprendre les autres hommes.

Le doigt, qui est chez l'être privé de la vue un organe de vision, est pour le sourd-muet un organe de parole. Cette seconde infirmité ne devait point rester étrangère à la sollicitude éclairée des Hollandais. Il existe à Groningue une institution célèbre, qui a pour base le système de l'abbé de L'Épée. Cette maison s'élève à une des extrémités de la ville, où elle se noie dans un flot de verdure que versent en été de grands arbres séculaires. La façade, coupée d'étroites fenêtres percées dans la brique, a le caractère grave qui convient à la demeure de l'étude et du silence. L'hospice reçoit des élèves des deux sexes. Une aile du bâtiment est réservée aux filles, l'autre aux garçons, mais les deux sexes sont réunis dans les classes. Cette réunion est un principe général en Hollande, où on la regarde comme profitable au développement de l'intelligence. Dans d'autres pays, où la séparation absolue existe, on a observé que les filles sourdes-muettes étaient généralement inférieures de deux années aux garçons. Ici au contraire, les résultats varient et s'équilibrent. Une année ce sont les garçons, une autre année ce sont les filles qui se distinguent; mais en moyenne la force est à peu près égale. L'institution compte cent cinquante élèves, qui se distribuent en quatre classes et qui res-

tent huit ou neuf années dans l'établissement. J'ai visité en outre un gymnase et des ateliers où les élèves des deux sexes reçoivent une éducation professionnelle couronnée par l'éducation religieuse. Tous les cultes ont droit de cité dans l'institution. Les catholiques et les protestans vivent sous le même régime; les Juifs sont séparés. Cette séparation n'a qu'un motif, qui est de rendre plus facile l'accomplissement de certains rites et de certains usages. On observe que les sourds-muets israélites ne sont pas les moins intelligens.

Une autre institution pour les sourds-muets, plus jeune et partant moins connue, s'élève dans la ville de Rotterdam : elle s'appuie sur le système allemand. Ce système mériterait de porter en Hollande un autre nom. Il y a plus d'un siècle qu'un Hollandais, Amman, avait jeté les bases d'une méthode pour l'enseignement de la parole aux sourds-muets. Prenant son point de départ dans l'alphabet hébreu, qu'il croyait être la base de tous les autres alphabets, il avait entrepris de fixer par des figures les mouvemens de la langue, et, si l'on veut, la configuration du son. Cet art de daguerréotyper la parole fut un instant refoulé par les succès du langage mimique; aujourd'hui on y revient. En 1853, une assemblée se tint à Rotterdam; la régénération morale du sourd-muet par l'enseignement de la parole articulée y fut chaudement débattue, et la même année une école s'ouvrit. L'instruction mécanique de la parole doit commencer à un âge très tendre. L'instinct d'imitation, qui est si vif chez les enfans, contribue à vaincre les difficultés que rencontre chez le sourd-muet l'organe de la voix. Cet organe est intact; seulement il reste comme assoupi, n'étant ni dirigé, ni averti par l'oreille. Pour le stimuler, on habitue les yeux du sourd-muet à lire et en quelque sorte à entendre la parole sur les lèvres; on lui fait, si l'on peut ainsi dire, toucher avec la main les mouvemens de la voix dans le gosier; on développe par une gymnastique incessante les moyens d'articulation qui sont enchaînés par la privation de l'ouïe. Cette parole artificielle devient si familière à quelques élèves, elle passe tellement chez eux à l'état de seconde nature, qu'ils articulent même en sommeillant. Les sourds-parlans perdent peu à peu l'habitude de gesticuler. La peine qu'ils se donnent pour épier le mouvement des lèvres les arrache à cet état de torpeur qui est le caractère de l'infirmité. L'œil étant chez eux le réceptacle et le conducteur du son, ils s'intéressent même aux accens d'une langue étrangère, qui trace pour eux sur les lèvres des hiéroglyphes fugitifs et indéchiffrables. Des deux méthodes représentées en Hollande par deux établissemens distincts, chacune a sa raison d'être; seulement on ne peut méconnaître que le sourd-muet ne témoigne beaucoup plus de goût et d'affinité pour le langage des signes que pour le langage mécanique.

III.

Un dernier groupe d'institutions a pour but le soulagement de l'âge mûr et de la vieillesse. Les différens cultes reconnus par l'état, et au sein de ces cultes les sectes, qui se divisent en plusieurs églises séparées, se chargent de l'entretien de leurs pauvres. Des abus se sont glissés plus d'une fois, il faut le reconnaître, dans cette administration sans unité. Il y a quelques années, M. Thorbecke, alors ministre, sans attaquer le principe constitutif de la charité hollandaise, voulut ramener le système des bonnes œuvres à une certaine régularité. Il lui semblait que l'état devait être appelé à exercer un contrôle sur les actes des communautés religieuses. Son projet de loi rencontra dans les mœurs une vive opposition. Il y eut de la part de toutes les administrations cléricales une levée de boucliers qui arrêta cette réforme, et le projet sombra plus tard avec le cabinet lui-même dans un orage suscité par les doctrines religieuses. Toute tentative contre le monopole des églises en matière de bienfaisance est regardée dans les Pays-Bas comme une atteinte à la liberté et comme un acte révolutionnaire. Un tel mot n'a rien de bien effrayant pour la France, qui doit tant à la révolution de 89; mais dans les pays où cette révolution n'a paru que sous les traits de la conquête, où elle a été masquée presque aussitôt par les violences du despotisme, on envisage autrement les faits. Les envahissemens de l'état sont considérés, quels qu'ils soient, comme autant de menaces pour les droits des citoyens.

Le culte des intérêts matériels, qui a étouffé depuis deux siècles la poésie et les arts dans la Néerlande, n'a point refroidi la charité; seulement cette charité fuit la contrainte : c'est une plante qui demande à croître librement. Gouvernée, elle se flétrit, elle meurt, et l'on envisage alors, non sans effroi, l'obligation de remplacer les dons volontaires par une taxe. Toute intervention légale ne servirait, dit-on, qu'à dessécher les sources vives de la bienfaisance publique. Pour que ces sources coulent abondamment, pour que les diverses infortunes soient soulagées, il suffit d'ailleurs de laisser faire. Les états-généraux ont donc introduit un système mixte, qui perpétue la prédominance de l'élément religieux et individuel sur l'élément civil, mais qui admet aussi le concours de l'état. Nous avons très peu parlé de l'action du gouvernement dans la distribution des secours; si sa main se cache ici plus qu'ailleurs, il ne faudrait pourtant pas en conclure que cette main soit tout à fait absente. En Hollande, il n'y a point de système absolu. L'élément civil intervient dans les hospices, les caisses d'épargne, les écoles, les bureaux de bienfaisance. Quand la caisse des diverses églises se ferme, le pau-

vre s'adresse alors à la commune, qui regarde comme un devoir de le secourir.

Le climat lui-même n'a point été étranger au développement de la bienfaisance. On ne saisit bien que dans les pays du nord la portée de cette expression vulgaire : *un homme sans feu ni lieu.* Dans les régions heureuses du midi, l'homme, si dénué qu'il soit, a toujours au-dessus de sa tête la tente étoilée du ciel; il se réchauffe au soleil, il est pour ainsi dire revêtu de la lumière comme d'un manteau. S'il se plaint, c'est de demeurer entre quatre murailles. Dans ces conditions, on comprend certains artistes de la mendicité, on ne les conçoit point chez les peuples des contrées froides. Chez ceux-ci, le chez-soi, le *home,* est une nécessité de l'existence. Il en résulte un sentiment de douce compassion pour ceux qui n'ont point où reposer leur tête. Ce sentiment délicat a été exprimé par un des poètes les plus populaires de la Hollande, Tollens. Je veux parler d'une pièce de vers intitulée *le Chant d'un Soir d'hiver.* Ce petit poème est en même temps une fidèle peinture de mœurs. Le vent souffle aigu et sec, le froid est rude, les arbres sont plus blancs que le plus blanc duvet, la rivière est dure comme du plomb. Le poète, qui se trouve si bien à couvert contre les rigueurs de la saison, remercie le ciel : avec du bois et du charbon de terre, il nargue la froidure. Il invite sa ménagère à secouer la tristesse. « Ici nous avons, lui dit-il, du punch chaud, du vin qui rit limpide au fond du verre, et un toit pour nous abriter. Si un ami vient à passer par le chemin, on lui offrira de la viande et du poisson. Quelquefois même, le hasard aidant, la chasse orne le plat d'un peu de venaison. Les jours anniversaires de la naissance, on y ajoute une tarte et un verre de vin plus délicat. Que l'enfant soit petit ou grand, nous boirons à l'heureuse année. » Puis la pensée du poète tombe sur les mendians, qui, eux, errent par la ville sous un ciel inclément. « Pauvres mendians! s'écrie-t-il. Qu'il pleuve, qu'il grêle ou qu'il neige, il n'y a point pour eux de différence. Le jour anniversaire de la naissance de leurs enfans se lève, et une troupe d'amis ne vient point frapper à leur porte. L'indigent n'a ni feu pour se réchauffer, ni chants pour se donner du courage. Il n'y a point de présens pour le pauvre. » Le poète compare alors sa position et son *comfort* intérieur au sort de ces malheureux; il s'égare dans une rêverie sur l'origine de la misère. « Serions-nous, se demande-t-il, pétris dans un meilleur moule et faits d'un meilleur limon qu'eux? Dieu, dont les yeux voient tout, aurait-il choisi pour nous orner l'or et les diamans, et aurait-il vêtu ces gens de haillons? » Cette pensée assombrit son front. A de telles questions sur les causes de l'inégalité des conditions entre les hommes, il ne trouve point de réponse. Il se dit que « la veste trouée peut couvrir un cœur honnête. » Cette réflexion augmente sa tris-

tesse. Il ne découvre qu'un remède à cette perplexité morale, qui l'obsède comme un remords : ayant plus qu'il ne lui faut pour vivre, plus même qu'une saine économie ne lui conseille d'épargner (ce trait est tout hollandais), il se propose de donner une étincelle de son feu, une goutte de sa coupe, un morceau de son pain. Cette résolution le soulage, son âme et son cœur oppressés se relèvent. « — Il est tard, jeunes gens et jeunes filles; il y a quelqu'un dans la rue, ouvrez. Qui tirera le premier le verrou de la porte? C'est une pauvre mère dans la bise; tremblante, elle pleure sur son enfant. » Cette bonne action achève de consoler le poète heureux. Son chant s'élève alors en actions de grâces vers la *source de toute bénédiction.* « Je te remercie, ô Dieu, s'écrie-t-il, de m'avoir enseigné cette voie pour apaiser mon trouble : vouloir et faire le bien, Seigneur, c'est travailler avec toi. » Le bon vieillard (Tollens a près de quatre-vingts ans) termine en concluant que la charité naît de la reconnaissance pour les biens dont nous jouissons, et que la piété bien entendue n'est pas autre chose que l'humanité. — Cette philosophie n'est pas nouvelle, mais elle est pratique, et elle donne une idée juste de la vie hollandaise.

Dans presque toutes les villes des Pays-Bas, il existe des maisons destinées à loger de pauvres familles, et que les diverses administrations religieuses cèdent pour rien aux membres souffrans de la communauté. A La Haye, la diaconie calviniste possède à elle seule cent vingt de ces maisons, qui sont plus ou moins groupées avec art. Ces cités ouvrières n'ont point la tristesse qui naît d'une sorte de casernement. Ici chaque ménage a sa maison, une joyeuse maison de briques, bien neuve, bien propre, bien ouverte, qui convie la lumière à entrer avec un air de fête. Entre ces maisons, qui se regardent les unes les autres, s'étend un carré de gazon qui réjouit l'œil, et sur lequel on fait sécher le linge. La même communauté protestante est sur le point d'ouvrir une boulangerie économique pour ses pauvres. Le bâtiment, qui n'est point achevé, a déjà des proportions considérables. Ainsi logée, nourrie, secourue par mille mains, la misère perd en Hollande ce caractère difforme qui afflige les sociétés modernes. Aux fenêtres des pensionnaires de la charité religieuse, on aperçoit des fleurs qui embaument, pour ainsi dire, d'un peu de joie et d'espérance l'atmosphère sinistre de la pauvreté. Nous ne voulons pas dire que la société hollandaise ne soit point chargée de maux et d'infortunes graves, mais on aime à reconnaître que le protestantisme a fait ici tout ce qu'il était permis de faire dans la voie de l'aumône pour éloigner les terribles problèmes qui soulèvent ou agitent d'autres nations.

Un peuple aussi fier que le peuple hollandais, et à juste droit, de son ancienne gloire maritime ne devait point oublier les marins. J'ai

visité à Amsterdam un hôtel magnifiquement situé et au fronton duquel est inscrit ce mot : *Zeemanshoop*. De la terrasse, on découvre toute la ville, les canaux, les toits des maisons noircies par le temps et par la fumée du charbon, les flèches des églises qui répandent l'heure sur les eaux de la mer comme le temps sur l'éternité, les légions de moulins du village de Saardam. Dans cet hôtel, une société tient ses séances. Elle pourvoit à l'entretien des veuves et des enfans de marins; elle distribue des secours aux matelots estropiés, elle accorde des récompenses aux hommes dévoués qui luttent contre la tempête pour sauver du naufrage les passagers de toute nation. On le voit, le système de bienfaisance, quoique décousu et formé d'élémens divers, enveloppe toutes les professions utiles, tous les âges de la vie, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse. Dans cette même ville d'Amsterdam, sur le quai de l'Amstel, s'étend un vaste édifice connu sous le nom d'*Oude mannen-en vrouwenhuis*, hospice pour les vieillards. Je me souviens d'avoir vu à Leeuwarde, en Frise, une ancienne construction d'un style charmant, dans laquelle on recueille les pauvres ménages. A La Haye, les hommes et les femmes courbés sous le fardeau d'une vieillesse indigente étaient autrefois confondus dans le même hospice avec les orphelins; ils sont aujourd'hui séparés. La diaconie calviniste a fait élever pour eux un bâtiment neuf, véritable palais de la charité. Ouvert en 1854, cet hospice a été fondé exclusivement par les dons de la commune religieuse, et a coûté plus de 200,000 francs.

Dans de telles maisons, les pauvres sont secourus convenablement, mais ils ne s'appartiennent plus. Le sentiment de la personnalité humaine comprimée est quelquefois une source de souffrance morale. Cette souffrance du *moi* n'a point échappé à l'un des écrivains les plus connus et à l'un des hommes les plus aimables de la Hollande : je parle du pasteur Beets, qui, sous le pseudonyme de Hildebrand, a su attirer l'attention de ses concitoyens. Comme l'auteur de la *Camera obscura* s'est surtout attaché à décrire sous une forme humoristique les mœurs de son pays, comme ses observations se rencontrent d'ailleurs avec les nôtres et fortifient sur ce point nos conclusions, on nous permettra de traduire un des épisodes de son livre. Hildebrand est l'hôte de son oncle, chez lequel il passe les vacances. Un matin, après déjeuner, il fait un tour dans le jardin, où il rencontre le vieux Kees, un pensionnaire de l'asile des vieillards, qui gagne un honnête gros sou, dans sa soixante-dixième année, à nettoyer des bottes et des souliers, à faire des commissions, à porter des journaux. Le brave homme paraît horriblement troublé. Laissons Hildebrand raconter lui-même les détails de cette entrevue :

« La contenance de Kees dénotait clairement ceci : je vous prendrais vo-

lontiers pour confident; mais les lèvres du vieillard firent seulement entendre ces mots : — Connaissez-vous le petit Klaas?

« Je répondis que je n'avais pas l'honneur de le connaître.

« — Est-ce que le vieux Pierre ne vous l'a jamais montré? Toute la ville connaît le petit Klaas. Il ramasse assez de cents, je vous l'assure!

« — Je n'ai jamais vu cet homme-là.

« — Ce n'est point un homme, ni rien de semblable. C'est un nain, monsieur, un véritable nain! Vous pourriez le montrer à la foire. Mais c'est un méchant petit diable; je le connais, moi!

« J'aurais désiré un peu plus de méthode dans le récit du vieux bonhomme.

« — Il vit dans l'asile, reprit Kees après une courte pause. Il court les rues comme un fou. Il fait beaucoup d'argent avec sa bosse. Lorsque les enfans reviennent de l'école, ils réunissent leurs pièces de cuivre, et le petit Klaas danse. Alors il fait des gambades autour de son bâton comme un singe et met sa bosse en relief, de sorte qu'elle paraît ce qu'elle est vraiment, énorme... Moi, je n'ai pas de bosse! ajouta-t-il avec un soupir.

« Il était clair que Kees était plus jaloux de la monnaie que de la bosse en elle-même.

« — Je voudrais, continua-t-il, brossant l'habit trop rudement pour le drap qui coûtait vingt francs le mètre, je voudrais tant être bossu! Je n'aurais plus rien à faire. Je gagnerais beaucoup d'argent, et les gens de la rue me regarderaient en riant... Mais je ne boirais point, continua-t-il en détachant tout doucement l'habit du chevalet et le pliant avec grand soin... non, je ne boirais point.

« — Kees, lui dis-je, si je vous ai adressé la parole lorsque je vous ai rencontré dans le jardin, c'est que vous sembliez triste. J'aimais encore mieux vous voir triste que de vous voir de mauvaise humeur, comme vous l'êtes maintenant.

« Les larmes revinrent dans les yeux du vieillard. Il étendit vers moi des mains ridées. Je les pris dans les miennes au moment où il était sur le point de les retirer, comme honteux de sa hardiesse. Avant de les lâcher, je serrai ces vieilles mains pour lui donner du courage.

« — Oh! monsieur, dit-il, je ne sais comment m'exprimer; mais j'étais plus affligé que colère. Le petit Klaas m'a fait bien du mal! Le petit Klaas est un mauvais camarade. Les gens s'imaginent (et il se baissa pour ramasser sa brosse à cirage) qu'il est pauvre d'esprit; mais il ne l'est pas. Il est seulement vicieux.

« — Viens, Kees, lui dis-je en levant le pan d'une table de jardin. Assieds-toi là, et dis-moi franchement ce que t'a fait le petit Klaas.

« — Cela ne servira de rien, mais je n'hésiterai point à vous le dire, si vous me promettez de garder la chose pour vous-même... Connaissez-vous la maison?

« — Quelle maison?

« — L'*asile*.

« — Je l'ai vu extérieurement.

« — Bien. C'est un bâtiment maussade, n'est-ce pas? un triste bâtiment avec des portes et des fenêtres rouges, et à l'intérieur toute sorte de choses

rouges et noires. Vous savez, monsieur, que nous sommes tous de pauvres gens dans cette maison, — aussi pauvres que ceux qui sont dans le cimetière. Moi et quelques autres nous nous employons de notre mieux pour gagner une bagatelle. Nous devons donner tout ce que nous gagnons au *père*, et lui nous remet chaque semaine quelque petite monnaie pour nos menus-plaisirs. Or cela est bien, monsieur, tout à fait bien. Lorsque je deviendrai vieux et que je ne serai plus capable de gagner même un pauvre liard, j'aurai encore un peu de monnaie dans ma poche... Ceci et cela, reprit-il en tirant un mouchoir de couleur et en frappant le couvercle de sa tabatière, je l'ai entièrement acheté avec mes petites gratifications.

« Il était touchant d'entendre dire à un homme de soixante-neuf ans : « quand je deviendrai vieux. »

« — Maintenant, monsieur, continua-t-il, Klaas reçoit comme les autres sa monnaie; mais que fait Klaas? Klaas ne fait rien qu'arracher de temps en temps les mauvaises herbes entre les pavés. Klaas prétend être idiot. Klaas danse dehors, et quand il a reçu quelques sous des enfans ou des personnes qu'il amuse, Klaas va hors de la porte de la ville... Connaissez-vous *la Serviette grasse,* monsieur?

« — Non, Kees.

« — C'est un cabaret, monsieur, dans une ruelle entre deux haies. Klaas va boire là sa goutte, et quelquefois il en boit deux, souvent trois... Cela ne me fait rien. Seulement qu'avait-il besoin de me ruiner? Vous ne savez pas pourquoi... Je vous le dirai, monsieur. J'avais quelque argent, beaucoup d'argent : j'avais douze florins!

« — Et comment aviez-vous gagné cette somme-là, Kees?

« — Honnêtement, monsieur. J'avais épargné cet argent chez un apothicaire dont je faisais les commissions. Quelquefois, quand je portais une bouteille de pharmacie à quelque maison de campagne dans les environs de la ville, le monsieur ou la dame disait : « Donne un ou deux sous au pauvre garçon, il fait si mauvais temps! » Petit à petit je grapinai ainsi mes douze florins. C'était contre la règle de la maison, mais je les cachai sous mes habits. Nuit et jour je les portais sur mon cœur.

« — Et pourquoi? Aviez-vous réellement besoin de cet argent, ou était-ce uniquement pour votre plaisir?

« — ... Je vais vous expliquer cela. Voyez-vous, monsieur, lorsque nous mourons, on nous étend sur une botte de paille, on nous habille dans le linge de la maison, juste comme quand nous étions vivans, et ensuite on nous conduit au cimetière... dans la fosse commune. Et c'est précisément ce que je ne voudrais pas. Lorsque je serai mort, je tiens à ne plus porter le linge de l'asile.

« Il s'arrêta quelques instans, et les larmes revinrent dans ses yeux.

« — Je désire, reprit-il, reposer dans ma propre bière. Je ne sais comment m'expliquer cela, mais j'ai besoin d'être vêtu pour le grand sommeil comme j'ai vu que mon père était vêtu, — dans mes propres habits. Je n'ai jamais eu une chemise qui m'appartînt : je voudrais du moins porter un linceul qui fût à moi...

« J'étais touché. Ne me parlez point de préjugés! Les riches dans ce monde en ont, et des millions. Ce pauvre homme pouvait tout supporter, une maigre

chère, une couche dure, et, pour son âge, un lourd travail. Il n'avait pas de *chez lui;* il ne devait point avoir de tombe particulière. Tout ce qu'il ambitionnait, c'était l'assurance que son dernier vêtement dût lui appartenir.

« — Vous voyez maintenant, continua-t-il avec une petite émotion dans la voix, pourquoi je tenais à garder mes douze florins. C'était une grosse somme, mais je désirais encore quelque chose de plus que la propriété de mon linceul : je désirais être enterré décemment. Je ne suis point très fort sur ces matières-là, mais je calculais quatre florins pour le linge, deux florins pour les gens qui m'enseveliraient, et un demi-florin pour chacun des douze hommes qui me porteraient à la fosse. Cela n'aurait-il point été faire les choses convenablement? L'apprenti de l'apothicaire avait écrit toutes ces instructions-là pour moi sur un papier. L'argent fut soigneusement enveloppé et cousu dans un sac de cuir que je portai durant ces trente dernières années sur mon cœur... Et maintenant il s'est évanoui!

« — Klaas vous l'a volé?

« — Non, non, répondit Kees, sortant des pénibles réflexions dans lesquelles ces derniers mots l'avaient plongé; mais il découvrit que j'avais cet argent. Sa couchette était à côté de ma couchette. Je ne sais point s'il a entrevu mon trésor lorsque j'étais en train de me déshabiller, ou lorsque je m'habillais; peut-être ai-je parlé de cela dans mon sommeil, pendant une maladie que j'ai faite. Il se peut bien, car je sais que je pensais sans cesse à mes dispositions mortuaires. Mardi dernier, il plut tout le long du jour, comme vous savez, monsieur; eh bien! Klaas n'avait pas ramassé un cents. Le temps était trop mauvais; les petits garçons ne voulaient point s'arrêter dans les rues. Son argent de poche était dépensé, et il avait résolu dans son esprit d'aller à *la Serviette grasse.* « Kees, me dit-il après dîner, prête-moi six cents. — Klaas, lui répondis-je, vous n'aurez point de moi ces six cents pour les dépenser en liqueur. — Je les aurai, s'écria-t-il. — Non pas de moi. — Eh bien! si tu ne me donnes pas cet argent, je dirai au père ce que tu as de caché sous tes habits. » A ces mots, je devins pâle comme un drap, et je lui donnai les six cents. « Klaas, lui dis-je, tu es un coquin. » Peut-être conçut-il de la haine contre moi à cause de cette parole un peu verte, je ne sais. Ce qui est sûr, c'est qu'hier il était encore ivre, et pendant que les gens attachaient la bûche à sa jambe (1), il cria comme un maniaque et chanta : « Kees a de l'argent! Kees a de l'argent! près de sa peau encore! beaucoup d'argent! » Les camarades me dirent cela dès que je revins à l'établissement. J'errais çà et là comme un spectre. Enfin nous montâmes les escaliers. Arrivés au dortoir des hommes, nous nous déshabillâmes. Klaas était déjà au lit et ronflait comme un bœuf. Quand les autres camarades furent endormis, je glissai ma main sous mes couvertures et sous mes draps pour cacher mon argent; mais, avant que je pusse tirer mon sac, le père vint dans la salle avec une lanterne. Je tombai en arrière sur mon oreiller, et je regardai fixement la lumière comme un lunatique. Je sentais chaque pas du père tomber sur mon cœur. « Kees, me dit-il, se penchant sur moi, vous avez de l'ar-

(1) Autrefois à La Haye, dans la maison des orphelins et des vieillards, on mettait les sujets vicieux dans un cachot avec un poids à la jambe. Aujourd'hui ces punitions corporelles sont plus ou moins abrogées.

gent; vous savez qu'il est contraire aux règlemens de la maison de cacher ici quelque somme que ce soit. » Et il m'enleva le sac de la main. « C'était seulement pour m'ensevelir! » criai-je. Je me mis à genoux sur mon lit, mais ce fut inutile. « On prendra soin de cela pour vous, » me dit le père; puis il ouvrit le sac et compta la monnaie avec beaucoup de soin. Cette chère monnaie, je ne l'avais pas vue moi-même depuis qu'elle avait été mise dans le sac; il y avait de cela trente années. « Je vous jure, criai-je de nouveau, que je n'avais pas d'autre intention que de me procurer d'honnêtes funérailles. Je voulais payer à mon compte... — Nous aviserons à cela, » dit le père, et il s'éloigna avec la lanterne et avec l'argent. Je ne fermai point l'œil de toute la nuit. Je ne recouvrerai jamais cette somme-là.

« — Pourquoi n'adressez-vous pas une réclamation au conseil? lui dis-je d'un ton de voix encourageant.

« — Non, non, reprit-il, fouillant avec sa main sur sa poitrine comme s'il cherchait son sac. On ne voudrait point me laisser cet argent. C'est une loi aussi ancienne que la maison, et la maison est aussi vieille que le monde.

« — C'est aller un peu loin, Kees, et...

« Il ne me laissa pas conclure.

« — Aller trop loin! aucunement, monsieur. N'y a-t-il pas toujours eu de pauvres diables comme moi, nourris par la communauté, logés par la communauté et enterrés par la communauté? Mais, que voulez-vous? c'était chez moi un besoin de payer pour mes funérailles, et c'était en même temps ma plus grande consolation. Oh! si du moins Klaas savait qu'il sera la cause de ma mort!

« — Venez, Kees. Vous devez recouvrer, vous recouvrerez cet argent; je vous le promets. Je parlerai de cela à mon oncle. Il connaît ces messieurs du conseil. Nous verrons si la règle ne peut pas être éludée pour une fois en faveur d'un brave et vieux serviteur comme vous.

« — Le retrouverai-je? Bien vrai, monsieur? cria le bonhomme, encouragé par mon ton de voix affirmatif. Essuyant alors ses yeux, il me donna la main avec une figure heureuse; puis, dans son désir de me dire quelque chose d'aimable, il ajouta : — Vos bottes sont-elles cirées à votre goût, monsieur?

« — A merveille, lui dis-je.

« — Votre habit est-il toujours bien brossé? C'est que, s'il en était autrement, je vous prierais, monsieur, de me le dire.

« Je le lui promis, et je rentrai dans la maison. Il ne me fut point difficile de persuader mon oncle, qui informa le conseil de la demande de Kees. Le président envoya chercher le père; le père fut envoyé auprès des autres membres du conseil, afin de provoquer une réunion.

« La circonstance était solennelle. Kees fut appelé dans la salle du conseil, puis on l'invita à se retirer. Alors le père fut mandé dans la réunion, et pareillement éconduit. Sur ce, de graves délibérations s'ouvrirent, et durèrent une heure. Le président dit qu'il abandonnait la décision à la sagesse des membres du conseil, et les membres assurèrent à leur tour qu'ils laissaient entièrement la solution à la sagesse du président.

« Comme la délibération ne pouvait rester en cet état, le président se décida à faire une motion à peu près ainsi conçue : « D'un côté, il convient

de remettre la somme en question à Kees à cause de sa conduite exemplaire, et attendu qu'il conservera cet argent aussi sûrement que l'infatigable trésorier honoraire de la société (le trésorier honoraire salua); mais d'un autre côté il convient de reconnaître que le digne trésorier prendra autant de soin de cet argent que Kees lui-même, et alors il n'y aurait pas lieu de confirmer Kees dans cette opinion erronée, que son argent serait mieux conservé et plus certainement recevrait l'emploi auquel il était destiné, si Kees était autorisé à administrer lui-même ses fonds, au lieu de les placer avec les fonds qui étaient déjà entre les mains de ce digne ami, le susdit trésorier. »

« Telle fut l'opinion catégorique du président. Le secrétaire du conseil fit aussitôt observer, et avec quelque apparence de vérité, que cette motion n'était pas suffisamment concluante; il demanda qu'une des deux opinions énoncées fût mise aux voix. Cependant le trésorier fut assez magnanime pour céder ses droits à l'administration de la somme en question, et il fut résolu à l'unanimité qu'on rendrait à Kees ses douze florins, soigneusement enveloppés dans le sac de cuir.

« Kees porta encore son argent pendant deux années contre son cœur. L'année dernière, je visitai le cimetière de D... Ce fut une consolation pour moi de savoir qu'un homme sommeillait là, dans la fosse commune des pauvres, et que cet homme avait été respectueusement conduit à sa dernière demeure par douze amis de son choix. Ce résultat était dû en partie à mes efforts. Peut-être même le vieux Kees, dans ses derniers momens, eut-il une bonne pensée pour Hildebrand! »

Nous n'ajouterons rien au récit de M. Beets. L'organisation de la charité sous la forme de la vie en commun est à coup sûr la plus commode, la plus économique, la seule même qui s'applique dans l'état actuel des choses à certaines infortunes, mais elle sacrifie plus ou moins chez l'homme la conscience du moi, cette protestation éternelle de l'être libre, qui, non contente de s'attacher aux actes de l'existence, s'étend même quelquefois au-delà du tombeau.

Cette intervention d'un poète humoriste dans une question grave et pratique nous amène naturellement à indiquer les services qu'a rendus la littérature néerlandaise aux classes souffrantes en appelant sur elles l'intérêt et la compassion des classes riches. Par l'influence heureuse qu'elle a exercée sur les mœurs, cette littérature peut être envisagée elle-même comme une institution de bienfaisance. L'action de la charité en Hollande se rattache au mouvement intellectuel et religieux dont on peut suivre de siècle en siècle la trace féconde dans les ouvrages des poètes et des romanciers. Aucune littérature n'est aussi riche en moralistes que la littérature hollandaise; mais parmi les hommes de talent qui ont tenu à renfermer une leçon dans des vers, l'influence la plus répandue est encore celle de Jacob Cats. Ses ouvrages sont dans toutes les mains. Il est l'ami, l'hôte invisible des châteaux, des salons et des chau-

mières. Pendant les soirs d'hiver, le père de famille ouvre sur la table recouverte d'un tapis vert la volumineuse collection du vieux poète avec autant de respect qu'il ouvre la Bible. Toute jeune fille qui bâille ou qui s'endort à la lecture des ouvrages de Cats est une *émancipée*, ou, comme nous dirions en France, une voltairienne. Le père Cats, c'est ainsi que l'appellent les Hollandais, naquit en 1577 à Brouwershaven, petite ville de la Zélande. Il entra de bonne heure au service des états-généraux. Pensionnaire de Middlebourg, puis de Dordrecht et enfin de la Hollande, il passa une partie de sa vie dans les charges et les services publics. Envoyé en qualité d'ambassadeur à la cour de Charles Ier, et plus tard à celle de Cromwell, il avait puisé dans le maniement des affaires cette rectitude d'esprit qui n'est pas toujours le privilége des poètes. Homme de savoir, il s'était initié dans ses nombreux voyages à l'étude des mœurs et à la connaissance des langues étrangères. On trouve dans ses œuvres des pièces de vers en italien et en vieux français. Généralement le poète écrit assez mal cette dernière langue encore informe; mais il tourne avec plus de bonheur des vers latins. Vers les derniers temps de sa vie, il s'était retiré dans une campagne aux environs de La Haye. Là, entouré de ses enfans et des enfans de ses enfans, le patriarche se livrait à ses goûts pour la littérature et pour la vie champêtre. Il existe de lui une pièce de vers dans laquelle le poète répond aux Hollandais de son temps qui riaient de le voir occupé à tracer un jardin dans les dunes. Le vieillard eut raison de ses critiques : *Zorgvliet* (en français *voguent-les-soucis*), quoique établi dans les sables, devint une des plus délicieuses maisons de campagne qu'on puisse voir. Il n'y a pas encore longtemps, on montrait dans le jardin la table de pierre sur laquelle Cats écrivait habituellement. Un trou pratiqué dans cette table lui servait d'encrier. Cette jolie habitation appartient maintenant à la reine-mère de Hollande. Le père Cats a écrit lui-même son histoire, ou, comme on dirait maintenant, ses confessions, dans une pièce de vers placée en tête de ses œuvres complètes; ce sont là les confessions d'un juste. Sa vie, exempte de ces faiblesses qui séduisent l'imagination, est plus intéressante au point de vue de la morale qu'au point de vue de l'art. Tout jeune, nous raconte-t-il lui-même, il se montra « plus curieux des livres que des rubans. » Jacob Cats ne comprenait l'amour que sous la forme légale, l'amour du mari pour sa femme. Toutes ses affections étaient concentrées dans la vie de famille. Il mourut en 1660.

Ses livres contiennent des leçons et des conseils pour tous les âges de la vie, pour toutes les conditions sociales, pour tous les degrés de la fortune. La nourrice a-t-elle besoin d'un chant pour son nouveau-né, Jacob Cats le lui fournit; il a de bonnes paroles pour l'enfant que tourmente la peur de la verge, pour le jeune homme dont

la barbe commence à croître, pour le fiancé qui désire passer l'anneau au doigt de la fiancée, pour le mari, pour le père, pour le grand-père. Il instruit toujours et souvent il console. Ami des classes pauvres, il incline vers elles le cœur du riche, en le prévenant sans cesse de la fragilité du bonheur, des changemens soudains de la fortune, de l'inanité des biens sur lesquels se fondent l'orgueil humain et la considération sociale. Nourri aux sources de l'antiquité, il enveloppe ses maximes dans les scènes de l'histoire, dans les phénomènes de la nature. Je ne citerai qu'une de ses paraboles qui donnera une idée de la manière de l'auteur : « Nous lisons dans les livres du temps passé qu'à l'heure où le soleil mourait dans sa splendeur, il versait de sa bouche aux lèvres vermeilles une lumière dorée, et avec cette lumière un son argentin qui remplissait le vaste espace; mais lorsque la flamme retirait ses rayons musicaux, lorsque les nuages du ciel, en passant, voilaient la face radieuse de l'astre, ou que les ombres du soir obscurcissaient sa clarté, la figure céleste devenait silencieuse, et n'excitait plus dans les airs le moindre frémissement harmonieux. Les choses étaient ainsi jadis. — Et maintenant encore l'homme qui vit dans l'éclat de la fortune passe, à la ville et à la campagne, à la cour et dans les académies, pour un homme de sens et de savoir : tout ce qui sort de sa bouche est admirable; mais lorsque les nuages de l'adversité passent devant le soleil de sa fortune, quand les ombres du malheur voilent sa lumière, qui est un chant, c'en est fait de son règne. Toute sa valeur morale s'évanouit alors comme une vapeur, car quel est celui qui voudrait voir un sage dans un homme pauvre? »

Avec de tels principes, on ne s'étonnera plus que le vieux père Jacob Cats soit devenu le poète du peuple, ni que sa *Bible des Paysans* compose, avec l'autre Bible et avec l'almanach de l'année, toute la bibliothèque des malheureux. Il ne faudrait pourtant pas en conclure que l'homme dont s'enorgueillit à juste titre la Néerlande fût un poète de premier ordre. Ses moralités sont prolixes. Cette grande expérience, cet inexorable bon sens, cette droiture naturelle sont des qualités qui commandent l'estime; mais, au point de vue de l'art, on désirerait peut-être chez un poète, et même chez un poète moraliste, le rayon de la fantaisie. Bilderdyk prétendait que les œuvres de Cats contiennent un trésor : je le veux bien; seulement c'est plutôt un trésor de sagesse que de génie. Je crains que le caractère éminemment moral du vieux Jacob Cats et des autres poètes nationaux n'ait conduit les Hollandais à s'exagérer la valeur de leur littérature. Le bon n'est pas toujours le beau; et l'intention, si vertueuse qu'elle soit, ne suffit point à immortaliser les œuvres de l'esprit.

Les traces de Cats ont été suivies : presque tous les poètes anciens

et modernes, presque tous les romanciers ont fait servir l'imagination à un but d'utilité morale. Pour d'autres nations, le vêtement sous lequel ces écrivains ont présenté les idées traditionnelles du devoir serait trop transparent et trop peu orné; mais en Hollande, où l'on s'attache surtout au fond des choses, on sait gré au talent de ses aspirations vers le juste et l'honnête. La littérature néerlandaise est un arbre dont il faut encore moins rechercher le feuillage et les fleurs que les fruits. On peut sans crainte rapporter à l'influence de cette nourriture spirituelle une partie des bons sentimens qui distinguent et animent les unes envers les autres les différentes classes de la société. Grâce à l'intervention d'un principe intelligent, la vie de famille, quoique très forte, n'est point exclusive; la charité entraîne l'homme à la vie sociale. La source de cette charité est dans l'éducation religieuse et dans les lectures. Cette circonstance tient peut-être à la constitution même de l'église protestante, dont les jeunes ministres sont généralement des hommes instruits, quelquefois même des poètes et des écrivains distingués. La gravité de leurs fonctions ne leur interdit point de se livrer aux œuvres de la fantaisie, mais ils apportent dans les arts d'agrément un peu de la lumière évangélique dont ils sont ou doivent être un jour les conducteurs naturels. Il ne faut pas oublier en effet que dans ce pays, où les sectes sont très nombreuses, l'influence chrétienne est restée debout, et a, pour ainsi dire, rencontré dans l'amour du prochain une sorte d'unité morale qui surnage au-dessus de la division des croyances et des formes religieuses.

La question de l'assistance publique chez les différens peuples civilisés se pose en quelque sorte avec un redoublement de gravité dans les temps difficiles où nous sommes. On a vu que le système de secours s'était formé dans la Néerlande, comme le sol lui-même, d'une série d'alluvions isolées. Entée sur le sentiment religieux et individuel ou sur l'association libre, dégagée de toute contrainte, responsable seulement de ses actes devant Dieu et devant les pauvres, la charité hollandaise n'en est pas moins très efficace. Il n'est peut-être pas d'état en Europe où, relativement à l'étendue et aux ressources de la population, une si forte masse d'aumônes descende des classes aisées vers les classes nécessiteuses. La lutte contre les eaux, la pêche, l'industrie des tourbières, nous ont montré ce qu'il y a de puissant chez la race batave; l'étude de la bienfaisance publique nous découvre ce qu'il y a en elle de noble et de généreux. Ces deux points de vue sont inséparables. Les nations ne s'honorent pas moins par la bonté que par la grandeur et par la richesse.

ALPHONSE ESQUIROS.

HISTORIENS MODERNES

DE L'ALLEMAGNE

G. GOTTFRIED GERVINUS.

I. *Geschichte der Angelsachsen, ein Überblick*, 1 vol. Francfort 1830. — II. *Historische Schriften*, 1 vol. Francfort 1833. — III. *Geschichte der poetischen National-literatur der Deutschen*, 5 vol. Leipzig 1835-1842. — IV. *Ueber den Goethe'schen Briefwechsel*, 1 vol. Leipzig 1836. — V. *Gudrun, ein episches Gedicht, Programm und Probegesang*, 1 vol. Leipzig 1836. — VI. *Grundzüge der Historik*, 1 vol. Leipzig 1837. — VII. *Kleine historische Schriften*, 1 vol. Carlsruhe 1838. — VIII. *Die Mission der Deutsch-katholiken*, 1 vol. Heidelberg 1846. — IX. *Die Preussische Verfassung und das Patent von 3 Februar*, Mannheim 1847. — X. *Shakspeare*, 4 vol. Leipzig 1849-50. — XI. *Einleitung in die Geschichte des neunzehnten Jahrhunderts*, 1 vol. Leipzig 1853. — XII. *Geschichte des neunzehnten Jahrhunderts seit den Wiener Vertragen*, 1er vol. Leipzig 1855.

La préoccupation constante et le secret tourment de l'Allemagne au XIXe siècle, c'est le désir, disons mieux, c'est le besoin de quitter la vie contemplative pour les épreuves de l'action, et de marquer enfin sa place parmi les nations viriles de l'Europe. Que de fois, depuis quarante ans, n'a-t-elle pas espéré que l'heure de cette transformation était venue! Que de fois aussi, hélas! emportée par une sorte d'excitation fébrile, on l'a vue faire violence à ses traditions séculaires, se révolter contre son propre génie et rejeter avec injure l'héritage de ses ancêtres, au lieu de l'enrichir d'acquisitions nouvelles! Ces folles équipées ont toujours une conséquence inévitable : on abandonne bien vite les principes qui ont trompé notre attente, et de l'exaltation à l'abattement la distance n'est pas longue. Espoir, impatience, découragement, voilà les trois phases qu'a traversées de nos jours la vie publique de ce grand pays, et qui expliquent trop bien sa situation présente.

Voyez l'Allemagne vers 1815 : encore toute remplie des émotions de cette guerre qu'elle appelle fièrement la guerre de délivrance,

heureuse d'avoir brisé son joug et vengé son honneur, agitée par mille projets de régénération politique et civile, elle vit surtout par l'espérance. En vain les gouvernemens ont-ils ajourné les réformes promises, en vain quelques explosions démagogiques viennent-elles par instans troubler sa quiétude et justifier cette politique timorée; il y a au fond de la pensée générale une confiance naïve que rien ne peut ébranler. Le présent est triste, mais que l'avenir est souriant! D'habiles écrivains ont commencé déjà dans l'ordre des travaux de l'esprit cette rénovation qui passera un jour dans la réalité; ils ont inventé un style tout nouveau, vif, brillant, ingénieux, un style plein de légèreté et d'allégresse, qui exprime merveilleusement l'attente universelle et entretient chez tous l'ardeur de la pensée. On est bien loin de la gravité doctorale et de la prudente réserve des anciennes écoles; l'esprit public est éveillé et ne s'endormira plus. C'est Louis Boerne, dans son journal, qui charme et stimule ses lecteurs; c'est Henri Heine, dans ses *Reisebilder*, qui continue la prédication de Louis Boerne, et, par un mélange inespéré de verve poétique et de railleries étincelantes, introduit en Allemagne l'esprit de la révolution sans mettre encore en péril les traditions particulières de son pays. Heureux moment dans l'histoire des idées germaniques! premier essor d'une vie nouvelle! Si les publicistes commettent çà et là plus d'une faute, si les poètes se laissent entraîner à des témérités blâmables, on excuse volontiers leurs erreurs, tant elles sont protégées par les grâces naïves de la jeunesse!

Mais bientôt, à force d'attendre, l'esprit public est devenu exigeant; 1830 a ranimé chez les peuples allemands le désir d'une régénération politique, en même temps qu'il a redoublé les appréhensions des hommes d'état. Voici l'heure de la crise. Au milieu de ces excitations fiévreuses et de cette résistance obstinée, l'Allemagne commence à s'imputer à elle-même cet ajournement continu de ses espérances; elle s'en prend à son génie, aux traditions de sa littérature et de son histoire, à l'amour des contemplations et de la rêverie métaphysique. C'en est fait; elle a juré de rompre avec tout son passé. On dirait un esclave révolté qui brise sa chaîne. Plus d'idéalisme, plus de spéculations sublimes : Goethe et Hegel sont relégués parmi les inutiles représentans d'une époque disparue, et c'est à peine si leur panthéisme audacieux les défend contre l'insulte. Il y a une jeune Allemagne qui veut faire régner dans les lettres germaniques je ne sais quel mélange de désinvolture et de matérialisme; il y a une jeune école hégélienne qui prétend avoir réduit en poussière les théories de son maître, afin d'établir sur les ruines de toutes les doctrines philosophiques et religieuses la négation définitive d'un Dieu personnel et la religion de l'égoïsme. Ce délire va croissant d'heure en heure. Quand la *Jeune-Allemagne* se disperse, les poètes

politiques s'empressent de prendre sa place. « Quel sabbat! s'écrie Henri Heine, — et notez qu'Henri Heine les connaissait bien, car naguère encore il leur donnait le signal et tenait l'archet du maître d'orchestre, — quel sabbat! quel piaillement! on dirait les oies qui ont sauvé le Capitole. » Cependant le sabbat des jeunes hégéliens fait bien autrement de vacarme; ce ne sont plus des incartades littéraires, c'est une invasion furieuse dans les domaines de l'âme. On avait rejeté l'idée de Dieu pour adorer l'humanité; on rejeta à son tour l'humanité pour n'adorer que le moi. Ici le fond de l'abîme est atteint, et l'esprit de destruction est forcé de s'arrêter. N'y a-t-il pas du moins, au milieu de ce délire de la philosophie et des lettres, un public sérieux que la fièvre n'a pas gagné? Oui, certes; le spiritualisme ne saurait disparaître tout entier dans la patrie de Leibnitz. Il y a encore des écoles graves, savantes, bien inspirées, quoique trop timides et réduites à protester dans l'ombre; mais il semble que l'impatience générale ait saisi aussi ce public d'élite. La révolution de février ouvre à l'Allemagne cette carrière active où elle brûlait d'entrer; dans ce désarroi des gouvernemens et grâce à l'initiative hardie de quelques hommes, l'Allemagne entière est à Francfort, représentée par ses mandataires au sein d'un parlement national. Que vont faire tant d'esprits éminens, publicistes, philosophes, historiens, divisés, il est vrai, sur bien des questions essentielles, mais inspirés par un même désir de régénérer l'Allemagne? Ils voudront se passer du temps, ils voudront réaliser par des articles de loi ce qui ne peut être que le résultat du travail des siècles; pleins de mépris pour l'expérience, ils prétendront violenter la réalité et les faits au nom de la raison absolue; ils décréteront impérieusement l'unité. Et que produiront ces solennels débats? De nouvelles antipathies de peuple à peuple, un antagonisme nouveau du nord et du midi, de l'Autriche et de la Prusse, de l'église catholique et des communions protestantes. Irrités de cet échec, ces impatiens réformateurs iront jusqu'à oublier leurs principes libéraux, ils tendront la main à la démagogie. C'est toujours, comme on voit, cette même impatience qui est le secret de toutes leurs fautes : soldats de l'unité allemande, amis de la liberté politique, ils ont affaibli l'ancienne unité et mis la liberté en péril! Vienne maintenant une réaction trop facile à prévoir, vienne la revanche des gouvernemens, amenée par les excès démagogiques, ce grand et infructueux effort aura épuisé l'ardeur de l'Allemagne. Morne, abattue, découragée, elle renoncera, — on le dirait du moins, — aux espérances généreuses qui la soutenaient au commencement du siècle, et ce peuple, qui appelait si ardemment les épreuves et les agitations de la vie active, pourra se résigner sans trop de peine à l'immobilité au milieu d'une crise où l'Europe entière est en jeu.

Ce tableau est triste assurément; il est triste surtout pour les hommes qui ont été mêlés à cette histoire, et qui, n'ayant pas pris part aux fautes que je viens de signaler, sont obligés pourtant de subir la peine commune. Ces hommes-là, il faut le dire à l'honneur de l'Allemagne, sont plus nombreux qu'on ne pense. Leur grande faute, c'est de ne pas avoir assez nettement protesté contre les aberrations dont ils sont punis aujourd'hui. Dans tous les temps de vive excitation sociale, les sages ont tort de baisser la tête et de laisser oublier qu'ils sont là, heureux du moins quand ils peuvent encore élever une voix respectée au lendemain de la déroute universelle!

Il en est d'autres qui n'appartiennent pas à ce groupe de stoïciens impassibles, qui se sont jetés au contraire dans le feu de la mêlée, qui ont partagé les émotions et par momens les fautes de la patrie, qui ont essayé toutefois de garder fidèlement leur poste, malgré l'entraînement des passions, et qui, à l'heure des défaillances publiques, se relèvent aussi jeunes, aussi confians, aussi intrépides qu'au début, brûlant de rattacher le passé à l'avenir et tout prêts à recommencer aujourd'hui la partie qu'ils ont perdue hier. Tel est, ce semble, M. Gervinus, le peintre sévère de la littérature allemande, le politique et le publiciste un peu chimérique du parlement de Francfort, et en ce moment même le confiant historien de notre XIXe siècle. Il m'est arrivé, en maintes rencontres, sur maintes questions de détail, de contredire ouvertement les vues de M. Gervinus; jamais je n'ai refusé une vive et cordiale estime à la vaillante ardeur de sa pensée. L'heure est venue d'apprécier dans son ensemble sa laborieuse carrière. Sous le jour nouveau que répand la situation présente, je crois apercevoir plus distinctement cette forte et grave physionomie. Si les considérations qui précèdent sont exactes, elles nous aideront à marquer avec précision la place qui lui appartient dans le mouvement confus des lettres germaniques. M. Gervinus s'est associé à toutes les espérances que je signalais tout à l'heure; il a cédé, comme tous ses compagnons d'armes, à l'impatience qui a fait commettre tant de fautes, il y a cédé même un des premiers, et la passion qui l'animait lui a dicté dès le premier jour d'incroyables erreurs historiques; mais du moins il n'a pas été vaincu par le découragement, et presque seul, au milieu de la dispersion de l'armée, il garde sa foi et tient son drapeau d'une main ferme.

I.

L'ardent esprit dont je vais parler n'a été encore apprécié, si j'ose le dire, que d'une manière incomplète. En Allemagne même, c'est sur des pièces insuffisantes qu'on l'a jugé; les documens, non pas les plus considérables sans doute, mais les plus expressifs, ont été né-

gligés par la critique. Pour un grand nombre de lettrés, M. Gervinus est uniquement l'historien de la poésie allemande, un historien sévère et passionné, qui veut arracher son pays aux séductions du mysticisme, et qui, écrivant l'histoire de la poésie comme on trace une épitaphe sur un tombeau, scelle dans ce tombeau les vertus contemplatives de la vieille Germanie, et ordonne aux générations nouvelles de ne plus vivre que par l'action. Rien de plus juste; mais où est le secret de cette passion qui anime son tableau de la poésie allemande? Comment s'est-il préparé à cette prédication vraiment extraordinaire? Quelle est, selon lui, la mission particulière de l'Allemagne? quelle place donne-t-il aux peuples germaniques dans les révolutions du monde? Quelle est en un mot sa philosophie de l'histoire? Il en a une, on a oublié de l'interroger. Je la chercherai dans les premiers écrits de sa jeunesse. Arrêtons-nous ici avec curiosité, étudions le premier épanouissement de cette vive intelligence; l'*Histoire de la Poésie allemande* et tous les ouvrages qui l'ont suivie nous offriraient trop d'énigmes sans ce vivant commentaire.

M. George Gottfried Gervinus est né à Darmstadt le 20 mai 1805. Destiné par sa famille aux travaux du commerce, il reçut l'éducation spéciale qui devait suffire à sa carrière. Ses études terminées, il fut placé chez un négociant de sa ville natale, mais les goûts et les aptitudes de son esprit ne tardèrent pas à se déclarer. Je me figure, derrière ce comptoir, celui qui voudra être un jour, non pas seulement un historien littéraire, mais le juge et le guide du génie germanique. Quelque chose de ce premier emploi lui restera. Je ne dirai pas, comme ceux qu'a si souvent froissés la rigueur un peu dédaigneuse de ses arrêts, qu'on retrouve toujours en lui le commis du négociant de Darmstadt, que le sentiment poétique lui manque, qu'il estime les choses de l'esprit au taux de l'utilité immédiate, enfin qu'il a écrit l'histoire littéraire du pays de Schiller et de Goethe comme on tient un livre en partie double; pardonnons ces spirituelles injustices aux rancunes de la *Jeune-Allemagne*, et ne répétons pas une condamnation que M. Henri Laube ne signerait plus aujourd'hui. Il est bien certain cependant, et je le dis sans le moindre sentiment d'ironie, que plusieurs des qualités et des défauts de M. Gervinus nous rappellent involontairement les premières impressions auxquelles son esprit s'est ouvert. Il y a chez lui l'exactitude et la solide probité du vieux commerce allemand. D'assez graves inconvéniens s'alliaient parfois à ces honnêtes vertus d'une société qui disparaît chaque jour, par exemple une sévérité un peu rogue, une espèce de solennité pédantesque, un certain entêtement de l'intelligence, un patriotisme exclusif et jaloux, sans parler du manque presque absolu de grâce, de lumière, de légèreté, de ce *molle atque facetum* qu'a célébré le poète latin. Si quelques-uns de ces défauts

nous arrêtent chez l'historien des lettres germaniques, combien ils sont rachetés par le zèle d'une science laborieuse et l'ardeur d'une conviction forte! Qu'on lui refuse les dons aimables de l'esprit, j'y consens volontiers, pourvu qu'on reconnaisse en même temps que cette rudesse de la pensée a été plus salutaire que nuisible à l'Allemagne du XIXe siècle. C'est ainsi que la conscience publique l'a jugé. Passionné comme il l'est pour les devoirs et les espérance de la société moderne, c'est peut-être un bonheur qu'il ait pu recueillir tout d'abord dans l'humble emploi de sa jeunesse le sentiment et le goût de la tradition bourgeoise. Avec son ardente foi littéraire et sociale, avec son désir obstiné de renouveler l'esprit de son pays, le commis du négociant de Darmstadt, devenu historien et publiciste, est certainement une figure bien allemande.

M. Gervinus était bien jeune encore, lorsqu'il sentit s'éveiller les inspirations patriotiques et studieuses qui devaient diriger sa vie, et cependant que de temps perdu déjà! que d'études à commencer ou à refaire! Il se mit courageusement à l'œuvre, et, s'initiant lui-même aux secrets de la philosophie et de l'histoire, il eut bientôt acquis la solide préparation qui lui manquait. Heidelberg n'est pas loin de Darmstadt; c'est là que tendaient les vœux du vaillant affranchi. Le jour où il arriva à l'université, avec cette instruction toute vive et sans routine, avec cette curiosité immense qui est le trésor des natures bien douées, il est probable qu'il n'y avait pas au pied des chaires illustres un grand nombre d'auditeurs aussi avides et aussi intelligens que celui-là. Ce fut l'histoire qui l'attira de préférence, non pas l'histoire érudite et vainement contentieuse, mais l'histoire pratique, l'histoire qui moralise et qui enseigne. Il y avait alors, dans cette grande école où débuta Hegel, un homme qui se souciait assez peu des théories mystiques, et qui, parmi de grands défauts sans doute, avait du moins ce mérite, si rare de nos jours et si rare surtout en Allemagne, de juger les faits à la lumière du droit. La philosophie de l'histoire, si disposée à absoudre les coupables en considération de ces lois supérieures dont les rois et les peuples ne sont que les instrumens, révoltait ce ferme esprit. Très hostile à l'école des métaphysiciens et des *constructeurs* du passé, il tombait souvent, je dois l'avouer, dans les erreurs contraires; l'élévation des vues lui faisait presque entièrement défaut, il manquait d'art et de poésie; n'était-ce pas cependant une nouveauté piquante et une salutaire discipline que l'enseignement de ce moraliste acerbe? Je parle de M. Schlosser, l'auteur de l'*Histoire universelle* et de l'*Histoire du dix-huitième siècle*. M. Schlosser, fidèle en cela aux anciens, voulait que l'histoire fût un tribunal où le bien reçût sa récompense, et le mal son châtiment. Il exprimait à ses risques et périls, et trop souvent, il faut le reconnaître, avec plus de bonne volonté que de talent,

avec plus de colère et d'âpreté que de justice et d'éloquence, la protestation du sens commun contre les systèmes qui effacent le rôle de l'homme dans les choses d'ici-bas. Plus de théories transcendantes, plus de ces lois préconçues sur les évolutions nécessaires des sociétés; l'homme est responsable de ses actes; qu'il paraisse, et qu'on le juge! Si M. Schlosser, dans sa verte vieillesse, comprend et écrit encore l'histoire de cette manière, on devine ce qu'il y apportait de passion il y a trente ans, à l'heure où tant de doctrines contraires commençaient à enivrer les intelligences, à quelques pas de cette chaire où le puissant Hegel déroulait dans l'histoire de l'art, du droit, de la philosophie et de la religion, les étonnantes destinées de l'esprit infini. M. Gervinus fut une des conquêtes de M. Schlosser. L'historien moraliste s'empara de ce jeune auditeur déjà si sensé, si naturellement stoïcien, si volontiers en garde contre les séductions du mysticisme. M. Gervinus, sachez-le bien, ne reproduira pas M. Schlosser : il aura sa manière propre, il sera tout autrement érudit que son maître, il aura aussi plus d'élévation dans les vues générales, plus de finesse et de pénétration dans les jugemens; mais ce sentiment de la responsabilité morale, mais cette exigence et cette sévérité d'un juge qui prend son rôle au sérieux, mais ce désir d'exercer une action utile et de faire profiter le présent et l'avenir des épreuves du passé, mais toutes ces fortes qualités enfin qui sont l'âme de ses travaux, — si déjà, comme je le crois, M. Gervinus en possédait le germe, on ne peut nier cependant qu'il les ait vues se fortifier et grandir sous la vibrante parole du professeur d'Heidelberg.

Muni de ce bagage scientifique et moral, le jeune étudiant d'Heidelberg commença humblement sa carrière en acceptant une place de professeur dans une institution de Francfort. Il n'y resta pas longtemps; un théâtre plus vivant et plus libre devait s'ouvrir à son activité. Il revint à Heidelberg, s'y fit recevoir docteur, et soutint avec éclat les épreuves spéciales qui confèrent le droit de monter dans les chaires de l'école. Il ne se hâta pas toutefois de se produire en public; le jeune *privat-docent* poursuivait laborieusement dans les travaux du cabinet son initiation de professeur et d'historien. Il a déjà le projet de raconter les destinées intellectuelles de son pays, et il veut surtout mettre en lumière le rapport des événemens littéraires avec le développement de la vie nationale; pour embrasser tout ce qui se rattache à ce grand sujet, il comprend qu'il ne doit pas se renfermer en Allemagne. L'histoire des nations étrangères est liée d'une façon intime à la vie de cet empire, qui a été si longtemps le centre politique de l'Europe, et qui, depuis Lessing et Goethe, par l'activité de l'érudition et de la science, aspire à être le centre de la littérature universelle. D'un côté, il y a une grande nation d'origine germanique, le pays de Cromwell et de Shakspeare, qui com-

plète en quelque sorte les vertus de la mère-patrie, et réalise dans l'action les instincts du génie allemand; de l'autre, il y a ces nations romanes, la France, l'Espagne, l'Italie, associées avec l'Allemagne et par leurs contrastes même à l'œuvre de la civilisation. Comment ne pas réunir ces ouvriers d'une même œuvre? comment ne pas étudier ces liens et ces contrastes?

L'Italie surtout a été si longtemps mêlée, et en de si tragiques péripéties, aux luttes, aux passions, aux catastrophes du saint empire, que son histoire est inséparable de l'histoire des nations germaniques. N'oublions pas que Dante était partisan de l'empereur, et que le grand érudit de l'Italie moderne, le restaurateur des études nationales, Muratori, osait dire, il y a cent ans, au risque de froisser l'orgueil de ses compatriotes : « Si vous voulez connaître toutes les sources de votre langue, étudiez mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici les langues des peuples du Nord. » Il ajoutait encore : « Vous trouvez sans doute qu'il est plus noble de tirer votre origine des Troyens, des Grecs et des Romains; c'est là une vieille folie, *vetus insania est.* » Et enfin, essayant de rassurer tout à fait la fierté aristocratique de sa race, il s'écriait avec un empressement et une naïveté qui font sourire : « Sachez que la nation germanique a été non-seulement de nos jours, mais dès les temps les plus reculés, une nation très noble, et Platon, dans le *Cratyle*, avait déjà prévenu les Grecs qu'ils auraient souvent à chercher dans les idiomes des peuples barbares l'origine de bien des mots de leur langue. *Germanica natio, non nunc solum, sed et antiquissimis temporibus, nobilissima fuit.* » Ces précautions qu'employait Muratori pour faire accepter les rapports littéraires de l'Italie et de l'Allemagne, ce n'est pas en parlant à l'Allemagne qu'on aurait besoin de s'en servir. Elle triomphe au contraire chaque fois qu'elle retrouve ainsi quelques traces de son action; Hegel, dans la philosophie de l'histoire, ne donne-t-il pas fièrement le nom de germanique à cette période du moyen âge qui est chrétienne avant toute chose? M. Gervinus, si peu sympathique à Hegel, accepte cet enthousiasme. Il marche comme un conquérant à travers les différens âges de l'ère moderne, et tous ses travaux tendent à prouver que l'Allemagne est le centre intellectuel du monde. Que d'excitations il puisera dans cette idée pour réveiller l'apathie politique de ses concitoyens! Quelle autorité impérieuse il donnera à ses encouragemens ou à ses reproches!

Les premiers écrits de M. Gervinus attestent déjà cette inspiration, qui deviendra plus tard la pensée maîtresse de ses livres. Il publie en 1830 un précis de l'histoire des Anglo-Saxons, et en 1833 un recueil d'études sur l'Italie et l'Espagne. Les Anglo-Saxons, pour M. Gervinus, sont de hardis représentans de l'esprit germanique, et l'on devine avec quel mélange de joie et de regrets il met en lumière

leurs mâles destinées. Celui qui revendiquera un jour au nom de l'Allemagne l'auteur de *Hamlet* et du *Roi Lear* devait exposer avec une fierté presque patriotique l'influence de ces fils aînés de la Germanie, influence qui a survécu, on le sait, à la conquête des Gallo-Normands, et qui se réveille de nos jours avec une juvénile énergie. Ce n'est là toutefois qu'un résumé rapide; les études sur l'Italie et l'Espagne du moyen âge, publiées sous ce simple titre d'*Écrits historiques*, ont bien autrement d'importance. Ici, c'est le tableau des historiographes de Florence depuis le XIIIe siècle jusqu'au XVIe, avec une étude approfondie sur Machiavel; là, c'est une histoire du royaume d'Aragon sous la dynastie des comtes de Barcelone. Ces deux études sont excellentes, et si quelque plume habile se chargeait de nous les traduire, notre littérature historique s'enrichirait de vues originales et de documens précieux.

M. Gervinus a interrogé avec précision toute la suite des chroniqueurs qui précèdent Machiavel. Ricordano Malespini ouvre le cortége, esprit crédule, conteur naïf, le premier qui ait écrit l'histoire en langue italienne, intéressant surtout parce qu'il a recueilli la tradition des familles nobles de Florence, et mis à profit leurs archives domestiques. Malespini appartient au XIIIe siècle. A côté de lui et dans le même temps est un conteur assez semblable, messer Pace da Certaldo. Mais bientôt, sous l'influence des libres mœurs et de l'activité politique de la cité, une inspiration plus haute apparaît: voici Dino Compagni, qui, sans se soucier des fabuleuses origines où se complaisait Malespini, commence l'histoire de Florence avec les luttes intestines de son temps, et donne un vif tableau des guelfes et des gibelins, de 1280 à 1312. M. Gervinus, si sévère dans ses appréciations, ne craint pas de le citer sans cesse auprès de Dante Alighieri. Ils sont gibelins tous les deux, ils ont la même foi politique, le même patriotisme, et les invectives que le pieux amant de Béatrice va jeter à Florence dans *la Divine Comédie* éclatent déjà dans le récit de l'historien. M. Gervinus, confrontant les chroniqueurs avec chacune des périodes qu'ils retracent, a su jeter une vive lumière sur ces dramatiques origines de Florence. On sent qu'il aime son sujet. Ce n'est pas seulement le travail d'un érudit, ce sont les preuves d'une théorie tout entière qu'il exposera plus tard, et qui est déjà l'inspiration secrète de ses travaux. L'histoire de Florence est aussi importante à ses yeux dans le mouvement des sociétés modernes que l'histoire de la démocratie athénienne dans les destinées du monde antique. Si l'on possédait tous les logographes qui ont raconté la vie primitive d'Athènes avant l'invasion des Perses et la guerre du Péloponèse, avec quelle curiosité on interrogerait leurs tableaux! M. Gervinus voit dans Machiavel l'égal de Thucydide, et s'il étudie avec une attention si précise les narrateurs flo-

rentins du XIIIe et du XIVe siècle, c'est pour savoir à quelles sources a puisé l'auteur des *Istorie fiorentine*. Il les connaît, il les possède, il les range en bataille. Après le gibelin Dino Compagni, voici le groupe des guelfes, Jean Villani d'abord, puis son frère Matteo, qui le continue sans l'égaler, et le troisième Villani, Philippo, plus sérieux que Matteo, mais bien inférieur encore au chef de cette dynastie d'écrivains, et qui révèle déjà le déclin littéraire du XIVe siècle. Que de choses dans ces chroniqueurs, et même chez les plus humbles! Jean Villani est un Froissard plein de grâce; il a un charme de style, une abondance de couleurs, une variété d'informations, qui enchantent l'esprit. Un des traits qui le distinguent, c'est que l'histoire particulière de la cité semble ne plus lui suffire : il s'intéresse à tous les événemens de l'Europe occidentale, il peindra surtout les développemens du commerce; ces questions de finances, qui vont jouer désormais un si grand rôle dans l'histoire des états modernes, apparaissent ici pour la première fois avec l'importance qui leur appartient. Au contraire, Matteo, Philippo, et avec eux Donato Velluti, représenteront sans y songer l'âge primitif de la diplomatie. Voici maintenant les chroniqueurs chez qui commence à se flétrir cette belle fleur de langage épanouie au XIIIe siècle : tels sont Buoninsegni, Gregorio Dati, Morelli, écrivains incorrects, narrateurs sans art et sans idées, mais dont le témoignage est encore précieux sur plus d'un point. M. Gervinus n'oublie personne, ni les maîtres, ni les disciples, ni les peintres, ni les compilateurs. Chacun d'eux est rangé à sa place, chacun est marqué d'un trait ferme et sûr. Ceux-là même qui n'ont pas encore reçu les honneurs de l'impression n'ont pas échappé à la sagacité de l'érudit. Toutes les bibliothèques de Florence lui ont livré leurs secrets.

Cette idée de soumettre les historiens d'un même sujet à une enquête intelligente et précise est une des meilleures inspirations de la critique de nos jours. Elle a produit en France et en Allemagne des œuvres qui méritent de rester. En France, ce sont les recherches de M. Victor Leclerc sur les chroniques du XIIIe siècle, dans le vingt et unième volume de l'*Histoire littéraire de la France*, et les éloquentes considérations, publiées ici même, que M. Augustin Thierry a placées en tête de ses *Récits mérovingiens*. L'Allemagne peut citer surtout le livre de M. Léopold Ranke sur les historiens du XVe et du XVIe siècle, et l'étude de M. Franz Palacky sur les historiens de la Bohême, depuis les fabuleux conteurs du XIIe siècle jusqu'aux investigateurs contemporains. Le *Tableau de l'Historiographie florentine* occupe une place d'honneur à côté de ces éminens travaux. La pensée-mère, vraie ou fausse, qui inspire à M. Gervinus cette tâche si religieusement accomplie, imprime à son livre un caractère à part. Soit qu'il parcoure les histoires latines du Pogge ou les vi-

vantes chroniques italiennes, soit qu'il étudie de près le scandaleux Arétin ou l'austère Gino Capponi, on dirait qu'il marche vers la lumière avec une sorte d'allégresse scientifique et morale. Tous ces hommes ont fourni des renseignemens à Machiavel, tous ont contribué à former peu à peu cette tradition dont il relève. Il en est même qui lui ont fourni plus que des faits et des inspirations. Comme Dante et Dino Compagni, au commencement du XIVe siècle, ont été ses aïeux et ses maîtres, il a des précurseurs immédiats qui préparent et saluent son avénement. J'ai dit son avénement, je ne me trompe pas : dans ce tableau de M. Gervinus, Machiavel est le roi de l'histoire moderne. Guelfes et gibelins, diplomates et patriotes, tous ces hommes, depuis Malespini, semblent lui former un cortége. L'heure est venue enfin où le héros de cette savante étude va être introduit sur la scène; nous sommes arrivés aux dernières années du XVe siècle, Giovanni Cavalcanti et Bernardo Rucellaï achèvent leurs curieuses peintures de l'Italie au temps de Savonarole, et Machiavel apparaît.

Cette étude sur Machiavel, qu'on adopte ou non les conclusions de M. Gervinus, est certainement une œuvre capitale. La vie et les ouvrages de l'auteur des *Légations* et de l'*Histoire de Florence* y sont interrogés avec une sorte de piété enthousiaste. Non pas que M. Gervinus ait voulu écrire un panégyrique; il n'estime guère ce genre faux qui défigure l'histoire, mais il éprouve une sympathie profonde pour ce grand et malheureux patriote, et, se rappelant de quelles accusations odieuses sa mémoire est chargée, il s'indigne contre ces juges qui condamnent les écrits et les actes sans soupçonner seulement l'inspiration qui les dicta. Restaurer dans sa grandeur la tragique figure de Machiavel, et la restaurer sans déclamation, sans aucun artifice de langage, avec le seul secours de la critique et de la science, tel est le but de M. Gervinus.

Remarquez ici un des traits les plus vifs de l'historien que nous étudions. Lui aussi, comme Machiavel, il aime ardemment sa patrie; lui aussi il croit que l'Allemagne du XIXe siècle, pareille à l'Italie du XVIe, avait un grand rôle à jouer dans le monde, et il la voit, non pas certes déchirée par des factions ou asservie à l'étranger, mais divisée pourtant et incapable, à ce qu'il semble, d'une glorieuse activité politique. Il voudrait réveiller ces intelligences engourdies; il ne le peut et il souffre. Cette éloquente et douloureuse étude sur l'envoyé de la république de Florence est comme le programme général des travaux de M. Gervinus et l'aveu des secrètes émotions qui l'agitent. Ce rapprochement, je le sais, n'est indiqué nulle part; qu'importe? je sens bien que c'est là l'inspiration de l'écrivain, et M. Gervinus ne me contredira pas. Comment oublierait-il sans cela de distinguer entre le patriotisme irrité de Machiavel et les étrange

moyens que sa passion lui conseille? comment oublierait-il de dire que Machiavel n'a pas écrit le code de la morale politique, mais le code du désespoir? Non, M. Gervinus n'a pas de réserves à faire; il semble ne voir que les brûlantes pages du grand Florentin, ses cris de douleur sur la servitude italienne, ses appels et ses exhortations au futur vengeur de la patrie. Que de nobles pages en effet chez ce disciple et ce continuateur de Dante! Pour M. Gervinus, tout Machiavel est là. Cette familiarité respectueuse avec les grands citoyens d'Athènes et de Rome, ce sentiment profond de la vertu antique, toutes ces inspirations si fortes transfigurent à ses yeux les pages que nous voudrions déchirer. Sous l'expression imprudente ou cynique, il voit l'intention qui rachète tout. Si Machiavel revenait parmi les hommes, c'est ainsi sans nul doute (et quel meilleur éloge puis-je faire de cette étude?), c'est ainsi qu'il voudrait se voir justifié.

Y a-t-il vraiment beaucoup d'originalité et de hardiesse dans cette apologie de Machiavel? Était-ce une opinion inattendue que produisait M. Gervinus? On répondra que non, si l'on s'en tient aux apparences. Plus d'une fois déjà, bien avant M. Gervinus, des penseurs illustres avaient tenté de justifier la plume qui a tracé le traité du *Prince*. Je sais bien que les Florentins eux-mêmes, informés par des copies manuscrites des doctrines contenues dans ce livre, avaient conçu contre l'auteur une haine implacable; je sais que Machiavel, en 1527, après la chute des Médicis et le triomphe du parti démocratique, avait vainement essayé de prendre part à la victoire, qu'il avait vu ses anciens services oubliés, ses intentions méconnues, son nom et ses ouvrages maudits, et que, sous le poids de cette malédiction accablante, le malheureux était mort le désespoir dans le cœur, assez semblable, on l'a dit ingénieusement, au héros d'une tragédie politique; mais un siècle après Machiavel, Bacon, dans le *Novum Organum*, interprétait libéralement son panégyrique de César Borgia. « Rendons grâce à Machiavel! s'écrie-t-il; il nous a appris ce que font ordinairement les hommes, non pas ce qu'ils doivent faire; *quid homines facere soleant non quid debeant.* » A partir de ce moment, il y a deux opinions sur Machiavel. Les uns le maudissent comme le législateur du despotisme, le conseiller de la ruse et de la violence; les autres devinent en lui le grand patriote obligé de porter le masque d'une diplomatie odieuse. Le sentiment de Bacon ne triomphe pas tout d'abord. L'opinion du XVIe siècle prévaudra encore longtemps. Jean Bodin, en 1577, dans son *Traité de la République*, avait accusé Machiavel d'avoir élevé à la hauteur d'une science les pratiques infâmes des despotes; ce jugement s'accrédite, le XVIIe siècle et la première moitié du XVIIIe le répètent à l'envi; une tombe obscure, dans l'église *Santa-Croce* à Florence, recouvre les restes oubliés du grand patriote italien, tandis que son nom devient dans le monde

entier le nom de la fourberie et du cynisme. Cependant la pensée de Bacon n'est pas perdue, et bientôt, après qu'un grand roi (singulier contraste!) a réfuté les théories du *Prince,* après que Frédéric II a écrit *l'Anti-Machiavel* aux applaudissemens de Voltaire, voici l'éloquent philosophe démocratique du XVIIIe siècle qui recommande le traité de Machiavel comme le *livre des républicains.* « Machiavel était un honnête homme et un bon citoyen, » s'écrie hardiment l'auteur du *Contrat social.* Provoquée par cette réhabilitation inattendue, la critique commence à pénétrer plus profondément le génie complexe du Florentin. On interroge sa vie et sa pensée avec une attention plus précise, on confronte ses différens écrits, surtout on les étudie à la lumière de l'histoire, et une foule de travaux remarquables à divers titres éclairent peu à peu cette figure mystérieuse. En 1787, le grand-duc de Toscane fait élever un monument à Machiavel dans l'église *Santa-Croce,* et, avec un noble sentiment de la grandeur italienne, il le place entre Dante et Galilée. Depuis lors, combien de livres sur Machiavel! J'en signalerai un surtout que j'ai lu avec autant d'intérêt que de profit, c'est l'excellente étude de M. Théodore Mundt, intitulée *Machiavel et la marche de la politique européenne.* On voit que l'entreprise de M. Gervinus n'est pas nouvelle; où est donc l'intérêt de son ouvrage? où est l'originalité de ce manifeste?

L'originalité du livre de M. Gervinus, c'est l'application qu'il fait de ce grand sujet à la situation présente de l'Allemagne et au rôle qu'il s'y attribue lui-même. D'autres écrivains ont pu glorifier Machiavel avec la même audace, aucun n'y a mis cet accent d'une passion personnelle. Il y a une bien belle page de Machiavel dans une lettre à Vettori : l'ancien ambassadeur de la république de Florence, l'ancien représentant des *magnifiques seigneurs* du conseil des dix est dans sa pauvre villa de San-Casciano, misérable, oublié, savourant en silence l'amertume des choses humaines. Le jour il se mêle aux rustres du pays, il va dans l'hôtellerie du grand chemin pour causer avec les passans et faire maintes observations morales; il joue avec les plus vulgaires des hommes, un boucher, un meunier, deux chaufourniers; il s'encanaille avec eux (*con questi io m' ingoglioffo*); on s'échauffe, on se dispute, on s'injurie pour un liard (*si combatte un quattrino*), et le bruit de la querelle se fait entendre souvent jusqu'à San-Casciano. Il veut, c'est lui-même qui nous le dit, il veut pousser à bout son malheur et faire rougir la fortune de l'indignité où elle l'a réduit; mais le soir, rentré dans sa villa, il jette ses rustiques habits souillés de poussière et de boue; il se revêt de son costume de cour et pénètre dans son cabinet, au milieu de ses livres chéris, au milieu des plus grands esprits de la Grèce et de Rome, comme un ambassadeur dans une assemblée de rois. Parlez maintenant, augustes hôtes! Machiavel oublie les misères d'ici-bas; il ha-

bite le royaume idéal où vous siégez; pendant trois ou quatre heures, il va converser avec vous et recueillir vos conseils. Ainsi fait M. Gervinus, quand il interroge l'auteur des *Légations* et des *Discours sur Tite-Live*. Il oublie ses tristesses, il dépouille ses misères, il rejette avec dédain la triste vulgarité qui l'entoure; heureux de converser avec une grande âme qui a souffert pour le patriotisme, il entre dans le conseil secret du génie de Machiavel. Il y a là, pour qui sait l'entendre, une conférence politique et morale d'un singulier attrait. Et ce n'est pas tout; quand il a recueilli ses conseils, je crois saisir un dialogue entre l'homme d'état italien du XVIe siècle et l'historien allemand du XIXe. L'Italien dit qu'il faut se dévouer à sa patrie, alors même qu'on n'a plus d'espoir dans les ressources morales qui lui restent. L'Allemand se relève à ces mots; il sait quelles sont les ressources de sa patrie, et il les déploie avec orgueil. A qui le dirait-il mieux qu'à Machiavel? Machiavel appréciait l'Allemagne, il avait de secrètes tendances vers les peuples germaniques, il opposait la moralité allemande à la corruption des races romanes. M. Gervinus recueille avidement ces témoignages, au risque de leur attribuer une importance qu'ils n'ont pas. Il ne retient qu'à peine ce cri qui nous dévoile toute sa pensée : « Ah! si Machiavel eût vécu dans le pays de Luther! s'il eût pu employer au profit de l'Allemagne et non dans l'intérêt de cette Italie énervée les trésors de son cœur et de son intelligence! » Voilà l'originalité, voilà la double inspiration de M. Gervinus : il est triste comme Machiavel, mais il n'aboutit pas comme lui à la doctrine du désespoir; il aime à se persuader au contraire qu'il trouvera dans l'âme de son peuple toutes les ressources qui ont manqué à ce malheureux génie.

Ce sont encore les inspirations du patriotisme que M. Gervinus va demander à l'histoire du royaume d'Aragon au moyen âge. Ce petit peuple n'a pas joué un rôle éclatant dans les affaires humaines, mais quel autre a mieux pratiqué la vie politique, quel autre a eu un plus fier sentiment de la liberté et du droit? Sa biographie ressemble à un portrait de Plutarque. Ne cherchez pas ici une nation d'artistes, comme la cité de Dante et du Giotto, de Machiavel et de Michel-Ange; on dirait une colonie de Spartiates. Ils ont aussi quelque chose de cet esprit de conduite qui signala le sénat romain. Les écrivains aragonais sont des historiens et des jurisconsultes. Si Machiavel n'avait eu sous les yeux que de tels exemples, s'il n'avait pas eu à rougir des fautes, des divisions, des désastres de sa Florence chérie, l'apologie de César Borgia eût-elle souillé sa plume? Le Machiavel de l'Aragon, c'est Zurita, le ferme et intelligent interprète des destinées de sa patrie. M. Gervinus n'a pas réuni sans dessein ces études sur l'historiographie florentine et cette esquisse des institutions aragonaises; le contraste des deux pays est l'âme de ce savant livre. On

sent aussi dans le second tableau, comme dans le premier, la constante préoccupation de l'auteur : c'est aux Allemands du XIXe siècle que s'adressent ces leçons et ces exemples. En racontant les patriotiques douleurs de Machiavel, en exposant les glorieuses annales de Zurita, le sévère historien, sans s'abandonner jamais à des effusions ridicules ou à des déclamations banales, ne nous livre-t-il pas le secret le plus intime de sa pensée? Il y a une idée surtout qui augmente ses regrets et son ardeur; chez ces communes aragonaises dont la vigueur morale satisfait si bien son esprit, il croit reconnaître à chaque pas la trace de l'influence germanique. Qui a donné à ce peuple cette fermeté, cette constance, ce sentiment du droit, cet amour vrai de la liberté, en un mot toutes ces vertus politiques si rares chez les nations romanes? D'où vient le caractère si profondément original de son histoire pendant une période de quatre siècles? Comment expliquer l'apparition de ces personnages chez qui l'esprit pratique et la science des affaires sont unis à un si ardent mysticisme, un Peñafort, un Vicente Ferrer, surtout un Raymond Lulle? comment expliquer enfin ces lois si bien formulées dès l'origine et si peu conformes à l'esprit de la législation romaine ou du droit ecclésiastique? Les érudits d'Espagne et de France ne sont guère disposés à faire la part de l'influence germanique dans la formation du caractère espagnol; M. Gervinus n'étend pas cette influence à toute l'Espagne, mais sur ce théâtre restreint de l'Aragon il croit la lire en éclatans caractères; il la trouve dans les lettres et les lois, dans les institutions politiques et le développement intellectuel. L'esprit communal, rebelle aux entreprises du despotisme, et surtout la merveilleuse organisation des *justiciers,* étudiée par l'auteur avec tant de précision et d'amour, apparaissent à M. Gervinus comme un héritage manifeste de la domination gothique. Si cela est, quel reproche à ce pays d'Allemagne, qui a été, aux yeux de l'auteur, le centre de la moderne Europe, le foyer de ses inspirations les plus originales, et qui ne sait pas s'assurer à lui-même les conditions d'une grande existence politique! Ce reproche, l'historien des constitutions aragonaises ne le formule pas si nettement; mais sa pensée est assez claire, et pour quiconque sait lire, il y a là tout ensemble une plainte douloureuse et une vaillante exhortation.

Ne croyez pas cependant que M. Gervinus défigure l'histoire en y portant des préoccupations trop personnelles; les sentimens que je lui attribue ne nuisent pas à l'exactitude scientifique de ses tableaux. Au reste, si l'on veut savoir à ce sujet toute la pensée de l'auteur, il faut lire l'ouvrage qu'il a intitulé : *Esquisse générale de l'art d'écrire l'histoire;* ce petit livre s'ajoute logiquement aux deux écrits que je viens d'apprécier et complète ses prolégomènes. M. Gervinus

recommence à grands traits sur les historiens du genre humain tout entier l'étude critique qu'il a faite sur les historiographes de Florence. Qu'est-ce que ce grand art de l'histoire? comment l'esprit de l'homme s'y est-il élevé peu à peu? quelles phases a-t-il parcourues dans la série des âges? On n'a pas encore fait pour les historiens ce qu'Aristote a si bien accompli pour les poètes, on n'a pas tracé *la poétique de l'histoire;* M. Gervinus s'est proposé ce problème. Ce livre est original et hardi; il est semé de vues ingénieuses, il est plein de vérités et d'erreurs, mais d'erreurs qui provoquent la pensée. Je signale surtout les linéamens de sa *poétique.* La base et en quelque sorte la matière première de l'histoire selon M. Gervinus, ce sont les chroniques d'une part, et de l'autre les mémoires. Des chroniques sortira l'histoire épique, l'histoire telle que l'ont comprise Hérodote chez les anciens, Jean de Müller chez les modernes; au contraire, l'histoire qui se soucie moins de conter les événemens que d'en montrer l'enchaînement et l'esprit, l'histoire pragmatique, comme les Allemands l'appellent, se rattachera plus intimement aux mémoires; c'est celle dont un des principaux types a été donné par Machiavel. L'histoire-chronique, dont les allures rappellent la marche de l'épopée, a brillé surtout chez les anciens; l'histoire pragmatique, qui a tant de rapports avec le drame, est le domaine particulier des modernes. Il y a dans tout cela des observations excellentes, bien que présentées sous une forme trop systématique. Hâtons-nous d'ajouter que le goût de la symétrie n'empêche pas la vie de circuler librement dans ce tableau de l'histoire universelle. Le style seulement est pédantesque; la pensée respire l'amour de l'action, et des exemples heureusement choisis éclairent et justifient la théorie de l'auteur.

Je n'en puis dire autant de la seconde partie de ce traité. Lorsque M. Gervinus en vient à définir la mission de l'historien, quand il résume à sa façon le caractère des peuples qui occupent le premier rang dans l'histoire, quand il établit à la place des divisions reçues une nouvelle distribution des âges, plus conforme, dit-il, à la marche providentielle du monde, c'est là que les paradoxes commencent, paradoxes vraiment inattendus et qui révèlent une passion singulière. M. Gervinus n'admet pas, par exemple, que la venue du Christ soit une époque décisive, et que cette date partage en deux moitiés distinctes les annales de la famille humaine. Adopter la naissance du Christ comme la fin de l'ancien monde et le point de départ du monde nouveau, c'est là, dit-il en son langage acerbe, c'est là un procédé très pieux et très commode; il est fâcheux que la raison le condamne. Et quelle est la théorie que la raison et l'histoire substituent à celle-là? Écoutez bien. — La date d'une rénovation dans

les destinées humaines et par conséquent la date d'un nouveau point de départ historique, c'est le moment où l'on voit l'humanité agrandir son âme par des découvertes morales ou agrandir le théâtre de son action par des conquêtes sur la surface du globe. Il y a deux choses essentielles dans l'histoire : l'esprit humain qui est le héros du drame et le globe terrestre où le drame se déroule; trouvez une période qui ait délivré l'esprit de ses liens antérieurs et qui ait étendu son action sur la terre, vous pourrez dire que c'est là une période créatrice, et vous aurez le droit d'en faire un point de départ. Telle a été la grande époque de la civilisation hellénique. Socrate révèle l'esprit humain à lui-même, Aristote résume la science universelle, et Alexandre par son expédition en Asie agrandit le théâtre où s'exerce l'activité humaine. Pour retrouver un mouvement comparable à celui-là, il faut attendre le XVIe siècle de l'ère chrétienne. La renaissance et la réforme, en affranchissant la pensée de l'homme, lui ouvrent des perspectives infinies, et la découverte du Nouveau-Monde nous met en possession du globe. Entre Socrate et Luther, entre Alexandre et Christophe Colomb, il n'y a qu'une longue période transitoire, il n'y a pas de siècle créateur. Socrate, Aristote et Alexandre le Grand avaient délivré l'homme des entraves du monde ancien; la renaissance, la réforme et la découverte de l'Amérique l'ont délivré de l'ignorance et de la barbarie du moyen âge.

On voit avec quelle résolution M. Gervinus supprime l'influence du christianisme dans les destinées du genre humain. Faut-il réfuter de telles erreurs? Je les signale seulement comme un des traits caractéristiques de ce vigoureux esprit. Nous avons ici la clé de bien des énigmes. On sera surpris souvent de rencontrer chez lui une pensée à la fois si ferme et si étroite; on ne comprendra pas ce singulier mélange d'élévation et de vulgarité, de généreux élans et de pédantisme; on ne s'expliquera pas qu'avec un sentiment si vif des droits et de la dignité de l'homme il ait l'intelligence aussi fermée à maintes choses qui sont l'honneur et le charme de notre nature. Pour moi, qui viens de lire cet écrit, je suis préparé à tout. J'ai pénétré le secret de ce cœur, et je compatis à ses colères. Quoi! il parle des découvertes morales, des découvertes matérielles, qui ont agrandi l'âme humaine ou le théâtre de son action, et il ne voit pas que de toutes ces découvertes, la plus grande et la plus merveilleuse, c'est précisément le christianisme! Il veut affermir dans les consciences le sentiment du droit, et il méconnaît l'action sociale de l'Évangile! Il proclame que la réforme religieuse du XVIe siècle est l'événement le plus décisif de l'histoire depuis la révolution philosophique de Socrate, et il oublie que cette réforme est avant tout une entreprise chrétienne! Étrange préoccupation d'un patriotisme jaloux et irri-

table : l'image de ce Machiavel dont il a si bien expliqué le tourment intérieur est sans cesse présente à son esprit; il renie le christianisme comme Machiavel reniait la liberté. Le christianisme, en prêchant l'humilité et le dédain des intérêts d'ici-bas, a affaibli au fond des âmes le principe de l'action; c'est du moins ce que croit M. Gervinus, et de là cette défiance amère qui lui dicte de si étranges arrêts. Peu lui importe que ce dédain des choses de ce monde soit le produit de l'exaltation mystique plutôt que l'esprit du christianisme véritable; peu lui importe que l'activité individuelle, confisquée au profit de l'état dans la société antique, ait été affranchie par le Christ : il ferme les yeux à ces vérités lumineuses. Mais encore une fois, à quoi bon le réfuter? Ce n'est pas l'historien qui parle ici, c'est le publiciste irrité contre l'apathie allemande. Le jour où M. Gervinus verrait l'Allemagne reprendre possession de son unité et jouer un rôle digne d'elle au milieu des peuples de l'Europe, il serait le premier sans doute à rejeter de telles formules. L'imitation de Machiavel n'est-elle pas évidente? Pure tactique de publiciste que le désespoir inspire!

Ce désespoir, ou, si l'on veut, ce profond sentiment d'amertume et de douleur patriotique n'empêche pas que l'auteur n'accorde à son pays des consolations enivrantes. Un résultat de ce que j'ai appelé les prolégomènes historiques de M. Gervinus, c'est qu'il n'y a eu jusqu'ici que trois grandes nations dans les annales de l'humanité : la Grèce, l'Italie moderne et les races germaniques. C'est la Grèce qui a donné au monde les chefs de la première révolution intellectuelle, Socrate, Aristote et Alexandre le Grand; c'est l'Italie et l'Allemagne qui ont produit la renaissance et la réforme, c'est-à-dire la seconde révolution vraiment digne de ce titre, la révolution qui a créé une ère nouvelle, et dont l'influence dure encore. Or ces trois peuples, si grands par les œuvres de la pensée, n'ont jamais su atteindre à une solide organisation politique. L'empire romain et la France, si inférieurs tous deux aux nations purement intellectuelles, ont dominé l'Europe par les armes; la Grèce ancienne, l'Italie moderne, l'Allemagne de la renaissance, affaiblies par leurs divisions et incapables, à ce qu'il semble, d'une existence vigoureusement assise, ont eu le privilége de gouverner le monde par les travaux de l'intelligence et de l'art. — C'est toujours M. Gervinus qui parle, et il y aurait là, comme on voit, bien des objections à faire. Est-ce bien sérieusement qu'on propose au lecteur ces étranges combinaisons de l'histoire? M. Gervinus ignore-t-il que, si la France a dominé souvent par les armes, plus souvent encore elle a régné par l'esprit? Faut-il lui rappeler que notre littérature, depuis le moyen âge jusqu'à 1789, depuis la *Chanson de Roland* jusqu'à Voltaire, a été le centre de la pensée et de la poésie européennes? Non, ce serait

prendre une peine inutile. Laissons s'exhaler l'amertume de ce cœur blessé, laissons-le se chercher à lui-même ses consolations et ses encouragemens. Ce n'est pas nous qui le troublerons dans ce travail intérieur de son esprit. Les erreurs de M. Gervinus ont une source respectable. Je ne vois pas ici un historien qui disserte, je sens une âme qui souffre.

Telle est l'introduction générale des travaux de M. Gervinus. J'ai dû m'y arrêter avec quelques détails, pour faire comprendre ce mélange passionné de vérités et d'erreurs, qui est l'originalité de ce rude esprit. M. Gervinus est à peine connu en France, son nom n'y représente qu'une vague idée de libéralisme et d'érudition; personne encore, que je sache, n'a apprécié l'ensemble de sa carrière et la marche continue de son intelligence. D'ailleurs il écrit d'un style très inégal; il veut être énergique, et il l'est quelquefois; le plus souvent il est lourd, diffus, embarrassé, et le lecteur le plus pénétrant ne peut le suivre sans effort. Comment voir clair au milieu de tant d'émotions généreuses et de paradoxes hautains, si l'on n'a marqué d'un trait sûr les inspirations de ses débuts? N'oublions pas ces trois points : 1° il souhaite pour son pays de grandes destinées, et il éprouve par instans les tristesses désespérées de Machiavel; 2° il croit que le christianisme exerce une influence dangereuse en affaiblissant le désir de l'action et le sentiment patriotique; 3° il se console enfin par une foi ardente dans la gloire de cette Allemagne, qui a eu, comme la Grèce antique et l'Italie moderne, le privilége de devenir un foyer intellectuel au profit de l'humanité tout entière. — Douleurs amères, récriminations irritées, prétentions orgueilleuses, voilà les sentimens qui se croisent dans cette intelligence et qui donneront à l'ensemble de ses œuvres une incontestable originalité. Avec de telles inspirations, un écrivain peut commettre de graves méprises, il est assuré du moins de laisser une trace durable dans la littérature de son pays. Il y a en Allemagne des historiens plus savans, des penseurs plus profonds, des écrivains plus éloquens que M. Gervinus; il n'est pas un esprit, depuis Hegel, qui ait exercé une action plus décisive sur la conscience publique.

II.

M. Gervinus venait de publier son travail sur Machiavel et sur le royaume d'Aragon, quand un célèbre historien, M. Dahlmann, d'abord professeur à l'université danoise de Kiel, installé ensuite dans une chaire de Goettingue, recommanda le jeune écrivain à la sympathie de ses collègues, et le fit admettre comme titulaire dans

cette savante *Georgia Augusta* (1), qui était encore à cette date l'une des plus glorieuses écoles de l'Allemagne. C'est en 1836 que M. Gervinus prit possession de sa chaire. Il venait de commencer en même temps la publication de l'ouvrage qui est et demeurera son meilleur titre, l'*Histoire de la poésie allemande*. Professeur et historien de la littérature nationale, le voilà désormais dans toute l'activité du rôle qu'il ambitionne. Il a une double chaire pour sa prédication. Ici il s'adresse à une jeunesse ardente, là il parle à l'Allemagne tout entière. Écoutons-le : il va expliquer le passé à sa manière pour propager autour de lui les excitations viriles dont il croit que son pays a besoin.

Deux idées conçues avec passion, exprimées avec force, mais également excessives et inadmissibles toutes les deux, dominent cette *Histoire de la Poésie allemande*. M. Gervinus est persuadé que la littérature de son pays a seule accompli la mission assignée aux littératures modernes, et il croit en même temps que cette littérature doit s'arrêter, qu'elle a fait son temps, qu'elle n'a plus rien à dire, que l'imagination n'a plus d'action utile à exercer, que la poésie enfin doit céder la place à la politique.

La littérature allemande a seule accompli la mission de l'esprit moderne! « — Oui, répond hardiment l'historien. Après les excès ou la mauvaise direction de l'activité dans les sociétés païennes, le christianisme a pu être un repos nécessaire; mais c'est l'action, en définitive, qui est la destination de l'humanité, et avec l'action le goût de la réalité, le sens des choses pratiques, l'observation, la peinture, l'étude philosophique ou poétique du monde qui nous entoure, en un mot tout ce qui donne une éternelle valeur aux modèles de l'antiquité grecque. Le but des littératures modernes est donc de nous affranchir des liens du moyen âge, de restituer à l'homme son activité perdue et de nous remettre en possession du terrain fécond où se déploya le génie des Hellènes. » Hegel, le sombre et puissant Hegel, a écrit des pages d'une grâce toute lumineuse sur cette civilisation hellénique qui fut l'adolescence du monde, et où toutes les manifestations de l'esprit, l'épopée, le drame, la statuaire, aussi bien que la philosophie et la religion, dessinèrent en traits immortels la figure de l'humanité; M. Gervinus veut que l'esprit moderne, renouant la chaîne brisée de l'inspiration et rentrant dans les voies de la nature, retrouve, non pas cette adolescence elle-même, mais une virilité qui en soit digne. Quel peuple, quelle litté-

(1) C'est le nom de l'université de Goettingue. On sait que chaque université allemande a ainsi son nom de baptême, qui rappelle ordinairement le souverain auquel elle doit le plus. L'université de Goettingue a été fondée en 1737 par George II (Auguste), roi d'Angleterre et de Hanovre.

rature a mieux compris cette tâche? L'Italie, l'Espagne, la France, en un mot toutes les nations romanes, lorsqu'elles ont demandé des inspirations et des conseils à l'antiquité, se sont, pour ainsi dire, arrêtées à moitié chemin; au lieu de pénétrer jusqu'à la Grèce, elles se sont contentées de la littérature latine. Et qu'est-ce que le génie des Cicéron et des Virgile? La reproduction artificielle de tout ce qui était si jeune, si vivant, si spontané, dans ce noble monde hellénique, inauguré par les poèmes d'Homère et couronné par les expéditions d'Alexandre. L'Allemagne seule, après s'être débarrassée complétement des entraves du moyen âge, est revenue à l'inspiration grecque et en a dérobé le secret. Luther et Goethe, voilà les deux plus grands titres de gloire dont une littérature ait droit de s'enorgueillir. Luther a affranchi la conscience religieuse; Goethe est un frère légitime des poètes, des sculpteurs, des philosophes du siècle de Périclès. C'en est fait, le problème est résolu : ce travail auquel a été réduit le genre humain depuis qu'il était tombé des hauteurs sereines de la culture grecque, ce long travail, tant de fois interrompu, tant de fois recommencé sur nouveaux frais, le voilà enfin terminé! L'auteur de *Faust*, d'*Egmont*, du *Tasse*, d'*Hermann et Dorothée*, l'auteur des *Élégies romaines* et de *Wilhelm Meister* a créé un ensemble de chefs-d'œuvre qui sont pour l'Allemagne et l'Europe ce qu'ont été pour le monde antique les dieux et les héros de l'ancienne Grèce! L'esprit moderne a été affranchi du laid et du faux par les chefs-d'œuvre de l'Allemagne, comme l'esprit antique fut affranchi par la Grèce des rêveries confuses et désordonnées du vieil Orient!

Je ne fais qu'exposer, comme on voit, la pensée fondamentale de M. Gervinus; est-il vraiment nécessaire d'en signaler les erreurs? Quels que soient les services rendus au genre humain par ce grand mouvement intellectuel dont Lessing fut le promoteur et dont Goethe est la personnification la plus haute, est-il nécessaire de contester cette assimilation de l'Allemagne du XVIIIe siècle à la Grèce de Sophocle et de Platon? Cette littérature qui, malgré de si incontestables mérites, a tant de peine encore à se faire accepter en Europe, est-ce un bon moyen de la recommander aux esprits sérieux que de provoquer ainsi le sourire par ces étranges *constructions* historiques? Quoi! l'Italie et la France avaient besoin que l'Allemagne vînt les affranchir du joug du moyen âge! Quoi! avec l'Arioste et le Tasse, avec Shakspeare et Milton, avec Descartes et Pascal, Corneille et Racine, Molière et La Fontaine, Bossuet et Fénelon, Montesquieu et Rousseau, l'esprit humain était enchaîné, la figure de l'humanité moderne était laide et grimaçante, si Goethe et Schiller ne fussent venus! Que M. Gervinus revendique avec fierté les conquêtes mo-

rales de son pays, rien de mieux; qu'il glorifie l'élévation de la pensée allemande, l'ardeur de son spiritualisme, le zèle infatigable de sa science, ces sources de poésie qu'elle a ouvertes et où les nations romanes, au commencement de ce siècle, sont venues tremper leurs lèvres altérées, ce n'est pas nous qui refuserons de joindre notre voix à la sienne; mais pourquoi ces exagérations qui peuvent nuire à une cause juste? M. Gervinus est ainsi fait; si on le ramenait à un sentiment plus exact des rapports qui unissent les nations européennes, on lui enlèverait une grande part de son originalité; la passion est l'âme de son œuvre. Blessé dans son patriotisme, impatient de voir l'Allemagne jouer un grand rôle au sein de l'Europe, il a besoin de consolations dans le domaine de la pensée pure; il a besoin aussi d'un système qui lui permette de dire à ses concitoyens : Votre tâche littéraire est achevée, déployez ailleurs vos forces et votre génie! Encore une fois, lorsque M. Gervinus nous présente la littérature allemande du XVIIIe siècle comme le dernier terme d'un long et laborieux effort par lequel l'humanité est revenue à l'inspiration du monde grec, rappelons-nous quel enchaînement de pensées amères et d'ambitions inquiètes l'ont mené à ce résultat. Ce n'est pas là une de ces erreurs qui veulent être strictement discutées. Réfuter la théorie de M. Gervinus, à quoi bon ce lieu commun? Il suffit de la signaler comme un témoignage de la passion qui l'anime.

Faudrait-il réfuter aussi ses conclusions? Plus de poésie, plus d'imagination! s'écrie M. Gervinus; notre édifice littéraire est complet! Maîtres de l'esprit humain au XVIIIe siècle, grâce à cette phalange immortelle que conduisent Lessing et Goethe, ne vous épuisez pas à tourner inutilement dans le même cercle! La suprématie que ces grands hommes vous ont conquise, il est temps de l'établir dans le domaine de l'action. Laissez donc reposer le champ de la poésie, dites adieu au monde des livres; si un autre âge d'or est réservé aux lettres allemandes, nous n'en verrons briller la première aube qu'après que le terrain de la vie politique et sociale aura été vaillamment défriché. Pour une nouvelle récolte, il faut un sol nouveau. Voyez ce qui s'est passé en Allemagne après cette longue nuit de la scolastique, toute pleine de rêves incohérens; Luther paraît, il disperse les fantômes, il affranchit la conscience religieuse, il crée en un mot tout un monde spirituel et moral, un monde sain, fortifiant, où l'esprit se relève, où l'homme retrouve sa dignité et sa puissance, et sur cette base féconde voici une littérature qui se lève, qui grandit et atteint bientôt aux sublimités les plus hautes! Depuis trois siècles, nous vivons sur le fonds d'idées que nous a transmis la réforme; mais l'œuvre est accomplie, le cercle est parcouru, de nouveaux besoins sont nés : l'esprit germanique appelle aujourd'hui un

homme qui soit dans le domaine politique ce qu'a été Luther dans le champ de la théologie. C'est de ce côté que nous devons porter nos efforts. Déjà tous les maîtres l'ont senti : Goethe lui-même, du sein de son quiétisme intellectuel, n'a-t-il pas prononcé cette parole : « La muse peut accompagner avec grâce et noblesse le mouvement de la vie humaine; ce n'est pas elle qui crée le mouvement, ce n'est pas elle qui produit la vie? » Vivons donc, nous chanterons ensuite. Vivons, afin de fournir aux poètes futurs la matière même dont ils auront besoin; vivons, agissons, transformons cette société à notre image, vivons pour le droit et pour la liberté!

M. Gervinus sait bien que l'âme ne se résigne pas si aisément à une existence artificielle. Vivre exclusivement pour la poésie ou exclusivement pour l'action, même chimère! Toutes les facultés se développent à la fois au sein de l'intelligence, et il n'appartient à personne de retrancher l'une ou l'autre au gré d'une théorie. Si cela est vrai de l'âme individuelle, combien cela est plus vrai encore de cette grande âme collective qu'on appelle une nation! Laissons donc de côté la conclusion de l'auteur; elle n'est qu'une révélation de plus sur l'impatience qui l'agite. Vous voyez se déployer ici le tribun populaire. Peu lui importe la justesse de la pensée, pourvu qu'il frappe un grand coup. Et en effet déclarer que tout est fini depuis Goethe, fermer et condamner les domaines de l'imagination, quel coup d'état dans la bouche du juge qui venait de raconter avec orgueil la gloire intellectuelle de son pays! L'Allemagne en ressentit une émotion profonde. Certes ce décret hautain n'a pas obtenu force de loi; la poésie n'a pas abdiqué, les lettres ont continué leur œuvre; qui pourrait nier cependant que les transformations qu'elles ont subies depuis quinze ans n'attestent pas l'efficacité de cette prédication hardie?

Entre les deux erreurs que je viens de signaler, entre cet orgueilleux point de départ et cette conclusion impérieuse, les cinq volumes de l'*Histoire de la Poésie allemande* déroulent à nos yeux de merveilleux trésors. Personne n'avait encore interprété avec tant de logique et de puissance le développement du génie germanique. La poésie, confrontée avec l'histoire, devient ici le symbole éclatant de la vie allemande à travers les révolutions des âges. Que de vues ingénieuses et profondes sur les vieilles traditions barbares, sur les épopées et les romans du moyen âge, sur les *minnesinger* et les *meistersaenger,* sur ce travail de deux siècles qui précède et enfante la réforme, sur l'influence si peu connue exercée par la guerre de trente ans, et enfin sur l'immortelle phalange de Lessing! L'idée du progrès est écrite en caractères lumineux à chaque page de ce vaillant livre. On assiste à ce *continuus animi motus* dont parle l'orateur

antique. Suivons rapidement la marche de l'historien. Voici l'œuvre décisive de sa vie.

Ce mouvement continu, qui semble le sujet même de son tableau, se déclare dès le sein du moyen âge. Peu sympathique à l'esprit général de ce temps, ne craignez pas que M. Gervinus le traite avec dédain; c'est son bonheur, au contraire, d'y chercher et d'y découvrir les traces d'un effort sans cesse renouvelé. Ce moyen âge, que des historiens de fantaisie se représentent comme une période de mystique béatitude, est intéressant surtout par son agitation inquiète, sa perpétuelle mobilité, et une sorte d'aspiration naïve vers la lumière. Suivre et commenter ce travail intérieur, voilà la tâche de M. Gervinus. Sous quelque forme que se produise ce développement de la vie morale, aucun symptôme ne lui échappe. Tant que l'église chrétienne est d'accord avec l'idéal qu'il s'est formé du génie germanique, il ne lui refuse pas l'admiration et l'éloge. Le jour où ces deux esprits lui sembleront opposés l'un à l'autre, il regrettera ouvertement que la féconde nature des vieux Germains n'ait pu se déployer en liberté. « Il ne peut se consoler, dit très bien M. Ozanam, de voir que la mansuétude catholique lui a gâté ses belliqueux ancêtres. » Au milieu des travaux sans nombre que l'Allemagne de nos jours a consacrés à l'histoire de sa littérature du moyen âge, il en est un surtout qui, par l'admiration enthousiaste des poètes du XIIIe siècle, rappelle çà et là le tableau de M. Gervinus. Je parle des belles leçons de M. Vilmar, directeur du gymnase de Marbourg. Que de différences pourtant entre M. Gervinus et M. Vilmar! Chez M. Vilmar, c'est au nom du christianisme que le génie allemand est glorifié; chez M. Gervinus, c'est au nom du génie allemand que le christianisme est absous. C'est ainsi que, malgré tant de préventions amères contre l'église de Rome, il rend justice en de nobles termes aux monastères allemands du IXe siècle, surtout à cette illustre abbaye de Saint-Gall, qui garda si efficacement le dépôt de la culture littéraire au sein de la barbarie. C'est ainsi qu'il proclame l'influence heureuse exercée sur l'esprit de l'Allemagne, et qu'il apporte à l'appui de cette thèse des considérations aussi neuves que solides. La passion patriotique triomphe ici des autres passions de son intelligence.

Comme elle éclate surtout, cette préoccupation de la gloire nationale, quand l'historien rattache la poésie allemande à la poésie des autres contrées de l'Europe! Ce n'est pas assez pour lui de déployer avec orgueil tout ce qu'il y a de sauvagement original dans les vieux poèmes barbares, de comparer les *Niebelungen* à l'*Iliade* et *Gudrun* à l'*Odyssée*. Arrivé aux *minnesinger* et aux conteurs épiques, il proclame encore sans hésiter que la supériorité appartient à l'Allemagne. En vain nos bénédictins du XIXe siècle, dans les tomes récens de l'*His-*

toire Littéraire de la France, lui prouveraient-ils que nos provinces du nord ont été, au moyen âge, le centre intellectuel de l'Europe, que les trouvères ont fourni à l'Allemagne, à l'Angleterre, à l'Italie, à l'Espagne elle-même, la meilleure part des poèmes et des récits qui ont enchanté le monde jusqu'à l'Arioste; M. Gervinus a une réponse toute prête. Il dira aux continuateurs de dom Rivet que ces romans n'étaient qu'une matière informe, et que l'Allemagne la première y a mis l'art et la vie. Tous ces sujets inspirés par les souvenirs antiques ou par les traditions bretonnes, ces Alexandre, ces Parceval, ces Tristan, ils couraient le monde depuis longtemps, sans qu'un poète les eût fixés dans une forme définitive : l'Allemagne s'en empare; aussitôt quelle transformation! Voici l'*Alexandre* de Lambrecht, le *Parceval* de Wolfram d'Eschembach, le *Tristan* de Gottfried de Strasbourg, et il faut voir avec quelle verve, avec quelle fécondité d'interprétations et de commentaires, M. Gervinus signale dans ces trois œuvres les meilleures inspirations de la poésie européenne au moyen âge! Dante seul s'est élevé au-dessus de ces brillans poèmes, et encore Lambrecht et Wolfram sont-ils associés à la gloire du maître florentin; car l'*Alexandre* contient déjà la dramatique inspiration de *l'Enfer*, le *Parceval* contient l'inspiration philosophique et religieuse du *Purgatoire,* et *la Divine Comédie,* écrite cent ans après, ne fait que donner une conclusion à ces magnifiques fragmens. Telles sont les façons conquérantes de M. Gervinus. Ne croyez pas cependant qu'il soit résolu d'avance à préférer toujours la littérature de son pays aux autres littératures du moyen âge; ce qu'il aime, ce sont les traces du vieil esprit germanique, la force, l'audace, l'allégresse de l'action. S'il rencontre une école de rêveurs qui ne chantent que les raffinemens de l'amour, s'il croit que les *minnesinger* efféminent la langue et la poésie, soyez sûr qu'il les réprimandera vertement, et qu'à cette mélancolie énervante il opposera la joyeuse vivacité des Provençaux. Ainsi va l'historien de la poésie allemande, ardent à glorifier son peuple, mais ne louant jamais que la force et la virilité.

A la clarté de cette inspiration toujours présente, les périodes réputées les moins riches déploient tout à coup des trésors qu'on n'y soupçonnait pas. C'est une opinion admise qu'il y a trois grandes époques dans l'histoire de la poésie allemande : le siècle des *Niebelungen* et de Wolfram d'Eschembach, le siècle de Luther, le siècle de Goethe. Rien de plus triste, dit-on, que les périodes intermédiaires; entre Wolfram et Luther, par exemple, le génie allemand semble engourdi. M. Gervinus, grâce à sa méthode, a su répandre un attrait singulier sur le tableau du XIVe et du XVe siècle. Voici une littérature toute démocratique; le peuple remplace les maîtres. Suivez ce mouvement qui se dérobe dans l'ombre, combien de symp-

tômes heureux! combien de semences qui lèveront bientôt! Ici, le théâtre et les enseignemens naïfs qu'il adresse à la foule; là, le bon sens populaire sous une forme tour à tour didactique ou joyeuse; plus loin, les mystiques, les moines franciscains, un David, un Berthold, un Hugues de Trimberg, qui mêlent à leurs rêveries le sentiment de l'indépendance spirituelle et qui entretiennent l'ardeur de l'âme; ce qui domine au milieu de ces directions contraires, c'est une inspiration morale d'où sortira la réforme. L'auteur expose ce travail des esprits avec une précision supérieure, et il couronne son tableau par le portrait en pied des trois hommes qui le résument, Thomas Murner, Ulric de Hutten et Hans Sachs. Ce groupe bizarre, mais d'une originalité si puissante, forme à coup sûr un des meilleurs épisodes de son œuvre.

Je ne puis qu'indiquer l'esprit général du tableau et mettre certains points en lumière; comment faire apprécier tous les trésors d'érudition, tous les efforts de sagacité et de critique déployés par le laborieux écrivain? Malgré les erreurs de détail, c'est là une des plus complètes et des plus vivantes peintures qu'on ait tracées de l'activité intellectuelle du moyen âge. La seconde édition surtout, publiée il y a trois ans, s'est enrichie de documens précieux et contient, on peut le dire, le dernier mot de la science. Les travaux des Grimm, des Lachmann, des Docen, des Massmann, des Haupt, des Schmeller, avaient accumulé sur maintes questions de détail des renseignemens inattendus; un opulent amateur de vieux livres, M. de Meusebach, avait laissé accessibles après sa mort des richesses trop soigneusement gardées de son vivant; M. Gervinus n'a pas voulu demeurer en arrière, il s'est remis courageusement à l'œuvre, et les trois premiers volumes de la seconde édition sont un ouvrage presque entièrement nouveau. Il y a en Allemagne des recueils spéciaux pour l'étude philologique et littéraire du moyen âge; rien n'a échappé à M. Gervinus, il a tout lu, tout apprécié, et chacune de ces découvertes, éparses dans les dissertations d'un Grimm ou d'un Lachmann, vient se ranger ici à sa place. Que d'efforts il a fallu pour soulever ce poids énorme! M. Gervinus en semble quelquefois accablé; il se traîne, il est lent, son style s'embarrasse, mais ce n'est pas là une œuvre de compilation, et bientôt l'ardeur de sa pensée le réchauffe et le relève.

Avec l'abondance des documens et la fécondité des vues, le mérite essentiel de M. Gervinus dans cette *Histoire de la Poésie allemande*, c'est l'ampleur et la netteté du plan. Maître de ces matériaux sans nombre, l'auteur les a distribués avec une précision supérieure. L'art qui manque trop souvent dans les détails apparaît surtout dans l'ensemble, et se révèle majestueusement à mesure

qu'on avance. Arrivé à la fin du XVIe siècle, l'auteur jette un regard en arrière et se demande quel a été l'enchaînement des idées depuis les origines littéraires de l'Allemagne. Il aperçoit alors trois phases distinctes, trois phases où l'esprit de son pays a développé séparément ses facultés, et qui vont se réunir dans une quatrième période qui couronnera tout et sera vraiment le fruit complet de la civilisation allemande, le fruit de la poésie et de la science sur l'arbre de la vie. Jusqu'à la fin du XIIIe siècle, la poésie est épique, mystique, chevaleresque; elle chante surtout l'idéal, les sentimens raffinés ou l'enthousiasme national des hautes classes; l'élément de l'aristocratie y domine. Pendant le XIVe et le XVe siècle, elle devient bourgeoise et populaire : plus de brillantes épopées, plus de mysticisme guerrier ou religieux; des voix bien humbles, mais innombrables, expriment des sentimens pratiques, enseignent le droit et le devoir, travaillent à l'éducation de tous, et ce concert qui s'accroît d'heure en heure prépare l'irrésistible explosion de la réforme. Au XVIIe siècle enfin, une nouvelle aristocratie s'organise, aristocratie de lettrés, de critiques, de censeurs pédantesques, qui régularisent la langue et prétendent fixer les lois du goût. Dans la première période, on se préoccupait surtout du sujet; dans la seconde, c'est l'opinion qui est la chose essentielle, dans la troisième le style. Viennent maintenant de grands esprits, des poètes et des penseurs originaux! Ils se débarrasseront des lisières de l'école, ils briseront le joug de l'étranger, et, se rattachant aux vraies traditions nationales, ils y trouveront tout préparés les plus riches matériaux qui aient été donnés à un peuple. La grandeur des sujets, l'inspiration philosophique et morale, unies à un sentiment indispensable de la forme, tel sera le fonds de cette quatrième période, qui devra continuer et couronner les trois autres.

Cette période, c'est celle qui, préparée par les innovations de Bodmer, enhardie par l'enthousiasme religieux de Klopstock, se révèle surtout dans les manifestes de Lessing, et produit ses chefs-d'œuvre avec Schiller et Goethe. M. Gervinus avait consacré trois volumes aux trois premières parties de son sujet, il en consacre deux à l'immortelle pléiade du XVIIIe siècle. Tous ces grands hommes sont peints avec amour; ils sont debout, ils triomphent, entourés de l'auréole. Lessing occupe le centre, *in medio mihi Cæsar erit*... On voit qu'il remplit son siècle, qu'il éveille les esprits, et que le commandement lui appartient, on voit surtout que les préférences de l'auteur sont décidément pour le génie de l'action plutôt que pour le génie poétique. Quel homme a été plus actif que Lessing? qui a eu plus d'énergie et d'influence? qui a mieux affranchi les âmes des séductions du mysticisme? Critique, antiquaire, historien, théolo-

gien, poète, publiciste surtout, il a employé toutes les armes de l'esprit, éloquence, dialectique, ironie pénétrante et amère, pour aiguillonner les Allemands, et il n'a pas craint de les blesser au cœur en leur répétant sans cesse qu'ils n'étaient pas encore une nation. Si Goethe et Schiller sont plus grands que lui, c'est que, fidèles à sa pensée, ils ont créé dans le domaine de la poésie et de l'art cette unité nationale qu'appelait si ardemment l'auteur de la *Dramaturgie de Hambourg*. Le double portrait de Schiller et de Goethe est conçu avec profondeur et exécuté d'une main magistrale. J'ai dit que Lessing est le centre du tableau, j'ajoute que Schiller et Goethe l'illuminent de leurs rayons. Quel spectacle que cette communauté intellectuelle des deux poètes! Comme le peintre possède ces deux âmes, comme il les rapproche, les complète l'une par l'autre et en fait deux types immortels, proposés à l'admiration et à l'amour de l'Allemagne! L'un semble plus froid, parce qu'il aspire à l'harmonie inaltérable de la nature; l'autre est le maître des cœurs, parce que toutes les généreuses passions ont inspiré son génie; « mais entre ces deux hommes, s'écrie M. Gervinus, qui donc serait assez hardi pour oser faire un choix? Malgré la grandeur de leur œuvre, tous deux furent incomplets et tous deux l'ont senti, grandeur nouvelle, et qui contient pour nous tous la plus féconde des leçons! Il y a tel instant où Schiller semble tout prêt à s'approprier la sérénité de l'auteur d'*Hermann et Dorothée*, tandis que Goethe est tenté de revenir avec le poète de *Wallenstein* aux ardentes inspirations de sa jeunesse. C'est ainsi qu'il faut être, disait Goethe un jour, s'inclinant avec une humilité touchante devant l'idéalisme de son ami. Et nous aussi, ajoute M. Gervinus en terminant ce profond parallèle, et nous aussi, à l'exemple de nos maîtres, sachons confesser ce qui nous manque, et peut-être deviendrons-nous enfin ce que nous devons être. »

M. Gervinus aurait pu s'arrêter là. Son tableau était fini. Il a voulu compléter sa prédication en ajoutant un chapitre sur la poésie romantique, sur cette école des Tieck, des Schlegel, des Novalis, qui se produit aux dernières années du XVIIIe siècle, et qui fait succéder à la sérénité antique de Goethe, à l'idéalisme franc et naturel de Schiller, les subtilités et le mysticisme d'un moyen âge renouvelé. Cette école a fait du bien et du mal; elle a agrandi le champ de la critique, elle a fait apprécier les naïfs trésors des poésies populaires, elle a pénétré avec une intelligence lumineuse dans les littératures du XIIIe siècle; n'a-t-elle pas aussi énervé les esprits et propagé le goût d'une mélancolie malsaine? Si cela est, ne demandez pas à M. Gervinus de prononcer sur elle un jugement impartial; il dira les services rendus, mais il exagérera les fautes. Ce n'est pas

un chapitre d'histoire, c'est un manifeste, manifeste éloquent après tout, plein de science, plein d'idées, abondant en détails curieux, et qui amène tout naturellement, comme une conclusion nécessaire, l'interdiction de la poésie et des songes aux générations de l'avenir. L'idéal auquel M. Gervinus veut que les esprits s'attachent, le dernier souvenir qu'ils doivent garder de la longue vie intellectuelle de l'Allemagne, c'est la virile ardeur de Schiller et *cette jeunesse éternelle, cette saine et vigoureuse adolescence que Goethe a dérobée à la société hellénique pour en faire don à son pays.*

Tel est ce livre, le grand et sérieux titre de M. Gervinus. Il a provoqué, on le pense bien, les plus vives objections. Les romantiques d'un côté, très nombreux encore au moment où parut ce manifeste, devaient se révolter contre une critique hautaine qui sacrifiait ainsi leurs maîtres; si Goethe et Schiller avaient été traités d'intelligences prosaïques par Tieck et Novalis, on devine aisément quelles épithètes furent prodiguées à l'impétueux adversaire des Schlegel. D'autre part, la littérature qui s'agitait alors et qui, sous le nom de *Jeune-Allemagne,* essayait de frayer des chemins nouveaux, réclama aussi avec violence contre le dictateur qui imposait silence à l'imagination. Malgré les protestations et les colères, les principes essentiels de M. Gervinus ont fini par triompher. Le romantisme n'est plus qu'un souvenir; il y a quelques années à peine, Tieck est mort dans l'oubli, et le nom de Goethe a grandi de jour en jour. Avant l'ouvrage de M. Gervinus, plus d'un esprit d'élite répétait encore les invectives de Louis Boerne et de Menzel contre l'auteur de *Faust;* aujourd'hui la *littérature* de Goethe, comme disent nos voisins, s'enrichit sans cesse d'études, de commentaires, c'est-à-dire de glorifications nouvelles. Un des meilleurs biographes du grand poète, M. Rosenkranz, s'est même approprié les conclusions de M. Gervinus sur l'hellénisme de Goethe, et les a développées avec des vues qui lui sont propres. Par ses qualités comme par ses défauts, l'*Histoire de la Poésie allemande* a donc exercé sur l'esprit littéraire une action décisive. L'avenir pourra compléter ce tableau sur bien des points, on devra y regretter surtout la pure lumière du christianisme; des écrivains habiles, M. Vilmar par exemple, pour le moyen âge, M. Hillebrand pour le XVIIIe siècle, ont essayé déjà de rectifier les vues exclusives et les jugemens passionnés de l'auteur : tout mis en balance, c'est un monument.

Notons ici, à titre de curiosité, un essai poétique de M. Gervinus, publié quelques mois après le premier volume de son *Histoire.* En étudiant les épopées germaniques du moyen âge, M. Gervinus conçut l'idée de rajeunir pour les hommes de nos jours celui de ces vieux poèmes qui semble le mieux leur convenir; il traduisit en vers

le commencement de *Gudrun* (1836). L'essai a-t-il réussi? Oui certes, si M. Gervinus n'a voulu que donner une indication. Des écrivains sont venus qui ont recueilli l'idée et l'ont exécutée avec plus d'art et de bonheur. Quand la *Gudrun* de M. Gervinus n'aurait fait que montrer à M. Charles Simrock, au traducteur futur des *Niebelungen*, du *Parceval*, du *Heldenbuch*, le champ où il devait récolter de si riches moissons, on devrait lui pardonner une tentative si peu faite pour sa plume. Au reste, ce fragment épique avait paru sans nom d'auteur; c'est assez de l'indiquer en passant. Je reviens aux travaux que M. Gervinus a signés.

M. Gervinus venait de mettre au jour les deux premiers volumes de son grand ouvrage, quand un incident inattendu le jeta subitement dans la vie politique. Guillaume IV, roi d'Angleterre et de Hanovre, était mort sans enfans, le 20 juin 1837, laissant le trône d'Angleterre à sa nièce la princesse Victoria, fille du prince Édouard, duc de Kent, et petite-fille de George III. Le Hanovre, fief masculin, ne pouvait faire partie des états de la jeune reine; il échut à un frère de Guillaume IV, au prince Ernest-Auguste, duc de Cumberland. Le duc de Cumberland avait été le chef du parti tory en Angleterre; le roi Ernest-Auguste fut dès le premier jour l'adversaire intraitable des libertés du Hanovre. Il le déclara lui-même officiellement dans sa proclamation du 7 juillet 1837, faisant savoir à tous qu'il ne se considérait pas comme lié par la constitution de 1833, et qu'il la croyait funeste aux intérêts du pays. C'était là un singulier don *de joyeux avénement*. L'Allemagne s'émut; les tribunes de Munich, de Dresde, de Stuttgart, de Carlsruhe, si humbles qu'elles fussent d'ordinaire, firent entendre des protestations énergiques, et l'opinion publique dans le Hanovre, soutenue par ces éclatans témoignages, s'apprêta à la résistance. On crut un instant que l'orage était passé. L'université de Goettingue, la docte et glorieuse Georgia-Augusta, fondée en 1737 par le roi d'Angleterre George II, se préparait à fêter cet anniversaire séculaire. Tous les maîtres de la science germanique, à leur tête M. Alexandre de Humboldt, s'étaient donné rendez-vous à ces fêtes de l'esprit. Le jubilé de Goettingue eut lieu au mois de septembre, et l'on espéra que ce concours immense, ces hôtes illustres, ces joies de la pensée, ce déploiement des forces morales et intellectuelles de l'Allemagne ferait reculer l'agresseur. Était-ce en face de cette pacifique armée de l'intelligence qu'un souverain, étranger la veille encore, oserait porter une telle atteinte aux droits du pays qu'il venait gouverner? Vaine espérance! Six semaines après la fête, le 30 octobre, les chambres furent dissoutes, et le surlendemain, 1er novembre, un décret royal supprimait la constitution de 1833, octroyée au Hanovre par le roi Guillaume IV.

Aussitôt l'élite des professeurs de Goettingue adressa au curateur de l'université une calme et vigoureuse protestation. C'étaient tous des hommes distingués par la science; quelques-uns étaient illustres et vénérés. L'Allemagne n'a pas oublié les sept noms inscrits au bas de cet acte; on y voyait d'abord les deux patriarches de la philologie germanique, MM. Jacob et Wilhelm Grimm, puis l'historien Dahlmann, le jurisconsulte Albrecht, l'orientaliste Ewald, le physicien Weber; M. Gervinus, le plus jeune des sept, n'avait pas été le dernier à son poste, car l'arrêté qui les destitua tous lui accordait, ainsi qu'à deux de ses collègues, une distinction particulière : M. Gervinus fut expulsé de Hanovre avec M. Dahlmann et M. Jacob Grimm.

Ce fut là une heure brillante dans la vie de M. Gervinus. Associé à des noms vénérés, il avait eu l'honneur de souffrir pour une cause juste. Les yeux de l'Allemagne étaient fixés sur lui, et cette disgrâce illustre, comme dit Corneille, doublait l'autorité de sa parole. Ce fut aussi une période d'activité nouvelle. Il retourna à Darmstadt au sein de sa famille; il s'enferma dans la retraite, et, pour se consoler de ne plus avoir en face de lui son jeune et généreux auditoire, il redoubla d'ardeur et de zèle comme écrivain.

Un professeur de l'université de Breslau, destitué pour des poésies politiques, M. Hoffmann de Fallersleben, s'écriait à peu près vers le même temps :

« J'ai été professeur; me voilà destitué. Autrefois je pouvais faire des leçons; que puis-je faire maintenant?

« Maintenant je puis penser, je puis chanter; j'ai la liberté d'enseignement, et personne ne me gênera plus, d'aujourd'hui jusque dans l'éternité.

« Point de ministre qui m'inquiète, point de majesté, point d'étudians ni de philistins, point d'université non plus.

« On a enterré le professeur; un homme libre est ressuscité. Que puis-je désirer de plus? Vive la patrie! »

M. Gervinus ne parle pas tout à fait ainsi, il regrette sa chaire. « Malgré toutes les entraves de l'enseignement public, écrivait-il quelques mois plus tard, le meilleur auditoire auquel puisse s'adresser un penseur, le meilleur trésor à défricher, à féconder, c'est la loyale jeunesse de nos écoles. » Toutefois, ce tribut payé à ses souvenirs et à ses regrets, il reprend son œuvre avec l'enthousiasme du combat. D'abord il publie son troisième volume, et il y met une préface où l'homme qui a frappé Dalhmann et Gervinus est stigmatisé aux yeux de l'Allemagne. Peu de temps après, Jacob Grimm est appelé à l'université de Berlin, M. Dalhmann est placé à Bonn, M. Ewald à Tübingue; la préface de M. Gervinus a trouvé des échos dans les conseils des rois. Bientôt les deux derniers volumes de l'*Histoire de la Poésie allemande* sont livrés à l'impatiente curiosité du public, et

qui pourrait dire que la verve, l'éclat, la puissance magistrale de ce grand tableau ne doivent pas quelque chose à ces circonstances émouvantes? C'est aussi le moment où il fait paraître la suite de ses *Écrits historiques,* un recueil d'articles dispersés çà et là dans des revues, dans des journaux; articles hardis, téméraires parfois, publiés d'abord sans nom d'auteur, et revendiqués fièrement par l'écrivain proscrit. Ici, ce sont des pages toutes juvéniles où l'un des chefs de la vieille école historique, Heeren, est pris à partie avec une sévérité altière; M. Gervinus ne souffre pas qu'on touche à l'antiquité avec une science incomplète, et qu'on affaiblisse l'idéale beauté de cette société hellénique dont il croit que l'Allemagne a retrouvé l'inspiration et le génie; là, ce sont des études sur l'organisation des universités et maints projets de réforme audacieusement conçus.

Au milieu de ces discussions pleines de verve, on remarque un curieux fragment, le premier chapitre d'un travail historique sur la culture de la vigne. L'auteur s'est souvenu du distique de Luther : *Wer liebt nicht Wein,...* et il en donne un commentaire où éclate toujours, avec un mélange d'âpreté et de bonne humeur, le sentiment viril qu'il veut propager dans les contrées allemandes. Les modes divers de la fabrication et de l'emploi du vin chez les barbares, dans les siècles chevaleresques, et aussi dans nos sociétés modernes, lui fournissent sur l'esprit de chaque époque des renseignemens inattendus. Écoutez comme il maudit le thé, qui inspire les conversations frivoles, ou la bière, qui alourdit l'esprit! Pourquoi ne s'assemble-t-on plus le dimanche avec les parens et les amis, en hiver au coin du feu, en été sous la tonnelle en fleurs, autour de la table familière où le vin du Rhin brillait dans les flacons? C'était la vieille coutume allemande; on faisait ainsi au temps de Murner et de Hans Sachs, de Melanchthon et de Luther. Les hommes alors étaient des hommes; ils ne se payaient pas de vaines phrases, de théories creuses, de dissertations alambiquées; ils vivaient de la vie complète... Et M. Gervinus va tirer de *la dive bouteille* toute une prédication morale. A côté de ces tableaux du vieux temps vient une invective contre ce malheureux Louis Boerne, qui a si cruellement insulté l'Allemagne dans ses *Lettres de Paris.* M. Gervinus n'a jamais eu de sympathies pour les coryphées de la *Jeune-Allemagne,* il prend son rôle de réformateur au sérieux, et la grâce élégante des humoristes lui semble une profanation de la liberté. Ainsi va l'irritable écrivain, prêchant, philosophant, quelquefois essayant de sourire, mais revenant toujours et non sans pédantisme à l'idéal qu'il s'est fait de la rudesse et de la moralité allemande. Avec ses mérites et ses défauts, avec ce mélange de verve belliqueuse et de sagesse puritaine, cette période active est décidément la plus heureuse dans cette vie si rem-

plie. L'originalité de l'écrivain s'y dessine dans son meilleur jour.

Et toutefois la violence qu'il a subie à Goettingue, les ressentimens trop légitimes qu'il en garde au fond de l'âme, n'ont-ils pas à la longue porté quelque trouble chez ce mâle penseur? Il est certain que dans la période qui suit, ses doctrines vont prendre une âpreté nouvelle. A force d'attendre, l'esprit s'exalte et s'irrite. A l'émotion produite d'un bout de l'Allemagne à l'autre par le coup d'état du roi Ernest, M. Gervinus avait vu succéder peu à peu l'indifférence habituelle de l'opinion. Le mouvement était dans les partis extrêmes, et ce mouvement s'accroissait de jour en jour, tandis que le parti des constitutionnels, divisé et sans chefs, commençait à perdre foi en lui-même. M. Gervinus n'avait que de la répulsion pour les *jeunes hégéliens*, quoique les *Annales de Halle*, dès 1841, à propos de l'*Histoire littéraire de l'Allemagne* de M. Henri Laube, bafouant et flagellant sans pitié l'école du dilettantisme, eussent fait mille efforts pour attirer dans leurs rangs le signataire de la protestation de Goettingue. Sa place était à la tête du parti libéral. Il le sentait bien, mais l'irritation est mauvaise conseillère, et plus d'une fois M. Gervinus manqua de cette sûreté de coup d'œil qui révèle un chef et donne l'autorité. Attentif aux moindres bruits du dehors, il voudra du fond de son cabinet diriger les agitations de l'esprit public, et il lui arrivera de se fourvoyer en des chimères. Après un second voyage en Italie, il est revenu s'installer à Heidelberg (1840), où l'université le nomme bientôt professeur honoraire (1844), et le compte au nombre de ses maîtres les mieux écoutés. La vue de ce jeune auditoire, le souvenir des affronts subis, la colère que lui inspire l'engourdissement général de l'Allemagne, tout réveille son ardeur, et dans ses écrits comme dans sa conduite on verra maintes impatiences qui compromettront la netteté de son jugement. En 1845, par exemple, ne prendra-t-il pas au sérieux l'espèce d'insurrection tentée par Jean Ronge et Czerski? L'entreprise des *catholiques allemands* lui semblera le signal évident d'un retour à l'unité religieuse; il croira très sincèrement que l'Allemagne catholique du midi est toute prête à faire cause commune avec le protestantisme, et si de graves théologiens protestans entrent dans la lice pour démontrer en quoi consiste une réforme, s'ils prouvent que la tentative de Jean Ronge n'a pas de caractère religieux, et que l'agitation produite dans les esprits n'est autre chose qu'un mouvement politique, M. Gervinus prendra aussitôt la plume et engagera contre eux une polémique ardente. Qui avait le plus de clairvoyance, du publiciste ou des théologiens? L'événement, ce semble, a répondu assez haut. M. Gervinus revient à son vrai rôle, lorsque deux ans après, au sujet de ce régime d'états-généraux accordé à la Prusse par Frédéric-

Guillaume IV, il soumet à une critique approfondie la *patente* de 1847, et prouve avec une logique irrésistible la nécessité du vrai régime constitutionnel; mais l'autorité de sa parole n'était-elle pas déjà un peu amoindrie par une telle faute?

La révolution de 1848 aura aussi pour M. Gervinus des heures glorieuses et des périodes néfastes. A la première nouvelle des événemens de Paris, une immense agitation parcourt l'Allemagne. Le mouvement commence sur les frontières; à Mannheim, à Darmstadt, à Stuttgart, à Wiesbade, à Francfort, à Cologne, des pétitions hautaines, soutenues par la population soulevée, arrachent à des gouvernemens en désarroi toutes les libertés vainement réclamées depuis 1815. L'écho des bords du Rhin retentit bientôt aux extrémités de la confédération; la Saxe et la Prusse, la Bavière et l'Autriche obtiennent les mêmes réformes. Qui règlera cette agitation? qui lui donnera une forme durable et assurera la victoire? Le moment est décisif pour M. Gervinus. Au mois de juillet de l'année précédente, il avait fondé à Heidelberg, avec MM. Mittermaier, Mathy et Louis Häusser, un journal consacré à la défense des principes constitutionnels; la *Gazette allemande,* déjà investie d'une sérieuse autorité politique et morale, s'efforcera de diriger l'opinion. L'initiative des grandes mesures partira de Heidelberg, et M. Gervinus sera l'âme du mouvement. Les pétitionnaires de Mannheim avaient demandé la convocation d'un parlement national qui proclamerait les volontés du pays. C'était surtout à l'unité de l'Allemagne qu'aspiraient tous les vœux. M. Gervinus rassemble ses amis, et sans autre mandat que celui du péril public, il forme une réunion de cinquante et un citoyens, publicistes, députés, jurisconsultes, qui vont préparer la convocation du parlement. C'est le 5 mars que les cinquante et un se réunissent; le 12, un comité de sept membres, choisis dans le sein de l'assemblée, convoque à Francfort, pour le 30 mars, tous les anciens députés et tous les députés présens des chambres constitutionnelles. On leur adjoint un certain nombre de personnages éminens pris en dehors des chambres. Ce sera l'*assemblée des notables;* elle aura mission de faire la loi électorale et d'instituer solennellement le vrai parlement germanique.

Si vous voulez voir M. Gervinus dans l'épanouissement complet de ses facultés, regardez-le à ce moment. Le voilà enfin au milieu des épreuves de l'action. Il vient de jouer un grand rôle et un rôle salutaire. Du premier coup, il a arrêté la démagogie en imprimant une marche régulière à la révolution. Dans le comité des cinquante et un, dans les polémiques de la *Gazette allemande*, à l'assemblée des notables, M. Gervinus est sur la brèche pour la défense du droit. Le danger ne vient plus des gouvernemens, mais de la démagogie.

M. Gervinus, avec ses amis du duché de Bade, est un des plus intrépides soldats du principe constitutionnel. Pourquoi faut-il qu'une fiévreuse impatience vienne compromettre tout ce qui semblait gagné? La question de l'unité allemande brouillera tout. Nommé au parlement de Francfort par un district de la Saxe prussienne, M. Gervinus n'y réussit que médiocrement. Avait-il désapprouvé au mois de juin le choix du vicaire de l'empire? était-il mécontent des premiers actes qui signalèrent ce nouveau pouvoir? trouvait-il que cette grande cause de l'unité de la patrie était mal servie par les hommes de son propre parti? Il est difficile d'expliquer autrement son brusque départ de l'assemblée. Il donne sa démission au mois d'août, et fait un voyage de plusieurs mois au moment où les intérêts les plus graves sont débattus à la tribune. M. Gervinus, si empressé dans ses écrits à glorifier la vie active, ne paraît guère en apprécier les conditions. Habitué aux principes absolus de la pensée, il ne sait pas combien de concessions et de tempéramens sont nécessaires à qui veut manier les hommes; il ne sait pas non plus, à ce qu'il semble, qu'on ne transforme pas un peuple sans tenir compte de son passé, et qu'en présence de tant de divisions séculaires, divisions politiques et religieuses, on ne décrète pas l'unité allemande par un article de loi, comme on construit dans sa chaire un système historique. Ces rêveries de M. Gervinus vont se donner surtout carrière dans la dernière période du parlement, lorsque, son voyage fini, il vient reprendre au mois de décembre son poste de journaliste. C'est l'heure où les députés du pays se préparent à élire un empereur d'Allemagne! Les bons esprits ne croient plus à cette création impossible. L'Autriche adresse à la Prusse des notes ironiques et hautaines, et déchire d'avance la constitution future. Irrité de ces résistances, le parti de l'unité s'obstine dans ses chimères, et, pour essayer de la faire triompher, il ne craint pas de tendre la main à la démagogie. On sait ce qui a suivi le vote de cette constitution impériale qui n'accorde à l'élu qu'un fantôme de pouvoir, l'élection du roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV, ses hésitations, son double jeu, son refus enfin, et pour conclusion dernière, après toute une série d'insurrections où le drapeau de l'unité allemande abrite les entreprises de l'anarchie, l'inévitable dissolution et l'agonie désespérée du parlement. Aux heures funestes qui virent commettre tant de fautes, M. Gervinus était dans son journal, comme M. Dahlmann à la tribune, le chef de cette politique de rêveurs.

Que faire après tant d'espérances et tant de mécomptes? Les plus fermes se sont découragés; M. Gervinus a repris vaillamment sa tâche. L'unité n'a pu être fondée par l'assemblée de Francfort; il reste au moins, comme fruit de ces longs débats, un sentiment plus vif de la communauté des intérêts et des droits dans la patrie alle-

mande. L'unité politique est ajournée, l'unité morale est mieux assise; développons-la encore dans nos écrits. Entretenons aussi le goût de la vie active, et ne nous rebutons pas pour un échec. Ainsi pensait M. Gervinus, et, soit qu'il revînt à la haute critique littéraire, soit qu'il entreprît de tracer l'histoire politique de son temps, il a été fidèle à ce programme. Les quatre volumes sur Shakspeare, publiés de 1849 à 1850, l'*Histoire du dix-neuvième siècle depuis les traités de Vienne*, attestent l'infatigable ardeur du publiciste.

C'est comme publiciste en effet que M. Gervinus interroge la vie et les œuvres de Shakspeare. D'autres écrivains pourront étudier l'auteur d'*Hamlet* et d'*Othello* avec un sentiment poétique plus élevé, avec plus de finesse et de pénétration. L'originalité de son livre, c'est l'enseignement politique et moral qu'il renferme. Quand on se rappelle toute la carrière de M. Gervinus, quand on songe aux espérances et aux douleurs de son patriotisme, on ne peut le voir sans émotion revendiquer Shakspeare comme un des représentans du génie germanique. Qui aurait le courage de railler ces théories conquérantes, si elles sont une consolation pour l'âme qui souffre? M. Gervinus veut associer l'Allemagne à l'Angleterre; il voudrait, s'il était possible, les compléter l'une par l'autre, comprenant trop, hélas! combien le sens pratique des Anglo-Saxons fait faute à son pays. Il appelle cette union, et déjà il croit la voir réalisée par certains échanges singuliers que nous présente l'histoire des arts. « Le grand musicien Haendel, dit M. Gervinus, était une nature tout allemande; l'Angleterre l'a adopté, et c'est à elle qu'il appartient. En revanche, Shakspeare est à nous. Sans le culte que lui a voué l'Allemagne, le poète de Stratford serait-il complétement assuré de sa gloire? C'est nous qui les premiers avons mesuré l'immensité de son œuvre. L'Angleterre l'a admiré et négligé tour à tour. Depuis que Lessing nous l'a révélé, il est le maître de la poésie allemande. » Ne croyez pas que ce soit là, chez M. Gervinus, une ridicule prétention nationale, c'est surtout une consolation et un conseil. L'Allemagne est grande par les conquêtes de la critique, par l'intelligence profonde de l'art et de la poésie; qu'elle soit plus grande encore par le sentiment de la réalité! Ce n'est pas seulement le génie poétique qu'il faut admirer dans Shakspeare, mais la précision, la force, le naturel, cette vue sûre et prompte jetée sur les affaires humaines, et le drame du monde merveilleusement expliqué par les acteurs eux-mêmes. Tel est le sens de cet ouvrage. M. Gervinus, vous le voyez, ne cesse de répéter sa prédication sous maintes formes : ce qu'il a demandé à Machiavel, aux communes du royaume d'Aragon, à la Grèce antique, je veux dire un principe d'activité virile, il le demande aujourd'hui à Shakspeare, il le demandera demain au tableau des événemens qui remplissent le XIXe siècle.

Avant de publier l'*Histoire du dix-neuvième siècle*, dont le premier volume a paru l'année dernière, M. Gervinus en avait donné l'*introduction* en 1853. Cette *introduction* n'est guère qu'un tableau d'histoire tel qu'il s'en trouve partout, un résumé des différentes phases de la vie politique en Europe depuis la fin du moyen âge. Incomplet sur bien des points, ce résumé se recommande par une foi vive dans le mouvement irrésistible de la société moderne, dans le triomphe définitif des principes de justice et de liberté : on y trouve aussi les préjugés de l'orgueil germanique, une façon hautaine d'opposer les races tudesques aux races romanes, une malveillance déclarée contre la France; mais encore une fois n'y cherchez pas de vues nouvelles. Qui croirait que ces pages, dont les défauts sont purement littéraires, aient pu exciter l'indignation de certains gouvernemens de l'Allemagne? M. Gervinus semble dire en terminant que l'ère des grands hommes est passée, que le progrès ne viendra plus d'en haut comme autrefois, que c'est aux peuples de se secourir eux-mêmes. Il avait dit cela vingt fois dans ses livres; il l'avait dit dans ses *Élémens de l'Histoire*, il l'avait dit surtout dans son *Histoire de la Poésie allemande*, lorsqu'il montrait le grand mouvement démocratique du XIVe et du XVe siècle succédant à l'aristocratie littéraire du moyen âge et préparant la réforme; on vit là une menace, une atteinte au régime constitutionnel, et le livre de M. Gervinus fut poursuivi.

Je ne raconterai pas ce ridicule procès; mentionnons seulement la réponse que M. Gervinus adressait à ses accusateurs en publiant la seconde édition de son *Histoire de la Poésie allemande*. Ces pages sont dédiées aux frères Grimm et à M. Dahlmann, qui plusieurs fois, à ce qu'il paraît, l'avaient détourné de la vie politique pour le ramener aux purs travaux de la science. « Chers amis, leur dit-il avec un accent de bonne et cordiale humeur qu'on voudrait lui voir plus souvent, — quelle est donc la démoniaque influence qui plane sur notre littérature du XVIe siècle? En 1837, à Goettingue, j'achevais à peine de traiter ce grand sujet, quand un coup d'état inattendu me frappa en pleine poitrine; aujourd'hui je viens de refaire, à l'aide de documens nouveaux, cette partie de notre histoire littéraire, et je me sens frappé une seconde fois. Le coup ne vient plus de Goettingue, mais d'Heidelberg. On m'accuse de haute trahison; on m'accuse d'avoir excité au mépris du gouvernement constitutionnel, moi qui, à l'heure privilégiée des hautes trahisons et des attentats contre l'ordre social, le 26 avril 1848, dans la *Gazette allemande*, reprochais au gouvernement badois sa faiblesse à l'égard des ennemis de la société, et qui dénonçais cette faiblesse comme un manque de respect à la constitution. On prétend que j'ai fait œuvre de pamphlétaire, et si mon livre va être lu et interprété comme un pam-

phlet, ce sont mes accusateurs eux-mêmes qui en seront cause. On dit que je fomente des haines de parti, et ce sont des haines de parti qui me poursuivent. Croit-on réussir à m'ébranler au moment où l'on me donne si manifestement raison? Non, certes; de telles attaques n'ébranlent pas une conscience tranquille et ferme, elles lui donnent au contraire un stimulant nouveau; rassurez-vous, mes chers amis, l'inspiration que j'y puise n'altérera pas mon égalité d'âme, elle ne m'entraînera jamais hors des limites du devoir et de la justice. » Excellentes paroles, témoignage de modération et de force! M. Gervinus pouvait braver l'orage; condamné vainement par le ministère du grand-duché de Bade, son livre était lu par l'Allemagne entière, et cette préface si injustement attaquée préparait un triomphe certain à l'*Histoire du dix-neuvième siècle.*

Cette *Histoire du dix-neuvième siècle* est écrite avec une prédilection particulière; on voit que M. Gervinus en voudrait faire le travail capital de sa vie, comme l'*Histoire de Florence,* le dernier des écrits de Machiavel, est demeuré son chef-d'œuvre. Jamais il n'a été si net et si précis; un art inaccoutumé préside à l'économie du livre, et des portraits, vrais ou faux, mais tous dessinés avec soin, se détachent habilement sur la trame élégante du récit. Jugeons cependant l'ouvrage de M. Gervinus sans nous préoccuper de la persécution qui en a doublé le prix aux yeux de la foule. L'auteur dédie son histoire à M. Schlosser, et nous la présente comme la continuation de l'*Histoire du dix-huitième siècle,* récemment terminée par son vieux maître. —Votre histoire, dit-il à M. Schlosser, s'arrête en 1815; c'est là que la mienne commence. Je veux y peindre le temps des fausses promesses et des mensonges, des congrès et des protocoles, des persécutions politiques et des conspirations, des espérances et des désenchantemens. — Ce sont les expressions mêmes par lesquelles M. Schlosser, en terminant son œuvre, caractérise la période qui s'ouvre au congrès de Vienne. M. Gervinus accepte ce programme, et se dispose à le remplir. Ce parti-pris ne nuira-t-il pas à la gravité du tableau? N'y verra-t-on pas trop souvent le développement d'une thèse préconçue? J'en ai peur, et le premier volume, que j'ai sous les yeux, confirme çà et là mes alarmes. La science est plus calme; elle ne procède pas comme un réquisitoire, et n'enveloppe pas dans une même condamnation toute une époque. Que de nuances dans la peinture du vrai! Celui qui les supprime peut faire un tableau éloquent, il n'écrit pas une histoire. Nous sommes assez loin déjà de la restauration pour la juger avec impartialité. De 1815 à 1830, et de 1830 à 1848, n'y a-t-il eu que déceptions et fourberies? L'esprit humain n'a-t-il pas connu alors, sous l'influence même de la lutte, des heures d'inspiration et d'enthousiasme? N'a-t-on pas vu, au lendemain du drame de l'empire, le plus noble essor des intelligences?

N'était-ce pas en quelque sorte la jeunesse de notre XIXe siècle, une jeunesse ardente et studieuse? et ne jouissons-nous pas aujourd'hui encore des conquêtes morales que nous lui devons? M. Gervinus est trop disposé à oublier toutes ces choses.

Je sais bien qu'il n'est pas arrivé aux journées brillantes de la restauration. Ce premier volume contient quatre chapitres, la restauration des Bourbons, le congrès de Vienne, la réaction en Europe de 1815 à 1820, et le tableau de l'Autriche sous M. de Gentz et le prince de Metternich. C'est là certainement une attrayante et dramatique lecture; la première restauration, le miraculeux retour de l'île d'Elbe, les cent jours, la seconde restauration, sont décrits avec netteté. On ne peut lire sans intérêt les travaux du congrès de Vienne, objet d'une étude exacte et de rapprochemens lumineux. Le tableau de l'esprit public de 1815 à 1820 est une vaste toile où comparaît toute l'Europe, j'y signale surtout d'intéressans portraits littéraires, M. de Bonald et Joseph de Maistre, Châteaubriand et Mme de Staël, M. de Haller et les deux Schlegel, Schleiermacher et Schelling, Ugo Foscolo, Manzoni, Walter Scott; mais quelle singulière tendance à confondre ces écrivains si différens sous la bannière d'une même école! Et là même où le talent de l'auteur est le plus vif, à propos de Walter Scott par exemple, quelle inspiration défiante et chagrine! L'ardeur satirique éclate surtout dans la peinture de l'Autriche; j'abandonne M. de Gentz à M. Gervinus, et je laisse aux publicistes allemands le soin de décider si le portrait de M. de Metternich n'est pas tracé avec une exagération regrettable. C'est notre sympathie pour M. Gervinus qui nous engage à lui soumettre ces objections. Son livre est plein de pages éloquentes, il respire l'amour de la liberté et le sentiment le plus élevé de la moralité humaine; qu'il prenne garde d'en affaiblir l'effet par l'amertume de sa pensée. Ce n'est pas assez d'avoir confiance dans les destinées finales du XIXe siècle; pourquoi cette confiance ne jette-t-elle pas sur l'ensemble du récit ses bienfaisantes lueurs? Pourquoi ce ton d'hostilité qui ressemble plus à un ressentiment personnel qu'à la tranquille sévérité du juge? Un mérite que je suis heureux de signaler, c'est que M. Gervinus a souvent imposé silence à ses passions allemandes. En racontant les événemens de 1815, il écarte les souvenirs cruels; il n'en triomphe pas insolemment comme un soldat de Blücher et de Wellington; il a plutôt des sympathies pour les vaincus, et s'il ne le dit pas expressément, il comprend que c'est la révolution qui est vaincue avec eux. Recueillons ce précieux symptôme, et engageons M. Gervinus à chercher, à découvrir, à mettre en pleine lumière tout ce que l'influence immortelle de l'esprit de 89 produira de fécond en Europe, même dans la période *des fausses promesses et des mensonges*. A ces conditions-là seulement, il pourra nous donner, dans les volumes qui

suivront, non pas un réquisitoire chagrin, mais une véritable histoire de notre XIXe siècle.

Cette étude sur la vie et les œuvres de M. Gervinus a dû montrer, ce me semble, quelle haute place il occupe dans l'histoire intellectuelle de l'Allemagne. Docte esprit, âme ardente et généreuse, il possède un grand nombre des qualités qui ont fait de tout temps la gloire de son pays, et il y joint celles que l'Allemagne a eu le malheur d'abandonner. Personne n'a répandu plus d'idées, personne depuis 1830 n'a exercé une action plus forte sur la conscience publique. Toutes ses idées ne sont pas également justes, il a des préjugés violens, il se défie de l'idéalisme et de la mansuétude chrétienne; nous avons expliqué ces erreurs par le sentiment qui inspire toute sa vie, et qui a été, on peut le dire, l'honneur et le tourment de sa pensée. Il a souffert plus qu'aucun autre de ses concitoyens de l'impuissance politique de son pays, et toutes les doctrines lui ont été bonnes pour secouer son engourdissement. Quel a été le succès de cette longue prédication? A-t-il réussi à faire accepter tous ses principes? Non certes; sa philosophie de l'histoire est incomplète; sa théorie de l'hellénisme allemand du XVIIIe siècle a pu charmer l'orgueil de Berlin ou de Weimar, l'Europe en a souri. Son antipathie contre le christianisme, s'il y avait persisté, lui aurait donné en Allemagne des alliés que repousserait son fier sentiment des traditions nationales; mais il a éveillé le goût de la vie active, il a ranimé quelque chose des fortes vertus d'autrefois, et on peut affirmer qu'il a commencé sur ce point la transformation de son pays. Si l'Allemagne, depuis vingt-cinq ans, a manifesté en maintes rencontres le désir de jouer un rôle plus actif dans les affaires humaines, si la poésie a renoncé aux langueurs mélancoliques et aux rêveries énervantes, si l'histoire, rejetant les systèmes qui justifient tout, est revenue à l'appréciation sévère du drame et des acteurs, c'est à M. Gervinus en grande partie qu'il convient d'en rapporter le mérite. Pour tout dire d'un mot, l'action a été sa muse, et si cette muse l'a souvent égaré, souvent aussi elle l'a préservé des défaillances de notre âge et lui a inspiré une noble philosophie morale. A la première page des œuvres complètes de M. Gervinus, j'inscrirais volontiers ces paroles de Vauvenargues, que l'infortuné stoïcien, aveugle et paralysé, lançait de son lit de douleur comme un hymne à l'existence : « Le feu, l'air, l'esprit, la lumière, tout vit par l'action. De là la communication et l'alliance de tous les êtres, de là l'unité et l'harmonie dans l'univers. »

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LITTÉRATURE RUSSE

MOUMOUNIA

Ce n'est pas d'ordinaire dans leurs commencemens qu'on aime à observer les littératures; on attend volontiers, pour s'en occuper, l'époque de force et d'épanouissement, qui, pour quelques-unes, ne vient jamais. L'époque moins brillante et plus laborieuse où une littérature cherche à se créer une vie originale mérite cependant qu'on l'interroge et qu'on l'étudie. Si l'on prend pour exemple la littérature russe, il est difficile de refuser son intérêt au spectacle des tentatives qu'elle multiplie depuis quelques années pour s'élever à l'indépendance, après avoir longtemps subi les influences étrangères. Dans son désir d'exprimer fidèlement la vie nationale, elle ne se lasse pas d'en reproduire les aspects, d'en noter les singularités, d'évoquer sous mille formes les types divers qui la représentent. C'est par l'observation en quelque sorte qu'elle se prépare à l'invention, et la plupart des récits nés de cette tendance nous apparaissent moins encore comme des témoignages littéraires que comme les chapitres épars d'une vaste enquête que la Russie poursuit courageusement sur elle-même.

L'histoire qu'on va lire porte à un haut degré ce caractère d'exactitude et cette empreinte locale que recherchent les écrivains russes. L'auteur, M. Ivan Tourguenef, est bien connu déjà par un livre qui, hors de son pays même, a trouvé des lecteurs sympathiques et des appréciateurs compétens (1). Les *Mémoires d'un Chasseur* étaient un curieux ensemble d'études sur la vie de campagne en Russie. Dans le nouveau récit, la scène change; nous sommes à Moscou, et l'homme de la campagne est placé en regard de la domesticité servile d'une grande maison russe. Le type de serf qu'a tracé M. Tourguenef est de nature sans doute à provoquer l'étonnement aussi

(1) Voyez, sur les *Mémoires d'un Chasseur*, de M. Ivan Tourguenef, l'article de M. P. Mérimée dans la *Revue* du 1er juillet 1854.

bien que l'intérêt, et on pourrait même être tenté d'accuser le conteur d'exagération. Tout ici est cependant exact, et M. Tourguenef a eu sous les yeux ces abus trop réels aussi bien que ces vertus trop ignorées. Son but a été d'avertir ses compatriotes en même temps que de les émouvoir, et en montrant jusqu'où peut aller chez certaines natures l'obéissance passive du serf, il a voulu indiquer où doivent s'arrêter les exigences du maître.

Un mot maintenant sur l'écrivain auquel nous allons laisser la parole. M. Ivan Tourguenef appartient à cette génération qui a vu le réveil des sentimens de nationalité coïncider avec une impulsion féconde donnée aux études universitaires à Saint-Pétersbourg. Sorti de l'université en 1837, M. Tourguenef se laissa gagner un moment par le souffle qui entraînait à cette époque la jeunesse russe vers les spéculations de la philosophie germanique. Il alla s'éclairer sur cette philosophie en Allemagne même, avec toute la bonne foi d'un adepte convaincu et fervent. Il ne tarda pas cependant à reculer devant les abstractions qui l'avaient séduit, et son attention se détourna des problèmes de la psychologie pour se porter sur les phénomènes de la vie réelle. A son retour des universités allemandes, M. Tourguenef, après avoir débuté dans la poésie par quelques essais peu remarqués, eut le bon esprit de passer quelques années dans le silence et dans l'étude, observant tour à tour la vie de salon à Saint-Pétersbourg et la vie de campagne dans ses terres. C'est celle-ci surtout qui l'attirait. Il en étudiait les souffrances, les joies, les passions, avec une sollicitude toujours en éveil. Rien ne lui échappait. Il était chasseur : il allait au hasard à travers les bois et les plaines; partout connu, il était partout accueilli avec empressement, et partout il voyait, il écoutait, il jugeait. Ici, le champ de l'observation était encore vierge et par conséquent riche et plantureux. Il y puisa à pleines mains. M. Tourguenef était entré ainsi sans idée préconçue, ni système arrêté dans la voie de Gogol : non pas que Gogol se fût jamais occupé des mœurs et de la vie des paysans; mais le premier il avait posé les bases, dans la littérature russe, de l'analyse sociale au point de vue positif, ou, si l'on veut, il avait posé les principes d'une école appelée par ses tendances réalistes à lutter contre la vieille école, celle de l'idéalisme de convention, et destinée même à la détrôner après de rudes et vaillans combats, où M. Tourguenef se signala à côté d'un autre continuateur de Gogol, M. Grigorovitch, jeune et plein de verve comme lui, et qui a également pris les hommes de la terre pour objet constant de ses études (1). M. Tourguenef ne s'est pas contenté d'ailleurs de marcher sur les traces de Gogol; il a consacré à l'auteur des *Ames mortes* une étude dont la publication faite à Moscou, malgré l'interdiction de la censure de Saint-Pétersbourg, provoqua contre M. Tourguenef un arrêt d'exil, qui fut levé à la suite d'observations présentées par le grand-duc héritier lui-même (aujourd'hui Alexandre II) en faveur de l'écrivain.

En 1847, M. Tourguenef vint en France, et il y séjourna assez longtemps pour assister aux plus tristes scènes de la révolution de 1848. Chose étrange, c'est au milieu de Paris, dans un des riches hôtels de la rue de la Paix, qu'furent esquissés la plupart des récits qui composent les *Mémoires d'un Chas-*

(1) Voyez, sur M. Grigorovitch, la *Revue* du 15 juillet 1855.

seur. Le jeune Russe, qu'avait attiré le bruit de nos libertés et de notre civilisation, fatigué, ainsi qu'il l'a avoué depuis, du spectacle sans cesse renaissant de nos troubles civils, se prit à songer aux tranquilles scènes de la vie moscovite, à celles qu'il avait observées dans ses excursions de chasseur, à ces petits drames domestiques dont le hasard l'avait rendu plus d'une fois témoin; il chercha à se délasser du bruit de la rue en ravivant dans sa mémoire ces paisibles souvenirs, en les fixant sur ces pages animées qui devaient devenir l'ouvrage éminemment russe dont nous venons de parler.

Dans cet ouvrage, l'écrivain s'était révélé; on sait quel en fut le succès. Quelques récits, quelques essais dramatiques l'ont seuls suivi. C'est à ce dernier groupe d'études qu'appartient *Moumounia*. Depuis la publication des *Mémoires d'un Chasseur*, on peut dire que M. Tourguenef, — occupé d'un grand roman où il veut mettre en regard la vieille et la nouvelle société russe, — n'a fait que creuser de plus en plus la veine qu'il venait de découvrir. Là s'arrête donc pour le moment sa vie littéraire, et ce que nous en avons dit suffit pour caractériser la manière de l'écrivain. M. Tourguenef s'est de bonne heure écarté des sentiers battus où marche la jeunesse russe. Il a abordé l'étude de son pays par ses côtés les plus sérieux. Aussi son imagination est-elle contenue; elle s'est volontairement soumise à la reproduction des réalités de la vie de province ou de campagne en Russie. Ce réalisme n'a toutefois rien d'étroit ni de vulgaire : si le fond en est triste quelquefois, les formes en restent originales et vives. Les plus sombres drames de M. Tourguenef se détachent toujours sur des horizons paisibles et sourians. Partout chez lui la grâce du dessin adoucit l'amertume de la pensée. Quelquefois aussi le courant philosophique est le plus fort, il emporte la volonté de l'écrivain, et à l'occasion de quelque humble serf, on peut admirer comment certains hasards sociaux tordent ou brisent à la longue, souvent au moyen de puériles et ridicules instrumens, les plus fermes et les meilleures natures. Telle est, si je ne me trompe, l'impression produite par l'histoire de *Moumounia*.

A l'extrémité d'un des quartiers reculés de Moscou, dans une maison grise avec des colonnes blanches et un balcon penché, vivait une veuve entourée de nombreux domestiques. Ses fils étaient au service et habitaient Saint-Pétersbourg, ses filles étaient mariées. Elle sortait rarement et terminait une existence sordide dans la solitude et l'ennui.

Le personnage le plus remarquable entre ses serviteurs était le *dvornik* (1) Guérassime, homme de haute stature, bâti en hercule et sourd-muet de naissance. Sa maîtresse l'avait fait venir du village où il vivait seul dans sa petite *isba*, passant à juste titre pour le paysan le plus actif et le plus laborieux de l'endroit. En effet, doué d'une force athlétique, il travaillait comme quatre et avec une dex-

(1) Littéralement l'homme de la cour, — celui qui en entretient la propreté, balaie le devant de la maison et enlève la neige en hiver.

térité merveilleuse. Il y avait plaisir à le voir labourer la terre, ses larges mains appuyées sur la charrue, de manière à faire croire que seul il fendait le sol rebelle sans le secours de son cheval efflanqué, ou bien lorsqu'à la Saint-Pierre il s'emparait de sa vaillante faux à laquelle une forêt de jeunes sapins n'aurait pu résister, ou bien encore lorsque, s'armant de son fléau de trois archines (1), il battait les gerbes rapidement et sans repos. Son mutisme éternel donnait je ne sais quel caractère de solennité à ce labeur infatigable. C'était un digne et brave garçon, et, n'eût été son infirmité, il n'est guère de fille qui ne se fût trouvée heureuse de l'accepter pour mari.

Un matin Guérassime avait reçu l'ordre de partir incontinent pour Moscou. On lui avait acheté un caftan pour l'été, une *touloupe* pour l'hiver (2), après quoi on lui avait mis entre les mains une pelle avec un balai, et il s'était vu créer *dvornik*. Son nouveau genre de vie lui déplut d'abord. Dès son enfance, il avait été habitué à la vie des champs et aux travaux qui la remplissent; isolé de la société des hommes par sa double infirmité, il avait grandi muet et puissant comme l'arbre qui croît sur une terre féconde. Transporté brusquement au milieu de la ville, il se laissa gagner par l'ennui sans pouvoir se rendre compte de l'état de son esprit. Cependant ses nouvelles occupations étaient un jeu pour Guérassime auprès des pénibles travaux de la campagne; une heure lui suffisait pour les accomplir, et alors, debout au milieu de la cour, il regardait bouche béante les passans de la rue, comme s'ils avaient pu lui donner le mot de son état étrange, ou bien il gagnait quelque coin, et là, repoussant pelle et balai, il se jetait la face contre terre et gisait ainsi des heures entières, immobile comme un animal sauvage qui aurait été capturé. Heureusement l'homme se fait à tout, et Guérassime finit par s'habituer à son existence de *dvornik*. Il avait peu de chose à faire; toutes ses fonctions consistaient à entretenir la propreté de la cour, à aller deux fois par jour emplir un tonneau d'eau fraîche à la rivière, à fendre le bois, à le transporter pour l'usage de la cuisine et des appartemens, ensuite à ne laisser pénétrer aucun étranger dans la maison et à faire bonne garde la nuit. Il faut lui rendre cette justice, qu'il remplissait ses fonctions avec une exactitude scrupuleuse : la cour était d'une propreté exemplaire, et s'il arrivait que le misérable cheval confié à ses soins pour le transport de l'eau s'arrêtât tout à coup impuissant à retirer sa charrette enfoncée dans quelque mare, il lui suffisait d'un coup d'épaule pour remettre sur pied charrette et cheval. S'il fendait du bois, sa hache manœuvrait merveilleusement dans ses mains, et les bûches s'amoncelaient comme par miracle autour de lui. Pour les vagabonds et les

(1) L'archine, mesure commune, vaut 71 centimètres.

(2) Vêtement en fourrure de mouton.

malfaiteurs, depuis qu'il en avait saisi deux qu'il avait entrechoqués l'un contre l'autre de manière à rendre leur translation au *siége* (1) inutile, il ne s'en était plus trouvé d'assez hardis pour oser se risquer dans sa cour. Tous les voisins le respectaient, et les valets de la maison conservaient avec lui, sinon des rapports fort amicaux, du moins de bons rapports, car ils le craignaient. D'ailleurs ils se faisaient entendre de lui par signes; il les comprenait et exécutait ponctuellement les ordres qui lui étaient transmis de cette manière; de son côté, il connaissait ses droits et savait les soutenir. En général, Guérassime était d'un caractère grave et sévère; il aimait l'ordre en toute chose; les coqs eux-mêmes n'eussent osé se battre en sa présence.

On lui avait assigné pour logement une petite mansarde au-dessus de la cuisine : il l'avait arrangée selon son goût et s'y était construit un lit en planches de chêne sur quatre solides troncs d'arbres, un vrai lit d'ancien preux : on eût pu le charger de cent pouds (2), qu'il n'aurait pas cédé d'une ligne. Sous le lit se trouvait un gros coffret, dans un coin une table solide comme le lit, et à côté de la table une chaise sur trois pieds. La mansarde se fermait au moyen d'un fort cadenas dont la clé ne quittait jamais la ceinture de Guérassime. Il n'aimait pas qu'on entrât chez lui.

Ainsi s'écoula une année, au bout de laquelle se succédèrent dans la maison de Moscou les incidens que je vais raconter.

La vieille maîtresse du *dvornik*, fidèle en tout aux anciens usages moscovites, entretenait de nombreux domestiques autour d'elle : sa maison ne contenait pas seulement des blanchisseuses, des couturières, des menuisiers, des tailleurs; il y avait même un bourrelier, lequel, au besoin, remplissait aussi les fonctions de vétérinaire et celles de médecin pour les gens. D'ailleurs un docteur était attaché au service de la dame et faisait partie de la maison; enfin il y avait encore un cordonnier, Klimof, dit *le capitan*, un ivrogne fieffé.

C'était à ce *capitan* Klimof qu'il était réservé de jeter le premier élément de trouble dans la calme existence du *dvornik*. La vieille dame ayant imaginé que le mariage pourrait corriger l'ivrogne, il fut bientôt question entre elle et son majordome Gavrilo de l'unir à une pauvre fille déjà un peu sur le retour, — vingt-huit ans, — humble, timide, sans volonté. Tanouscha obéit docilement à la fantaisie de sa maîtresse, malgré la crainte qu'elle éprouvait à l'idée de la violente douleur que cette nouvelle pouvait causer à Guérassime, — car Guérassime l'aimait (3).

(1) Dépôt de la police du quartier.

(2) 1,600 kilos.

(3) J'abrége cet épisode, qui, en faisant ressortir le singulier pouvoir qu'ont les maîtres en Russie de marier leurs gens selon leur bon plaisir, et sans égard pour le goût ou

Ce mariage ne causa cependant aucun scandale. On employa une ruse qui dompta le muet. Il avait une horreur invincible pour les ivrognes, et l'on sut persuader à Tatiana de simuler l'ivresse en présence de son terrible amant. Le moyen réussit. Guérassime fut saisi d'une profonde et morne douleur, mais il triompha de son amour et de lui-même.

Tout ceci se passait au printemps. Tanouscha avait épousé le cordonnier, lequel, se livrant de plus en plus à sa passion alcoolique, finit par devenir complétement inutile dans la maison. Comme toujours dans ces sortes de cas, il fut renvoyé au village avec sa femme. Au moment de leur départ, Guérassime sortit de sa mansarde, s'approcha de la jeune femme et lui présenta d'un air embarrassé un fichu de coton rouge que depuis un an il avait acheté à son intention. Tatiana, qui jusqu'à ce moment était restée impassible au milieu des vicissitudes de sa pauvre existence, ne put retenir une larme à cette touchante preuve de souvenir, et avant de monter sur la *télégue* (1), elle embrassa trois fois Guérassime au visage en bonne chrétienne. Celui-ci voulut d'abord la reconduire jusqu'à la barrière, et se mit à marcher à côté du véhicule, mais il s'arrêta brusquement sur le Krimsky-Brod (2), fit un geste de la main, et, laissant la télégue poursuivre son chemin, il prit résolument la rue qui conduit à la Moskva.

C'était vers le soir. Il marchait lentement, les yeux fixés sur le cours de la rivière qu'il suivait, lorsqu'il lui sembla voir quelque chose comme un être vivant qui se débattait dans l'eau vaseuse. Il s'arrête incontinent, se baisse, et distingue un petit chien blanc à taches noires qui faisait de vains efforts pour sortir de l'eau, où il allait immanquablement périr. A cette vue, Guérassime est attendri; il avance la main, saisit la pauvre bête, l'enlève et la cache dans son sein, après quoi il reprend à grands pas le chemin de la maison. A peine arrivé, il courut à sa mansarde, mit sur son lit le petit chien qu'il venait de sauver, le couvrit de son épaisse *touloupe*, et descendit d'abord à l'écurie chercher de la paille, puis à la cuisine quérir une tasse de lait. Relevant alors avec précaution la *touloupe*, il étala la paille sur le lit et y posa le lait. Le chien avait tout au plus quelques semaines, ses yeux étaient à peine ouverts; il ne pouvait pas encore boire dans la jatte et tremblait de tous ses membres..... Guérassime lui prit la tête avec deux doigts et la lui inclina vers le

l'inclination des parties intéressées, est surtout destiné à mettre en relief la terreur qu'inspire le muet aux serviteurs de la maison, lesquels connaissent tous sa passion pour Tanouscha (diminutif de *Tatiana*).

(1) Petit chariot à quatre roues, d'usage habituel en Russie.

(2) Passage des Criméens. — C'était par là qu'arrivaient jadis les Tatars de Crimée qui marchaient contre Moscou.

lait; l'animal l'eut à peine senti, qu'il se mit à boire avidement. Le muet le considérait en silence, et tout à coup il se prit à rire... Pendant une partie de la nuit, il veilla auprès de son pensionnaire, l'essuya, l'arrangea, le caressa, et au milieu de ses soins il finit par s'endormir d'un sommeil paisible et heureux.

La plus tendre mère ne pourrait avoir pour un enfant une sollicitude plus empressée que celle dont Guérassime entourait son chien. L'animal fut d'abord frêle et débile et point beau; mais peu à peu il se forma, et au bout de quelques mois, grâce aux soins minutieux et constans de son sauveur, il subit une véritable transformation et laissa voir une très jolie chienne, avec de longues et soyeuses oreilles, une queue touffue légèrement relevée en trompe, et de grands yeux expressifs. La petite bête s'était attachée à Guérassime de toute la force de la reconnaissance, ne le quittant jamais, marchant partout sur ses pas en balançant sa queue épaisse. Il s'agit cependant de lui donner un nom. Les muets savent qu'ils attirent l'attention par les sons inarticulés qui s'échappent de leur bouche : Guérassime la nomma *Moumoû*, dissyllabe assez semblable à ces étranges sons. Tous les gens de la maison aimaient cette bête et l'appelaient du diminutif amical *Moumounia*. Elle était très intelligente, faisait fête à tout le monde, mais n'aimait que Guérassime; aussi Guérassime l'aimait-il éperdument. — C'était toujours avec peine qu'il la voyait caressée par d'autres que lui. Était-ce de la crainte ou de la jalousie?... On ne sait. Moumoû le réveillait chaque matin en le tirant par le bout de sa tunique, lui amenait ensuite, en tenant le licou aux dents, le vieux cheval avec lequel elle vivait dans la meilleure intelligence, suivait son maître à la rivière, gardait ses balais et ses pelles, et ne permettait à personne d'approcher de sa mansarde. Le *dvornik* avait pratiqué pour Moumoû une ouverture dans la porte de ce réduit; en la franchissant, Moumoû semblait comprendre qu'elle seule était maîtresse dans la chambre de Guérassime, et elle sautait aussitôt sur le lit d'un air de satisfaction. D'ailleurs la charmante bête ne pénétrait jamais dans l'intérieur de la maison seigneuriale, et lorsque Guérassime portait du bois dans les appartemens, il la laissait dehors. Moumoû attendait alors son retour l'œil et l'oreille au guet, tournant la tête au moindre bruit, inquiète et impatiente.

Ainsi se passa une seconde année. Guérassime continuait à exercer ses fonctions de *dvornik*, satisfait de son sort, lorsque survint un accident imprévu.

C'était par une belle journée d'été. La maîtresse de la maison se promenait dans son appartement avec ses *commensales*, — ses dames de compagnie. — Elle était de bonne humeur, riait et plaisantait.

Ses commensales riaient et plaisantaient aussi, mais non sans une secrète inquiétude : on aimait peu dans la maison la bonne humeur de la maîtresse, car celle-ci exigeait alors de tous une sympathie immédiate, et malheur à qui n'aurait pas montré à ces momens-là un visage rayonnant de satisfaction ! Puis cette bonne humeur était de courte durée et se transformait d'ordinaire en une humeur sombre et aigre. Ce jour-là elle s'était levée sous l'influence d'une heureuse étoile; les cartes lui avaient été favorables : quatre valets étaient sortis, ce qui lui annonçait l'accomplissement de ses souhaits (tous les matins elle se tirait les cartes), et le thé lui avait paru particulièrement bon, de telle sorte que la servante chargée de le préparer avait reçu des éloges et la magnifique gratification d'un *grivennik* (1). — La vieille dame se promenait donc dans son salon, laissant errer sur ses lèvres ridées un sourire de contentement. Elle s'approcha de la fenêtre. Devant cette fenêtre verdoyait un petit jardin au milieu duquel Moumoû, couchée sous une touffe de rosiers, était paisiblement occupée à ronger un os. La vieille dame l'aperçut.

— Mon Dieu ! s'écria-t-elle aussitôt, qu'est-ce que ce chien ?

La commensale à qui s'adressait cette question demeura muette et tremblante, déconcertée comme un subordonné qui n'a pas bien compris la pensée de son chef.

— Je... l'i... gno... re..., balbutia-t-elle enfin, — il me semble cependant... que c'est le chien du muet.

— Mais il est fort joli, interrompit la dame, qu'on me l'apporte ! Y a-t-il longtemps qu'il le possède ?... Comment se fait-il que je ne l'aie pas encore vu ?... Qu'on me l'apporte ici !

Celle à qui s'adressaient ces mots s'élança dans l'antichambre.

— Quelqu'un ! s'écria-t-elle. Vite, qu'on apporte Moumoû : il est au jardin.

— Ah ! il s'appelle *Moumoû*, dit la dame, qui avait entendu; c'est un fort joli nom.

— Oh ! oui, fort joli, répéta la commensale. Dépêche-toi, Stépane.

Stépane était un robuste garçon qui exerçait les fonctions de valet de pied; il se précipita dans le jardin, s'approcha de Moumoû et avança la main pour saisir l'animal; mais celui-ci, plus alerte, lui glissa pour ainsi dire entre les doigts, et, levant la queue, se mit à courir à toutes jambes vers Guérassime, lequel à ce moment était en train de nettoyer son tonneau, qu'il faisait tourner entre ses mains comme un tambour d'enfant. Le *dvornik* regardait en souriant cette espèce de lutte, lorsque Stépane dépité lui fit comprendre que sa maîtresse demandait qu'on lui apportât le chien. Guérassime parut

(1) 10 kopecks ou 40 centimes.

un peu surpris; cependant il appela Moumoû, et s'en étant emparé, la mit aux mains du valet; celui-ci se hâta de la porter dans le salon et la déposa sur le parquet. La vieille dame se mit à l'appeler d'un air caressant. Moumoû, qui de sa vie n'avait pénétré dans un aussi somptueux appartement, s'effraya à la vue de tout ce qu'elle voyait, et se rua vers la porte; mais, repoussée par l'officieux Stépane, la pauvre bête commença à trembler en se collant contre le mur.

— Moumoû, Moumoû, viens donc ici, viens près de moi, lui disait la dame de sa voix la moins aigre; viens donc, petite bête, ne crains rien.

— Viens donc, Moumoû, répétaient les dames de compagnie, viens!

Mais Moumoû les regardait avec défiance et ne bougeait pas.

— Qu'on lui apporte quelque chose à manger, dit la dame. Comme il est stupide! il ne vient pas près de moi; que craint-il?

— Il n'est pas encore apprivoisé, hasarda d'une voix craintive et gracieuse une des suivantes.

Stépane apporta une tasse de lait qu'il posa devant Moumoû; mais Moumoû ne fit pas même mine de s'en apercevoir, et continua à trembler et à regarder autour d'elle.

— Ah! petite bête, dit la veuve en s'approchant du chien et en se baissant pour le caresser; mais Moumoû redressa aussitôt la tête et montra les dents. La vieille dame retira bien vite la main.

Il se fit un moment de silence. Moumoû jeta un léger cri, comme un signe de détresse ou d'excuse. La maîtresse s'éloigna le front assombri. Le subit mouvement du chien l'avait effrayée.

— Mon Dieu! s'écrièrent à la fois toutes les femmes, ne vous a-t-il pas mordue?... — Moumoû n'avait jamais mordu personne. — Le ciel nous préserve! ajoutèrent-elles sous forme d'interjection.

— Qu'on l'emporte, murmura la vieille; vilain chien! est-il méchant!

Et, lui tournant le dos, elle se dirigea lentement vers son cabinet particulier. Ses femmes se regardaient d'un air inquiet, et se mirent en devoir de la suivre; mais elle les arrêta. — Pourquoi me suivre? dit-elle d'un ton glacial; vous l'ai-je ordonné? — Et elle quitta le salon.

Stépane s'empara de Moumoû et la jeta dehors aux pieds de Guérassime, qui attendait à la porte. Une demi-heure s'était à peine écoulée depuis ce grave événement, que la maison avait repris son morne silence, tandis que la vieille dame s'était ensevelie dans les coussins de son divan, plus sombre qu'un ciel d'hiver.

Elle garda cette noire humeur jusqu'au soir, n'adressa la parole à personne, ne toucha point ses cartes. La nuit fut mauvaise; elle la passa à se plaindre et à tourmenter les femmes qui veillaient auprès

d'elle. L'eau de Cologne qu'on lui présentait n'était pas celle dont elle usait d'habitude; la taie de son oreiller sentait le savon : il fallut en trouver une autre, bouleverser toutes les armoires à linge... Que sais-je? son irritation dépassait toute mesure.

Le matin venu, elle fit appeler Gavrilo, son factotum, une heure plus tôt que de coutume.

— Dis-moi de grâce, dit-elle aussitôt que celui-ci eut franchi la porte de son cabinet, non sans une certaine émotion, qu'est-ce que ce chien qui a aboyé toute la nuit dans la cour? Il ne m'a pas permis de fermer l'œil!

— Un chien?... Quel chien?... Peut-être celui du muet, balbutia-t-il d'une voix peu assurée.

— Je ne sais si c'est celui du muet, mais le fait est que je n'ai pu dormir. Et d'ailleurs je m'étonne qu'il y ait chez moi cette quantité de bêtes; je voudrais bien savoir pourquoi. N'avons-nous pas déjà un chien de basse-cour?

— Mais certainement.

— Eh bien! à quoi bon alors en avoir un autre? C'est du désordre, et cela n'arrive que parce qu'il n'y a pas de *staroste* (1) dans la maison, oui, parce qu'il n'y a pas de staroste... Et à quel propos le muet a-t-il un chien? Qui lui a permis d'avoir un chien chez moi? Hier je me suis approchée de la fenêtre, et il était couché dans le jardin, où il avait apporté je ne sais quelle ordure qu'il rongeait, et j'ai là des rosiers...

Elle s'arrêta un instant.

— Qu'aujourd'hui même il ne soit plus ici! Tu entends?

— Parfaitement, j'ai compris.

— Aujourd'hui même. Et maintenant tu peux te retirer; je te ferai demander plus tard pour recevoir ton rapport.

Gavrilo sortit. Dans l'antichambre, il vit Stépane, qui ronflait sur un banc. Il le réveilla et lui donna à voix basse un ordre auquel le valet répondit par la moitié d'un bâillement et la moitié d'un éclat de rire. Cependant le majordome disparut, et Stépane se dressa sur ses jambes, endossa son caftan, mit ses bottes, ouvrit la porte et s'arrêta sur le perron. Il y était à peine depuis cinq minutes, que Guérassime parut, le dos incliné sous une énorme charge de bois, avec son inséparable compagnon Moumoû. La veuve faisait chauffer sa chambre à coucher et son cabinet, même en été. Guérassime poussa le domestique de l'épaule et entra dans la maison avec son bois. Moumoû, comme toujours, était resté dehors pour l'attendre; mais Stépane l'observait : il saisit un moment favorable, s'élança sur le chien comme un vautour sur un volatile, le serra contre le

(1) Littéralement ancien ou maître. Dans les villages, on appelle ainsi le magistrat qui dirige les affaires communes. Il s'agit ici d'un intendant.

plancher, puis, l'enlevant avec rapidité, et sans même songer qu'il était tête nue, il gagna la rue, monta sur le premier *drochky*, et se fit conduire au marché. Là il eut bientôt trouvé un acheteur, auquel il donna Moumoû pour 50 kopeks (2 fr.), à la condition toutefois qu'on le tiendrait au moins une semaine à l'attache. L'affaire terminée, il remonta en drochky, mais il en descendit à une certaine distance de la maison, où il revint à pied, en sautant par-dessus une clôture; il craignait que le hasard ne lui fît rencontrer Guérassime. Ces précautions toutefois étaient superflues, Guérassime n'était plus dans la cour. Après avoir déposé son bois à côté des poèles, sa première pensée fut pour Moumoû, qu'il ne retrouva plus à la porte attendant son retour. C'était la première fois que pareille chose arrivait. Il se mit aussitôt à courir de tous côtés, cherchant et appelant le chien. Il courut à sa mansarde, au grenier à foin, dans la rue, là, ici, partout, et partout en vain : Moumoû était perdu. Il s'adressa aux gens de la maison, leur demandant avec des gestes de désespoir s'ils n'avaient pas vu son chien. Les uns ne savaient réellement pas ce qu'il était devenu et secouaient la tête négativement, les autres étaient instruits de la vérité et riaient sous cape; le majordome prit un air capable et se mit à pester contre les cochers. Alors Guérassime sortit en toute hâte. Il était nuit close lorsqu'il rentra. A son air abattu, à sa démarche fatiguée, à ses vêtemens couverts de poussière, il était aisé de comprendre qu'il avait parcouru la moitié de la ville. Il s'arrêta devant les fenêtres de sa maîtresse, jeta un coup d'œil sur le perron, où s'étaient groupés six ou sept domestiques, se retourna, et appela encore une fois Moumoû. Moumoû ne répondit pas à sa voix; il se retira. Tous le regardaient, mais personne ne laissa échapper une parole ou un sourire, et le petit postillon (1) Antipe racontait le lendemain dans la cuisine que le muet avait passé la nuit à gémir.

Pendant cette journée du lendemain, Guérassime ne parut pas, et ce fut le cocher Potape qui alla chercher de l'eau à sa place, ce dont il était très mécontent. La veuve demanda à Gavrilo si ses ordres avaient été exécutés : il répondit affirmativement. Cependant le second jour Guérassime descendit de sa mansarde et reprit sa besogne accoutumée. Il parut au dîner des gens, mangea peu et se retira sans saluer personne. Sa figure, naturellement privée d'expression, comme celle de tous les sourds-muets, semblait à cette heure être

(1) Autrefois les personnes d'un certain rang, à Moscou comme à Saint-Pétersbourg, n'allaient qu'à quatre chevaux, lesquels étaient attelés à longs traits. Les deux de devant étaient dirigés par un petit postillon monté sur l'un d'eux. Cet enfant de douze à quatorze ans repliait fort adroitement la jupe de son caftan entre ses jambes, de manière à en faire une sorte de large pantalon à la turque, ce qui lui donnait un aspect fort original.

pétrifiée. Après le dîner, il sortit, mais ne demeura pas longtemps dehors; il rentra, monta au grenier à foin, où il se coucha. La nuit vint, une nuit calme, sereine, crépusculaire, — la plus magnifique du monde. Guérassime était couché, respirant avec peine et ne faisant que se retourner. Tout à coup il se sentit tirer par un bout de sa couverture, il se mit à trembler; toutefois il ne releva pas la tête et ferma même les yeux. Voilà pourtant qu'il se sent tirer de nouveau, et cette fois plus fort que la première... Aussitôt il se jette à bas de sa couche, regarde... c'était Moumoû, Moumoû qui se met à gambader autour de lui, faisant sauter un bout de corde rongé qu'elle porte au cou. L'émotion du *dvornik* ne saurait se décrire; il se baisse, saisit le chien, le serre contre sa poitrine, tandis que celui-ci, levant la tête, lui lèche follement les yeux, la moustache et la barbe.

Guérassime demeura un instant immobile et réfléchit, — après quoi il descendit avec précaution du grenier, s'assura, en regardant de tous côtés, que personne ne le voyait, et gagna heureusement sa mansarde. — Il s'était douté d'abord que son chien ne s'était pas perdu tout seul, mais qu'il avait été enlevé par ordre de la vieille dame, car les gens lui avaient expliqué par signes comment Moumoû s'était attiré sa colère. Le muet résolut donc de prendre ses mesures en conséquence. Il commença par donner à manger à la bête, la caressa, la coucha soigneusement, et chercha pendant toute la nuit les moyens les plus propres à la dérober à tous les yeux. Après bien des projets, il imagina de laisser pendant le jour le chien dans sa mansarde, où il irait le voir de temps en temps, et de le faire sortir la nuit. Son plan arrêté, il ferma hermétiquement l'ouverture qu'il avait pratiquée dans la porte, et enferma la pauvre bête. Quant à lui, dès l'aube, il était dans la cour à sa besogne habituelle, comme par le passé, conservant même sur sa figure, — ruse innocente, — l'expression de tristesse que la perte de son chien y avait imprimée. Le pauvre muet ne pouvait se douter que Moumoû, par ses aboiemens, ne tarderait pas à se trahir elle-même.

En effet, tout le monde sut bientôt dans la maison que la chienne était revenue, et que son maître la tenait renfermée dans sa mansarde; mais par un sentiment de commisération pour lui, de pitié pour Moumoû, et peut-être aussi un peu par crainte, personne ne fit comprendre à Guérassime que son secret était connu. Le majordome seul se gratta la nuque et fit un geste de la main qui semblait vouloir dire : Eh bien! que Dieu le protége! Espérons que madame n'en saura rien.

Jamais Guérassime n'avait montré autant de zèle et d'activité que ce jour-là : il balaya toute la cour, sarcla minutieusement le jardin, retira tous les palis de sa clôture pour s'assurer de leur soli-

dité, et les replanta ensuite avec soin. Il travailla en un mot de telle sorte que la veuve elle-même le remarqua. Dans le courant de la journée, il était allé deux ou trois fois voir en secret son reclus, et lorsque la nuit fut venue, il alla se coucher près de lui dans la mansarde, non dans le grenier à foin; puis, vers deux heures du matin, il le fit descendre pour qu'il respirât l'air frais du dehors. Il l'avait déjà promené un certain temps dans la cour, et allait le faire rentrer, lorsqu'un frôlement se fit entendre derrière la clôture, du côté de la ruelle. Moumoû dressa aussitôt les oreilles, s'approcha de la palissade, flaira un instant et fit entendre des aboiemens perçans et prolongés : c'était un homme ivre qui avait eu l'idée de se blottir derrière la clôture pour y passer la nuit.

A ce moment, la vieille dame venait de s'endormir, non sans peine, à la suite d'une longue agitation nerveuse. Ces sortes d'agitation lui arrivaient d'ordinaire après un souper trop copieux. Les aboiemens aigus et inopinés venus de la cour la réveillèrent en sursaut; elle eut des palpitations de cœur et faillit perdre connaissance. Elle sonna ses femmes; celles-ci accoururent tout effrayées.

— Oh! je me meurs! s'écria la vieille en élevant ses mains vers le ciel. Encore ce chien! Qu'on fasse venir le docteur... Ils veulent ma mort! Le chien! toujours le chien!!...

Et elle se renversa en arrière, ce qui devait simuler un évanouissement. On courut chercher le docteur de la maison, homme précieux, dont tout l'art consistait dans le soin qu'il avait de porter des bottes à semelles brisées et dans la délicatesse qu'il mettait à consulter le pouls de ses malades. D'ailleurs il dormait régulièrement quatorze heures sur vingt-quatre, et passait le reste du temps à soupirer et à abreuver la veuve de gouttes de laurier-rose.

Le docteur accourut aussitôt et commença par faire brûler des plumes pour assainir l'appartement. Lorsque la vieille eut ouvert les yeux, il se hâta de lui présenter sur un plateau d'argent un petit verre contenant les gouttes obligées. Elle les avala docilement et recommença incontinent ses lamentations, se plaignant du chien, de Gavrilo, de sa destinée : tout le monde abandonnait la pauvre vieille femme; on était sans pitié pour elle, tous désiraient sa mort! Cependant l'imprudent Moumoû continuait ses aboiemens, et Guérassime s'efforçait en vain de lui faire quitter la palissade.

— Voilà... voilà... encore, balbutiait la veuve, et elle s'évanouit de rechef.

Le docteur alors dit quelques mots à l'oreille d'une femme de service; celle-ci s'élança dans l'antichambre, réveilla Stépane, qui courut éveiller Gavrilo; Gavrilo, en colère, fit mettre toute la maison sur pied.

Guérassime tourna la tête par hasard, vit briller la lumière et des

ombres se projeter à toutes les fenêtres; il pressentit l'approche d'un danger, s'empara de Moumoû, la mit sous son bras, et courut à sa mansarde où il s'enferma à clé. Quelques instans après, cinq hommes se présentaient pour en enfoncer la porte; mais, sentant la résistance du verrou, ils s'arrêtèrent. Gavrilo ne tarda pas à survenir tout effaré, et il leur ordonna à tous de rester là jusqu'au matin et de garder cette porte sans bouger; puis, ayant gagné le quartier des femmes, il chargea la première dame de compagnie, Lubov Lubimovna, avec laquelle il volait le sucre, le thé et autres épices de la maison, de dire à sa maîtresse que le chien était revenu on ne sait d'où, mais que dès le lendemain il disparaîtrait pour ne plus revenir, qu'il la suppliait donc de se calmer, etc. Il est peu probable toutefois que la vieille se fût calmée aisément sans une erreur du médecin, lequel, en se hâtant trop, avait versé quarante gouttes de laurier-rose au lieu de douze dans une tasse qu'elle venait de vider. La force du remède ne tarda pas à opérer, et un quart d'heure s'était à peine écoulé qu'elle s'était endormie d'un sommeil paisible, tandis que Guérassime gisait tout pâle sur son lit, serrant de la main le museau de Moumoû.

Le lendemain la veuve se réveilla tard. Gavrilo attendait le moment de ce réveil pour commander une attaque générale et décisive contre le refuge du muet, et lui-même il s'apprêtait à soutenir un violent orage; mais l'orage n'éclata pas. La vieille était encore au lit lorsqu'elle fit appeler sa dame de compagnie. — Lubov Lubimovna, dit-elle d'une voix faible et à peine intelligible, — elle aimait parfois à se donner l'air d'une malheureuse martyre, — Lubov Lubimovna, vous voyez dans quel état je suis; allez, ma chère, allez trouver Gavrilo Andréitch et lui parler. Est-ce que véritablement un misérable petit chien lui serait plus cher que le repos, que la santé, que la vie même de sa maîtresse? Je ne veux pas le croire, ajouta-t-elle avec une expression de profonde tristesse. Allez donc, ma chère; soyez bonne; allez trouver Gavrilo Andréitch.

Lubov Lubimovna se rendit dans la chambre de Gavrilo. On ne sait quel fut leur entretien; mais quelques instans après, une foule d'hommes traversaient la cour en se dirigeant vers le réduit de Guérassime. A leur tête marchait héroïquement Gavrilo, la main au front pour retenir sa casquette, quoiqu'il ne fît pas un souffle de vent; tout près de lui marchaient les laquais et les cuisiniers; venait ensuite, sautant et gambadant, une armée d'enfans, dont la moitié était accourue du dehors. Sur l'escalier étroit qui conduisait à la mansarde du muet se tenait un homme en faction, deux autres gardaient la porte du taudis munis de bâtons. On se mit à monter l'escalier, qu'on occupa dans toute son étendue. Gavrilo s'approcha de la porte, frappa un coup et cria : — Ouvre!

Un aboiement comprimé se fit entendre; d'ailleurs aucune autre réponse.

— Ouvre, te dis-je! répéta le majordome.

— Mais, Gavrilo Andréitch, observa Stépane, qui se tenait au bas de l'escalier, il est sourd, donc il ne peut pas entendre.

Tout le monde se mit à rire.

— Comment faire alors? demanda Gavrilo.

— Il y a un trou dans la porte, répondit Stépane, passez-y votre bâton.

Gavrilo se baissa. On entendit de nouveau un aboiement étouffé.

— Voilà, voilà que le chien se dénonce lui-même, observa-t-on dans la foule, et on rit de nouveau.

Gavrilo se gratta derrière l'oreille.

— Mais il l'a bouché, ce trou, avec une vieille toile! Allons, mon cher, reprit-il enfin, s'adressant à Stépane. Viens enfoncer la toile, si tu veux.

— Et pourquoi pas? volontiers.

Stépane grimpa au haut de l'escalier, prit un bâton, enfonça résolûment la vieille toile, et agita ensuite son bâton dans l'ouverture en criant : — Sortez! sortez!

Il n'avait pas retiré le bâton que la porte s'ouvrit brusquement. Tous les valets se précipitèrent aussitôt au bas de l'escalier, et Gavrilo avant les autres.

Guérassime s'était arrêté sur le seuil de sa porte. De là il considérait tous ces hommes de petite taille, mesquinement vêtus à l'allemande, qui tremblaient de peur à son aspect. A le voir ainsi debout, vêtu de sa chemise rouge de paysan, les mains fortement appuyées sur ses hanches, on l'eût pris pour un géant en présence d'une troupe de mirmidons.

Gavrilo fit un pas en avant. — Prends garde, dit-il au muet, pas d'insolence avec moi!

Et il se mit à lui expliquer par des signes que sa maîtresse exigeait qu'il lui abandonnât son chien, qu'ainsi il eût à le lui livrer, sans quoi malheur à lui!

Guérassime le regarda, montra le chien, fit un signe de la main qu'il promena autour de son cou comme pour couler un nœud, et jeta ensuite un coup d'œil interrogateur sur le majordome.

— Oui, oui, c'est cela même, répondit celui-ci en hochant la tête affirmativement, oui, c'est parfaitement cela.

Guérassime baissa les yeux, puis il se redressa soudain, montra encore une fois Moumoû, — qui pendant ce temps se tenait près de lui, remuant innocemment la queue et dressant les oreilles, — fit une seconde fois le signe de strangulation sur son cou, et se frappa

la poitrine d'un air significatif, comme pour déclarer qu'il se chargeait lui-même de l'exécution.

— Oui, pour nous tromper, lui fit comprendre de la main Gavrilo.

Guérassime le regarda, sourit de mépris, se frappa de rechef la poitrine, et ferma brusquement la porte.

— Que veut dire ceci? fit Gavrilo, le voilà qui s'est enfermé.

— Laissez-le donc tranquille, Gavrilo Andréitch, répliqua Stépane.

Tout le monde se regarda. — Il le fera comme il l'a dit : cet homme est ainsi; « promesse faite, chose certaine. » En cela, il ne nous ressemble pas à nous autres. Oh! voyez-vous, ce qui est vrai est vrai.

Oui, répétèrent-ils en chœur, cela est ainsi.

— Eh bien! c'est bon, nous verrons, reprit Gavrilo, mais en attendant, les sentinelles ne bougeront pas de leur poste. Eh! Yérochka, ajouta-t-il en s'adressant à un des domestiques, homme de frêle nature, portant une veste de nankin à la nuance criarde, lequel passait pour jardinier. Tu n'as rien à faire; prends un bâton et reste ici : quoi qu'il arrive, tu viendras m'avertir aussitôt.

Yérochka prit un bâton et s'assit sur la dernière marche de l'escalier. La foule se dispersa à l'exception d'un petit nombre de curieux, parmi lesquels force *maltchik* (enfans). Quant à Gavrilo, il rentra dans la maison et fit annoncer à sa maîtresse par la fidèle Lubov Lubimovna que tous ses ordres avaient été exécutés. La veuve fit un nœud à un coin de son mouchoir de poche, l'humecta d'eau de cologne, s'en frotta les tempes, but une tasse de thé, et, toujours sous l'influence des gouttes antispasmodiques, se rendormit paisiblement.

Une heure après tout ce mouvement, la porte de la mansarde s'ouvrit, et Guérassime parut. Il avait revêtu son habit de fête; il conduisait Moumoû par une laisse. Yérochka se rangea pour le laisser passer. Les *maltchik* et tous ceux qui étaient dans la cour le suivirent silencieusement des yeux. Il ne se retourna point, il marchait gravement, la tête découverte; il ne mit son bonnet que dans la rue. Gavrilo envoya Yérochka sur ses pas pour l'observer. Celui-ci le vit de loin entrer dans un restaurant (1) avec son chien, et attendit qu'il en sortît.

Dans ce restaurant, Guérassime était connu; on y comprenait ses signes. Il demanda du *stchi* (2) avec du bœuf, et s'accouda sur la table. Moumoû était à ses pieds, le regardant de ses yeux intelligens et calmes. Sa robe soyeuse était propre et luisante; on voyait qu'il venait d'être lavé et peigné avec soin. On apporta le *stchi*. Guéras-

(1) *Restoratsia*, maison où les gens du peuple vont surtout prendre du thé; ils y trouvent aussi à manger.

(2) Choux aigres hachés.

sime y mêla du pain, coupa la viande en menus morceaux, et posa l'assiette devant Moumoû, qui se mit à manger délicatement, comme elle faisait toujours, effleurant à peine les bords de l'assiette du bout de sa langue. Son maître demeura longtemps immobile, les yeux fixés sur elle. Tout à coup deux grosses larmes s'échappèrent de ses cils; l'une tomba sur la tête de Moumoû, l'autre dans le *stchi*. Il cacha sa figure dans ses mains. La chienne, suffisamment repue, s'éloigna en se léchant le museau. Guérassime se leva, paya sa dépense et sortit. Yérochka se cacha dans un coin pour le laisser passer, après quoi il recommença à le suivre.

Le muet marchait sans hâter le pas, et n'abandonnant point le cordon qui retenait Moumoû. Arrivé au coin de la rue, il s'arrêta et parut un instant indécis, mais bientôt il reprit sa marche hâtivement dans la direction de Krymsky-Brod. Chemin faisant, il entra dans la cour d'une maison où l'on bâtissait, y prit deux briques qu'il emporta sous le bras. Arrivé à la Moskva, il en longea la rive pendant un moment, parvint à un endroit où stationnaient deux petits bateaux munis de leurs rames et attachés à des pieux plantés au bord de l'eau (il les avait remarqués précédemment). Il sauta dans l'une de ces embarcations avec Moumoû. Un vieillard sortit alors d'une hutte construite à l'angle d'un potager, et se mit à crier. Guérassime, qui ne l'entendait pas, s'était emparé des rames, qu'il maniait vigoureusement, et, remontant un instant le cours de l'eau, il fut bientôt à l'abri de toute poursuite. Le vieillard resta un moment sur la rive à le regarder, se gratta le dos, d'abord de la main gauche, puis de la main droite, et regagna ensuite sa cabane en boitant.

Guérassime continuait à ramer. Moscou était restée bien loin derrière lui. Déjà, le long du rivage, se déroulait un vert panorama : c'étaient des prairies, des potagers, des champs, des forêts, de riantes *isbas;* tout avait un air agreste et charmant. Il abandonna les rames, inclina la tête sur Moumoû, qui était accroupie à côté de lui, et il demeura pensif, les bras croisés derrière le dos, pendant que le courant de la rivière entraînait doucement l'embarcation. Tout à coup Guérassime se redressa avec un certain air d'irritation, prit les deux briques qu'il avait apportées, les lia fortement avec la laisse du chien, au cou duquel il les fixa par un nœud, puis il souleva celui-ci au-dessus de l'eau en lui jetant un dernier regard... Moumoû le regardait faire avec confiance et remuait la queue. Bientôt le muet détourna brusquement la tête, ferma les yeux et ouvrit les mains... Il n'entendit rien, — ni le cri désespéré de Moumoû au moment de sa chute, ni le bruit de l'eau qui rejaillit en l'engloutissant, — et lorsqu'il rouvrit les yeux, les vagues se succédaient comme auparavant, avec un faible murmure, et comme auparavant elles se cou-

ronnaient d'une écume argentée se heurtant aux flancs de l'embarcation.

Quant à Yérochka, dès qu'il eut perdu de vue Guérassime, il se hâta de regagner la maison, où il raconta ce dont il avait été témoin.

— Eh bien! oui, observa Stépane, il le noiera; on peut en être sûr, puisqu'il l'a promis.

Pendant le reste de la journée, personne n'aperçut Guérassime. Il ne parut point au dîner des gens. Le soir vint, tout le monde se réunit au souper, le *dvornik* seul y manqua.

— Est-il étrange, ce Guérassime! se mit à dire une grosse blanchisseuse. A-t-on jamais vu personne se tant démener pour un chien?

— Mais Guérassime est venu ici! s'écria tout à coup Stépane en se servant une assiette de gruau.

— Comment donc? quand donc?

— Il y a deux heures. Je l'ai rencontré sous la porte cochère; il ressortait. J'ai voulu lui adresser quelques questions sur Moumoû, mais il semblait de très mauvaise humeur, et il m'a poussé de côté, probablement pour me dire : « Laisse-moi tranquille. » J'ai reçu, je vous jure, une assez bonne bourrade dans les reins. Aïe! aïe! Oui, par Dieu, ajouta Stépane, il a le poignet solide, il n'y a pas à dire.

Cette observation fit rire les domestiques, et après qu'ils eurent soupé, ils se séparèrent pour aller se coucher.

Au même moment, sur la chaussée de T... on pouvait voir marcher à grands pas une sorte de géant, un sac sur le dos et un grand bâton à la main. C'était Guérassime. Il allait sans retourner la tête, pressé d'arriver à son village et de retrouver son *isba*. Après avoir noyé la pauvre Moumoû, il était revenu dans sa mansarde, avait à la hâte jeté quelques hardes sur ses épaules, puis était parti. Il avait parfaitement remarqué le chemin en venant à Moscou; la terre d'où sa maîtresse l'avait retiré n'était qu'à vingt-cinq verstes de la grande-route. Il suivait cette route avec une certaine audace, avec une résolution à la fois désespérée et joyeuse. Sa poitrine se dilatait largement, son regard était avidement fixé en avant; il se hâtait comme si sa vieille mère l'eût attendu dans l'*isba*, comme si elle l'eût appelé au retour d'un long voyage en pays étranger. — C'était une nuit d'été douce et tiède. D'un côté, celui par où le soleil venait de disparaître, on voyait encore blanchir et se colorer des derniers reflets du jour un coin du ciel, tandis que de l'autre s'élevait déjà le crépuscule à la teinte bleue et grisâtre : la nuit venait de là. Les cailles volaient par troupes dans les terres qui bordaient la route; les rouges-gorges s'appelaient en jetant leurs petits cris. Guérassime ne pouvait les entendre, il ne pouvait entendre non plus le bruissement nocturne des arbres sous lesquels il passait, mais il sentait l'odeur si connue

des blés mûrissans, qui lui arrivait des champs noyés dans l'ombre vaporeuse; il sentait sur son visage le souffle de la brise, qui venait en quelque sorte à sa rencontre, — la brise du lieu natal qui lui rafraîchissait délicieusement le front et se jouait dans sa barbe et ses cheveux; il voyait devant lui le chemin s'enfuir comme une longue flèche, ce chemin qui le conduisait au lieu béni de sa naissance. Dans le ciel brillaient d'innombrables étoiles qui éclairaient sa route, et, semblable à un lion, il avançait fièrement et plein de courage, de telle sorte que lorsque le soleil en se levant l'éclaira de ses rayons humides et rougeâtres, une distance de trente-cinq verstes séparait déjà Guérassime de Moscou.

Deux jours plus tard, il était chez lui et entrait dans son *isba*, au grand étonnement de la femme de soldat qu'on y avait installée. Après avoir fait sa prière, il alla se présenter au staroste. Celui-ci parut d'abord surpris de le voir, mais le temps de la fenaison venait de commencer, et l'on fut heureux de pouvoir mettre une faux entre les mains de Guérassime, dont on connaissait la force et l'habileté. Le muet sut bientôt montrer à ses compagnons de travail qu'il n'avait pas désappris la façon de s'en servir.

Cependant à Moscou on s'inquiétait de son absence. Le lendemain de sa disparition, on commença à le chercher. On monta à sa mansarde, on fouilla partout; Gavrilo, qu'on avait averti, leva les épaules, convaincu que le muet avait pris la fuite, s'il ne s'était pas noyé avec son chien. On alla faire la déclaration légale à la police et on en prévint la veuve. Celle-ci se mit en colère, pleura beaucoup et ordonna que Guérassime fût retrouvé à tout prix, assurant qu'elle n'avait pas ordonné de faire périr le chien. Elle fit à Gavrilo une réprimande si sévère, que le majordome en secoua la tête toute la journée. Lorsqu'enfin la nouvelle arriva de la campagne que le muet était de retour à son village, la vieille dame s'apaisa un peu et donna d'abord l'ordre de le faire revenir immédiatement, mais elle déclara bientôt après qu'un serviteur aussi ingrat lui était complétement inutile; d'ailleurs elle ne tarda pas à mourir, et ses héritiers se souciaient peu de Guérassime : ils renvoyèrent même tous les autres domestiques.

Maintenant Guérassime vit au village, dans son ancienne *isba*, fort et robuste comme par le passé, et travaillant comme il faisait autrefois. Seulement ses voisins ont remarqué que depuis son retour de Moscou il a cessé d'avoir aucun rapport avec les femmes, et que jamais on n'aperçoit de chien chez lui.

CHARLES DE SAINT-JULIEN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

29 février 1856.

Le secret de la situation actuelle est tout entier dans les délibérations du congrès, qui vient enfin de se réunir, il y a quatre jours, à Paris. C'est dire qu'entre les émotions de la grande lutte qui a mis tout à coup l'Europe sous les armes et l'avenir rapproché qui peut faire renaître la paix entre les nations, il y a un moment de silencieuse incertitude et de curiosité attentive. Que va-t-il sortir de cette assemblée diplomatique? quelle pensée dictera ses résolutions? Nul n'oserait le dire, on le conçoit. Les ardeurs belliqueuses se taisent un instant avant de s'éteindre tout à fait ou de se raviver plus puissantes. L'heure des commentaires est passée ou n'est pas encore venue. Il n'est pas jusqu'aux bruits de dissidences entre les gouvernemens alliés qui ne se soient promptement évanouis devant les faits. Pendant quelques jours, un mystère calculé planera nécessairement sur les péripéties favorables ou inquiétantes de ces négociations. Toujours est-il que par elle-même, et en attendant qu'un dénoûment commence à se laisser entrevoir, la réunion de ce congrès offre plus d'une singularité remarquable. C'est d'abord une chose assez inusitée que la tenue d'un congrès dans la capitale de l'un des états belligérans. Jusqu'ici rien de semblable n'avait eu lieu : on choisissait d'habitude un pays neutre, souvent même une ville peu importante. Il n'en a point été ainsi cette fois. De cette anomalie et des diverses circonstances de la guerre découlent d'autres singularités encore qui ne laissent point d'être curieuses. Dans cette assemblée en effet, parmi les négociateurs admis au nom de six gouvernemens différens, figurent les plénipotentiaires d'un souverain qui n'a pu être reconnu par quatre des autres puissances représentées. L'Autriche seule a reconnu l'empereur Alexandre II, monté au trône depuis le commencement de la guerre. Les envoyés du tsar n'ont pas moins été accueillis comme ils devaient l'être, ils ont même été reçus par le chef de l'état. La fiction a fait place à la réalité. Cette courtoisie universelle, qui est un des signes de la civilisation contemporaine, de la civilisation fran-

çaise surtout, a fait un moment de Paris une ville neutre, en même temps que la fermeté des conseils alliés en fait une ville sûre pour les intérêts de l'Europe. Sans que les ministres de l'empereur Alexandre aient trouvé à leur arrivée des ovations, comme on l'a dit assez étrangement, on a pu voir dans le comte Orlof un des plus éminens personnages de la Russie, un vieillard portant vertement les années, et dans son collègue, M. de Brunnow, un homme d'esprit et de dextérité diplomatique. Il faut bien remarquer du reste que la courtoisie et les réceptions ne changent nullement la situation réelle des choses. La vérité est qu'avec le plus ferme propos d'en finir promptement, le congrès va avoir une œuvre immense à poursuivre. Il aura les questions les plus complexes à résoudre, les intérêts les plus divers à concilier, des répugnances de plus d'une nature peut-être à vaincre, quand il s'agira de donner une signification pratique à la neutralisation de la Mer-Noire, d'organiser les principautés, de déterminer d'une façon claire et précise la position de l'empire ottoman dans le concert de l'Europe. Ses regards auront à se porter au sud et au nord pour faire sortir de la guerre actuelle toutes les garanties universellement pressenties nécessaires à la sécurité du continent. A travers le bruit des fêtes, c'est là le sérieux objet de ces négociations à peine commencées, et dont l'impatience publique attend la conclusion avant même qu'elles n'aient traversé les plus périlleux défilés.

Jusqu'ici le premier résultat des délibérations du congrès est un armistice qui n'a encore qu'un caractère préliminaire et restreint, puisqu'il ne s'applique point aux blocus établis ou à établir. Cet armistice, qui sera conclu entre les armées belligérantes, devra prendre fin au dernier jour de mars. On le voit, c'est une suspension d'hostilités qui ne tranche rien, qui ne laisse même rien présumer, qui arrête simplement l'effusion du sang en attendant que la situation prenne une face plus nette. D'ici au terme fixé, les négociations seront sans doute arrivées à un point où il sera permis de démêler les véritables chances de la paix et de la guerre. Si l'impossibilité d'une transaction se révèle assez clairement, la guerre reprendra son cours, plus menaçante et plus terrible. Si la paix l'emporte décidément, si les questions principales sont heureusement résolues, l'armistice peut devenir plus général, s'étendre à toutes les opérations, et se prolonger jusqu'à un arrangement définitif, que des difficultés secondaires ne pourraient certainement empêcher. A quoi tient donc aujourd'hui cet avenir si prochain, que l'opinion universelle est avide de connaître? Il dépend absolument de l'esprit que la Russie apporte dans les négociations récemment ouvertes. Les conditions qui ont servi de point de départ à ces négociations sont tellement nettes dans leur texte et dans leur sens, qu'il n'y a point de doute possible. Il est parfaitement certain que le Danube doit être libre désormais; il n'est pas moins clair que les principautés doivent être organisées dans des conditions nouvelles, en dehors de toute immixtion des tsars, et qu'elles doivent même adopter un système défensif vis-à-vis de la Russie, système complété et garanti par une rectification de frontières. Quant à la neutralisation de la Mer-Noire, qui est le résumé le plus caractéristique des résultats de la guerre, cette grande mesure doit être évidemment entendue dans son sens le plus large et le plus efficace; sans cela, elle ne serait rien, elle ne serait qu'un subterfuge derrière lequel se dissimulerait toujours la même ambi-

tion, la même menace. En acceptant l'obligation de ne conserver ou de ne créer aucun arsenal militaire maritime dans le Pont-Euxin, la Russie se promettait, dit-on, dans le premier moment, de ne point appliquer cette prescription au port de Nicolaïef. Il est vrai, Nicolaïef n'est point rigoureusement sur les bords de la Mer-Noire : il est à une distance de quarante milles dans les terres, au confluent de l'Ingoul et du Bug, il ne touche pas même au Dniéper, dont il est éloigné de quinze milles; mais par cette voie fluviale rendue facilement praticable, par ce débouché continu du Bug et du Dniéper, les vaisseaux russes arrivent dans l'Euxin; c'est le chemin qu'ils ont suivi jusqu'ici. Que signifieraient aujourd'hui la destruction de Sébastopol et la neutralisation de la Mer-Noire, si la Russie, retranchée dans ses positions intérieures, pouvait organiser là une flotte nouvelle toute prête à s'élancer au premier instant? La meilleure preuve que le cabinet de Saint-Pétersbourg saisissait toute la portée des conditions qui lui étaient communiquées, c'est que M. de Nesselrode, dans ce qu'on a nommé les contre-propositions, s'efforçait de préciser cette obligation de ne point conserver d'arsenaux maritimes, et en bornait les effets aux rives de la Mer-Noire. Si la Russie, dans la plénitude de sa liberté, a postérieurement accepté les conditions qui lui avaient été proposées d'abord, elle savait, cela n'est point douteux, à quoi elle s'engageait. Si la Russie enfin est fermement résolue à la paix, si elle a souscrit avec sincérité à ce grand principe de la neutralisation de la Mer-Noire, pourquoi tiendrait-elle à conserver des moyens d'action qui lui seraient désormais inutiles? pourquoi raidirait-elle sa politique ou son amour-propre contre une des nécessités les plus palpables de la situation qu'elle s'est faite? C'est là ce qu'on ne peut croire, parce qu'une résistance obstinée indiquerait une arrière-pensée, une réserve secrète qui rendrait toute paix aussi précaire qu'illusoire.

A vrai dire, les difficultés ne seront pas là sans doute, bien qu'on ne puisse rien préjuger encore des vues réelles de la Russie. Les difficultés sérieuses résulteront plus probablement de la clause par laquelle les puissances alliées se sont réservé le droit de produire des conditions particulières dans un intérêt européen. L'intérêt européen, c'est un grand mot assurément. S'il implique des remaniemens de territoires, des résurrections de nationalités, ce n'est plus un congrès spécial qui doit se réunir, c'est un congrès général de toutes les puissances. Pour l'instant, il s'agit plus simplement, ce semble, d'observer le caractère de la guerre d'où découle le caractère des négociations. Les puissances occidentales ont vu l'équilibre de l'Europe menacé; elles ont voulu le raffermir partout où il était ébranlé, au nord comme à l'orient, et c'est ainsi qu'elles se trouvent nécessairement conduites à demander que la Russie cesse d'occuper militairement cette position avancée des îles d'Aland et de Bomarsund. C'est la plus faible compensation due à la sécurité de la Suède, dont l'intervention diplomatique n'a pas peu contribué à éclairer la Russie sur les dangers d'une politique à outrance. On ne saurait le méconnaître en effet : sans avoir participé à la guerre, la Suède est un des états qui ont pris l'attitude la plus nette et la plus tranchée vis-à-vis de la Russie, non-seulement par le traité du 21 novembre, mais encore par la circulaire du ministre des affaires étrangères de Stockholm, circulaire qui, sans dissimuler la pensée intime du traité, promettait un adversaire de

plus à la politique envahissante des tsars. Dès-lors on peut le dire, la Suède était liée irrévocablement; elle acceptait la lutte avec ses responsabilités et avec la chance de retrouver des provinces perdues, et c'est ce qui explique l'espèce de déception avec laquelle les Suédois ont vu se rouvrir des négociations pacifiques; ils voyaient la guerre près de finir au moment où ils se sentaient prêts à entrer activement dans la coalition européenne.

Comment la Suède avait-elle été conduite à cette hardie détermination? C'est un point sur lequel un écrivain suédois, M. Lallerstedt, jette un jour tout nouveau dans un livre écrit en français, *la Scandinavie, ses Craintes et ses Espérances*. La réalité est que dès l'origine le roi Oscar, avec un sentiment intelligent des intérêts de la Suède, épiait le moment où il pourrait se joindre aux puissances occidentales; mais il y avait des ménagemens à garder encore, des traditions à rompre, un voisin puissant à braver. C'est ce qui expliquait d'abord la déclaration de neutralité de la Suède. Le roi Oscar néanmoins, tout en s'enveloppant de mystère et de prudence, s'appliquait à faire sonder l'opinion publique. Au mois de mars 1855, il paraissait dans le *Times* une correspondance de Stockholm dont on ne soupçonnait peut-être pas la source, et qui indiquait la nécessité de créer dans la Baltique une barrière contre la Russie. Des ouvertures secrètes étaient faites aussi, dit-on, de la part du roi de Suède aux cours de l'Occident, et si elles n'eurent point une suite immédiate, c'est que tous les efforts des puissances belligérantes étaient alors tournés vers la Crimée. Lorsque survint la prise de Sébastopol, la résolution du roi Oscar fut arrêtée, et le traité du 21 novembre 1855 fut signé bientôt après. Le peuple suédois, qui avait hésité longtemps en présence de la mystérieuse circonspection de son souverain, répondit à cet acte par une acclamation universelle, par l'expression d'un sentiment national puissamment réveillé, et c'est dans ce premier entraînement que le bruit de négociations nouvelles est venu surprendre les Suédois. Maintenant, si la paix se conclut, en interprétant dans le sens le plus large l'article qui réserve les conditions particulières, il serait difficile sans doute d'y faire entrer quelques-unes des clauses dont M. Lallerstedt réclame l'adoption. Il est à craindre que l'auteur suédois ne donne à cette garantie un caractère très prononcé d'élasticité; il trace tout un règlement nouveau de frontières entre la Suède et la Russie, qui laisserait la première de ces puissances en possession d'Uleaborg. Si les négociateurs ne vont point jusqu'à traiter ces questions, ils se sont du moins créé l'obligation de préserver la sécurité de la Scandinavie, de demander quelques garanties dans la Baltique, et ces garanties resteront naturellement placées sous la sauvegarde de l'alliance récemment contractée entre les puissances occidentales et la nation suédoise. La Suède se trouvera donc présente au congrès, sinon effectivement, du moins par la pensée et par tous ses intérêts qui sont en jeu.

On a pu se demander jusqu'à ces derniers temps si l'Allemagne aurait quelque part à ces négociations, aujourd'hui commencées. L'Allemagne aurait eu certainement la bonne volonté de figurer au congrès. L'Autriche a eu tout d'abord la pensée de chercher à introduire la confédération germanique dans les conférences, en se chargeant elle-même de la représenter; en ceci, elle était bien sûre de rencontrer l'opposition de la Prusse, qui eût volon-

tiers accepté le même rôle. Les états secondaires, de leur côté, ont eu un moment l'idée de demander une représentation spéciale pour la confédération. Il y avait donc divers projets en présence. Seulement, pendant que les combinaisons de la diplomatie allemande suivaient leur cours, les négociations se sont ouvertes sans le concours de l'Allemagne, et même sans que la Prusse y fût admise en sa qualité de grande puissance. La Prusse et l'Allemagne n'avaient oublié qu'une chose : c'était de se placer par leurs engagemens sur le terrain où se sont placées toutes les autres puissances. Aujourd'hui la diète de Francfort, saisie par l'Autriche des propositions récemment acceptées par la Russie, vient de prendre une de ces décisions tortueuses et évasives qui lui sont familières. Qu'a donc décidé la diète de Francfort? Elle accepte sans nul doute les conditions stipulées, mais en réservant son libre arbitre au sujet du cinquième point, c'est-à-dire que l'Allemagne entrera dans les négociations quand les difficultés sérieuses seront vidées, après quoi elle se rendra incontestablement la justice qu'elle a beaucoup contribué à rendre la paix au monde. Que la Prusse et l'Allemagne au surplus soient admises dans la conférence au dernier moment, ou qu'elles restent au seuil de cette grande affaire jusqu'à la fin, c'est entre les puissances sérieusement engagées qu'est le véritable débat, et c'est entre ces puissances que la question sera résolue.

Le congrès du reste poursuit son œuvre au milieu du plus entier mystère, sans nulle précipitation, et il est douteux qu'il ait pris quelque résolution assez importante pour que le chef de l'état puisse la communiquer au corps législatif, qui va se réunir dans trois jours. Le silence s'est fait, disons-nous, autour de ces négociations. Le mouvement politique est remplacé par ce tourbillon de fêtes que provoquent toutes les grandes circonstances. Au milieu de cette vie agitée par tant de choses sérieuses ou frivoles, politiques ou intellectuelles, un poète, un homme du plus rare talent vient de disparaître : c'est Henri Heine, l'auteur des *Reisebilder* et de l'*Intermezzo*. On peut dire que Henri Heine n'a fait qu'achever de mourir. Depuis longtemps, la vie physique semblait avoir délaissé ce corps débile et envahi par le mal; il ne restait que l'esprit, un esprit ailé, étincelant, à la fois terrible et charmant. Après Goethe, il n'y a point eu en Allemagne de plus grand poète; il réunissait tous les dons de l'inspiration hormis le respect dû aux grandes choses. Le malheur de Henri Heine en effet, c'est de s'être livré tout entier à la déesse de l'ironie, d'avoir tout raillé jusqu'à la douleur qui l'accablait, et cependant il touchait déjà à la mort, ce dernier et sérieux mystère devant lequel toutes les railleries s'effacent et se taisent.

Le mouvement perpétuel des opinions et des idées ramène de temps à autre, dans le domaine des discussions intellectuelles ou de la politique, certaines questions d'un ordre supérieur qui ont le privilége de mettre aux prises toutes les tendances et même toutes les passions d'une époque. De ce nombre sont surtout les questions religieuses, les plus graves et les plus délicates qui puissent se produire. Chose remarquable assurément, il y a eu en Europe, depuis quelques années, une véritable invasion de systèmes et de théories qui ne s'occupaient guère de la religion que pour la bannir des affaires humaines et lui imprimer le sceau d'une puissance déchue. Les

doctrines révolutionnaires se croyaient à peu près sûres du triomphe. C'est justement l'heure où la réaction des idées religieuses a fait le plus de chemin, et où s'est ouverte une lutte nouvelle qui a ses émotions, ses péripéties, ses polémiques ardentes. C'est là peut-être le trait le plus saillant du moment actuel. Le fait est que les questions religieuses ont retrouvé toute leur importance, et sont discutées avec plus de vivacité que jamais, non-seulement en France, mais dans bien d'autres pays, où les incidens ne manquent pas pour rallumer le conflit. On l'a vu assez récemment à l'occasion du concordat signé entre l'Autriche et le saint-siége, — concordat qui touche à quelques-uns des côtés les plus épineux du gouvernement de l'église et de la politique contemporaine. Le cabinet de Vienne s'était préparé à cette mesure en abrogeant en grande partie, il y a quelques années déjà, la législation établie par Joseph II, presque à la veille de la révolution française. Supprimer ces lois faites sans le concours de Rome et maintenues malgré ses protestations, c'était indiquer évidemment l'intention de s'entendre avec Rome. Si l'on se souvient d'ailleurs que les réformes autocratiques de Joseph II, à côté de bien des choses qui avaient pour elles l'avenir, contenaient des violences que les révolutionnaires les plus ardens n'ont eu qu'à imiter, on ne peut s'étonner que l'empereur François-Joseph ait préféré régler ce vieux différend par une voie d'équité et de conciliation. Comment se fait-il cependant que le concordat autrichien, dès qu'il a été connu, ait laissé partout une impression si vive, une impression d'inquiétude et d'étonnement? C'est qu'il répond peu sans doute à cet idéal, si ardemment poursuivi, d'une alliance juste et vraie entre la pensée religieuse et l'esprit des sociétés modernes; c'est qu'il a paru peut-être soulever encore plus d'inconvéniens qu'il ne tranchait de difficultés; c'est qu'en un mot on y a vu moins une solution qu'une source de complications nouvelles.

Rien n'est plus facile à critiquer, à un point de vue absolu, que le principe des concordats, et rien n'est moins aisé que de vivre pratiquement sans eux dans des pays vieux comme les nôtres, où il y a tant d'élémens divers, tant de traditions à concilier et à faire marcher ensemble. C'est d'habitude, comme on sait, à la suite de révolutions ou de longs démêlés que surviennent les concordats, comme un acte de pacification qui met fin à une guerre dont la société tout entière est la première à souffrir. Il en fut ainsi en France au commencement de ce siècle. Tout avait disparu pendant la révolution. A peine un gouvernement réparateur est-il né, une des premières pensées est celle d'une restauration religieuse, et le concordat de 1801 est signé. On a essayé d'y toucher depuis, notamment en 1817; il a fallu y renoncer, et le concordat de 1801 subsiste encore après plus d'un demi-siècle de durée. Quelles en ont été les conséquences? La paix des consciences a été assurée. Les rapports de l'église et de l'état n'ont point été toujours sans nuages sans doute; leur antagonisme pourtant n'a jamais dégénéré en rupture ni même en hostilités bien dangereuses. Lorsqu'il y a des luttes partout, il n'y en a point de sérieuses en France. Il y a plus, sous ce régime s'est formé le clergé le plus éclairé et le plus digne dans son ensemble qui existe peut-être dans le monde catholique. Les idées religieuses se sont réveillées plus qu'on ne le pensait, et, par une singularité bizarre, c'est la France, devenue un moment républicaine, qui a été la première à

ramener le souverain pontife dans Rome conquise par les révolutionnaires; c'est son armée qui reste encore la garantie la plus solide de la sécurité du saint-siége. Pour que de tels résultats aient pu être obtenus, il faut bien qu'il y ait quelque sagesse dans l'acte qui a fondé ce régime, et c'est cette expérience déjà longue qui fait du concordat de 1801 le type de ces sortes de transactions. Dans l'ordre des relations de l'église et de l'état, c'est l'équivalent de cette alliance de la raison et de la foi que le chef du catholicisme proclamait récemment dans l'ordre philosophique par une décision spéciale.

En est-il de même aujourd'hui du concordat autrichien? Celui-ci, il faut l'avouer, a peu d'analogie avec le concordat français; il lui ressemble si peu, qu'il a l'air d'en être la critique, critique indirecte et involontaire sans doute. Le gouvernement autrichien se dessaisit libéralement de bien des prérogatives que le pouvoir civil s'est réservées en France; il n'est plus pour rien dans les communications du clergé avec les fidèles ou avec le saint-siége; le *placet* est supprimé, le droit de nomination des évêques n'est maintenu à l'empereur qu'avec des restrictions ou des conditions. Le droit de posséder et d'acquérir est entièrement reconnu à l'église. Les ordres religieux pourront se multiplier indéfiniment. Les attributions de l'autorité ecclésiastique sont immensément étendues, elles sont étendues principalement en deux points essentiels. Par l'un des articles du concordat, les évêques, dans l'intérêt de la foi et des bonnes mœurs, sont investis d'un droit universel de censure sur tous les livres et écrits qui paraîtront, et le gouvernement impérial de son côté doit empêcher la propagation des livres jugés dangereux. Un autre article défère aux tribunaux ecclésiastiques toutes les causes relatives aux mariages, ne laissant aux juges ordinaires que la connaissance des effets civils de l'union conjugale. En un mot, toutes les questions se trouvent visiblement tranchées dans le sens d'une extension temporelle de l'autorité ecclésiastique. Que résultera-t-il de cet acte? Il est à craindre qu'il ne devienne la source d'embarras et de conflits de toute sorte. Déjà même ces conflits ont commencé. L'archevêque de Milan et le patriarche de Venise notamment ont mis en demeure les libraires et les imprimeurs de la Lombardie d'avoir à soumettre à leur censure les publications qu'ils feraient paraître, et ils ont laissé voir l'intention de recourir au besoin au bras séculier. Ainsi, à moins d'une résistance du pouvoir civil ou d'un retour des évêques lombards à une interprétation plus modérée du concordat, la censure ecclésiastique se trouve pleinement reconstituée, et le gouvernement impérial est obligé de prêter main forte à l'exécution des sentences épiscopales en matière de presse et de littérature. Les complications pourront devenir bien plus graves en ce qui touche le mariage. Il y a ici, ce nous semble, une véritable confusion de pouvoirs. Voici en effet une autorité civile appelée à connaître des effets particls d'un acte qu'elle ne peut apprécier ni dans sa formation ni dans sa validité. Cela existe ailleurs, nous le savons bien, et il est même des pays où il serait dangereux d'y toucher, tant cela est entré dans les mœurs et dans les traditions. Les conditions sont différentes en Allemagne, où il y a des cultes dissidens, où les mariages se font souvent entre protestans et catholiques. C'est une erreur singulière de croire encore aujourd'hui qu'on travaille à la grandeur de la religion en l'immisçant dans toutes les choses temporelles. Tant qu'elle reste dans son domaine, l'église

est forte et puissante; son action est d'autant plus efficace, qu'elle est indépendante, désintéressée et toute morale. Dès qu'elle met le pied sur un autre terrain, elle se heurte à toutes les difficultés et à toutes ces résistances qui préparent souvent des réactions désastreuses.

Comment donc le saint-siége et l'empereur d'Autriche ont-ils été conduits à signer un acte où l'un n'a pu résister peut-être à la pensée d'obtenir plus qu'il ne pouvait espérer, et où l'autre semble s'être empressé d'accorder tout ce qu'on lui demandait? C'est ici peut-être le côté le plus délicat de la question. Sans manquer aux sentimens religieux du jeune empereur François-Joseph, on peut bien présumer qu'il s'est proposé quelque but politique. Il a pu espérer que, par ses déférences envers le saint-siége, il se constituait le chef de l'Allemagne catholique, et il a eu probablement surtout en vue l'Italie. L'Autriche a pensé qu'en accordant tout, elle recevrait au moins quelque chose en retour, et que l'union du pape et de l'empereur pourrait affermir sa domination au-delà des Alpes. C'est un calcul plus ou moins juste qui n'empêchera pas l'Autriche d'être toujours l'Autriche en Italie, et le cabinet de Vienne parvînt-il même à attirer à lui le haut clergé, il n'est point certain qu'il eût le même succès auprès du clergé inférieur. On peut se souvenir d'un fait qui précéda de peu la révolution de 1848. Le maréchal Radetzky prescrivait à ses lieutenans de ne point laisser leurs soldats se confesser aux prêtres lombards. Quoi qu'il en soit, c'est à ce point de vue surtout que le concordat peut avoir d'étranges conséquences et créer au saint-siége la situation la plus difficile, soit que des conflits surviennent, soit que l'union du pape et de l'empereur se maintienne par des sacrifices mutuels. Le saint-siége poursuivra-t-il jusqu'au bout les avantages qui lui ont été concédés sans entrer dans les vues des maîtres de la Lombardie? Alors l'Autriche peut prendre l'attitude d'un pouvoir libéral, modérateur. On a déjà commencé; les autorités milanaises insinuaient récemment aux évêques lombards qu'on ne brûlait pas dans notre temps, mais qu'on persuadait. Cette querelle peut s'apaiser sans doute, comme aussi elle peut se réveiller à chaque instant. Si le saint-siége au contraire reste en intime accord avec l'Autriche, et lui prête même involontairement le secours de l'influence religieuse, alors c'est une question bien autrement sérieuse qui s'élève. Qu'on le remarque bien, le pape n'est pas seulement le chef de l'église universelle, il est aussi le souverain d'un état italien. Tout ce qu'il trouvera de force et d'appui auprès de la domination impériale, il risque de le perdre aux yeux des peuples de la péninsule et des autres états italiens, qui se sentiront menacés par cette alliance de l'empire et de la papauté. Le malheur de ces combinaisons et de ces calculs, c'est qu'après tout ils pourraient bien ne servir ni l'état, ni l'église, ni le pouvoir religieux, ni le pouvoir civil. Ils jettent de nouveaux fermens dans cette Italie, déjà si bouleversée; ils créent des griefs que les révolutionnaires exploiteront en les exagérant : ils ouvrent une issue par où peut passer M. Mazzini. Voilà le danger à redouter, danger que n'a point aperçu certainement l'esprit généreux de Pie IX; voilà ce qui peut faire concevoir quelques doutes au sujet du dernier concordat autrichien. Nous ne savons s'il produira le bien qu'on en attend pour la religion; il peut du moins lui créer des périls, et il peut en créer aussi pour l'Italie. Ce ne serait pas le résultat le moins triste de cet acte, s'il devait être un obstacle de

plus au rétablissement de rapports meilleurs entre Rome et le Piémont.

Cette terrible question religieuse est tou ours en effet l'une des plus graves pour le Piémont. Ajournée actuellement, elle se présentera de nouveau un jour ou l'autre jusqu'à ce qu'elle soit résolue. Pour le moment, le Piémont est absorbé plus exclusivement par d'autres affaires, par sa coopération à la guerre et aux négociations diplomatiques, par la pensée propre qu'il a portée dans la lutte, et qui n'est point de nature à lui faire désirer la fin des hostilités. La présence du Piémont à côté de l'Autriche n'est point certes le fait le moins curieux dans ce congrès qui vient de se réunir. L'Autriche a voulu sans doute écarter une circonstance qui aurait pu rendre ce rapprochement difficile ou pénible. On se souvient qu'il y a plusieurs années les biens des émigrés lombards, dont un grand nombre s'est réfugié en Piémont, avaient été séquestrés, et qu'il en était résulté une sorte de rupture diplomatique entre les deux gouvernemens. Le séquestre a été levé il y a peu de jours. Cette restitution, qui n'est qu'une stricte justice, paraît être soumise, il est vrai, à des conditions; mais enfin le premier pas est fait, et l'Autriche ne reculera point probablement devant une réparation complète. Le Piémont sera-t-il en meilleure amitié avec l'Autriche? C'est ce dont il est permis de douter. Le Piémont, il faut le dire, a une situation difficile en Italie. C'est le pays où affluent tous les révolutionnaires de la péninsule. Chacun lui trace un rôle chimérique. La meilleure politique pour lui consiste dans la modération, dans une fermeté prudente, et il faut qu'il résiste à toutes les tentations. Récemment encore, l'ancien président de Venise, M. Manin, reprenait dans les journaux de Turin une thèse qu'il a déjà développée en France. Cette thèse est bien simple : c'est tout un programme politique qui se résume en deux mots, unification et indépendance de l'Italie! Il faut que tous les Italiens s'unissent pour l'affranchissement de la patrie commune. Quant aux moyens de réaliser cet affranchissement, il n'est point d'illusion comparable à celle que se fait l'ancien dictateur vénitien. M. Manin est persuadé qu'en théorie la république est la forme la plus parfaite de gouvernement; mais la république est peu en honneur aujourd'hui : la maison de Savoie est populaire au contraire, c'est autour d'elle qu'il faut se grouper, à la condition qu'elle donnera l'unité à la péninsule. Le prix de ses efforts sera la couronne de l'Italie, à moins que la révolution ne la lui prenne. M. Manin n'aperçoit que deux sortes d'ennemis à ce projet, le parti piémontais, qui préfère la maison de Savoie à l'Italie, et le parti républicain, qui préfère la république à l'indépendance. M. Manin ne voit pas qu'il ne sert pas beaucoup mieux l'intérêt italien. En faisant bon marché de la république, il prouve le peu de foi qu'il a en sa chimère, et en promettant à la maison de Savoie un concours dans de telles conditions, il lui offre un appui plus périlleux qu'utile. Le roi Victor-Emmanuel n'irait point vraisemblablement aussi loin que M. Manin dans son ambition; il se bornerait à des acquisitions plus voisines. Il est vrai qu'il serait répudié par tous les révolutionnaires, qui seraient avec lui comme ils firent avec Charles-Albert, et c'est ce qui fait que l'Italie tourne toujours dans un cercle d'impossibilités et d'épreuves, lorsque son avenir serait dans la réalisation modérée de vœux plus pratiques et plus simples.

Le Nouveau-Monde a certes une histoire fort agitée et fort complexe où se

mêlent les grandes et les petites choses, les faits surprenans et les incidens ridicules. Jetez les yeux sur ces immenses territoires depuis la Californie et New-York jusqu'au cap Horn, sur ces empires dépeuplés et dévastés comme le Mexique, sur ces îles convoitées et disputées comme Cuba, sur ces archipels que la civilisation n'éclaire encore que d'un jour douteux : la vie apparaît sous bien des aspects. Les États-Unis, ces dominateurs jaloux du Nouveau-Monde, remplissent la scène. Aujourd'hui cependant ils ne comptent aucun exploit inattendu. C'est tout au plus si le congrès de Washington a réussi à se donner un président après le plus laborieux enfantement. Pendant deux mois, les scrutins se sont succédé, et les forces des partis se balançaient si bien que toutes les combinaisons ont échoué. On a fini par recourir à un expédient bien simple en n'exigeant pour la nomination du président que la pluralité des voix au lieu de la majorité absolue. Si, comme l'a laissé croire un instant l'attitude hautaine et cassante du gouvernement de Washington, les États-Unis portaient une véritable passion dans leur querelle avec l'Angleterre, il est à croire que le congrès, c'est-à-dire l'assemblée populaire de l'Union, n'eût point passé deux mois à ballotter des noms dans une urne avant de s'occuper des affaires du pays. Il est vrai d'un autre côté qu'il s'agissait ici de la grande lutte qui divise les États-Unis, de cette espèce de duel engagé entre le nord et le sud. Ce qu'il y a de plus particulier, c'est que les partisans du sud, qui ont admis la pluralité des voix, parce qu'il se croyaient sûrs du succès à la faveur d'une de ces candidatures improvisées au dernier moment, ont été battus en définitive. C'est un abolitioniste qui a triomphé par la nomination de M. Banks. Ce n'est pas seulement un abolitioniste, c'est un noir du Massachusets. M. Banks au reste, en prenant possession de la présidence, a prononcé quelques paroles de l'esprit le plus sage. Et maintenant voilà le congrès de l'Union constitué, non sans peine! Les États-Unis sont le foyer de bien des bizarreries et de bien des expériences. Dans le nombre, il en est une qui nous touche presque comme un souvenir de nos dernières révolutions : c'est l'établissement de la république communiste d'Icarie à Nauvoo. On n'avait plus entendu parler depuis longtemps de cette Icarie. Elle existe pourtant sous la haute direction de son fondateur, M. Cabet. Seulement elle a le sort de toutes les républiques communistes: elle finit par la consomption, et voilà M. Cabet en disposition de faire un coup d'état pour réfréner les mauvaises passions et les intempérances de ceux qui se permettent de le critiquer. M. Cabet propose donc au peuple icarien une constitution nouvelle qui n'est autre chose que la dictature. L'Icarie fera peu de prosélytes aux États-Unis; elle n'aura été qu'une épave de nos révolutions jetée par le mauvais temps au milieu des exubérantes agitations de cette vigoureuse race.

De toutes les aventures présentes du Nouveau-Monde, la plus étrange à coup sûr, la plus curieuse et la moins héroïque est ce qui vient d'arriver à sa majesté noire Faustin Ier ou Soulouque, empereur d'Haïti. Le fait est déplorable, mais il est certain : Soulouque a été battu, complétement battu, pour avoir trop aimé la gloire, et c'est à peine s'il a pu se retrouver lui-même dans sa défaite. L'empereur Faustin nourrissait depuis longtemps des pensées de guerre; il voulait avoir sa grande armée et faire des conquêtes. L'ardent objet de sa convoitise était cette petite République Dominicaine, qui

s'obstine à vouloir rester indépendante et à refuser de goûter les douceurs de l'empire haïtien. La France et l'Angleterre ont cherché à tempérer l'humeur belliqueuse de l'empereur noir; elles n'ont réussi qu'à ajourner ses projets. Soulouque pendant ce temps organisait son armée, faisait des préparatifs formidables, et il s'est décidé enfin à aller prendre en personne le commandement de ses forces, résolu à se couvrir d'une gloire immortelle. Mais c'est ici, hélas! que commence la tragique aventure. Par malheur pour Soulouque, les Dominicains ont un chef énergique, le général Santana, qui s'est mis en état de défense, bien qu'il dispose de peu de moyens. Voilà l'inconvénient : la République Dominicaine s'est défendue, et cette surprenante attitude a déconcerté tous les plans de conquête. C'est au mois de décembre dernier que Faustin Ier commençait sa marche guerrière. Il n'avait pas moins de trente mille hommes, des approvisionnemens assez considérables, un trésor de trois millions de dollars. Soulouque s'est avancé vers la frontière. Arrivé à un point nommé Mirabelais, il a détaché un petit corps qui devait le rejoindre à Azua, tandis qu'il suivait lui-même une autre route. Le moment de la lutte approchait. Qu'est-il arrivé? Le petit corps détaché vers Azua a rencontré les Dominicains, et au premier choc les Haïtiens ont pris la fuite, bien qu'ils fussent à peu près vingt contre un. Un vieux général et quelques officiers s'obstinaient seuls à se faire tuer. La grande armée de Faustin n'était pas plus heureuse dans sa marche. L'empereur haïtien comptait plus de vingt mille hommes contre quatre cents Dominicains. Ici encore c'est la même péripétie : la première ligne se replie sur la seconde, qui se replie sur la troisième, et ainsi de suite, ce qui fait que l'armée de Soulouque a eu une retraite très précipitée. Canons, approvisionnemens, trésor, Faustin a tout perdu, moins les hommes, qui se sont débandés et n'ont plus reparu pour la plupart. Soulouque lui-même a complétement disparu au premier moment. Il s'était réfugié d'abord dans un petit village du nom de Bonheur, nom tout de circonstance. On n'a plus su un instant ce qu'était devenu Faustin. Il a reparu depuis pourtant, et il a fait, dit-on, fusiller quelques généraux. Recommencera-t-il sa marche guerrière? L'expérience doit lui montrer que la fortune a ses retours, et que les ambitions de gloire ont leurs amertumes. Il a perdu une armée, il pourrait une autre fois y jouer un jeu plus dangereux pour lui.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

SUR LES PROGRÈS RÉCENS DE LA GALVANOPLASTIE.

De toutes les parties de la fameuse *Encyclopédie* française du siècle dernier, celle qui traite des arts et métiers est certainement l'une des plus importantes et des plus utiles, et c'est en même temps celle qui a eu le moins de lecteurs. Il est pourtant très curieux d'étudier les procédés par lesquels le génie de l'homme a maîtrisé la nature et a tiré tant d'avantages

de ses diverses productions. Franklin définissait l'homme *l'animal qui sait se faire des outils*. A ce point de vue, les plus simples et les plus vulgaires des instrumens dont nous nous servons tous les jours méritent notre attention. La pince ou tenaille avec laquelle nous saisissons un fer rougi au feu n'est-elle pas une addition précieuse à la main, qui ne pourrait manier impunément un métal incandescent? La simple pincette du foyer domestique ne représente-t-elle pas deux doigts mécaniques qui ne craignent pas la brûlure? Pourrait-on remplir sa main de charbons ardens comme on remplit une pelle à long manche, en évitant non-seulement le contact destructeur du feu, mais encore une proximité trop grande du foyer d'où l'on retire le combustible enflammé? Pourrait-on, en frappant du poing, faire le travail qui devient facile avec le marteau? On trouve dans Hésiode cette curieuse remarque, que les cyclopes, ouvriers admirables, avaient la force, l'activité et *des machines pour aider leurs travaux*. Dans Homère, Vulcain arrivant à sa forge fait souffler son feu par deux figures qui étaient évidemment des éolipyles, que l'on n'emploie plus aujourd'hui, sans doute parce que l'on a reconnu que l'air mêlé de vapeur d'eau brûle le charbon sans efficacité pour la production de la chaleur. Les curieux pourront voir dans la belle tragédie d'Eschyle, *Prométhée enchaîné*, tous les arts que ce titan, bienfaiteur des hommes, se vante de nous avoir donnés. Indépendamment du feu, qui auparavant était exclusivement réservé aux dieux, il mentionne l'art de bâtir, l'astronomie, la marine, les animaux soumis au joug, la médecine, et, chose remarquable, l'art d'écrire et la science des nombres. Il dit qu'en donnant le feu, il a donné tous les arts à l'humanité, mais il y avait encore bien loin du feu à l'électricité.

La galvanoplastie, c'est-à-dire la fabrication électrique d'une pièce métallique, est-elle une science, un art ou une industrie? Se rapporte-t-elle à l'intelligence purement scientifique et métaphysique, ou bien doit-elle, comme la sculpture et la glyptique, être placée dans la brillante catégorie des beaux-arts, enfans privilégiés de l'imagination? Doit-on enfin n'y voir qu'un métier utile, dont les produits s'adressent aux besoins de l'homme civilisé, comme tous ceux qui font refuser à ceux qui les exercent le titre d'artistes pour ne leur laisser que le nom d'artisans ou d'ouvriers?

La galvanoplastie est à la fois une science, un art et un métier. Son origine purement scientifique est la physique de l'électricité. Par ses applications à la production de tous les ouvrages où la forme domine, c'est un art, de ceux que l'on appelle par excellence *arts libéraux*. Enfin, par ses produits industriels, c'est une laborieuse ouvrière. Tout le monde sent la différence qu'il y a entre la fabrication des objets de quincaillerie, l'argenture ou la dorure des bronzes et le modelage d'une statue, la reproduction d'une planche gravée avec tous les raffinemens de l'art le plus avancé.

Cette espèce de bilan qu'on a dressé de l'humanité en divisant les tendances prédominantes en intelligence, sentiment et besoins matériels, semble fondé sur l'observation des faits comme sur la nature intime de notre espèce. Les arts libéraux, qui tiennent le milieu entre les spéculations métaphysiques, accessibles à peu de têtes, et les travaux purement manuels, qui ne disent rien à l'imagination, sont ceux qui font l'honneur comme la félicité des nations civilisées tant par leur charme naturel que par leur influence

salutaire sur la société. La galvanoplastie se recommande donc sous tous les points de vue à l'étude et à l'intérêt des esprits de toutes les classes.

Au moment où l'exposition universelle de 1855 fut annoncée au public, on s'imagina que des descriptions détaillées des procédés qui avaient fait éclore toutes les merveilles de l'industrie seraient indubitablement recherchées par les visiteurs et par ceux qui n'auraient pas l'avantage d'étudier en détail tout ce que contenait l'immense palais, ou plutôt les immenses palais encombrés par le travail du monde entier. Il n'en a rien été. Les descriptions techniques ont été mises en réserve pour être consultées au besoin; elles n'ont point occupé les lecteurs, et ne sont point arrivées à prendre rang parmi les sujets de conversation des salons ou des sociétés de Paris et de la province. Elles ont eu tout à fait le même sort que les parties techniques de l'*Encyclopédie*. L'expérience indique donc que la science seule des faits n'a point d'attraits sans les déductions qui les rattachent à l'homme. « La fourmi, disait Bacon, amasse sans art; l'abeille amasse et élabore les matériaux qu'elle a recueillis. » Une remarque de salon me fournit un exemple qui peint bien ma pensée. Tout le monde a lu l'*Esprit des Lois*, le chef-d'œuvre de Montesquieu; et les lois elles-mêmes, qui a pris connaissance de leur immense ensemble, si ce n'est ceux qui en font une étude professionnelle?

Je m'abstiendrai donc de faire le tableau de tout ce qu'a produit l'électricité plastique depuis les pages qu'ici même je lui ai consacrées, et je passerai en revue les travaux de quelques ateliers de la capitale, sous le triple rapport de l'industrie, de la science et de l'art. Du reste, presque tous nos galvanoplastes ont réuni ces trois mérites dans leur fabrication.

Lorsque l'exposition universelle de France ouvrit au monde entier la concurrence de tous les mérites et la rivalité de toutes les fabriques, la puissante maison Elkington de Londres sembla, pour la galvanoplastie, devoir primer le monde entier. Un seul fabricant français, M. Christofle, pouvait soutenir l'honneur de la France, et, n'écoutant que son patriotisme, il s'abstint de rechercher l'avantage d'être membre du jury international, afin de balancer les suffrages, qui en effet le placèrent au même rang que son rival. Mais ce n'est pas tout que de voir les produits d'une immense industrie d'utilité et de luxe; il faut pénétrer dans les ateliers où se préparent tous les objets que la consommation française réclame et tous ceux par lesquels la France rend les autres nations tributaires de son art et de son activité. J'ose dire que, sous ce point de vue, il n'est point d'homme d'état qui ne voie avec admiration ou même avec reconnaissance l'atelier ou plutôt les cent ateliers de M. Christofle. Là, douze ou quinze centaines d'ouvriers et d'ouvrières, depuis les simples manœuvres jusqu'aux artistes de premier ordre, modèlent, fondent, *galvanoplastisent*, argentent, dorent, polissent mille sortes d'objets en métaux ordinaires ou précieux, depuis le couvert modeste du pauvre, recouvert en argent, jusqu'aux bronzes argentés et dorés destinés aux plus opulentes maisons du pays. L'agent scientifique, l'électricité, relégué dans un cabinet isolé en plein air pour éviter les émanations nuisibles, envoie par de longs fils de métal son influence aux réservoirs pour le dépôt de l'or et de l'argent et à ceux où le métal se dépose en lames et en figures dans des moules artistiques. Certaines pièces offrent du travail sans art, d'autres un art exquis; le plus grand nombre, qui composent ce qu'on ap-

pelle l'*ornementation*, présentent l'assemblage des deux genres, savoir : des pièces massives, enrichies de détails du travail le plus précieux. L'attention scrupuleuse qui a été donnée partout à la salubrité de tous les ateliers pourrait être qualifiée d'admirable, si ce n'était pas l'estime plutôt que l'admiration qui dût payer cette philanthropie si rare. Quand on voit un agent tout à fait scientifique, l'électricité, travaillant en silence, avec une activité infatigable, à la création comme à la décoration de tant de pièces métalliques, on se figure involontairement Diderot, le rédacteur des articles d'arts et métiers de l'*Encyclopédie*, visitant aujourd'hui un grand atelier de galvanoplastie, et jouissant du progrès provoqué par sa noble initiative d'il y a un siècle. Diderot aurait vu avec bonheur la galvanoplastie réaliser l'union de l'industrie avec les beaux-arts, qu'il comprenait si bien. Comme dans les palais de l'industrie, cet esprit si hardi, et si au-dessus des préjugés de son siècle, aurait applaudi à la réhabilitation, pour ainsi dire officielle, du travail, qui a inauguré la seconde moitié du présent siècle, en admettant aux mêmes distinctions, aux mêmes décorations, le mérite de l'ouvrier et le mérite guerrier. Si, à l'exemple des Grecs, nous prenons la décade de dix années pour l'unité de temps, car le siècle est trop long pour l'activité de la civilisation moderne, la présente décade, qui est la sixième du XIXe siècle, et qui a vu les expositions de Londres et de Paris, et les récompenses honorifiques équitablement décernées à tous les travailleurs sans privilége autre que le mérite et sans égard à la routine des préjugés, la présente décade, disons-nous, occupera un rang distingué comme ayant réalisé un progrès moral et politique, de même que le travail avait, lui aussi, réalisé un progrès utilitaire et national. *Quand on a été à la peine, on a le droit d'être à l'honneur!*

A voir la facilité avec laquelle, sous l'influence électrique, les métaux se solidifient en vases, en statues, en ustensiles divers, et passent de l'état liquide du bain qui les contenait à la rigidité que la fonte seule leur donnait autrefois, on pense tout de suite à ces montagnes de sel qui, dans les marais salans de l'Aunis, se retirent à l'état solide des eaux toujours agitées de l'Océan. Là, l'évaporation fait ce que l'électricité fait dans la galvanoplastie; seulement il est moins étonnant de voir les cristaux de sel solide apparaître quand l'eau les abandonne par sa volatilisation au travers de l'atmosphère que de suivre dans l'œuvre de l'électricité le dépôt métalliquement rigide exigé d'un réservoir qui ne perd rien par l'évaporation. Il y a deux ou trois décades d'années, on n'eût pas jugé possible de faire du cuivre, de l'or, de l'argent en masses compactes par des dépôts continus de particules pour ainsi dire précipitées une à une, et dont on ne pouvait attendre raisonnablement que du métal en grains, en poussière ou limaille impalpable, comme le donnent toutes les opérations chimiques.

En effet, si dans un laboratoire de chimie bien assorti en produits et en préparations, un flacon renfermant une poudre noire, terne, pulvérulente, porte l'étiquette *charbon de bois*, *charbon de sucre*, *charbon de terre* ou *noir de fumée*, vous replacerez ce flacon, qui ne dira rien de nouveau à votre curiosité; mais le flacon d'à côté, renfermant une substance tout à fait semblable, également noire, terne et en poudre, portera l'étiquette *argent;* un autre flacon, encore tout pareil, contiendra de l'*or*. De même le fer, le cuivre, le zinc, le plomb, l'étain et tous les métaux seront des poudres noires

comme le charbon, et qu'il serait impossible de distinguer du charbon par l'aspect. Tels sont les produits de la précipitation chimique. Pour vous faire connaître le genre de ces poudres diverses de nature, quoique semblables d'apparence, le chimiste en prendra une petite quantité, et, la fondant au chalumeau, il produira un bouton d'or, de cuivre ou d'argent, suivant le bocal où il aura puisé la substance noire. Au commencement de ce siècle, on a été obligé de faire des travaux chimiques inouis pour faire passer le platine de l'état de précipité pulvérulent à l'état compacte et malléable. Comme le platine est presque infusible, on n'avait pas, ainsi que pour l'argent et le cuivre, la ressource du feu pour l'agglomérer et le réduire en masse brillante. Les expositions des deux ou trois premières décades de ce siècle font foi de ces difficultés péniblement surmontées.

C'est ici le cas de remarquer combien avaient beau jeu les prétendus adeptes du grand œuvre, les possesseurs de la pierre philosophale que Molière appelle

. . . . . Cette benoîte pierre
Qui peut seule enrichir tous les rois de la terre.

Pour faire croire que dans leurs fourneaux ils changeaient diverses substances en métaux précieux et qu'ils faisaient de l'or, il est évident qu'ils mettaient frauduleusement de l'or en précipité noir au lieu de charbon, et qu'ensuite ils ne retiraient que l'or qu'ils avaient introduit dans leur appareil. Sous la régence d'Anne d'Autriche, une mystification de ce genre pensa coûter la vie à l'alchimiste qui se l'était permise, et sans doute la catastrophe sera arrivée plus d'une fois entre la tyrannie avide et le charlatanisme impudent. En vérité on ose à peine plaindre de si peu intéressantes victimes. Quant à la galvanoplastie, au moyen de bains convenablement métallisés, elle a doré, argenté, cuivré, platiné en pellicule, en plaque, en masse compacte, à volonté. De même qu'on peut ne déposer qu'une mince couche métallique dans un moule creux, on peut le remplir complétement de métal sans y laisser aucun vide. C'est l'affaire du temps pendant lequel on laisse agir l'électricité de la pile.

La pile elle-même, cette admirable invention de Volta, que les ouvriers de Paris fabriquent par centaines et par milliers pour les télégraphes électriques, n'était au commencement du siècle que dans les cabinets de physique. Voici comment on la construisait. On plaçait sur une table un disque ou rondelle de cuivre sur laquelle on mettait une pièce semblable de zinc. La dimension de ces pièces ou rondelles était environ deux fois celle d'une pièce française de cinq francs. Au-dessus de la pièce de zinc, on posait une rondelle de drap mouillé d'eau salée, puis on posait dessus un second cuivre, sur celui-ci un second zinc, puis une seconde rondelle de drap humide. On continuait ainsi d'empiler les pièces de zinc sur les pièces de cuivre et les disques de drap mouillé sur les disques de zinc. Après trente ou quarante alternatives, la pile ainsi construite semblerait être le plus inoffensif et le plus innocent des appareils que l'on puisse imaginer. Cependant, si l'on met une main en contact avec la base de la pile et que de l'autre on touche le sommet, on ressent une violente commotion nerveuse qui agit incessamment tant qu'on touche le sommet et la base de la pile avec les deux mains. Avec la pile que Napoléon Ier avait donnée à l'École polytechnique, M. Gay-Lussac

fut renversé du choc. Maintenant on administre l'électricité avec de petits appareils analogues à la pile pour le courant électrique, et qui sont très efficaces sous un très faible volume. Chaleur, lumière, composition et décomposition chimique des corps, transport des substances sous forme invisible, sécrétions organiques dans les plantes et les animaux, messages télégraphiques, travail moteur, tout est exécuté par cet agent sans poids, imperceptible à notre vue, et aussi mystérieux dans le bâton de cire à cacheter qui, frotté sur un habit, attire un fil léger que dans le nuage orageux où il constitue la foudre. Ainsi, après avoir fait travailler l'air, l'eau et le feu, le génie de l'homme a su prendre pour collaborateur le fluide même de la foudre, et, chose étonnante, ce redoutable agent physique s'est montré le plus docile et le plus apprivoisé de tous ceux que l'intelligence avait conquis sur la nature matérielle.

L'exposition universelle a vu et apprécié les résultats obtenus par MM. Hulot et Coblence. M. Coblence reproduit une page portant une vignette et un texte imprimé de telle manière qu'on peut la tirer à l'impression comme un stéréotype, réduisant ainsi la reproduction d'un ouvrage à figures intercalées au même degré de facilité que la reproduction typographique ordinaire. Quant à M. Hulot, outre ses admirables spécimens de billets de banque, de timbres-poste tirés à plusieurs milliards, et ses clichés sans pareils, on peut dire que dans le modelage et la reproduction des gravures il a atteint les dernières limites de l'art. Ses ateliers à la Monnaie sont des installations tout à fait scientifiques. Au grand honneur de la science et de l'industrie, on a vu à la distribution des récompenses de l'exposition MM. Hulot et Coblence, le savant et l'ouvrier, recevoir ensemble cette décoration à laquelle l'estime de la France a donné une si haute valeur.

A l'une des dernières séances de l'Académie des Sciences, un galvanoplaste de première distinction, M. Lenoir, a montré des bronzes d'un fini parfait et d'une épaisseur tout à fait uniforme en même temps qu'ils étaient fort légers. L'invention consiste dans l'idée que M. Lenoir a eue d'introduire dans le creux du moule un ou plusieurs fils métalliques conducteurs qui répartissent le dépôt métallique également sur toute la surface intérieure du creux. On peut ainsi atteindre à des figures de toutes les dimensions. La statue se trouve produite tout d'une pièce sans soudure et sans travail d'ajustement, travail coûteux, souvent périlleux et toujours peu artistique. Plusieurs des pièces mises sous les yeux de l'Académie étaient de vrais chefs-d'œuvre de modelé et de distribution du métal plastique. Il va sans dire que tous les galvanoplastes qui arrivent aux travaux d'art confectionnent également tous les objets d'ornement, dont le nombre est déjà immense, car tout ce qu'on peut demander sans risque au travail galvanoplastique, on se garde bien d'essayer de le produire par les anciens procédés du feu et de la fusion, qui tourmentent les moules et ne tirent pas à beaucoup près aussi fin.

L'esprit des procédés galvanoplastiques, c'est donc en général une plus grande perfection du travail artistique jointe à une réduction considérable dans le prix des produits. Quant à ce qu'on appelle *le tour de main*, c'est-à-dire l'emploi bien entendu d'un nombre considérable de petites précautions qui semblent autant de recettes individuelles, on ferait plus d'un volume de celles que chaque opérateur en grand préconise à juste titre comme gage de succès, et ces prétentions sont légitimées par la beauté des résultats

obtenus. Je passe donc à des opérations d'un tout autre genre exécutées en grand dans l'établissement gigantesque de M. Oudry, ayant pour collaborateur M. Levret, officier distingué de notre savante marine française. Là on fait toutes les pièces d'ornementation, de bijouterie même, que j'ai signalées dans les travaux de M. Coblence : la gravure en taille-douce, le clichage, la reproduction des médailles avec plusieurs enveloppes de divers métaux, comme l'avait déjà fait M. Hulot; mais c'est dans l'industrie des grandes pièces, et surtout pour la marine, qu'il y a chez M. Oudry du nouveau et de l'étonnant. C'est le dernier type que je prendrai pour les progrès de l'art.

On peut dire que M. Oudry change tous les métaux, non pas en or comme les alchimistes, mais bien en cuivre. D'immenses tuyaux de conduite, des rouleaux pour l'impression des étoffes, sont revêtus en dedans et en dehors d'une épaisseur considérable de ce métal, bien moins altérable que le fer. Des chaînes de marine de grande force, des cornières en fonte, des clous de doublage, des candélabres immenses, de hautes grilles, deviennent inaltérables même à l'eau de mer. La marine française a déjà accueilli plusieurs des produits de M. Oudry, et notamment pour l'habitacle des phares. On cite les Anglais et les Américains pour la hardiesse de leurs entreprises industrielles; l'usine d'Auteuil ne leur cédera en rien. Il s'agit de doubler un navire en fer en le mettant dans une cale à flot et l'entourant d'un bain galvanoplastique. C'est gigantesque, mais cela n'implique rien d'impossible, et le tout est dans le prix de revient, qui semble n'être pas évalué trop bas par M. Oudry. Mais les navires en bois, comment les envelopper de cuivre? Le doute était ici permis, ou même commandé par la nature du doublage que l'on avait en vue. Il ne semble pas facile au premier abord de fixer sur le bois une épaisseur de cuivre suffisante pour sa préservation. Or l'expérience a prononcé pleinement en faveur des prétentions de M. Oudry. De grandes planches, de celles mêmes qui constituent le bordage des vaisseaux, ont été doublées d'une épaisseur de cuivre de la plus parfaite régularité et d'une adhérence complète à l'aide de petits clous de cuivre incrustés dans le bois, et dont la tête se noie dans le dépôt galvanoplastique. Ces planches ainsi doublées ont un aspect magique, et leur grandeur éloigne toute idée de crainte sur la réussite du doublage d'un bâtiment entier de grandeur quelconque. Après cela, il ne semble plus possible de fixer de limite à la puissance de la galvanoplastie. On pourrait la définir l'art de faire sans la fonte et sans le feu tout ce qu'autrefois on faisait par ces deux moyens. L'école de Pythagore s'amusait de cette énigme : *On voit l'homme souder l'airain sur l'homme au moyen du feu!* Le mot de l'énigme était la pose des ventouses. Avec la galvanoplastie, il n'y a pas de doute qu'on réussirait à bronzer une partie considérable d'un corps vivant. Dans l'usine de M. Oudry, tout est revêtu de cuivre, même les rails des petits chemins de service intérieurs.

Pour comparer le procédé galvanoplastique avec la fonte ordinaire, il faut d'abord savoir qu'une statue, un buste ne sont pas coulés pleins; il y a un vide au milieu. En réalité, une figure de bronze se coule entre deux moules. L'un, grossièrement ébauché, est intérieur et fait de sable, de terre, de charbon pilé, enfin d'une substance qui puisse s'extraire facilement après le coulage. Ce moule intérieur est recouvert d'une couche de cire que le sculpteur travaille ensuite avec tout l'art dont il est capable. C'est cette cire

qui est enveloppée d'un nouveau moule. On verse le métal fondu entre les deux moules; la cire fond ou s'évapore, et le bronze la remplace.

Sequitur fugientem tornidus humor.

Voyez sur cette opération les beaux vers du cardinal de Polignac dans *l'Anti-Lucrèce*. Le sable intérieur est ensuite concassé et retiré. Comme c'est la forme extérieure du métal qui en fait tout le mérite, on estime en général les bronzes légers : tels sont les bronzes antiques et les bronzes florentins de la renaissance; mais il n'est rien de pareil à ce que peut donner en ce genre la galvanoplastie, et surtout celle de M. Lenoir. Il y a cependant des limites à tout, et ce sentiment artistique qu'on appelle le goût a tout autant de réalité que les formules de la géométrie. L'impératrice Joséphine, qui protégeait les arts du dessin à une époque où la guerre enlevait toute la population studieuse, avait eu l'idée de demander à plusieurs artistes des coupes et des urnes en bronze d'un modèle élégant : il en reste plusieurs dont la forme est gracieuse; mais quelle fonte, bon Dieu! Peu s'en faut que la pièce ne soit en bronze plein. On ne pouvait pas objecter ici la difficulté de faire un moule intérieur; c'était plus facile que les bombes et les obus, que l'on fait par millions. Un antiquaire, possesseur d'une de ces urnes antiques (de forme), me faisait part de la persuasion où il était que c'était l'urne même dans laquelle Achille avait recueilli les cendres et les os de Patrocle. D'après le peu de creux que le fondeur avait laissé à ce bronze, on n'y aurait pas recueilli les cendres et les os d'un coq ou d'une oie. Il va sans dire que j'assurai l'heureux antiquaire que je ne voyais pas comment on pourrait nier son assertion. En fait d'antiquités, on me montrerait le rasoir de Tullus Hostilius, avec lequel le sacrificateur coupa la pierre qui servait à l'aiguiser, que je le reconnaîtrais pour parfaitement authentique.

Après avoir admiré les résultats de la galvanoplastie, il est une première question que chacun se pose; on veut savoir comment ce dépôt solide est produit. Tout effet a une cause, et plus l'effet est remarquable, plus on tient à connaître la cause qui lui a donné naissance. Or dans la physique rien n'est si obscur que ces actions qui s'exercent entre les particules extrêmes des corps, lesquelles sont d'une ténuité extrême, mais en si grand nombre qu'elles produisent par leur ensemble ce qu'elles ne pouvaient faire individuellement. Depuis Newton, nous savons que toutes les substances matérielles exercent l'une sur l'autre une attraction même à de grandes distances. Deux corps que l'on met en présence, s'ils sont placés sur des supports assez mobiles, se mettent en mouvement l'un vers l'autre. Deux corps polis et bien plans, étant mis en contact, adhèrent fortement. Les ouvriers qui manient habilement la lime dressent deux lames de fer si exactement qu'elles arrivent au contact et se prennent fortement l'une à l'autre. Si on a deux balles de plomb et qu'avec un rasoir on enlève à chacune d'elles un petit morceau, puis qu'on rapproche les deux petites facettes rondes produites par le rasoir, on voit également qu'il naît une adhérence telle entre les deux balles que leur poids ne les détache pas l'une de l'autre; souvent même cette adhérence résiste à des poids de plusieurs kilogrammes. Il n'est donc point étonnant que l'électricité, en apportant les particules métalliques et les déposant tout près l'une de l'autre, en construise un métal solide tel que nous

l'aurait donné la fusion; car si l'on y réfléchit bien, la fusion n'est aussi qu'un moyen d'exclure tout intermédiaire entre les particules du corps, et par suite de leur permettre d'exercer leur attraction mutuelle au moment où la chaleur se retirera.

Il reste à savoir comment le courant électrique s'empare des particules, et les voiture jusqu'à ce qu'il arrive au point où, s'affaiblissant par diffusion, il abandonne ce qu'il entraînait. Or c'est ici de la physique théorique, et la question rentre dans un tout autre ordre d'idées que celles que nous devons aborder en ce moment.

J'ai déjà dit et répété que la terre dans son ensemble, à cause des courans électriques qui la parcourent de l'est à l'ouest, est une vaste usine galvanoplastique où l'espace et le temps ont produit de curieux effets. Les filons métalliques qui occupent les fentes des grandes masses continentales semblent des dépôts produits par la galvanoplastie de la nature. Quel sera l'industriel qui saura, pour son profit et pour l'avantage de l'humanité, faire travailler ces courans électriques, qui ne coûtent rien? Jusqu'ici, à ma connaissance, le seul travail qu'on leur ait demandé, ç'a été de remonter une pendule, en sorte que celle-ci va toute l'année sans qu'on ait besoin d'y toucher. C'est un bien mince résultat. De tous les genres de travail, la galvanoplastie me semble celui auquel les forces électriques de la nature s'appliqueraient le plus immédiatement et le plus avantageusement. L'industrie des métaux a toujours rivalisé avec l'agriculture comme source de la richesse. L'Angleterre, avec la partie combustible de son sol, extrait le fer contenu dans l'autre partie et l'exporte avec un avantage immense. Y aurait-il quelque espoir de retirer le fer galvanoplastique de la terre avec les courans de la terre elle-même, comme on retire le cuivre et l'argent par ce procédé? Il faut convenir que le fer est bien difficile à extraire, mais il est bien utile et d'un emploi bien général. Midas et Cinyras, ces deux personnifications de la richesse dans l'antiquité, me semblent marquer l'époque où l'extraction du fer a succédé à celle du cuivre, qui a devancé l'autre de bien des siècles. Virgile nous peint la terre d'Amathonte, où régnait Cinyras, comme *enceinte de métaux :*

Gravidam que Amathonta metallis.

Il en dit à peu près autant de l'île d'Elbe (*Ilva*). La Phrygie de Midas n'était pas moins riche en minerais. Or, dans les localités où les forces de la nature ont déposé *électriquement* des métaux, ces forces électriques doivent encore subsister. Pourrait-on les utiliser? Laissons au temps à décider la question. Au reste, je n'ai voulu indiquer ici que les progrès récens de la galvanoplastie. C'est donc de son présent qu'il s'agit et non point de son passé, ou de son avenir. Sans tenir aux beaux-arts d'aussi près que la photographie, la galvanoplastie, par sa fixation des formes, rentre dans leur domaine. Notre siècle, en faisant travailler la lumière et l'électricité, leur a demandé ce qui était dans la nature de chacune. La lumière a fait des tableaux, l'électricité a fait de la statuaire.

BABINET, de l'Institut.

V. DE MARS.

UN

PRINCE KURDE

RÉCITS TURCO-ASIATIQUES.

I.

La nuit, une nuit tiède et sereine, venait de succéder aux clartés et au mouvement d'une chaude journée d'avril. Sur le sommet d'une des montagnes dont les ramifications traversent en tous sens la partie septentrionale de l'Asie-Mineure, se dessinait une masse d'épais bâtimens, illuminée çà et là par des feux qui de loin ressemblaient à des étincelles. Ces bâtimens étaient la résidence, le château, si l'on veut, d'un chef montagnard, d'un prince même, car tel était le titre que les populations kurdes donnaient au seigneur de l'endroit, à Méhémed-Bey. Les feux qui éclairaient le château étaient ceux des nombreuses cheminées de l'intérieur, alimentées par de nombreux troncs d'arbres et de véritables bûchers de branches sèches. Une de ces cheminées surtout semblait le foyer d'un véritable incendie : elle était destinée à chauffer la principale pièce du harem, et à l'heure où commence notre récit, ce brasier aux proportions colossales éclairait un curieux tableau d'intérieur musulman.

Des deux côtés et en face de l'âtre, le long des murs et devant de nombreuses fenêtres, une multitude de matelas et de coussins couvraient le plancher et l'estrade en bois élevée à l'entour de la chambre. Toute une population féminine se prélassait sur ces coussins et ces matelas. Les maîtresses du logis (et on en comptait jusqu'à cinq officiellement revêtues de cette dignité), des esclaves de tous les âges et de toutes les couleurs, des enfans aussi nombreux que les

grains de sable de la mer et que les étoiles du ciel, mais beaucoup plus bruyans, tout cela était entassé pêle-mêle, dans un désordre que je veux croire plein de charme, fumant à pleines pipes, buvant à pleines tasses, poussant des éclats de rire homérique, chantant des chansons que personne n'écoutait, se livrant enfin à toutes les distractions que peut imaginer une population privée de règle morale, dépourvue de culture intellectuelle, et condamnée pour la vie à la triste captivité du harem.

J'ai dit que les maîtresses du logis étaient au nombre de cinq. Il y avait pourtant des degrés dans cette autorité ainsi partagée : la première en date était ou devait être la plus respectée; puis, et comme cela arrive partout, celle qui savait le mieux commander était la plus obéie. La doyenne des épouses du seigneur Méhémed s'appelait Fatma, et pouvait avoir alors de vingt-cinq à trente ans. Elle était née dans le pays même, et ne possédait par conséquent ni une grande beauté, ni une intelligence supérieure. Son principal mérite était une gaieté si tenace, qu'elle n'avait subi aucune altération en présence des quatre rivales que son époux avait successivement placées sous sa tutelle, gaieté qui lui permettait encore, malgré ses vingt-cinq ans, — âge respectable dans un harem, — de décocher des plaisanteries fort vives, de pousser des éclats de rire à faire trembler les voûtes du palais, de chanter à tue-tête des airs turcs, et de danser les farandoles les plus échevelées. De taille moyenne, de corpulence toujours croissante, avec de grands yeux gris à fleur de tête, un nez retroussé, une grande bouche bien fendue, laissant à découvert de fort belles dents mal soignées, telle était Fatma, la mère de plusieurs enfans et la souveraine avouée du chapitre féminin réuni dans le château de Méhémed-Bey.

Vis-à-vis de Fatma, de l'autre côté de la cheminée, trônait la seconde épouse du prince montagnard. La Géorgienne est un article de prix, et n'en a pas qui veut. Actié était née dans cette magnifique contrée de Géorgie, si célèbre à bon droit pour la beauté de ses filles et de ses moutons. Ce fut même en se disant que sa rivale n'était rien moins qu'une Géorgienne, une personne franchement incomparable, que Fatma se consola de sa première mésaventure conjugale. Le moyen de disputer à une Géorgienne la palme de la beauté! Actié, à vrai dire, ne démentait en rien son origine. Grande, droite et solide comme une tour ou comme un peuplier, la Géorgienne unissait un teint éblouissant à des traits empreints d'une majesté vraiment royale. Son caractère s'accordait avec son extérieur. Calme, grave et sérieuse, sa voix ne se mêlait jamais au concert discordant de cris et de glapissemens qui se poursuivait nuit et jour autour d'elle. Ses compagnes l'aimaient peu, sans doute parce qu'elles se sentaient

comme intimidées en sa présence; aussi se dédommageaient-elles de cette faible contrainte en se moquant de ses grands airs de reine. Dans ce moment, Actié fumait, assise sur ses talons, la longue pipe turque; mais, quoique assise, elle dépassait de la tête toutes ses rivales, et on l'eût prise en effet pour une reine entourée de ses suivantes.

La Circassienne n'est guère moins estimée que la Géorgienne à cause du caractère de sa beauté, qui tranche fortement avec le type oriental. Aussi Fatma n'eut garde de se fâcher lorsque son mari lui annonça son troisième mariage avec une fille de Circassie. Puisque l'occasion se présentait pour lui de faire une semblable acquisition, elle ne pouvait le blâmer de la saisir, et Kadja la Circassienne occupa sans contestation la place que le sort lui marquait. Si je disais cependant qu'à partir de l'introduction de cette blonde, pâle et frêle beauté aux yeux bleus, aux traits fins et délicats, quoique irréguliers, à la physionomie changeante et trompeuse, il ne s'éleva aucun nuage dans le harem, je mentirais à l'histoire. Quand la colère du maître tombait comme un ouragan sur tel ou tel membre de la communauté, c'était à la Circassienne qu'on s'en prenait d'ordinaire, et jamais non plus on n'ajoutait la moindre foi à ses protestations. Kadja témoignait au prince une admiration voisine de l'idolâtrie; elle prétendait reconnaître son pas, et même le pas de son cheval, avant que personne n'eût entendu le plus léger bruit; elle allait jusqu'à soutenir qu'une voix secrète l'avertissait des dangers qui menaçaient le bien-aimé dans ses excursions aventureuses (dangers malheureusement trop réels), et quand la voix mystérieuse retentissait en elle, Kadja poussait des exclamations d'effroi qui faisaient frissonner ses compagnes ébahies. On avait remarqué plus d'une fois d'assez singulières coïncidences entre les mystérieux avertissemens de la Circassienne et des rencontres fâcheuses qu'avait faites Méhémed-Bey. Les préventions excitées par la blonde prophétesse étaient telles que ces coïncidences mêmes ne faisaient que redoubler la défiance et l'éloignement dont elle était l'objet. Malgré son isolement, malgré ses prétentions à la mélancolie, Kadja avait cependant des heures de folle gaieté où son regard s'illuminait d'une flamme étrange, et où de cruelles plaisanteries s'échappaient de ses lèvres, mêlées à des éclats de rire stridens qui troublaient jusqu'au fond de l'âme les plus aguerries. Ce soir-là, entre autres, elle était en belle humeur. Après avoir dansé toute seule pendant quelques instans, elle s'était élancée au milieu des enfans, et, tout en riant comme une folle, elle pinçait l'un, tirait les cheveux de l'autre, égratignait un troisième, sans que ceux-ci ripostassent d'aucune façon : on eût dit qu'ils avaient peur.

Le quatrième choix du bey était de ceux que rien ne pouvait justifier aux yeux de Fatma. Il ne s'agissait plus, hélas! ni de Géor-

gie, ni de Circassie; le nouvel objet de la préférence du bey était une négresse, une véritable négresse du Sénégal, quoique non absolument dépourvue de tout charme. Elle possédait ce qu'on appelle vulgairement de beaux yeux et de belles dents. Pour l'ampleur et la majesté des formes, elle pouvait presque rivaliser avec la Géorgienne Actié. Quant au moral, elle n'avait qu'une passion, la couleur rouge, — qu'un défaut, la colère. Elle aimait son mari comme un dispensateur inépuisable de jupes écarlates et de colliers de corail. Ce qui avait réconcilié Fatma avec cette union mal assortie, il faut bien le dire, c'était précisément la singularité du fait. Comment se dire sérieusement qu'Abrama était la rivale d'Actié et de Kadja? Abrama d'ailleurs était bonne personne quand elle n'était pas en colère, et cette colère n'éclatait que lorsqu'on avait le malheur de lui rappeler le pays où elle avait vu le jour. En somme, l'avénement de la négresse au quatrième degré de la hiérarchie conjugale avait apporté plus d'agrément que d'ennuis à la compagnie féminine.

Mais quelle est cette sombre et silencieuse figure, enfoncée dans l'embrasure d'une fenêtre, qui ne prend aucune part à tout le bruit que l'on fait autour d'elle? On la dirait âgée de quinze à seize ans, et elle semble même d'une grande beauté. Ses yeux sont noirs, quoique ses cheveux brillent d'un reflet doré; ses traits sont d'une régularité parfaite, mais son teint, un peu trop brun pour la couleur de ses cheveux, est d'une pâleur de cire. Quoique ses compagnes soient toutes richement vêtues, elle ne porte qu'une robe de couleur sombre et unie, d'une étoffe commune, et le voile qui l'enveloppe de la tête aux pieds n'est relevé par aucune broderie. Pas un ornement, pas un bijou, pas un colifichet! Abrama se pendrait plutôt que de porter de pareilles horreurs. Les femmes lui adressent tour à tour la parole : — Viens çà, Habibé, que fais-tu là toute seule? Chante-nous une chanson; causons ensemble. — Mais Habibé ne semble pas les entendre, et ce n'est évidemment pas la première fois qu'elle se comporte ainsi, car personne ne paraît s'en étonner; au contraire c'est à peine si l'on a l'air d'attendre d'elle une réponse, comme si le silence était tout ce qu'on pouvait en espérer. On ne saurait pourtant l'accuser ni de caprice ni de maussaderie, car sa physionomie est douce, et jamais une repartie amère ou piquante n'est sortie de ses lèvres. Serait-elle stupide? Cette hypothèse tombe d'elle-même devant ce regard pensif et rêveur, un peu sévère peut-être, aussi froid que la glace assurément, mais aussi limpide et aussi profond qu'elle.

Comment Habibé avait-elle été élevée à la cinquième couche du seigneur? C'est toute une histoire qui ressemble à un roman. Un jour que Méhémed-Bey, suivi des siens, revenait d'une de ces excursions qui éveillaient les alarmes soudaines de la Circassienne inspi-

rée, il avait rencontré une bande de bohémiens emmenant de vive force une jeune fille qui, malgré les liens dont elle était garrottée, poussait des cris plaintifs et se débattait de son mieux. Méhémed-Bey était brave, et il aimait les aventures. Il attaqua sans préliminaires les ravisseurs, et ceux-ci, prenant aussitôt la fuite, abandonnèrent leur captive, qui se trouva par conséquent n'avoir fait que changer de maître. Elle ne se montra nullement satisfaite de ce changement; mais sa rare beauté avait frappé son nouveau seigneur, et son indifférence le piqua au jeu. Il l'épousa. A quoi bon? Habibé (c'est le nom qu'il lui donna faute de connaître le sien) demeura telle qu'il l'avait trouvée le premier jour, triste, abattue, sombre, désolée par momens et toujours indifférente. C'est en vain qu'il comblait de présens sa belle dédaigneuse, qu'il l'accablait de questions sur son passé et qu'il lui confiait sur sa propre existence bien des choses qu'il n'avait jamais dites à aucune de ses compagnes : il ne parvint pas même à connaître le lieu de sa naissance, son nom ni son âge. Qu'elle fût étrangère et qu'elle vînt de fort loin, cela n'était pas douteux, car elle parlait fort mal le turc, quoiqu'elle ne comprît pas un mot de géorgien, de circassien, ni même de sénégambien. La langue de Méhémed-Bey, qui n'était pas le turc, lui était aussi étrangère que les autres. On avait rassemblé tous les drogmans des environs, qui lui avaient adressé tour à tour la parole en persan, en arabe, en indoustani, je crois même en chinois, mais toujours sans succès. Elle comprenait un peu le grec; cependant ce n'était pas encore là sa propre langue, sa langue maternelle, dans laquelle elle avait parlé pendant les quinze ou seize années qui avaient précédé sa captivité. Quand Méhémed-Bey l'avait rencontrée, elle portait le costume des bohémiennes, mais depuis combien de temps était-elle ainsi vêtue? Était-elle musulmane? Personne ne le savait. Enfin tout en elle était mystère; elle vivait enveloppée d'un nuage épais, que personne ne pouvait pénétrer et que rien ne semblait devoir dissiper.

Nous connaissons maintenant les épouses du bey; mais pour comprendre les propos qu'elles échangeaient entre elles, il faut faire connaissance avec le bey lui-même. Ce personnage, dont la langue n'est pas le turc, n'est ni plus ni moins que le chef ou le prince d'une population révoltée contre la Sublime-Porte. Méhémed-Bey menait une vie pleine d'aventures, d'émotions, de périls, commandant des armées qui s'assemblaient comme par enchantement à son moindre signe, et qui disparaissaient de même lorsque le combat avait été livré et la victoire assurée. Une garde peu nombreuse, mais fidèle, ne le quittait jamais. Pour lui, voyageant sans cesse à la tête de ses prétoriens, il battait les grandes routes pour y récolter quelque bu-

tin, et il ne craignait pas de pénétrer dans les villes. Là, sous un nom supposé et à l'abri d'un déguisement, il vendait ou échangeait le produit de ses courses à main armée, visitait ses amis, découvrait la piste des riches voyageurs, et se tenait au courant des nouvelles politiques qui pouvaient le concerner. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que dans les villes son nom d'emprunt et ses déguisemens ne trompaient jamais personne. Chacun savait pertinemment que le petit vieillard pauvrement vêtu qui se montrait de temps à autre sous prétexte de vendre son riz ou d'acheter un peu d'orge était le jeune, le vigoureux et redouté chef des Kurdes. Plus d'une fois la pensée de l'arrêter traversa la cervelle d'un puissant pacha, et lui fit perdre le sommeil et l'appétit pendant plus d'une semaine; plus d'un divan fut consulté; cependant, s'il n'était pas trop difficile de s'emparer de Méhémed-Bey, il était impossible de dire comment on le garderait. Le territoire turc est, il est vrai, sillonné par des rivières d'où aucun prisonnier, quelque embarrassant qu'il fût, n'est jamais sorti; mais, outre que la Sublime-Porte semble depuis quelque temps ne plus goûter ces expédiens héroïques, la disparition totale de Méhémed-Bey n'eût pas coupé court à toute inquiétude. Tout au contraire les Kurdes forment encore à l'heure qu'il est une population puissante et belliqueuse, causant à la vérité de grands dommages au pays et sur les routes, mais qui en causerait encore bien plus, pour peu qu'elle le voulût bien. Si du vivant et sous les ordres de Méhémed-Bey cette population ne faisait pas tout le mal qu'elle pouvait faire, n'était-il pas juste et convenable d'attribuer sa modération à l'influence de ce chef? Et si le gouvernement turc jugeait bon de rayer ce chef du livre des vivans, les Kurdes ne se croiraient-ils pas le droit d'user de représailles? Or quelles représailles que celles de ce peuple farouche, dont l'existence habituelle et normale se compose d'agressions à main armée, de combats et de pillage, — sans compter que les auteurs présumés de la capture du bey deviendraient le but constant des plus cruelles vengeances! Toutes ces considérations avaient pendant longtemps assuré le salut de Méhémed-Bey bien mieux que sa barbe postiche et ses vêtemens en lambeaux. Peu à peu on en était venu à regarder l'impunité du bey comme un gage de sécurité relative pour les populations au milieu desquelles il circulait librement, et qu'il rançonnait à sa fantaisie. Cette manière de considérer les choses avait été même adoptée à Constantinople, et le chef audacieux des Kurdes s'était trouvé aussi en sûreté au milieu de ses ennemis qu'il l'eût été dans sa propre capitale, s'il en eût possédé une. Ce n'est pas que le projet de s'emparer du bey et de détruire le brigandage eût été jamais positivement et officiellement abandonné par le gouvernement. L'exécution de ce plan avait seulement été remise à

une époque indéterminée. On attendait qu'il s'offrît une occasion de frapper ce grand coup sans danger pour la tranquillité publique. La question demeurait ainsi une question d'opportunité, et sans un incident qui allait mettre à l'épreuve le dévouement des cinq femmes dont nous avons tracé le portrait, Méhémed-Bey eût pu croire qu'on ne chercherait jamais à la résoudre.

Cet incident était la nomination d'un nouveau pacha au gouvernement de la province où Méhémed-Bey menait sa vie de prince errant. En sa qualité d'homme nouveau, ce personnage était disposé à suivre une ligne de conduite entièrement opposée à celle de ses prédécesseurs. Il blâmait leur coupable mollesse, et il écrivait dépêche sur dépêche à Constantinople pour solliciter du ministre des mesures sévères qui missent fin à un état de choses scandaleux. En recevant ces renseignemens si différens de ceux qu'il avait reçus jusque-là, le ministre ne se souvint pas qu'ils lui venaient d'une nouvelle source, et il pensa tout naturellement que la situation était changée. Le divan suprême s'appliqua dès lors à trouver pour les Kurdes un châtiment convenable, c'est-à-dire un châtiment assez rude pour qu'ils se sentissent châtiés, et assez doux pour qu'ils jugeassent la soumission préférable à la résistance. Après de longs débats, voici à quoi l'on s'arrêta. Tous les Kurdes ne sont pas brigands, mais tous sont pasteurs. Ils possèdent les plus beaux troupeaux de l'empire. Pour avoir des troupeaux, les pâturages sont indispensables, et les Kurdes, qui le savent bien, se sont approprié depuis un temps infini toute une chaîne de montagnes qui s'étend du centre de l'Asie-Mineure jusqu'à Bagdad. Cette propriété immense, sur laquelle jamais Turc n'a osé s'établir, demeure déserte pendant la froide saison et se peuple au retour de chaque printemps d'une multitude de troupeaux, de pasteurs et de femmes, vivant sous la tente comme les contemporains et les descendans de Jacob. Ce fut cette existence sanctionnée par le droit des siècles que le divan se décida à frapper par un décret qui interdisait aux Kurdes l'occupation de leurs quartiers d'été.

La mesure était hardie. Il y eut grand émoi parmi les Kurdes. Les uns voulaient se porter en masse et bien armés sur leurs montagnes, et attendre de pied ferme les troupes turques : c'était l'avis de Méhémed-Bey; mais, quelque grande que fût son autorité, elle fléchissait devant celle d'un vieillard établi dans la ville où résidait le pacha, et cachant sous un faux nom et une existence fictive sa position véritable de chef de la nation kurde. Hassan-Effendi passait pour un riche commerçant, aussi dévoué au gouvernement de la Sublime-Porte qu'il était respecté pour son grand âge, sa probité parfaite et sa fidélité à toute épreuve à son souverain. Le pacha et

son conseil recherchaient parfois l'avis du sage vieillard, qui affectait en toute occasion une horreur profonde pour les perturbateurs de la tranquillité publique et pour les sujets rebelles de son bien-aimé maître. Quoique le pacha et le vieillard se regardassent l'un l'autre sans rire, le pacha connaissait le vrai nom et la véritable condition du vieillard, et le vieillard savait à quoi s'en tenir sur la politique du pacha. Aussi y avait-il eu à l'occasion de la nouvelle mesure contre les Kurdes bien des allées et venues, des pourparlers, des offres, des propositions, des négociations, entre le pacha et l'effendi. Si la conscience du vénérable chef de la nation kurde avait été achetée par le pacha, j'ignore ce qu'elle coûta à ce dernier et ce qu'elle rapporta au premier; ce qui est certain, c'est que dans l'assemblée des chefs kurdes le vieillard combattit la motion de Méhémed-Bey. — Ce que l'on nous propose, dit-il, c'est la guerre avec la Porte, c'est la guerre aujourd'hui même, avant que nous ayons eu le temps de nous y préparer. Nous nous défendrons, je le crois, je le sais, car je connais la bravoure sans pareille de mes compatriotes; mais combien de temps pourrons-nous nous défendre? Et jusqu'à quand les Turcs persisteront-ils à nous attaquer? Avons-nous seulement des munitions pour un mois? Et nos troupeaux, qui forment notre véritable richesse, que deviendront-ils pendant que toute notre jeunesse marchera au combat? Ils seront détruits, volés, égorgés, et lors même que nous remporterions la victoire, nous serions des triomphateurs ruinés.

Ce mot de *ruine* produit d'ordinaire un effet merveilleux sur ceux qu'il menace. L'ardeur guerrière de la majorité des Kurdes tomba subitement, et on ne s'occupa plus que de trouver un biais moyennant lequel les plus belliqueux pussent revenir à des sentimens plus doux, sans faire pourtant une trop brusque conversion. L'on convint de se soumettre officiellement, puis de se venger sournoisement et sans bruit. La montagne serait abandonnée pour cette année, mais en revanche Méhémed-Bey et sa garde fidèle, grossie cette fois de l'élite de la jeunesse kurde, se répandraient sur toutes les routes et dans les plus riches contrées, dévaliseraient les caravanes, enlèveraient les sommes considérables que les courriers du gouvernement transportent d'une province à l'autre, ravageraient les habitations isolées et les petits villages, brûleraient les moissons, détruiraient le bétail; en un mot, ils mettraient le pays à feu et à sang.

Le soir même où les femmes de son harem se livraient aux divertissemens que nous avons décrits, Méhémed-Bey avait assisté à l'assemblée où ces résolutions avaient été prises, et où on lui avait confié la mission de commander les Kurdes révoltés. L'on avait aussi arrêté

diverses mesures, envoyé des ordres aux différens chefs secondaires; enfin tout était préparé pour ouvrir la campagne. Ce fut en songeant à l'avenir qui s'ouvrait devant lui que Méhémed-Bey reprit le chemin de son harem, où nous l'avons devancé, et où s'échangeaient entre les compagnes du prince des propos qu'il nous sera maintenant aisé de comprendre.

— Ah! qu'il me tarde de partir pour la montagne! vociférait la ronde Fatma. Comme nous allons nous amuser! comme nous danserons! comme nous chanterons! — Et elle battait des mains pour donner cours à sa joie.

— Nous devrions y être déjà, observa la grave Actié; nous sommes à la fin d'avril, et la chaleur est grande.

— Nous devrions y être sans doute, dit à son tour Kadja; mais si j'en crois mes pressentimens...

— Au diable tes pressentimens! s'écria Fatma; que vas-tu nous annoncer à cette heure? que la montagne s'écroulera, que nos moutons crèveront, et autres gentillesses! Tu m'ennuies avec tes pressentimens de malheur. Si tu pressentais quelque chose d'heureux une fois dans ta vie, et ne fût-ce que pour changer, passe encore, mais...

— Je vois bien que je t'ennuie, interrompit Kadja, non sans aigreur; mais si je te disais tout ce qui nous attend!

— L'entendez-vous? reprit Fatma; voilà l'oiseau de mauvais augure qui se met à chanter!

Kadja allait riposter, mais en ce moment un bruit d'armes et de chevaux retentit dans la cour. — Méhémed-Bey n'est pas loin, s'écria la Circassienne en plaçant sa main sur son cœur, comme pour indiquer le lieu d'où lui venait cet avertissement. Personne n'eut cependant le loisir de remarquer ni ce geste ni la prétention qu'il exprimait, car le chef des eunuques se précipita dans l'appartement en criant : Le bey! le bey! en place! Et toutes les femmes furent aussitôt sur pied. Un grand silence succéda aux causeries bruyantes. Les femmes se rangèrent sur deux lignes, les maîtresses devant et les esclaves derrière, tandis que les enfans couraient se cacher sous les jupons et les voiles de leurs mères respectives, — évolution compliquée, qui ne s'exécuta pas sans le secours de plusieurs soufflets vertement distribués. L'ordre et le silence étant enfin rétablis, le *chiaja* (gardien du harem), qui se tenait à la porte, prêt, si cela devenait nécessaire, à aider par quelque coup de poing au rétablissement des bonnes manières, fit signe à son seigneur que tout était bien, et le bey, qui avait ralenti sa marche pour laisser aux flots le temps de s'écouler, parut enfin sur le seuil de l'appartement. Une légère ondulation, résultat de l'émotion générale, se manifestait sur la ligne de draperies flottantes qui révélaient les formes de ces houris terrestres. Méhémed-Bey traversa l'appartement en faisant de la main

droite un geste qui signifiait : Mesdames, je vous salue. Puis il s'assit auprès d'Habibé, en faisant un autre geste qui signifiait : Mesdames, vous pouvez suivre mon exemple si cela vous convient. Que cela leur convînt ou non, aucune de ces femmes n'osa profiter de la permission. L'étiquette prescrivait d'autres mouvemens. Chacune s'approcha donc du seigneur, prit le bord de sa pelisse, l'appuya sur son front, toucha de la main le bout de ses doigts, porta ensuite la main honorée de cet attouchement sur son cœur, sur ses lèvres et sur sa tête, s'inclina jusqu'à terre, et marcha à reculons jusqu'au coussin qui la reçut. Deux parmi ces femmes trébuchèrent dans cette reculade, et s'assirent un peu plus tôt qu'elles ne l'avaient décidé. Si la figure du bey avait été moins soucieuse, de bruyans éclats de gaieté auraient accueilli ces grotesques soubresauts; mais le bey était resté impassible, et tout se borna à quelques rires promptement étouffés.

J'ai oublié de parler des compagnons de Méhémed-Bey, car il n'était pas entré seul dans son harem. Son vieux père l'accompagnait, un beau vieillard, dont l'unique épouse, paralysée par l'âge, ne quittait plus son matelas. Il y avait aussi un frère du vieillard, puis un frère de Méhémed, puis deux cousins, et enfin un garçon âgé de douze ans, le fils de Fatma et de Méhémed, qui commençait à suivre son père dans ses courses les moins périlleuses. Tous ces personnages du sexe masculin avaient libre accès dans le harem, car les proches parens ne sont pas toujours soumis aux formalités qui s'opposent, en Turquie, aux relations familières entre l'étranger et la femme musulmane. D'ailleurs chacun de ces hommes avait ou avait eu sa compagne ou ses compagnes dans ce même harem, et dès lors le quartier réservé n'avait plus pour eux de barrière; puis enfin Méhémed-Bey était Kurde et non Turc, ce qui n'est pas du tout la même chose.

Notre prince était toujours auprès d'Habibé, qu'il entretenait à voix basse. Les habitantes des harems ont en certaines occasions un tact exquis, et toutes comprirent que leur présence était au moins superflue. Aussi, une à une, deux à deux, elles s'inclinèrent, portèrent la main à terre d'abord, sur leur cœur et à leur front ensuite, et se retirèrent. Les hommes suivirent leur exemple, à l'exception pourtant du vieux père, qui, assis sur un coussin auprès de la cheminée et fumant nonchalamment sa pipe, semblait absorbé dans de tristes pensées.

Resté seul ou presque seul avec Habibé, Méhémed-Bey lui prit la main et la força doucement à s'asseoir à ses côtés, puis il lui annonça qu'il lui apportait des présens. Habibé ne répondit pas.

— Cela me rend tout triste de te voir toujours si simplement vêtue, lui dit Méhémed; je t'ai encore apporté de riches étoffes, et

j'espère que cette fois tu consentiras à t'en parer, ne fût-ce que pour me faire plaisir. Tu es toujours belle, mais ta beauté me serait bien plus agréable, si tu consentais à en prendre soin pour me plaire.

— Je n'ai aucun désir de te plaire, répondit sèchement Habibé.

— Je ne le sais que trop; mais tu te donnes alors une peine inutile, et, quoi que tu fasses, tu me plairas toujours.

Habibé soupira.

— Seulement mon amour me cause du chagrin, tandis qu'il ne tiendrait qu'à toi qu'il me rendît heureux. Voilà tout.

Et en parlant ainsi, il défaisait un paquet qu'il avait tenu jusque-là sous son bras, et dont la cupide curiosité des autres femmes avait bien su percer les enveloppes. Il en tira d'abord deux pièces d'étoffe de Damas en soie brochée d'or et d'argent, une écharpe de cachemire des Indes aux mille couleurs, un collier de perles qui eût fait la rançon d'un roi, un bracelet en diamans et en émeraudes, enfin un nombre infini de petits objets de moindre valeur, mais d'un goût exquis, tels que mouchoirs brodés, bas de laine d'Angora, agrafes de ceinture, épingles émaillées à piquer dans les cheveux, bouts de pipe en ambre ornés de pierreries, bagues, parfums précieux, etc. Il y avait là de quoi faire pâmer d'aise toutes les filles d'Ève, à quelque communion qu'elles appartinssent; mais Habibé faisait exception à la règle. Elle regarda toutes ces magnificences sans se dérider un seul instant, et lorsque, flatté par cet examen prolongé, Méhémed se hasarda à lui demander si elle ne trouvait pas tout cela de son goût, elle répondit froidement : — Je me demande d'où viennent ces richesses. Elles ont peut-être coûté du sang.

— Que t'importe? s'écria le bey avec impatience. S'il y a du sang versé, ce ne peut être que le sang de quelques misérables ou le mien. Le premier ne mérite pas que tu t'en occupes; quant au mien, tu le verrais couler peut-être avec la même indifférence... Mais laissons là ces misères. Ce n'est pas de moi que je viens te parler; ainsi écoute avec attention. Vous vous attendez toutes à partir pour la montagne, mais la montagne ne vous verra pas cette année. Le gouvernement impérial nous défend d'y conduire nos troupeaux, et les chefs de notre nation ont décidé qu'il fallait obéir. Les Turcs pourtant s'attendent à quelque résistance de notre part, et il est possible qu'en effet une partie de la nation se montre moins docile que le reste. On me connaît à Constantinople, et l'on ne manquera pas de m'imputer les désordres qui pourraient arriver. Il faut donc que je quitte ce château, où l'on aurait trop bon marché de moi, et que je mette ma famille en lieu de sûreté. Je ne saurais vous assurer un asile qu'en cachant votre nom et les liens qui vous attachent à moi. J'ai trouvé pour chacune de vous une retraite où vous serez à l'abri de tout péril; mais il faut vous séparer. L'un de mes amis s'offre à recevoir

deux de mes femmes; la troisième vivra dans la famille d'un de mes proches parens; enfin un homme sur lequel je puis compter, quoiqu'il soit Turc, recevra les deux dernières. Les enfans suivront leur mère, et chacune de vous pourra se faire accompagner d'une ou de deux servantes. J'ai voulu t'annoncer d'abord ces nouvelles, parce que je désire prendre à ton égard les mesures que tu agréeras davantage. Choisis de ces trois asiles celui que tu préfères : mon parent habite une maison de campagne isolée, le Turc un village, et mon ami une ville... Désigne aussi celle de tes compagnes que tu préfères, et si tu désires n'en avoir aucune, dis-le-moi tout aussi franchement.

A en juger par les apparences, il risquait d'attendre longtemps, car Habibé paraissait plongée dans de profondes réflexions. Enfin elle leva sur lui ses beaux yeux, ce qui signifiait qu'elle allait parler, et Méhémed-Bey lui serra tendrement la main, ce qui signifiait aussi qu'il était prêt à l'entendre.

— Ton parent qui habite la campagne ne peut-il recevoir qu'une de nous?

— Pas davantage, reprit le bey.

— En ce cas, je préférerais demeurer chez le Turc, pourvu que Kadja m'accompagne.

— Kadja! répéta le bey étonné; tu préfères la société de Kadja à celle de mes autres femmes? Kadja te plaît? tu l'aimes?

— Dieu m'en préserve, seigneur! Kadja ne me plaît pas, et je suis loin de l'aimer: mais je désire ne pas me séparer d'elle, et je te prie de ne pas me demander pourquoi.

— Il sera fait comme tu le veux. Maintenant appelle les femmes et prépare-toi au départ. Cette nuit sera la dernière que nous passerons dans ce château, de quelque temps au moins.

Et voyant qu'Habibé se disposait à sortir, il la retint, et, baissant la voix, il lui dit encore : — Écoute-moi, Habibé, tu es une étrange fille, et je soupçonne parfois que tu as sur les choses de la vie d'autres idées que nous. Peut-être la pensée de partager avec d'autres l'affection de ton mari te répugne-t-elle, et peut-être n'as-tu pas tort, car moi aussi, depuis que je t'aime, je sens combien la vie que je mène est folle. Vivre comme si on aimait plusieurs femmes, cela peut-il être bon, quand on n'en aime aucune? L'amour, je commence à le croire, a ses lois, qui sont les mêmes chez tous les peuples du monde. Si telle est la pensée qui t'empêche de m'aimer, avoue-le-moi franchement, dis un seul mot, et je renvoie dès aujourd'hui tes rivales. Il ne m'en coûtera rien : je les garde parce que c'est l'usage, et que je n'ai eu jusqu'ici aucun motif de ne pas m'y conformer; mais ton désir sera toujours ma loi. Parle, et toi seule me suivras demain et partout.

Habibé était debout devant Méhémed-Bey, qui la retenait par la main, fixant sur elle des regards passionnés. Quelque effort qu'elle fît pour cacher son trouble, elle était évidemment agitée par une sorte de lutte intérieure. Un moment elle regarda le bey avec une expression de tendresse qui semblait répondre à ses paroles; mais la jeune femme eut bientôt réprimé cet élan, qui s'accordait si peu avec son habituelle froideur, et c'est avec le plus grand calme qu'elle répondit au bey : — Et que deviendraient ces femmes? que deviendraient ces enfans qui sont les tiens? Votre société a-t-elle un asile pour des existences ainsi délaissées?

— Qu'appelles-tu un asile? reprit Méhémed. Mes femmes iront rejoindre leurs parens si elles en ont, ou leurs amis si elles n'ont plus de parens; leurs enfans les suivront, ou ils resteront avec nous, comme tu le voudras. Je leur donnerai de l'argent.

— Non, non, reprit vivement Habibé, cela est impossible. Il y a entre nous une barrière qu'aucune volonté humaine ne saurait abattre. Garde tes femmes, garde tes enfans : l'argent est impuissant à guérir les blessures que ton abandon leur ferait. Oui, la présence de ces femmes me repousse loin de toi, mais leur absence ne suffirait pas à nous réunir. Il y a d'autres obstacles, et ces obstacles sont invincibles.

Et sans attendre la réponse du bey, elle s'élança hors de la chambre, laissant Méhémed plus désolé que jamais.

Grande fut la stupéfaction des femmes du harem, quand on leur signifia qu'il fallait immédiatement partir pour d'autres lieux que la montagne, et non moins grandes furent la curiosité et la consternation qui suivirent le premier mouvement de surprise. — Adieu les danses champêtres, adieu les réunions bruyantes à la fontaine, où, sous prétexte de laver le linge de leurs familles, les femmes et les jeunes filles causaient gaiement; adieu les longues veillées, les hommes dans un compartiment de la tente et les femmes dans le compartiment voisin, de sorte que les discours des uns et les rires des autres se mêlaient sans cérémonie; adieu tous les plaisirs attendus avec tant d'impatience et embellis encore par l'attente! En revanche quel vaste champ ouvert aux conjectures! Méhémed-Bey avait dit seulement que, le grand-seigneur ayant défendu aux Kurdes de faire paître leurs troupeaux sur la montagne, les Kurdes obéissans demeureraient dans la plaine. Jusque-là tout allait bien, mais pourquoi ce départ précipité et cette dispersion des femmes dans des lieux différens? Pourquoi chacune d'elles n'emmenait-elle qu'une ou deux servantes tout au plus, et surtout pourquoi cet incognito qui leur était imposé? Aucune n'osait demander d'explications au maître redouté; mais Kadja, dont les mouvemens du cœur ne souffraient

aucun contrôle, s'écria tout à coup : — Et dans cette retraite où je serais renfermée, ne te verrai-je jamais, seigneur?

— Je viendrai vous voir le plus souvent que cela me sera possible.

— Mais on te reconnaîtra, seigneur, et alors tout ce mystère, dont je ne comprends pas le motif, sera dévoilé.

— Bah! reprit le bey, il n'y a pas beaucoup d'habitans dans le village de mon ami le Turc, et ceux qui me reconnaîtront sont encore moins nombreux. D'ailleurs, poursuivit-il comme en se parlant à lui-même, je ne marcherai pas souvent à visage découvert, et je défie tous les *zapetiers* de l'empire de me reconnaître sous mes déguisemens.

Quoique prononcés à voix basse, ces mots n'échappèrent pas à l'oreille attentive de la Circassienne, qui, s'approchant timidement du bey et levant sur lui ses beaux yeux bleus, lui dit d'un air suppliant : — Mon cher seigneur, promettez-moi de m'accorder une grâce à laquelle je tiens plus qu'à la vie.

— Je te l'accorde, si cela est possible, répondit le bey, plutôt ennuyé qu'ému.

— Eh bien! seigneur, promets-moi de porter toujours à ton cou ce talisman. Quels que soient les déguisemens que tu adopteras, ne t'en dépouille jamais; c'est ma mère qui me l'a légué à son lit de mort, parce qu'il l'avait sauvée de bien des périls, et moi-même, c'est à sa vertu que je dois le bonheur de t'appartenir. Me pardonnes-tu cette hardiesse, seigneur, et m'accordes-tu ma prière?

Et en parlant ainsi, elle passait au cou du bey un ruban fané auquel était suspendu un petit sachet en soie verte, comme on en voit un si grand nombre en Asie.

— C'est bon, c'est bon; je porterai cela, je te le promets, sois tranquille. S'il m'arrive malheur, ce ne sera ni ta faute ni la mienne, mais bien celle du talisman.

Une seule des femmes du bey avait paru prêter quelque attention à ce court entretien de Méhémed et de Kadja : c'était la taciturne Habibé, qui venait de se glisser dans la salle à la suite des autres sultanes, et qui se tenait dans l'ombre auprès du bey. En voyant l'amulette de Kadja passée au cou de Méhémed, elle frémit, comme partagée entre l'inquiétude et l'indignation. Elle resta muette cependant, et personne ne remarqua le trouble qui l'agitait.

Le lendemain, dès le point du jour, les femmes se mirent en route pour leurs destinations respectives, les unes dans des paniers attachés aux deux côtés d'une mule ou d'un chameau, les autres à califourchon sur des chevaux bien tranquilles. Méhémed-Bey assistait au départ. Toutes vinrent se prosterner à ses pieds, et attendirent dans cette humble attitude qu'il les relevât et les embrassât plus ou moins tendrement. Lorsque ce fut le tour d'Habibé, — elle si froide, elle qui

ne répondait jamais aux caresses de son seigneur, — on la vit passer tendrement son bras autour du cou de Méhémed; elle sembla même se plaire à prolonger cette étreinte. Que signifiait cet élan de tendresse? Était-ce un caprice inexplicable du cœur féminin? — Je dois ajouter que le départ ayant eu lieu et le bey étant rentré chez lui pour donner quelques ordres avant de monter à cheval, un de ses serviteurs, qui l'attendait dans la cour, trouva sur le sable, — juste à l'endroit où le bey avait reçu les derniers adieux de ses femmes, — un ruban fané auquel était attaché un petit sachet en soie verte. — Tiens! se dit le serviteur, une de ces dames aura perdu son talisman! Bon, je l'ai trouvé et je le garde, car avec la vie que je mène il peut m'être plus utile qu'à aucune d'elles.

Et il se passa le talisman autour du cou en ayant soin de cacher le sachet sous ses vêtemens.

II.

Nous ne suivrons pas chacune de ces dames dans la retraite qui lui avait été assignée. Fatma et Actié passèrent leur temps comme elles purent en regardant par les fenêtres grillées du harem les rares passans qui traversaient la rue et les nonchalantes beautés qui se promenaient dans les jardins des maisons voisines. La brune Abrama acheva de devenir stupide à force de s'ennuyer dans la solitude à laquelle elle avait été condamnée. Quant à Kadja et à Habibé, elles arrivèrent sans aventures dans le village habité par l'ami turc du chef kurde. C'était plutôt un serviteur qu'un ami, et l'accueil fait aux deux femmes le disait assez. Toute la maison fut mise sens dessus dessous par leur hôte, visiblement préoccupé de leur offrir une demeure convenable et de bon goût. Les maîtresses du logis se reléguèrent dans un grenier pour céder les meilleures pièces aux nouvelles venues. On ne tua pas le bœuf gras, car il n'y a que des bœufs maigres en Asie-Mineure; mais le chevreau le plus tendre et le mouton à la queue la plus large furent immolés et rôtis, sinon sans regrets, du moins sans pitié. On étala force tapis sur les planchers, force matelas sur les tapis, et force couvertures sur le tout. On s'appliqua à faire tourner le lait, on mit tout le voisinage à contribution pour avoir du marc de café, que l'on versa dans la cafetière de crainte que le café ne fût pas assez épais; on fit cuire du pain sans levain, rôtir des perdreaux pendant douze heures consécutives, et bouillir des choux dans une marmite hermétiquement fermée pour empêcher que l'odeur ne s'en évaporât; enfin rien ne fut négligé de ce qui pouvait contribuer au bien-être des deux femmes que la Providence plaçait sous la protection de l'ami turc.

Les plaisirs de l'intelligence ne furent pas oubliés non plus, et

le jour même de l'arrivée des deux dames une troupe de bohémiens ambulans ayant traversé le village, Osman-Effendi, c'est le nom de notre Turc, s'empressa d'en informer ces dames et de leur demander s'il leur serait agréable d'assister à une danse exécutée par les plus jeunes femmes de la troupe. Kadja, qui n'avait pas cessé de verser des larmes depuis le moment des adieux, s'apaisa subitement, et déclara d'une voix langoureuse qu'elle ne refusait pas cette distraction. Habibé, à son tour, protesta qu'elle ne quitterait pas son amie, dont la douleur l'effrayait. Ce fut en vain que Kadja s'efforça de la rassurer, et de l'engager à ne pas se contraindre en assistant à cause d'elle à un spectacle pour lequel elle avait témoigné plus d'une fois son aversion. Habibé tint bon, et demeura auprès de sa compagne, si bien que Kadja (tel est sans doute l'effet contagieux du dévouement!) se montra disposée à renoncer au divertissement qu'on lui offrait plutôt que de l'imposer à Habibé; mais la maîtresse du logis coupa court à ce débat généreux en introduisant les bohémiennes dans le vestibule du harem, où les deux étrangères et les femmes de la maison étaient rassemblées.

Parmi ces danseuses de Bohême, il y en avait une qui ne ressemblait aucunement ni à une danseuse ni à une bohémienne. On eût juré tout d'abord que c'était un homme déguisé, un homme fait qui se serait coupé la barbe et la moustache une heure auparavant, car le menton portait encore les traces du rasoir. Cette étrange bohémienne ne se donnait pas seulement pour danseuse; elle se vantait surtout d'une habileté consommée dans la science de la divination. Ce fut une de ses compagnes qui signala ce talent à la curiosité de l'assemblée, et aussitôt Kadja manifesta un violent désir de connaître le sort qu'Allah lui réservait. Rien n'était plus facile, puisqu'il suffisait de mettre sa main dans la main de la sibylle et de répondre sans détour aux questions que celle-ci lui adresserait. Kadja se hâta de souscrire aux conditions imposées. La voilà donc livrant sa blanche main, écoutant de ses deux oreilles, et prête à ouvrir son cœur aux investigations de la bohémienne. Pour surcroît d'étrangeté cependant, la danseuse bohémienne a une voix de basse taille qui ne dément en rien ses dehors masculins; mais Kadja n'est pas femme à remarquer de pareilles misères lorsqu'il s'agit de pénétrer les secrets de l'avenir. Aussi ne tressaille-t-elle pas le moins du monde en entendant ces notes basses et sonores, et répond-elle comme si les questions lui étaient adressées par une voix de fausset.

— Que désires-tu savoir, noble dame?

— Le sort qui m'attend.

La main fut aussitôt minutieusement examinée. — Ta vie est si étroitement liée à celle d'une autre personne, que je ne puis rien dire de toi sans parler d'elle.

— Ah! parle, je t'en conjure, car c'est surtout à cause de lui que je désire te consulter. M'aimera-t-il toujours? vivra-t-il longtemps? Serai-je assez heureuse pour expirer dans ses bras?

— Un moment, un moment, s'il te plaît! je ne puis rien te dire de cette personne à moins que tu ne me la dépeignes au naturel. C'est un homme d'abord, n'est-ce pas? Est-il jeune? est-il grand? bien ou mal fait? Comment s'habille-t-il? Lui connais-tu quelques signes particuliers? Enfin comment se nomme-t-il?

— Oh! pour son nom, reprit Kadja d'un ton de voix solennel, je ne puis le dire; non, on m'arracherait plutôt la vie que ce nom si cher pourtant, mais je vais répondre à tes autres questions.

Et la Circassienne donna avec une exactitude parfaite le signalement du bey à la devineresse, ajoutant même à ce portrait des détails singulièrement minutieux. C'est ainsi qu'elle parla d'une mèche de cheveux blancs mêlée à ses touffes de cheveux noirs et d'un petit sachet de soie verte attaché à son cou.

— Je vois que cet homme t'aime passionnément, dit alors la bohémienne, et qu'il songe à toi dans ce moment même. Tu ne tarderas pas à le revoir, et je ne doute pas qu'il ne vienne souvent se récréer auprès de toi. Du courage, noble dame! je connais tes pensées, tes désirs. Celui auquel tu t'es dévouée récompensera dignement tes généreux services. Tu désigneras les récompenses, et tu les verras venir aussitôt cent fois plus grandes que ton espoir. Voilà ce que j'avais à te dire, et maintenant permets-moi de me retirer.

La bohémienne allait en effet s'éloigner après avoir échangé avec la Circassienne un regard significatif qui n'échappa point à Habibé, quand elle se vit entourée par la famille de l'ami turc, qui venait réclamer sa part des prédictions. Un souper fut ensuite servi aux bohémiennes, et une danse générale termina la journée.

Le lendemain, la maison qui servait de retraite aux deux femmes du bey reçut d'autres visiteurs, et Kadja, qui cherchait un moyen d'éveiller dans l'esprit de Méhémed des soupçons sur sa taciturne compagne, crut l'avoir trouvé. Ces visiteurs venaient de l'Occident; c'étaient des Francs, et trois femmes se trouvaient parmi eux, une petite fille, sa mère et sa camériste. On se disait tout bas que l'une des femmes connaissait la médecine, que partout sur son passage les boiteux devenaient ingambes, et les aveugles clairvoyans. L'une des épouses du maître de la maison se souvint qu'elle était fort malade depuis quelques années : elle voulut consulter la dame franque, qui n'était autre que moi-même. Je fis ma visite de médecin en conscience. Quand la consultation fut terminée, les deux femmes qui jouent un rôle dans cette histoire, Habibé et Kadja, vinrent à moi, m'apportant le café, et je ne remarquai pas sans surprise la conster-

nation de la Circassienne quand Habibé me présenta la tasse et se mit à me parler couramment une langue inconnue de tous les assistans. Ce qu'Habibé me disait en très bon français, le voici : — Lorsque vous serez de retour à Constantinople, veuillez faire savoir au chargé d'affaires du Danemark qu'une de ses compatriotes, la fille d'un de ses agens en Asie, est retenue captive par le chef de cette nation nomade à laquelle la Sublime-Porte vient d'interdire la faculté de conduire ses troupeaux sur la chaîne de montagnes qui commence à une heure d'ici et va jusqu'à Bagdad. Notre chargé d'affaires n'a qu'à me réclamer auprès de mon maître. — Je ferai sans doute votre commission, répondis-je; mais quel est le nom de votre maître? — Il porte, répondit Habibé après avoir hésité un moment, le nom même du prophète. — Où le trouvera-t-on? — Je ne voudrais pas qu'on le cherchât, ni qu'on dévoilât même le lieu de ma retraite. Il suffira que notre chargé d'affaires adresse une réclamation au chef religieux de la nation kurde qui réside à Constantinople. Celui-ci fera parvenir cette réclamation à mon maître sans danger pour personne. Ma reconnaissance et celle de mon pauvre père vous seront à jamais acquises, madame : c'est tout ce que je puis vous dire. — Je répondis par un signe de tête, et peu d'instans après notre cavalcade s'était remise en route, non sans que j'eusse jeté un regard d'adieu à Habibé.

Notre entretien s'était borné aux quelques mots que j'ai rapportés et que la Circassienne n'avait pu comprendre; mais elle se promit d'interpréter l'incident à sa guise dès la première entrevue qu'elle aurait avec le bey. L'occasion ne se fit pas attendre, et deux jours après la venue des voyageurs francs, un vieux mendiant frappait à la porte de l'ami turc. Celui-ci lui ouvrit en personne et lui fit signe d'entrer à la cuisine, en ayant soin de refermer la porte derrière lui; puis il le conduisit sans mot dire dans le quartier habité par les femmes et dans la chambre même réservée aux deux étrangères. Arrivé là, le vieillard secoua ses vêtemens en lambeaux, enleva sa barbe blanche et son vieux turban, et mit à découvert la belle figure et la taille élégante du chef des Kurdes. Habibé ne dit mot, mais Kadja, poussant un cri de surprise et de joie, s'élança d'un bond au cou du bey. — Là, là, doucement, s'écria Méhémed avec un peu d'impatience, je vais remettre ma barbe blanche pour peu que cela continue. — Ah! le méchant! dit Kadja avec un geste de reproche, ah! le méchant! qui plaisante la pauvre femme dont il cause les tourmens!... Mais qu'y a-t-il, noble seigneur? On dirait qu'un grave sujet de mécontentement te préoccupe. De grâce, cher seigneur, ne me laisse pas dans l'inquiétude; quel souci?...

Il y avait en effet de quoi s'inquiéter en regardant le visage sombre

et contracté de Méhémed. Son regard était éclairé par ce feu intérieur que laisse après elle la colère, comme l'ouragan laisse les vagues de la mer agitées même après qu'il a cessé de souffler. Il se promenait en long et en large, croisait les bras, les laissait retomber, les croisait encore, poussé qu'il était par un besoin instinctif de mouvement. Le corps s'agitait pour faire prendre patience à l'âme, qui était évidemment mal à l'aise. Avant de répondre à Kadja, Méhémed chercha des yeux Habibé. Elle était, selon sa coutume, assise dans l'embrasure d'une croisée, écoutant avec un intérêt qu'elle ne songeait pas à dissimuler le dialogue, auquel elle ne prenait aucune part. Méhémed fût évidemment satisfait de ce bref examen, car son visage prit tout à coup une expression moins irritée. Un sourire se jouait même autour de ses lèvres, lorsqu'il répondit : — Oui, en vérité, j'ai sujet de m'inquiéter, ou pour mieux dire de m'impatienter, car je comptais être ici ce matin, et ce ne sont pas les plaisirs qui m'ont retardé.

— Quelque fâcheuse affaire ? murmura Kadja.

— Assez fâcheuse en effet, puisqu'elle m'a réduit à me présenter ici sous ce piteux costume. Ce pauvre Seïd... Kadja, fais-moi le plaisir d'aller me commander à souper, j'en profiterai pour dire quelque chose en particulier à Habibé.

Kadja s'inclina et sortit sans laisser paraître le moindre dépit d'un congé qui n'était guère poli. Alla-t-elle bien loin ? C'est ce que j'ignore; mais Méhémed, qui n'était pas naturellement soupçonneux, se tint pour assuré qu'elle s'occupait des préparatifs de son repas, et s'adressant à Habibé, dans laquelle il avait une entière confiance, il lui raconta comment dans la matinée, s'étant mis en route avec quatre serviteurs pour venir la voir, il avait été assailli par un détachement de *gavas* qui semblaient parfaitement au courant de la route qu'il devait suivre. Le combat avait duré quelque temps, deux de ses serviteurs étaient restés sur le terrain; le troisième, Seïd, était tombé dans les mains des soldats, qui, ayant découvert sur lui un sachet vert, avaient poussé des cris de joie en déclarant qu'ils tenaient enfin le chef des Kurdes. Méhémed avait profité de leur erreur pour prendre la fuite et se rendre au village habité par l'ami turc sous le déguisement que nous avons décrit. — Mais, poursuivit-il, je ne comprends rien à la stupidité de ces hommes. Comment se méprendre à ce point ? par quel hasard s'acharnent-ils après ce pauvre Seïd, qui ne me ressemble pourtant guère ? Je ne crains rien pour lui, car il sera reconnu tôt ou tard; mais il y a là un mystère que je ne puis pénétrer et qui m'inquiète.

— Et tu as raison, seigneur, tu es entouré de trop de monde pour ne pas avoir à craindre les traîtres. Ne ferme les yeux ni le jour ni la nuit, ni chez tes amis, ni dans ta propre maison, surtout ne viens

ici que le moins possible. Ce n'est pas la crainte de ta présence qui me fait parler ainsi, c'est ma conscience qui ne me permet pas de te voir courir à ta perte sans t'avertir.

Méhémed voulut en vain lui arracher des aveux plus complets. — Tu oublies, dit-il tristement, que je ne puis te voir qu'en venant ici, et que pour me priver de ce bonheur il me faudrait plus que la vague menace d'un danger inconnu. A moins d'un obstacle insurmontable, je ne serai jamais longtemps absent des lieux que tu habites.

— S'il en est ainsi, reprit Habibé, mes soins sont inutiles; je ne puis que te recommander à mon Dieu.

— Mais quel est-il, ce Dieu? interrompit vivement Méhémed, qui espérait surprendre l'un des secrets d'Habibé.

— Il n'y en a qu'un pour tous les hommes, répondit-elle gravement, qu'on l'appelle Allah, Jéhovah ou le Seigneur.

Kadja entra en ce moment, suivie des esclaves qui apportaient le souper. La Circassienne paraissait soucieuse. Le bey n'eut garde de s'en apercevoir. Habibé fut plus clairvoyante. La pâleur soudaine de Kadja, l'expression inquiète et quelque peu effrayée de son visage ne lui échappèrent pas, car elle s'écria : — Mon Dieu, Kadja, que vous est-il arrivé? Seriez-vous malade?

— Je ne sais, répondit Kadja avec assurance, je ne sais si c'est un de ces secrets avertissemens que le ciel m'envoie quelquefois, mais je me suis sentie tout à coup envahie par un sentiment d'effroi dont la cause m'est inconnue. Dieu veuille que ce ne soit pas le présage d'un affreux malheur!

Pendant toute la soirée, Kadja redoubla de câlinerie, et Habibé de maussaderie. Pourtant la maussaderie d'Habibé semblait plus agréable au bey que la grâce caressante de Kadja. — Combien de temps nous donneras-tu, seigneur? lui disait celle-ci. Ah! si tu savais comme ces lieux sont tristes quand ils ne sont pas animés par ta présence!

— Pars vite, seigneur, disait au contraire Habibé, tu n'es pas en sûreté quand tu es hors de la portée des mousquets de tes gens.

— Habibé me renvoie, disait le bey, pourquoi resterais-je?

— Qu'Habibé le permette ou non, reprit Kadja de sa voix la plus caressante, j'espère du moins que tu ne laisseras pas passer le dixième jour du mois de ramazan sans venir me consoler par ta présence.

— Qu'a donc le dixième jour de ce mois qui exige si particulièrement des consolations?

— Eh quoi, seigneur! le souvenir de ce jour est-il déjà effacé de ta mémoire? ah! il ne sortira jamais de la mienne. N'est-ce pas le dix du mois de ramazan que j'ai eu le bonheur de recevoir de toi le titre sacré d'épouse? Oh! si tu me délaissais ce jour-là, ce serait pour moi comme l'annonce d'une séparation éternelle, ce serait mon arrêt de mort. Promets-moi que je te verrai ce jour-là, rassure-moi

par cette promesse, ou mon désespoir ne connaîtra plus de bornes.

— Pourquoi exiger une promesse que Méhémed ne pourrait peut-être pas tenir sans danger? observa Habibé. Tu lui as exprimé ton désir, et il ne peut y être insensible. Aie confiance dans son amour, et n'exige pas de promesse à ce sujet. S'il peut venir sans danger, il viendra, n'en doute pas, que cela te suffise.

— Non, cela ne me suffit pas. Tant de choses peuvent le retenir, le distraire, le détourner d'ici! Comment supporter cette incertitude? Non, il me faut une promesse; une promesse peut seule m'aider à traverser les jours qui me séparent encore de ce jour solennel et à jamais mémorable. Promets, oh! de grâce! promets; me promets-tu?

— C'est bon, c'est bon, je viendrai, je te le promets, dit enfin le bey, légèrement impatienté.

Satisfaite de sa victoire, Kadja voulut encore se venger sur Habibé des obstacles qu'elle avait tenté de lui opposer. Profitant d'un moment où Habibé s'était éloignée, elle raconta au bey ce qui s'était passé entre sa rivale et les voyageurs francs. — Pourquoi cette insistance à t'éloigner? dit-elle en finissant son récit. Oh! je crains que ce dix du ramazan ne soit aussi un grand jour pour Habibé et qu'elle ne l'ait choisi pour nous trahir; je dis nous, seigneur, car je ne puis me séparer de toi, même dans ma pensée.

Méhémed ouvrit de grands yeux, mais son noble cœur se refusa à partager les soupçons qu'avait exprimés Kadja. — Si Habibé voulait me tromper, se dit-il, elle feindrait de m'aimer, elle chercherait à endormir ainsi ma défiance. Non, Habibé n'a pas d'amour pour moi, mais son amitié du moins m'est acquise, et Dieu me garde de la soupçonner! — Tout en se parlant ainsi, Méhémed se promit bien néanmoins de tenir la parole donnée à Kadja et de revenir le dixième jour du mois suivant.

Pendant que Kadja employait à irriter le prince contre Habibé toutes les ressources de la perfidie féminine, Habibé n'était pas de son côté restée inactive. Celui qui l'aurait épiée en ce moment l'aurait vue se glisser dans une des chambres du harem où la belle Kadja conservait les mille objets nécessaires à sa toilette. Elle s'emparait d'une petite boîte contenant une pommade noirâtre dont les femmes turques se servent pour donner aux fils argentés de leur chevelure le noir et le brillant de l'ébène. Quand elle revint dans la chambre commune, elle trouva le bey déjà endormi sur une pile de coussins et Kadja près de s'assoupir. Habibé attendit patiemment que tout sommeillât autour d'elle; puis, certaine de n'être pas vue, elle se glissa jusqu'au chevet de son maître, et lui passa à plusieurs reprises la main sur les cheveux. Cela fait, elle regagna sa couche, un peu plus tranquille désormais sur le sort du bey, dont le signale-

ment trop fidèle livré par Kadja aux prétendus bohémiens avait évidemment compromis les jours.

Le lendemain, avant le lever du soleil, Méhémed était prêt à se remettre en route. Ce fut à peine s'il prit le temps de dire adieu à ses femmes, et presque aussitôt il sauta en selle. Un singulier incident retarda toutefois son départ. Le bey avait deux chiens dont je n'ai rien dit encore, deux dogues d'Asie-Mineure, de la race dite communément *chiens de berger*. Ces chiens, nommés l'un *Taraouch*, l'autre *Beckchi*, étaient d'une taille gigantesque et d'une force extraordinaire. Méhémed-Bey, au moment de lancer son cheval au galop, les avait appelés par un coup de sifflet, mais un seul répondit à cet appel; l'autre, le plus terrible, *Beckchi*, refusa absolument de l'accompagner. Il s'était établi derrière la Circassienne dans l'attitude d'une surveillance menaçante, et restait insensible aux menaces comme aux coups. L'instinct lui avait-il révélé dans Kadja une ennemie de son maître? Ce qui est certain, c'est que Méhémed dut partir, renonçant à emmener son chien et le confiant aux soins de Habibé, car, chose singulière, tout en se montrant disposé à ne pas quitter Kadja plus que son ombre, *Beckchi* n'acceptait ses caresses qu'en montrant les dents, et c'est à Habibé seule qu'il obéissait, comme le soir de ce même jour Kadja put le reconnaître. Habibé, ayant été en effet attirée dans le jardin par les cris de sa compagne, la trouva clouée contre le mur par le formidable dogue, qui approchait ses dents aiguës des joues blêmes de la Circassienne. Un seul cri de Habibé suffit pour calmer le terrible animal, qui vint, la tête basse, lécher les mains de sa maîtresse. — Pourquoi vous être aventurée seule dans le jardin? demanda Habibé à Kadja. Celle-ci répondit qu'elle était descendue pour faire l'aumône à un mendiant dont elle avait entendu la voix plaintive dans la rue. — Elle a donc parlé à quelqu'un, se dit Habibé, et le dogue, pour prévenir un entretien suspect, n'aura trouvé d'autre moyen que de saisir à belles dents l'un des interlocuteurs. Les arrangemens pour le dix mars doivent être pris à l'heure qu'il est. Dieu veuille que le bey se souvienne de mes conseils et qu'il se tienne caché ce jour-là!

III.

Rien de remarquable ne se passa dans l'intervalle de temps qui s'écoula entre le départ du bey et l'époque fixée pour son retour. Le jour si impatiemment attendu par Kadja et si redouté par Habibé se leva enfin, radieux et brûlant, comme le sont les jours du printemps en Asie-Mineure. Kadja était dès l'aurore vêtue de ses plus beaux atours. Elle portait une veste de satin rose brochée en argent,

une longue robe en étoffe de Damas vert tendre brodée en or et en perle; une riche écharpe en tissu des Indes ceignait sa taille souple et svelte, un mouchoir d'une étoffe de soie moelleuse et légère entourait sa tête, et une grande quantité d'épingles en diamant et autres pierreries piquées dans ce mouchoir encadraient son visage dans une auréole resplendissante. Deux ou trois pendeloques étaient attachées à chacune de ses oreilles, et tenaient les unes aux autres par de petites chaînettes qui passaient sous le menton. Ce qu'il y avait cependant de plus remarquable dans son costume, c'était le collier, non pas ce que nous appelons ainsi, mais un nombre infini de monnaies en or, cousues sur un plastron en drap et appliquées sur la poitrine de manière à remplir au besoin l'office de cuirasse. Habibé, qui examina de près cet étrange bijou, remarqua que le drap du plastron était rembourré, et elle se risqua même à en demander la raison. — Ces monnaies sont si lourdes, répondit Kadja, qu'elles ont déjà déchiré quatre morceaux de drap sur lesquels je les avais cousues d'abord. — Ce jour est un grand jour pour moi, ajouta-t-elle après un moment de silence. Crois-tu que Méhémed tiendra sa promesse?

— Je le crois, répondit Habibé, et il commettra une bien grande imprudence.

— Pourquoi? reprit vivement Kadja, dont le visage trahissait une anxiété mêlée d'effroi.

— Parce que, surveillé, épié comme il l'est sans doute, il ne devrait jamais annoncer ses démarches à l'avance.

— Mais qui t'a dit qu'il ait annoncé son intention de venir ici aujourd'hui? Nous le savons, il est vrai; mais ce n'est pas une raison pour que d'autres le sachent.

— Et penses-tu, répondit Habibé, qu'en te voyant ainsi vêtue, chacun ne devine pas que tu attends ton époux?

— Oh! notre hôte est un ami sûr, et quand même il saurait que Méhémed doit venir, cela n'aurait aucun inconvénient.

— Je le souhaite, murmura Habibé, et les deux compagnes n'en dirent pas davantage sur ce sujet.

Cependant la journée s'avançait, et le bey ne paraissait pas. A mesure que les heures s'écoulaient, un nuage paraissait s'étendre sur les traits de Kadja, tandis que le regard d'Habibé devenait de plus en plus calme et serein. Enfin, à un moment où Habibé s'était rapprochée de la fenêtre, elle découvrit une troupe de cavaliers. —Voici Méhémed-Bey en nombreuse compagnie, — dit-elle à Kadja; et lorsque celle-ci se précipita à la fenêtre pour vérifier l'exactitude de ce rapport, son visage exprimait le mécontentement, la colère et l'effroi, au lieu de la joie et de l'amour que l'on était en droit d'y chercher. Habibé, de son côté, paraissait radieuse; mais les rôles changèrent

bientôt. Arrivé à la porte de la maison occupée par ses deux épouses, Méhémet adressa quelques mots en particulier à son lieutenant, qui continua sa route suivi du gros de la troupe, ne laissant auprès du bey que deux anciens serviteurs. — Ah! je suis heureuse que tous ces hommes soient partis! s'écria Kadja de l'air le plus naturel. S'ils étaient restés, ils auraient trouvé le moyen de retenir le bey loin de nous pendant une grande partie de la journée, et nous ne l'aurions aperçu qu'à la dérobée. Voilà qui est bien. Nous le tenons aujourd'hui, et personne ne nous le disputera.

Méhémed ne portait pas de déguisement ce jour-là; mais son front n'était pas moins sombre sous le riche costume de guerrier kurde que sous les vêtemens en haillons du vieillard turc. Après avoir répondu aux complimens de son hôte et lorsqu'il se vit seul avec ses femmes, il se jeta sur un divan. — Fais-moi le plaisir de m'apporter ton miroir, dit-il à Kadja. Il se passe depuis quelque temps des choses singulières autour de moi, et je suis impatient de deviner le mot de ces énigmes. — Kadja obéit, et, après s'être contemplé quelques instans en silence, le bey jeta le miroir et s'écria en soupirant :

— Le brave homme disait vrai; mais je n'y comprends rien.

— Quoi donc, seigneur? dit Habibé.

— Je me promenais hier tout seul dans la montagne, lorsque je fus accosté par un voyageur qui m'adressa plusieurs questions sur la route qu'il suivait, sur la distance qui lui restait à parcourir avant d'arriver à son gîte, tout en m'examinant avec attention. Je n'étais pas sans inquiétude, et déjà je pressais le manche de mon poignard, lorsque mon compagnon, prenant un air de bonhomie et de confiance, me dit : « Savez-vous, mon ami, que vous avez la figure malheureuse? Vous ressemblez trait pour trait à un personnage dont je suis la piste, et dont le signalement m'a été donné il y a peu de jours par quelqu'un qui le connaît bien. La ressemblance est si parfaite que j'allais souffler dans ce petit instrument (et il me montrait un sifflet) pour appeler mes gens et vous faire arrêter, n'était une circonstance qui détruit l'identité, et qui vous sauve par conséquent la vie. L'individu que nous cherchons a une mèche de cheveux gris sur le milieu de la tête, quoiqu'il soit encore jeune et que sa chevelure soit aussi noire que l'ébène. C'est un signe bien remarquable, n'est-ce pas? » Je tressaillis à ces mots, car je sais fort bien que j'ai cette mèche grise, et je me demandais s'il se moquait de moi, ou si ses yeux le trahissaient : je m'en tins à cette pensée; mais quel fut tout à l'heure mon étonnement, lorsque je reconnus que ma mèche de cheveux blancs avait disparu!

— La Providence a veillé sur toi jusqu'ici, répondit gravement Habibé; mais ce n'est pas une raison pour t'en rapporter aveuglé-

ment à elle, et pour négliger, comme tu le fais, les conseils de la prudence.

— Laissons cela aujourd'hui, reprit le bey en affectant l'insouciance, et tâchons de jouir du temps présent.

C'était un ordre de parler d'autres choses, et les femmes s'y conformèrent. On servit le repas, et la table ayant été enlevée, Kadja proposa au bey de lui faire de la musique. Celui-ci accepta avec d'autant plus d'empressement, que, malgré ses efforts, il n'était pas de bonne humeur. — Je voudrais te chanter l'amour qui dévore mon cœur, dit Kadja en soupirant; mais tu préfères les chansons guerrières, et je suis entraînée, malgré mes instincts, vers tout ce qui te plaît. Je vais donc te chanter les charmes de la vie du soldat.

Et après avoir tiré quelques accords d'une espèce de mandoline à long manche, elle se mit à moduler d'une voix traînante le refrain d'une des mélodies populaires de son pays. La chanson avait plusieurs couplets. Le poète inconnu célébrait avec un sauvage enthousiasme la destinée du guerrier, ses fêtes et ses périls. Une invocation à la guerre y était ramenée sans cesse, et Kadja semblait se complaire à faire résonner au loin cette espèce de cri belliqueux. Son appel fut-il entendu? Ce qui est certain, c'est que des pas pressés et nombreux ne tardèrent pas à retentir sur l'escalier. Presqu'en même temps Habibé, qui avait disparu depuis le commencement du concert, se précipita dans la chambre en criant : Fuyez, Méhémed! un corps de troupes est en bas, ils vous cherchent, ils me suivent... — Méhémed ne fit qu'un bond du sofa où il était étendu à la croisée qu'il allait enjamber, lorsque Kadja, se jetant dans ses bras, le retint de toutes ses forces en protestant qu'il se tuerait, et qu'elle ne le quitterait pas. Les instans précieux qui furent ainsi perdus suffirent pour rendre la fuite impossible. Quatre soldats venaient d'entrer, et un officier, suivi d'une troupe nombreuse, se tenait sur le seuil de la porte. L'officier crut sans doute que sa présence en disait assez, et que Méhémed-Bey ne songerait pas à lui résister, car, après avoir salué respectueusement le prince, il fit quelques pas vers celui qu'il considérait déjà comme sa proie. Méhémed-Bey pourtant était armé comme un bandit ou comme un Kurde; il portait dans sa ceinture une paire de grands pistolets, un poignard ou yatagan de Damas, et un large coutelas à peu près semblable à ceux que portent les bouchers européens. Un sabre, un petit tromblon, des pistolets et une carabine complétaient son armement. Ce n'était donc pas chose facile que de s'emparer du bey. Dès le premier pas que fit l'officier, Méhémed était debout, son yatagan entre ses dents et un de ses grands pistolets dans chacune de ses mains. Sans perdre son temps en pourparlers, il fit feu de ses deux pistolets, étendit

l'officier mort à ses pieds et blessa grièvement l'un des soldats. Au bruit de l'explosion, toute la troupe se précipita dans la chambre; mais l'attaque se borna pour le moment à cette invasion, car tous attendaient des ordres, et l'officier, qui seul avait le droit d'en donner, n'était plus qu'un cadavre. Profitant de ce moment d'hésitation, le bey saisit ses seconds pistolets, et les déchargea presque à bout portant sur la troupe, dont il éclaircit ainsi les rangs; puis, s'emparant de sa carabine, il s'écria : — Que l'on m'ouvre le passage, ou je fais feu! — Les soldats, ainsi menacés, perdirent le sentiment de leur responsabilité pour n'obéir qu'à celui plus impérieux du salut. — Feu! feu! s'écrièrent plusieurs voix à la fois, et la foule qui encombrait le fond de l'appartement se fendit pour former deux colonnes entre lesquelles le bey avait à se frayer un passage, mais qui, en se rapprochant tout à coup, devaient forcément l'entourer et le prendre.

Aucune détonation n'avait répondu cependant à l'appel spontané des soldats, et cela par une raison bien simple. Les ordres du pacha portaient que l'on eût à s'emparer du bey vivant et en bonne santé, et le défunt officier, redoutant, je ne sais trop pourquoi, l'impétueuse ardeur de sa troupe, avait pris la précaution de décharger préalablement ses armes. Méhémed-Bey ne courait d'autre danger que celui d'être écrasé par le nombre, et pour peu que le combat durât encore quelques instans, ce nombre allait être fort réduit. Se tournant d'abord vers la colonne de gauche, il tira un coup de sa carabine, qui la culbuta, plusieurs soldats ayant été mortellement blessés, d'autres entraînés dans la chute des premiers; puis, faisant un pas en avant et tenant la colonne de droite en respect avec son tromblon, il allait franchir la porte, lorsqu'un des soldats renversés, qui n'avait aucun mal, se leva subitement et s'élança avec légèreté sur le dos du bey, qui chancela sous ce choc imprévu. Ce moment suffit pour enhardir le reste de la troupe, qui se précipita aussitôt sur l'ennemi, qu'il était peut-être plus dangereux d'attaquer à distance que corps à corps. Le tromblon de Méhémed lui étant désormais inutile, il le jeta loin de lui, et, armé seulement de son coutelas et de son poignard, il mit encore plusieurs soldats hors de combat. Tout à coup un *lazo*, lancé avec une merveilleuse justesse, vint réduire à l'immobilité le héros. Les soldats se précipitèrent aussitôt sur Méhémed, et n'eurent pas de peine à le terrasser. C'en était fait, le Kurde était prisonnier. Mais qui donc avait si habilement jeté le *lazo?* Méhémed n'avait point eu de peine à reconnaître son perfide vainqueur dans la Circassienne, qu'il avait vue se glisser au milieu des soldats et préparer la corde fatale. Et qui avait essayé de couper le *lazo* d'une main malheureusement trop faible?

Méhémed le savait aussi, et son premier regard après la lutte fut pour celle dont il ne pouvait plus désormais suspecter l'affection, pour Habibé, qui, pâle et abattue, tenait encore à la main un couteau devenu inutile.

— Il était trop tard, Habibé, lui dit Méhémed avec un triste sourire; ta prudence ni ton courage n'ont pu me sauver. Quant à la malheureuse qui m'a vendu, je ne m'occupe pas d'elle, mais son triomphe ne sera pas long.

Kadja entendit ces mots. S'ils avaient pour but d'éveiller son repentir, ils manquèrent complétement leur effet. Quoique pâle, et le visage bouleversé par la terreur et la rage, son œil brillait de ce feu sombre que la vengeance satisfaite peut seule allumer.

— Quand même mon triomphe serait aussi court que ta vie, il m'aura payée avec usure ce que j'en attendais, s'écria-t-elle. Te voir vaincu, garrotté, savoir que ta tête roulera bientôt sous le glaive du bourreau, cela me suffit, quand même la récompense qui m'a été promise ne me serait pas payée. J'ai racheté ma liberté, j'ai vengé ma dignité avilie. Ah! si toutes les femmes avaient mon courage, que de sang rougirait les foyers domestiques des musulmans!

Sans répondre à ces imprécations, Méhémed leva les yeux sur Habibé comme pour lui demander si elle partageait les sentimens de Kadja. Habibé ne répondit pas; mais, s'efforçant de vaincre l'abattement qui la gagnait, elle s'approcha du bey, et, lui tendant la main, elle lui dit d'une voix ferme : — Permets-tu que je te suive?

— Me suivre! répéta Méhémed étonné. Que veux-tu dire, Habibé, et sais-tu bien où l'on va me traîner?

— En prison, répondit Habibé, à Constantinople sans doute, où ton sort sera décidé, et où je désire te suivre. Kadja a dit vrai en partie, et la place que je veux prendre et garder auprès de toi ne sera guère enviée ni disputée. Permets-moi donc de te suivre.

— Qu'il soit fait selon ta volonté, repartit Méhémed, profondément ému. Tu as raison, ajouta-t-il après un moment de silence. Ta place en effet est auprès de moi, car je suis de ces malheureux que chacun fuit et abandonne.

Nulle part le respect pour la hiérarchie n'est aussi profondément enraciné qu'en Turquie. Les soldats ne s'en étaient départis en dernier lieu qu'après avoir vu plusieurs de leurs camarades étendus sans vie sur le plancher. A peine la lutte fut-elle terminée, et Méhémed eut-il repris l'attitude fière et hautaine qui lui était propre, que le sentiment de leur infériorité vint comme de coutume remplir le cœur des gardes de crainte et de respect. Quoique captif et garrotté, c'était Méhémed qui donnait des ordres, que les soldats vainqueurs recevaient avec soumission et exécutaient avec fidélité. L'escorte ce-

pendant ne pouvait obéir en tous points au prisonnier : il lui fallait un officier. Celui qui avait succombé dans la lutte était un *insbachi*, chef de cent hommes, c'est-à-dire le premier officier supérieur, au-dessous duquel il n'y a que des sous-officiers. Ces sous-officiers sont indistinctement désignés en Turquie par le nom ou le sobriquet de *ciaour*, comme qui dirait joueur de grelots, ou bien encore *chapeau chinois*. Il y avait bien dans la troupe victorieuse un de ces dignitaires ou *chapeaux chinois;* mais c'était une espèce d'idiot, sourd, épileptique, généralement regardé comme le Triboulet des sous-officiers. Malgré leur vénération pour la hiérarchie, il était impossible aux soldats de prendre conseil d'un pareil personnage, et il devenait urgent d'arrêter une résolution, car les deux serviteurs et les deux chiens de Méhémed s'étaient évadés; on pouvait craindre qu'ils ne revinssent bientôt avec du renfort. A défaut de supérieur politique, les soldats se tournèrent vers leur doyen d'âge, et le prièrent de les diriger. Que fallait-il faire du prisonnier? où le conduire? quelle route choisir? Heureusement pour la responsabilité de la troupe en désarroi, le doyen d'âge se trouva être un vieillard doué de quelque bon sens et de beaucoup de prudence. Il comprit qu'il fallait se hâter de placer leur captif entre les mains d'une autorité quelconque, et le plus court chemin lui parut le meilleur. S'approchant respectueusement du bey, le vieillard lui demanda s'il était disposé à se mettre en route, et s'il avait quelques ordres à lui donner pour le voyage. — Rien pour ce qui me concerne, répondit le bey; mais je désire qu'on procure à cette dame un cheval doux et sûr, et que l'on ait pour elle tous les égards auxquels elle a droit.

Le vieux soldat s'empressa d'offrir à Habibé le cheval de l'officier, et vainqueurs et vaincus ne tardèrent pas à quitter le village. Deux heures plus tard, ils arrivaient à la ville voisine, où résidait un kaïmakan, qui se hâta d'envoyer son prisonnier au pacha de la province. Celui-ci confia la direction de l'escorte à un sous-officier, en lui recommandant d'avoir pour ses captifs tous les égards dus à leur rang et compatibles avec le succès de sa mission. Dès lors, il ne s'agissait plus que de gagner la route de Constantinople, en traversant le premier chaînon des montagnes habitées par les Kurdes. Décidé à remplir scrupuleusement sa mission, l'officier mit sa troupe en mouvement.

CHRISTINE TRIVULCE DE BELGIOJOSO.

(*La 2e partie au prochain n°.*)

LA

QUESTION DE L'ESCLAVAGE

ET

LA VIE DES ESCLAVES AUX ÉTATS-UNIS.

My Bondage and Freedom, by Frederick Douglass, 1 vol. in-8°. London. Trübner. 1855. — *Inside View of Slavery or a Tour among the Planters*, by C.-G. Parsons, 1 vol. in-8°. London, Trübner, 1855. — *Our World, or the Democrat's rule*, by Justia, a Know-nothing, 2 vol. in-8°. London, Sampson and Low, 1855. — *Ida May*, etc.

Nous nous habituons de plus en plus à tourner nos regards vers l'Amérique, pour rencontrer de l'inattendu et de l'imprévu. *Quid novi fert America?* deviendra bientôt peut-être le mot de tout Européen à l'arrivée de chaque paquebot de San-Francisco ou de New-York. Quelles que soient cependant les vicissitudes heureuses de la fortune politique et de la prospérité matérielle de la grande république, dont chaque courrier fait passer sous nos yeux le mouvant panorama, il est un point noir qui ne cesse en même temps de s'agrandir, nuée orageuse et épaisse qui flotte lourdement à la surface d'un ciel éclatant de lumière. Depuis un demi-siècle, elle se balance menaçante, et toujours prête à verser ses torrens de grêle et de soufre sur les riches cités et les champs fertiles; mais telle est la force de l'habitude, que tout en la redoutant et en se la montrant sans cesse, les Américains ont presque fini par croire que la nuée ne crèverait jamais. En attendant, elle se gonfle toujours, elle reçoit dans son sein quelques germes de peste de plus, quelques nouveaux élémens de destruction, et charge l'air d'émanations irritantes et électriques propres à soulever les passions des hommes, et à imprimer le mou-

vement et la vie aux affreuses activités de la guerre civile et de l'anarchie.

Oui, en même temps que l'Union voit grandir sa prospérité matérielle et sa richesse, elle voit s'étendre aussi la néfaste institution de l'esclavage. Le temps n'est plus où l'on pouvait croire que les progrès de la nation amèneraient la ruine de cette iniquité; le temps n'est plus aussi où les hommes d'état modérés pouvaient se flatter de l'abolir successivement, par des compromis, par l'annexion de nouveaux états, par la discussion. Désormais ces illusions sont passées, et il ne reste plus, pour résoudre cette question, que le moyen qu'emploient également les désespérés et les tyrans, — la violence.

L'histoire des dix dernières années est grosse d'enseignemens, elle explique très bien comment les demi-moyens et les transactions, utiles dans les questions d'ordre moral, sont impuissans contre un mal matériel, et comment un principe abstrait est incapable de lutter contre des intérêts qui n'ont jamais reposé sur aucun principe. Allez donc lutter contre la gangrène au moyen de sirops et de calmans! En croyant soulager le malade, vous ne ferez qu'étendre la plaie, et le moment viendra où vous vous apercevrez que l'unique remède était de couper le membre infecté. Allez donc lutter contre l'usure au moyen d'amortissemens lents et successifs de votre dette! Vous vous ruinerez à vouloir combler ce tonneau des Danaïdes, si vous n'avez en main un moyen d'éteindre d'un coup cette dette prolifique et envahissante. Telles ont été malheureusement la condition et la politique des états du nord depuis dix ans dans cette question de l'esclavage : ils ont agi comme le chirurgien temporisateur avec le membre gangréné, comme le débiteur obéré avec l'usurier habile. Le nord a été dupe, même dans les transactions qui semblaient devoir tourner à son avantage, et pourtant, dupe ou non, il a fait son devoir. Il ne pouvait aller au-delà de ce qu'il a fait sans poser la terrible question devant laquelle le cœur le plus ferme aurait reculé. Il a fait ce qu'il devait faire. Seulement aujourd'hui il a épuisé tous les moyens de conciliation, et il ne peut plus rien accorder sans se suicider lui-même.

Tout a servi le sud, et maintenant c'est lui, on peut le dire, qui guide momentanément les destinées de la république. Le compromis Clay lui a bien enlevé la faculté de transporter ses esclaves dans un pays qui les repoussait naturellement, comme la Californie, ou dans un territoire désert qui n'offrait aucune ressource au travail servile, comme le Nouveau-Mexique; mais en revanche il lui a donné la faculté de couper quatre états nouveaux dans un immense territoire où l'esclavage est déjà établi : le Texas. En outre l'article le plus nouveau et le plus important du compromis de 1850, le bill sur les

esclaves fugitifs, est tout en faveur du sud. Jamais on n'a mieux dupé un parti avec ses propres principes qu'on n'a dupé les whigs par le vote de ce bill. Sur quels argumens s'appuyaient-ils, tous ces hommes du nord, whigs, *free soilers*, abolitionistes, pour prouver qu'on avait le droit de porter la main sur l'esclavage? Ils s'appuyaient sur les principes fédéralistes, sur le pouvoir que possède le gouvernement central de régler dans chaque état les questions qui intéressent la nation tout entière. Et sur quoi s'appuyaient les hommes du sud, sinon sur les principes opposés, sur le droit de chaque état à se gouverner lui-même? Dans ce bill des esclaves fugitifs, le nord a prêté au sud ses propres argumens et a rivé plus fortement les chaînes des esclaves au moyen de ses principes libérateurs. A partir du bill sur les esclaves fugitifs, l'esclavage a cessé d'être l'*institution particulière*, comme on le désigne communément en Amérique; il a été reconnu pour ainsi dire officiellement par l'état comme une institution nationale. Oh! complication et confusion engendrées par la duplicité et la fourberie de l'esprit de parti! Le gouvernement général de l'Union, qui, selon ces *state rights men* du sud, n'avait pas le droit de toucher aux institutions particulières aux états, a prêté sa main à ceux mêmes qui la repoussaient, et l'a retirée à ceux qui la sollicitaient; il a mis à la disposition des propriétaires d'esclaves ses tribunaux, ses magistrats, ses officiers fédéraux. Non-seulement toute action sur le sud a été refusée au nord, mais il ne lui a plus été permis d'être gouverné en vertu de ces principes de *droit des états* que le sud invoquait si fort naguère. On est venu le troubler dans sa liberté et dans sa paix, et il a dû supporter le spectacle d'hommes du sud venant à chaque instant blesser ses instincts les plus chers. Ainsi dupé par lui-même, par ses principes, par ses orateurs et ses hommes d'état, dupes eux-mêmes de la nécessité de conserver l'union et d'éviter la guerre civile, le nord s'est soumis en murmurant et en rechignant. Le bill des esclaves fugitifs a été strictement appliqué, et les citoyens de New-York et de Boston ont prêté main-forte aux officiers fédéraux; les abolitionistes trop turbulens ont été désavoués, les prédicateurs trop libéraux traités d'anarchistes et de lunatiques. Le nord, tout mécontent qu'il fût, semble avoir cru un instant que cette concession forcée qu'on lui avait arrachée serait la dernière, et il avait consenti à une rigoureuse application du bill relatif aux esclaves fugitifs, sur la foi des auteurs du compromis et du grand orateur du Massachusetts, Daniel Webster, qui avaient déclaré que cette mesure était en principe et en substance une solution définitive de la question de l'esclavage.

A peine cependant cette concession *définitive* avait-elle été arra-

chée au nord, que s'élève la question de l'organisation des territoires de Nebraska et Kansas. Rien n'était plus simple que l'organisation de tels territoires. Il existait une loi fédérale, connue sous le nom de *Missouri compromise*, qui interdisait l'esclavage dans les territoires à l'ouest du Mississipi au-delà du 36e degré de latitude. Les territoires de Nebraska et Kansas étaient situés au-delà de cette latitude et affranchis par conséquent de cette odieuse institution. Les hommes du sud, qui jadis n'avaient pas trouvé le compromis de 1850 assez favorable à leurs intérêts, s'avisent de demander le rappel du *Missouri compromise*, ou, pour mieux dire, la révision de cet acte en vertu des principes du compromis Clay. Cette tactique d'hypocrite légalité réussit encore, et il se trouva une majorité pour voter le rappel du *Missouri compromise*, et un président homme du nord pour sanctionner cette mesure. Nous ne voulons pas incriminer la conduite des hommes des états libres : ce n'est point par absence de principe qu'ils ont agi, ils peuvent même invoquer en faveur de leur conduite les sentimens de patriotisme les plus sacrés; ils n'ont pas *osé*, — et ce mot dit tout, — ils n'ont pas osé sacrifier la patrie, le souvenir d'un passé chéri, les espérances d'un avenir grandiose et éblouissant à la liberté, à l'humanité et à la justice. Le nord s'est soumis à la suite de ses hommes politiques. En vain des troubles ont éclaté, en vain Gerritt Smith a réuni sa convention abolitioniste de Syracuse, en vain M. Hale et M. Seward ont tonné, en vain l'éloquent Théodore Parker a lancé ses foudres d'excommunication contre les possesseurs d'esclaves : le bill est devenu loi de l'état. Rien n'est perdu encore, a pensé le nord; si les principes du compromis Clay que l'on invoque sont appliqués, la question sera librement débattue. Les habitans et les colons du Kansas pourront, réunis en conventions et en assemblées délibérantes, décider librement s'ils veulent que l'esclavage s'établisse ou non au milieu d'eux, comme les habitans de la Californie et du Nouveau-Mexique ont été appelés à le faire. — Cette dernière illusion de paix a dû tomber comme toutes les précédentes. Si le nord recule devant la violence, ce n'est pas le sud qui reculera. Les Missouriens ont donc passé dans le Kansas en belles bandes armées, et se sont mis en train de résoudre la question contre leurs adversaires, non au moyen de discours et de bulletins, mais au moyen du *revolver* et du *bowie knife*. Le sang coule depuis près d'un an, il coule encore à l'heure où nous écrivons.

L'esclavage triomphe donc. Le nord recule peu à peu, et à chaque pas en arrière se trouve un peu plus impuissant, ou, pour mieux dire, il sent le pistolet de son adversaire un peu plus près de lui. Il recule par patriotisme et par crainte d'agir, espérant toujours son salut de la justice et des principes moraux. Quant au sud, qui n'a pas à espé-

rer en sa faveur de pareilles interventions, il sent qu'il ne devra son salut qu'à lui-même, et cherche l'appui peu moral de la violence. Veut-on avoir un exemple frappant de ce triomphe du sud et de cet état d'impuissance du nord : un nouveau parti se forme, connu sous le nom de *know-nothing*, et composé d'hommes frappés des nombreux dangers qui menacent la république. Il commence par déclarer qu'il ne reconnaît qu'une république une et indivisible, qu'il ne connaît ni nord, ni sud, ni est, ni ouest. Ce parti, après s'être recruté sourdement, s'être constitué en secret, juge que le moment de se déclarer officiellement est venu. Une convention de tous les *know-nothing* de l'Union s'assemble à Philadelphie, et dès les premières séances, l'anarchie s'introduit dans le sein de ce parti, constitué pour s'opposer à l'anarchie. Aussitôt qu'il fut question de formuler le *credo* de la secte relativement à l'esclavage, le schisme éclata, et l'on vit apparaître des *know-nothing* abolitionistes, des *know-nothing* partisans de l'esclavage, et des *know-nothing* partisans du compromis. C'est assez dire combien les tentatives de conciliation sont impuissantes.

Nous voudrions partager les illusions de ceux qui croient à la possibilité de l'extinction de l'esclavage aux États-Unis, et qui l'attendent du progrès du temps; nous avons partagé cette illusion, à laquelle il faudrait enfin renoncer. Outre les montagnes de préjugés qui s'opposent en Amérique à l'émancipation des noirs, je remarque que chacun des progrès généraux que la race blanche opère dans le monde et chacun des progrès particuliers des États-Unis nouent un peu plus fortement encore ce nœud gordien, que personne ne voudrait couper avec l'épée, et qui ne peut en effet être coupé avec l'épée. Chacun des phénomènes nouveaux qui viennent témoigner de la force de vie qui anime les États-Unis favorise l'esclavage, au lieu de lui porter atteinte. Ainsi, pour prendre un exemple, il n'est point douteux que l'esclavage eût été aboli dans le premier quart de ce siècle, si l'industrie n'avait accompli les progrès dont nous sommes si fiers. Tout favorisait l'émancipation : l'exemple du nord, qui venait d'émanciper ses esclaves, le souvenir récent de la révolution, l'esprit du siècle, les échos de la révolution française. Les généreuses pensées qui avaient animé les compagnons de Washington faisaient encore vibrer les cœurs, et la génération qui avait combattu les armées anglaises n'avait pas encore disparu. Le vieil esprit puritain, qui avait condamné sans pitié la race de Cham, avait fait place à l'esprit d'utilitarisme philanthropique et de générosité calculatrice dont Franklin fut le type achevé. On avait pesé les avantages et les inconvéniens de l'esclavage, ses profits et ses périls, et l'on était arrivé à peu près à la conclusion que ses bénéfices ne valaient pas la

honte qu'il attirait sur les états contraires à l'affranchissement. Les États-Unis tenaient en outre à leur réputation de puissance libérale, et à cette époque ils auraient certainement reculé devant les murmures d'improbation de la France, chez qui l'émancipation était dès-lors adoptée, et de l'Angleterre, où le cri d'émancipation avait aussi retenti. L'Amérique avait alors plus de respect humain, pour parler comme les casuistes, qu'elle n'en a aujourd'hui. Enfin les États-Unis aimaient à rejeter sur l'Angleterre la responsabilité de cette institution, et ils trouvaient ainsi moyen de satisfaire à la fois leur sentiment philanthropique et leur rancune politique. Ce n'était pas la république qui avait créé l'esclavage; elle l'avait trouvé établi : c'était un reste des *temps coloniaux*, un vestige de l'odieuse domination anglaise qu'il fallait se hâter d'effacer au plus vite, afin que tout fût oublié de ces liens de parenté avec une marâtre détestée.

Ainsi l'état des âmes et des cœurs, les passions généreuses, les préjugés mesquins, les rancunes et les idées, la constitution politique et l'orgueil national, tout était d'accord pour demander l'abolition de l'esclavage. Sur ces entrefaites arriva la croissance inouie de l'industrie anglaise. Des villes dont les *pilgrim fathers* n'avaient pour ainsi dire jamais entendu le nom étalaient avec orgueil leurs usines, leurs boutiques et leurs ateliers. L'Angleterre fit des demandes extraordinaires et inusitées de coton; les planteurs du sud y répondirent. D'année en année cette consommation de matières premières fut plus grande, d'année en année par conséquent les plantations du sud durent employer un plus grand nombre de bras. L'émancipation fut oubliée, et, lorsqu'on en reparlait, le sud répondait par cette formule invariable des personnes polies qui n'osent se prononcer : Nous verrons plus tard! On commença à s'habituer à l'idée que l'esclavage était, non une institution temporaire, mais une institution définitive. On chercha des raisons philosophiques favorables à l'esclavage, et on en trouva sans peine dans l'état d'abaissement irrécusable de la race noire, dans ses instincts de soumission, dans sa longue et monotone histoire de servitude et d'oppression, dans l'opinion de la tradition humaine touchant cette race, et dans la condamnation que la Bible a lancée contre les enfans de Cham. On trouva des journalistes pour exposer ces théories et des ministres protestans pour les prêcher. Ce *ravivement* (*revival*) en faveur de l'esclavage fut le fruit de cette industrie européenne que nous regardons comme un moyen d'émancipation. A mesure qu'il fallut plus de coton, il fallut aussi plus d'esclaves, et la grande préoccupation ne fut plus de savoir comment on se débarrasserait de ceux qui existaient, mais de savoir comment on pourrait en avoir

un plus grand nombre. Alors, aux premiers jours de la restauration, l'industrie européenne était bien loin d'être ce qu'elle est devenue, et l'industrie américaine n'existait pas du tout. Voilà cependant que les manufactures du nord abolitioniste commencent à absorber une partie des matières premières que fournit le sol de l'Union. Cette industrie nationale, déjà considérable, n'est encore que dans son enfance; mais à mesure que la population augmentera et que les villes se multiplieront, l'industrie grandira aussi, et alors il faudra, ou bien refuser une partie des demandes de l'Europe, ou bien produire une plus grande quantité de matières premières, et pour satisfaire à cette dernière condition, il n'y a qu'un moyen : des esclaves, et des esclaves encore!

Nous venons de citer un des phénomènes contemporains qui ont maintenu l'esclavage; mais dans celui-là l'Europe a sa part de responsabilité aussi bien que l'Amérique. Prenons donc un phénomène qui ne soit pas universel et qui soit absolument américain. Il en est deux qui peuvent frapper tous les regards, — la politique d'expansion et la puissance croissante des états de l'ouest. Au profit de quelle partie de l'Union peut tourner la politique d'expansion, à laquelle, je le crains bien, il serait inutile de résister? Ce n'est certainement pas au profit du nord. Le nord est limité et gêné dans ses désirs d'expansion, il n'a pas autour de lui de nouveaux territoires à conquérir, ou à découper en nouveaux états libres; l'annexion du Canada est un fait indéfiniment ajourné par les satisfactions que l'Angleterre a données à sa colonie et par la prospérité matérielle de ses habitans. Pendant longtemps, le sud a craint d'être en minorité dans le congrès; bientôt peut-être ce sera au nord d'avoir les mêmes craintes. Au sud au contraire, les possibilités d'annexion sont indéfinies. De toutes parts s'offrent des pays immenses, qui pourraient, une fois conquis, tripler et quadrupler le nombre des étoiles qui brillent sur le pavillon de l'Union; le Mexique, l'Amérique centrale, Cuba, Haïti. Dans quelques-uns de ces pays, l'esclavage est tout établi; dans les autres, les mœurs du midi, la corruption morale de populations abâtardies, la fertilité du sol et la nature du climat favorables au travail particulier des plantations offrent aux propriétaires d'esclaves toutes les facilités désirables pour s'y établir avec profit et sans soulever de bien vives récriminations. A mesure que l'Union s'étendra du côté du sud, — et ce n'est que de ce côté qu'elle peut s'étendre, — on peut être certain que le nombre des états à esclaves augmentera aussi. Faut-il s'étonner alors que ce soient les états du sud qui parlent le plus ardemment en faveur de cette politique, populaire d'ailleurs sur toute l'étendue de l'Union? De même que le sud a mis habilement à profit pour ses intérêts particuliers les désirs d'union et

les sentimens constitutionnels et républicains de ses frères du nord, il exploite habilement les passions de grandeur et les espérances d'avenir qui tourmentent tous les cœurs américains. Le sud a du reste un auxiliaire puissant dans l'ouest, qui a toujours au service de ces passions de conquête des milliers de bras, et qui jusqu'à présent ne s'est pas mêlé très ardemment aux querelles sur l'esclavage. L'ouest a jusqu'ici gardé une assez stricte neutralité entre le nord et le sud; mais s'il doit jamais se prononcer, de quel côté se tournera-t-il? N'est-il pas à craindre qu'il ne tende la main aux états qui se sont faits les avocats de cette politique de conquête, pour laquelle il a des milices d'aventuriers toutes prêtes, et qu'il n'est besoin que d'enrégimenter? D'ailleurs les états libres de l'ouest n'ont pas la susceptibilité morale des états du nord : ils n'ont pas de culture littéraire et philosophique. On les fouillerait vainement qu'on ne trouverait pas dans leurs populations d'émigrans, de fermiers, de chasseurs, l'étoffe d'un Charles Sumner, d'un Lowell, d'un Théodore Parker. A demi barbares sont les aventuriers et les colons qui les peuplent; quant aux *Yankees* qui s'y sont établis, grâce à mille circonstances, toutes plus propres à fortifier le caractère de l'homme qu'à épurer délicatement sa conscience, l'habitude du danger, le voisinage des prairies, etc., ils n'ont certainement gardé de leurs idées du nord que les préjugés à l'endroit du sang noir, et nullement l'horreur de l'esclavage.

A ces causes principales, qui donnent aux états à esclaves une force matérielle puissante, ajoutez les innombrables préjugés qui s'opposent en Amérique à l'émancipation des noirs. Dans le sud domine encore l'esprit aristocratique des anciens fondateurs de la Louisiane, de la Virginie et des Carolines. Là ce ne furent point de petits bourgeois anglais et de petits bourgeois de comtés qui vinrent s'établir; là il n'y eut pas trace à l'origine de démocratie puritaine comme dans le Massachusetts et le New-Hampshire. Les colonies du sud furent au contraire le refuge de toute l'aristocratie protestante persécutée ou craignant de l'être, dépouillée de ses biens ou cherchant une fortune, — l'asile des gentilshommes huguenots français et des gentilshommes anglicans du temps d'Élisabeth et des Stuarts. Dans le nord, le sentiment biblique put bien agir aussi durement que dans le sud à l'égard de la race de Cham; mais les hommes n'obéissent pas longtemps à leurs préjugés intellectuels, tandis qu'ils obéissent éternellement à leurs préjugés matériels de sang, de race et de condition. Aussi les durs et impitoyables colons du nord ont-ils dû en définitive triompher de leurs préjugés bibliques et protestans, et obéir forcément aux instincts de liberté et de justice de leur race, tandis que les brillans, les courtois, et, je n'en doute pas, les tolérans co-

lons du sud ont légué à leurs descendans toute la violence secrète de leur sang et tout le mépris dissimulé de leur âme.

Ajoutez à cette influence occulte du sang dans le sud deux causes plus abstraites, mais très puissantes aussi, et cela dans toutes les parties de l'Union, un certain ravivement du sentiment biblique et l'absence de sympathie humaine pour la race noire. Les abolitionistes du nord, comme Mme Stowe l'avait fait remarquer avec beaucoup de finesse dans le personnage de miss Ophélia, ne mettent pas dans cette cause cette chaleur du cœur et cette charité réellement chrétienne qui font triompher de tous les obstacles. Ils combattent l'esclavage en vertu de principes abstraits et par amour de la justice, mais nullement par commisération pour la race opprimée et par impulsion sympathique. Un seul fait suffit à le prouver. Depuis tant de longues années que cette question s'agite, le nord a produit des avocats fougueux de la liberté, des pamphlétaires habiles, des orateurs diserts; il n'a pas produit un Wilberforce! Et cependant l'occasion était belle pour un homme de charité et de foi! Un seul prédicateur, le bon docteur Channing, a trouvé quelques-uns de ces accens élevés qui savent le chemin de l'âme; mais ce n'était que par occasion. L'esclavage n'était pas l'unique préoccupation de son esprit et le tourment principal de son cœur. Enfin nous avons signalé le sentiment biblique, et sur ce point nous glisserons légèrement. L'esclavage ne fut si détesté au moment de la révolution et dans les années qui suivirent que par suite de la domination des principes généraux d'humanité que le XVIIIe siècle avait mis dans le monde. La révolution américaine fut le produit d'un mélange de protestantisme et d'idées du XVIIIe siècle, d'un protestantisme épuré, raffiné, sans l'âpreté primitive, et d'idées du XVIIIe siècle sans l'impiété et l'irrévérence qui les rendirent si néfastes chez nous. Ce mélange original, où les idées morales humaines étaient corrigées de ce qu'elles ont de trop aventureux par les idées religieuses, et où les idées religieuses étaient corrigées de l'intolérance qui leur est propre par les idées de morale sociale, constitue l'idéal de la république américaine à son origine. C'est ainsi que la république américaine a pu être nationale, parce qu'elle s'appuyait sur le fondement religieux du pays, et en même temps être saluée par tous les peuples comme un triomphe général de l'humanité, parce qu'elle s'appuyait aussi sur des principes qui ne sont point locaux ou nationaux, mais qui intéressent les hommes de toutes les races et de toutes les religions. Malheureusement ce mélange salutaire et véritablement civilisateur est dissous. Les idées du XVIIIe siècle n'ont plus en Amérique l'importance qu'elles y ont eue autrefois. Cet élément philosophique et laïque si raffiné et si humain a été remplacé par un esprit d'indé-

pendance moins susceptible, plus matériel, plus actif peut-être, mais certainement peu élevé. Travailler et faire fortune par tous les moyens, tel a été le but principal des Américains. Le sentiment protestant au contraire s'est moins affaibli, et, une fois débarrassé de l'espèce de contrainte que lui imposait l'élément philosophique, il a repris quelques-unes de ses anciennes allures. Il y a eu une sorte de recrudescence protestante à mesure que l'esprit de la révolution a décliné, et si aujourd'hui il existe encore un sentiment moral généralement répandu aux États-Unis, on le doit à l'esprit de la Bible et non plus à l'esprit du XVIIIe siècle. Or, quoiqu'il soit absurde de chercher dans la Bible, comme le font certains ministres du sud, des argumens favorables à l'esclavage, on ne peut nier cependant que le livre saint ne contienne la condamnation formelle de la race de Cham. En dépit de l'esprit qui vivifie, la lettre qui tue a son influence sur les âmes; elle rend l'indignation plus tiède, les sympathies moins vives, et comprime par des souvenirs de textes l'explosion des sentimens. L'esprit biblique des États-Unis, je le crois, malgré Mme Stowe et les prédicateurs du nord, dont l'exemple et les écrits semblent en apparence donner un démenti à cette assertion, n'est donc pas sans influence dans cette question de l'esclavage.

On voit quelles nombreuses circonstances se réunissent pour imposer aux États-Unis le maintien de l'esclavage. Comme cette question n'est point de celles qui peuvent se dénouer par le glaive ou par le vote d'une majorité, nous avons cru longtemps qu'il serait possible d'arriver par la patience et la modération à un dénoûment définitif; maintenant nous sommes, hélas! beaucoup moins confiant. Il se peut que l'esclavage soit établi aux États-Unis pour l'éternité, et qu'à moins d'une intervention providentielle difficile à prévoir, les planteurs américains se présentent au jugement dernier le fouet à la main et leurs nègres en laisse. Voilà donc exactement l'état de la question : le nord recule et perd du terrain, les compromis le ruinent peu à peu, et même lorsqu'ils semblent lui être avantageux, ils ne profitent qu'au sud. La politique nouvelle d'expansion et de conquête favorise l'esclavage; les instincts à demi barbares et l'esprit aventureux de l'ouest le secondent; l'industrie européenne l'a maintenu, l'industrie américaine l'augmentera, et les préjugés de sang, d'opinion et de religion lui prêtent un appui moral immense, — dans le sud en aveuglant et en rassurant la conscience des propriétaires d'esclaves, dans le nord en énervant et en débilitant par leur action latente et délétère l'énergie de résistance des partisans de la liberté. Telle est la situation; elle n'est pas brillante.

Ainsi attaqué et menacé, le nord se défend comme il peut; il fait, on peut le dire, un dernier effort en faveur de la légalité et de l'union.

Il fait appel à l'opinion publique; les livres sur l'esclavage se multiplient et viennent jeter quelque lumière sur cette face sombre de la société américaine. Il ne faut pas chercher dans ces livres un intérêt littéraire, qu'ils ont à peine pour la plupart. Aucun d'eux n'a encore dépassé en émotions et en vigueur les bonnes parties de *l'Oncle Tom.* Ils ont un intérêt plus grand qu'un intérêt de phrases, de style et de composition : ils roulent sur la question morale la plus importante peut-être de ce temps-ci, et c'est à ce titre qu'ils méritent d'être lus. Ils sont quelques-unes des pièces d'un dossier déjà énormément chargé. Si l'on ne cherchait que l'émotion et le plaisir littéraire, la plus recommandable peut-être de ces diverses publications serait sans contredit *Ida May*, par mistress Mary Langdon. *Ida May* n'a que le tort de venir après *l'Oncle Tom.* Ce livre fait appel aux mêmes sentimens et aux mêmes affections : il est écrit pour des femmes, pour un public de mères, de filles et d'épouses; il a cependant son originalité très marquée malgré cette ressemblance fondamentale. Mistress Stowe avait fait appel au cœur des Américains, en se bornant pour ainsi dire à établir une analogie naturelle entre les sentimens de la race blanche et les sentimens de la race noire. Elle démontrait que les mêmes affections qui arrachaient les larmes de la femme blanche agissaient avec la même violence sur les négresses et les mulâtresses. « Élisa pleura lorsqu'elle apprit que son enfant était vendu; absolument comme vous pleurâtes, madame, lorsque vous perdîtes votre enfant nouveau-né, comme vous pleureriez si on s'avisait d'enlever votre enfant. — George grinça des dents lorsqu'il apprit le sort de sa femme avec autant de rage que vous, monsieur, si votre femme était obligée de fuir pour sauver sa vie. » C'est de cette démonstration de l'identité de sentiment chez les deux races, de ce parallèle continuel entre les affections des maîtres et des esclaves, que découle la grande source d'émotion de *l'Oncle Tom.* Mistress Langdon a voulu frapper plus fort et plus directement. Ce n'est plus l'enfant de la quarteronne Élisa qui souffre, c'est l'enfant d'un homme libre, d'un blanc, d'un citoyen. — *Ida May* est la navrante odyssée d'une jeune fille blanche enlevée par des marchands d'esclaves et vendue sur le marché de la Nouvelle-Orléans. Tous les malheurs qui peuvent fondre sur la tête d'une esclave, mistress Langdon les a accumulés sur la tête de la jeune Ida May. Ainsi ce ne sont plus les sentimens de sympathie que l'esclavage blesse, peuvent dire les mères américaines, ce sont vos affections mêmes qu'il attaque, et se défendre contre lui n'est pas seulement un acte de justice, c'est un acte de légitime défense. — Tel est l'aveu que mistress Langdon a voulu arracher à son public féminin; malheureusement la donnée de son roman est moins vraie que celle de *l'Oncle Tom,* et la

destinée d'Ida May ne sera jamais qu'une exception, éloquente sans doute et plaidant aussi fortement contre l'esclavage que la mort d'un innocent contre la précipitation des jugemens, mais enfin une exception. En outre *Ida May* n'a pas la naïveté littéraire de *l'Oncle Tom*. Ce qui fait le mérite de ce dernier roman, c'est que Mme Stowe ne sait rien de la littérature européenne, comme ses voyages l'ont bien prouvé, et n'a eu à redouter aucune réminiscence de poème, de drame ou de roman. Il n'en est pas de même de mistress Langdon, qui se rappelle habilement ses lectures et qui les met à profit. Il y a notamment une scène fort dramatique où figure une négresse, réminiscence évidente d'un personnage de *Notre-Dame de Paris*.

Nous mentionnerons seulement pour mémoire un roman en deux volumes énormes, écrit par une dame américaine, chaude néophyte du parti *know-nothing*, et qui se cache sous le pseudonyme assez bizarre de *Justia*. Il n'y a réellement rien à dire de cet obscur et indigeste fatras, écrit dans le pire style américain, et dont le titre très-significatif, *notre Société, ou la Règle du démocrate*, est à peu près l'unique mérite. Nous avons hâte d'arriver à deux ouvrages qui n'ont au contraire rien de romanesque : l'un est une autobiographie d'esclave affranchi, l'autre une *promenade dans le sud* par un *Yankee* abolitioniste, ami de Mme Stowe. Les deux ouvrages m'ont frappé par leur modération et leur air de candeur. L'esclave affranchi est M. Frédéric Douglas, un des abolitionistes les plus célèbres des États-Unis. Tous ceux qui lisent assidûment les journaux américains le connaissent depuis longtemps. Il est l'ami de Gerritt Smith, le chef des abolitionistes les plus radicaux de l'Union; il est un des membres des conventions ardentes et tapageuses de Syracuse, d'Albany et autres localités de l'état de New-York; il a pris part à presque toutes les controverses relatives à l'esclavage depuis plus de dix ans, et il n'est pas de circonstance critique, élections, votes de compromis, applications de la loi sur les esclaves fugitifs, où il n'ait prononcé plusieurs discours. Il s'exprime bien, et met dans ses discours toute la fougue et toute la violence qu'il a jugé bon de supprimer dans son autobiographie. Le caractère de ses discours nous avait fait croire à un récit passionné; grand a été notre désappointement. Le portrait que l'éditeur a placé en tête du livre nous a expliqué cette singularité. La figure respire cet air de défiance qui est particulier à toutes les races dont la condition est équivoque; les traits ont de l'énergie, mais de cette énergie qui est le produit d'un effort de la volonté et de la réflexion, non de cette énergie naturelle qui est le produit du caractère, et souvent aussi d'une condition simple, logique, bien assise sur des bases solides et *franches*, si nous pouvons parler ainsi. L'œil a cette timidité craintive qui

résulte d'une longue soumission, d'une contrainte forcée, de sentimens refoulés et gênés dans leur expansion. La liberté n'a pas effacé dans cette âme les souvenirs de l'esclavage. L'auteur est évidemment encore soumis à une sorte d'oppression morale qui a survécu à l'oppression physique. M. Frédéric Douglas est un affranchi dans tout ce que ce mot peut avoir de plus honorable et de plus digne de sympathie. De là sans doute la contradiction que nous devons signaler entre ses discours et son autobiographie. Devant un public, l'orateur se sent soutenu, encouragé et excité; il a autour de lui des auditeurs bienveillans et malveillans, des amis et des ennemis; il parle donc sans contrainte. Seul avec lui-même, la plume en main, le souvenir de l'oppression exercée se dresse devant lui, et sa timidité reparaît. C'est l'effet naturel de toutes les oppressions de rendre l'homme plus hardi en face même d'une armée d'ennemis qu'en face d'un seul adversaire, par conséquent plus violent qu'énergique. Nous pensons que c'est là l'explication psychologique de la modération dont M. Frédéric Douglas a fait preuve dans son autobiographie.

La *Promenade dans le sud ou l'Esclavage vu de près* est écrit par un M. Parsons, et contient des détails intéressans. On peut en toute assurance s'appuyer sur son autorité, car ce livre est bien loin d'avoir le ton d'un pamphlet. On n'écrit pas avec plus de calme que l'auteur, et on ne raconte pas avec plus de froideur des scènes plus navrantes. M. Parsons est cependant un abolitioniste très décidé, quoiqu'il décline la qualité de *garrisonite;* son calme et son sang-froid en présence de l'esclavage qu'il abhorre sont une confirmation de cette action latente des vieux préjugés qui règnent chez les hommes du nord à leur insu, et qui énerve toute leur force de sympathie. En revanche, durant tout le cours de sa promenade, M. Parsons se réjouit fort de ne pas appartenir au sud; il est fier de sa qualité d'*Yankee,* et il ne laisse pas échapper une occasion de le déclarer; il aime, chemin faisant, à donner aux habitans du sud des leçons de morale, d'activité, de bonnes vie et mœurs, et on ne sait en vérité si sa qualité d'homme du nord ne lui tient pas plus à cœur que sa qualité d'abolitioniste. Les hommes du sud lui font peur, et il faut dire que les traits qu'il leur attribue ne sont pas faits pour rassurer. C'est de son livre et de celui de M. Frédéric Douglas que nous tirerons certains détails caractéristiques et curieux sur l'esclavage aux États-Unis et sur la manière dont il fonctionne.

Une chose frappe tout d'abord, c'est le mystère qui entoure l'esclavage. Les esclaves sont-ils bien ou mal traités par leurs maîtres? Les nègres sont-ils soumis à toutes les violences que l'on attribue aux planteurs? Le nord l'affirme, le sud le nie; les voyageurs européens diffèrent entièrement d'opinion à cet égard. Il est assez curieux

que, dans un pays de publicité comme l'Amérique, on puisse ignorer aussi longtemps la vérité sur une institution qui existe à la clarté du soleil. Plusieurs circonstances concourent à expliquer ce mystère. En premier lieu, la publicité n'éclaire que les actes qui s'accomplissent dans les lieux où il existe réellement un public, dans les grandes villes du sud par exemple, à Baltimore, à Savannah, à Charleston, à la Nouvelle-Orléans, où l'esclavage se présente naturellement sous sa forme la plus modérée. Là, les nègres ne sont point soumis au travail des plantations; ils accomplissent les fonctions de domestique, de cuisinier, de garçon d'hôtel et de taverne. Ce n'est donc pas dans les villes qu'il faut évidemment aller chercher la vérité sur l'esclavage et la condition des noirs; là, la publicité est trop grande. Et cependant combien de détails passent inaperçus, qui donneraient au voyageur la clé de la vérité, s'il pouvait les apercevoir! Mais il ne les aperçoit presque jamais, car ce sont de ces détails qui ne se révèlent que par un long séjour, une longue habitude des mœurs, ou une circonstance fortuite. M. Parsons en cite un exemple qui est très significatif. Il logeait dans un hôtel de Savannah, nommé *Marshall-House*, où un de ses amis avait pris sa demeure depuis plusieurs années. Cet ami, ayant rarement vu maltraiter publiquement les noirs, s'était presque converti à l'esclavage. Il arriva par hasard que pendant le séjour de M. Parsons, l'hôtel changea de propriétaire, et qu'on fit la découverte suivante : les nègres n'avaient point de lit, et dormaient par terre ou sur des planches, sans oreillers ni couvertures. Les deux garçons noirs chargés des bottes des voyageurs s'en servaient pour se faire des oreillers; dans la cuisine, on trouva cinq servantes noires couchées sur la brique nue. Grand fut l'étonnement de M. Parsons et de son ami, lorsque le propriétaire sortant expliqua le fait par cette raison, que dans les hôtels du sud les nègres ne dorment jamais dans des lits. Étonné de la réponse, M. Parsons s'informa à une personne de sa connaissance, qui logeait à *Pulaski-House*, de la vérité. La personne interrogée répondit : « Ce propriétaire est une brute de ne pas donner des lits à ses nègres, car ils ont à travailler dur pendant l'hiver. — Ont-ils des lits chez vous? demanda M. Parsons. — Certainement. — En êtes-vous sûr? M. Johnson prétend que dans les hôtels ils n'ont jamais de lits. » On interroge le propriétaire de *Pulaski-House* pour avoir de plus amples informations. « Des lits! répond-il; est-ce que vous ne savez pas que les nègres ne dorment jamais dans des lits? Ils aiment mieux dormir sur le parquet. »

Nous avons cité ce singulier détail, parce qu'il montre bien l'extrême difficulté qu'il y a à connaître exactement la vie des personnes d'une autre condition que la nôtre, et combien la publicité est impuissante

à nous révéler toute la vérité. Encore ces choses se passent dans les villes, où l'opinion publique a une action toute puissante, où les esclaves sont mieux traités que dans toute autre partie du sud, où ils sont en apparence bien logés, bien vêtus, bien nourris, habitant des hôtels où circulent des milliers de voyageurs, où séjournent souvent des années entières des hommes du nord. Que sera-ce donc dans les plantations où règne le mystère le plus absolu, où, dès qu'un visiteur approche, les coups de fouet s'arrêtent tout naturellement jusqu'à ce qu'il se soit éloigné, où l'expérience a appris aux esclaves l'art de brider leur langue et la sagesse du silence! Demandez à un esclave s'il est content, fût-il en la possession du plus cruel des maîtres : il vous répondra qu'il n'en veut pas changer, et qu'il redoute d'être vendu. La souffrance est généralement expansive; mais ici tel est l'empire de la terreur, que vous pourriez savoir plus facilement la vérité de la bouche du maître que de la bouche de l'esclave. Dans un hôtel de Savannah, il y avait un esclave marié, nommé John, dont la femme habitait à une distance de vingt-cinq milles de la ville. Le pauvre John, qui l'aimait beaucoup, s'échappait souvent pour aller la visiter, quoiqu'il fût sûr d'être fouetté à son retour. Enfin son maître l'accoupla à une nouvelle femme, et lui ordonna de ne plus songer à l'ancienne. John refusa d'obéir, et supporta héroïquement les coups de fouet que lui valait sa résistance. Il est inutile de demander si cet esclave était content; cependant il eût été presque impossible de lui faire avouer qu'il était malheureux. C'est l'expérience que M. Parsons, instruit de ces détails, fit passer sous les yeux d'un ami qui était presque converti à l'esclavage. « John, dit mon ami, je voudrais savoir si vous désirez être libre? — Oh! non, monsieur, répondit John vivement, je ne me soucie pas d'être libre en aucune façon. — Alors vous avez un bon maître, n'est-il pas vrai, John? — Oui, j'ai un bon maître, et je ne voudrais pas être vendu. — Ainsi vous aimez mieux rester avec votre maître que d'être libre ou d'aller travailler ailleurs, dites-vous? — J'aime autant rester ici, répondit John, parce qu'on ne sait pas dans quelles mains on peut tomber. — Et maintenant, dit le *gentleman* en se tournant de mon côté, que pensez-vous du mécontentement des esclaves? — Je pense que John vous a trompé, répondis-je. — Comment cela? — Êtes-vous bien convaincu qu'il est content et heureux? — Certainement, je n'en doute pas. — C'est là votre erreur, monsieur. John n'ose pas vous détromper. Il m'a fait ses confidences il y a quelques jours, et il m'a raconté tous ses malheurs, tous ses chagrins et toutes ses souffrances. Et maintenant, John, dis-je, voulez-vous exposer les faits relatifs au traitement que vous souffrez à cause de votre femme, afin que mon ami, qui est aussi le vôtre, connaisse

toute la vérité sur cette affaire? Parlez librement, vous ne serez point trahi. » Et John, au grand étonnement du marchand du nord, raconta son histoire.

Ajoutez à ces difficultés l'inquisition que les états du sud ont établie pour empêcher les doctrines du nord de pénétrer chez eux, et cet aspect mystérieux que l'esclavage conserve encore n'aura plus rien d'inexplicable. La surveillance est tellement bien exercée, que les questions politiques relatives à l'esclavage, dont rendent compte cependant des milliers de journaux, n'ont un sens que pour les maîtres. M. Frédéric Douglas raconte qu'il fut très longtemps avant de savoir ce que signifiait le nom d'abolitioniste. L'esprit soupçonneux des hommes du sud, toujours en alerte, flaire un abolitioniste comme un limier de marchands d'esclaves flaire un nègre, et alors malheur à lui s'il est découvert! Les moindres démarches suspectes, les moindres paroles imprudentes d'un homme du nord sont saisies, retenues, notées. Toute la ville est informée de sa présence, et la police suit son ombre. Ce que l'individu soupçonné a de mieux à faire, même lorsqu'il est innocent, c'est de décamper au plus vite, afin d'éviter l'emplumage et l'engoudronnement. M. Parsons cite un exemple fort plaisant de cet esprit soupçonneux du sud. Un des types les plus curieux des états du sud est le *gambler*, le joueur. Dans la Georgie ou les Carolines, on est joueur, comme on est notaire, marchand ou planteur, sans cesser pour cela d'être un parfait *gentleman*. Or il arriva qu'un habile escroc se présenta, sous le nom de Smith, dans un des hôtels d'une ville du sud. Il venait du nord, il sortait furtivement, rentrait à une heure avancée de la nuit. Ses démarches parurent suspectes, et la police de la ville supposa qu'il se livrait à une propagande abolitioniste clandestine. Ainsi gêné dans l'exercice de sa profession, Smith jugea bon de s'évader. Grande rumeur dans la ville; l'abolitioniste s'est échappé! On se met à sa poursuite, et on le rattrape à quelque distance de la ville. — Vous allez nous suivre immédiatement, dit l'officier de police. — Mais qu'ai-je fait? — Vous le savez mieux que personne, abominable abolitioniste. — Dieu sait si je suis un abolitioniste; je suis un *gambler*. — Pas de mauvaise défaite, vous ne nous tromperez point. Fouillez-le, mes enfans. On déshabilla notre homme des pieds à la tête, pour savoir si ses bottes ou son chapeau ne contenaient aucun document suspect. Cette recherche n'amena aucun résultat, et cependant les visiteurs n'étaient pas encore satisfaits. — Parbleu, je vais vous prouver que je ne suis point un abolitioniste. Il me reste neuf shillings, et si vous voulez engager une partie, je vous montrerai mon savoir-faire. Tous les membres de l'escouade étant joueurs, sinon de profession, au moins d'habitude, la proposition fut acceptée. On

s'assit sur l'herbe, et le faux abolitioniste gagna jusqu'au dernier sou que possédaient ses adversaires. Quoique l'anecdote soit fort plaisante, elle a son côté sérieux, et elle indique à merveille combien le métier d'abolitioniste est dangereux dans le sud.

Pour avoir une idée de l'esclavage, ce n'est donc point dans les villes du sud qu'il faut aller, ni même dans les états du sud-nord, où il est relativement modéré, mais dans les états de l'extrême sud et du sud-ouest, où il existe dans toute sa barbarie. Cependant, même dans les villes, le voyageur peut être témoin d'actes exceptionnels sans doute, mais qui indiquent ce que doit être l'esclavage là où les abus de pouvoir peuvent s'accomplir impunément et ne sont soumis à aucun contrôle public. Il est vrai que les coupables ont la ressource de rejeter leurs actes de violence sur le compte du tempérament ou d'une colère accidentelle. Voici quelques-uns de ces beaux traits dus à des nerfs trop irascibles et à un pouvoir trop peu restreint. Le propriétaire de Marshall-House à Savannah, M. Johnson, avait à son service un jeune nègre superbe, actif et intelligent, d'une conduite irréprochable, sauf un certain amour de la liberté (crime capital aux yeux d'un propriétaire d'esclaves), en vue de laquelle il entassait sou sur sou. Un jour de Noël, ayant bu un peu plus que de coutume, il eut le malheur de laisser tomber quelques gouttes de suif ou d'huile sur les vêtemens de la fille de son maître. Le lendemain, M. Johnson apprit l'accident, et, furieux, renversa John, le foula aux pieds avec rage, lui imprimant les talons de ses bottes ferrées sur la poitrine et le visage. Revenu à la raison et voyant le nègre étendu à terre sans connaissance, il se contenta d'appeler et de dire : « Je crois que j'ai tué John. — Tué John ! dit son interlocuteur, et pourquoi ? — Je l'ai corrigé un peu, pour s'être enivré et avoir taché la robe de miss C... » C'est cette même miss C..., digne fille d'un tel père, qui racontait ainsi les traitemens que l'on faisait subir aux nègres fugitifs à une personne qui croyait que les chiens chasseurs d'hommes étaient une fable abolitioniste : « Je vous assure que non, car papa possède vingt-cinq dogues pour faire la chasse aux nègres. J'ai vu souvent les nègres qui essaient de s'évader ramenés par les chiens, ayant dans la gueule des lambeaux de leur chair qui étaient si grands, qu'on aurait pu les faire frire. » Ces horribles paroles, sortant de la bouche d'une jeune fille et dites d'un son de voix musical, devaient laisser une fort agréable impression. Perrin Dandin eût trouvé dans cette miss C... une spectatrice empressée de la question, moins dédaigneuse que Mlle Chicaneau, et toute prête à trouver que cela faisait toujours passer une heure ou deux.

Une certaine mistress Hamilton de Baltimore, dont M. Douglas

raconte les hauts faits, mérite aussi une mention toute spéciale. Elle avait deux femmes esclaves auxquelles elle faisait subir des traitemens si horribles que leur vue faisait pitié. Leur cou, leur tête et leurs épaules étaient littéralement couverts de déchirures, écrit M. Douglas. Cette horrible mistress Hamilton possédait une voix charmante, qui ajoutait encore par le contraste à l'odieux des injures dont elle accablait les pauvres filles. Assise sur un fauteuil, son fouet à la main, elle ne manquait jamais l'occasion de frapper ses esclaves, lorsqu'il leur arrivait de passer devant elle. « Plus vite donc, vilaine noire! attrape cela, vilaine noire! si vous n'allez pas plus vite que cela, je vais redoubler! » tels étaient les chants suaves dont elle accompagnait ses distributions de coups de fouet. Du reste, il est remarquable que les femmes subissent encore plus violemment peut-être que les hommes les influences de cruauté qui émanent de cette institution. Leur nature sensible et impressionnable se déprave au contact de l'esclavage; l'habitude des spectacles odieux exalte leur esprit comme la lecture d'un mauvais roman, car c'est un des plus tristes mystères du cœur humain que l'imagination rêve aussi facilement de supplices que d'idylles, et que la sensibilité serve merveilleusement les mauvaises passions de la haine et de la cruauté. Ce personnage du roman de Mme Stowe, mistress Saint-Clair, qui écrit de sa belle main l'ordre de fouetter ses esclaves, n'est point une exception, comme on le voit. La conduite de mistress Hamilton elle-même est souvent dépassée, et l'insensibilité de miss C... est fréquemment égalée. M. Parsons cite une scène qui fend l'âme. Tout un chariot part d'une plantation pour le marché aux esclaves; des maris sont séparés de leurs femmes, des enfans de leurs pères; tous pleurent et se font les derniers adieux, et pendant ce temps de jeunes filles blanches regardent paisiblement ce spectacle en causant entre elles. « Regardez, fait remarquer l'une d'entre elles à une camarade qui était en face d'elle, voyez donc ces nègres! Quel tapage ils font! Ne dirait-on pas que les nègres se soucient de leurs enfans! Voyez comme Cuffee embrasse Dinah! comme s'il ne devait pas avoir une autre femme avant huit jours! »

Cependant la conduite de mistress Hamilton est le fruit de la dépravation et de cette cruauté puérile, chère aux femmes comme aux enfans; l'insensibilité de ces jeunes filles est le fruit de l'habitude et d'une éducation vicieuse; l'un et l'autre vice sont bien féminins. La jalousie tracassière et la haine dont les femmes blanches poursuivent les enfans des esclaves nés d'unions illégitimes avec les planteurs, ou les mulâtresses et quarteronnes objets des faveurs de leurs maîtres, se conçoivent facilement, quoique cette jalousie et cette haine dépassent souvent toutes les limites de l'humanité; mais tous ces

vices sont moins blessans, parce qu'ils sont dans la nature féminine, que les emprunts que certaines dames du sud n'ont point honte de faire aux passions masculines. M. Douglas rapporte un crime commis par une dame qui excite l'horreur et le dégoût qu'excitent d'ordinaire les vices empruntés, qui ne sont point naturels à celui qui s'y livre, par exemple la débauche chez un enfant et l'ivresse chez une femme. Cette page contient plus d'un enseignement.

« Comme preuve du mépris et de l'insouciance que l'on a de la vie humaine, surtout lorsque cette vie est celle d'un esclave, je citerai un fait notoire. La femme de M. Giles Hicks, qui demeurait à peu de distance de la plantation du colonel Lloyd, assassina de ses propres mains la cousine de ma femme, jeune fille de quinze à seize ans, après l'avoir mutilée de la manière la plus horrible. Dans le paroxysme de sa rage, cettre atroce femme, non contente d'assassiner sa victime, mutila littéralement sa figure, et enfonça sa poitrine. Toute furieuse qu'elle fût, elle eut cependant la présence d'esprit de faire ensevelir l'esclave; mais les détails du meurtre se répandirent, et sur ces rumeurs on fit exhumer les restes de la victime. Un jury d'enquête fut établi, et décida que la mort avait été produite par coups et sévices. On apprit aussi que le crime que la jeune fille avait payé de sa vie était le suivant : elle avait été chargée cette nuit-là et plusieurs des nuits précédentes de veiller sur l'enfant de mistress Hicks; elle s'endormit profondément malgré elle. L'enfant cria et réveilla mistress Hicks, mais non l'esclave. Furieuse du silence de cette fille, mistress Hicks, après l'avoir appelée plusieurs fois, sauta hors de son lit, saisit un morceau de bois dans la cheminée, et, la voyant profondément endormie, lui enfonça le crâne et la poitrine, et la tua ainsi. Je ne dirai pas que cet horrible meurtre ne produisit aucune sensation, il en produisit une très grande; mais, chose incroyable, les horreurs habituelles de l'esclavage avaient tellement émoussé le sens moral de cette société, qu'on ne songea point à punir la coupable. Un mandat d'amener fut lancé contre elle; mais, pour une raison ou pour une autre, ce mandat d'amener ne fut jamais appliqué. Ainsi mistress Hicks échappa non-seulement au châtiment qu'elle méritait, mais même à l'ennui et à la mortification d'être citée devant une cour de justice. »

Cette scène, qui se passe dans le Maryland, l'état où le sort des noirs est relativement le plus doux, nous ramène au fait que nous avons indiqué précédemment : le mystère qui entoure l'esclavage. Les mauvais traitemens sont infligés dans l'ombre : ce n'est que lorsqu'ils deviennent des crimes que fatalement et par la force des choses la lumière se fait; mais cette lumière elle-même ne brille pas longtemps. Les passions, les préjugés, les intérêts, l'éteignent aussitôt. Mistress Hicks, on l'a vu, ne fut pas poursuivie. Il en est de même de presque tous les crimes commis par la population blanche; le propriétaire d'esclaves est son seul juge, compose à lui seul son jury, et inflige lui-même le châtiment qu'il croit mérité. Il faut que les

choses soient allées très loin pour qu'un planteur ait à répondre de sa conduite devant la justice, lorsqu'il ne s'est rendu coupable d'un crime que sur sa vivante propriété. Le principe de la composition barbare, que beaucoup d'historiens ont voulu considérer comme un respect de la vie humaine, et qui en vérité n'exprime rien que le mépris des populations vaincues, ainsi que le témoignent les différens tarifs pour le rachat des crimes, existe dans le sud. Lorsqu'un blanc a par hasard, dans un moment de colère ou pour un motif quelconque, tué l'esclave d'autrui, il lui est possible d'éviter l'action de la justice en payant au propriétaire une somme d'argent. Pour mille dollars, on peut impunément se passer la fantaisie d'un meurtre, même lorsque ce meurtre a été accompli en plein soleil et en présence de nombreux témoins. Pendant que M. Parsons était à Darien (Georgie), un meurtre fut accompli par un blanc nommé Wilson sur un noir nommé Cuffee, très habile ouvrier charpentier, esclave d'un maître assez accommodant, auquel il payait une redevance annuelle pour le laisser travailler librement à son métier. Ce Wilson avait employé Cuffee, et lorsque le règlement des comptes arriva, il refusa de lui payer le salaire convenu. Le noir lui reprocha sa déloyauté; Wilson se jeta sur lui et l'accabla de coups en présence d'une foule immense, qui restait spectatrice impassible de cette scène. Cuffee se laissa battre, les lois ne permettant pas à un noir de lever la main contre un blanc, et il se contenta de dire : « Monsieur Wilson, si je n'étais pas un esclave, je n'aurais pas enduré une minute un tel traitement. » Wilson, furieux, tire ses pistolets et tue l'esclave à bout portant. Le maître de Cuffee commença les poursuites; mais Wilson lui paya comme compensation de sa propriété détruite une somme de mille dollars, et l'affaire en resta là.

Ainsi il n'y a pas de justice dans le sud pour les esclaves : non-seulement ils n'ont pas de recours contre la tyrannie, mais cette satisfaction morale que la société a toujours cru utile de donner aux principes de la justice n'est point accordée, lorsque la victime n'est qu'un homme de race africaine. La société punit le crime pour assurer sa sécurité, mais dans les états du sud elle ne se sent point ébranlée par les crimes commis sur les nègres; au contraire chacun de ces crimes la cimente, dirait-on. D'année en année, ce mépris de la justice grandit d'une manière effrayante, et ce n'est que dans ces derniers temps qu'a commencé à se produire le fait horrible que nous allons signaler. Les propriétaires d'esclaves, à mesure que le nombre des esclaves fugitifs est devenu plus grand, ont cru utile d'entourer leur pouvoir de plus de terreur. Ces hommes, qui étaient déjà au dessus de la justice, se sont attribué toutes les prérogatives du magistrat, et se sont mis, au nom de leurs intérêts, à imposer

et à exécuter des châtimens tels que le monde n'en a point vu depuis les jours du saint-office. Ils font, pour empêcher le progrès des évasions, ce que l'inquisition a fait pour empêcher le progrès de l'hérésie : ils torturent, ils pendent, ils brûlent, et pour que la ressemblance soit complète, ils convoquent, comme les dominicains espagnols, des multitudes immenses pour jouir de leurs auto-da-fés. Il n'y a pas bien longtemps que toute l'Europe a pu lire un affreux récit : un pauvre nègre fugitif fut attaché à un arbre autour duquel on mit le feu, à une assez grande distance cependant pour le faire rôtir à point et rissoler convenablement. La douleur doublant ses forces, le malheureux parvint à rompre ses liens : il franchit d'un bond le cercle de feu qui l'entourait, mais ce fut pour rencontrer un cercle de fer; vingt *revolvers* se levèrent à la fois contre lui, et il tomba mort heureusement avant d'avoir subi toutes les tortures d'un tel supplice. Or ce fait n'était pas un fait isolé, une exception; il se renouvelle souvent et dans des circonstances encore plus horribles. Voici le récit détaillé d'une de ces scènes; nous craindrions de l'affaiblir si nous en supprimions une seule phrase.

« Peu de temps avant ma tournée dans la Georgie, il se passa dans cet état une tragédie à peu près semblable (l'auteur vient de raconter une exécution du même genre), quoique les détails fussent encore plus choquans. J'ai visité le lieu où elle s'est passée, j'en ai recueilli le récit de la bouche de diverses personnes, et en particulier de la bouche de mistress A.., femme d'un propriétaire d'esclaves, qui avait été forcée par son mari à être témoin de la scène, et qui me l'a racontée dans tous ses détails. Cette dame, native d'Augusta, était intelligente et chrétienne. Comme beaucoup de femmes du sud, elle était opposée à l'esclavage et sympathisait avec les souffrances des esclaves, et pour cette raison son dur et atrabilaire mari l'avait forcée à venir avec lui contempler la terrible scène. La maîtresse de cet esclave lui avait infligé une punition que je ne veux ni nommer, ni décrire. Brûlant de se venger, l'esclave s'arma d'une petite hache et la frappa deux fois à la tête; les blessures étaient graves, et lui-même les crut mortelles : néanmoins elle se rétablit par la suite. Si la loi du talion a jamais pu être justifiée, si la vengeance a jamais été légitime, cet esclave, en prenant la vie de sa maîtresse, était dans son droit. S'il n'eût pas été esclave, le sentiment public, l'aurait proclamé innocent. Tel fut son sentiment. Au lieu d'essayer de fuir, il courut immédiatement au tribunal, qui était alors en session, dit ce qu'il avait fait, et exprima le désir de subir la peine infligée par la loi. Il s'attendait à être pendu comme ceux qui, coupables de meurtre, n'avaient pas eu la même excuse que lui. Il ne désirait ni prolonger son existence, ni éviter sa condamnation; mais les propriétaires d'esclaves de cette région décidèrent qu'il subirait un sort tout différent. Ils décidèrent qu'il serait brûlé vif, et ils l'offrirent en sacrifice sur l'autel sanglant de l'esclavage! Ils recueillirent de l'argent par souscription pour payer à la maîtresse la valeur de son esclave. L'esclave leur fut remis, et pendant cinq jours il reçut chaque

jour cinquante coups de fouet sur le dos, avec le terrible et lourd *fouet du planteur de coton* (*cotton planter's whip*).

« Le jour fixé, — quelques-uns disent le samedi, d'autres le lundi, mais ma narratrice m'a affirmé que c'était le samedi, jour du sabbat, — arriva enfin, et la multitude s'assembla; la population de ce comté et des comtés environnans était très faible et ne dépassait pas cinq mille habitans sur un espace de trente milles carrés. Cependant le nombre des spectateurs présens s'élevait de dix à quinze mille, selon les différens récits. Tous les esclaves de cette région furent obligés de venir contempler ce grand exemple. L'esclave qui devait être exécuté était le mari d'une jeune femme et le père de deux petites filles, dont la présence fut aussi exigée! La victime fut retirée de sa prison et conduite à un chêne près du palais du tribunal, où elle fut entourée d'une vaste foule de spectateurs, appelant à grands cris le feu qui devait la dévorer. On enleva à l'esclave l'unique vêtement dont il était revêtu, on lui attacha les mains avec une corde, et ainsi dépouillé, on le hissa à quelques pieds de terre, et on le suspendit à une forte branche d'arbre. Un feu très lent, fait de copeaux de pin très dur, fut allumé au-dessous de lui; d'abord la fumée s'éleva et l'enveloppa, mais enfin claires et brillantes montèrent vivement les flammes, qui léchèrent ses membres, brûlèrent ses nerfs, entourèrent son corps d'un cercle de feu. Le malheureux suait dans son affreuse agonie, pour me servir des propres expressions de cette dame, de larges gouttes de sang; mais avant qu'il fût absolument mort, et lorsqu'il était en proie aux dernières convulsions, les exécuteurs s'armèrent de leurs couteaux, qu'ils avaient auparavant attachés au bout de longues perches, et lui ouvrirent la poitrine et le ventre! Alors un de ces démons, se servant d'une espèce d'hameçon attaché de la même manière que les couteaux, lui arracha le cœur! un autre lui arracha le foie! un troisième lui arracha les poumons! et ces organes attachés au bout de leurs perches, ces monstres coururent à travers la foule en criant : « Ainsi sera traité l'esclave qui donne la mort à sa maîtresse. »

C'est là une scène africaine dans toute son horreur, exécutée par des blancs. Les deux races ont changé de rôle. Du reste, un des faits qui ressortent le mieux de tous les récits des voyageurs, une des démonstrations philosophiques que l'esclavage s'est le mieux chargé d'établir, c'est que la nature humaine est extrêmement corruptible. Parlez tant que vous voudrez de morale, de religion et de civilisation, élevez l'homme dans les meilleurs principes : si vous le soumettez à certaines influences contraires à ces principes, si vous le placez dans une certaine atmosphère malsaine, sa nature se transforme insensiblement. L'homme semble irrésistiblement porté à se dégrader, même sous l'action des influences les plus innocentes en elles-mêmes et quelquefois les plus morales. Ainsi tout le monde accordera que la paix est un des plus grands bienfaits dont puisse jouir l'humanité, et cependant laissez la population la plus civilisée, la plus morale, jouir trop longtemps de la sécurité; la fibre virile s'amollira, l'énergie

nationale s'affaiblira, les habitudes agréables et vulgaires du *comfort* et du bien-vivre prendront une importance exagérée, et dégénéreront facilement en sensualités; l'esprit de lutte, qui est toujours dans l'homme, ne trouvant pas d'emploi digne de lui, s'attachera à des détails infimes, et deviendra un esprit contentieux, chicaneur et rusé. La guerre, qui remédie à ces défauts lorsqu'elle a été suffisamment loin pour réveiller les instincts énergiques de l'homme, engendre les vices contraires; l'habitude du danger et de la mort enfante l'insensibilité et le mépris de la vie humaine, le souvenir des périls courus engendre l'insolence vis-à-vis du citoyen paisible. En un mot, le cœur humain a une tendance invincible à se corrompre, et ne se débarrasse d'une maladie que pour s'en infuser une nouvelle avec le remède même qui l'a guéri. S'il en est ainsi des influences naturelles et innocentes, qu'arrivera-t-il quand l'homme sera soumis à des influences excessives, violentes et exceptionnelles? L'esclavage est une de ces influences. Sous son action, l'homme le plus doux devient aisément tyrannique et cruel. Ne rencontrant nulle part de contrainte, il s'abandonne à tous les instincts de ce cyclope qui, selon un subtil et profond penseur, est caché au fond du cœur de tous les hommes. L'autorité du propriétaire d'esclaves n'inspirant d'autre sentiment que celui de la crainte, dans ses mœurs et dans sa conduite il perd toute retenue et tout respect de soi-même. Les sentimens qu'il inspire sont serviles, sa personne ne tarde pas à participer de cette servilité. Comme au lieu de le respecter on le redoute, il remplace la dignité par l'insolence et la sévérité par la terreur. Les résistances qu'il rencontre, lorsqu'il en rencontre quelqu'une, étant désespérées, la manière dont il les supprime est désespérée aussi. Son pouvoir est exagéré, ses passions sont également exagérées; il est une violence faite à la nature, ses passions vont jusqu'à l'extrême limite où s'arrête la nature. Ses colères ne peuvent être dépassées, non plus que son mépris pour la souffrance humaine. Il est l'explication vivante de quelques-uns des phénomènes les plus sombres de l'histoire, il fait comprendre les misères de l'esclavage antique et les dépravations des castes investies d'un pouvoir incontesté, la cruauté raffinée des scélérats civilisés et la férocité impassible du sauvage, les patriciens antiques jetant leurs esclaves aux murènes, le comte de Charolais ajustant les couvreurs sur les toits, le cannibale de la Nouvelle-Zélande se nourrissant de chair humaine. Oui, le propriétaire d'esclaves fait comprendre toutes ces dépravations si diverses.

Que manque-t-il à la scène que nous avons rapportée plus haut pour être une scène d'anthropophages? Quel comte de Charolais a jamais dépassé en frénésie cruelle ce planteur américain qui, dans

ses momens de rage, faisait passer sa colère en coupant un doigt à une esclave, ou en lui faisant quelques déchirures dans la chair avec un couteau? La malheureuse esclave qui avait subi plusieurs fois cet affreux traitement était une vieille négresse qui se rappelait les jours de la révolution, et que son âge aurait dû préserver de telles violences. Le même homme qui avait mutilé cette vieille femme dans ses accès de délire n'était rien moins qu'inhumain; dans ses momens lucides, il était doux et bon, et il avait conservé pour une négresse qui l'avait soigné dans son enfance toute l'affection d'un fils. Il l'aimait sans réserve, et rien dans sa conduite avec elle ne rappelait la différence de condition et le préjugé de race; mais il était violent, et l'institution de l'esclavage lui permettant de tailler de la chair humaine au lieu de tailler des bûches de bois pour épuiser la fougue de ses passions, il était devenu par degrés indifférent aux souffrances qu'il faisait subir. Il semblerait que si le propriétaire d'esclaves est cruel, c'est simplement par nécessité et pour prévenir le désordre; mais il n'en est pas toujours ainsi, et rien n'est plus anarchique parfois que ses explosions de monomanie furieuse. Les livres que nous avons sous les yeux contiennent plusieurs faits qui sont de véritables insurrections contre l'autorité et le genre de gouvernement que les planteurs ont établi eux-mêmes et ont intérêt à faire respecter. S'il est un personnage qui doive être craint et respecté dans une plantation, c'est évidemment après le maître le surveillant et l'intendant du travail, et généralement il l'est encore plus que le maître lui-même. Un planteur de la Caroline du sud avait eu l'idée de prendre pour *overseer* un de ses esclaves à qui sa haute stature et sa force herculéenne avaient fait donner le nom de *redouté* (*dread*). C'était une heureuse idée, et qui, appliquée avec intelligence et discernement, pourrait alléger bien des maux et corriger bien des duretés de l'esclavage. L'*overseer* noir serait généralement moins dur pour ses frères que le blanc; l'esclave serait, selon toute probabilité, plus honnête et plus zélé que l'homme à gages. Le travail n'en souffrirait pas, une des qualités de la race noire étant, comme on sait, une certaine fidélité animale, *canine*, tout à fait précieuse pour la surveillance et la sécurité des intérêts du maître. Dread s'acquitta de ses fonctions à son honneur et avec une intelligence parfaite. Les esclaves étaient mieux traités, et le travail s'accomplissait aussi régulièrement qu'on pouvait le désirer. Les voisins l'accusèrent d'orgueil et démontrèrent au planteur le danger qu'il y avait à laisser à un esclave un aussi grand pouvoir. Son maître céda au préjugé, et le contraignit à travailler comme les autres esclaves, dure humiliation pour le surveillant, qui se soumit pourtant sans murmurer à cette condition tyrannique. A partir de ce moment, le maître ne cessa de le harceler, de le chica-

ner, et un jour il voulut le faire fouetter. Fier encore de l'ancienne confiance de son maître, l'esclave résista. Le maître appela successivement tous les nègres de sa plantation pour s'emparer de lui et le lier à un arbre; Dread, grâce à sa force, résista avec succès. Furieux, le planteur rentre chez lui et ressort un fusil à la main. — Où donc allez-vous maintenant? lui dit sa femme, qui ignorait ce qui se passait. — A la chasse à l'écureuil, répond le mari tranquillement; puis, avec le plus grand sang-froid du monde, il ajusta l'esclave et l'étendit mort à ses pieds, à la grande stupéfaction de tous les noirs, dont Dread avait été le surveillant aimé et respecté. C'est là ce que l'on peut appeler, si nous ne nous trompons, une insurrection contre soi-même et une révolte contre son propre pouvoir.

Rien donc n'est déréglé, immoral, anarchique comme le pouvoir du planteur; c'est le pouvoir du caprice et de la colère. La cruauté légale et la tyrannie politique ne sont point son fait; c'est l'*overseer* qui représente généralement ces dépravations, moins excusables encore peut-être que les précédentes, et qui joue sur le modeste théâtre d'une plantation, et parmi la triste population dont elle se compose, le rôle des impassibles instrumens du despotisme. L'*overseer* est impitoyable comme une machine; il frappe comme le bourreau roue, marque ou décapite : il est cruel en vertu d'un mandat qu'il a accepté, et qu'il doit exécuter sous peine d'infidélité. Il est généralement très jaloux de son pouvoir, et le maître n'intervient jamais pour réprimer l'excès de son autorité. L'esclave n'a nul recours contre l'*overseer*, qui n'accepte ses fonctions qu'à la condition de les remplir sans avoir à répondre de ses actes. Les abus de pouvoir de l'*overseer* vont fort loin et quelquefois jusqu'à donner la mort, par conséquent jusqu'à porter atteinte au droit de propriété du maître; mais il revendique assez naturellement d'ailleurs ce privilége exorbitant comme une nécessité politique et un moyen de gouvernement. M. Douglas a donné le portrait d'un de ces *overseers*, qui peut passer pour le type du genre. Il s'appelait Austin Gore et dirigeait une plantation du Maryland. Il eut un différend avec un jeune esclave nommé Denby, et se mit en devoir de le fouetter. Le jeune nègre s'enfuit et plongea dans une rivière qui coulait à quelque distance. Gore s'arma de son fusil, et somma l'esclave de sortir de l'eau. Denby refusa, et après trois sommations, Gore, au grand étonnement de tous les esclaves qui regardaient avec une inquiète curiosité et se demandaient si l'*overseer* aurait le courage d'exécuter sa menace, fit feu, et tua l'esclave. Le maître de la plantation, le colonel Lloyd, homme violent, mais incapable d'une cruauté commise de sang-froid, reprocha cet acte à son surveillant. Celui-ci répondit qu'il était nécessaire de faire un exemple, et que si de temps à autre on n'employait pas ces extrêmes

moyens de discipline, il n'y aurait bientôt plus possibilité de maintenir l'ordre dans la plantation. Le colonel ne trouva rien à répondre à cet argument irréfutable, et maintint Gore dans ses fonctions. En effet ce n'est point l'*overseer* qui est coupable et à qui l'on doit demander compte de pareils crimes; l'*overseer* n'est que le ressort principal d'une machine brutale, l'instrument d'une institution barbare. Il n'est pas plus responsable de tels crimes que le bourreau ne l'est de la peine qu'il applique, du jugement qu'il exécute, et qu'il n'a pas rendu.

Voilà quelques-uns des traits de cette odieuse institution, odieuse de quelque point de vue qu'on l'envisage, odieuse sans aucune de ces compensations que l'analyste et le philosophe se réjouissent de découvrir dans les choses et les lois les plus justement décriées, comme la preuve que le mal ne peut triompher absolument du bien, et que l'absinthe contient presque toujours un mélange de miel. Avec l'esclavage, on n'a aucune consolation de cette nature; c'est une institution radicalement détestable; elle n'a rien d'humain, elle est incapable de produire aucun effet moral. Le sud en fait la trop triste expérience, et reçoit le juste châtiment des crimes qui s'accomplissent sur son territoire. Tout dégénère sur cette terre fertile, hommes, âmes, produits matériels, travail même, tandis que tout prospère au contraire sur le terrain de roc et de sable de la Nouvelle-Angleterre. L'esclavage a tout étiolé et tout flétri. Les hommes portent dans leurs relations sociales les habitudes de violence qu'ils ont contractées au foyer domestique, ils ont recours dans leurs contestations au pistolet et au poignard, et vident leurs querelles au coin des rues et sur les places publiques au moyen d'attentats et de crimes. L'homme de race blanche, habitué à mépriser la vie du noir, arrive facilement à n'attacher aucun prix à celle de l'homme de sa couleur; les femmes elles-mêmes, ainsi que nous l'avons vu, perdent au contact de ces mœurs féroces leurs précieuses facultés de tendresse et de pitié, et la première chose qu'on apprenne aux enfans, c'est à manier le *bowie knife* et à ajuster le *revolver*. L'éducation, à laquelle les Américains attachent tant de prix, est négligée dans le sud, et rien ne prouve mieux l'infériorité de culture et d'instruction des hommes du sud que la comparaison des fonds d'écoles dans les états du nord et dans les états à esclaves. En fait, on y rencontre des planteurs riches et même opulens qui n'ont jamais appris à lire et savent aussi peu signer leur nom qu'un baron des premiers temps de la féodalité; la publicité y est plus restreinte également que dans le nord, et le nombre des journaux infiniment moins considérable. Les mœurs y sont plus relâchées, et les enfans des planteurs y ont les allures et les caprices insolens de dandies tur-

bulens et de gentilshommes d'ancien régime. Chose curieuse dans une démocratie, les hommes du sud ont la plupart des vices des castes sans en avoir les qualités. Rien ne parle plus haut que ce fait contre l'esclavage, rien ne prouve mieux qu'il n'a aucune saine influence, puisqu'en développant les vices que développe toute institution intolérante et exclusive, il ne développe pas même les qualités que de telles institutions engendrent toujours. Le jeu et l'ivrognerie, ces deux grandes passions américaines, ne sont nulle part plus fortes que dans le sud, et ne produisent nulle part des résultats plus désastreux. L'agriculture même y décline sous l'action d'un travail qui épuise la terre ou d'habitudes qui n'attachent pas l'homme au sol qu'il a cultivé. Le planteur n'est pas sédentaire et n'a pas de demeure fixe; il fait rendre au sol tout ce qu'il peut rendre, et puis va plus loin lorsqu'il a stérilisé cette terre fertile, qu'il a ouverte cependant le premier depuis que le monde a été créé. Voilà le sud et les résultats que l'esclavage a engendrés dans quelques-uns des états naguère les plus civilisés de l'Union!

Comme civilisation, moralité, prospérité matérielle, saine interprétation des institutions républicaines, tout l'avantage reste donc au nord. Et cependant malgré tout le sud triomphe, et véritablement, si cette situation continue, on peut pressentir le jour où le nord sera entraîné dans l'orbite du sud et ne sera plus qu'un satellite. Le nord a trop cédé, et maintenant sa supériorité d'instruction, de lumières et de richesses ne lui sert de rien : c'est le plus ignorant, le plus violent, le moins riche et le moins actif qui l'emporte. Au point où en sont les choses, il est inutile de conjecturer; elles réclament fatalement une prompte solution, et elles l'obtiendront, Dieu sait à quel prix, mais elles l'obtiendront. Seulement le scandale est allé si loin, et l'immoralité triomphe avec tant d'insolence, que nous nous bornerons, pour toute conclusion, à faire remarquer qu'il y a quelques années tout homme de bon sens aurait haussé les épaules à l'idée de la séparation, tandis qu'aujourd'hui, après toutes les expériences qui ont été faites, la raison la plus droite peut envisager cette hypothèse comme une solution possible, et même en certains cas désirable. Ce qui est hors de doute, c'est que si le sud gagne un pas de plus, le nord pourra se vanter tant qu'il voudra de l'industrie de ses enfans, de ses écoles, de son observation du sabbat, de ses mœurs sévères, de ses richesses : il n'aura plus aucune puissance politique. Encore quelques compromis, et c'est lui qui deviendra une minorité dans la confédération.

ÉMILE MONTÉGUT.

LES INSTITUTIONS

DE

CRÉDIT EN FRANCE

I.

LA BANQUE DE FRANCE.

I. Compte-rendu au nom du conseil général de la Banque, par M. le comte d'Argout, gouverneur. 31 janvier 1856. — II. *Crise Monétaire*, par M. L. Muret de Bort, ancien député de l'Indre.

I.

Nous voudrions essayer d'embrasser et d'apprécier dans un tableau d'ensemble le vaste mouvement financier et industriel qui s'est produit en France depuis 1852.

Quoique la discussion franche et directe des grands intérêts publics soit aujourd'hui peu encouragée, nous espérons que la nature du sujet nous fera pour cette fois trouver grâce auprès des lecteurs. Nous allons parler de ce qui est la préoccupation universelle. La France s'est lancée dans les affaires avec son impétuosité ordinaire. D'autres pourront se plaindre du courant qui semble avoir entraîné de ce côté toute notre société agissante et vivante. Il y a toujours chez nous quelqu'un de ces despotismes de mode et d'engouement qui teignent de leur couleur les esprits et les choses. Nous reconnaissons à plus d'un point de vue ce qu'a d'excessif, de grossier et de déplaisant celui du moment. Cette épidémie de cupidité qui envahit toutes les relations sociales, les étranges et soudaines importances que la spéculation a suscitées, les vices et les ridicules qu'elle

a fait épanouir, ont de quoi blesser les délicats, et fourniront un fonds trop riche au peintre railleur ou attristé des mœurs contemporaines; mais ce serait un autre travers que de se choquer outre mesure des inconvéniens qui accompagnent la manie actuelle, et de la confondre dans le même mépris avec les grands intérêts qui en sont le prétexte et la féconde activité dont elle est l'ivresse.

Dans l'ordre des intérêts matériels, les combinaisons qui doivent tourner à l'avantage général sont presque toujours unies au profit particulier de quelques-uns; de là la répugnance que certains esprits éprouvent pour ces intérêts et la subordination à laquelle ils seraient enclins à les condamner. C'est une étroite et injuste prévention. Les intérêts économiques sont bien le champ où se démènent les appétits les plus rapaces de l'égoïsme; mais les progrès économiques servent non-seulement les intérêts matériels, mais les intérêts moraux les plus élevés de l'humanité. Le but éminent de la civilisation chrétienne et moderne, c'est la réalisation progressive de l'idéal humain chez tous les hommes. Dans cette œuvre, la tâche de l'industrie est d'affranchir graduellement le plus grand nombre d'une des servitudes les plus cruelles qui pèsent sur l'homme, celle de la misère. Du jour où les lois qui président à la production et à la distribution des richesses ont été étudiées et où l'économie politique est devenue une science, le problème de la diffusion progressive du bien-être chez le plus grand nombre a été posé et enfermé dans ses exactes données. Trois élémens concourent à la production des richesses, le travail, les agens naturels, le capital : le travail, c'est-à-dire les hommes consacrant à la production les efforts de leur intelligence et de leurs bras; les agens naturels, c'est-à-dire la terre avec les produits que le travail humain tire d'elle, avec les richesses minérales qu'il extrait de son sein et avec les forces que les lois de sa constitution physique fournissent au travail humain comme auxiliaires; le capital, c'est-à-dire la portion des produits du travail antérieur que les hommes ont conservée. De ces trois élémens, celui dont le développement exprime notre lutte incessante contre la misère, c'est le travail; mais le développement du travail est limité par les deux autres élémens, les agens naturels et le capital. D'un côté, la somme des richesses que le travail peut produire et que les travailleurs peuvent se partager dépend de la source qui les fournit, la terre et les agens naturels : elle est bornée par les facultés productives de la terre et des agens naturels qu'il est possible à l'homme de s'approprier; de l'autre, la somme de travail qui peut être appliquée à la production dépend de la quantité des produits antérieurs accumulés, nécessaires à l'existence des travailleurs pendant le temps qu'exige l'œuvre de la production nouvelle : elle est bornée par le

capital existant. Si la fécondité de la terre était infinie, elle pourrait subvenir aux besoins indéfiniment accrus de la population, et les progrès du bien-être n'auraient pas de terme; mais si la population et ses besoins augmentaient dans une proportion plus rapide que les ressources que le travail peut obtenir des agens naturels, la misère du plus grand nombre serait éternelle et invincible. De même le capital représentant les avances que peut obtenir le travailleur et qui lui sont nécessaires pour arriver à l'achèvement de la production, le développement du travail, l'augmentation ou la diminution du bien-être dépendent de l'augmentation ou de la diminution de ces réserves de produits conservés et accumulés par l'épargne qui forment les capitaux. Telle est la double limite à laquelle est assujettie la condition du travail humain, quel que soit le régime social et politique qui règle la répartition des produits. Or tout ce qui recule cette limite, tout ce qui accroît la productivité des agens naturels et augmente l'accumulation des capitaux est une victoire remportée contre la misère, et doit devenir une conquête de bien-être pour le plus grand nombre. C'est justement dans cette voie que notre siècle semble appelé à servir le progrès de l'humanité avec une puissance et une rapidité inespérées. Tandis que les découvertes de la physique, de la chimie et de la mécanique étendent indéfiniment la productivité de la terre et des agens naturels, l'industrie, en s'appropriant ces découvertes, imprime à l'accumulation des capitaux, à la réserve où le travail puise les avances dont il a besoin pour multiplier ses produits, un accroissement prodigieux. Quels que soient les désordres et les abus qui s'y mêlent, un pareil mouvement doit avoir des influences bienfaisantes qu'il ne faut point méconnaître. Il hâte l'émancipation du travail, il élève vers le bien-être la condition des travailleurs, il permet d'aborder avec espoir les douloureux problèmes qui s'agitent autour de la misère. De pareils effets suffisent pour lui donner une incontestable grandeur aux yeux du philosophe, de l'homme d'état, nous dirions volontiers du socialiste, s'il était possible de dérouiller ce nom du discrédit que les faux systèmes et les passions politiques y ont attaché, et de n'en plus laisser subsister que la signification élevée et généreuse.

Cette appropriation des grandes découvertes scientifiques par l'industrie, qui a donné depuis cinquante ans au monde matériel une physionomie si nouvelle, a également amené dans les intérêts économiques des combinaisons qui ne s'étaient jamais présentées avec un tel caractère d'universalité. La création de ces puissans instrumens de circulation et de production enfantés par les découvertes modernes, les chemins de fer par exemple, dépassait, par la masse de capitaux qu'elle exigeait, les risques qui y étaient attachés et les

intérêts généraux qu'elle affectait, les ressources bornées des fortunes individuelles. De simples particuliers n'eussent pas osé ou n'eussent pas pu engager tous leurs capitaux dans de si vastes entreprises. L'association a suppléé à ce défaut de puissance ou d'audace des fortunes particulières. Ce qu'un seul ou quelques-uns n'eussent pas pu ou osé tenter a été entrepris et exécuté par des compagnies, c'est-à-dire par des associations de capitaux qui faisaient appel à tout le monde et acceptaient l'apport de chacun. L'application des grandes découvertes et les grandes entreprises industrielles de notre temps ont donc trouvé dans l'association, dans les compagnies, le moteur financier dont elles avaient besoin. En multipliant les compagnies, elles ont en même temps créé (on peut se servir de ce mot, car si la combinaison des compagnies date de deux siècles, elle n'avait jamais été appliquée dans de pareilles proportions), elles ont, disons-nous, créé une forme de propriété toute nouvelle : une propriété collective, divisée et mobilisée de façon à être à la portée des plus petites fortunes. Des compagnies formées pour l'exécution et l'exploitation des grandes entreprises ont en effet divisé leur capital, c'est-à-dire la propriété collective qu'elles créaient, en parts minimes, et ont représenté ces parts de propriété par un titre au porteur, l'action, titre anonyme qui peut se transmettre par la simple tradition manuelle, comme le billet de banque ou la monnaie. Ainsi, en même temps que nos sociétés modernes étaient dotées par l'application des sciences physiques à l'industrie d'une richesse si féconde et dont elles sont si avides, cette richesse, trouvant sa forme, se mettait à la portée de tout le monde, et associait et intéressait tout le monde à ses chances.

Les institutions de crédit et les entreprises de chemins de fer qui se sont établies dans le système des sociétés par actions peuvent donc, au premier aspect, être considérées à deux points de vue : au point de vue de leur utilité propre, des services qu'elles sont par leur nature appelées à rendre au commerce, à l'industrie, à l'agriculture, aux intérêts politiques des pays dans lesquels elles s'exécutent, et au point de vue de leur constitution financière, des avantages qu'elles offrent aux capitaux par l'association desquels elles se fondent, et des curieux caractères de cette nouvelle forme de propriété mobilisée qu'elles vulgarisent et mettent en circulation. Ces deux ordres d'intérêts, l'utilité générale des entreprises et la perspective de bénéfices particuliers qu'elles offrent, se stimulant pour ainsi dire l'un l'autre et agissant à l'envi sur le public, concourent à la multiplication et à la popularité des grandes affaires. On réclame au nom de l'industrie des institutions de crédit qui attirent et centralisent les capitaux inertes et les transmettent à la production, et en même

temps, séduit par la fortune de ces établissemens, on se dispute leurs actions, les crédits mobiliers deviennent une mode européenne. On veut avoir des chemins de fer pour abréger les distances, rapprocher la production de la consommation, accélérer tous les services matériels de la vie, et l'on veut aussi faire des chemins de fer pour avoir des actions au pair et profiter de la plus-value, de la prime que gagneront ces actions. C'est une grande et belle chose, par exemple, d'avoir mis la Méditerranée à vingt heures de Paris, et c'est une bonne fortune d'avoir eu au pair des actions de la Méditerranée et de les voir sur le bulletin de la Bourse cotées à 1,500 francs, c'est-à-dire à 1,100 francs de prime. En un mot ces grandes affaires, organisées en sociétés par actions, ont au premier abord ce double caractère de répondre à la fois à des intérêts généraux et d'associer la spéculation à leurs chances.

En 1852, au moment où l'impulsion a été donnée au mouvement que nous nous proposons de décrire, ces deux conditions se réunissaient au milieu de circonstances qui devaient ajouter une énergie extraordinaire à leur influence sur le public. L'élan que la construction des chemins de fer et l'organisation des grandes compagnies avaient pris à la suite de la loi de 1842, qui avait fixé les principes du réseau français, avait été violemment interrompu par la révolution de 1848. Quelques grandes lignes, celles d'Orléans, du Nord, de Rouen, de Strasbourg à Bâle, d'Avignon à Marseille, étaient déjà construites et exploitées; d'autres, celles de Bordeaux, de Strasbourg, de Nantes et du Centre, étaient en construction. La révolution ébranla l'industrie des chemins de fer comme les autres. On se borna pendant la république à achever les dernières sections des grandes lignes concédées depuis 1842. L'état entreprit l'achèvement et l'exploitation de la ligne de Lyon; mais on ne commença aucune ligne nouvelle : la république nous avait, en fait de chemins de fer, retardés et arriérés. Il y avait donc là un grand intérêt public en souffrance, et après le coup d'état du 2 décembre il fut facile au nouveau pouvoir, que ne gênait plus aucun obstacle, de donner à cet intérêt une prompte satisfaction en liquidant l'arriéré laissé par la république. Le gouvernement ne se contenta point de décréter l'exécution des grandes lignes qui manquaient à notre réseau, comme celle de Lyon à Avignon et le chemin de fer du Midi, de concéder les lignes secondaires qui devaient se rattacher aux artères principales et faire participer les départemens éloignés aux avantages des nouvelles voies de communication. Il s'agissait d'associer les intérêts particuliers à la satisfaction de cet intérêt général, en transformant pour eux en excellentes affaires ces grandes entreprises qui devaient être accomplies par eux. Le nouveau gouvernement, avec la pléni-

tude d'une autorité affranchie de contrôle, n'eut pas de peine à y réussir. Il remania le système des anciennes concessions, il les fit jouir comme les nouvelles de conditions de durée plus avantageuses, il autorisa et encouragea les fusions des compagnies entre elles, il combina les conditions les plus favorables aux intérêts financiers des compagnies. Les capitaux, l'industrie, la spéculation, après un inquiet chômage de quatre années, ne pouvaient être indifférens à de telles avances, et se précipitèrent avec ardeur dans la voie qui s'ouvrait à eux vers de rapides et magnifiques profits.

Tel a été le point de départ de la situation dont nous nous appliquerons à exposer l'ensemble, à juger les caractères et à pressentir les conséquences. Nous demanderons seulement, avant de commencer cet examen, à indiquer les deux points sur lesquels il devra porter plus particulièrement et l'ordre que nous comptons suivre. Et d'abord la division qui se présente le plus naturellement dans une pareille étude est celle qui est donnée par les deux ordres d'intérêts qui se réunissent dans les grandes affaires, les intérêts généraux et les intérêts particuliers. Au point de vue des intérêts généraux, il faut rechercher ce que valent par elles-mêmes, par leur objet, par les services qu'elles sont appelées à rendre, les grandes affaires, les grandes entreprises, les grandes institutions de crédit qui sont établies et qui fonctionnent chez nous. Il est clair qu'indépendamment du système d'après lequel elles sont constituées et des avantages qu'elles font aux compagnies qui les représentent, des entreprises comme les chemins de fer et les institutions de crédit sont de puissans instrumens de richesse mis à la disposition d'un pays. Il est intéressant d'estimer le développement qui a été donné de la sorte à nos ressources nationales. Il y a là, du moins pour quelques-unes de ces affaires, pour certaines institutions de crédit et pour les chemins de fer, des résultats irrévocablement acquis au pays, quelle que soit dans l'avenir la destinée des combinaisons financières sur lesquelles ces affaires reposent. Pour arriver à cette estimation des résultats apportés par le mouvement d'affaires qui date de 1852, il sera nécessaire d'entrer dans l'examen détaillé des plus importantes, d'exposer l'objet et le mécanisme des institutions de crédit, de décrire les divers groupes de chemins de fer dans l'état où les ont placés les dernières fusions, et d'apprécier leur influence sur le développement de l'industrie générale.

Mais cette première étude des entreprises actuelles, considérées dans leurs rapports avec l'utilité publique, ne sera point peut-être la partie la plus instructive et la plus curieuse de notre tâche. Envisagées en elles-mêmes, au point de vue des capitaux qui y sont engagés et des profits qu'elles procurent à ces capitaux, elles con-

stituent des valeurs considérables et une portion énorme de la richesse générale. Ainsi le capital d'actions des chemins de fer actuellement exploités ou en construction en France forme, au taux d'émission, une somme de plus de 1,600 millions. Cette valeur du capital d'émission s'est singulièrement accrue par la vertu des conditions auxquelles les concessions ont été accordées, et grâce aux combinaisons financières auxquelles ces conditions ont servi de base. Jusqu'à ce jour, il a été concédé environ 11,000 kilomètres de chemins de fer, dont la moitié seulement est déjà exploitée. Or, d'après les dernières cotes de la Bourse, on peut évaluer en moyenne à 500 francs la plus-value gagnée par les actions de chemins de fer sur leurs prix d'émission, ce qui porte la valeur actuelle de ces actions à plus de 3 milliards. Les chemins de fer ont absorbé en outre plus d'un milliard par la voie de l'emprunt et sous forme d'obligations. Ajoutez à ces sommes le capital des grandes institutions de crédit et des autres sociétés puissantes, et vous arriverez sans exagération au chiffre de 6 milliards comme représentant la valeur actuelle des capitaux engagés en France sous le régime de la société anonyme. Telle est déjà la somme qui représente, outre l'apport des intérêts particuliers dans l'organisation des entreprises réclamées par le développement de notre industrie, le prix dont ce concours a été payé. Il y a là, on le voit, une masse d'intérêts qui doit aller sans cesse grossissant sous la double impulsion des succès des précédentes tentatives et des besoins nouveaux de notre industrie. Indépendamment des considérations particulières que peut suggérer chacune des affaires, la situation commune à ces intérêts soulève des questions importantes et attachantes.

Si l'on réfléchit que la plupart des grandes affaires constituées en sociétés anonymes n'ont pas pour objet l'appropriation de ce que les économistes appellent des monopoles naturels, que souvent la plus-value immédiate dont s'accroît leur capital n'est pas non plus le résultat d'une richesse ajoutée à l'apport primitif par le travail et l'industrie, mais n'est que la capitalisation anticipée de leurs revenus présumés, il y a lieu de regarder de très près aux conditions auxquelles ces monopoles artificiels ont été conférés. Puis, une fois en présence des compagnies, il importera d'étudier ce qu'on pourrait appeler la constitution et le gouvernement intérieur de ces grandes corporations. Nous assistons ici, comme nous l'indiquions en commençant, à un phénomène nouveau dans notre histoire : l'envahissement de la grande industrie par le régime de la société anonyme, et, au moyen de ce régime, la création d'une nouvelle forme de propriété, la propriété fractionnée, mobilisée, anonyme aussi. Jusqu'à quel point la société anonyme peut-elle se concilier avec le véritable

esprit d'entreprise et avec les intérêts de la liberté commerciale? à quel degré l'attraction exercée par la société anonyme sur les capitaux peut-elle seconder ou compromettre la bonne direction du commerce et la saine activité de l'industrie libre et responsable? Le gouvernement de ces corporations se conforme-t-il réellement dans la pratique à l'esprit de notre législation? Questions importantes entre beaucoup d'autres, qui méritent bien d'être explorées, et qui pourraient s'imposer un jour à l'économiste et au législateur avec une gravité impérieuse et soudaine. Nous n'osons assurément nous promettre d'y porter une lumière complète; mais il ne saurait être inutile pour les éclairer de rassembler les principaux traits de la phase industrielle que la France est en train de traverser.

Adoptant les deux divisions naturelles que nous venons d'indiquer, nous commencerons par exposer et discuter les fonctions utiles que sont destinées à remplir les institutions de crédit et les grandes entreprises engagées dans le mouvement des affaires actuelles. Les premières qui s'offrent à nous dans l'ordre logique sont les institutions de crédit, car le crédit est le moteur et le régulateur de toute activité industrielle et commerciale, et c'est par le premier organe du crédit commercial dans notre pays, la Banque de France, que nous ouvrirons aujourd'hui ces études.

II.

Écartons d'abord ou ajournons l'historique inutile de la création et des développemens successifs de la Banque de France, et la discussion théorique des principes qui doivent présider à la constitution des banques. Adressons-nous directement à la réalité présente. Qu'est-ce que la Banque de France comme organe du crédit? Quelles sont ses opérations et quel en est le mécanisme? Qu'est-elle appelée à faire? Que fait-elle?

La Banque de France, société anonyme au capital de 91,250,000 fr. divisé en actions de 1,000 fr., réunit les trois fonctions qui ont été quelquefois divisées à l'origine des établissemens de cette nature. Elle est à la fois banque d'escompte, de dépôt et de circulation. Voici à ces divers titres ses opérations détaillées.

Comme banque d'escompte, elle escompte les effets de commerce payables à Paris ou dans les villes où elle possède des succursales, à la condition que ces effets soient revêtus de trois signatures et payables à des échéances déterminées qui ne peuvent excéder trois mois; elle admet cependant aussi à l'escompte les effets à deux signatures, s'ils ont été créés pour fait de commerce et si l'on ajoute à la garantie des deux signatures un transfert d'actions de la Banque, de

titres de rente, d'actions de canaux, d'obligations de la ville de Paris, ou un récépissé de marchandises existant dans les magasins généraux; elle fait des avances sur lingots d'or et d'argent; elle escompte les bons du trésor, les obligations de la ville de Paris remboursables dans le délai de six mois; elle prête sur dépôts de titres de rente, d'actions des canaux, d'obligations de la ville de Paris, d'actions et obligations de chemins de fer.

Comme banque de dépôt, elle reçoit en compte courant les sommes qui lui sont versées par le trésor ou par les particuliers à la charge d'acquitter les dispositions faites sur elle par les auteurs de ces dépôts jusqu'à concurrence des sommes qu'ils ont portées dans sa caisse; elle se charge d'opérer, pour le compte des particuliers et des établissemens publics, le recouvrement des effets qui lui sont remis; elle tient une caisse pour dépôts volontaires de tous titres, d'effets publics nationaux et étrangers, actions, billets ou engagemens à ordre ou au porteur, lettres de change, contrats de toute espèce, lingots, monnaies d'or et d'argent nationales et étrangères, et diamans moyennant un droit de garde qui ne peut excéder 1 8 pour 100 pour chaque période de six mois.

Comme banque de circulation, elle émet des billets payables à vue et au porteur, dont la plus petite coupure ne peut être inférieure à 100 francs, et des billets à ordre transmissibles par voie d'endossement.

Telles sont dans la pratique les opérations qui correspondent aux trois fonctions fondamentales de la Banque de France, l'escompte, le dépôt et la circulation. L'escompte des effets de commerce est la principale de ces fonctions, celle à laquelle se rapportent les deux autres. Pour apprécier la nature et l'étendue de l'influence que la Banque peut et doit exercer par l'escompte sur l'activité du commerce et de l'industrie, qu'on nous permette de décrire, à l'aide des données élémentaires, l'ingénieux et fécond mécanisme du crédit commercial.

Dans l'enfance du commerce, le producteur ou le négociant qui avait converti son capital en une marchandise ne pouvait recouvrer la disponibilité de son capital et l'employer de nouveau dans une opération semblable avant que la marchandise ne fût absorbée par la consommation, et que la valeur ne lui en revînt sous forme de numéraire. Dans de pareilles conditions, le développement du travail et des échanges était nécessairement assujetti à des interruptions et à des lenteurs ruineuses. L'invention des Juifs et des Lombards du moyen âge, l'effet de commerce (billet à ordre ou lettre de change), débarrassa le travail et la circulation des produits de cette lourde entrave. Le producteur eut dans l'effet de commerce

le signe matériel du crédit qu'il accordait à celui qui achetait sa marchandise. En transférant, moyennant escompte, ce titre de crédit à un détenteur de numéraire, il put réaliser son capital immédiatement après la vente du produit et le réemployer sans interruption dans son industrie. A vend à crédit son produit à B. B, en souscrivant un billet à ordre, si les deux contractans sont domiciliés dans la même ville, ou en acceptant une lettre de change tirée sur lui par A, si le vendeur et l'acheteur sont établis dans deux places de commerce différentes, s'engage à payer le prix de la marchandise achetée par lui à une époque déterminée, celle à laquelle il présume qu'il aura lui-même écoulé cette marchandise dans la consommation et qu'il en aura réalisé la valeur. Muni de ce billet à ordre ou de cette lettre de change, A peut la vendre à C, c'est-à-dire obtenir immédiatement une avance équivalente à celle qu'il a faite à C, et en appliquer la valeur à la continuation de sa production. Tant que A trouvera B disposé à lui acheter ses produits et C disposé à lui escompter les effets de commerce souscrits par B, A ne cessera de produire avec l'énergie que comporte l'activité continue de son capital. Voilà sous sa forme la plus simple le mécanisme du crédit commercial. L'évolution du capital qui circule de la production à la consommation se répète autant de fois que l'opération de crédit se renouvelle. Le crédit communique ainsi au capital une activité qui n'a de limites que les forces de la production d'un côté et les facultés de la consommation de l'autre.

Entre ces limites, le développement continu de la production et du travail dépend de la continuité du crédit. L'échange de l'effet de commerce contre du numéraire au moyen de l'escompte n'est point sans doute l'unique forme du crédit commercial : une portion considérable des avances que se font mutuellement les industriels et les négocians peuvent se compenser par des viremens de compte, sans qu'il soit nécessaire de recourir au numéraire et à l'effet de commerce; mais un grand nombre d'avances, ne pouvant pas se compenser directement, exigent l'émission d'effets de commerce, et prennent par conséquent la forme de l'escompte. La continuité du crédit commercial sous toutes ses formes repose donc en définitive sur la possibilité et la facilité constante de l'opération de l'escompte, c'est-à-dire d'une transaction entre le producteur d'une part qui, après avoir vendu son produit à crédit, se trouve nanti d'un effet de commerce en échange duquel il cherche à obtenir une avance équivalente à celle qu'il a faite, et d'autre part le détenteur de capital disponible à qui il peut convenir d'escompter l'effet de commerce et d'en attendre l'échéance. Mais l'effet de commerce a contre lui deux désavantages : d'abord l'échéance en est éloignée, ensuite le jour où arri-

vera l'échéance il peut n'être point payé. En livrant contre un effet son capital disponible, l'escompteur s'impose la privation de ce capital jusqu'à l'échéance de l'effet, et s'expose même au péril de le perdre, si l'effet n'est point payé. Il peut, ou refuser de s'imposer cette privation et de courir ce risque, c'est-à-dire refuser le crédit, ou, par le taux de l'escompte qu'il prélève, faire payer chèrement cette privation momentanée et ce risque. Aussi, tant que le service du crédit commercial fut uniquement livré à l'action individuelle des détenteurs de capital disponible, il dut rester soumis à des incertitudes compromettantes, à des restrictions arbitraires et à des conditions onéreuses.

Le service du crédit fit un grand progrès lorsqu'il devint l'objet d'une profession spéciale, celle des banquiers. Les banquiers furent les intermédiaires naturels entre les producteurs qui avaient à acheter du crédit et les détenteurs de capital disponible qui avaient à en vendre. C'était chez les banquiers que les industriels et ceux qui se livrent à l'échange et au transport des produits, les négocians, allaient porter leurs billets à ordre et leurs lettres de change; c'était aussi chez les banquiers que les capitalistes allaient porter leurs fonds disponibles, soit en dépôt et en compte courant, soit pour en prendre la contre-valeur en effets de commerce qu'ils gardaient jusqu'à l'échéance dans leurs portefeuilles. Avec la seule ressource de son capital, le banquier n'eût donné qu'un secours insignifiant au commerce, car son capital eût été promptement absorbé et immobilisé par les escomptes; mais le banquier avait derrière lui sa clientèle de *disposeurs*, comme on les appelait, c'est-à-dire de capitalistes ayant des fonds disponibles et désireux de les faire fructifier dans des placemens à court terme. Il réescomptait à ces *disposeurs* les effets qu'il avait escomptés lui-même aux commerçans, et à chaque opération de ce genre il dégageait son propre capital et pouvait l'employer à de nouveaux escomptes. Le jeu naturel de ces divers intérêts commençait sans doute à centraliser les ressources du crédit et à en étendre l'action; cependant il ne se prêtait pas encore avec assez de régularité, d'élasticité et de certitude au développement de la production et des échanges. L'industriel et le commerçant étaient en définitive à la merci du banquier, lequel était à la merci du *disposeur*, et celui-ci restait maître du crédit et pouvait l'étendre ou l'étrangler suivant la direction que son intérêt ou son caprice donnait à ses capitaux. L'insuffisance et le défaut de la dispensation du crédit, réduit à cette organisation, tenaient à sa base : ayant pour base les ressources et les opérations individuelles des détenteurs d'argent, il restait soumis aux limites, aux variations et aux vicissitudes des situations, des intérêts et des calculs individuels.

Ce fut pour échapper à cette incertitude du crédit individuel et parer à son insuffisance que l'on imagina de placer la dispensation du crédit commercial sous la garantie d'un intérêt collectif, et que l'on créa des banques publiques d'escompte et de circulation.

L'intervention des gouvernemens dans la création des banques a quelquefois compliqué la constitution de ces établissemens, en vue de certains intérêts politiques, d'attributions et de servitudes qui ne sont point inhérentes à leur nature. C'est ce que l'on observe notamment à l'origine de la Banque d'Angleterre, la première banque d'escompte et de circulation qui depuis a servi de modèle à tant d'institutions de ce genre. Mais ces superfétations parasites ne changent rien aux lois de leur destination commerciale. Avant 1848, lorsque la France n'était point encore placée sous le régime d'une banque unique, on a pu voir comment et à quelle fin des banques indépendantes s'établissaient dans nos principales villes de commerce. Les banques naissent naturellement de l'association des industriels et des négocians d'une place commerciale qui forment leur capital par souscription d'actions. Elles ont pour mission d'escompter les effets de commerce de la place ou des places comprises dans le cercle de leur action; elles sont appelées à y entretenir un réservoir de crédit constant, accessible à tous, à des conditions modérées et égales pour tous. Par elles, on assure la permanence du crédit; au lieu d'avoir uniquement affaire aux disposeurs individuels avec leurs ressources, leurs exigences, leurs caprices variables, le banquier est désormais certain de rencontrer dans la banque un disposeur tenu de mettre ses ressources collectives au service de l'intérêt commun, un disposeur auquel il pourra toujours réescompter les effets qu'il aura lui-même escomptés au commerçant. On obtient par là non-seulement la régularité, mais le bon marché du crédit. Les banques créées par les capitaux associés de leur propre clientèle, en vue d'un intérêt général à satisfaire, n'ont pas à poursuivre les bénéfices l'ardeur des intérêts individuels. Il doit leur suffire de régler leurs escomptes à un taux qui couvre d'une part comme une prime d'assurance le risque de non-remboursement attaché aux effets, et de l'autre procure à leur capital un revenu égal aux profits les plus modérés qu'obtiennent les capitaux dans le commerce. Ainsi l'abondance du crédit toujours maintenue au niveau de ses besoins, sa régularité, sa fixité, son bon marché, voilà ce que l'on cherche dans la création des banques. Par quels moyens les banques atteignent-elles ces objets?

La première de leurs ressources est leur capital. Si c'était la seule, les banques seraient incapables de faire face aux besoins du crédit commercial, leur industrie ne serait pas rémunératrice du tra-

vail et des capitaux qu'elle emploierait; elles seraient inutiles, elles n'existeraient pas. En effet, une fois leur capital absorbé par les premières opérations d'escompte, elles seraient obligées de chômer jusqu'à l'échéance des effets qu'elles auraient reçus dans leurs portefeuilles. D'ailleurs le crédit n'est utile à l'industrie et au commerce qu'à la condition que le prix auquel il se donne, le taux de l'escompte, soit très inférieur à la moyenne des profits industriels et commerciaux; il arriverait donc l'une de ces deux choses : ou les banques voudraient obtenir pour leur capital la moyenne des revenus ordinaires des autres entreprises, et dans ce cas le prix qu'elles mettraient à leurs services les rendrait onéreux et par conséquent inutiles au commerce; ou bien elles consentiraient à escompter à meilleur marché, et dans ce cas le taux de leurs escomptes établirait le chiffre du revenu de leur capital au-dessous de la moyenne des profits des autres entreprises; elles seraient donc de mauvaises affaires et ne trouveraient pas de fonds pour se constituer. Les discussions qui se sont récemment élevées à propos du capital de la Banque de France ont montré qu'il règne une grande confusion chez certains esprits sur l'importance du capital des banques parmi leurs ressources. Comme nous aurons à revenir sur cette question, il n'est peut-être pas inutile de s'y arrêter la première fois qu'elle se présente à nous.

Pour avoir une idée juste de la place que doit occuper le capital parmi les ressources d'une banque, il ne faut pas perdre de vue le rôle que joue le capital dans les entreprises de commerce et d'industrie. Que représente le capital dans une entreprise d'industrie? Il représente la somme des avances que cette entreprise est obligée de faire au travail jusqu'à l'époque de l'achèvement et de la vente du produit. Dans l'industrie proprement dite, cette avance se décompose en deux parts. Il faut que le manufacturier immobilise une certaine portion de capital dans la construction de son usine et dans l'acquisition et l'installation de ses machines : c'est ce que l'on appelle le capital fixe; il faut en outre qu'il puisse faire l'avance de la somme nécessaire à l'achat des matières premières sur lesquelles s'exercera son industrie, et de la somme nécessaire pour payer les salaires de ses ouvriers jusqu'au moment où il aura assez de produits fabriqués pour les vendre et retrouver dans la réalisation le moyen de continuer ses avances en achats de matières premières et en salaires. C'est cette somme que l'on appelle le capital de roulement, et il est évident qu'elle doit être proportionnée à la puissance de l'usine, à la quantité de travail qu'elle peut employer, à la rapidité de la production et au délai qu'entraîne le placement des produits. Dans le commerce proprement dit, qui se borne à l'échange des produits.

le capital fixe est insignifiant ou nul; le négociant n'a besoin que d'un capital de roulement. C'est à l'aide de ce capital qu'il rembourse les avances de l'industriel en lui achetant ses produits; il est également évident qu'il faut qu'il proportionne son capital, c'est-à-dire le chiffre des avances qu'il aura à rembourser à la production, à la quantité et à la valeur des produits sur lesquels il compte opérer, et au temps nécessaire à l'écoulement de ses marchandises. Le commerce de banque rentre sous ce rapport dans la loi du commerce ordinaire. Le capital d'une banque est un capital de roulement. Comme tout capital de roulement, il est destiné à subvenir aux avances que la banque pourra être obligée de faire en attendant celles qui lui seront faites à elle-même; mais il est aisé de comprendre que si une banque obtenait autant d'avances d'un côté qu'il lui en serait demandé de l'autre, et jouissait d'un crédit égal à la somme des crédits qu'elle accorderait elle-même, son capital lui serait inutile comme capital de roulement. Pour des raisons que nous allons voir, c'est justement ce qui est arrivé aux deux plus grands établissemens de ce genre qui existent en Europe, la Banque d'Angleterre et la Banque de France. Ces banques fonctionnent en réalité sans capital de roulement, et l'on peut même dire de la Banque d'Angleterre que depuis sa fondation, en 1694, elle n'en a jamais eu. M. Macaulay, dans l'un des derniers volumes qu'il vient de publier de sa belle *Histoire d'Angleterre*, donne à ce sujet de curieux détails sur l'origine de la Banque d'Angleterre. C'était dans le feu de la lutte de Guillaume d'Orange contre Louis XIV. Le gouvernement anglais était à bout de ressources pour continuer la guerre. Déjà deux années auparavant, en 1692, il avait contracté le premier emprunt qui inaugura la dette nationale d'Angleterre; mais un emprunt nouveau paraissait impossible. Dans ce moment critique, un des lords de la trésorerie, le brillant et audacieux Charles Montague, se ressouvint d'un projet de banque nationale présenté en 1691 par un aventurier écossais nommé Patterson. Il eut l'idée d'associer la création de la banque à l'emprunt nécessaire au gouvernement. Il prépara son plan avec un des négocians les plus opulens et les plus influens de la Cité, Michaël Godfrey, et la question de la fondation de la Banque d'Angleterre fut soumise au parlement sous la forme d'un bill destiné à établir « un nouveau droit de tonnage au profit des personnes qui avanceraient de l'argent pour la continuation de la guerre. » Le produit de ce droit de tonnage devait servir à payer l'intérêt à 8 pour 100 d'un emprunt de 1,200,000 livres sterling; mais, pour engager les capitalistes à prêter leur argent à des conditions qui paraissaient alors très modérées, Montague ajouta à son bill que les souscripteurs seraient *incorporés*, c'est le mot qui désigne en Angleterre la constitution de la société

anonyme, sous le titre de compagnie de la Banque d'Angleterre. L'emprunt qui formait ainsi le capital de la nouvelle banque, capital dont elle se dessaisissait au profit du gouvernement à l'instant même de sa formation, fut souscrit avec un empressement extraordinaire; il était réalisé dix jours après l'émission (1). Depuis lors, les augmentations successives du capital de la Banque d'Angleterre n'ont été que des emprunts levés par le gouvernement sous cette forme indirecte, et cette banque a poursuivi sa longue et grandiose carrière en portant jusqu'aux environs de 14 millions sterling le chiffre de sa créance sur l'état, sans avoir employé jamais un shilling de cette somme à titre de capital de roulement dans ses affaires.

La première ressource des banques, leur capital, serait donc tout à fait insuffisante pour remplir l'objet de leur institution, la dispensation abondante et continue du crédit; le raisonnement et l'expérience prouvent même qu'en certains cas cette ressource peut devenir superflue. Les banques sont dans la position des banquiers ordinaires : elles ne peuvent prêter qu'à la condition d'emprunter, donner d'une main que ce qu'elles reçoivent de l'autre; leur rôle est d'attirer vers elles et de centraliser les demandes d'avance et les offres d'avance, et de compenser, les unes par les autres, celles qui ne se balancent pas directement dans le mouvement des relations industrielles et commerciales; c'est donc dans le crédit qu'elles peuvent obtenir elles-mêmes que réside leur véritable ressource. Nous avons déjà vu quel est, sous le régime du crédit individuel, la ressource qui alimente l'industrie des banquiers ordinaires : c'est le concours des détenteurs de capital disponible qui viennent le leur confier en dépôts; mais nous avons vu également que ces dépôts, pouvant toujours être retirés, ne forment qu'une ressource variable, incapable de satisfaire ce besoin d'uniformité et de continuité de crédit qui a rendu nécessaire la création des banques. On veut que les banques soient en mesure de prêter constamment; le problème pour elles est donc de trouver une combinaison qui maintienne la somme de leurs emprunts au niveau de la somme des prêts qu'elles ont à faire. La solution de ce problème est dans l'émission et la circulation des billets de banque. Par l'émission de leurs billets, les banques empruntent en effet ce qu'elles prêtent, à qui? à ceux mêmes à qui elles le prêtent, et la circulation de ces billets nivelle constamment la somme des crédits particuliers qu'elles accordent aux proportions du crédit général dont elles jouissent.

Qu'est-ce donc que le billet de banque, et comment les banques y trouvent-elles l'élasticité de crédit qu'on leur demande?

(1) *The History of England from the accession of James the second*, vol. IV, p. 498.

Le billet de banque, c'est l'effet de commerce affranchi des désavantages qui en ralentissent et en limitent la circulation. Deux obstacles empêchent l'effet de commerce d'obtenir la circulation générale qui lui serait nécessaire pour suffire à tous les besoins de l'échange et de la circulation des produits. D'abord l'effet de commerce est personnel; il exprime l'engagement de payer une somme déterminée à une certaine personne ou à son ordre; il ne peut se transférer que personnellement, c'est-à-dire en recevant la signature et la garantie personnelle de ses propriétaires successifs. Cette condition le soumet, à chacune de ses étapes, à des appréciations diverses suivant les garanties que présentent son souscripteur et ses endosseurs, et à des formalités de négociation et d'endossement qui en ralentissent la marche, et sa circulation s'arrête nécessairement à la limite où viennent à manquer les élémens des appréciations personnelles auxquelles il donne lieu. Le billet de banque est débarrassé de cette attache personnelle et des embarras qu'elle entraîne. Il exprime l'engagement de payer une certaine somme non plus à telle personne déterminée, mais au porteur; par conséquent plus de signature ni de garantie à ajouter à l'effet, plus de difficulté de transmission : le billet peut circuler de la main à la main comme la monnaie. En outre, l'effet de commerce est une promesse de payer à une échéance déterminée : la valeur *actuelle* de l'effet n'est donc point égale à la somme qu'il exprime; pour en avoir la valeur actuelle, il faut en déduire un escompte suivant le taux de l'intérêt et le temps qui reste à courir jusqu'à l'échéance; de là de nouvelles difficultés à la circulation de l'effet, à chaque transfert négociation et débat sur le taux de l'escompte, et par conséquent variation constante de la valeur de l'effet jusqu'au jour de l'échéance. Aucune de ces difficultés ne peut s'élever sur la valeur actuelle du billet de banque; ce billet est une promesse de payer à présentation : c'est en quelque sorte un effet de commerce toujours échu, ou, pour mieux dire, tant qu'il reste dans la circulation, toujours en échéance; il vaut donc ce que l'effet de commerce vaut seulement le jour où il est échu, la somme intégrale qu'il exprime. Ainsi le billet de banque est l'effet de commerce dégagé de toutes les conditions particulières qui en spécialisent et en bornent l'emploi, soit par le mode de transmission, soit par la détermination des échéances; c'est l'effet de commerce rendu indéfiniment transmissible et fixé à la valeur constante qu'il exprime par la permanence de l'échéance; c'est l'effet de commerce élevé à sa généralisation la plus haute et par conséquent approprié à tous les besoins de la circulation.

Il est aisé de pressentir, par la comparaison de l'effet de commerce au billet de banque, comment les banques trouvent, dans l'émission

et la circulation de leurs billets, le moyen d'assurer au crédit la continuité et l'expansion progressive dont il a besoin. Les banques, avons-nous dit, par l'émission de leurs billets, empruntent à ceux-mêmes à qui elles prêtent. Sur quoi prêtent-elles et que prêtent-elles? que représentent les effets de commerce qu'elles escomptent, et que représentent leurs billets? Les effets de commerce escomptés par les banques sont les titres des dettes particulières qui n'arrivent pas à se compenser directement dans le mouvement naturel des affaires industrielles et commerciales, et nous venons de voir que si ces obligations particulières ne peuvent point éteindre par des compensations directes les dettes qu'elles représentent, c'est qu'elles ne sont point douées de propriétés de circulation suffisantes. Les banques en les escomptant retirent de la circulation ces titres des dettes particulières, et leur substituent pour une somme égale leurs billets. Or, leurs billets sont les titres d'une dette générale, uniforme et remboursable à chaque instant, qu'elles contractent elles-mêmes vis-à-vis du public; mais leurs billets sont éminemment propres à la circulation : ils sont indéfiniment transmissibles et peuvent servir d'intermédiaire à toutes les transactions commerciales, puisqu'ils ont une valeur fixe actuelle constamment égale à la somme en monnaie au remboursement de laquelle ils donnent droit. Il en restera donc toujours dans la circulation une quantité proportionnée aux besoins de la circulation elle-même. Si l'on réfléchit maintenant que les besoins de la circulation et les besoins du crédit sont également proportionnés au mouvement des échanges, on comprendra que les banques devront toujours trouver dans le crédit que la circulation accordera à leurs billets une ressource égale à la somme des crédits particuliers qui leur seront demandés, et que par l'émission de leurs billets elles devront équilibrer l'offre et la demande du crédit. Ainsi, une fois le crédit du billet de banque établi, lorsque la confiance publique, croyant à la promesse de remboursement à présentation et au porteur qu'il exprime, l'accepte et l'emploie comme intermédiaire de circulation dans les échanges, le mécanisme du crédit commercial est complété. L'escompte possède alors toute son élasticité naturelle : le crédit n'a plus de limite que d'un côté l'importance des opérations industrielles et commerciales auquel il est nécessaire, et de l'autre les conditions qui assurent la solidité du billet et la solvabilité des banques.

La solidité du billet de banque, la possibilité constante du remboursement à présentation qu'il promet, voilà la pierre angulaire de l'édifice du crédit. A ce grand intérêt, dont dépendent la continuité et le développement du crédit, viennent se rapporter les conditions que les banques mettent à leurs escomptes. Parmi ces conditions, il

en est deux qui peuvent s'établir en règles fixes et ne présentent pas de difficultés pratiques.

La première, c'est la nécessité que le paiement à l'échéance des effets escomptés par les banques soit assuré, puisque les billets émis par elles ne sont que la contre-valeur de ces effets. Pour remplir cette condition, les banques et notamment la Banque de France n'admettent à l'escompte que les effets revêtus de trois signatures, c'est-à-dire qui portent en eux l'engagement de trois personnes ou maisons de commerce qu'ils seront payés à l'échéance. Cette condition des trois signatures laisse place à un intermédiaire entre le producteur ou le négociant qui a besoin du crédit et la Banque; le producteur ou le négociant au profit duquel a été souscrit l'effet au moment de la vente de la marchandise ne peut porter directement cet effet à la banque, car avec son endossement l'effet n'aurait encore que deux signatures. Il est donc obligé, soit de le passer à un autre commerçant en paiement des produits qu'il lui aura achetés, soit de le faire escompter par un banquier; mais cette opération s'accomplit couramment, facilement, à peu de frais, car celui qui recevra l'effet sait qu'en y ajoutant sa signature, qui sera la troisième, il pourra toujours le porter à la Banque. Cette obligation des trois signatures, qui met le premier porteur d'un effet dans la nécessité de recourir à un intermédiaire, est souvent critiquée et dénoncée par les esprits peu réfléchis comme imposant une lourde charge au commerce. Nous reviendrons à cette question quand nous nous occuperons du Comptoir d'escompte; mais l'injustice et la déraison de cette critique sont évidentes. Le principal intérêt du commerce, ce n'est pas d'économiser de menus frais dans la façon dont il se procure le crédit, c'est d'obtenir la permanence du crédit. La permanence du crédit dépend de la solidité du billet de banque. C'est donc l'intérêt essentiel de la production et du commerce qui prescrit d'entourer l'effet escompté, le gage sur lequel repose la solidité du billet de banque, des garanties qui assurent sa réalisation à l'échéance et qui mettent le crédit de la Banque à l'abri de toutes les chances et de tous les doutes.

La seconde condition, c'est que l'échéance des effets escomptés ne soit point trop éloignée, car si les effets n'étaient payables qu'à long terme, il arriverait l'une de ces deux choses : ou la Banque se condamnerait à circonscrire ses opérations en immobilisant trop longtemps ses ressources, ou bien, si elle ne limitait pas ses opérations, elle pourrait se trouver dans l'impossibilité de faire face à ses engagemens, puisqu'elle ne peut payer ses billets qu'au moyen de la certitude et de la promptitude de ses rentrées. De là la règle qui a prévalu, et qui est celle de la Banque de France, de n'admettre à

l'escompte que des effets dont l'échéance ne peut excéder trois mois.

Les opérations d'escompte des banques sont soumises à une troisième condition beaucoup plus délicate que les précédentes, car il est impossible de la ramener à une règle fixe et automatique : nous voulons parler de la proportion qu'elles doivent conserver entre la somme de leurs billets en circulation et leur réserve métallique (1). La difficulté vient ici de la combinaison des deux fonctions très distinctes en elles-mêmes que les banques remplissent simultanément. D'un côté elles dispensent le crédit au moyen de l'escompte, de l'autre elles émettent des billets qui représentent la monnaie, et elles sont les entrepositaires les plus puissans du numéraire et des métaux précieux. Elles sont donc soumises à l'influence des circonstances qui affectent le crédit en général, et à l'influence des circonstances qui affectent les mouvemens des métaux précieux entre les nations commerçantes. Elles sont solidaires de la situation générale du crédit, puisqu'elles reçoivent autant de crédit qu'elles en donnent; elles sont solidaires des mouvemens des métaux précieux, puisque le crédit des billets qu'elles émettent repose sur la possibilité constante de la conversion de ces billets en numéraire. A leur tour, elles ont un moyen d'action identique sur le crédit et sur le mouvement des métaux précieux par le développement qu'elles donnent à leurs émissions et par le taux de l'intérêt qu'elles prélèvent sur les escomptes qui entraînent ces émissions. C'est donc par la façon dont elles gouvernent le développement de leurs escomptes et la fixation de l'intérêt qu'elles parviennent à garder entre leur réserve métallique et la circulation de leurs billets la proportion nécessaire pour que leurs billets soient toujours au pair de la monnaie. Afin d'achever la description du mécanisme des banques, qu'on nous permette d'indiquer rapidement l'usage que les banques ont à faire de ce moyen d'action, suivant la situation du crédit et les mouvemens des métaux

(1) On ne saurait considérer comme une règle justifiée par la raison ou par l'expérience l'opinion routinière qui fixe à un tiers de la somme des billets en circulation le chiffre de la réserve métallique nécessaire pour garantir la solvabilité des banques. Cette opinion, qui n'a ni valeur commerciale ni valeur scientifique, semble basée sur l'hypothèse suivante. La circulation des billets étant la contre-valeur des effets que la Banque a en portefeuille et le maximum d'échéance de ces effets étant de trois mois, on suppose qu'ils arriveront à échéance par tiers de mois en mois; la Banque dans cette hypothèse rentrerait donc chaque mois dans un tiers de la valeur représentée par la circulation de ses billets. On conclut de là apparemment qu'il lui suffit d'avoir l'avance d'un tiers en espèces métalliques destinées à faire face aux remboursemens de billets qui lui seraient demandés le premier mois, pour être en mesure d'arriver mois par mois et tiers par tiers à la réalisation des effets qui sont la contre-valeur de sa circulation. Il est inutile d'insister sur la puérilité de cette appréciation, d'ailleurs inexacte en fait, puisqu'elle ne tient compte que de la circulation et omet les autres engagemens immédiatement exigibles des banques.

précieux. Récapitulons d'abord, au point où nous sommes arrivés, les services rendus par le développement successif du crédit à l'industrie et au commerce. Le point de départ de l'industrie et du commerce, c'est la production et l'échange des produits, et le but du crédit, c'est l'accélération indéfinie de la production et des échanges. A quel degré, au moment où il a été créé, le crédit commercial a-t-il trouvé la circulation des produits?

Après l'état de barbarie économique où chacun ne consommait que ce qu'il avait produit et ne produisait que ce qu'il pouvait consommer, la première forme de l'échange, le premier degré de la circulation des produits avait été le troc, forme barbare encore et circulation pleine de lenteur, car elle exigeait le déplacement immédiat et l'échange direct des produits sans offrir de base certaine à leur évaluation comparée. L'intervention des métaux précieux et de la monnaie dans les échanges fut le second progrès de la circulation, et ce fut un progrès immense, le commencement de ce qu'on pourrait appeler l'ère de la civilisation économique. On avait maintenant dans les métaux précieux des produits chers, parce qu'ils coûtaient beaucoup à extraire de la terre, qui se prêtaient par leur éclat aux usages du luxe et des arts, qui étaient faciles à diviser, et gardaient encore la même valeur relative sous le plus petit volume, qui avaient enfin un avantage inestimable sur tous les autres produits qui se consomment, qui s'usent et que le temps détruit, l'avantage de se conserver et d'être presque inaltérables. Les métaux précieux, l'or et l'argent, devinrent les produits types, ceux auxquels se mesura la valeur des autres produits. Convertis en monnaie, ils furent la valeur intermédiaire qui servit aux échanges. Grâce à la monnaie, le prix, l'estimation de la valeur relative de chaque produit reçut sa définition, et en quelque sorte son nom intelligible dans la langue universelle de l'échange. Grâce à la monnaie, la circulation des marchandises fut affranchie des embarras et des lenteurs de l'échange direct. Le producteur en vendant son produit, c'est-à-dire en le troquant contre de l'or ou de l'argent, eut désormais entre les mains une valeur contre laquelle tous les produits s'échangeaient, et qui lui donnait par conséquent le pouvoir d'acquérir, quand il voudrait et où il voudrait, ceux qui lui étaient nécessaires. Ainsi l'apparition des métaux précieux et de la monnaie, c'est la lumière introduite dans les échanges, c'est une communication mutuelle ouverte entre toutes les marchandises, c'est la circulation universelle des produits régularisée. Tel est l'état déjà très avancé au milieu duquel survient le crédit avec l'effet de commerce.

Le crédit, au moyen de l'effet de commerce, commence une troisième phase dans le développement des échanges. Les métaux

précieux et la monnaie rendaient bien possible l'échange entre toutes les marchandises: mais tant que la vente était réduite au troc immédiat du produit contre le métal ou la monnaie, la production ne pouvait se livrer à l'expansion indéfinie qui est en elle, la quantité des marchandises à produire était nécessairement limitée par la quantité de monnaie ou de métal qui devait leur servir d'intermédiaire. Pour pouvoir vendre, il fallait attendre que la circulation du numéraire eût ramené aux mains de l'acheteur la somme en monnaie équivalente du produit, ce qui ne pouvait se faire rapidement, puisque chaque transaction exigeait des déplacemens et des transports de monnaie. D'ailleurs, lors même qu'il eût été possible d'arriver à posséder une quantité de monnaie capable de suffire à l'expansion et à l'activité de la production, l'usage d'une si grande quantité de monnaie, outre les risques attachés au déplacement des métaux précieux, eût été encore pour la production une lourde charge, car les métaux précieux forment, par ce qu'ils coûtent à produire, un capital d'une grande valeur, et les employer sur une échelle aussi considérable uniquement comme intermédiaires d'échanges, c'eût été condamner ce capital à rester improductif. La vente à crédit représentée par l'effet de commerce résolut cette difficulté. L'effet de commerce ne prit pas la place de la monnaie, il ne lui enleva aucune de ses attributions; la monnaie et les métaux précieux restèrent les dénominateurs de la valeur relative des produits : ils conservèrent leur propriété éminente, qu'ils garderont tant qu'ils ne seront pas remplacés par un produit plus beau, aussi divisible et moins altérable, la propriété d'être, entre les valeurs créées par l'industrie humaine, celle qui a le plus de puissance d'acquisition sur les autres. Seulement l'effet de commerce économisa et perfectionna l'usage de la monnaie. Toutes les ventes au comptant, qui embrassent particulièrement les ventes au détail, par lesquelles les produits arrivent à la consommation finale, continuèrent à se faire au moyen de la monnaie. Quant aux ventes à crédit, celles qui représentent les avances que la production est obligée de faire à la consommation et qui se règlent par des effets de commerce, la monnaie n'y joua presque plus qu'un rôle nominal; elle y servit à l'estimation des prix au moment de l'émission des effets de commerce; mais les dettes représentées par les effets, se compensant en grande partie les unes par les autres au moment des échéances, la monnaie ne fut plus nécessaire que pour payer des balances; et ainsi purent s'accomplir sans entrave des échanges qui eussent exigé d'énormes sommes et de nombreux déplacemens de numéraire, et par conséquent l'existence et l'emploi improductif d'un capital immense, si l'or et l'argent eussent été obligés d'intervenir réellement à toutes

les étapes de la circulation des produits. L'émancipation de la circulation dès-lors était conquise en principe; il était prouvé que les produits pouvaient s'échanger contre les produits en n'empruntant à la monnaie qu'un passeport, sans être garrottés et surchargés dans leur marche par une chaîne d'or ou d'argent. L'œuvre n'était pourtant pas achevée ; toutes les dettes ne se compensant pas directement les unes par les autres, les détenteurs d'un grand nombre d'effets étaient forcés de recourir à l'escompte pour en obtenir l'équivalent en numéraire. La circulation des effets et par conséquent celle des produits dont elle est la conséquence restaient donc tributaires de la monnaie, et rendaient encore nécessaires de grandes accumulations et des déplacemens de métaux précieux. C'est alors que la création des banques publiques vient compléter le mécanisme du crédit. Les banques retirent de la circulation cette masse d'effets particuliers qui demandent à en sortir par l'escompte et elles leur substituent leurs billets, c'est-à-dire des effets qui se prêtent aux besoins de la circulation et qui y sont acceptés comme un symbole de crédit mutuel et général. Quelle est dans cette dernière phase l'influence réciproque du billet de banque et de la monnaie l'un sur l'autre?

Pas plus que l'effet de commerce, le billet de banque ne chasse la monnaie de son domaine naturel et ne la détrône de l'action décisive qu'elle exerce sur le règlement des échanges. Toute transaction commerciale étant l'échange d'un produit contre un autre produit, chaque fois qu'un capitaliste, un négociant, un industriel voudra réaliser son capital, sa marchandise, son produit, pour en garder l'équivalent sous la forme la plus durable et la plus disponible, il le réalisera en argent ou en or. Cette supériorité des métaux précieux sur les autres produits leur assure un privilége naturel que n'ébranlera jamais aucune des niaises et sauvages théories qui rêvent de dépouiller par des combinaisons arbitraires les métaux précieux de leur rôle d'intermédiaire définitif des échanges. Seulement, les métaux précieux qui remplissent ce rôle formant un capital improductif, le problème de l'économie politique est non de les chasser absolument de la circulation, ce qui n'est point praticable, et ce qui serait d'ailleurs un retour à la barbarie, mais de s'en passer le plus possible, ou plutôt d'étendre sans cesse le champ où la production et les échanges pourront se développer sans être forcés de recourir à leur intervention réelle. Chaque progrès du crédit rend en effet cette intervention moins nécessaire; mais aucun progrès ne fera que le type des valeurs ne soit point une valeur, et que ce type ne soit le métal précieux tant que le métal précieux aura plus de puissance d'acquisition sur les autres produits que ces produits n'en ont les uns sur les autres. Tel a été précisément le résultat de la circu-

lation des billets de banque. De même que la monnaie avait perfectionné l'échange en généralisant le troc, et de même que le crédit et l'effet de commerce, en utilisant l'influence nominale de la monnaie, en avaient économisé l'emploi, de même les billets, au lieu de supprimer les instrumens antérieurs de la circulation, ne font qu'en régulariser l'action par une meilleure économie. En remplaçant dans la circulation une certaine quantité d'effets de commerce particuliers, les banques rendent inutiles les accumulations particulières de monnaie, les thésaurisations que nécessitaient l'escompte et le paiement de ces effets. Ces accumulations devenant inutiles, une portion du numéraire qu'elles absorbaient se place comme capital dans des emplois productifs, une autre rentre dans la circulation active, ou vient former et alimenter la réserve métallique des banques. Les banques deviennent ainsi les grands entrepositaires de numéraire et de métaux précieux des pays qu'elles desservent. La circulation, à laquelle elles fournissent par l'émission de leurs billets un intermédiaire plus commode que la monnaie, leur rend en échange les excédans de numéraire dont elle n'a plus besoin, et comme elles se chargent par l'émission de leurs billets de compenser les dettes représentées par les effets qu'elles escomptent, elles se chargent aussi, au moyen de leur réserve métallique, de pourvoir aux mouvemens de caisse et aux transports d'espèces que nécessite le règlement de ces dettes. C'est par ce dernier service que les banques et leurs opérations rentrent accidentellement sous la dépendance de la monnaie. Il leur est en effet impossible de se soustraire aux influences naturelles qui déterminent le mouvement des métaux précieux parmi les nations commerçantes; et quoique la distribution de l'argent dans le monde et les fluctuations du crédit soient deux choses parfaitement distinctes, quoique le crédit puisse être rare, par conséquent cher là où les métaux sont abondans, et abondant, par conséquent à bon marché là où la circulation monétaire emploie très peu de métaux précieux, il arrive cependant presque toujours, chez des nations commerçantes avancées comme la France et l'Angleterre, que les deux phénomènes se produisent simultanément, qu'une crise de crédit y amène une crise monétaire, et qu'une crise monétaire y soit souvent accompagnée d'une crise de crédit.

Or, lorsqu'on veut apprécier la situation que ces crises font aux banques et les mesures qu'elles leur imposent, il ne faut jamais perdre de vue ces deux choses : la première, que le principe, l'intérêt et le devoir qui dominent les banques, c'est de conserver le pair de leurs billets avec la monnaie; la seconde, que ce ne sont point les banques qui créent le crédit, qu'elles ne font que rallier, régulariser et répartir le crédit existant tel qu'il résulte de la situation

financière et commerciale du pays, et qu'elles ne sont par conséquent responsables ni de ses expansions ni de ses contractions accidentelles. Ces deux réserves posées, la conduite prescrite aux banques par une crise de crédit ou par une crise monétaire s'explique d'elle-même.

Une crise de crédit se produit ordinairement à la suite d'une expansion exagérée de crédit, conséquence elle-même d'un essor excessif de la production industrielle et de la spéculation. La rareté prévue d'un produit de grande consommation, l'ouverture d'un marché nouveau, des occasions attrayantes de placement pour les capitaux, allument dans une classe d'industriels et de négocians une espérance soudaine de bénéfices qui gagne bientôt en s'exaltant la généralité des hommes d'affaires. Dans ce premier feu de la spéculation, chacun de ceux qui s'y engagent cherche à ajouter à ses ressources ordinaires celles que le crédit peut procurer, et en même temps les détenteurs de capitaux disponibles, cédant à l'entraînement, offrent aisément le concours de leurs ressources, afin de prendre leur part dans les bénéfices qui miroitent en perspective. Pendant quelque temps tout semble prospérer, et les premiers succès, donnant raison à la spéculation, la propagent et l'encouragent à de nouvelles hardiesses. Dans cette ivresse de confiance, le crédit abonde, les prix haussent, l'argent circule avec rapidité à travers les transactions, qui se multiplient en laissant des bénéfices dans toutes les mains par lesquelles il passe. Tant que dure la hausse des prix, les bénéfices continuent et la prospérité apparente se maintient. Cependant au bout d'un certain temps la hausse des prix produit deux effets qui l'arrêtent. Les hauts prix des marchandises et des valeurs de placement diminuent la valeur relative du numéraire; le numéraire, n'ayant plus dans le marché où se manifeste ce phénomène la même puissance d'acquisition sur les marchandises et sur les titres qu'il possède lorsque les prix sont bas, commence à émigrer vers les marchés qui n'ont pas éprouvé une pareille hausse : la monnaie et les métaux précieux s'écoulent au dehors par l'exportation. Pendant quelque temps encore, le crédit réussit à dissimuler le vide laissé par l'exportation du numéraire; mais il arrive un moment où les hauts prix ont épuisé les facultés de la consommation à l'intérieur et au dehors, et où l'émigration des métaux précieux est devenue assez considérable pour en relever la valeur relative par rapport aux marchandises et aux titres. Alors la baisse des prix est inévitable, et avec la baisse commencent les pertes, les faillites, les ruines. A la fièvre de la spéculation succède une autre fièvre, la panique, qui resserre le crédit au moment où il serait le plus nécessaire, contraint à des réalisations simultanées la multitude des spéculateurs

engagés, et aggrave le désastre. Telle est la marche et la catastrophe de ces mouvemens désordonnés que l'on appelle des crises commerciales. On voit que l'initiative de ces crises n'appartient point au crédit lui-même, et ne peut, à plus forte raison, être imputée aux institutions qui sont, comme les banques, les organes perfectionnés du crédit. Elles ont leur point de départ dans les accidens industriels et commerciaux qui donnent l'éveil à la spéculation, et l'on comprendrait à la rigueur qu'elles pussent avoir lieu sans l'intervention du crédit; mais ce qui est incontestable, c'est qu'elles éclateraient avec les mêmes caractères dans des organisations industrielles et commerciales où les banques avec leurs facilités d'escompte et leur circulation de billets seraient inconnues. Les banques n'ont donc pas le pouvoir absolu de prévenir ces crises; mais leur mécanisme leur fournit le moyen d'en arrêter le développement et d'en atténuer les conséquences.

Il est d'abord évident que, pendant la première période du phénomène, au moment où la spéculation s'exalte, l'action salutaire que l'on devrait demander au crédit serait d'agir non comme aiguillon, mais comme frein. Or cette action modératrice, il serait impossible de l'obtenir du crédit individuel accessible à tous les entraînemens qui caractérisent l'épidémie régnante; mais elle peut être exercée par les banques, à qui leur position confère en quelque sorte le gouvernement du crédit général. En effet, le premier symptôme avant-coureur de la crise est l'exportation du numéraire; le moment où cette exportation commence indique celui où l'équilibre commercial s'altère, où la hausse des prix cesse d'être naturelle, où la spéculation se fourvoie. C'est à ce moment que le frein modérateur doit se faire sentir au crédit. Avant l'établissement des banques, sous le régime du crédit individuel, il était bien difficile de découvrir le mal à l'apparition de ce premier symptôme, car le numéraire exporté était prélevé sur les diverses réserves particulières, et il était impossible de mesurer l'importance et la rapidité de ce mouvement d'exportation. Il n'en est point ainsi sous le régime des banques. Leurs réserves métalliques ayant remplacé les réserves particulières, c'est dans leurs caisses que l'on vient puiser la monnaie et les métaux précieux destinés à l'exportation. Non-seulement donc elles sont placées dans une situation exceptionnelle pour apprécier le premier symptôme de la crise, mais elles le ressentent immédiatement elles-mêmes par la diminution de leur réserve, et le danger dont cette diminution les menace directement les oblige à prendre la mesure qui peut seule conjurer la crise en modérant la spéculation. Cette mesure est l'élévation de l'intérêt. L'exportation des métaux précieux ayant pour cause une hausse anormale des prix, il faut ramener les prix à leur

équilibre naturel, et pour faire baisser les prix au niveau qui arrête l'exportation de l'or, il faut leur retirer l'encouragement que le bon marché du crédit donne à la hausse artificielle. Le sentiment de leur sécurité, le souci de leur solvabilité, la nécessité de conserver la parité de leur papier avec le numéraire, suffisent donc pour décider les banques à prendre une mesure qui, en sauvegardant leurs intérêts, invite la spéculation à la prudence, et peut, si elle est prise à temps, préserver d'une ruineuse perturbation la communauté commerciale tout entière.

Les crises commerciales finissent par des crises monétaires. L'exportation des métaux précieux, la diminution de la réserve métallique des banques et la gêne occasionnée par la rareté du numéraire ont pourtant quelquefois d'autres causes que les désordres de la spéculation. C'est alors que l'on donne plus particulièrement à ce phénomène le nom de crise monétaire. Des circonstances politiques ou commerciales peuvent enlever momentanément à un pays une portion du numéraire dont il se servait dans sa circulation, et cette disparition du numéraire peut devenir une cause d'embarras. Ainsi, lorsque le gouvernement doit faire à l'étranger des paiemens extraordinaires et considérables, soit pour acquitter un tribut, soit pour les dépenses de la guerre, c'est dans la réserve métallique de la Banque qu'il puise les sommes qu'il a à expédier au dehors; ainsi encore, lorsqu'un pays frappé par une mauvaise récolte est obligé de recourir à de vastes importations de blé, les pays qui les lui fournissent, n'étant pas prêts à se payer en produits, demandent en retour de l'argent ou de l'or, et c'est dans les caves de la Banque qu'on va le prendre. Ces circonstances sont critiques pour les banques. Elles peuvent cependant les traverser sans en faire sentir le contrecoup au commerce, lorsque la limite où s'arrêtera l'exportation du numéraire est facile à prévoir, et lorsque la situation n'est pas compliquée par des nécessités de même nature dans des pays voisins.

Dans ce cas, on sait à peu près le degré que ne dépassera pas la diminution de la réserve métallique, et l'on peut attendre, sans élever le taux de l'intérêt et sans renchérir le crédit, que le libre jeu du commerce vienne combler le vide produit par des besoins passagers. Il n'en est pas de même si les causes qui motivent l'exportation des métaux ne sont plus locales et exercent la même pression sur des pays voisins. Une banque ne saurait prévoir alors où s'arrêtera l'épuisement de ses caisses, car, par les moyens indirects que fournissent les opérations de change, des mains étrangères pourraient profiter de ses conditions de crédit pour y puiser indéfiniment. La Banque, dans ces circonstances, devient un négociant en métaux précieux; il faut qu'elle achète de l'or pour maintenir sa réserve, expo-

sée à d'incessantes dérivations, et qu'elle se protége en outre contre la concurrence par les armes que la concurrence met à sa disposition. L'or est une marchandise soumise, comme toutes les autres, aux lois qui règlent les prix sur le marché du monde; il se vend à bon marché quand il est abondant, il se paie cher quand il est rare. Or qu'arriverait-il si, lorsque le numéraire est rare sur le marché et renchérit par la concurrence des demandes, la Banque prêtait son crédit, c'est-à-dire vendait ses billets à bon marché? Comme ses billets équivalent à l'or, puisqu'ils sont convertibles en numéraire, la Banque ne ferait pas autre chose que vendre sa marchandise à ses concurrens au-dessous du prix du marché. La marchandise serait rapidement enlevée, et la Banque serait bientôt insolvable. Il faut donc qu'elle élève l'intérêt au taux adopté par ses concurrens. Le seul moyen d'ailleurs de combattre la disette d'une marchandise, c'est d'en élever le prix. Les hauts prix ramènent l'abondance. Si dans une disette de céréales vous voulez, par des moyens artificiels, maintenir le blé au-dessous de son prix naturel, vous préparez la famine; si, dans une crise monétaire commune à plusieurs pays liés entre eux par d'actives relations commerciales, vous voulez maintenir le crédit au-dessous de son prix moyen dans ces pays, vous vous préparez à vous-même la banqueroute. L'élévation de l'intérêt, qui soulève les objections d'imprudens critiques, profite dans ces circonstances avec une efficacité énergique à l'intérêt général du pays. Elle produit, il est vrai, une baisse momentanée des prix des marchandises et des valeurs de placemens; mais cette baisse fait sortir la monnaie qui demeurait stérilement dans les thésaurisations particulières, et la fait rentrer en même temps dans la masse des capitaux reproducteurs et dans la circulation. Elle porte les étrangers, vers lesquels l'or émigrait, à accepter en paiement de leurs importations des produits en préférence des métaux, ou à laisser cet or dans les placemens avantageux qu'offre la baisse des titres. L'élévation de l'intérêt, dans les crises monétaires qui s'étendent à plusieurs contrées, est donc prescrite aux banques par les maximes les plus élémentaires du bon sens commercial. En la décidant avec opportunité, elles épargnent au crédit des secousses violentes et des contractions plus douloureuses, et achèvent le cercle des services qu'elles sont appelées à lui rendre.

Nous avons indiqué les divers ressorts du crédit commercial, la façon dont les banques en régularisent les mouvemens, et les liens intimes qui les unissent à l'activité du commerce et de l'industrie. Il nous sera maintenant plus facile d'analyser les diverses opérations de la Banque de France, d'apprécier, par les chiffres qui expriment ces opérations, l'étendue des services qu'elle rend à notre vie éco-

nomique, de porter enfin un jugement sur la conduite qu'elle a tenue pendant la crise que nous venons de traverser et sur les critiques récentes dont elle a été l'objet.

III.

Quand on s'est rendu compte de la fonction que les banques ont à remplir dans le jeu du crédit commercial, la première question qui se présenterait logiquement à l'esprit serait celle-ci : quelle est l'organisation des banques qui répond le mieux au développement du crédit? Faut-il laisser les banques s'établir spontanément, suivant la libre impulsion des besoins du commerce et de l'esprit d'entreprise, comme on le voit dans certains états de l'Union américaine? Convient-il mieux, comme cela se pratique en Angleterre et en France, de prendre des précautions contre les excès de la liberté en matière de crédit, et de ne confier le maniement d'un instrument à la fois si puissant et si délicat qu'à de grandes corporations privilégiées? Nous nous contentons de poser ici ces questions, nous ne les discuterons pas. Théoriquement, la véritable solution n'en est pas douteuse : le régime de la liberté est le plus conforme aux principes économiques; mais dans la pratique, et sans parler des raisons politiques qui ont pu influer sur l'origine des banques privilégiées, le système de ces banques n'est point incompatible avec les intérêts du crédit; il peut, dirigé avec intelligence, en pleine lumière et sous le contrôle de l'opinion, se prêter à tous les progrès de l'industrie et du commerce. Les esprits les plus libéraux conviennent d'ailleurs que la banque est une des rares applications du commerce qui peuvent être exploitées aussi avantageusement par de grandes sociétés que par la libre concurrence des intérêts individuels. Le crédit a en effet un caractère si collectif, il est si naturellement l'expression de la solidarité commerciale, qu'il semble que, même sous le régime de la liberté dans un pays de centralisation comme le nôtre, il arriverait de lui seul à l'unité, et que l'assentiment général en remettrait la dispensation suprême à un établissement unique, comme un monopole légal l'a conféré chez nous à la Banque de France.

Ce n'est que depuis 1848 que la Banque de France répond véritablement au nom qu'elle porte. Elle avait été auparavant la banque de Paris plutôt que la banque de France. Depuis sa fondation (en 1800) jusqu'en 1836, elle n'avait fait le service de l'escompte que pour la place de Paris. Dans l'esprit de ses statuts, du 16 janvier 1808, elle devait créer des comptoirs dans les principales villes de France. C'est ce qu'elle fit pour les villes de Lyon et de Rouen en 1808 et de Lille en 1810; mais le défaut d'affaires l'obligea bientôt

à fermer ces comptoirs. Sous la monarchie de 1830, et à partir de 1836, elle renouvela ces tentatives avec plus de succès. Au moment de la révolution de 1848, elle avait organisé des comptoirs dans quinze villes, d'une importance commerciale secondaire : Reims, Saint-Étienne, Saint-Quentin, Montpellier, Grenoble, Angoulême, Besançon, Caen, Châteauroux, Clermont-Ferrand, Mulhouse, Strasbourg, Le Mans, Nîmes et Valenciennes. A côté de la Banque de France et des comptoirs des villes secondaires, les grandes villes étaient servies par des banques locales indépendantes. Il existait neuf de ces banques (Rouen, Lyon, Marseille, Lille, Le Havre, Toulouse, Orléans, Nantes et Bordeaux) au moment de la révolution de février. L'obligation où fut le gouvernement de la république de décréter le cours forcé des billets de la Banque de France et des banques locales, la confusion et les difficultés pratiques produites sous le régime du cours forcé par la diversité d'origine et de circulation des billets de ces établissemens indépendans les uns des autres nécessitèrent une mesure nouvelle. Le gouvernement décréta la réunion des banques locales à la Banque de France. Depuis cette époque, la Banque a créé quatorze nouvelles succursales, à Metz, Limoges, Angers, Rennes, Avignon, Troyes, Amiens, La Rochelle, Nancy, Toulon, Nevers, Dunkerque, Arras et Dijon. Les comptoirs de ces trois dernières villes, décrétés l'année dernière, sont en voie d'organisation. Aujourd'hui donc le crédit commercial de la France est desservi par un établissement unique, la Banque, appuyée sur trente-huit succursales.

On peut diviser en trois catégories distinctes les avances que fait la Banque de France : avances sur effets de commerce, qui constituent les véritables opérations d'escompte; avances sur nantissement d'effets publics et de valeurs industrielles; avances à l'état.

L'escompte est, comme nous l'avons vu, la destination essentielle des banques. Les opérations d'escompte de la Banque de France ont été loin, à l'origine, de donner à prévoir l'extension qu'elles devaient prendre un jour.

L'année de sa fondation, la somme des effets escomptés par la Banque ne monte qu'à 112 millions de francs. Le chiffre le plus élevé qui ait été atteint sous l'empire est 715 millions pour l'année 1810, et sous la restauration, 688 millions pour 1826. C'est sous la monarchie de 1830 qu'une rapide progression des escomptes se manifeste. En 1837, le chiffre des escomptes réunis de la Banque de France et des banques départementales commençait à dépasser 1 milliard. En 1847, cette somme était presque triplée : les valeurs escomptées s'élevèrent à 2 milliards 659 millions. Le recul fut immense sous la république, on tomba à 1 milliard 25 millions en

1849, et l'on reprit à 1,241 millions en 1851. Depuis le nouveau régime, voici la progression qui s'est produite :

1852.	1,824,479,438 fr.
1853.	2,842,930,285
1854.	2,944,643,591
1855.	3,762,000,000

Ce n'est, comme on voit, qu'en 1853, six années après 1847, que le chiffre des opérations d'escompte arrive à dépasser d'un peu moins de 200 millions celui de la dernière année du règne de Louis-Philippe. Depuis lors la progression a recommencé sa marche ascendante et a pris un élan extraordinaire en 1855. Le total des sommes escomptées dans cette dernière année se décompose ainsi entre l'établissement central et les succursales : l'établissement central a escompté 1,017,000,000 fr., et les succursales 2,745,000,000 fr.

L'escompte est l'opération la plus importante des banques, puisqu'elle est leur raison d'être. Elles s'écartent du cadre de leur institution quand elles emploient leurs ressources à des opérations d'une autre nature; ces écarts, poussés trop loin, pourraient même compromettre leur existence. Il est cependant d'autres services qui se rapprochent plus ou moins de l'escompte, et qu'elles peuvent, dans de certaines limites, rendre aux particuliers et aux gouvernemens. Telles sont les avances que la Banque de France est autorisée à faire sur effets publics à échéance déterminée comme les bons du trésor, certaines obligations de la ville de Paris, etc., sur effets publics comme les rentes et sur les actions et obligations de chemins de fer.

Les escomptes des bons du trésor et des valeurs analogues rentrent dans l'escompte ordinaire, puisque ces valeurs sont, comme les effets de commerce, payables à échéance fixe. Il n'en est pas de même des prêts sur rentes et sur actions et obligations industrielles; ces valeurs diffèrent tout à fait par leur nature de celles que les banques sont appelées à escompter et à remplacer dans la circulation par leurs billets. Cette dissemblance est trop importante, elle établit entre la portée de l'escompte proprement dit et celle du prêt sur nantissement de titres une trop grande différence pour que nous négligions d'en signaler ici le caractère et les conséquences.

L'effet de commerce est l'expression d'une opération commerciale, c'est-à-dire de la circulation d'un produit qui change de mains pour arriver à la consommation où il devra se réaliser en numéraire. Au contraire le titre de rente, l'action ou l'obligation représentent une propriété fixe, un capital immobilisé, une valeur fournissant un revenu, mais qui, de sa propre vertu, n'arrive point rapidement et intégralement à sa réalisation en numéraire. Escompter des effets de com-

merce, c'est en activer la circulation, et c'est seconder du même coup la multiplication des produits et des échanges, c'est augmenter la puissance reproductive du capital de roulement de l'industrie et du commerce, c'est encourager le développement du travail. S'il est de l'essence de l'effet de commerce de circuler, comme le capital que la production et la consommation se renvoient de l'une à l'autre, il est au contraire de la nature du titre de rente ou des valeurs industrielles, dans une situation normale, de rester dans les mêmes mains. Chaque circulation de produit qui donne naissance à un effet de commerce ajoute au produit une façon, un service nouveau, et en augmente la valeur réelle. Qu'un titre de rente ou une action change dix fois, cent fois de propriétaire, cette circulation n'ajoute rien à la valeur réelle du capital que représente le titre; aussi dit-on de ces valeurs, avec une satisfaction légitime, qu'elles sont classées lorsqu'elles sont arrivées aux mains des capitalistes qui doivent les garder comme un placement fixe et se contenter d'en toucher les revenus. Faciliter par le prêt sur dépôt la circulation des titres, ce n'est donc plus, comme par l'escompte commercial, imprimer une activité plus grande au capital de roulement de l'industrie, féconder le travail, concourir à l'accroissement continu de la richesse générale : c'est tout simplement venir au secours du détenteur besoigneux de ces valeurs, ou, ce qui serait plus fâcheux, encourager le spéculateur qui les prend un moment sans avoir l'intention de les garder, uniquement dans l'espoir de les revendre avec bénéfice.

Telle est la différence qui sépare l'escompte du prêt sur dépôt de titres; elle est si profonde, qu'il semblerait au premier abord que les opérations de prêt sur nantissement de titres fussent incompatibles avec la mission des établissemens qui doivent au crédit commercial toutes leurs ressources. Il y a cependant des circonstances où il est désirable que le détenteur besoigneux du titre soit aidé et que le spéculateur lui-même soit encouragé. Les titres de rentes représentent le crédit de l'état; les actions ou obligations de chemins de fer représentent des entreprises éminemment utiles à l'industrie et au commerce, et qui procurent à la circulation active des produits, des ressources matérielles analogues au concours moral que lui prête le crédit. Fournir aux porteurs de rentes et d'actions de chemins de fer des facilités qui leur permettent de rendre momentanément disponible le capital qu'ils ont engagé en rentes et en actions, c'est soutenir la confiance des capitaux que l'on veut attirer dans les emprunts ou associer à la construction des chemins de fer. De pareilles facilités ont surtout ce caractère aux époques d'émission d'emprunts publics et de création des compagnies, lorsqu'il importe de donner aux titres de rente et aux actions le temps de se classer et de trou-

ver leurs propriétaires sérieux et définitifs. La distinction que nous venons d'indiquer entre l'escompte et le prêt sur dépôt de titres suffit pour montrer la mesure qui est imposée aux banques dans ces opérations de prêt. Un chiffre considérable d'escomptes ne fait qu'annoncer une vive impulsion donnée au commerce, par conséquent une situation prospère. Le même chiffre d'avances sur effets publics et valeurs industrielles accuserait au contraire une grande instabilité sur le marché de ces valeurs, le déclassement général des titres et la situation gênée de leurs détenteurs. Les valeurs qui représentent les placemens fixes doivent être créées et soutenues par la classe des capitaux qu'alimentent les épargnes et les accumulations annuelles de profits; les ressources dont disposent les banques proviennent d'une autre classe de capitaux, les capitaux de roulement, qui entretiennent l'existence quotidienne du commerce et de l'industrie. Quand elles consacrent une grande portion de ces ressources aux prêts sur dépôt de titres, les banques détournent donc en réalité une portion des capitaux de roulement du commerce et de l'industrie de leur emploi naturel; c'est ce qu'elles ne doivent jamais perdre de vue dans leurs avances sur effets publics et valeurs industrielles, car elles ne pourraient dépasser, dans ces opérations, la mesure fixée par la plus stricte prudence qu'en exposant l'industrie et le commerce à des crises dont ils auraient à supporter tous les embarras et les désastres sans les avoir appelés et mérités par leurs propres fautes.

La Banque de France fut autorisée, par l'ordonnance du 15 juin 1834, à faire des avances sur effets publics, à des conditions qui lui en assuraient le remboursement contre toute éventualité (1). Du reste, la Banque reste maîtresse de la mesure dans laquelle elle croirait convenable d'élargir ou de restreindre ses avances. Chaque semaine, son conseil général fixe la somme qu'il veut y consacrer. Ce qui a été fait en 1834 pour les effets publics a été étendu, par un décret du 3 mars 1852, aux actions et obligations de chemins de fer. Le gouvernement voulait alors donner un grand élan à l'industrie des chemins de fer, et pour cela populariser leurs actions; il prit l'ini-

(1) Voici ces conditions : l'avance ne peut excéder les 4/5mes de la valeur des effets d'après leur cours au comptant la veille du jour où l'avance est faite. L'emprunteur souscrit envers la Banque l'engagement : 1° de rembourser dans un délai qui ne peut excéder trois mois les sommes qui lui sont fournies; 2° de couvrir la Banque du montant de la baisse qui pourrait survenir dans le cours des effets par lui transférés en gage toutes les fois que cette baisse atteindra 10 pour 100. Faute par l'emprunteur de satisfaire à ces conditions, la Banque a le droit de faire vendre à la Bourse, par le ministère d'un agent de change, tout ou partie des effets qui lui ont été transférés, savoir : 1° à défaut de couverture, trois jours après une simple mise en demeure par acte extrajudiciaire; 2° à défaut de remboursement, dès le lendemain de l'échéance, sans qu'il soit besoin d'aucune formalité préalable.

tiative de cette extension des statuts de la Banque, que celle-ci, le ministre des finances le reconnaissait dans son rapport, eût été peu disposée à solliciter elle-même. En retour, le gouvernement lui accorda la prolongation jusqu'en 1867 de son privilége, qui aurait pu être révisé en 1855 (1). Du reste, comme pour les effets publics, le conseil général fixe dans chacune de ses réunions hebdomadaires la somme qu'il veut employer en avances sur actions et obligations de chemins de fer.

En 1852, la conversion des rentes opérée par le gouvernement obligea la Banque à donner une importance inusitée à ses prêts sur effets publics. Dès que la mesure fut décrétée, le conseil de la Banque, voulant en seconder l'exécution, vota un crédit de 150 millions pour être employé en avances sur rentes. Aussi les avances de cette nature, qui n'avaient pas dépassé 44 millions en 1851, atteignirent en 1852 le chiffre de 330. Cette même année, les avances sur actions de canaux triplèrent : de 7,500,000 fr., elles furent portées à 22 millions, et les avances sur chemins de fer, qui n'avaient été opérées que pendant les neuf derniers mois de l'exercice, s'élevèrent à 193 millions. La somme totale des avances sur effets publics ou actions fut donc de 545 millions. En 1853, les avances sur effets publics diminuèrent : elles furent réduites à 216 millions; mais il y eut augmentation des avances sur les actions de canaux, qui montèrent à 35 millions, et des avances sur valeurs de chemins de fer, qui s'élevèrent à 522 millions. La somme totale fut de 773 millions. En 1854, ces crédits éprouvèrent une réduction considérable. Les avances sur rentes descendirent à 100 millions, celles sur valeurs de chemins de fer à 347 millions, celles sur actions de canaux et obligations de la ville de Paris à 23 millions, formant un total de 470 millions.

Les chiffres de l'exercice 1855, dont la Banque vient de publier le compte-rendu, sont encore plus intéressans à étudier. Les avances sur rentes se sont élevées à 215 millions et demi, les avances sur chemins de fer à près de 433 millions, les avances sur actions de canaux à 24 millions et demi. La somme de ces prêts pour toute l'année a donc été de 673 millions. Ces avances ont augmenté considérablement aux approches du dernier emprunt, la Banque, suivant le témoignage de son gouverneur, « s'étant montrée très facile, afin de favoriser les personnes qui cherchaient à se procurer des fonds pour souscrire. » Au 1er août, après la clôture des souscriptions, ces

(1) La Banque prend contre les emprunteurs sur actions ou obligations des sûretés analogues à celles que sont tenus de lui donner les emprunteurs sur effets publics. Elle a divisé en catégories les compagnies sur les actions desquelles elle prête, proportionnant la quotité de ses avances aux sécurités financières qu'elles présentent, et ne prêtant rien à celles qui ne donnent pas de revenus.

avances s'élevaient à 185 ou plutôt à 200 millions, en y comprenant 15 millions prêtés au Comptoir d'escompte. La Banque, depuis cette époque, s'est efforcée de réduire ce chiffre, qui, s'il eût été maintenu, l'eût empêchée de satisfaire aux demandes d'escompte de la fin de l'année, et eût fait plus durement peser sur le commerce l'influence de cet énorme déclassement de capitaux. Aussi, au 31 janvier dernier, la somme des avances était descendue à 93 millions pour les particuliers, et à 9 pour le Comptoir d'escompte.

Nous venons d'exposer l'importance des deux opérations, l'escompte et le prêt sur dépôt de titres, par lesquelles la Banque de France dispense le crédit aux particuliers (1). Elle a en outre dans l'état un client supérieur, de qui elle tient le privilége exclusif d'émettre des billets au porteur et à vue, et qui, en échange de ce privilége, nomme son gouverneur, et s'est réservé le droit de lui demander des services de crédit. L'état, en des momens difficiles, a cru devoir faire à la Banque des emprunts considérables, à des conditions de durée différentes de celles qui règlent ses opérations commerciales ordinaires. Le 7 mars 1848, le gouvernement provisoire emprunta à la Banque 50 millions sur dépôt de bons du trésor. En vertu d'un traité sanctionné par la loi du 5 juillet 1848, la Banque s'engagea en outre à avancer au trésor la somme de 150 millions. Cette avance fut réduite de moitié par la loi du 6 août 1850. En 1852, l'état se trouvait donc débiteur envers la Banque, d'une part de 50 millions, et de l'autre de 75. La dette de 50 millions fut remboursée en deux paiemens égaux le 26 juillet et le 6 septembre 1852. Quant aux 75 millions, par un traité du 3 mars 1852, qui accompagnait le décret de prolongation du privilége de la Banque, l'état s'engagea à les rembourser par annuités de 5 millions dans l'espace de quinze ans. Les paiemens accomplis depuis cette époque réduisent aujourd'hui à 60 millions la créance de la Banque sur l'état. La Banque fait habituellement au trésor des avances d'un recouvrement plus facile. Ainsi, depuis le 1er juillet de 1855, la Banque a avancé à l'état 40 millions pour trois mois, sur transfert de bons du trésor, et cette opération a été renouvelée deux fois. Elle a fait aussi en 1855 une avance analogue à la ville de Paris, à qui elle a prêté 14,800,000 francs sur bons de la caisse de la boulangerie.

(1) Parmi les crédits que la Banque fait encore aux particuliers, nous avons mentionné l'escompte des bons du trésor; il faut y ajouter l'escompte des bons de la Monnaie. On sait que les particuliers qui portent des lingots à la Monnaie pour les faire frapper en espèces reçoivent de cette administration des bons indiquant le jour où elle leur rendra la valeur de leurs lingots en monnaie. En 1855, la Banque a escompté de ces bons pour une somme de plus de 211 millions et demi de francs. Elle a fait également pour 21 millions et demi d'avances sur lingots. Les escomptes de bons du trésor présentés par les particuliers se sont élevés dans la même année à 43 millions et demi.

Voilà l'ensemble des services de crédit rendus par la Banque de France aux particuliers et à l'état. Avec quelles ressources la Banque subvient-elle à toutes ces avances? Ces ressources sont de deux sortes : elles se composent premièrement des sommes déposées au compte-courant à la Banque par le trésor et par les particuliers, et secondement de la circulation de ses billets dans le public.

Le trésor verse, à titre de dépôt, dans les caisses de la Banque le produit de ses rentrées, et les y reprend au fur et à mesure de ses besoins. La Banque ne paie aucun intérêt sur ces dépôts; elle les garde sous la seule condition de les rembourser à la demande du trésor. Le mouvement des versemens et des retraits des fonds du trésor laisse ordinairement à la disposition de la Banque des sommes considérables, mais dont la quotité est soumise à de brusques variations. On voit quelquefois la somme de ces dépôts se réduire presque à rien, et un mois après dépasser 200 millions. La moyenne des fonds laissés en compte-courant par les particuliers est plus uniforme. La Banque garde également ces dépôts sans payer d'intérêt, à la condition de les restituer immédiatement sur le mandat des déposans. Par ce canal, la Banque attire à elle les capitaux disponibles qui, sortant d'affaires terminées, attendent les besoins ou les occasions pour s'engager dans de nouveaux emplois. Le caractère des fonds ainsi déposés n'est donc point de séjourner longtemps dans les caisses de la Banque; ils n'y font que de courtes haltes. Ils y entretiennent cependant, à travers leurs allées et venues, une ressource dont le niveau est moins variable que celui des dépôts du trésor. En 1854, le maximum des comptes-courans particuliers avait été 212 millions au 1er juin, et le minimum 129 millions au 14 décembre. Ces chiffres ont fléchi en 1855. Le maximum a été 198 millions le 6 mars, le minimum s'est rencontré à la même échéance qu'en 1854, au 14 décembre, et il est descendu à 115 millions, ce qui donne pour l'ensemble de l'année une moyenne d'environ 156 millions. Enfin à ces comptes-courans, crédits faits à la Banque par l'état et les particuliers, s'ajoute le crédit permanent que le public accorde à la Banque, en retenant dans la circulation une somme de billets qui, après avoir flotté longtemps aux environs de 600 millions, a atteint l'année dernière 670, et reste en ce moment au chiffre de 635.

Mais ces ressources, résultant du crédit que l'état, les particuliers et le public en masse font à la Banque, ont ce caractère commun d'être des engagemens immédiatement exigibles qu'elle est tenue d'acquitter à la première réquisition. Ils constituent la dette de la Banque, dette à tout moment remboursable. Quels moyens a la Banque de garantir cette dette et d'en assurer l'acquittement? Pour gage

de cette dette, la Banque a d'abord la somme de tous les crédits faits par elle, le montant de ses créances représentées dans son portefeuille par les effets escomptés et par les titres sur lesquels elle a prêté, crédits tous à courte échéance, sauf sa créance de 60 millions sur l'état, dont le recouvrement total ne sera achevé qu'après douze années. Elle a ensuite son capital. Le capital de la Banque avait été primitivement de 90 millions. Le rachat de 22,100 actions avait réduit ce capital à 67,900,000 francs au moment de la révolution de février. La fusion avec les banques départementales le releva à 91,250,000 francs. Il faut y ajouter une réserve de 12,980,750 fr. 14 cent. et une réserve immobilière de 4 millions, ce qui porte à 108,230,750 francs le capital actuel. Sur cette somme, 9,191,139 fr. sont représentés par les immeubles de la Banque et de ses succursales, et 65,169,534 francs sont placés en rentes sur l'état. La Banque n'a conservé dans le roulement de ses opérations que 33,870,077 fr. La Banque a enfin sa réserve métallique, c'est-à-dire la portion des crédits qu'elle reçoit, qui est réalisée en espèces. Son portefeuille et la partie immobilisée de son capital ne servent que de garantie à sa dette exigible. Le mécanisme de ses opérations repose sur une hypothèse et sur un fait : l'hypothèse, c'est que les crédits qu'elle reçoit dureront aussi longtemps que ceux qu'elle accorde elle-même; le fait, c'est que sa réserve métallique soit toujours assez considérable pour la mettre en mesure de suffire aux remboursemens de comptes-courans et de billets qui lui seront probablement demandés dans le délai qui reste à courir pour la réalisation de son portefeuille.

On peut se rendre compte de ce mécanisme et de la façon dont s'équilibrent les crédits donnés par la Banque, les engagemens qu'elle contracte en conséquence, et les ressources qu'elle possède pour faire face à ces engagemens, en analysant les situations qu'elle publie chaque mois. Prenons pour exemple la situation au 14 février de cette année, la dernière qui ait été publiée.

Les crédits faits par la Banque sur l'escompte étaient à cette époque représentés par des effets de commerce s'élevant à la somme de 439,794,434 fr. 96 cent. Les avances sur lingots, effets publics, actions et obligations de chemins de fer, montaient à 114,166,736 fr. 10 cent. La somme restant due par le gouvernement sur l'emprunt de 1848 et l'escompte au trésor de 40 millions de bons du trésor portaient à 100 millions le chiffre des avances à l'état. Le total des crédits faits par la Banque aux particuliers et au trésor était donc d'un peu plus de 654 millions.

Les engagemens de la Banque provenant des comptes-courans et de la circulation de ses billets se répartissaient ainsi : compte-cou-

rant du trésor 59,020,252 fr. 81 cent., comptes-courans des particuliers 132,942,776 fr. 85 c., circulation des billets 627,745,500 fr., billets à ordre et récépissés payables à vue 9,741,211 fr. 85 cent. Les engagemens exigibles de la Banque formaient donc une somme totale d'environ 829 millions et demi.

La réserve métallique en argent monnayé et en lingots s'élevait enfin à près de 215 millions.

Les rapports de ces trois chiffres, qui résument les crédits faits par la Banque, la totalité de ses engagemens exigibles et les ressources de sa réserve métallique, sont l'explication la plus sommaire et la plus saisissante de son mécanisme. On voit qu'au 14 février dernier la Banque recevait pour 829 millions et demi de crédit, et qu'elle en donnait pour 654 millions; elle en recevait donc pour plus de 175 millions qu'elle n'en donnait; ces 175 millions qu'elle gardait réalisés en espèces, ajoutés à la portion de son capital qui n'est pas convertie en rentes et aux sommes prélevées sur l'escompte depuis le commencement de l'exercice actuel, formaient sa réserve métallique de 215 millions. Supposons un moment que le rapport entre ces trois chiffres soit le rapport suffisant et normal, que 654 millions de crédits renouvelés à termes rapprochés expriment les besoins réguliers de l'industrie, du commerce et du gouvernement, que les 200 millions environ des comptes-courans expriment la moyenne de capital disponible que le roulement des affaires permet au gouvernement et aux particuliers de confier à la Banque, que les 637 millions de billets émis expriment la somme de billets de banque que le public est disposé à garder constamment dans la circulation, et que les 215 millions d'espèces suffisent pour maintenir le public dans cette confiance; on voit quelle est la fécondité du crédit organisé par un système de banque publique. Grâce à ce système, un capital de roulement de 654 millions reçoit toute l'énergie et l'activité de circulation dont l'industrie et le commerce peuvent le rendre susceptible, sans coûter autre chose que la conservation inactive de 215 millions de métaux précieux. Pour accomplir les mêmes évolutions, le même capital, s'il devait être tributaire du numéraire à chacune de ses étapes, exigerait l'emploi stérile d'un capital de métaux précieux, non pas même égal à sa propre valeur, mais double ou triple peut-être, sans compter les frais et les risques attachés à la circulation métallique.

Si les rapports des chiffres que nous venons d'analyser étaient fixes, si l'équilibre n'en était exposé à aucune altération, il est évident que l'expansion du crédit pourrait s'adapter au développement de la production sans imposer à celle-ci des restrictions ou des conditions onéreuses; mais, comme nous l'avons indiqué plus haut, les

vicissitudes inhérentes à la production et au commerce ne permettent point qu'il en soit ainsi. Ceci nous conduit à la crise que le crédit a éprouvée en France à la fin de l'année dernière et aux mesures par lesquelles la Banque de France a réagi contre cette crise.

IV.

Le 29 mars 1855, les réserves métalliques de la Banque et des succursales s'élevaient à la somme de 451 millions. Trois mois plus tard, le 11 juillet, les encaisses avaient diminué de 141 millions; ils étaient à 310. Ils descendirent à 288 millions le 9 septembre, et à 232 le 11 octobre. Ils étaient le 14 février dernier à 214 millions.

Au moment où la Banque commença à s'apercevoir de cette tendance prononcée du numéraire à émigrer de ses réserves, elle dut naturellement songer à en prévenir les conséquences. Fallait-il attendre que la désertion du numéraire s'arrêtât d'elle-même? Mais quand et où s'arrêterait-elle? Et si le mouvement qui avait enlevé 141 millions en trois mois continuait pendant quelque temps avec la même énergie, n'y avait-il pas à craindre qu'il n'épuisât totalement la réserve de la Banque? Les hommes qui dirigent la Banque de France eurent donc deux devoirs à remplir : aviser à se procurer de l'or et de l'argent pour combler les lacunes de leur réserve; tenir l'œil ouvert sur les causes qui pouvaient rendre continue cette exportation de numéraire, sur la situation du commerce et la situation du crédit.

La première cause de l'exportation du numéraire, celle qui se faisait particulièrement sentir de mars à juillet se discernait aisément, c'était la guerre, la nécessité d'acheter au dehors les approvisionnemens et de payer en or la solde de notre armée. Cependant, tant que cette cause agissait seule, elle n'était pas de nature à prescrire à la Banque des mesures qui dussent réagir sur les conditions du crédit. La guerre même continuant, les sommes dépensées en Orient pour les approvisionnemens et la solde de nos troupes nous seraient revenues par les voies régulières du commerce : elles eussent servi en quelque sorte à féconder un marché, lequel, comme on l'a déjà vu l'année dernière par l'accroissement de notre commerce avec la Turquie, nous aurait promptement indemnisés de ces avances. Tout au plus la prudence eût-elle conseillé à la Banque de tirer du dehors de l'or et de l'argent, afin d'atténuer dans sa réserve ce déplacement d'espèces. C'est ce qu'elle fit du reste dès le mois de juillet.

Un fait d'une influence moins grave encore et moins durable, c'était l'exportation de nos écus de 5 francs, fondus en lingots, pour l'Inde

et la Chine. La guerre de Chine, qui a diminué dans ce pays la consommation des produits anglais, oblige les Anglais à payer une portion considérable de leurs importations chinoises en métaux. L'argent est le métal préféré des Orientaux; il surabondait dans notre circulation monétaire, et comme par l'effet du rapport légal que nous avons maintenu entre les deux métaux, et qui n'est plus conforme à leur rapport commercial actuel, la France est le pays où, avec une même quantité d'or, on peut acquérir la plus grande somme d'argent, c'est chez nous qu'on est venu le prendre. Cette disparition graduelle de l'argent peut causer uneperte réelle à notre capital métallique, mais, l'or remplaçant l'argent qu'elle enlève, elle ne diminue point d'une manière sensible la valeur de notre circulation. La France échange son argent contre de l'or à des conditions un peu désavantageuses, voilà tout. C'est un simple accident dans la distribution des métaux précieux entre les nations commerçantes : coïncidant avec des causes qui produiraient une crise monétaire, il pourrait sans doute en augmenter les embarras; mais la Banque n'a rien à y voir, puisque ce n'est pas elle qui fixe le rapport légal entre l'or et l'argent, et que ce n'est pas sa faute si ce rapport n'est plus conforme aux prix réels de l'or et de l'argent sur le marché des métaux.

Tout le monde est d'accord pour reconnaître que la situation commerciale pendant la première moitié de l'année 1855 ne présentait aucun de ces caractères de surexcitation qui annoncent les crises et les ébranlemens du crédit. Notre industrie et notre commerce, comme le témoignait le chiffre croissant des revenus des douanes et des importations, continuaient à se développer avec activité, mais dans des conditions saines, sans rien donner à l'esprit d'aventure, sans se laisser aller aux entraînemens excessifs de la spéculation. La perspective changea malheureusement dans la seconde moitié de l'année, non par la faute du commerce, mais par un de ces accidens naturels, une mauvaise récolte, à l'influence desquels la situation de l'industrie et du commerce ne peut se soustraire, car ils apportent un changement soudain et inévitable dans les rapports des pays où ils se produisent avec les autres nations commerçantes. Il fut démontré après la récolte que la France aurait à demander à l'étranger d'énormes importations de céréales, et comme ces importations extraordinaires, lorsqu'elles se font sur une grande échelle, ne peuvent se payer immédiatement en produits, il fut évident que la France aurait à faire pour l'achat de ses approvisionnemens des exportations considérables de métaux précieux. A partir de ce moment, la réserve métallique de la Banque, déjà entamée par les nécessités de la guerre, allait être attaquée avec plus d'énergie encore par la crise des subsistances.

Si cependant les causes qui nous obligeaient à exporter du numéraire n'eussent agi qu'en France, la Banque eût pu faire face à cette exportation, sans recourir à une élévation d'intérêt trop rigoureuse pour le commerce. Une exportation de numéraire motivée par l'insuffisance d'une récolte a une limite déterminée par le chiffre du déficit qu'il s'agit de combler dans les approvisionnemens. On peut donc prévoir à peu près la somme qui sera nécessaire pour solder une importation extraordinaire de céréales. On sait également que l'exportation du numéraire n'est qu'un déplacement momentané de métaux précieux, et que le mouvement régulier du commerce ramène dans un temps donné et par mille canaux les métaux précieux ainsi déplacés. Les choses se passent en définitive dans le commerce du monde comme dans le commerce intérieur d'un pays. En France, par exemple, chaque année certains achats effectués à certaines époques, à la suite de la tonte des laines, de la récolte des soies, etc., exigent le transport et l'accumulation sur certains points du territoire de sommes considérables en monnaie : ces sommes, une fois distribuées par les acheteurs des produits, sont rendues par les producteurs, devenus acheteurs à leur tour, aux divers canaux de la circulation, et reviennent à leur point de départ. Ces grands transports d'espèces, à de certaines saisons, dans de certaines localités, donnaient lieu sur quelques places de commerce, avant la création des banques, à des alternatives d'abondance ou de rareté de l'argent, de hausse ou de baisse d'intérêt, outre les frais et les risques qu'ils imposaient au commerce. Ils sont faits aujourd'hui par la Banque sans qu'il en coûte rien au public, et sans que l'uniformité du taux de l'intérêt en soit altérée. La Banque, en prenant ainsi à son compte le service du transport des espèces, a effacé le change entre les villes desservies par ses succursales, et a supprimé à l'intérieur les crises monétaires locales.

Avant la fusion qui a réuni nos anciennes banques indépendantes de province à la Banque de France, ces crises monétaires locales se produisaient aussi périodiquement, sous l'influence d'accidens du commerce extérieur analogues à ce qui se passe sur une plus grande échelle après une mauvaise récolte. A Lyon, par exemple, chaque année, aux mois de mai et de juin, il faut envoyer de l'argent en Italie pour acheter les soies brutes. A cette époque, voici ce qui arrivait autrefois. La banque de Lyon maintenait le taux de l'intérêt, qu'elle avait fixé invariablement à 3 pour 100, mais elle cessait pour ainsi dire d'escompter. Elle établissait chaque jour un maximum des sommes à escompter, arrivait à n'admettre que 100,000 francs sur des bordereaux de 4 ou 5 millions, et comme les admissions avaient lieu au pro-

rata des sommes présentées, quelques fortes maisons de banque absorbaient à elles seules, par le chiffre écrasant de leurs présentations, le maximum établi par la banque. Ce système restrictif eût entraîné chaque année à Lyon une crise violente, l'industrie lyonnaise eût été dans l'impuissance d'acheter ses matières premières en Italie, si elle n'avait trouvé dans la Banque de France, représentée par son comptoir de Saint-Étienne, un appui plus libéral et plus intelligent. La succursale de Saint-Étienne maintenait, il est vrai, l'intérêt à un taux plus élevé que la banque de Lyon : elle escomptait à 4 pour 100; mais à ce prix elle admettait les effets présentés par le commerce lyonnais, et lui fournissait sans limite l'approvisionnement d'espèces dont il avait besoin pour acheter les soies brutes d'Italie. Quelques mois plus tard, Lyon réexpédiait ces soies à l'étranger sous forme de tissus, et rendait avec usure au pays le numéraire dont il l'avait un instant dégarni. A Marseille, les paiemens à faire en Italie, en Espagne, en Algérie, dans le Levant, amenaient aussi chaque année des besoins périodiques d'argent. L'encaisse de la banque de Marseille s'épuisait alors avec rapidité; mais cette banque, mieux inspirée que celle de Lyon, n'enrayait pas les escomptes. D'un côté, elle élevait progressivement l'intérêt à 4 1/2 et 5 pour 100; de l'autre, elle s'imposait des sacrifices pour acquérir le numéraire nécessaire à l'exportation. Sa ressource était de se procurer du papier sur Paris et de le réescompter à la Banque de France ou au comptoir le plus voisin, celui de Montpellier, contre des espèces qu'elle faisait diriger sur Marseille. Une fois cependant cette ressource lui manqua; elle avait épuisé tout le papier que le commerce local pouvait fournir sur Paris; il fallait, ou arrêter brusquement les escomptes, et livrer la place à une crise formidable, ou trouver un moyen immédiat de remplacer le numéraire enlevé par l'exportation. On conjura la crise par l'expédient suivant : le papier sur Paris dont on avait besoin pour faire de l'argent manquait, on en créa; des crédits considérables sur des maisons de Paris furent ouverts, sous la garantie de la banque, à des banquiers de Marseille; ces banquiers émirent des traites à trois mois et les portèrent à la banque locale, qui put se procurer du numéraire en les versant dans le portefeuille de la Banque de France ou de ses succursales. Pendant les trois mois qui s'écoulèrent avant l'échéance des valeurs émises, les espèces reparurent, le commerce fournit en abondance des valeurs régulières sur Paris, et la banque de Marseille se trouva sans peine en mesure de faire face à ses échéances. L'organisation actuelle de la Banque de France met à sa charge les mouvemens d'espèces qui occasionnaient ces crises locales, et quoique ces mêmes phénomènes conti-

nuent à se reproduire périodiquement à Lyon et à Marseille, l'influence restrictive qu'elles avaient sur le crédit et sur les conditions de l'escompte est aujourd'hui annulée (1).

Entre les faits que nous venons de signaler, et qui résultent des accidens de la circulation des espèces à l'intérieur du pays, et les circonstances exceptionnelles telles que les mauvaises récoltes qui nécessitent de grands déplacemens accidentels de métaux précieux d'un pays à l'autre, il n'y a que la différence du petit au grand. La nature des choses étant identique dans les deux cas, les moyens d'obvier au mal sont les mêmes, et il est évident que les banques sont appelées à faire en grand pour la circulation internationale des métaux précieux ce qu'elles font habituellement pour la circulation intérieure du numéraire. Il faut qu'elles soient toujours en mesure de fournir au commerce le numéraire qu'il a besoin d'exporter, sans restreindre le crédit nécessaire à ses opérations. L'expérience et le raisonnement démontrent que le problème ainsi posé n'est point insoluble.

La Banque d'Angleterre en 1845, la Banque de France en 1847, se sont déjà trouvées pour les mêmes causes, de grandes exportations d'or occasionnées par des récoltes insuffisantes, dans des situations analogues aux circonstances actuelles. En 1845, la Banque d'Angleterre ne pouvait arrêter ni par l'élévation de l'intérêt, ni par les restrictions de l'escompte, l'écoulement de ses lingots. Impuissante à les empêcher de sortir, elle fut forcée de chercher à les remplacer et d'en acquérir d'autres. Elle s'adressa à la Banque de France, qui n'était point sous le coup d'une pression pareille. Elle déposa à la Banque de France 4 millions sterling de consolidés anglais qui devaient servir de garantie à l'émission de 100 millions de francs de traites sur Paris fournies par la maison Baring; ces traites, escomptées par la Banque de France, furent converties en numéraire. A l'échéance de trois mois, la moitié de cet emprunt fut soldée, l'autre moitié renouvelée sous la même forme, et trois mois après la Banque d'Angleterre pouvait s'acquitter entièrement; une période de six mois avait suffi pour rétablir le niveau de la circulation métallique en Angleterre, et l'emprunt contracté momentanément par la banque avait épargné au commerce anglais un funeste resserrement du crédit. En 1847, c'était la Banque de France qui se trouvait dans le même embarras. Son encaisse s'était abaissé à 57 millions, malgré

(1) Nous empruntons ces intéressans détails à deux lettres publiées au mois de novembre dernier dans *le Sémaphore* par un des plus intelligens banquiers de Marseille, M. Léon Gay. La crise monétaire, les mesures restrictives de la Banque de France et les critiques qu'elles ont soulevées étaient discutées dans ces lettres avec une netteté lumineuse et un grand sens pratique.

l'achat de 45 millions d'or en Angleterre. La banque de Londres, assaillie de difficultés semblables, était incapable de venir à son secours. Ce fut l'empereur de Russie qui la tira d'affaire. Il lui proposa l'échange de 50 millions à prendre à Pétersbourg contre 2 millions de rentes françaises. La France était à cette époque débitrice de la Russie, et la Banque n'eut pas à transporter un seul lingot hors de Saint-Pétersbourg; elle prit des traites sur Marseille et sur Paris. Sans déplacer une once d'or ou d'argent, cette opération produisit le résultat désiré, car elle prévint la sortie d'une somme de numéraire égale à celle que la Russie s'engageait à verser à la Banque.

On voit par ces exemples qu'il ne serait pas impossible, si chaque nation commerçante était représentée par des établissemens de crédit aussi puissans et aussi solides que les Banques de France et d'Angleterre, de parer, sans en faire ressentir le contre-coup au crédit, aux grands déplacemens de métaux précieux occasionnés par un accident limité comme une mauvaise récolte. L'exportation des matières d'or et d'argent est un moyen extrême de balancer les comptes entre nations commerçantes; cette exportation ne serait pas nécessaire, si les achats faits à l'étranger pouvaient être payés en lettres de change. Les lettres de change manquant, on expédie du numéraire; mais ce numéraire est inévitablement rendu, au bout d'un certain temps, par les pays mêmes où on l'envoie. Pour éviter ces déplacemens inutiles et si embarrassans d'espèces, toute la question serait donc de pouvoir gagner du temps. Un concert entre les grands établissemens de crédit qui représenteraient les nations commerçantes rendrait cet atermoiement facile. Ces établissemens, avec la coopération de grandes maisons de banque, pourraient favoriser la création de valeurs de circulation sur les pays qu'on ne peut plus payer immédiatement avec les lettres de change fournies par les opérations réelles du commerce, et qui réclament du numéraire; ces valeurs de circulation s'éteindraient d'elles-mêmes au moment où les pays créanciers deviendraient débiteurs à leur tour. En s'assurant mutuellement l'escompte de ce papier émis par des banquiers pour faire face à des besoins accidentels et passagers, et en supportant les pertes inévitables de change, les banques s'épargneraient les inquiétudes que leur donne l'épuisement de leurs réserves, les frais et les embarras des acquisitions et des transports d'espèces, et les contractions de crédit que ces perturbations font subir au commerce. Il n'y a pas, nous le croyons, de témérité à prévoir et à espérer que le progrès des institutions financières chez les peuples commerçans permettra un jour de prévenir, par une combinaison semblable, les crises monétaires résultant des accidens du commerce international, aussi facilement et aussi complétement que les

banques ont déjà réussi à conjurer les crises monétaires locales résultant du commerce intérieur; mais il faut aussi reconnaître que nous n'en sommes point là encore, et que dans les circonstances actuelles la Banque de France n'avait pas de pareils moyens à sa disposition.

Depuis l'époque en effet où la Banque de France dut songer à se procurer de l'or et de l'argent à l'étranger, les causes qui déterminaient chez nous l'exportation des métaux précieux agissaient avec la même force sur le marché anglais. Au lieu de pouvoir nous rendre un service analogue à celui qu'elle avait reçu de la Banque de France en 1845, la Banque d'Angleterre avait à pourvoir pour son propre compte aux mêmes nécessités. La guerre d'abord et bientôt l'insuffisance des récoltes dans l'Europe occidentale soumettaient son encaisse métallique à d'égales épreuves. La Banque d'Angleterre envisagea la première les perspectives prochaines que ces accidens ouvraient sur le commerce, et prit l'initiative des mesures que la situation commandait aux établissemens de crédit. Elle éleva dès le mois de septembre le taux de l'intérêt de 4 à 4 1/2. On attribue à tort à l'effet de l'acte de 1844, qui a donné à la Banque d'Angleterre sa constitution actuelle, l'empressement qu'a mis cette banque à hausser ainsi le taux de l'intérêt. Elle n'eût pas agi autrement lors même qu'elle eût été libre, comme autrefois, d'émettre ses billets sans être astreinte à en avoir la représentation en lingots lorsque la limite de 14 millions sterling est dépassée. L'élévation de l'intérêt peut être déterminée par deux causes, la situation monétaire et la situation du crédit telle qu'elle résulte du rapport de l'offre et de la demande des capitaux. Ces deux causes se réunissaient particulièrement pour engager la Banque d'Angleterre à recourir à la hausse de l'intérêt.

L'Angleterre est le premier marché des matières d'or du monde, celui où l'or est habituellement le plus abondant et le moins cher. L'Angleterre fait en outre aux nations avec lesquelles elle commerce des crédits dont on évalue la durée moyenne à dix-huit mois et même deux années. Ainsi, en même temps qu'elle attire et concentre chez elle les produits des grandes extractions d'or, elle est le pays sur lequel le commerce du monde peut, à un moment donné, émettre le plus de lettres de change. A l'instant où un besoin d'or extraordinaire se fait sentir chez une nation commerçante, cette nation peut se procurer des lettres de change sur l'Angleterre et les convertir en or en les faisant escompter par la banque. Dans les derniers mois de 1855, la Banque d'Angleterre dut prévoir qu'elle serait exposée, sous cette forme, à une demande d'or indéfinie qui viendrait s'ajouter aux demandes du gouvernement britannique pour

la guerre et du commerce anglais pour le paiement immédiat des importations de céréales. Cette considération eût suffi, indépendamment des restrictions spéciales de la loi de sir Robert Peel, pour décider la Banque à élever le taux de l'intérêt. En effet une banque d'escompte peut, au point de vue monétaire, être regardée comme un établissement qui vend de l'or à crédit. Le taux de l'intérêt, le prix du crédit est donc de nature à influer sur la demande de l'or dans les momens où l'on doit s'attendre que l'or va être demandé dans de grandes proportions. Si l'on maintient alors l'intérêt à un taux inférieur, il est clair que ceux qui ont besoin d'or emploieront tous les moyens de crédit qui s'offrent à eux, recueilleront et accumuleront toutes les lettres de change que les opérations commerciales réelles peuvent fournir, en créeront même de fictives pour acquérir à bon marché l'or qu'ils auront avantage à exporter. Si l'on élève l'intérêt au contraire, on découragera la demande de l'or en l'obligeant à passer par des conditions de crédit plus rigoureuses. Dans la position particulière de l'Angleterre, — d'une part marché où l'or est ordinairement le plus abondant et le moins cher, vers lequel s'adressent toutes les demandes, de l'autre pays qui ouvre les plus nombreux et les plus longs crédits sur lui-même, — il ne pouvait pas y avoir d'hésitation pour la Banque en présence d'une situation qui lui suscitait déjà des besoins extraordinaires, et qui entretenait et allait augmenter dans des pays voisins des besoins semblables, dont il était impossible d'évaluer l'étendue. Elle devait neutraliser, par une hausse d'intérêt, les facilités que le marché anglais offre par ses approvisionnemens et par le crédit à l'exportation de l'or. C'était une mesure défensive qu'il fallait prendre de bonne heure pour s'épargner des complications ultérieures. Les effets connus de l'élévation de l'intérêt étaient justement ceux qu'il fallait produire pour prévenir ces complications. Les métaux, renchérissant comme intermédiaires des échanges, feraient sortir des fonds de caisses et des thésaurisations particulières le numéraire inactif, et le feraient arriver d'abord comme capital sur le marché du crédit et rentrer ensuite dans la circulation. La Banque d'Angleterre, après avoir élevé une première fois l'intérêt à 4 1/2 en septembre, le porta de semaine en semaine, en octobre, à 5 1/2, 6 et 7 pour 100. Dès que la Banque d'Angleterre entrait dans cette voie, la Banque de France était forcée de l'y suivre. La hausse de l'intérêt devenait dès-lors également pour elle une mesure défensive indispensable. Si elle eût laissé subsister un écart trop grand entre son taux d'intérêt et celui de la Banque d'Angleterre, c'est elle dans ce cas qui eût vendu de l'or à crédit au meilleur marché, et à la fissure naturelle par laquelle s'écoulait déjà son encaisse elle en eût ajouté une autre.

Les commerçans étrangers en métaux précieux, les banquiers, eussent trouvé profit à créer du papier de circulation sur la France; ce papier se serait fait escompter à la Banque, et aurait pompé sans limite l'or de sa réserve. La Banque de France éleva donc l'intérêt à 5 dans les premiers jours d'octobre, et à 6 la semaine suivante. Arrivée là, la loi arriérée qui impose chez nous une limite fixe au taux de l'intérêt l'obligea de s'arrêter et de recourir, pour élever sa défense au niveau de celle de la Banque d'Angleterre, à une mesure restrictive du crédit, la réduction à soixante-quinze jours du maximum de l'échéance des effets reçus à l'escompte.

Mais le taux de l'intérêt, si improprement confondu par les gens d'affaires avec le prix de l'argent, n'est que le prix du crédit, le loyer auquel les capitaux prêtent leurs services. La rareté du numéraire n'est point le symptôme de la rareté des capitaux; elle peut, il est vrai, en ralentir la circulation, car, pour circuler, les capitaux ont besoin de prendre à chaque évolution la forme du numéraire ou de son suppléant comme intermédiaire de circulation, le billet de banque; une banque n'aurait pourtant point le pouvoir de maintenir arbitrairement un taux d'intérêt qui ne serait point conforme au loyer naturel des capitaux, tel que le détermine le rapport de l'offre et de la demande sur le marché du crédit. Ce n'est donc pas uniquement au point de vue des exportations d'or qu'il faut apprécier les mesures prises dans l'automne de 1855 par les Banques d'Angleterre et de France, c'est aussi et surtout au point de vue de la situation du crédit. Ces mesures étaient-elles justifiées par ce qu'on pourrait appeler l'état du marché des capitaux? Étaient-elles conformes, malgré leur apparente rigueur, aux intérêts du crédit commercial? Il nous semble impossible de répondre négativement à ces questions, quand on veut bien y regarder de près et sans esprit de système.

Malgré la régularité et la saine activité du commerce et de l'industrie proprement dits, il est incontestable que la situation du crédit était moins bonne en 1855 que dans les années précédentes. Ce qui fait la bonne situation du crédit, c'est l'abondance des capitaux qui s'offrent aux emplois reproducteurs, soit pour accroître le capital de roulement de l'industrie et du commerce, soit pour accroître le capital fixe sur lequel est établie la puissance des agens de la production. La tendance de l'industrie étant de devancer sans cesse les besoins appréciables de la consommation, il faut pour prospérer qu'elle accroisse constamment ses moyens de production et la somme de ses produits, son capital fixe et son capital de roulement. Cette condition de développement et de prospérité pour l'industrie et le commerce n'est possible que par la formation con-

tinuelle de nouveaux capitaux, par l'application immédiate des capitaux nouvellement formés à des emplois reproducteurs, et par leur juste et sage distribution entre les placemens à court terme qui secondent les évolutions des fonds de roulement et les placemens fixes qui doivent augmenter la puissance des agens productifs. Les capitaux nouveaux ne se forment d'ailleurs que par l'accumulation des épargnes prélevées sur les profits. Or, si l'on observe l'action de ces diverses lois économiques pendant l'année dernière, il est manifeste qu'elle a été moins heureuse que dans les années précédentes. Le haut prix des denrées alimentaires, quand il dépasse le prix normal de 50 ou 60 pour 100, peut être considéré comme un obstacle des plus graves à l'accroissement ordinaire des capitaux. Il n'est pas douteux que la moyenne des profits habituels de l'industrie n'en ait été sérieusement affectée depuis deux ans (1). On peut donc affirmer que la formation du capital nouveau n'a pas atteint ses proportions naturelles. Passons aux applications qu'a dû recevoir ce nouveau capital. Ici nous rencontrons la guerre, qui, en France et en Angleterre, en a absorbé la plus grande partie au moyen des augmentations d'impôts et des emprunts. Or le capital consommé par la guerre est un capital détruit; c'est un capital qui n'a servi qu'une fois et qui est soustrait pour toujours aux emplois reproducteurs. La somme sur laquelle l'industrie et le commerce devaient compter pour accroître leur capital fixe et leur capital de roulement, déjà réduite par la diminution des profits et des épargnes, a donc été plus gravement entamée par les dépenses de la guerre; mais ce qui est resté de capital disponible à leur usage a-t-il été encore convenablement réparti entre les placemens à court terme qui alimentent le crédit commercial et les placemens fixes qui alimentent le crédit commanditaire? Nous n'oserions l'affirmer, au moins pour ce qui concerne la France. Il existe, dans les époques de rareté du capital, une concurrence naturelle entre ces deux ordres de placemens qui se disputent les capitaux, insuffisans pour les satisfaire tous deux à la fois. Les grandes entreprises qui se sont établies chez nous depuis trois ans par le crédit commanditaire n'avaient point cru devoir tenir compte des accidens qui pourraient réveiller cette concurrence, et surtout d'un accident tel que la guerre. Les perspectives de ces entreprises avaient attiré vers elles des capitaux distraits à l'origine sans souffrance des emplois du crédit commercial,

(1) Dans sa brochure sur la crise monétaire, où il juge la situation actuelle avec une intelligence très exercée des faits et des lois économiques, M. Muret de Bort tire une conclusion semblable des circulaires où à la fin de l'année chaque industrie en Angleterre résume les phases qu'elle vient de parcourir; les circulaires de 1855 s'accordent à constater la diminution des profits.

alors abondamment pourvu; mais l'appel des fonds nécessaires à l'achèvement des travaux ou à la constitution définitive de ces entreprises a pesé sur cette classe de capitaux, et a diminué d'autant ceux qui restaient comme fonds de roulement à la disposition du crédit commercial. Ainsi, lorsque l'on interroge la situation du marché des capitaux pendant 1855, on voit que, soit par leur formation, soit par leur emploi, soit par leur distribution, la part qui devait en revenir au crédit commercial était singulièrement réduite. Le loyer des capitaux devait donc augmenter par la force des choses, et les Banques d'Angleterre et de France, en ne consultant que la situation du marché du crédit, et même sans tenir compte de l'accident des exportations de numéraire, devaient être amenées à élever le taux de l'intérêt (1).

L'élévation du taux de l'intérêt dans de telles circonstances est-elle nuisible au commerce, comme l'ont prétendu, avec une opiniâtreté passionnée, des esprits systématiques? C'est le contraire qui est la vérité : l'élévation de l'intérêt est, dans une pareille situation, la seule manière de servir efficacement le crédit commercial. Il en est du crédit comme de tout ce qui s'achète et se vend; il a son prix naturel, et c'est rendre au commerce le plus mauvais des services que de fausser les prix naturels. Si les banques usaient de leur influence pour maintenir artificiellement le crédit au-dessous de son prix naturel, d'abord elles n'y réussiraient pas longtemps, ensuite elles jetteraient dans les affaires des germes de désordres qui se tourneraient non-seulement contre elles, mais contre le commerce tout entier, qu'elles auraient abusé sur ses véritables ressources. Quand les capitaux sont plus demandés qu'offerts, il faut que le crédit renchérisse. La cherté du crédit est le moyen le plus prompt

(1) On trouve dans le compte-rendu annuel de la Banque des chiffres qui sont le symptôme irrécusable de cette diminution du capital disponible dans ses rapports avec le crédit commercial. Les dépôts en compte-courant sont, parmi les ressources des banques, celles qui représentent l'offre directe du capital au crédit. En 1854, la moyenne de ces dépôts avait été de 170 millions. Les escomptes de 1854 avaient été de 2 milliards 944 millions; ceux de 1855 se sont élevés à 3 milliards 762 millions, et représentent une augmentation de 818 millions. Si les dépôts en comptes-courans, c'est-à-dire l'offre directe des capitaux, avaient suivi la progression des escomptes, c'est-à-dire de la demande du crédit, ils auraient dû augmenter de 40 millions et arriver à 210; au lieu d'augmenter dans cette proportion naturelle, ils ont diminué de 14 millions. La moyenne a été de 156 millions en 1855.

L'opinion qui attribue l'élévation de l'intérêt bien plus à l'insuffisance des capitaux qu'à l'insuffisance du numéraire a été exposée avec une grande force dans une lettre publiée par le *Times* du 14 décembre dernier sous la signature pseudonymique *Mercator*. Le *Times* consacra un article de fond à cette lettre, émanée, disait-il, d'une des plus hautes autorités financières de l'Angleterre. On sut bientôt en effet que *Mercator* n'était autre que M. Lloyd.

et le plus sûr d'en concentrer l'application sur ses emplois les plus utiles, d'en faire cesser la rareté, d'en rétablir l'abondance. La cherté du crédit empêche en effet le gaspillage des capitaux. Elle les détourne d'entreprises qui compromettraient le présent en les entraînant à la poursuite d'un avenir lointain et douteux; elle les ramène vers l'emploi actuel le plus avantageux à la société, qui est l'activité des fonds de roulement du commerce et de l'industrie; elle contribue à la formation des nouveaux capitaux, qui ne peuvent sortir que des épargnes accumulées sur les profits des affaires existantes, et prépare ainsi le retour de l'abondance et du bon marché. Ceux qui, confondant les effets avec les causes, dénoncent dans un temps de rareté des capitaux les banques comme responsables et coupables de l'élévation de l'intérêt, ressemblent à ces foules ignorantes qui, en temps de disette, s'irritent contre les marchands de grains, et poursuivent de l'épithète d'accapareurs les hommes dont l'industrie assure les approvisionnemens généraux.

La conclusion logique de ces considérations, c'est qu'au double point de vue de la situation monétaire et de la situation du crédit, l'élévation du taux de l'intérêt décidée par la Banque de France au mois d'octobre a été une mesure préservatrice bien plus qu'une mesure restrictive. Le mot de restriction est impropre dans cette circonstance, et, pour s'en convaincre, il n'y a qu'à observer la conduite que la Banque a suivie depuis cette époque à l'égard du commerce. Après avoir, par la hausse de l'intérêt, protégé son encaisse contre les saignées de numéraire que les opérations de change eussent pu y pratiquer et protégé le crédit commercial en concentrant sur lui les principales ressources des capitaux disponibles, la Banque a poursuivi deux buts. D'un côté, elle s'est laborieusement appliquée à reconstituer son encaisse, afin de tenir constamment à la disposition du commerce les valeurs en métaux précieux dont il aurait besoin pour l'exportation; elle a fait pour cela des achats de numéraire qui s'élevaient au 31 janvier dernier à 298 millions, et qui lui avaient coûté, pour l'exercice 1855, 3,920,000 francs. C'est grâce à ces achats qu'elle a pu fournir en dix mois 534 millions d'espèces au gouvernement et au commerce, sans tarir sa réserve, qui était de 451 millions au 29 mars 1855, et qui restait à 215 le 14 février dernier. D'un autre côté, elle a répondu à toutes les demandes du crédit commercial avec une libéralité dont témoigne le chiffre de ses escomptes. Dans le seul mois de décembre 1855, elle a porté à 513 millions ses escomptes, qui n'avaient été que de 343 millions pendant le mois correspondant de l'année précédente. On ne peut certes point donner à une pareille expansion des escomptes le nom de restriction du crédit. Parmi les mesures de la Banque, il y en a

eu deux seulement qui ont eu une apparence restrictive : nous voulons parler de la réduction des avances sur dépôts de titres et de la réduction à soixante-quinze jours du maximum des échéances. Quant à la première de ces mesures, ce n'est point le crédit commercial qui aurait à s'en plaindre, car elle avait pour but et elle a eu pour effet de lui consacrer une portion plus considérable des ressources de la Banque. Quant à la seconde, rendue nécessaire par la limite légale qui ne permet point à la Banque de laisser à l'intérêt son élasticité naturelle, elle a pu, dans certains cas, être gênante pour le commerce, mais à un faible degré, car la moyenne des effets présentés à l'escompte de la Banque est loin d'atteindre la limite de soixante-quinze jours. Cette moyenne n'a été que de trente-deux jours pour les effets présentés l'année dernière aux succursales. Il est donc probable qu'elle n'aura eu d'autre résultat que celui que la Banque avait principalement en vue : écarter le papier de circulation qui aurait pu être créé pour enlever de l'or à la Banque par des opérations de change. Grâce à ces mesures, bien loin de restreindre le crédit commercial, c'est-à-dire de le resserrer ou de l'interrompre, la Banque a pu au contraire lui assurer la permanence, la régularité, et une extension proportionnée au développement des opérations commerciales. Ce sont là les services essentiels que le commerce demande aux banques, et qu'il a droit d'exiger d'elles. Auprès de ces services, les variations de l'intérêt n'ont qu'une importance secondaire. Les commerçans et les industriels sérieux savent d'ailleurs, comme les économistes, que ces variations résultent de l'état général du crédit, et qu'en fixant d'après ces variations les conditions de leurs escomptes, elles garantissent les ressources actuelles du crédit à la production active, et les empêchent de s'égarer dans des spéculations inopportunes et dangereuses. Ils savent enfin que, si l'élévation temporaire de l'intérêt est une charge pénible qui réduit leurs profits, c'est la part de souffrance que le commerce et l'industrie ont à supporter dans ces calamités générales qu'imposent aux nations la fatalité d'une mauvaise récolte et les conséquences de la guerre même la plus juste et la plus glorieuse.

Nous croyons en avoir assez dit pour être dispensé de relever les diverses critiques auxquelles ont donné lieu les mesures prises et maintenues par la Banque pendant cette période de gêne, qui n'est point malheureusement terminée, et que la paix ne clora peut-être point aussi promptement que quelques-uns l'imaginent. Plusieurs des expédiens que l'on a proposés à cette occasion comme plus efficaces que les mesures de la Banque et moins durs pour le commerce sont au-dessous d'une discussion sérieuse. Il en est un dont on a fait grand bruit, qui sans doute n'est point en lui-même absolument con-

traire aux principes et à l'économie du crédit, mais qui ne serait en aucun cas un préservatif efficace contre les crises monétaires ou les crises commerciales : c'est l'augmentation et la disponibilité constante du capital de la Banque. Nous comprenons que les partisans de la liberté des banques réclament pour ces établissemens des capitaux considérables, car sous le régime de la liberté et de la concurrence l'importance du capital est une des plus sérieuses garanties que les banques puissent offrir à la confiance du public. Il n'en est point ainsi, nous l'avons déjà vu, dans un pays régi par une banque unique et privilégiée; une banque pareille n'a besoin d'un grand capital ni comme moyen d'action ni comme garantie, puisqu'elle n'a point à disputer la confiance publique à des concurrens. Pour être conséquens avec eux-mêmes, ceux qui demandent l'augmentation du capital de la Banque de France devraient en même temps combattre son privilége et demander la liberté des banques. Supposons cependant le capital de la Banque augmenté et porté à 200 millions, à 300 si l'on veut. Nous ne comprenons point l'efficacité d'un pareil capital contre une crise monétaire ou commerciale. Ce capital en effet, il faudra l'employer; mais comment? Le garder sous la forme de numéraire, ainsi qu'on l'a proposé, l'enterrer comme un trésor, l'enlever aux emplois producteurs de l'industrie, serait un acte de véritable sauvagerie, répudié par tous les progrès du crédit qui ont amené l'institution des banques. D'ailleurs cette coûteuse cassette ne conjurerait aucun péril. Dans les temps d'abondance de numéraire, la circulation verserait ses excédans dans les caisses de la Banque, et celle-ci aurait alors autant de métaux précieux dans ses caves que de billets en circulation : un des plus grands avantages du billet de banque, l'économie du capital métallique, serait sacrifié, mais sans compensation pour les jours de pénurie et de crise. Alors en effet l'exportation des métaux précieux finirait bien par attaquer le capital de la Banque, lors même qu'on l'élèverait à 300 millions, puisqu'en dix mois nous venons de voir cette exportation enlever 534 millions aux réserves. Au moment où le capital serait entamé, la crise commencerait, et la Banque devrait prendre, pour le protéger et le reconstituer, exactement les mêmes précautions contre lesquelles on s'élève aujourd'hui.

La conservation du capital en numéraire ne dédommagerait donc pas, même dans les rares crises du crédit, de la perte d'un capital si considérable enfoui et condamné à la stérilité pendant les années prospères. Supposons ce capital employé, son impuissance en temps de crise sera exactement la même que celle du capital actuel placé en rentes. On ne prétend pas que la Banque ne soit point en état de répondre avec ses ressources actuelles aux besoins du crédit commercial, puisqu'on ne lui reproche de distraire du service de l'es-

compte ni les 60 millions qu'elle a prêtés à long terme à l'état, ni les 100 millions qu'elle prête sur dépôt de rentes et de valeurs de chemins de fer. Le développement de l'escompte n'exigeant donc pas l'application de son capital, la Banque serait forcée de l'employer en prêts sur rentes et actions. Or, au point de vue économique, l'emploi d'un capital en achat de titres ou en prêt sur titres a exactement les mêmes effets, et placerait la Banque dans une position identique à sa situation actuelle. Que son capital fût représenté par des titres achetés par elle, ou par des titres gardés par elle en nantissement, elle ne pourrait le rendre disponible qu'en rejetant ces titres sur le marché, soit en les vendant, soit en retirant les sommes qu'elle y aurait placées en prêts. L'augmentation du capital de la Banque est donc un expédient sans valeur pratique contre la chance des crises monétaires ou commerciales.

On peut invoquer une autre raison pour l'accroissement du capital de la Banque, et celle-là est la bonne : c'est le devoir qui lui est imposé de multiplier ses succursales, lors même qu'elle aurait à supporter les frais de la diffusion du crédit sur tous les points importans de notre territoire. Si le capital actuel paraissait ne pas suffire aux avances de premier établissement des nombreuses succursales qui restent à établir, il faudrait se hâter d'en étendre les ressources. Il n'entrait point dans le plan de cette étude d'exposer et de discuter la fortune de la Banque comme société d'actionnaires et le mode d'administration par lequel elle se gouverne. La question de l'augmentation du capital de la Banque, par le lien qui la rattache à la nécessité de faire arriver l'organisation du crédit dans tant de localités qui en sont deshéritées, ne dépasse point la limite à laquelle nous nous arrêterons aujourd'hui. Nous nous sommes efforcé de mettre en lumière les services généraux rendus par la Banque de France, nous sommes convaincu que cet établissement peut se prêter, dans son organisation actuelle, à tous les besoins du crédit, nous croyons que ses directeurs sont disposés à en étendre progressivement sur le pays l'action fécondante, dont ils sont les dispensateurs privilégiés; mais, avant de voir le nombre des succursales dépasser de beaucoup le chiffre actuel, nous ne penserons point qu'ils aient encore assez fait pour mériter leur privilége. Certaines gens ont une façon de louer la Banque de France de sa prudence, qui fait songer à celle qui finit par lasser les Athéniens d'entendre appeler Aristide le juste. Ce n'est pas nous qui la trouverons jamais trop prudente dans la stricte observation qu'elle s'est imposée des règles du crédit commercial; mais jamais non plus, à notre gré, elle ne sera trop prompte à coloniser le magnifique empire du crédit qui lui a été départi sur la surface entière de la France.

EUGÈNE FORCADE.

LA GUERRE

ET

LA CONFÉRENCE

Après deux années d'une guerre cruelle, la paix semble devoir être bientôt rendue au monde, et l'immense majorité des hommes salue son retour des plus douces espérances. C'est en vain que quelques esprits moroses et défians nous rappellent qu'il y a encore bien du chemin entre la coupe et les lèvres : l'opinion se précipite avec confiance pour saisir cette coupe enchantée. Elle n'hésite nulle part, même parmi ceux qui avaient espéré de la guerre un résultat tout autre que celui qu'elle a produit. On a beau invoquer les souvenirs de l'année dernière, nous remettre sous les yeux le texte des dépêches et des protocoles qui montrent qu'avant d'entrer à la conférence de Vienne, la Russie avait, comme aujourd'hui, accepté sans réserve les principes énoncés dans les notes du 8 août, qu'on lui demandait de convertir en traité; on a beau faire ressortir que cette acceptation n'était venue qu'après de longues négociations qui ne permettaient de supposer aucun doute dans l'esprit de la Russie sur le sens des quatre points de garantie; on a beau enfin nous rappeler que, malgré tout cela, elle ne s'est fait aucun scrupule de manquer à l'engagement moral qu'elle avait contracté : il n'importe, on ne tient pas compte de ces considérations, et l'on persiste à croire au prochain retour de la paix. Nous espérons pour notre part que l'opinion publique ne se trompe pas, et nous croyons que l'examen de la situation politique et morale faite par les événemens à toutes les puissances engagées ou intéressées dans ce grand débat prouvera que, si la paix ne sort pas

des conférences de Paris, la sagesse et le bon sens disent du moins qu'elle aurait dû en sortir.

I.

Parlons d'abord de la France : aussi bien c'est elle qui a joué le principal rôle dans la guerre. L'Angleterre a peut-être dépensé autant d'argent, mais elle n'a fourni qu'un moindre nombre de combattans; l'état général de situation dressé pour régulariser le partage des dépouilles de Sébastopol entre les alliés accusait pour le 8 septembre, jour de la prise de Malakof, cent vingt-six mille Français présens sous les armes contre soixante-trois mille Anglais et Piémontais réunis. Dans l'opinion universelle de l'Europe, c'est donc à notre armée que revient la plus grande part de l'honneur acquis dans la dure et laborieuse campagne de Crimée, nous pouvons le dire avec une légitime fierté; mais, pour être juste avec tous ceux qui ont si bien servi leur pays, il faut savoir associer dans notre reconnaissance et dans nos sympathies la marine à l'armée. Condamnée à un rôle ingrat, exclue dans la plupart des occasions où il y avait quelque gloire à gagner, la marine n'en a pas moins été la providence de nos soldats. Rien n'aurait pu se faire ou du moins rien n'aurait pu tourner à bien sans la merveilleuse activité qu'elle a déployée, sans l'inépuisable dévouement dont elle a fait preuve, soit qu'il fallût soigner les blessés et les ramener en France, soit qu'il fallût abandonner son matériel, ses armes, ses vivres et jusqu'à ses équipages à l'armée de terre. Quel sacrifice lorsqu'il a fallu dépouiller de leur appareil militaire tant de beaux vaisseaux, tant de belles frégates, hier l'orgueil de l'océan, convertis aujourd'hui en vulgaires transports pour les munitions, en écuries pour les animaux nécessaires à l'existence de l'armée, en hôpitaux flottans pour ses malades! Quel esprit d'ordre et de prévoyance, quelle industrie, quelle fertilité de ressources, lorsque la marine a transformé, avec une rapidité qui tient du prodige, la plage déserte de Kamiesh en place de guerre, en ville de commerce, en port militaire, en entrepôt qui a fourni à tous les besoins de l'armée, car Kamiesh a été tout cela, grâce à la discipline, à l'invention, à l'énergique et infatigable travail de nos marins! Et dans les rares circonstances où ils ont pu prendre part aux opérations actives, quelle rapidité dans les mouvemens, quelle intelligence et quelle sûreté dans l'exécution, quel ensemble dans la masse et quelle vie dans les détails! Comme chacun connaît sa place, sait ce qu'on attend de lui, et l'exécute sans bruit, sans zèle turbulent, sans gêner les autres, en rattachant toujours et de lui-même sa petite part d'action à l'action générale! Aussi, dans tous

les mouvemens des escadres combinées, le rôle de la marine française a-t-il été très brillant. Au passage des Dardanelles, elle accomplit son opération sans tâtonnement, sans hésitation, en ne laissant qu'un seul vaisseau à la traîne, tandis que la flotte anglaise, qui avait commencé sa manœuvre à la même heure et au même instant que nous, reste neuf jours avant de pouvoir nous rejoindre. De même, au débarquement de l'armée à Old-Fort le 14 septembre 1854, la marine mettait trois divisions à terre avec leur artillerie entre huit heures un quart du matin et midi et demi, et le même jour elle avait terminé le débarquement du matériel avant le coucher du soleil, tandis qu'il fallait trois jours à l'armée anglaise, plus nombreuse, il est vrai, et embarrassée d'un plus grand nombre de chevaux, pour avoir à terre tout son monde et tout son matériel. De notre côté, les mesures avaient été si bien prises et si bien exécutées, que vingt-deux minutes après le coup de canon qui donnait le signal d'amener les embarcations pour conduire les troupes à la plage, nous comptions déjà plus de six mille hommes formés en bon ordre sur le territoire ennemi. De même encore, le jour de l'ouverture du feu devant Sébastopol, le 18 octobre 1854, lorsque les généraux demandent à la marine de faire une diversion et d'essayer les murailles de bois de ses navires contre les forts de granit à triple étage de canons qui battent l'entrée de la rade, c'est la flotte française qui supporte le plus gros du feu, et dans ce combat inégal, où elle compte trois cent cinquante tués et blessés, l'ennemi en accuse plus de mille par son rapport. On sait ce qu'ont fait aussi ses batteries flottantes à Kinburn. A terre même, elle porte des coups sensibles à l'ennemi : à Svéaborg, elle imagine de construire sur l'îlot d'Abraham une batterie de mortiers qui contribue de la manière la plus efficace aux résultats obtenus, et dans les tranchées devant Sébastopol, les canonniers marins, commandés par M. Rigault de Genouilly, se font remarquer entre tous par la justesse de leur tir, par leur bonne conduite, par leur dévouement. Dans cette campagne, où il n'y a pour elle ni repos, ni trêve, ni espérance de gloire proportionnée à ses rudes travaux, la marine française déploie tous les genres de mérite que le pays pouvait attendre d'elle; elle n'a qu'un défaut, c'est l'exiguïté numérique de son personnel. La France n'a pas et n'aura jamais assez de ces braves et excellentes gens à son service.

C'est avec intention que je me suis étendu quelque peu sur les mérites d'une arme au milieu de laquelle j'ai passé, observateur étranger, plusieurs années qui m'ont appris à savoir ce que valent nos marins, et qui me font regretter non pas la gloire de leurs émules de l'armée de terre, mais l'obscurité relative du rôle où des circonstances qu'il ne dépendait pas d'elle de changer ont réduit la marine. Il n'est que

juste de vouloir que l'opinion publique n'oublie pas ses services, et cependant, quoi qu'on fasse, elle les oubliera. L'éclat incomparable qu'ont jeté les victoires de l'Alma, d'Inkerman et de Traktir, l'assaut de Malakof et la prise de Sébastopol rejetteront fatalement la marine au second plan. Aussi n'est-il pas nécessaire d'insister sur ce qu'a fait l'armée de terre : ses exploits et ses triomphes remplissent toutes les mémoires, ils ont frappé trop vivement toutes les imaginations, ils ont porté au loin de trop douces consolations à tous ceux des Français que les hasards de la vie ou les vicissitudes de la politique ont répandus par tous les pays de la terre, ils ont excité une admiration trop sincère, même chez nos ennemis secrets ou déclarés, pour qu'il vaille la peine de les remettre en lumière. On ne peut plus que rire aujourd'hui des fausses terreurs que de prétendus amis affichaient d'un air de tendre inquiétude au début de la guerre. Que vont-ils faire à Sébastopol? disait l'un. — Mais ils n'ont jamais fait la grande guerre! disait l'autre. — Il y avait surtout une phrase singulière que certains journaux militaires étrangers nous jetaient à la tête avec un air d'énigmatique profondeur : « Mais vos soldats d'Afrique n'ont jamais entendu le canon! » Ces bonnes gens sont aujourd'hui plus que rassurés sans doute sur le compte de notre armée, car leur inquiétude n'a pas dû être de longue durée. En effet, la première fois que l'infanterie française s'est trouvée en présence de l'ennemi, ç'a été sur le champ de bataille de l'Alma, où elle a emporté, de concert avec les Anglais, de formidables positions défendues par quatre-vingt-quatre pièces de canon. La première fois aussi que la cavalerie française a eu l'occasion de se mesurer avec les Russes, à l'affaire de Balaclava, on a vu deux escadrons de chasseurs d'Afrique débuter par aller sabrer les canonniers russes jusque sur leurs pièces. Et si ces exploits n'ont pas suffi pour dissiper tous les doutes, il faut croire que le siége de Sébastopol, où treize cents pièces d'artillerie en batterie n'ont pas laissé de jouer un certain rôle, aura dû convaincre les plus incrédules de l'aptitude du soldat français à entendre le bruit du canon sans trop se troubler. Quant à la grande guerre, il faudrait peut-être expliquer ce qu'on voulait désigner par cette expression un peu vague; mais, en attendant la définition, il semble qu'une guerre qu'on poursuit à cinq cents lieues, à mille lieues de chez soi, et jusqu'au Kamtschatka, avec des armées de deux cent mille hommes, avec une flotte de trois cents bâtimens armés et montés par plus de cent vingt mille marins, peut bien passer pour une grande guerre; il semble que les amiraux, les généraux et les administrateurs qui mettaient en mouvement de pareilles forces, à de pareilles distances, étaient bien autorisés à croire qu'ils faisaient la grande guerre. Ou bien la

grande guerre, est-ce celle qui fait beaucoup de victimes et qui coûte beaucoup d'argent? Hélas! la guerre que nous venons de faire n'offre malheureusement que trop de raisons pour être qualifiée de grande. C'est presque quatre milliards qu'il en coûte pour deux ans à la France et à l'Angleterre seulement; c'est six ou sept cent mille hommes tués, blessés, mutilés, mis hors de combat par le fer, par le feu ou par les maladies, qu'il en coûte à la Russie, à la Turquie, à la France, à l'Angleterre, au Piémont : n'est-ce donc pas assez pour deux années de guerre? Ou bien encore la grande guerre, est-ce celle seulement qui produit de grands résultats? N'est-ce pas un assez grand résultat que la Russie réduite, après la prise de Sébastopol, à accepter les conditions des vainqueurs, et espère-t-on nous prendre pour dupes lorsqu'on nous dit qu'elle se rend seulement à la voix plaintive de l'humanité? Quant au reste, le point où nous en sommes répond sans doute à la question qu'on nous adressait en nous demandant ce que nos soldats allaient faire à Sébastopol; ils allaient y poursuivre le but de la guerre et conquérir la paix.

Mais passons à des considérations plus sérieuses et plus délicates. En soumettant notre nouvel établissement militaire à une épreuve faite sur une grande échelle, la campagne de Crimée n'a pas seulement rapporté de la gloire à nos armes, elle a été aussi une mine féconde d'enseignemens. Elle a prouvé, par des faits qu'il est impossible de contester aujourd'hui, que notre armée, telle qu'elle a été organisée par le gouvernement parlementaire et instruite par la guerre d'Afrique, est devenue, si l'on tient compte de toutes les nécessités auxquelles une armée doit suffire, la première de l'Europe. Il est peut-être certains détails que l'on peut trouver ailleurs égaux ou même préférables à ce qu'ils sont chez nous, mais dans l'ensemble il paraît difficile de mettre en doute notre supériorité. Considérant ce que doit être une armée et les innombrables services qu'elle doit représenter dans son unité multiple, l'armée française est la mieux liée dans toutes ses parties que l'on puisse citer, la plus mobile, la plus facile à fractionner et à réunir, celle qui se prête le plus aisément à toutes les combinaisons, celle qui a reçu de ses lois et de ses règlemens organiques la plus grande puissance pour se suffire à elle-même dans toutes les éventualités et au moyen des rouages les plus simples, les mieux appropriés au caractère national. Dans toutes les hypothèses, ce sont là des conditions excellentes; mais dans l'hypothèse d'une guerre offensive, lorsqu'il faut subvenir par son industrie à une foule inévitable de lacunes, ce sont des qualités incomparables. On a dit, et avec raison, que si la civilisation disparaissait du reste du globe, on la retrouverait presque tout entière dans une division française, comme elle est aujour-

d'hui constituée. Sans doute, si l'on doit entendre par division un certain nombre de régimens ou de détachemens d'armes différentes réunis sous un seul commandement, il existe des divisions dans toutes les armées du monde, et j'admettrai facilement qu'une fois conduites sur le champ de bataille, elles se comporteront au jour du combat aussi bravement qu'aucune division française; mais ce n'est pas là, et à beaucoup près, tout ce qui représente le mérite des corps armés, surtout quand il s'agit de faire campagne sur le sol étranger. Ce qui n'est pas moins utile au but final de la guerre que la bravoure des troupes, c'est cette heureuse combinaison qui fait que dans un corps français infiniment plus que dans aucun autre on rencontre une association de tous les métiers, de toutes les professions de la société civile. C'est le résultat de notre excellente loi de 1832 sur le recrutement de l'armée, et l'on a pu en voir les bons effets soit en Algérie, où nos régimens ont accompli mille travaux aussi nécessaires à la conquête que la victoire sur les champs de bataille, soit en Crimée, lorsqu'il a fallu s'établir sur le plateau désert de la Chersonèse et pousser les travaux de siége devant Sébastopol. C'est un avantage que les armées étrangères ne possèdent pas au même degré que la nôtre, et, pour mieux nous faire comprendre, nous citerons comme exemple les armées russe et anglaise. En Russie, où d'ailleurs l'industrie est peu avancée, où le recrutement se fait sous l'influence des seigneurs, qui se gardent sans doute de livrer les plus utiles de leurs serfs, l'armée est composée presque exclusivement d'hommes des campagnes, qui font au besoin des terrassemens merveilleux, comme ils nous l'ont prouvé à Sébastopol, mais qui dépendent de l'extérieur pour tout ce qui est de l'entretien, de la réparation ou de la création de leur matériel. De même que, chez les Russes, les malades et les blessés sont trop souvent perdus par suite de l'imperfection du système médical et hospitalier, de même, par suite de l'ignorance du soldat, l'arme ou la machine détériorée, avariée par une cause quelconque, peut être considérée comme perdue. Aussi les armées russes sont-elles très lentes dans leurs mouvemens et traînent-elles toujours après elles une masse considérable de bagages, bien que la ration du soldat soit des plus chétives.

Dans l'armée anglaise, c'est le contraire qui arrive; elle se recrute par engagemens volontaires seulement, mais elle ne trouve guère de gens à enrôler que dans le peuple des villes, et en général parmi les ouvriers qui n'ont pas réussi dans leur métier, qui n'ont pu s'attacher à rien, ni à personne. Toutes les professions de l'industrie manufacturière comptent des représentans plus ou moins habiles dans les régimens anglais, mais les hommes de la terre y manquent. Aussi le soldat anglais, si admirablement brave sur le

champ de bataille, est d'ordinaire assez peu adroit en campagne. Il manie difficilement la pelle et la pioche, qui sont non moins utiles à la guerre que le fusil et le canon; il ne sait pas remuer de lourds fardeaux, il a plus que de la répugnance pour les corvées, il accuse à tout instant le manque de cette éducation qui rend l'homme des champs très peu sensible à la pluie, à la bise, au soleil, qui lui permet d'estimer une distance et de juger un terrain, de deviner à première vue où il trouvera l'eau et le bois, de reconnaître des indices précieux dans les bruits de l'air, de s'orienter à l'ombre du soleil et au cours des astres, d'abriter son bivouac, de se procurer du feu, de combattre enfin, par mille petits moyens que l'expérience seule peut apprendre, les mille privations que l'administration la plus intelligente et la plus libérale ne peut pas épargner au soldat en campagne. Un des détails de nos habitudes militaires qui semble avoir le plus frappé les Anglais, c'est l'industrie que déployaient nos soldats pour avoir toujours du feu et toujours quelque chose à cuire sur ce feu, l'*éternel pot-au-feu*, la *sempiternelle pot-bouille*, comme je l'ai vu vingt fois écrit en français dans les innombrables lettres du théâtre de la guerre que publiaient les journaux de Londres. Je m'en rappelle une entre autres qui était signée par un capitaine de je ne sais plus quel régiment de l'armée de la reine. Il racontait qu'ayant un jour été mandé par son colonel, il avait reçu la mission assez épineuse, on le croyait du moins, d'aller faire pendant la nuit suivante une reconnaissance dans le grand ravin qui séparait les attaques anglaises des nôtres. Comme c'était la première fois qu'on songeait à s'éclairer de ce côté, notre capitaine prend avec lui deux ou trois hommes choisis, et la nuit venue, le voilà qui se glisse avec précaution dans le ravin : il avance, il avance, lorsque tout à coup il est hélé par une sentinelle française, qui, après l'avoir reconnu, le conduit avec ses hommes dans une espèce de grotte où il trouve un poste des nôtres parfaitement installés, dormant, fumant, causant à voix basse, qui lui font voir tout ce qu'il désirait connaître de la situation des choses dans le ravin, et le renvoient après lui avoir fait prendre, ainsi qu'à ses hommes, du bouillon et du café. Rien de plus poli et de meilleur goût que les termes dans lesquels le capitaine se loue de l'hospitalité des Français; rien de plus amusant que le dépit avec lequel il raconte que cette expédition, pour laquelle il était parti avec l'espérance de se signaler par quelque service exceptionnel, l'a conduit tout simplement à découvrir un poste français comfortablement établi, causant tranquillement autour de ses inévitables marmites qui *migeotaient* bien doucement sur un feu habilement entretenu sans éclat ni fumée pour ne pas se trahir, et cela sous la portée de l'ennemi; « car les Français font la cuisine à la

barbe des Russes, car ils la feraient partout. » Nos alliés n'avaient malheureusement pour eux ni ce goût ni ce savoir-faire, et M. Soyer a dû venir de Londres en Crimée tout exprès pour apprendre aux soldats anglais à faire la soupe.

Il serait trop long sans doute de vouloir faire ressortir tous les avantages que notre jeune armée doit à la sagesse des lois et des règlemens qui lui ont été donnés par le gouvernement représentatif. Il est cependant quelques points sur lesquels nous croyons devoir insister, car il nous semble que l'expérience vient de les mettre en lumière de la façon la plus éclatante. C'est un grand avantage, croyons-nous, pour un corps qui doit posséder une unité aussi parfaite qu'une armée, d'être composé, comme la nôtre, d'hommes entre lesquels il y a peu de différence d'âge. La similitude des goûts, des manières de voir, est une garantie pour la vitalité de l'esprit de corps, pour l'harmonie intérieure des régimens, pour la facilité des rapports des hommes entre eux, pour la liberté morale de chacun, autant du moins que cette liberté peut se concilier avec les rigoureuses exigences de la vie militaire. J'en parle pour avoir pu constater par expérience personnelle les mauvais effets qui se produisent dans les conditions contraires, et comment il arrive que, dans une troupe composée d'hommes très différens par l'âge, les plus avancés dans la vie et par conséquent les plus habiles exercent souvent sur les plus jeunes une tyrannie qui devient la cause de querelles sans fin, d'un malaise général, et par suite d'une mollesse fâcheuse dans le service. Je suis peu sensible, je l'avoue, à cette considération qui fait croire qu'il faut dans les corps de vieux soldats pour former les plus jeunes et pour conserver les traditions : ce sont les corps eux-mêmes, non pas quelques individus, qui doivent être chargés de ce soin, et si je puis dire toute ma pensée, j'ajouterai que la plupart du temps il y a plus à regretter qu'à encourager dans cet enseignement mutuel des cadets par leurs aînés, surtout quand ceux-ci ont trop de droits au respect des autres.

Une autre question que soulève l'expérience que nous venons de faire, c'est celle de savoir si l'âge moyen dans l'armée française, vingt-quatre ou vingt-cinq ans, n'est pas celui où l'homme est le plus propre à supporter les fatigues de la guerre offensive. Pour défendre une place, il est possible que des hommes plus âgés vaillent tout autant, et il est certain que pour faire la police dans une ville ou dans un pays, sans sortir de ses foyers, ils valent beaucoup mieux : l'exemple de la gendarmerie est là pour le prouver; mais quand il s'agit d'aller attaquer l'ennemi chez lui et de tenir la campagne, les conditions du problème sont peut-être très changées. Je n'entreprendrai pas de le résoudre en faveur de la jeunesse, cela

semblerait trop aventureux de ma part, mais il est des raisons qu'on peut faire valoir à l'appui de cette opinion, et qui n'ont certainement rien de paradoxal. D'abord les campagnes de l'Algérie et ce qui vient de se passer en Crimée nous montrent d'une manière frappante l'avantage qu'il y a, pour faire la guerre, à mettre en ligne des soldats qui savent quelque chose de plus que l'école du bataillon ou le maniement des armes, qui n'ont pas encore oublié dans la routine de la vie militaire ce qu'ils avaient appris des professions civiles où ils gagnaient leur vie avant de passer sous les drapeaux, et où ils rentreront lorsqu'ils auront payé leur dette à l'état. Rien de plus capable de se laisser mourir de faim au milieu de l'abondance, rien de plus emprunté quand il faut se tirer d'affaire en pays ennemi que le soldat rompu par une trop longue habitude de la vie des casernes à n'avoir plus de spontanéité, à se désintéresser de toute responsabilité personnelle, à compter sur l'infaillible et inépuisable providence qui, pendant de longues années, a présidé aux distributions. A la bataille de l'Alma, des régimens anglais, qui se trouvaient en retard et voulaient regagner le temps perdu, jetaient leurs gamelles et leurs bidons pour aller plus vite à l'ennemi. C'étaient, sous le rapport du courage et de l'instruction spéciale, d'admirables soldats, qui se sont battus ce jour-là de la façon la plus brillante, mais qui ont commis aussi une faute énorme, une faute qui leur a coûté d'autant plus cher qu'ils n'ont pas su la réparer, — qu'ils n'ont pas eu assez d'industrie pour suppléer à la perte qu'ils venaient de faire si étourdiment par quelque invention qui serait peut-être sortie des cervelles d'hommes moins spéciaux, et, si cela pouvait se dire, moins spécialisés. Il faut savoir ensuite si dans la fleur de la jeunesse l'homme n'est pas plus capable de supporter les fatigues d'une campagne. Sans doute il n'a pas encore toute sa force musculaire, mais sa santé se plie infiniment mieux qu'à aucune époque de la vie aux privations, aux insomnies, aux excès de fatigue, de froid et de chaud que le soldat doit subir; il est plus capable, en un mot, de recevoir cette sorte d'entraînement auquel l'homme doit se soumettre pour faire la guerre. Son tempérament, sa santé, son estomac comme son esprit, n'ont pas encore pris d'habitudes, et il est moins sensible à toutes les influences morbides qui attaquent le soldat, qui frappent bien plus durement sur l'âge mûr que sur le jeune homme. Il se fait bien plus vite à toutes les circonstances nouvelles au milieu desquelles il doit vivre : il est vif à la marche, il dort à toute heure, il veille presque aussi longtemps qu'on veut, et il se répare avec une facilité qui n'existe plus à une autre époque de la vie. Son insouciance le protége, elle adoucit pour lui toutes les transitions. Il passe sans peine de l'existence monotone et routinière de la caserne

aux émotions de la guerre. Si intenses, si multipliées et si diverses qu'elles soient, elles le trouvent léger de cœur et d'esprit, léger comme l'alouette, dont César avait, à titre d'emblème du caractère national, fait reproduire l'image sur les casques de sa fameuse dixième légion, composée exclusivement de Gaulois, nos aïeux. Tandis que ces magnifiques régimens des gardes anglais, qui avaient déployé un courage si héroïque sur les hauteurs d'Inkerman, succombaient dans leur camp aux fatigues, à la faim, nous avions à côté d'eux, sur le plateau de la Chersonèse, des régimens composés d'hommes beaucoup plus jeunes, beaucoup plus faibles d'apparence, qui venaient de quitter les garnisons de France comme eux celles de l'Angleterre, qui n'avaient même jamais mis le pied en Afrique, comme le 39e de ligne par exemple, et qui cependant supportaient infiniment mieux que leurs alliés les privations et les misères de la Crimée.

Un fait à signaler encore, c'est la facilité avec laquelle la discipline semble s'être conservée dans toutes les circonstances au milieu de cette armée, qui a eu cependant de mauvais jours et de rudes épreuves à traverser. Nous avons bien quelquefois entendu parler, dans les journaux allemands, d'actes d'insubordination très graves, de révoltes même qui auraient éclaté dans nos régimens, mais jamais nous n'avons vu se confirmer en aucune façon ces rumeurs, inspirées par des sentimens peu bienveillans sans doute. Nous avons lu bien souvent, dans les correspondances anglaises, des doléances sur l'habileté des zouaves à la maraude; mais en réalité, dans aucun cas que nous nous rappelions, nous n'avons vu que nos soldats aient outrepassé les droits de la guerre, et nous n'avons pu attribuer le blâme qu'on cherchait à déverser sur eux à autre chose qu'au dépit de n'avoir pas su arriver à temps pour prendre sa part du bois, du vin ou des poules qu'ils étaient toujours les premiers à découvrir. D'ailleurs il ne nous souvient que d'une seule circonstance de cette guerre où il ait été commis des actes de pillage réels : c'était à Kertch, et ce dont nous nous souvenons très nettement aussi, c'est qu'à Kertch le pillage fut arrêté et l'ordre rétabli par quelques détachemens isolés de nos soldats ou de nos marins, notamment par les matelots du *Phlégéton,* agissant presque d'eux-mêmes et sans avoir besoin d'ordres supérieurs. Nous en appelons aux correspondances anglaises elles-mêmes. Loin qu'il soit faible, l'esprit de discipline a au contraire poussé de si profondes racines dans nos régimens, qu'il survivait, même dans la captivité, chez les prisonniers faits par l'ennemi. Les autorités russes, qui passent avec quelque raison sans doute pour être assez exigeantes sur ce chapitre, ont rendu à cet égard les témoignages les plus flatteurs pour nos soldats. Et cependant la discipline de l'armée française est dans

la pratique la plus douce et la plus facile qui gouverne aucune armée du monde. C'est chez nous assurément qu'il y a le moins d'hommes punis. On peut, jusqu'à un certain point, faire honneur de cet heureux état de choses au caractère national; mais, pour être juste, il faut l'attribuer surtout aux conséquences que doivent naturellement produire d'excellens règlemens sur le service, et des lois meilleures encore sur l'avancement dans l'armée et sur l'état des officiers. Ces lois et ces règlemens semblent avoir mis chacun à sa place, défini pour tous, dans toutes les positions, la sphère et la limite de leurs devoirs, ouvert convenablement la carrière à toutes les ambitions légitimes, créé enfin une situation où chacun se meut à l'aise et trouve des garanties pour ses droits. Il faut bien que ces lois soient bonnes pour qu'elles aient survécu à ceux qui les ont faites, pour que la France ait pu passer de la monarchie à la république, et de la république à l'empire, sans que personne ait songé à les modifier. Et une preuve plus frappante encore de leur mérite, c'est peut-être ce fait, qu'à travers nos révolutions, aux époques les plus critiques, dans les temps les plus funestes de 1848, alors qu'il semblait que tout principe d'autorité était perdu, la discipline de l'armée n'a jamais souffert essentiellement, la vie de la grande famille militaire s'est conservée intacte dans le milieu le plus corrupteur. Sans doute les institutions, même les meilleures, valent en raison du mérite des hommes qui sont chargés de les appliquer; mais ce qui n'est pas moins vrai, c'est que les hommes, même les plus méritans, ne peuvent pas faire vivre des institutions mauvaises, ne peuvent pas surtout leur faire produire de bons fruits.

La légitime fierté que tant de glorieux succès ont inspirée à la France, l'entière satisfaction qu'elle en ressent et qu'elle témoigne si ouvertement, ne doivent laisser aucun doute sur la sincérité des sentimens qu'elle apportera dans la négociation de la paix. Pour elle, le but de la guerre est atteint, le programme qu'elle s'était tracé dans les instrumens diplomatiques ou dans les traités qu'elle a signés en dénonçant les hostilités, ce programme est complétement rempli. La Russie est arrêtée pour longtemps dans sa marche sur Constantinople, l'intégrité du territoire ottoman et l'émancipation des chrétiens du Levant sont assurées : que reste-t-il à faire encore, lorsqu'en tirant l'épée du fourreau on a pris l'engagement solennel de ne demander à la victoire ni augmentation de territoire, ni avantage politique particulier, ni traité de commerce, ni rien de ce qui aurait pu donner à la guerre l'apparence d'une entreprise poursuivie en vue d'un intérêt personnel? D'ailleurs il serait injuste de méconnaître que, dans les conditions où elle se fait, la paix apporte à la France des bénéfices certains. C'est quelque chose, quoi qu'on dise, d'avoir anéanti la marine russe de la Mer-Noire, d'avoir détruit les

germes d'où aurait pu sortir à une époque plus ou moins rapprochée l'établissement d'une grande puissance maritime dans la Méditerranée; c'est quelque chose de faire entrer cette situation dans le droit public de l'Europe. Il est vrai que dans de certaines prévisions cela est précisément regardé comme un mal, presque comme une faute; mais je ne saurais reconnaître ni la justesse, ni la moralité de ces prévisions-là. Quoi qu'on fasse, il n'y a qu'un peuple en Europe qui soit notre allié sincère et loyal : c'est le peuple anglais, et je ne saurais comprendre ce qu'il peut y avoir de moral ou d'habile à diriger notre politique dans le sens des éventualités de coalition que nous pourrions former un jour contre lui. Sans doute nous pourrons avoir querelle avec l'Angleterre pour quelque projet de conquête, mais nous ne nous brouillerons jamais avec elle pour tout ce qui est le progrès de nos mœurs, de nos institutions, de nos libertés, pour tout ce qui est la conséquence morale de notre grande révolution, pour ce qui fait notre honneur et notre danger dans le monde. Le peuple anglais est le seul qui, par le développement de sa civilisation, par ses arts, par ses lumières, par le libéralisme de son état social, ne craigne rien de l'instabilité de notre situation intérieure, et envisage toutes les vicissitudes de notre politique sans peur et sans haine pour nous. Partout ailleurs nous n'avons que des amis sans force ou des ennemis puissans qui pourront peut-être s'allier à nous pour des intérêts d'un jour, mais qui ne voient dans la France qu'un foyer de peste et d'incendies. Renonçons à nous persuader que nous sommes aimés, chéris, adorés partout; c'est une niaiserie et rien de plus. Il ne faut même pas croire à l'attachement de ceux que nous avons comblés de nos bienfaits : l'exemple de la Grèce, le rôle qu'elle a joué dans cette dernière guerre est là pour nous faire sentir le gré qu'on peut nous savoir du sang que nous avons versé, des millions que nous avons dépensés dans les intentions les plus généreuses, avec le désintéressement personnel le plus absolu. A plus forte raison ne faut-il pas nous laisser prendre aux démonstrations de sympathie extérieure qui pourront nous venir de ceux qu'on appelle quelquefois avec affectation les Français du Nord. Il n'y a pas qu'un peuple qui s'appelle ainsi, et j'en pourrais citer qui ont certainement plus de goût pour nous que les Russes. Ce n'est pas que je veuille mettre en question l'excellence des traitemens dont nos prisonniers ont été l'objet de leur part, ou la sincérité de la politesse qu'ils ont en toute occasion témoignée à nos soldats sous les murs de Sébastopol : les officiers russes sont, je le reconnais avec plaisir, des hommes bien élevés, à qui l'on ne saurait contester ni la bonté du cœur ni les sentimens du chrétien; mais ce sont aussi des gens dont l'opinion ne compte pas dans leur pays, et que leur gouvernement mènera toujours à la

bataille contre nous quand il lui plaira et sans avoir besoin de s'enquérir si la guerre qu'il leur fera faire blesse les sympathies qu'on leur suppose, et qui en tout cas sont comme si elles n'existaient pas. Ah! si le monde était encore constitué comme au siècle dernier, si l'Europe était encore régie dans ses divers empires par une forme sociale, par des principes d'organisation politique à peu près identiques pour tous et universellement acceptés, notre position vis-à-vis de la Russie serait fort différente de ce qu'elle est : dans une pareille situation, il ne se fait de guerre que pour des questions d'influence ou d'intérêt territorial, et rien ne serait plus sensé que de prévoir l'éventualité d'une alliance durable et fructueuse avec la Russie; mais depuis la guerre de sept ans la révolution française est survenue, qui a bien changé les choses. Ce sont les races, les nationalités, les religions, les principes, qui sont en présence; or sur ces questions tout nous sépare de la Russie, qui est et sera longtemps encore la clé de voûte de toutes les coalitions qu'on essaiera de diriger contre nous, l'espérance et la planche de salut de tous ceux que leurs intérêts ou leurs passions rendent les ennemis de la civilisation moderne de la France. Aussi longtemps que nous n'aurons pas renoncé à l'héritage de 1789, nous aurons pour principal adversaire dans le monde le principal représentant de l'autocratie et du servage, de la compression des individus et de l'absorption des nationalités. Le jour où l'on verra la France alliée de la Russie dans une grande entreprise, on pourra dire qu'elle a répudié les traditions de ses pères, qu'elle est définitivement morte à toute espérance de liberté. Voilà pourquoi je regrette si peu la flotte russe de la Mer-Noire et pourquoi j'aurais regretté si peu celle de la Baltique; voilà pourquoi je regarde tout ce qui peut arrêter l'ambition de la Russie, tout ce qui contribue à ne pas agrandir son prestige et son influence comme matériellement et moralement avantageux à mon pays : je n'ai pas oublié la hauteur blessante de tous les procédés du gouvernement russe envers la France libérale, ni les proclamations hautaines qu'il adressait à l'Europe, à mon pays en particulier après 1848, lorsqu'il nous disait : *Audite, populi, et vincimini quia nobiscum Deus!* écoutez, peuples, et vous êtes vaincus parce que Dieu est avec nous! — La Russie en a appelé aux armes, et Dieu n'a pas été avec elle.

Quelque chose qui doit surtout réjouir le cœur de la France, qui sera pour elle la compensation de bien des sacrifices, c'est que le nouveau traité de Paris devra être regardé comme un pas de plus fait dans la voie où elle cherche depuis quarante ans la réparation des traités de 1815. Il y restera sans doute beaucoup à faire encore, et le congrès de Paris ne nous rendra pas ce que le congrès de Vienne nous a ôté : il est certain cependant qu'il rajeunira le lustre de nos armes, qu'il consacrera l'accroissement légitime d'influence

politique et de considération que nous ont acquis les exploits de nos soldats et la justice de la cause pour laquelle ils avaient tiré l'épée; il calmera le cuisant souvenir qui a pesé d'un si grand poids sur notre politique intérieure et extérieure, qui tient si fort et si douloureusement au cœur de la nation. Ne nions pas cette blessure que chacun de nous porte toujours saignante dans son sein, mais restons bien convaincus que, pour la guérir efficacement, il nous faut du temps, de la prudence et surtout de la modération. Toute entreprise aventureuse nous exposerait à perdre le terrain que nous avons déjà regagné, et l'Europe, qui nous redoute, serait bientôt réunie contre nous. Comprenons bien l'enseignement qui doit ressortir de la situation où la paix vient nous surprendre. Après deux ans d'une guerre où nous avons combattu pour les intérêts généraux de l'Europe au moins autant que pour les nôtres, où il n'est presque pas un gouvernement qui n'ait affirmé que le bon droit était tout entier de notre côté, nous n'avons encore pour alliés actifs que l'Angleterre et le Piémont. De l'Autriche, plus intéressée que nous dans la question, nous n'avons guère obtenu que des paroles; partout ailleurs nous n'avons rencontré que froideur ou malveillance presque déclarée, comme à Naples, ou même des hostilités ouvertes, comme en Grèce. Il n'y a que la Suède qui fasse exception, exception honorable et dont nous devons tenir grand compte, si nous avons égard à la position particulière du roi Oscar. Il faut profiter de la leçon, en sachant attendre le jour et l'heure, en sachant ne vouloir chaque fois que ce qui est possible. L'état critique de l'Europe suffira bien à nous fournir des occasions. Nous n'avons d'ailleurs sous ce rapport qu'à nous montrer conséquens avec nous-mêmes, car c'est seulement justice de reconnaître que si dans sa politique intérieure la France a depuis 1815 commis de déplorables erreurs, elle a au moins, dans ses rapports généraux avec l'Europe, montré de l'habileté, de la fermeté, de l'esprit de suite. Soyons équitables envers les gouvernemens qui ne sont plus, et confessons qu'ils ont tous montré du courage, du patriotisme et de la sagesse dans cette œuvre de réparation qu'il est du devoir de la France de poursuivre. Chacun l'a fait à sa manière, selon ses moyens, selon les ressources du jour et dans le sens des principes qu'il préférait; mais tous ont gagné quelque chose. La restauration a débuté par l'expédition d'Espagne et fini par la conquête d'Alger, qui valait mieux que la campagne de 1823. La monarchie de 1830 a la première porté une atteinte directe aux traités de 1815 par le démembrement du royaume des Pays-Bas, par la fondation du royaume de Belgique; elle a offert bravement la bataille aux puissances du Nord sous les murs d'Anvers. La première aussi, par le traité de la quadruple alliance, elle est parvenue à nous constituer en ligue politique opposée à celle

des puissances absolutistes, elle nous a retirés de ces congrès où nous figurions comme suspects, comme des vaincus traînés au char des triomphateurs. Aujourd'hui les rôles sont bien changés; s'il y a un vaincu, ce n'est pas la France, et dans la décision qui a fait transporter de Vienne à Paris le lieu de réunion du congrès, nous pouvons voir sans trop de vanité un hommage volontaire ou forcé qu'on rend à la puissance qui a joué le plus grand rôle dans la guerre. C'est un résultat dont nous pouvons être fiers à bon droit, mais aussi à la condition de ne pas oublier que, dans tout ce que nous avons fait pour nous relever de la triste position où les traités de 1815 nous avaient réduits, nous n'avons trouvé, quand nous n'agissions pas seuls, d'utile et de loyal concours que dans l'alliance anglaise, et qu'elle nous a considérablement aidés à atteindre le point où déjà nous sommes arrivés.

II.

Je crois qu'on a calomnié l'Angleterre en cherchant à insinuer, comme on l'a fait, qu'elle apportait dans les négociations pacifiques le désir de les faire échouer. La guerre est le goût et quelquefois la nécessité du despotisme ou de la démocratie, qui est essentiellement, comme disait M. Royer-Collard, guerrière et banqueroutière; l'Angleterre est libre et n'est pas une démocratie. Elle déteste la guerre, et les hommes éclairés qui président à son gouvernement sont trop élevés au-dessus des passions des masses pour n'avoir pas horreur de ce fléau et de tous ceux qu'il entraîne après lui : la dépopulation, la misère, le fardeau des dettes publiques, le culte de la force matérielle, le dommage causé aux progrès de tous les arts qui honorent l'humanité, ou qui contribuent à élever la moralité et la condition de la classe la plus pauvre et la plus nombreuse. Ce n'est qu'avec la plus profonde répugnance que l'Angleterre se laisse aller à faire la guerre; il faut qu'elle y soit poussée par le sentiment irrésistible de ses intérêts ou par un de ces soulèvemens d'opinion qui sont d'autant plus puissans chez elle que son organisation politique est admirablement combinée pour que l'opinion publique soit toujours spontanée et sincère et ne soit jamais surprise, pour qu'elle ait toujours le temps de s'éclairer, pour qu'elle n'éclate jamais sur la société comme un ouragan imprévu, mais pour qu'elle se produise au contraire comme l'inondation qui monte insensiblement dans la plaine et finit par tout emporter, les chaumières et les palais, les grands et les petits, les forts et les faibles. Ce qui vient de se passer sous nos yeux nous en a fourni un remarquable exemple. Si l'on prenait aujourd'hui la peine de relire les pièces officielles, les articles de journaux, les pamphlets qui ont paru, les discours qui ont été prononcés dans

le parlement lorsque la question des lieux-saints a commencé à prendre de la gravité, on serait frappé d'étonnement en voyant le soin que chacun prenait pour éviter d'avoir à intervenir dans le différend, en quels termes lord John Russell, alors ministre des affaires étrangères, écrivait à tous ses agens de ne pas compromettre l'Angleterre protestante dans une contestation qui semblait ne concerner que les grecs et les latins; mais aussi, lorsque la Russie eut démasqué ses batteries, lorsqu'il devint évident qu'une énorme iniquité allait se commettre si on ne l'arrêtait par la force, alors l'Angleterre prit son parti. Le parlement, représentant fidèle de l'opinion publique, poussa les ministres presque malgré eux, et le gouvernement tomba du côté où il ne penchait pas d'abord; il entra dans l'alliance française, et déclara la guerre à la Russie.

L'Angleterre n'était pas prête matériellement et militairement à faire cette guerre; depuis 1815, elle avait désarmé. L'avantage de sa position insulaire, qui ne fait pas reposer sa sécurité sur le nombre et l'excellence de ses troupes de terre, l'heureuse condition de son état intérieur, qui la dispense d'avoir besoin des baïonnettes pour maintenir l'ordre et faire la police chez elle, lui avaient permis de réduire son effectif au chiffre le plus bas. Elle n'avait pas alors plus de cent cinquante mille hommes dans son armée régulière, employée, pour la beaucoup plus grande partie, à la garde de ses innombrables colonies. Or une seule d'entre elles, l'empire des Indes, absorbe vingt-cinq mille hommes, le Canada sept ou huit mille, le cap de Bonne-Espérance quatre ou cinq mille; Gibraltar, Malte, l'Australie, la Jamaïque, les Antilles et quelques autres encore, à peu près autant; les garnisons de l'île Maurice, de Ceylan, de Singapore, de Hong-kong, de Sainte-Hélène, des Iles-Ioniennes, quelques milliers encore, si bien qu'en février 1854, au moment de la déclaration de guerre, l'armée anglaise comptait bien près de cent mille hommes répandus par petits groupes sur tous les points du globe. A vrai dire, il n'y avait alors en Angleterre, sous la main du gouvernement, que cinq ou six mille hommes de la garde, les quelques régimens auxquels il faut bien accorder de temps en temps le bénéfice d'un séjour plus ou moins court dans la mère-patrie, et enfin les compagnies de dépôt des corps employés dans les colonies. Quant aux régimens de milice, qui venaient à peine d'être formés, il ne fallait pas songer à les mener devant l'ennemi; les services qu'ils pouvaient rendre et qu'ils ont rendus, c'était de relever dans leurs garnisons les troupes régulières et de permettre de les mobiliser, c'était de fournir une base de recrutement à l'armée. En effet, c'est grâce à la milice que le gouvernement anglais a pu expédier successivement pour la Crimée plus de cent mille hommes, dont cinquante mille environ sont encore sous les murs de Sébastopol, les autres ayant dis-

paru par le fer, par le feu, par les maladies, ou ayant été renvoyés dans leurs foyers pour se remettre de leurs blessures, pour rétablir leur santé.

Assurément il est difficile de garder un empire qui compte cent cinquante millions de sujets à aussi peu de frais, et en enlevant aussi peu de bras aux forces productives du pays; mais quand il s'agit de prendre l'offensive sans retard, une pareille situation n'offre pas les élémens nécessaires pour former une grande armée d'opération contre un ennemi tel que la Russie. Il y a plus, un pareil point de départ doit produire des inconvéniens considérables. Tous ces détachemens dispersés sur tous les points du globe ne savent pas ce que c'est que vivre en grand rassemblement; leurs chefs immédiats ne sauront où demander des ordres que des officiers d'état-major improvisés ne sauront leur faire parvenir. Des généraux qui n'ont peut-être jamais vu dix mille hommes réunis manqueront de coup d'œil sur le terrain, ne pourront pas calculer ce qu'il faut de temps à tel ou tel nombre de troupes composé d'armes différentes pour se former, pour franchir une distance, pour recevoir une distribution; ils ignoreront les conditions toutes spéciales qu'il faut prévoir pour une grande réunion d'hommes. Les chances de désordre et de confusion seront infinies. C'est bien pis encore pour tous les services administratifs qu'une armée doit traîner après elle sous peine de ne pas pouvoir vivre, de ne pas faire manger ses chevaux, de ne pas soigner ses malades et ses blessés. Or ces bataillons, ces compagnies éparses dans cent pays divers ne pouvaient pas aspirer au luxe d'avoir chacune un état-major administratif chargé de pourvoir à ses besoins, et pour y satisfaire l'on s'en remettait au marché, à l'hôpital et aux pharmacies des villes où on tenait garnison. En temps de paix, c'était très bien et très facile; mais en campagne, avec une grande armée, sur un territoire qui n'offrait aucune ressource, il en fut tout autrement. Il fallut alors improviser un corps d'intendance qui, n'ayant aucune expérience pratique, ne savait comment faire parvenir aux troupes ce que celles-ci à leur tour ne savaient pas lui demander. Ni la générosité du gouvernement, qui fut poussée à l'extrême, ni le dévouement des hommes honorables qui furent employés, ne pouvaient et n'ont pu suppléer d'abord au défaut d'expérience. Service des vivres, service des transports, service hospitalier, tout a failli, ainsi que l'ont constaté le comité d'enquête de la chambre des communes et les rapports des commissaires envoyés sur les lieux par le gouvernement pour rechercher les causes des souffrances de l'armée. Aujourd'hui le retour de scènes pareilles à celles qui ont affligé l'Angleterre pendant les premiers mois de la campagne de Crimée n'est plus possible, et l'armée que commande le général Codrington est peut-être la plus richement pourvue qui soit au monde. On peut

même dire que le gouvernement a failli se laisser aller jusqu'à une prodigalité dangereuse pour les troupes et pour la discipline; mais pour en arriver là, combien en a-t-il coûté d'existences précieuses! D'ailleurs les habitudes que les soldats anglais avaient nécessairement prises dans le service auquel ils étaient employés devaient aggraver encore les difficultés de la situation au début d'une guerre dirigée contre une puissance européenne. C'est pendant dix ou douze ans, pendant quinze ans même, que leurs régimens, recrutés exclusivement par enrôlement volontaire, vont tenir garnison dans les colonies, sans remettre le pied dans la métropole. Or, pour rendre un si long exil supportable, pour ne pas faire de ses soldats les parias de la société, pour ne pas compromettre la chance d'en trouver, le gouvernement a dû leur concéder la faculté de se marier et par suite d'emmener partout avec eux et à ses frais leurs femmes et leurs enfans. En conséquence tous les sous-officiers, qui sont nombreux dans l'organisation militaire des Anglais, et dix hommes par compagnie, ont reçu l'autorisation de se marier. Il en résulte inévitablement que cette multitude de femmes fait la cuisine, la lessive, et raccommode les effets des hommes, qui restent complétement étrangers à ces soins domestiques. Rien n'est élégant et pimpant comme le soldat anglais dans sa garnison; il étale un luxe de propreté, de blancheur, de fraîcheur de linge et de tenue qui fait plaisir à voir; mais c'est un régime peu militaire, dans le sens français du mot. A Gallipoli, où les alliés se rencontrèrent pour la première fois, les Anglais avaient peine à tenir leur sérieux en voyant nos soldats manier l'aiguille, recoudre un bouton, mettre une pièce à une culotte; ils n'étaient pas encore à Varna, que déjà ils enviaient leur savoir-faire de tailleurs, comme ils ont envié plus tard leurs talens culinaires. Il y a plus, c'est que, le plus grand nombre des garnisons anglaises étant situées dans les pays intertropicaux, dans des régions où la santé des Européens ne se conserve qu'au prix des plus grands soins, surtout en évitant toute espèce de fatigue, le soldat anglais est déshabitué de tout travail, de toute corvée qu'on peut lui épargner. Il a des domestiques, et il ne faut pas en rire. On n'a pas le choix sous ces climats dévorans, et si l'on veut y avoir au jour du combat des troupes vaillantes, il faut tous les autres jours les couvrir d'un réseau de précautions infinies, les dérober même aux rayons du soleil. Sous les murs de Canton en 1841, à la prise de Chin-kiang-fou en 1842, dans les plaines de Chilianwallah en 1850, le nombre des soldats anglais morts de coups de soleil entrait dans le chiffre des pertes pour une proportion considérable. Ne fût-ce qu'à cause du soleil seulement, il est indispensable que le soldat d'origine européenne soit servi dans ces contrées, si l'on veut pouvoir compter sur lui à l'heure du danger. Les Anglais se sont rési-

gnés à cette nécessité, et je puis citer un exemple qui montre jusqu'où est allée leur résignation. Un état de situation de l'armée de l'Indus, arrêté le 4 juin 1839 à Candahar et rapporté par le capitaine Havelock dans son *Histoire de la guerre de l'Afghanistan*, montre que pour un effectif de 13,216 combattans, dont la moitié au plus étaient des Européens, l'armée anglaise emmenait à sa suite 30,046 domestiques. Le chiffre vous semblera énorme, et cependant l'auteur vous apprend qu'il ne représente que le nombre des domestiques payés par l'état et alloués réglementairement aux corps, mais que dans la réalité la multitude de gens que l'armée anglaise traînait après elle était de 80,000 âmes. Ce n'est même pas tout encore : si vous parcourez les divers récits qui nous ont été laissés de cette campagne, les deux volumes du docteur Kennedy par exemple, vous verrez qu'on s'y plaint très souvent de l'insuffisance du nombre des domestiques. Il est vrai que comme on savait que l'on aurait à passer les déserts du Beloutchistan, à franchir les passes de Bolan et de Quettah, où tout manque jusqu'à l'eau, on avait réduit les généraux et les officiers au plus strict nécessaire! C'est à ces conditions cependant que l'Angleterre a pu conquérir et conserver son empire des Indes.

Toutefois de pareilles habitudes préparaient mal les soldats anglais à la rude et laborieuse campagne qui les attendait sous les murs de Sébastopol. Ce qui était inévitable s'est produit, et aussitôt un concert de plaintes et de railleries s'est fait entendre par toute l'Europe. L'Angleterre se plaignait amèrement; ses ennemis, et ils sont nombreux, affichaient une sympathie ironique pour les souffrances de son armée. Quelle satisfaction de voir cette fière puissance frappée si cruellement dans son orgueil! Comme on se plaisait à nous vanter pour avoir l'occasion de rabaisser les Anglais, et combien nous serions fous de croire à l'entière sincérité de tous les complimens qui nous ont été adressés! Ceux qui reprochent à l'Angleterre d'avoir toujours et partout patroné la cause libérale, que le ministre influent s'appelât Canning ou lord Grey, Palmerston ou Robert Peel, — les conservateurs pusillanimes qui, si on les laissait faire, pousseraient le fanatisme de la conservation jusqu'à la plus inepte tyrannie, — les gens qui se croient menacés dans leurs intérêts matériels par la réforme économique dont l'Angleterre a donné le signal, — les libéraux désenchantés qui n'ont pas su vivre avec la liberté, les envieux qu'a faits à l'Angleterre sa prodigieuse fortune, ceux qui ne lui pardonnent pas le calme avec lequel elle a traversé les temps d'épreuves où il semblait que la société européenne allait s'abîmer, — tous ils ont reçu, colporté, commenté et répandu avec la satisfaction la plus empressée tout ce qu'ils croyaient pouvoir porter atteinte à l'honneur des armes de la libre Angleterre. Et pour leur

venir en aide, la presse anglaise racontait avec une franchise pleine de colère et d'émotion les misères des soldats; un ministre disait au sein du parlement que tous les récits qui arrivaient de Crimée étaient navrans; la chambre des communes ordonnait une enquête sur l'état de l'armée devant Sébastopol et constatait la légitimité des plaintes qui s'exhalaient de toutes les bouches; il n'y avait moyen de rien nier, de rien atténuer : l'Angleterre elle-même confessait toutes ses douleurs. Pour cette fois du moins on n'accusait pas la perfide Albion de trahir la vérité.

J'avoue ne rien comprendre à ces jubilations de la haine et de l'envie. Je ne sais pas de quoi, ni à propos de quoi l'on triomphe. L'Angleterre n'a pas joué le premier rôle dans une guerre où la marine, en rendant des services qui ont contribué aussi efficacement aux résultats que la bravoure des armées de terre, n'a figuré qu'en seconde ligne; qu'en résulte-t-il qui puisse tourner à l'humiliation de l'Angleterre? La flotte ennemie lui a partout refusé le combat, cent vingt-sept bâtimens armés ont mieux aimé se réfugier dans la rade de Sébastopol et y périr presque tous par les mains de leurs propres équipages que de courir la chance d'une rencontre honorable avec nos vaisseaux; la flotte de la Baltique se cache derrière des fortifications gigantesques, au milieu de bas-fonds impraticables où il est impossible de l'aller chercher. S'il y a honte pour quelqu'un dans une pareille situation, je ne saurais admettre que ce soit pour l'Angleterre : elle n'a pas fourni autant d'hommes que nous au siége de Sébastopol; mais qui peut s'en étonner, et quel échec peut avoir subi de ce chef la considération de l'Angleterre auprès des gens sérieux?

L'armée anglaise, relevée de ses devoirs à l'intérieur par des *policemen*, représente surtout dans l'esprit des populations, et elle est dans la réalité, l'agent du pouvoir exécutif chargé de maintenir l'ordre au sein d'un empire colonial immense. A l'inverse de ce qui se passe chez nous, elle n'occupera jamais que la seconde place dans l'imagination des Anglais, dans le sentiment des devoirs qu'ils croient avoir à remplir envers leur patrie. Aussi n'est-il pas très facile de la recruter, cela est certain; mais je ne sais pas ce qu'on en pourrait justement induire, sinon que l'Angleterre n'est pas la puissance provocante, agressive, accapareuse, que ses ennemis nous dépeignent, car, si cet esprit d'agression vivait chez elle, elle aurait bien su s'arranger pour avoir une grande armée; et s'il existait quelque instinct de libéralisme réel chez ceux qui ont tant raillé l'Angleterre des difficultés que les mœurs publiques opposent au recrutement de son armée, ils auraient respecté plutôt que tourné en dérision le sentiment national qui se défie des grandes armées permanentes, qui regarde leur existence comme peu compatible avec

la liberté, c'est-à-dire avec ce qui est la vie même de l'Angleterre, ce qui fait sa grandeur et sa force morale, bien autrement puissante que toutes les baïonnettes et tous les canons. Égarée par une vaine idée de gloire, si jamais l'Angleterre introduisait chez elle la conscription, ou copiait les institutions qui servent de base aux établissemens militaires des peuples du continent, elle aurait lâché la proie pour l'ombre, elle aurait renoncé à son principe vital. Samson aurait livré sa chevelure aux ciseaux de Dalila.

Ce qui est vrai, c'est que jamais, après deux années de guerre, elle n'a possédé une armée aussi nombreuse, aussi instruite, aussi bien administrée et équipée que celle que commande aujourd'hui sir William Codrington; c'est que jamais à aucune époque la marine de l'Angleterre, son arme véritable, la garantie de son indépendance et de sa sécurité, n'a donné des preuves de puissance comparables à celles qu'elle a fournies depuis deux ans. Les arsenaux de l'état et les chantiers de l'industrie privée ont fait, les uns aidant les autres, des prodiges que l'industrie et les marines coalisées du reste du monde n'auraient pu égaler. Qu'on se rappelle la rapidité merveilleuse avec laquelle l'Angleterre a lancé sur les flots, au printemps de 1854, l'armée navale que commandait sir Charles Napier. C'est, je le confesse, avec un étonnement jaloux que je vois chaque semaine dans les correspondances des ports que publient les journaux de Londres apparaître les noms d'un ou même de plusieurs navires qui étaient à peine commencés il y a quelques mois, il y a quelques jours, et que l'on nous annonce comme complétement armés, *ready for sea*. De cette activité extraordinaire il résultera que si malheureusement la guerre devait continuer, les flottes anglaises de la Baltique et de la Mer-Noire commenceraient cette année les opérations militaires avec quatre cent cinquante navires à vapeur battant flamme et déroulant fièrement à la brise le pavillon de guerre de leur pays, et cela sans compter encore une centaine de bâtimens répandus sur les autres mers du globe, non plus que cent cinquante ou deux cents transports choisis parmi les plus beaux navires de la flotte commerciale et consacrés exclusivement au service de l'armée. Tels sont les chiffres cités par sir Charles Wood, premier lord de l'amirauté, lorsqu'il exposait le 11 janvier dernier à la chambre des communes le budget de son département. C'est sans comparaison le plus formidable armement qui ait jamais paru sur les mers, et pour le mettre en action, il portera soixante-seize mille hommes, presque autant que l'Angleterre en a entretenu sur ses flottes, même lorsqu'elle faisait la guerre à des ennemis qui ne se dérobaient pas et qui combattaient par mer. Ce qu'il faut surtout remarquer, c'est que ce nombreux personnel est uniquement composé de volontaires, et qu'on n'a dû

avoir recours pour le recruter ni à la *presse*, ni à aucun procédé coercitif, ni à la conscription, ni à l'inscription maritime, c'est que même il n'a pas été besoin de tenter les matelots par l'appât d'une prime d'engagement. Ils sont venus d'eux-mêmes; il en viendrait encore par milliers, si l'honneur du pavillon, si la sûreté du pays les réclamaient, car ils savent que sur eux spécialement reposent les destinées, la gloire, la considération et l'indépendance de l'Angleterre. Il ne faudrait pas d'ailleurs s'exagérer les difficultés que rencontre le gouvernement anglais à trouver des soldats. Nous avons dit qu'en 1854 l'armée se composait de 150,000 hommes seulement; or le budget du ministre de la guerre pour l'année financière 1856-57 prévoit 275,000 hommes des troupes de la garde ou de la ligne, 127,000 hommes de la milice, 14,500 hommes des corps étrangers, légion allemande, légion italienne, etc., 3,470 des troupes de l'administration : total, 429,970 hommes, qui pourraient fournir, avec le contingent anglo-turc, deux armées de 100,000 hommes chacune pour agir contre la Russie. Ce chiffre formidable, surtout si l'on tient compte du point de départ, justifie ce que dit la presse anglaise, à savoir que si l'Angleterre commence ordinairement la guerre avec des ressources inférieures à celles de l'ennemi, elle la finit ordinairement aussi avec des forces supérieures; tandis que les moyens de ses adversaires diminuent, les siens au contraire se développent dans des proportions qui semblent presque indéfinies.

L'Angleterre a trop la conscience de sa force pour que les piqûres faites à son amour-propre par des commérages haineux ou inintelligens puissent la faire dévier de la voie droite, et la provoquent à vouloir continuer la guerre. Elle a subi au début les inconvéniens attachés à un régime qui en définitive l'a conduite aux plus glorieuses destinées, mais elle n'a rien à venger; elle a souffert dans son for intérieur de la perte de tant de braves gens, mais devant l'ennemi elle n'a éprouvé aucun échec qui exige une réparation. Bien loin de là, ses soldats lui rapporteront le souvenir de glorieux faits d'armes et les preuves éclatantes de leur supériorité sur les troupes qu'ils ont combattues à l'Alma, à Inkerman, à Balaclava. L'Angleterre peut donc dédaigner les vains propos, et lorsque l'ennemi, qui ne pense pas sans doute comme ses détracteurs, se résigne à traiter sur les conditions qu'elle a fixées, on peut croire qu'elle ne créera pas d'inutiles obstacles dans les voies de la négociation, si de son côté l'ennemi reste, dans la discussion des détails, sincèrement fidèle à l'esprit des propositions qu'il a acceptées sans réserve.

III.

Ce n'est pas l'Autriche certainement qui mettra des entraves à l'œuvre de paix; nous pouvons au contraire compter sur toute sa bonne volonté. La paix, c'est son titre devant la grande famille européenne : le concours qu'elle a toujours prêté aux négociations, c'est l'honneur qu'elle s'est fait dans la crise que nous venons de traverser; moralement et matériellement, il lui importe autant qu'à personne que ces négociations aboutissent. D'ailleurs la paix lui apporte des profits certains qu'elle aura acquis sans tirer l'épée, et de plus la paix l'aidera à sortir de la fausse position où les événemens l'ont placée. Il y a des esprits raffinés qui font profession d'admirer l'habileté que l'Autriche a montrée dans cette grande guerre qu'elle n'a pas faite, mais nous ne savons si dans le secret de sa conscience l'Autriche se croit aussi digne d'être admirée que ces beaux esprits nous la représentent. La neutralisation de la Mer-Noire et le nouveau régime auquel sera soumise la navigation du Danube ne compensent probablement pas à ses yeux le préjudice moral que lui a causé l'ambiguïté du rôle auquel elle s'était condamnée, et sans doute elle regrette profondément les révélations fâcheuses que certaines circonstances l'ont forcée de faire sur plusieurs des questions d'où dépend sa considération dans le monde. Ainsi il est certainement d'une bonne politique à l'Autriche et il est honorable pour elle de ne pas séparer sa cause de celle de l'Allemagne; quel échec cependant de voir toutes ses propositions à la diète qu'elle préside inévitablement rejetées, dénaturées, ou adoptées quand elles n'avaient plus de sens, comme cela s'est toujours vu depuis deux ans! Quelle cause d'affaiblissement que cette lutte perpétuelle avec la Prusse pour ce qu'on appelle au-delà du Rhin l'*hégémonie*, c'est-à-dire la prépondérance en Allemagne, surtout lorsque cette lutte aboutit, grâce au merveilleux travail des hommes d'état de Bamberg, à évincer les deux parties, à annuler toute la confédération! Quelle dure nécessité d'en être réduit à invoquer sa détresse financière pour chercher à se justifier de n'avoir pas tenu les engagemens contractés au traité du 2 décembre! Peu de temps après l'emprunt de 1,200 millions, avouer qu'on n'est pas plus avancé et trouver créance pour une si triste allégation; se mettre dans une position si fausse que, lors de la dernière réduction de son armée, ce que les amis de l'Autriche avaient inventé de mieux à dire, c'était qu'elle désarmait pour être plus redoutable! — tout cela a été pénible pour l'Autriche, et a fait ressortir d'une manière trop évidente les vices d'une position, hélas! très embarrassée. C'est surtout en

ce qui concerne ses rapports avec l'Italie que la politique autrichienne aura à regretter son attitude en 1854 et en 1855. De ce côté, le seul fait de l'accession de la Sardaigne à l'alliance occidentale est un échec, et lorsqu'il faut réparer cet échec, le remède est presque pire que le mal. L'acte qui donne entrée au Piémont dans les conseils des grandes puissances, la considération que lui vaut en Italie cette énergique et intelligente résolution, l'honneur que se font ses soldats à la bataille du 16 août 1855, tout cela met l'Autriche en émoi : elle sent bien que la situation est changée contre elle à l'avantage du drapeau qui représente l'indépendance nationale, et, pour essayer de regagner le terrain qu'elle a perdu, elle signe avec la cour de Rome le dangereux concordat qui commence à produire ses déplorables fruits, non-seulement en Italie, mais dans tous les états de la monarchie autrichienne. De plus, il n'y aurait pas lieu d'être très étonné qu'il ne fallût jusqu'à un certain point savoir gré à l'alliance piémontaise de la vivacité des efforts que l'Autriche a faits dans l'intérêt de la paix, et des engagemens importans qu'elle aurait pris pour le cas où la Russie aurait rejeté les propositions communiquées à Saint-Pétersbourg par le comte Esterhazy. En effet, si la guerre devait continuer, si en s'étendant elle se compliquait, comme cela était presque inévitable, de questions de nationalité, alors quelles perspectives n'ouvrait pas au Piémont la force de ses alliances, et quelle position était faite à l'Autriche! D'un autre côté, si le cabinet de Vienne ne trouvait pas un moyen de s'attribuer un rôle dans l'œuvre de la pacification après n'en avoir joué aucun dans la guerre, il s'exposait à se voir, comme la Prusse, exclu de la négociation, tandis que la Sardaigne aurait figuré à côté des grandes puissances de l'Europe. Quelle humiliation pour l'un, quel triomphe pour l'autre!

Voilà bien des motifs pour croire que l'Autriche, acculée à une situation désormais impossible, sera de toutes les puissances représentées dans les conférences celle qui s'interposera toujours le plus volontiers pour aplanir les difficultés qui pourraient se produire. Après ce qui s'est passé, le plus beau rôle auquel elle puisse aspirer, celui qui peut encore le mieux sauver les apparences, c'est le rôle de pacificateur, et, pour le remplir, elle oubliera les blessures faites à son amour-propre, elle ne gardera aucun ressentiment des reproches mérités qui lui ont été solennellement adressés au mois de juillet dernier à propos du retard qu'elle mettait à remplir ses engagemens, elle ne laissera rien voir du déplaisir qu'a dû lui causer la translation du siége des conférences de Vienne à Paris.

Il n'est pas nécessaire sans doute de démontrer que la Prusse et l'Allemagne proprement dite font des vœux aussi vifs que l'Autriche pour le rétablissement de la paix, et cela pour des raisons analo-

gues. D'ailleurs elles ne sont même pas représentées dans les conférences, et il est impossible de les y admettre malgré le regret que l'on en peut éprouver. Les princes allemands, partagés entre leur attachement pour la Russie et le respect qu'ils devaient à l'opinion de leurs peuples ou à celle de l'Europe, ont retenu l'Allemagne dans une attitude, dite de neutralité, où elle est menacée de perdre le rang qui devrait appartenir parmi les nations à un aussi grand pays. Les innombrables notes dont ils ont enrichi leurs chancelleries n'y feront rien; ne sont-elles pas comme si elles n'existaient point? La question ne va-t-elle pas se régler sans eux, et sans qu'il reste à leur amour-propre aucune autre échappatoire que de se réfugier dans ce qu'ils appellent le sentiment de leur dignité? Autrefois ils berçaient leurs peuples de l'espérance qu'un jour arriverait où ils mettraient leurs épées dans la balance, et interviendraient, comme le *Deus ex machinâ*, pour la plus grande gloire de l'Allemagne. Ce jour n'est jamais venu, et on sait bien pourquoi : c'est parce que la Russie, qui possède toutes leurs sympathies, ayant été vaincue sur le champ de bataille aussi bien que sur le terrain du droit, ils n'ont pas osé prendre le parti du plus faible, comme ils n'avaient pas voulu prendre celui de la justice. Et cependant quel service ils auraient pu rendre au monde, si leur attachement pour la Russie eût été aussi éclairé qu'il l'a été peu, s'ils avaient conservé vis-à-vis d'elle une indépendance assez grande pour lui faire entendre un langage à la fois énergique et sage, lorsqu'en 1853 les affaires ont commencé à prendre une tournure menaçante! Alors l'empereur Nicolas, parvenu à l'apogée de sa grandeur, aurait pu dire qu'il se rendait aux vœux de l'Europe, et il aurait trouvé quelque créance dans sa magnanimité. On ne saurait en douter, les princes allemands ont à cette époque fait entendre quelques observations, mais leurs remontrances n'ont malheureusement pas eu assez de crédit pour empêcher l'empereur Nicolas de passer outre à l'exécution de ses ambitieux projets, et nous avons été plongés dans la guerre cruelle qu'avec un peu plus d'énergie et d'indépendance on nous aurait peut-être épargnée. Plus tard est venue la phase des intérêts allemands et de la neutralité prétendue, où l'on gênait le moins qu'il était possible le commerce de notre ennemi, où les pains de salpêtre, habillés du papier jaune ou bleu et de la ficelle consacrés par l'usage, s'expédiaient malignement en douane sous la désignation de pains de sucre à l'adresse de la Russie. Aujourd'hui les princes allemands nous disent qu'ils attendent qu'on vienne les chercher pour nous aider au règlement d'une question qui a fait éclater leur impuissance de la manière la plus manifeste, et où ils nous ont dit pendant si longtemps que les intérêts allemands n'avaient rien à voir. Pourquoi nous rendrions-nous à leurs désirs, nous contre qui

ils faisaient certainement des vœux, lorsque la puissance qui possédait toutes leurs sympathies a montré si peu d'égards pour leurs remontrances? Si leur participation aux travaux de la conférence était de quelque utilité pour le bien général, est-ce qu'ils n'y seraient pas entrés par la force des choses? Sans doute il est regrettable et fâcheux au plus haut point de voir un peuple honnête, laborieux, intelligent, cultivé, comme le sont les Allemands, arriver à ne pas tenir une place plus considérable dans le monde; mais à qui la faute? Est-ce à la France qu'il faut s'en prendre si les traités de 1815 ont donné à la confédération germanique une organisation telle qu'elle semble fatalement condamnée à l'inertie, et qu'en définitive ses quarante millions d'hommes ne peuvent être représentés à la conférence, tandis que les quatre millions d'habitans du royaume de Piémont y tiennent leur place, et cela en vertu de leur droit, sans avoir eu besoin de solliciter l'agrément de personne?

Toutefois, si les puissances occidentales n'ont aucune raison pour tenir compte des principautés allemandes autrement que dans la limite de leurs intérêts propres, il est un royaume qui se recommande tout particulièrement aux sympathies et à la considération de la France et de l'Angleterre. Ce royaume, c'est la Suède, qui, placée dans une situation infiniment plus délicate qu'aucun des états de la confédération germanique, a cependant fait preuve d'énergie et de bonne volonté, quoiqu'elle ne soit pas allée jusqu'à prendre place parmi les belligérans. Son adhésion à l'alliance occidentale n'en a pas moins été l'une des causes qui ont amené la Russie à composition, et s'il est certain que l'on en gardera à Saint-Pétersbourg un ressentiment que les conditions du voisinage pourront rendre pénible pour la puissance la moins forte, il faut par compensation qu'à Paris et à Londres on n'oublie pas le service rendu, et qu'on ne néglige rien de ce qui peut préserver la Suède des conséquences de son accession à l'alliance occidentale. C'est une question d'honneur qu'il doit être presque superflu de rappeler.

Nous n'essaierons point de prouver que ce n'est pas de la Turquie plus que de l'Angleterre, ou de la France, ou de la Sardaigne, ou de l'Autriche, que viendront les obstacles à la paix. Le sentiment des réparations qu'elle se croit en droit de demander à la Russie après tant et de si longues injures lui fera peut-être introduire quelques questions délicates, et c'est à elle surtout qu'il faudra pardonner la passion dans les épineux débats où son sort va se décider; mais on ne peut douter aussi que les avantages importans qui lui seront assurés par la paix, comme les conseils d'alliés qui viennent de dépenser pour elle tant d'or et tant de sang, ne la disposent à écouter la voix de la modération. Elle n'y a pas manqué l'année dernière aux conférences de Vienne, elle n'y manquera certainement pas cette année.

D'ailleurs la Turquie n'a pas malheureusement pour elle le droit de se montrer exigeante. Ce n'est pas seulement l'état critique de ses affaires intérieures qui lui fait une loi d'être modérée, c'est aussi la faiblesse du rôle qu'elle a joué dans la guerre. Le prestige acquis à ses armes dans la première campagne, lorsque seule encore elle résistait à la Russie, a aujourd'hui singulièrement pâli. L'honneur qu'elle s'était fait à Oltenitza, à Citate, à Silistrie, elle ne l'a pas soutenu en Crimée, et, sauf la stérile victoire de l'Ingour, elle n'a continué à éprouver en Asie que des revers, toujours produits par les mêmes causes : l'incapacité de ses généraux et la rapacité de la plupart de ses administrateurs. En Crimée, Omer-Pacha n'a plus été ce qu'il était sur le Danube, il semble n'avoir pu s'entendre avec les généraux alliés. A Constantinople, il n'a pas cessé d'être en querelle réglée avec le divan, et la fâcheuse situation qu'il s'est ainsi faite a eu pour résultat d'enlever à ses soldats l'avantage de figurer dans aucune des grandes affaires qui ont été livrées sous les murs de Sébastopol. C'est à Eupatoria seulement que les troupes ottomanes, représentées surtout par le contingent égyptien, ont pris part aux escarmouches, aux combats d'avant-garde, aux reconnaissances qui ont été tout le travail de la campagne. Dans ces engagemens secondaires, les soldats musulmans semblent s'être bien conduits, et le témoignage des généraux français leur est pleinement favorable; mais cela n'était pas suffisant pour donner à l'armée du sultan l'égalité parmi les puissances belligérantes. En Asie, le rôle des Ottomans a été moins brillant encore. Lorsqu'après s'être retiré de Crimée trop tôt pour prendre part à l'assaut de Malakof et trop tard pour sauver Kars, Omer-Pacha entre enfin dans la Mingrélie, il est très difficile de découvrir le but qu'il se proposait en partant de Souloum-Kalé, et en tout cas il ne fait qu'une vaine démonstration; Kars n'est pas moins obligé de capituler. Le siége de cette ville, située à huit ou dix lieues de la frontière russe, sur le plateau de l'Arménie, à quelque mille pieds au-dessus du niveau de la mer, est le fait principal de la campagne de 1855 en Asie. Tous ceux qui y ont figuré, soit dans l'attaque, soit dans la défense, ont acquis une gloire réelle; mais les causes qui ont réduit son héroïque garnison peuvent être imputées à juste titre au gouvernement ottoman, à sa faiblesse, à sa mauvaise administration, à l'immoralité de la plupart des hommes qu'il a employés. C'est la troisième fois depuis le commencement de la guerre qu'une armée turque périt ou se disperse par la faute de ceux qui étaient chargés de la conduire ou de lui donner du pain, tantôt les uns, tantôt les autres. Ici les officiers qui défendaient la place ont fait tout ce qu'on pouvait attendre d'hommes braves et intelligens, mais c'étaient des officiers anglais, et l'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, ou de la généreuse abnégation qui porta le général Wil-

liams à s'enfermer dans une ville qu'il savait être dépourvue de vivres et de matériel de guerre, même de poudre, ou de la fermeté et du talent qu'il a déployés pour maintenir pendant si longtemps dans le devoir une population affamée à tel point, qu'à la fin du siége un chat se vendait plus de 20 francs, somme énorme à Kars, et que les habitans déterraient les chevaux morts pour en manger les restes putréfiés. Quant à la garnison, quant aux malheureux soldats, leur dévouement semble n'avoir connu de limites que celles des forces humaines. Décimés par le typhus, le scorbut et le choléra, ils étaient réduits par la faim à un état d'émaciation et d'affaiblissement tel qu'on avait fini par ne plus changer les postes pour leur épargner les fatigues d'une marche de quelques centaines de pas, qu'ils en avaient perdu la voix, que les sentinelles pouvaient à peine s'entendre entre elles. « Les joues creuses, les jambes tremblantes, dit à la date du 10 novembre le journal du docteur Sandwith, qui a été l'un des acteurs de ce drame lugubre et glorieux, ils sont encore fermes dans le devoir. Je les ai vus maintes et maintes fois veillant au milieu de la nuit sur leurs batteries, les uns debout appuyés sur leurs armes, les autres accroupis sur le talus du rempart, supportant sans se plaindre un froid aussi rigoureux que celui des régions polaires, à peine capables de répondre à l'appel de l'officier de ronde, et cependant accueillant toujours avec le même refrain de loyale et d'inébranlable fidélité les paroles d'encouragement ou de consolation qu'on pouvait leur adresser : *Padishah sag ossoon*, — longue vie au sultan! On eût dit que l'excès de la souffrance faisait éclater chez eux des accens de sacrifice et d'abnégation qu'on n'aurait peut-être pas entendus dans les jours de la prospérité. » Le sentiment du devoir était poussé si loin chez ces braves gens, qu'on en a vu tomber d'inanition auprès des dépôts de vivres confiés à leur garde; le jour de la reddition de la ville, il en mourut de faim plus de quatre-vingts. C'est la famine ou plutôt ce sont les auteurs de cette famine qui les ont trahis, et plusieurs de ces grands coupables jouissent impunément à Constantinople du fruit de leurs exactions.

J'emprunte ces détails au livre que le docteur Sandwith vient de publier sur le siége de Kars, et je les cite avec quelque empressement, car ils prouvent la vérité de ce que je disais ici même l'année dernière, à savoir que si dans les hautes sphères administratives du gouvernement ottoman règne la corruption la plus affligeante, le peuple turc lui-même a des vertus réelles, et qu'il est bien loin de mériter toutes les calomnies qu'on cherche à répandre sur lui. Le docteur Sandwith nous fournit à ce sujet de précieuses indications. Chargé en chef du service médical, il a eu sous ses ordres un certain nombre de médecins formés à l'école de Galata-Seraï à Constantinople, et voici le témoignage qu'il rend sur leur compte :

« Et qu'il me soit ici permis de rendre justice à l'infatigable dévouement de la petite, mais noble troupe des chirurgiens turcs, si mal payés et si mal traités. Je ne veux pas dire que leur instruction fût égale à celle de leurs confrères de l'Occident; mais leur attachement à la profession, leur zèle industrieux pour les blessés turcs ou russes qui encombraient nos hôpitaux, et en face des difficultés les plus terribles (difficultés que peuvent seuls connaître ceux qui ont soutenu un siége dans une ville de l'Asie), n'ont jamais été surpassés. C'est un fait incontestable que les médecins turcs, peu nombreux et imparfaitement instruits comme ils sont, tiennent la tête de la civilisation dans leur pays. Parmi eux, vous trouverez des hommes dont l'ouverture d'esprit et l'absence de tout fanatisme feraient honneur à toute nation sur la terre. » Ce qu'il dit des médecins, l'auteur le dit aussi des élèves qui ont été formés dans les écoles de Constantinople, des militaires qui ont été instruits par des officiers européens. Il a retrouvé chez tous un sentiment de l'honneur et du devoir, une indépendance des préjugés populaires, qu'ils avaient puisés dans le commerce des hommes de l'Occident, et qui n'étaient pas moins profonds dans leur esprit que chez les élèves de Galata-Seraï, quoiqu'ils fussent comme eux mal traités, mal payés, sacrifiés en toute occasion aux créatures des grands, aux favoris des pachas en crédit. En citant ce jugement du docteur Sandwith sur les heureux fruits qu'a produits l'éducation donnée à des Turcs par des Européens, je n'ajoute pas sans satisfaction que le plus grand nombre de ces officiers et de ces professeurs sont des Français. Il en est deux surtout dont les noms devraient être au moins pour quelque temps sauvés de l'oubli, car ils ont fait le sacrifice de leur vie à la cause qu'ils étaient venus servir en Orient : le chef de bataillon d'Anglars, qui avait formé l'infanterie turque, et qui est mort commandant de place à Kamiesh, et le colonel Magnan, professeur à l'école d'état-major de Constantinople, qui est tombé couvert de blessures à la tête des colonnes d'assaut de la division Dulac, dans la glorieuse journée du 8 septembre 1855.

IV.

Reste enfin la Russie. La Russie entre-t-elle dans les conférences avec le désir de se prêter à l'œuvre de la pacification? Cela est probable, et l'on peut attribuer cette résolution de sa part à plusieurs motifs, pris chacun dans un ordre de faits différens, mais qui ont chacun aussi une valeur réelle.

Le premier, c'est l'espérance d'arriver à dissoudre un jour l'alliance anglo-française, dont la puissance l'écrase. On peut compter qu'elle n'y épargnera aucun moyen, et dès le premier jour elle a montré qu'elle les emploierait tous, jusqu'aux plus petits. C'est ainsi

que dans les trèves sous les murs de Sébastopol nos officiers et nos soldats ont toujours trouvé près des Russes l'accueil le plus empressé, ont toujours reçu d'eux les éloges les plus flatteurs, tandis qu'on affectait vis-à-vis des Anglais la plus grande froideur et presque du dédain pour leurs qualités militaires. C'est ainsi encore que les Russes ont mis une très grande différence dans leur attitude et leurs procédés avec les prisonniers des deux nations, non pas qu'ils aient maltraité les Anglais, mais ils ne faisaient pour eux que ce qu'exigeaient les lois de la guerre et de l'humanité, pendant que les nôtres étaient fêtés, choyés avec une attention qui mériterait de notre part une très vive reconnaissance, si la politique ne devait pas être comptée autant que la générosité naturelle dans ce déploiement d'humanité.

Une autre raison qui nous fait croire à la sincérité de la Russie et qui vaut encore mieux que la première, c'est que la Russie n'est plus en mesure de continuer la guerre avec quelques chances de succès, et qu'elle en est elle-même convaincue. Peut-être ne pourra-t-on jamais dresser un état tant soit peu exact des pertes immenses que ces deux années de guerre ont causées à la Russie, peut-être l'administration impériale elle-même ne connaît-elle pas le chiffre des soldats que l'armée russe a perdus soit sur le Danube, soit en Crimée, soit en Asie; mais qui voudrait contester qu'il ne s'élève à plusieurs centaines de mille hommes? Combien la Crimée elle seule en a-t-elle dévoré? Les pièces officielles publiées par les Russes eux-mêmes fournissent à cet égard des indications significatives. Ainsi, dans le rapport où il rend compte de l'assaut de Malakof, le prince Gortchakof accuse une perte de 28,652 hommes pour les vingt-trois derniers jours du siége; encore ce chiffre de 28,652 hommes ne représente-t-il que les pertes essuyées par les troupes d'infanterie. Le général russe dit à deux reprises que l'artillerie ne lui a pas encore envoyé ses rapports particuliers, et il avoue dans un passage spécial que le feu infernal de l'ennemi a si cruellement maltraité ses canonniers, qu'il ne peut plus fournir aux batteries le nombre d'hommes nécessaire pour les servir. Or les Russes comptaient environ 700 pièces en batterie sur les remparts de Sébastopol; quel peut donc être le chiffre qu'il faut ajouter pour les pertes de l'artillerie à celui de 28,652 hommes des troupes d'infanterie que le rapport du prince accuse pour vingt-trois jours seulement? De plus, le siége de Sébastopol a demandé pour être mené à bonne fin trois cent trente-six jours de tranchée ouverte. Essayez maintenant de supputer ce que ces trois cent trente-six jours ont coûté d'hommes mis hors de combat par le feu de l'ennemi! Ajoutez-y les pertes de l'Alma, d'Inkerman, de Traktir; ajoutez-y encore et surtout les malades qui dans toutes les armées sont toujours infi-

niment plus nombreux que les hommes frappés sur le champ de bataille, et qui ont dû représenter un chiffre énorme pendant l'hiver de 1854 à 1855. Essayez de faire le calcul des pertes qui pour toutes ces causes ont dû peser sur l'armée russe, et, si modérées que soient les bases de votre estimation, vous arriverez à un total qui épouvante.

Prenons, si vous le voulez, un autre mode de raisonnement. L'armée russe, dans l'organisation qu'elle a reçue de l'empereur Nicolas, se compose de trois parties distinctes : l'armée dite d'opération, la réserve, les corps locaux. L'infanterie de l'armée d'opération, car c'est sur cette arme seulement que nous avons quelques renseignemens précis depuis le commencement de la guerre, est répartie en vingt-quatre divisions, dont trois pour la garde, trois pour le corps des grenadiers et dix-huit pour l'infanterie de ligne, représentant ensemble trois cent soixante-huit bataillons et 383,600 soldats. Or de ces vingt-quatre divisions il en est seize (trois des grenadiers et treize de la ligne, 250,000 hommes au moins) qui ont été dirigées sur la Crimée, où elles ont reçu l'adjonction de 25,000 hommes des équipages de la flotte, de plusieurs détachemens distraits de l'armée du Caucase, de troupes empruntées à la réserve et à l'armée de l'intérieur, de contingens fournis par les Cosaques et par les corps locaux, quelquefois même par des milices, car toutes ces diverses espèces de troupes sont désignées dans les rapports des généraux russes. De l'ensemble de ces données il ressort qu'au plus bas on ne peut pas estimer à moins de 400 ou 450,000 hommes le nombre des soldats de toutes armes qui ont figuré dans l'armée russe de Crimée. Eh bien! aujourd'hui on ne porte pas l'effectif réel de cette armée à plus de 125,000 hommes, tout compris, infanterie, artillerie, cavalerie, génie, etc. Que sont devenus les autres, et que faut-il ajouter à ce chiffre pour les pertes de l'armée du Danube, pour les pertes de l'armée d'Asie? On comprend maintenant la nécessité de ces conscriptions qui sont venues frapper coup sur coup les populations de l'empire, et l'on ne croit pas sans doute que ces levées, armées à la hâte et à peine disciplinées, inspirent à la Russie l'espoir de retrouver dans une nouvelle campagne les chances qui ont déjà trompé le courage et l'opiniâtreté de ses meilleures troupes.

S'il est très difficile de fixer avec quelque espérance d'exactitude le chiffre des pertes d'hommes que la Russie a faites, il est absolument impossible d'estimer le dommage que la guerre a causé à ses ressources matérielles. Comment essayer de traduire en chiffres ce qu'il faut compter pour la destruction d'une ville de 35,000 âmes comme était Sébastopol, pour la ruine d'Anapa, de Kertch, de Bomarsund, de Kinburn, des forts de la côte de Circassie, de la flotte de la Mer-Noire, de l'arsenal de Svéaborg, pour tout ce qui a été détruit ou incendié dans la mer d'Azof, dans les golfes de Bothnie

ou de Finlande? Tout cela irait à une somme énorme, à laquelle cependant il faudrait ajouter la valeur du matériel consommé par les troupes, le produit des impôts de guerre et des emprunts volontaires ou forcés faits à l'intérieur, le tort fait aux recettes publiques par le blocus et par la cessation du travail industriel, les dépenses que tant de levées extraordinaires ont imposées aux seigneurs, qui sont obligés d'équiper à leurs frais les hommes pris par la conscription, etc. Qui pourra calculer même approximativement la valeur dont la Russie s'est appauvrie par toutes ces saignées faites au capital national? Qui calculera ce que représentent les réquisitions extraordinaires de chevaux, de bœufs, de charrettes et d'hommes, à l'aide desquelles seules on a pu pourvoir à l'approvisionnement de l'armée de Crimée? Ces réquisitions ont frappé si lourdement, dans le sud de l'empire, sur la population des campagnes, qu'elle s'est refusée, sur plusieurs points, à travailler la terre des seigneurs, en alléguant que les conscriptions et les corvées avaient enlevé tant de bras, que ce qu'il en restait suffisait à peine à cultiver l'étendue de terre indispensable à la subsistance des veuves, des enfans, des vieillards, laissés dans leurs foyers en proie à l'abandon, à la douleur, à la misère.

C'est en milliards qu'il faudrait évaluer les pertes infligées à la Russie par toutes ces causes de désolation. Or la Russie, malgré les mines de l'Altaï et de l'Oural, est un pays pauvre, qui ne saurait résister aux conséquences d'un pareil état de choses, s'il devait se prolonger. D'ailleurs les effets s'en sont montrés déjà dans les émissions successives de papier-monnaie, dans les suspensions de paiemens des banques, dans la ruine du crédit de l'empire, qui vient d'échouer pour la seconde fois à faire un emprunt au dehors. Et s'il est vrai, pour les gouvernemens despotiques aussi bien que pour les autres, que l'argent est le nerf de la guerre, quels succès la Russie peut-elle se promettre, elle dont les recettes ne s'élèvent, dans les années les plus prospères, qu'à 850 millions au plus, contre quatre puissances dont les budgets réunis dépassent trois milliards et demi, qui ont trouvé à emprunter 3 milliards, et qui en trouveraient bien d'autres encore, tandis qu'elle-même ne peut réussir à emprunter 200 millions?

A défaut de crédit financier, si la Russie avait des amis de qui elle pût espérer un concours ou une aide quelconque, il ne serait peut-être pas absolument impossible qu'elle se laissât séduire par l'idée d'améliorer sa position en prolongeant la guerre; mais il y a longtemps sans doute que la Russie n'a plus d'illusions à cet égard. Elle a des alliés, des parens parmi les princes, elle possède les sympathies de quelques minorités dans les sociétés européennes : alliances timides, sympathies impuissantes! Après deux ans de guerre, elle n'a pas encore trouvé un gouvernement qui ait osé lui accorder un

témoignage public d'attachement, qui ait osé dire qu'elle n'avait pas tort, qui ait osé ne pas donner dans son langage officiel raison à ses ennemis contre elle. Il n'y a pas jusqu'à la Prusse qui n'ait proclamé l'injustice de sa cause par le traité de Berlin, jusqu'aux petits princes de l'Allemagne qui ne l'aient condamnée en s'appropriant les provisions de ce traité. Après cela, que signifient les complimens de condoléance que l'on fait parvenir secrètement à Saint-Pétersbourg, les assurances d'un vain dévouement formulées dans des lettres qui se terminent peut-être en exprimant la crainte où l'on est de se voir entraîné malgré soi dans une coalition universelle contre la Russie? Les archives de Saint-Pétersbourg doivent contenir dans ce genre des choses bien intéressantes, et qui promettent de bien curieuses découvertes aux historiens de l'avenir. Il n'y a certainement pas qu'une puissance dans le monde que la Russie accuse de la plus noire ingratitude.

Non, la Russie n'a rien à espérer du dehors, elle voit au contraire le vide grandir sans cesse autour d'elle, le nombre de ses ennemis grossir, leurs forces et leurs ressources s'augmenter, leurs projets, irrités par une résistance aussi malheureuse qu'opiniâtre, prendre des proportions de plus en plus menaçantes pour elle. Il ne s'agit plus aujourd'hui seulement de sa prépondérance dans le Levant, c'est l'empire lui-même qui serait attaqué. Tenter encore, avec son armée toujours battue et son trésor aux abois, la fortune des batailles, ce serait courir des chances dont pas une n'est favorable, et qui toutes pourraient entraîner des conséquences incalculables. La destruction de Cronstadt et de la flotte de la Baltique ne serait que le moindre des maux qu'il faudrait prévoir; il faudrait s'attendre peut-être à la perte des provinces situées au sud du Caucase, et qui ne seraient probablement jamais rendues, si elles étaient une fois conquises. Il faudrait prévoir l'occupation de la Finlande ou des provinces baltiques; il faudrait craindre une tentative de résurrection de la Pologne, tirée de son long abaissement pour servir de boulevard à l'Europe contre l'empire russe, isolé désormais de tout contact direct avec cette civilisation occidentale dont il a si grand besoin. Il paraît en effet que le projet en a été agité, et qu'il a rencontré dans l'esprit de plusieurs gouvernemens une défaveur moindre ou même une faveur plus grande que peut-être on ne s'y attendait. Nous ne voulons pas garantir le fait, mais on assure que c'est la révélation faite par la Prusse de circonstances qui montraient combien ce projet avait gagné de terrain, qui a déterminé la résolution du 16 janvier et l'acceptation des propositions autrichiennes.

Voilà donc bien des raisons pour croire que la Russie est entrée dans les négociations avec le sincère désir d'arriver à la paix; mais il en est une autre encore que nous regardons comme une garantie

sérieuse de la sincérité de la Russie, et qui nous persuade que nos adversaires traitent aujourd'hui avec nous sans arrière-pensée. Cette raison, c'est que l'honneur de l'armée russe est sorti intact de cette guerre, où elle n'a cependant d'autre succès à enregistrer que la capitulation de la ville de Kars. L'histoire fera certes une belle part à cette brillante noblesse russe qui s'est sacrifiée avec un dévouement si patriotique pour la défense de Sébastopol, à cette armée qui pendant onze mois nous a disputé le terrain pied à pied avec une opiniâtreté et un talent qui mettent au défi les annales des siéges les plus célèbres, ceux de Numance, de Rhodes, de Malte, de Saragosse, et c'est à cause de cela même que la gloire des vainqueurs de Sébastopol doit jeter un si grand éclat dans le monde. Les étrangers, les Allemands surtout, qui ont écrit sur ce sujet ne tiennent peut-être pas un compte assez juste des difficultés qui ont pesé sur les alliés par suite de la distance à laquelle ils agissaient, et de l'indépendance des commandemens exercés par les généraux de chaque nation. Quoi qu'il en soit, un des officiers qui se sont acquis le plus de distinction dans cette guerre, c'est sans contredit le général Todleben. Il est vrai que les circonstances lui ont été singulièrement favorables dans les premiers jours du siége. En présence d'une armée qui n'avait pas encore débarqué une seule pièce de gros calibre, il disposait, pour organiser la défense, de troupes plus nombreuses et d'un matériel plus considérable qu'il ne s'en est encore trouvé dans aucune place de guerre. Ce qu'il faut reconnaître aussi cependant, c'est qu'il a donné des preuves merveilleuses d'initiative, de savoir et d'activité. Peut-être, lorsque des juges compétens écriront l'histoire de cette lutte héroïque, trouvera-t-on à critiquer quelques-uns des ouvrages du général Todleben et le luxe de travail qu'il y a quelquefois déployé. A coup sûr, on ne pourra s'empêcher d'admirer la rapidité avec laquelle il conçut le plan de défense d'une ville à peu près ouverte, la rapidité avec laquelle il l'a exécuté, et l'abondance des moyens par lesquels il l'a augmenté et maintenu. Dans la guerre souterraine, il a médiocrement réussi; mais les embuscades qu'il avait disposées en avant des points d'attaque, les logemens qu'il avait organisés dans ses principaux ouvrages, passent pour des chefs-d'œuvre aux yeux des gens de l'art. Malgré l'opinion que nous avions de notre supériorité dans les armes savantes, il nous a prouvé que les officiers du génie militaire en Russie n'ont à redouter la comparaison avec aucun de leurs rivaux en Europe.

L'artillerie russe s'est également acquis une réputation que l'on était bien loin de prévoir au début de la guerre. Ce n'est pas seulement la justesse de son tir qui s'est fait remarquer, c'est aussi l'activité et la bonne exécution de ses travaux, l'excellence presque recherchée de son matériel, la rapidité de ses mouvemens, la facilité

avec laquelle elle a amené sur les champs de bataille d'Alma et d'Inkerman et en a retiré des pièces d'un calibre qu'on n'avait encore employé jusque-là que sur les remparts ou dans les batteries des vaisseaux; mais chose singulière, tandis que le matériel de l'artillerie est si perfectionné, les armes de l'infanterie russe sont au contraire fort inférieures à celles des soldats des puissances alliées. Le fer des sabres et des baïonnettes est de qualité médiocre, le fusil de munition est lourd et peu soigné dans ses détails, les armes de précision surtout ne sauraient se comparer à nos carabines Minié, à nos fusils à tige, à la carabine Enfield des Anglais. Aussi paraît-il que si chez nous tout ce qui se montrait au-dessus de la tranchée était fort compromis, tout ce qui se laissait apercevoir chez les Russes au-dessus du rempart ou à travers les embrasures était infailliblement criblé de balles. Nous avons à cet égard le témoignage impartial des médecins allemands et américains que le gouvernement russe avait recrutés hors de l'empire. Par eux aussi, nous avons appris combien l'insuffisance du service hospitalier avait contribué à augmenter le chiffre des pertes qu'a subies l'armée de Sébastopol. A en juger par leurs récits, c'est là un des côtés les plus défectueux de l'établissement militaire de la Russie, et, malgré tout ce qu'on a tenté à l'heure du péril, il semble qu'on ait bien peu réussi à combler cette lacune.

Quels que soient pourtant les défauts que l'on puisse reprocher à l'organisation militaire de la Russie, rien n'a sans doute fait plus souffrir l'armée russe, après les coups portés par l'ennemi, que l'état de la Russie elle-même. L'année dernière, lorsque retentissaient tant d'accusations contre l'incapacité administrative de l'intendance anglaise, sir Sidney Herbert, alors secrétaire de la guerre, s'écriait douloureusement dans la chambre des communes : « Ç'a été un jeu pour nous de franchir avec nos bateaux à vapeur les trois mille milles qui séparent Portsmouth de Balaclava, mais nous avons échoué sur les six derniers milles qui séparent Balaclava des tranchées anglaises devant Sébastopol. » Or cette parole du ministre anglais, qui n'a pas trouvé de contradicteur, doit nous donner une idée de ce qu'ont eu à supporter les Russes pour s'entretenir et s'approvisionner, lorsque leurs convois et leurs troupes avaient à franchir, non pas six milles seulement, mais des centaines et des centaines de milles sous la pluie, dans la neige, à travers des pays à peine habités, ou, pis encore, à travers la steppe inculte et déserte, avec la perspective d'être assaillis par un ouragan, par un de ces chasse-neige qui ont englouti plus d'une colonne. Quelle cause d'infériorité vis-à-vis de l'ennemi, quelle blessure pour l'amour-propre national, lorsqu'on se disait qu'un bataillon qui était encore en garnison à Paris ou à Londres était, au point de vue du temps, plus près de

Kamiesh ou de Balaclava qu'un bataillon qui montait la garde à Odessa n'était près de Sébastopol! Grâce à nos chemins de fer et à nos bateaux à vapeur, plus d'un régiment est passé de France en Crimée en moins de douze jours, tandis que pas un corps russe n'a pu se rendre d'Odessa à Sébastopol en moins d'un mois. Nous le savons par le témoignage de nos prisonniers, qui, pour franchir cette distance, avaient à fournir trente-trois étapes, c'est-à-dire trente-trois journées de marche des plus pénibles, malgré la bonne volonté que mettaient les Russes à leur épargner toute souffrance inutile.

Un des enseignemens les plus précieux qui ressortent de cette guerre, c'est l'avantage qu'a donné la supériorité de leur industrie aux puissances occidentales. Sous ce rapport aussi bien que sous les autres, on peut dire que leur triomphe a été celui de la civilisation, et il montre combien l'empereur Nicolas s'était trompé en sacrifiant toutes les ressources de son empire au développement de son état militaire. Combien de ses soldats n'eût-il pas sauvés, s'il avait pu mettre un chemin de fer à leur disposition! Quelle facilité n'aurait-il pas eue pour nous écraser sous le nombre, si, dans les premiers jours après notre débarquement, il avait possédé des moyens de transport puissans et rapides! On dit qu'aujourd'hui le gouvernement de l'empereur Alexandre est très pénétré de ces vérités, et qu'il se propose de consacrer, pendant la paix, tous ses efforts à développer les ressources productives, l'industrie et le commerce de la Russie. Nous aimons à croire que ce ne sont pas de vains projets, inspirés seulement par la circonstance, et qui doivent s'évanouir avec elle. S'ils sont sérieux, ils impliquent nécessairement aussi un désir sérieux de la paix, qui seule permettra de faire appel aux capitaux étrangers, et ce sera de toutes façons une chose excellente. La richesse générale du monde y gagnera, et la Russie plus que personne, son peuple surtout. En effet, sans s'occuper des autres raisons qui le conseillent aussi, l'affranchissement des paysans devra sortir de ce mouvement salutaire, car, pour ne parler qu'au point de vue économique, le servage est un mode d'exploitation barbare auquel il faudra renoncer, si l'on veut réellement entrer dans ce nouvel ordre d'idées. Occupée de pareils soins, la Russie ne songera plus alors à troubler la paix de l'Europe; elle deviendra un membre utile et respecté de la grande famille.

Avons-nous donc tort de croire que la Russie doit désirer et désire en effet sincèrement qu'après une guerre où elle n'a rencontré que des revers, mais où la fermeté de ses soldats a cependant sauvé l'honneur de ses armes, la paix soit rétablie dans le monde? Sans doute, pour une puissance habituée depuis si longtemps à traiter de si haut avec les autres, et qui s'était enivrée de rêves si ambitieux, il est dur d'avoir à signer le traité que l'on demande au-

jourd'hui à la Russie; mais à qui peut-elle s'en prendre si ce n'est à elle-même? Qui l'a poussée dans cette voie funeste où elle n'a trouvé que des revers, et qu'elle a jonchée d'épouvantables hécatombes? Elle ne dira pas que les mauvais conseils, que des promesses perfides l'ont égarée; les avis ne lui ont pas manqué, et s'il est quelque chose qui ressorte de toutes les transactions qui ont précédé l'état de guerre, c'est la longanimité de l'Europe, c'est sa patience pendant toute l'année 1853, c'est la répugnance qu'elle éprouvait à prendre un parti violent. La Russie a cru voir de la faiblesse dans cette disposition de l'Europe, et, comptant sur des divisions qui heureusement ne se sont pas produites, elle a persévéré dans sa téméraire et coupable entreprise. Aujourd'hui elle subit la conséquence de ses erreurs. Si cependant elle est juste, elle devra reconnaître que les conditions qu'on lui fait ne sont pas excessives. On veut ôter à la Russie des armes dont elle a fait un mauvais usage; mais en définitive il n'y a rien dans le traité qu'on lui propose qui porte atteinte aux élémens légitimes de sa grandeur, de sa richesse, de sa puissance. Ce sera même le caractère glorieux de cette paix que les vainqueurs auront pris en considération positive ce qu'il pouvait y avoir d'honorable dans les prétentions de leur adversaire. C'est au nom du droit des chrétiens d'Orient que la Russie avait tiré l'épée : le résultat le plus certain de la guerre sera d'avoir fait consacrer ces droits et de les avoir placés sous le patronage de l'Europe tout entière. Si, comme nous n'en doutons pas, la Russie éprouve sérieusement pour ses coreligionnaires du Levant toutes les sympathies qu'elle proclame, elle ne pourra pas dire qu'elle n'a rien gagné à la guerre, que l'Angleterre protestante, que la France et le Piémont catholiques n'ont pas tenu compte de ce qui était réellement respectable dans ses sentimens. Ces puissances lui ont donné sous ce rapport une satisfaction complète, sans avoir à espérer aucune compensation. Je crois avoir quelque expérience des populations du Levant, et j'ose affirmer qu'elles ne sauront aucun gré aux nations occidentales de ce qu'elles auront fait. Ces chrétiens qui se parent aux yeux des Occidentaux du nom brillant de Grecs, parce qu'ils savent la reconnaissance que l'Europe conserve pour les beaux génies de la Grèce antique, ne sont grecs que de religion; ils sont pour la plupart Slaves de race, et les langues que parle la majorité d'entre eux seraient incomprises des descendans de Léonidas, s'il en reste : elles n'ont d'affinité qu'avec la langue de la Russie. Aussi est-ce la Russie qui possède toutes leurs affections; pour les autres communions chrétiennes, ils ne ressentent qu'une haine obstinée et plus vive encore peut-être que celle qu'ils portent aux mahométans, leurs anciens maîtres. Lorsque l'année dernière l'Angleterre obtint du sultan l'autorisation de lever des troupes

dans ses états, le divan voulait faire passer en principe que ces troupes seraient exclusivement recrutées parmi les rayas, auxquels on était déjà résolu à concéder le droit de porter les armes. Les ministres ottomans croyaient montrer ainsi la loyauté des concessions qu'ils étaient décidés à faire, et c'était quelque chose en effet que la création en Turquie d'une armée composée de chrétiens et commandée par des officiers anglais; mais le projet n'eut pas plus tôt transpiré dans le public, que les patriarches et les primats firent entendre des réclamations très vives, demandant que leurs coreligionnaires, dans le cas où on les appellerait à porter les armes, fussent placés sous les ordres d'officiers turcs plutôt que sous le commandement d'officiers européens protestans et catholiques. Et de fait le contingent anglo-turc, comme on l'appelle, est aujourd'hui composé exclusivement de soldats musulmans pris dans l'armée régulière du sultan.

Que la Russie soit bien conseillée, et elle n'affrontera pas les chances menaçantes d'une nouvelle campagne; qu'elle soit équitable, et elle reconnaîtra que tout n'est pas sacrifice pour elle dans la paix qu'on lui demande de signer; qu'elle se laisse guider par le sentiment de ses devoirs envers l'Europe, envers elle-même, et elle ne bravera pas le torrent de colères et de malédictions qui ne manquerait pas de se déchaîner contre la puissance qui pourrait être accusée d'avoir empêché la paix de sortir des conférences de Paris.

V.

Ainsi, de quelque côté que nous promenions nos regards, nous ne voyons que des chances pour la paix. Nous croyons fermement que la paix est dans l'intérêt de tout le monde, comme nous croyons aussi que les bases sur lesquelles on traite sont justes et modérées, qu'elles n'imposent à personne des sacrifices exagérés, qu'elles ne font à aucune puissance, au détriment des autres, la part si belle qu'il doive en résulter des sentimens de jalousie ou de revanche à prendre. Et cette opinion n'est pas seulement la nôtre, elle est universellement partagée; car comment imaginer que toute l'Europe se serait mise à croire avec tant d'assurance à la paix, si le sentiment public, qu'il est impossible de violenter ou d'égarer dans une pareille question, n'avait pas déjà reconnu que les conditions qui sont mises en avant sont également acceptables pour tous dans la position que les événemens ont faite à chacun?

Plaise donc au ciel et à la sagesse des gouvernemens que la paix nous soit rendue! Qu'elle reparaisse avec son cortége de bienfaits, avec ses travaux féconds, avec son influence civilisatrice. Si glorieuse qu'ait été la guerre, la paix sera la bienvenue pour nous, car

nous ne craignons pas qu'elle nous corrompe : elle nous laisse assez de grandes et de nobles œuvres à poursuivre, autrement importantes à la prospérité et à la civilisation du genre humain que l'éclat des plus brillantes victoires.

L'Europe aura en effet à faire vivre la Turquie, entreprise délicate et laborieuse qui exigera de la part de tous de la tolérance, de la modération, des égards mutuels, de la déférence réciproque pour les intérêts, les traditions et les sentimens de chacun. A ce point de vue, on peut dire que la question d'Orient commence à se développer avec ses difficultés positives, mais aussi avec ses perspectives de grandeur, si les peuples européens savent comprendre l'importance du rôle qui leur est aujourd'hui dévolu. Nous avons vu le prologue militaire du drame, nous allons entrer maintenant dans la réalité du sujet. Par la guerre, on a obtenu des garanties contre l'ambition des ennemis extérieurs de l'empire ottoman; mais qui le protégera désormais contre lui-même, contre la corruption et la vénalité qui le dévorent, contre l'anarchie et contre les haines qui divisent tant de races, de nationalités, de religions? Nous n'avons rien fait encore, si nous ne savons pas conjurer ces fléaux. Et cela est d'autant plus urgent, que l'appui même que nous venons de prêter à la Turquie a ravivé toutes ces causes intérieures de ruine et de dissolution. La vue de ces soldats que nous venons de verser dans son sein, innombrables comme les sables de la mer, l'aspect de ces flottes majestueuses, chefs-d'œuvre du génie de l'homme, dépôts mobiles de force, de puissance et de richesses, qui traversaient incessamment les eaux du Bosphore, plus nombreuses que ces troupes d'oiseaux voyageurs dont le musulman aime à suivre du regard le vol dans les airs, ces grands spectacles ont produit des impressions profondes sur l'imagination contemplative des peuples du Levant. En coudoyant nos soldats dans les bazars de Constantinople, le Turc s'est senti instinctivement troublé dans l'idée qu'il avait de sa suprématie. En examinant d'un œil curieux toutes les merveilles de nos arts, en voyant la facilité avec laquelle nos trésors, notre esprit d'ordre et de prévoyance ont fondé des établissemens immenses à Constantinople, à Kamiesh, à Maslak, à Scutari, à Smyrne, le raya s'est rappelé qu'il était chrétien comme nous, et ce souvenir, plein d'orgueil et d'amertume à la fois, s'est traduit par des imprécations contre le Turc, que le raya rend seul responsable de son abaissement, à qui seul il impute son ignorance, sa faiblesse, ses misères et ses maux. Il ne faut pas se tromper sur les conséquences très probables que produiront d'abord au sein de cet empire affaibli les principes que l'Europe vient d'y proclamer, et qu'elle va faire consacrer comme partie du droit public des nations. Toutes les

chances sont pour que, d'un côté, ces principes soient mal ou infidèlement appliqués par les représentans inférieurs de l'autorité ottomane, tandis que de l'autre ils seront regardés par les populations comme une arme de guerre contre les Turcs plutôt que comme la garantie d'un avenir de paix et de travail. Sans qu'il soit besoin de supposer qu'aucune puissance emploie son crédit à attiser les feux de la discorde, on doit donc s'attendre, si l'on n'y pourvoit, à des conflits, à des luttes qui seraient d'autant plus terribles, que nous avons mis des armes dans les mains de tout le monde. La plus vulgaire prudence ordonne de prévoir ces éventualités menaçantes et d'y parer. C'est un devoir que l'Europe a contracté vis-à-vis du gouvernement du sultan en l'entraînant dans ces voies libérales, mais hasardeuses; c'est un devoir encore à l'égard de ces populations impatientes autant que souffrantes, ignorantes et aveugles autant que spirituelles, et douées du plus dangereux esprit d'intrigue. Or, pour conjurer ce péril, il n'y a qu'un seul moyen : c'est l'occupation de quelques points du pays par des troupes européennes pendant un temps au moins, jusqu'au jour où le développement des intérêts et l'apaisement des haines, sous l'influence libérale d'institutions sincèrement pratiquées par les gouvernés aussi bien que par les gouvernans, garantiront suffisamment à tous la paix publique. Cela semble si simple, si impérieusement exigé par les nécessités du jour, qu'on ne peut pas croire que les gouvernemens n'aient pas déjà songé à y pourvoir, et qu'il paraît inutile d'y insister.

Je m'écarterais du plan de cette étude si je recherchais aujourd'hui les moyens par lesquels on peut rendre la vie à l'empire ottoman, à ces magnifiques contrées où la tradition a placé le paradis terrestre. Le peu que je viens de dire, les problèmes que j'ai essayé de poser doivent suffire à montrer que la période de paix qui s'ouvre devant nous ne réserve pas à l'Europe des travaux moins glorieux et moins dignes de son génie que ceux de la guerre. Puisse-t-elle les comprendre et se dévouer à ces nouvelles œuvres avec le sentiment généreux du bien qu'elle y peut faire! Puisse cet épisode de l'histoire, né d'une querelle entre peuples chrétiens qui se disputaient les lieux sanctifiés par la présence du Sauveur pendant son passage ici-bas, devenir le commencement d'une ère nouvelle qui verra tous les hommes rachetés par le sang du Christ travailler avec une émulation pieuse à rendre à cette terre d'Orient tous les bienfaits que nous en avons reçus!

Xavier Raymond.

DE

LA CITÉ DE DIEU

AU XIXE SIÈCLE

La Cité de Dieu de saint Augustin, traduction nouvelle de M. Émile Saisset, avec une introduction et des notes.

Rome venait de tomber sous les coups d'Alaric. Les païens, humiliés et désespérés, se vengeaient, en outrageant le christianisme, de l'outrage fait au nom romain. Révolté de leur injustice, enflammé de zèle pour la maison de Dieu, le grand défenseur de l'église, saint Augustin, prit la plume pour répondre à leurs blasphèmes et confondre leurs accusations. C'est lui-même qui nous explique ainsi l'occasion et le sujet de *la Cité de Dieu*. Quelle occasion et quel sujet! Rome prise, le paganisme imputant à la foi nouvelle cette dernière chute, cette irréparable défaite de toutes les grandeurs du passé; le christianisme à son tour renvoyant les torts à la civilisation ancienne tout entière, et opposant à cette cité fragile, qui s'était proclamée éternelle, une autre cité vraiment éternelle, qui ne doit s'accomplir que dans le sein de Dieu, mais qui commence déjà sur la terre dans l'âme de ceux qui croient et qui prient : voilà *la Cité de Dieu*, qui devrait être l'un des plus beaux livres du monde, si la perfection de l'art répondait toujours à la grandeur de la pensée, et si la pensée elle-même, dans ces temps de désastres et de renversemens, pouvait atteindre à toute sa force. Et cependant, tout imparfait qu'il soit, ce livre est encore le monument le plus considérable de la philosophie chrétienne des premiers siècles, l'œuvre la plus vaste et

la plus haute de saint Augustin, nous dirions même son chef-d'œuvre, s'il n'avait écrit les *Confessions*.

Ce livre, si célèbre dans la tradition chrétienne et trop peu lu aujourd'hui, vient d'être donné de nouveau à la littérature philosophique et religieuse par M. Émile Saisset. Le traducteur avait à lutter contre les difficultés d'un texte original et barbare, où la subtilité s'unit à la naïveté, la déclamation à l'énergie, le mauvais goût à l'éloquence : il a surmonté ces difficultés avec bonheur, et dans une langue à la fois noble, élégante et précise il a su faire passer toutes les beautés de l'auteur original et adoucir ses défauts, sans jamais abandonner la plus scrupuleuse exactitude. Ainsi comprise, la traduction est une véritable œuvre d'art. C'était l'avis du XVIIe siècle, et ce serait encore le nôtre, si nous n'avions perdu le sentiment des beautés et des finesses de la langue. La traduction est à l'invention ce que la gravure est à la peinture : art inférieur, c'est encore un art, où l'artiste peut déployer les plus grandes qualités, et, forcé quelquefois de sacrifier la couleur, se relever par la fermeté du dessin.

Dans son introduction, M. Saisset a démêlé avec beaucoup de sagacité les origines philosophiques du christianisme de saint Augustin et les affinités des doctrines platonicienne et chrétienne. Il est beau de voir la science philosophique s'appliquer à l'interprétation des grands monumens religieux, et y porter cette critique impartiale et élevée qui est l'honneur de notre temps. Ce n'est point là d'ailleurs une de ces tentatives banales de réconciliation entre la philosophie et la religion, qui consistent à cacher maladroitement le drapeau de l'une et de l'autre : c'est une noble et intelligente recherche de leurs principes communs, à cette hauteur où il n'y a plus ni écoles, ni sectes, ni systèmes, mais la grande et universelle philosophie du genre humain.

Notre dessein n'est pas de revenir ici sur des questions que le nouvel interprète de saint Augustin nous semble avoir épuisées; mais, en relisant *la Cité de Dieu*, ce grand monument de l'antiquité chrétienne, nous avons cru démêler sous la forme théologique et surannée une question éternelle et toujours pendante, qui fait aussi bien le fond de la philosophie que de la théologie, un de ces problèmes universels qui ne cesseront jamais d'intéresser et d'inquiéter l'humanité. La distinction des deux cités, de la cité du ciel et de la cité de la terre, n'est pas seulement une idée curieuse à noter dans l'histoire de l'esprit humain : elle nous donne la clé de l'histoire du moyen âge et de celle des temps modernes; elle est la question même qui s'agite sourdement au fond de toutes nos révolutions. Elle a encore aujourd'hui une place considérable dans la spéculation philosophique, et récemment un écrivain distingué, sans avoir songé, selon toute apparence, aux deux cités de saint Augustin, trouvait

dans cet antagonisme du ciel et de la terre le sujet d'un livre curieux. Pour nous, dans ces pages rapides, nous voudrions recueillir l'idée fondamentale de *la Cité de Dieu,* en suivre les applications dans l'histoire et à notre époque, enfin la juger d'après les principes d'une sévère philosophie.

I.

Ce qui a inspiré l'œuvre de saint Augustin, c'est l'idée antique de la cité et de la patrie, qui était l'âme de la civilisation des anciens, et autour de laquelle venaient se grouper la religion, la poésie, l'éloquence, tout l'ordre intellectuel et moral. D'abord il y avait eu autant de cités que de villes, puis une seule cité avait absorbé toutes les autres en les associant peu à peu à la jouissance de ses propres droits, puis elle était tombée elle-même sous le joug, et à l'ancienne idée de la cité avait succédé l'idée de l'empire, cette unité imposante qui remplissait d'orgueil tous ceux qu'elle enchaînait dans un même joug, et confondait de respect ceux mêmes qui se présentaient pour l'ébranler; mais ce vaste corps avait toujours une tête, la ville par excellence, Rome, la cité éternelle.

Tels étaient les grands souvenirs, les puissantes traditions, les croyances enracinées que les invasions des Barbares vinrent renverser dans le temps même du triomphe du christianisme. De là vient que les Romains, pour qui l'unité et la perpétuité de leur empire étaient une sorte de religion, confondaient dans leur esprit la chute de l'empire avec l'avénement du Christ. De là ces plaintes, ces récriminations qui enflammèrent le zèle de saint Augustin, et comme la source de toutes ces plaintes était ce grand prestige de la cité terrestre, ce fut contre elle qu'il tourna ses attaques, et sur les ruines de cette cité tombant de toutes parts en poussière il établit les fondations d'une cité plus vaste, qui, sans distinction de mœurs et de patrie, embrassait tous ceux qui croient le même Dieu.

Le livre de saint Augustin est un réquisitoire éloquent et passionné contre la cité de la terre. Il l'appelle la cité du mal, la cité du diable; il lui donne Caïn pour fondateur. Abel au contraire est le fondateur de la cité du ciel. Caïn bâtit une ville, mais Abel n'en bâtit pas : il était étranger ici-bas; la cité du ciel n'a pas de royaume sur la terre; les citoyens qu'elle enfante vivent en pèlerins, mêlés aux enfans de la cité terrestre, et attendent leur royaume, qui est en haut. Comme toutes les grandeurs du monde ancien et de la cité terrestre s'étaient en quelque sorte résumées dans une seule ville, c'est cette ville, c'est la Rome païenne qui devient la grande ennemie. Sans doute saint Augustin reconnaît quelques vertus au peuple romain, mais il fait surtout avec complaisance l'histoire de ses crimes.

M. Villemain a dit ingénieusement que *la Cité de Dieu*, c'est l'oraison funèbre de l'empire romain; mais c'est une oraison funèbre qui, contre l'ordinaire, ne flatte point son héros. Que l'on compare aux chapitres de saint Augustin sur les Romains ceux du *Discours sur l'histoire universelle*, inspiré également par la pensée chrétienne. Quelle prodigieuse différence ! Ici un étalage envenimé des horreurs que peut présenter l'histoire romaine, comme toutes les histoires; là une étude intelligente, sérieuse, sympathique, des qualités qui ont fait du peuple romain le premier peuple de l'univers; ici un mépris exagéré de la gloire humaine, qui, pris à la lettre, transformerait le monde en un immense couvent; là une admiration éclairée de la grandeur de Rome; ici le jugement, je ne dirai pas d'un évêque, mais d'un moine contemplatif et désabusé; là le jugement d'un philosophe, d'un historien, d'un politique.

Ennemi de Rome dans le passé, il n'est point étonnant que saint Augustin se montre peu soucieux de son triste présent, de son obscur avenir. Cette catastrophe de la prise de Rome, qui devait faire rougir de honte et accabler de chagrin quiconque conservait encore la moindre fidélité au nom romain, lui inspire sans doute une certaine commisération pour les malheurs individuels qu'elle a entraînés; mais il n'a pas un mot d'émotion, de regrets, de tristesse pour Rome elle-même, cette noble victime, occupée par les Barbares sans qu'il paraisse un Camille ou un Manlius pour la délivrer, ni pour la civilisation magnifique qui reposait depuis des siècles sous les ailes de cette mère puissante et respectée. Que cette civilisation s'éteigne sous les coups des Barbares, que cet admirable système de lois qui faisait la gloire de Rome soit remplacé par des lois grossières, que les lettres, les sciences, la philosophie soient englouties pour des siècles, que les dernières illusions de la patrie s'évanouissent avec les dernières illusions de la liberté, rien de tout cela ne trouble l'esprit de saint Augustin. Pourvu que la cité sainte poursuive son pèlerinage à travers les accidens d'ici-bas, pourvu qu'elle ne perde point de vue son éternel royaume, qu'importent les destinées de la cité de la terre, qui n'est habitée que par des corps?

Ce mépris exagéré de la cité terrestre devait avoir des conséquences que saint Augustin lui-même n'entrevoyait pas. Il nous représente la cité de Dieu comme étrangère et voyageuse ici-bas, ne demandant que la paix et la sécurité, et ne prétendant qu'à la royauté du ciel; mais dans cette dissolution universelle, la cité de Dieu, c'est-à-dire l'église, seule en possession d'une idée morale et d'une forte organisation, étendit peu à peu son empire, transforma insensiblement la société politique et civile à son image, d'abord par la persuasion, et bientôt par l'autorité. Elle prit même des assises dans la cité de la terre; elle eut des biens, elle eut des soldats, et

aspira ouvertement à l'héritage de l'empire romain. Lorsqu'on lui disait « qu'elle n'était pas venue pour être servie, mais pour servir, que son royaume n'est pas de ce monde, que les princes de la terre dominent sur les nations, mais qu'il n'en est point ainsi parmi les enfans de Dieu, qu'elle n'a point été établie pour faire des partages, et qu'enfin il faut rendre à César ce qui est à César, » elle répondait « qu'il faut rendre à Dieu ce qui est à Dieu, qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, qu'elle était établie pour lier et pour délier, et que, puisqu'elle jugeait les anges, elle pouvait bien juger aussi les choses séculières. » Enfin elle prétendait avoir reçu pleins pouvoirs de Jésus-Christ, le représenter spirituellement et temporellement dans toute l'étendue de sa puissance.

Voilà l'histoire du moyen âge. D'un côté, la cité de la terre, esclave de la force et de la barbarie, presque sans arts, sans lettres, sans industrie, mais déjà animée d'un vague instinct d'indépendance et chaque jour plus éclairée sur ses droits; de l'autre, la cité du ciel, seule armée d'une force morale et civilisatrice, seule possédant la science, inspirant l'art et la poésie, mais étreignant la cité de la terre dans le cercle d'un système immobile.

C'est au XVe et au XVIe siècle que le drame se dénoue à l'avantage de la cité de la terre. Trois ou quatre faits considérables signalent cette révolution : les grandes découvertes des navigateurs, l'établissement des monarchies modernes, la renaissance, la réforme.

D'abord la cité de la terre apprend à reconnaître son empire : avec Colomb, elle découvre un nouveau continent; avec Copernic et Galilée, elle connaît la route qu'elle suit dans l'espace. La boussole et le télescope lui donnent le moyen de se guider dans ses propres domaines ou de pénétrer dans les mondes qui l'environnent; par l'industrie enfin, aidée de la science, elle devient la maîtresse de la nature. La politique de son côté, après avoir lutté pendant le moyen âge contre la théocratie, réussit enfin à fonder les états modernes hors de la suprématie de Rome; mais, comme toutes les révolutions, cette séparation de la politique et de la religion eut ses excès, car elle se fit aux dépens de la morale. La politique de Machiavel remplaça pour un temps celle de Grégoire VII et d'Innocent III. Qu'est-ce encore que ce grand mouvement de pensée, d'imagination, d'art et d'érudition que l'on appelle la renaissance? C'est la résurrection de l'esprit païen, je n'entends pas de l'idolâtrie païenne, mais de ce génie libre du beau et du vrai, qui n'obéit pas à un symbole, et puise ses inspirations dans les sentimens généraux et universels de l'humanité. Dante, voilà le poète de la cité du ciel; le Tasse et l'Arioste, voilà les poètes de la cité de la terre; saint Thomas est le philosophe de l'une, Montaigne et Bacon sont les philosophes de l'autre; d'un côté Cimabué et Giotto, de l'autre Raphaël et le Corrège.

La réforme est un fait complexe et à double sens : prise en elle-même, elle est un réveil de la cité du ciel, qui, peu à peu dégénérée, n'était plus qu'un fantôme; mais en s'associant aux grandes révolutions du siècle, elle se fit l'auxiliaire de la cité de la terre.

De quelque manière en effet que l'on juge le protestantisme, dans ses dogmes et dans son histoire, on ne peut nier qu'il n'ait été à l'origine un réveil de l'esprit religieux. Depuis Gerson, c'est-à-dire depuis près d'un siècle, on n'avait pas vu un seul grand homme religieux en Europe. Le XVe siècle avait été un siècle effroyable où la politique avait partout pratiqué cette perfidie odieuse dont Machiavel semble avoir donné la théorie. La politique pontificale avait lutté d'astuce et de mensonge avec toutes les cours de l'Europe. La renaissance des lettres et des arts, à laquelle l'église catholique s'était associée avec une ardeur qui l'honore, avait ramené dans les mœurs l'élégance et une certaine dignité, mais non la moralité et la foi. La scolastique, de plus en plus desséchée, avait perdu ce grand esprit religieux qui animait les saint Bonaventure et les saint Thomas, et se perdait dans une déplorable logomachie. C'est alors que Luther, en faisant jaillir la doctrine de la grâce des profondeurs de son âme, donna au monde chrétien une secousse dont le catholicisme lui-même a profité.

Une fois cependant que le protestantisme se fut mêlé au tumulte des événemens du siècle, il s'inspira de son esprit. C'était l'époque où la vie et la nature éclataient de toutes parts avec une force nouvelle et irrésistible. La réforme s'associa à ce mouvement, auquel son principe aurait dû la rendre en apparence plus contraire que le catholicisme même. Née du mysticisme, elle fit la guerre à l'ascétisme; née de la foi, elle invoqua le libre examen; proscrivant les arts par haine du catholicisme, elle favorisa l'essor de l'industrie, des voyages, de la colonisation; unie d'abord à la doctrine du pouvoir absolu, elle s'allia bientôt à la liberté politique. Ainsi la réforme, c'est d'une part une protestation de liberté en faveur de la raison individuelle et des instincts légitimes de la nature, de l'autre une protestation de la foi vive et de la grâce intérieure; mais de ces deux tendances, la première a gagné de plus en plus, elle a insensiblement effacé l'autre, et en considérant aujourd'hui la réforme, non dans son origine, mais dans son développement, on peut y voir surtout l'effort de la cité de la terre pour s'affranchir de l'ascétisme monastique et du joug sacerdotal.

Le XVIIe siècle est le plus beau moment de la cité de Dieu. Le catholicisme, secoué et réveillé par la réforme, n'a jamais été plus grand ni plus éclairé. Saint François de Sales, Bossuet, Fénelon, unissent la grandeur du sentiment religieux à la connaissance du cœur humain et au sentiment des nécessités de la vie. La religion s'unit à l'histoire, à la philosophie, à la politique : elle leur prête et

leur emprunte des lumières. Le jansénisme plonge dans les profondeurs des misères humaines, et Pascal éperdu invoque dans ses extases le Dieu de Jacob. La philosophie, quoique indépendante, est toute religieuse. Descartes consume sa vie à prouver Dieu; Malebranche et Leibnitz démontrent la sagesse du gouvernement de Dieu dans toute la nature; Spinoza lui-même, qui passe pour athée, voit dans l'amour de Dieu le dernier fondement de la morale. La poésie, les arts suivent ce mouvement : Milton chante *le Paradis perdu*, Corneille et Racine écrivent *Polyeucte* et *Athalie*, et Lesueur peint saint Bruno. Mais à la fin du siècle, l'équilibre se rompt, et une intolérance aveugle prépare une révolte sans exemple. Le XVIIIe siècle est le déchaînement de la cité de la terre, qui ne veut plus être libre, mais souveraine. La cité de la terre n'attaque plus seulement la cité divine sous la forme de la religion catholique ou chrétienne, mais en elle-même; elle écarte Dieu du trône de l'univers comme de l'empire de la société; elle veut refondre toutes les lois, toutes les idées, tous les systèmes, et, aspirant à un avenir plein de mystérieuses promesses, elle s'engage dans un duel sanglant contre elle-même, où la fureur n'a d'égale que l'illusion.

II.

Ce triomphe de la cité de la terre au XVIIIe siècle est-il un incident passager du drame ou un dénoûment définitif? Voilà le grand problème de notre époque et la cause secrète de toutes nos agitations.

Dans les premières années qui suivirent la révolution, il semblait qu'un esprit nouveau allait séparer complétement le XIXe siècle de l'âge précédent. On commençait à se lasser d'une philosophie étroite qui croyait pouvoir tout expliquer dans l'âme par les métamorphoses de la sensation. Les grandes catastrophes politiques, en ébranlant les âmes, les existences, les opinions, avaient chassé cet esprit de légèreté et d'ironie qui avait pu convenir à une société ennuyée et desséchée. On était disposé à l'émotion, à la tendresse, à la mélancolie. Les abstractions de Condillac et les plaisanteries de Voltaire n'étaient plus guère de saison. Il fallait des idées plus graves à ces générations si tragiquement éprouvées. De là un retour presque universel aux pensées religieuses. Les uns voulaient renouer avec le XVIIe siècle, et se reprendre au catholicisme; les autres, moins arrêtés dans leurs vues, aspiraient à quelque chose de nouveau. Les uns et les autres croyaient à un ordre de faits supérieurs à la vie terrestre, et qui nous rattachent à un autre monde. On avait donc lieu de croire que ce réveil religieux allait être le caractère du siècle qui commençait.

Le premier ouvrage qui témoigna, par son éclatant succès, de

cette nouvelle disposition des âmes fut le *Génie du Christianisme*. Ce livre, trop dédaigné aujourd'hui, était bien ce qu'il fallait à cette époque de convalescence religieuse. Il n'était pas temps encore de présenter le christianisme sous ses aspects mystérieux et sombres, et de l'imposer comme une foi; mais c'était beaucoup déjà d'en faire goûter la beauté, la poésie, d'en montrer les affinités avec les arts, avec la nature, avec les besoins du cœur. Le *Génie du Christianisme* inclinait les âmes sans asservir les volontés. Il offrait une voie moyenne assez convenable à ces esprits ébranlés, qui ne voulaient pas encore croire, qui ne voulaient plus nier, et qui se reposaient à mi-côte sur la pente agréable et facile de l'admiration.

Deux ouvrages éminens furent encore dus à cette résurrection de l'esprit chrétien : les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, plaidoyer éloquent et paradoxal en faveur de la Providence; l'*Essai sur l'Indifférence*, dont le titre seul était déjà une idée juste et forte, malheureusement gâtée par un système insoutenable. La poésie s'associa à ce mouvement, et il faut avouer que nous lui devons les plus beaux accens de la muse contemporaine. La tristesse religieuse des *Méditations*, l'élan mystique des *Harmonies*, ont inspiré des chants bien supérieurs à toute la poésie du XVIIIe siècle. Plus tard, des prédications célèbres, où une dialectique éloquente et une imagination enflammée se disputaient la faveur publique, essayèrent de faire pénétrer plus profondément les idées religieuses par le glaive de la parole. Ainsi l'on vit se reproduire en petit le spectacle qu'avait présenté le XVIIe siècle. Alors le catholicisme, rajeuni et épuré par sa lutte contre la réforme, avait donné le plus bel exemple de l'esprit religieux uni à la culture de l'esprit. De même après le XVIIIe siècle l'église, encore une fois secouée par le malheur et aiguillonnée par l'attaque, fit les plus grands efforts pour se purifier elle-même et pour convertir le siècle. Je ne veux point dire que cette généreuse tentative fût pure de tout alliage : peut-être y trouverait-on quelquefois plus de politique que de religion sincère, plus d'inimitié contre la philosophie que de véritable piété, plus d'imagination que de sentiment, plus de paradoxes que de science solide et de forte théologie; mais, toute part faite à la faiblesse humaine, il reste un bel et puissant effort pour réveiller le sentiment religieux dans une société indifférente et désorientée.

Tandis que la religion tentait des moyens nouveaux pour reconquérir les âmes qu'elle avait ou perdues ou abandonnées dans le siècle précédent, la philosophie essayait une semblable transformation. Benjamin Constant et Mme de Staël, bien que profondément pénétrés de l'esprit du XVIIIe siècle, comprenaient cependant que l'*Encyclopédie* n'avait pas dit le dernier mot sur les questions religieuses. Le livre sur *la Religion*, dépassé depuis par la science allemande,

fut un livre original et hardi dans un temps où les idées de Volney et de Dupuis étaient celles de presque tous les esprits d'élite. Benjamin Constant considérait le sentiment religieux comme un fait naturel et universel; il abandonnait cette théorie médiocre et étroite qui ne reconnaît d'autre origine à la religion que la tyrannie ou la peur. Il voyait dans toutes les religions des faits humains sans doute, mais des faits légitimes et respectables, se perfectionnant avec le temps et avec le progrès de la raison humaine. Mme de Staël était dévouée aux mêmes idées; mais elle y mettait plus de passion et d'enthousiasme, et elle croyait à un rapprochement possible et prochain de toutes les communions chrétiennes.

En même temps, une nouvelle philosophie se formait, qui, rompant plus ouvertement encore avec les doctrines de Voltaire et de Condillac, retrouvait au fond de l'âme humaine les principes du spiritualisme et ranimait les plus grandes pensées de Leibnitz, de Descartes et de Platon. Elle défendait Dieu, l'âme, le libre arbitre, le devoir, l'immortalité. Les chefs de cette nouvelle école, Maine de Biran, Royer-Collard et M. Cousin, sont en possession de la renommée due à leurs nobles travaux; mais si l'on nous demandait quel est dans la philosophie contemporaine le représentant le plus fidèle et le plus original de l'esprit religieux au XIXe siècle, nous nommerions sans hésiter M. Jouffroy.

On a trop tôt oublié M. Jouffroy. Ce remarquable esprit est un de ceux qui témoignent le mieux de l'originalité de notre siècle. Au XVIIIe siècle, on doutait agréablement et en se jouant. Où trouverait-on à cette époque, Rousseau excepté, un homme à qui l'absence de foi ait inspiré quelque tristesse? Les gémissemens et les sanglots de Pascal paraissaient tout près de la folie. M. Jouffroy est un Pascal philosophe. Je ne les compare pas par le génie, mais par l'âme. Il est un de ceux qui ont douté avec le plus de sincérité, le plus d'ardeur pour le vrai, le plus d'élan vers les choses invisibles, le plus de regret des croyances perdues, le plus de déchirement et le plus d'espoir. Il a présenté ce spectacle remarquable d'une âme profondément émue unie à l'esprit le plus calme, à la raison la plus lente et la plus scrupuleuse. A le voir chercher le vrai, personne n'eût dit qu'il en ressentît le besoin avec une impatience si inquiète; à l'entendre poser les problèmes d'une manière si pathétique, on n'eût pas supposé qu'il pût en chercher la solution avec un esprit si tranquille et si patient. C'est cette contradiction apparente qui fit croire à quelques-uns qu'il s'était arrêté dans le scepticisme. Comme il était très hardi pour poser les problèmes et très prudent pour les résoudre, il paraissait éloigné de la solution par un abîme; mais cet abîme n'existait que pour ceux qui ne connaissent pas l'enchaînement des principes en philosophie. Il analysait avec un soin infini les données d'un

problème, et lorsqu'on le croyait à l'introduction de la science, il possédait en réalité les dernières conclusions. D'ailleurs il suffit de se rappeler ses dernières paroles publiques prononcées devant des jeunes gens à une fête scolaire, les plus belles sans aucun doute que notre temps ait entendues en faveur de l'immortalité de l'âme. Il fit à ces enfans l'histoire de la vie, de ses immenses espérances, de ses inévitables désappointemens; il leur peignit avec une éloquence courageuse ces rivages glacés où il se sentait entraîné irrésistiblement, mais au-delà desquels il entrevoyait l'éternel espoir. Quiconque soupçonnerait dans ce beau discours un seul mot donné aux convenances politiques ou à une banale édification ne sait guère reconnaître le langage de l'âme. Ce qui est d'ailleurs plus décisif encore que quelques paroles publiques, même les meilleures, ce sont les paroles secrètes déposées et recueillies dans une correspondance intime. Est-ce un sceptique qui pouvait écrire: « En se retirant de son cœur dans son âme, de son esprit dans son intelligence, on se rapproche de la source de toute paix et de toute vérité qui est au centre, et bientôt les agitations de la surface ne semblent plus qu'un vain bruit et une folle écume?... La maladie est certainement une grâce que Dieu nous fait, une sorte de retraite spirituelle qu'il nous ménage pour nous reconnaître, nous retrouver, et rendre à nos yeux la véritable vue des choses. » Ces grandes paroles ne précédèrent que de peu de temps la mort de M. Jouffroy, cette mort où il montra la placidité d'un philosophe antique unie à une onction chrétienne qu'il avait retenue de sa première éducation.

Cette esquisse rapide des mouvemens religieux de notre siècle serait incomplète si on omettait le protestantisme, par cette seule raison qu'étant en France en minorité, il n'a pas joué un rôle considérable dans nos débats intellectuels. Il n'en est point ainsi en Angleterre et en Amérique, en Suisse et en Allemagne. Dans ces divers pays, il a eu des vicissitudes variées. On peut y distinguer trois tendances qui correspondent à ce que nous appelions autrefois en politique la droite, la gauche et le centre. D'un côté, le protestantisme, effrayé de la philosophie du dernier siècle et de ses propres excès, a incliné du côté de l'église romaine et s'est inspiré de plus en plus de son esprit. Ce mouvement a même été poussé si loin dans l'église anglicane, qu'il s'est converti en une adhésion déclarée de quelques personnages savans et illustres aux dogmes du catholicisme. D'un autre côté, le protestantisme, armé de la critique historique et de la dialectique, a poussé si loin l'esprit d'indépendance, qu'il a franchi les bornes du dogme chrétien et s'est précipité dans le rationalisme. C'est en Allemagne que cette tendance s'est déclarée avec le plus de force. La *Vie de Jésus* a été le plus hardi manifeste de la gauche protestante. En Amérique, pays moins spéculatif que l'Allemagne, le rationalisme

protestant a eu un caractère tout particulier : il a ramené la religion à la morale, il s'est retranché aux dernières limites du dogme révélé, sans les franchir cependant : c'est un déisme chrétien assez semblable à celui de la *profession de foi du vicaire savoyard*. Entre ces tendances extrêmes, qui paraissent la dissolution du protestantisme, quelques esprits vigoureux restent fidèles à la tradition et conservent les deux principes constitutifs du dogme réformé, la révélation et le droit d'examen, principes que les catholiques d'une part, les rationalistes de l'autre, déclarent inconciliables, mais que l'habitude, la tradition, un sens droit et une modération naturelle protégent dans la pratique, quelles que soient les difficultés de la théorie.

Le protestantisme pur et traditionnel, beaucoup plus persistant qu'on ne se le figure, car il s'appuie sur les mœurs, peut compter comme l'un de ses meilleurs représentans M. Vinet, de Lausanne. Il y avait deux personnes dans M. Vinet : un critique fin, agréable, assez mondain, aimant la littérature pour elle-même, et un penseur austère, méditatif, presque mystique. Rien ne nous le peint mieux que son livre sur Pascal, où il semble qu'il se soit défendu lui-même en défendant l'auteur des *Pensées* contre un illustre écrivain. Il a nié qu'il y eût deux hommes dans Pascal, un philosophe sceptique et un chrétien croyant. Selon lui, Pascal est un : il est sceptique en philosophie, parce qu'il est chrétien; mais il ne s'est pas fait chrétien, parce qu'il est sceptique. Le christianisme prend l'homme tout entier; il ne s'ajoute pas à autre chose, il est le fond. On ne croit point à Dieu d'abord et au Christ ensuite, mais on croit au Christ, et par là même on croit à Dieu. Tout chrétien est sceptique sur tout ce qui n'est pas le christianisme. La foi, en délivrant du péché, délivre de l'erreur et de l'ignorance. Doctrine parfaitement conforme à l'esprit de Luther, qui eût été sans doute bien étonné, si on lui eût appris qu'il était venu émanciper la raison, mais doctrine trop contraire à l'esprit de notre siècle pour le toucher fortement! Il n'est donc point étonnant que ces idées sérieuses et profondes, mais sans largeur, aient été peu remarquées et peu débattues.

Tels ont été de nos jours les efforts qu'a faits la cité de Dieu pour regagner le cœur des hommes et les attirer de nouveau vers le monde invisible. Les doctrines sont diverses, la pensée est une. Rapprocher les hommes de plus en plus de l'éternelle vérité et les rapprocher les uns des autres dans l'unité religieuse, voilà ce qu'ont voulu en même temps, par des moyens quelquefois opposés, quelques âmes nobles et généreuses, attristées par les catastrophes de notre siècle, cherchant dans un monde supérieur l'oubli des misères de leur temps et de leurs propres misères; mais tandis qu'elles en appelaient à une cité invisible, vers laquelle chacun s'acheminait par des voies diverses, le siècle suivait son cours sans les écouter, et de toutes parts

on courait porter ses offrandes et ses sacrifices à la cité de la terre. Dans cette foule empressée d'adorateurs, on trouve confondus les savans et les ignorans, les théoriciens et les praticiens, les rétrogrades et les révolutionnaires, les calculateurs et les utopistes.

Au moyen âge, les sciences étaient sous l'empire de la théologie. Quand vint l'heure de l'affranchissement, elles conservèrent toujours le principe d'une intelligence suprême, souveraine ordonnatrice de l'univers. La physique de Descartes, de Newton, de Leibnitz surtout, invoque continuellement des principes de l'ordre religieux. Au XVIIIe siècle, tout changea : les sciences s'affranchirent de toute supposition empruntée à la métaphysique, et rejetèrent toute méthode qui n'est point l'induction ou le calcul. Le dernier mot de la méthode scientifique du XVIIIe siècle a été dit par Laplace à l'empereur Napoléon, qui lui reprochait d'avoir écrit la *Mécanique Céleste* sans prononcer le nom de Dieu : « Sire, je n'ai pas eu besoin de cette hypothèse. » Si les sciences s'étaient bornées à s'interdire à elles-mêmes toute excursion en dehors de leur domaine propre, il n'y aurait rien à dire, car toute science a le droit de se circonscrire et d'affirmer peu pour affirmer sûrement; mais on a entendu quelquefois ce mot de Laplace dans un sens bien plus étendu, et ce n'est pas seulement dans le domaine de la physique, c'est en général et absolument que l'on a déclaré n'avoir plus besoin de cette vieille hypothèse, que n'avaient point dédaignée Kepler, Leibnitz et Newton. Il faut voir avec quelle ironique pitié quelques savans parlent des efforts de la raison pour dépasser la nature, et avec quelle confiance ils se vantent d'avoir chassé de la science le surnaturel, n'entendant point par là le miraculeux, mais l'invisible. Les mathématiciens demandent à le calculer, les physiciens à le peser, les physiologistes à le disséquer, et ils ne voient point que s'il existe, c'est à la condition de n'être ni calculable, ni mesurable, ni décomposable. Les sciences méritent sans doute l'admiration; elles sont un témoignage extraordinaire de la puissance de l'esprit humain, elles ont fait tomber bien des préjugés, elles rendent chaque jour de nouveaux services aux riches et aux pauvres, augmentent les plaisirs des uns, diminuent les souffrances des autres. Malheureusement l'orgueil les égare. Quand certains savans veulent porter un coup mortel à la métaphysique, ils disent que c'est une affaire de sentiment. C'est comme s'ils disaient : C'est un rêve, un nuage, un je ne sais quoi qui ne regarde pas les hommes sérieux. Si quelques esprits courageux ne résistent point à cette théocratie scientifique, c'en est fait du bon sens public. Le bon sens n'a point attendu l'invention de la vapeur et de l'électricité. Les vérités morales, qui sont très vieilles, seront toujours les meilleures, et les anciens, qui

étaient des enfans dans les sciences, nous en remontreraient en fait de sagesse.

Il y a un autre ordre de sciences, moins présomptueuses que les sciences physiques et mathématiques, mais qui ne se font point faute non plus de parler avec quelque ironie des nuages de la métaphysique et des naïvetés de la morale : ce sont les sciences économiques, telles du moins que les conçoivent des adeptes mal pénétrés de leur vraie mission. Les physiciens et les économistes se sont disputé la faveur de notre temps. Ils répétaient à l'envi aux hommes qu'ils allaient faire leur bonheur. On les a pris au mot : rendez-nous riches, rendez-nous heureux, s'est-on écrié de toutes parts. La science n'aura bientôt plus le temps de chercher, de peser, de calculer, et par conséquent de découvrir : il lui faut sans cesse inventer. Tant qu'elle ne s'était occupée que de chercher la vérité, elle avait été entourée d'un lointain respect : quand on vit qu'elle rendait riche, on se mit à genoux. D'un autre côté, les conquêtes extraordinaires de l'industrie propageaient une sorte d'idolâtrie nouvelle qui unissait dans son culte le fer et l'or, l'eau et le feu. Notre siècle a vu des quatre parties du monde accourir à de nouveaux conciles écuméniques une foule enivrée, et les spiritualistes les plus austères n'ont pu se défendre de l'éblouissement universel. Mais n'est-il pas à craindre que ces témoignages miraculeux de la puissance de la nature et de la puissance de l'homme n'encouragent l'homme à s'adorer lui-même et à se prosterner devant la nature?

Une autre illusion s'est glissée dans les âmes à la faveur d'une des croyances les plus chères à notre époque et qui lui font le plus d'honneur, la foi au progrès. Il y a à peine un siècle que la société a conçu cette grande pensée, qu'elle était appelée à s'améliorer sans cesse, et cette pensée lui a donné le courage de supporter sans désespoir les plus terribles épreuves. Malheureusement le désir du mieux est devenu chez quelques-uns le désir de l'impossible. On a cru qu'un changement dans la société pouvait combler l'abîme que l'expérience de tous les siècles avait reconnu entre le désir et le bonheur, et tandis que le vrai sens de la doctrine du progrès est d'imposer sans cesse à l'individu des devoirs nouveaux, on a cru qu'elle lui assurait des puissances illimitées. Telle est l'origine des sectes utopistes de notre temps.

Il s'est élevé de toutes parts des doctrines qui nous ont promis le ciel sur la terre. La première et la plus célèbre s'est présentée d'abord sous la forme religieuse, et s'est appelée le nouveau christianisme. Dans l'origine, elle ne fit que poser des principes incontestables : elle assurait qu'il faut travailler au plus grand bonheur du plus grand nombre, qu'il faut rétribuer chacun selon ses œuvres,

principes conformes à la stricte justice et à la plus pure philosophie; mais enfin il fut nécessaire de s'expliquer. Entre l'ancien et le nouveau christianisme, il y avait évidemment une opposition, et par conséquent on était conduit à proclamer un nouveau principe. Ce principe fut la réhabilitation de la chair. La formule a passé de mode; quant au principe, il a pénétré très profondément tout aussi bien dans les classes distinguées que dans les classes populaires. Le saint-simonisme a disparu avec son mysticisme philosophique, son appareil sacerdotal, son communisme déréglé; mais le droit à la jouissance a triomphé, et deviendra, s'il n'est point refoulé par une philosophie austère, le problème insoluble des gouvernemens.

Le saint-simonisme ne savait pas exactement ce qu'il voulait. Il fut remplacé par une autre école qui eut des idées bien plus arrêtées. Sa donnée était celle-ci : l'homme est né pour être heureux; il ne l'est pas, il doit l'être. Les argumens tirés de la justice de Dieu, par lesquels on démontre ordinairement l'immortalité de l'âme, lui servaient à prouver la certitude d'un état futur, mais terrestre, où une harmonie parfaite entre nos désirs et leurs objets rendrait l'homme complétement heureux. De là un nouveau mécanisme social fondé sur un système d'attractions, de groupes, d'engrenages très compliqués, dont la première idée est empruntée à la théorie newtonienne de la gravitation universelle. Toutefois les moyens n'intéressaient guère que les adeptes. Ce qui s'adressait à tous, c'étaient les résultats, qui surpassaient tout ce que l'imagination peut rêver. Le paradis de Mahomet n'est rien auprès du paradis de Fourier. On sait toutes les merveilles promises par ce singulier sectaire. Quelques détails ont paru plaisans. Ce qui ne l'était pas, c'était la pensée du système. Cette pensée, la voici : si l'homme veut un paradis, il faut qu'il se le fasse lui-même de ses propres mains.

A ce système il manquait évidemment une donnée : qu'importait ce nouveau paradis terrestre à ceux qui seraient morts avant qu'il fût réalisé? Un autre rêveur, très ennemi de l'école de Fourier et inventeur d'un saint-simonisme mitigé, essaya de combler cette lacune par une doctrine renouvelée de Pythagore, la métempsychose. Ce fut lui qui déclara qu'aujourd'hui le ciel est sur la terre : c'est ici-bas que l'homme, passant par une série indéfinie d'existences toujours nouvelles, est récompensé ou puni selon ses mérites. A dire vrai, ce système était bien grossier : il gardait une partie des idées de l'ancienne théologie en retranchant précisément ce qu'elle avait de plus élevé. C'était à l'Allemagne, ce grand pays spéculatif, de donner à toutes ces sectes, qui ne reposaient que sur des idées confuses, une formule précise. Elle fut tracée d'une main ferme et résolue par le célèbre Feuerbach. Pour lui, l'immortalité

est une superstition, de quelque manière qu'on la dissimule. Les individus ne sont rien, l'humanité est tout. Chaque génération vient à son tour accomplir un progrès de l'être universel. Dieu, c'est l'homme idéal. Ainsi disparaissait toute différence entre la cité du ciel et la cité de la terre. La première se réalise dans la seconde, mais sans se réaliser jamais absolument. Le sentiment de ce qui manque à celle où nous sommes comparée à l'idée de celle que nous concevons donne naissance à ces rêves de paradis qui ne sont ni tout à fait faux, ni tout à fait vrais, qui ressemblent à ces mirages du désert, images fidèles, mais creuses d'une réalité lointaine.

On commençait à se rassasier de toutes ces inventions plus ou moins originales, quand vint un dernier penseur plus hardi que tous, qui avec une audace tranchante et insultante, rejetant à la fois l'ancienne et la nouvelle théologie, armé de la contradiction et de l'ironie, accablant de ses traits ce qu'il appelle l'hypocrisie des sectaires, le fanatisme des réformateurs, jeta au monde étonné et scandalisé cet incroyable défi : Dieu, c'est le mal! Il avait raison! Si la vie humaine est mal faite, si elle est à refaire, il faut bien qu'il y ait un coupable : c'est l'auteur de la nature! En revanche, si Dieu est le mal, il est clair que le diable doit être le bien. Aussi l'auteur reçut-il comme un compliment l'injure de ceux qui le faisaient descendre en droite ligne de Satan. Enfin la vieille théologie de Zoroastre était renversée de fond en comble. Oromase devenait le principe du mal, et Ahrimane le principe du bien.

Lorsque la raison humaine, retournée en tous sens et dans ses derniers fondemens, est arrivée à cet excès de n'avoir plus rien à nier; lorsque, après avoir tout essayé et pris parti contre tout le monde, elle s'est dégoûtée non-seulement du vrai, mais même du faux, ce qui ne peut manquer de survenir, c'est un état de lassitude et d'impuissance dont il semble qu'elle ne pourra pas se dégager. Il faut pourtant en sortir à tout prix, car enfin voici deux solutions du problème de la vie humaine. Le mysticisme dit : La terre, c'est le mal: le matérialisme en délire dit : Le mal, c'est Dieu. Évidemment la raison moderne ne peut se contenter d'aucune de ces deux affirmations. Ni l'une ni l'autre ne sont pour elle le dernier mot du penseur, du savant, du moraliste, de l'homme. Que la terre soit l'empire du mal, elle ne le croit pas; qu'elle puisse devenir l'empire du bien absolu, elle ne le croit pas davantage. La vie humaine n'est ni un enfer, ni un paradis. Qu'est-elle donc? Voilà la question.

III.

Il y a deux grands faits de l'âme humaine qui me paraissent oubliés dans la philosophie qui divinise la nature et l'humanité : c'est la douleur et la passion. Je l'avoue, si quelque chose rend à mes yeux nécessaire une philosophie, ce sont ces deux faits. Écartez-les, je vois encore dans le monde de l'inconnu, je n'y vois plus de mystère. Tout se déroule suivant un ordre logique dont nous connaissons plus ou moins bien les chaînons, et que le temps nous dévoile chaque jour davantage. Je puis attendre sans impatience la lumière, car que m'importe un peu plus, un peu moins de clarté dans la connaissance du tout? Mais que je sois assujetti à la douleur et à la passion sans savoir pourquoi, voilà ce qui me confond, voilà ce que je ne puis supporter; voilà pourquoi je doute, j'examine, je raisonne, et jusqu'à la solution je reste dans l'anxiété, car là, je le sens bien, est le nœud de ma vie; là est le vrai mystère : le reste est vanité et curiosité.

J'interroge toutes les doctrines qui sacrifient le ciel à la terre, et je demande : Qu'est-ce que la douleur? qu'est-ce que la passion? Les uns répondent : Ce sont deux momens nécessaires de la nature des choses; les autres : Ce sont les effets de la société. Ceux-ci expliquent par le faux mécanisme social ce que ceux-là expliquent par le grand mécanisme universel. Pour rendre compte des mêmes faits, on invoque tantôt l'ordre de la nature, tantôt le désordre de la société : réponses contradictoires, mais qui s'accordent pour ôter à la passion et à la douleur toute raison morale et providentielle.

Ceux qui disent que la douleur est une loi fatale résultant de la nature des choses doivent au moins supposer que cette nature, sans le savoir, agit pourtant raisonnablement, qu'elle est tout au moins raisonnable comme les abeilles, qui appliquent une géométrie merveilleuse dont elles n'ont pas elles-mêmes le secret. Or est-il raisonnable que la nature rende les êtres plus malheureux à mesure qu'ils sont plus intelligens? Est-il raisonnable que la douleur soit en proportion de la bonté, de la science et de la vertu? Les adversaires de la Providence disent que Dieu serait injuste, s'il avait fait la douleur; mais comment ce qui serait injuste Dieu supposé serait-il raisonnable Dieu écarté? J'abandonne la douleur physique, qui peut avoir sa raison dans les lois physiques : par quelle raison la mère a-t-elle à pleurer son enfant? pourquoi le génie souffre-t-il? pourquoi l'innocence souffre-t-elle? pourquoi les déchiremens de l'âme, les doutes cruels de la raison, la terreur de la mort, toutes ces angoisses de la vie? Qui osera dire à celui qui, ayant traversé cette val-

lée de larmes, arrive au bout blessé, meurtri, harassé : Vous qui sortez d'ici, abandonnez toute espérance!

J'admets que l'on considère comme une faiblesse cet énergique sentiment qui nous force à chercher une cause mystérieuse à la douleur, à y supposer des desseins secrets, et une main qui frappe et qui éprouve. Je veux bien que la douleur soit une loi fatale; mais que direz-vous de la passion? La douleur me brise, mais la passion m'humilie. Je ne parle pas des passions généreuses, je parle de celles qui avilissent. Pourquoi une créature douée de raison, pourquoi un être qui a l'idée du beau, du noble et du saint est-il agité par des mouvemens dont il a honte, qui font son malheur et son désespoir? Puisqu'il se sent tenu de vivre d'une manière raisonnable, pourquoi n'est-il pas toute raison? Ou s'il a besoin de mobiles pour agir, pourquoi la raison trouve-t-elle dans ces mobiles plus d'ennemis que d'auxiliaires?

Je ne vois qu'un seul argument pour affirmer que la douleur et la passion sont les résultats de la nature des choses : c'est qu'elles existent, d'où il faut conclure que tout ce qui existe est dans la nature des choses, que tout ce qui arrive a une raison nécessaire. Si avec ce principe vous pouvez fonder une morale, je vous en félicite : c'est un tour de force qu'aucun dialecticien n'a jamais accompli. Si vous dites que la morale pratique est une chose et que la science en est une autre, je demande de quel droit vous écartez les faits de la morale de l'ordre de la science. Que si enfin le sacrifice d'une morale ne vous coûte pas et vous paraît de peu de conséquence, je vous admire, sans envier pourtant cette hautaine indifférence, et en déclarant qu'il n'est point de lumière sur la nature des choses qui puisse payer à mes yeux un tel sacrifice!

Ceux qui disent au contraire que la passion et la douleur sont la faute de la société ne voient point que le désordre social auquel ils attribuent tout le mal est lui-même l'effet des passions, qui ne vont jamais sans douleur. Remédier aux maux de la société, c'est guérir une partie du mal, je l'avoue, car c'est guérir une des conséquences du mal. Il y a cependant des douleurs et des passions que ne peut atteindre nulle réforme sociale. On détruirait la misère, qu'on n'aurait pas détruit à leur source les deux grands maux de la vie humaine. « Ce n'est pas le nécessaire, dit avec profondeur Aristote, c'est le superflu qui fait commettre les grands crimes. On n'usurpe point la tyrannie pour se garantir des intempéries de l'air. Ce ne sont point les fortunes qu'il faut niveler, ce sont les passions. »

Si le mal dans l'humanité ne vient que de la constitution de la société, en supposant qu'il puisse être guéri un jour par quelque mécanisme inconnu, que dire de ces siècles qui se sont écoulés et de

ceux qui s'écouleront avant l'invention de ce nouveau système? Qu'importe aux générations passées sur lesquelles a pesé la misère morale et physique, que leur importe cet Eldorado futur que verront nos arrière-neveux? Quelle compensation de leurs sacrifices! quelle consolation de leurs douleurs! quelle rémunération de leurs vertus! S'il y a un Dieu, cette tardive félicité promise à l'espèce humaine ne suffit pas à le justifier et à réparer la misère de toutes ces générations englouties sans retour. Si la nature elle-même est Dieu, comprend-on qu'elle porte en elle une telle contradiction, et qu'après avoir produit, en vertu d'une loi nécessaire, un si grand nombre de siècles malheureux, corrompus et opprimés, elle produise maintenant, par la même nécessité, des siècles de bonheur idéal et de parfaite sagesse? Que si l'on renonce aux idées utopiques pour s'en tenir simplement à la doctrine du progrès, nous pouvons alors juger par l'expérience de ce que sera l'état de nos descendans : ils seront à notre égard ce que nous sommes à l'égard de nos ancêtres. Or voit-on que la douleur et la passion aient disparu avec les grands progrès de la société moderne? Je veux que nous soyons meilleurs et plus heureux que nos pères : sommes-nous sans vices et sans misères? Et peut-on découvrir entre les siècles passés et le siècle présent la différence que nous aimons à rêver entre la terre et le ciel?

Que la douleur soit une épreuve, la passion une tentation, la vie reprend son intérêt et sa beauté. Elle est difficile, j'en conviens; mais au moins la personnalité y trouve son aliment. Elle sent qu'elle a été assez estimée pour être exposée à ces épreuves et à ces tentations, et que, si peu qu'elle soit, elle compte pour quelque chose dans l'ordre de l'univers. Elle sent également qu'elle ne peut plus être brisée sans raison. En effet, une créature qui ne se gouverne pas elle-même n'est qu'un instrument de l'économie générale, un ressort qui n'a de valeur que par rapport au tout : il cesse d'être lorsqu'il cesse d'être utile; on ne lui doit aucun compte; c'est le vase qui n'a pas le droit de dire au potier : Pourquoi m'as-tu fait? Mais la créature à laquelle la Providence a imposé la charge de se conduire elle-même, à laquelle elle s'est plu à préparer des épreuves de toute espèce, en lui commandant d'en triompher, n'est-elle pas en droit d'espérer qu'elle ne peut être détruite comme un outil usé et impuissant? Oui, je n'hésite point à le dire, pour que l'homme s'estime lui-même, il faut qu'il se sache estimé par son Créateur; s'il n'est qu'une chose qui ne dure qu'un jour, à quel titre voulez-vous qu'il se considère et se traite lui-même comme une personne? Et ne serait-ce pas une contradiction que lui seul fût tenu d'avoir égard à la dignité de sa nature, tandis que l'univers l'écraserait comme un atome aveugle et méprisable? Voilà pourquoi toute doctrine qui tend à diminuer la valeur de la personne et à l'entraîner dans le

mouvement universel comme dans un torrent favorise l'affaiblissement du sens moral et de la notion du devoir. Voilà pourquoi toute doctrine qui confond la cité de Dieu avec la cité de la terre, qui termine la destinée de l'individu à la destinée de la société, qui, au lieu de présenter à chacun un idéal qu'il doit personnellement s'efforcer d'atteindre, ne lui offre que le vague idéal d'un âge d'or indéfini, qui remplace les devoirs précis de la condition humaine par le devoir large de travailler au progrès de l'humanité, qui justifie les crimes par le salut public, et rejette sur la société la responsabilité des passions, cette doctrine abaisse le prix de la vie morale, et tend à remplacer la vertu réfléchie et modeste par le fanatisme et par l'orgueil.

Qu'on ne se méprenne point sur notre pensée; la doctrine du progrès bien entendue n'est point ici en question, car elle s'accorde avec le spiritualisme le plus sévère. Après avoir reconnu qu'il vaut mieux pour le monde et pour l'homme que le mal soit que de n'être pas, il faut y ajouter cette condition, que le mal ira sans cesse en diminuant, grâce aux efforts de l'homme soutenu et dirigé par la Providence. La doctrine du progrès s'accorde encore avec celle de l'immortalité, car, de ce que la société s'améliore sans cesse, faut-il conclure que l'individu sera privé des avantages auxquels il a droit, et arrêté dans son progrès par une mort aveugle? Et d'un autre côté, si des espérances supérieures lui sont permises, est-ce une raison pour laisser la société s'engourdir dans sa torpeur et périr par l'atonie? Le spiritualisme ne s'alarme et ne proteste que lorsque la doctrine du progrès se métamorphose en religion, et qu'à ce Dieu nouveau elle sacrifie la personne, la justice, l'espoir consolateur et le juge éternel.

C'est d'ailleurs une illusion de croire que, sans un idéal supérieur à elle-même, la cité de la terre puisse accomplir sa destinée. On a voulu confondre l'individu dans la société, et c'est la société qui va se perdre dans l'individu. On a considéré Dieu comme un être de raison et la vie future comme une fiction poétique et une superstition intéressée; mais ce Dieu nouveau qu'on appelle l'humanité n'est-il pas aussi un être de raison? Bientôt on l'attaquera par les mêmes argumens que Dieu lui-même, et sur ces nouvelles ruines l'individu proclamera sa propre divinité. Quant à l'avenir de la société, que l'on met à la place de l'immortalité personnelle, il ressemble fort à cette pierre philosophale qui s'enfuyait sans cesse devant les alchimistes du moyen âge. Quelle est, après tout, la fin de ces progrès si désirés, à peine entrevus, si chèrement achetés? Le bonheur des individus? N'est-il pas plus simple alors que chacun fasse son bonheur lui-même par les moyens qui sont à sa portée plutôt que de s'épuiser en efforts stériles pour soi et d'un succès douteux pour la postérité? Voilà comment à cette grande exaltation succède souvent dans une

société l'égoïsme le plus vulgaire, et comment le mysticisme social dégénère en un sensualisme déréglé. Les théories exagérées de bonheur public donnent la fièvre à une société; elle se tourmente, elle s'agite pour réaliser le plus tôt possible l'idéal dont elle est enivrée. L'impatience de jouir détruit la force de souffrir. Souffrir est pourtant un des lots de la condition humaine. Savoir souffrir est une des grandeurs de l'homme et le triomphe de la vertu.

Quoi qu'on fasse, il y aura toujours dans la vie de l'homme une inconnue dont aucune formule sociale ne pourra donner la raison : cette inconnue, c'est la partie de l'âme qui touche à l'infini et qui témoigne d'une destinée infinie. La vie terrestre, lui donnât-on les plus grands objets, ne peut embrasser tout l'homme; il y a toujours un je ne sais quoi qui s'échappe, qui se sent captif dans la cité de la terre et appelle une cité de Dieu.

Mais la philosophie peut-elle promettre une cité divine, elle qui n'a pas de lumière surnaturelle et qui n'a point reçu les clés d'en haut? Elle le peut, sans déterminer toutefois les conditions de cette future existence. La religion n'ouvre la cité de Dieu qu'à ceux qui ont la foi : la philosophie n'a point qualité pour introduire ou pour exclure; elle laisse le jugement suprême à qui de droit, confiante en l'infaillible justice. Elle ne sait rien non plus de cet avenir mystérieux. L'âme contemplera-t-elle la Divinité face à face et sans voiles? S'unira-t-elle à Dieu dans des embrassemens ineffables qui surpassent nos conceptions, ou continuera-t-elle à s'en rapprocher dans une série d'existences de plus en plus parfaites, heureuses, lumineuses, mais toujours séparées de l'infini par un abîme? Jouira-t-elle d'un repos absolu, ou se développera-t-elle sans cesse par une activité de plus en plus libre? S'élèvera-t-elle à l'état de pur esprit, ou reprendra-t-elle des organes plus subtils et plus parfaits? Questions accablantes pour l'esprit, curieuses seulement pour l'imagination, mais inutiles à résoudre et à soulever; car, pourvu que l'homme sache qu'il a une destinée au-delà de la vie et qu'elle sera bonne s'il l'a méritée, que lui importe le reste? Cela suffit pour la paix, l'espérance et le courage.

Il y a donc une cité divine, que la philosophie doit rappeler sans cesse à la cité de la terre. Le beau idéal, ce serait de les réconcilier. Que la philosophie s'efforce du moins d'arrêter une lutte dont notre siècle subit les tristes conséquences, et de rappeler à une société partagée entre le mysticisme et le matérialisme ces principes salutaires qu'elle oublie trop : aimer la terre sans renoncer au ciel, ne point se révolter contre la nature, ne point l'adorer, jouir de la vie sans enivrement, et au-dessus de toutes les illusions de bonheur privé ou public placer l'idée du devoir, suspendue à l'idée de Dieu.

PAUL JANET.

HISTOIRES POÉTIQUES

I.

LE ROI.

Sume superbiam
Quæsitam meritis.
HORACE.

Les reptiles sortaient des gerbes,
Sur la lande couraient les étalons superbes,
Les daims bondissaient dans les herbes;

Par milliers, les poissons des fleuves, de la mer,
Écaillés ou luisans, gracieux ou difformes,
Polypes merveilleux ou cétacés informes,
Fourmillaient dans l'eau douce et dans le gouffre amer;

Et les rapides hirondelles,
Les cygnes voyageurs et les ramiers fidèles
Volaient, volaient à tire d'ailes;

Mais l'homme plus hardi montait jusqu'à l'éclair;
Des monstres l'emportaient, noirs, enflammés, énormes;
Ce roi des animaux prenait toutes leurs formes;
Sur la terre il régnait, et sur l'onde, et dans l'air.

II.

LA LAMPE DE TULLIE.

I.

Belle Voie-Appienne, ô route des tombeaux,
Sous le brûlant soleil, et la nuit aux flambeaux,

Quel pieux voyageur aux campagnes latines
N'est venu lentement errer dans tes ruines?
Ou de loin, sous les pins d'une sombre villa,
N'a salué la tour blanche de Métella?
Moi-même j'ai souvent rêvé sous tes décombres;
Mais mon pied attentif n'y troubla point les ombres.
Plus d'un pâtre m'a vu dans l'herbe agenouillé;
Mon bâton n'a jamais sous les marbres fouillé.
Aux curieux malheur, et malheur aux avares,
Cent fois plus que les Huns, les Vandales barbares!
Les morts ne peuvent plus sommeiller en repos;
On disperse leur cendre, on emporte leurs os.
Les ornemens sacrés des chambres sépulcrales,
Leurs lampes, leurs trépieds, les urnes lacrymales,
Vont se suspendre aux murs de grossiers amateurs.
Les héros sont en proie à des profanateurs.
Rome fait un musée avec ses catacombes.
Même mon vieux pays perd le respect des tombes :
Des nains sous les men-hîr volent, guerriers d'Arvor,
Vos haches de silex et vos bracelets d'or!

II.

Ces crimes sont anciens. Quand, pontife suprême,
Sixte-Quatre portait le triple diadème,
Dans la nuit, un savant du collége romain
Suivait, noble Appius, ton antique chemin.
Deux serviteurs, vêtus comme lui d'une robe
Dont l'immense capuce aux regards les dérobe,
L'escortaient. Arrivé non loin de Métella,
Le vieillard s'arrêtant dit aux jeunes : « C'est là! »
Et leurs pieux, leurs leviers brisèrent avec rage
Le dur ciment romain encor durci par l'âge.
Un marbre se leva sous leurs triples efforts.
Eux, comme des larrons, dans ce palais des morts
D'entrer!... Sous la lueur d'une lampe d'opale
Une femme dormait calme, élégante et pâle,
Des roses à la main et souriante encor,
Et ses longs cheveux noirs ornés d'un réseau d'or.
Sur la couche d'ivoire artistement polie
Étaient gravés ces mots : *A ma fille Tullie.*
Le vieillard défaillit à ce glorieux nom :
« Fille de Tullius! amour de Cicéron! »

Il sentait près de lui l'ombre de ce grand homme,
Dans la morte il voyait le symbole de Rome.

III.

Après quinze cents ans, oui, dame, c'était vous!
A l'heure de donner un fils à votre époux,
La mort vint menaçante, et votre illustre père
Voyait fuir avec vous son étoile prospère.
Les plus savans de Côs arrivent à sa voix.
Puis, mandant un exprès au pays des Gaulois :
« Bon Divitiacus, pontife des druides,
A la vie, à la mort, ô sage, tu présides;
Tu lis dans les secrets du temple de Bangor;
La nature t'ouvrit son magique trésor;
Tu sais l'herbe vitale et la plante mortelle...
Or ma fille se meurt, et je meurs avec elle!
Hôte de Cicéron, noble ami de César,
A ton enclos royal est un rapide char;
Hâte-toi! L'Apennin est encor blanc de neige,
Mais l'homme bienfaisant, un esprit le protége.
O mage, ô saint druide, ô grand chef éduen,
Tout le savoir des Grecs pâlit devant le tien! »

L'enchanteur se hâta, mais déjà sous la porte
La fille du consul, Tullia, gisait morte.

IV.

Aux bois de Tusculum, près d'un antre isolé,
Avec son livre errait le père désolé :
« O fille vertueuse, ô femme de génie,
La mort ne t'aura pas tout entière bannie!
Le marbre de Paros et l'art athénien
Garderont ton beau nom immortel près du mien.
Le sanctuaire pur que mon amour te dresse
Aux regards des Romains va te faire déesse;
Quand le passant lira : *Tulliolæ meæ,*
Un nouveau signe au ciel pour toi sera créé. »

Le prêtre respecta ces éloquentes larmes,
Mais Tullia semblait vivante par des charmes :
Enfin, le monument superbe étant construit,
L'archidruide seul s'y renferma de nuit;
La morte, il l'étendit sur la couche d'ivoire,

Couvrit d'un réseau d'or sa chevelure noire,
Et suspendit brillante au funèbre séjour
La lampe qui ne meurt jamais comme l'amour...
Elle vivrait encore, ô vieillard sacrilége,
Savant, si tu n'étais sorti de ton collége!
Mais tu touchais à peine à ce corps surhumain,
Qu'en poussière il tombait indigné sous ta main!
Et par l'art des Gaulois cette lampe allumée,
Sous tes yeux indiscrets s'exhalait en fumée.

V.

Antiquaires, respect à ma tombe! Pourquoi
Troubler qui ne peut rien emporter avec soi,
Hors quelques vers écrits dans le dernier délire?
Le poète aujourd'hui n'a plus même une lyre...
Il chante cependant! Loyal dispensateur,
Son vers sacre le bon, flétrit le malfaiteur :
O vers, soyez bénis, vers trempés dans nos larmes!
Arme noble et puissante entre toutes les armes,
Belle arme protectrice, aux champs, dans la cité,
Je te porte toujours vibrante à mon côté!

III.

L'ARBRE DU NORD.

Des bois de Lan-Veur 1855.

I.

O chêne, tu couvrais notre terre sacrée,
Mais, symbole de sa durée,
L'Avarice te hait : Meurs, roi de la contrée!

Tu veux mille ans et plus, dans ton paisible orgueil,
Pour former les nœuds durs où la hache s'émousse :
L'arbre frêle du Nord plus rapidement pousse.
Chaque avril, un marchand le mesure de l'œil.

Aux fêtes à venir, s'il reste encor des fêtes,
Où trouver, guerriers et poètes,
Le feuillage élégant qui doit ceindre vos têtes?

Partout le noir sapin aura jeté son deuil;
Sous cet ombrage froid, plus de fleurs, plus de mousse,
Plus de nid amoureux d'où sort une voix douce,
Mais le murmure sourd de l'arbre du cercueil.

II.

— Je suis triste, il est vrai, mon murmure l'annonce;
Mais écoute, hélas! ma réponse,
Tant je saigne des coups que ta colère enfonce!

Arbre plaintif du Nord, de mon flanc déchiré,
J'épancherai pour toi la résine odorante,
Qui pourra dans la nuit guider ta course errante,
Par qui sera le chaume en novembre éclairé.

Le sapin reste vert quand le chêne est sans feuille;
A l'heure où la muse t'accueille,
Sous mes rameaux houleux le penseur se recueille.

Je suis l'arbre pieux. L'être le plus aimé
Laisse bien peu de jours sa mémoire vivante;
Moi, je le suis fidèle au lieu de l'épouvante,
Je l'abrite et m'éteins près de lui consumé.

III.

— Tes bienfaits soient bénis, arbre à la rude écorce,
Consolateur du Nord durant l'âpre saison.
Gaulois, j'aime la grâce unie avec la force :
Buis verts, chênes, ormeaux, entourez ma maison!

IV.

LA SECONDE VUE.

Il y a plus de choses dans le ciel
et la terre, Horatio, qu'il n'en est
rêvé dans votre philosophie.
SHAKSPEARE. *Hamlet.*

I.

Dans son fauteuil doré, le roi voluptueux
Un soir plus que jamais s'étendait soucieux.
Sur le chemin boisé de Saint-Cloud à Versailles,
Son carrosse deux fois heurta des funérailles.
Pâle épicurien, au terme de son sort,
Comme pour l'éviter, il consultait la mort.
— Çà, maréchal, dit-il, s'adressant à Soubise,
L'histoire des Lo'-Christ, vous me l'avez promise!
Comtesse du Barri, versez-nous du tokay;
Versez aux morts, comtesse, ils ont place au banquet.

— Si j'en crois les Bretons, fit sans tarder le prince,
Les morts plus qu'aucun lieu visitent leur province,
Et surtout les Lo'-Christ, vieux noms très avoués,
D'une seconde vue étrange sont doués :
Chacun, quand doit s'ouvrir sa dernière demeure,
Un mois d'avance apprend le jour précis et l'heure.

Un de ces loups de mer si communs autrefois
Qui, leur poil grisonnant, vont courir dans les bois,
Humbles gens à la cour, mais fiers dans leur domaine,
Un soir, l'amiral Jean, vert à sa soixantaine,
Le fusil sous le bras, par un sentier bien noir,
De lièvres tout chargé regagnait son manoir,
Lorsqu'il voit (le croissant montait sur la bruyère)
Le fossoyeur du bourg, l'homme du cimetière,
Qui creusait à la hâte une fosse en ce lieu.
« Alan, que faites-vous? Parlez, au nom de Dieu! »
Le fossoyeur creusait, creusait, et de plus belle
Sans répondre jetait la terre avec sa pelle.
« Une seconde fois, parlez, au nom de Dieu!
Pour qui donc creusez-vous une fosse en ce lieu? »
Le front tout en sueur, mais sans perdre courage,
Le muet fossoyeur poursuivait son ouvrage.
« Pour la troisième fois, parlez, au nom de Dieu!
Pour qui donc creusez-vous une fosse en ce lieu? »
Alors, le fossoyeur cédant à sa prière,
L'amiral vit son nom écrit sur une pierre.

De retour au manoir, le marin orgueilleux,
Comme le fossoyeur, resta muet; ses yeux
Reprirent leur gaîté... C'était une folie,
Quelque vapeur du soir... Le vin jusqu'à la lie,
L'hydromèle fumeuse et le cidre nouveau
D'une vapeur nouvelle emplirent son cerveau.
Trente jours sont passés, une noce l'appelle :
« Sellez mon cheval noir, la mariée est belle,
Et moi, le vieux barbon, je suis garçon d'honneur! »
Sur la route en sifflant galopait le seigneur,
Quand son cheval se cabre, et frissonne, et s'arrête.
Il excite, éperonne, ensanglante la bête,
Et la bête, à travers champs, vallons et forêt,
Monture de l'enfer, courait toujours, courait;
Une pierre se dresse enfin, le marin tombe :
C'est là, le mois passé, qu'il vit creuser sa tombe.

II.

Louis Quinze agitait ses pincettes d'acier,
Mais le front impassible, avec son air princier,
Lorsqu'un des esprits forts, en jabot de dentelle,
S'écria : « Maréchal, vous nous la donnez belle!
Moi qui ne crois à rien, croirai-je aux revenans!
— Ah! vous croyez en Dieu?... Soupçons inconvenans,
Mon cher duc! Eh bien! Dieu, pour qui rien n'est merveilles,
Peut dessiller nos yeux, entr'ouvrir nos oreilles.
Sa main à qui lui plaît dévoile l'avenir.
Une âme vint au monde, elle y peut revenir...
Mais un signe du roi m'ordonne de poursuivre.
Voici ce que mes yeux ont vu : je vous le livre.

III.

Vers le premier de juin, reprit le maréchal,
Madame de Ker-Lan, fille de l'amiral,
Arriva dans ma terre en galans équipages.
Hervé, son jeune fils, est la fleur de vos pages;
Tous deux vous sont connus : on ne voit pas souvent
Et mère plus aimable et plus aimable enfant.
Elle entre douce et fière, elle parle, on s'étonne :
Quelle Parisienne égalait la Bretonne?
Seul, un plus ferme accent annonçait le pays,
Mais c'était une grâce encor; son goût exquis
Y mettait la mesure, une fraîcheur vitale.
Et lorsqu'elle chantait dans sa langue natale,
Sous nos cheveux poudrés, nos habits de velours,
Plus forts, nous devenions Celtes des anciens jours.
Tel passa mon été près de l'enchanteresse.
Un père pour sa fille aurait moins de tendresse.
Le dernier mois, assis tous deux dans son boudoir,
Où la persienne ouverte envoyait l'air du soir,
Le chant du rossignol et le parfum des roses,
Vers minuit nous causions en paix de mille choses,
Et surtout de son fils loin d'elle grandissant,
Quand un cri dans sa gorge éclate, aigu, perçant;
Une pâleur de morte a recouvert sa face;
Tous ses membres tremblaient : « Regardez dans la glace!
Un cierge est à mes pieds, entendez-vous le glas?
Couverte d'un drap blanc ne me voyez-vous pas?

C'en est fait! dans un mois la terre me dévore...
Amenez-moi mon fils, que je l'embrasse encore! »

Horrible, horrible nuit! Dès la pointe du jour,
Son carrosse à grand bruit s'échappait de ma cour;
Elle allait à Lo'-Christ, tout au bout du royaume.
Ses gens, lorsqu'elle entra, crurent voir un fantôme.
Aussitôt, rassemblant fermiers, hommes de loi,
Parens, elle met tout en ordre autour de soi;
Puis, devant son cercueil ouvert, la pauvre femme,
Avec son confesseur, ne songe qu'à son âme...
Hervé, qui sanglotait hier dans le jardin,
M'apprit, le pauvre enfant, qu'il était orphelin...

Le récit achevé du prince de Soubise,
Le roi, que reflétait un miroir de Venise,
Pâlit; mais sa pâleur fixant sur lui les yeux,
Il vida, toujours calme, un verre de vin vieux,
Dit bonsoir de la main, puis entra dans sa chambre.
Neuf mois après (cela se passait en septembre),
Le roi voluptueux, ses jours étant finis,
Escorté d'un seul page, allait vers Saint-Denis.

V.

LES QUATRE JÉROMES.

De la ferme de Ker-Gûzé.

Le vénérable aïeul, selon le vœu du prêtre,
Put bénir les enfans de ses petits-enfans,
Et j'arrivai pour voir Jérôme Quatre naître.

Chaume patriarcal! humbles et nobles gens!
Le repas fut joyeux, et grave la prière...
Seigneur, un tel abri pour ma saison dernière!

La nuit, quand tout dormait, l'âtre silencieux
Versait dans la maison une lueur de fête;
Hors du lit clos, la mère, en inclinant la tête,
Sur le cher nouveau-né fixait longtemps les yeux.

Et moi j'observais tout, ému, non curieux;
J'écoutais le grillon chanter, léger prophète;
Et ces vers qu'aujourd'hui je formule, poète,
Dans mon cœur s'amassaient, calmes, mystérieux.

A. Brizeux.

ÉPISODES

D'HISTOIRE PARLEMENTAIRE

DE LA PRÉROGATIVE ROYALE

ET DE L'HÉRÉDITÉ DE LA PAIRIE EN ANGLETERRE.

Un conflit inattendu, et qui pouvait avoir les plus graves conséquences, vient d'éclater en Angleterre, entre la couronne et la chambre des lords; nous voulons parler de la question des pairies viagères. Dans ce pays-ci, nous sommes devenus étrangers à ce genre de controverse; il n'y a plus de place en France pour des conflits d'autorité, puisque l'autorité y est une et indivisible. C'est donc seulement à titre d'étude historique que nous nous proposons d'exposer la question qui a soulevé de si vifs et de si intéressans débats dans le parlement anglais. Nous voudrions aussi en présenter l'issue comme un grand exemple de modération et de sagesse qui ne doit être perdu pour aucun pays. Nous ne pouvons nous empêcher de croire qu'en France, par exemple, si un pareil conflit s'était engagé autrefois entre la couronne et un des autres pouvoirs législatifs, il aurait été de part et d'autre poussé aux dernières extrémités, tandis que nous voyons en Angleterre les deux pouvoirs s'arrêter au plus fort de la lutte, et chercher d'un commun accord une transaction.

En cette matière, il n'y a du reste aucune analogie à établir entre les deux pays; il n'y aurait au contraire à constater que des différences. Ces différences sont nées et se sont développées avec l'histoire même des deux peuples. En France, où les classes moyennes et populaires se sont presque

constamment unies avec la royauté contre la féodalité et la noblesse, il n'y a ni culte ni respect pour l'aristocratie, qui elle-même n'y est plus qu'un mythe. En Angleterre, l'aristocratie est historiquement associée à la conquête de toutes les libertés nationales; ce sont les barons qui, au XIIIe siècle, ont arraché au roi Jean la grande charte, cette fontaine et cette origine de la constitution, et au XVIIe siècle, à la dernière révolution, ce sont aussi les nobles qui ont assuré le triomphe de la religion protestante, ce palladium de la nationalité anglaise. C'est ce qui fait qu'aujourd'hui encore, en Angleterre, l'aristocratie est si fortement enracinée, même dans l'esprit populaire; elle fait partie de la constitution, elle est un élément historique, elle est un établissement national.

Nous voyons que dans les débats du parlement on a plusieurs fois représenté l'abolition de l'hérédité de la pairie comme la cause principale de la décadence et de la chute de l'aristocratie française. Toutefois, et quoi qu'en aient pu dire les plus grands écrivains et orateurs monarchiques à l'époque où ce changement s'accomplit, on peut affirmer que l'institution aristocratique en France était déjà perdue quand on lui enleva le principe héréditaire, et qu'elle avait été mortellement atteinte quand le droit d'aînesse avait été aboli. Avec le partage égal des biens et la division infinie des fortunes, que serait devenue une pairie héréditaire à la seconde génération? Cela est si vrai que la cause première, la cause véritable de cette création d'une pairie viagère qui vient de mettre aux prises en Angleterre la couronne et les lords, a été la question d'argent. Le nouveau pair nommé par la reine, pour sa vie durant, était sir James Parke, le chef d'une des grandes cours du royaume. Sa nomination avait pour but de renforcer dans la chambre des lords l'élément judiciaire, dont l'insuffisance était notoire. Des adjonctions de ce genre étaient réclamées depuis longtemps; mais comme il y a rarement des juges ou des légistes ayant leur fortune faite et assez riches pour fonder des majorats et les transmettre à leurs enfans, le cercle des nominations se trouvait assez restreint. Le gouvernement avait cru trouver une solution à cette difficulté en conférant à des juges une pairie sans titre héréditaire, et c'est de là qu'est née toute cette controverse.

La chambre des lords est non-seulement un des corps politiques du royaume, elle en est aussi la plus haute cour judiciaire, la cour d'appel. Cette situation constitue une de ces anomalies comme on ne peut en rencontrer qu'en Angleterre. Il y a plusieurs siècles, et à peu près jusqu'à l'époque de la restauration de Charles II, la couronne appelait les principaux juges du royaume à siéger comme comité consultant de la chambre des lords, et ce comité rendait des décisions qui étaient ensuite promulguées au nom de la chambre elle-même. Peu à peu cette coutume tomba en désuétude, les juges cessèrent d'être convoqués; cependant la chambre des lords retint sa juridiction, et resta cour suprême d'appel. Théoriquement, chaque pair, même le plus étranger à la connaissance de la loi, est membre de cette cour,

qui est la chambre elle-même, et a le droit d'y siéger; mais en fait pas un seul, en dehors des lords jurisconsultes, qu'on appelle *law lords*, ne se permet jamais de se mêler ni aux débats ni au jugement. La cour se trouve donc réduite à quatre ou trois, ou seulement deux juges, habituellement très avancés en âge; mais comme elle est censée représenter la chambre, on lui adjoint chaque jour deux lords laïques, ainsi qu'on les appelle, qui siégent successivement, par rotation. Les séances e tiennent pendant le jour; les appelans viennent plaider devant deux ou trois majestueuses perruques, et les lords laïques prennent un livre, ou dorment, ou se promènent, mais jamais ne s'occupent de ce qui se passe. Si la cause dure plus d'une séance, les deux lords supplémentaires n'en sont pas moins remplacés le lendemain par deux autres qui ne savent pas de quoi il s'agit. Voilà la manière dont s'administre la justice à son degré le plus élevé.

Il y a longtemps déjà que cet état de la cour suprême est l'objet des plaintes les plus vives, et cependant l'empire de la chose établie est si fort dans ce pays, qu'aucun gouvernement n'osait toucher aux priviléges de la chambre des lords. Il y a quelques années seulement, on avait distrait de la juridiction d'appel des lords les cours ecclésiastiques, les colonies et l'Inde, pour les transférer au conseil privé.

En ce moment donc, les appels en dernier ressort sont décidés par deux ou trois juges. Il n'y a actuellement dans la chambre haute que cinq lords légistes : lord Lyndhurst, qui a quatre-vingt-quatre ans; lord Brougham, qui en a soixante-dix-neuf; lord Campbell, qui en a soixante-dix-huit; lord Saint-Léonard, qui est à peu près dans les mêmes conditions, et le lord chancelier, le plus jeune de tous, car il n'est pas encore septuagénaire. Il arrive donc quelquefois que les juges ne sont que deux à siéger, et s'ils ne sont pas d'accord, il n'y a pas de décision possible. Une autre anomalie, c'est qu'il y a quelquefois appel d'un juge siégeant dans sa cour au même juge siégeant dans la chambre des lords, et qu'en sa double capacité le chancelier, par exemple, se trouve avoir à confirmer ou à casser un arrêt qu'il avait rendu lui-même. Un autre inconvénient encore, c'est que la chambre des lords ne siége que la moitié de l'année, et que pendant l'autre moitié il n'y a pas de cour d'appel.

Il était devenu absolument nécessaire de remédier à ces abus, mais le remède n'était pas facile à trouver. Il fallait une infusion de sang nouveau, de sang étranger; mais pour renforcer l'élément judiciaire de la chambre, on ne pouvait prendre au dehors que des juges. Or les juges n'étaient pas assez riches pour créer une dynastie, et plus d'une fois on en avait vu refuser la pairie pour ne pas laisser à leurs descendans des honneurs trop lourds à porter.

Constituer aux nouveaux pairs des majorats aux frais de l'état, c'eût été s'engager dans une voie sans limites. Le trésor est déjà grevé de charges considérables de cette nature. Ainsi les lords chanceliers ont non-seulement

une pension de retraite de 100,000 francs, mais cette pension est reversible sur la tête de deux générations. Il est d'usage aussi de récompenser par des dons nationaux les grands services militaires; il en a été ainsi pour Marlborough, Nelson, Wellington, et pour plusieurs généraux qui avaient fait la guerre dans l'Inde et ont été appelés dans la chambre des lords. On se trouvait donc dans cette alternative, ou de créer des pairs avec des pensions, ou de créer des pairs trop pauvres pour soutenir leur rang.

Ce fut alors que le gouvernement eut recours à l'expédient de créer une pairie viagère, et sir James Parke fut fait lord Wensleydale pour sa vie durant. L'intention d'établir un précédent était d'autant plus claire que le nouveau lord n'avait pas de fils et n'était plus d'âge à en avoir, et que par conséquent on aurait pu lui donner une pairie héréditaire avec le même résultat. Il était donc permis de croire que cet acte de la prérogative royale n'était qu'un premier pas dans une voie nouvelle, que le précédent, une fois établi pour des circonstances exceptionnelles et justifiables, pourrait être détourné de son origine et converti en une arme dangereuse pour la constitution, et que cette faculté de créer un nombre indéterminé de pairs et de modifier les majorités dans une des branches de la législature pourrait devenir, entre les mains de ministres corrompus, un instrument de despotisme et de faction. La pairie héréditaire se prépara à la résistance.

Dès le premier jour de la session et dans la discussion de l'adresse, le chef de l'opposition dans la chambre posa nettement la question de prérogative : « Je ne terminerai pas, dit lord Derby, sans dire quelques mots d'un sujet qui est de la plus haute importance constitutionnelle. Nous avons appris que S. M. avait reçu le conseil de conférer la pairie à une personne éminente, mais en donnant à cette pairie le caractère viager. Comme cette personne n'a point de fils et vraisemblablement n'est point destinée à en avoir, cette innovation ne peut avoir d'autre but que de faire un essai de la prérogative royale. Or, sans entrer ici dans la question constitutionnelle, je dirai qu'il y a trois ou quatre cents ans que la prérogative royale n'a été exercée dans ce sens, et que ses plus ardens soutiens n'ont jamais songé, dans cet intervalle, à en conseiller un pareil exercice... J'espère que ce n'est pas moi qui serai chargé de soulever cette question, et que cette tâche sera confiée à des hommes plus versés que moi dans la science du droit constitutionnel, d'autant qu'il importe que dans de pareilles circonstances la discussion soit exempte de tout soupçon d'esprit de parti... »

On savait en effet que l'initiative de la discussion serait prise par les légistes de la chambre des lords. Un fait curieux et qui prouverait au besoin avec quelle facilité s'acquiert l'esprit de corps, c'est que dans cette affaire ceux qui se sont montrés les plus jaloux des priviléges de la pairie ne sont pas les nobles d'ancienne date et ceux qui avaient hérité de leurs titres à travers une longue suite d'aïeux, mais bien les derniers venus, les pairs de création contemporaine, en un mot les parvenus. On comprend bien que

nous ne donnons à cette expression aucun sens blessant, car ce qui fait au contraire la supériorité et la durée de l'aristocratie anglaise, c'est qu'elle a soin de se croiser et de se renouveler en absorbant successivement et en s'assimilant toutes les forces vives de la nation. Quelque humbles qu'en soient les commencemens, tout arbre qui pousse, qui grandit et se fait sa place au soleil, vient prendre rang dans cette forêt séculaire à l'ombre de laquelle s'alimente et se perpétue la tradition. Ce sont donc, disons-nous, des parvenus qui se sont mis à la tête de cette campagne aristocratique; ce sont lord Lyndhurst, lord Campbell, lord Brougham, lord Saint-Léonard, tous de modeste origine, fils de leurs œuvres et les premiers de leur nom.

Lord Campbell, ayant rencontré quelque temps avant l'ouverture de la session le lord chancelier et lui ayant parlé de cette affaire de la pairie, lui avait dit : « Je vous préviens que j'en ferai du tapage. » Ce ne fut point lui cependant qui fut chargé, si l'on nous permet l'expression, d'attacher le grelot; ce fut un homme occupant une place encore plus élevée dans le monde politique et parlementaire, qui a été longtemps et reste encore le modèle de l'éloquence sénatoriale, et qui semble avoir conservé jusqu'à sa quatre-vingt-cinquième année toute la plénitude de ses brillantes facultés, nous voulons dire lord Lyndhurst.

Il y avait deux manières d'envisager la question : au point de vue légal, et au point de vue constitutionnel. Le gouvernement avait sans doute cru que les lords ne considéreraient que la légalité de la mesure, et le lord chancelier, qui l'avait conseillée, n'avait aucun doute sur ce point. Aussi commença-t-il par décliner la compétence de la chambre et déclarer que la couronne passerait outre. Les opposans eux-mêmes étaient partagés sur la question; lord Lyndhurst, lord Brougham, lord Campbell, la déclaraient douteuse; il n'y eut que lord Saint-Léonard qui dès le commencement déclara hardiment que la mesure était aussi contraire à la lettre qu'à l'esprit de la loi, et plus tard ses collègues se rallièrent à son avis.

Mais ce n'était là que le côté secondaire de la question. La création d'une pairie viagère pouvait être conforme à la loi, et n'en être pas moins contraire à la constitution. Si, dans la jurisprudence anglaise, la loi civile ne s'applique que selon la lettre, il n'en saurait être de même pour le droit politique. Il ne faut jamais oublier que la constitution anglaise, par bonheur pour elle, n'est pas une constitution écrite. Elle n'est pas éclose, un beau matin, dans le cerveau d'un philosophe, ni sortie des élucubrations d'une douzaine de législateurs mis en loge pour la procréer. C'est une collection de traditions et de coutumes plutôt que de lois proprement dites, traditions et coutumes consacrées de distance en distance par quelques actes mémorables qui sont comme les assises de la constitution, et sur lesquelles les générations successives superposent à leur tour leurs nouveaux droits et leurs nouvelles conquêtes. La constitution anglaise n'est donc pas une loi écrite sur table rase; c'est un être collectif, un ensemble moral. Demandez à un

Anglais de vous montrer la constitution de son pays, il vous répondra : « Ce n'est pas dans un livre; c'est la tradition, c'est la coutume. C'est l'usage tel qu'il est pratiqué depuis plusieurs siècles, et particulièrement depuis 1688, qui est l'époque à laquelle les grands principes constitutionnels ont été établis et réglés en dernier lieu. »

Ces courtes observations ne seront peut-être point sans utilité pour faciliter l'intelligence de la discussion engagée dans la chambre des lords; autrement on pourrait s'étonner de voir les premiers jurisconsultes et les premiers hommes politiques de l'Angleterre ne faire remonter qu'à trois cents ans l'origine de cette constitution, qui s'est constamment développée avec l'histoire. Tout ce qu'ils veulent dire, c'est que l'usage établi sans exception depuis trois cents ans est virtuellement devenu la loi constitutionnelle, et que toute dérogation à cet usage, même pour retourner à un usage antérieur, doit être sanctionnée par tous les pouvoirs ensemble pour être constitutionnelle. C'est pourquoi lord Lyndhurst disait :

« Le point que j'entreprends d'établir, c'est qu'il n'y a dans l'histoire de ce pays depuis quatre cents ans aucun exemple d'un particulier élevé à la pairie à titre viager. Quiconque a étudié notre constitution et les principes sur lesquels elle est fondée doit savoir qu'un de ces principes est le long usage, *lex et consuetudo parliamenti*. C'est là une des bases de notre constitution. Retourner au-delà de quatre cents ans pour rechercher trois, ou quatre, ou six exemples dans lesquels la couronne a ainsi usé de sa prérogative, avant que la constitution fût formée, avant qu'elle eût reçu une forme régulière, et prendre ces précédens pour base d'un changement dans la composition d'une des chambres du parlement, c'est ce que je prétends être une violation flagrante des principes de la constitution...

« Ces précédens remontent à une époque où la constitution n'était ni comprise ni formée. Il n'y en a pas un seul depuis le règne de Charles Ier, où la constitution commença à revêtir une forme distincte, ni depuis l'époque de la révolution, où elle prit sa forme définitive...

« Quelles seront les conséquences de cette création de pairies viagères? Vous les verrez se renouveler de temps en temps, vous finirez par vous y habituer, et un jour cette chambre se trouvera divisée en deux catégories : celle des pairs héréditaires et celle des pairs à vie. Une des grandes barrières mises à la création illimitée de nouveaux pairs, c'est l'hérédité. Personne n'oserait aujourd'hui abuser de cette prérogative; mais si on laisse maintenant nommer à des pairies viagères quelques légistes, qui empêchera plus tard un ministre sans scrupule, nous en avons eu et nous pouvons en avoir encore, d'user de ce précédent pour en abuser? On dira qu'il ne faut pas se priver d'une chose utile dans la seule crainte qu'on n'en abuse. Je n'accepte pas cet agument, et je dis qu'il ne faut concéder aucun privilége susceptible d'abus, à moins qu'un intérêt supérieur ne l'exige...

« Milords, dans nos relations avec nos alliés, nous sommes-nous donc tel-

lement épris de leur sénat que nous le regardions comme supérieur à cette chambre en énergie et en indépendance? Il y a à peine quelques semaines, je lisais un article du *Moniteur*, venu de haute source, sur le défaut d'initiative et de patriotisme de cet illustre corps qu'on appelle le sénat. Je n'ai quant à moi aucune disposition à réduire cette chambre aux proportions du sénat de France, et je crois que son caractère héréditaire est un de ses plus grands avantages. Le principe de l'hérédité fait partie intégrante de notre constitution; c'est un privilége que nous partageons avec la couronne, et par notre accord mutuel nous formons une barrière contre toutes les attaques dont la constitution pourrait être l'objet. Brisez ce principe, renversez cette barrière, et bien hardi celui qui osera en prévoir les conséquences. »

Lord Campbell soutient la même thèse constitutionelle que son illustre collègue : « Nous n'avons pas dans ce pays, dit-il, d'autorité écrite, nous ne pouvons en appeler à des livres de loi copiés mécaniquement les uns des autres; notre guide, c'est l'usage, c'est la pratique de la constitution... »

Mais de tous les pairs d'Angleterre, celui qui entra le plus dans le vif de la question, celui qui maintint avec le plus de fierté, le plus d'énergie et le plus d'éloquence les priviléges de son ordre, fut le chef du parti conservateur, qui est en même temps le chef d'une des plus illustres familles de l'aristocratie britannique. Nous devons faire connaître les principaux passages de son discours.

« Je ne puis, dit lord Derby, garder le silence dans une pareille occasion, ayant l'honneur d'être l'organe de ce grand parti conservateur qui ne répond jamais mieux à sa mission que lorsqu'il défend la constitution contre des empiétemens violens, qu'ils viennent soit de la couronne, soit du peuple. Je ne saurais garder le silence, ayant moi-même l'honneur d'être le quatorzième représentant d'un comté héréditaire qui depuis quatre cents ans a sa place dans cette chambre, quand je vois les priviléges de la pairie attaqués par un acte qui n'a pas l'ombre d'un précédent depuis le temps où le premier de mes ancêtres est venu siéger ici...

« Je le déclare franchement, je n'ai aucun respect pour des prérogatives de la couronne qui remonteraient au-delà de l'année 1688... On prétend que pour être illégal, un acte doit être positivement défendu, que sans cela il peut être inconstitutionnel, mais très légal. Cela ne vaut pas la peine d'être discuté. Je vous défie de répondre à ces deux propositions : d'abord de prouver qu'il y a eu un seul précédent de ce genre depuis quatre cents ans, ensuite de nier qu'une pareille mesure soit de nature à modifier gravement la composition de cette chambre...

« Si vous permettez une fois à un ministre de créer seulement une pairie à vie, et de la tenir suspendue comme un appât sur la tête des héritiers du sang pour prix de futurs services, je dis que le caractère héréditaire de cette chambre est perdu, que sa place dans la législature est perdue, que son indépendance est perdue, et que vous feriez mieux d'abdiquer tout de suite

et d'en passer par toutes les lois qu'il plaira à la chambre des communes de vous dicter. Ce ne sont pas là des craintes chimériques. Je ne fais que poser un cas qui devra nécessairement se présenter, où, au milieu des luttes de partis, un ministre sans scrupule, ou seulement un ministre faible, voulant se créer ou se conserver une majorité dans l'autre chambre, se fera le serviteur des plus basses passions pour obtenir un nouveau bail de pouvoir... Du jour où vous aurez fait cette concession, vous aurez signé l'arrêt de mort de la pairie. Ce ne sera peut-être pas l'année prochaine, ni dans cinq ans; mais une fois le principe admis, ma conviction est que l'aristocratie héréditaire, qui est le soutien de la monarchie héréditaire, sera ébranlée dans ses fondemens. Et si ce spectacle nous est à nous-mêmes épargné, nos fils assisteront à la chute de cette monarchie, que les vertus de la personne royale pourront encore sauver pour un temps, mais qui tombera dès la première fois que le souverain sera devenu suspect ou impopulaire... Soyez-en sûrs, entre une chambre héréditaire, par conséquent indépendante de la couronne, et une chambre élective, il n'y a pas de milieu. En dehors de ces deux bases, votre œuvre vous tombera en pièces dans les mains. J'espère que ni nous ni nos enfans ne verrons le temps où ce grand pays dégénérera en république, quelque succès que puisse avoir ailleurs cette forme de gouvernement. Mon désir est de voir subsister une monarchie héréditaire avec la balance des trois pouvoirs. Quant à moi, jamais je ne consentirai, sans lutter jusqu'à la fin, à laisser inonder la chambre des lords par des fournées. Jamais je n'abandonnerai volontairement le droit inhérent à toute assemblée législative, celui d'être le juge de ses priviléges et l'interprète de ses lois... »

Nous avons cru devoir reproduire ce débat avec quelque étendue, parce que les principes constitutionnels anglais y sont illustrés par des exemples. On peut voir par là ce qui distingue et a toujours distingué la constitution anglaise de toutes les constitutions françaises. En Angleterre, la constitution s'améliore, se perfectionne; en France, elle naît parfaite. C'est pourquoi la France a toujours fait et fera toujours des révolutions. Si, pendant que tout change et se modifie, pendant que les mœurs se transforment et que la société marche, si la loi reste immobile, alors elle n'est plus qu'une barrière, et la violence qui la renverse devient légitime. Le monde avance toujours, et c'est l'immobilité qui est révolutionnaire. Tant que la France voudra faire des constitutions éternelles, immuables, et les faire parfaites au lieu de perfectibles, elle les verra successivement renverser par des révolutions, soit d'en bas, soit d'en haut, soit de la barricade, soit du trône. Le caractère des Anglais au contraire, c'est de ne jamais embrasser une abstraction, c'est d'être avant tout nationaux, réalistes. Tout dernièrement, un de leurs nouveaux recueils périodiques s'annonçait par un programme où nous avons saisi cette déclaration tout indigène : « En notre qualité d'Anglais, nous avons une confiance illimitée dans les bases du caractère

national, — sa modération et sa véracité, sa ferme perception de la réalité, son respect pour la loi et pour le droit, sa ténacité historique, son aversion pour la politique *a priori* et pour les révolutions qui n'ont d'autre origine que des données spéculatives. »

S'ils sont peu portés à l'abstraction, les Anglais ne le sont pas plus à la logique, et ils savent que la logique, poussée à l'excès, mène droit à l'absurde. C'est pourquoi nous voyons les lords traiter fort légèrement l'argument de légalité dont se couvraient les conseillers de la couronne. Quand même cet usage extraordinaire de la prérogative royale eût été strictement légal, cela ne faisait pas qu'il fût sensé ou raisonnable. Toutes les prérogatives, tous les priviléges, tous les droits, ne se conservent que par la discrétion, et quand on veut en forcer les ressorts, on les brise. La couronne a le droit de *veto* sur toutes les lois votées par les chambres; légalement, elle peut en user autant qu'elle voudra, et cependant il n'y a pas d'exemple qu'elle en ait usé. La chambre des lords peut rejeter toutes les lois que lui envoie la chambre des communes, sa mission est même de contrôler et de tempérer l'autre branche de la législature; cependant il y a peu d'exemples qu'elle use de son droit, et elle n'en use que quand elle se sent suffisamment soutenue par l'opinion. Lors du bill de réforme, quand elle a vu qu'une plus longue résistance était dangereuse, elle a cédé, et ceux des pairs qui n'ont pas voulu céder se sont absentés. Dans ces derniers temps, nous ne connaissons que le bill d'émancipation des Juifs que les lords aient refusé aux communes, et ils l'ont rejeté parce qu'ils savaient bien que l'opinion populaire n'en serait pas violemment émue.

Tout pouvoir peut donc faire des actes très légaux et en même temps très déraisonnables. Il n'y a pas de loi qui empêche la couronne de spéculer sur les fonds publics, et le roi ou la reine de jouer à la Bourse. La reine d'Angleterre, au lieu de créer un pair à vie, pouvait créer d'un coup cent pairs héréditaires. Elle aurait pu faire une révolution, mais elle n'en aurait pas moins été dans son droit légal. Comme le disait encore lord Lyndhurst, la reine peut donner la pairie à tout un régiment des gardes, elle peut aussi nommer lord chancelier, c'est-à-dire chef de la justice, un de ses chambellans; ce sera conforme à la loi et contraire à la constitution.

La lutte de prérogatives était, comme on le voit, résolûment engagée, et ce premier débat se termina par la défaite du gouvernement. La motion de lord Lyndhurst, qui avait pour objet de faire examiner les titres par la chambre constituée en comité de priviléges, fut adoptée à une majorité de trente-trois voix.

Le gouvernement crut que les lords allaient se trouver embarrassés de leur victoire, et qu'ils n'oseraient pas la poursuivre; mais il avait affaire à d'anciens avocats, à des légistes tenaces qui n'étaient pas disposés à rester en chemin. Quand la discussion fut reprise, il se passa dans la chambre une scène assez comique. Le comité fit comparaître devant lui le gardien des

archives de la Tour de Londres, qui eut à donner lecture des actes par lesquels d'anciens rois, tels que Richard II, Henri V, Henri VI, avaient créé des pairies viagères. Ces actes étaient en latin et en latin du temps, et la lecture qui en fut faite à haute voix finit par donner à la chambre une certaine envie de rire. Il fut donc convenu que les pièces seraient traduites et distribuées, et la discussion fut ajournée.

Dans l'intervalle, il fut fait plusieurs tentatives de transaction. Les lords disaient au gouvernement : « Faites de votre pairie viagère une pairie héréditaire, et nous serons tous d'accord ; » mais c'eût été reconnaître que la couronne avait enfreint les limites de sa prérogative, et le ministère ne voulait point faire cette amende honorable. D'un autre côté, lord Glenelg proposa de référer la question aux juges d'Angleterre, c'est-à-dire aux chefs des hautes cours, qui sont, si nous ne nous trompons, au nombre de quinze; mais les juges ne pouvaient décider que la question légale, la question constitutionnelle n'était pas de leur ressort. C'est ce que répliquait lord Campbell en apportant à l'appui de son opinion celle de tous les grands commentateurs de la constitution, selon lesquels le parlement *suis propriis legibus et consuetudinibus subsistat.* La proposition fut donc rejetée, et lord Lyndhurst à son tour, abordant de front la difficulté, proposa de déclarer formellement que les lettres patentes de la couronne ne donnaient point au pair nouvellement nommé le droit de siéger dans la chambre des lords. Après avoir récapitulé tous ses argumens, lord Lyndhurst termina en disant :

« Je rappellerai que ce que j'ai voulu surtout établir, c'est que le long usage est la base et le principe de notre constitution. C'est là-dessus que repose tout notre système. Voyez la succession au trône, elle ne suit pas les règles ordinaires de l'hérédité, elle dépend entièrement de l'usage longtemps continué. Les priviléges du parlement reposent sur la même base. La constitution reconnaît trois états : la couronne, les lords, les communes, unis entre eux, mais indépendans les uns des autres, produisant l'harmonie par l'équilibre. Peut-on un seul instant prétendre qu'un de ces pouvoirs ait le droit, en vertu de son propre arbitre, de modifier aucun des deux autres et de détruire cet équilibre? Alors que devient la constitution?... Il a été dit par les plus grands hommes d'état de l'Angleterre que c'est la jalousie et non la confiance qui doit être le principe de la constitution. La jalousie est le principe régulateur de toutes nos institutions... »

Malgré les efforts du gouvernement, la motion fut adoptée à 35 voix de majorité. Le conflit était allé plus loin que personne ne l'attendait sans doute dans l'origine; la question avait été posée par oui et par non, et les lords avaient résolûment répondu : Non.

Mais c'est ici que la scène change, et qu'à la chaleur du combat nous voyons tout à coup succéder le calme de la réflexion. La couronne et la pairie, se trouvant face à face, se souviennent que leur premier intérêt est

de rester unies, qu'elles représentent spécialement les principes d'ordre, d'autorité, de conservation, et que, par le temps qui court et avec les idées qui soufflent dans l'air, il n'est pas bon pour les pouvoirs établis de donner l'exemple des luttes intestines. Nous voulons montrer comment le ton de la discussion change subitement, car c'est un vrai coup de théâtre.

La motion de lord Lyndhurst avait encore à passer par une épreuve. Quand la chambre se réunit de nouveau, lord Granville vint déclarer que le gouvernement avait résolu de ne pas résister plus longtemps au vœu évident de la majorité, et il ajouta : « Je ne dirai pas un seul mot de plus, ni pour justifier la conduite du gouvernement ni pour attaquer la décision de la chambre; mais vous devez comprendre l'extrême difficulté de notre position. D'un côté, sa majesté a été assurée qu'elle avait le droit d'exercer sa prérogative; de l'autre côté, la chambre, sur l'avis des principaux interprètes de la loi, a déclaré que la prérogative royale avait été dépassée. Tout ce que je puis affirmer au nom du gouvernement de sa majesté, c'est que si on lui donne le temps nécessaire, il cherchera une solution avec un esprit exempt de toute passion, et il espère que la chambre sera dans les mêmes dispositions. » A son tour, lord Derby s'empressa de protester de la bonne volonté de la majorité, et il ajouta : « On voudra bien reconnaître que la chambre s'est trouvée dans une position où elle n'avait pas d'alternative. Le débat lui a été imposé par un acte irréfléchi du gouvernement... (Ici lord Granville interrompit l'orateur pour dire : Ne parlons pas du passé.) Nous n'avions pas cherché le conflit, nous y avons été entraînés. La sanction de ce premier acte aurait établi le droit pour toujours; nous étions forcés de choisir entre les droits de la chambre et la prérogative de la couronne; nous n'avions pas d'alternative... Maintenant, je puis donner au gouvernement, en mon nom et au nom de mes amis, l'assurance que nous sommes prêts à chercher une solution avec le plus entier dégagement de tout esprit de parti. »

La couronne avait capitulé, ce fut le tour de la pairie. Les lords comprenaient bien qu'ils n'avaient pas remporté une victoire gratuite; l'hérédité était sauvée, mais la cour d'appel restait sur le terrain. Quand la question de prérogative eut été écartée, celle de l'insuffisance judiciaire de la chambre resta seule en évidence, et l'on se trouva ainsi reporté à l'origine du différend. La position n'était pas défendable, et les lords n'essayèrent même pas de la défendre; ce fut lord Derby lui-même qui proposa la nomination d'un comité pour examiner la manière dont l'élément judiciaire de la chambre pourrait être amélioré et fortifié.

Plusieurs systèmes sont en présence. L'un consisterait à rétablir la cour suprême telle qu'elle était autrefois, en appelant les juges à siéger dans la chambre et à rendre des arrêts en son nom, mais sans prendre part aux fonctions législatives. Un autre serait de créer un banc des juges, comme il y a déjà un banc des évêques; les principales cours de justice seraient ainsi

représentées dans la chambre comme les principaux siéges épiscopaux, sans hérédité. Un autre enfin serait de créer pour les juges des pairies viagères, comme on l'avait voulu faire pour lord Wensleydale; mais ces nominations, au lieu d'être faites par la seule prérogative de la couronne, le seraient par un acte du parlement, qui en même temps en limiterait le nombre. Dans tous les cas, et quel que soit le système adopté, il reste un fait acquis : c'est la réforme de la juridiction des lords, qui était devenue un scandale et un sujet d'animadversion publique.

Si nous nous sommes occupé de cette question qui peut sembler exclusivement anglaise, c'est qu'elle nous a paru présenter de l'intérêt pour tous les pays où l'on s'occupe d'études constitutionnelles. On peut apprendre, par ce qui vient de se passer en Angleterre, comment se maintiennent et se perpétuent les institutions, même les plus compliquées. On a vu la couronne et la chambre des lords s'arrêter au moment où le conflit allait devenir dangereux, et chercher d'un commun accord un terrain de transaction. Ce qui n'est pas moins frappant et moins instructif, c'est de voir la chambre des communes s'abstenir de toute intervention dans le débat. Cette réserve a été si complétement observée, qu'un membre de la chambre ayant essayé l'autre jour de soulever la question, il ne s'est trouvé personne ni pour l'appuyer, ni pour lui répondre, et sa motion est tombée dans l'eau au milieu des rires.

Il n'y a rien de plus vrai que le vieil axiome : *quid leges sine moribus?* Un pays qui ne tient ni à ses institutions ni à son gouvernement trouve toujours, quand il le veut, un article quatorze ou un texte douteux sur le droit d'aller et de venir, ou de se réunir, ou de manger sur la place publique, en un mot un prétexte quelconque pour faire une révolution en vingt-quatre heures. Des droits politiques ne peuvent pas être absolus, et quand on les fait chauffer comme des machines à vapeur jusqu'à leur dernière puissance, on est sûr de les faire sauter; mais quand les lois reposent sur les mœurs, toutes les classes sont intéressées à les préserver, non-seulement de toute violence extérieure, mais encore de leurs propres excès. Les forces diverses et variées à l'infini qui composent un peuple libre, au lieu de s'entre-détruire et de s'entre-dévorer, cherchent à grandir et à se développer ensemble en respectant leurs mutuelles limites, et c'est ainsi que des institutions véritablement nationales descendent d'âge en âge jusqu'à la postérité la plus reculée.

JOHN LEMOINNE.

REVUE MUSICALE

Nous voici enfin en pleine moisson musicale, ou du moins en pleine floraison de drames et de comédies lyriques, ce qui n'est pas toujours la même chose, car on peut écrire un opéra en trois actes, par exemple, sans y mettre une note de véritable musique. C'est un problème ingénieux qui a été résolu de nos jours, et qui vaut bien celui de la pisciculture, expérimenté tout récemment sur le lac du bois de Boulogne. A qui doit-on l'invention de ce procédé économique avec lequel on se dispense de frais d'imagination, et qui vous conduit quelquefois tout droit à l'Institut, sans que l'opinion publique puisse chanter vos louanges sur un motif connu? A tout le monde, et surtout à la nécessité, mère de l'industrie : *dura lex, sed lex*, comme disent les jurisconsultes. On est homme avant tout, on est père de famille souvent, et il faut vivre toujours. Or l'inspiration, et surtout l'inspiration musicale, est une faculté capricieuse qui ne répond pas exactement aux besoins qu'on a de ses services. Dans cette occurrence et par le temps de progrès indéfini où nous vivons, on a dû chercher un moyen de se passer de cette folle du logis, comme la qualifiaient nos aïeux, ou de la mettre à la raison comme une fille bien élevée, qui épouse aveuglément l'homme que lui destine son père. Ce moyen consiste dans un certain nombre de procédés qu'on a mis à la portée de toutes les intelligences et de toutes les bourses. C'est ce qui explique le nombre toujours grossissant des productions dites musicales dont messieurs les éditeurs commencent à s'effrayer. Aussi ils y regardent à deux fois maintenant avant de délier les cordons de la bourse pour une de ces partitions qu'on vient leur offrir toute rayonnante de succès. Ils la contemplent longtemps, ils la pèsent dans leurs mains, et procèdent à cette opération commerciale comme ces amateurs d'oiseaux qui vont au marché, et n'achètent le moindre petit merle des bois qu'après avoir examiné s'il a le bec jaune, et s'être assurés, en soufflant sur le plumage, qu'il

n'a pas quelque blessure cachée qui doive interrompre bientôt son gazouillement printanier.

Il n'y a que le Grand-Opéra qui n'abuse pas de ces moyens mécaniques de l'industrie contemporaine. Là, les innovations sont aussi rares que possible, et tout s'y passe dans un ennui solennel qui est conforme à la tradition de ce bel établissement national. Nous lisions tout récemment dans un ouvrage curieux (1) que les opéras de Lulli, retouchés sans cesse par les successeurs de cet homme de génie, se traînèrent sur la scène de l'Opéra jusqu'en 1760, trente ans après l'avénement de Rameau. L'un des meilleurs ouvrages de ce dernier réformateur, *Castor et Pollux*, résista aussi à la révolution opérée par Glück, et fut encore représenté en 1791, remanié par Candeille, qui ne conserva de la partition primitive que trois morceaux, l'air si connu : *Tristes apprêts*, le chœur : *Que tout gémisse!* et celui des démons au quatrième acte. Ainsi donc c'est en pleine révolution, alors qu'on avait sous la main Méhul, Cherubini, Lesueur, encore jeunes, et tout remplis d'enthousiasme pour un art dont ils avaient retrempé les élémens dans le Styx des passions contemporaines, qu'on persistait à donner à l'Opéra les lambeaux d'une vieille tragédie lyrique rapiécée par un faiseur subalterne! Ce penchant à l'immobilité dans un lieu où tout est si fragile est un phénomène curieux. On pourrait appliquer à l'Opéra le mot du prince de Ligne sur le congrès de Vienne : « Il danse, mais il n'avance pas. » En effet, l'Opéra se trouve dans une situation si triste, qu'on ne peut y exécuter d'une manière un peu décente même les ouvrages contemporains. M. Roger n'a presque plus de voix depuis longtemps; M. Gueymard, qui n'a jamais été que le Patrocle dans cette Iliade où depuis Duprez il n'y a pas eu d'Achille, commence à plier sous le poids énorme dont il est chargé; Mme Tedesco, qu'on a réengagée, possède une magnifique voix de mezzo-soprano à qui il manque une âme, et qui chante comme une bonne nourrice de Normandie qui ne veut pas se passionner pour ne pas se gâter le tempérament et troubler les sources de la vie. On a engagé Mme Borghi-Mamo, dont le succès, sur cette grande scène dont elle ne parle pas la langue, est au moins douteux. On assure qu'on vient aussi d'engager une nouvelle cantatrice étrangère, Mme Medori, qui, née à Bruxelles, est allée chercher fortune en Italie, où elle est devenue une étoile de deuxième grandeur. Nous sommes loin de blâmer ces tentatives, mais il faudrait les accompagner de mesures plus efficaces. L'Opéra doit viser avant tout à des succès d'ensemble, qu'on peut obtenir à moins de frais avec des chanteurs qu'on élèverait dans le sanctuaire en les initiant peu à peu à la connaissance des chefs-d'œuvre de l'ancien répertoire. Qu'on soit bien pénétré de cette idée, qu'un virtuose qui ne connaît que la musique contemporaine ne peut jamais devenir un grand artiste. Pourquoi n'exige-t-on pas de l'Opéra ce qu'on exige très bien du Théâtre-Français? Maintenant que l'administration de ce grand établissement est dans les mains de la liste civile, aucun obstacle sérieux ne peut s'opposer à l'exécution de cette mesure, qui jetterait de la variété sur un répertoire usé, lequel se compose

(1) *L'Académie de Musique de* 1645 *à* 1855, 2 vol. in-8°, avec un recueil des meilleurs morceaux du répertoire depuis Lulli jusqu'à Rossini, par M. Castil-Blaze.

de cinq ou six ouvrages qu'on chante tour à tour depuis trente ans! En combinant cette restauration du passé avec une plus grande initiative dans le présent, en appelant à soi, et plus fréquemment qu'on ne le fait, les compositeurs qui n'ont pas encore donné toute la mesure de leur impuissance, on pourrait secouer la torpeur qui plane depuis si longtemps sur cet océan, où n'éclatent guère que les tempêtes de la vanité. Surtout qu'on nous délivre à tout jamais de ces vastes machines en cinq actes qui n'ont été inventées que pour servir de cadre aux chevaux de Franconi. Un spectacle qui dure depuis sept heures du soir jusqu'à minuit n'est plus un plaisir, c'est une corvée à laquelle succombent les amateurs les plus intrépides. La musique, dans ces vastes épopées, n'est qu'un prétexte à décorations, et le public s'en revient abasourdi, étourdi de toutes ces voix de stentor qui ne coûtent si cher précisément que parce qu'on les soumet à ce rude et cruel exercice. Voyez où conduit une détestable école et l'absence d'une direction intelligente, ayant des idées sur l'art et le courage d'en poursuivre la réalisation! On cherche le succès *per fas et nefas;* compositeurs, poètes et chanteurs poursuivent avec acharnement cette chimère qu'on s'imagine trouver dans l'entassement et la multiplicité des effets matériels, et le public, dont on pervertit le goût, qu'on flatte et qu'on trompe de toutes les manières, vous abandonne, parce que vous n'avez pas su élever et diriger ses instincts. Il y aurait à tirer de ces faits, qui tombent sous le sens commun, des considérations d'un ordre supérieur, et il ne serait peut-être pas difficile de prouver que la foule qui fréquente les théâtres est un peu comme les enfans, comme les femmes, voire comme les nations, qui méprisent un beau jour le maître qui a trop compté sur leurs faiblesses. Ce qui est certain, c'est que l'Opéra demande une réforme à peu près radicale, et que cette révolution ne pourra s'opérer que par la volonté d'un homme qui aura des idées, du caractère, et l'autorité nécessaire pour briser les obstacles. Ce n'est point avec des œuvres comme *le Corsaire*, ballet-pantomime en trois actes, qu'on élèvera le goût du public. Ce long scénario, qui déroule froidement les épisodes de l'une des plus belles conceptions de la poésie moderne, ne présente d'autre intérêt que celui d'offrir un cadre à l'admirable talent de la Rosati. Elle y est ravissante sous le costume d'une jeune Grecque, Medora, dont elle exprime les passions, à travers de nombreuses vicissitudes, avec un naturel où la grâce s'allie à la vigueur, sans jamais dépasser les limites de la belle fiction. Le tableau final, qui représente un vaisseau qui sombre au milieu de toutes les horreurs de la tempête et avec les péripéties d'une lutte suprême, mérite d'être signalé, et vaut à lui seul tout un long scénario comme celui qui nous occupe. La musique du *Corsaire* est de M. Adam. Un jeune ténor italien, M. Armandi, élève du Conservatoire de Paris, s'est essayé tout récemment dans le rôle de Robert. M. Armandi, qui est d'une taille élancée, a la voix trop délicate pour chanter la musique de Meyerbeer. Il sera mieux placé dans *la Muette* et dans *le Comte Ory*, s'il apprend à vocaliser, ce dont il a grand besoin. En attendant, on nous a donné la reprise de *la Reine de Chypre*, et, ce qui vaut mieux, on prépare celle de *Guillaume Tell*, qui ne devrait jamais quitter le répertoire d'un théâtre comme l'Opéra, s'il était bien gouverné.

Le Théâtre-Italien approche de la fin de sa campagne, qui n'aura pas été non plus très brillante. Là comme ailleurs, il manque un homme qui sache interroger l'oracle du destin. Qu'est donc devenu ce peuple d'amateurs fervens qui pendant vingt-huit ans, de 1820 à 1848, a fait la fortune du Théâtre-Italien, et qui accourait à ses fêtes avec un zèle presque religieux? Sont-ce les révolutions politiques qui l'ont dispersé? Est-ce la mode, cet oiseau mystérieux et fatidique, qui a changé de climat, ou bien les artistes qui suspendaient à leurs lèvres inspirées la foule étonnée ont-ils disparu de notre civilisation, toujours progressive? Il se peut que ces trois causes combinées aient eu leur part d'influence sur le sort du Théâtre-Italien, lequel, selon nous, ne retrouvera pas de si tôt la vogue immense dont il a joui pendant la restauration et les dix-huit années du gouvernement de juillet. Nous assistons à la fin d'une grande époque de l'art musical, et Rossini pourrait bien être le dernier compositeur d'un cycle enchanté, que l'esprit humain ne parcourra pas une seconde fois. En veut-on une preuve? On a repris cette année encore la *Matilde de Shabran* du divin *maestro*, où Mme Penco s'est substituée à Mme Bosio. Eh bien! ce que Mme Penco, qui a de la vigueur pourtant et de l'entrain, est à Mme Bosio, dont personne n'a oublié le charme et la fluidité lumineuse de style, — la musique qu'on s'efforce de fabriquer de nos jours l'est à celle qu'on ne peut plus exécuter. C'est violent, brusque et très commun. La grâce, la désinvolture, n'existent plus dans cette méthode improvisée, qui doit plus au tempérament qu'aux nuances de l'âme et de l'esprit. Ce contraste a été bien plus sensible encore à la reprise du *Don Giovanni* de Mozart. Toutes les fois que nous voyons se produire sur une affiche le nom de cette œuvre unique dans le monde, nous ne pouvons nous défendre d'un certain malaise. Il nous semble qu'on va exposer aux yeux indiscrets de la foule quelque chose de sacré, conspuer un idéal adoré, dévoiler un coin de notre paradis, livrer enfin aux railleries des Sancho Pança qui remplissent le parterre le héros dont ils ne comprendront jamais la divine tristesse! Alors il nous vient à l'esprit le mot de Mozart sur l'œuvre capitale de son génie: « Don Juan, disait-il un jour, a été composé pour les habitans de Prague, pour quelques-uns de mes amis et surtout pour moi. » L'exécution a été de tous points misérable; excepté Mme Frezzolini, qui a bien l'élégance patricienne qui convient à dona Anna, et qui a dit à ravir sa partie dans le fameux trio des masques, tous les acteurs ont été au-dessous de la critique. Mme Borghi-Mamo elle-même n'a rien compris au caractère de Zerlina, cette adorable *villanella*, qu'elle a transformée en une paysanne lourde et sentimentale, au lieu de lui prêter les ailes de la fantaisie qui aspire à s'envoler dans le ciel éthéré. On peut dire de don Juan ce que Joubert a dit de Platon: *Il ne faut pas s'en nourrir, mais le respirer comme une essence.*

Puisque nous venons de prononcer le nom de Mozart, il convient de dire un mot des fêtes qui viennent d'avoir lieu en Allemagne à l'occasion du centième anniversaire de la naissance du plus grand et du plus parfait de tous les maîtres. L'Allemagne a bien raison de se retourner pieusement vers les dieux de son passé et de retremper sa foi dans le culte des vrais musiciens, car les barbares sont à ses portes. A Berlin, à Leipzig, à Dresde et surtout à Vienne, on a célébré avec pompe, le 27 janvier, l'anniversaire de la nais-

sance de Mozart, qu'on a laissé mourir de faim, et dont on ne sait encore en quel lieu reposent les cendres! A la fête qu'on a donnée à Vienne en présence de l'empereur et des grands dignitaires de la cour, M. le bourguemestre de Seiller a eu la singulière idée de détacher la couronne qui ornait le buste de l'auteur de *Don Juan* pour l'offrir à M. Liszt, qui était allé à Vienne, comme il va partout, pour se faire voir et présider aux pompes funèbres des grands musiciens. L'ombre de Mozart a dû tressaillir à cet épisode comique et aurait pu s'écrier : « Cruel, tu dis que tu m'aimes... et tu offres ma couronne à M. Liszt, qui s'est fait le défenseur des opéras de M. Wagner et du jargon symphonique de M. Berlioz, pour se donner des airs d'un précurseur! » Ce qui n'est pas moins étrange, c'est que le manuscrit de la partition de *Don Juan*, qui était à vendre il n'y a pas longtemps, et que les héritiers de l'éditeur André, de Francfort, ont fait offrir inutilement à toutes les bibliothèques publiques de l'Allemagne, n'a pu trouver un acquéreur qu'à Londres, dans la personne de Mme Viardot, artiste bien digne de posséder un pareil trésor. Il n'est pas inutile d'ajouter, pour compléter le tableau, que la commission chargée d'organiser à Vienne la fête en l'honneur de Mozart a fait demander à Mme Viardot de lui prêter la précieuse relique, afin de pouvoir l'offrir à l'admiration des fidèles! Et cette relique n'a coûté que *cinq mille francs* à la fille de Garcia, le seul chanteur qui ait été à la hauteur de l'idéal de don Juan. N'est-ce pas le cas de s'écrier avec don Juan lui-même : *Bizarra é in ver scena* (1).

Le Théâtre-Italien nous a donné cette année un opéra de son cru, l'*Assedio di Firenze*, qu'on pourrait appeler un opéra d'outre-mer, car paroles et musique nous viennent en droite ligne de l'Amérique. Le sujet de la pièce est emprunté à un roman italien de M. Guerrazzi dont il a été question dans la *Revue*, et la scène se passe à Florence en 1529. L'empereur Charles-Quint et le pape Clément VII assiégent la ville de Dante, de Machiavel et de Michel-Ange, pour rétablir la maison de Médicis sur un trône qu'elle s'était édifié avec les débris de la république de Florence. Un épisode d'amour entre Maria de Ricci, femme d'un Benintendi, et un certain Lodovico Martelli, forme le nœud de ce mélodrame, où l'on est assez étonné de voir Michel-Ange jouer le rôle d'un *papa tacci*. En général, les faiseurs de *libretti* ont bien tort de toucher à ces grandes figures burinées par l'histoire, et de faire chanter des cavatines, par exemple, à l'auteur du *Moïse* et du *Jugement dernier*. Qu'on n'oublie pas que le caprice lui-même ne peut se soustraire entièrement à la loi de la vraisemblance, et qu'il n'est pas indifférent de faire parler des hommes comme Buonarotti et Machiavel dans un drame, ou de les faire danser dans un ballet. La musique de l'*Assedio di Firenze* est de M. Bottesini, chef d'orchestre du Théâtre-Italien et l'un des plus admirables virtuoses qu'on ait entendus sur le plus gros, le plus grand, le

(1) Il vient de paraître à Leipzig une nouvelle biographie de Mozart par le professeur Otto Jahn. Cette biographie, en un beau et gros volume de 716 pages grand in-18, contient deux portraits de Mozart, et renferme une analyse très détaillée des premières œuvres du grand maître. L'esprit de ce livre est excellent, et le style non moins sain que l'esprit.

plus utile et le plus ingrat des instrumens, la contre-basse! Si M. Bottesini, qui est jeune, intelligent, modeste et fort instruit, avait autant d'idées musicales que d'agilité dans les doigts et de vigueur dans le coup d'archet dont il frappe les trois cordes de sa contrebasse, il aurait composé un chef-d'œuvre. Malheureusement il n'en est pas ainsi, et la partition de l'*Assedio di Firenze* n'est, après tout, que l'œuvre estimable d'un grand virtuose qui a trop entendu la musique des autres pour avoir eu le temps d'en composer avec ses propres inspirations. Dès les premières mesures de la courte introduction instrumentale qui précède le lever du rideau, on reconnaît l'influence de Meyerbeer sur l'imagination du *maestro*, qui doit aussi beaucoup admirer M. Verdi, car il l'imite tant qu'il peut. Ni le duo, au premier acte, entre Martelli et Michel-Ange, ni la cavatine que chante Maria, ni un autre duo pour soprano et ténor entre Maria et son amant Lodovico, morceau qui renferme pourtant une assez jolie phrase, ne sont des inspirations originales. Le finale lui-même est conçu à la manière de M. Verdi, avec cette progression de cadence qui se compose de trois grands coups d'orchestre, comme s'il s'agissait d'enfoncer un coin dans les entrailles d'un chêne vigoureux. Au second acte, dont la scène se passe d'abord dans l'atelier de Michel-Ange, on remarque un fort joli chœur qui se chante derrière les coulisses, et quelques parties du duo pour soprano et baryton, entre Maria de Ricci et le traître Bandini, fort bien représenté par la belle voix de M. Graziani. Signalons encore un très beau chœur au troisième acte et la sonorité éclatante du finale. L'instrumentation de M. Bottesini, suffisante et parfois assez colorée, n'est pas plus originale que le fond de ses idées. En général, son orchestre est sourd, les instrumens à vent sont presque toujours écrits dans la partie inférieure de leur diapason; on voit que le compositeur recherche volontiers la multiplicité des dessins épisodiques qui surchargent le discours et déroutent l'oreille; mais, avec une plus grande expérience de la scène, M. Bottesini se corrigera de ces légers défauts, si « l'astre en naissant l'a créé poète, » et s'il lui est donné de faire jaillir un jour, du fond de sa nature, une étincelle de génie que nous avons cherchée vainement dans l'*Assedio di Firenze*.

Mme Grisi, qui, depuis six ou sept ans, avait eu le bon esprit de ne plus se faire entendre à Paris, n'a pu résister, à ce qu'il semble, au désir de reparaître devant ces frivoles Athéniens qu'elle avait enivrés jadis de l'éclat de sa beauté et des charmes de sa splendide jeunesse. Hélas! pourquoi donc consentir à descendre de l'empyrée où vous a placée l'admiration des hommes? Il y a des pertes irréparables auxquelles il faut savoir se résigner, et Mme Grisi, qui a été l'une des grandes cantatrices de la bonne école italienne, aurait dû répondre au mauvais génie qui lui a fait commettre la faute que nous déplorons :

Statti col dolce in bocca, et non ti doglia
S'ammareggiare alfin non te la voglia.

Ce qui veut dire en prose très humble qu'il faut enfermer les souvenirs dans une cassette d'or comme un parfum qu'on respire de temps en temps pour se remémorer des jouissances à jamais évanouies.

Le patriarche de l'école française, M. Auber, vient de commettre un nouveau péché de jeunesse, qui se nomme *Manon Lescaut*, opéra-comique en trois actes. Infatigable, toujours sur la brèche, l'auteur de tant de partitions légères qui ont charmé toute une génération pendant quarante ans bientôt ne veut pas se retirer de la lice, où il fait encore très bonne figure. L'homme est un esprit servi par une machine qui contracte des habitudes qui deviennent, comme on sait, une seconde nature. Interrompre ces habitudes, changer d'allure, faire prendre le pas à sa monture ou même l'amble quand on a galopé toute sa vie à fond de train, produit une secousse qui est toujours dangereuse et souvent mortelle. M. Auber, qui a été un élégant cavalier, et qui tous les jours encore fait sa petite promenade au bois de Boulogne, trottinant, humant le frais et les douces mélodies qu'il s'empresse de fixer sur un carnet disposé à cet usage, ne veut point chanter encore avec un poète dont il possède quelques-unes des fragilités aimables :

Tircis, il faut penser à faire la retraite :
La course de nos jours est plus qu'à demi faite;
L'âge insensiblement nous conduit à la mort;
Nous avons assez vu, sur la mer de ce monde,
Errer au gré des flots notre nef vagabonde :
Il est temps de jouir des délices du port (1).

Il est vrai de dire que la nef légère de l'auteur du *Domino noir* et de *la Muette*, n'ayant jamais essuyé de grosses tempêtes, n'a pas eu non plus de grandes avaries à réparer. Il n'a eu garde de s'aventurer trop loin des bords fleuris de la Seine, et si cela lui est arrivé une ou deux fois par excès de témérité à la suite de *l'Enfant prodigue*, qui l'a entraîné en Égypte, où il s'est trouvé un peu dépaysé, il s'en est revenu bien vite, promettant qu'on ne l'y reprendrait plus. Le sujet de Manon Lescaut, tout français par les grâces de l'esprit qui l'a conçu, était bien de nature à tenter la muse coquette de M. Auber. On est même étonné qu'il ait attendu si tard pour chanter les caprices de cette folle Mimi Pinson, de cette Frétillon du XVIIIe siècle, qui a fini comme elles finissent toutes, à la belle étoile. M. Scribe, qui est un ogre, un vampire, qui se nourrit du sang des plus beaux chefs-d'œuvre de la littérature française, a traité celui de l'abbé Prévost comme il avait traité la Bible dans *l'Enfant prodigue*; il a mis sa prose à la place de la poésie. Ce qui prouve que M. Scribe vieillit aussi quelque peu, c'est qu'il devient moral dans ses *libretti*. Il s'attendrit outre mesure, et les larmes de repentir mouillent incessamment ses paupières. Aussi la Manon qu'il nous a donnée, ce n'est plus Manon; non, non, ce n'est plus Lisette, et sans la catastrophe finale qu'il a bien été obligé de conserver, il n'y aurait que le titre de commun entre ces trois actes et l'admirable épisode qui a immortalisé le nom de l'abbé Prévost.

Il nous suffira de dire que le marquis d'Hérigni est un brillant colonel qui, par un beau jour d'été, a fait la rencontre de Manon, dont les charmes

(1) Racan, stances sur *la Retraite*.

l'ont séduit. Manon, sage, modeste et toujours fidèle à son cher chevalier Desgrieux, refuse toutes les offres que lui fait le marquis d'Hérigni, lequel, poussé à bout par le chevalier, qui s'est engagé dans son régiment pour subvenir à un caprice de Manon, est tué d'un coup d'épée par son heureux rival. De là l'expatriation et la mort des deux amans dans les déserts de la Louisiane. Voyons si M. Auber aura été aussi fidèle à la gentille Manon que ce pauvre chevalier Desgrieux.

L'ouverture est une de ces petites causeries musicales qui ne tirent point à conséquence, et que M. Auber a l'habitude de composer d'un ou deux motifs empruntés à la partition, et tout simplement pour passer le temps. Le premier acte s'annonce par une cavatine sans importance que chante le marquis d'Hérigni, racontant son aventure avec Manon, dont il ignore le nom et la naissance, comme dit M. Scribe. Les couplets de Manon entrant dans sa chambrette un bouquet à la main sont plus vifs, mais ne valent pas le duo qui en forme la conclusion entre Manon et Marguerite, une amie qui remplit dans la pièce de M. Scribe le rôle du sage Tiberge. Le tableau qui se passe au Cadran-Bleu, où le chevalier Desgrieux traite sa jolie maîtresse avec du vin de Champagne, a de l'animation, surtout les couplets de *la Bourbonnaise*, finement accompagnés et très bien réussis pour la voix de la cantatrice, Mme Cabel. Au second acte, on remarque les couplets du marquis d'Hérigni :

Manon est frivole et légère.

C'est un rien, c'est une fantaisie, comme dit encore le brillant colonel, mais une fantaisie ravissante qui *est plus forte que l'amour* sur l'imagination de M. Auber, qui a fort bien rendu ce caprice avec le mélange d'esprit et de sensibilité qui caractérise son talent. Le duo qui résulte entre Manon et le marquis d'Hérigni, qui se passionne en raison de la résistance qu'il éprouve, renferme des parties agréables, surtout la première phrase et la *stretta*, qui a même de la vigueur. Le grand air que chante Manon sur un refrain de contredanse qui vient réveiller ses instincts de femme légère fait ressortir la flexibilité de la voix de la cantatrice, et c'est tout ce que voulait le compositeur; mais nous préférons l'*andante* du petit duo entre Manon et Desgrieux, qu'ils chantent en mangeant le souper du colonel :

Lorsque l'orage gronde.

Le troisième acte transporte l'auditeur à la Louisiane, où l'on voit au lever du rideau une réunion de planteurs qui se disposent à fêter le mariage de Marguerite, l'amie de Manon, avec Gervais, l'objet d'une passion d'enfance qu'elle est venue rejoindre. De jolis couplets, *mamzell' Zizi*, qui expriment assez heureusement l'enfantillage d'une chanson créole, un délicieux quatuor de l'harmonie la plus fine et l'un des meilleurs morceaux qu'ait écrits M. Auber se font remarquer d'abord. Lorsqu'un changement de décor laisse apercevoir la solitude d'un désert immense éclairé par les derniers rayons

du soleil couchant, quelques mesures de symphonie d'un très beau caractère annoncent l'arrivée des deux amans, lesquels, accablés de fatigue et de misère, chantent un duo plein d'angoisse et de passion où se trouve encadrée une prière qui nous paraît être l'inspiration la plus élevée qu'on doive à l'auteur de *la Muette* et de tant de délicieux chefs-d'œuvre. Par cette dernière page de musique, le compositeur s'est placé à la hauteur de l'abbé Prévost, et a prouvé, contre les tendances habituelles de son propre génie, que le véritable amour est plus fort que la fantaisie. Après tout, *Manon Lescaut* est un ouvrage agréable, exécuté avec soin, et dans lequel M. Faure, qui joue le rôle du marquis d'Hérigni, a obtenu un succès qui n'est point exagéré. Il chante avec goût les deux romances du second acte et le duo avec Manon, et si sa voix était moins *caverneuse*, et qu'il pût se corriger de ce tressaillement nerveux dont elle est constamment affectée, il pourrait arriver à une réputation durable.

Indépendamment de l'intérêt qui s'attache à un nouvel ouvrage de M. Auber, *Manon Lescaut* offrait une curiosité particulière : c'étaient les débuts de Mme Cabel à l'Opéra-Comique. Nous avons apprécié dans le temps cette agréable cantatrice avec une sévérité d'expression d'autant plus grande que la réputation qu'on voulait lui faire nous paraissait exagérée. Mme Cabel est une jolie personne, grande et naturellement gracieuse, dont la voix de soprano, très étendue, est douée d'une flexibilité qui doit plus à la nature qu'à l'étude. Elle gazouille comme un oiseau, ou, mieux encore, comme une charmante créole, dont elle a les allures un peu molles et sans la moindre afféterie. Elle va, elle vient, elle vous tourne un joli compliment en vous présentant son offrande et ne s'en fait pas autrement accroire. Elle sourit volontiers et ne pleure qu'à son corps défendant, et, si une larme furtive vient parfois mouiller le bord de ses paupières, elle est bien vite essuyée, parce que cela gâterait ses beaux yeux. Au demeurant, c'est la meilleure fille du monde et une charmante Manon, moins les débordemens et le cri suprême.

Le Théâtre-Lyrique, dont l'existence a été un peu menacée pendant quelque temps, vient de changer de directeur; la nouvelle administration a inauguré son règne sous d'assez bons auspices, par *Fanchonnette*, opéra-comique en trois actes. Qu'est-ce que *Fanchonnette?* Le nom indique déjà qu'il s'agit d'une espèce de Fanchon la vielleuse qui va chantant par les rues de Paris, où elle fait la rencontre d'un riche et puissant seigneur qui lui lègue en mourant toute sa fortune au détriment d'un neveu, légitime héritier; mais Fanchonnette est trop sage et trop généreuse pour garder un bien qui ne lui appartient pas. Elle fait donc offrir à Gaston de Listeney, prince et mousquetaire fort endetté, la restitution d'une fortune dont elle ne veut être que la dépositaire. Le prince de Listeney, en homme de qualité, refuse un pareil don, qu'il croit entaché de souillure, et alors Fanchonnette emploie tout son génie, qui est grand, à faire parvenir dans les mains de ce jeune mousquetaire, qu'elle aime et qu'elle a eu occasion de soigner pendant une maladie, la fortune de son oncle. Telle est la donnée du nouveau poème de MM. Saint-Georges et de Leuven, dont la scène se passe sous la régence et au Cadran-Bleu, chez le fameux Bancelin, poème très politique, puisque Fanchonnette tient dans ses mains tous les

fils de la conspiration de Cellamare. La morale de *Fanchonnette* est encore plus pure que celle de *Manon Lescaut*. La musique est de M. Clapisson, homme de talent, compositeur laborieux, qui est entré à l'Institut un peu sur parole, bien qu'il eût déjà donné au public, comme on disait autrefois, cinq ou six ouvrages, parmi lesquels se trouve un grand opéra en cinq actes, *Jeanne la Folle*. M. Clapisson a eu souvent des malheurs, et malgré le succès qu'avaient obtenu *le Code noir* et *Gibby la Cornemuse*, deux opéras plus bruyans que comiques, malgré les nombreuses représentations de *la Promise* au Théâtre-Lyrique, M. Clapisson n'avait pu conquérir encore ni la popularité de M. Adam, ni les suffrages des juges difficiles. A-t-il été plus heureux dans *Fanchonnette?* C'est ce que nous allons voir.

L'ouverture, après quelques mesures de mise en demeure, prélude par un dialogue de deux clarinettes basses qui visent évidemment à l'esprit en préparant l'explosion d'un mouvement de valse habilement traité, puisque c'est à la manière de M. Auber. La péroraison est un peu étranglée, et laisse à désirer un développement qui n'arrive pas. Le chœur d'introduction, qui peint le désordre et l'animation d'un champ de foire avec les différens cris des marchands ambulans, est écrit avec esprit, et atteint le but que se proposait le compositeur. La romance que chante Gaston de Listeney racontant à ses camarades son aventure avec Fanchonnette après le duel qui a failli l'envoyer dans l'autre monde,

Elle était là..... tremblante,

est très jolie, principalement le refrain :

Quand elle est pauvre,
Une fillette
Ne donne pas tout ce qu'elle a.

qui est élégamment tourné et bien chanté par M. Montjauze. L'air de Fanchonnette, avec les fines broderies vocales dont il est parsemé, est encore très bien réussi pour la voix de l'habile cantatrice qui se joue des plus grandes difficultés. L'accompagnement du chœur et le point d'orgue admirablement modulé qui s'en dégage à la cadence forment un heureux ensemble. Le duo des *cartes*, entre Gaston et Fanchonnette, qui lui dit la bonne aventure, très bien disposé pour la scène dont il exprime les sentimens, est presque un morceau de maître, car il est impossible de faire mieux ressortir les qualités éminentes de la *prima donna*. Une romance que chante encore Fanchonnette, car on la prodigue beaucoup, lorsqu'elle découvre que Gaston, qu'elle aime en secret, est épris de la nièce du financier Boisjoli :

Allons, mon cœur, tais-toi!

est d'un beau sentiment, et l'accompagnement très soigné, comme toute la partition. Enfin le finale de ce premier acte, si rempli de morceaux heureusement venus, contient encore une ronde d'un rhythme franc qui va droit

à la popularité, et dans laquelle Mme Miolan fait d'incroyables prouesses de vocalisation. Signalons au second acte une romance de ténor avec accompagnement de violon, les couplets de la nièce du financier Boisjoli : *Sœur Agnès*, qui sont spirituellement accompagnés, et surtout le *bolero* de Fanchonnette, qui ne quitte pas la scène, et dont on prodigue la voix délicate. Au troisième acte, on distingue un air de soprano où Mme Miolan révèle plus que de la *bravoure*, et le duo de la *vieille*, qu'elle chante avec Gaston en simulant le personnage d'une vieille tante dont il est beaucoup question dans la pièce. Ce duo et celui des *cartes*, au premier acte, sont les meilleurs morceaux de l'opéra de *Fanchonnette*, qui est écrit avec un soin et parfois avec une distinction de style dont nous n'aurions pas cru M. Clapisson capable.

Ce n'est pas que le fond des idées soit bien original et appartienne entièrement à M. Clapisson. Comme tous les compositeurs français de ce temps-ci, excepté MM. Halévy et Reber, l'auteur de *Fanchonnette* va puiser souvent ses effets et une partie de ses inspirations à la fontaine publique de M. Auber, qu'assiégent d'un côté M. Adam et ses élèves, de l'autre MM. Clapisson, Ambroise Thomas, suivis de M. Victor Massé, qui vient remplir sa petite coquille; mais il est juste de dire que M. Victor Massé, qui est un musicien ingénieux et délicat, parfume son breuvage d'un petit grain d'encens dont il faut lui tenir compte. L'opéra des *Saisons*, par exemple, renferme précisément un certain parfum de poésie agreste qui a pu ne pas être apprécié par le public, mais qu'il appartient à la critique de signaler à l'estime des gens de goût. Si d'ailleurs M. Auber laisse volontiers puiser à sa fontaine, il lui prend aussi parfois la fantaisie de fermer tous les canaux. Alors il compose pour son propre compte des morceaux comme le délicieux quatuor et l'admirable prière du troisième acte de *Manon Lescaut*, qui font dire aux disciples ébahis : « Le maître ne nous a pas encore donné de cette eau-là. »

L'exécution du nouvel opéra de M. Clapisson est assez soignée pour un théâtre des boulevards. M. Montjauze, qui joue avec intelligence le rôle de Gaston de Listeney, possède une voix agréable de ténor dont il se sert avec goût; mais l'événement de la soirée, c'était l'apparition de Mme Miolan-Carvalho. On pouvait craindre qu'un talent aussi fin et de si bon aloi ne fût point apprécié par un public qui venait de perdre Mme Cabel, une vraie lune de Landerneau. Eh bien! ces tristes prévisions ne se sont pas réalisées, et si M. le directeur de l'Opéra-Comique a eu tort de laisser sortir de sa cage un oiseau si bien appris, Mme Miolan-Carvalho a eu raison de changer de climat. Sa voix de soprano aigu, qui est aussi grêle que sa personne, est coupée en deux tronçons par une petite lande de trois ou quatre notes pâteuses; mais cette voix de serinette est d'une flexibilité prodigieuse où l'art a au moins autant de part que la nature. Mme Miolan-Carvalho est du très petit nombre de cantatrices modernes qui ont du style, et qui savent, comme Mme Frezzolini au Théâtre-Italien, Mlle Duprez à l'Opéra-Comique, imprimer à la phrase musicale une fermeté et lui donner un horizon qui enchantent l'oreille. Si Mme Miolan possédait un peu de ce charme personnel dont Mme Damoreau était si richement douée, elle serait la meilleure cantatrice qu'ait produite l'école française. Son succès dans le rôle de Fan-

chonnette a été grand et a beaucoup contribué à celui de la partition nouvelle de M. Clapisson.

Pourquoi ne dirions-nous pas aussi que les Bouffes-Parisiens se sont transportés des Champs-Élysées au passage Choiseul, où ils font un tapage et un *bataclan* d'enfer? Franchement, je préfère les saynètes et les étincelles musicales de M. Offenbach et de ses compagnons de jeux à la fossette à beaucoup de grands in-folios. On s'amuse donc partout, excepté à l'Opéra.

Dans aucune ville de l'Europe, l'art de chanter n'est cultivé avec autant de zèle, de goût et de savoir qu'à Paris. Indépendamment des cours du Conservatoire de musique, confiés à des artistes éprouvés, comme M. Bordogni par exemple, beaucoup de maîtres habiles se partagent une nombreuse clientelle d'élèves empressés qui arrivent de tous les points de l'horizon, de l'Allemagne, de l'Italie même, de l'Angleterre, et qui vont ensuite remplir le monde de l'éclat de leurs succès. Parmi les professeurs qui ont fait de l'art de chanter une étude sévère et approfondie, nous devons citer surtout M. Panofka, homme éclairé, qui a publié il y a deux ans une excellente méthode de chant que nous avons appréciée ici même et dont le succès a confirmé le mérite. L'éditeur de M. Panofka a conçu l'heureuse idée de mettre à la portée de toutes les personnes qui s'occupent de musique vocale un choix des meilleurs morceaux de chant qui existent, tant dans les opéras modernes que dans les chefs-d'œuvre du passé. Cette publication intéressante, qui porte le titre bien justifié de *Répertoire du Chanteur*, est divisée en livraisons dont chacune contient les morceaux appropriés à chaque espèce de voix : *basse, ténor, contralto* et *soprano*. Gravé avec beaucoup de soin, le *Répertoire du Chanteur*, qui tient lieu de toute une bibliothèque musicale, nous semble destiné à un succès vraiment populaire, car il ne faut pas se dissimuler que le problème à résoudre de nos jours dans tous les genres de publications, c'est de s'adresser au plus grand nombre, sans abaisser le niveau des connaissances, en disant avec l'Évangile : *sinite parvulos venire ad me*.

P. Scudo.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars 1856.

Se résigner à ne rien savoir dans un moment où le destin de l'Europe est en suspens, et où l'Occident tout entier est intéressé à la solution du problème que la diplomatie tient en ses mains, interpréter des signes fugitifs, souvent peut-être contradictoires, attendre chaque soir ou chaque matin que quelque éclair de lumière jaillisse, c'est là une condition que l'opinion subit, c'est même, peut-on dire, une des nécessités des circonstances actuelles. Rien de sérieux en effet, rien de décisif ne s'est accompli ostensiblement depuis quelques jours. Tout ce qu'on peut savoir, c'est que les séances du congrès se succèdent, entremêlées de réceptions et de fêtes, et que les délibérations suivent leur cours. Quant aux objets directs de ces délibérations et aux résultats acquis, là commence le domaine des conjectures, — domaine très vaste, en vérité, où les imaginations inventives peuvent se donner libre carrière. Chose à remarquer du reste : à mesure que les conférences se prolongent, il semble s'opérer un mouvement singulier. On dirait que les esprits se calment et deviennent moins impatiens. Ce silence obstiné du congrès est moins irritant; on finit par s'accoutumer aux lenteurs inévitables et aux mystères d'une négociation laborieuse. Le monde fait fête aux négociateurs en attendant leur œuvre, et c'est peut-être lorsqu'on se sera bien accoutumé à vivre dans l'attente que le dénoûment éclatera tout à coup. Il n'est pas moins vrai qu'il y a peu de jours encore, tandis qu'on attendait patiemment à Paris sans rien savoir, le bruit d'un arrangement définitif se répandait subitement en Europe. Il n'y avait point à en douter, la paix était faite; le comte Orlof avait prononcé une harangue chaleureuse, qui était fidèlement reproduite, et un traité avait été signé d'enthousiasme. Si on n'en voulait point convenir à Paris, c'est que le chef de l'état s'était réservé le privilége d'annoncer la bonne nouvelle à l'ouverture de la session législative. Sur quoi pouvait reposer ce bruit? Lord Palmerston n'a point tardé à le dire à Lon-

dres : l'acte qu'on était parvenu à exagérer si étrangement, — le seul qui ait été divulgué jusqu'ici avec l'armistice, — c'était l'homologation par le congrès de Paris du protocole qui résumait les conditions acceptées par la Russie, et qui a été d'abord signé à Vienne dès les premiers jours de février; c'était la transformation de ce protocole en préliminaires de paix. Il y avait un traité si l'on veut; seulement ce traité préliminaire ne résolvait rien encore, laissait intactes toutes les questions d'où peuvent naître des difficultés, et tandis que lord Palmerston, dans le parlement anglais, réduisait le fait à ses proportions véritables, le chef de l'état en France ne le mentionnait même pas dans son discours à l'inauguration de la session législative, qui avait lieu aux Tuileries trois jours après. Encore une fois il fallait revenir à la réalité.

Au milieu des conjonctures actuelles, le discours de l'empereur à l'ouverture des chambres prenait évidemment une importance particulière. S'il n'a pu faire cesser pour l'instant aucune incertitude, s'il a laissé indécis le problème redoutable de la paix et de la guerre, il a du moins caractérisé l'état présent des choses en quelques traits précis, honorant l'empereur de Russie pour l'opiniâtreté de sa résistance et pour l'esprit de conciliation qu'il a semblé montrer plus tard, indiquant la part de l'Autriche, relevant la politique virile du Piémont, marquant la place de la Suède dans ce grand débat, et mettant au-dessus de tout l'alliance de la France et de l'Angleterre,—alliance formée pour la guerre, maintenue dans les négociations, et faite pour se resserrer encore dans la paix, si la paix se conclut. On pourrait dire que le discours de l'empereur est une profession de foi nouvelle, une déclaration de plus en faveur de l'alliance de la France et de l'Angleterre; c'est là son importance. Au moment où le chef de l'état parlait ainsi, le congrès s'ouvrait à peine. Depuis ce jour, les conférences ont continué; elles ont dû toucher à quelques-unes des questions les plus épineuses, et, sans prétendre pénétrer ce grand secret, il est bien clair du moins que les négociations n'ont point rencontré jusqu'ici quelqu'une de ces impossibilités qui rendent désormais tout effort inutile. Or, dans une telle situation, le chemin qu'on ne fait pas vers une rupture, on le fait manifestement vers la paix. Quel que soit le mystère qui plane encore sur les détails des conférences, c'est là l'impression générale, et cette impression n'est point étrangère peut-être à cette patience presque confiante avec laquelle l'esprit public attend la fin du congrès.

Qu'on observe exactement les conditions dans lesquelles se poursuit ce travail diplomatique. L'an dernier, lorsqu'on négociait à Vienne, on délibérait un peu les armes à la main, comme les nobles polonais autrefois dans leurs diètes, ce qui n'était guère un gage de paix. A travers la discussion publique et officielle des conférences, il y avait entre la Russie et les puissances occidentales une sorte de dialogue muet, qui ne laissait pas d'être fort expressif. La Russie semblait dire : Sébastopol n'est point réduit, il est resté debout devant vos forces coalisées; vous n'avez pas le droit de demander à la diplomatie ce que vos armes n'ont pu conquérir. — Les puissances occidentales disaient à peu près à leur tour : Sébastopol tombera, il doit tomber; c'est pour nous désormais un des prix de la lutte. — Il n'en est plus ainsi aujourd'hui. La vigoureuse défense de l'armée russe a désintéressé l'honneur militaire du tsar; la chute de Sébastopol a désintéressé l'honneur de nos armes. Il reste une ques-

tion politique,—question immense à la vérité, mais qui ne peut se trancher que par des considérations politiques, et que l'empereur Alexandre ne peut résoudre en ce qui le touche qu'en observant sa situation, de plus en plus isolée, de plus en plus menacée en Europe. D'ailleurs, pour résister au dernier moment, pour reculer devant les plus simples et les plus directes conséquences de ses premières concessions, la Russie est allée bien loin aujourd'hui, et quand des puissances qui se combattaient la veille se sont rapprochées à ce point, il est difficile qu'une entente définitive et plus complète ne renaisse pas. Tout semble donc se réunir pour faire prédominer les chances d'une transaction, les prévisions de la paix. En lui-même, dans son principe, si les apparences ne trompent pas, le conflit actuel est un de ceux qui peuvent recevoir une solution favorable. Il faut s'entendre pourtant : cela ne veut point dire que, le principe d'un arrangement pacifique une fois admis avec ses conséquences principales, toutes les difficultés disparaissent aussitôt; il en reste d'immenses. La rectification des frontières à l'embouchure du Danube ne pourrait, dit-on, être réglée que sur le terrain même par des commissaires des diverses puissances. L'organisation des principautés soulève des problèmes de toute sorte. Il est enfin une question qui se trouve dès ce moment, il est vrai, résolue en dehors du congrès, mais qui survivra à la guerre comme à toutes les négociations, et qui résume les destinées de la Turquie, de l'Orient tout entier : c'est la question de l'état des chrétiens et des réformes qui viennent d'être consacrées par un acte solennel du sultan.

Ce n'est point la particularité la moins curieuse de cette affaire qu'elle soit réglée justement en dehors de la participation de la Russie, c'est-à-dire de la puissance qui a toujours déguisé sous un prétexte de protection religieuse ses prétentions dominatrices en Orient. Le firman du 21 février est certes l'acte de la politique la plus libérale et la plus sage. Il consacre les anciennes immunités des chrétiens, leur droit à pratiquer librement leur religion et à bâtir des églises, leur admissibilité à toutes les fonctions publiques; il supprime toute distinction ou appellation de nature à placer une classe quelconque des sujets du sultan dans un état d'infériorité vis-à-vis d'une autre classe, en raison du culte, de la race ou de la langue. Les chrétiens seront soumis, il est vrai, à une obligation qu'ils trouveront dure, celle du recrutement. Cette obligation est tempérée par la faculté du remplacement et du rachat. Un des côtés les plus graves du *hatt-humayoun* du 21 février est ce qui concerne le clergé chrétien. Les patriarches devront être nommés à vie. Ils prêteront serment à leur entrée en fonctions, de même que les métropolitains, archevêques ou évêques. Seulement la forme du serment sera réglée d'un commun accord entre la Porte et les chefs spirituels des diverses communautés. Les redevances ecclésiastiques de toute nature sont supprimées et remplacées par des revenus fixes attribués aux patriarches et par des traitemens en rapport avec l'importance, le rang et la dignité des divers membres du clergé. En un mot, l'église grecque se trouve réformée au profit des populations elles-mêmes, qui avaient trop souvent à supporter de véritables exactions. Aussi n'est-il point étonnant que les réformes nouvelles aient déjà soulevé de vives répulsions dans le clergé grec; elles rencontrent de l'opposition dans le clergé chrétien comme dans le vieux parti turc et parmi

les ulémas, qui voient dans ces libérales mesures le dernier coup porté à l'islamisme par le chef des croyans lui-même. Le *hatt-humayoun* du sultan d'ailleurs ne touche pas seulement aux conditions des populations chrétiennes; il consacre le droit de propriété en faveur des étrangers qui ne le possédaient pas; il confirme l'égalité des contributions; il décrète la substitution de la perception directe des impôts au système des fermes. Une dotation devra être affectée aux travaux d'utilité publique; le budget sera publié chaque année, des institutions de crédit seront créées, et pour accomplir toutes ces œuvres, la Porte fera appel à l'esprit et à l'expérience de l'Europe. Comme on voit, c'est tout un ensemble de réformes qui dénote assurément des intentions excellentes. Que manque-t-il donc à ce vaste programme politique? Il lui manque d'être une réalité, et pour l'appliquer, le gouvernement du sultan aura à assouplir ou à dompter bien des élémens rebelles. Il n'est point douteux que le salut de l'empire ottoman ne soit attaché à cette régénération morale et matérielle, à cette fusion des populations que décrète le dernier firman; mais le difficile est d'amener cette fusion, de faire vivre ensemble, tout au moins en bon accord, des religions si différentes, des populations entre lesquelles rien n'est commun, ni l'organisation de la famille, ni les rapports sociaux, ni les mœurs, ni les habitudes, ni même les jours du repos et la manière de compter le temps. Il est facile de voir l'immensité du problème qui se pose aujourd'hui en Orient. Ce n'est rien moins que la transformation d'une société tout entière. Quoi qu'il en soit, l'Europe a trouvé le chemin de l'empire turc, et lors même que ses armées ne seront plus en Orient, ses lumières, son intelligence, ses capitaux, ses représentans y seront pour garantir, stimuler et féconder cette réforme, dont il dépend des populations chrétiennes de s'approprier les bienfaits en s'élevant à la hauteur de leur nouveau rôle. Pour elles, le résultat de la guerre, c'est l'émancipation, et dans cette émancipation peut se trouver le secret de la régénération d'un empire oriental.

Un fait aujourd'hui semble indiquer la marche des travaux de ce congrès, où se traitent tant de grandes et décisives questions. La Prusse, jusqu'ici étrangère à toute délibération, vient d'être appelée aux conférences, où elle sera représentée par le président du conseil lui-même, M. de Manteuffel, et par M. le comte de Hatzfeld, ministre du roi Frédéric-Guillaume IV à Paris. Mais dans quelle mesure et à quel titre la Prusse va-t-elle participer aux négociations? La note officielle publiée à ce sujet semble l'indiquer : c'est comme signataire du traité du 13 juillet 1841 que la Prusse est invitée à se faire représenter, c'est-à-dire sans doute qu'elle est appelée particulièrement à concourir aux modifications dont ce traité sera l'objet. Voilà donc où aboutit la Prusse, même dans ses succès, même dans une circonstance où le vœu secret de son gouvernement peut paraître accompli. Elle réussit à se faire, si l'on nous passe ce terme, une puissance incidente en Europe. Elle entre dans la négociation des grandes affaires du monde, non par l'autorité de sa politique, mais parce qu'elle se trouve avoir signé un acte abrogé aujourd'hui par la force des choses et par la volonté des alliés. Jusqu'à quel point, cette tardive et peu significative intervention du cabinet de Berlin est-elle de nature à satisfaire le légitime orgueil du peuple prussien?

C'est là ce qu'il serait assez difficile de dire. Au fond, le peuple prussien est froissé du rôle qu'on lui a fait jouer, de la politique qu'on lui a fait suivre; il éprouve, on peut le dire, ce mécontentement indéfinissable que ressentent tous les peuples quand ils se trouvent, par la faute de leur gouvernement, dans une situation quelque peu effacée. Le roi Frédéric-Guillaume lui-même a certainement trop d'esprit pour être bien fier de ses succès diplomatiques; aura-t-il du moins assez de fixité dans les desseins, de fermeté pour s'assurer et s'affermir dans la position qui lui est rendue aujourd'hui au sein de la conférence? Si dans toute cette politique fuyante et mobile de la Prusse il y a une gravité réelle, ce n'est pas tant à cause du vide laissé momentanément par l'absence du cabinet de Berlin dans les conseils de l'Europe; c'est parce que la paix elle-même laissera des difficultés de plus d'une sorte, comme il en reste toujours à la suite des crises où toutes les puissances n'ont pas fait leur devoir. Ces difficultés sans doute s'aplaniront sous quelque rapport dans la phase nouvelle où semblent entrer les négociations; le germe existe pourtant, et c'est assez pour qu'il ne soit point inutile de noter cet élément essentiel dans la situation générale de l'Europe.

Chose assez curieuse, cette paix vers laquelle se tournent tous les regards n'est point faite encore, on l'attend des délibérations du congrès, et déjà on se demande ce qu'elle produira. Les esprits se mettent à rechercher quelles combinaisons pourront surgir, quelles alliances se formeront, quels événemens vont naître. La littérature politique vivait de la guerre il y a peu de temps; elle commence à vivre de la paix, de cette paix dont elle salue les perspectives, dont elle calcule les conséquences, avant même qu'elle ne soit faite. Quelles combinaisons prévaudront dans la politique, si la guerre cesse définitivement? C'est là certes une question immense; en fait cependant elle se réduit à des termes bien simples pour certains esprits. Il s'agit de savoir s'il y aura un rapprochement plus intime entre la France et la Russie, ou si l'alliance des puissances occidentales survivra au conflit actuel. Il n'est point difficile d'apercevoir que l'auteur de quelques pages *sur le Caractère et les Conséquences de la paix future* incline vers une intimité avec l'empire du Nord; seulement M. de Romand ne dit pas les raisons véritables qui peuvent rendre spécieuse cette pensée, souvent reproduite, d'une alliance de la France avec la Russie, et les considérations qu'il émet ou qu'il laisse pressentir sont peut-être de nature à rendre cette alliance singulièrement antipathique à tous les intérêts de notre pays. Evidemment, si la paix se conclut, des relations d'amitié renaîtront sans effort entre la France et la Russie. Ces relations pourront même être d'autant plus cordiales, que les armées des divers pays ont appris à s'estimer, qu'il y a toujours en Russie un goût réel pour la France, et qu'il n'y a parmi nous aucune passion nationale contre nos redoutables adversaires. Est-ce là néanmoins le fondement d'un système? Pour longtemps encore sans doute, la vraie politique de la France résidera dans son alliance avec l'Angleterre, alliance utile non-seulement aux intérêts des deux pays, mais à la sécurité de l'Europe elle-même. C'est une pensée que M. de Gasparin développe, non sans talent, dans une brochure qui a pour titre : *Après la paix, Considérations sur le Libéralisme et la Guerre d'Orient*. M. de Gasparin porte quelquefois dans

ses considérations une certaine ardeur méthodiste, une sorte de passion de secte : il n'est pas moins vrai, comme il le dit ici avec une grande justesse, que c'est une inspiration libérale qui a réuni la France et l'Angleterre, et que la même pensée doit faire durer leur union pour le maintien, la défense et les progrès de cette civilisation occidentale qu'elles représentent glorieusement. On a pu le remarquer, dans des questions secondaires, l'Angleterre et la France se querellent souvent; dans les grandes questions, un lien naturel les rapproche, et si elles ne marchent point ensemble, le monde tout entier porte le poids de leurs divisions. Si l'alliance des deux nations eût existé depuis un siècle, il y a des attentats qui n'auraient jamais été commis en Europe; les causes de la guerre actuelle n'auraient pas même pu se produire. Qu'on fixe un instant son regard sur les commencemens de ce siècle : s'il n'y avait point eu ce gigantesque, ce formidable duel entre la France impériale et l'Angleterre, Napoléon n'aurait pas laissé l'empereur Alexandre envahir et prendre la Finlande, la diplomatie anglaise ne fût point intervenue pour favoriser la paix de Bucharest, qui démembrait les principautés et rapprochait la Russie du Danube. L'alliance actuelle des deux peuples semble un amendement de leurs rivalités et de leurs fautes anciennes, et, ainsi que l'a dit l'empereur, la paix ne peut que mieux faire ressortir les avantages de cette communauté d'efforts et de politique.

C'est donc sous ces auspices que s'est inaugurée la session législative il y a quelques jours. Le corps législatif n'a point, il est vrai, à examiner cette situation dans ses élémens essentiels, dans ce qu'elle a de politique, et on comprend que ses travaux ne soient point de nature à balancer l'intérêt des délibérations du congrès. Les travaux des chambres françaises ont un caractère plus modeste, bien qu'ils se rattachent encore par certains côtés à la grande question qui s'agite. Parmi les projets que le gouvernement a présentés en effet dès l'ouverture de la session, il en est qui sont en quelque sorte une conséquence de la guerre; d'autres servent à donner la mesure des ressources financières de la France. L'une des premières propositions soumises au corps législatif a pour but d'améliorer la situation des veuves des militaires tués sur le champ de bataille, et c'est là certes une pensée généreuse, qui ne peut même rencontrer de contestation. La pension de la veuve est élevée du quart à la moitié du maximum de la pension d'ancienneté affectée au grade dont le mari était titulaire. Quant à la situation financière de la France, elle se résume dans le budget de 1857, qui a déjà été présenté. D'après les calculs du gouvernement, les recettes devraient s'élever au chiffre de 1,710,474,512 francs, tandis que les dépenses seraient de 1,695,057,164 francs, ce qui constituerait un excédant de recettes de plus de 15 millions. Le progrès croissant des revenus publics autorise sans doute à beaucoup attendre des ressources de la France; peut-être cependant y aurait-il à faire la part de l'imprévu. Dans ce budget normal, il ne faut point d'ailleurs comprendre les dépenses de la guerre, extraordinaires par leur nature et couvertes à l'aide de ressources extraordinaires. C'est une liquidation qui ne pourra se faire qu'à la paix, lorsque le bruit des armes, cessant tout à coup, laissera les peuples en face de leur situation réelle, de leurs dépenses et de leurs sacrifices.

Si les événemens qui s'accomplissent et qui passent dans la politique sont pour ainsi dire l'expression matérielle et palpable de la vie contemporaine, les œuvres littéraires en sont l'expression idéale. La littérature touche à tout dans ce monde; elle va de la politique même aux choses les plus frivoles de l'imagination, de l'Académie au théâtre, de l'histoire au roman. Certes on ne peut dire que l'Académie française ne soit au premier rang dans cette vie littéraire. L'Académie est plus qu'un fait accidentel, elle est une institution, et même c'est l'institution la moins éphémère, parce que dans un pays comme la France elle représente ce qu'il y a de plus élevé et de plus durable, toutes les traditions de l'intelligence et du goût. L'Académie a cet avantage de ne point mourir, de revivre et de se renouveler sans cesse au contraire. Elle revit par ces élections qui viennent de temps à autre combler les places laissées vides, en donnant des successeurs à ceux qui s'en vont. Elle exerce un attrait naturel par ces réceptions où se presse d'habitude un monde élégant et lettré. Choix et réceptions, l'essentiel est qu'ils répondent à cet instinct délicat et infaillible de l'opinion, qui juge à son tour les jugemens de l'Institut lui-même. L'Académie recevait l'autre jour un de ses nouveaux élus, M. Ernest Legouvé, nommé pour succéder à M. Ancelot, et c'est un savant, M. Flourens, qui avait à répondre au récipiendaire. M. Legouvé, comme on l'a dit très exactement, n'a pu être élu ni comme politique, ni comme orateur, ni même comme un de ces hommes qui allient une certaine culture littéraire aux traditions d'un grand nom. A quel titre a-t-il donc été choisi? Est-ce simplement pour l'éclat de ses productions? Poète assez peu connu ce nous semble, conteur non sans talent, mais sans nouveauté, auteur en participation de plusieurs ouvrages dramatiques qui ont eu quelque succès sans avoir un véritable relief littéraire, moraliste d'une portée douteuse dans un livre sur les femmes, M. Legouvé n'a eu qu'à frapper aux portes de l'Académie pour être accueilli du premier coup comme un génie éminent qui s'impose, ou comme une médiocrité qui réussit à se concilier tous les suffrages. M. Flourens a bien pu lui dire avec quelque raison, en rappelant un mot de Fontenelle : Entrez, monsieur, « notre commerce vous sera utile. » M. Flourens, il faut l'avouer, a eu quelque peine à retrouver les productions de M. Legouvé et à leur donner un lustre suffisant. Le nouvel élu a-t-il du moins justifié par le discours qu'il avait à prononcer le choix dont il a été l'objet? M. Legouvé a sans doute longuement parlé de son prédécesseur; il a raconté la vie et les travaux de M. Ancelot, ses tentatives dans tous les genres, ses rivalités et ses déceptions; il l'a montré faisant plus de quarante mille vers tragiques, épiques ou satiriques, pour aboutir à la notoriété éphémère d'un vaudevilliste. Par malheur, M. Legouvé ne s'est point arrêté là : il a voulu, lui aussi, professer en pleine Académie ses idées et ses doctrines, et c'est là qu'il est allé se heurter contre ce piége éternel des esprits qui ont plus de fantaisies vagues que de pensées justes. Pourquoi M. Legouvé ne s'est-il point borné à tracer modestement la biographie de M. Ancelot? Il eût évité de hasarder sur l'art dramatique des vues qui ont eu du moins le mérite de surprendre, de comparer la tragédie à un aérostat, et de faire dans le domaine de la critique littéraire et historique des excursions qui l'ont conduit à des découvertes certes fort inatten-

dues. Il eût évité encore de faire devant l'Académie l'apologie de la collaboration en matière de littérature. M. Legouvé voit presque dans la collaboration le grand ressort de la domination de l'esprit français. Une comédie à deux, c'est ce qu'il appelle de la sociabilité en cinq actes. Il n'est point certain que le paradoxe soit même spirituel, et peut-être ce genre d'industrie, que l'auteur appelle de la sociabilité en cinq actes, est-il de nature à profiter à la caisse des auteurs dramatiques encore plus qu'au génie de la France, qui doit assurément à d'autres causes son ascendant universel. Ce n'est pas tout encore cependant. L'Académie a eu par la même occasion à entendre une théorie discrètement développée sur l'amélioration progressive de la condition des femmes et sur ce que le nouvel élu appelle la *famille moderne*. Hélas! il y a dans notre temps une foule d'idées qui courent le monde et qui sont comme la pierre de touche des esprits. En présence de ces idées, les esprits justes passent indifférens, les esprits chimériques s'arrêtent et se laissent subjuguer, et bientôt pour toute nouveauté ils se trouvent avoir recueilli dans des amplifications sentimentales et vaguement poétiques quelque chose de ces utopies errantes sur l'émancipation et les droits des femmes, sur l'égalité des sexes et la liberté dans la famille. Ainsi fait un peu M. Legouvé, espérant avoir, lui aussi sans doute, son *Mérite des Femmes*, et trouver la popularité dans ce monde impressionnable et charmant que flatta son père, et qui plus d'une fois a donné le succès.

Maintenant voilà M. Legouvé rangé définitivement parmi les immortels. Quelle force, quel lustre donne-t-il à l'Académie? Il y représentera du moins la collaboration en matière d'art littéraire et l'émancipation morale des femmes. L'Académie, on n'en peut douter, se trouve souvent dans un embarras extrême, qui explique peut-être la singularité de ses choix. Si elle recherche la dignité sociale unie à l'intelligence, on raille ses faiblesses aristocratiques. Si elle fait appel à l'éloquence, si elle admet dans son sein des hommes d'état, on lui dit qu'elle entre dans cette région interdite de la politique. Si elle se tourne vers les lettres, elle est plus d'une fois saisie elle-même d'incertitudes d'une autre nature, en songeant que dans cette vie le talent n'est pas tout, que le caractère doit être uni au talent. Voilà bien des causes d'hésitation et de trouble, et l'Académie finit par échapper à son embarras en se réfugiant dans les combinaisons les plus imprévues. Un peu pressée par les circonstances, elle invoquera le nom honorable, mais assez peu littéraire de quelque savant, comme elle a fait un jour avec M. Flourens lui-même. Si elle a plusieurs élections à faire, elle aura les candidatures de son choix, les élus de sa préférence, qu'elle fera prévaloir ou accepter à l'aide d'autres candidatures savamment calculées. On ne comprend pas toujours tous ces calculs, et c'est sans doute la faute de ceux qui n'en connaissent pas le secret. Ne serait-il pas plus simple cependant d'écarter toutes ces considérations étrangères et ces combinaisons évasives, pour consulter uniquement l'intérêt des lettres, pour appeler au sein de l'Académie les talens qui se révèlent, les hommes qui ont marqué ou qui marquent encore par les distinctions de l'intelligence et de l'imagination? C'est là en définitive, pour la vieille assemblée de Richelieu, le meilleur moyen de maintenir son ascendant, sa dignité, son caractère, qui est de représenter l'esprit

de la France dans ce qu'il a de plus éclatant et de plus éprouvé. Éloquence politique ou religieuse, philosophie, histoire, poésie, critique, tout a droit de cité à l'Institut, pourvu que le talent s'y trouve accompagné d'une certaine dignité, et si de nos jours le rang social lui-même n'est point un titre suffisant, il ne peut être non plus assurément un motif d'exclusion. Pour conserver sa grande place, l'Académie n'a qu'à rester elle-même, c'est-à-dire un foyer où se rejoignent tous les rayons épars de l'intelligence française, un asile où se transmettent des traditions, et où l'on retrouve encore en certains jours l'image honorée de Bossuet et de Corneille.

L'Académie, même avec ce caractère collectif que lui donnent ses traditions et la nature de son institution, l'Académie reste encore un lieu très libre, qui laisse à chacun son individualité. Elle ne donne pas le savoir ou l'esprit à ceux qui ne l'ont pas; elle est en quelque sorte le théâtre naturel de certains talens éminens et épurés qui semblent une personnification vivante de la plus rare culture littéraire. Le secrétaire perpétuel de l'Académie, M. Villemain, est assurément un de ces talens. Historien littéraire abondant et varié, critique pénétrant et fin, penseur prudent et hardi, écrivain consommé, M. Villemain réalise l'alliance d'une pensée toujours active et d'une forme accomplie. Il ne ressemble guère à ceux qui jettent négligemment leurs livres dans le monde en les abandonnant à leur sort. Avec ce respect des lettres qui est le propre des esprits élevés, il revoit sans cesse ses ouvrages, il y ajoute même, comme il vient de le faire encore en rassemblant divers essais dans ses *Études d'Histoire moderne*. Par une coïncidence singulière, les *Études* de M. Villemain ont une sorte d'intérêt d'à-propos dans les circonstances présentes : elles traitent presque toutes de la Grèce, des destinées de cette brillante et malheureuse race hellénique, qui n'a cessé de remplir l'Orient de son nom et de ses infortunes. Le tableau du XVe siècle, qui ouvre le volume, qu'est-ce autre chose que le prologue de la renaissance, c'est-à-dire de la réapparition du génie grec dans le monde? Lorsqu'en traçant l'esquisse de *Lascaris*, M. Villemain rassemble tous les souvenirs d'une érudition choisie dans une fiction simple et modérée, il marque l'heure où le glaive de Mahomet II, abattant l'empire de Byzance, fait refluer jusqu'en Europe tous ces exilés qui portent avec eux les traditions de la civilisation de la Grèce ancienne. Dans son essai sur la domination musulmane, il trace l'histoire des Grecs dans leur oppression jusqu'à l'heure où ils se relèvent pour reconquérir une patrie. Au milieu de ces *études*, Michel de L'Hôpital fait seul une figure assez étrange, quoique grande d'une autre façon. Tout le reste appartient à la Grèce. L'intérêt de ces tableaux est rendu plus sensible par quelques pages qu'on a lues ici même, et où l'auteur rattache au présent le passé si divers et si agité de la race hellénique. En publiant de nouveau ces œuvres d'autrefois et en les accompagnant d'un commentaire qui les caractérise en quelque sorte, qui ajoute les impressions d'aujourd'hui aux impressions anciennes, M. Villemain donne un exemple salutaire; il se montre fidèle aux convictions de sa jeunesse. Il ne peut pas reconnaître qu'il s'est trompé en portant intérêt aux Grecs et à leur affranchissement. Il ne désavoue aucune de ses sympathies en présence de la défaveur qui a pesé récemment sur la Grèce. Au fond,

M. Villemain ne fait qu'exprimer la pensée de tous les esprits justes qui ont blâmé la politique de la Grèce dans la crise actuelle, qui ont regardé comme un devoir de l'Occident d'arrêter la nation hellénique sur la pente redoutable où elle s'était engagée, mais qui ne considèrent pas moins comme un des grands faits de notre siècle le réveil du peuple grec, ce réveil qui faisait reparaître tout à coup à l'horizon comme une image, rajeunie par l'héroïsme, de cette civilisation grecque, mère de toutes les civilisations. La poésie et l'érudition aujourd'hui, on le sait bien, ne couvrent plus de leur prestige le peuple grec; on est plus sévère à son égard, on lui demande autre chose que les noms de Thémistocle et de Miltiade. Soit, ce n'est point le desservir que de l'appeler à une vie plus sérieuse et plus réglée, à la condition de tempérer au besoin les critiques par le souvenir des malheurs de la race hellénique et de ce qu'elle a fait pour s'affranchir.

La politique ne se résume pas toujours dans les intérêts généraux et abstraits des peuples. Il est parfois de ces incidens tragiques et tout personnels qui viennent saisir l'imagination d'une façon imprévue. Un de ces incidens vient d'émouvoir la Prusse et la ville de Berlin. M. de Hinkeldey, directeur de la police générale du royaume, a été tué en duel par M. de Rochow, l'un des plus jeunes membres de la chambre des seigneurs. Les circonstances dans lesquelles le fait s'est produit lui donnent surtout un degré singulier de gravité. Pour comprendre cette gravité, il faut se rappeler que M. de Hinkeldey était un personnage éminent, un homme d'un mérite supérieur, ayant une place parmi les plus hauts dignitaires de l'état. Il ne faut point oublier en outre la lutte sourde, mais continue, engagée depuis plusieurs années entre les fonctionnaires administratifs, représentans et gardiens de la loi, et cette singulière aristocratie de hobereaux qui veut se mettre à tout prix au-dessus de la loi. M. de Hinkeldey, qui avait courageusement combattu et vaincu la démagogie dans les crises révolutionnaires de 1848, combattait non moins énergiquement le parti des hobereaux; il le forçait de se soumettre à la loi; il surveillait sévèrement ses réunions de plaisirs. De là des haines profondes, des ressentimens redoutables. Le directeur général de la police était devenu le point de mire de toutes les aversions de ce parti; de là aussi est né ce fatal duel. Quelle a été la cause directe de cette rencontre? Il y a eu des versions diverses. M. de Hinkeldey aurait été violemment provoqué; il a donné sa démission, il s'est battu, et il est mort. M. de Rochow a été arrêté, par ordre de M. Noerner, procureur du roi (*Staats anwalt*). Quelques heures après, le président de la chambre des seigneurs, le prince de Hohenlohe, est venu le réclamer, prétendant qu'un membre de la chambre haute ne pouvait être jugé que par ses pairs. Le magistrat a répondu qu'il y avait exception à cette règle en cas d'homicide, et que l'accusé appartenait à la justice ordinaire. On affirme qu'il y a eu une scène assez vive entre M. Noerner et le prince de Hohenlohe. M. de Rochow est resté en prison. Au reste, ce qui résultera judiciairement d'une telle affaire est évidemment ici hors de question. Ce qu'il y a de grave dans cet événement, c'est qu'il jette un jour subit sur l'état des partis et sur le violent antagonisme qui divise la Prusse. La fin tragique de M. de Hinkeldey a causé dans Berlin une émotion profonde, telle qu'on n'avait point vu, dit-

on, une agitation semblable depuis 1848, et cet incident douloureux reste un événement véritable pour la Prusse.

La Hollande n'est point agitée de telles émotions. Les plus sérieux débats y sont des débats d'intérêt public, qui occupent sans passionner, sans entraîner surtout de périlleux conflits. La dernière discussion importante qui ait eu lieu dans les chambres de La Haye est celle du budget. Elle n'a duré guère moins de six semaines, entrecoupée, il est vrai, de diverses interpellations et d'incidens dont quelques-uns ont survécu au vote du budget. Le premier point à noter, c'est que la situation du ministère est restée à peu près intacte dans cette discussion. Le cabinet cependant avait à vaincre non-seulement l'opposition des libéraux avancés et des protestans exaltés, mais la tiédeur de quelques-uns de ses amis, toujours assez peu favorables à la grande réforme des impôts adoptée l'an dernier, celle de l'abolition totale, à partir du 1er janvier 1856, des droits de mouture et de tonnage. C'est là encore une sorte de champ de bataille rétrospectif pour les partis. Le parti des protestans exaltés ou réformés historiques reprochait au ministère d'avoir accédé à cette mesure moins par conviction que par faiblesse, d'avoir suivi l'impulsion des libéraux. Le cabinet au contraire a eu à cœur de revendiquer la réforme comme une œuvre mûrement conçue, due à son initiative, et nécessaire dans les circonstances actuelles, en présence de la cherté des denrées alimentaires et de l'état des finances. Par le fait, le budget a été voté à une immense majorité. Il n'est point douteux d'ailleurs que la situation générale des finances hollandaises reste singulièrement favorable. L'année qui vient de s'écouler a été la plus prospère de la dernière période décennale. Les recettes se sont élevées à plus de 59 millions de florins; elles ont excédé les prévisions de plus de 3 millions, sans compter le boni colonial, qui a dépassé toute attente. Aussi le gouvernement s'est-il décidé à retirer divers projets qu'il avait d'abord présentés pour combler le vide laissé par l'abolition des droits de mouture. La diminution graduelle de la dette publique au moyen de l'amortissement incessant opéré depuis quelques années ne peut que favoriser cette amélioration progressive. Ce sont donc là d'irrécusables témoignages d'une situation matérielle rassurante, et telle que le budget récemment voté ne pouvait devenir un embarras sérieux pour le cabinet hollandais.

Cette discussion financière au surplus, tout importante qu'elle fût, n'a pas seule occupé les chambres de La Haye : il s'est produit dans l'intervalle, comme nous le disions, diverses interpellations, divers incidens qui ont un égal intérêt pour le pays. Le plus grave peut-être de ces incidens parlementaires est une motion provoquée par une proposition antérieure de M. Rochussen et formulant la même pensée d'une façon plus précise. M. van Hoevell, l'auteur de la motion nouvelle, a demandé que l'on nommât une commission pour rechercher les moyens les plus propres à réprimer l'abus des boissons alcooliques. Il s'est formé, il y a quelques années, une société qui s'est donné la généreuse et intelligente mission de combattre ce terrible vice de l'ivrognerie. Qu'on songe en effet qu'il se consomme en Hollande 22 millions de litres de boissons distillées, d'une valeur de plus de 9 millions de florins. D'où sort cet argent? Cela n'est point douteux, de la bourse des

pauvres, de ceux-là même qui vivent de l'assistance publique. Ils se consolent de la misère par l'ivresse, et l'ivresse les mène à l'abrutissement ou au crime. C'est là le mal qu'a voulu combattre la société de tempérance, et ses efforts ont eu leur écho dans les chambres, qui ont voté la motion de M. van Hoevell dans un sentiment d'intérêt moral. Une autre question récemment agitée et non moins sérieuse, quoique d'un ordre différent, est celle de l'émancipation des esclaves dans les colonies néerlandaises. Cette question, à vrai dire, intéresse seulement les possessions occidentales, le nombre des esclaves dans l'archipel oriental étant fort restreint, et leur situation ne différant guère de celle des domestiques européens. Le parlement néerlandais, par un vote spécial, a insisté auprès du gouvernement pour hâter l'émancipation. Un rapport présenté par une commission d'état demande que cette émancipation soit graduelle, ce qui est toujours d'une politique sage. Quoi qu'il en soit, la nécessité de l'affranchissement des esclaves est universellement reconnue, et une modification partielle qui vient d'avoir lieu dans le cabinet ne change en rien cette situation. Le ministre des colonies, M. Pahud, vient de quitter son portefeuille pour aller prendre le gouvernement général des Indes néerlandaises, et son successeur, M. Myer, jurisconsulte éminent, ancien président de la haute cour des Indes, a déjà exprimé les idées les plus favorables à l'émancipation des esclaves. C'est donc là une question moralement résolue.

Dans ce même ordre d'idées et d'intérêts, il y aurait à constater un autre fait. La Hollande vient de conclure avec le Japon une convention qui lui assure de nouveaux avantages dans ces régions lointaines, et qui laisse même pressentir la négociation d'un traité plus complet. Le gouvernement néerlandais avait envoyé, il y a quelque temps, à l'empereur du Japon un pyroscaphe, le *Sœmbing*, en le lui offrant comme présent. L'opposition des états-généraux trouva d'abord matière à critique dans cette munificence; la dépense finit par être sanctionnée, et le résultat est venu justifier le cabinet de La Haye. Le gouvernement du Japon a fait en Hollande des commandes assez considérables pour la marine; quelques officiers hollandais sont même restés au Japon pour y développer l'instruction navale. Tout semble indiquer des relations nouvelles plus suivies et plus fructueuses pour les deux pays.

Depuis que l'Europe semble au moment de ressaisir la paix, il y a une question sur laquelle l'attention du monde se porte de plus en plus, — celle de l'Amérique centrale. Aurons-nous le spectacle d'une guerre entre les États-Unis et l'Angleterre, et verrons-nous deux peuples de même race, unis par les liens les plus forts qui puissent unir les nations, ruiner de gaieté de cœur leurs intérêts pour une question où la vanité a plus de part que tout autre sentiment? Le plus raisonnable des deux adversaires, le gouvernement anglais, ne demanderait pas mieux que de terminer à l'amiable ce démêlé, et il a déjà donné satisfaction sur l'un des deux points, en reconnaissant l'illégalité des enrôlemens faits aux États-Unis; mais il ne voudrait point que frère Jonathan abusât de la complaisance et du bon vouloir de John Bull pour le traiter comme un barbon dont on peut se moquer sans danger. De son côté, le gouvernement des États-Unis reconnaîtrait bien volontiers que le traité Clayton-Bulwer a subi quelques infractions; mais il ne veut point

renoncer à sa tactique chérie, qui consiste à avoir toujours raison, même contre l'évidence. Au reste nous saurons bientôt à quoi nous en tenir sur cette question; c'est après Pâques qu'auront lieu au parlement anglais les interpellations relatives à l'Amérique centrale, et les journaux américains nous apprennent que, sous peu de jours, le cabinet de Washington communiquera au congrès les pièces relatives à cette affaire. Quant à l'expédition de Walker, elle marche sans bruit et ne cesse de gagner du terrain. Ce président improvisé jouit de son pouvoir sans obstacle et attend toujours l'attaque des pays voisins, dont on le menace depuis deux mois, mais qui n'arrive jamais. Pour lui, il menace peu; en revanche il se met en mesure de faire mieux que de menacer. Sa petite armée se recrute incessamment de bandes parties de la Californie; on estime qu'elle est forte aujourd'hui d'environ douze cents hommes. D'autres bandes plus pacifiques en apparence, mais tout aussi redoutables, sont enrégimentées à la lumière du soleil et envoyées au Nicaragua : ce sont des bandes d'ouvriers et de colons des États-Unis; dernièrement il en est parti deux cents de New-York. Si ces bandes ne conquièrent pas l'Amérique centrale, fiez-vous à elles en revanche pour conquérir le sol et les industries du pays, pour le coloniser, pour lui imprimer le cachet *yankee*. Ainsi cette expédition incroyable réussit, le gouvernement de Walker s'affermit, s'étend et fonctionne aussi régulièrement que n'importe quel état de l'Union. Quelle leçon pour le monde, si par hasard on était obligé d'admettre un jour qu'il y a plus d'esprit de gouvernement et de sagesse politique chez un flibustier de l'Amérique du Nord que chez l'Espagnol le plus éclairé de l'Amérique du Sud! Quel plaidoyer bizarre, mais significatif, en faveur de l'éducation libérale et protestante!

Une autre question, qui reste malheureusement beaucoup trop dans le *statu quo*, est celle des troubles du Kansas. Voici bientôt un an que, pour la première fois, les bandes armées des Missouriens ont passé sur ce territoire, et le sang n'a cessé de couler depuis. Tout récemment une émeute effroyable a eu lieu dans un des districts de ce pays, à Leavenworth. Les partisans missouriens, ayant redouté un échec dans un vote populaire, ont enlevé et brisé la boîte du scrutin, battu les autorités, et, pour rendre cette fête tout à fait complète, commis quelques meurtres. Des assassinats qui s'engendrent les uns les autres ont lieu sur toute l'étendue du territoire; les partisans de l'esclavage massacrent les partisans de l'*état libre*, et ceux-ci à leur tour veulent venger la mort de leurs amis et de leurs parens. Pour mettre fin à ces désordres, le président Pierce a lancé récemment une proclamation dans laquelle il annonce que désormais les troubles seront réprimés non-seulement par la milice du Kansas, mais par les troupes régulières de l'Union que le gouverneur du territoire aura à sa portée et à sa disposition. En même temps il ordonne que ces invasions des états voisins sur le territoire du Kansas aient un terme, et qu'on laisse les habitans de ce malheureux pays régler seuls leurs affaires. Il est peu probable que cet appel soit entendu, et il est à craindre que le gouvernement fédéral n'ait à exécuter ses menaces et à appuyer la loi par la force.

Ce terrible problème de l'esclavage sera encore le grand intérêt de l'élection présidentielle; il s'agira de savoir si la politique qui a inspiré le bill de Nebraska et Kansas sera continuée, ou bien si on s'arrêtera sur cette pente

fatale et si on mettra enfin un terme à cette série de compromis qui sont autant de complaisances coupables, et qui, s'ils éloignent la crise dans le présent, la préparent dans l'avenir très redoutable et très sanglante. Tout indique que le combat sera animé, et un des symptômes de ces futures effervescences est la difficulté qu'a éprouvée la chambre des représentans à élire son président. Enfin, au bout de deux mois d'ajournemens, l'abolitionisme et le nord ont triomphé par la nomination de M. Banks, qui n'est pas un *noir* de couleur, mais un *noir* d'opinion; la politique du *Nebraska-bill* a été ainsi condamnée malgré les efforts des démocrates partisans du général Pierce et d'un certain nombre de *know-nothing*, trop désireux d'exécuter leur programme et de ne pas distinguer entre le sud et le nord. Cependant c'est l'abolitionisme qui vient aussi de triompher à Philadelphie dans la convention générale des *know-nothing*, où M. Millard Fillmore a été désigné comme le candidat de ce parti. Ce serait en effet un choix excellent, qui arrêterait la politique américaine sur la pente où l'a laissée glisser l'imprudence du président Pierce, et qui servirait au moins à rétablir entre le nord et le sud l'équilibre malheureusement rompu par le vote du bill de Nebraska.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

GIOVANNI PRATI ET SES POÉSIES.

Il est dans l'histoire de l'Italie une période assez difficile à retracer : c'est celle qui s'étend de 1814 jusqu'aux approches de 1848. Les historiens en général s'arrêtent volontiers à la disparition de la domination française au-delà des Alpes, ou ne reprennent leur récit qu'à la date des mouvemens récens du peuple italien. Les trente-quatre années qui séparent ces événemens ont été presque complétement négligées. Dans l'intervalle, quelques rares brochures parurent pour rendre compte à l'Europe des tentatives avortées de 1821 et de 1833. C'étaient des notes le plus souvent écrites à la hâte, et où l'on n'aperçoit presque toujours d'autre pensée que le dessein, invariable chez tous les vaincus, de protester contre les vainqueurs. Les uns et les autres se gardent bien d'avouer leurs fautes, de dévoiler leur impéritie; ils se gardent soigneusement surtout de confier leurs secrets à l'histoire, et de faire appel à l'impartialité de son jugement suprême. Il y a une espèce d'accord tacite entre les gouvernemens et les conspirateurs pour cacher leur pensée et leurs actes. Les uns sont circonspects et muets, parce qu'ils craignent, les autres parce qu'ils espèrent, tous parce qu'ils savent que le dernier mot de leur lutte n'est point dit. L'écrivain qui trouve devant lui le silence et le vide dans toute cette période est porté à l'inscrire en blanc dans ses annales. Ce n'est là pourtant qu'une apparence trompeuse, et si l'Italie semble endormie dans ce long intervalle, si toute action semble suspendue, c'est que la vie se déplace et se transforme. En un mot, à la place de l'ac-

tion publique et extérieure, il y a l'action mystérieuse et permanente des intelligences et des imaginations. Celui qui voudrait étudier ces trente-quatre années de l'histoire de l'Italie au point de vue moral et intellectuel ferait indubitablement un travail plein d'attrait. Il aurait à ressaisir la nature de ce mouvement, les causes qui lui ont imprimé son caractère, et les circonstances dans lesquelles il s'est produit, surtout ses rapports avec la politique. Ce serait l'histoire tout entière de l'Italie. J'en veux seulement esquisser quelques traits avant d'en venir à Giovanni Prati, qui naissait à peine à l'origine de ce mouvement.

A la chute de l'empire napoléonien, les vieilles dynasties, appelées à remonter sur leurs trônes, ne surent mieux faire que de s'appuyer exclusivement sur leur vieillesse, comme si cette vieillesse était un élément de force. L'exil n'avait point changé leurs anciennes habitudes, et vraiment il n'y avait point à s'y méprendre, rien n'indiquait en elles un rajeunissement d'idées et de vues. La presse, qui n'avait point déjà ses franches allures sous le régime impérial, fut bâillonnée entièrement par les gouvernemens qui lui succédèrent. On se flattait tout au moins de l'avoir fait; mais l'entreprise n'était pas facile. On avait dit à la littérature et aux écrivains : Vous êtes dans un Eden où il est un arbre dont il vous sera toujours défendu d'approcher, c'est celui de la politique. — Cela dit, tous les écrivains se donnèrent rendez-vous sous le noyer fatal de Bénévent, ceci, bien entendu, sans aucune intelligence secrète, sans préméditation aucune, sans le moindre accord préalable et conventionnel entre tant d'esprits mus par des idées si différentes. Manzoni et Pellico ne sauraient avoir le même but que Niccolini et Guerrazzi. Il est pourtant une heure de la nuit où ils se trouvent tous ensemble autour de l'arbre défendu. Manzoni relève et console l'homme, Guerrazzi lui souffle au cœur le désespoir. Le poète lombard s'élève si haut dans les régions de l'art, qu'il effleure à peine tout ce qui est du domaine restreint du temps et de la patrie. Cependant, après avoir lu l'*Adelghis* et *les Fiancés*, qui peut douter des sentimens nationaux de l'auteur? Le romancier toscan perd de vue l'art, dont il ne s'est jamais fait peut-être une idée bien nette, pour n'avoir d'autre culte que celui de la patrie, et c'est cette muse qui lui donne les quelques bonnes inspirations qu'il a eues. La censure préventive, inventée par les gouvernemens pour mettre les écrivains dans l'embarras, se trouve bien vite embarrassée elle-même. Sur un point ou sur l'autre de cette péninsule, partagée en tant d'états différens, quelque voix s'élève toujours au moment où l'on croit le règne du silence assuré. Il surgit un nom sur lequel se fixeront bientôt les regards de tous les Italiens! Quoi! tant de mouvement et tant de veilles au palais Pitti, à la place Château, au Vatican, et voilà le doux Silvio Pellico avec ses *Prisons*, voici Leopardi avec ses strophes désespérées et ses dialogues des morts! Plus loin, de la ville des *Piombi* et des *Pozzi*, Tommaseo vient apporter, lui aussi, son tribut littéraire à la patrie. Niccolini coudoie à Florence son compatriote Giusti, qui trouve un nouveau genre de poésie pour lancer ses sarcasmes contre les gouvernemens et la domination étrangère. Massimo d'Azeglio cherche dans l'heureuse issue du défi d'Hector Fieramosca un moyen de réveiller l'amour-propre national, tandis que Grossi chante les actions héroïques des Lombards à la première croisade. Toute œuvre, dans quelque région

de l'art qu'elle naisse, touchera invinciblement à la politique, et cela, malgré la censure et les membres du bureau de révision, peut-être même grâce à eux; grâce à eux, dis-je, car il n'est point certain que, durant ces trente années, la censure n'ait contribué à stimuler l'esprit italien. On peut affirmer du moins qu'elle ne l'a point amorti. Les exils et les emprisonnemens n'ont pas eu plus de pouvoir. Bien des vers ont dû à la persécution un prestige qu'ils n'auraient point trouvé dans leur propre valeur.

Vers l'année 1840, ce mouvement littéraire commence à se ralentir. Le philosophe Gioberti, en entrant directement dans la politique, accélérait le dénoûment, donnait un but à la lutte; les esprits purement littéraires s'arrêtèrent, pressentant ou attendant les événemens. Les gouvernemens eux-mêmes se prenaient à réfléchir, à balancer, à hésiter. Ce fut un temps d'arrêt. A cette même époque, on commença à parler d'une charmante nouvelle en vers, pleine de poésie et de sentiment, l'*Edmenegarda*. L'auteur avait fait peu de frais d'imagination pour trouver son sujet. Edmenegarda, épouse d'un lord d'Angleterre, se laisse séduire par un jeune patricien de Venise. Repoussée par son mari, elle est bientôt délaissée par Leoni, son amant, et elle meurt sans avoir pu obtenir le pardon de son mari, une caresse de ses enfans. Elle a recours à Dieu, ce refuge de tous les malheureux, et ne trouve qu'en lui la force de mourir sans désespoir. Ce canevas, on le voit, ne brille pas par la nouveauté de la conception. Peut-être même l'auteur n'avait-il pas voulu se donner la peine d'inventer. Comme toutes les âmes jeunes qui sentent en elle un travail mystérieux, il laissait déborder la poésie sans trop s'inquiéter du sujet. Le poème n'avait pas plus de six courts chapitres. Ce n'était pas une épopée, mais bien plutôt un ensemble de chants où il était facile de reconnaître déjà l'abondance de la veine lyrique. Cette œuvre d'un écrivain jusque-là inconnu, venue au jour à ce moment d'attente, devait attirer toutes les jeunes intelligences. Imprimée à Milan en 1841, elle fit aussitôt le tour de l'Italie. Les étudians des universités de Bologne, de Pise, de Turin, en récitaient des fragmens. Ces étudians d'alors sont aujourd'hui des hommes jetés dans des voies bien différentes. Il n'en est pas peut-être un seul qui ne se rappelle ces vers avec un visible bonheur. Un membre du parlement piémontais, appartenant à l'académie des sciences de Turin, mathématicien renommé, me répétait récemment des vers du poème tout en corrigeant les épreuves d'un traité scientifique. L'auteur d'*Edmenegarda* était M. Giovanni Prati, qui alors achevait à peine ses études de droit à l'université de Padoue. M. Prati s'est fixé depuis à Turin, et il est aujourd'hui le poète *cesareo* de la maison de Savoie, dont il a chanté les espérances et les épreuves douloureuses, comme Métastase, avec lequel il a plus d'une ressemblance, fut le poète *cesareo* de Marie-Thérèse. Quelle est donc la nature de ce talent, et comment l'auteur d'*Edmenegarda* a-t-il tenu les promesses que laissait concevoir sa première inspiration?

Les poètes tout à fait contemporains n'abondent pas au-delà des Alpes, et M. Giovanni Prati, on peut le dire, est aujourd'hui l'un des plus distingués. Il est né d'une famille patricienne déchue, à Dascindo, petit village de la province de Trente, le 27 janvier 1815. Son père et sa mère avaient assez de culture d'esprit pour aimer à lire dans les soirs d'hiver, autour du foyer, la *Jérusalem* du Tasse ou les *Vies* de Plutarque, les *Nuits* d'Young, les pièces

de Métastase. Né sur les Alpes qui séparent l'Italie de l'Allemagne, ému tour à tour par les traditions de la race teutonique et par les merveilleux aspects d'une nature luxuriante, M. Prati a dû peut-être à ce hasard de sa naissance l'éclat descriptif de son talent et le goût des traditions légendaires qui a inspiré quelques-uns de ses essais. Il quitta bientôt la vie familière et libre des montagnes du Tyrol pour aller suivre un cours de philosophie à Trente. De là il allait étudier la jurisprudence à l'université de Padoue, où il fut reçu avocat, et c'est là qu'il commençait à révéler son instinct littéraire par deux odes sur l'*homme* et *la femme*. C'est là aussi qu'il publiait *Edmenegarda*. Le succès du poème inspira à l'auteur la pensée d'un voyage en Italie. Il parcourut les diverses villes de la péninsule, accueilli et fêté partout, jouissant de sa jeune renommée, mêlant peut-être à ses courses quelques aventures romanesques, mais ne s'endormant pas dans cette première ivresse. M. Prati était déjà un écrivain, et le nom du poète n'a fait que se répandre depuis quinze ans à mesure qu'il multipliait les œuvres où se laissent apercevoir le caractère, la marche, les progrès ou les transformations de son talent. Après l'*Edmenegarda* paraissaient successivement les *Canti lirici*, les *Canti per il Popolo*, les *Ballate*. Durant un premier voyage en Piémont, M. Prati publiait deux volumes de *Nuovi canti*, les *Memorie e Lacrime* et les *Lettere à Maria*. De Turin, le poète allait dans le canton du Tessin, et de là il retournait encore une fois à Padoue, où il mettait au jour les *Passeggiate solitarie*, les *promenades solitaires*. C'est là ce qu'on pourrait appeler la première période de la carrière poétique de M. Prati, le premier essor de son talent.

Tout ici a un caractère de vive et brillante spontanéité. Ces *Canti lirici*, ces *Nuovi canti*, ces *Memorie e Lacrime* ne sont qu'une collection variée de morceaux détachés où se révèle tout entier le talent du poète, talent souple et ingénieux, harmonieux et pénétrant, essentiellement lyrique par-dessus tout, et n'ayant d'autre préoccupation que l'art, l'expression sincère et pure de l'idéal. M. Prati n'a point évidemment la force de la pensée, la puissance de l'invention, mais il a une sorte de grâce émouvante et douce, tempérée parfois d'une certaine ironie humoristique. Il aime à évoquer les souvenirs de la jeunesse, les émotions intimes du cœur, les spectacles merveilleux de la nature, thèmes ordinaires de son inspiration dans ces premiers vers. Un des genres où M. Prati a le plus excellé peut-être est le sonnet; nul n'a mieux réussi à condenser en quelques traits rapides une impression d'attendrissement ou une pensée fugitive. Tel est le sonnet qui a pour titre *un Jour d'hiver*. « Toutes les fois que l'heure silencieuse du crépuscule approche, dit le poète, une calme mélancolie s'empare de moi et humecte doucement mes yeux d'une larme de douleur. — Je regarde le feu mourant, et j'éprouve un charme irrésistible à y tenir mon regard fixé tant qu'un peu de braise étincelle encore au milieu des cendres. — Le dernier pétillement de cette vie qui s'éteint, l'ombre qui s'épaissit et la neige qui tombe me serrent le cœur d'une tristesse plus sombre. — Un cri s'échappe de ma poitrine, remplie de terreur : Mon Dieu! quel rêve que cette courte existence! mon Dieu! quelle solitude que cette terre! » Mettez à côté cet autre sonnet sur l'isolement : « J'aime bien mieux la fleur solitaire que celle qui égaie le sol au milieu de mille autres. J'aime le ruisseau qui coule au milieu des champs dans un tout petit lit, et l'oiseau qui prend un vol court du rameau au rameau, qui

épanche en chantant une ancienne douleur. J'aime l'astre qui brille au pôle sans cortége dans le ciel limpide. J'aime le petit nuage qui se teint d'une pâle pourpre et qui court toujours, comme poussé par un désir mystérieux. Je suis épris de toute chose isolée, parce que j'y vois l'image de mon âme isolée pour toujours et affligée. » Tous ces petits poèmes de quatorze vers sont en général ravissans. Ils sont ravissans peut-être parce qu'ils se composent de quatorze vers seulement, et qu'il suffit d'une seule idée bien traduite, bien amenée, pour les rendre charmans. On voit de plus comment l'auteur possède l'art de représenter un objet, de résumer une pensée, un sentiment dans une pure et limpide poésie. C'est de la poésie intime, personnelle, qui diffère assez sensiblement de deux genres dans lesquels le poète s'essayait bientôt, celui de la légende et celui des chants populaires ou du moins des chants destinés au peuple.

Les *Ballate* de M. Prati n'ont pas eu moins de succès que ses sonnets. Personne dans ce siècle n'avait traité ce genre en Italie. Cesarotti, par la traduction d'Ossian, avait à la fin du siècle dernier essayé d'introduire dans la patrie de Dante les créations du barde du Nord. La tentative de Cesarotti n'avait pas échoué; son livre fut lu et goûté, mais on s'en tint à l'approuver. Il n'eut pas d'imitateurs, et la raison en était simple. La ballade et les poésies fantastiques prennent leurs sources dans les traditions populaires; or il n'existe que fort peu de ces traditions au-delà des Alpes. Le poète du Tyrol pouvait mieux que tout autre faire cette tentative. La tournure de son esprit, son talent descriptif et narratif, un certain sentiment puisé dans la vie des montagnes, se prêtaient à chanter les aventures d'amour ou d'héroïsme d'un autre temps. L'ironie qui éclate parfois d'une manière inattendue complète l'heureux mélange de qualités nécessaires pour faire le conteur fantastique. Les *Ballate*, dont les sujets sont presque tous imaginaires et semblent empruntés aux traditions slaves ou allemandes, ne sont donc pas un essai sans valeur. Ce sont pour la plupart des contes saisissans où les images se succèdent. Une étincelle de sentiment brille à côté d'un sourire railleur. Simple et naïf par momens, l'auteur se montre aussi parfois touchant et émouvant. Seulement les *Ballate* commencent à révéler que l'invention n'est pas le principal mérite de l'auteur. Dans ses *Canti per il Popolo*, M. Prati a eu une pensée généreuse en se proposant de rendre la poésie accessible aux classes inférieures. L'auteur n'a point eu sans doute l'intention de créer une poésie populaire, ce qui ne se fait pas ainsi de propos délibéré; il a eu la pensée plus modeste d'écrire des vers que le peuple pût comprendre, de nature à faire arriver jusqu'à ce lecteur nouveau le charme de la poésie. Mais dans ces limites mêmes a-t-il réussi complétement? On peut dire que le poète resserre souvent sa pensée de peur de n'être point compris de ceux à qui il s'adresse; d'autres fois aussi la simplicité dans ses vers ressemble singulièrement à de la recherche et même à l'absence d'idées. Si M. Prati n'a point donné à l'Italie un chansonnier populaire, il est du moins telle de ses chansons qu'on peut sous certains rapports appeler nationale. *La Vengeance*, *le Rapporteur*, sont de nobles et morales inspirations qui prennent leur source dans l'amour du peuple et de la nation italienne. Un souffle bien léger encore, et à peine sensible, commence à circuler dans les vers du poète tyrolien. Ce fut assez à cette époque

pour que le roi Charles-Albert, qui semblait épier depuis longtemps l'apparition d'un Tyrtée, fît inviter l'écrivain à composer un chant guerrier pour une fanfare militaire. Le poète répondit avec empressement aux désirs du souverain piémontais, et même la pensée de l'hymne était assez claire, assez agressive pour que la diplomatie s'en mêlât. On ne parla plus de la fanfare ni du chant belliqueux, et l'auteur n'a livré son morceau à la publicité qu'après les événemens de 1848. C'est par ce fait que M. Prati commence à se mêler en quelque sorte à la politique. Le roi piémontais, qui nourrissait depuis longtemps ses projets d'indépendance, saisissant toute la valeur de la popularité du chantre d'*Edmenegarda*, l'avait pris par la main pour l'introduire dans cette voie où l'Italie tout entière allait se précipiter.

Rien jusque-là, il faut le dire, n'avait semblé préparer M. Prati à ce nouveau rôle; mais le poète, après des compositions nombreuses, arrivait déjà à la maturité du talent, à cette heure où l'esprit sent le besoin d'aspirer à des conceptions plus sérieuses, de se mêler à la vie active et universelle. Le livre de *Storia e Fantasia* et les *Canti politici* sont les fruits principaux de cette période de la carrière poétique de M. Prati. Dans le premier de ces ouvrages, l'auteur a visiblement des prétentions philosophiques, il se livre même à des interprétations du catholicisme qui lui ont suscité quelques démêlés fort peu littéraires avec Rome. Quant aux *Canti politici*, — *Chants politiques*, — ils sont le vivant témoignage d'une époque qui est déjà loin de nous, et où le poète n'est pas sans avoir eu sa part active. Emprisonné à Padoue par la police de l'Autriche à la veille de la révolution italienne, il était persécuté bientôt à Venise et à Florence par la révolution triomphante, et c'est ce qui donne un cachet de sincérité indépendante aux sentimens de fidélité qu'il a voués à la maison de Savoie. Nés avec les circonstances, à mesure que les événemens se succédaient, et recueillis depuis seulement, les *Canti politici* sont certainement l'œuvre d'imagination qui reproduit avec le plus de vivacité et d'animation le mouvement italien de 1848.

Tous ces chants divers, l'*Hymne à l'Italie*, *le 8 Février 1848 à Padoue*, *Nous et les Étrangers*, *Pie IX*, *Charles-Albert*, ramènent invinciblement à ces temps d'illusions et d'espérances. Un souffle prophétique passe à travers cette poésie. Les soulèvemens populaires ne peuvent longtemps se faire attendre. On sent qu'aux aspirations vont bientôt succéder les faits. L'idée de l'indépendance se dégage enfin, et le mouvement éclate d'un bout à l'autre de la péninsule. Le poète entonne alors son *Cantique de l'Avenir*, l'hymne *Après la Bataille de Goïto*, celui qui a pour titre *Chassons l'étranger*. Dans ce siècle, où les événemens se succèdent avec une si étonnante rapidité, où les impressions sont si fugitives, il est peu de personnes qui se rappellent d'une manière précise la sensation que produisaient de toutes parts les premières victoires de Charles-Albert. Les *Canti politici* font revivre dans ce temps. Ce sont bien là les cris de victoire et de joie, les chants de triomphe et la foi aux destinées nationales qui éclataient autour de nous.

On trouve dans ces pages les traces de ce besoin de croire à l'union de tous les Italiens, à la concorde des esprits, — besoin qui était dans toutes les âmes. On pressentait que le danger était là, et M. Prati, fidèle à sa mission de *vates*, menaçait du haut de son trépied celui qui réveillerait les discordes, qui refuserait de suivre le drapeau du roi de Sardaigne. Le poète avait rai-

son, mais les vers n'arrêtèrent point les partis : sa muse alors prend les voiles de deuil à l'aspect des divisions qui surgissent. M. Prati, se trouvant à Florence au moment où l'on y proclamait la république, se voit en butte aux mauvais traitemens des exaltés. Les chants *Tristis anima mea*, *A Joseph Montanelli*, *Armes! Armes! Douleurs et Justices*, représentent ces tristes journées où les partis, oubliant les victoires de l'étranger, s'entre-déchiraient avec une fureur incroyable. Les uns et les autres s'accusent sans trop savoir pourquoi; à côté du drapeau constitutionnel qui subit des revers, le drapeau républicain s'élève à Florence, à Rome, à Venise. L'hymne va bientôt se changer en élégie. Au sein du Piémont lui-même, ce dernier refuge de l'indépendance nationale, un esprit de dissolution et de folie commence à pénétrer. Celui qui a entrevu dans son chant prophétique les différentes phases de l'insurrection italienne, qui excitait les peuples à s'unir autour de Charles-Albert et poussait ce roi au-delà du Tessin, va tout à l'heure chanter un chant funèbre sur son cercueil. La mort ne se contente pas de cette proie illustre. Les principaux promoteurs de l'indépendance succombent bientôt et disparaissent successivement : Balbo, Gioberti, Pinelli, Bava, Silvio Pellico, Berchet, Giusti. M. Prati consacre ces noms illustres à des titres différens.

Une des pièces les plus originales des *Canti politici* est *la Statue d'Emmanuel-Philibert et la Sentinelle*, que M. Prati faisait en 1849, au moment où il rentrait dans le Piémont pour s'y fixer désormais. C'est une vive et mordante satire. Le héros de Saint-Quentin sur son piédestal s'émeut des idées subversives qui ont envahi toutes les têtes, et il engage une conversation sur les événemens du jour avec la sentinelle qui garde le monument. Dans un premier dialogue, on est à la veille de la bataille de Novare. Emmanuel-Philibert blâme hautement l'imprudence de cette entreprise, la faiblesse du gouvernement et les sottises de la populace. La sentinelle de la garde nationale est un type curieux de bourgeois inepte esquissé en traits rapides, mais plein de vérité. Le soldat-citoyen riposte avec une dignité burlesque à l'amère et hautaine ironie de son royal interlocuteur. Le second dialogue a lieu après la défaite de Novare et entre les mêmes personnages.

« Dans la nuit d'hier, Philibert s'est réveillé de nouveau; la sentinelle a tremblé, mais elle n'a osé l'interroger; elle a baissé la tête vers la terre, pressentant l'orage. Déjà il lui semblait entendre ce roi de fer jurer comme un coupe-jarret.

« — Maudite indépendance! liberté bouffonne! Nous avons perdu la plante et la graine, nous voilà flambés de la bonne sorte! — Pardonnez-lui, seigneur! c'est un moment d'affliction, murmurait le bon soldat, quelque peu scandalisé.

« — Dis-moi donc : le bulletin? — Majesté,... ce n'est que trop vrai. — L'étranger est donc sur le Tessin? — L'étranger est sur la Sesia. — Quoi! Alexandrie serait envahie?... O honte de ma maison! — Il détourna les yeux du palais royal, et il se mordit les mains avec fureur.

« En ce moment, l'endroit ténébreux s'éclaira d'une pâle lumière; les pilastres, le monument, le bronze, tout était en feu. Ce nouveau Roland se prend à tempêter, il brise en deux morceaux son ancienne épée, et lance sur la place son grand casque et sa cuirasse.

« — Malheureux! ne vous l'avais-je point dit? Cette folle guerre ne pouvait qu'ouvrir des abîmes honteux à mon pauvre pays! Le roi-soldat vient d'acquérir une belle gloire sur le champ de bataille!..... — Majesté, trève de reproches inutiles. Vous fûtes grand, soyez poli.

« — Tu as raison. Pauvre Albert! triste jouet d'illustres tromperies! De quel crêpe viens-tu de te couvrir, ô pensée de dix-huit ans! La victime insigne est tombée, et c'est toi, fatale Novare, qui as servi d'autel. Maintenant il dirige son pas solitaire vers l'exil, et il va on ne sait où.

« Va, choisis un endroit tranquille, tu n'entendras pas un reproche de moi. La honte ne retombera pas sur toi, mon digne enfant, mais bien plutôt sur l'Italie. Regarde pour quelle contrée tu jouais ton épée et ton honheur! Quelle récompense on réservait à tant de foi!

« Ce malheureux et brave enfant de ma race t'a secouée, ô dormeuse! Tu le trahissais, tu l'accusais, ingrate Italie! Est-tu contente maintenant? Sur l'Arno et sur le Capitole, on lui a enlevé son trône et son honneur. Présente donc tes poignets à la chaîne; ta punition est terrible, mais juste.

« — Majesté, je ne sens que trop la justesse de vos reproches; j'en ai la rougeur au front. Et maintenant que va dire l'Europe et le monde de nous, lâche troupeau? On rira sous cape, comme on rirait en voyant un haillon exposé au soleil s'écrier : « Je fus un jour pourpre impériale! »

« Majesté, le roi Victor est monté hier sur le trône de ses ancêtres; ne pourrait-il point se faire qu'il eût à nous laver de la rougeur des injures reçues? Ce jeune rejeton de Savoie a un cœur de lion dans la poitrine, et si la saison devient propice, le lion pourrait bien se réveiller.

« — Silence! que le caduc maréchal ne t'entende pas au moins, lui qui tire maintenant de nos champs le fourrage pour ses chevaux!

« — Majesté, vous parlez en homme sage; cependant ce fourrage est une honte : tant que l'on parle, on ne pense point à venger cette honte.

« — Silence! tissons sans faire de bruit; malheur à nous si la navette est trop bruyante! Les belles journées reviendront. — Majesté, vous me consolez, tout espoir n'est donc pas perdu? — Tais-toi, et ne te montre point trop curieux. Le coq et l'œuf sont encore dans le nid de l'Italie.

« Mais chassez une bonne fois les pharisiens rouges et noirs. Ce sont eux, ces charlatans du bonnet rouge et de l'*Agnus*, qui ont traîné jusqu'à la honte, par le fil de la marionnette, le royaume subalpin.

« Et toi, monarque qui viens de monter au sommet que ton père descendait tout à l'heure, toi qui as rajeuni mon nom, lion parmi tes légions, fais attention à bien choisir ta voie; elle est inégale et trompeuse. Ne tiens pas compte des sourires, mais des cœurs; arrache les masques et regarde aux visages...

« ..... Que ta mémoire se rappelle les douleurs d'à présent, et que ton regard soit toujours fixé sur les Alpes et sur la mer. Là où les roses poussent, cherche aussi à entretenir les lauriers. Aime les vaillans, honore les justes, et attends l'heure dans le silence. — Majesté, vos paroles me consolent!

« — Je te console?... Et pourtant, si je ne me trompe, il y a peu de jours tu te montrais tout épris de la république. On aurait dit que son esprit avait envahi tous tes membres. Bien plus, dans un accès de fureur, tu m'as

menacé de ton fusil, et je crois même que tu es allé jusqu'à me dire..... lâche!

« — Je suis un pauvre soldat qui pense fort peu et qui n'y voit pas clair du tout. Ces fripons m'ont donné, je m'en aperçois maintenant, un bien triste *credo*, que j'ai répété jusqu'ici en vrai perroquet, sans y prendre garde et sans y voir de mal.....

« ..... Mais, majesté, si Dieu le veut, le canon ira bien encore au-delà du Tessin. — Trève aux vains mots! la jactance sied bien mal au vaincu. Écoute-moi cependant. Si un jour, pour nous laver du double outrage, nous surgissons tous, depuis la mer jusqu'aux Alpes, en peuples véritables et non en taupes aveugles,

« Le vieux Philibert alors saura voler au milieu des cohortes avec Victor et ses preux, avec Fernand et avec Umbert. Je plongerai dans l'Isonzo vaincu ces rênes de bronze, et à défaut de cette épée, que je viens de briser, avec des sanglots de rage,

« Dans cette lutte suprême, Dieu lui-même me fera don à moi, son fidèle, de la sombre épée de l'archange Michel. Le nouveau Lucifer qui empoisonne la fleur du monde sera pour toujours chassé de l'Éden d'Italie.

« O cheval de mes gloires, tu ressens ta vieille ardeur. Tu flaires dans le vent l'odeur d'une victoire. Arrête-toi, laisse retomber ta crinière. Étouffe tes hennissemens. Les personnes qui nous entourent, toutes depuis l'enfant jusqu'à l'aïeul, sont maintenant en proie au sommeil.

« Mais si l'Italie ne sait pas, en dix ans, arracher le bandeau qui couvre ses yeux amollis et paresseux, qu'un hurlement sorte de ta poitrine. Que le fer et le feu descendent dans son sein et qu'ils la consument! Que l'ouragan et l'avalanche se précipitent sur elle, et qu'il n'en reste pas un seul souvenir! — Majesté, nous sommes d'accord. »

Ce n'est point une certaine originalité vigoureuse, familière, et même parfois presque brutale, qui manque à ces vers, fils d'un moment de passion et lancés au milieu de la mêlée des partis. On voit quel sentiment l'auteur des *Canti* portait dans la politique de son pays, et en comparant ces derniers chants à ceux par lesquels il débutait, on peut voir aussi le talent de M. Prati se révéler sous ses divers aspects. Dans la première partie de sa vie, c'est un lyrique émouvant, harmonieux, tout personnel, qui semble ne se point douter qu'il y ait au monde des écoles en lutte, des nations qui souffrent, des dogmes qui se livrent un éternel combat. Dans la seconde période, le poète sent frémir en lui l'ardeur des émotions nationales, et sous ce rapport il se rattache à la tradition de la pensée italienne.

Depuis quelque temps cependant, on dirait que cette double voie ne suffit plus à M. Prati, et que l'auteur d'*Edmenegarda* s'est mis à la poursuite d'une transformation nouvelle, d'un idéal philosophique. On l'a remarqué, le livre de *Storia e Fantasia* témoignait déjà de ces tendances, qui n'ont fait que s'accuser de plus en plus dans ces dernières années. Dans un court intervalle, M. Prati a multiplié en effet les tentatives en ce sens. A cette évolution de son esprit se rattachent les poèmes assez récens encore de *Rodolfo*, *la Bataille d'Imera*, *Satan et les Grâces*, et le poète même ne vise à rien moins qu'à composer une vaste épopée sous ce titre grandiose : *Dieu*

et l'Humanité! L'auteur ne dissimule point l'immensité de son dessein; il veut faire revivre les grandes ères de l'humanité, raconter les époques biblique, grecque, romaine, chrétienne, le moyen âge et les temps modernes, montrer Dieu accompagnant perpétuellement l'homme pour l'aider à combattre le mal, pour le diriger dans la voie de la vérité, de la justice, de la liberté et de la civilisation. C'est la lutte du Tout-Puissant et de Satan décrite dans une œuvre où se mêleront l'élément lyrique, l'élément dramatique, l'élément épique. Il est plus facile, ce semble, de tracer ce programme que de le remplir. Les essais nouveaux de M. Prati ont eu leurs apologistes en Italie, et ils ont eu aussi leurs détracteurs ou leurs juges sévères, chose nouvelle pour un poète dont les vers étaient environnés jusqu'ici d'une popularité universelle. Ils ont été d'autant plus contestés, que l'auteur, en se posant comme l'interprète d'une philosophie catholique, assez vague il est vrai, venait se mêler, sous une autre forme, à toutes les querelles des partis et des opinions. Or, indépendamment de la valeur philosophique des idées du poète, il y a ici un bien autre problème : de telles entreprises sont-elles dans la nature du talent de M. Prati? Quelque réel que soit le mérite de l'auteur de *Satan et les Grâces*, quelque généreuse que puisse être dans son principe la pensée qui a dicté ses récentes tentatives, M. Prati n'est point évidemment de cette race de poètes qui embrassent l'horizon intellectuel dans son immensité, qui parviennent à rassembler tous les élémens d'une vaste épopée philosophique. Ses derniers essais ne semblent prouver qu'une chose, c'est qu'il a senti le besoin de chercher à exprimer, lui aussi, une idée, comme il y a la pensée religieuse chez Manzoni, la pensée fataliste chez Leopardi, la pensée purement patriotique chez Niccolini.

Le dernier mot des tentatives épiques de M. Prati n'est point dit encore sans doute; mais l'originalité, par conséquent l'aptitude réelle de son talent, est facile à saisir dans une carrière qu'on pourrait presque dire privilégiée. Il est peu d'hommes parvenus avec moins de peine à la renommée. La nature a mis un soin extrême à lui frayer la route, à écarter de son chemin les obstacles qui rendent souvent si difficile le début d'un jeune talent. En mère dévouée, après avoir doué cet esprit des qualités les plus propres à rendre toutes les sensations intérieures, elle a choisi son nid pour ainsi dire. C'est sur les Alpes qui séparent la souriante Italie de la rêveuse Allemagne qu'elle plaça le berceau de l'auteur d'*Edmenegarda*. Dans ces douces années de l'enfance qu'il rappelle si souvent dans ses vers, le poète a pu admirer les tableaux qu'offrait à ses yeux une nature luxuriante; il a pu aussi pénétrer dans les ruines des vieux châteaux allemands, dont il entendait pendant les nuits d'hiver raconter les légendes. Lorsqu'il exprime toutes les impressions d'une enfance qui s'est développée en plein air, face à face avec les plus belles œuvres de la création, M. Prati est vraiment lui-même. Il est encore dans la vérité de son talent quand il chante les vicissitudes de l'Italie, lorsqu'il reproduit les mystérieuses douleurs de l'homme, ou qu'il raconte les scènes fantastiques des *Ballate*. Son esprit a la flexibilité, la grâce d'un Métastase, pourvu qu'on y ajoute la vibration de l'instinct national en certaines heures. En attendant que M. Prati ait réalisé ses entreprises épiques, c'est une part suffisante. D'ailleurs, quand l'auteur d'*Edmenegarda* ne serait

ni un philosophe, ni un politique, ni même le créateur d'une épopée nouvelle, quand il ne serait qu'un simple poète écrivant des vers pleins d'harmonie, n'a-t-il pas dit lui-même un jour que ce qu'on faisait pour les lettres, on le faisait pour la patrie?

MARCHESE.

ZEITSCHRIFT FUR DEUTSCHE MYTHOLOGIE UND SITTENKUNDE (*la Mythologie, les Traditions et les Coutumes populaires de l'Allemagne*), *herausgegeben* von J.-W. Wolf (1). — Il fut un temps où tout ce qui était légende faisait fureur parmi nous. C'était une passion de lire *Trilby*. Nous eussions donné les dieux grecs et la guerre de Troie pour une *saga* d'Islande. Cette mode nous a passé. En cela comme en beaucoup d'autres choses, un engouement trop vif nous a conduits à une indifférence injuste. Ce serait pourtant, même à l'heure présente, une mine à exploiter que nos traditions populaires, mais il faudrait se hâter. Encore quelques années, et les locomotives, qui vont vite en besogne, auront balayé le peu qui reste de nos vieilles mœurs. L'Allemagne n'a pas cessé au contraire d'exploiter la mine des traditions populaires. Un recueil *mythologique* y existe depuis deux ans, et il prospère. M. Wolf et ses collaborateurs, parmi lesquels on remarque Jacob et Wilhelm Grimm, se sont mis vaillamment à l'œuvre. Leur principe a été de ne rien négliger, pas même un simple mot de patois provincial, lorsqu'il faisait allusion à quelque usage perdu, ou lorsqu'il rappelait de près ou de loin les anciennes croyances germaniques. Leur méthode a été d'accueillir et d'enregistrer les documens, quels qu'ils fussent et de quelque pays qu'ils vinssent, à mesure qu'ils se produisaient. Tandis qu'ils consultaient la tradition orale, ils relisaient Bollandus et les écrivains arabes, le Talmud et les livres de l'Inde, pour en tirer des points de rapprochement avec les coutumes et les mythes nationaux. Ce sont de telles rencontres qui nous séduisent, parce que ces débris de superstitions ou de croyances primitives qu'on retrouve en tout lieu, parcelles dispersées d'un trésor de symboles et d'idées autrefois commun à l'humanité, attestent dans la variété des races l'identité des origines : témoignage d'autant plus sûr qu'il est plus naïf. Aussi est-il beaucoup de questions débattues entre les savans qu'on réussirait peut-être à résoudre par un parallèle attentif entre des légendes d'époques diverses. Quelle part revient à l'imagination populaire dans l'élaboration des grandes épopées nationales telles que l'Iliade ou les *Niebelungen*? Dans quelles proportions et de quelle manière le paganisme expirant s'est-il d'abord mêlé au culte chrétien? Voilà des problèmes d'un intérêt général que les matériaux rassemblés par M. Wolf contribueront certainement à éclaircir. On peut d'ailleurs, sans s'élancer vers les sommets de l'érudition, apprendre quantité de choses curieuses avec ce recueil mythologique, car c'est encore s'instruire et s'initier d'un degré de plus aux mœurs d'un peuple que de voir par ses légendes de quelle façon il entend et traite le merveilleux. Ce qui domine dans les provinces riveraines de la Baltique et de la Mer du Nord, ce sont les souvenirs des mythes nébuleux de la Germanie barbare. Le chasseur est

(1) Recueil périodique publié à Gœttingue.

le héros principal de la Franconie; le prodige qui s'y renouvelle le plus souvent est celui de la *chasse sauvage*. Sur le Bas-Danube, les récits populaires, qui ont là un charme particulier de fraîcheur et de nouveauté, nous offrent l'image de ces sociétés primitives, encore à l'état d'ébauche, où il n'y a au plus que trois ou quatre personnages : le boyard, le prêtre, le paysan et le *zingaro*. Dans la catholique Bavière, l'église joue le beau rôle : l'imagination du peuple n'y est pleine que de châtimens surnaturels infligés à l'impie et au blasphémateur. Près de là, les simples montagnards du Tyrol se consolent de leur misère en redisant, sous vingt formes différentes, les aventures du pâtre qui rencontre une princesse emprisonnée dans le corps d'un crapaud, la délivre et l'épouse. Pauvres, ils croient que le morceau de pain refusé au pauvre se change en serpent pour dévorer l'homme dur qui ne sait pas donner. Fléchissant sous le poids d'une vie de labeur, ils ont un génie propice qui leur garde du moins intactes les heures consacrées au repos. Sont-ce là des inventions de l'art? Ces traits d'une simplicité pénétrante, un caprice de poète servi par le hasard eût-il pu les créer? eût-il pu les semer si profondément dans le peuple et les fondre en lui? La légende, n'est-ce pas l'essence même de la vie populaire? Admirable pouvoir de l'imagination, ou plutôt admirable candeur des bonnes âmes! Travail excessif, souffrances, dureté des méchans, aspirations impuissantes vers le bien-être et la richesse, bouffées d'ambition, rien de tout cela n'allume chez elles l'envie ou la haine. Une chanson, et tout est oublié. Un conte, un rêve, une mélodie des montagnes, et tout se dissipe en une vapeur dorée du milieu de laquelle l'essaim des fées bienveillantes sourit à l'homme au cœur léger.

Les collaborateurs de ce recueil ont un grand mérite : ils ne cherchent pas à mettre d'esprit dans ce qu'ils racontent. Un paysan leur dit la légende de son village; ils la répètent sans y ajouter autre chose que l'orthographe et un peu d'ordre. Nous avons cependant un reproche à faire à M. Wolf. Le degré d'authenticité et le caractère des pièces ou des faits ne paraissent pas toujours suffisamment constatés. Il y a, par exemple, dans son recueil bon nombre de poésies fort gracieuses, intitulées *chansons populaires* et signées pourtant par des écrivains contemporains. Il est souvent impossible de distinguer si le signataire a emprunté son sujet à la tradition ou s'il l'a tiré de lui-même, s'il a composé les vers qu'il envoie ou s'il les a recueillis tels quels de la bouche du peuple. De même, beaucoup d'apparitions curieuses, qui ne remontent pas au-delà de quelques années, sont relatées pêle-mêle avec des histoires d'hommes changés en bêtes et de bêtes changées en hommes, sans que rien nous assure, je ne dis pas, bien entendu, de la réalité des visions, mais de l'existence et de la bonne foi des visionnaires. De tels faits sont d'un intérêt capital pour la psychologie. Il est fâcheux qu'on ne puisse dire quelle confiance ils méritent. J.-J. WEISS.

V. DE MARS.

L'ÉCOSSE

DEPUIS LA FIN DU XVIIE SIÈCLE

ET LA

PHILOSOPHIE DE HAMILTON

L'Écosse est un peu oubliée. Le temps n'est pourtant pas si éloigné où la raison, l'imagination, l'amour de la vérité, de la poésie, de la nature, dirigeaient vers ce pays et nos esprits et nos pas. La voix de maîtres respectés exhortait la jeunesse à chercher dans ses écoles l'exemple de la science libre et consciencieuse et les leçons d'une philosophie conduite par une prudente méthode et une critique pénétrante à raffermir la foi de l'esprit humain en lui-même. Dans les souvenirs du moyen âge, dans les traditions des luttes plus récentes que la religion et la politique ont excitées entre les hautes et les basses terres, une érudition intelligente nous conviait à recueillir les plus naïves et les plus vivantes peintures des préjugés, des passions et des caractères qui agitent les sociétés humaines. C'était la contrée où la mémoire des événemens historiques se conservait toute vive dans les ballades et les récits populaires, tandis que d'autres chansons plus touchantes y redisaient en un langage rustique et gracieux à la fois les rêveries de l'habitant des montagnes et ces sentimens intimes que le cœur de l'homme éprouve trop souvent en silence dans la vie grossière du pâtre et du pêcheur. Enfin, attiré par les fraîches descriptions de ces cimes couronnées de nuages, de ces lacs enceints de pentes verdoyantes, le voyageur partait, impatient de visiter tant de sites consacrés par l'histoire et la poésie, de con-

naître un peuple honnête et fier, instruit et religieux, élevé par la culture de l'âme au-dessus de sa rude condition, et réunissant la simplicité des mœurs à cette éducation indispensable que la civilisation du siècle n'a pas su généraliser encore. Ainsi, pendant un temps, les genres d'attraits ou de mérites les plus divers ont fait de l'Écosse, il n'y a guère que trente années, la terre chérie de notre pensée.

S'il fallait expliquer cette faveur subite qui s'attachait à un pays lointain, caché dans ses brumes, naguère inconnu, dont parle peu l'histoire, dont l'influence est nulle pour le monde, il n'y aurait qu'un nom à prononcer. Comme si le brouillard fantastique du fabuleux Ossian se fût déchiré, comme si un enchanteur l'eût touchée de sa baguette puissante, l'Écosse réelle avait apparu soudain, et une subite lumière avait fait saillir à la fois tous les traits de sa physionomie, toutes les couleurs de son costume. Bardes et guerriers, lairds et vassaux, matelots et bergers, hôteliers et maraudeurs, hommes d'église et gens de loi, clercs et marchands, tous étaient entrés sur la scène de l'histoire et du roman, quelquefois avec des proportions tragiques, toujours avec le relief et la vérité de la comédie. Walter Scott partage avec quelques hommes plus grands que lui, avec cette tribu de créateurs que guident Homère et Shakspeare, le don merveilleux d'avoir mis au monde une multitude de personnages qui prennent place dans la mémoire sur le même pied que ceux qu'on a vus de ses yeux et touchés de ses mains. Croire sans avoir vu est aussi le prodige qui s'opère en nous quand l'art commande, et nous en venons quelquefois à ne plus pouvoir séparer dans nos souvenirs l'histoire de la fiction.

Les jeunes gens ne se figurent pas quel a été, pendant douze ou quinze années, le prestige de Scott aux yeux de l'Europe entière. Je ne sais si jamais en aussi peu de temps un aussi grand effet littéraire a été produit, sans l'aide d'aucune des circonstances qui, telles que l'opinion ou la passion publique, secondent et hâtent l'empire des écrivains venus à propos. Les lieux, les faits, les hommes, les monumens, les noms, tout en un instant nous devint familier: il se créa pour nous des souvenirs nouveaux, et le nombre de ces choses qu'on croit avoir connues, et qui servent de points de comparaison avec ce qu'on rencontre, s'accrut soudainement dans notre esprit. La peinture impartiale des affaires humaines, et, parmi les affaires humaines, des plus partiales de toutes, les dissensions civiles, devint un goût de l'imagination, bientôt une règle de l'art, et enfin presqu'un devoir de conscience. Même pour le présent on s'efforça de montrer de l'impartialité, parce que Walter Scott avait tenté d'en témoigner pour le passé; on tâcha de voir les choses comme il sem-

blait les peindre, telles qu'elles sont. Ainsi le nom de l'Écosse passa dans toutes les bouches. Je ne crois pas qu'aucun écrivain, sans plaider aucune cause, sans se proposer aucune propagande, ait autant fait pour sa patrie.

Le mélange de réalité et d'invention, si bien fondues dans ses compositions, dénote en lui deux qualités que peu d'hommes ont portées au même degré, l'imagination et le sens commun. Peut-être devrait-on dire de l'Écosse quelque chose d'analogue. La contrée est pittoresque; c'est un pays de montagnes : il en a les beautés naturelles sans cette horreur grandiose d'autres sites renommés. L'aspect général est mélancolique, mais doux. Tout est agreste, et rien n'est inaccessible. Dans ses solitudes les plus incultes, on trouve encore une certaine facilité de vivre; ses huttes sauvages couvrent des hommes civilisés par les sentimens et les idées, raisonneurs avec des croyances primitives, superstitieux même et sensés. De quelque nation que vous soyez, de quelque hauteur sociale que vous descendiez, de quelques lumières que s'enorgueillisse votre raison, si vous parlez à un paysan écossais, vous parlez à votre égal, vous n'avez rien à lui apprendre de ce qu'il faut sentir ou savoir pour être vraiment un homme, et en même temps il a les instincts, les passions, les rêveries du montagnard. L'orgueil et le respect, la violence et la retenue, l'intelligence et la simplicité, la sagacité pratique et l'exaltation religieuse, tels sont quelques-uns des contrastes qui frappent à chaque instant dans la population d'un pays dont on peut dire qu'aucun autre n'a été aussi poétiquement raisonnable; car, avec tout ce qui lui reste de la vie de la nature et de la société du moyen âge, cette nation doit prendre rang parmi les plus éclairées de l'univers. La politique, la religion et la littérature ont fait de l'Écosse quelque chose d'incomparable.

I.

On prétend quelquefois que les dynasties royales s'identifient tellement avec le pays que la nationalité vit en elles, et qu'elles ne peuvent être arrachées du sol sans que la nation perde une partie de son existence, et soit, pour ainsi dire, décapitée. Il est cependant impossible de considérer comme un jour néfaste pour l'Écosse celui où les Stuarts s'acheminèrent vers le sud de l'île, et allèrent planter sur les tours de Windsor l'étendard qui avait flotté sur le palais d'Holyrood. Élisabeth, dans ses rigueurs comme dans ses caprices, avait travaillé, sans le vouloir, à l'indépendance réelle de l'Écosse. Le meurtre de Marie Stuart avait achevé d'ôter tout espoir à l'église catholique, et Jacques VI emporta avec lui la tyrannie de l'église épiscopale, qui, ayant son chef à Londres, ne put désormais domi-

ner l'Écosse ni constamment ni de près. La séparation de la dynastie et de la nation ne se fit pourtant pas sans déchirement. Tantôt la vieille fidélité des clans royalistes s'arma pour maintenir ou rétablir les anciennes formes de l'autorité; tantôt la royauté dans son ambition d'arbitraire s'efforça de retenir ou d'entraver l'essor de l'indépendance nationale et de ramener la religion locale à l'uniformité anglicane. L'Écosse avait vu partir ses rois, sans cesser d'avoir un gouvernement à elle, et ce gouvernement, suivant l'esprit qui régnait dans le pays, était tour à tour un moyen de résistance que les Stuarts voulaient vaincre et l'instrument d'une autorité dont ils voulaient user. Pendant tout le temps qui s'écoula de l'avénement de Charles Ier à la grande année 1688, le pays, agité tant par ses troubles intérieurs que par le contre-coup des mouvemens de l'Angleterre, passa par toutes les épreuves d'une contrée en révolution, quoiqu'il n'eût plus une politique entièrement indépendante et ne fît plus lui-même ses destinées. Heureusement la réformation y avait produit ce que peut-être elle n'a nulle part ailleurs réussi à créer aussi complétement, une église vraiment populaire. Le presbytérianisme est une démocratie de pasteurs élus, pour un grand nombre, par leurs troupeaux, ou du moins indépendans par leur origine, soit du gouvernement civil, soit même du gouvernement ecclésiastique. Cette forme religieuse devint dominante en Écosse, et son empire ne fut troublé que par l'effort des sectes rivales, jusqu'au jour où la sagesse de Guillaume III, osant s'élever cette fois au-dessus des préjugés anglicans, reconnut, constitua et dota l'église nationale, cette *kirke* souvent raillée en Angleterre, et dont l'existence officielle au sein du royaume-uni fut un premier échec à l'orgueil épiscopal, et demeura l'espérance de tous les dissidens.

Les parlemens locaux subsistaient, mais ces institutions ne plongeaient pas dans le sol des racines bien profondes. Les élections n'étaient pas sérieusement populaires. Les traditions constitutionnelles n'avaient pas la puissance naturelle qu'elles ont acquise en Angleterre. Les assemblées réduites, ou peu s'en fallait, au rang d'états provinciaux, n'avaient plus la chance de devenir le siége du gouvernement, et quoique agitées souvent par les dissidences ou les passions, elles avaient cessé de pouvoir être redoutables, sans cesser d'être quelquefois embarrassantes. Enfin vint le jour de la réunion, les deux chambres allèrent se fondre dans celles de Westminster. La vanité écossaise, les ambitions de quelques familles purent en souffrir; des opinions qui subsistaient au-delà du Tweed, mais qui ne dominaient pas à Londres, purent se soulever quelquefois contre une fusion qui peu à peu les mettait à néant, et elles furent pour quelque chose dans les mouvemens tentés pour la cause des Stuarts en 1715 et en 1745. Le jacobitisme, le catholicisme,

l'épiscopat même, purent quelquefois déplorer la perte des derniers restes d'un gouvernement local; mais le presbytérianisme fut épargné ou plutôt ménagé par la maison de Hanovre, et la loi commune de l'Écosse, loi civile, loi criminelle, tout ce qui était chez elle de droit municipal, ses habitudes et ses divisions sociales, ses établissemens d'instruction publique, tout fut respecté ou du moins laissé à lui-même par le gouvernement central. Les représentans du nord au parlement impérial, élus généralement sans combat et sans effort, se soumirent à la politique du cabinet de Saint-James, sans beaucoup s'y intéresser. L'Écosse, de plus en plus étrangère aux affaires de la Grande-Bretagne et du gouvernement auquel elle était nominalement assujettie, perdit par degrés jusqu'au sentiment de l'existence politique, et renonça, sans se l'avouer, à toute prétention de marquer dans l'histoire de l'Europe. Elle ne refusa rien à un pouvoir qui lui demandait peu, heureuse d'être un des pays les moins gouvernés qu'il y eût au monde. Elle arriva ainsi à l'indépendance de fait; elle put être entièrement elle-même, et présenta un spectacle unique dans le monde européen. Les pays annexés à d'autres plus puissans ne sont d'ordinaire abandonnés à leur propre sort qu'autant qu'ils ne valent pas la peine d'être asservis. L'Écosse était bien pauvre, mais elle possédait une civilisation véritable. Elle trouvait dans sa situation maritime une sécurité qui ne lui rendait pas souvent nécessaire l'assistance armée de son gouvernement. Elle n'épousait que par la pensée les passions et les desseins des cabinets britanniques : médiocrement sensible à leur gloire, elle l'était moins encore à leurs revers; mais si le ressort politique était brisé chez elle, le ressort moral demeurait tout entier. Son individualité était respectée; on ne lui demandait que soumission sans assimilation. Ainsi l'Écosse est restée plus Écosse que si elle eût joué un rôle actif et considérable dans les destinées du tout dont elle faisait partie. Avec ses mœurs, ses lois, sa religion, elle conservait cette noblesse rustique, cette féodalité inoffensive qui maintient entre les classes subordonnées quelque chose des liens de famille et de la hiérarchie du moyen âge; ces pasteurs dévoués au peuple et qui se croyaient chargés par Dieu même de rendre leur troupeau apte à comprendre librement sa parole, et, pour développer la foi, de cultiver la raison; ces maîtres des universités à qui toute ambition était interdite hors du cercle de l'esprit, et qui ne pouvaient aspirer qu'à rester l'aristocratie locale du savoir et de la pensée. C'est grâce à ces élémens divers que dans le dernier siècle s'est maintenue et développée sans bruit, sans nom, sans gloire, en suivant librement son génie, en trouvant dans un bonheur paisible le progrès moral et intellectuel, une des plus inconnues, une des premières sociétés du monde.

A Dieu ne plaise que je conteste aux hommes la noble et orageuse prérogative de former des sociétés qui, par la politique et par les armes, font l'intérêt capital et les grandes beautés de l'histoire! Tout ce que l'homme peut exécuter, tout ce qui signale l'étendue de son esprit, l'énergie de son courage, la puissance de son action, il le doit accomplir. Il demeurera encore bien incomplet en étant tout ce qu'il doit être, et je ne suis pas tombé au rang des découragés de notre temps à ce point de vouloir ravir aux nations le droit et la force de devenir historiques. Mais le *non omnia possumus omnes* s'applique aux peuples comme aux individus, et de même qu'on a toujours permis aux philosophes et aux poètes de célébrer cette condition tranquille dans laquelle le sage peut obscurément s'enfermer pour ne chercher que la possession de la vérité et de la vertu, on doit permettre que, dans la variété des associations humaines, il s'en rencontre quelques-unes qui, satisfaites d'une humble fortune, se bornent à participer à tous les biens de la civilisation morale, et à ne passer dans l'histoire que pour heureuses, honnêtes et instruites. La médiocrité peut être d'or pour un peuple comme pour un individu. De même que les sages ne portent pas envie aux grands hommes, les peuples sages peuvent se passer d'être de grandes nations.

A de tels peuples, les sciences, les lettres et les arts donnent seuls de l'éclat, et l'Écosse s'est en effet placée, depuis un demi-siècle, au nombre des nations qui jouent un rôle dans les annales de l'esprit humain. C'est sous cet aspect qu'il nous convient ici de la considérer, et que nous devons la présenter dans une esquisse générale, avant de faire connaître avec plus de détail un des penseurs et des écrivains qui illustrent encore ses écoles déclinantes.

II.

Chez la plupart des peuples de l'Europe, ces développemens heureux ou brillans de l'esprit humain, qu'on a souvent appelés des renaissances, paraissent s'être en général manifestés dans l'église, dans les universités et dans les cours. Les hommes isolés ont peu fait. Ceux mêmes qui sortaient d'un corps enseignant ou religieux n'ont acquis toute leur réputation et leur influence qu'en s'approchant des grands centres du mouvement social. Il a fallu que les gouvernemens ou les aristocraties les enhardissent par leur protection, et consentissent à les placer au milieu de leur propre lumière. En Italie, en France, en Angleterre, les cours ont beaucoup servi à la vogue des savans et des lettrés. A défaut de la faveur, le pouvoir leur a du moins accordé la persécution. Mais il n'y avait plus de cour en Écosse depuis le commencement du XVIIe siècle, et Buchanan est presque le seul écrivain célèbre à qui la bienveillance des

puissans ait par momens prêté un éclatant appui. Il avait un talent d'écrire véritable, quelques qualités du poète, et s'il n'eût composé en latin, il aurait encore un rang dans la littérature. Destiné par Marie Stuart à l'éducation de son fils, il eut l'ingratitude ou l'indépendance de se déclarer contre elle, et d'épouser la cause de la réforme religieuse et même politique. Par une étrange méprise, l'auteur d'un traité plus que libéral sur la royauté fut chargé de l'éducation de ce roi Jacques VI, le docteur de l'absolutisme, et l'élève d'un poète fut un pédant; mais familiarisé avec les nouveautés qu'on enseignait en France et dans le midi de l'Europe (on dit qu'il avait entendu Ramus), Buchanan introduisit dans les universités, notamment dans celle de Saint-André, une certaine liberté d'enseigner, et porta les premiers coups au règne de l'ancienne scolastique.

De lui à la révolution, il y a peu de noms connus. Les controverses qui précédèrent la guerre civile ne furent point fécondes. Les époques révolutionnaires ne laissent point aux esprits le recueillement et la méditation, presque toujours nécessaires aux progrès du savoir ou aux chefs-d'œuvre du talent. La nature ne donne point à profusion les hommes qui se plongent, sans s'y perdre, dans l'abîme des dissensions publiques, et qui en ressortent, comme Milton, avec toute la fraîcheur de leur imagination primitive; radieux génies qui percent et illuminent les nuages orageux dont ils se sont comme à plaisir enveloppés. La théologie étroite et brûlante qui saisit alors presque tous les esprits absorbait leur activité sans leur donner la fécondité ni l'étendue, et l'amour calme du beau, la passion désintéressée du vrai, ne pouvaient trouver place dans ces intelligences surexcitées par la haine, la dispute et le fanatisme. Heureusement il restait à l'Écosse ses universités. C'est là, c'est grâce à ces asiles, relativement paisibles, de l'étude et de la réflexion que se conserva le foyer des sciences et des lettres. Un moment couvert de cendres, il se ranima bientôt, se réchauffa doucement, et ne tarda pas à jeter des étincelles. Quoique, à l'exemple de toutes les fondations du moyen âge, les universités écossaises fussent des établissemens ecclésiastiques, le caractère de la foi nationale les soustrayait à la jalousie comme à la protection des deux puissances, et leur permettait de conserver ensemble leur modestie et leur liberté. Le presbytérianisme est pour le dogme un calvinisme absolu. Ses croyances en matière de justification, fondées sur une théorie exagérée de la déchéance primitive, devraient pénétrer l'homme d'une terreur humiliante, et le décourager, au profit de la grâce, de toute confiance dans les lumières de sa raison et dans les forces de son intelligence; mais les choses humaines sont inconséquentes, et le calvinisme est loin d'avoir produit constamment de tels effets, ni d'avoir mené, par le dédain des sciences, à une sorte de barbarie mystique

et rigoriste. Comme pour tempérer la sévérité du dogme de la justification, tout protestantisme admet une faculté d'examen individuel de l'Écriture qui engendre l'indépendance et souvent inspire la modération. Excepté dans quelques natures éprises de la raideur et de la petitesse, la foi protestante, quand la contradiction ne l'irrite pas, devient plus large et plus flexible, et un arminianisme involontaire ou réfléchi se glisse heureusement dans l'interprétation de la parole évangélique. Les intelligences vouées aux sciences, aux lettres, à la philosophie, penchent naturellement vers cette mesure religieuse, vers cette alliance de croyance et de raison que le zèle qualifie de relâchement, et quoique l'Écosse soit de ces pays où l'on trouve des populations entières fort montées sur le dogme de la prédestination, de bonne heure l'esprit de secte s'est calmé dans ses universités, et les études profanes ont pris dans bien des âmes chrétiennes la place des préoccupations exclusives et des croyances absolues du puritanisme. D'ailleurs l'intolérance ne pouvait s'y montrer que libre et volontaire, et quand elle n'est imposée ni par une cour, ni par des princes de l'église, ni par des tribunaux, les écoles où elle règne n'en sont pas longtemps opprimées. Si elles sont elles-mêmes intolérantes, c'est qu'elles veulent l'être; mais faute de résistance elles s'apaisent, faute de combattans elles désarment. Aucun intérêt politique n'y vient envenimer le dogmatisme. L'effet naturel du travail intellectuel se produit à la longue, l'étude affranchit et pacifie, et la raison est la plus forte. Ainsi des écoles presbytériennes sont devenues des écoles libérales.

Quatre universités, dont la plus ancienne, celle de Saint-André, date du commencement du xve siècle (1411), sont les grands centres de la lumière dont s'éclaire l'Écosse depuis la fin du moyen âge. Quoiqu'elles ne soient pas égales en importance et en réputation, aucune n'a été sans quelques professeurs distingués dont le nom n'est pas oublié. A Saint-André comme à Glasgow, à Aberdeen, à Édimbourg, les universités doivent à des donations quelques-unes des chaires dont elles sont pourvues, et dont les professeurs restent à la nomination du fondateur ou de ses représentans héréditaires. Ce patronage est ordinairement exercé par la couronne, quelquefois par un seigneur, le plus souvent par le sénat académique ou par le conseil de ville. De ces quatre modes de remplacement, le dernier passe pour le moins mauvais, quoique l'esprit de secte, dit-on, s'en soit depuis quelque temps emparé; mais tous les quatre sont fort attaqués, et l'on demande généralement une réforme. Cependant il se peut que dans le passé cette manière assez étrange de recruter un corps enseignant ait servi à diversifier l'enseignement, et même à lui conserver plus de liberté. Un conseil universitaire, un sénat académique peuvent s'engourdir ou s'obstiner dans la routine, et re-

pousser des créations ou des progrès dont l'intérêt ou l'amour-propre de ses membres aurait à souffrir; mais des protecteurs haut placés, des bienfaiteurs accidentels ont des inspirations heureuses et même d'utiles fantaisies, et, pour cette cause ou pour une autre, les universités écossaises ont successivement agrandi leurs cadres. Chacune contient un ou plusieurs colléges qui tantôt ont leurs professeurs particuliers, tantôt réunissent leurs étudians sous des maîtres communs, et cette fusion, maintenant à peu près générale, a toujours été regardée comme un progrès. Ces établissemens d'ailleurs jouissent d'une certaine indépendance et se gouvernent à peu près eux-mêmes, quoiqu'ils se donnent ordinairement pour chef nominal, sous le titre de chancelier, quelque grand personnage, tel que le duc d'Argyll, le comte d'Aberdeen ou le duc de Richmond. Le recteur et les membres du sénat académique, quelquefois avec une certaine participation du conseil de ville, surveillent et administrent. Les diverses parties de l'enseignement, ou, comme nous disons, les différentes facultés sont représentées dans ces institutions, souvent, il est vrai, d'une manière peu systématique, et nos divisions académiques n'y sont pas strictement observées. Le droit, la médecine et la théologie ont seuls le privilége de créer des docteurs.

Il ne faut pas remonter à Scot Érigène, ni même à Duns Scot, pour établir la renommée des philosophes écossais. Leur science, que, sous le nom de sagesse hibernienne, Alcuin faisait admirer à Charlemagne, s'est maintenue en grand crédit dans tout le moyen âge, et encore après la renaissance, le témoignage d'Érasme et de Scaliger soutient leur réputation d'excellens scolastiques. L'Écosse envoyait au XVIe siècle et au commencement du XVIIe des professeurs de logique aux universités du continent. Balfour et Duncan, qui enseignaient dans l'ouest de la France, ont ravi les suffrages de leurs contemporains, et l'*Institutio logica* du dernier est fort louée par les meilleurs juges. « Je ne la puis placer trop haut, » dit sir William Hamilton. On peut supposer que pendant tout le cours de la révolution les études philosophiques languirent quelque peu, il y eut même de mauvais jours pour l'enseignement. Les exclusions républicaines et plus encore les réactions monarchiques portèrent le trouble dans les universités, et les presbytériens n'étaient en faveur ni auprès de Cromwell ni dans l'esprit de lord Clarendon. Aucun nom justement célèbre ne brille dans cette obscurité de plus d'un demi-siècle, et le temps où l'Angleterre voyait naître Locke et Newton était comparativement stérile en Écosse. Burnet, quoique né à Édimbourg, appartient presque tout entier à l'église d'Angleterre, et doit compter dans la politique plutôt que dans les lettres. En Écosse, la langue vulgaire ne s'écrivait pas, et l'anglais n'avait pas encore supplanté le latin. On sait que la philosophie de Ramus s'était introduite dans

l'université de Saint-André par l'influence de Buchanan; mais rien n'indique que l'esprit de Bacon eût passé la frontière du nord, et la première fois qu'on entendit parler de la révolution scientifique du siècle, ce fut à propos de Newton. Avant même 1688, les principes du nouveau système du monde pénétrèrent dans les universités écossaises, et on en trouve la preuve dans une thèse d'un des premiers membres de cette famille Gregory dont les deux branches devaient s'illustrer de génération en génération, l'une dans les mathématiques, l'autre dans la médecine. C'est la première qui ouvrit la marche. David Gregory eut, dit-on, vingt-neuf enfans, et tous ceux qui survécurent, même les filles, étaient versés dans la géométrie. L'aîné devint professeur d'astronomie à l'université d'Oxford, tandis que les autres se succédèrent dans les chaires de mathématiques de Saint-André, d'Aberdeen et d'Édimbourg; aussi Whiston, qui fut longtemps l'ami et le suppléant de Newton, a-t-il écrit que le système de la gravitation universelle fut compris et professé en Écosse avant de l'être en Angleterre.

C'est donc par les sciences exactes et par la physique générale que les universités du nord commencèrent à se faire connaître. Je ne doute pas que ce début n'ait influé sur leurs destinées et contribué à faire naître plus tard dans leur sein l'idée de modeler la philosophie morale sur la philosophie naturelle. C'était d'ailleurs, on le remarquera, l'idée commune de Bacon et de Newton, et elle est juste en ce sens que l'observation est, comme méthode, également nécessaire à toutes les connaissances humaines. Il faut d'ailleurs remarquer qu'aucun professeur de quelque mérite n'était alors cloîtré dans la spécialité d'un seul enseignement. L'étude du grec était assez générale, et aussi nécessaire à celui qui commentait Euclide qu'à celui qui interprétait Sophocle. Dans plusieurs colléges, les mathématiques étaient unies à la philosophie. Celle-ci comprenait assez constamment la physique, et le même professeur exposait, suivant les idées du temps, les lois du monde et celles de l'esprit humain. Nous verrons, jusqu'à des époques assez récentes, les professeurs se suppléer entre eux pour les humanités et pour les sciences. Les uns avaient d'ordinaire suivi les cours des autres, et ils échangeaient en quelque sorte leurs leçons. De là une certaine généralité d'idées et de travaux qui est devenue trop rare en devenant plus difficile. Rattachée étroitement à la méthode commune des sciences, la métaphysique même s'est fondée sur l'expérience. Ceux qui y ont excellé étaient en même temps hellénistes et mathématiciens. C'était une raison de plus pour que leur doctrine se dégageât de toute pédanterie technique et donnât naissance à la moins scolastique des philosophies.

L'enseignement philosophique cependant était encore dans les uni-

versités sans originalité et sans vie. Seulement les idées de Ramus avaient commencé à ébranler l'autorité d'Aristote, et après que Bacon eut écrit, il paraît que Gassendi devint le maître préféré. C'était un acheminement à la philosophie de Locke, qui, dans la première partie du XVIIIe siècle, prévalait dans les écoles sans les tyranniser. Le médecin Pringle à Édimbourg, Carmichael à Glasgow, John Gregory au collége du roi d'Aberdeen, et Turnbull, qui fut le maître de Reid au collége Marischal de la même ville, enseignaient avec plus d'application que d'éclat une doctrine assez vague dont tout le mérite était d'éviter les hasards de la spéculation pure et de tendre à se rapprocher des méthodes d'observation. Rien n'annonçait qu'un mouvement original dût naître sur ce théâtre modeste de leçons indifférentes. On y formait peut-être de bons écoliers, il ne semblait pas qu'il en dût sortir des maîtres, encore moins une philosophie indépendante.

D'où vient cependant l'impulsion qui l'a enfin produite? Quel écrivain s'est le premier fait connaître dans la carrière où déjà l'Angleterre avait vu marcher à grands pas Hobbes, Cudworth, Boyle, Locke, Shaftesbury, Clarke, Berkeley? André Baxter, qui par ses recherches sur la nature de l'âme humaine a eu dans son temps quelque réputation, ne peut être regardé à aucun titre comme un chef d'école, et si nous nommons ensuite Henri Home, ce nom ne réveillera pas peut-être beaucoup de souvenirs dans l'esprit des lecteurs, quand même ils apprendraient qu'il se changea plus tard en celui de lord Kames. Né en 1696, lord Kames, dont l'esprit vif et hardi était animé par une curiosité aventureuse, interrompit de bonne heure ses études de jurisprudence par quelques excursions dans le champ de la métaphysique, et ouvrit une correspondance en 1723 avec le docteur Clarke, qui tenait alors le sceptre de la science. Il lui chercha querelle sur quelques-uns des attributs de la Divinité, et n'obtint pas de réponse encourageante. Il poursuivit ses recherches en silence, donnant au barreau la meilleure partie de son temps, et il ne publia qu'en 1751 ses hasardeux et incohérens essais sur les principes de la moralité et de la religion naturelle. Après lord Kames, le doyen des hommes illustres de l'Écosse au XVIIIe siècle ne serait pas moins que le docteur Reid, car il était né en 1710, et sa vie embrasse presque tout le siècle; mais il commença par rester jusqu'à l'âge de quarante-deux ans pasteur de village. Il ne se produisit que fort tard sur la scène, et ne peut être cité parmi ceux qui ont donné naissance au mouvement des esprits, quoiqu'il en ait au jour venu pris la direction, et que les résultats de ses travaux doivent être à jamais comptés parmi les grands monumens de la science philosophique.

Lord Kames n'avait rien publié, et Reid était inconnu, lorsque

l'Irlandais Francis Hutcheson fut appelé à la chaire de philosophie morale par l'université de Glasgow (1729). A ce cours, un cours de logique servait d'introduction, un cours de philosophie naturelle de complément. La philosophie morale comprenait trois parties : la théologie naturelle, la science de l'esprit humain et le droit naturel. Hutcheson était déjà connu par ses *Recherches sur les idées de beauté et de vertu*, ouvrage qui suffit pour faire apprécier ses doctrines. Par ses principes de psychologie, il diffère peu de Locke; mais il en diffère par le tour de son esprit, et il avait emprunté à lord Shaftesbury, ce penseur ingénieux dont l'influence philosophique n'a pas été assez remarquée, le principe du désintéressement de la vertu. Presbytérien et libéral, il imprimait à toute la philosophie un caractère d'élévation et de générosité qui était le sien même. La dignité de sa personne, son élocution heureuse, donnèrent à ses leçons une grande influence, et par là surtout il fut un chef d'école. Le premier, il a employé ou du moins accrédité cette expression qui a fait une si grande fortune, *le sens moral*, et en constatant comme un fait de l'âme l'existence d'un principe de bienveillance gratuite pour tout ce qui est bien, il a donné un des premiers exemples de la méthode qui fonde sur l'expérience interne l'existence des principes de la nature humaine, et sur leur existence leur autorité. Cette méthode, qui dérive en quelque sorte le droit du fait, est déjà la méthode écossaise, et elle est, sous beaucoup de rapports, une application des maximes de Bacon à la science métaphysique. Seulement rien n'est rigoureux ni profond dans les ouvrages de Hutcheson, et c'est un écrivain beaucoup plus propre à éveiller les esprits qu'à les guider. Il invite à penser plutôt qu'il ne satisfait la raison.

C'est à son nom, c'est en partie à son influence que les meilleurs juges rattachent le réveil intellectuel de l'Écosse. Vers le milieu du dernier siècle, trois hommes d'un mérite fort différent se montrèrent presqu'en même temps, et illustrèrent sur le continent ce pays presque oublié. Le lecteur nomme Robertson, Hume et Smith.

Le premier, dont la réputation a baissé peut-être, s'est distingué par des ouvrages et non par des doctrines. Il n'a point eu de disciples comme les deux autres, et n'a donné que des exemples. C'était un ministre de paroisse, un prédicateur comme presque tous les littérateurs écossais, et son esprit sage et persuasif, son jugement pratique, son talent de discussion, lui firent jouer un rôle important dans les assemblées qui gouvernent l'église presbytérienne. Lié intimement avec Hume, aidé et conseillé par lui dans ses travaux, il publia son histoire d'Écosse en 1759, et à partir de ce moment jusqu'en 1780, époque où il se retira de la vie active, il occupa le public par d'excellens écrits, dont le plus célèbre et le plus éminent est son histoire de Charles-Quint. Il prit une part importante aux

affaires du clergé, et fut nommé principal de l'université d'Édimbourg, charge qu'il garda, je crois, vingt ans. Son administration laissa de longs souvenirs, et il présida en quelque sorte au grand mouvement philosophique et littéraire dont il nous reste à tracer l'esquisse.

C'est surtout pour l'esprit que la vie est un combat. Les leçons de Hutcheson n'auraient point suffi pour animer le génie des écoles universitaires, si un écrivain plus original, qui ne s'était pas développé dans leur sein, qui vainement même essaya de s'y faire admettre, n'avait presque en même temps produit des doctrines singulières propres à provoquer une contradiction féconde. David Hume fit paraître en 1739 son *Traité de la nature humaine*. Rarement le scepticisme rencontra un interprète plus spécieux et plus puissant. Jamais le système d'une métaphysique négative ne fut soutenu par les artifices d'une dialectique plus ingénieuse. On aurait peine à désigner le maître de Hume; quoiqu'on puisse apercevoir le germe de son argumentation dans les principes de Hobbes, dans certaines opinions de Locke et dans quelques raisonnemens de Berkeley, son originalité ne peut être méconnue. Il se disait lui-même cependant de la famille des philosophes français, et par ses goûts, ses convictions, ses conclusions, il se distingue peu des penseurs suspects qui forment aux yeux de la postérité le cortége de Voltaire; mais il brille par une sagacité particulière, par l'esprit d'observation dans les détails et le talent d'une argumentation froide et fine qui embarrasse, si elle ne persuade. C'est assurément un des philosophes qui ont le plus fait pour la philosophie, en suscitant, sans le vouloir et par voie de contradiction, Reid et Kant. Cependant à ce mérite il faut joindre celui d'avoir été lui-même. Personne en Écosse ne lui avait donné l'exemple de ce scepticisme raisonneur qui trouve dans l'esprit de l'homme pour toutes lois des habitudes qui pourraient être des illusions. Rien plus qu'un tel système ne devait froisser la philosophie un peu sentimentale de Hutcheson; rien aussi, moins que cette philosophie un peu sentimentale, n'était propre à le réfuter par la logique et l'expérience. J'en dis autant de la doctrine à laquelle Hutcheson en mourant abandonna sa chaire (1747). Un homme de génie à qui est échu l'heureux privilége de créer presqu'à lui seul une science nouvelle, Adam Smith, alors âgé de vingt-cinq ans, commençait à enseigner les belles-lettres à Édimbourg, quand la succession de Hutcheson lui fut offerte. Quoique né en Écosse et ayant fait ses premières études à Glasgow, il les avait terminées à Oxford, et de bonne heure l'indépendance de ses idées avait alarmé l'orthodoxie ombrageuse de ses maîtres. Lié intimement avec Hume, il avait adhéré avec une volonté réfléchie au *credo* philosophique du siècle, et par aucune action de sa vie, par aucune ligne de ses ouvrages, il ne s'est écarté

des maximes adoptées par sa raison. Après des travaux fort divers, dans lesquels ni les mathématiques ni l'astronomie n'avaient été négligées, il avait porté ses recherches sur les fondemens de l'ordre moral, et il les avait trouvés dans une disposition de notre nature qu'il appelle la sympathie, et qui nous pousse à nous mettre à la place des hommes pour juger du mérite ou du démérite de leurs actions. Cette théorie, qu'il serait facile de rattacher au principe de la bienveillance de Hutcheson, n'a pas beaucoup plus de valeur scientifique, et ce n'est qu'à la richesse des développemens et à la finesse des observations de détail que le livre où elle est exposée doit le succès qu'il obtint lorsqu'il parut en 1759. Cependant il n'était pas encore publié, que Smith, dont les travaux et les talens inspiraient une estime anticipée, fut appelé par la mort de Hutcheson à monter dans la chaire de logique, puis de philosophie morale, de Glasgow. Quoique peu éloquent, il enseignait avec une telle clarté, une telle abondance de vues spirituelles, qu'il se fit écouter. On suppose que, pressentant déjà la vraie vocation de son génie, il passait rapidement sur la partie spéculative de son cours, et se hâtait d'arriver par l'enseignement du droit naturel aux questions qui intéressent plus directement l'ordre de la société. Ce dont on ne peut douter, c'est que son enseignement ne fût peu propre à rétablir la philosophie sur ses véritables bases, et à mettre en harmonie les sentimens du cœur humain avec des lois d'une éternelle vérité; mais le fondadeur de l'économie politique a d'autres titres de gloire, et déjà, quoique nous n'ayons pas encore rencontré de doctrine morale qui nous donne entière satisfaction, nous avons du moins reconnu pour l'honneur de l'Écosse deux noms mémorables : l'un, celui d'un homme supérieur qui sera longtemps cité parmi le peu de contradicteurs de l'esprit humain qui méritent d'être écoutés; l'autre, celui d'un écrivain dont le souvenir est destiné à prendre plus d'éclat et d'autorité, à mesure que les gouvernemens s'éclaireront davantage sur les conditions de la prospérité des peuples. Hume et Smith sont de ces esprits auxquels un siècle donne peu de rivaux.

Mais la philosophie de l'un est dangereuse, celle de l'autre est faible, et leur commune influence devait tendre à jeter les esprits dans le courant d'opinions qui commençait à dominer en France. Un contre-courant ne pouvait manquer de s'établir : la théologie ne pouvait rester muette; heureusement pour la vérité, la théologie pure, qui dès-lors pour la science et le talent ne brillait pas en Écosse d'un vif éclat, ne fut pas seule à réclamer. Presque tous les professeurs des universités étaient engagés dans les ordres, c'était bien le moins qu'ils prissent la peine de combattre la doctrine de Hume sur les miracles; mais dans ces limites, la discussion n'eût jamais été bien féconde : la foi chrétienne manque quelquefois d'ar-

gumens contre le scepticisme, et elle va même jusqu'à le ménager pour que la raison humaine ait un tort de plus. Cependant ces docteurs presbytériens étaient en outre des lettrés et des savans. Ils formaient entre eux des clubs académiques, des sociétés de discussion, *debating societies*, où ils échangeaient leurs idées, essayaient leurs doctrines, faisaient tour à tour des lectures ou des critiques, se réfutaient même pour s'éclairer, et contribuaient ainsi à la formation d'un esprit général qui pouvait devenir celui d'une école. Nous avons sur ces controverses intérieures des témoignages directs dans la correspondance de l'homme qui allait devenir le fondateur de cette école, sans le savoir et sans y prétendre.

III.

En 1752, les membres du collége du roi à Aberdeen élurent professeur de philosophie, à la place du docteur Gregory, que sa vocation ramenait à l'enseignement de la médecine, un des anciens élèves de leur université, le modeste pasteur de New-Machar, qui n'était connu que par un mémoire où quelques idées de Hutcheson sur la possibilité d'évaluer en chiffres le mérite moral des actions humaines étaient examinées. Par l'acceptation de ce nouveau poste, Thomas Reid était obligé d'enseigner les mathématiques, la physique, la logique et la morale. Heureusement ces programmes, qui ressemblaient à ceux de toutes les anciennes universités, commençaient à être moins scrupuleusement observés. On doit croire que Reid ne s'astreignit pas au sien, et profita de la diversité d'études comprises sous le nom de philosophie pour donner plus de liberté et d'à-propos à son enseignement. La direction en était profondément hostile au scepticisme. Dans une société qui, sous le nom de *Club des sages*, réunissait les hommes les plus éclairés d'Aberdeen, il rencontra Campbell et Beattie, qui devaient l'un et l'autre engager directement la querelle avec Hume, et il soumit à leur examen la première rédaction des idées destinées à remplir ses deux mémorables ouvrages; mais ce n'est qu'après avoir éprouvé ces idées par douze années d'enseignement qu'il publia ses *Recherches sur l'Esprit humain d'après les principes du sens commun.*

On sait l'histoire de ce Romain qui dans une déroute, saisissant une enseigne des mains d'un primipilaire, la planta sur la route, et arrêta autour de lui toute une armée qui fuyait. Là fut élevé le temple de Jupiter Stator. Quand une fois les croyances et les principes se sont laissé rompre par le doute, il y a comme une déroute générale dans l'intelligence, et toutes les idées semblent fuir à travers champs. Reid a, pour ainsi parler, fait comme ce Romain; arrêtant et massant autour de l'étendard du sens commun toutes les

idées fugitives et dispersées, il a en quelque sorte reformé le corps de bataille de la philosophie. Du moins parut-il si peu ébranlé des assauts du scepticisme, qu'il rétablit autour de lui la confiance et avec la confiance la victoire, car dans ce combat, comme en d'autres guerres, il suffit peut-être de ne se pas croire vaincu pour ne pas l'être. L'ouvrage de Reid produisit une forte sensation dans le monde universitaire. Il raffermit les esprits et détermina ce qu'on peut appeler une réaction contre les principes de Hume; mais cet effet de pure circonstance ne fut pas unique : Reid devint le maître de philosophie de l'Écosse. Une grande école fut fondée.

Daniel Ferguson, qui occupait alors à Édimbourg la chaire de philosophie morale, et qui est surtout connu par ses recherches sur l'histoire romaine et sur les origines de la société civile, n'hésita pas à déclarer que la vraie voie de la philosophie était celle que Reid venait d'ouvrir. On remarquera qu'Édimbourg ne tenait pas encore à cette époque le sceptre de la science. Son université, quoique dès-lors l'enseignement y fût riche et varié, n'avait point sur les autres universités de supériorité reconnue. Celles du moins d'Aberdeen et de Glasgow rivalisaient avec elle. Ce qui avait manqué longtemps à toutes, c'était le goût ou plutôt le sentiment et l'étude de l'art d'écrire. On attribue à Hume d'avoir, par son premier ouvrage de philosophie, exercé à cet égard une heureuse influence sur ses compatriotes. Avant de professer à Glasgow, Smith avait donné à Édimbourg quelques leçons sur les principes de la composition littéraire, et c'est encouragé par son exemple et par les conseils de lord Kames et de Hume que le docteur Hugues Blair, ministre de la paroisse de Canongate, ouvrit un semblable enseignement. Son succès fut tel, qu'une chaire de belles-lettres fut fondée pour lui à l'université (1761). On doit à cette institution un *Cours de Littérature* qui a été traduit dans toutes les langues. Par ses leçons et par ses sermons, Blair produisit un heureux changement dans la prédication et dans la composition. C'est un critique éclairé et délicat, s'il n'est original et profond, et il a certainement contribué à la formation de la littérature écossaise, quoique Hume, Reid et Robertson eussent écrit sans l'avoir attendu. A l'époque où il commença, Alexandre Gerard, professeur de philosophie au collége Marischal d'Aberdeen, venait de publier un *Essai sur le Goût*, et comme il passa à la chaire de théologie, celle de philosophie fut donnée avec plus de bienveillance peut-être que de réflexion à un poète. James Beattie n'était presque qu'un paysan. Il faisait des vers dans une école de village, et ses talens naturels avaient devancé son éducation. Devenu capable de traduire en vers les églogues de Virgile, ses propres poésies le firent avantageusement connaître. Ce n'étaient pas là les meilleurs titres pour être chargé d'un cours de morale et de logique. Aidé cependant des

conseils de Gerard, il ouvrit le sien à l'un des colléges d'Aberdeen, neuf ans après que Reid avait commencé à enseigner dans l'autre. Il demeura pendant plus de trente ans professeur, et quoiqu'il ait toujours un peu négligé la logique et même la métaphysique proprement dite, ses leçons sur la nature morale de l'homme et sur les grandes vérités religieuses firent une heureuse opposition aux systèmes destructifs de Hume. La doctrine du *common sense* le compta pour un de ses plus fidèles défenseurs, s'il n'est pas un des plus pénétrans ni des plus originaux. Ses ouvrages en prose sont bien écrits et méritent l'estime des philosophes, quoiqu'un peu entachés de déclamation. Ses leçons ont laissé des souvenirs d'une haute moralité à ceux qui les ont entendues, et je pourrais citer un membre très distingué de la chambre des communes qui n'en parle encore qu'avec une profonde reconnaissance.

Peu après l'année 1760, l'Écosse recevait donc en même temps les leçons de Reid, de Smith, de Beattie, de Blair et de Ferguson. C'est de cette époque qu'il faut dater l'ère de la prospérité intellectuelle de cet heureux pays.

Mais Smith ne devait pas rester longtemps confiné dans le monde universitaire. Le succès de sa *Théorie des sentimens moraux*, publiée en 1759, avait attiré sur lui l'attention de Londres et de Paris. La proposition lui fut faite d'accompagner sur le continent le jeune duc de Buccleugh. Il accepta, et partit pour la France, où l'attendait Turgot dans le salon d'Helvétius.

Il était l'ami et au fond le disciple modéré de Hume. Ce n'était pas sans résistance au sein même de l'université que l'esprit de leur doctrine avait dû s'y faire jour. La preuve, c'est que par opposition la place de Smith fut donnée à Reid, et cette promotion, qui assurément ne fit pas un grand bruit dans le monde, peut être regardée comme un événement dans l'histoire de l'esprit humain; car elle arrêta l'Écosse savante sur la pente de l'uniformité philosophique du XVIIIe siècle, et constitua en regard des doctrines de Locke, de Hume et de Voltaire, une école indépendante. Si Reid n'avait pas été appelé sur cette scène nouvelle, peut-être sa tentative serait-elle demeurée isolée, inconnue. Peut-être n'y aurait-il pas eu véritablement de philosophie écossaise. La France elle-même doit plus qu'elle ne pense à l'élection qui fit passer Reid d'Aberdeen à Glasgow.

C'est alors que Ferguson engagea lui-même son plus brillant élève, le jeune Dugald Stewart, à aller entendre les leçons du professeur de Glasgow. Le mouvement nouveau se prononça de plus en plus et gagna de proche en proche. Cependant, parce que l'esprit qui animait la nouvelle philosophie semblait en réaction contre Hume, on aurait grand tort de supposer qu'elle fût un appel au préjugé

contre la raison, et de la confondre avec ces palinodies que chante de temps en temps la science humaine dans ses jours de découragement qu'elle appelle des jours de repentir. L'Écosse était chrétienne, mais protestante, et quoiqu'elle eût plutôt dans les dernières agitations de son histoire marqué par un reste de jacobitisme, c'est-à-dire d'absolutisme, la simplicité des mœurs, l'éloignement des cours et des capitales, l'amour du travail et de l'étude, le goût et l'habitude des sciences naturelles y maintenaient en général dans la société lettrée un esprit libéral qui n'était étranger à aucune des nouveautés du siècle. L'indépendance scientifique, qui ne reconnaît aucune autorité que la sagesse, était le caractère du génie écossais. Dans la politique même, où le pays, avec ses simulacres d'élection, n'intervenait, avant la réforme parlementaire, que pour appuyer assez complaisamment le pouvoir, le fond des idées, des intérêts et des mœurs du peuple est libéral, et il serait naturellement de l'opposition, si ses passions se tournaient de ce côté. Ceci est encore plus vrai de ses écrivains; la plupart, notamment Smith, Reid, Ferguson, Dugald Stewart, sont, en religion comme en politique, des whigs modérés. Des partis qui par tout pays soutiennent la cause de la liberté, ils ont en général les idées sans les passions. Là aussi est, selon moi, un mérite, un attrait de cette littérature de bons esprits, si propre à nourrir l'intelligence dans les habitudes de la vraie philosophie. Dans nos temps ou nos pays de luttes ardentes et d'excessives réactions, la vérité n'inspire jamais seule les meilleurs de ses interprètes, et le ressentiment, ou du moins l'exagération donne à ses défenseurs je ne sais quoi de fébrile et de violent qui inquiète ceux mêmes qu'il gagne comme un mal contagieux. Les défenseurs des préjugés vieillissans, des traditions mourantes ont certes le cœur gonflé de haines, et leur parole, dans ses injurieuses vengeances, n'a rien de persuasif; mais on ne peut s'empêcher, en se rangeant avec leurs adversaires, de gémir du ton de représailles, des excès de jugement, des rudesses de critique, des emportemens d'agression auxquels ceux-ci s'abandonnent. La force semble ne pouvoir se passer de la violence, l'examen de l'invective, l'enthousiasme de l'hyperbole. Raison, vérité, liberté, tout a quelque chose de révolutionnaire. Il faut sans cesse se veiller dans ses pensées et se combattre soi-même en luttant contre les partis opposés. Le scrupule, la pitié, l'équité inquiètent et bientôt intimident l'amour même de la vérité, qui s'effraie, en devenant une passion, de tomber dans l'aveuglement d'une intolérance implacable.

La philosophie écossaise était par sa nature peu exposée à ce danger. L'appel au sens commun comme juge souverain de toutes les questions scientifiques doit tempérer le zèle de l'innovation, et quand

on soutient qu'au total c'est l'humanité qui a raison, on ne prend pas une attitude agressive, et l'on n'est animé que contre les prétentions de l'hypothèse et du paradoxe. La philosophie écossaise devait donc inspirer naturellement la modération. Nous disions de la poésie de Walter Scott que c'est une poésie de sens commun; c'est un idéal un peu terre à terre, et l'imagination, loin de se perdre au-delà des nues, s'y promène dans le champ des réalités qu'elle colore et qu'elle embellit. On peut porter un jugement analogue de la philosophie de Reid : elle ne s'élève au-dessus des choses positives qu'autant qu'il le faut pour les embrasser tout entières d'un même coup d'œil. Reid pense au fond sur tout comme Platon; mais c'est un platonisme familier, prosaïque, et qui s'ignore lui-même. C'est cette élévation confiante et modeste de la pensée qui se sent conforme à la nature, et qui ne s'en rend point maîtresse. L'autorité de l'esprit humain y est celle d'un premier magistrat, non d'un roi absolu, et la doctrine qui se préserve ainsi de toute prétention à l'arbitraire illimité doit naturellement s'unir avec une sagesse pratique qui n'a de dédain que pour les chimères des esprits aventureux. Tout en Écosse a pris l'accent du *medium* de la voix humaine. Toute guerre y a depuis longtemps cessé; le sourd tonnerre d'aucune révolution future n'y gronde au loin; aucune oppression constituée n'y accable de ses hauteurs l'humilité du droit et du vrai. Elle y est commune, elle y est facile, cette alliance tant désirée des convictions libres avec les sentimens bienveillans, de l'espérance et de la foi dans la raison avec la patience et l'équité qui savent attendre et pardonner, et la pensée forte et tranquille s'y maintient en paix dans la région sereine, où l'œil du poète a vu blanchir le faîte des temples de la science.

IV.

Aussi, quand le monde commença à s'ébranler, quand la révolution d'Amérique vint préluder à la révolution française, les généreux principes qui éclatèrent alors trouvèrent-ils en Écosse intelligence et sympathie. Sans doute les paysans des hautes terres n'en furent point émus, et les humbles ministres des paroisses rustiques détournèrent à peine leurs yeux du livre sacré pour donner un regard à ces déclarations de droits qui s'annonçaient aussi pour *la bonne nouvelle* des nations; mais le monde savant accueillit avec espoir ces magnifiques promesses, et se flatta un moment que le bien viendrait sans le mal, et que la liberté ne nous serait pas vendue trop cher. Ce n'est pas la faute des amis de la France en Écosse si cette attente fut déçue; en recueillant la douloureuse leçon des événemens, bien peu se retournèrent contre eux-mêmes et firent défection

à la vérité, parce que la perversité humaine s'était chargée d'en soutenir la cause et prenait le nom du bien pour faire le mal.

Quand Dugald Stewart, après avoir, tout jeune encore, suppléé son père dans l'enseignement des mathématiques, fut appelé à remplacer temporairement Ferguson, adjoint aux négociateurs qu'on envoyait aux Américains (1778), son éloquence académique avait donné à l'enseignement un éclat inattendu, et quelques années après, titulaire de la chaire de philosophie, il étendit au loin la réputation de l'école d'Édimbourg, célèbre surtout jusque-là par ses cours de médecine, et qui devait principalement sa réputation aux proches parens de Reid, les deux docteurs Gregory. L'élégance exquise, la richesse d'idées, la variété de connaissances, la facilité brillante de Stewart propageaient à la fois le renom de la philosophie et de l'université. Des diverses parties de la Grande-Bretagne on accourut à ce foyer de lumières modernes, et de jeunes seigneurs se pressèrent autour de l'habile et aimable professeur. On l'entendit donner avec un égal succès des leçons sur les sujets les plus divers, et d'excellens écrits, auxquels ils ne manque pour être placés très haut qu'un certain degré d'originalité, étendirent jusqu'en Europe la popularité de son talent et de ses idées.

Alors surtout il se forma à Édimbourg un esprit général qui fit de cette ville un centre d'instruction variée, de conversations intéressantes, de publications remarquables. Les sociétés savantes s'y multiplièrent; la Société royale, émule de celle de Londres (1783), la Société de physique (1788), l'Institution philosophique, les sociétés dialectique (1787), spéculative, éclectique, d'autres encore prirent naissance, et la capitale de l'Écosse acquit quelques droits au titre un peu affecté qu'on lui donne de temps en temps, celui de l'Athènes du nord.

Après la première période de la révolution française, des familles considérables de l'Angleterre, attirées par la réputation littéraire de l'Écosse et cherchant sans doute pour la jeunesse des établissemens d'éducation où le contre-coup des luttes politiques se fît moins sentir que dans les deux universités de Cambridge et d'Oxford, choisirent celle d'Édimbourg pour y placer les jeunes gens dont l'avenir les intéressait. Le continent même, Genève du moins, envoya des auditeurs à Stewart et à Playfair. Tout s'anima peu à peu dans ce monde tout intellectuel. Parmi les jeunes gens de distinction qui vinrent compléter leur éducation à Édimbourg, on cite le fils de Dunning, mort avec le titre de lord Ashburton, l'héritier du comte de Warwick, enfin lord Palmerston et son frère, qui avaient été confiés à la direction de Dugald Stewart lui-même. Sans avoir de tels liens avec ce maître accompli, un jeune homme dont le nom seul inspire l'affection et le respect fréquentait sa maison et suivait

ses cours; c'est lord Lansdowne, que l'on peut citer encore comme le représentant le plus éminent et le plus fidèle du noble et sage esprit qui régnait dans Édimbourg au dernier moment du dernier siècle.

De toutes les études qui y fleurissaient alors, l'étude de la philosophie, on a pu le voir, est celle qui tient le plus de place dans cette insuffisante esquisse : nous n'avons rien dit des travaux de l'Écosse dans la médecine et dans les sciences; mais ce serait faire trop d'injustice à ce pays, et l'omission serait trop choquante, si nous négligions la poésie. Comment rencontrer cette fleur sur le chemin que nous parcourons, sans s'arrêter pour en admirer les couleurs, pour en respirer le parfum? Burns n'a point eu de modèle ni de rival. La poésie pastorale des modernes n'a rien eu à lui prêter. Les anciens même, Théocrite et Virgile, sont de trop grands artistes pour l'égaler en naturel. Ils peignent en maîtres. Burns est lui-même ce qu'il veut peindre, et la réalité pour ainsi dire chante par sa voix. Rêveur et passionné, c'est bien le poète de la nature écossaise, le poète des horizons limités, des vallées agrestes, des sombres bruyères, des montagnes brumeuses. Il peint à la manière des anciens, en quelques traits. Ce n'est pas le paysage qu'il décrit, c'est l'impression que son âme en reçoit. Sa sensibilité profonde et concentrée lui prête un accent qui pénètre. C'est peut-être le seul poète vraiment, sincèrement populaire dans les temps modernes. Mais ce talent tout à la fois rustique et exquis, national et individuel, ne le doit-il pas en partie à l'Écosse même, seul pays où il se rencontre des chansons réellement poétiques dans la bouche du peuple, des souvenirs réellement historiques dans la mémoire des pâtres et des laboureurs?

Aussi, tandis que Burns prêtait une mélodieuse voix aux sentimens les plus simples de la nature, une autre veine de poésie, qu'il n'a pas lui-même négligée, s'était ouverte. L'évêque Percy, en publiant ses *Reliques d'ancienne poésie*, avait le premier tourné l'attention publique sur les trésors que l'antiquaire pouvait ouvrir, par des recherches bien conduites, au goût et à l'imagination. Beattie, qui écrivait en vers avec élégance si ce n'est avec inspiration, réussit dans son *Ménestrel* à ranimer par imitation l'attrait des sujets de chevalerie. Burns composa d'éloquentes ballades sur des souvenirs nationaux, et son chant de la bataille de Bannockburn est un chef-d'œuvre. Ce fut alors et surtout en Écosse que l'on apprit à sentir la poésie du passé. Ni le XVIIe ni même le XVIIIe siècle ne s'étaient en aucun pays doutés de cette source d'émotions et de peintures nouvelles. Longtemps on n'avait guère su nationaliser la poésie qu'en transportant la mythologie dans les temps modernes et en mettant nos héros chrétiens dans la compagnie des dieux d'Homère. Depuis

la renaissance, ni l'érudition ni l'histoire n'avaient été négligées; mais on ne soupçonnait pas que les faits dont se nourrit l'une et l'autre pussent reprendre par l'imagination la couleur et la vie, et devenir le fond d'une nouvelle espèce de fiction. Les croisades elles-mêmes, dans le poème admirable qu'elles avaient inspiré à l'Italie, avaient été changées en une sorte de conte oriental, et personne ne concevait les chevaliers du moyen âge sous les traits de grandeur naïve, de bonhomie héroïque que les chroniques leur attribuent. L'Écosse, toute remplie de traditions populaires, l'Écosse, où tous les sites rappellent au passant un événement connu, était le pays le plus favorable à l'éveil de cette faculté puissante qui relève les ruines et ranime les tombeaux. Ainsi Walter Scott, après avoir tout vu, tout recueilli avec l'intelligente curiosité de l'archéologue, sentit naître en lui le talent de peindre à la suite du talent d'observer, et l'Écosse charmée crut entendre les chants de son dernier ménestrel. On sait comment une fois sur cette voie, guidé par Shakspeare dans ses tragédies historiques, par Goethe dans *Goetz de Berlichingen*, il conçut le genre mixte où il excella, et devint pour l'Europe entière le type d'une classe nouvelle d'écrivains, ceux qui par la description, le récit et le dialogue, rendent la puissance de l'illusion dramatique aux chroniques nationales. Ni Blair, ni Johnson n'avaient prévu Scott, et l'on sent en le lisant que l'écrivain a vécu en plein air et battu lui-même d'un pied rustique le sol humide et verdoyant de sa romantique patrie.

Les clubs littéraires ont été de tout temps à la mode en Écosse. On cite la *Société choisie* (*Select Society*), fondée à Édimbourg en 1754, où Robertson, entouré de Hume, de Smith, de Kames, de Wedderburn le futur chancelier, forma ce talent de la parole qui le signalait dans les assemblées ecclésiastiques. Il existait dès-lors un club universitaire, *Rankenian Club*, qui avait entretenu une correspondance avec Berkeley et qui professait ses doctrines; singulier lien pour une association que la négation en commun de l'existence des corps! En 1764, une autre institution se forma sous le nom de *Société spéculative*, et, quoique désormais moins brillante par sa composition, elle subsiste encore aujourd'hui. Comme presque toutes les associations de ce genre dépendaient des institutions enseignantes, celle-ci était annexée au collége de l'université. A l'époque qui nous occupe, il n'y a guère plus de cinquante ans, on y voyait, auprès de Scott, dont la gloire était toute dans l'avenir, lord Lansdowne, épris pour les choses littéraires de ce goût élevé qui fait encore le charme de son noble esprit; lord Kinnaird, qui fut lié avec Byron, et dont Benjamin Constant admirait la conversation; Charles Grant, aujourd'hui lord Glenelg, un de ces politiques éclairés qui ont marché avec Canning et honorablement siégé dans les cabinets réfor-

mistes de notre temps; William Scarlett, le rival de lord Brougham au barreau, et qui est mort avec le titre de lord Abinger; Henri Brougham lui-même, dont l'esprit d'une vivacité incomparable se portait avec une égale puissance et un succès égal sur le droit et la géométrie, sur la littérature et la philosophie; Francis Horner, trop tôt enlevé à ses amis et à son pays, et dont les débuts éclatans promettaient au parti whig un glorieux défenseur; puis, dans une sphère plus modeste, John Allen, qui a vécu près de lord Holland, et à qui nous devons quelques essais historiques d'un prix réel; John Murray, maintenant lord Murray, qui a partagé sa vie entre les lettres et la jurisprudence, une des lumières de la cour de session, et qui seul aujourd'hui représente à Édimbourg cette noble génération intellectuelle; enfin un jeune ministre anglican et un jeune avocat, Sydney Smith et Francis Jeffrey, destinés à rendre à l'esprit public et philosophique de la Grande-Bretagne le plus signalé service que la presse périodique ait jamais rendu.

Toute cette société était lettrée, libre d'esprit avec sagesse, résolue et modérée dans ses convictions. Toute, à l'exception de Walter Scott, que l'amour romantique de la vieille Écosse rattachait plus étroitement aux traditions du passé, toute elle était libérale, quoiqu'à cette époque les fautes de la révolution française et les passions de la guerre européenne, donnant raison à l'enthousiasme contre-révolutionnaire de Burke, eussent couvert d'un nuage d'impopularité jusqu'à la *bonne vieille cause, celle pour laquelle Hampden est mort au champ d'honneur, et Sydney sur l'échafaud.* L'opinion était muette en Écosse, ou plutôt celle qui répondait au torysme gouvernemental se faisait seule entendre. Un des plus influens et des moins dignes collègues de M. Pitt, Dundas ou lord Melville, pesait de tout le poids de sa puissance sur ce pays qui était le sien; il veillait avec une sollicitude jalouse à la compression du moindre soupir de l'esprit de réforme et de nouveauté, et dans l'ordre intellectuel, le pédantisme oppressif des doctrines épiscopales, dont lord Eldon rendit la chancellerie l'inquisitorial instrument, avait accrédité partout une sorte de *cant* superstitieux et servile qui laissait douter si l'on était encore dans l'île de Bacon, de Locke et de Shaftesbury. Malgré la soumission générale de l'Écosse, les sociétés populaires qui essayaient d'infuser le jacobinisme dans le sang des vieux Bretons avaient réussi à provoquer à Édimbourg la tenue d'une convention générale des *amis du peuple*, qui entra en collision avec la magistrature. La sédition et la répression ne valaient guère mieux l'une que l'autre, et des procès odieusement conduits suscitèrent l'indignation de Fox et d'Erskine. La peine capitale punit de simples correspondances qualifiées d'attentats révolutionnaires. L'opinion intimidée céda sans résistance, mais sans conviction. On conçoit dans quelle gêne mo-

rale devait vivre toute cette spirituelle jeunesse, réduite à exhaler dans les réunions privées toutes les réflexions, toutes les aspirations généreuses qui l'animaient. Ils voyaient insultées ou persécutées les croyances auxquelles leur raison vouait par avance leur vie, ils n'apercevaient au loin aucun phare dont la pâle lueur indiquât au moins le terme de cette navigation sur un morne océan par un ciel obscur, et en effet presque tout le premier quart de ce siècle devait s'écouler avant que l'Angleterre, rendue à elle-même, fût remise sous un meilleur génie.

Heureusement ils avaient la foi, et la jeunesse a toujours l'espérance. « Jamais je n'oublierai, écrit Sydney Smith, les heureux jours passés alors au milieu d'affreuses odeurs, d'accens barbares, de mauvais soupers et des intelligences les plus éclairées et les mieux cultivées. » Ces mots nous transportent dans le quartier de l'université, à l'ouest de la vieille ville d'Édimbourg, non loin de cette Canongate qui réunit le pittoresque et la malpropreté du moyen âge. C'est au huitième ou neuvième étage d'une maison du voisinage, dans Buccleugh-Place, qu'un jour que les jeunes amis étaient réunis chez Jeffrey, Sydney Smith leur proposa de fonder une revue. Ainsi naquit la *Revue d'Édimbourg* (1802).

L'histoire de cet important recueil mériterait d'être écrite, et il serait difficile d'exposer complétement tout ce que la Grande-Bretagne doit à cet ouvrage d'abord, puis à quelques autres qui l'ont imité, en saines idées, en connaissances solides, en utile mouvement d'esprit. Nous tenions à rappeler seulement que ce fut la main de l'Écosse qui alluma ce flambeau. Jeffrey fut le rédacteur en chef de la revue naissante, et il y gagna la réputation du premier critique de l'Angleterre. Smith, Horner, Allen, Murray, Brougham furent les actifs collaborateurs de la fondation; Scott lui-même écrivit quelques articles, et, malgré des dissidences graves et persévérantes, la *Revue d'Édimbourg* resta toujours amie de l'auteur de *Waverley* (1). Les bons rapports furent tels que, même après la fondation de la *Revue,* Scott eut l'idée de créer une nouvelle société littéraire, le *Club du Vendredi,* où les jeunes rédacteurs siégèrent près de lui et d'Archibald Alison, l'auteur de l'*Essai sur le Goût,* d'Henri Mackensie, connu en France par d'agréables romans, de Playfair et Robison, savans qui écrivaient bien, de Malcolm Laing l'historien, de

(1) Avec le succès de la *Revue*, le nombre de ses rédacteurs augmenta. Il serait difficile d'en donner la liste complète. On y lirait, entre bien d'autres noms, ceux de Scott, Playfair, Malthus, Mackintosh, Coleridge, Romilly, Chalmers, Hallam, Arnold, Hazzlitt, Carlyle, Mill, Hamilton, Palgrave, Wilson et Macaulay. Walter Scott ne se sépara décidément qu'en 1808 à propos d'un article de Jeffrey sur la guerre d'Espagne. On trouve sur la société et la *Revue d'Édimbourg* les détails les plus intéressans dans *la Vie et la Correspondance de lord Jeffrey*, par lord Cockburn (1852).

Campbell le poète, et de James Abercrombie, qui a été orateur de la chambre des communes, aujourd'hui lord Dunferline. La période illustrée par les romans de Walter Scott et par la série des vingt-cinq premières années de la *Revue,* condamnée alors à l'opposition, serait assurément l'ère d'épanouissement et de fécondité brillante du génie écossais.

Mais la philosophie nous rappelle, et nous revenons à Dugald Stewart, qui était aussi du *Club du Vendredi.* Par sa conversation remarquable, par la variété de ses connaissances et de ses goûts, il tenait tête à tous ces genres d'esprit. L'homme qui à l'université avait tour à tour remplacé Dalzell pour l'enseignement du grec, Playfair pour les mathématiques, Robison pour la philosophie naturelle, Finlaison pour la logique, et le successeur de Blair pour les belles-lettres, celui qui joignait à son cours de philosophie morale un cours d'économie politique, était comme le patriarche de toute la tribu académique d'Édimbourg.

Dans les premiers temps de la *Revue,* on remarqua un article important sur la philosophie de Kant, sujet alors si nouveau. C'était l'ouvrage d'un élève de Stewart, Thomas Brown, qui avait débuté par un écrit remarqué contre la *Zoonomie* de Darwin. Ses goûts l'éloignaient de la médecine, dont il avait fait sa profession; ses opinions libres et résolues l'éloignaient du parti de l'église. Quoique Stewart apportât beaucoup de mesure dans l'expression des siennes, et que, songeant avant tout à la tranquillité de sa vieillesse, il se fît quelquefois accuser de timidité par Sydney Smith, il n'en jeta pas moins les yeux sur Brown pour le suppléer, lorsqu'en 1808 il cessa de professer. L'enseignement de Brown, que le clergé avait admis avec inquiétude, eut beaucoup d'éclat. En politique comme en philosophie, il se piquait peu de ménagement; mais il avait un esprit original et pénétrant, une subtilité prompte qui n'hésitait pas, et donnait au moment même les solutions les plus difficiles en paraissant tout simplifier. Il ne se crut pas tenu à une scrupuleuse fidélité envers l'école de Reid; il rentra sur le terrain défendu du scepticisme, et Stewart, en respectant la liberté de la chaire, ne put cependant contenir l'expression de son mécontentement. Brown resta toutefois professeur tant qu'il le voulut, et il ne cessa d'enseigner qu'en 1818. Il mourut deux ans après. Ses leçons ont été recueillies, et elles mériteraient d'être soumises à l'examen de la critique française. Voici du reste comme en parle Sydney Smith : « Thomas Brown était de mes amis intimes... C'était un poète des lacs, un métaphysicien profond, et un des hommes les plus vertueux qui aient vécu. Comme métaphysicien, Stewart était un conteur de babioles auprès de lui. Brown avait un talent réel pour la chose. »

Après la mort de Brown, qui appartenait au parti libéral assez

avancé, la politique opposée voulut s'emparer d'un enseignement que ses tendances sceptiques avaient un peu compromis. Néanmoins M. William Hamilton, qui était alors professeur d'histoire générale, se mit sur les rangs pour la chaire vacante. Quoiqu'il eût encore peu écrit sur les matières philosophiques, la nature de son esprit aurait dû le désigner au choix de juges un peu clairvoyans; mais John Wilson était porté par un parti puissant. Il s'était essayé avec succès dans les genres les plus divers. Poète, romancier, critique, il n'a été médiocre en rien, mais critique meilleur cependant que poète ou romancier. *Les Épreuves de Marguerite Lindsay* sont, je crois, le seul de ses ouvrages que l'on connaisse en France. Il a montré dans le *Blackwood Magazine*, sous le nom de Christophe North, le talent de mêler l'analyse à l'imagination, et cette verve humoristique tant prisée des Anglais. A ce dernier titre, il est éminent; mais on peut douter que son esprit eût la méthode et la vigueur, la sévérité et l'indépendance, sans lesquelles il n'y a pas de philosophie. Ses opinions l'enchaînaient au torysme le plus absolu, et de bons juges lui ont reproché de transformer la foi religieuse en superstition. Cependant la hardiesse même de l'enseignement de Brown et l'intolérance de l'esprit conservateur, qui touchait à son déclin, servirent l'ambition de Wilson. Dugald Stewart, qui favorisait la candidature de M. Hamilton, résigna l'emploi dont il était resté titulaire, et Wilson lui succéda. « J'en suis affligé, écrivait Sydney Smith à Jeffrey. Si Walter Scott peut réussir à nommer un successeur à Reid et à Stewart, c'est la fin de l'université d'Édimbourg. Vos professeurs vont passer au nombre de ceux qui se disputent le prix dans cette course universelle de la bassesse et de la complaisance pour le pouvoir. »

Il n'y a pas deux ans que l'Écosse a perdu Wilson. Ses œuvres paraissent aujourd'hui, recueillies par son gendre, M. Ferrier, qui est lui-même professeur de philosophie. Nous apprendrons à connaître sa doctrine, et sans le placer, comme quelques-uns, au rang des premières gloires de son pays, on peut dire qu'il est un digne membre de cette génération brillante dont nous avons cité les principaux noms. Stewart est mort en 1828, presque à la veille du jour où la réforme devait ouvrir à la Grande-Bretagne une ère nouvelle. Cette heureuse révolution fut, comme presque toutes les révolutions politiques, peu favorable à la littérature, et surtout à celle de l'Écosse. Une partie de ses hommes distingués émigrèrent aux fonctions publiques. Le grand juge de la critique devint juge pour tout de bon, en robe et en perruque, sous le nom de lord Jeffrey. D'ailleurs, depuis bien longtemps, les rédacteurs de la *Revue d'Édimbourg*, à l'exemple de Brougham et de Horner, avaient abandonné le nord, et ce recueil n'était plus écossais que par son titre. Le mouvement

de la civilisation générale, les lois qui ont fait participer plus réellement l'Écosse au gouvernement parlementaire, l'établissement des chemins de fer, ces fléaux de toute diversité locale, la prépondérance croissante de la métropole, peut-être aussi quelques causes morales qu'il serait plus difficile d'apprécier, ont contribué à diminuer l'intensité du mouvement intellectuel dont Édimbourg était le siége. Il y a toujours d'excellentes universités en Écosse. Elles sont toujours richement pourvues de moyens d'instruction, et les chaires se sont multipliées, ainsi que les bibliothèques, les musées, les collections scientifiques. Lorsqu'on se promène dans l'*Athènes du nord*, des monumens nombreux, ceux surtout qui s'élèvent en pleine cité, à la mémoire de Scott, de Stewart, de Playfair, rappellent à chaque instant qu'on marche sur une terre de savoir et d'intelligence, et la presse locale n'est pas devenue oisive. On peut encore rencontrer parmi les avocats, les médecins, les professeurs qui composent l'aristocratie d'Édimbourg, toutes les ressources morales d'une société d'élite; mais le mouvement est ralenti, l'éclat est affaibli, et les yeux de l'Angleterre ne se tournent plus de ce côté pour chercher une école originale dont on soit fier d'avoir entendu les leçons. Tout n'est pas dommage dans cette situation nouvelle. Elle peut venir en partie de ce que l'esprit que représentait Édimbourg il y a cinquante ans s'est généralisé. La *Revue d'Édimbourg* a gagné sa cause, et la glorieuse popularité du talent de Macaulay appartient à toute la Grande-Bretagne.

V.

Sir William Hamilton est du petit nombre des hommes supérieurs qui n'ont pas cessé d'être tout écossais. Il occupe encore la chaire de logique et de métaphysique pour laquelle il a quitté en 1836 celle d'histoire générale, et dont il a fait la vraie chaire de philosophie de l'université. C'est de lui qu'il nous reste à parler.

L'enseignement philosophique n'est point abandonné d'ailleurs. A Édimbourg, auprès de sir William Hamilton, M. Mac-Dougal occupe la chaire de philosophie morale illustrée par Ferguson, Stewart, Brown et Wilson. A Aberdeen, la même chaire est remplie par M. Hercules Scott, et M. William Martin est chargé du cours du collége Marischal. A Glasgow, c'est à M. William Fleming que cet enseignement est confié, et M. Robert Buchanan professe la logique avec la rhétorique. A l'université de Saint-André, au collége du Saint-Sauveur, dont sir David Brewster est principal, M. W. Spalding est professeur de logique, de rhétorique et de métaphysique, et M. Ferrier, de philosophie morale et d'économie politique. Il paraît assez souvent en Écosse des ouvrages qui prouvent que la science n'est pas

abandonnée, et cette année même M. Ferrier a publié des *Institutes de Métaphysique* (1) dont nous aurons peut-être quelques mots à dire.

La philosophie de sir William Hamilton (car cette expression commence à être reçue, et nous l'avons lue au titre d'un ouvrage américain) est toute fragmentaire. Il n'a publié que quelques dissertations, la plupart dans la *Revue d'Édimbourg*, et elles ont même été recueillies pour la première fois par un traducteur français. M. Peisse a, comme on sait, donné en 1841 un volume excellent, sous le titre de *Fragmens de philosophie*, par W. Hamilton, et ce recueil, illustré par une introduction digne du reste, est peut-être ce qui a le plus contribué à faire connaître le nom de Hamilton hors du cercle assez étroit où la science est cultivée sérieusement. Depuis lors le savant professeur a lui-même recueilli, revu et annoté ces essais divers dans ses *Discussions sur la philosophie*, imprimées à Londres, et qui ont eu deux éditions (1852 et 1853). Six ans auparavant il avait donné une édition complète et compacte de Reid, en l'enrichissant de courtes et nombreuses notes, et d'un appendice comprenant sept mémoires sur des questions spéciales. Ce sont là les pièces sur lesquelles jusqu'ici il doit être jugé. Il publie bien en ce moment les œuvres complètes de Dugald Stewart, mais jusqu'à présent il y a mis peu du sien, et s'est borné aux fonctions d'un éditeur attentif. Les articles de la *Revue d'Édimbourg* et l'appendice de Reid, voilà donc où il faut chercher la philosophie de sir William

(1) Cet ouvrage tout récent est une preuve entre autres que la philosophie pure n'est pas aussi négligée qu'on le dit dans la Grande-Bretagne. Je pourrais citer bien d'autres écrits : *The Philosophy of the infinite*, de H. Calderwood, Edinb. 1854 (cet ouvrage est relatif aux points discutés entre M. Cousin et sir William Hamilton); *Smart's publications, Beginnings of a new school of metaphysics; Memoirs of a Metaphysician*, de F. Drake; *Locke's writtings and philosophy vindicated*, de E. Tagart (ces trois derniers ouvrages sont écrits dans les idées de Locke); les traités de logique de MM. Thompson, Baynes, Neil, Stuart Mill; deux traductions de l'histoire de la philosophie spéculative de Chalibœus, l'une par A. Edersheim, l'autre par A. Tulk; les leçons du rév. Archer Butler sur l'histoire de la philosophie ancienne; les esquisses de philosophie morale de Sydney Smith; le recueil intitulé *Psychological Inquiries; Letters on the Philosophy of the human mind*, par S. Bailey; *Psychology and Theology*, par R. Alliott; *Moral and metaphysical philosophy*, par le rév. Maurice; *Principles of psychology*, par Herbert Spencer, Lond. 1855; *The Senses and the intellect*, par A. Bain, Lond. 1855; *Theism*, par le rév. J. Tulloch; *The first Cause*, par G. C. Wish. Je n'ai pas besoin de rappeler les ouvrages de M. Morell (*Histoire de la philosophie du dix-neuvième siècle, philosophie de la religion, élémens de psychologie*); les nombreuses et récentes publications de M. Whewell sur la philosophie morale; les traités de l'archevêque de Dublin, etc. Enfin M. Henri Rogers, qui traitait les questions de métaphysique dans la *Revue d'Édimbourg*, vient de réunir ses articles en deux volumes, et M. Vera, qui a publié en français la meilleure introduction à la philosophie de Hegel, vient de donner un intéressant opuscule en anglais où il défend la philosophie spéculative contre la philosophie expérimentale et discute les doctrines de MM. Calderwood et Ferrier.

Hamilton. Il professait le droit et l'histoire à l'université d'Édimbourg lorsque son collègue, M. Napier, qui venait de remplacer Jeffrey à la direction de la *Revue*, le pria instamment d'examiner dans ce recueil les leçons que M. Cousin donnait en 1828, et qui venaient d'être publiées. La compétence de M. Hamilton pour traiter de pareils sujets était bien établie, quoiqu'il eût échoué dans sa juste prétention de succéder à Brown devant la candidature plus politique et plus ecclésiastique que philosophique de John Wilson. Il écrivit donc l'article qu'on lui demandait; ce morceau fut remarqué, et dans son livre il ouvre la série de ses essais philosophiques. Nous ne dissimulerons pas qu'il attaque un point important de la doctrine qu'il analyse. M. Cousin a rendu trop souvent un noble hommage à son habile critique pour qu'il soit embarrassant de rappeler leurs dissidences. Notre illustre maître a même fait des efforts personnels et employé sa juste autorité dans la science pour contribuer à la nomination de M. Hamilton, en 1836, comme titulaire de la chaire de métaphysique et de logique qu'il remplit aujourd'hui. Et celui-ci, qui lui a dédié son édition de Reid, a écrit en réimprimant son article : « M. Cousin est un philosophe pour le caractère et le génie duquel j'avais dès-lors la plus vive admiration, — une admiration que chacune des années qui se sont succédé n'a fait qu'augmenter, justifier, confirmer. Et en parlant ainsi, je n'ai besoin de faire aucune réserve, car j'admire même quand je diffère, et lors même que par hypothèse les spéculations de M. Cousin seraient complétement abolies, il lui resterait l'honneur de faire plus par lui-même, et d'aider les autres à plus faire pour la cause d'une philosophie éclairée qu'aucun homme vivant en France, — je pourrais dire en Europe. » Nous ne discuterons pas le point controversé entre les deux savans contradicteurs. Nous dirons seulement que M. Hamilton, croyant retrouver dans une théorie de M. Cousin sur la conception positive de l'absolu et de l'infini par la raison pure quelque chose du principe de l'intuition intellectuelle de Schelling, s'est efforcé d'établir, par une critique très claire et très serrée, que rien d'inconditionnel, et par conséquent d'absolu et d'infini, ne peut être ni connu ni conçu, et que l'esprit ne saurait s'approprier, sous cette forme qu'on appelle la connaissance, autre chose que le relatif et le limité, la pensée même étant l'acte d'une détermination, et la détermination étant incompatible avec l'absolu et l'infini. Cette doctrine, qui entraînait une critique des idées de la secte éléatique et des écoles alexandrines dans l'antiquité, et de presque toute la philosophie allemande chez les modernes, peut invoquer en sa faveur l'esprit général du péripatétisme et quelques passages d'Aristote; mais à coup sûr elle n'eût point été désavouée par Reid, et elle plaçait

sur-le-champ l'auteur à la tête des interprètes les plus fidèles et les plus pénétrans de la philosophie écossaise. Cette philosophie est très persuasive; elle se fonde sur l'observation, et elle observe d'une manière si attentive et si consciencieuse qu'il est difficile de lui résister; mais son analyse n'est pas toujours assez rigoureuse, ni son langage assez exact. Elle ne suit pas toujours avec assez de persistance le fil logique de ses principes, et surtout elle n'entre pas assez avant dans les systèmes qu'elle écarte pour donner à ses sentences d'exclusion une suffisante autorité. Elle ne juge pas la philosophie en pleine connaissance de cause. Dès le premier écrit de sir William Hamilton, il fut évident que ces défauts de son école, et de Reid en particulier, n'étaient pas les siens. Il venait rendre, ou tâcher de rendre à l'une et à l'autre ce qui leur manquait. Certainement aucun philosophe vivant ne sait mieux ce dont il parle.

En réimprimant son article sur ce qu'il nomme la philosophie de l'inconditionnel, il l'a développé, non plus dans le sens critique, mais dans le sens dogmatique, par une dissertation plus importante que l'article même sur le système *des conditions du pensable*, je traduis littéralement. On comprend que c'est l'examen de cette question : à quelles conditions pouvons-nous penser une chose, ou une chose peut-elle être pensée ? La double condition de toute pensée affirmative ou négative est, selon l'auteur, que la chose n'implique pas contradiction et qu'elle soit relative. La première condition est absolue, elle doit être remplie pour que la chose soit; la seconde est plutôt relative à nous, elle doit être remplie pour que la chose soit pensée. Et par suite, en indiquant les diverses espèces de *relativité*, ou plutôt sous combien de rapports une chose peut être connue ou conçue, il est amené à dresser à son tour sa table des catégories. Le point fondamental sur lequel il insiste, c'est que l'esprit humain étant limité, sa pensée l'est aussi, et la limitation devient une condition nécessaire de tout ce qu'il pense. A l'appui de cette doctrine de notre propre limitation intellectuelle, de cette science des bornes de la science, de cette ignorance savante (*learned ignorance*), comme il l'appelle, il cite une série imposante d'autorités, et s'attache à établir une circonstance qu'il regarde en général comme un des caractères de toute vérité, c'est que l'opinion qu'il soutient a été celle de la totalité ou de la grande majorité des philosophes, quoique tous n'en aient pas toujours avoué tous les termes, ni saisi le véritable sens ainsi que les justes conséquences. Il cherche moins à découvrir qu'à mieux comprendre et à mieux expliquer, car de cette limitation de notre intelligence, il suit que l'illimité étant hors de sa connaissance, la cause infinie, la cause éternelle ne peut être l'objet d'aucune connaissance positive ou proprement dite,

et comme parle saint Augustin, *cognoscendo ignoratur et ignorando cognoscitur*. C'est ce qui ressort d'une dissertation sur la notion de cause et sur les diverses théories auxquelles cette notion a donné naissance. La vraie théorie d'après l'auteur, c'est que l'intelligence ne peut rien concevoir que sous la condition d'une existence relative dans le temps, que nous ne pouvons par conséquent concevoir ni le commencement absolu ni la fin absolue, d'où résulte nécessairement l'idée d'une connexion entre les choses qui se succèdent, ou le rapport de cause et d'effet. Aussi la cause créatrice elle-même n'est-elle conçue que comme une puissance telle que, par le *fiat* qui émane d'elle, l'existence du monde fait une évolution de la possibilité à l'actualité. En tout, l'acte de la création nous apparaît surtout comme un acte de volonté; la transition du néant à l'être est en soi incompréhensible. De cette philosophie circonspecte et réservée, un élève de Kant aurait déduit le scepticisme; un disciple de Reid conclut au contraire la certitude, qui n'est pour lui que la foi dans notre raison telle qu'elle est faite.

C'est ce que sir William Hamilton appelle avec beaucoup de justesse un réalisme naturel. Reid, qu'on en peut regarder comme le plus habile promoteur, a pensé que l'autorité de nos croyances primitives n'avait été affaiblie que par l'impossibilité prétendue où s'étaient trouvés les philosophes d'admettre que l'esprit pût, même dans la sensation, percevoir les objets. Suivant Reid, ils ont imaginé que l'œuvre de la sensation était de produire en nous une image qui seule était perçue par l'esprit, et cette théorie des idées intermédiaires entre l'objet de la sensation externe et la connaissance indirecte de cet objet lui a paru l'erreur fondamentale de toute la philosophie. C'est à la retrouver dans les divers systèmes qu'il a destiné toutes ses recherches; c'est à la combattre qu'il a consacré tous ses soins; c'est à la vaincre qu'il a attaché sa gloire. Or le docteur Brown, bien qu'élève et successeur de Stewart, a prétendu que Reid et Stewart après lui avaient prêté aux philosophes une opinion qui n'était pas la leur, et qu'en établissant la doctrine de la perception, c'est-à-dire en soutenant avec le vulgaire, ou plutôt avec le genre humain, que les sens nous mettent en rapport avec la réalité, et que nous connaissons des choses en percevant les objets ou leurs qualités, ils avaient eux-mêmes restauré le doute qu'ils prétendaient détruire, et ramené l'incertitude au cœur de la connaissance humaine. Dans une *Revue d'Édimbourg* de 1830, à propos de la traduction de Reid par Jouffroy, sir William Hamilton a entrepris la défense du fondateur de l'école écossaise, et avec une grande supériorité dans l'intelligence des citations et dans l'analyse dialectique des théories, il paraît avoir convaincu le docteur Brown d'une double

inexactitude, pour employer le terme le plus faible. En l'attaquant sur une question, il a réussi à ébranler son crédit sur toutes les autres. Nous avons vu que le prestige de Brown avait d'abord séduit les rédacteurs de la *Revue*, et à quelle hauteur le plaçait un juge aussi autorisé que Sydney Smith. Hamilton ne cache pas l'intention de ramener Brown à un rang philosophique beaucoup plus modeste, et nous ne pouvons disconvenir que sur les points débattus il n'ait parlé en maître, et porté une grave atteinte à l'autorité du prétendu vainqueur de Reid et de Stewart.

Ainsi il demeure vrai aux yeux de sir William, et sur ce point nous accédons volontiers à son avis, que les philosophes en général, lorsqu'ils n'ont pas été ouvertement et systématiquement sceptiques, ont souvent livré des positions au scepticisme, en soutenant soit que l'esprit, étant hétérogène à la matière, n'en pouvait prendre aucune connaissance, soit au moins que, ne la pouvant connaître immédiatement, il ne connaissait des objets qu'une représentation donnée dans la sensation, ou à lui transmise par la sensation. Il reste vrai qu'en élevant une difficulté inconnue du reste des hommes, en supposant une contradiction ou une impossibilité qui ne nous vient pas naturellement en tête, on a infirmé dans son origine la foi due à nos facultés, et constitué une sorte d'opposition entre les croyances primitives et involontaires de l'humanité et les démonstrations réfléchies de la science, ruinant ainsi le premier fondement de toute certitude, l'accord de l'intelligence avec elle-même. Le caractère et le mérite de la philosophie écossaise est donc d'avoir constaté cet accord comme un fait et relevé ce fait à la hauteur d'un principe. Il ne s'ensuit point toutefois que Reid, le fondateur de l'école, ait également réussi dans toutes les parties de sa doctrine, qu'il n'ait pas porté sur ses prédécesseurs des jugemens superficiels ou trop absolus, qu'il n'ait pas méconnu tantôt les difficultés des problèmes, tantôt les conséquences de ses solutions. La philosophie moderne a jusqu'à nos jours rendu peu de justice au passé. Les systèmes et leur histoire lui servant peu, elle s'est dispensée de les bien connaître, et quelques-uns des maîtres de la science ont été des ignorans pleins de génie. Leibnitz, le plus savant de tous, avait plutôt une vue juste qu'une connaissance exacte de l'antiquité, et il y aurait péril à juger les anciens ou le moyen âge sur la parole de Bacon ou de Descartes, de Locke ou de Kant. Reid, sous ce rapport, ne différait guère de ses devanciers, et, dans sa revue générale des systèmes métaphysiques, il y aurait à signaler plus d'une appréciation hasardée, parfois même de singulières méprises. C'est pourquoi sir William Hamilton, en publiant son édition de Reid, qui malheureusement n'est pas terminée, du moins quant aux additions qu'il

y a faites, a rendu un grand service à la philosophie. Ses notes et ses dissertations supplémentaires ne peuvent désormais être séparées des monumens authentiques de la philosophie écossaise. Ainsi Reid avait répété qu'il dirigeait ses recherches d'après les principes du sens commun, et par suite on a souvent en Allemagne tenté d'établir un antagonisme entre le sens commun et la science. Sir William Hamilton, dans un premier mémoire, accepte pour sa doctrine le titre de philosophie du sens commun; mais il détermine avec soin la signification et la valeur de cette expression, surtout il prouve que pour qui ne tombe pas dans le cercle vicieux des pyrrhoniens, l'argument du sens commun est parfaitement valable, irréfragable même, et peut s'élever à la valeur d'un principe scientifique. Dans une revue très intéressante de tous les philosophes connus, ou même peu connus, il montre sous combien de formes diverses les lois générales de la croyance humaine ont été acceptées pour les meilleurs titres de tout savoir et de toute vérité. De même Reid, en donnant une théorie généralement juste de la perception, a vu dans l'invention des images intermédiaires un si grand danger pour la raison, qu'il a nié l'existence de toute connaissance représentative, au point de donner, ou peu s'en faut, la même définition de la perception et de la mémoire. Dans deux dissertations consécutives, sir William reprend l'analyse des opérations de l'âme; il arrive à distinguer une connaissance immédiate ou *présentative*, et une connaissance médiate ou représentative. Dans la première, l'objet connu et l'objet existant ne sont qu'un seul et même objet; la perception externe est intuitive aussi bien que la perception interne ou la conscience du moi, et l'on ne peut soutenir que l'objet donné par le souvenir ne soit ou ne puisse pas être différent de l'objet réel dont la perception s'est gravée dans la mémoire. Toutes ces distinctions sont négligées par Reid, et cependant elles paraissent fondamentales à son commentateur. La perception, selon lui, n'est pas une conclusion tirée, par une sorte de raisonnement aveugle qu'on appelle instinct, d'une sensation qui la précède. La sensation est par un côté, par celui du dehors, une affection externe; par le côté du dedans, c'est l'opération interne par laquelle nous avons connaissance de cette affection, ou nous nous *sentons sentir*. La perception est l'objet perçu. L'objet est perçu dans certaines de ses qualités qui en sont les véritables qualités primaires; les secondaires sont données par la sensation. Je ne fais qu'énoncer brièvement ces idées que l'auteur développe avec une exactitude subtile et méthodique, et c'est dans l'analyse qui les justifie qu'en résident toute la force et tout le prix. Cette suite de recherches aboutit à deux notes ou mémoires, dont l'un est une histoire des opinions touchant le principe de l'association des idées,

et l'autre le début d'une théorie de cette association, ou en général du pouvoir de reproduction dont l'esprit est doué. Voilà malheureusement douze ans que les quatre premières pages de cette dernière note sont seules imprimées, et ce *desideratum* est le seul défaut d'une édition de Reid, à laquelle sir William Hamilton est parvenu à donner le mérite d'un ouvrage original.

VI.

On doit entrevoir dans cette esquisse que, tout détachés que sont les fragmens où il a consigné ses vues, les questions qu'il traite sont d'un tel ordre et offrent entre elles une telle liaison, que la série de ses solutions peut former un système de philosophie élémentaire d'après les principes de l'école écossaise. La manière de l'auteur est assez scientifique pour qu'on pût réunir par un fil continu toutes les parties séparées de sa doctrine. Cependant on donnerait de son mérite philosophique une idée incomplète, et certainement on lui ferait une injustice dont il ne manquerait pas de se plaindre si l'on ne mentionnait encore d'autres travaux dans lesquels il ne s'est trouvé sur le chemin ni de Reid ni de Stewart. Je ne veux parler ni d'un excellent essai sur l'étude des mathématiques, ni de ses différens articles qui intéressent l'histoire de la littérature et des sciences, ni enfin de ses travaux importans sur l'éducation publique et la réforme des universités anglaises; mais n'oublions pas qu'il est professeur de logique. La logique est tenue dans l'enseignement fort séparée de la philosophie morale, et quoique Reid ait fait pour lord Kames une analyse de l'*Organon* d'Aristote, travail qui paraissait intéressant il y a quarante ans, et qu'aujourd'hui, grâce à M. Barthélemy Saint-Hilaire, nous trouvons superficiel, ce n'est point à l'école de Reid que sir William a puisé ses vues sur cette partie curieuse de la science de l'entendement humain. Il est par la nature de son esprit singulièrement propre à l'exposer et à l'approfondir. Parmi les preuves qu'il donne d'une étude sérieuse de toutes les philosophies, on distingue une connaissance peu commune des scolastiques et surtout du maître des scolastiques, peut-être le sien. S'il est en effet un chef d'école dont il aime à invoquer l'autorité et dont il se soit particulièrement approprié la pensée, c'est Aristote, et il l'avoue même une fois, c'est pour lui le prince des philosophes. Aussi ne néglige-t-il aucune occasion de le citer; il l'entend comme il faut l'entendre, et il l'a maintes fois vengé, en restituant ses pensées et ses expressions, des injures dont la philosophie moderne, enhardie par les brutalités de Bacon et les dédains de Descartes, a trop longtemps chargé le précepteur d'Alexandre.

Sir William est encore plus pénétré d'Aristote que de Platon, et c'est la meilleure préparation pour traiter la logique non-seulement avec justesse, mais même avec originalité. L'*Organon* est un ouvrage prodigieux qui non-seulement a créé une science tout entière, mais où tous les points auxquels cette science peut atteindre sont touchés au moins en passant, et rien en logique ne se découvrira qui n'y soit indiqué.

Mais ici nous éprouvons quelques scrupules. Sir William Hamilton dit plusieurs fois que ses articles de philosophie dans la *Revue d'Édimbourg* intéressaient fort peu le public anglais. A plus forte raison devons-nous craindre que nos observations ne soient insipides pour le plus grand nombre des lecteurs. Et la logique en particulier, cette science toute scolastique, comment en parler sans un pédantisme fastidieux? Cependant notre auteur a consacré à cette science beaucoup de temps et de travail. Personne ne la sait comme lui, hors son traducteur, M. Peisse. Il croit même lui avoir fait faire un progrès en découvrant une erreur dans Aristote. Nous sommes donc tenu envers lui à dire de tout cela quelque chose. Acquittons-nous de ce devoir; mais qu'il nous en sache gré, car il n'est pas sûr que le lecteur nous le pardonne.

Les scolastiques ont peut-être abusé de la logique; mais, quoi qu'on en dise, ils l'ont parfaitement sue, et l'on peut trouver dans la littérature antérieure au XVIIe siècle des traités excellens qui en portent témoignage. Les Écossais en particulier ont réussi dans la logique, et il y a eu un temps où l'on tenait à honneur d'en faire venir d'Écosse des professeurs pour les universités d'Europe. Cependant cette étude a peu à peu dégénéré dans les trois royaumes, et depuis environ deux siècles on citerait difficilement dans cette matière un ouvrage en anglais d'un mérite supérieur. Il y a quelque temps, l'université d'Oxford a paru se réveiller de son sommeil, et quelques essais dus à plusieurs de ses membres ont témoigné d'une sorte de renaissance logique; mais ces tentatives estimables ont montré en même temps combien on avait de pas à faire pour regagner le terrain perdu et pour atteindre seulement à une saine interprétation d'Aristote. Sir William Hamilton a fait une critique sévère et motivée des auteurs qui ont, il y a vingt ans, essayé de relever la logique d'un long discrédit, et parmi eux il se rencontre des noms tels que ceux de Whately et de Hampden, qui sont aujourd'hui l'honneur de l'épiscopat anglican. Nous noterons avec eux M. Cornewall Lewis, qui n'est pas autre que le chancelier actuel de l'échiquier, et nous aurions à nommer bien d'autres écrivains qui, depuis le premier article de sir William, sont venus s'ajouter à ceux qu'il a critiqués, notamment l'économiste M. Stuart Mill, si bien apprécié

dans ce recueil par mon habile confrère M. Louis Reybaud; mais ce serait une revue sans fin, et je dois me borner à des généralités. Contrairement à quelques-uns de ces écrivains, sir William Hamilton définit la logique la science des lois formelles, non du raisonnement, mais de la pensée. Cependant, malgré cette définition, qui semble reculer les limites de la science, il entend la réduire tellement à ce qu'on pourrait appeler une procédure de la raison, qu'il ne souffre pas que le logicien s'avise d'aucune question intéressant la vérité ou la fausseté des propositions ou des conclusions du raisonnement, et il cherche querelle à Aristote pour avoir réuni ses catégories à l'*Organon* et traité de la *modalité* des propositions et syllogismes, c'est-à-dire de la distinction entre les propositions et syllogismes nécessaires et contingens, vrais et faux, etc. C'est, au jugement de sir William, confondre la métaphysique avec la logique, et celle-ci doit sévèrement s'abstenir de passer de la forme au fond de la pensée. C'est, selon nous, exiger un effort d'abstraction bien difficile, et qui, si l'on pouvait tenir la gageure de le pousser jusqu'au bout, attirerait sur le logicien une partie des reproches qu'on adresse avec exagération aux scolastiques, accusés en général d'avoir enseigné l'art d'être raisonneur et non pas raisonnable. Nous aurions grand'peine à tenir pour complet un traité de logique où l'on n'examinerait aucunement quel est le légitime emploi du raisonnement et à quelles conditions il est, non pas régulier, mais valable, quels sont enfin les rapports de la dialectique avec la vérité. Je vais plus loin, on ne saurait, si l'on ne veut s'exposer à des objections de sens commun fort embarrassantes, donner la théorie du syllogisme sans traiter de l'invention des principes et des règles de la définition, je parle de principes justes et de définition légitime, car à quoi bon chercher le secret de poser de faux principes et l'art de mal définir? Et je ne crois pas possible de rien dire de satisfaisant sur ce double sujet, si l'on ne sort pas de l'étroite sphère des formes logiques, pour s'enquérir un peu de la matière des propositions et du raisonnement, et pour empiéter ou paraître empiéter sur le terrain de la métaphysique et de la psychologie. Après tout, la logique a été trouvée dans l'esprit humain, et par là elle est d'origine psychologique. Les lois de la pensée ont pour but d'obtenir la connaissance des choses, et par là elles offrent un objet d'études qui confine à la métaphysique. Comme il existe une certaine correspondance entre la réalité extérieure et la raison humaine, on ne saurait guère étudier ou décrire la seconde sans au moins paraître observer la première, et c'est pourquoi les mots d'existence, d'essence, de genre, d'espèce, se retrouvent forcément dans la logique, quoiqu'on s'y prescrive de les prendre abstraitement et en dehors de toute vue ontologique.

Aussi ne trouvé-je pas étrange que Porphyre ait jugé nécessaire de joindre son introduction à l'*Organon*, et qu'Aristote ou ses plus anciens éditeurs en aient regardé les catégories comme la première partie. Les catégories peuvent être considérées tour à tour comme des manières de penser et comme les conditions des choses. C'est sous le premier point de vue, j'en demande pardon à sir William Hamilton, qu'elles me semblent présentées dans la *Logique* d'Aristote. C'est sous le second qu'elles sont envisagées dans sa *Métaphysique*, où elles se retrouvent et où elles devaient se retrouver. Ce serait réduire singulièrement la logique que d'en faire une algèbre du syllogisme, conçue en dehors de l'esprit humain et de la nature des choses, sans indiquer le moins du monde ni à quoi elle peut servir, ni comment on s'en sert, ni comment on doit s'en servir, et nous absolvons très volontiers Aristote du reproche d'avoir traité successivement de la forme et de la matière de la science, ou pour mieux dire de la logique et de ses applications. La logique n'a été que trop souvent séparée de la raison. Il n'en faut pas donner l'exemple au moment même où on l'enseigne. Pour parler à sir William Hamilton un langage qu'il sait mieux que nous, le λόγος doit rester la substance du λογισμός.

Ceci soit dit sans entendre déprécier la rare sagacité qu'il faut pour exposer seulement, et surtout pour rectifier avec certitude les lois abstraites que suit la pensée dans ses procédés nécessaires. Sir William est éminent dans ce double travail, et son enseignement comme professeur de logique aura produit un effet bien inattendu dans notre siècle, un mouvement dans une science immobile. Il me serait tout à fait impossible, sans un appareil de scolastique « à faire peur aux gens, » d'expliquer comment il a été amené à penser, contre l'avis d'Aristote, que le prédicat, dans les propositions tant affirmatives que négatives, n'était point exclusivement de telle ou telle quantité, ou pouvait être formellement soit universel, soit particulier, comment, en réfléchissant sur la nature intime du syllogisme, il croit être parvenu à en simplifier la théorie, à construire une nouvelle analytique des formes logiques, et à concevoir une notation relativement simple, un diagramme qui les représente à l'œil par des lignes géométriques. Ces nouveautés, enseignées dans ses cours dès 1840 au plus tard, et qu'il a annoncées en 1846 dans un prospectus, ont été peu après publiées ou discutées par M. Thompson dans son *Esquisse des Lois de la pensée,* et surtout par M. Baynes dans son *Essai sur une analytique nouvelle* (1850). On les retrouve exposées et défendues dans quelques notes, et surtout dans un appendice que sir William Hamilton a joint à ses *Discussions de philosophie.* Avant cette dernière publication, M. De Morgan, professeur

de mathématiques à l'université de Londres, et qui occupe un rang très distingué dans la science, avait lu à la société philosophique de Cambridge, et plus tard inséré dans les *Transactions philosophiques* qu'elle publie, un mémoire sur les symboles logiques et la théorie du syllogisme, où il critiquait les idées de sir William, auxquelles il opposait les siennes. Sir William a sur-le-champ répondu par une longue lettre à l'*Athenæum*, où il se défend et rend critique pour critique. Cette lettre est insérée dans son livre, et accompagnée d'un commentaire étendu qui achève de faire connaître ses réformes en logique. Rien ne serait plus facile que de condenser tous ces fragmens et d'en faire un traité méthodique; mais ce n'est pas le goût de sir William Hamilton que de rien finir : il aime mieux la controverse, et un double intérêt s'attachait à celle-ci. Il faut savoir que, tandis qu'Oxford a essayé de ranimer l'étude de la logique, Cambridge, qui se souvient d'avoir été le berceau de Newton, Cambridge, sous l'influence de M. Whewell, qui a commencé par les mathématiques sa carrière aujourd'hui philosophique, tend à substituer, comme discipline et comme gymnastique de la raison, les mathématiques à la logique, et sir William Hamilton a fortement attaqué, attaqué sans ménagement, et avec sa rigueur ordinaire, cette prétention offensante pour la science qu'il professe. La guerre est ouverte entre lui et les géomètres, et il y a de chaque côté peu de disposition à l'indulgence. On conteste à sir William tantôt la justesse, tantôt la nouveauté de ses vues, et lui, avec la sûreté d'une érudition sans rivale en ces matières, avec la sévérité un peu minutieuse de sa dialectique, il accuse ses adversaires tantôt de ne l'avoir pas compris, tantôt d'être étrangers soit au véritable esprit, soit aux antécédens textuels de la science dont ils se mêlent de parler. Cette discussion vaudrait la peine d'être analysée dans un journal spécial des sciences philosophiques, mais elle est prodigieusement technique : il vaudrait autant remplir ces pages de calcul différentiel que de les consacrer à cette analyse, et cependant il faudrait une exposition complète pour être en droit de hasarder un jugement sur le fond du débat. Bornons-nous à dire qu'aucun philosophe aujourd'hui ne nous paraît posséder au même degré que sir W. Hamilton la connaissance de l'ensemble et des détails de la logique, telle qu'elle a été comprise et enseignée dans tous les âges de l'esprit humain.

Nous ne voulons que donner une idée générale de ses travaux. Ce qui les signale et les recommande, c'est le savoir et la rigueur; ce qui en fait l'originalité, c'est d'avoir porté le savoir et la rigueur dans une école où manquaient l'un et l'autre; c'est d'avoir donné une forme scientifique à la foi naturelle, et raffermi sur ses bases une

doctrine fondée sur la perception et l'induction, en corrigeant les idées de Reid sur l'induction et la perception; c'est d'avoir soutenu avec lui la cause du sens commun contre les hérésies des systèmes, en lui prouvant qu'il n'avait pas exactement connu ni parfaitement compris les doctrines qu'il critiquait pour les remplacer. Sir William a toute la science d'un Allemand avec l'esprit positif et sensé d'un Anglais. Il est aussi défiant que Hume ou Kant en philosophie, mais la sévérité, la sobriété de sa raison, l'éloignent autant du scepticisme que de toute autre hypothèse, et c'est le doute, non l'affirmation, qui lui paraît téméraire là où la croyance du genre humain prononce. Il discute comme un sceptique et conclut comme un dogmatique. Nous regardons que la meilleure des épreuves pour une philosophie est d'avoir passé par ses mains.

Les matérialistes, les sceptiques, les géomètres, les théologiens, ont été tour à tour ses adversaires. Il a eu affaire à toutes les sortes d'esprits absolus, il n'a plié devant personne. Il n'a mutilé par faiblesse aucune vérité, et s'il n'a pas dit sur toutes choses sa pensée entière, sur aucune chose il ne l'a affaiblie pour la faire passer. Sa liberté et sa franchise ont quelque chose de mâle qui plaît ou du moins inspire le respect, et la philosophie obtiendrait plus de crédit si elle était toujours professée avec cette fière indépendance.

Nous ne pouvons taire cependant que la doctrine de Reid et même de sir W. Hamilton n'est pas à l'abri de toute critique. Dans ce recueil, M. Ravaisson l'a peu ménagée, et son *condisciple en Aristote* n'a pas échappé à sa sévérité. Pour citer un exemple plus récent, une dissidence en quelque sorte domestique, voici M. Ferrier, professeur de philosophie morale à Saint-André, le gendre et l'admirateur de Wilson, qui déclare que la philosophie est l'adversaire de la psychologie. La science de l'esprit humain, dit-il, fait tout ce qui est en son pouvoir pour ratifier les affirmations irréfléchies (*inadvertent deliverances*) du vulgaire, et pour en prouver la justesse. Elle doit donc avoir sa part de toute correction qui porte sur la manière commune ou naturelle de penser. Or la philosophie doit renoncer à l'existence ou poursuivre cette œuvre de correction, et par conséquent traiter encore plus sévèrement la psychologie que les jugemens spontanés de l'homme incapable de réfléchir, car ceux-ci ne sont que des inadvertances; mais ces inadvertances, la psychologie les contresigne en quelque sorte et les marque du sceau d'une fausse science. M. Ferrier a effectivement entrepris de fonder sa métaphysique sur la déduction. Dans son livre, qui rappelle Spinoza, non pour les idées, mais pour la méthode, il a compris toute la philosophie fondamentale en quarante et une propositions, dont une seule, la première, est posée comme axiome et tenue pour accordée.

Les quarante autres, qui s'enchaînent ou doivent s'enchaîner entre elles, sont suivies chacune d'une démonstration et éclaircies par des observations ou scolies. Ce n'est pas le lieu d'examiner ces *Institutes de Métaphysique,* dont la tentative aujourd'hui n'est pas sans originalité : je parle de la tentative, car la doctrine en elle-même paraît moins originale. M. Ferrier pense que la philosophie, pour être digne de son nom, doit être une science exacte au sens propre du mot, c'est-à-dire une science en matière nécessaire, et comme ce caractère manque à la connaissance vulgaire, aux opinions humaines en général, la philosophie en est, selon lui, l'adversaire; elle va jusqu'à les accuser de se fonder sur une contradiction. Par suite, s'il y a une doctrine qui repose sur les croyances usuelles, naturelles de l'humanité, elle est comprise dans la même condamnation. Et en effet M. Ferrier, dans tout le cours de son ouvrage, établit un antagonisme permanent entre *la stricte métaphysique* et *la psychologie populaire.* On comprend ce qu'en Écosse cette opposition signifie. M. Ferrier conclut de ces considérations générales que la philosophie doit être une déduction dans toutes ses parties, sauf dans son principe. Ce principe, le voici : « En tant que connaît une intelligence quelconque, elle doit, comme fondement ou condition de sa connaissance, avoir quelque connaissance d'elle-même. » Tel est l'axiome auquel la doctrine est suspendue. La suivre dans son cours déductif nous entraînerait trop loin; mais sans assurément contester en soi le principe posé, nous ne pouvons nous empêcher d'y reconnaître le principe de Fichte, exprimé plus simplement (l'auteur ne le nie pas d'ailleurs), et dans le principe de Fichte il nous a toujours semblé qu'avec un langage plus rigoureux et une analyse peut-être plus profonde, il n'y avait pas en substance beaucoup plus que dans le *cogito* de Descartes, ou, je le dis modestement, dans l'humble fait de conscience de l'école de Reid. Toutefois M. Ferrier serait loin d'en convenir. Reid, avec les meilleures intentions, dit-il, était excellemment doué pour tout, excepté pour la philosophie, car il n'avait aucun génie quelconque pour la spéculation, ou plutôt il avait un tour d'esprit positivement anti-spéculatif, qu'avec un mélange d'adresse et de naïveté incomparable il se plaisait à appeler le sens commun, pour en faire l'arbitre des controverses de la science, arbitre dont les savans étaient embarrassés de décliner l'autorité, acceptée avec empressement par le vulgaire. Ainsi il a complétement renversé la vocation de la philosophie. Dans la recherche des origines de notre connaissance du monde extérieur, il a pris au rebours l'opinion de Berkeley, et, en voulant ruiner la doctrine des idées représentatives, il l'a renouvelée sous une autre forme. Son but principal a été d'*organiser l'irrationnel* et *de faire de l'erreur un système.*

Aussi ses opinions sont-elles encore plus confuses que trompeuses, et jamais aucun art d'ingénieuse exposition n'a réussi à prêter à ses doctrines *même le moindre degré d'intelligibilité scientifique.*

Sir W. Hamilton ne peut guère se dispenser de prendre ces derniers mots pour lui, car il a écrit un chapitre avec ce titre : *Que l'argument du sens commun est strictement philosophique et scientifique.* Lorsque les philosophes se traitent entre eux de la façon dont M. Ferrier parle de Reid, c'est un jour de divertissement pour le public. Ces démentis absolus dont ils s'accablent réciproquement sont une des causes qui ont le plus nui au crédit de la science, et je ne sais que les théologiens et peut-être les médecins qui dans leurs querelles aient fait encore meilleur marché des intérêts et de la dignité de la cause commune. Nous voudrions voir l'ouvrage de M. Ferrier jugé par sir W. Hamilton. En attendant, nous soumettrons au dernier une observation qui est à peine une critique. Ne trouve-t-il pas qu'il y a de l'exagération dans le reproche de scepticisme adressé par la philosophie du sens commun à toute philosophie plus déductive qu'inductive, comme dans le privilége de certitude dogmatique qu'elle s'attribue à elle-même avec une si absolue confiance? Le scepticisme est la plupart du temps purement polémique. On use ou plutôt on abuse de ce fait que l'homme se sert à lui-même de témoin et de juge, puisqu'il n'a que ses sens pour atteindre les choses sensibles et sa raison pour connaître des choses rationnelles. Au point de vue de l'expérience de la vie morale, qui ne permet d'accepter personne pour juge dans sa propre cause, au point de vue de la logique pratique, qui demande ou cherche la preuve de toute proposition, il semble y avoir au fond de toute science humaine une usurpation de pouvoir ou une affirmation gratuite. C'est avec cette idée fort simple, et pour ainsi dire vulgaire, que les sceptiques les plus ingénieux, les plus profonds, échafaudent l'édifice de leur doute. Seulement ils oublient toujours d'établir par leurs propres principes que les deux points de vue, celui de l'expérience morale et celui de la logique pratique, soient ici à leur place, et de démontrer, sans témoigner pour soi-même ou sans prendre la thèse pour la preuve, qu'il ne faut pas se servir à soi-même de témoin ni confondre la thèse avec la preuve. Il y a donc une inconséquence ou plutôt un cercle vicieux dans l'argument du scepticisme, qui lui-même reproche à ses adversaires une pétition de principe. Ainsi de part et d'autre on s'adresse une objection de même calibre : on se reproche mutuellement de prendre la raison pour titre de la raison. C'est cette critique toute de forme que l'on exploite et que l'on amplifie; c'est cette arme que l'on aiguise, que l'on reforge dans toute controverse sur l'origine ou la validité de nos connais-

sances. Or le tout se réduit à dire que l'homme en cette vie est pour lui-même le principe de toutes ses connaissances, et l'élément constant, la donnée nécessaire de tous les problèmes. De ce fait certain, de ce fait d'universelle conscience, on infère des difficultés, on conclut des incertitudes, quand on veut embarrasser un adversaire ou critiquer une doctrine; mais on cesse d'en tenir compte ou du moins de s'en inquiéter toutes les fois qu'on affirme quelque chose, ne fût-ce que la négation des assertions qui déplaisent. Les philosophes que Reid attaque ont pour la plupart insisté sur ce dernier fait et argué de cette contradiction pour faire accepter leur manière de la résoudre. Reid et ses partisans n'écartent guère la difficulté qu'en disant qu'ils ne s'en tourmentent pas plus que le monde ne s'en soucie, et qu'étant hommes, ils se contentent de la certitude humaine : *homo sum*. Je n'hésite pas à trouver cette réponse fort raisonnable, sans la trouver tout à fait péremptoire, et je crois qu'on pourrait ajouter que la connaissance est, par sa définition, passible de l'objection forte ou faible du scepticisme, et qu'à moins de ne pas vouloir qu'il y ait de connaissance, il faut admettre qu'on ne peut connaître hors de cette condition. Le connaissant connaît parce qu'il connaît qu'il connaît. Cela est si vrai que même en Dieu la connaissance ne peut être conçue autrement. Seulement nous avons, nous, l'expérience de nos erreurs et la conscience de l'imperfection de notre faculté de connaître. C'est là ce qui permet toujours de supposer à la rigueur l'incertitude d'une connaissance humaine. Et cependant cette supposition, encore que logique, a plus ou moins de force, suivant qu'elle s'applique à des connaissances moins ou plus près d'être parfaites. Ainsi, pour quelques-unes de nos connaissances mathématiques, tenues pour parfaites, la supposition d'erreur ne pèse rien. De même c'est par la perfection que la connaissance divine diffère de la connaissance humaine; du moins cette différence suffit-elle pour marquer la distance entre Dieu et l'homme, et pourtant elle n'écarte pas la possibilité purement logique de l'objection du scepticisme. Si l'on pouvait, dans la réunion de docteurs convoquée par Voltaire aux pieds de l'*être ineffable*, introduire un étudiant allemand, n'eût-il étudié que Hume et Kant, il pourrait contester à Dieu la perfection de ses connaissances, sur ce fondement qu'il n'a d'autre répondant que lui-même de sa propre perfection. Osons le dire en effet, Dieu n'est infaillible dans ses connaissances que parce qu'il sait parfaitement qu'il ne peut se tromper. *Quæ sunt Dei*, dit l'apôtre, *nemo cognovit nisi spiritus Dei*.

Voilà le sens, je crois, dans lequel il faudrait marcher pour supprimer, non la possibilité, mais la valeur de toute argumentation sceptique. Sans en être fortement touché, je suis forcé de convenir

que cette argumentation subsiste dans une certaine mesure, mais avec deux restrictions qui la rendent extrêmement faible : l'une, c'est qu'elle mérite l'objection qu'elle élève et se sert du paralogisme qu'elle condamne; l'autre, c'est que de fait la raison humaine par sa nature n'en peut tenir aucun compte, et ne se nie jamais sérieusement. Ce dernier fait est ce qu'on appelle le sens commun. Lorsqu'on insiste sur ce fait, qu'on l'établit d'une manière méthodique pour en faire un principe, procédé ordinaire de la philosophie écossaise, on est, je pense, dans le vrai; mais on est bien près de n'opposer qu'un parti pris de certitude à un parti pris de doute. Il n'y a pas une très grande différence sous ce rapport à dire qu'on s'en tient au sens commun, comme Reid, ou à dire, comme Kant, que l'intelligence a des formes auxquelles elle est liée, et qui sont des nécessités pour elle, sans être nécessairement les conditions de la réalité absolue. Dans l'une et dans l'autre doctrine, il y a tendance à établir ou du moins à admettre ce qu'on appelle en langage d'école la *relativité* ou la *subjectivité*, comme on voudra, de nos connaissances. Seulement le disciple de Reid s'y fie, et l'élève de Kant s'en défie, voilà presque toute la différence. C'est presque une différence d'humeur et de tempérament. Aussi, lorsque, comme sir William Hamilton, on s'attache à donner plus de précision au langage, plus de rigueur aux analyses de la philosophie du sens commun, on la rapproche de plus en plus de la philosophie critique, et il y a des momens, par exemple quand il traite du temps et de l'espace, où il ne semble plus séparé de Kant que par une distance évanouissante. Jouffroy a été entraîné encore plus près peut-être des doutes de l'école de Kant, et il y a des pages de lui où sur les bases de Reid il semble édifier le scepticisme que Reid entendait renverser. Je n'en veux rien conclure ni contre Reid, ni contre Kant, ni même contre Jouffroy, encore moins contre sir William Hamilton. Je ne voudrais que lui signaler de nouveau un point qu'il saura mieux que personne élucider et approfondir; je ne voudrais que lui demander si, en réduisant à leur valeur les argumens respectifs de certaines écoles, en apparence fort dissidentes, il n'y aurait pas moyen de montrer entre elles plus d'accord possible ou réel qu'elles ne le soupçonnent, de tirer de la controverse même, non l'incertitude, mais la certitude de la science, et de ramener les philosophies à la philosophie.

CHARLES DE RÉMUSAT.

UN

PRINCE KURDE

RÉCITS TURCO-ASIATIQUES.

SECONDE PARTIE.[1]

IV.

Conformément aux instructions données par le pacha, l'escorte qui emmenait Méhémed-Bey vers Constantinople entourait le prince captif des plus grands égards. Dès le premier jour du voyage, Méhémed-Bey s'était trouvé pour ainsi dire le véritable chef de la petite troupe, qui, peu familiarisée avec les âpres défilés du pays kurde, s'en remettait au prisonnier du soin de trouver les routes les plus sûres et les passages les plus praticables. Une fois certain de posséder la confiance de son escorte, le bey eut hâte de mettre cette circonstance à profit, et c'est vers une montagne bien connue de lui et de tous les Kurdes qu'il se dirigea.

Pour décrire ici le lieu de la scène, je n'ai qu'à consulter mes propres souvenirs, car la montagne dont il s'agit n'est pas très éloignée de la ferme que j'habitais en Asie-Mineure, et je l'ai visitée bien des fois à des époques très différentes, tantôt lorsque des populations de pâtres s'y trouvaient réunies, tantôt lorsque nul être humain n'en troublait la morne solitude. Quel contraste entre ces montagnes d'Asie et nos montagnes d'Europe! Dans nos Alpes, par exemple,

(1) Voyez la livraison du 15 mars dernier.

rien n'est mystère. Arrivé au pied du Splügen, vous embrassez d'un coup d'œil l'énorme masse depuis la base jusqu'à la cime, et vous n'avez d'autres surprises pendant l'ascension que de voir grandir les objets qui vous paraissaient petits, puis se rapetisser ceux qui vous paraissaient grands. Les montagnes de l'Asie au contraire sont pleines de défilés, de retraites inaccessibles, où se cachent leurs plus rares magnificences. Pour découvrir ces sites merveilleux, il faut vivre dans le pays, s'établir pendant la chaude saison avec ses tentes et ses serviteurs sur l'une de ces montagnes, puis la parcourir lentement, multiplier les excursions et chercher bravement les féeriques paysages qui se cachent souvent derrière les rochers les plus arides. La montagne de Bagendur, où le prince Méhémed avait mené son escorte, offre au voyageur beaucoup de ces contrastes. Je me souviens d'y avoir passé une nuit à la belle étoile et en pleine solitude. Mes tentes n'étaient pas encore arrivées. Dès que le jour parut, j'eus sous les yeux un splendide paysage; de vieux et gigantesques sapins couronnaient le plateau où je m'étais arrêtée : à mes pieds s'étalaient d'un côté une forêt de sapins plus jeunes, de l'autre d'immenses et frais pâturages. Je passai toute la journée sur la montagne, écoutant les récits de mes guides sur les trésors cachés qu'elle recélait et sur les innombrables cavernes creusées dans ses flancs, abri des hordes nomades qui n'en sortaient que pour ravager et piller les districts environnans. Aucun Turc ne s'aventurait au milieu de ces forêts. Les vallées voisines étaient désertes comme la montagne elle-même pendant une grande partie de l'année. On n'y rencontrait que des Kurdes à demi sédentaires, vivant l'été dans des hameaux qu'ils abandonnaient l'hiver, pour conduire leurs troupeaux vers des régions moins froides. Un de ces hameaux que je visitai pendant une de mes excursions (et à une époque où ses habitans l'avaient quitté) me rappela les plus coquets villages de la Suisse. Les maisons avaient un aspect d'ordre et de propreté qui réjouissait la vue. Une fontaine laissait couler doucement dans une auge en pierre ses eaux, qui allaient un peu plus loin grossir un petit lac, à l'entrée du village. Toutes les portes des maisons étaient ouvertes, toutes les étables étaient vides; autour de moi régnait un silence de mort. — Que sont devenus les habitans de ce village? demandai-je à mon guide. — Ils sont encore dans leurs pâturages d'hiver, me répondit-il; ils ne tarderont pas à revenir. — Quelques jours plus tard en effet, en repassant par les mêmes lieux, je trouvai la physionomie du village complétement changée. Maisons et étables avaient reçu leurs maîtres; les troupeaux remplissaient les enclos pendant la nuit, et la fontaine était entourée de jeunes filles au visage découvert qui lavaient leur linge ou abreuvaient leur bétail. Dans les vallées voi-

sines, des milliers de tentes brunes se détachaient sur la verdure. De magnifiques chèvres, des moutons gigantesques, des chevaux ardens et superbes formaient au pied des grands arbres des groupes pittoresques. Partout régnait une exubérante et joyeuse activité. Dans les montagnes d'Orient, la vie des populations est pleine d'imprévu comme la nature elle-même.

A l'époque où Méhémed-Bey conduisait son escorte vers la montagne de Bagendur, il n'y avait ni tentes ni habitans dans les vallées qu'elle domine. La Porte avait, on le sait, défendu aux Kurdes de mener leurs troupeaux dans leurs anciens pâturages. Méhémed s'inquiétait peu cependant d'être ainsi privé du concours de ses compagnons. Il savait que sous le sol même qu'il foulait étaient creusées d'immenses cavernes dont il connaissait les détours et les issues. Il avait donc projeté une évasion que la confiance de ses gardiens rendait facile, et dès qu'on eut atteint le premier étage de la montagne, dès qu'on fut entré dans les épaisses forêts dont j'ai parlé, Méhémed jeta à Habibé un coup d'œil qui annonçait la résolution et la confiance. La nuit approchait, la marche de l'escorte s'était ralentie, on mourait de soif, et l'officier avait parlé de faire halte : Méhémed offrit de le conduire, lui et sa troupe, dans un endroit abrité, au bord d'une source qu'il connaissait bien. L'officier accepta, et l'on s'enfonça dans la forêt. Bientôt le bruit d'une source vint prouver aux soldats que Méhémed ne les avait pas trompés. Dès lors leur reconnaissance pour le prisonnier, devenu leur guide, ne connut plus de bornes. Méhémed n'eut qu'un mot à dire pour qu'ils s'empressassent de dresser à Habibé, au pied d'un arbre désigné par lui, un lit de branchages sur lequel les membres les plus délicats pouvaient reposer sans craindre ni crampes ni rhumatismes. Quant à Méhémed, on le laissa s'établir près de cette couche improvisée, et non loin de là le cheval qui avait porté la jeune compagne du bey fut attaché à un piquet. Après avoir ainsi veillé à l'installation de ses prisonniers, après avoir placé deux sentinelles à quelques pas du bey, l'officier crut avoir satisfait à tous ses devoirs. Aussi ne tarda-t-il pas à s'endormir, donnant à ses soldats un exemple qu'ils s'empressèrent de suivre, y compris les deux sentinelles, d'origine albanaise et par conséquent assez peu soucieuses de la discipline.

Méhémed cependant, étendu sur le gazon près du lit d'Habibé, observait attentivement ce qui se passait autour de lui. Quand il se fut assuré qu'aucun de ses gardiens n'avait les yeux ouverts, il se leva et reconnut qu'Habibé ne dormait pas plus que lui. — L'arbre au pied duquel tu es couchée, lui dit-il alors, est creux à l'intérieur et communique, au moyen d'une trappe, à un souterrain très spacieux. Je vais monter sur cet arbre, dont les branches sont dispo-

sées en échelons; je glisserai ensuite dans l'intérieur du tronc, et quand j'aurai levé la trappe et posé l'escalier qui mène au souterrain, tu me suivras. Souviens-toi bien que, si je ne te trouve pas dans quelques instans à mes côtés, je reviens me livrer aux soldats. Es-tu prête? — Pars et hâte-toi, répondit Habibé. En quelques instans, le bey eut atteint la cime de l'énorme chêne, d'où il descendit dans la profonde cavité du tronc. De son côté, Habibé s'était traînée sur ses genoux et sur ses mains jusqu'à l'arbre; elle mit le pied dans une entaille du tronc, puis sur la première branche, et, s'aidant des échelons naturels indiqués par le bey, elle eut bientôt atteint l'endroit où Méhémed avait disparu. Elle se trouvait alors presque au seuil d'une large ouverture, et sa main, qui cherchait un point d'appui, rencontra fort à propos l'extrémité d'une corde qui pendait à l'intérieur. — Attache-toi à la corde, et laisse-toi glisser, lui dit à voix basse Méhémed, qui était au-dessous d'elle. Elle suivit ce conseil, et presque immédiatement elle fut reçue dans les bras du bey. Le souterrain était ouvert devant eux. Il fallait se hâter, car, malgré toutes les précautions prises par les fugitifs, le craquement des branches et des broussailles venait de réveiller les soldats, qui s'appelaient en maugréant. Méhémed, avant de se précipiter avec Habibé dans le souterrain, remonta jusqu'au haut du tronc pour enlever la corde qui avait facilité la descente de la jeune femme et faire disparaître ainsi toute trace de leur passage; puis il revint à elle, et, l'invitant à le suivre, il la porta plutôt qu'il ne la guida le long de l'échelle mobile qui appuyait sa base sur le sol de la caverne.

La trappe s'était refermée derrière eux; ils étaient enfin en sûreté, mais dans les plus épaisses ténèbres. Heureusement le bey connaissait dans tous ses détails la retraite qu'il avait choisie : il trouva sans peine l'endroit où des fagots résineux avaient été amassés par la prévoyante sollicitude des Kurdes nomades. Le feu jaillit presque aussitôt de son briquet, et, une torche allumée dans la main, il put conduire Habibé tremblante vers une des parois de la grotte; puis, déplaçant quelques pierres qui formaient dans le mur une porte secrète, il introduisit sa compagne dans une pièce qui ne le cédait en rien pour l'élégance et le comfortable aux plus beaux appartemens de son harem de la montagne. Alors, mais alors seulement, le bey adressa la parole à Habibé.

— Nous sommes sauvés, dit-il en la pressant contre sa poitrine. Et le son de cette voix, qui résonnait après un long silence sous ces voûtes souterraines, fit tressaillir la jeune femme, comme l'annonce d'un prochain danger. Par un mouvement rapide, elle plaça sa petite main sur les lèvres du bey, pour l'empêcher d'en dire davantage;

mais tout en gardant cette main chérie là où la terreur l'avait posée, Méhémed n'en parla pas moins, et, souriant de son effroi : — Nous sommes ici en sûreté, ma bien-aimée, reprit-il; un traître pourrait seul mettre nos ennemis sur nos traces, et il n'y a pas de traîtres parmi les Kurdes. Depuis des siècles, tu es la première étrangère qui ait pénétré dans ces foyers souterrains.

Habibé restait silencieuse et tremblante; Méhémed, sans remarquer son trouble, s'occupa avec activité des détails de leur installation. Le feu pouvant incommoder la jeune femme dans une pièce où la fumée ne trouvait point d'issue, il fallait y suppléer par des fourrures que le bey s'empressa d'étaler sur les divans de cet étrange salon. Méhémed alla ensuite, dans une autre partie du souterrain, chercher des provisions. Il revint placer devant Habibé un de ces pains sans levain qui rappellent en Orient les pains azymes de l'antiquité, et qui ont la propriété de se conserver pendant plusieurs semaines sans s'aigrir ni se dessécher. Un peu de miel et de l'eau puisée à une source qui jaillissait dans l'intérieur de la grotte complétaient la collation. Habibé cependant était trop accablée pour y faire honneur, et, vaincue par la fatigue, elle ne tarda pas à tomber dans un profond sommeil. Méhémed crut alors pouvoir la quitter pour faire une visite minutieuse dans toutes les parties de la caverne. Rassuré complétement sur la parfaite solitude où ils se trouvaient, il revint s'étendre lui-même sur un tapis à l'entrée de la chambre.

Pendant que les premières heures de sa liberté reconquise s'écoulaient ainsi pour le bey, les soldats, auxquels les sentinelles avaient tardivement donné l'alarme, parcouraient la forêt en tous sens à la recherche du prisonnier disparu. L'officier tempêtait et se désolait tour à tour. Il fallut enfin se rendre à l'évidence et reconnaître que tout effort pour ressaisir le captif échappé serait inutile. Un jeune soldat fut chargé d'aller porter la triste nouvelle au kaïmakan qui avait fourni l'escorte du bey. Le kaïmakan ne put s'empêcher de faire un petit soubresaut en apprenant ce grave événement. Il avait déjà expédié un courrier à Constantinople pour annoncer la capture du chef kurde; il avait accompagné son message d'une lettre confidentielle où il sollicitait une belle décoration en vrais diamans. Avouer cette mésaventure, c'était s'interdire toute prétention à l'avancement et aux honneurs. Le judicieux kaïmakan décida qu'avant d'annoncer la disparition de Méhémed, il mettrait tout en œuvre pour le retrouver, et par ses ordres de nouvelles troupes entrèrent en campagne, tant pour cerner la forêt où l'évasion avait eu lieu que pour en explorer les environs.

V.

La première pensée de Méhémed, après quelques instans d'un léger sommeil, fut d'allumer une torche et de s'assurer si Habibé reposait. Tout était calme et silencieux, et Méhémed put croire un moment qu'Habibé dormait; mais dès qu'il eut élevé la torche à la hauteur de la tête de la jeune femme et qu'il eut aperçu son visage, toute sa sérénité s'évanouit. Habibé était étendue sur sa couche dans la pose de l'accablement et de la lassitude. Une pâleur maladive régnait sur son visage. Ses yeux étaient entr'ouverts, comme cela arrive souvent à ceux que la fièvre plonge dans un sommeil mêlé de rêves qui leur voile la connaissance de ce qui se passe autour d'eux.

— Habibé! murmura Méhémed alarmé, regarde-moi et réponds-moi. Tu souffres?...

Habibé souleva ses paupières appesanties, tourna son regard étonné vers Méhémed, et répondit d'une voix qu'on entendait à peine : Où sommes-nous?

— Nous sommes en sûreté, et ma seule inquiétude me vient de toi. Qu'éprouves-tu?

Habibé ouvrit la bouche pour répondre, mais les forces trahirent sa volonté, et, se laissant retomber sur sa couche, elle ferma les yeux : Plus tard, plus tard! dit-elle.

Méhémed ne prononça plus un mot; il alla placer la torche auprès de la porte de façon à ce qu'elle éclairât faiblement la couche d'Habibé et que la fumée s'échappât dans le vaste souterrain; puis il revint s'asseoir aux pieds de la malade, et demeura plusieurs heures dans une muette et triste contemplation. Elle dormait cependant; les agitations de la nuit achevaient de s'éteindre dans un sommeil paisible, et lorsque la nature eut retrouvé son équilibre, Habibé fit un mouvement et appela Méhémed.

— Me voici, mon enfant, répondit-il, dis-moi sans tarder comment tu te trouves, et dissipe, si tu le peux, mes inquiétudes.

— J'ai été fort malade dans la nuit; je ne ressens plus à cette heure qu'une grande fatigue, qui disparaîtra bientôt; mais qu'allons-nous devenir?

— Dis-moi d'abord ce que tu as éprouvé cette nuit, repartit Méhémed, qui, comme tous les êtres doués de quelque intelligence en Orient, se connaissait un peu en médecine et croyait s'y connaître beaucoup. Il y a des simples d'une efficacité merveilleuse dans ces montagnes, et je saurai trouver la plante qui te guérira quand je connaîtrai ton mal.

Habibé assura qu'elle ne souffrait point : au fond, c'était sa vie que

Méhémed offrait de risquer pour elle. Habibé avait compris l'étendue de son dévouement. Après avoir jusqu'alors accueilli tous les témoignages d'affection prodigués par Méhémed avec une hautaine indifférence, elle se voyait l'objet d'une passion dont elle n'avait pas soupçonné la profondeur. Elle sentait dans son propre cœur un trouble singulier en sachant sa vie attachée à cette destinée héroïque et malheureuse... Pendant que ces réflexions l'agitaient, le bey l'observait avec une tendre sollicitude.

— N'est-il pas étrange, dit-il enfin d'une voix douce, qu'après les témoignages de dévouement que j'ai reçus de toi, et te tenant comme je le fais en mon pouvoir, isolé avec toi du monde entier, je n'ose pas t'exprimer mon amour? D'où me vient cette timidité? Hélas! elle me vient de toi, car comment croire à ton indifférence lorsque je te vois braver tant de périls pour partager mon triste sort? Mais aussi comment conserver l'espoir de toucher ton cœur lorsque tu m'adresses de si froides réponses? Tu n'es pas femme à te jouer d'un attachement aussi passionné que le mien, je le sais, et pourtant comment accorder tes paroles avec ta conduite?

Il se tut, sans attendre de réponse, car il avait vu plus d'une fois de semblables plaintes accueillies par Habibé avec un morne silence. Cette fois pourtant Habibé répondit : — Tu as le droit de m'adresser ces questions, et je n'ai plus les mêmes raisons pour refuser d'y répondre. Tu m'as souvent témoigné le désir bien naturel de connaître mon histoire, ma famille, mon pays, mon nom et les événemens qui m'ont jetée sur ton passage. J'ai gardé le silence jusqu'ici, parce que je voyais autour de toi des êtres malveillans et grossiers qui se fussent emparés de mes aveux pour me nuire. Tu es maintenant seul avec moi, et personne ne viendra se placer entre toi et les sentimens généreux que mes malheurs doivent t'inspirer. Écoute-moi donc, Méhémed, et apprends pourquoi je ne puis ni partager ni encourager ton amour, malgré la reconnaissance que je te dois.

Méhémed s'était approché d'Habibé et avait étendu la main pour s'emparer de la sienne, comme il avait coutume de le faire lorsqu'elle consentait à causer familièrement avec lui; mais il aperçut sur son visage une expression de gravité si solennelle et si douloureuse, que, retirant sa main, il s'en cacha la figure, et demeura ainsi immobile en l'écoutant.

— Tu as habité Bagdad, reprit Habibé, et tu sais que les nations européennes y entretiennent des représentans appelés consuls, pour veiller sur leurs nationaux qui parcourent ou qui habitent ce pays, et pour protéger les intérêts de leur commerce. Le consul de Danemark et de Suède à Bagdad habite l'Orient depuis plusieurs années. Sa plus

jeune fille et son fils, encore enfant, sont nés dans ces climats d'une mère arménienne que le consul épousa après la mort de sa première femme. Le consul possède une maison de campagne à quelque distance de Bagdad, et c'est là qu'il passait la chaude saison avec toute sa famille, quoique les affaires de sa charge l'appelassent souvent et le retinssent parfois plusieurs jours dans la ville. Il y a deux ans, cette campagne que nous habitions fut envahie par une bande nombreuse de bohémiens qui paraissaient n'avoir que des intentions pacifiques et s'occuper de diverses industries, telles que la vente du bétail et des poulains, le métier de forgeron, de fabricant de paniers, de tamis, que sais-je encore? Nous allions souvent visiter leurs tentes avec mon père, qui ne les voyait pas sans crainte établis si près de sa propriété. Lorsqu'ils nous apercevaient de loin, ils venaient au-devant de nous, nous comblant de politesses, nous offrant le lait frais de leurs vaches et de leurs chèvres, les gâteaux pétris de leurs mains, avec une affectation d'empressement qui nous déplaisait. Une vieille femme, d'une laideur affreuse, semblait m'avoir prise en amitié, et me faisait des complimens effrontés qui me causaient un malaise indéfinissable. — Combien je connais de beaux seigneurs qui donneraient dix domaines comme celui-ci pour être en ce moment à ma place! me disait-elle un jour en me présentant une tasse de lait. Quel dommage qu'une aussi belle personne demeure enfermée à la campagne auprès de son père, au lieu de régner dans un harem et de voir à ses pieds un riche et puissant pacha ou un amant plus illustre encore! — Que dites-vous là à mon enfant, vieille folle? s'écria mon père, qui l'avait entendue, quoiqu'elle parlât à voix basse; ma fille est née chrétienne, de parens chrétiens, et n'aura jamais rien de commun avec vos harems et vos pachas; pesez mieux vos paroles, si vous ne voulez que je vous chasse d'ici... Et à partir de ce jour nous n'allâmes plus visiter le camp des bohémiens.

Cependant mon père était depuis deux jours à la ville, et nous ne l'attendions que le surlendemain, lorsque je fus réveillée dans la nuit par une vive sensation d'étouffement. J'étais dans l'obscurité, mais il me semblait que ce n'était pas de l'air que je respirais, et lorsque j'eus rassemblé mes idées, je compris que j'étais enveloppée dans un nuage de fumée. — Le feu! m'écriai-je en sautant hors du lit; puis, passant à la hâte quelques vêtemens, je frappai à la porte de notre gouvernante en lui criant que le feu était à la maison, et je descendis précipitamment réveiller les domestiques, qui couchaient au rez-de-chaussée. La confusion qui suivit l'annonce de l'incendie nous enleva aussitôt tout espoir de le vaincre. Les domestiques se sauvaient de côté et d'autre, emportant sous leurs bras ou sur leur dos tous les objets qu'ils pouvaient saisir. Pour moi, ma seule pensée

était de sauver les êtres que j'aimais. Je les eus bientôt rassemblés autour de moi, et je me préparais à traverser le vestibule, que je croyais désert, lorsqu'en posant le pied sur la dernière marche de l'escalier, je me vis entourée d'une multitude noire et effarée, qui s'agitait en poussant des cris affreux, singulièrement entrecoupés d'assurances de dévouement. — Ne craignez rien, disait cette foule, qui semblait m'attendre, nous venons vous sauver. — Merci, merci, mes amis, leur dis-je en m'efforçant de me frayer un passage; mais cela me fut impossible. Des bras vigoureux me saisirent; je me sentis enlevée plutôt qu'entraînée vers une autre porte, qui s'ouvrait sur le derrière de la maison. J'essayai d'appeler; de rudes voix couvrirent la mienne. Je n'avais pas encore de craintes bien déterminées; j'étais seulement saisie d'un étrange vertige, et je commençais à perdre le sentiment de ma position. Je reconnus pourtant le passage par lequel on m'emportait; mais une fois dehors, l'obscurité qui m'enveloppait de toutes parts me déroba la vue des lieux et des hommes au milieu desquels je me trouvais. Ces hommes, tu le devines, c'étaient les bohémiens, c'étaient les misérables que tu rencontras dès le lendemain de l'incendie, fuyant et m'entraînant dans leur fuite. Tu entendis mes cris, tu eus pitié de moi, et tu accomplis ce qui te semblait ma délivrance; mais la liberté que tu croyais me rendre était elle-même un terrible esclavage.....

Méhémed avait jusqu'alors écouté la jeune femme sans l'interrompre. A ces derniers mots, il fixa son regard avec surprise sur les yeux d'Habibé. — Mes paroles t'étonnent, reprit-elle en secouant doucement la tête; je suis chrétienne, et j'ai été élevée dans la réserve qui convient à une jeune fille de ma race et de ma religion. Tout rapport qu'une fille chrétienne établit avec un homme sans la sanction paternelle est une faute dont elle doit rougir devant le monde, et qu'il lui faut expier pour obtenir le pardon de Dieu. J'ai enfreint cette loi, à laquelle j'avais juré de rester fidèle... Je sais ce que tu vas me dire : tu m'as épousée; mais ce mariage, contracté avec un infidèle devant le ministre d'une fausse religion, est nul à mes yeux comme à ceux de mon père.

Après cet aveu, Habibé eut hâte d'achever son récit. Méhémed sut tout dès-lors, et il fut particulièrement ému des révélations qu'Habibé lui fit au sujet des ruses de la Circassienne Kadja, de ce qu'elle avait fait pour les déjouer, enfin de sa rencontre et de son entretien avec la dame franque. — Je suis ici, ajouta-t-elle, par l'effet de ma propre volonté. J'aurais pu, en invoquant le titre et le nom de mon père, me mettre sous la protection des soldats... Tu le vois, je suis bien coupable...

Habibé ne put continuer; les larmes étouffaient sa voix. — Rien

n'est perdu, répondit tristement Méhémed : je ne m'explique pas bien tout ce que tu m'as dit; mais une chose ressort pour moi de tes paroles, c'est que tu me juges indigne de ton affection, et que cette indignité inquiète ta conscience. Je donnerais ma vie pour mériter ton amour, puisque j'aurais alors quelque chance de l'obtenir; mais que puis-je pour cela? Je ne comprends pas les reproches que tu m'adresses : comment puis-je me flatter de cesser de les mériter? Il ne me reste donc qu'un moyen de réparer en partie le mal que je t'ai causé, c'est de te rendre cette liberté que tu appelles de tous tes vœux. Je puis te conduire sur un point de la forêt peu éloigné de celui où sont les soldats, et d'où il te sera facile de les rejoindre : tu te feras connaître, et tu leur demanderas de t'escorter jusqu'à Constantinople, où tu te placeras sous la protection de ton ministre. Voyons, Habibé; maintenant que j'ai souscrit à tes vœux, cesse de t'affliger et regarde-moi d'un œil satisfait : ce sera ma récompense et ma consolation.

— Y penses-tu, Méhémed? s'écria Habibé, presque effrayée de son succès. Si je me montrais aux soldats, ce serait leur découvrir ta retraite, ce serait te perdre. Non, non, le sort en est jeté; j'ai suivi volontairement tes pas, et je ne puis plus te quitter désormais sans attirer le malheur sur toi.

— Ah! je le savais bien! s'écria Méhémed; tu es à moi, tu es mon Habibé que j'adore et qui m'aime.

Et Méhémed n'était plus occupé que d'apaiser la pauvre éplorée. — Pardonne-moi, continua-t-il, pardonne-moi tous mes torts, et ne les attribue qu'à mon défaut d'intelligence. Reste auprès de moi, restes-y comme tu l'entendras, c'est tout ce que je te demande. Regarde-moi avec un demi-sourire, et je ne t'importunerai plus davantage.

Il était difficile de lui refuser cette pauvre et unique faveur; aussi Habibé l'accorda-t-elle, et cet entretien, où des sentimens si contraires s'étaient révélés, laissa Habibé aussi émue de la tendresse du bey que celui-ci l'était de son apparente froideur.

Les mêmes échanges de confidences et les mêmes contrastes d'idées se renouvelèrent plus d'une fois entre Méhémed et Habibé pendant les longues heures de cette vie de retraite, dont le calme profond invitait ces deux âmes si différentes à s'interroger et à se recueillir. Habibé se sentait de plus en plus ramenée vers les souvenirs de sa jeunesse, dominée par les sentimens religieux qu'elle tenait de sa famille et de l'éducation qu'elle avait reçue. Elle comprenait toute l'étendue de l'influence qu'il lui était donné d'exercer sur le bey. Méhémed de son côté subissait l'action des paroles tour à tour graves et tendres de la jeune Danoise. Comme beaucoup de ses

compatriotes, qui ne peuvent échapper à la pression de plus en plus puissante des populations chrétiennes, le prince kurde était forcé de reconnaître l'ascendant de la civilisation occidentale, représentée par l'intelligence supérieure de cette faible et gracieuse femme que le sort lui donnait pour compagne. Lui-même ne craignait pas de s'humilier devant elle et de proclamer hautement la perfection qu'il désespérait d'égaler.

— Habibé, lui disait-il souvent, il y a aussi loin de mon Dieu au tien que de moi à toi. Non, tu n'as plus rien à craindre de moi. Je t'aime telle que tu es, avec ta réserve et ta froideur; j'aime ta perfection, j'aime tes vertus, celles-là même que je ne comprends qu'imparfaitement, et qui t'éloignent de moi. Que ne puis-je te comprendre! que ne puis-je, en t'imitant, devenir digne de toi! Est-ce donc impossible?

De telles paroles allaient doucement au cœur de la pauvre Habibé. Elle ne doutait point de la sincérité de son amant; mais lui-même ne connaissait pas les doctrines religieuses qu'il désirait embrasser, ni les sacrifices qu'elles exigeraient de lui. D'ailleurs de tels sacrifices et les protestations passionnés de Méhémed déliaient-ils Habibé du vœu qu'elle avait fait d'expier le coupable bonheur qu'elle n'avait pu s'empêcher de goûter pendant les deux années qu'elle venait de passer dans le harem du chef kurde? Une telle pensée réveillait tous les scrupules de cette âme ardente et pieuse, dont le bey ne pouvait deviner les luttes intérieures. En écoutant Méhémed, l'émotion d'Habibé devenait cependant de plus en plus visible. Les battemens accélérés de son cœur pouvaient se compter à travers son corsage, et son visage passait tour à tour des couleurs les plus vives à la pâleur de la mort.

— Peut-être, dit-elle enfin, peut-être que mon Dieu t'appellera à lui; peut-être t'appelle-t-il en ce moment, et prépare-t-il en toi un instrument de salut pour ton pays. Quant à moi, Méhémed, le bonheur m'est interdit ici-bas. Je finirai mes jours dans la pénitence. Lorsque tu auras quitté ces montagnes, adresse-toi aux pères qui habitent la Syrie, et demande-leur de t'instruire et de t'aider à connaître le vrai Dieu. Si j'apprends dans ma retraite que les eaux régénératrices du baptême ont coulé sur ton front, je cesserai de déplorer les deux années que j'ai passées auprès de toi, et qui auront été l'origine de ta conversion; mais n'attends rien de plus, puisque la vie près de toi ne ferait que continuer les troubles de ma conscience...

— S'il en est ainsi, s'écria Méhémed, emporté par la douleur et un peu aussi par le dépit, pourquoi renoncerais-je alors à la foi de mes pères? Pourquoi m'imposerais-je des devoirs que je ne com-

prends pas? Pourquoi dirais-je adieu à l'amour, au bien-être et à la gloire? Tu ne parlais donc pas sérieusement tout à l'heure? Tu ne m'as donc jamais aimé?...

Pour toute réponse, Habibé jeta ses bras autour du cou de Méhémed, mais elle cacha presque aussitôt son visage contre sa poitrine. — Le froid me gagne, dit-elle. — Et en effet une fièvre violente l'avait reprise. Méhémed s'empressa de la porter sur le divan et de l'entourer de fourrures.

La fièvre dura toute la nuit avec une effrayante intensité. Pendant les longues heures de cette nuit, Méhémed ne s'éloigna pas un instant de la malade; il l'enveloppait dans les fourrures lorsqu'elle se plaignait du froid, il établissait des courans d'air autour d'elle lorsque le feu de la fièvre brûlait son sang. Il versait goutte à goutte de l'eau fraîche sur ses lèvres desséchées et brûlantes; il tâchait de suivre les écarts de son imagination pour calmer ses terreurs et adoucir ses angoisses. Peu à peu pourtant l'accès s'affaiblit, la peau, jusque-là brûlante, devint moite, le délire s'apaisa, le sommeil lourd et agité qui succède à la fièvre, qui en est comme la dernière phase, s'appesantit sur Habibé. Ce sommeil dura deux heures, et le soleil paraissait à l'horizon lorsqu'elle ouvrit les yeux et regarda autour d'elle avec cette expression d'étonnement que le délire laisse après lui. Son regard tomba d'abord sur Méhémed, et, se souvenant confusément de son état, elle demanda aussitôt : — Qu'ai-je dit?

— Rien, ma bien-aimée, rien que des mots sans suite, comme cela arrive aux malades, rien que j'aie compris et dont je me souvienne.

Puis il s'informa avec anxiété de ce qu'elle éprouvait. Habibé ne ressentait qu'un extrême abattement, et la journée se passa pour elle dans des alternatives de rêve et de sommeil, pendant lesquelles elle voyait et comprenait ce qui se passait autour d'elle sans pourtant s'en rendre bien compte. Une fois seulement elle fut surprise, à la suite d'un de ces courts momens de repos, de ne pas apercevoir Méhémed auprès d'elle. Elle ouvrit la bouche pour l'appeler, mais sa voix se perdit sur ses lèvres, et elle-même ne s'entendit pas. Combien de temps dura son absence? Habibé l'ignora; mais lorsque Méhémed rentra, il tenait à la main des racines qu'il s'empressa de faire bouillir. — D'où viens-tu, Méhémed? lui dit Habibé, et pourquoi me quitter?

— Je connais une plante dont l'effet est souverain dans les fièvres comme la tienne, et je suis allé la chercher.

— Où cela? reprit Habibé, qui sentait vaguement le danger.

— Ici tout près, dans un endroit écarté que moi seul connais.

Et il lui fit boire la tisane qu'il avait préparée. Le fait est que le

bey s'était aventuré, en herborisant, jusqu'à une portée de fusil des soldats postés dans la forêt, qu'il avait été aperçu, quoique non reconnu, par l'un d'eux, et qu'il n'avait dû son salut qu'à la rapidité de sa course et à la connaissance des lieux, que personne ne possédait comme lui.

Malgré la potion préparée par Méhémed, la nuit ne fut pas meilleure que les précédentes : le froid, la chaleur brûlante, le délire, l'assoupissement, rien ne manqua, et Méhémed, qui avait placé tout son espoir dans la faculté merveilleuse de sa plante, demeura consterné. Dans la matinée pourtant, Habibé ayant paru un peu soulagée et moins abattue que la veille, Méhémed résolut de profiter de ce répit pour transporter la malade là où il pourrait lui prodiguer des soins efficaces.

— Tu vas rassembler tes forces épuisées, ma pauvre enfant, lui dit-il, et je vais te porter chez un de mes amis qui habite avec sa famille un petit hameau non loin d'ici.

Habibé combattit en vain cette résolution : elle craignait surtout pour Méhémed; mais Méhémed craignait pour elle, et rien ne put le faire changer d'avis. Il fit aussitôt ses préparatifs de voyage, passa une longue écharpe autour de la taille d'Habibé, puis, la plaçant sur ses épaules de la façon dont les femmes d'Asie portent leurs petits enfans, il ramena l'écharpe sur sa poitrine, la croisa par devant, la repassa derrière son dos et se la serra fortement autour de la taille. Ainsi assujetti, le corps d'Habibé était aussi solidement attaché à celui de Méhémed que si l'un eût fait partie de l'autre, et le Kurde conservait l'usage de ses mains et de ses bras. Quoi qu'en pût penser l'amoureux bey, c'était un fardeau assez lourd; mais les épaules sur lesquelles il reposait étaient vigoureuses, habituées à la fatigue, et Méhémed déclara qu'il se faisait fort de marcher ainsi jusqu'à Bagdad sans crier merci.

Au moment de se mettre en route, Habibé se recommanda à Dieu, et Méhémed lui-même murmura une sorte de prière. Quoique ne sachant pas au juste à qui il s'adressait, d'Allah ou de son prophète (1), il sentait qu'il y avait quelque part une source intarissable de force et de sagesse, et il se tournait vers elle pour y puiser la sagesse et la force dont il allait avoir si grand besoin. Tenant une torche allumée dans une main et un long bâton ferré dans l'autre, il marcha pendant deux heures dans le souterrain. Peu à peu le chemin se rétrécit au point que les parois latérales, la voûte et le sol semblaient presque se toucher. Il fallut ramper. On arriva enfin

(1) La religion des Kurdes est un mystère; beaucoup croient cependant qu'elle n'est pas sans rapports avec le christianisme.

à l'issue du souterrain, mais non au terme du voyage. S'approchant d'une large pierre qu'il connaissait bien, Méhémed appuya la main sur un ressort, et la pierre tourna sur elle-même. Habibé poussa un cri d'effroi... Un précipice de quelques centaines de pieds de profondeur s'ouvrait devant les fugitifs, éblouis, au sortir des ténèbres, par les rayons d'un brûlant soleil d'Asie.

Pour comprendre l'effroi d'Habibé, il faut se représenter l'issue de la caverne, pratiquée au tiers d'une muraille perpendiculaire de rochers de douze cents pieds de haut! Pas une pierre formant saillie sur laquelle poser le pied, pas un arbre, pas une racine sortant des fentes du rocher, où la main pût s'accrocher, — rien que la muraille à pic et l'abîme au fond. Méhémed ne paraissait pourtant ni étonné ni alarmé. Se dirigeant vers un enfoncement de la caverne, il eut bientôt découvert ce qu'il y cherchait : c'était une corde à nœuds, d'une longueur démesurée, garnie à l'une de ses extrémités d'un crochet en fer massif. A côté de celle-ci étaient plusieurs autres cordes, pareilles à la première, mais beaucoup plus courtes. Après avoir roulé ces dernières autour de sa taille, il montra la plus grande à Habibé avec un air de triomphe, comme s'il eût tenu la clé d'un palais tout prêt à les recevoir. Il passa ensuite le crochet dans un anneau également solide, et qu'Habibé n'avait pas remarqué, parce qu'il était placé en dehors de la pierre tournante. — Et maintenant, dit Méhémed, ne fais pas le moindre mouvement, ne crains rien et ferme les yeux, si tu peux. — La pauvre femme avait grand'peine cependant à obéir : elle ne pouvait ni se tenir immobile, vu qu'elle tremblait de tous ses membres, ni se rassurer, puisqu'elle se voyait déjà brisée en mille morceaux contre les rochers. Quant à fermer les yeux, elle comprit l'utilité de cette précaution, et elle essaya de la mettre en pratique; mais avant que Méhémed eût lâché pied, ses yeux étaient déjà tout grand ouverts, ouverts de telle sorte qu'on eût dit que ses paupières s'étaient subitement contractées, et ne pourraient jamais plus s'abaisser. Habibé avait compris, au balancement de la corde, qu'elle était suspendue entre le ciel et la terre, entre le sommet et le pied de la montagne escarpée. Elle serra ses bras autour du cou de Méhémed, et quoiqu'elle s'y prît de façon à lui ôter la respiration, le vaillant Kurde n'eut pas le courage de se plaindre. A chaque nœud de la corde, Méhémed s'arrêtait un instant, passait une main d'abord et l'autre main ensuite sous le nœud, pour éviter les secousses qui eussent effrayé sa compagne. Lorsqu'il eut descendu ainsi sept ou huit nœuds, il cramponna ses jambes à la corde et se soutint avec une main, tandis que de l'autre il détachait l'une des cordes roulées autour de sa ceinture, et en passait le crochet dans une crevasse du rocher; puis il continua sa route, plaçant

toujours une nouvelle corde à l'extrémité de la précédente. C'était comme un second sentier qu'il préparait. Le vent courbait la cime des pins qui s'agitaient au-dessus de l'ouverture de la caverne et sur la crête de la montagne, et malgré les précautions que Méhémed avait prises en attachant une lourde pierre à l'extrémité inférieure de la corde pour la maintenir immobile, son corps était tantôt poussé contre les parois du rocher, tantôt balancé dans l'espace. Ainsi se passèrent quelques minutes pleines d'angoisses, pendant lesquelles Habibé, égarée par la fièvre, voyait s'agiter devant ses yeux des visions étranges. Il lui semblait qu'elle regagnait la maison paternelle, que sa famille l'appelait, que des voix connues répétaient : Lucie! Lucie! — Ce n'était là pourtant qu'une douloureuse hallucination, qui cessa au moment même où Méhémed touchait la terre avec son fardeau et s'écriait : Nous sommes arrivés, ma bien-aimée!

Habibé ne put répondre, un évanouissement avait succédé à son délire. L'eau qui sortait de la caverne coulait à quelques pas; Méhémed se hâta de transporter la jeune femme près de la source : il lui baigna d'abord le visage et les tempes, puis il versa quelques gouttes sur ses lèvres entr'ouvertes. Ses soins furent couronnés de succès, et Habibé ne tarda pas à rouvrir les yeux.

— Les soldats, le précipice, la corde! murmura-t-elle, cherchant à rassembler ses souvenirs.

— Les soldats sont à quelques centaines de pieds au-dessus de nous, et il leur faudrait une journée de marche forcée pour nous rejoindre. Le précipice n'en est plus un pour nous, puisque nous en avons touché le fond, et la corde a fini son service. Maintenant, ma bien-aimée, repose-toi pendant que je vais prendre quelques mesures indispensables.

— Que vas-tu faire? où vas-tu? s'écria Habibé effarée, et s'accrochant à ses vêtemens pour le retenir auprès d'elle.

— Chère Habibé, répondit Méhémed, je ne puis laisser ces cordes pendues à la porte de notre retraite : ce serait en livrer le secret, qui n'appartient pas à moi seul. — Et, devançant une nouvelle question d'Habibé, il ajouta : — Ne crains rien, dès mon enfance je suis monté et descendu bien des fois par cette corde, et dans des circonstances beaucoup moins graves. Repose-toi, je serai de retour dans quelques instans.

Pendant qu'il s'éloignait, Habibé ne put se défendre d'un mouvement de dépit et presque de colère. — A quoi bon lui faire des remontrances, puisqu'il ne m'écoute jamais? Ai-je eu assez d'influence pour l'empêcher de commettre une seule des folies qu'il a rêvées? Evidemment non. Ah! ces Turcs considèrent les femmes comme des jouets qu'il faut manier doucement, de peur de les briser ou de ter-

nir leur éclat, mais sans leur accorder ni estime ni confiance, et Méhémed est un Turc comme les autres. Il prétend me faire assister à ses tentatives désespérées sans que je m'arroge le droit de lui faire des représentations? Suis-je assez humiliée, suis-je descendue assez bas?

Et en disant ces mots, comme si elle eût voulu mesurer la hauteur d'où elle était tombée, elle leva les yeux et aperçut Méhémed suspendu à sa corde, ballotté par le vent, tournoyant en l'air comme une plume arrachée de l'aile d'un oiseau par le plomb du chasseur. Toute sa colère s'évanouit à cette vue, et elle demeura immobile, hors d'elle-même, plus effrayée qu'elle ne l'avait été encore, car s'il est affreux d'exécuter de pareils exploits, y assister de loin et du port, c'est encore mille fois plus pénible. On apprécie toujours mieux le danger qu'on ne partage pas, et lorsque celui qui s'y expose nous est cher, nous en souffrons bien plus que d'un danger commun. Habibé vit donc Méhémed se cramponner de nœud en nœud jusqu'à l'ouverture de la grotte, et quoique à pareille distance il lui parût à peine plus gros qu'une mouche, elle comprit qu'il détachait la corde et qu'il la reportait dans la caverne; mais rendons-lui la justice d'ajouter qu'elle ne douta pas un seul instant de son retour, et elle eut raison. Les bouts de corde que Méhémed avait suspendus le long des rochers en descendant étaient encore à leur place. Il s'en servit pour accomplir cette seconde descente, et eut soin de détacher chaque bout de corde devenu inutile avec un long bâton armé d'un crochet qu'il portait à sa ceinture, puis de le lancer dans l'espace. Après quelques instans, qui parurent des siècles à Habibé, Méhémed toucha la terre, et bientôt se retrouva près d'elle.

Quand les deux fugitifs eurent pris quelque repos, Méhémed donna le signal du départ en replaçant Habibé sur ses épaules. Elle insista vainement sur le retour de ses forces et sur le salutaire effet de la promenade. Ses représentations vinrent encore une fois se briser contre cet entêtement caractéristique des Orientaux, qui, sourds aux conseils de leurs femmes, s'obstinent à les porter sur leur dos pour leur éviter la fatigue de la marche, quoi qu'elles en disent d'ailleurs; n'est-ce pas là une impardonnable grossièreté?... La nuit n'était pas éloignée lorsque Méhémed et son fardeau atteignirent les abords de la demeure hospitalière qu'ils cherchaient. Le hameau était situé sur la crête d'une colline; quelques maisons s'étendaient sur le versant méridional, et la maison principale occupait le fond du ravin qui séparait cette colline des montagnes plus élevées dont elle formait le premier échelon. Cette maison se composait de deux corps de logis; le plus considérable, le harem, spécialement consacré aux femmes et aux enfans, contenait les chambres à coucher, et formait la véri-

table habitation de toute la famille; le second bâtiment, séparé du premier par un petit jardin entouré de palissades, ne comprenait que deux chambres et l'écurie. L'une de ces chambres servait de salon de réception au maître de la maison; l'autre, qui donnait de plain-pied sur la route, était réservée aux domestiques ou aux hôtes de peu d'importance.

VI.

Déposant Habibé à une petite distance du village, Méhémed s'avança hardiment le long du ravin, et, profitant de l'obscurité croissante qui dérobait le fond de la vallée à la vue des habitans de la colline, il entra dans le petit édifice que nous venons de décrire, traversa l'antichambre d'un pas rapide, et pénétra sans se faire annoncer dans le salon où le maître du logis se livrait aux douceurs du *kief*. C'était un vieillard de quatre-vingts ans, et qui pouvait passer pour beau. Sa taille était élevée et encore droite, quoique ses épaules fussent légèrement voûtées; sa longue barbe était blanche comme la neige. L'âge n'avait altéré ni ses traits réguliers, ni son teint uni et vivement coloré; ses yeux, d'un bleu limpide, avaient gardé leur éclat. La tête coiffée d'un énorme turban blanc ballonné, comme les portent encore les Turcs de l'ancien régime, les admirateurs fanatiques des janissaires, de la corde et du pal, le corps enveloppé d'une longue robe rouge traînant jusqu'à terre, le personnage devant lequel Méhémed se présentait inopinément avait un aspect des plus vénérables.

Hassan-Aga, — c'était le nom et le titre du vieillard, — réalisait à merveille l'idée que nous nous formons d'un patriarche des anciens temps, quoique ses enfans courussent les rues en guenilles et pieds nus, quand ils ne gardaient pas les chèvres et les moutons. Il en était alors à sa dix-septième femme, et l'on conviendra que ce n'était pas beaucoup, si l'on réfléchit qu'il s'était marié pour la première fois à quinze ans, que les femmes turques ne sont considérées comme femmes que pendant un fort petit nombre d'années, et qu'un homme jouissant de la fortune et de l'importance de Hassana (1) ne peut se contenter à moins de trois femmes à la fois. Pour expliquer une continence aussi extraordinaire, je suis forcée d'ajouter qu'Hassana possédait un assez grand nombre d'esclaves, dont plusieurs assez jolies. Quant aux enfans, le vieil aga avouait gracieusement ne pas savoir au juste combien il en avait, ni dans quelle partie du monde ils s'étaient fixés. Si parfois il prenait fantaisie à l'un d'eux de rendre

(1) *Hassana* pour *Hassan-Aga*, comme nous l'avons dit dans un précédent récit.

visite à l'auteur de ses jours, il était reçu à peu près comme un étranger, et on n'exigeait pas de lui des preuves irréfragables de sa naissance. Il suffisait de dire : « Je suis le fils d'Hassan-Aga; » on était cru sur parole, et de fait rien n'était plus vraisemblable. D'ailleurs, vu le petit nombre d'avantages qui résultaient de ce titre, il n'était guère à présumer qu'un être raisonnable chargeât sa conscience d'un mensonge pour se l'approprier. Quand le fils respectueux avait mangé et dormi pendant quelques journées sous le toit paternel, on lui demandait où il comptait aller, et jamais Hassana ne s'était vu dans la pénible nécessité de répéter la question, tant la manière dont il l'accentuait était significative.

Malgré l'éparpillement de la nombreuse famille née de ses dix-sept mariages, Hassana était en mesure de goûter les délices de la paternité, car il ne se séparait d'ordinaire de ses enfans qu'après avoir perdu ou quitté leurs mères, et les enfans de ses femmes présentes étaient toujours auprès de lui. A l'époque dont je parle, une douzaine de créatures plus ou moins innocentes l'appelaient du doux nom de *baba*. C'était d'abord un garçon de dix-neuf ans, court, trapu, brun, louche, au nez difforme, à la bouche grande, aux lèvres fines et comprimées; c'était le rebours du type paternel, ce qui n'empêchait pas les amis de la maison de proclamer la parfaite ressemblance du père et du fils. Suivaient onze petits êtres échelonnés depuis l'âge de quinze ans jusqu'à celui de six mois, attendant leur tour d'être mis à la porte de la maison de leurs ancêtres (1).

Hassana était assis à la place d'honneur, c'est-à-dire à l'extrémité de son divan, occupé en apparence de la conversation qui se poursuivait entre cinq ou six voisins placés à l'autre bout de la pièce, lorsque Méhémed-Bey, ayant traversé rapidement le vestibule, s'approcha du vieillard, et se baissant de façon à n'être entendu que de lui : Hassana, lui dit-il à voix basse, il faut que je te voie seul, à l'instant même!

(1) On m'accusera peut-être d'exagérer les choses et de forcer les caractères; on me dira qu'un homme de quatre-vingts ans, ayant un pied dans la tombe, ne s'amuse pas à contempler de belles esclaves, que s'il ignore où sont ses enfans, ce ne peut être par l'effet de sa volonté, qu'il doit souhaiter leur présence, qu'il voudrait s'en entourer pour reposer à sa dernière heure son regard mourant sur des visages chéris. Supposons pourtant un homme ayant vécu pendant près d'un siècle sans souci ni de la morale, ni de l'humanité, ni de ses devoirs envers Dieu et envers son prochain, un homme qui a passé sa longue vie à se procurer des sensations agréables sans se préoccuper de la source où il les puisait, ni du prix auquel il les achetait : cet homme aura si bien perdu l'habitude de réfléchir et même de sentir, si ce n'est par les nerfs, qu'il lui sera aussi impossible de devenir tout à coup sage et sensible que de danser sur la corde raide. Ce n'est, je l'avoue, qu'en Orient, là où la société est complétement organisée en vue de la sensualité, où aucune loi ne défend le plaisir, quel qu'il soit, qu'on peut rencontrer de semblables phénomènes.

Je n'oserais affirmer que le vieillard reconnut sur-le-champ son hôte; mais, accoutumé qu'il était à entretenir des relations aussi clandestines que lucratives avec des gens gardant le plus strict incognito, il n'hésita pas à congédier par un geste sa société.

Lorsque tous furent sortis, Méhémed envoya Hassana fermer la porte, commission que celui-ci exécuta machinalement comme un homme habitué à se plier aux circonstances sans faire d'observations. En revenant à sa place, il lança un regard scrutateur sur Méhémed, et ce regard lui apprit ce qu'il voulait savoir.

— Voilà une démarche bien hardie, seigneur! dit-il, car vous n'ignorez pas sans doute que vous êtes signalé dans toute la contrée, que votre tête est mise à prix, et que les troupes ne sont pas loin.

— Je le sais, je sais tout cela, répondit Méhémed avec impatience; mais la nécessité n'admet pas d'objection, et d'ailleurs les démarches les plus hardies sont souvent les moins dangereuses. Je puis toujours compter sur toi?...

— Assurément, reprit le vieillard. Que veux-tu de moi?

— L'hospitalité, répondit Méhémed, l'hospitalité pour moi et ma compagne malade, dont l'état réclame de prompts secours.

— Où est-elle? demanda laconiquement le vieillard.

— A quelques pas d'ici; puis-je aller la chercher et par où l'introduirai-je dans ton harem?

— Hassan réfléchit un instant, puis il reprit : — Puisque le jour tire à sa fin, rejoignez-la et restez avec elle jusqu'à la tombée de la nuit. Alors conduisez-la à la petite porte qui donne sur la campagne; j'y serai pour vous recevoir.

— Tu n'as pas d'étrangers dans ta maison, point de nouvelle femme depuis ma dernière visite?

La question était assez embarrassante pour le vieux Hassan, qui achetait souvent des esclaves, et qui ne savait au juste ni combien il en avait, ni depuis combien de temps elles lui appartenaient, ni d'où elles venaient; aussi garda-t-il un instant le silence, cherchant à se rappeler la date de ses dernières acquisitions. Le résultat de cet examen fut conforme à ses désirs, et il assura Méhémed qu'il ne rencontrerait chez lui que des visages connus.

— C'est bien, dit Méhémed, dans une heure je t'amènerai ma femme; que l'un de tes serviteurs soit prêt à partir pour la ville, où il ira chercher des remèdes et un médecin. Adieu, qu'Allah te garde!

Et après avoir prononcé ce souhait, il ouvrit une espèce d'armoire qui n'était qu'une porte dérobée donnant dans un cabinet où le vieux patriarche enfermait toute sorte d'objets de contrebande, hommes, femmes et marchandises, et qui avait une issue sur une petite cour et de là sur les champs. En opérant sa retraite, Méhémed

aperçut un homme qui rôdait sous les murs de la maison, et qui paraissait épier ce qui se passait à l'intérieur. Méhémed était doué d'une vue excellente, comme tous les hommes qui mènent une vie d'aventures et qui sont perpétuellement exposés à tomber dans un piége. Aussi parvint-il à découvrir les traits de l'individu suspect sans lui montrer les siens, à ce qu'il crut du moins; mais il se rassura aussitôt en reconnaissant le fils de son hôte, qu'il regardait toujours comme un enfant sans conséquence, et cela par la raison excellente que depuis dix-sept ans il l'avait toujours considéré ainsi.

Après le départ de Méhémed, le vieux Hassana était resté plongé dans ses réflexions, il avait même oublié de fermer la porte secrète du cabinet, lorsqu'une nouvelle figure s'y présenta, entra sans faire de bruit dans la salle, ferma soigneusement la fausse armoire, et vint se placer devant le vieillard de manière à attirer son attention. Le manége réussit, car Hassana, qui jouissait encore de toutes ses facultés, tressaillit et leva les yeux sur le nouveau-venu.

— C'est toi, Erjeb! lui dit-il. Eh! par où es-tu entré?

— Par cette porte, mon père, répondit le jeune homme, par cette porte que Méhémed-Bey a oublié de refermer en sortant d'ici.

— Ah! tu l'as vu? repartit le vieillard sans s'émouvoir. Ce n'est pas lui qui a oublié de refermer la porte, c'est moi qui aurais dû prendre ce soin.

— N'importe, interrompit sèchement le jeune homme, j'ai vu sortir Méhémed-Bey, et, trouvant la porte ouverte, je suis venu jusqu'ici.

Et il s'arrêta, espérant que son père lui en dirait davantage; mais celui-ci gardait le silence. — Il est parti, reprit Erjeb, et je suppose que c'est pour longtemps.....

Nouveau silence.

— Ai-je raison, mon père?

— Ton idée est raisonnable en effet, répondit Hassana.

— Il ne reviendra donc pas de si tôt? dit Erjeb en insistant.

— Lui? mais non, il va revenir.

— En vérité! mais c'est une imprudence, c'est de la folie! Il va nous compromettre, mon père; le lui avez-vous dit?

— Je ne crois pas avoir eu le temps de le lui dire, mais il connaît les mesures que l'on a prises pour s'assurer de lui, et il les brave parce que sa femme est malade et ne peut aller plus loin.

— Il va donc l'amener ici? s'écria le jeune homme, dont l'intelligence cheminait plus vite que celle de son père, il va la placer dans notre harem! partira-t-il ensuite, restera-t-il?

— Je n'en sais rien, mais j'ai cru comprendre qu'il comptait se cacher ici.

— Ici? dans le harem? Et vous en ouvrirez la porte à ce loup dévorant? Prenez garde!

— Que puis-je y faire? repartit le vieillard d'un air découragé; Méhémed est puissant.

— Vous n'avez qu'à dire un mot, et ce n'est plus qu'un misérable captif, du gibier de potence.

— Cela est vrai, mais il a des amis. Tu sais comment cette pauvre Circassienne a été punie!

— Bah! c'est le gouvernement qui s'est débarrassé d'elle pour ne pas avoir la peine de la récompenser.

— Et si on faisait de même envers moi? reprit le vieillard, tandis que ses yeux brillaient d'un feu étrange, comme s'il triomphait d'avoir conçu une pensée aussi perverse. Il fixait sur son fils un regard interrogateur, et souriait d'un hideux sourire en ouvrant démesurément la bouche et en laissant tomber sa mâchoire inférieure presque sur sa poitrine. Ces paroles et l'expression de physionomie qui les accompagnait parurent produire quelque effet sur le jeune homme, qui demeura un instant silencieux; mais, reprenant bientôt son assurance ordinaire : — Bah! bah! dit-il, ce n'est pas avec des gens de votre importance qu'on en agit aussi cavalièrement. C'est bon pour une misérable esclave que personne ne connaît et dont personne au monde ne se soucie. D'ailleurs que pouvait-on faire pour elle? La mettre dans le harem du sultan? Une vieille femme qui avait je ne sais combien d'enfans! Un coup de couteau a réglé ses comptes, et si le gouvernement ne s'en était pas chargé, d'autres auraient fait la besogne à sa place. Pour vous, c'est différent; vous n'appartenez pas à ce damné Kurde, et si vous le livriez, ce n'est pas une trahison que vous exécuteriez contre votre maître, c'est un acte méritoire, c'est votre devoir que vous accompliriez envers votre légitime souverain. Vous en seriez convenablement récompensé, et il n'y aurait rien dans tout cela que de parfaitement juste et raisonnable.

— Ce Kurde est riche, répondit le vieillard, et je ne me soucie de me brouiller ni avec lui, ni avec ses associés. Ils me rapportent gros. Vois ce tapis! C'est Méhémed qui m'en a fait cadeau quand je lui appris le départ pour Erzeroum de ce courrier du gouvernement qu'il attaqua et dépouilla sur la route. Vois-tu cet anneau? C'est encore de Méhémed que je l'ai reçu pour le service que je lui rendis en lui donnant avis.....

— C'est bon, c'est bon, reprit le jeune homme avec impatience, je sais bien que vous ne le servez pas pour rien; mais que sont de misérables présens auprès de la récompense que vous obtiendriez de l'état?

— Je n'en sais rien, repartit le vieillard; l'état regarde toutes

choses comme lui revenant de plein droit, et tous les services comme lui étant dus. Si je pouvais gagner d'un côté sans perdre de l'autre, je ne dis pas; mais me déclarer ouvertement contre les Kurdes, me ranger franchement parmi leurs ennemis, c'est grave. Nous en reparlerons, mon enfant, et j'y réfléchirai, car je crains bien que nous n'ayons du temps devant nous. En attendant, fais seller le cheval et dis à l'un de nos serviteurs de se tenir prêt à partir pour la ville. Méhémed veut se procurer sur-le-champ un médecin et des remèdes. Moi, je vais le recevoir, car la nuit approche maintenant, et il ne tardera pas.

En disant ces mots, le vieillard se leva, et se dirigea vers son harem. Un fils soumis et attentif se fût empressé de lui offrir son bras pour le guider à travers les ténèbres, qui commençaient à s'épaissir; mais Erjeb avait d'autres soucis. Sans plus s'occuper de son père, il passa devant lui et arriva dans le harem longtemps avant Hassana. Il entra d'un air affairé et mécontent dans la salle où les femmes avaient coutume de s'assembler, jeta à la hâte un coup d'œil scrutateur sur celles qui s'y trouvaient, et dit ensuite : Où est Fatma? où est ma femme (1)?

— Je ne sais, répondit la mère du jeune homme, je l'ai laissée il y a quelque temps à la cuisine; peut-être y est-elle encore. Lia, allez voir, ajouta-t-elle en s'adressant à une négresse qui sortit aussitôt.

— Et pourquoi la laissez-vous dans la cuisine? reprit le jeune despote. Est-ce là sa place? est-elle une servante? Est-ce une raison parce qu'elle fait de bonnes confitures pour que vous la fassiez travailler comme une esclave?

— Mais, mon enfant, reprit la matrone en s'excusant, c'est Fatma elle-même qui a voulu descendre à la cuisine avec moi, et quand je suis remontée, parce que la chaleur m'incommodait, elle a refusé de me suivre.

— Oh! je sais bien qu'elle ne demande pas mieux que de se montrer aux mille désœuvrés qui rôdent toujours auprès des marmites; mais je lui apprendrai à relever le bout de son voile quand un homme passe auprès d'elle. Oh! je lui apprendrai...

Ici le jeune homme fut interrompu par l'arrivée de l'objet de sa colère et de son amour. C'était une jeune fille d'environ quatorze ans, grande pour son âge, mais frêle comme un enfant dont la croissance a été trop rapide, au teint vif, aux yeux noirs et sourians. Ses lèvres vermeilles, mais un peu trop pleines, indiquaient un tempé-

(1) Ceux qui connaissent l'Asie-Mineure ne s'étonneront pas de voir le nom de Fatma désigner dans le même récit deux personnages différens. On ne compte guère dans cette partie de la Turquie que cinq noms de femmes : Émina, Fatma, Habibé, Ansha et Kadja.

rament avide de jouissance et impatient. C'était une de ces femmes comme les jaloux en rencontrent souvent, et qui semblent créées tout exprès pour donner à ce travers tout le développement dont il est susceptible, et pour punir le malheureux qui en est atteint.

— Qu'apprendrez-vous, et qui sera l'heureuse personne à laquelle vous destinez vos leçons? dit en entrant la malicieuse jeune fille, qui avait entendu les menaces de son époux.

Erjeb, un peu honteux, sortit à la hâte, invitant Fatma à le suivre dans une pièce voisine. Quand ils furent seuls : — Méhémed-Bey va venir ici, dit-il à sa femme.

— Méhémed-Bey! s'écria-t-elle; lequel? est-ce l'oncle de votre mère? ou le fils de votre...

— Non, non, ce n'est personne de la famille. Ne feignez pas de ne point me comprendre; c'est du chef des Kurdes que je vous parle.

— Ah! Méhémed le Kurde? ce beau jeune homme qui est venu...

Et Erjeb remarqua que le visage déjà coloré de Fatma se couvrait de teintes plus foncées qu'à l'ordinaire. — Ce beau jeune homme, dis-tu! répliqua-t-il avec emportement; depuis quand une femme mariée doit-elle s'apercevoir de la beauté d'un homme qui n'est pas son mari? Eh bien! ce beau jeune homme, je vous défends de le voir, je vous défends de lui parler, de vous mettre seulement sur son passage.

— Je vous obéirai, dit Fatma d'un air soumis.

— Rentrez dans votre chambre, reprit Erjeb, et songez que si vous en sortez, ce sera au péril de votre vie. Vous êtes avertie, et vous ne pourrez vous en prendre qu'à vous-même des conséquences de votre conduite.

Et sans attendre d'autres protestations, il la fit marcher devant lui jusqu'à la chambre qu'ils habitaient, en ouvrit la porte et l'y enferma, emportant la clé dans sa poche.

VII.

Méhémed était retourné auprès d'Habibé, il l'avait informée du résultat de ses démarches. Lorsque la nuit fut close, il la replaça sur ses épaules, et il arriva sans encombre à la petite porte. Hassana y était déjà, et à peine eut-il aperçu le Kurde, qu'il marcha au-devant de lui en disant : — Un hôte est un présent que nous fait Allah! Entrez dans ma maison, et que ce soit la vôtre aussi longtemps qu'il vous plaira de l'habiter!

Puis, sans remarquer l'étrange fardeau que Méhémed portait sur ses épaules, il fit un geste gracieux, l'engageant à le suivre, entra

dans la maison, monta l'escalier, et introduisit son hôte dans une salle où plusieurs femmes s'agitaient et chuchottaient comme une volée de moineaux pendant une froide matinée d'hiver, lorsque la neige couvre la plaine, et qu'ils voltigent en troupe, cherchant leur pâture de buisson en buisson. — Ne pourriez-vous nous conduire dans une pièce plus reculée? demanda Méhémed au vieillard; ma femme a surtout besoin de repos.

Une des femmes entendit ces mots, et s'élança vers une porte qu'elle ouvrit en faisant signe à Méhémed d'entrer dans la pièce voisine, ce que celui-ci fit sans plus de cérémonie. Une fois dans cette retraite, il déposa Habibé sur un divan, la dégagea de ses voiles, et l'établit aussi commodément qu'il le put. On ne lui laissa pourtant pas grand' chose à faire, car l'essaim féminin qui l'avait suivi ne tarda pas à se disperser en tous sens, et revint bientôt, portant des coussins, des couvertures, du café, des pipes, des confitures, en un mot tous les élémens du bien-être oriental. Et qu'on ne s'étonne pas de voir ainsi les femmes turques se mouvoir sans scrupule sous les regards d'un étranger. Cet étranger n'en était plus un, il avait ses entrées dans le harem, il était le mari de l'une d'elles; dès-lors c'était un parent, un frère, et il n'y avait plus pour lui de mystère. Cela était si conforme aux règles établies, que le vieil Hassan lui-même ne songea pas à s'en formaliser. Il s'étonna seulement de ne pas voir sa belle-fille Fatma parmi les femmes qui remplissaient ainsi les devoirs de l'hospitalité. Il s'enquit d'elle, mais la mère d'Erjeb lui dit tout bas que son fils avait emmené Fatma avec assez d'humeur, et le vieillard n'insista point. Lorsque Méhémed se fut assuré que sa bien-aimée ne manquait de rien, il jugea qu'un peu de repos lui serait salutaire, et il pria Hassana de faire appeler le serviteur qui devait se rendre à la ville. Les deux Turcs passèrent dans l'antichambre, et le vieillard chargea une esclave d'aller chercher le serviteur auquel il avait ordonné de se tenir prêt. L'esclave revint bientôt, suivie d'Erjeb. — Saed a la fièvre, dit le jeune homme à son père, et il ne serait pas prudent de le charger de commissions importantes, qu'il comprendrait à peine et qu'il exécuterait de travers; mais dites-moi ce qu'il faut faire, et j'irai moi-même.

Hassana parut touché de l'empressement de son fils, et il laissa Méhémed-Bey expliquer en détail à Erjeb tout ce qu'il attendait de lui.

— Vous serez satisfait de mon exactitude et de ma célérité, répondit Erjeb avec un sourire qui n'avait rien d'agréable. Quant à ma fidélité, je n'ai pas à vous en parler : je suis le fils de mon père, et cela suffit.

— Oui, oui, reprit Méhémed, je suis sans inquiétude de ce côté. N'oublie rien, je t'en prie; du sucre, du vinaigre, du *thé* (c'est une herbe sèche qui vient d'Angleterre), mais surtout un médecin et du *sulfate* (1).

Erjeb reçut toutes ces instructions d'un air guindé et sans que son sourire néfaste quittât ses lèvres crispées; puis, faisant un signe d'intelligence à son père, il partit. Hassan ne répondit à ce signe que par un regard où l'étonnement se mêlait à l'inquiétude, mais il se remit aussitôt et reprit son impassibilité naturelle. Il eut ensuite avec son hôte une conversation confidentielle sur plusieurs questions d'intérêt commercial. On a deviné sans doute que le respectable vieillard remplissait auprès du Kurde les doubles fonctions de recéleur et d'espion. C'était lui, comme on l'a vu, qui avait informé Méhémed-Bey de la route que comptait suivre certain courrier de l'état porteur de grosses sommes. Celles-ci n'avaient pas été déposées chez lui, mais il en était autrement des marchandises enlevées aux caravanes qui traversaient cette partie de l'Asie, car le vieil Hassan était autorisé à prélever une part de prise sur ces objets. Comme tous ceux qui trafiquent en gros et avec le bien d'autrui, Méhémed était fort accommodant en affaires, et il ne cherchait jamais querelle à son associé sur la proportion exagérée de ses profits. Aussi l'entretien fut-il tout pacifique et amical, et le vieillard se retira satisfait de son hôte.

Celui-ci retourna auprès d'Habibé, qu'il trouva entourée d'une troupe de femmes, accablée de questions et de prévenances. Quoique accoutumée au perpétuel bavardage du harem, Habibé, à cause sans doute de sa faiblesse maladive, supportait avec peine tout ce bruit, et Méhémed, qui le comprit aisément, se hâta d'y mettre fin en demandant à souper. C'était ouvrir une nouvelle voie aux vagues de cette mer agitée. Il y avait désormais autre chose à faire que de parler. Toutes les femmes se précipitèrent dans des directions diverses, et reparurent bientôt, apportant un pliant et un grand plateau, élémens constitutifs d'une table turque, des nappes, des serviettes, des cuillers en bois, des gobelets et des plats d'étain. Les mets vinrent ensuite : c'était d'abord du hachis de viande, puis du poisson à l'étuvée, du lait caillé, de la crème bouillie, du miel, des confitures, des fruits cuits, des tartes, des gâteaux, des légumes nageant dans le beurre, des boulettes de farine d'avoine roulées dans des feuilles de vigne, de la viande grillée, puis bouillie dans son jus, enfin un chevreau tout entier, cuit au four dans un puits, et pour

(1) Le mot *sulfate* ainsi employé par les Turcs désigne le quinine ou le *sulfate* par excellence.

clôture un énorme pilau, c'est-à-dire un plat de riz noyé dans le beurre (1).

Méhémed observait Habibé avec anxiété, car l'heure approchait où un accès de sa fièvre intermittente devait la reprendre; mais était-ce l'effet de l'exercice? ou bien le remède administré la veille par Méhémed commençait-il à opérer? — Le fait est que la fièvre ne reparut plus. Quoique faible encore, Habibé se sentait guérie. Elle avait la conscience de sa guérison aussi nette et aussi précise qu'un médecin jugeant d'une maladie sur le cadavre de celui qui vient d'y succomber, et cette conviction lui faisait regretter d'autant plus la retraite si sûre qu'elle venait de quitter.

La nuit qui suivit cette laborieuse journée touchait déjà à son milieu, lorsque Méhémed, qui s'était endormi à l'entrée de la chambre occupée par Habibé, fut réveillé par un léger bruit. Une porte venait de s'ouvrir, et devant lui était Fatma, l'épouse d'Erjeb, pâle et tremblante.

— Erjeb te trahit, s'écria-t-elle; pars, Méhémed; il est allé te dénoncer. Laisse-moi veiller sur ta femme.

— Pars au nom du ciel, s'écria presqu'en même temps Habibé, qui s'était levée en entendant les paroles prononcées par Fatma; pars, laisse passer les jours de péril, et tu me retrouveras ici. Quand tu voudras me revoir, j'irai te rejoindre.

— Fatma, je te la confie, dit le bey après une hésitation qui ne fut pas surmontée sans peine, et cédant, quoiqu'à regret, aux instances des deux femmes, Méhémed se jeta d'un bond dans le jardin d'abord, puis en rase campagne. Mais où devait-il chercher un asile? Il connaissait à la vérité plusieurs cachettes peu éloignées; par malheur Hassana les connaissait également, et Erjeb peut-être aussi.

(1) Puisque j'ai parlé du chevreau cuit au four dans un puits, je dois ajouter quelques éclaircissemens. Lorsqu'un chef ou un cordon bleu turc se propose de cuire une grosse pièce, il s'y prend de cette manière : il fait creuser un trou dans la terre et y allume un bon feu; on bouche ensuite le trou de façon à ce que la chaleur ne puisse en sortir. Au bout d'une ou deux heures, et lorsque le combustible est détruit, on débouche le trou, et on y place les viandes destinées à cuire passées à un long bâton qui fait l'office de broche. On bouche pour la seconde fois le trou. — Je pensai d'abord que la viande ainsi cuite devait conserver un goût de fumée insupportable, et en effet la fumée est si épaisse, que lors de l'ouverture définitive de ce four primitif, on n'aperçoit que des nuages noirs et infects. Il n'en est rien cependant, et la viande ainsi préparée a une saveur exquise. Elle est tendre, fondante, et ne se distingue en rien d'un honnête gigot européen. Le chevreau est quelquefois garni de riz, mais cela n'est pas de rigueur. Dans les fêtes de village, j'ai vu parfois jusqu'à douze de ces puits contenant chacun de vingt à cinquante pièces de rôti. Chaque chef de famille apporte sa bête et paie quelques *paras* à l'entrepreneur du puits, qui allume le feu et fournit le bois. Or, le bois ne coûtant rien, la mise de fonds du cuisinier entrepreneur n'est pas considérable, et tout ce qu'on lui donne est autant de gagné.

Il ne manquerait pas en ce cas d'y mener les soldats. Tout en réfléchissant, il avait gravi la côte sur laquelle le village supérieur était bâti. Il se souvint tout à coup d'un pauvre diable nommé Osman, qu'il avait jadis tiré des mains de ses gens, prêts à le mettre à mort. — Tu ne peux avoir besoin d'un pauvre homme tel que moi, puissant seigneur, lui avait dit alors le vieillard; mais il y a sans doute quelque part des êtres faibles qui te sont chers, et je souhaite pouvoir leur rendre service un jour.

Se rappelant ces mots et connaissant la demeure d'Osman, Méhémed n'hésita pas davantage; il acheva de gravir la colline, découvrit sans peine l'habitation de son ancien protégé, et, à la faveur des ténèbres, il arriva sans obstacles jusqu'à sa porte. L'espoir de Méhémed ne fut pas trompé; Osman le reçut avec joie, et Méhémed put reposer sous ce pauvre toit avec plus de sécurité que dans la demeure du riche Hassana.

Peu d'instans après le départ du bey, une troupe de cavaliers s'arrêtait devant la maison du père d'Erjeb. — Où est le prisonnier? vociféra l'officier. Habibé se précipita aussitôt dans la chambre que les soldats venaient d'envahir. — Il est parti, s'écria-t-elle.

— Il faut appeler Hassana, dit gravement l'officier, et un soldat se mit en devoir d'exécuter cet ordre. Quelques instans après arrivait Hassana, et son visage, d'ordinaire si impassible, trahissait un curieux mélange d'étonnement, d'inquiétude et de satisfaction. — Que viens-je d'apprendre, ma fille? ton époux nous a quittés sans même prendre congé de nous! C'est mal en user avec nous. Puis, se tournant vers le commandant, le vieillard lui dit avec humilité : — Je regrette fort que votre attente ait été trompée; mais je vous prie de croire que j'ignorais...

— Le kaïmakan jugera de la sincérité de tes protestations. Cela ne me regarde pas. Il ne me reste plus maintenant qu'à te prier de m'accompagner, ainsi que ton honorable fils, à la résidence du kaïmakan.

Hassana, qui tremblait de tous ses membres, balbutiait des excuses; mais Erjeb, qui s'était tenu jusque-là en dehors de la chambre, s'avança vers le commandant et lui dit : — Je suis prêt à vous suivre, et je suis persuadé que mon père se soumettra à votre volonté, si vous exigez absolument d'un pauvre vieillard sur le bord du tombeau qu'il quitte sa maison et sa famille pour paraître devant un juge; mais avant de nous mettre en route, j'aurais à vous soumettre en particulier quelques idées, dont l'exécution pourrait nous dédommager du temps perdu. Veuillez me suivre dans le salon de mon père.

Dominé malgré lui par le ton assuré et légèrement impérieux du

jeune homme, l'officier fit un geste d'adhésion, salua poliment les femmes, et sortit accompagné de ses soldats, du vieillard et de son fils. Arrivé dans le salon, Erjeb s'assit d'un air important. — Gardons-nous, effendi, de considérer la capture du rebelle comme une affaire manquée. Il ne peut être loin, et je connais plus d'une cachette où il pourrait se réfugier à plusieurs lieues à la ronde. Je vous proposerais d'aller l'y chercher à l'instant même, si je n'étais convaincu que nous pouvons nous en éviter la peine, et que nous nous emparerons de lui ici même sans brûler une amorce. Écoutez-moi avec attention. Le Kurde est amoureux fou de sa femme, qu'il a laissée auprès de nous dans un état de santé peu rassurant. Soyez certain qu'il ne tardera pas à se rapprocher d'elle. Demeurez cachés dans la maison pendant un jour ou deux; nous répandrons la nouvelle de votre départ et celle du redoublement de la fièvre d'Habibé : ou je me trompe fort, ou le renard viendra se prendre au piége.

L'officier se laissa convaincre, et se blottit avec ses hommes dans le cabinet attenant au salon d'Hassana, où ils burent et fumèrent à discrétion. Le vieillard respira un peu plus à l'aise, et Erjeb rentra dans le harem pour délivrer Fatma, et répandre le bruit du départ des soldats.

Erjeb avait dit vrai : un jour s'était à peine passé, que Méhémed quittait la maison d'Osman, et se dirigeait vers l'habitation où il tremblait de retrouver sa bien-aimée en proie à la fièvre. Le bey arriva sans obstacle devant le mur du jardin, l'escalada et s'avança vers la fenêtre faiblement éclairée d'Habibé. Là il frappa doucement dans ses mains, espérant attirer par ce léger bruit l'attention de la jeune femme. Il ne fut pas déçu dans son espoir, car une blanche figure parut à l'instant même à la fenêtre. — Fuyez! dit Habibé à voix basse, les soldats sont dans la maison, ils vous guettent; je suis bien, mais...

Elle n'eut pas le temps d'en dire davantage; de la maison d'Hassana et des deux côtés du jardin qui donnaient sur la campagne, douze hommes se précipitèrent. Avant que Méhémed eût le temps de se mettre en garde, ils l'entourèrent, se jetèrent sur lui, le terrassèrent, et ils ne le lâchèrent qu'après l'avoir bien et régulièrement garrotté. C'en était fait : le fruit de tant d'efforts, de tant de courage et d'adresse, de tant de dévouement, était irrévocablement perdu. Le Kurde était de nouveau captif; il allait reprendre la route de Constantinople, et cette fois sous la garde de forces supérieures, d'hommes clairvoyans et instruits d'ailleurs par ses premières évasions. Il faut plus de courage pour céder franchement à la nécessité que pour lutter contre elle; mais Méhémed avait tous les genres de

courage, et, une fois certain que son sort était fixé, il ne s'occupa plus que de le subir dignement, sans folle irritation comme sans lâche faiblesse.

Quant à Habibé, son rôle était tracé d'avance. Elle reprenait sa place auprès du proscrit. Ce fut en vain que Méhémed la supplia de ne pas s'exposer aux fatigues et aux dangers de la route, de demeurer au moins chez Hassana jusqu'à son entier rétablissement, quitte à le rejoindre plus tard dans la capitale. Elle savait trop bien que ses jours étaient comptés, et qu'à partir de son entrée dans Constantinople, sa vie serait constamment menacée. Résistant à toutes ses instances, elle se prépara résolûment au départ, qui eut lieu dans la matinée du lendemain.

L'escorte était nombreuse, les précautions étaient infinies, et sans qu'on oubliât aucun des égards dus à un aussi grand personnage, la surveillance ne se relâcha pas un instant. Les captifs ne firent point de vaines tentatives, et ils arrivèrent après dix jours de marche dans la capitale de l'empire.

IX.

Un palais avait été préparé à l'avance pour recevoir Méhémed et sa compagne, de nombreux domestiques furent mis à sa disposition, des esclaves du sexe féminin furent attachés au service d'Habibé, et un harem complet fut offert au Kurde, qui s'empressa de le congédier. Le patriarche de sa nation l'attendait à sa porte, il venait informer Habibé que sa commission avait été fidèlement exécutée et qu'elle était libre. Le gouvernement proposait à Méhémed de l'indemniser de la perte de son esclave soit en argent, soit en nature; mais celui-ci répondit galamment que rien ne pouvait le dédommager de la perte d'Habibé, excepté pourtant la satisfaction de la savoir heureuse en la rendant à sa famille. Tout allait à merveille, et le patriarche offrit à Habibé de la conduire dans sa demeure, où une personne envoyée par son père l'attendait depuis plusieurs jours; il ajouta que le consul aurait désiré venir lui-même au-devant de sa fille chérie, mais que l'état de sa santé l'avait retenu à Bagdad.

Habibé avait tout écouté en silence, et lorsqu'elle comprit que le patriarche n'attendait plus que son bon plaisir pour se retirer en l'emmenant avec lui, elle demanda quelques instans de loisir pour remplir un devoir qui lui tenait à cœur; puis elle passa dans une pièce voisine, d'où elle sortit bientôt tenant une lettre à la main.

— Noble patriarche, dit-elle au grand-prêtre des Kurdes en présence de Méhémed-Bey, voici une lettre qui expliquera à mon père la position dans laquelle je me trouve et les raisons qui s'opposent

à notre réunion immédiate. Ces raisons, je n'ai aucun motif pour vous les cacher, à vous qui avez daigné prendre à mon sort un si vif intérêt. J'attends même de votre bonté qu'il vous plaise de les communiquer au représentant de mon père. J'ai vécu pendant deux années sous le toit de Méhémed-Bey : il a eu pour moi tous les égards que je pouvais attendre d'un homme de sa race et de sa religion; il a fait pour moi tout ce qu'il croyait devoir faire, puisqu'il m'a donné le titre et les droits d'épouse. Je ne me considère pourtant pas comme sa femme, ma religion me le défendant; mais je serais la plus ingrate des femmes, si je ne le considérais pas comme mon bienfaiteur. Vous connaissez sa situation et les dangers qui menacent sa vie. Aussi longtemps que son sort ne sera pas décidé, — et je ne crois pas fixer à mon séjour auprès de lui un terme bien éloigné, — je ne me séparerai pas de lui. Que mon père se rassure, je ne suis plus chez un maître; qu'il se console, je ne suis pas chez mon amant. Je suis auprès d'un ami qui a besoin de l'appui, de la sympathie, du courage d'une affection désintéressée. Mon père m'approuvera, et je sens à la tranquillité de mon âme que mon Dieu ne me condamnera pas.

— Habibé! s'écria Méhémed hors de lui.

— Pas un mot de plus! reprit Habibé avec un geste de commandement; pas un mot, ni pour m'ébranler dans ma résolution, ni pour m'en témoigner votre reconnaissance! Vous connaissez nos conventions. Lorsque volontairement vous avez renoncé aux droits que vous donnait sur moi la loi de votre pays, vous êtes devenu mon bienfaiteur; c'est à ce titre que je vous consacre les derniers jours que je passerai dans ce monde.

Habibé demanda ensuite à connaître les dispositions du gouvernement impérial à l'égard de Méhémed. Le patriarche comprit qu'elle avait résolu de rester à Constantinople jusqu'à la conclusion des affaires du bey. Il se hâta d'expliquer à celui-ci les chances plus ou moins favorables sur lesquelles il pouvait compter. Le sultan et ses principaux ministres étaient disposés à la clémence, et se contenteraient de le retenir indéfiniment à Constantinople en lui allouant une pension convenable, en lui cédant l'usage de l'hôtel qu'il occupait, et de tout ce qu'il contenait, meubles, chevaux, domestiques, dont les trois quarts étaient des agens de police, des espions et même des soldats déguisés. D'autres ministres, et même quelques membres de la famille impériale, insistaient pour qu'on prît des mesures plus sévères. Tout en reconnaissant qu'une exécution publique produirait un effet fâcheux sur la population, désaccoutumée qu'elle est depuis quelque temps de pareils spectacles, ils semblaient craindre qu'une semblable indulgence ne devînt une source de scandale et n'encou-

rageât les rebelles à persister dans leur révolte. Et en effet, si un homme tel que Méhémed-Bey, après avoir bravé l'autorité souveraine, ensanglanté les routes et les déserts, vécu de rapines et de brigandages, recevait pour tout châtiment un bel hôtel et une grosse pension, ne fallait-il pas s'attendre à voir les plus grands scélérats se vanter de leur scélératesse et en demander effrontément la récompense? — Les ministres portés à l'indulgence, poursuivit le patriarche, avaient hésité un instant devant ces argumens; ils avaient demandé ensuite à leurs adversaires quel parti ils leur conseillaient de prendre, puisque ni la clémence ni la rigueur ne leur paraissaient sans péril. Ceux-ci avaient fait observer qu'il existait divers moyens pour empêcher un prisonnier de s'évader, qu'il serait possible par exemple de retenir Méhémed par la perspective d'un traitement agréable jusqu'à ce que l'occasion se présentât de se défaire de lui par des voies détournées et mystérieuses. On avait cité à l'appui de cette opinion maints et maints exemples puisés dans les annales de l'empire. Le conseil avait repoussé avec indignation ces ouvertures, et la séance avait été levée. — Telle était la situation selon le patriarche. Il passa ensuite à l'énumération des amis et des ennemis de Méhémed, lui recommandant la plus entière confiance dans les uns et la méfiance la plus scrupuleuse vis-à-vis des autres. Il lui indiqua aussi plusieurs démarches qu'il jugeait utiles, et le conjura surtout de ne pas tenter d'évasion, de fermer l'oreille à toute proposition séditieuse, de quelque part qu'elle lui vînt, et de mettre son espoir dans le prince et dans le grand-vizir. Il se retira ensuite en promettant de revenir et de le tenir au courant de ce qu'il apprendrait sur son compte.

D'autres visites succédèrent à celle du patriarche, et bientôt l'antichambre du captif ressembla à celle d'un ministre. En Europe, pareille affluence eût été de bon augure pour le prisonnier; mais en Orient les choses n'ont pas la même signification. Tout disgracié, tout captif qu'il était, Méhémed ne cessait pourtant pas d'être bey, chef de son peuple, un grand personnage enfin, et on eût plutôt songé à ne pas s'approcher du feu par un vent du nord qu'à lui refuser les honneurs dus à son rang. Le gouvernement le plus soupçonneux n'eût pas pris ombrage d'un semblable empressement, et on a vu plus d'une fois le fatal cordon surprendre le condamné entouré d'une cour nombreuse, qui ne se retirait qu'après l'exécution.

Les visiteurs que reçut Méhémed-Bey ne tinrent pas tous cependant le même langage. Les uns parlèrent à peu près comme le patriarche, les autres s'abstinrent soigneusement de tout sujet politique; d'autres encore déclamèrent contre le gouvernement, et donnèrent au

chef kurde de fort mauvais conseils. Parmi les personnes composant la suite de Méhémed, il y avait un grand-maître des cérémonies dont le devoir était d'indiquer au captif les visites qu'il avait à faire et en général toutes les démarches exigées par l'étiquette. Méhémed savait fort bien que sous prétexte de lui enseigner les lois de la politesse, on lui traçait une ligne de conduite dont il ne lui était pas permis de se départir. Aussi, lorsque le seigneur Hussein-Effendi informa son excellence que son altesse le grand-vizir serait sans doute ravie de recevoir sa visite, Méhémed s'empressa d'obéir, et, suivi de son chambellan, il se rendit au palais de Rechid-Pacha. Son cortége était imposant par le nombre et le luxe des vêtemens, quoiqu'il se composât de geôliers déguisés. Arrivé chez le grand-vizir et introduit sans délai, Méhémed fut reçu par son altesse, qui vint au-devant de lui jusque sur la première marche de l'escalier. Cette visite se passa toute en complimens. Le grand-vizir exprima sa satisfaction de voir enfin un hôte aussi illustre dans l'enceinte de la capitale, et son regret de ne pas avoir joui plus tôt de ce bonheur. Il s'enquit avec sollicitude de la commodité des logemens qui lui avaient été destinés, s'excusa de ne pas avoir mieux fait, et pria Méhémed de lui faire connaître ses désirs, s'engageant d'avance à les satisfaire. De son côté, Méhémed se confondit en remerciemens pour le gracieux accueil dont il était l'objet, si bien qu'un témoin ordinaire de cet entretien n'eût jamais découvert qu'un des interlocuteurs était captif, condamné vingt fois par contumace, et l'autre son juge et l'arbitre de sa vie. Méhémed, inspiré par le grand-maître des cérémonies, exprima l'espoir d'être admis à embrasser les genoux de son souverain, et le grand-vizir l'assura de son empressement à porter ses vœux au pied du trône et à lui transmettre sous peu une réponse qu'il espérait favorable. Sur un signe imperceptible du grand-vizir, lequel signe fut aussitôt imperceptiblement répété par le grand-maître, Méhémed se leva.

Malgré ces apparences, qu'un Européen eût pu croire favorables, le chef kurde touchait au terme de son aventureuse carrière, et je n'ai plus que peu de mots à dire pour terminer ce récit. Je dois faire remarquer avant tout qu'il ne s'agit point ici d'une simple fiction romanesque. Tous les renseignemens sur les Kurdes et sur leur chef m'ont été donnés par les habitans du pays même qui avait eu à souffrir de leurs ravages. J'ai connu personnellement Méhémed-Bey, et j'ai reçu de lui l'assurance que mes troupeaux seraient respectés par ses gens à l'époque où la contrée était désolée par leurs brigandages. J'appris plus tard l'arrestation de Méhémed-Bey, je fus aussi informée de sa mort, qu'on ne savait trop comment expliquer. Le chef kurde avait-il succombé à cet excès de douleur que les Anglais

nomment *broken-heart?* Je l'ignore complétement; mais ce qui est certain, c'est qu'avant l'avénement du sultan Abdul-Medjid, les rebelles capturés finissaient ordinairement leurs jours comme Méhémed-Bey. Je reviens à mon récit.

Je me trouvais à Constantinople lorsque Habibé et Méhémed y arrivèrent, et le patriarche des Kurdes, avec lequel j'avais fait connaissance à l'occasion du message dont Habibé m'avait chargée pour lui, m'informa de leur arrivée en m'assurant qu'Habibé me recevrait avec plaisir. Cette invitation ainsi faite avait un air de condescendance qui m'eût surprise en Europe, mais je connaissais assez mon Orient pour savoir que le patriarche parlait ici en son propre nom plutôt qu'au nom d'Habibé; je me rendis donc au palais de Méhémed-Bey, où elle résidait, entourée d'un nombreux troupeau d'esclaves de toutes couleurs, dont le visage maussade et ennuyé indiquait qu'il n'y avait point parmi elles de favorite. Habibé était toujours aussi belle et aussi triste qu'au village où je l'avais vue d'abord; mais il y avait sur son front, dans son regard, dans ses mouvemens, dans le son de sa voix, dans toute sa personne enfin, quelque chose de résigné et de calme qui ne m'avait pas frappée autrefois. Toute trace d'agitation avait disparu de son visage; on eût dit, à la voir ce jour-là, qu'elle n'avait plus ni dangers à craindre, ni bonheur à espérer. Elle me remercia de ce que j'avais fait pour elle et de la visite que j'avais bien voulu lui rendre. — La vue d'une personne de ma race, de ma croyance, qui parle ma langue, et dont les coutumes sont les miennes, me fera grand bien, me dit-elle avec un doux sourire et en me tendant la main; il me semble que votre présence m'aidera à rentrer dans ce monde dont je suis séparée depuis deux ans, et dont j'ai presque oublié les usages et les sentimens.

Je l'interrogeai sur ses projets pour l'avenir.

— J'entrerai dans un couvent aussitôt après avoir reçu la permission de mon père; mais j'ignore encore combien de temps doit s'écouler avant que je puisse revoir ma famille. Pour le moment, je dois rester près du bey.

Je demeurai assez longtemps avec Habibé, et je fis de vains efforts pour lui donner quelques consolations. Le danger qui menaçait Méhémed-Bey à Constantinople la préoccupait fort, et lui causait parfois de vives angoisses, moins cruelles cependant que d'autres terreurs qui souvent leur succédaient. D'après la connaissance qu'elle avait du caractère du bey, elle n'osait ni ne pouvait croire à la possibilité de son repentir. — Il est bon, disait-elle, généreux, sensible, franc; mais la pensée de Dieu, de l'âme immortelle, d'une vie future, des peines et des récompenses qui nous y sont réservées, est tout à fait étrangère à son esprit. Je serai donc

séparée de lui pour l'éternité, et cette conviction est si horrible, qu'elle s'élève entre moi et l'espérance, entre moi et la foi dans la miséricorde divine, entre moi et l'amour de mon Dieu!

Elle me remercia des soins que je prenais d'elle, me pria de la venir voir le plus souvent possible, et ne me laissa partir qu'à regret. Je retournai souvent en effet chez Habibé, et quoiqu'elle ne s'abandonnât plus en ma présence à la violence de sa douleur, je vis bien que son pauvre cœur était toujours dans les ténèbres, qu'aucun rayon d'espoir n'y avait encore pénétré.

Plusieurs jours s'étaient écoulés depuis l'arrivée du bey à Constantinople, et personne, excepté un Turc parfaitement initié aux mystères de la vie et de la bonne foi orientale, n'eût entrevu les haines implacables qui se dissimulaient sous tant de gracieuses prévenances. On savait que Méhémed avait sollicité une audience du sultan. La réponse que ferait le prince à une pareille demande était attendue avec anxiété par les musulmans fanatiques, pour qui tout rebelle est un misérable indigne de pardon. Le caractère bien connu du sultan faisait craindre que cette fois encore il n'écoutât la clémence plutôt que les vieux préjugés de l'Orient. On ne se trompait pas, et l'on sut bientôt que l'intervention de Rechid-Pacha venait d'assurer à Méhémed la réponse favorable si vivement sollicitée par lui. Un grand personnage qui croyait jouir de quelque influence sur le sultan eut beau se présenter au palais impérial pendant le conseil, en affectant une consternation profonde, et demander que son maître bien-aimé démentît la fatale nouvelle : le maître répondit simplement que la nouvelle ne pouvait être démentie, puisqu'elle était vraie. Le partisan de l'ancien régime turc supplia alors le sultan de se raidir contre les mouvemens de son cœur trop généreux; il lui cita de nombreux exemples, tous destinés à prouver qu'il est impossible de transformer un ennemi vaincu en ami fidèle; il lui en cita d'autres qui prouvaient non moins clairement qu'il est toujours aisé de se débarrasser sans bruit d'un captif dangereux. Fatigué de ce long discours, le sultan leva brusquement la séance et se retira sans prononcer une parole. Comment fallait-il interpréter ce silence? Le partisan de l'ancien régime crut y voir une adhésion; les autres conseillers restèrent assez perplexes. En réalité, le sultan persistait dans sa première résolution. Méhémed lui fut présenté par le grand-vizir à sa résidence d'été. Le sultan reçut le prince kurde avec une parfaite bienveillance. L'étiquette orientale consiste à ne rien dire du sujet qui vous occupe. Si vous allez parler d'affaires à n'importe qui, vous causez d'abord d'autres choses, et si vous ne savez que dire, vous gardez le silence tout comme si votre visite n'avait aucune but déterminé; puis, au moment de vous retirer, vous abordez brus-

quement la question, et c'est alors seulement que la conversation s'engage sérieusement. Le sultan passa par-dessus ces formes convenues : les premiers mots qu'il adressa à Méhémed furent à la fois significatifs et rassurans. — Nous ne parlerons point du passé, je veux l'oublier, et je compte que vous m'y aiderez. Je veux vous considérer désormais comme un ami, et je désire que personne ne se méprenne sur mes intentions. Vous courez des dangers auxquels cette audience mettra peut-être un terme. Retirez-vous maintenant, et sachez bien qu'il dépend de vous de n'avoir d'autres ennemis que les miens. — Méhémed se sentit profondément ému, et ne put que balbutier quelques mots de remerciement; mais après avoir quitté le sultan, il dit au grand-vizir, qui l'accompagnait : Le sultan vient de dompter la nation kurde mieux que ne l'ont fait jusqu'à présent les armées de ses prédécesseurs.

Habibé fut la première à connaître le résultat de l'audience impériale. Au moment où Méhémed venait le lui apprendre, elle était sous l'influence de nouvelles beaucoup moins rassurantes. Une femme qui rôdait dans les harems de qualité, vendant et achetant toute sorte d'objets de toilette, lui avait affirmé que la vie de Méhémed était menacée, et qu'il fallait se défier de certains grands personnages qui cachaient sous des dehors bienveillans d'odieux projets. Méhémed promit d'avoir égard à cet avis. Le jour même cependant il était forcé de se rendre chez un pacha influent, un ami du sultan, qui l'avait invité à sa table. Son maître des cérémonies lui avait fait comprendre que refuser cette invitation, c'était témoigner au noble personnage une injuste méfiance qui eût atteint et blessé au cœur le souverain lui-même. Méhémed avait donc accepté l'invitation, et l'heure était venue de tenir sa promesse. Habibé s'efforça en vain de retenir le bey, qui craignait de mécontenter son hôte. Méhémed la laissa toute en larmes, et quelques instans plus tard il était assis chez son amphitryon, au milieu de convives joyeux et satisfaits, qui tantôt aspiraient avec béatitude les bouffées du *narghilé*, tantôt trempaient leurs lèvres dans des coupes de Bohême pleines d'un vin généreux. Méhémed, prétextant des scrupules religieux, refusa tous les vins qu'on lui offrait. — Vous boirez donc de l'eau de cette fontaine, dit le pacha, et moi-même je vous tiendrai compagnie, car ces vins m'ont altéré. Apportez une bouteille propre, dit-il à un de ses gens qui obéit aussitôt; remplissez-la à cette fontaine, et nous partagerons en frères. — Méhémed n'hésita pas et but avec confiance. Quelques minutes s'étaient écoulées, lorsque, levant par hasard les yeux sur une glace placée vis-à-vis de lui, Méhémed en reçut comme une révélation subite. Son visage était d'une pâleur inusitée, mais on pouvait l'attribuer à plusieurs causes, entre autres à l'inquiétude

qui pesait sur lui. Ce n'était pourtant pas tout : les paupières semblaient injectées de sang, et une couleur livide était étendue sur ses lèvres. Méhémed se sentait envahi par une faiblesse mortelle; il comprit qu'il fallait se hâter, s'il voulait mourir dans les bras d'Habibé. Prenant aussitôt congé de son hôte, qui insista faiblement pour le retenir, il parvint à gagner son *araba,* et se fit reconduire chez lui, accompagné de son maître des cérémonies, avec lequel il n'échangea pas un seul mot pendant ce court trajet. La dissimulation était désormais inutile, et le haut fonctionnaire semblait le comprendre. Habibé n'eut qu'à jeter les yeux sur Méhémed pour connaître toute l'affreuse vérité. Elle poussa un cri, se jeta tout éperdue dans les bras de Méhémed; puis, reprenant aussitôt son empire sur elle-même, elle se hâta de disposer des matelas et des coussins sur lesquels elle aida Méhémed à se placer; ensuite, s'étant mise à ses côtés, elle prit sa main, déjà froide et humide, et le regarda tristement. — N'y a-t-il rien à faire? demanda-t-elle d'une voix qu'on entendait à peine.

Méhémed secoua doucement la tête : — Tout secours serait inutile, répondit-il; je ne souffre pas, et je connais le poison qu'on a employé; il n'attaque aucun organe, mais il détruit le principe même de la vie. L'heure de la séparation est venue...

— Non, s'écriait Habibé en pressant sur son cœur la noble victime; non, nous ne serons pas séparés. Par pitié, au nom de notre amour, dis un mot qui me rassure, qui me fasse entrevoir l'éternité avec toi. Ne veux-tu pas me confirmer dans cet espoir?...

Un long silence succéda à ces supplications. Les yeux, jusque-là resplendissans du Kurde, se couvraient déjà des ombres éternelles. Il les ramena sur la terre, comme s'il sentait que le moment était venu de lui dire un dernier adieu. — Habibé, lui dit-il, nous nous sommes bien aimés, nous nous reverrons... — Et il expira.

Deux jours après, un modeste cortége reconduisait les restes du chef kurde à la terre de ses ancêtres. Quant à Habibé, elle retourna chez son père, passa une année auprès de lui, et obtint enfin la permission de se retirer dans un couvent des sœurs hospitalières de Saint-Vincent-de-Paul établi en Palestine. Elle y pleure, elle y prie, elle n'y gémira pas longtemps.

CHRISTINE TRIVULCE DE BELGIOJOSO.

LES INSTITUTIONS

DE

CRÉDIT EN FRANCE

II.

LE COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS.

I. Statuts du Comptoir d'escompte de Paris, 1848-1854. — II. Comptes-rendus annuels des opérations du Comptoir de 1848 à 1855. — III. Rapports présentés aux assemblées générales des actionnaires du 22 janvier 1853 et du 15 février 1856 relativement à l'augmentation du capital, etc.

I.

Après la Banque de France, le plus utile et le plus important de nos établissemens de crédit commercial est assurément le Comptoir d'escompte de Paris.

La Banque de France ne reçoit que les effets de commerce à trois signatures. L'effet, au moment où le premier porteur a besoin de le faire escompter, n'en présente que deux : la signature de celui qui l'a souscrit, si c'est un billet à ordre, ou qui l'a accepté, si c'est une lettre de change, et la signature de celui au profit duquel il a été souscrit ou accepté. Le premier porteur, l'industriel ou le négociant qui a reçu un effet de commerce en paiement de la marchandise qu'il a vendue, n'ajoutant à cet effet qu'une signature, ne peut par conséquent le faire escompter par la Banque. Pour devenir escomptable par la Banque, l'effet a un degré encore à franchir : il faut qu'il ait été transféré par le premier porteur à un intermédiaire.

Cette condition imposée par la Banque aux effets de commerce qu'elle admet à l'escompte est justifiée par les intérêts les plus éle-

vés et les plus généraux dont elle est l'organe; ce serait se tromper que d'y voir une précaution inutile et vexatoire dictée par une prudence avare et pusillanime. L'effet de commerce est ou doit être l'expression d'une opération commerciale, de la vente et de l'achat d'une marchandise. Les deux premières signatures représentent les deux parties directement intéressées dans cette transaction, l'acheteur et le vendeur. C'est le vendeur qui, en acceptant l'effet en paiement de sa marchandise, crée le crédit particulier déterminé par l'effet. En escomptant cet effet, une banque publique le retire de la circulation, l'y remplace par une somme équivalente de ses billets, et généralise ainsi le crédit particulier que l'effet représente. Accepter l'effet de commerce à deux signatures, le prendre directement des mains du vendeur, ce serait accorder aux deux agens intéressés de l'échange, celui qui achète et celui qui vend, le droit et le pouvoir de mettre à la charge du crédit général tous les crédits particuliers qu'il leur plairait de créer. Les abus d'une pareille prérogative ne pourraient être prévenus que par un contrôle minutieux et sévère, exercé sur la moralité et la solvabilité des deux premiers signataires, sur la sincérité de l'effet, sur la réalité de l'opération commerciale qui aurait donné naissance à chaque effet et à chaque crédit particulier déterminé. Une banque publique ne pourrait négliger un pareil contrôle sans compromettre le crédit général, qui a pour gage la solidité des crédits particuliers, et elle ne pourrait l'exercer efficacement qu'en se noyant dans des détails et s'accablant de soins qui paralyseraient son action. Il y a donc là une fonction, un service que réclament les intérêts de la solidarité commerciale et du crédit général, et que les banques publiques ne sont pourtant point en état de remplir; elles s'en déchargent par la condition de la troisième signature. C'est au troisième signataire que cette fonction est dévolue. C'est lui qui, en acceptant la solidarité des engagemens représentés par l'effet de commerce, a dû vérifier la réalité de la transaction qui a motivé la création de ce titre de crédit, c'est lui qui apprécie la confiance commerciale due aux deux parties entre lesquelles a eu lieu cette transaction, c'est lui qui constate l'aptitude de l'effet à entrer dans la circulation et à participer à la solidarité du crédit général. Ainsi, au moyen de la troisième signature, non-seulement les banques augmentent les garanties de la solidité du gage sur lequel repose leur crédit, mais elles circonscrivent, au profit de l'accélération de leur travail et de l'activité des affaires, le champ où doivent utilement et efficacement s'exercer leur surveillance et leur contrôle.

Le producteur et le négociant, après la vente à crédit de leur marchandise, ne peuvent donc pas s'adresser directement à la Banque :

ils sont obligés de porter les effets qu'ils veulent faire entrer dans la circulation à des escompteurs intermédiaires. Ces intermédiaires naturels de l'escompte sont les banquiers, et ils ne sauraient manquer dans les pays et les places de commerce où existent des banques publiques: car l'existence des banques garantit la permanence du crédit, et les banquiers sont toujours assurés de pouvoir leur réescompter, en y ajoutant leur signature, qui sera la troisième, les effets qu'ils auront reçus eux-mêmes des industriels et des négocians. C'est cependant pour le commerçant une charge et parfois une difficulté que d'avoir à traverser cet intermédiaire pour arriver au crédit. Le banquier en effet, soit défaut de confiance, soit qu'il donne un autre emploi à ses ressources de crédit, peut se refuser à l'escompte, ou le restreindre, ou ne l'accorder qu'à des conditions fort chères. On comprend donc qu'il y avait quelque chose à faire pour remplir la lacune qui sépare de la Banque la production et l'échange, qu'il y avait à organiser le second degré du crédit commercial, et qu'on pouvait y parvenir en confiant ce service intermédiaire à une institution spéciale, établie sur des bases générales et permanentes. C'est ce que l'on essaya, peu de jours après la révolution de février, par la création des comptoirs d'escompte.

Cette institution fut l'œuvre de la nécessité. Outre les banquiers particuliers, dont la profession est d'escompter le papier de commerce, il existait sous le règne de Louis-Philippe de grands établissemens de banque destinés à ce genre d'opérations, et constitués en sociétés en commandite par actions avec des capitaux considérables. M. Jacques Laffitte avait fondé une caisse d'escompte semblable, devenue à sa mort la caisse Gouin. Il avait été plus tard imité par M. Ganneron, et peu d'années avant 1848 par un ancien receveur-général, M. Baudon. Ces caisses d'escompte n'agissaient pas seulement avec leurs propres capitaux; la confiance du commerce mettait à leur disposition des sommes importantes déposées en comptes-courans. L'étendue de leurs ressources et l'entraînement des affaires les firent dévier du but de leur création; au lieu de se consacrer exclusivement à l'escompte et de se renfermer dans les limites du crédit commercial, elles s'engagèrent dans le crédit commanditaire et immobilisèrent une grande partie de leurs ressources dans des commandites d'entreprises industrielles et en actions de ces entreprises. La révolution de février surprit et arrêta dans ce mouvement les caisses Gouin, Ganneron et Baudon. Quand éclata la révolution, lorsqu'à l'improviste et tous à la fois les déposans vinrent leur redemander les fonds qu'ils avaient versés en comptes-courans, lorsqu'il fallut rembourser les effets de commerce endossés par elles et qui demeuraient impayés, ces caisses, dont les ressources étaient converties en

valeurs que la crise politique rendait irréalisables ou frappait d'une dépréciation énorme, furent obligées de suspendre leurs paiemens, de liquider et d'arrêter leurs affaires. Par nécessité ou par prudence, les banquiers particuliers interrompaient partout alors leurs opérations. Le grand rouage du crédit commercial, l'escompte, cessa de fonctionner dans toute la France. La suspension du crédit amenait inévitablement celle de l'échange, de la production et du travail. On se trouvait ainsi, au lendemain de la révolution, en présence de la plus douloureuse et de la plus redoutable de ses conséquences, l'interruption et la ruine du travail national. Le gouvernement provisoire se hâta de conjurer ce désastre par un décret du 7 mars, qui décidait la création de comptoirs d'escompte dans toutes les villes industrielles et commerciales.

Le premier trait de l'organisation de ces comptoirs fut la forme de société anonyme qu'on leur octroya (les nécessités et l'urgence de la situation l'exigeaient impérieusement), en les dispensant de l'autorisation ordinaire du conseil d'état. Le propre de la société anonyme, on le sait, et il est bon de le rappeler en ce moment, c'est qu'elle constitue pour les personnes entre lesquelles elle est formée une exemption des responsabilités commerciales auxquelles les autres sociétés sont soumises. Dans la société en nom collectif, tous les associés sont responsables des pertes vis-à-vis des tiers; si le capital social est absorbé, la fortune personnelle de chacun des associés répond des dettes de la société; la responsabilité dépasse même les biens et atteint la personne, le commerçant étant passible de la contrainte par corps. Dans la société en commandite, cette responsabilité ne pèse que sur le gérant ou les gérans : les associés commanditaires en sont affranchis à la condition qu'ils n'aient fait aucun acte de gestion; leur sort est, sous ce rapport, plus favorisé en France qu'il ne l'était naguère en Angleterre (1). Dans ce dernier pays, le principe de la responsabilité commerciale était jusqu'à ces derniers temps appliqué dans toutes ses conséquences aux actionnaires des *joint-stock companies*, et l'on y a vu souvent des personnes compromises de toute leur fortune par la possession de quelques actions d'une minime valeur. Dans la société anonyme, ces responsabilités n'existent ni pour les gérans ni pour les actionnaires. Cette société n'est considérée que comme une association entre capitaux. Le capital de la société répond seul des pertes vis-à-vis des tiers, et les actionnaires ne sont tenus qu'au paiement des actions par eux souscrites. Il n'y a donc d'autre risque à courir dans une société semblable que la perte du capital sur

(1) Le parlement anglais est en train de réformer cette partie de la législation britannique et d'organiser la liberté en matière d'association commerciale.

lequel elle s'est constituée. C'est cette immunité qui en fait la situation privilégiée entre toutes les formes de l'association commerciale, et cette immunité était la condition première de la vitalité des comptoirs d'escompte que le gouvernement provisoire voulait fonder. La vie commerciale s'arrêtait en effet parce que devant les perspectives menaçantes de la situation politique de la France, personne n'osait plus affronter les responsabilités commerciales. Qui eût eu le courage de créer des sociétés d'escompte pareilles à celles qui venaient de crouler au moment où l'on voyait des hommes tels que MM. Gouin, Ganneron, Baudon, atteints et compromis dans leur fortune personnelle par la chute des sociétés en commandite à la tête desquelles ils s'étaient placés? Il n'y avait évidemment dans une pareille crise que des sociétés anonymes, des entreprises où le risque fût limité à la perte du capital, qui pussent remplacer les rouages ordinaires que la révolution venait de briser dans le mécanisme du crédit commercial.

Après avoir donné aux comptoirs la seule forme sous laquelle ils pussent vivre, il fallait assurer leurs moyens d'action, pourvoir à la constitution de leurs capitaux. Ici encore les circonstances ne permettaient point de compter exclusivement sur l'initiative des particuliers; on ne pouvait espérer que les capitaux privés fournissent aux comptoirs des ressources suffisantes. Le concours de l'état était nécessaire. Le gouvernement provisoire décida en conséquence que le capital des comptoirs serait formé dans les proportions suivantes : 1° un tiers en argent par les associés souscripteurs, les actionnaires; 2° un tiers en obligations par les villes où les comptoirs seraient établis; 3° un tiers en bons du trésor par l'état (1).

Les principes qui déterminaient ainsi le caractère de ces établissemens intermédiaires de crédit, comme sociétés commerciales, et qui assuraient leurs ressources, furent appliqués immédiatement à la création de comptoirs d'escompte dans soixante-cinq villes. Le plus considérable de ces établissemens s'organisa promptement à Paris.

Il est intéressant de revenir sur les commencemens du Comptoir d'escompte de Paris, lorsqu'on songe aux vastes développemens qu'il a pris depuis et aux succès qui ont couronné ses modestes débuts. Les décrets constitutifs du Comptoir furent rendus les 7 et 8 mars 1848. Ils portaient que le Comptoir serait administré par une société anonyme, « dispensée exceptionnellement de l'auto-

(1) Cet apport des villes et de l'état sous forme d'obligations et de bons du trésor ne pouvait être converti en argent et employé dans les opérations des comptoirs. Les obligations des villes et les bons du trésor devaient rester dans les caisses des comptoirs comme des garanties qui ne pourraient être atteintes que dans le cas où le capital serait lui-même entamé par des pertes.

risation du conseil d'état, » et fixaient la durée de cette société à trois années, à partir du jour où commenceraient les opérations. Le capital du Comptoir était fixé à 20 millions, composés d'un tiers en numéraire qui devait être fourni par les actionnaires, d'un tiers fourni en obligations par la ville de Paris, et d'un tiers fourni par l'état en bons du trésor. Les actions devaient être de 500 francs et au porteur, et le Comptoir était autorisé à commencer ses opérations aussitôt qu'il en aurait été souscrit cinq mille. L'état et la ville, ne voulant retirer aucun profit de leur intervention, renonçaient à toute participation aux bénéfices, qui devaient appartenir exclusivement aux actionnaires.

Le 10 mars, l'acte de société et les statuts étaient signés par les fondateurs; le 15, le capital exigé par les statuts (5,000 actions) était souscrit, et le 18 le Comptoir commençait ses opérations.

La réunion de cette portion du capital, — le tiers, c'est-à-dire 6,666,500 francs, qui devait être fourni par les actionnaires, — fut, dans les circonstances où l'on se trouvait, une œuvre difficile. Le 18 mars, au début de ses opérations, sur les 5,000 actions souscrites, le Comptoir n'avait réalisé en espèces que 1,587,021 francs. Le trésor, pour parer à la grande difficulté du moment, la disette de l'argent, qui partout se resserrait, se cachait et fuyait les entreprises, avait décrété le 16 mars une allocation de 60 millions qui devaient être partagés entre les comptoirs d'escompte, à titre de prêts subventionnels. Sur ces 60 millions, une première avance de 1 million mit le Comptoir d'escompte de Paris en mesure de commencer ses opérations avec 2,587,000 francs en espèces. Du 18 mars au 31 août, le Comptoir parvint encore à encaisser sur les actions souscrites 931,910 fr. Pour compléter son capital, il eut en outre recours à une mesure justifiée par les circonstances. Il était naturel que les cliens du Comptoir, ceux à qui il rendait le service d'escompter leur papier, vinssent fournir leur part à l'achèvement du capital au moyen duquel ce service leur était rendu. Le Comptoir força ses cliens à devenir ses actionnaires, au moyen de la combinaison suivante. Une retenue, qui fut d'abord de 5 pour 100, fut opérée sur les bordereaux des effets escomptés par le Comptoir. Lorsque la somme de ces retenues arrivait au chiffre de 500 francs, elle était convertie en action et remise sous cette forme au client sur les bordereaux duquel elle avait été prélevée. Du 18 mars au 31 août, le capital du Comptoir s'était ainsi grossi de 1,241,970 francs. Enfin le trésor mit, le 21 août, à la disposition du Comptoir une nouvelle somme de 1 million, à valoir sur sa part dans la dotation de 60 millions affectée aux comptoirs d'escompte. Pendant ce premier exercice (du 18 mars au 31 août), le Comptoir d'escompte arriva donc

laborieusement à réaliser 4,051,804 fr. sur son capital en actions. En y ajoutant les 2 millions prêtés par l'état, l'ensemble des fonds qu'il pouvait appliquer à l'escompte, cinq mois après sa fondation, ne s'élevait guère au-dessus de 6 millions. C'est avec ces faibles ressources, dont il avait à peine réuni la moitié en commençant ses opérations, que le Comptoir d'escompte de Paris, au milieu d'une crise financière et commerciale sans exemple, prit la place des banquiers particuliers et des sociétés en commandite, qui, avant le 24 février, suffisaient à peine aux besoins de crédit de l'industrie et du commerce parisiens.

Les opérations du Comptoir, d'après l'article 7 de ses statuts, devaient se borner à l'escompte des effets de commerce payables à Paris et dans les départemens. Toute autre opération lui était interdite. Le Comptoir ne devait admettre à l'escompte (art. 8) que « des effets de commerce revêtus de *deux signatures* au moins, et dont l'échéance ne pouvait excéder *cent cinq jours* pour le papier payable à Paris et *soixante jours* pour le papier payable dans les départemens. » Cependant pour les effets payables sur les places où il existe des comptoirs de la Banque de France, l'échéance pourrait être étendue à *quatre-vingt-dix jours*. Avant de voir le développement que prirent les opérations du Comptoir d'escompte ainsi définies, il faut parler d'un nouveau rouage que l'on ajouta à cet établissement par l'institution des sous-comptoirs.

Lorsque l'effet de commerce se présente à l'escompte, revêtu de deux signatures, il est, comme nous le disions tout à l'heure, l'expression d'une transaction commerciale. Il représente la valeur d'une marchandise qui a été achetée par le souscripteur de l'effet et vendue par celui au profit duquel l'effet a été souscrit, et qui vient le présenter à l'escompte. A vend sa marchandise à B et reçoit en paiement le billet de B à cent cinq jours ou à trois mois; voilà l'opération commerciale, vente et achat, consommée. Si maintenant A, soit pour continuer ses opérations, soit pour faire face aux engagemens qu'il aura contractés lui-même dans des opérations antérieures, a besoin d'échanger le billet de B contre de l'argent comptant, alors commence la fonction d'un établissement comme le Comptoir d'escompte. A lui présente l'effet souscrit par B; il y ajoute sa signature, qui est la seconde, en le passant à l'ordre du Comptoir, et celui-ci lui en paie la valeur diminuée du taux de l'escompte. Dans ces conditions, qui sont les conditions régulières, l'escompte repose, comme on voit, sur la circulation de la marchandise : il n'est que la conséquence de l'activité commerciale dont il contribue ensuite par son intervention à accélérer le mouvement.

Mais l'on n'était pas dans ces conditions régulières un mois après

la révolution de février, lorsque le Comptoir d'escompte commença ses affaires. L'activité commerciale s'était arrêtée. Les transactions de vente et d'achat s'étaient resserrées dans les plus strictes limites des besoins au jour le jour. Les détenteurs de marchandises, négocians, manufacturiers, commerçans, avaient leurs magasins encombrés. L'écoulement des produits étant ainsi paralysé, les détenteurs de marchandises, pressés d'argent, n'avaient pas toujours, pour s'en procurer, la ressource d'effets souscrits à leur ordre, puisque de tels effets représentent des marchandises vendues. Au lieu de donner, en gage des crédits dont ils avaient besoin, des effets de commerce, expression de leurs marchandises vendues, ils ne pouvaient guère offrir que des marchandises en magasin attendant la vente. Dans cette situation, le secours de l'escompte normal leur était insuffisant, puisqu'ils ne pouvaient y atteindre. Ce qu'il leur fallait, c'était de pouvoir trouver à emprunter en donnant en nantissement leurs marchandises invendues. Pour venir en aide à cette déplorable situation du commerce, le gouvernement eut recours à deux expédiens: il créa, par les décrets du 21 et 26 mars, les magasins généraux, et par un décret du 24 mars les sous-comptoirs de garantie.

Les décrets du 21 et du 26 mars ordonnèrent « la création à Paris, et dans les autres villes où le besoin s'en ferait sentir, de magasins généraux placés sous la surveillance de l'état, et où les négocians et les industriels pourraient déposer les matières premières, les marchandises et les objets fabriqués dont ils seraient propriétaires. » Le même décret ajoutait que « les récépissés extraits de registres à souche, transférant la propriété des objets déposés, seraient transmissibles par voie d'endos. » Cette disposition, imitée des *warrants* des docks anglais, avait pour but de mobiliser la marchandise et de faciliter les prêts sur gages. Un décret du 24 mars compléta l'institution des magasins généraux en organisant, au moyen des sous-comptoirs de garantie, les ressources de crédit que le nantissement pouvait procurer au commerce. M. Pagnerre (1), alors directeur du Comptoir d'escompte, eut la pensée et le mérite de l'organisation des sous-comptoirs. Ces sous-comptoirs, créés d'abord au nombre de six, se partageaient les grandes branches du commerce et de l'industrie de Paris. Il y avait celui des entrepreneurs de bâtimens, celui des métaux, celui des denrées coloniales, celui de la librairie, celui des fils et tissus et celui de la mercerie. Le but de leur création était de fournir au commerce les prêts sur nantissement. Le commerçant, ayant besoin d'argent, présentait au sous-comptoir de sa spécialité un effet souscrit par lui à l'ordre de ce sous-comptoir, et, pour ga-

(1) M. Pagnerre est mort l'année dernière.

rantie du paiement de cet effet à l'échéance, lui donnait en nantissement soit des marchandises en nature, soit des récépissés de dépôt de marchandises effectué dans les magasins généraux, soit des titres ou autres valeurs. Le sous-comptoir garantissait de son côté au Comptoir d'escompte le paiement de l'effet qu'il lui transmettait; la garantie du sous-comptoir ajoutait ainsi à l'effet la seconde signature exigée par les statuts pour qu'il pût être escompté par le Comptoir d'escompte. Chaque sous-comptoir avait d'ailleurs son capital distinct, lequel était déposé en garantie de ses opérations dans la caisse du Comptoir d'escompte. On avait enfin pourvu à la régularité de l'administration des sous-comptoirs, en mettant à leur tête des directeurs nommés par le ministre des finances, en y plaçant des délégués du Comptoir d'escompte, et en adjoignant aux directeurs des conseils d'administration, recrutés parmi les principaux chefs d'industrie et de maisons de commerce dans chaque branche à laquelle était affecté un sous-comptoir.

Ce mécanisme des sous-comptoirs, sur lequel nous nous sommes étendu parce qu'il est resté en vigueur jusqu'à présent, procurait donc en réalité aux négocians l'escompte, par le Comptoir, d'une simple signature. Les décrets du gouvernement qui avaient créé les magasins généraux avaient du reste autorisé le Comptoir à prêter directement sur une simple signature jointe à un récépissé des magasins généraux, le dépôt de ce récépissé au Comptoir étant compté comme seconde signature. « La différence qui doit distinguer les magasins publics des sous-comptoirs, disait, dans son rapport du 19 septembre 1848, le directeur du Comptoir d'escompte, c'est que les uns sont plus spécialement destinés à recevoir des marchandises premières qui, converties en certificats de dépôts, doivent représenter toujours, et en toutes circonstances, au moins la valeur avancée, tandis que les sous-comptoirs, ayant à recevoir en nantissement des marchandises manufacturées, et par suite à entrer davantage dans les appréciations spéciales des diverses industries, doivent avancer une certaine quotité de la valeur marchande. De plus, et conformément aux statuts des sous-comptoirs, ils peuvent encore venir en aide au commerce par des prêts, faits avec mesure et discernement, sur toute espèce de valeurs. »

Ainsi les opérations du Comptoir d'escompte devaient offrir au commerce deux concours de nature très différente : — d'un côté, le véritable crédit commercial par l'escompte des effets à deux signatures, effets qui représentent le double engagement d'un acheteur et d'un vendeur, naissent d'un échange et correspondent à la circulation de la marchandise; — de l'autre, le prêt sur gage par l'escompte des certificats de dépôt ou des billets à une signature joints aux nan-

tissemens reçus par les sous-comptoirs, prêt sur gage reposant sur la marchandise réduite à l'inertie, soustraite à l'échange, et impuissante à circuler faute de vente. Nous avons tenu à bien marquer ici cette distinction, sur laquelle nous aurons à revenir.

II.

Le Comptoir d'escompte de Paris a jusqu'à présent parcouru deux phases analogues à celles que les affaires ont traversées depuis qu'il existe : l'une médiocre et difficile, l'autre active et brillante; la première de 1848 à 1851, pendant laquelle, avec des ressources bornées, il est venu au secours du commerce en détresse ou stagnant; la seconde, qui date de 1852, pendant laquelle, avec un capital porté d'abord à 20 millions et aujourd'hui à 40, il a pu étendre son action partout où la réclamait le développement rapide des affaires industrielles et commerciales. Pour rendre à cette utile institution toute la justice qu'elle mérite, il ne faut point laisser dans l'oubli la première période de son existence. On saisira mieux d'ailleurs par cet aperçu rétrospectif le mécanisme de ses opérations et l'importance de ses progrès.

De 1848 à 1851, le Comptoir d'escompte ne parvint à réaliser sur son capital qu'une somme d'environ 4,200,000 francs. L'état lui prêta, il est vrai, 3 millions. Ainsi c'est avec un peu plus de 4 millions de ressources lui appartenant en propre et 7 millions en tout de ressources réelles qu'il fit face à ses opérations durant cette période.

Le premier exercice, commencé le 18 mars et clos le 31 août 1848, donna les résultats suivans. Les escomptes des effets ayant au moins deux signatures s'élevèrent à 80,378,326 francs. « Nous eussions désiré, disait dans son rapport l'intelligent directeur du Comptoir d'escompte, M. Biesta, que le montant de ces escomptes fût plus considérable; mais, nous pouvons l'affirmer hautement, ce n'est pas nous qui avons manqué aux affaires, ce sont les affaires qui nous ont manqué. » Les prêts sur nantissement, effectués soit directement par le Comptoir, soit indirectement par l'intermédiaire des sous-comptoirs, donnèrent une somme de 12,747,261 fr.

Le second exercice, compris entre le 1er septembre 1848 et le 30 juin 1849, fut encore moins animé. Les escomptes d'effets à deux signatures, sur Paris et les départemens, ne dépassèrent pas, pour ces dix mois, 73,781,534 fr. Cette décroissance des escomptes faisait pousser de nouveaux gémissemens au directeur. « La diminution subie par cette catégorie de nos opérations ne s'explique malheureusement que trop, disait-il, par la stagnation des transactions commer-

ciales, et plus que jamais nous pouvons affirmer ce que nous disions dans notre dernier rapport : ce n'est pas le Comptoir qui a manqué aux affaires, ce sont les affaires qui ont manqué au Comptoir. »

Cependant le directeur et les administrateurs du Comptoir d'escompte s'étaient sérieusement efforcés d'améliorer les conditions offertes au commerce. A la naissance du Comptoir, le taux de l'escompte avait été fixé à 6 pour 100 pour toutes les valeurs, et en outre il était opéré sur les bordereaux une retenue de 5 pour 100, destinée à être convertie en actions. A partir du 16 mai 1848, cette retenue avait été réduite à 1 pour 100, et elle avait été complétement supprimée le 6 juillet suivant. Au début de ses opérations, le Comptoir s'était borné à opérer le recouvrement des effets sur la province, la faiblesse de son capital ne lui permettant pas encore de les escompter. Le 5 septembre 1848, il admit à l'escompte les valeurs de cette nature ayant moins de trente jours d'échéance; quelques mois après, il étendit jusqu'à quarante-cinq jours la limite d'échéance pour ces effets, et le 1er avril 1849 il la porta enfin à soixante jours. D'un autre côté, le Comptoir avait ouvert à Paris des comptes-courans d'escompte à raison de 5 pour 100 l'an.

Dans ce second exercice, l'ensemble des prêts sur gages, qui avait été de 12,747,000 fr. dans l'exercice précédent, s'était au contraire élevé à 24,492,753 fr. Sur cette somme, les prêts directs du Comptoir d'escompte sur effets à une seule signature accompagnés de récépissés de marchandises montaient à 6,874,428 fr., et les prêts sur effets présentés par les sous-comptoirs à 17,618,324 fr.

Le Comptoir avait escompté en outre pour 1,055,385 fr. d'effets sur l'étranger, et s'était chargé de recouvremens sur la province pour une somme de 12,788,143 fr.

Enfin le Comptoir avait donné à ses cliens, sous forme d'ouverture de *comptes de dépôt*, la faculté de verser dans sa caisse des sommes en compte-courant, produisant 4 pour 100 d'intérêt par an, et toujours tenues à la disposition des déposans. Les sommes ainsi versées s'élevaient au 30 juin 1849 à 3,656,937 fr.

Pour résumer l'histoire des pénibles commencemens du Comptoir d'escompte, cet établissement, pendant les quinze premiers mois de son existence, au milieu d'une des plus grandes crises industrielles et commerciales que notre pays ait eu à traverser, avait escompté au commerce de Paris 244,297 effets, représentant une somme de 192,455,260 fr. Il avait reçu en outre à l'encaissement ou en recouvrement sur la province 134,899 effets, représentant 28,693,100 fr. C'était donc 379,196 effets, formant la somme totale de 221,140,361 fr., qui étaient passés par ses mains. Ce qui prouve d'un côté l'état de souffrance où était alors le commerce parisien, et de l'autre la libé-

ralité des services qui lui furent rendus par le Comptoir d'escompte, c'est que sur les valeurs que nous venons d'énumérer 30,561 effets, représentant une somme de 17,262,589 fr., ne furent point payés à l'échéance. Plus de la moitié de cette somme fut remboursée au Comptoir avant protêt par les cédans des effets. Parmi les effets protestés, ceux qui entrèrent au contentieux s'élevèrent à près de 6 millions de francs. Ils furent remboursés depuis presque en totalité, et le chiffre du contentieux n'était plus au 30 juin 1849 que d'environ 748,000 fr. Mais déjà, à la même époque, le Comptoir avait une réserve de 346,000 fr., destinée à faire face aux éventualités du contentieux. Ainsi, pendant ces quinze mois, le Comptoir avait escompté pour plus de 200 millions de francs au commerce de Paris, sur lesquels 17 millions n'avaient pas été payés aux échéances. Il ressort de ce chiffre que le Comptoir était venu en aide aux maisons embarrassées pour une somme quatre fois plus forte que la part de son propre capital qu'il avait réalisée.

Il y eut une amélioration sensible dans l'exercice suivant (du 1er juillet 1849 au 30 juin 1850). D'abord le Comptoir, dont la durée avait été fixée à trois années par le décret de création, obtint une prolongation de six années, l'état et la ville de Paris lui continuant leur garantie. Aux ressources fixes provenant du capital réalisé et du prêt subventionnel de l'état s'ajoutèrent dans une proportion plus considérable les ressources accidentelles provenant des comptes-courans. L'importance des dépôts en comptes-courans s'élevait au 30 juin 1849 à 3,656,937 fr. A cette époque, le Comptoir payait l'intérêt sur ces dépôts à raison de 4 pour 100 par an. Le conseil d'administration, en septembre 1849, réduisit cet intérêt à 3 pour 100. Malgré la diminution de l'intérêt, les dépôts augmentèrent. Ils étaient de 5,156,758 fr. 71 cent. au 30 juin 1850. Les escomptes des effets à deux signatures, sur Paris et les départemens, s'élevèrent à 92,504,248 fr. Les prêts montèrent à 35,462,144 fr. Le Comptoir escompta pour 1,491,831 fr. d'effets sur l'étranger, et se chargea du recouvrement de 16,172,351 francs sur Paris et la province.

Pendant cet exercice, deux sous-comptoirs, celui de la mercerie et celui des tissus, s'étaient dissous. En revanche, la création d'un nouveau sous-comptoir, celui des chemins de fer, fut autorisée par un arrêté du ministre des finances du 28 juin 1850. Les entreprises de chemins de fer avaient été une des industries les plus maltraitées par la révolution de février. Leurs titres avaient subi une énorme dépréciation. Les porteurs d'actions ne pouvaient trouver à emprunter sur ces titres. Ils effectuaient difficilement les versemens qui restaient à faire, et l'achèvement des lignes en construction éprouvait de fâcheux retards. Ce fut en présence de cette situation que

les représentans des principales compagnies sollicitèrent la création d'un sous-comptoir des chemins de fer. Ce sous-comptoir devait procurer aux porteurs d'actions ou d'obligations des compagnies de chemin de fer l'escompte de leurs titres et effets auprès du Comptoir de Paris, moyennant des sûretés données par voie de nantissement d'actions ou d'obligations. Le sous-comptoir, qui devait garantir ces prêts sur actions ou obligations, se constitua avec un capital de 2 millions. L'administration en fut confiée à un conseil nommé par les compagnies. Une commission, composée du directeur, du sous-directeur et de trois membres du conseil d'administration du Comptoir d'escompte, fut chargée de surveiller les opérations de ce sous-comptoir.

La progression continua dans l'exercice 1850-1851. L'escompte des effets à deux signatures porta sur une somme de 138,903,969 fr. Le prêt sur effets à une signature, accompagnés de récépissés, c'est-à-dire le prêt sur marchandises, opéré directement par le Comptoir, ne présenta pas de variations; il embrassa une somme de 9,753,250 fr.; mais l'augmentation fut considérable quant aux effets présentés par les sous-comptoirs, c'est-à-dire pour les prêts effectués sur marchandises et dépôts de titres par l'intermédiaire et avec la garantie des sous-comptoirs. Cette branche d'opérations atteignit la somme de 42,612,824 fr.

Les sous-comptoirs étaient alors au nombre de cinq, qui subsistent encore, leur durée ayant été prorogée pour le même temps que celle du Comptoir d'escompte. En récapitulant les chiffres qui exprimaient en 1851 la situation respective de ces sous-comptoirs et l'ensemble de leurs opérations, on observe premièrement que le Comptoir d'escompte avait prêté par leur intermédiaire, depuis leur origine, 89,489,888 fr. sur nantissement de marchandises, hypothèques (gages fournis par les entrepreneurs), actions et obligations de chemins de fer, et, secondement, qu'au 30 juin 1851 les prêts de cette nature montaient à 10,420,000 fr., c'est-à-dire à plus de deux fois le capital réalisé du Comptoir (1).

Au surplus, si les ressources fixes du Comptoir n'avaient pas varié durant cet exercice, les ressources accidentelles provenant des comptes-courans avaient éprouvé un notable accroissement. D'un

(1) Voici quelle était en 1851 la situation détaillée des sous-comptoirs :

1° Sous-comptoir de la librairie. — Ses opérations depuis la création s'étaient élevées à la somme de 5,477,797 fr. Le solde des valeurs à échoir était au 30 juin 1851 de 410,824 fr.;

2° Sous-comptoir des métaux. — Opérations depuis l'origine : 19,528,151 fr. Solde au 31 juin des valeurs à échoir : 2,035,343 fr.;

3° Sous-comptoir des entrepreneurs de bâtimens. Chiffre des opérations totales : 46,801,130 fr. 78 cent. Solde, au 30 juin 1851, des valeurs à échoir, 3,405,304 francs;

peu plus de 5 millions au 30 juin 1850, les dépôts s'étaient élevés à près de 11 millions au 30 juin 1851.

Telle a été la première phase de l'existence du Comptoir d'escompte de Paris. Elle embrasse une époque de souffrance ou d'inertie relative pour le commerce, une époque où la véritable opération du crédit commercial, l'escompte de l'effet à deux signatures, trouvait un aliment insuffisant, où la gêne industrielle demandait l'expédient anormal et dangereux du prêt sur nantissement. Le Comptoir, dans cette pénible situation, ne s'était point ménagé; il s'était bravement exposé à des risques qui semblaient supérieurs à ses ressources. Déjà, il est vrai, des symptômes d'amélioration étaient visibles; mais l'essor des affaires en 1852 surpassa ces modestes présages, et ouvrit soudainement au Comptoir d'escompte un champ plus digne de son activité.

III.

Jusqu'à la fin de 1851, le Comptoir d'escompte de Paris n'avait pu réaliser entièrement la portion de son capital qui devait être fournie par les actionnaires. Il n'avait encore réuni sur ce capital, le 30 juin 1851, que 4,230,535 fr. 50 cent. Le 1er janvier 1852, il put placer au pair le solde des actions complétant la somme de 6,666,500 fr., montant du capital qui devait être fourni par les actionnaires.

Mais bientôt l'accroissement prodigieux des affaires obligea l'administration du Comptoir à augmenter son capital pour le mettre en rapport avec le développement des opérations. En effet, les escomptes mensuels qui avaient été en moyenne de 12 millions dans le troisième exercice (1849-1850), de 18 millions dans le quatrième (1850-51), s'étaient élevés à 22,800,000 francs dans le cinquième (1851-52), et atteignaient les chiffres de 30,600,000 francs dans le premier trimestre de l'exercice 1852-53, et de 46,400,000 francs dans le trimestre suivant. L'administration songea aussi à profiter des nouvelles circonstances pour obtenir une prolongation de durée qui consolidât d'une façon permanente l'existence du Comptoir, et des modifications dans les statuts qui lui permissent de proportionner ses opérations à la nouvelle situation dans laquelle on entrait.

4° Sous-comptoir des denrées coloniales. Ses opérations, commencées en août 1850, s'élevaient depuis cette époque à 4,340,653 fr. 45 cent., et le 30 juin 1851 le solde des valeurs à échoir était de 1,992,827 fr. 60 cent.;

5° Sous-comptoir des chemins de fer. — Il avait commencé ses opérations en juillet 1850. Elles s'étaient élevées pendant ce premier exercice à 13,342,155 fr. 85 cent. Le solde des valeurs à échoir était au 30 juin 1851 de 2,575,723 fr. 25 cent., garantis par des nantissemens d'actions et d'obligations d'une valeur de 4,423,026 fr. 25 cent. au cours de la Bourse.

Le gouvernement reconnut la nécessité de l'augmentation du capital, et dans l'assemblée générale des actionnaires du 22 janvier 1853, ce capital fut porté avec son autorisation à 20 millions de francs. Quant à la demande de prolongation d'existence et de modification des statuts, le gouvernement ne crut devoir y accéder qu'à la condition de changer les rapports dans lesquels il était placé par les décrets de 1848 à l'égard des comptoirs d'escompte, et qu'après avoir fait appel au pouvoir législatif pour régler par une loi la situation future de ces établissemens. Le ministre des finances voulut avec raison faire cesser comme anormale la part de garantie que les décrets du gouvernement provisoire avaient assignée au trésor et aux villes dans la formation du capital des comptoirs. C'est ce qui fut décidé par la loi du 10 juin 1853. Cette loi laissait subsister les principales dispositions du décret du 24 mars du gouvernement provisoire, « mais sans aucun concours ni aucune garantie de la part de l'état, des départemens et des communes. » Des décrets impériaux, rendus sur la proposition du ministre des finances, le conseil d'état entendu, devaient statuer sur l'établissement et la prorogation des comptoirs et sous-comptoirs d'escompte et sur les modifications de leurs statuts. Les comptoirs d'escompte rentraient ainsi dans le droit commun des sociétés anonymes, d'où les décrets du gouvernement provisoire les avaient fait sortir exceptionnellement en enlevant au conseil d'état l'examen de leurs statuts.

A la suite de cette loi et des modifications aux statuts votées par l'assemblée générale des actionnaires du 30 juillet 1853, le Comptoir d'escompte reçut par le décret du 25 juillet 1854 sa constitution actuelle et définitive. Sa durée fut prorogée de trente ans à partir du 18 mars 1857. Le retrait de la garantie de l'état et de la ville de Paris fut fixé au 31 décembre 1854. Le capital, désormais uniquement fourni par les actionnaires, se trouva réduit à 20 millions, mais il pouvait être élevé à 40 millions avec l'autorisation du ministre des finances.

Outre les opérations d'escompte que nous avons déjà expliquées, le Comptoir fut autorisé à faire des avances sur rentes françaises, actions ou obligations d'entreprises industrielles ou de crédit, constituées en sociétés anonymes françaises, mais seulement jusqu'à concurrence des *deux tiers* de la valeur au cours de ces rentes ou actions, et à la condition que ces avances ne seraient faites que pour quatre-vingt-dix jours au plus, et n'excéderaient jamais dans leur ensemble le cinquième du capital réalisé et la moitié de la réserve. Dans le projet de modifications aux statuts, le Comptoir avait porté à trois fois son capital le montant des sommes qu'il pourrait recevoir en compte-courant; le gouvernement fixa seulement à une fois

et demie le capital réalisé les fonds qui pourraient être reçus à ce titre par le comptoir. Le montant cumulé du passif, y compris les traites ou mandats à échoir et les effets en circulation avec l'endossement ou la garantie du Comptoir, ne doit jamais excéder six fois le capital réalisé. Une situation, arrêtée à la fin de chaque mois par le conseil d'administration, doit être publiée dans les premiers jours du mois suivant par les soins de la direction. Cette situation fait connaître, indépendamment du bilan du Comptoir, le montant des effets en circulation endossés ou garantis par cet établissement. Lorsque les bénéfices s'élèveront par semestre à plus de 2 pour 100 du capital réalisé, il sera exercé sur l'excédant une retenue d'un quart, dont le montant sera attribué au fonds de réserve; lorsque le fonds de réserve aura atteint le quart du capital réalisé, le prélèvement affecté à sa création sera suspendu.

Tels sont les services définis que, dans sa constitution actuelle, le Comptoir d'escompte est appelé à rendre au public, et voilà les limites posées à ses opérations. C'est à partir de 1854 que le Comptoir a fonctionné dans ces conditions. Rappelons rapidement le développement que l'essor des affaires avait donné à ses opérations depuis 1851 jusqu'à cette époque.

Au commencement de 1852, le Comptoir avait complété le capital de 6,666,500 fr., qui d'après les statuts de 1848 devait être fourni par les actionnaires. Il avait continué à jouir du prêt de 3 millions du trésor, et les ressources mises à sa disposition par les comptes-courans s'étaient élevées au 30 juin 1852 à 15,148,449 fr. 11 cent.

Pendant cet exercice (1851-52), les escomptes des effets de commerce à deux signatures s'élevèrent à 167,191,230 fr. Les prêts montèrent à 70,379,899 fr. répartis ainsi : effets à une seule signature accompagnés de récépissés de marchandises, 6,554,198 fr.; effets présentés par les sous-comptoirs, 64,025,700 fr. Sur ce dernier chiffre, le sous-comptoir des chemins de fer figurait seul pour 30,867,361 fr. L'escompte des effets sur l'étranger commença à prendre des proportions importantes; il monta à 10,502,430 fr.

Dans l'exercice suivant (1852-53), le développement des opérations fut plus considérable encore.

Le Comptoir à cette époque (janvier 1853) avait, comme nous l'avons dit, porté son capital à 20 millions. Sur le placement des nouvelles actions, émises avec une prime de 50 fr., il avait bénéficié d'une somme qu'il appliqua à son fonds de réserve, lequel s'éleva alors à 2,008,769 fr. 76 cent. Le prêt subventionnel du trésor de 3 millions subsistait encore. Les ressources fournies par les comptes-courans avaient presque doublé, elles montaient au 30 juin 1853 à

29,320,357 fr. 69 cent. Avec cet accroissement de ressources, l'escompte des effets à deux signatures fut de 279,468,002 fr. 52 cent. L'escompte sur l'étranger fut de 33,131,100 fr.

Les prêts s'élevèrent à 156,713,217 fr. 95 c., savoir : prêts directs du Comptoir sur effets accompagnés de récépissés, 7,978,343 fr. 30 c.; prêts par l'intermédiaire des sous-comptoirs, 148,734,874 fr. 65 c. Le seul sous-comptoir des chemins de fer figurait sur ce chiffre pour 114,315,095 fr.

La progression augmenta encore dans l'exercice de 1853-54. Il n'y avait pas eu de variations dans le capital. Il s'élevait, en y comprenant la réserve, à 22,008,769 fr. 76 cent. Le prêt de 3 millions du trésor subsistait encore. Les ressources des comptes-courans avaient diminué, le Comptoir ne payant que 2 pour 100 d'intérêt sur l'argent qui lui était déposé à ce titre, tandis que d'autres établissemens accordaient un intérêt plus élevé : elles étaient au 30 juin 1854 de 20,160,690 fr.; mais l'escompte des effets à deux signatures sur Paris et la province s'était considérablement accru. Il était arrivé à 397,564,652 francs. Les effets sur l'étranger formaient un total de 41,981,440 francs. Les prêts éprouvèrent une légère diminution; ils montèrent à 144,139,213 fr., savoir : escompte d'effets à une signature accompagnés de récépissés, 16,123,188 fr.; effets présentés par les sous-comptoirs de garantie, 128,016,024 fr. Cette diminution provenait de la restriction que le sous-comptoir des chemins de fer avait mise à ses opérations. Ses prêts pour cette année étaient descendus à 89,034,842 fr.

Nous sommes arrivés au moment où le Comptoir d'escompte fonctionne d'après la constitution que lui a donnée le décret de juin 1854. L'exercice de 1854-55 est le premier du nouveau régime et le dernier dont le rapport annuel présenté à l'assemblée des actionnaires nous ait fait connaître les opérations. Nous allons en analyser plus attentivement les résultats, afin de rendre complétement compte du mécanisme de cet établissement de crédit et d'éclairer les conclusions que suggère l'examen de la marche suivie par lui.

Commençons par les services rendus au public par le Comptoir d'escompte dans l'exercice 1854-55. Ces services se composent : 1° de l'escompte des effets de commerce à deux signatures sur Paris, la province et l'étranger; 2° des prêts directs sur récépissés de marchandises et des prêts effectués par l'intermédiaire et sous la garantie des sous-comptoirs; 3° des avances sur titres de rentes et actions ou obligations industrielles; 4° des recouvremens sur Paris, la province et l'étranger.

1° L'escompte des effets de commerce à deux signatures au moins sur Paris et la province a porté sur 668,656 effets, formant la somme

de 427,296,164 fr. 45 cent. La moyenne de chaque effet escompté a été 639 fr. 03 cent. Comme le remarquait, à propos de ce dernier chiffre, le rapport des censeurs, il se présente peu de *papier de banque* dans les valeurs escomptées par le Comptoir. Les valeurs auxquelles on donne dans le commerce le nom de *papier de banque,* sont en général des lettres de change de sommes importantes tirées par les négocians et les industriels des départemens sur les banquiers de Paris, qui leur ouvrent des crédits ou des lettres de change tirées par les banquiers eux-mêmes. C'est le commerce de marchandises et l'industrie qui fournissent la plus grande partie des effets escomptés par le Comptoir. La moyenne de ces effets prouve que le Comptoir satisfait aux besoins du petit commerce et escompte libéralement les plus minimes valeurs.

Les valeurs escomptées sur l'étranger se sont élevées, pour 9,129 effets, à 38,696,712 fr. 31 cent.

2° Les récépissés de marchandises formaient, en 556 effets, une somme de 6,574,218 fr. 70 cent.

Les effets présentés par les sous-comptoirs s'élevaient à 12,381, donnant une somme de 127,744,945 fr. 75 c., sur lesquels le contingent du sous-comptoir des chemins de fer était de 81,618,804 fr. 05 cent. pour 8,752 effets.

3° Les avances sur fonds publics présentent un chiffre de 23,521,710 fr.

4° Les recouvremens, c'est-à-dire l'encaissement des effets pour le compte de ses cliens, moyennant une commission, sur Paris, la province et l'étranger, se sont élevés, pour 187,273 effets, à 53,631,766 fr. 84 cent.

En récapitulant ces diverses sommes, on trouve que le montant général des opérations du Comptoir, depuis le 1er juillet 1854 jusqu'au 30 juin 1855, a été de 677,465,518 fr. 05 cent. Telle est, en retranchant les escomptes, commissions, etc., prix des services rendus par le Comptoir, la somme avancée par lui au public dans le cours de cette année.

Examinons maintenant les ressources que le Comptoir a eues à sa disposition pour faire face à une somme d'avances si considérables. Ces ressources sont de quatre sortes : 1° celles qui appartiennent en propre au Comptoir, son capital et son fonds de réserve; 2° le capital des sous-comptoirs déposé dans sa caisse en garantie de leurs opérations; 3° l'argent que ses cliens lui confient en compte-courant; 4° les facilités qu'il a de réescompter les valeurs escomptées par lui, soit à ses correspondans de la province et de l'étranger, soit à ses cliens de Paris, soit à la Banque de France.

Le capital réalisé du Comptoir est de 20 millions, sa réserve est

de 2,792,852 fr. 87 cent. Ses ressources propres étaient donc d'environ 22,800,000 fr.

Le capital des sous-comptoirs déposé s'élevait à 3,899,563 fr. 30 cent.

Les sommes déposées en comptes-courans, qui étaient de 20,160,690 fr. au 30 juin 1854, sont arrivées à 25,611,768 fr. au 30 juin 1855, et ont laissé à la disposition du Comptoir dans le cours de cette année une moyenne de 20,600,000 fr.

En récapitulant ces diverses ressources, c'est donc avec un ensemble d'environ 46,300,000 fr. que le Comptoir a pu agir. Pour faire face avec cette somme à 677 millions d'avances, il a fallu que le Comptoir la multipliât environ quatorze fois par ses opérations, c'est-à-dire qu'il l'employât quatorze fois en escomptes et en prêts, et que quatorze fois il la rendît disponible pour être à même de l'appliquer de nouveau à des services analogues. Comment s'opère cette intéressante multiplication du capital d'un établissement de crédit commercial, qui n'a pas, comme la Banque, la ressource d'émettre des billets payables au porteur et à vue? C'est grâce à la facilité qu'il trouve à réescompter les valeurs qu'il a escomptées lui-même. Le Comptoir a pour réescompter ses valeurs d'abord ses correspondans des départemens et de l'étranger, ensuite ses cliens de Paris, et enfin et surtout la Banque de France.

En négligeant les avances sur fonds publics, on voit que les valeurs qui sont entrées dans le portefeuille du Comptoir pendant la dernière année s'élèvent à 653 millions de francs, lesquels, ajoutés au montant des valeurs qui étaient déjà en portefeuille au 1er juillet 1854, donnent un total de 702,591,232 fr. — Dans cette somme, les effets sur Paris figurent pour près de 399 millions, les effets sur la province pour 263,841,142 francs, et les effets sur l'étranger pour 39,852,966 francs. Sur ces valeurs, le Comptoir en tenait pour près de 316 millions de ses correspondans de province. On voit donc qu'il a pu couvrir, pour la plus forte partie de leurs remises, ses correspondans avec ses 263 millions d'effets sur la province. De même une portion de ses valeurs sur Paris, à peu près équivalente à la somme de ses effets sur l'étranger, a dû lui venir de ses correspondans étrangers, et il a pu les en couvrir avec ces effets mêmes. Ces deux branches de ses escomptes se sont ainsi balancées naturellement, et elles s'élèvent à plus de 300 millions. Le Comptoir n'a donc eu à trouver l'emploi que d'environ 400 millions d'effets sur Paris. Sur ces effets, il a pu attendre qu'un certain nombre arrivât aux échéances, il a pu en négocier une partie aux capitalistes qui emploient leurs fonds en valeurs commerciales, et une grande partie a dû aller à la Banque. Aussi, au 30 juin 1855, il était sorti, par

ces divers canaux, du portefeuille du Comptoir d'escompte, pour 252,621,830 francs d'effets sur la province, 36,179,553 francs d'effets sur l'étranger, et 367,525,564 francs d'effets sur Paris. Son portefeuille à cette époque restait avec 46,266,283 francs 49 cent., en effets sur Paris, la province et l'étranger, somme à peu près équivalente aux ressources réunies de son capital, du capital des sous-comptoirs et des comptes-courans qu'il avait pu appliquer pendant cet exercice à ses opérations. A cette date aussi, la valeur des effets réescomptés par le Comptoir, et qui, n'étant pas échus, restaient dans la circulation avec son endossement, s'élevait à 22,867,023 fr. 91 c.

Nous venons d'exposer les opérations du Comptoir, pendant la dernière année, au point de vue de leur mécanisme. Il y a un autre point de vue sous lequel il importe de les examiner pour se rendre compte de leur signification et de leur portée, nous voulons parler de la comparaison des diverses catégories d'avances qui constituent ses opérations.

Il résulte des tableaux publiés par le Comptoir, à la suite du compte-rendu présenté à l'assemblée générale, qu'en omettant les valeurs reçues à l'encaissement, lesquelles ne donnent pas lieu à une opération de crédit proprement dit, ses opérations ont porté, dans le dernier exercice, sur 622,833,649, lesquels se décomposent d'abord ainsi :

Escomptes aux correspondans de province.....	315,907,444 fr.
Escomptes et avances à Paris.....	307,926,205

On voit par là que les affaires avec les correspondans de province forment plus de la moitié des opérations du Comptoir.

Il n'y a pas d'observations à faire sur les escomptes aux correspondans de province. Ils reposent sur des effets à deux signatures au moins, ils sont par conséquent dans les conditions normales du crédit commercial.

Mais il n'en est pas de même des escomptes et avances faits à Paris. Ceux-ci se décomposent de la manière suivante :

Escomptes d'effets de commerce sur la France à deux signatures au moins.....	111,388,719 fr.
Escomptes sur l'étranger (valeurs également à deux signatures au moins).....	38,696,712
Escomptes aux sous-comptoirs.....	127,744,945
Escomptes de récépissés de marchandises.....	6,574,218
Avances sur fonds publics et actions diverses.....	23,521,510

Les opérations faites à Paris peuvent donc se diviser en deux catégories : d'un côté, les opérations de véritable crédit commercial, comprenant les escomptes d'effets à deux signatures au moins sur la France et l'étranger; de l'autre, les opérations de simple prêt sur

marchandises, fonds publics et actions : les premières, représentées par le chiffre de 150,085,431 fr.; les secondes, par le chiffre de 157,840,774 fr. On peut se rendre compte d'une autre façon de l'importance donnée par le Comptoir à ses prêts et avances en consultant son bilan au 30 juin 1855. Les avances sur fonds publics y figurent pour un peu plus de 6 millions de francs. Les valeurs provenant des sous-comptoirs et des escomptes de récépissés n'y sont pas spécialement désignées; mais il est facile d'arriver à une estimation très approximative de l'importance qu'elles pouvaient avoir à cette époque dans le portefeuille du Comptoir. Les effets sur Paris y sont portés pour une somme de plus de 31 millions : comme il était entré pendant l'année 345 millions en effets sur Paris dans le portefeuille, et que dans ce chiffre les valeurs provenant des sous-comptoirs et des récépissés montaient à 134 millions, ces dernières valeurs devaient figurer dans la même proportion, c'est-à-dire pour un peu plus de 12 millions et demi, dans les 31 millions d'effets sur Paris en portefeuille au 30 juin 1855. La proportion devait même être un peu plus forte, car à cette époque il y avait en circulation près de 23 millions d'effets réescomptés par le Comptoir, et il est probable que le Comptoir réescompte plutôt les valeurs commerciales que les valeurs créées par les prêts, et garde dans son portefeuille une plus grande proportion de celles-ci. Les 6 millions d'avances sur fonds publics, ajoutés aux 12 millions et demi d'effets provenant des sous-comptoirs et des récépissés de marchandises donnent donc 18 millions et demi comme le chiffre approximatif des fonds du Comptoir engagés, au 30 juin 1855, dans les opérations de prêts ou avances sur marchandises, fonds publics et actions. On voit que ce chiffre, probablement inférieur au chiffre réel, était presque égal au capital du Comptoir.

Voilà le fait qui dans la situation et la marche du Comptoir d'escompte de Paris nous paraît devoir être le plus attentivement considéré.

Cette tendance du Comptoir d'escompte à engager, en prêts sur nantissemens de marchandises et de titres, une si grande portion de ses ressources, pourrait, s'il y persévérait, être discutée à deux points de vue, au point de vue de la sécurité du Comptoir et au point de vue des principes du crédit commercial.

Dans les temps réguliers, les opérations de prêt ne sauraient compromettre la sécurité du Comptoir. Pour les plus importantes de ses avances, celles qui se font par l'intermédiaire des sous-comptoirs, le Comptoir d'escompte a une double garantie : d'abord les marchandises ou les titres que les sous-comptoirs retiennent en nantissement, et dont la valeur au prix du jour est toujours supérieure au montant des avances; ensuite le capital même des sous-comptoirs

déposé dans la caisse du Comptoir d'escompte. Quant à ses avances directes sur récépissés, le Comptoir est suffisamment couvert par la valeur vénale des marchandises, car ses prêts sont inférieurs à cette valeur; il en est de même encore de ses avances sur fonds publics et actions pour lesquels il ne peut prêter que les deux tiers de la valeur au cours du jour. Il n'y aurait de danger sérieux qu'à la suite d'une crise pareille à celle que l'on a vue en 1848. Dans une crise semblable en effet, le Comptoir se trouverait sous le coup de la demande immédiate du remboursement de ses comptes-courans. Il ne pourrait effectuer ce remboursement qu'en portant à la Banque ses valeurs de portefeuille; mais la plupart de ses valeurs, provenant de prêts sur marchandises et titres, ne seraient point payées, les marchandises et les titres devenant alors irréalisables, ou ne pouvant être vendus qu'avec une perte qui entamerait sérieusement son capital. Sans doute ce serait trop exiger d'un établissement commercial que de le contraindre à régler constamment sa conduite sur la perspective d'une éventualité si exceptionnelle. Cependant, puisqu'il est né des nécessités d'une pareille crise, le Comptoir d'escompte doit moins que personne les perdre de vue.

Si l'on considère les principes du crédit commercial, la tendance que nous signalons prête à des objections plus sérieuses. Le Comptoir d'escompte devrait être exclusivement un établissement de crédit commercial. Ce crédit, comme nous l'avons déjà dit, sous la forme de l'escompte des effets à deux signatures, repose sur la circulation de la marchandise, sur l'évolution et la transformation rapide et incessante qui, à travers les degrés successifs du travail industriel et de l'échange commercial, doivent la conduire de la production à la consommation. La loi du commerce, c'est que le produit se vende le plus tôt possible, pour faire face à une production nouvelle. Ce phénomène de la vente donne naissance au crédit commercial, lequel assure la promptitude de la production nouvelle, et prévient le chômage du travail et l'interruption des échanges. Quand donc, au lieu d'escompter l'effet à deux signatures, né d'une transaction de vente et d'achat, on prête sur la marchandise ou sur un titre de propriété que l'on appelle fonds public ou action, on sort de la sphère du crédit commercial, on s'expose à contrarier les lois de l'activité commerciale.

Nous ne parlerons pour le moment que du premier cas, le prêt sur la marchandise, dans les conditions où le Comptoir d'escompte l'a fait jusqu'à présent (1). Qu'est-ce que la marchandise sur laquelle

(1) Ces observations, pour des motifs que nous signalerons tout à l'heure, ne s'appliquent point à l'heureuse opération de crédit, le prêt sur connaissement, que le Comptoir d'escompte se propose d'inaugurer et de développer avec les ressources nouvelles que lui donne son capital, porté à 40 millions.

on demande à emprunter? C'est une marchandise que son détenteur ne peut pas ou ne veut pas vendre. Si la marchandise ne peut pas se vendre, c'est (dans les temps réguliers) que le marché est encombré, qu'il y a eu excès de production. On voit quel peut être l'effet de prêts sur nantissement fournis par un grand établissement public en pareilles circonstances : ils tendent à encourager un désordre dans la production et une erreur commerciale qui doivent avoir pour répression et pour remède la baisse des prix. Si c'est le détenteur de la marchandise qui ne veut pas la vendre, en soutenant ce détenteur par des prêts, un établissement de crédit s'expose à favoriser une élévation artificielle des prix, et s'associe à une spéculation à la hausse. Dans les deux cas (et, nous le répétons, nous ne parlons ici que des temps réguliers), un établissement de crédit commercial, en prêtant sur marchandises, sort de ses attributions normales, et va même contre le but de sa création, qui est la circulation des produits, puisqu'il dérobe la portion de ces produits qu'il prend en nantissement aux lois naturelles qui doivent en régler les mouvemens et les prix sur le marché.

C'est ce que le Comptoir d'escompte paraissait comprendre à son origine, car nous lisons dans le premier rapport de son directeur, en 1848, à propos des prêts sur dépôts : « Cette facilité ne serait pas sans dangers pour ceux mêmes qui doivent en profiter, si elle n'était restreinte dans les limites d'une sage prévoyance et réglée sur des estimations modérées, afin de faciliter et de hâter les retraits des marchandises déposées. Ces dépôts ne doivent jamais être considérés par les négocians que comme une ressource momentanée essentiellement transitoire. » Le prêt sur marchandises n'était donc considéré, dans le principe, par le Comptoir que comme une mesure de circonstance; c'était un secours apporté au commerce dans une situation désastreuse, qui était la conséquence, non des fautes de la spéculation commerciale, mais d'une révolution politique. A ce point de vue, la création des sous-comptoirs pour organiser ces prêts sur marchandises avec de plus solides garanties était un expédient utile et bienfaisant, justifié par le malheur des circonstances, mais qui aurait dû être temporaire comme elles. Continuer à appliquer, dans les temps prospères et dans les situations normales, les secours imaginés pour parer à une crise accidentelle, c'est rendre au commerce un mauvais service, c'est lui fournir des stimulans artificiels, c'est compromettre des ressources qu'on ne retrouverait plus, ou qu'on réunirait bien difficilement le jour où des perturbations analogues les rendraient encore nécessaires.

Nous insistons sur le danger de cette tendance du Comptoir d'escompte pour deux raisons.

La première, c'est que le Comptoir d'escompte est une société ano-

nyme. Le prêt sur marchandises n'est point une opération qui nous effarouche en elle-même. Que le fabricant ou le négociant qui ne veut pas ou ne peut pas vendre sa marchandise cherche et trouve un prêteur qui vienne à son aide, rien en soi de plus naturel et de plus légitime; mais l'on devrait abandonner une telle opération au calcul et à la hardiesse des intérêts privés. Que les banquiers et les capitalistes placent leur argent comme bon leur semble, c'est leur droit. S'ils assument des risques, leur responsabilité tout entière est au bout, et garantit la sécurité des tiers à leurs propres dépens; mais une société anonyme, étant affranchie par privilége des responsabilités commerciales les plus sévères, doit être contenue dans les strictes limites de l'objet pour lequel elle a été créée.

La seconde raison qui nous ferait regretter les déviations du Comptoir d'escompte, c'est l'importance de l'objet pour lequel il a été fondé, la dispensation du crédit comme intermédiaire entre le commerce et la Banque de France. Le crédit commercial est un ressort si puissant et si utile, que nous déplorons comme une faute tout ce qui tend à le dénaturer et par conséquent à le compromettre. Or cette tendance existe aujourd'hui dans les affaires par suite de la confusion, que beaucoup de gens commettent et propagent par calcul ou par ignorance, entre le crédit commercial et d'autres combinaisons qui prennent aussi le nom du crédit. Il nous semble donc opportun, avant de quitter les deux établissemens de crédit commercial dont nous avons exposé la destination et les services généraux, de bien marquer la nature de cette forme de crédit et d'établir les caractères qui la distinguent des autres applications des capitaux avec lesquelles elle est confondue par une certaine classe de spéculateurs et par la masse des observateurs irréfléchis.

IV.

Dans le langage ordinaire, on comprend sous le terme général de crédit des choses très diverses et des fonctions économiques essentiellement distinctes. On donne le nom de crédit au concours des capitaux qui viennent aider, en les commanditant, à la création de nouvelles entreprises. On étend la même dénomination aux emprunts par lesquels les gouvernemens, au moyen de la constitution de rentes perpétuelles, subviennent à leurs besoins extraordinaires. On applique le même terme aux prêts hypothécaires faits à la propriété foncière et aux avances fournies sur dépôt de titres aux détenteurs de rentes d'état ou d'actions et obligations industrielles. Abusé ensuite par l'identité du mot, on se croit autorisé à demander à la forme la plus active et la plus parfaite du crédit, le crédit commercial, de prêter la féconde influence de son mécanisme à des combinaisons

qui lui sont étrangères par leur nature et qu'il est impossible d'amener sous son action directe. Trompé enfin sur le rôle des institutions de crédit qui reçoivent et distribuent les capitaux avec lesquels travaillent la production et le commerce, on se figure que ces institutions ont la puissance de créer le capital, dont elles ne sont que les intermédiaires, et l'on pense avoir le droit d'attendre d'elles d'inépuisables ressources et des services gratuits.

Si l'on entend ranger sous la même expression générique toute opération qui transfère le capital disponible des mains du capitaliste qui ne pourrait ou ne saurait l'employer lui-même aux mains de ceux qui en ont besoin ou qui peuvent l'utiliser au profit de la production, toute opération en un mot qui transmet et distribue le capital aux besoins et aux services, le nom de crédit est sans doute applicable aux diverses combinaisons que nous venons d'énumérer; mais ces combinaisons correspondent à des emplois différens du capital transmis, elles déterminent par cette diversité d'emploi trois modes distincts de crédit : le crédit commercial, le crédit commanditaire et le prêt. Il faut se rendre compte de la nature propre de ces diverses formes de crédit pour avoir une idée claire de l'influence qu'elles peuvent avoir les unes sur les autres, et mesurer la limite où la puissance du crédit vient expirer.

Commençons par la première, le crédit commercial.

On sait quelle est la part du capital dans le phénomène de la production. Le capital est la somme des avances que la production est en mesure de faire au travail. Ce qu'une marchandise coûte à produire, ce sont les salaires qu'il faut payer aux travailleurs jusqu'à l'achèvement et à la vente du produit; à ces frais indispensables de la production s'ajoutent ensuite le profit moyen que doit en retirer la direction de l'entreprise et le loyer du capital qui a fait l'avance de ces frais. Il est évident en effet qu'il n'y aurait pas d'intérêt à organiser et à diriger une production et à faire les avances qui lui sont nécessaires, si l'initiative du travail dirigeant et si la formation, la conservation et l'application du capital n'étaient point encouragés par une rémunération légitime. On sait aussi que les avances que le travail demande au capital dans le phénomène de la production se divisent en deux parts, suivant les conditions de la production elle-même. Une part de ces avances s'applique à l'appropriation des agens naturels dont le travail humain met en œuvre la puissance productrice. Ce sont, dans une exploitation agricole, les avances nécessaires pour acquérir la propriété de la terre, la défricher et la mettre en état de produire, — dans une entreprise industrielle, les avances nécessaires à l'établissement et à l'outillage de l'usine, à l'acquisition des instrumens de travail. Ces avances constituent *le capital fixe* de la production. A ce capital, qui met le travail humain en état de dé-

velopper la puissance productrice des agens naturels, le producteur agricole et le producteur industriel et leur premier intermédiaire, le négociant, doivent joindre : le producteur, le capital nécessaire à l'achat de la matière sur laquelle s'exerce la production et au paiement des salaires de ses ouvriers pour la façon nouvelle qu'ils donnent à cette matière; le négociant, la mise de fonds nécessaire à l'achat de la marchandise qui sera la base de ses premières opérations d'échange. Cette seconde part du capital engagé dans les entreprises industrielles et commerciales est ce que l'on appelle ordinairement le *fonds de roulement*. C'est là le capital dont le crédit commercial seconde et accélère les évolutions. Précisons le caractère de ces évolutions et la nature du concours que leur prête le crédit.

Quand le négociant a transformé son capital dans la marchandise qu'il a achetée, quand l'industriel a transformé son fonds de roulement dans le produit qu'il a fabriqué, ils ont à vendre l'un sa marchandise, l'autre son produit, et ils seraient réduits à l'inaction s'ils ne pouvaient opérer cette vente, car elle leur est indispensable pour rentrer dans leurs capitaux et les employer à de nouveaux achats et à des productions nouvelles. Or cette vente est soumise à des conditions déterminées par la nature des choses. La marchandise et le produit ne peuvent être réalisés en numéraire qu'en arrivant à la consommation qui les absorbe. Le négociant et l'industriel devront-ils se charger de porter eux-mêmes leur marchandise aux consommateurs, et devront-ils attendre qu'elle soit écoulée par la vente en détail? Non; entre les consommateurs et eux vient se placer une foule d'intermédiaires dont la fonction est : soit de donner de nouvelles façons au produit, soit de le transporter d'un marché à un autre, soit de le vendre en détail. C'est à ces intermédiaires que l'industriel et le négociant vendent en gros leur marchandise; mais ces intermédiaires ne peuvent pas davantage réaliser en numéraire le prix de la marchandise qu'ils achètent avant qu'elle ne soit arrivée à la consommation. Au lieu donc de solder comptant le montant de leurs achats, ils contractent par un effet de commerce l'obligation de le payer à une époque calculée sur le temps jugé nécessaire pour l'arrivée de la marchandise à la consommation et à sa réalisation en numéraire. C'est alors que le concours du crédit commercial s'offre au négociant ou à l'industriel. Leur capital est maintenant représenté par les effets de commerce contre lesquels ils ont échangé leur marchandise. Au moyen de l'escompte, ils échangent ces effets contre du numéraire, et l'évolution de leur capital est accomplie; ils peuvent le réemployer immédiatement à de nouveaux achats et à des productions nouvelles.

Le premier caractère des capitaux de roulement du commerce et

de l'industrie, c'est leur mobilité essentielle. Voilà les capitaux qui doivent véritablement être appelés mobiliers et qui méritent peut-être seuls ce nom, car leur destination est de passer par les transformations incessantes de l'achat, de la production, de la vente et de la consommation. Leur second caractère est la fécondité de leurs évolutions. Chacune de ces évolutions représente en effet une somme de travail utile consacré, ou à la circulation, ou à la transformation de la marchandise, un accroissement de valeur donné à la matière première, une création de richesse.

Tels sont les capitaux dont le crédit commercial est l'auxiliaire spécial. Il intervient à chacune de leurs évolutions pour donner à ces capitaux une nouvelle disponibilité. Sans lui, ces évolutions fécondes seraient lentes et pénibles; par lui, elles deviennent faciles et rapides. Il suffit de signaler l'action qu'il exerce ainsi sur la circulation des capitaux de roulement du commerce et de l'industrie, pour montrer l'inappréciable utilité et la grandeur de la fonction qu'il remplit dans la vie économique. Mais cette action est assez grande pour qu'il ne soit point nécessaire d'en exagérer la puissance. Le crédit commercial donne assez pour qu'on doive se garder de lui demander plus qu'il ne peut donner. Afin d'éviter de tomber à cet égard dans de puériles et dangereuses erreurs, il faut le bien voir tel qu'il est, et mesurer sur la réalité ses moyens d'action et les limites de son influence.

Il y a pour cela une chose qu'il ne faut jamais perdre de vue, c'est la place que le crédit commercial occupe entre la production et la consommation. Il n'est qu'un intermédiaire entre ces deux agens de la vie économique. Il se borne à mettre la production en mesure de prévenir et de satisfaire les demandes de la consommation, et il remplit ce service en fournissant à la production, à laquelle il rend la disponibilité de son capital de roulement, les moyens d'attendre, sans interrompre ses travaux, que ses produits arrivent à la consommation et se réalisent en numéraire. Tel est le rôle du crédit commercial. Si on le comprend bien, on saisira facilement les limites infranchissables entre lesquelles le crédit commercial peut trouver ses ressources et exercer son influence.

Les établissemens d'escompte et les banques, qui sont les instrumens et les organes du crédit commercial, agissent d'un côté sur les capitaux de roulement du commerce et de l'industrie, et au moyen de ces capitaux; d'un autre côté ils sont soumis, dans le développement de leurs opérations, à la loi d'équilibre qui dans le monde commercial lie la production elle-même à la consommation.

Les banques ne créent pas de capitaux : ce ne sont pas des capitaux créés par elles qu'elles fournissent au commerce et à l'indus-

trie; elles n'agissent que sur les capitaux de roulement existans dans les pays où elles fonctionnent. Nous avons vu, en nous occupant de la Banque de France et du Comptoir d'escompte, à l'aide de quelles ressources ces établissemens dispensent leur crédit. Ils ont d'abord leur propre capital; ils ont ensuite les fonds qui leur sont déposés temporairement en comptes-courans; la Banque de France a enfin la circulation de ses billets, dont la convertibilité immédiate en numéraire est assurée par sa réserve métallique. Le capital des établissemens d'escompte est un capital de roulement. Les ressources provenant des comptes-courans résultent des fonds de roulement du commerce et de l'industrie, qui viennent de recouvrer leur disponibilité en sortant d'opérations terminées, qui ne sont point encore réengagés dans des opérations nouvelles, et qui sont momentanément sans emploi. Quant à la circulation des billets de banque, elle est la contre-valeur des effets de commerce que la Banque a escomptés et possède dans son portefeuille; mais ces effets représentent la portion des fonds de roulement transformés en produits qui s'acheminent vers la consommation : la circulation des billets de banque représente donc cette portion des fonds de roulement, et, en acceptant cette circulation, le commerce, l'industrie et le public font crédit à la Banque jusqu'au moment de la réalisation des produits en numéraire. Ainsi les établissemens d'escompte font crédit aux fonds de roulement engagés au moyen des fonds de roulement momentanément disponibles qu'ils attirent et centralisent dans leurs caisses. En réalité, les banques ne sont qu'un mécanisme de centralisation et de diffusion, à l'aide duquel le capital de roulement consacré au commerce et à l'industrie d'un pays se fait crédit à lui-même. Toute la puissance des banques se borne à fournir à ce capital les moyens de suffire aux évolutions exigées de lui par les rapports de la production avec la consommation. Ces évolutions correspondent toutes, il est vrai, à un travail accompli sur la marchandise, à une augmentation de valeur donnée à la matière première, à une création de richesse, et en ce sens les établissemens de crédit commercial concourent à l'augmentation de la richesse générale et à la formation de nouveaux capitaux; mais ce n'est là qu'une action indirecte. Directement les banques ne créent pas de capital de roulement qu'elles puissent mettre à la disposition de la production; elles ne peuvent agir au contraire qu'avec et sur les capitaux de roulement déjà existans, et que la production met en œuvre.

L'action du crédit commercial se borne, disons-nous, à fournir aux capitaux de roulement les moyens de suffire aux évolutions réclamées d'eux par les rapports de la production avec la consommation. Nous venons de voir comment les banques sont sous la dépen-

dance de la production quant aux ressources avec lesquelles elles agissent; elles sont également, à un autre point de vue, sous la dépendance de la consommation. Ce sont en effet les facultés de la consommation qui déterminent le développement de la production; il faut que la somme des produits se proportionne à ce qui peut être consommé. Les banques par conséquent, dont les opérations ont pour objet de seconder les évolutions des fonds de roulement consacrés à la production, sont tenues de mesurer leurs opérations, de les étendre ou de les restreindre suivant les ressources que présente la consommation.

Plusieurs causes peuvent amener ces ruptures d'équilibre entre la production et la consommation que l'on appelle des crises commerciales ou monétaires. Parmi ces causes, il en est une qui n'est imputable qu'aux erreurs de la spéculation industrielle et commerciale, c'est une production exagérée. Il faut s'entendre sur la portée de ce mot. A parler absolument, si l'on ne considère que la somme des produits dans ses rapports avec les besoins et la puissance de consommation des hommes, il ne saurait jamais y avoir surabondance de produits, puisque les besoins naturels et artificiels des hommes ne mettent pour ainsi dire pas de limite à leur puissance de consommation. Ce n'est que dans un sens relatif que l'on peut parler d'un excès de production. Cet excès se manifeste à l'égard de certains produits, lorsque, par suite d'une spéculation erronée, on a porté les prix de ces produits à un taux trop élevé pour qu'ils demeurent échangeables contre les autres marchandises. Dans ce cas, il arrive un moment où, pour que les produits ainsi surfaits par la spéculation puissent pénétrer dans la consommation, il faut que les prix baissent au-dessous même des prix réels, c'est-à-dire au-dessous de ce que les marchandises ont coûté à produire. Les derniers producteurs ou détenteurs de ces marchandises sont forcés alors de perdre une portion du capital qu'ils avaient avancé par spéculation dans cette branche de production, et leurs pertes, retentissant et rejaillissant de proche en proche dans toutes les régions de la communauté commerciale, amènent ces perturbations que l'on appelle des crises. Tel est le sens dans lequel nous employons le mot de production exagérée. L'expérience prouve que ces excès de production sont ordinairement accompagnés d'un développement exagéré et artificiel donné au crédit, et que ce sont ces facilités immodérées de crédit qui entraînent l'industrie et le commerce à accumuler des produits qui ne pourront être acceptés en définitive par les consommateurs qu'à un prix inférieur au coût de production. Cependant le commerce, l'industrie et le crédit ne sont pas toujours responsables de la rupture de l'équilibre entre la production et la consommation.

L'équilibre est quelquefois rompu par des crises politiques qui compromettent la sécurité générale, d'autres fois par des accidens naturels, tels que les mauvaises récoltes, accidens qui ont pour effet de donner une cherté extraordinaire à un produit de première nécessité, et d'absorber en grande partie sur ce produit, au détriment des autres, les ressources de la consommation. Il n'y a point à s'occuper ici des crises politiques, car ces crises placent les établissemens de crédit en dehors des règles ordinaires de la prudence commerciale, et leur imposent des mesures exceptionnelles, dictées par l'intérêt politique du moment et la loi du salut public. Il n'en est pas de même dans le second cas, lorsque les rapports de la production avec la consommation sont altérés par un accident naturel; alors en effet les établissemens de crédit conservent leur liberté d'action, et doivent conformer strictement leur conduite aux principes du commerce.

Que la rupture de l'équilibre provienne soit d'un excès de production causé par les entraînemens de la spéculation commerciale, soit d'un resserrement des ressources de la consommation occasionné par un accident naturel, tel qu'une mauvaise récolte, le devoir des établissemens de crédit est le même : ils doivent combiner le prix et les conditions du crédit de façon à rétablir le niveau entre la production et la consommation. D'ailleurs ce devoir ne se présente pas seulement aux banques comme une de ces lois dont l'application laisse place à des hésitations de jugement et à des appréciations débattues : il s'impose à elles comme une nécessité. La rupture de l'équilibre entre la production et la consommation se trahit et s'annonce en effet toujours par un resserrement du numéraire.

Le phénomène que l'on désigne dans le langage usuel par les mots resserrement et rareté du numéraire provient de deux causes faciles à comprendre. Une de ces causes agit à l'intérieur du pays où la rareté se manifeste, l'autre se révèle dans son commerce extérieur. Voyons d'abord ce qui se passe à l'intérieur. Toute consommation est précédée de la réalisation en numéraire du produit qu'elle absorbe. Lorsque la consommation se refuse à un produit, entre elle et la branche de l'industrie à laquelle ce produit appartient la circulation du numéraire s'arrête. A ce moment-là, si la crise est l'effet d'un excès de production, la consommation aura donné à la circulation du numéraire toute l'activité qu'elle pouvait lui imprimer, et son énergie ne pourra pas aller plus loin; si la crise est l'effet d'une mauvaise récolte et de l'excessive cherté des denrées alimentaires, la consommation aura détourné et porté sur ces denrées une grande partie du numéraire qu'elle appliquait ordinairement aux autres produits. Dans les deux cas, le producteur délaissé par la consommation ne trouve plus dans les canaux naturels par lesquels devaient

s'écouler ses produits le courant de numéraire dont il a besoin; pour lui, l'argent se resserre et devient rare, et il est obligé, pour s'en procurer, ou de vendre ses produits à perte, ou de réaliser chèrement d'autres ressources que ses produits : tel est le resserrement du numéraire à l'intérieur; il résulte d'interruptions, d'engorgemens, de dérivations momentanées dans les canaux par lesquels s'opère la circulation du numéraire entre la consommation et les diverses branches du commerce et de l'industrie. L'action de la rareté du numéraire est plus facile à saisir encore dans le commerce extérieur, car elle s'y traduit par l'exportation des métaux précieux. Lorsqu'il y a eu excès de production dans un pays, ses débouchés se fermant à l'excès de ses produits, ce pays ne peut plus payer en produits exportés toutes les marchandises premières qu'il a importées; le change, comme on dit, tourne contre lui, et il est obligé de payer en métaux précieux le solde de ses importations. De même, s'il y a eu insuffisance de récolte, s'il faut acheter des denrées alimentaires à l'étranger, on ne peut pas balancer par des exportations de produits cette importation extraordinaire, et il faut l'acquitter en argent et en or. Au dedans engorgement ou perturbation dans la circulation, au dehors exportation de métaux précieux, voilà les faits qui accompagnent le resserrement du numéraire et qui sont le résultat de la rupture de l'équilibre entre la production et la consommation.

Or les banques, étant les grands entrepôts du numéraire et des métaux précieux, sont les premiers établissemens qui ressentent l'influence de ces faits. C'est dans leurs caisses que l'on vient chercher le numéraire nécessaire pour parer aux engorgemens et aux dérivations momentanées de la circulation intérieure; c'est dans leurs caisses qu'on vient puiser l'argent et l'or indispensables pour acquitter le prix des denrées importées extraordinairement de l'étranger. Leurs caisses sont donc le baromètre des facultés de la consommation, de même que leurs portefeuilles sont le baromètre du développement donné à la production. Quand leur encaisse augmente, c'est signe que l'équilibre se rétablit ou se maintient entre la production et la consommation; quand il diminue, c'est signe que le niveau tend à s'altérer. Pour conserver leur propre solvabilité, les banques sont obligées de prêter une attention sérieuse à ces avertissemens et d'agir en conséquence. Lorsque la proportion normale entre leurs encaisses et leurs engagemens exigibles est dépassée par ceux-ci, les banques élèvent le prix du crédit, et en agissant ainsi elles transmettent à la production l'avertissement ou le secours nécessité par les difficultés passagères de la consommation, difficultés dont elles ressentent elles-mêmes les premiers et infaillibles symptômes.

Tel est dans sa fonction naturelle et dans ses exactes limites le crédit commercial. Assujetti d'un côté à la production, c'est sur et avec le fonds de roulement existant du commerce et de l'industrie qu'il agit, sans pouvoir accroître directement ce fonds de roulement par des capitaux créés par lui; assujetti de l'autre côté à la consommation, il ne peut en augmenter directement les ressources quand ces ressources trahissent leur épuisement par une diminution menaçante de la réserve métallique dans les caisses des banques. Entre ces limites, il fournit au capital de roulement de la production les moyens d'accomplir toutes les évolutions réclamées par les besoins et les ressources de la consommation, et il contribue ainsi avec une fécondité merveilleuse à l'accroissement de la richesse générale et par conséquent d'une façon indirecte à la formation de nouveaux capitaux.

L'escompte est la forme du crédit commercial. Les autres combinaisons auxquelles on applique la dénomination générale du crédit sont la commandite et le prêt.

Nous n'avons parlé, en nous occupant du crédit commercial, que du capital de roulement et de ses évolutions, aboutissant à l'accroissement de la richesse générale et à la formation de nouveaux capitaux. Les capitaux représentent le travail accumulé; inactifs, ils sont promptement dissipés; pour se conserver et pour garder leur fécondité, il faut que, dès le moment de leur formation, ils soient appliqués à de nouveaux travaux producteurs. Toute formation de nouveaux capitaux est donc immédiatement suivie du développement des ressources et des forces productives. En d'autres termes, à mesure que les capitaux s'accroissent, leur augmentation trouve son emploi dans l'extension des entreprises existantes et la création d'entreprises nouvelles.

Dans le cours ordinaire des choses, cette application des nouveaux capitaux au développement des affaires industrielles et commerciales et à la création de nouvelles entreprises de production s'opère naturellement sous l'impulsion et dans le cadre des intérêts privés, sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à un mécanisme de crédit. Le propriétaire foncier, le négociant ou l'industriel, pour consacrer à l'amélioration de sa propriété, à l'agrandissement de ses opérations ou au développement de sa manufacture, la portion de ses bénéfices qu'il a épargnée, n'a besoin ni de conseil ni de secours étranger. Il y a cependant des cas très nombreux et très importans, en dehors des applications particulières que chacun peut faire de ses capitaux à ses propres affaires, où le concours des capitaux nouvellement formés et disponibles d'un pays au développe-

ment de ses forces productrices réclame cette combinaison de crédit à laquelle on a donné le nom de commandite.

D'un côté, en effet, il y a des entreprises dont la création exige des capitaux trop considérables pour que des particuliers aient les moyens ou le courage de les tenter avec leurs seules ressources et à leurs risques personnels. Il peut souvent arriver aussi que ces entreprises répondent à un intérêt général : il serait dangereux alors d'en livrer la direction absolue aux intérêts particuliers d'un seul ou d'un petit nombre; il est plus naturel et plus sûr d'appeler la généralité des intéressés à y concourir. D'un autre côté, un très grand nombre de ceux entre lesquels se répartit la masse des économies annuelles qui grossissent le capital d'un pays ne sont pas en position de faire directement eux-mêmes l'emploi de cette portion de leurs capitaux disponibles qui doit être appliquée à l'extension des entreprises existantes ou à la création d'entreprises nouvelles. Donc, entre l'intérêt de l'industrie réclamant la création d'entreprises qui ne peuvent être fondées qu'avec le concours de capitaux considérables et la masse des capitalistes qui ne sont point en état d'arriver d'eux-mêmes à employer productivement leurs fonds, il y a place pour un intermédiaire éminemment utile, ayant pour double fonction, d'un côté, de savoir discerner les entreprises dont la création donnera aux capitaux nouvellement formés l'emploi le plus avantageux pour le développement de la production et de la consommation, et, d'un autre côté, de rallier et de centraliser les capitaux épars et inhabiles à se diriger, dont l'association seule peut suffire à la fondation de ces entreprises.

C'est la combinaison financière à l'aide de laquelle les capitaux viennent s'associer à la création d'entreprises nouvelles que nous nommons commandite. C'est par elle que s'organisent les grandes compagnies, sociétés anonymes ou sociétés en commandite par actions, qui jouent en ce moment un si grand rôle dans notre vie économique. C'est sur cette combinaison financière qu'ont été établies nos grandes institutions de crédit, la Banque de France, le Comptoir d'escompte, le Crédit foncier, le Crédit mobilier, la construction de nos chemins de fer, l'exploitation de nos mines de houille, etc.

Il est aisé de saisir les différences qui existent entre le crédit commercial proprement dit et la commandite. On voit d'abord que l'action de ces deux formes de crédit s'exerce de deux façons diverses et sur deux élémens distincts.

Le crédit commercial accélère et régularise l'activité des entreprises existantes; la commandite crée des entreprises nouvelles. L'un agit avec et sur les capitaux qui se meuvent sans cesse entre la production et la consommation; l'autre agit avec et sur les capitaux qui

cherchent à s'immobiliser dans des placemens productifs. Les capitaux régis par le crédit commercial sont par leur nature associés sans cesse au travail actif, qui les fait passer par toutes les transformations de la production, et sont toujours destinés à recouvrer promptement leur disponibilité par les réalisations en numéraire qui accompagnent la consommation. Les capitaux régis par la commandite sont, il est vrai, appelés à augmenter les instrumens et la productivité du travail, mais toute la portion de ces capitaux absorbée par les frais de construction, d'installation, d'outillage des entreprises industrielles, s'immobilise et n'est plus destinée à recouvrer sa disponibilité. En un mot, le crédit commercial s'applique au capital circulant du commerce et de l'industrie, dont il accroît la mobilité; la commandite s'applique surtout au capital fixe, dont elle augmente d'une façon permanente l'étendue et la puissance.

Entre les deux ordres d'intérêts que représentent le crédit commercial et la commandite, il existe sans doute de nombreux points de contact et une réciprocité d'action continuelle. D'abord la formation des nouveaux capitaux résulte, pour la plus grande part, de la productivité des capitaux circulans, et réciproquement, par la centralisation de ces nouveaux capitaux et leur application à de nouvelles entreprises, la commandite verse dans la circulation de nouveaux fonds de roulement, en même temps qu'elle augmente les capitaux fixes, les instrumens de travail et la puissance productrice des agens naturels. Il arrive ensuite que, par le cours ordinaire des choses, une portion des capitaux destinés aux placemens fixes vienne, en attendant ces placemens, se mettre temporairement à la disposition du crédit commercial. De même il peut arriver qu'une portion des fonds de roulement sur lesquels agit le crédit commercial prête aussi un concours momentané à la commandite en attendant que les capitaux dont elle a besoin aient eu le temps de se former et de se réunir. Nous n'avons pas l'intention de décrire ici les combinaisons accidentelles par lesquelles s'accomplit dans la pratique ce mouvement de va-et-vient du capital entre les fonds de roulement et les placemens fixes, entre le crédit commercial et la commandite. Nous ne voulons que signaler la réciprocité d'action qu'exercent l'une sur l'autre ces deux formes du crédit. Par la nature des choses, ces deux ordres d'intérêt sont destinés à s'entr'aider mutuellement; mais comme son mécanisme n'est point aussi parfait que celui du crédit commercial, le crédit commanditaire est plus exposé à sortir de ses limites naturelles, et il ne peut en sortir sans amener des perturbations dont le crédit commercial subit la fâcheuse influence, et contre lesquelles il est obligé de réagir.

Le crédit commanditaire, en effet, ne crée pas plus les capitaux

que le crédit commercial. Il ne peut agir qu'avec et sur les capitaux nouveaux formés par l'épargne. Toute sa puissance consiste à appeler autour de lui ces capitaux, à les réunir et à en concentrer l'action sur les entreprises qui en exigent le concours. Le crédit commanditaire est donc tenu de proportionner ses entreprises à l'importance des capitaux que les épargnes peuvent lui fournir dans un temps donné. C'est là sa limite, comme la somme des fonds de roulement dont disposent l'industrie et le commerce est la limite des opérations du crédit commercial. Or il est plus que celui-ci sujet à dépasser sa limite. D'abord le crédit commanditaire ne peut asseoir ses prévisions sur des données aussi faciles à apprécier et aussi certaines que celles qui guident le crédit commercial. Les opérations du crédit commercial reposent en effet sur les ressources existantes, sur les capitaux circulans, actuellement engagés dans l'industrie et le commerce. Les évolutions des capitaux circulans, qui passent de la production à une consommation prochaine, sont rapides; les opérations du crédit commercial qui s'adaptent à ces mouvemens des capitaux circulans sont par conséquent à courte échéance : elles ne doivent pas s'étendre au-delà d'un horizon de quelques mois, et il est facile d'en apprécier d'avance les chances. Il n'en est pas de même des opérations du crédit commanditaire. Elles ont pour objet la création d'entreprises ordinairement très longues à établir, et dans le cas des entreprises de travaux publics, par exemple, elles embrassent des années. On ne saurait prévoir de si loin s'il sera toujours aisé ou possible de réunir au moment voulu le capital nécessaire à l'achèvement de ces opérations. Le crédit commanditaire est en outre enclin à des entraînemens qui aggravent les mécomptes auxquels l'exposent les conditions de temps assignées à l'établissement de ses entreprises. Il y a des momens où une faveur extraordinaire accueille les valeurs créées par lui. Les bénéfices éventuels que l'on se promet de ses entreprises sont escomptés par la spéculation, et alors tous les capitaux disponibles se portent sur ces valeurs, attirés par l'appât d'un gain facile et prompt. De là une surexcitation qui tend à donner au crédit commanditaire une idée exagérée de ses ressources, qui le pousse à multiplier ses entreprises, et qui a pour résultat pratique de détourner une portion des capitaux circulans de leurs canaux ordinaires. Si à ces périodes d'engouement succèdent des temps difficiles, si des accidens viennent diminuer la somme des épargnes destinées à alimenter le crédit commanditaire, si des obstacles imprévus resserrent tout à coup la circulation des fonds de roulement avec lesquels opère le crédit commercial, alors les embarras de l'un de ces crédits retentissent douloureusement sur l'autre; le capital est momentanément insuffisant.

Ordinairement le capital, en quête de placemens productifs, est plus offert que demandé; dans les crises dont nous parlons, la condition est retournée : le capital est plus demandé qu'offert. Le crédit commercial et le crédit commanditaire se le disputent, et le loyer du capital, le prix du crédit, s'élève. Dans cette concurrence, celui des deux intérêts accidentellement rivaux qui prime l'autre est le crédit commercial, car c'est à lui que se lient toutes les branches de la production actuelle et l'activité quotidienne du travail, et ce n'est que par l'activité des capitaux de roulement engagés que peuvent se reformer les nouvelles épargnes, qui feront cesser plus tard l'insuffisance passagère du capital. C'est par la hausse de l'intérêt que le crédit commercial exerce alors sa suprématie, et c'est par là que les banques et les établissemens d'escompte ont en définitive sur le crédit commanditaire une influence restrictive irrésistible.

Il serait sage aux banques sans doute dans les temps réguliers et prospères, lorsque le crédit commercial est à bon marché, de ne point stimuler par des services étrangers à leur nature l'élan des capitaux vers les opérations du crédit commanditaire. Elles épargneraient peut-être par cette circonspection prévoyante les souffrances qu'impose au commerce le renchérissement du crédit causé par la concurrence que la demande de capital fixe fait en certaines conjonctures à la demande de capital de roulement. Mais quand on a laissé arriver la crise, il n'est plus permis d'hésiter entre les deux intérêts : l'un, le crédit commercial, est l'intérêt du présent; l'autre, le crédit commanditaire, est l'intérêt de l'avenir. C'est le présent qui doit l'emporter sur l'avenir; il faut que le capital disponible soit ramené comme fonds de roulement aux emplois du crédit commercial, et que le crédit commanditaire attende. Tel est l'effet inévitable que les banques produisent en élevant le taux de l'intérêt.

Des diverses applications du crédit, celle qui par elle-même est la moins féconde au point de vue économique, c'est le prêt.

Nous ne nous arrêterons point ici à deux des combinaisons les plus importantes du prêt : le prêt à l'état, fondé sur la constitution de rentes perpétuelles, et le prêt hypothécaire, auxquels correspondent deux formes de crédit dont nous aurons plus tard à nous occuper, le crédit public et le crédit foncier. Nous nous contenterons de remarquer que les gouvernemens et les propriétaires fonciers ne peuvent avoir d'autre accès au crédit que l'emprunt, lorsque leurs besoins d'argent dépassent leurs revenus annuels. Un état peut bien faire face à des besoins temporaires, qui ne dépassent pas ses rentrées annuelles, au moyen de bons du trésor, c'est-à-dire d'effets qu'il pourra payer à une échéance prochaine avec les rentrées sur

lesquelles il compte, et au moyen des fonds qui lui sont confiés momentanément, et qui forment ce que l'on appelle la dette flottante. Dans ce cas, l'état agit sur des données et à des conditions analogues à celles du crédit commercial. S'il a des besoins extraordinaires pour lesquels ses ressources ordinaires seraient insuffisantes, il ne peut y faire face qu'en empruntant, c'est-à-dire en aliénant, en échange du capital qui lui est nécessaire, une portion de son revenu. Le propriétaire foncier est dans une position semblable : si la somme dont il a besoin est égale à la valeur de sa propriété, il n'a qu'à vendre celle-ci; mais si cette somme est à la fois inférieure à la valeur de sa propriété et supérieure à son revenu annuel, il peut, s'il ne veut pas vendre sa propriété, emprunter cette somme en aliénant une portion de son revenu. Remarquons aussi que les capitaux qui se prêtent ainsi à l'état et à la propriété foncière proviennent de la même source que les capitaux qui alimentent la commandite : ils sont de la classe de ceux qui forment et tendent à grossir le capital fixe, seulement les prêts ne sont point comme la commandite doués par eux-mêmes de fécondité. La commandite donne en effet aux capitaux qu'elle réunit un emploi producteur déterminé par la nature de l'industrie à laquelle elle les applique. Le prêt laisse au contraire à l'état ou au propriétaire la libre disposition des capitaux qu'il leur fournit. Il sera fécond si l'état l'applique à des dépenses reproductives, par exemple à de grands travaux destinés à développer le commerce et l'industrie, si le propriétaire l'applique avec économie et intelligence à l'amélioration de sa propriété. Dans ce cas, l'état trouvera dans l'augmentation de la richesse publique, le propriétaire dans l'augmentation de son revenu, la compensation des charges qu'ils auront contractées en empruntant. Si au contraire l'état applique les ressources de l'emprunt à des dépenses improductives, telles que la guerre ou des constructions de luxe, dans le genre de celles que Colbert entreprit en gémissant pour rivaliser avec Louvois auprès de Louis XIV; si le propriétaire les applique à la satisfaction de ses goûts personnels ou à l'acquittement de dettes antérieures, — le capital prêté, au lieu de concourir à un accroissement de production, sera consommé stérilement : le prêt, au point de vue économique, le seul qui nous préoccupe ici, n'aura abouti qu'à une destruction de capital.

Mais il y a une autre application du prêt sur laquelle nous devons nous arrêter spécialement, car on s'est efforcé, depuis quelques années, d'y faire concourir le mécanisme et les ressources du crédit commercial; nous voulons parler du prêt sur titres de rentes et actions et obligations de chemins de fer.

Les emprunts et les constitutions de rentes perpétuelles par l'état

d'un côté, la fondation d'un grand nombre de sociétés sur le principe de la commandite de l'autre, ont donné naissance à une propriété très considérable par le chiffre des valeurs qu'elle représente, par les transactions auxquelles elle donne lieu et par les caractères qui y sont attachés. Les rentes sur l'état, en y ajoutant les trois emprunts nécessités par la guerre d'Orient, forment un capital nominal de près de 9 milliards; les valeurs de chemins de fer et des grandes sociétés anonymes, estimées aux cours actuels, représentent un capital de plus de 6 milliards. On peut donc évaluer à environ 15 milliards le capital fixe placé dans les emprunts publics et dans la commandite des grandes compagnies.

Quoique représentant le placement d'un capital fixe, cette propriété jouit dans sa forme de toutes les conditions qui rendent facile et prompte la transmission d'une propriété mobilière. Les rentes publiques, les actions et obligations de chemins de fer sont représentées par des titres qui mettent les parts de cette propriété, par leur extrême division, à la portée des plus petites fortunes. Ainsi le titre de rentes peut se diviser jusqu'en coupures de 10 francs de rente représentant un capital d'un peu plus de 200 francs. Le capital des compagnies est généralement divisé en actions de 500 francs, et la plupart de leurs obligations, au taux d'émission, représentent un peu moins de 300 francs. L'extrême division des titres de ce genre de propriété n'est pas encore la condition la plus favorable à sa transmissibilité. Autrefois les titres de rentes et les actions étaient nominatifs; leur transmission entraînait des formalités de transfert, de constatations d'identité, de légalisations de signatures. Depuis 1831, il a été créé des titres de rente au porteur, et l'on a pu échanger contre ceux-ci les titres nominatifs. Depuis lors également les compagnies ont émis leurs actions au porteur. Extrêmement divisées, c'est-à-dire à la portée des plus modestes ressources; anonymes, c'est-à-dire pouvant se transmettre, s'échanger, circuler sans frais, sans perte de temps, sans formalités, par la simple tradition du titre, voilà le caractère des valeurs créées par les emprunts publics et la commandite. A l'aide des petites coupures, l'état et la commandite ont pu rallier et recueillir jusqu'aux plus minimes fractions de ces épargnes, dont l'accumulation vient s'ajouter sans cesse au capital fixe du pays. Attirées par son caractère anonyme, les petites bourses, comme les plus grands capitaux, sont accourus vers une propriété qu'il est si facile d'acquérir et de vendre, où l'on entre et d'où l'on sort si aisément. C'est ainsi que cette immense propriété, formée par les emprunts publics et la commandite des grandes compagnies, s'est répandue, vulgarisée et popularisée au degré que nous voyons aujourd'hui.

La popularité de ce genre de propriété est assurément un fait

heureux, car elle tend à élever le crédit de l'état, à lui procurer à des conditions plus avantageuses les ressources extraordinaires dont il peut avoir besoin, et elle permet à la commandite d'appliquer sans cesse de nouvelles forces aux grandes entreprises destinées à développer la richesse générale. Il est donc utile de maintenir et d'étendre cette popularité; mais ce serait s'exposer à manquer le but que de recourir pour cela à des expédiens contraires aux lois économiques, et à des mesures qui feraient sortir le crédit commercial de ses attributions naturelles. On est tombé, suivant nous, dans cette erreur en obligeant la Banque de France et le Comptoir d'escompte à prêter sur dépôts de valeurs industrielles.

Il y a, entre la nature et la forme de ces valeurs, une distinction qu'il ne faut jamais perdre de vue. Par leur nature, elles constituent un capital fixe, immobilier. Par leur forme, c'est-à-dire par l'extrême division et le caractère anonyme de leurs titres, elles ont, quant à leur transmission, les attributs des valeurs mobilières. Ce sont, en un mot, des propriétés immobilières douées seulement de la forme mobilière.

Considérées comme propriétés, c'est dans la classe des capitaux qui leur sont analogues qu'elles doivent trouver les ressources de crédit dont leurs détenteurs peuvent avoir besoin. Elles représentent un capital fixe; c'est à la classe des capitaux destinés aux placemens fixes qu'elles doivent emprunter le secours du crédit. D'ailleurs, par la forme qu'on leur a donnée, par la facilité de transmission et de circulation dont on a doué leurs titres, on a fait pour elles d'un seul coup et d'emblée tout ce que le crédit peut faire pour une marchandise, une propriété, une valeur quelconque. Nous l'avons vu en effet, la forme la plus parfaite du crédit, le crédit commercial, n'a pas d'autre objet que d'accélérer la circulation des valeurs créées par la production en leur donnant le temps de parcourir les diverses transformations qu'elles doivent recevoir avant d'arriver à la consommation, à la vente, à la réalisation en numéraire; mais le titre de rente, l'action industrielle n'ont à recevoir aucune transformation pour arriver à la vente : ils sont au contraire investis de la forme définitive et invariable qui les rend les plus propres à être immédiatement et constamment vendus et achetés. Les mettre à la portée de la classe des capitaux par lesquels elles doivent, conformément à leur nature, être achetées et possédées, voilà tout ce que le crédit avait à faire pour ces valeurs, et il l'a fait en donnant à leurs titres le caractère anonyme et une extrême divisibilité, ce qui permet toujours à leurs détenteurs de les vendre pour parer à leurs plus minimes besoins, et ce qui permet toujours de les acquérir aux plus minimes capitaux qui cherchent des placemens fixes.

La circulation des titres de rentes et des actions industrielles de-

vrait donc, en principe, donner lieu uniquement à des transactions de vente et d'achat et non à des opérations de prêt. On comprend le prêt sur effet de commerce, l'escompte, puisqu'il repose sur une opération industrielle ou commerciale qui n'est point encore réalisable en numéraire. On comprend le prêt sur hypothèque, puisque la propriété foncière ne peut se vendre par petites fractions, et que d'ailleurs la vente en est assujettie à des obstacles nombreux et à des charges onéreuses; mais le titre de rente et l'action, grâce à leur forme mobilière, sont toujours réalisables en fractions aussi minimes que l'on veut et sont immédiatement en présence de l'acheteur. Reste la question du prix, lequel, pour cette sorte de valeurs comme pour les autres, est soumis aux rapports variables de l'offre et de la demande. Si le nombre des titres à vendre est plus considérable que les capitaux qui cherchent des placemens fixes, le prix des titres baissera; s'il y a plus de capitaux à placer que de titres à vendre, le prix des titres s'élèvera. Tels sont les rapports qui déterminent le cours variable de ces valeurs sur leur marché, à la Bourse.

Mais entre les deux élémens de ce marché, entre le titre à vendre et le capital à placer, un troisième agent intervient, la spéculation, et c'est elle surtout qui donne lieu à l'opération du prêt sur dépôt de titres.

La spéculation est le calcul et la prévision des éventualités qui peuvent, dans un temps donné, déterminer le rapport de l'offre à la demande sur une valeur. Le spéculateur est celui qui emploie ses capitaux et dirige ses opérations suivant cette prévision et ce calcul. Sans vouloir en justifier les écarts et en déguiser les périls, il est permis de dire que, dans ses limites légitimes, la spéculation est une faculté naturelle de l'esprit humain, appliquant ses connaissances, ses informations, son jugement à régler ses intérêts suivant les chances de l'avenir. Rien donc de plus légitime et de plus régulier en soi que de vendre ou d'acheter à une échéance déterminée, à terme, suivant l'expression consacrée, une valeur que l'on possède ou que l'on peut payer, suivant que l'on prévoit que le prix de cette valeur aura dû à cette époque baisser ou monter. Le commerce, toujours basé sur l'appréciation d'élémens et de circonstances variables, serait impossible sans opérations de ce genre, et ces opérations s'appliquent merveilleusement au commerce des valeurs dont nous nous occupons. Leur forme, qui les rend d'une circulation si facile, les variations de leurs prix, qui dépendent de tant de circonstances financières et d'éventualités politiques, les rendent éminemment propres aux mouvemens de la spéculation; mais le caractère de la spéculation est de ne point se renfermer dans ses limites naturelles et d'arriver d'un bond à son excès, qui est le jeu. Comme

les opérations à terme se soldent par un bénéfice ou une perte, représentés par la différence entre le prix auquel on achète et le prix auquel on vend la valeur sur laquelle on spécule, il s'est formé une classe de spéculateurs qui vendent à terme des valeurs qu'ils ne possèdent pas, et achètent à terme des valeurs qu'ils ne seraient point en état de payer, ne faisant entrer dans leurs calculs que la différence qui existera entre le prix des valeurs au moment où ils opèrent sur elles et le prix qu'auront les mêmes valeurs au terme des opérations. C'est dans ces données, c'est sur le jeu aux différences que s'exerce à la Bourse la spéculation à terme et à découvert sur les valeurs publiques et industrielles.

Telle qu'elle est, malgré ses excès, ses périls et ses mauvaises influences morales, cette spéculation peut être regardée comme utile, en ce sens qu'elle sert, par ses excitations, à appeler vers les fonds publics et la commandite des grandes industries les capitaux de placement, et qu'elle tend à élever le prix des rentes et des valeurs. C'est en s'appliquant à ce dernier objet que la spéculation à la hausse donne naissance à une opération qui équivaut au prêt sur dépôt de titres, au report, dont nous aurons à examiner une autre fois la nature et l'influence. Il n'y a rien à redire à cette spéculation, tant qu'elle ne demande les ressources de crédit dont elle a besoin qu'à la classe des capitaux qui, une fois le service du crédit commercial assuré, restent disponibles pour les placemens fixes; mais son utilité cesse au moment où elle vient faire à l'industrie et au commerce une concurrence onéreuse sur le marché du crédit, où elle vient disputer et restreindre les ressources nécessaires au capital de roulement de la production.

Nous croyons en avoir assez dit aujourd'hui pour montrer le danger des confusions d'attributions auxquelles sont entraînés chez nous, depuis quelques années, les établissemens publics de crédit commercial. Il est évident que c'est méconnaître la véritable destination de ces établissemens que de les faire concourir aux prêts sur valeurs publiques et industrielles. La circulation de ces valeurs ne réclame d'autres opérations que celles qui résultent du rapport existant entre la quantité des titres à vendre et l'importance des capitaux qui recherchent des placemens fixes, opérations qui se résolvent par la vente au prix déterminé par le rapport entre l'offre et la demande. Dans les temps réguliers, c'est la spéculation seule qui crée le besoin d'emprunter sur ces valeurs et donne lieu aux opérations de prêt. En prêtant sur dépôts de titres, la Banque de France et le Comptoir d'escompte font en quelque sorte des reports à long terme, et donnent indirectement leur concours à la spécula-

tion. Les opérations de cette nature faites par la Banque de France et le Comptoir d'escompte peuvent donc être considérées comme un détournement des ressources du crédit commercial. Ce crédit a pour objet la circulation des capitaux de roulement, la multiplication de leurs évolutions productives. Le crédit public, qui popularise les emprunts d'état, le crédit commanditaire, qui crée les valeurs industrielles, ne doivent s'adresser qu'aux capitaux qui cherchent des placemens fixes. Nous avons vu que les tentatives par lesquelles le crédit public et le crédit commanditaire distrairaient de leur emploi naturel une portion des capitaux de roulement pourraient amener des perturbations douloureuses pour le crédit commercial. Or, en prêtant sur dépôts de titres, la Banque et le Comptoir d'escompte ne font qu'encourager les tentations qui attirent les capitaux disponibles vers certains placemens fixes, et faciliter la pente qui écarte les fonds de roulement de leur emploi le plus naturel et le plus utile aux intérêts de la production.

Ces considérations sur la hiérarchie des fonctions du crédit étaient une transition naturelle entre les institutions de crédit commercial que nous venons d'étudier et les autres établissemens financiers dont nous aurons à nous occuper dans la suite. Les conclusions qui en ressortent doivent plus que jamais être présentes à la pensée des administrateurs des établissemens de crédit commercial dans la phase que la paix ouvre aujourd'hui aux affaires. Les circonstances exceptionnelles qui ont pu motiver certaines déviations de la Banque de France et du Comptoir d'escompte vont faire place à une situation régulière, qu'il faut se garder de compromettre par des infractions permanentes aux lois du crédit commercial. Pour ce qui concerne en particulier le Comptoir d'escompte, nous espérons qu'il trouvera dans les projets qu'il annonce le moyen de concilier les principes avec les facilités de prêt que lui permettent ses statuts. Il se propose en effet de prêter sur connaissement. On sait que le connaissement est la lettre de voiture qui annonce et certifie la marchandise au moment où elle est chargée sur le navire qui doit la conduire du port d'expédition au lieu de sa destination. Le prêt sur connaissement est depuis longtemps pratiqué par le commerce anglais. Il est surtout utile pour les branches du commerce qui agissent sur des marchandises soumises à une longue navigation. Le négociant français qui achète un chargement en Amérique ou dans l'Inde est obligé d'attendre l'arrivée du navire qui lui apporte sa marchandise, c'est-à-dire pendant des semaines et des mois, avant de pouvoir rerecouvrer la disponibilité de son capital. Le négociant anglais au contraire, dès qu'il a reçu le connaissement de sa marchandise, trouve à emprunter sur ce titre, et l'activité de son capital n'est plus

paralysée par les lenteurs et les accidens de la navigation. Le prêt sur connaissement est bien un prêt sur la marchandise; mais ce n'est plus, comme pour les avances faites jusqu'à présent sur nantissement par le Comptoir d'escompte et les sous-comptoirs, un prêt sur la marchandise inerte et dérobée à la vente : c'est un prêt sur la marchandise qui va du marché de production au marché de consommation; c'est un prêt sur le produit qui circule. Une autre considération recommande encore cette opération de crédit. On se préoccupe beaucoup en ce moment de l'émigration des capitaux à l'étranger; quelques-uns y voient un danger et voudraient la prévenir, d'autres réclament la liberté pour la circulation internationale du capital. Nous serions assurément pour la liberté, si nous avions à nous prononcer sur cette question. Nous ne méconnaissons point pourtant les inconvéniens de l'émigration du capital à l'étranger, lorsqu'il y est attiré par la spéculation vers des placemens fixes : l'histoire économique de l'Angleterre, après la paix de 1815, fournirait même au besoin, sous ce rapport, d'utiles enseignemens; mais les dangers que peut présenter l'émigration du capital fixe n'existent point pour l'émigration du capital de roulement. Le capital qui va au dehors exploiter des mines peut-être chimériques, ou former des établissemens dans un pays qui n'offre pas de sécurité politique, sera peut-être détruit; mais le capital qui va acheter un produit sur un marché extérieur ramène immédiatement sa contre-valeur : il féconde en outre le marché où il s'emploie, et y crée un débouché pour l'industrie nationale. C'est cette forme la plus sûre et la plus féconde de l'émigration du capital que favorise le prêt sur connaissement. Nous n'aurons donc que des applaudissemens à donner au Comptoir d'escompte dans la voie nouvelle où il va entrer, si, transformant ses sous-comptoirs, créés comme un expédient des mauvais jours, et les appropriant à une situation désormais régulière et prospère, il les amène à changer le gage de leurs prêts, et à substituer le connaissement au nantissement de la marchandise et du titre.

EUGÈNE FORCADE.

DES ORIGINES

DE LA

RÉPUBLIQUE AMÉRICAINE

I. *Histoire politique des États-Unis depuis les premiers essais de colonisation jusqu'à l'adoption de la constitution fédérale*, 1620-1789, par M. E. Laboulaye. — II. *History of the United-States, from the discovery to the confederation*, first series, by Hildreth; — *Idem.*, second series, *To the end of the sixteenth congress.* — III. *History of the United-States*, by Bancroft; 3 vol., Boston.

S'il est au monde une grande nation qui ait besoin de se replier sur elle-même, et de sonder par la réflexion les périls de l'avenir cachés au fond des prospérités présentes, c'est bien la république des États-Unis. L'accroissement prodigieux de sa population, l'audace de ses entreprises, le progrès de sa richesse, peuvent sans doute éblouir le voyageur qui la parcourt et l'étourdir elle-même; combien n'y a-t-il pas d'exemples de semblables illusions! Et pour ne citer que nous-mêmes, quel étranger visitant la France aux premiers jours de 1848 aurait deviné les feux souterrains qui allaient bientôt jaillir de notre sol, en apparence si solide, et la guerre sourde et étrange qui couvait sous cette paix profonde? De même il n'est pas facile de démêler les élémens dangereux qui fermentent au sein de la société américaine, et pourtant si l'on résume les traits principaux de sa situation, on y voit des incohérences de principes, des contradictions de fait, des incompatibilités radicales, qui ne s'accordent nullement avec les idées que l'histoire nous donne de la force réelle et de la durée d'une nation. Dans l'ordre économique, la jeune république s'égare par la passion d'agrandir sa surface; riche déjà

d'un territoire immense et désert où elle appelle l'émigration de toutes les parties du monde, elle se livre à une ardeur d'envahissement sans bornes, semblable à ces propriétaires malavisés qui dépensent à s'arrondir et à étendre leurs domaines des capitaux qui devraient féconder, par une culture plus intense, ce qu'ils possèdent déjà. Dans l'ordre moral, elle a posé en principe une confiance illimitée en la raison humaine et dans l'inspiration individuelle; toutes les sectes religieuses ont été abandonnées à leur force propre et au zèle de leurs partisans; aucun culte n'est subventionné ni même reconnu par l'état, exemple unique dans l'histoire de tous les peuples. En est-il résulté un grand essor de l'intelligence? Ni la philosophie n'y a gagné, ni l'art n'y a trouvé la moindre inspiration; la croyance, réduite en poussière, est surmontée par l'avidité du bien-être matériel, elle se glace peu à peu dans la sécheresse métaphysique de l'unitarisme, et si quelque initiative dogmatique vient émouvoir la multitude, c'est par des extravagances monstrueuses, des superstitions absurdes, telles que l'église immonde des mormons. Dans l'ordre politique, l'égalité des hommes a été proclamée comme base absolue et comme prérogative spéciale de cette république. Seule au monde, elle prétend suivre ce principe jusqu'au bout, et voici qu'aujourd'hui non-seulement le maintien, mais l'extension et la consécration de l'esclavage est devenu le pivot de tout son mouvement politique; cette question si honteuse agite les élections, absorbe la presse, et flotte comme un drapeau à la tête d'un parti, et ce parti qui veut éterniser l'esclavage de toute une race d'hommes, est le parti prépondérant! Au dedans, il s'empare de l'administration; au dehors il fait des conquêtes de territoires uniquement parce que l'esclavage y peut être légal, afin que ce crime soit représenté au congrès par quelques membres de plus, que la majorité lui soit assurée à toujours, et qu'il devienne le palladium du sanctuaire de l'égalité! Et pour arriver à ce but, ce parti ne craint pas de favoriser des agressions qui ne touchent pas seulement des voisins faibles, mais qui provoquent jusqu'à un certain point les intérêts, les idées, et l'honneur même des nations européennes, de sorte que, dans des circonstances données, une guerre, quelle qu'en fût la cause ou le prétexte, pourrait prendre le caractère d'une croisade monarchique pour les droits de l'homme contre une république qui les méconnaît et qui les opprime! Si ces contradictions fondamentales, si cette anarchie intime n'est pas grosse de quelque discorde extérieure, si ce trouble des principes ne tend pas à se manifester dans les événemens, il faut dire que l'Amérique est un monde à part, où le fait n'a aucun lien avec la pensée, et cette situation serait plus triste encore que les révolutions auxquelles elle permettrait d'échapper.

Quoi qu'il en soit, cette situation inouie des Américains, qui les pousse, avec une force proportionnelle à leur énergie native, dans une direction contraire non-seulement aux principes de leurs fondateurs, mais à la foi la plus universelle des peuples modernes, n'ébranle aucunement leur orgueil national. Bien loin de là, ils se proposent comme modèles à l'Europe, non-seulement pour l'activité laborieuse et le génie ardent de la spéculation, mais pour la puissance morale; ils se considèrent comme un peuple prédestiné à élever partout la dignité humaine et à nous initier aux grandes choses de l'avenir. « On a proposé un prix à Paris, dit l'un des historiens les plus célèbres des États-Unis, sur la question de l'influence probable du Nouveau-Monde sur l'ancien; mais aucun des concurrens n'en a trouvé la solution vraie. Ils l'ont cherchée dans le commerce, dans les mines, dans les productions naturelles; ils auraient dû la chercher dans les révolutions, comme conséquences de la puissance morale. Les colons grecs fondèrent des cités libres et prospères, et dès le siècle suivant chaque métropole, enviant le bonheur de ses filles, imitait leurs institutions et chassait les rois. Les colons américains ont construit leurs institutions sur la liberté populaire, et ont aussi proposé un exemple aux nations. Ces bannis plébéiens, ces émigrans anglo-saxons étaient l'espérance du monde (1). » Ainsi parle Bancroft; mais ces prétentions à réagir sur l'Europe par les idées ne sont pas nouvelles, les puritains du XVIIe siècle les exprimaient déjà, ils comptaient déjà renvoyer à l'Europe leurs principes démocratiques et religieux et faire crouler à distance ses vieilles institutions, comme les murs de Jéricho tombant au bruit des trompettes de Josué. « Nous sommes, disait Norton, comme les Parthes; nos flèches blessent surtout quand nous fuyons. » Et avec leur emphase biblique ils fulminaient, de leur bord de l'Océan, des prophéties contre leur ancienne patrie, « comme Joathan du haut du mont Garizim avait lancé son apologue menaçant contre l'iniquité de ses frères. »

D'où a pu venir aux Américains cette confiance extrême en une vocation particulière, cette conviction, si bizarre en présence de leurs faits actuels, qu'ils sont comme un peuple choisi par la Providence pour régénérer les nations? Elle est provenue d'un faux enseignement historique, longtemps seul répandu parmi eux. Ils s'étaient habitués à considérer leur république comme une création de l'intelligence, comme l'expression d'une théorie de liberté rationnelle et d'égalité morale conçue et réalisée par leurs ancêtres. On comprend en effet que, lorsqu'une nation se fonde dans une fermentation à la

(1) Bancroft, *History of the United-States*, t. II.

fois politique et religieuse, comme ce fut le cas des colonies américaines, formées par l'alliance du calvinisme avec l'élément communal et républicain de l'Angleterre, les deux causes s'unissent et s'entrelacent avec force par leur besoin mutuel et leur danger commun. L'état alors se formule volontiers, au milieu de ses premières épreuves, comme l'expression terrestre de l'église invisible. Plus tard, les orateurs, les prédicateurs et les panégyristes, parlant à la foule aux jours de fêtes et aux anniversaires nationaux, donnent, par un pur besoin oratoire, aux hommes du vieux temps des proportions surhumaines, et à leurs institutions les plus nécessaires et les plus naturelles des raisons idéales. De là un mélange de mythologie et de métaphysique où la politique et la religion se fondent en un brillant mensonge dans lequel le peuple se contemple; de là, par une conséquence naturelle, l'idée d'une constitution théorique qui aurait été coulée d'un seul jet, et qu'on s'accoutume à expliquer par des principes abstraits, d'abord religieux, ensuite philosophiques, selon les temps et les hommes. Or telle a été longtemps en Amérique l'histoire des origines nationales, et ce n'est qu'en ces derniers temps que des recherches sérieuses ont dissipé cette poésie populaire. « Les pères et les fondateurs de notre république américaine, dit un autre historien récent, Hildreth, ont été revêtus, dans la pensée populaire, d'un caractère mystique et héroïque qui les met au-dessus, au-delà et souvent tout à fait en dehors de la vérité de l'histoire. La littérature américaine ayant été principalement du genre oratoire, et la révolution, aussi bien que les vieux temps de nos ancêtres, étant le sujet convenu d'éloges périodiques dans lesquels chaque orateur s'efforce de surpasser ceux qui ont parlé avant lui, l'histoire véritable de ces temps, en dépit des nombreux documens contemporains, tels qu'aucune nation n'en saurait montrer sur ses origines, a été pour ainsi dire effacée par des déclamations qui confondent toute appréciation distincte et impartiale dans une vague lueur de glorification patriotique (1). » Il y aurait là certes, pour un Américain philosophe, une étude à faire, curieuse et instructive pour l'histoire même des autres nations : ce serait l'exposé comparatif de ces deux histoires d'un peuple naissant, — l'une populaire, recueillie dans les sermons et les panégyriques, et concluant à des théories politiques ou religieuses, — l'autre réelle, et fondée sur des documens certains. L'Amérique seule peut fournir ce précieux sujet à une étude complète, parce que seule elle a eu son berceau sous l'œil de l'histoire, qui écrivait en même temps les vérités et les fictions.

Ces théories politiques s'étaient déjà d'ailleurs produites en Eu-

(1) Hildreth, *History*....., vol. Ier, seconde série.

rope dans des circonstances à peu près semblables. Le calvinisme, arrivé à une époque où la féodalité tombait en dissolution, s'était en beaucoup de lieux rattaché au peuple et à la bourgeoisie. Il avait fondé ou essayé des républiques, il devait donc présenter son gouvernement comme l'expression de ses doctrines, et le principe de l'inspiration individuelle en matière de religion amenait, par une déduction spécieuse, celui de la souveraineté du peuple dans la politique. Il en sortit ensuite le contrat social des philosophes, et lorsqu'enfin La Fayette et ses compagnons, après avoir combattu pour l'indépendance américaine, revinrent avec l'enthousiasme de ces théories, le temps n'était plus loin où elles allaient s'essayer sur la France, et précipiter une réforme nécessaire dans le chaos d'une révolution sanglante. Il y a donc aussi un enseignement direct pour nous-mêmes dans l'histoire des origines américaines. On peut y apprendre qu'en effet ces idées métaphysiques sur les droits absolus de l'homme, inventées par des lettrés pour donner un relief dogmatique à la cause de l'indépendance et pour lui attirer les sympathies du siècle, n'avaient été pour rien dans les motifs réels de l'insurrection ni dans l'organisation antérieure des colonies. Il suffira, pour établir et pour expliquer ce fait, de jeter un regard sur les principaux développemens de quelques-unes d'entre elles, et en voici d'avance le résultat. Soit qu'elles aient été fondées par des compagnies de commerce, ou par de grands propriétaires concessionnaires, ou par des églises transportées avec leurs ministres au-delà de l'Océan, soit qu'elles fussent composées d'abord d'anglicans, de catholiques ou de calvinistes, de gentilshommes ou de bourgeois, on voit ces colonies aboutir toutes en peu de temps, sous l'influence des nécessités mêmes de la colonisation combinées avec les événemens de la métropole, à des constitutions républicaines; mais si de fait le peuple y est souverain, ce n'est nulle part en vertu d'une abstraction philosophique, car partout il s'y forme quelque pouvoir non électif qui balance l'influence populaire et joue le rôle de la chambre des lords en Angleterre. Pourtant à quelques-unes on s'efforça d'imposer, soit une théorie religieuse, soit une théorie politique, mais elles se débattaient aussitôt contre ces formes artificielles, et finissaient par s'en dégager. L'opposition qui se révèle de bonne heure contre la métropole, et qui doit conduire au bout d'un siècle à en secouer le joug, ne puise point son esprit, ne prend point ses argumens dans le droit naturel, mais dans le vieux droit positif des communes de l'Angleterre. C'est pour les priviléges historiques du citoyen anglais, non pour les droits de l'homme, qu'elle combat avec tant d'opiniâtreté. La république américaine n'est donc pas une création de l'esprit moderne, c'est une suite du long travail européen du moyen âge qui

créa les bourgeoisies, toujours virtuellement républicaines par leur condition civile et leur régime électif; seulement l'élément républicain de l'Angleterre, s'étant, par l'émigration, dérobé aux élémens contraires qu'il laissait en Europe, a pu s'organiser librement en Amérique. L'Amérique n'a donc pas à nous communiquer ce qu'elle a emporté de chez nous; l'Europe continue sa vie propre, et au milieu de résistances utiles et fortifiantes, elle n'élève que plus haut les principes d'intelligence, d'humanité et de liberté dont elle poursuit la conquête.

I.

Voyons d'abord la plus ancienne des colonies anglaises, la Virginie. Comme tout s'y fait par des causes naturelles et simples, par des intérêts et des besoins d'un ordre vulgaire! Après les tentatives infructueuses de Walter Raleigh, la Virginie est concédée à une compagnie de Londres. La compagnie ne s'inquiète que des dividendes, les émigrans règleront entre eux leurs rapports civils et de police. On distribue des lots de terre, les familles s'établissent sur la propriété, le travail attaque le sol, la culture du tabac réussit admirablement; mais sous ce climat brûlant il faut des esclaves noirs pour la culture, l'esclavage est introduit. Alors, sûre de trouver des bras, une émigration nombreuse de gentilshommes et de gens aisés vient s'emparer de vastes domaines, dans des vallées fertiles, sur les bords des rivières navigables, dans des solitudes indépendantes. Plus tard, des *cavaliers*, fuyant la révolution et Cromwell, viennent s'y joindre. Ce sont des royalistes; ils apportent avec eux l'église anglicane; ils ont des esclaves noirs, ils ont même des esclaves blancs. L'Angleterre, en plein XVIIe siècle, expédiait aux colonies ses pauvres, ses *convicts* et même ses proscrits. Après la défaite du duc de Monmouth, en 1685, « plus de mille prisonniers, dit M. Laboulaye, furent ainsi condamnés à la transportation, et, ce qui est plus abominable que la peine, partagés comme un bétail entre les seigneurs et les dames de la cour, qui vendaient ces misérables à des marchands de chair humaine. » Les pauvres qui, voulant chercher leur subsistance aux colonies, n'avaient point de quoi payer le voyage, se vendaient en Angleterre, à des marchands, pour quatre ou cinq ans de service. Ces marchands les revendaient à des colons. On les appelait les *engagés*. C'étaient des esclaves temporaires, mais de vrais esclaves. Rudement traités par leurs maîtres, ces engagés fuyaient. On appliqua des peines sévères aux fugitifs; en cas de récidive, par exemple, on les marquait d'un fer rouge à la joue, ou bien on prolongeait leur servage de plusieurs années, à l'arbitraire du juge. En

somme, *convicts,* engagés, déportés, tous hommes qui, malgré leur misère ou leurs crimes, avaient respiré quelque air de liberté ou d'humanité en Europe, étaient de mauvais esclaves, peu soumis, dispendieux, prompts à la révolte. Il fallut en défendre l'importation, et on reprit les noirs, dont le nombre, de 1671 à 1790, a centuplé. Les Virginiens n'étaient pas plus coupables que les autres nations à cette époque. Cette honte de la chrétienté, l'asservissement brutal d'une race humaine, les a toutes souillées; mais on voit que, dès leur origine, chez les Américains comme chez les autres, les principes étaient mis à la seconde place, la première étant déjà remplie par les intérêts.

C'est pourtant dans ces circonstances que s'organisa de toutes les colonies anglaises la plus jalouse de sa liberté, celle qui un jour devait donner ses chefs à l'insurrection générale. Des flots successifs d'émigration sortis de toutes les classes vinrent augmenter l'énergie de cet esprit; mais l'inspiration irrésistible venait surtout des nécessités du commerce et du travail, ces moteurs souverains de la liberté. Planteurs et propriétaires, les colons s'aperçurent bientôt que leur charte ne les traitait pas précisément en Anglais de la vieille Angleterre. Ils avaient bien le droit d'aînesse et les substitutions, ils avaient les franchises et immunités des sujets anglais; mais ils voulurent encore les priviléges des citoyens, le droit de gouverner eux-mêmes leurs affaires. Ils ne voulurent plus se soumettre à une corporation commerciale, à un conseil supérieur siégeant à Londres, ni au conseil local, qu'ils n'élisaient point eux-mêmes, et ils parlèrent si haut, que le gouverneur de la colonie, en 1619, jugea nécessaire de convoquer une assemblée générale de représentans élus par les diverses plantations pour exercer la puissance législative de concert avec lui et avec le conseil colonial. Ce n'était qu'un fait d'abord; au bout d'un an, ce fait dut être légitimé par une constitution écrite. Voilà donc la constitution anglaise qui se reproduit dans la colonie, mais dans des conditions bien plus rapprochées de la république : le gouverneur représente le roi avec le droit de *veto*, le conseil permanent nommé par la compagnie fait la fonction de la chambre haute, mais ni l'un ni l'autre n'ont le prestige ni la force de la royauté et de l'aristocratie d'Angleterre, et l'assemblée élective est l'image de la chambre des communes. Pour la justice, on remplace les cours martiales par le jury. Ainsi toutes les garanties anglaises sont reconquises, mais rajeunies, débarrassées des puissans contre-poids de la métropole : elles se sont en quelque sorte embarquées pour l'Amérique, en laissant dans l'ancien monde la dure et pesante enveloppe sous laquelle elles s'étaient formées. Ainsi la Virginie, aristocratique d'origine, anglicane de religion, royaliste de sentiment, fonda la pre-

mière assemblée législative d'Amérique treize ans après sa fondation. Et l'idéal des droits de l'homme était tellement absent de tout cela, qu'en ce temps-là même où se fondait la liberté (1620) commençait aussi l'importation des nègres. Il n'y eut pas plus d'idées philosophiques dans l'établissement de la colonie virginienne qu'il n'y en avait eu dans l'établissement de la féodalité au xe siècle. L'une et l'autre furent l'œuvre des propriétaires, qui, dispersés sur la surface d'un vaste pays, se cantonnaient dans leurs propriétés au milieu d'une population asservie; mais il y a cette différence à l'honneur de la féodalité, que celle-ci n'avait point créé la servitude, elle l'avait trouvée. Elle était au contraire un premier débrouillement de la barbarie au sortir de plusieurs siècles d'invasions et de désastres, et en conservant le servage de la glèbe, elle abolissait l'esclavage domestique, tandis que les hommes libres de la Virginie importaient l'esclavage de propos délibéré, sous le roi théologien Jacques Ier, aux premiers jours du siècle de Louis XIV, lorsque les mœurs s'adoucissaient partout, lorsqu'eux-mêmes sortaient de l'Angleterre frémissante et marchant à sa révolution pour la liberté des enfans de Dieu, et ils adoptaient cette horrible institution comme un simple expédient pour la culture du tabac. Au reste les Virginiens n'en furent que plus ardens pour leur indépendance. « Partout où règne l'esclavage, disait Burke, ceux qui sont libres sont de tous les hommes les plus fiers et les plus jaloux de leur liberté. La liberté n'est pas seulement pour eux une jouissance, c'est une espèce de noblesse et de privilége. La liberté leur paraît quelque chose de plus grand et de plus relevé que dans ces pays où, commune à tous, elle s'unit avec un travail abject, avec de grandes misères, avec tout l'extérieur de la servitude (1). »

A partir de cette époque, tous les événemens, tous les actes de la métropole, favorables ou hostiles, ne font qu'exalter, dans une population active et défiante, cet attachement à d'antiques priviléges recouvrés au nom de la tradition, et bientôt même ils aigrissent dans son sein un levain d'indépendance. Si le gouvernement supprime la charte commerciale et s'empare du monopole du tabac, à cause de cela même il oublie de supprimer les libertés de la colonie, qui augmentent ses revenus. Cromwell les ménage et les confirme. A la restauration, le commerce des colonies est accaparé par les marchands anglais; en vertu du fameux acte de navigation, dont les conséquences commencent à se développer, les colonies ne peuvent plus vendre qu'à l'Angleterre, acheter que de l'Angleterre, ni commercer entre elles, si ce n'est en subissant de fortes taxes. Enfin le sys-

(1) Discours au parlement en 1775, cité et traduit par M. Laboulaye, p. 460.

tème protecteur, qui consiste à détourner les courans naturels des échanges, et à élever le prix de toutes choses au profit de quelques-uns, vient détruire leur industrie naissante. La révolution de 1688, favorisée par l'aristocratie du négoce, pratique ce système avec une rigueur croissante. Alors s'engagea entre la métropole et la colonie cette longue et sourde lutte de maître cupide à sujet opprimé, qui ne put éclater que plus tard, mais qui éclata une fois pour toutes par la déclaration d'indépendance. Ainsi s'étaient établies par la force de la situation, des besoins et des événemens, soutenus par des habitudes traditionnelles, des institutions qui pouvaient d'abord paraître contraires aux préférences des fondateurs; elles s'enracinèrent vite, et il ne fut plus possible de les arracher; la république y était contenue, et elle en sortit à la fin. Ce furent ces hommes de la Virginie, qui, par leur esprit plus aristocratique et par des vues plus larges d'autorité, devaient apporter à cette république un moyen de cohésion dont l'absence aurait tout rejeté dans le chaos; ce furent les Virginiens Washington, Madison, Jefferson lui-même, plus démocrate pourtant, qui, par leurs efforts et leur influence, devaient un jour, lorsqu'elle allait se dissoudre après la victoire, la fonder de nouveau en réformant une première constitution vicieuse, en faisant accepter un sénat et un pouvoir judiciaire qui furent le ciment de l'union fédérale.

II.

Si maintenant nous passons du midi au nord, si nous examinons, par exemple, le développement intérieur de la colonie de Massachusetts, qui, plus tard, acquit une si grande influence sur toutes les autres, le même enseignement s'offrira à notre attention, mais sous un aspect tout différent. Nous en aurons la contre-partie, mais avec la même conclusion. Si en effet dans la Virginie l'établissement s'est formé en obéissant aux choses et sans trop s'écarter de la tradition anglaise, dans la Nouvelle-Angleterre, au contraire, les hommes ont prétendu commander aux choses, et créer à neuf une société politique de leur façon. Nous avons ici le premier exemple peut-être d'une théorie qui cherche à se constituer en gouvernement, et c'est la théorie religieuse, bien plus puissante que la théorie philosophique. Pour les fondateurs puritains, l'état, c'est l'église; la loi, c'est le dogme; le législateur, le juge, le fonctionnaire, c'est le ministre de la religion ou ceux qu'il autorise. Cependant à peine le principe est-il posé, qu'il est démenti par la pratique. De la libre interprétation de l'Écriture sainte, de l'inspiration individuelle, qui est la démocratie religieuse la plus absolue, ils arrivent immédiatement à une théocratie avouée, étroite, rigoureuse, qui exclut, qui chasse,

qui persécute, qui fonde un ordre privilégié pour gouverner et les opinions et les intérêts de tous. Cette guerre entre le principe et le fait préside pendant cinquante ans à l'histoire de la colonie; une résistance continue, quelquefois éclatante, mais ordinairement sourde, travaille pendant tout ce temps à secouer le joug, et ce n'est qu'après des transactions forcées et avec le secours du gouvernement royal que la société parvient à se débarrasser de cette étreinte. Alors, dégagée de la théocratie congrégationnelle, elle se trouve à peu près dans les mêmes conditions que la Virginie, avec un fond de république établi sur la triple base de la constitution anglaise, un gouverneur, un conseil et une assemblée représentative.

C'était un spectacle à la fois touchant et bizarre que celui de ces premières émigrations puritaines, qui commencèrent en 1620 par les brownistes ou indépendans, et qui peu à peu se répandirent en fondant des villes sur le vaste territoire qui leur était concédé. Hommes courageux et convaincus, ils cherchaient au-delà des mers un asile pour leur foi, résumée en quelques formules qu'ils ne comprenaient guère; ils ne trouvaient pas mauvais qu'on les persécutât, résolus qu'ils étaient d'en faire autant dès qu'ils en auraient le pouvoir; ils allaient vers ces terres inconnues, où les attendaient d'abord des hivers meurtriers, la disette et un labeur acharné, en se fortifiant les uns les autres par des textes symboliques de la Bible, et en écoutant chaque jour, sur le pont du navire, trois longs sermons qui charmaient les ennuis de la traversée. Débarqués, ils se mettaient en présence de Dieu, ils jeûnaient, ils priaient; un long sermon leur annonçait qu'ils étaient venus, comme le Fils de l'Homme, dans le désert pour y être tentés : image frappante du dédain des choses mondaines, et de leur indomptable résolution de braver Satan et toutes les rigueurs de la vie pour enfanter le royaume de Dieu qu'ils croyaient avoir conçu. Ensuite, par une profession publique, ils satisfaisaient l'église au sujet de la foi et de la justification; chacun déclarait se sentir en état de grâce, comme il convient aux saints et aux élus de Dieu; alors chaque frère, dépositaire pour sa part de la puissance du Saint-Esprit, imposait les mains sur ceux qu'ils choisissaient pour ministres de la parole; enfin, si quelque reste d'anglicanisme se révélait parmi eux, ils chassaient les hétérodoxes et les renvoyaient en Angleterre. Tels furent les premiers commencemens, et déjà ils contiennent en germe toute l'histoire qui doit suivre.

Munie d'une charte royale, la grande émigration pour le Massachusetts arriva dans la baie en 1629. Le siége de la corporation restait en Angleterre; mais, comme les événemens de cette époque engageaient un grand nombre de familles aisées ou même riches à émigrer, on décida, pour les y encourager, que la corporation se

transporterait elle-même en Amérique, c'est-à-dire que la direction de la colonie serait remise aux mains des associés qui iraient eux-mêmes s'y établir. Par cette simple mesure, la corporation commerciale devenait un véritable gouvernement. Les troubles de l'Angleterre empêchèrent qu'on n'y prît garde, et les conséquences de cette situation se révélèrent bientôt sous l'habile et zélé John Winthrop, le premier gouverneur de la colonie. Dès la seconde assemblée générale, en 1631, l'organisation théocratique fut établie avec cette force qui la fit durer, si rigoureuse et si contraire qu'elle fût aux principes mêmes de la secte, pendant un demi-siècle. Ce Winthrop, donné pour gouverneur aux puritains, était, dit Bancroft, « un royaliste honnête, ennemi de la démocratie pure, mais pourtant ferme défenseur des libertés populaires existantes. En Angleterre, il était conformiste, mais il aimait la pureté de l'Évangile, même jusqu'à l'indépendance; en Amérique, il fut modérément aristocrate, préconisant le gouvernement du petit nombre, mais désirant que ce petit nombre fût le plus sage et le meilleur; » en somme, un politique habile et pratique, très propre à éluder et à fondre les opinions exagérées. Ni l'inspiration individuelle, ni le Saint-Esprit de chaque frère, ni l'état de grâce senti intérieurement par chacun, ne pouvaient servir de base à rien de raisonnable. On laissa ces formules à l'état de devises inutiles, c'est ce qui arrive à toutes les formules révolutionnaires; mais l'idée d'identifier l'état et l'église était trop enracinée pour qu'il fût possible de ne pas s'y conformer. Ainsi la théorie persista en se modifiant, et on posa le fondement de la théocratie sur la décision que voici : « A cette fin que le corps des communes soit conservé entre les mains d'hommes honorables et vertueux, il a été réglé et convenu que, pour le temps à venir, nul ne serait admis à la franchise de ce corps politique, excepté ceux qui seraient membres de quelqu'une des églises situées dans sa circonscription (1). » Pour être reconnu membre d'une église, il fallait énoncer une profession de foi orthodoxe, subir des épreuves orales en présence de la congrégation, donner des marques de la conversion du cœur, avoir un vif sentiment de sa justification comme élu de Dieu, mener une vie conforme à la gravité puritaine (2). L'église se définissait un corps associé pour « la vigilance et l'édification mutuelle (*for mutual watchfulness and edification*); » de là des apparences austères et souvent l'hypocrisie. Telles étaient les conditions

(1) « To the end the body of the commons may be preserved of honest and good men, it was ordered and agreed that, for the time to come, no man shall be admitted to the freedom of this body politic, but such as are members of some of the churches within the limits of the same. »

(2) Hildreth, liv. II, chap. 7.

qu'il fallait désormais remplir pour être *freeman*, c'est-à-dire pour jouir des droits de citoyen, pour être électeur, pour être juré. On voit aisément que par cette combinaison le gouvernement était aux mains des ministres, qui, par les examens théologiques et par la censure de la vie, pouvaient éliminer de la cité quiconque leur déplaisait; aussi plus des trois quarts de la population, selon Hildreth, restaient privés de ces droits si chers à la race saxonne. Ces ministres, qu'on appelait les anciens, « chargés d'administrer la parole de connaissance et la parole de sagesse, » étaient choisis parmi les laïques, « hommes d'âge et d'expérience, chrétiens pieux, et d'un courage de lion lorsque les sages et salutaires doctrines enseignées par le pasteur ou le docteur étaient attaquées par quelqu'un. » Entre eux, tous ces membres de l'église (*church-members*) étaient égaux et ne souffraient aucune supériorité hiérarchique, pas même les formes presbytériennes: mais à l'égard des non-membres, ils étaient une aristocratie hautaine et prétendaient à l'obéissance de droit divin. Le baptême et « le sacrement de la cène du Seigneur » étaient un privilége de leur ordre; les non-membres ni leurs enfans n'y avaient aucun droit. Les magistrats et l'assemblée générale, avec l'avis des anciens, exerçaient un suprême contrôle sur le spirituel et le temporel; les anciens étaient consultés même sur les choses purement temporelles. Toujours présens pour étendre leur puissance indirecte, toujours en scène, ils ne se contentaient pas de prêcher les dimanches; ils avaient envahi les jours du travail, et les magistrats furent obligés de modérer leur zèle et de le limiter à un jour pris dans la semaine. « Ainsi Dieu lui-même, s'écrie Bancroft dans un de ses accès d'emphase biblique, gouvernait son peuple et la corporation religieuse. Ces hommes, dont un décret immuable avait écrit les noms de toute éternité pour être les objets de sa prédilection, étaient, par la loi fondamentale, constitués pour être l'oracle de sa volonté divine. Les calvinistes du Massachusetts établissaient ainsi le règne de l'église visible, une république du peuple élu en alliance avec Dieu. »

Il était impossible qu'un gouvernement si rigoureusement concentré, inquisiteur des consciences, pénétrant dans les détails intimes de la vie, ne devînt pas trop pesant pour quelques-uns de ces hommes qui n'avaient fui au désert que pour conserver la liberté de leur esprit; mais comme cet ordre de choses était en quelque sorte l'église même, toute plainte, toute agression devenait une hérésie. Et alors la police devenait persécution religieuse, persécution d'autant plus opiniâtre qu'elle défendait l'existence même de l'état. Les puritains imitèrent la politique anglicane qui les avait chassés, et leurs adversaires relevèrent contre eux le drapeau de l'opposition qu'ils laissaient tomber. « Arrivés au pouvoir, dit Hil-

dreth, leur carrière d'opposition et de réforme étant accomplie, chefs et pères d'une église-état de leur propre création, les fondateurs du gouvernement de Massachusetts avaient perdu cette position qui avait répandu sur le nom puritain sa principale gloire. Les magistrats de la nouvelle théocratie, prenant les pouvoirs et l'esprit des évêques anglais et de l'odieuse cour de haute commission, poursuivirent eux-mêmes, sans pitié ni remords, comme hérétiques et schismatiques, des hommes qui ne faisaient que succéder à leur propre situation; car si les pères de la Nouvelle-Angleterre étaient satisfaits du système qu'ils venaient d'établir, l'esprit hostile aux formes et à l'autorité n'était nullement éteint pour cela. » Ce fut donc sous la forme d'hérésie que l'opposition se manifesta d'abord, et il s'engagea aussitôt une lutte étrange, quelquefois odieuse. Quatre ans n'étaient pas écoulés depuis l'établissement de la nouvelle constitution, qu'un novateur plus hardi que tous les autres, Roger Williams, élevant sa théorie au-dessus de toutes les sectes, osa proclamer un principe radical, la liberté absolue de conscience, même pour les juifs et les païens. C'était saper le nouveau régime par sa base. L'assemblée générale condamna d'abord cette opinion comme « erronée et dangereuse. » Pourtant Roger Williams eut bientôt de nombreux et dévoués sectateurs, ce qui prouve que dès ses premiers pas ce gouvernement perdait l'assentiment général. Deux fois les habitans de Salem le choisirent pour leur ministre en dépit de l'assemblée. Il fallut le bannir, et il alla au milieu de puissantes tribus indiennes fonder la nouvelle colonie de Providence.

Il est curieux de voir quelles mesquines disputes peuvent amener des commotions dangereuses sous un pareil régime. Roger Williams venait à peine de fuir avec ses amis, qu'une opposition plus amère et plus contagieuse par la petitesse même de ses moyens vint ébranler la théocratie. Une femme, qui se piquait de théologie et qui croyait devoir étendre même sur les pères son esprit de vigilance et d'édification réciproque, mistress Hutchinson, à peine arrivée à Boston, se mit à réunir tous les dimanches un certain nombre de femmes dans de pieuses conférences; on y résumait le sermon du dimanche précédent pour se mieux préparer à entendre celui du jour. Peu à peu elle en vint à critiquer certains points, à juger, à suspecter même la doctrine des ministres, à répandre quelque doute sur la solidité de leur science. Ils le surent, ils se sentirent blessés, et ils insinuèrent à leur tour que mistress Hutchinson pouvait bien être quelque peu hérétique. On s'aigrit de part et d'autre. L'extérieur compassé des ministres, l'affectation de sainteté qui reluisait dans leur air et dans leur démarche et se faisait sentir dans leur conversation et dans le son même de leur voix, donnèrent lieu à quelques allusions sur l'hypo-

crisie; puis, prenant son essor vers le dogme, la prophétesse soutint en thèse générale que la *sanctification* n'est pas une preuve de la *justification*. Un écrit du temps, attribué à un ministre, se plaint, avec une amertume parfois comique, de ces nouveautés dans l'église. « Quand elle avait lu un sermon, dit-il, elle y ajoutait ses commentaires, énonçait ses propres opinions, détournait le sens de l'Écriture selon ses vues; nous n'étions plus, nous, que des prêtres de Baal, des agens du pape, des scribes, des pharisiens, des ennemis du Christ. Au prêche, dès que notre sermon était fini, vous eussiez vu une demi-douzaine de pistolets déchargés sur la face du prédicateur; j'entends par là une demi-douzaine d'objections tirées à bout portant par les opinionistes contre la doctrine enseignée, si elle ne s'accordait pas avec leurs nouvelles imaginations. » Ce qu'il y avait de pis, c'est que mistress Hutchinson voyait grossir tous les jours le nombre de ses partisans; des magistrats, des propriétaires, des savans, des législateurs, des officiers, des hommes distingués par leur piété et leur sagesse se déclaraient pour elle. On n'aurait trouvé ni dans les tribunaux ni dans l'église de juges pour la condamner; c'est l'auteur même que nous venons de citer qui l'affirme, sans doute avec quelque exagération. Henri Vane lui-même, alors gouverneur du Massachusetts, et depuis si fameux en Angleterre dans le parlement qui condamna Charles Ier, soutenait cette femme. Toute la colonie fut troublée par cette querelle. Le parti des ministres réunit tous ses efforts aux élections suivantes, et Vane ne fut pas réélu comme gouverneur. Cependant on réussit à le faire nommer membre de l'assemblée législative, mais celle-ci annula l'élection. Dès le lendemain il fut élu de nouveau : c'était une révolution. Enfin les ministres l'emportèrent; la prophétesse fut chassée. Elle partit avec un assez grand nombre de sectateurs lassés d'un joug insupportable, et s'en alla, recommandée aux sauvages par Roger Williams, fonder une nouvelle colonie dans une île qu'un chef indien lui céda, et qui fut Rhode-Island; mais les ministres de Boston ne souffrirent pas que l'hérésie prospérât si près d'eux : ils découvrirent qu'elle était sorcière, crime capital, et menacèrent de la traîner devant les tribunaux qu'ils dominaient. Forcée à une nouvelle fuite dans le désert, elle y périt sous les coup des sauvages (1).

Ainsi les puritains du Massachusetts expulsaient des essaims d'hérétiques; en même temps ils fermaient leurs frontières à ceux du dehors. Après l'affaire d'Anne Hutchinson, en 1639, des latitudinaires tentèrent de fonder une église à Weymouth : ils y admettaient

(1) Voyez, sur l'affaire d'Anne Hutchinson, la *Vie de sir Henry Vane*, par Ch. Wentworth Upham, dans la *Biographical library* de Sparks.

sans épreuves, sans profession de foi, quiconque avait été baptisé; mais les magistrats réprimèrent heureusement cette nouvelle tentative. En 1655, voici bien une autre affaire! Deux femmes quakeresses arrivèrent des Barbades. Ce n'étaient plus là seulement des antinomiens, des anabaptistes, des familistes, des chercheurs; ce n'était plus la bande de Roger Williams et des protégés d'Henri Vane, c'était « l'instrument efficace qui manquait encore pour étendre partout le royaume de Satan! » Ces deux femmes furent arrêtées comme sorcières; mais comme on ne trouva pas sur leur corps la marque du diable, on se contenta de les chasser du territoire. « Pour la sûreté du troupeau, disait Norton, nous traquons le loup, mais une porte est laissée ouverte tout exprès pour qu'il puisse s'en aller à son aise. » Toutefois cette longanimité ne dura pas longtemps, et en 1658, afin d'empêcher les quakers d'y revenir, on décréta contre eux la peine de mort, pour le seul fait d'entrer dans les limites de la colonie. Après les quakers, ce fut le tour des libres penseurs; mais ceux-ci étaient moins saisissables : ils n'élevaient point chaire contre chaire, ils proposaient sournoisement des doutes, et se contentaient parfois d'un sourire; il fallait discuter contre ces serpens d'incrédulité. Dans cette discussion plus difficile, il vint un étrange auxiliaire au secours des ministres : ce fut le diable en personne. A cette époque, en effet, Satan, par l'intermédiaire des sorciers qu'il tient à son service, se démenait furieusement dans la colonie, et troublait les meilleures têtes du gouvernement. C'était une véritable épidémie de maléfices. Deux jeunes filles de Salem en furent les premières victimes. Élevées dans une des plus pieuses familles de cette ville, on les vit tout à coup « aboyer comme les chiens, miauler comme les chats, devenir tour à tour sourdes, aveugles, muettes, tordre leurs membres d'une manière extraordinaire, se plaindre qu'on les pinçait, qu'on les piquait, qu'on les tiraillait, qu'on les entaillait, » et une vieille femme fut exécutée pour avoir été l'agent diabolique de tout cela. Nombre de jeunes filles furent ainsi tourmentées, nombre de vieilles femmes furent accusées du grand crime. Le vice-gouverneur se rendit à Salem pour informer sur ces prodiges, qui bientôt se propagèrent à Boston et en beaucoup d'autres lieux; des centaines de malheureux furent jetés dans les prisons; en cherchant bien, on finit par trouver sur leur corps la marque du diable; des commissions judiciaires furent établies; les hommes les plus haut placés et les plus célèbres pour la science prirent part à cette grande affaire; les ministres écrivirent des livres pleins de faits et de bonnes raisons. L'un d'eux, Increase Mather, décrivit tous les cas qu'il avait pu connaître, avec pièces justificatives; son fils Cotton Mather, petit-fils du grand Cotton, jeune encore et déjà un prodige de science,

interrogea les jeunes filles ensorcelées, recueillit de nombreux documens, et lança contre les libres-penseurs son livre intitulé : *Mémorables Manifestations de la Providence relativement à la sorcellerie et aux possessions* (1), avec une préface dans laquelle il prévenait les « sadducéens » qu'à l'avenir, après des preuves si convaincantes, « il considérerait leurs doutes comme une insulte personnelle. » Il y allait résolument, ce jeune et brillant défenseur de la foi puritaine du Massachusetts ! « La sorcellerie, disait-il dans le sermon qui servait d'appendice à son livre, est un parti-pris pour l'enfer contre le ciel et la terre, et par conséquent une sorcière ne doit être supportée ni sur terre ni au ciel... C'est un crime capital, et il doit être poursuivi comme une sorte de religion du diable (*a species of devilism*). Rien de trop outrageux ne peut être dit, rien de trop dur ne peut être fait contre une si horrible iniquité que la sorcellerie ! » Et, chose curieuse comme progrès de la controverse ! pendant que la théologie tranchait ainsi la question, la philosophie y cherchait déjà des causes naturelles. Quand le sorcier touchait sa victime, disait-on, celle-ci cessait de souffrir, parce que l'attouchement renvoyait au sorcier et neutralisait en lui l'influence qu'il avait développée à distance par la fascination du regard. On parla même savamment à ce sujet, selon Hildreth, de Descartes, dont la philosophie avait eu quelque écho lointain dans ces parages. Nous ignorons ce qu'il pouvait y avoir de commun entre la philosophie de Descartes et l'influence magnétique ou diabolique des sorciers du Massachusetts.

Pendant que l'étroite et raide aristocratie calviniste défendait son privilége en mettant toujours la religion en avant comme rempart, il s'opérait pourtant en elle-même un travail purement politique, qui visait à une réforme, mais prudemment, et en se gardant bien de mettre la main sur les charbons ardens de l'hérésie. Dès le temps d'Henri Vane, des Anglais nobles et riches, ayant dessein de former des établissemens dans la colonie, proposèrent à l'assemblée de relâcher un peu la contexture trop serrée de leur république. Ils ne se souciaient pas de mettre à la merci des *pères* leurs personnes, leurs familles et leur fortune. Ils demandaient qu'on se rapprochât de la constitution anglaise, qu'on divisât la nation en deux ordres, des nobles héréditaires, siégeant de droit dans une chambre haute, et des francs-tenanciers, représentés tous par leurs députés dans une chambre basse. C'était attaquer la théocratie par les deux bouts : les uns, en effet, forts de l'hérédité, auraient pu braver les épreuves et la vigilance mutuelle des ministres; les autres auraient été citoyens par le droit de leur tenure, qui les aurait également affranchis. Les

(1) « Memorables Providences relating to witchcraft and possessions.... »

pères ne s'y laissèrent pas prendre; néanmoins ils transigèrent. Dans la division en deux ordres, ils ne virent rien de contraire « à la lumière naturelle ni à l'Écriture sainte; » quant à l'hérédité, ils déclarèrent que, le pouvoir étant l'apanage réservé aux vertus et à la sagesse, il ne pouvait être héréditaire, parce que la naissance corporelle ne garantit pas ces conditions; quant à l'admission des francs-tenanciers aux droits civiques, ils la repoussèrent bien loin. « La démocratie, disait Cotton, n'est bonne ni à l'église ni à l'état. Si le peuple gouverne, qui sera gouverné? » On transigea donc en accordant aux gentilshommes le pouvoir législatif, non héréditaire, mais à vie; quant au peuple, il n'eut rien.

Mais ce fut à la restauration que le cercle sacré dut enfin s'élargir. Charles II haïssait les puritains; en accordant à ceux du Massachusetts la confirmation de leur charte, il demanda le rappel des lois restrictives, et proposa de substituer aux épreuves une certaine condition de propriété, d'admettre « au baptême et à la cène du Seigneur, » qui restaient toujours le principe des droits de cité, toutes les personnes d'honnête vie. Cette lettre du roi enhardit les partisans de la tolérance et d'un gouvernement libre, et alors commença une longue et chaude discussion, non moins singulière que toutes les autres, sur le droit au baptême au point de vue politique. Nous avons déjà dit que dans cette théocratie le baptême était accordé aux enfans des membres de l'église, qui en conséquence jouissaient des priviléges politiques; mais ce droit héréditaire au sacrement et à la qualité de citoyen ne s'appliquait qu'à la première génération. Ces enfans n'étaient que des *membres partiels* de l'église (1), et s'ils ne se faisaient admettre à la *pleine communion,* qui comprenait la cène, ils ne pouvaient plus transmettre leur droit à leurs propres enfans. Or beaucoup d'entre eux étaient riches, influens, honorés; ils remplissaient leurs devoirs de gens honnêtes et religieux, mais il leur répugnait de composer leur extérieur, de s'astreindre au formalisme de la secte, de contrefaire les extases spirituelles, d'affirmer le moment précis où la grâce avait converti leur cœur, et autres prescriptions semblables; ils ne voulaient pas demander la pleine communion au prix de ces hypocrisies, et ils insistaient pour obtenir que leurs enfans reçussent le baptême spirituel, comme ils l'avaient reçu eux-mêmes, avec les droits civils du *church-membership* qui y étaient attachés. Déjà de vives discordes avaient troublé le Connecticut sur cette question. Les ministres craignirent en outre la réaction qui se manifestait contre eux en Angleterre. Une nouvelle transaction fut donc arrangée : on admit au baptême les

(1) « Partial church-membership. Full communion. »

enfans des personnes de bonne vie qui, ayant été elles-mêmes baptisées, approuvaient la confession de foi, quoiqu'elles ne fussent pas en pleine communion. Toutefois un parti nombreux et intraitable ne cessa de condamner cet expédient, et plusieurs des ministres qui l'avaient adopté n'osèrent plus ensuite le mettre à exécution dans leurs paroisses. Plus tard, en 1664, et toujours pour complaire au roi, l'assemblée admit le principe du droit des tenures; tout franc-tenancier remplissant les conditions d'âge et de cens, portant un certificat du ministre de sa paroisse, par lequel il serait déclaré « orthodoxe dans sa foi et non vicieux dans sa conduite, » serait *freeman*, quoique non membre de l'église. Cette mesure ne profitait qu'à un petit nombre de riches, et le certificat laissait beaucoup à l'arbitraire; mais c'était quelque chose que de faire un pas au milieu de ces querelles ardentes, qui durèrent longtemps encore, et firent même pour un temps supprimer la liberté de la presse. Ce ne fut qu'après la révolution de 1688 que ce régime reçut un coup mortel; la charte de Guillaume III, de 1691, accorda la tolérance à toutes les sectes, sauf pourtant les papistes. Le vote et le jury furent accordés à tous les habitans ayant une tenure de 40 sh. par an, ou une propriété valant 40 liv. sterl. Un établissement légal fut donné aux églises congrégationnelles, et la dépense en fut supportée par la colonie; ainsi le voulait l'opinion populaire, car ce n'était point le peuple qui avait soutenu ces longues luttes contre l'ancien système; le peuple, convaincu et subjugué par des hommes qui le connaissaient, peu curieux d'hérétiques et de sorciers, s'y trouvait parfaitement à l'aise, et ne voulait pas en sortir.

Telle fut la croissance pénible et tourmentée de la colonie du Massachusetts : union intime, ou plutôt identité de l'église et de l'état, l'une et l'autre fondés sur l'utopie de la démocratie absolue, mais bientôt, en présence du besoin de s'entendre pour agir, l'une et l'autre enserrés dans le cercle d'une artificielle et rigoureuse aristocratie, portant ainsi une contradiction de droit enveloppée dans son existence de fait. Et cette inconséquence était inévitable, car une religion n'est pas un dogme nu et abstrait qui vient se livrer à la discussion; c'est un dogme organisé qui a un corps, et ce corps, c'est une association d'hommes dont il devient la loi morale. Il doit donc, comme toute loi, avoir un sens, une suite, une interprétation, une jurisprudence, la même pour tout le corps qu'il gouverne. Mais si cette église est en même temps l'état, il faudra que l'état étende son pouvoir aussi loin que l'église, sur la vie privée, sur les sentimens intimes, sur le fond des pensées, et qu'il y applique ses moyens de coaction, qui pourtant n'ont aucune prise sur ces mystères de l'âme. De là un grand abaissement chez les peuples faibles, une ré-

sistance continue dans les caractères actifs et volontaires, un enchevêtrement du zèle avec l'ambition dans les maîtres, des intérêts avec les croyances dans les sujets; puis les rébellions morales qui s'associent aux révoltes politiques, et la société placée entre les persécutions et la dissolution. La colonie calviniste s'était donc placée en naissant dans la situation difficile et embarrassée où tomba l'église catholique au moyen âge lorsque le spirituel et le temporel luttaient sans pouvoir s'arracher l'un à l'autre. Toutefois il est bon de remarquer les grandes différences qui distinguent dans l'histoire ces deux situations. L'église catholique partait d'un principe d'autorité; le calvinisme était sorti d'un mouvement de liberté. L'église catholique ne s'était point identifiée à son origine au pouvoir civil; elle s'en détachait au contraire, et son royaume n'était pas de ce monde; ce furent de terribles catastrophes sociales qui la mêlèrent aux affaires de l'état. Ses évêques, seuls et derniers représentans du peuple, élus par lui pour être les défenseurs des cités, d'abord contre les vexations des officiers de l'empire, et puis contre les Barbares, dont ils surent gagner le respect, étaient devenus aussi les seuls et derniers dépositaires des traditions romaines. S'ils prirent position dans la féodalité, ce fut pour s'y défendre contre elle, eux-mêmes et les principes qu'ils portaient avec eux; ils se firent législateurs contre une législation informe et violente; ils empiétèrent sur les tribunaux pour y introduire des formes protectrices contre le droit de la force. Si plus tard les papes firent une théorie de leurs prétentions directes ou indirectes sur le temporel, cette théorie n'exprimait que des faits accomplis, acceptés et justifiés jusque-là par leur nécessité même. Mais cette confusion, produit inévitable d'une époque de débrouillement, les puritains d'Amérique l'avaient rétablie en dépit de leur époque même, de propos délibéré, et dans un esprit de système, sur ce principe, que l'église et l'état n'ont qu'un même but, qui est le perfectionnement et le salut de l'humanité, comme si l'identité du but excluait la différence des moyens et la séparation des fonctions. Ils l'établirent à une époque où la croyance imposée devenait impossible, où les révolutions accomplies, les hérésies multipliées, l'indépendance individuelle, l'imprimerie surtout, cet achoppement désormais indestructible de toute idée qui ne se persuade pas, étaient là toujours présentes pour saper l'orthodoxie officielle. Aussi vit-on ce système, si habilement conçu et soutenu avec une vigueur si opiniâtre, succomber peu à peu sous ses propres inconvéniens avant de céder aux volontés de la métropole, et la colonie finit par se modeler sur la constitution anglaise, avec une église établie, mais non plus gouvernante, à côté des trois pouvoirs du gouvernement civil. Dégagée ainsi des liens de son utopie, elle ren-

tra dans le mouvement général, et devint compatible avec ses sœurs américaines, pour résister à leur tête à une marâtre qui commençait à les exploiter du fond de l'Europe.

III.

Cependant cet essai du gouvernement théorique n'était pas le seul qui dût se faire dans les colonies américaines. Il semblait que ce vaste continent fût ouvert à toutes les expérimentations de ce genre. Au temps même où celle du Massachusetts finissait, il s'en commençait une autre sur des principes très différens et encore plus chimériques. C'était après la restauration. Le temps avait marché, subdivisant les sectes religieuses, éteignant le fanatisme qui les avait fait naître. Les libres penseurs parlaient haut à leur tour; la philosophie prenait possession de l'empire qu'elle prolongea sur tout le XVIIIe siècle, une mauvaise philosophie, il est vrai, anglaise d'origine, sensualiste de principe, sans force et sans élan, ayant pour but de mettre à nos conceptions une limite étroite plutôt que de les étendre, mais qui ne s'en croyait pas moins propre à fonder des sociétés, et qui même prétendait avoir découvert pour cela les procédés les plus parfaits et les principes les plus infaillibles. Locke était le législateur promis à l'Amérique, et on lui livrait la colonie de la Caroline. Sous l'inspiration de cette philosophie, on allait dépasser de bien loin les institutions élémentaires de ces grossiers colons, qui, livrés à eux-mêmes, se seraient organisés au jour le jour, ne songeant qu'à s'entendre entre eux de la façon la plus simple, et à commencer par le commencement. Des palais allaient s'élever par enchantement à la place des huttes de bois et de roseaux; des palatins, des landgraves, des barons, allaient s'échelonner en une société définitive, inébranlable, appuyée sur le roc même de la raison et de la nature, et déjà la science prenait des arrangemens pour des siècles, comme si elle les avait eus dans sa main. Ce projet, qu'il était déjà bien étrange d'avoir conçu, fut encore plus étrange dans ses détails; c'est une des plus curieuses singularités des origines américaines, et il est bon de mettre un moment la conception misérable du philosophe de la sensation, le grand Locke, en présence de la forte et originale tentative du puritain Winthrop.

Le pays qui s'étend de la Virginie aux Florides fut érigé en province après la restauration de Charles II (1663). Huit grands seigneurs de la cour d'Angleterre en obtinrent la concession à perpétuité et en toute propriété, avec un droit souverain, sauf la simple allégeance à la couronne. Parmi ces huit propriétaires de la Caroline, trois portent de grands noms dans l'histoire d'Angleterre : un

ministre du roi, historien de la révolution, Clarendon; le général Monk, qui fit la restauration, et lord Shaftesbury (Ashley Cooper), orateur et homme d'état de premier ordre, caractère mobile et corrompu, deux fois royaliste et deux fois révolutionnaire, deux fois ministre et deux fois enfermé à la Tour, et, pour finir, conspirateur et mort en exil. Quand les premiers colons furent installés, quand les premiers défrichemens eurent fait quelques progrès et qu'on entendit les relations merveilleuses qui arrivaient de cette fertile contrée, ces propriétaires conçurent des pensées encore plus vastes : ils songèrent à fonder non plus une colonie, mais un empire plus grand que celui de la vieille Angleterre; ils se firent accorder par Charles II, qui n'y regardait pas de si près, toute la contrée située entre le 28e et le 36e degré de latitude, d'une mer à l'autre, c'est-à-dire tout ce qui est aujourd'hui la Louisiane, les deux Carolines, la Georgie, le Tennessée, l'Alabama, le Mississipi, l'Arkansas, une grande partie du Missouri, de la Floride, du Texas et du Mexique, sans trop se demander si l'Espagne n'y trouverait pas à redire quant aux territoires qui lui appartenaient dans ce magnifique circuit. En présence d'une si vaste possession, il était nécessaire d'arrêter un plan, et l'on s'empressa de bâtir une constitution pour un peuple encore absent, dans la pensée sans doute que ce peuple s'y logerait d'autant mieux qu'il la trouverait toute prête. Shaftesbury fut chargé de construire cet édifice politique, et il s'associa pour cette œuvre son ami et son médecin, Locke, le premier apportant le génie pratique de l'homme d'état, le second le génie abstrait et profond du philosophe. Recommandée par ce double titre, leur constitution mérite bien qu'on examine en quelques mots le principe qui l'avait engendrée.

A cette époque, la philosophie s'isolait encore de l'histoire. Cette séparation rétrécissait singulièrement les vues de l'une et de l'autre sur les nombreux objets qui leur appartiennent en commun. La réflexion ne cherchait guère dans l'histoire que des leçons morales, ou des enseignemens pratiques pour les princes et pour les peuples; les politiques, sans dépasser Thucydide, Polybe et Aristote, n'allaient que jusqu'aux causes immédiates des révolutions, et tout au plus jusqu'à caractériser les tendances et les habitudes propres de certaines formes de gouvernement. C'est vers le temps de Locke que des hommes bien supérieurs à ce philosophe commencèrent à chercher des rapports plus vastes et une liaison plus générale dans les événemens humains. A des points de vue très divers, Vico, Bossuet, et plus tard Montesquieu, annoncèrent une science nouvelle qui s'élevait d'un horizon plus étendu. Grâce aussi à d'immenses travaux de critique historique, il se découvrait tous les jours de nouvelles suites dans la série des causes, et de nouvelles analogies entre les sociétés

les plus éloignées par l'espace et par le temps. En outre, toutes les sciences spéciales, la législation, la religion, l'économie politique, l'administration, les lettres, les arts, s'élevaient chacune dans son passé, et se rencontraient ainsi dans l'histoire, étonnées des liens étroits qui les y unissaient. On remarquait que tout se tient, que tout marche ensemble, et qu'il y a un certain nombre de causes variables et cependant régulières, qui emportent à la longue tous les obstacles, et dans lesquelles l'homme s'agite en liberté sans que ses aberrations puissent altérer sensiblement le mouvement général. Ainsi peu à peu, et surtout de nos jours, une philosophie plus hardie est entrée dans l'histoire comme dans son légitime domaine, et en y parcourant des régions longtemps obscures, elle a surpris des phénomènes et des transformations qui sont devenus le véritable objet de toute étude sérieuse et utile. C'est elle qui a substitué la politique historique à la politique métaphysique; c'est elle qui nous fait mieux comprendre que la mobilité des choses humaines n'est ni capricieuse ni incohérente, et que la société est un ensemble de traditions qu'on ne peut ni renverser en un jour, ni remplacer par des écritures improvisées. Locke aurait pu apprendre d'elle qu'un peuple ne se constitue pas tout d'une pièce, mais par des causes lentes et complexes, morales ou physiques, libres ou nécessaires, qu'on peut régler, mais qu'on ne remplace pas. Il y aurait appris quelle est la véritable fonction de la raison dans l'établissement ou la réforme des états; que la fonction de la raison n'est point d'inventer la société, mais de l'éclairer à chaque instant de sa durée, de discipliner les faits au joug de l'ordre et de la justice, de reconnaître les nouveautés nécessaires, d'enter prudemment les choses meilleures sur les choses anciennes, en supprimant celles qui meurent, et ainsi de communiquer en quelque sorte avec Dieu dans les problèmes qu'il pose tous les jours à la société changeante, en extrayant sans relâche le vrai et le bien de toutes les situations qui nous enveloppent.

Mais avant que la méditation, mieux éclairée encore par les révolutions modernes, n'eût révélé et répandu cette philosophie historique et pratique de la société, les esprits des philosophes, plus subtils et plus pénétrans qu'étendus, ne concevaient rien de pareil. Ils ne considéraient guère l'histoire que comme un amas d'actions externes et arbitraires indignes de les occuper, des intrigues de princes et des extravagances de peuples; ils ne voyaient dans les préjugés que des erreurs, dans le passé que des abus, et la hauteur de Voltaire historien marquait à peu près leur niveau général. Ils se dérobaient donc à cette masse indigeste de faits et de lois, qu'ils abandonnaient aux politiques de profession et aux jurisconsultes, et concentraient toute la force de leur esprit sur les faits primitifs de

l'homme, considéré à part, sur l'analyse de ses notions primitives, cherchant éternellement l'origine de ses idées et les lois naturelles qui doivent régir sa conduite. Ils se bornaient à ces phénomènes universels et constans que chacun découvre en soi-même, et dont les conséquences s'appliquent à tous les temps et à tous les lieux. Si ensuite ils passaient de l'étude de l'homme à celle de la société, ils y portaient le même esprit de généralité et d'absolu, le même effort vers l'universel et l'immuable. Ils rêvaient une société définitive, une politique indépendante des âges sociaux; ils auraient voulu couler les peuples dans un moule indestructible, engendrer une forme absolue, une organisation adulte à sa naissance, dont ils auraient supprimé le développement ultérieur, de peur qu'elle ne vieillît. Séparés dès-lors en deux sectes, les uns couraient après une perfection idéale interprétée par la raison du genre humain tout entier, et aboutissaient à la fiction de la souveraineté originaire du peuple; les autres voulaient fixer le fait existant et immobiliser le pouvoir sur une base matérielle, en s'appuyant sur cette autre fiction du droit paternel, attribué soit aux rois, soit aux patriciats, et perpétué artificiellement par la propriété inaliénable. Nous avons vu de notre temps ces deux erreurs se combattre à grand bruit, tromper et perdre nos révolutions et nos restaurations, et essayer de faire irruption dans un ensemble de faits sociaux qui les repousse l'une et l'autre. En l'absence de la raison historique et pratique, ces opinions livraient des batailles dans les nuages, tandis que les événemens s'ébranlaient sur la terre, et un beau jour tout croulait, et les hypothèses ennemies disparaissaient ensemble sous les mêmes ruines.

Les puritains du Massachusetts étaient, comme nous l'avons vu, partis du premier de ces deux principes; Locke et Shaftesbury embrassèrent le second. L'essai des puritains, mauvais dans la forme, avait pourtant de la grandeur morale; ils envisageaient dans l'homme avant tout sa destinée éternelle; l'état était à leurs yeux un moyen d'y conduire tous les individus; son but était le perfectionnement intérieur de chacun, et la foi dominait au-dessus de tous les intérêts. L'idée de Locke ne remontait pas si haut. Le but de la société, selon lui, est la jouissance de la propriété et de la liberté. Le pouvoir est le droit de faire des lois pour assurer l'une et l'autre. Les hommes ne se sont réunis par un contrat social que pour cela. Construite ainsi sur une base terrestre, la société paraissait à ses deux fondateurs beaucoup plus solide; pourtant c'était prendre le moyen pour le but, et fonder le droit sur ce que le droit lui-même fonde. Cela les conduisait à immobiliser les conditions et les formes mêmes de la liberté et de la propriété. Ils prirent pour type l'état social de l'Angleterre, sauf à le simplifier, à le recomposer avec plus de symé-

trie, et à le décréter immuable. Un tel parti convenait également à l'homme d'état et au philosophe, le premier voulant un modèle existant et déjà en activité, le second ramenant ce modèle au contrat social primitif, et le fixant dans sa pureté. « Aucune voix de Dieu parlant à son âme, dit l'historien des États-Unis avec son accent biblique, n'avait pu retirer Locke des usages établis de l'Angleterre, et lorsqu'il voulut fonder un gouvernement civil dans le désert, il abaissa sa haute intelligence sous l'influence séductrice de Shaftesbury. » Idée bizarre! ils tournaient en utopie un fait réel, et non-seulement ils voulaient détacher le système d'aristocratie anglaise de l'ensemble des circonstances qui le soutiennent et le balancent, mais encore ils croyaient pouvoir transporter sans aucun dérangement tout ce mécanisme féodal sur la rive opposée de l'Océan! Sous prétexte de fonder la liberté propriétaire, ils établissaient la puissance seigneuriale, et à une population de travailleurs non conquis, dont ils avaient besoin bien plus que ceux-ci n'avaient besoin d'eux, ils imposaient des suzerains oisifs et dominateurs, pour la plus grande gloire de la théorie! Voici en résumé les principaux traits de cette célèbre constitution, reçue avec enthousiasme en Angleterre et proclamée le *grand modèle*. Nous suivrons principalement l'excellente analyse que M. Laboulaye en a donnée dans son livre.

Ils divisaient la Caroline en comtés, et chaque comté en quarante subdivisions de douze mille acres chacune; huit de ces subdivisions, c'est-à-dire la cinquième partie de chaque comté, devaient appartenir aux huit propriétaires dont nous avons parlé plus haut, et à qui Charles II avait concédé tout le territoire. Ils devaient toujours rester huit, ni plus ni moins, et après le premier siècle expiré, toutes leurs prérogatives devenaient, avec la propriété même, inaliénables et substituées à tout jamais dans leurs familles. Ces huit grands domaines de chaque comté s'appelaient *seigneuries,* et ces seigneurs-propriétaires formaient le grand conseil héréditaire de l'empire; le plus âgé gouvernait l'état sous le nom de palatin; un autre était l'amiral, un autre le chambellan, un autre le connétable, et ainsi de suite. Ils se partageaient l'administration de la guerre, de la marine, de la justice, de la police, et le reste. Ainsi ce grand conseil, chargé du pouvoir exécutif, représentait la royauté en huit personnes, contenant en elle-même les dignités de cour et les ministères, et possédant en propriété inaliénable non-seulement les hautes seigneuries de chaque comté, mais l'administration même.

Ensuite venait le second rang de la noblesse, formant la tête de chaque comté en particulier : un *landgrave,* qui avait quatre portions, c'est-à-dire quarante-huit mille acres, et deux *caciques,* qui

avaient chacun deux portions ou vingt-quatre mille acres. Ces domaines du landgrave et des caciques s'appelaient *baronnies;* également héréditaires et indivisibles, ils ne pouvaient être cumulés, ils étaient attachés à la dignité. Ainsi l'homme valait selon sa terre, comme dans le pur droit féodal. Ces barons devaient aussi toujours rester trois, ni plus ni moins, et à la fin du siècle courant leurs possessions deviendraient, comme celles des seigneurs, inaliénables et fixées à jamais dans leurs familles.

Les vingt-quatre dernières portions étaient appelées *colonies*, et partagées entre les francs-tenanciers; mais ceux des francs-tenanciers qui parvenaient à acquérir trois mille acres pouvaient faire ériger leurs domaines en manoirs et devenaient lords de manoirs; c'était une sorte de fief, dès-lors indivisible comme les baronnies et les seigneuries, et possédé par une noblesse inférieure et vassale. En même temps, toutes ces terres, — seigneuries, baronnies et manoirs, — divisées en fermes de dix acres, étaient exploitées par des cultivateurs à peu près serfs, appelés *leet-men,* attachés à la glèbe, et payant un huitième du produit brut comme rente de la terre. Ce servage était également héréditaire : « Tous les enfans des *leet-men* seront *leet-men*, disait la loi, et ainsi jusqu'à la dernière génération (1). » Enfin, pour compléter ce bel ensemble, au-dessous du servage de la glèbe, on admettait comme une chose toute simple l'esclavage personnel des noirs. Ainsi les hommes étaient parqués à dessein, systématiquement et philosophiquement, dans des castes infranchissables, et tout était prévu pour que cette séparation fût éternelle et formât des races, peut-être des espèces, comme dans les classifications de l'histoire naturelle!

Sur les serfs de la glèbe et sur les esclaves nègres, les seigneurs, landgraves, caciques et lords de manoirs avaient, dans l'étendue de leurs domaines, haute et basse justice, juridiction civile et criminelle sans appel; mais de peur que l'esprit de cette législation ne s'altérât par des interprétations, il fut défendu d'écrire sur les constitutions, lois et coutumes de l'état. Ainsi point de jurisprudence, aucun précédent, aucune décision qui pût éclairer la conscience ou fixer l'opinion du juge. La jurisprudence en effet, et ce fut là de tout temps sa profonde utilité, non-seulement éclaircit les difficultés, mais assouplit la raideur de la loi écrite et l'approprie insensiblement aux besoins des choses nouvelles : c'est l'esprit qui, en fécondant la lettre, la transforme. Or c'est ce qu'on ne voulait pas, car cette société était ainsi formée, disait la constitution, « pour durer à jamais. » Tout était d'ailleurs réglé pour l'immobilité; une cour

(1) « All the children of the *leet-men* shall be *leet-men,* and so to all generations. »

aristocratique avait la surveillance ou plutôt la direction (*superintendence*) de la presse; un tribunal avait dans sa compétence les amusemens des enfans et la toilette des femmes; un autre connaissait des cérémonies et des généalogies, des modes et des divertissemens (1). L'exercice du pouvoir législatif était entouré des mêmes défiances et de semblables précautions. Chacun des huit seigneurs propriétaires, comme chef d'une branche de l'administration, était assisté d'une cour de six conseillers à vie, dont quatre au moins étaient nobles. Le grand conseil qu'ils formaient tous ensemble était une espèce de sénat qui préparait les lois et les proposait au parlement, composé de quatre états, lords propriétaires, landgraves, caciques et communes; ces dernières n'avaient que quatre représentans par comté; pour être éligible, il fallait avoir cinq cents acres; pour être électeur, cinquante. Les quatre états votaient ensemble dans une seule assemblée, où la majorité était ainsi assurée d'avance aux seigneurs; ils avaient d'ailleurs seuls l'initiative, et, de peur qu'il ne se glissât à leur insu dans la législation quelque article contraire à leurs intérêts, toute loi devenait nulle au bout de deux ans, si elle n'était ratifiée dans cet intervalle par les palatins et les seigneurs, qui pouvaient ainsi la mettre à l'essai; même ratifiée, elle perdait son effet au bout d'un siècle, afin de ramener souvent le gouvernement à son principe, selon le précepte de Machiavel, et parce que, disait Locke, « la multiplicité des lois finit toujours par changer les fondations du gouvernement originaire. » De plus chacun des quatre états avait son droit de veto. Ainsi, pour se mettre dans l'impossibilité d'obéir à cette voix qui crie au genre humain : Marche! marche! nos constituans avaient encombré d'obstacles leur propre chemin. Les seigneurs et barons, propriétaires incommutables d'immenses domaines, l'étaient encore de l'administration de la justice, et indirectement de la législation. Tout était ingénieusement calculé pour supprimer le mouvement, et cette momie garrottée pour un silence éternel, ils l'appelaient la constitution de la Caroline.

Tel fut « le premier et le seul essai qui fut sérieusement poursuivi en Amérique pour rattacher le pouvoir politique à la richesse héréditaire. » Le vice de cet essai n'était pas cependant d'avoir cherché dans la propriété des garanties, ni d'en avoir fait une condition de certains droits, c'était d'en avoir fait la base absolue de l'état et un principe de division systématique par races; c'était d'avoir, sans aucune intelligence de l'histoire, pris dans le passé l'élément le plus éteint et le plus mort pour en faire le principe de vie de l'avenir; c'était enfin d'avoir voulu concilier la vie avec l'immobilité. Nous ne

(1) *Ceremonies and pedigrees, fashions and sports,* — Bancroft, t. II, p. 148.

pouvons nous refuser au plaisir de reprendre ici encore, comme nous avons déjà fait à propos de la théocratie puritaine, un rapprochement avec le moyen âge. On a vu aussi, à l'époque des croisades, quand le catholicisme voulait coloniser l'Orient, une législation se détacher de ses racines, et franchir les mers pour s'implanter sur un rivage où rien ne l'avait préparée. Les rudes croisés qui rédigèrent les *Assises de Jérusalem* procédaient au fond comme Locke et Shaftesbury, ils cherchaient en quelque sorte à idéaliser la féodalité française, à la rendre plus nette, plus logique, plus libre de variations locales et de priviléges particuliers; ils essayaient aussi de la rendre inaccessible aux idées nouvelles, qui déjà en France, sous l'influence des rois et des prêtres légistes, la pénétraient et l'entamaient (1). Ces hommes héroïques ne savaient pas tous lire; mais combien ils étaient plus excusables, et combien les circonstances et le temps autorisaient mieux leur entreprise! Obligés de consolider une conquête chrétienne sur une terre musulmane, ils n'y trouvaient aucun élément indigène auquel ils pussent s'associer; la bourgeoisie de leurs villes maritimes était composée de marchands européens qui ne s'y fixaient point, et qu'une spéculation temporaire seule y attirait; ils n'avaient aucune idée d'une organisation autre que la leur, et dans un pays imparfaitement conquis, pressés qu'ils étaient par le poids de l'Asie et de l'Afrique, ils campaient encore dans un gouvernement militaire, défensif, et concentré par la seule discipline qu'ils connussent. Leur système était mauvais peut-être, mais il n'y en avait point d'autre pour de tels hommes et en de telles circonstances. Ils furent beaucoup plus sages que les législateurs modernes de la Caroline, et, quoique très rigoureuse en plusieurs détails, leur législation fut en générale plus conforme à la dignité humaine.

Aussi cette constitution toute factice, si applaudie en Angleterre, fut-elle accueillie avec indignation par les colons, car jusqu'alors ils avaient compté sur leur première charte royale, qui leur avait concédé les mêmes droits qu'aux autres colonies. On cria aux propriétaires que ce n'était pas à ces conditions qu'on avait abandonné sa patrie pour venir défricher le désert. Eux cependant procédèrent bravement, malgré les répugnances universelles, à imposer des landgraviats, des baronnies, des caciques et des manoirs féodaux à quelques pionniers épars sous des huttes, dans l'immensité des déserts, au bord de rivières inconnues, ou dans des villes composées de quelques maisons. Ils espéraient que ce cadre vide d'un vaste empire allait se remplir de peuple par la magie de leur admirable

(1) Voyez l'introduction aux *Assises de Jérusalem*, par M. le comte Beugnot.

invention. Monk, duc d'Albemarle, fut proclamé palatin (1670). Les planteurs se soumirent en apparence; mais les habitudes, les intérêts, l'esprit libre du travail, les coutumes simples et appropriées qu'ils s'étaient déjà faites, ou qui se faisaient d'elles-mêmes, résistèrent pendant vingt-trois ans à ces combinaisons impraticables, qui peu à peu prenaient le caractère de l'injustice. Les seigneurs, résidant à leur aise en Angleterre, s'appuyaient du gouvernement anglais pour retenir sous le joug ces travailleurs exigeans; afin de s'assurer la protection de la métropole, ils en soutenaient les prétentions cupides, et même l'acte de navigation, cet autre produit funeste d'une fausse théorie qui sacrifiait les colonies au commerce anglais, et qui fut le germe de toutes les discordes entre elles et la mère-patrie. Dès lors palatins, landgraves et caciques furent entièrement dépopularisés, considérés même comme des ennemis, et il se fit dans cette population de quelques milliers d'âmes un mouvement politique parallèle à celui qui s'opérait en ce moment même en Angleterre, et qui aboutissait à la révolution de 1688. Le gouverneur Colleton, poussé, en 1686, à un coup d'état par l'opposition opiniâtre du parlement colonial, en élimina les membres réfractaires. Alors nouvelles élections, mais aussi hostiles que les précédentes; agitation universelle, refus de payer la rente et insurrections contre les receveurs, emprisonnement du secrétaire de la province, loi martiale proclamée; mais qui l'exécutera, puisque les soldats sont le peuple même qui se soulève? Finalement Colleton est déposé et envoyé en exil en 1690, absolument comme Jacques II l'avait été deux ans auparavant en Angleterre. Ainsi s'évanouit, pour avoir substitué des idées arbitraires à la raison historique et aux convenances des choses, le rêve de deux hommes célèbres et des plus distingués de leur pays en ce temps-là.

On peut juger, par ces épisodes de l'histoire américaine, du véritable enseignement qui en résulte. Oui, cette création d'une république est un beau spectacle, mais non dans le sens des panégyristes et des prédicateurs qui nous « lancent des apologues du haut du mont Garizim. » Loin de s'être formée sur des conceptions systématiques, elle témoigne admirablement de la fécondité des traditions anciennes lorsqu'elles s'associent aux choses nouvelles. Ce fut le secret du développement des colonies dès qu'elles furent débarrassées des inventions savantes et des hiérarchies hors nature qui avaient gêné leur expansion naturelle. Favorisées par les événemens de l'Europe, qui les laissait faire, on les vit rompre ces vêtemens trop étroits, on les vit secouer également la législation féodale de Locke au midi et celle des puritains théocrates au nord. Sortis d'un pays plein de corpo-

rations, et déjà formés aux libertés publiques par l'exercice des libertés locales, ces colons possédaient d'avance non-seulement l'usage, mais l'esprit du régime électif. Ils avaient laissé en Angleterre le principe féodal et le principe monarchique, et ils étaient venus chercher la liberté, en cultivant comme les premiers hommes, « la grande forêt de la terre. » En vain on avait disposé d'eux, sous de beaux prétextes, en faveur des compagnies concessionnaires, des corporations de commerce, des seigneurs propriétaires, dont le droit discutable accaparait d'avance des provinces entières et des villes qui n'existaient pas encore : tout ce qui empruntait sa force à un principe autre que le droit électoral anglais était comme frappé d'inertie en touchant le sol américain. Apportait-on le fief, on ne trouvait point de vassaux; la principauté, point de sujets. La propriété, fille du travail, s'attachait au travailleur, et celui-ci, qui créait l'état, faisait bientôt les lois de l'état. Isolés d'ailleurs les uns des autres et séparés de l'Angleterre par l'Océan, ces planteurs s'étaient formé, par le danger, la fatigue, et une guerre incessante contre les Indiens et contre une nature sauvage et malsaine, un tempérament moral indomptable. Accoutumés à ne rien devoir qu'à eux-mêmes, ils ne savaient plus ce que c'était que de subordonner leur personnalité à celle d'autrui. Leur caractère dominait toute loi, et n'accordait au pouvoir que sa part rigoureusement nécessaire, et souvent moins encore que cela. Aussi toutes les colonies suivaient à peu près les mêmes erremens, et en dépit des différences d'origine ou de climat, toutes arrivaient à ce même terme, de s'administrer elles-mêmes d'abord comme communes et provinces, et de se préparer ainsi à se gouverner elles-mêmes plus tard comme républiques. De quelque côté qu'ils vinssent, gentilshommes de Virginie, bourgeois du Massachusetts, catholiques de Maryland, Hollandais de New-York, tous se confondaient peu à peu, par le besoin de rapports simples et d'entreprises libres, dans un sentiment commun d'indépendance. De là les principaux caractères qui distinguent ce peuple et lui font encore aujourd'hui sa destinée : l'ardeur insatiable d'acquérir, l'application exclusive aux intérêts matériels, toute gloire à la richesse, de bonnes mœurs sans élan, l'individu se frayant violemment son chemin sans souci de personne, la puissance commune de la nation heurtée et affaiblie par les souverainetés locales; mais avec tout cela l'immense ressource d'un esprit pratique, formé par l'usage des libertés populaires, et qui, en présence du danger, fait toujours reparaître la raison au milieu des fougues les plus extravagantes, et permet à cet état mal joint de supporter de fortes secousses sans tomber en ruines.

L'Amérique peut être justement fière de cette raison pratique, qu'elle doit à d'illustres ancêtres, et elle a le droit de nous en donner

des leçons. Elle peut nous apprendre à souffler, nous aussi, sur les vains rêves, à tirer nos progrès futurs de ceux qui nous sont déjà acquis, à chercher nos transformations politiques dans les élémens qui nous sont propres, et à continuer un passé qui est assez riche pour ne rien refuser à l'avenir. Mais en retour de cette sagesse, dont elle nous a donné l'exemple, nous lui offrirons aussi quelque chose. Qu'elle accepte ces principes supérieurs d'humanité et d'égalité morale qu'elle avait emportés d'Europe, et qui lui échappent tous les jours. Qu'elle expulse ce poison de l'esclavage dont sa civilisation est imbibée, et qui cherche à se répandre comme la mort dans tous ses membres. Lorsqu'en 1776 Jefferson proposa d'introduire dans l'acte d'indépendance une clause qui condamnait l'esclavage en principe, et qui en préparait sagement l'abolition progressive, cette proposition fut rejetée par ces républicains inconséquens comme une utopie. Vers ce même temps, le roi de France abolissait dans ses états les restes insignifians de la servitude de main-morte, oubliés parmi tant de progrès accomplis. En Amérique, c'était l'opinion publique qui repoussait cette belle occasion d'allumer le plus pur rayon de gloire sur le berceau de l'indépendance nationale. En France, c'était l'opinion publique qui se hâtait de faire effacer une dernière trace de servitude à peine aperçue. Pour n'avoir pas écouté Jefferson, l'Amérique traîne aujourd'hui cette chaîne de plus en plus pesante, esclave elle-même de ses esclaves. Elle marche en sens inverse de toutes les nations, et, à travers les prodiges de son industrie audacieuse, elle court à toute vapeur vers la barbarie. Il est impossible que dans cette course insensée elle ne se heurte pas à quelque pierre que Dieu mettra devant elle. On a lu dernièrement ici même le navrant tableau de l'esclavage américain, qui, obligé par la répulsion universelle à se défendre au moyen de lois atroces, a corrompu la famille du maître, enseigné la férocité aux enfans et dénaturé le cœur de la femme. Ce serait la première fois qu'on aurait vu la république, qui n'a de force que par les mœurs, se maintenir en pervertissant la moralité dans sa source même; ce serait la première fois aussi qu'un état reculerait contre le mouvement du monde entier sans en être foulé. Puissent les voix, trop peu nombreuses encore, qui s'élèvent aux États-Unis contre ce fléau, devenu presque irrésistible, être mieux entendues! Puissent la raison, revenue à elle-même, le souvenir des grands fondateurs, et surtout le danger imminent, produire une réaction salutaire, fût-elle violente, et rappeler dans ce peuple la force morale qu'il dissipe parmi les fantômes d'une fausse prospérité!

LOUIS BINAUT.

LA PHOTOGRAPHIE

ET

LA GRAVURE

I. *Les Maîtres photographiés*, 1855. — II. *Quinti Horatii Flacci opera*, avec vignettes photographiées, 1855. — III. *Photographies de la Cathédrale de Chartres et du Louvre*, par MM. Lesecq et Bisson, 1854. — IV. *L'Œuvre de Rembrandt*, reproduit par la photographie et décrit par M. Ch. Blanc.

Si peu tenté qu'on puisse être d'accepter comme un bienfait ce qui tend à matérialiser l'art et à le rabaisser au niveau d'une industrie vulgaire, on ne saurait cependant nier la portée de certains travaux, fermer les yeux à certains progrès qui caractérisent après tout les inclinations de notre époque. Désirables ou non, dangereux ou utiles, ces progrès accusent un esprit nouveau, un mouvement d'idées qui gagne en activité ce qu'il perd peut-être en prudence : il y a donc lieu de les étudier de près, ne fût-ce qu'à titre de symptômes, et d'en mesurer l'étendue, sauf à réserver ses préférences et à garder ses convictions. Comparée à l'art, la photographie par exemple nous semble insuffisante, vicieuse même, puisqu'elle ne sait produire, au lieu d'une image du vrai, que l'effigie brute de la réalité. Dans son principe et dans ses conditions nécessaires, elle est la négation du sentiment, de l'idéal, et l'on pourrait par conséquent, tout en admirant la découverte en elle-même, laisser à la science, qu'elle intéresse directement, le soin d'en apprécier les résultats. Cependant la photographie acquiert de jour en jour une telle importance, son action est devenue si générale et l'application de ses procédés si féconde, que, même au point de vue de l'art, il faut

bon gré mal gré compter avec elle et examiner les questions qu'elle soulève en regard des principes qu'elle met en cause.

Avant d'entrer dans cette période de développement continu et de fécondité un peu indiscrète, la photographie a eu d'ailleurs bien des obstacles matériels à surmonter, bien des déceptions à subir, bien des phases d'insuccès ou de perfectionnemens douteux à traverser. Ainsi le temps n'est pas encore loin où l'on désespérait presque de donner au papier une sensibilité égale à la sensibilité des plaques préparées suivant la méthode de Daguerre, et l'on put d'abord regarder comme à peu près stériles les efforts pour multiplier par le tirage les épreuves d'une planche unique. Nous ne remonterons pas à cette époque de tâtonnemens et de mécomptes. Les origines de la photographie sur papier, ses hésitations et ses premiers progrès ont eu ici même leur historien il y a quelques années (1). Il lui appartenait de déterminer la valeur scientifique des procédés alors en usage, et pour être jugés en tant que conquêtes de la physique ou de la chimie, les perfectionnemens qui ont suivi réclameraient aujourd'hui encore une plume habituée à traiter de pareilles questions. La seule tâche qui puisse nous convenir est d'apprécier les produits photographiques en les rapprochant des produits de la gravure. Nous nous bornerons donc, pour l'intelligence même du sujet, à enregistrer quelques faits, quelques détails techniques indispensables, et nous indiquerons en peu de mots les moyens actuellement employés avant de proposer notre opinion sur les œuvres et de comparer les résultats.

On se rappelle que les premières recherches photographiques ont eu pour objet la reproduction de la réalité, non sur le métal, mais sur le papier. Dès le commencement du siècle, le célèbre Davy avait fait quelques expériences en ce sens. D'autres tentatives plus ou moins heureuses eurent lieu ensuite en France et en Angleterre, et il est reconnu maintenant que les travaux de MM. Niepce, Talbot et Bayard sont antérieurs à la publication des procédés de Daguerre. Néanmoins, au moment où ces procédés furent divulgués, on ne s'enquit ni des essais qui avaient précédé, ni des résultats déjà obtenus par d'autres moyens. Tout l'honneur de l'invention fut attribué à un seul homme, un seul nom conquit la popularité et personnifia la science nouvelle : c'était justice. Daguerre venait de dévoiler pleinement ce que l'on n'avait fait qu'entrevoir avant lui : il avait pu compter plus d'un compétiteur, mais il demeurait désormais sans rival, et ceux-là mêmes qui s'étaient efforcés de le devancer dans la voie des découvertes s'inclinèrent des premiers devant ses légitimes

(1) Voyez, dans le n° du 1er octobre 1848, *Histoire et Progrès de la Photographie.*

succès. Grâce à lui, la photographie avait une pratique certaine, un ensemble de lois clairement défini. Aussi ne songea-t-on d'abord qu'à se conformer strictement aux prescriptions de Daguerre et à opérer suivant la méthode qu'il avait imaginée. Un peu plus tard, on essaya de compléter le progrès en changeant le champ de l'opération. Quelques-unes des anciennes tentatives furent reprises et poursuivies avec le secours de l'expérience actuelle; mais ces efforts pour obtenir sur le papier des images exactes restèrent longtemps assez infructueux, et vers la fin de 1848, à l'époque même où la *Revue* résumait l'histoire des premiers travaux accomplis, on pouvait dire avec raison que, « sous le rapport de l'art, les produits de la photographie sur papier étaient infiniment au-dessous des planches daguerriennes. » — Les choses ont bien changé depuis lors. Des perfectionnemens successifs, la découverte ou la combinaison de nouvelles substances ont eu raison de certaines difficultés qui semblaient au début presque insurmontables, et le problème de la reproduction sur papier a si bien trouvé sa solution, que les procédés de Daguerre, c'est-à-dire les reproductions sur plaques métalliques, sont aujourd'hui à peu près hors d'emploi. Il n'est pas jusqu'au mot *photographie* qui n'ait perdu sa valeur primitive et sa signification générale. L'usage en a limité le sens depuis que les recherches mêmes se sont concentrées sur un seul point : au lieu d'exprimer l'art de fixer par l'action chimique de la lumière l'image des objets extérieurs, il n'exprime plus qu'un des modes d'application de cet art inauguré par Daguerre. Qui dit photographie veut dire maintenant photographie sur papier, et nous rappelons le fait afin d'être autorisé à prendre ici ce terme générique dans son acception un peu détournée.

Les reproductions photographiques exigent, on le sait, deux opérations successives. La première a pour résultat l'image inverse ou négative du modèle transcrit au moyen de la chambre noire, c'est-à-dire qu'on voit d'abord se dessiner sur l'épreuve d'où sortiront les épreuves définitives une sorte de silhouette dans laquelle les ombres réelles sont traduites par des blancs et les lumières par une teinte obscure, le tout en vertu des propriétés de la couche sensible étendue à l'avance sur cette première épreuve. La seconde opération consiste dans l'exposition à l'action directe de la lumière solaire d'une feuille de papier introduite sous l'image négative déjà obtenue. Cette feuille, ainsi placée et préalablement imprégnée de substances sensibles comme l'image qui la recouvre, subit à son tour et à travers celle-ci la décomposition chimique provoquée par l'agent lumineux; mais elle la subit tout différemment, du moins quant à l'effet pittoresque. Les parties blanches dans le négatif ayant livré passage aux

rayons du soleil, l'épreuve positive se colore en noir là où ces rayons l'ont atteinte, tandis que, les parties opaques de l'image superposée préservant de la lumière les surfaces correspondantes, le phénomène contraire se produit sur ces surfaces ainsi abritées; elles gardent, figuré en blanc, tout ce qui était teinté dans l'épreuve négative. Grâce à cette dernière transformation, l'effet juste se trouve rétabli, et le modèle est reproduit sous son véritable aspect.

Tel est le principe général des procédés photographiques, procédés au moyen desquels on peut multiplier à l'infini les épreuves, et qui, plus ou moins compliqués dans la pratique par les travaux de fixation et de lavage, ne diffèrent entre eux que par le choix des substances employées ou par la nature des corps destinés à recevoir les négatifs. Ainsi quelques photographes opèrent immédiatement sur le papier, et s'en servent comme d'un cliché pour tirer les épreuves positives. D'autres, plus nombreux et mieux avisés à ce qu'il semble, — car les résultats obtenus par ce second moyen sont en général les plus précis, — remplacent le papier par une glace à laquelle certaines préparations ont donné une sensibilité égale, et qui a de plus l'avantage de la transparence : qualité précieuse, on le sent de reste, puisque le rôle du négatif est d'entraver le moins possible l'action de la lumière sur les points de l'épreuve positive où elle doit frapper. Enfin un autre mode de photographie, ou plutôt une véritable gravure héliographique, est depuis quelque temps l'objet de recherches assidues, et l'on a pu voir récemment à l'exposition universelle plusieurs spécimens de ce procédé pour réimprimer en creux soit des estampes gravées suivant la méthode ordinaire, soit même des photographies. Il ne s'agit plus ici ni de glace, ni de papier, mais bien d'une plaque d'acier sur laquelle on a appliqué une épreuve positive, et que l'on expose à l'influence des rayons lumineux. En vertu de la préparation qu'a reçue cette planche et des acides que l'on emploie, la morsure s'opère conformément aux travaux de la pièce originale, de telle sorte que celle-ci se trouve reproduite non à l'état de seconde épreuve, mais à l'état même de planche gravée, que l'on peut soumettre au tirage. — Nous ne mentionnerons que pour mémoire les épreuves photographiques directes, c'est-à-dire les positifs obtenus du premier coup, sans résultat négatif préalable, sans inversion momentanée des ombres et des lumières. Si satisfaisantes qu'elles puissent paraître en elles-mêmes, ces épreuves sont des pièces uniques, forcément stériles comme les plaques daguerriennes; or nous n'avons à envisager ici la photographie que relativement à la gravure, et par conséquent au point de vue d'une reproduction féconde.

Quel que soit d'ailleurs le mode d'exécution adopté dans les tra-

vaux photographiques, que l'on ait recours à la glace, au papier ou au métal, ces opérations, matériellement différentes, ne s'en accomplissent pas moins toutes d'elles-mêmes et indépendamment, pour ainsi dire, de la volonté de l'opérateur. Il y a place pour l'habileté scientifique de celui-ci, pour la sagacité avec laquelle il usera de tel agent chimique; il n'y a pas place pour son sentiment en tant qu'artiste, puisqu'il ne lui appartient pas d'interpréter ni de modifier en quoi que ce soit l'aspect des modèles donnés. Tout se passe à côté de lui et en dehors de lui, dans une sphère d'action purement mécanique, avec une exactitude certaine, mais inintelligente. C'est là un fait qu'il importe de rappeler avant tout, et qui, une fois bien constaté, nous expliquera les imperfections nécessaires et les conditions essentiellement étroites de la photographie.

Les conditions de la gravure sont infiniment plus larges. La gravure est un art, précisément parce qu'elle permet, qu'elle exige même la participation de la pensée et du goût à un travail de reproduction. Soumission sincère à l'autorité du modèle, voilà sans doute la première loi de ce travail; mais l'imitation sera insuffisante, si elle garde seulement le caractère d'une copie littérale. Pour qu'une estampe rende à souhait le tableau d'après lequel elle a été faite, il faut que le graveur ait su décomposer les intentions du peintre, les proportionner aux moyens dont il dispose, et remplacer par des équivalens propres à son art les termes mêmes du texte original. Il faut, en un mot, qu'il se soit assimilé l'esprit de son modèle, mais que jusqu'à un certain point il en ait varié la lettre. Sans cela, il aura, par excès de scrupule et par une docilité mal entendue, altéré à la fois la vérité qu'il prétendait respecter et le style dont il avait mission de traduire les formes. Un exemple emprunté aux œuvres d'un autre art pourra rendre sensible cette différence entre la transcription matérielle et la copie par voie d'interprétation. Les procédés actuels pour la réduction des statues et des bas-reliefs donnent, on le sait, des résultats mathématiquement exacts. D'où vient pourtant que ces répétitions, si fidèles en réalité, ne semblent pas avoir à beaucoup près la même beauté que les morceaux originaux? C'est qu'elles formulent une ressemblance servile au lieu d'une image en correspondance avec le type choisi. Le changement de proportion, la différence des matières nécessitaient quelques variantes en dehors de l'action d'une machine, et qui eussent réclamé la main intelligente d'un artiste. Croit-on que le sculpteur de la *Vénus de Milo* ou le sculpteur du *Moïse* eussent traité leurs ouvrages absolument de la même façon, si ces ouvrages, au lieu de garder leurs proportions colossales, se fussent réduits à ces proportions de statuettes qu'on leur donne aujourd'hui, et si le bronze eût dû être employé au lieu du marbre?

Telle forme eût été autrement ressentie, tel détail simplifié ou exprimé avec plus de délicatesse. — Quelque chose d'analogue à ces modifications ou à ces sacrifices doit se passer dans un travail de reproduction par le burin. Il ne suffit pas que le graveur s'attache à rendre de point en point tout ce qu'il voit dans son modèle : il est nécessaire qu'il juge et détermine l'importance relative de chaque objet, qu'il prenne certains partis pour simuler un coloris varié avec deux tons seulement et pour conserver au dessin soit sa grâce, soit sa fierté, en opérant sur un champ très restreint, où tout détail, s'il n'est atténué, devient aisément hors de propos et de mesure. On comprend dès-lors à quel point le discernement et l'intelligence pittoresque sont de mise dans un genre de travail qui, tout en reflétant la pensée d'autrui, doit avoir aussi son caractère particulier et sa physionomie distinctive. L'imagination même ne saurait être exclue du domaine de la gravure, et l'on pourrait dire sans exagération qu'il n'est guère de graveur éminent dans aucun pays ni à aucune époque dont les œuvres n'attestent une véritable puissance d'invention. Nous ne parlons pas de ces maîtres doublement privilégiés qui, comme Albert Dürer, Lucas de Leyde ou Rembrandt, ont gravé leurs propres compositions et marqué indifféremment du sceau de leur génie tantôt le cuivre, tantôt la toile; nous parlons de ceux dont la tâche consiste dans l'imitation d'un modèle qu'ils n'ont pas tracé. Lorsque Marc-Antoine trouve le secret de formuler pleinement les intentions à demi indiquées par le crayon de Raphaël, lorsque Jean Morin et Gérard Audran, enrichissant de leur propre fonds la pensée de Champagne ou de Lebrun, transforment en chefs-d'œuvre des œuvres imparfaites ou quelquefois décidément faibles, ne faut-il voir que des témoignages d'habileté matérielle dans ces traductions si heureusement mensongères? Suffirait-il pour traduire ainsi d'avoir le coup d'œil juste et la main exercée, et n'est-ce pas plutôt faire preuve d'imagination que de deviner si bien le génie ou d'amener à ce point les œuvres incomplètes du talent?

La gravure a donc une double tâche à remplir. Elle doit à la fois copier et commenter la peinture, sous peine d'abdiquer ses priviléges et de se dérober aux conditions de l'art. La photographie au contraire, ne procédant que du fait, commence et finit avec lui. Elle l'accepte tel qu'il se présente, se l'approprie sans contrôle, sans développement ni restriction d'aucune sorte; elle ne peut rien au-delà de cette fidélité aveugle. En dehors de cette assimilation à outrance, elle n'existe pas. De là l'expression négative, l'aspect inerte de ses produits d'après les objets que la vie anime; de là ces portraits sans physionomie et ces tristes effigies du corps humain qui suffiraient pour dégoûter du réalisme, si tant est que le réalisme et ses œuvres

puissent séduire fort sérieusement personne : images ressemblantes si l'on veut, mais d'une ressemblance figée; images vulgaires et mortes, bonnes tout au plus à être consultées à titre de renseignemens sur la lettre même de la nature. Les épreuves d'après le modèle vivant peuvent avoir quelquefois cette sorte d'utilité, et servir aux peintres de genre ou de portrait non de types absolus, mais d'élémens qu'il leur appartient d'ailleurs de modifier. Elles seraient certes d'un pauvre secours pour les peintres qui recherchent l'élévation et la pureté du style, l'expression morale, le beau enfin. Leurs aspirations ne rencontreraient là qu'injure formelle et le plus flagrant démenti.

La photographie, si inférieure à l'art lorsqu'elle représente directement la vie, est-elle mieux en mesure de lutter avec lui là où cette représentation est indirecte, et faut-il confondre dans une même réprobation la nature telle qu'elle nous la montre et les œuvres du pinceau telles qu'elle les transcrit? On ne saurait sans injustice le penser ni le dire. L'emploi du procédé peut avoir, dans le second cas, une véritable opportunité, et si défectueuses que soient, à plusieurs égards, les copies de tableaux exécutées ainsi, il leur reste au moins ce mérite, qu'elles procèdent de modèles où les combinaisons de la pensée humaine ont remplacé l'occasion fortuite. L'ordonnance d'une composition, le fond des intentions qu'a eues le peintre, et jusqu'à un certain point le caractère de son style venant pour ainsi dire se déposer sur l'épreuve, celle-ci n'est plus, comme tout à l'heure, le miroir du fait grossier; elle reflète une nature déjà épurée, choisie par la main d'un artiste, et s'il s'agit de l'ouvrage de quelque grand maître, elle pourra servir de loin, mais non sans utilité toutefois, la cause de l'art même et du goût. Multipliés par la photographie, les chefs-d'œuvre de la peinture deviendront plus aisément populaires, et peut-être s'ensuivra-t-il quelque progrès dans les habitudes générales de l'opinion. Malheureusement à ce progrès possible se mèle un danger aussi probable pour le moins. En s'accoutumant à ne voir que ces images niaisement fidèles, on courra risque de se méprendre non sur le caractère des tableaux, mais sur le caractère des moyens employés pour les reproduire, moyens tout matériels, il faut le répéter, et n'aboutissant par conséquent qu'à une représentation incomplète. Au lieu d'accepter avec réserve, et seulement à titre de document, ce qui n'a et ne peut avoir qu'une vérité chétive et bornée, on ne demandera rien de plus que cette vérité mécanique. L'exactitude purement littérale tiendra lieu de tout le reste, et dès lors on oubliera pour la photographie, qui contrefait l'apparence des tableaux, la gravure, à qui seule appartiennent le droit et le pouvoir d'en donner une imitation achevée.

La différence est grande pourtant, et le mérite bien inégal entre la reproduction photographique d'une peinture et la reproduction de ce même original par le burin. Les exemples ne manquent pas, et chacun a l'occasion aujourd'hui de se convaincre de cette inégalité par ses yeux. Il serait donc superflu d'insister sur une comparaison dont on peut à toute minute trouver et rapprocher les termes. S'il fallait choisir un spécimen entre mille, il nous suffirait d'indiquer, — en regard de la belle estampe gravée par M. Desnoyers, — *la Vierge* d'après Raphaël, qui fait partie d'une suite intitulée : les *Maîtres photographiés* (1). On ne saurait prétendre toutefois que la gravure, quelle qu'elle soit, d'un tableau l'emporte nécessairement sur une épreuve photographique. Tout le contraire peut arriver, et il va sans dire qu'en accusant l'insuffisance du procédé, nous n'entendons sacrifier ses produits qu'aux œuvres du talent. A coup sûr, de bonnes photographies d'après les *Stanze* de Raphaël ou la *Cène* de Léonard seraient moins compromettantes pour la gloire des deux maîtres que les estampes de Volpato et de Morghen, et nous préférerions de grand cœur à ces imitations trompeuses, à ces travaux d'un burin débile ou volontairement infidèle, des images qui auraient au moins l'avantage d'une fidélité mathématique; mais que l'on se pourvoie ailleurs et en meilleur lieu, que l'on rapproche une belle planche d'après quelque peinture de Raphaël, — la *Vierge de François Ier* d'Edelinck, par exemple, — et une photographie d'après le même tableau : on comprendra que l'exactitude littérale n'est pas, tant s'en faut, le dernier mot de l'art. Ce qui demeure ici à l'état de copie servile se montrera là sous une apparence plus digne du modèle. — D'un côté le fac-simile absolu, sans sacrifices, sans les modifications que commandaient le changement des dimensions et l'indigence d'un coloris réduit à deux seuls tons, de l'autre la ressemblance obtenue par un sentiment judicieux des beautés originales et des moyens laissés à la reproduction, en un mot l'analogie morale au lieu de la conformité inerte, un travail d'art au lieu d'un décalque. Ajoutons qu'en dehors de

(1) Les photographies qui composent cette suite n'ont pas été, il est vrai, exécutées en face des œuvres originales. Des copies peintes ont servi de modèles, l'administration des musées n'ayant pas, — très sagement d'ailleurs, — autorisé d'opération directe d'après les tableaux que le Louvre possède. Cependant, quelle que puisse être l'imperfection de ces copies, elle n'excuse pas des défauts qui existeraient tout aussi bien sans elle. Les défauts dont nous voulons parler sont inhérens au procédé même. La preuve en est que des photographies obtenues sans intermédiaires, celles par exemple qui ont été faites directement d'après quelques tableaux de l'exposition universelle, ne sont, — au point de vue de l'exécution et toute proportion gardée entre les modèles, — ni meilleures ni pires que les photographies d'après les copies peintes de *la Belle Jardinière*, de *la Vierge* de Murillo, etc.

ces conditions d'infériorité inhérentes à son principe même et à ses lois générales, la photographie porte en soi des élémens d'imperfection matérielle dont l'avenir aura raison peut-être, mais contre lesquels on a jusqu'à présent vainement lutté. Certains tons, tels que l'azur et les nuances qui en dérivent, se reproduisent sur l'épreuve photographique dans une gamme si claire, qu'ils semblent en quelque sorte absens, tandis que les tons participans du rouge acquièrent une extrême intensité. De là un désaccord et une dureté qui faussent l'harmonie pittoresque. Le visage d'un homme sanguin se dessinant sur un ciel limpide apparaîtra comme une tache noire sur un fond blanc; une figure vêtue d'une draperie bleu clair ou lilas deviendra à côté d'un mur en briques une silhouette blanche et sans relief. La gravure n'a ni ces exagérations, ni ces défaillances. Comme elle procède par analogie en traduisant le coloris d'un tableau, comme elle réflète non les tons mêmes, mais leur valeur relative et leur aspect plus ou moins lumineux, elle ne dénature pas par des altérations partielles l'ensemble de l'effet. Le blanc et le noir, au lieu d'aboutir à des contrastes heurtés, se proportionnent à la mesure déterminée par la peinture originale; ils font l'office d'équivalens et rendent dans leurs rapports exacts sinon les couleurs, du moins tous les accidens du clair-obscur. La photographie au contraire, diversement influencée par l'action de ces couleurs, a tantôt trop de délicatesse, tantôt trop de violence. Elle ne sait que ressentir chimiquement l'effet de chaque ton, et, faute de pouvoir coordonner tant d'impressions inégales, elle substitue une succession de dissonances, ou tout au moins une harmonie çà et là brisée, à l'harmonie continue qu'avait créée le pinceau.

Appliqués à l'imitation des œuvres du crayon, les procédés photographiques donneront sans doute des résultats plus satisfaisans, puisque les difficultés seront moindres et les conditions à remplir beaucoup plus humbles. Plus de différence ou une différence bien moins radicale entre les proportions du modèle et celles de la copie; plus de tons variés ni par conséquent de ces anomalies que nous signalions tout à l'heure; une contre-épreuve du dessin original, — voilà, dira-t-on, ce qu'il s'agit uniquement d'obtenir; une similitude absolue dans les formes et dans l'effet, tel doit être le seul objet du travail. Il n'en va pas pourtant tout à fait ainsi. Cette exactitude mécanique ne saurait, même ici, suppléer à tout et tout résoudre. Ce n'est point assez que chaque détail ait été retracé avec une rigueur impassible, avec une véracité sans merci et une fidélité qui défie le compas. L'accent de la vie manque à cette ressemblance irréprochable : ce duplicata d'une œuvre née de l'imagination a échangé l'empreinte originelle contre les froids dehors de la fabrication. Il

en est de la photographie comme de ces instrumens dont les rouages, une fois mis en mouvement, déroulent d'eux-mêmes les notes d'un morceau de musique. Tout vient à point, tout se succède dans l'ordre déterminé par le compositeur, tout est conforme à ce qu'il a écrit : seulement rien ne vient animer cette régularité infaillible. On sent que la main, l'âme plutôt, est absente de ces accords, et dès lors l'espèce de vibration sympathique que nous communiquerait le talent d'un artiste reste à l'état de sensation stérile et de surprise sans émotion.

Le mal ne serait pas grand sans doute, si la photographie ne faisait que s'emparer de ces dessins moitié art, moitié industrie, que la lithographie et la gravure sur bois reproduisent d'ordinaire pour satisfaire à la curiosité du moment. Qu'une caricature, un dessin de modes ou le croquis d'une scène de théâtre soient copiés mécaniquement, aucun intérêt fort grave ne sera lésé pour cela, et l'avantage d'une publication rapide compensera d'ailleurs les défauts de l'exécution. Toutefois ces défauts seront bien autrement apparens, l'inertie du procédé se montrera sans compensation ni excuse sérieuse, lorsque la photographie aura choisi ses modèles dans un ordre plus élevé. Les vignettes de l'*Horace* publié par M. Didot sont, à notre avis, un témoignage très significatif de l'insuffisance mécanique en pareil cas. N'y a-t-il pas en effet un contraste regrettable, et comme un manque de logique, entre la netteté, on dirait presque l'animation typographique du texte et l'aspect engourdi des photographies qui l'accompagnent? La faute n'en est pas aux deux artistes auteurs des compositions. MM. Barrias et Bénouville ont fait preuve de talent et de goût en représentant, le premier les scènes chantées par le poète, le second les campagnes qu'Horace a parcourues ou habitées; mais leur travail a évidemment perdu son allure individuelle, cette finesse de physionomie dont le burin se fût rendu compte et qu'il eût su conserver. L'ordonnance générale et les formes matérielles subsistent : l'intention spirituelle a disparu en grande partie, ce qu'on pourrait appeler la vive arête du style s'est émoussé. Tout a pris une expression uniforme, tout est monotone, morne, voilé, et nous trouvons des images presque lugubres là où il fallait nous faire pressentir surtout la grâce, la verve et l'élégance.

Cette apparence de deuil, hors de propos assurément dans les *illustrations* d'un livre comme celui d'Horace, est au reste un inconvénient essentiel de la photographie, et probablement un défaut invincible. On a eu beau diversifier depuis quelque temps l'emploi des substances colorantes, essayer tantôt des tons gris-noir, tantôt des tons sépia ou roux-ferrugineux : les résultats de ces différens essais

ont tous la même lourdeur d'effet, la même tristesse, le même aspect terne et languissant (1). Cela s'explique : la photographie, quelle que soit la couleur qu'on lui livre, n'a qu'une seule manière de la mettre en œuvre. Un seul mode d'exécution lui sert à rendre les travaux de tous genres, les variétés infinies et les caractères multiples d'un original. Là où le pinceau, le crayon, le burin exprimeraient par la diversité du faire l'espèce particulière de chaque objet, elle promène une touche toujours égale. Qu'elle ait à représenter un corps transparent ou un corps opaque, qu'il lui faille modeler une draperie légère ou une pierre, elle opérera de la même façon, et ce procédé immuable, cette uniformité de moyens en face des types les plus opposés, répandront sur toutes les parties de l'œuvre la froideur et la monotonie. Dans le fac-simile d'un dessin, c'est-à-dire d'un modèle où tout est plutôt indiqué que rendu, cette absence de souplesse est peut-être plus regrettable que nulle part ailleurs. La langueur de l'exécution contredit formellement l'idée qu'implique tout travail de ce genre, et s'il est difficile de s'accommoder d'un tel contresens dans une pièce de quelque étendue, il est moins aisé encore de le supporter dans une vignette. A ce titre, les photographies de l'*Horace* ne nous semblent pas une innovation fort heureuse. Elles n'offrent pas, tant s'en faut, la variété et la finesse de la gravure en taille-douce; elles n'ont et ne pouvaient avoir l'allure dégagée, l'aisance et la précision de l'eau-forte. Que leur reste-t-il donc, que restera-t-il à toute vignette exécutée par des procédés semblables? Une sorte d'attrait superficiel, de charme effacé, et cette harmonie négative, qui est à l'harmonie véritable ce que la faiblesse est à la modération ou la nonchalance à la douceur. Veut-on apprécier par un exemple contraire la torpeur de la photographie, que l'on jette les yeux sur la *Vierge* récemment gravée par M. Henriquel-

(1) Il ne sera pas inutile d'ajouter que les recherches n'ont pas eu pour objet unique, ni même pour objet principal, la découverte d'un ton plus souple que les tons obtenus jusqu'ici. La durée des épreuves, au point où se trouve encore la science, est un fait pour le moins douteux. Nombre d'images photographiques habituellement exposées à la lumière se sont détruites au bout de quelques années. D'autres, renfermées dans des portefeuilles et que l'on pouvait croire par conséquent à l'abri de la destruction, ont également fini par disparaître. D'autres enfin, tirées sur les fragmens d'une même feuille de papier, produites en vertu des mêmes préparations et placées ensuite dans les mêmes conditions atmosphériques, ont eu chacune un sort différent. A côté d'une épreuve qui se détériorait rapidement, une épreuve ne subissait que de lentes altérations ou même demeurait dans un état d'intégrité complète. De là les efforts de la science pour prévenir de pareils accidens et assurer une longévité égale à tous les produits de la photographie. Rien de très péremptoire n'est venu calmer les inquiétudes que l'on avait pu concevoir sur ce point, et quant à présent du moins, la durée incertaine des épreuves photographiques est un inconvénient de plus à signaler en regard des avantages de la gravure.

Dupont d'après le dessin de Raphaël que possède le musée du Louvre. Peut-être le savant graveur a-t-il un peu trop sacrifié à l'élégance de la manœuvre, peut-être trouvera-t-on dans sa jolie planche quelque excès de joli pour ainsi dire, quelque chose d'un peu recherché qui tend à amoindrir la grâce suprême de Raphaël. Au moins cette grâce a conservé en partie son animation; l'art de la traduction laisse transparaître et vivre l'art exquis du modèle. Certaines restaurations que nécessitaient les dégradations produites par le temps, certains partis-pris d'effet qu'autorisaient l'altération du ton primitif et les moyens particuliers de la gravure sont venus d'ailleurs rajeunir et compléter, jusqu'à un certain point, l'œuvre de Raphaël. En revanche, que n'eût-elle pas perdu à être mécaniquement copiée! On peut dire avec certitude qu'en passant par l'appareil photographique, cette délicatesse se fût tournée en mollesse, cette douceur d'aspect en confusion, et que nous eussions eu l'ombre des formes actuelles du modèle au lieu d'un reflet de ses beautés. Or qu'importait-il le plus de transcrire, lequel des deux semblera préférable, d'un fac-simile équivoque, purement extérieur en tout cas, ou d'un aperçu des intentions intimes que recèle le morceau original?

Il peut arriver cependant qu'en face de certaines œuvres d'art, l'extrême abnégation de la photographie soit de mise, ou même que son impuissance à modifier la réalité cesse absolument d'être un défaut. Les monumens de la sculpture, où l'expression se subordonne en général à la pureté de la forme palpable, ont par cela même moins besoin que les tableaux et les dessins d'être reproduits par voie d'interprétation. L'imitation exacte des proportions et du modelé suffit pour leur conserver leur signification et leur caractère propres. Aussi le procédé photographique, précisément parce qu'il s'arrête à l'apparence formelle, peut-il être employé avec à-propos lorsqu'il s'agit d'obtenir l'image d'une statue ou d'un bas-relief, — sauf, nous l'avons dit déjà, les inconvéniens attachés à tout moyen de réduction qui ne permettra d'omettre ni d'atténuer aucun détail. A plus forte raison ce procédé semble-t-il approprié aux conditions spéciales de l'architecture. Dans un monument, l'expression résulte en effet tout entière de la combinaison des lignes; tout est nettement et définitivement accusé, toute beauté réside à la surface, tout porte en dehors son élégance ou sa grandeur. A quoi bon dès lors l'intervention de l'art pour commenter ce qui s'explique de soi? Le meilleur mode de reproduction sera celui qui laissera le plus complétement intacte la physionomie extérieure du modèle, l'image la plus précieuse sera celle où l'on pourra le moins surprendre le sentiment personnel du traducteur. Il y a donc lieu de louer et

d'accepter à peu près sans réserve les œuvres de la photographie quand elles ont pour objet la représentation des œuvres de l'architecture. On ne saurait dire qu'elles inaugurent un art supérieur à l'art d'Israël Silvestre, de Gabriel Pérelle, de Piranesi ou de tel autre graveur de monumens : — l'art, encore une fois, n'a que faire dans cette fidélité toute mécanique; — mais il n'y a que justice à reconnaître ce qu'elles offrent d'incomparable au point de vue de l'authenticité et quelles vastes ressources elles créent aux études techniques, comme à l'archéologie et à l'histoire. Puissent ce nouveau secours et ces exemples familiers tourner au profit de l'architecture contemporaine! puisse-t-elle, dans ce contact de tous les jours avec le passé, puiser, non pas le goût de l'imitation, mais au contraire une force d'invention nouvelle! La photographie, en exerçant cette influence sur l'art de notre époque, ne lui serait pas médiocrement utile.

A ne considérer d'ailleurs les pièces dont nous parlons qu'en elles-mêmes et sans tenir compte des progrès qu'elles peuvent déterminer, il est difficile de demeurer indifférent à leurs mérites. Quoi de plus curieux que cette suite d'édifices appartenant à tous les temps et à tous les pays, qui se déroule sous nos yeux soit pour nous faire retrouver les impressions ressenties sur place, soit pour nous renseigner et nous instruire? Tels que la photographie les a rendus, les détails de la cathédrale de Chartres, par exemple, ne gardent-ils pas le relief, l'apparence même de la réalité, et les nobles sculptures des portails, — le plus beau spécimen peut-être de la statuaire nationale au moyen âge, — ne revivent-elles pas sur le papier avec toute l'autorité, toute la fermeté de style que leur a données le ciseau? Les diverses vues du vieux Louvre, photographiées plus récemment et avec une justesse de moyens plus irréprochable encore, attestent à la fois les perfectionnemens du procédé et l'admirable talent de nos artistes du XVIe siècle. N'eussent-elles d'autre avantage que de populariser au dehors la gloire de l'architecture et de la sculpture françaises à des époques bien différentes, de telles publications mériteraient à ce titre seul les encouragemens et la sympathie; mais elles peuvent avoir une utilité plus immédiate et réveiller un juste orgueil ou des admirations que le temps a refroidies. Qui sait? Peut-être, à force de voir ces images des grands monumens de l'art dans notre pays, arriverons-nous à mieux apprécier les rares qualités des modèles. Peut-être, en comparant les œuvres de notre école aux œuvres produites ailleurs, — et la comparaison est facile, puisque la photographie fournit de part et d'autre la même somme de documens certains, — serons-nous moins insoucians ou moins modestes, et nous aviserons-nous de penser qu'après

tout l'architecture et la sculpture françaises tiennent, depuis le XIIIe siècle, un rang que l'Italie elle-même n'a pas toujours su prendre ou conserver. Nous ne manquons certes ni de critiques ni d'archéologues tout prêts à discuter des dates, à disserter sur l'âge d'un édifice ou sur le caractère de ses restaurations successives. Par malheur, des travaux de ce genre n'intéressent guère que ceux qui savent déjà à demi ou quelques érudits de profession chez lesquels le dévouement à la science n'exclut pas toujours certain espoir de rencontrer l'erreur sous la plume d'un de leurs confrères. La foule n'a rien à voir en tout cela. Elle laisse les initiés achever de s'instruire mutuellement ou controverser en quelque sorte à huis-clos, et, faute d'explication à sa portée, elle néglige en toute sécurité de conscience les réalités les plus propres à solliciter son attention. La photographie peut nous donner d'autres habitudes et nous inspirer des convictions que le plus savant commentaire réussirait difficilement à répandre. Il n'est besoin ni d'expérience technique, ni de très profondes réflexions pour comprendre le genre de beautés qu'elle tend à populariser. Un peu de goût et de clairvoyance suffit, car de tous les arts l'architecture est le moins équivoque, le moins indéfini dans la forme et dans l'intention. Et comme l'architecture française en particulier garde à presque toutes les époques le caractère de la raison, comme elle exprime même dans la magnificence une sorte de fantaisie judicieuse, il faut espérer que la représentation vulgaire de ses chefs-d'œuvre triomphera sans peine de notre indifférence, et que nous n'hésiterons plus à reconnaître le mérite qui leur est propre aussi bien que leur valeur relative.

La photographie, très insuffisante en face de la nature, des tableaux et des dessins, partout enfin où l'exactitude matérielle doit s'allier à l'expression d'un sentiment, — la photographie, on le voit, a une importance et une utilité incontestables dans les cas où le fait seul doit être surpris et consigné. Il semblerait dès-lors que des gravures, c'est-à-dire des formes irrévocablement définies, pussent, aussi bien que des monumens ou des statues, être impunément soumises à ce mode de transcription. Bien plus : certaines imperfections résultant de la différence des proportions ou de la nature des matériaux employés par l'architecture et par la statuaire, certaines modifications inévitables du coloris ne paraissent pas à redouter ici. L'épreuve sera d'une dimension égale à la dimension de l'épreuve originale; les deux seuls tons dont le burin dispose appartiennent aussi à la photographie. Il n'y aura donc, il ne devrait y avoir du moins, aucune dissemblance entre les copies et les modèles. D'où vient pourtant que cette dissemblance existe de manière à frapper les yeux les moins clairvoyans? La faute en est-elle tout

entière aux conditions actuelles du procédé, et l'avenir révélera-t-il des secrets qu'on n'a pas su pénétrer encore? Peut-être. Personne, en tout cas, ne serait autorisé à dire que ce progrès semble certain. D'ailleurs la question qu'il s'agit de résoudre n'est pas, comme on pourrait le croire, d'un ordre exclusivement matériel. Que l'objet essentiel soit la reproduction des lignes et de l'effet déterminés par le graveur, rien de plus vrai; mais il y a dans les œuvres de la gravure comme dans celles de la peinture une expression inhérente à la touche même, un goût d'exécution vivant et personnel qui ne saurait s'isoler du moyen propre sans que cette scission dénature forcément le style. La photographie, tout en ne procédant pas comme le burin ou comme la pointe, pourra sans doute imiter l'apparence générale des travaux qu'auront exécutés ces instrumens; elle ne réussira pas à en rendre l'esprit, à s'assimiler la précision savante ou la grâce facile qui leur appartiennent.

Il résulte de ce qui précède que, pour copier des estampes, le plus sûr serait encore de recourir aux procédés mêmes de la gravure. Tout dépendra, il est vrai, de l'intelligence et du talent des copistes; mais pour peu qu'ils soient gens habiles, ils donneront des pièces originales une idée plus juste et plus complète que ne saurait le faire la photographie. On a entrepris, il y a quelques années, de photographier l'œuvre entier de Marc-Antoine. Envisagée comme moyen d'ajouter à la popularité de compositions admirables, une telle entreprise n'a rien que de louable, et l'on a eu occasion ici même d'apprécier les avantages que peut offrir ce surcroît de publicité (1); mais l'insuffisance de l'exécution nous laisserait le droit d'être plus sévère, et nous n'hésiterions pas à préférer de beaucoup aux pièces photographiées d'après Marc-Antoine les copies gravées par Marc de Ravenne et Augustin Vénitien. Celles-ci, tout inférieures qu'elles sont aux chefs-d'œuvre qui leur ont servi de modèles, gardent au moins quelque chose du faire net et résolu des estampes originales. Dans celles-là, au contraire, la fermeté du travail se traduit par je ne sais quelle lourdeur de touche, la finesse s'empâte ou disparaît, et, si fidèles qu'elles semblent au premier abord, ces réimpressions prétendues ne sont rien de plus que des esquisses, et, qui pis est, des esquisses sans verve.

On supposera peut-être que la photographie, incapable de rendre à souhait la manière incisive de Marc-Antoine, doit avec plus de succès s'attaquer à d'autres manières et à des maîtres d'un autre ordre. Si l'extrême délicatesse des contours et du modelé échappe à son action, des effets d'ombre et de lumière formulés non plus par

(1) *La Gravure française en* 1853, livraison du 15 avril 1853.

des traits, mais par des teintes, des masses de tons franchement clairs ou veloutés se déposeront sur la glace ou sur le papier plus aisément que des tailles subtiles, parce qu'il existe en pareil cas une sorte d'analogie entre le procédé photographique et le procédé même de la gravure. La publication de l'*Œuvre de Rembrandt* nous semble un fait beaucoup plus propre à démentir qu'à confirmer cette opinion. Ici encore nous reconnaîtrons volontiers ce qu'il peut y avoir d'utile à présenter dans leur ensemble les créations successives du génie, à montrer réunis des chefs-d'œuvre d'invention et de sentiment disséminés dans les cabinets ou dans les galeries; mais il faut avouer aussi qu'au point de vue de l'art et de l'habileté technique, ces chefs-d'œuvre n'apparaissent qu'étrangement défigurés. L'imperfection principale des photographies du *Rembrandt* consiste dans le défaut de transparence des ombres. De là une âpreté d'effet directement contraire à l'effet harmonieux qu'a su trouver la main du maître. Dans les pièces originales, les parties obscures sont, malgré l'intensité du ton, pénétrables à l'œil pour ainsi dire. On y entrevoit des reflets, de chaudes lueurs assoupies; on sent que ces corps voilés d'ombre ont leur relief propre, leur modelé, leur consistance, et que si un rayon venait à les éclairer, ils se comporteraient comme les corps voisins placés en pleine lumière. Dans les reproductions au contraire, l'ombre cesse d'être un voile; elle étreint la forme et l'absorbe. Tout ce qui n'était que mystérieux devient épais ou vide, toute énergie de ton se convertit en noir boueux ou dur. Quelle fausse idée, par exemple, ne se formerait-on pas de l'un des plus beaux ouvrages de Rembrandt, — le portrait en pied du *Bourgmestre Six*, — si l'on se fiait à la triste contrefaçon que la photographie nous en donne? Deux autres estampes, véritables merveilles d'exécution, — *le Christ guérissant les malades* et le paysage dit *aux Trois Arbres*, — ont subi une transformation qui les rend presque aussi méconnaissables. Qu'est devenue dans la première de ces pièces la merveilleuse souplesse du coloris? Toute la partie à la droite du spectateur, si transparente malgré sa vigueur, si riche en fines transitions, est ici lourde et violente : lourde, parce que les ombres sont traduites par des noirs opaques; violente, parce qu'à côté de ces noirs absolus, les morceaux à demi éclairés se dessinent brutalement clairs. Dans le *Paysage aux Trois Arbres*, le ton des nuages d'où s'échappe la pluie a une intensité égale à celle des ombres qui s'étendent sur les terrains et sur les eaux. Les formes des premiers plans ont disparu sous une couche noire si invariablement épaisse, qu'il est au moins difficile de soupçonner l'existence des figures que Rembrandt a mêlées aux détails de la végétation.

On ne finirait pas, s'il fallait relever dans les copies tout ce qui

annule ou dénature l'expression primitive et les intentions pittoresques du maître. Les reproches que méritent ces trois pièces, on pourrait d'ailleurs, et à tout aussi bon droit, les adresser aux autres photographies dont le recueil se compose. Les moins défectueuses d'entre elles sont celles qui reproduisent des estampes presque complétement dépourvues d'effet, des scènes esquissées en quelques traits, comme la grande *Chasse aux Lions*, où la gravure n'a guère que le caractère d'un croquis sur cuivre. Encore, là comme ailleurs, ne faut-il guère chercher qu'un aperçu de la composition. La fermeté du travail ne subsiste qu'à demi, les contours que l'eau forte a creusés ont perdu quelque chose de leur décision, et semblent glisser sur le papier, qu'ils effleurent à peine. Il n'en devait pas être autrement, il en sera toujours ainsi, en dépit de certains progrès possibles, lorsque la photographie entreprendra de rivaliser avec le burin ou avec la pointe, — l'inégalité de mérite résultant invinciblement de la différence même des procédés. C'est ce que l'auteur du texte, fort instructif d'ailleurs, qui accompagne l'*Œuvre photographiée de Rembrandt*, — M. Charles Blanc, — a quelque peu oublié de nous dire. En admirant, et certes à bien juste titre, les planches originales, il admire avec moins d'à-propos la perfection du moyen employé pour les reproduire. Il s'empresse un peu trop de bénir ce qu'il appelle « le mariage mystique de l'art et de la science. » Mariage, soit, mais mariage de la main gauche, car l'art, en se mésalliant ainsi, abdique une partie de sa dignité et quelques-uns de ses meilleurs priviléges.

Nous avons cherché à démontrer par des exemples successifs, et, pour ainsi parler, preuves en main, les inconvéniens sérieux et parfois les avantages du procédé photographique. La critique, dans des questions de ce genre, a d'autant plus le droit de parler sans réticence, qu'elle porte sur des faits complétement indépendans du talent, et qu'une machine qui donne de méchans produits ou des produits insuffisans est infiniment moins digne de ménagemens que l'auteur, même malhabile, d'un tableau, d'un dessin ou d'une gravure. On n'aura donc blessé aucun amour-propre en signalant les côtés faibles ou les côtés tout à fait défectueux de la photographie; on n'aura exagéré le mérite de personne en indiquant ce qu'elle offre de réellement utile et de parfaitement applicable. Cependant il ne suit pas de là qu'aucune opinion n'ait été contredite, et que nos jugemens s'accommodent avec les préjugés du plus grand nombre. Aux yeux de qui n'y regarde pas de fort près, l'art nouveau paraît en mesure de remplacer un art désormais suranné. A quoi bon pâlir de longues années sur une besogne qui peut maintenant s'accomplir en quelques secondes? Pourquoi s'obstiner à transporter péniblement

sur le cuivre des modèles qui viennent d'eux-mêmes se décalquer sur le papier? Quelle copie préférable à cette empreinte, quelle main plus sûre que cette infaillible pratique? L'erreur semble assez générale pour qu'il importe de préciser en quelques mots le rôle de la photographie. Non, la gravure n'a trouvé là ni un mode d'exécution supérieur, ni même un équivalent; non, les graveurs n'en seront pas réduits à la condition des maîtres de poste, dont les chemins de fer ont ruiné l'industrie. En fait d'art, c'est peu d'arriver vite, l'essentiel est d'arriver à point, sans avoir trop dépensé en route de ses forces et de ses ressources. La photographie, qui ne sait ni calculer ni attendre, laisse pressentir le dénûment sous la prodigalité et l'irréflexion sous un faux air de patience. Elle peut, il est vrai, étaler un luxe d'ornemens, ou plutôt de menus accessoires, que la gravure ne réussira jamais à emprunter; mais il ne faut rien chercher au-delà de ces surprenantes minuties, plus propres à contenter une sorte de curiosité bourgeoise qu'à intéresser l'art et ses progrès. Rien ne vient coordonner tous ces détails, rien n'accuse la réserve, le choix, le sentiment du mieux. Le bien ici n'est que l'expression textuelle de la réalité, et franchement cela ne saurait suffire. L'art a quelque chose de plus beau et de meilleur à nous enseigner. Il ne nous montre pas seulement l'extérieur des objets, il donne à la forme une signification particulière, il nous initie à certains secrets que nous n'aurions pas su démêler sans lui, et, — pour ne parler que de la gravure, — il s'approprie, il achève de préciser le fond de la pensée d'autrui, au lieu d'en copier platement les surfaces. Ce sont là des vérités élémentaires sans doute, mais s'il est permis de les rappeler, n'est-ce pas surtout au moment où bon nombre de gens les oublient, et la banalité de pareilles redites ne trouve-t-elle pas son excuse dans la faveur qu'usurpent des principes et une pratique diamétralement contraires?

La photographie en effet compte aujourd'hui assez de partisans, et de partisans enthousiastes, pour qu'il ne semble pas superflu ni hors de propos de défendre la cause contraire. On ne considérait, il y a quelques années, la photographie que comme l'héritière présomptive de la gravure; aujourd'hui la succession est ouverte, et tandis que le burin reste trop souvent oisif, les appareils fonctionnent avec une force de production croissante, avec un redoublement d'activité que la mode encourage, et qui n'a plus seulement pour témoins les murs des laboratoires. Dans beaucoup de salons, les prodiges de la photographie ne sont guère moins en honneur que ne l'étaient hier les miracles accomplis par les tables tournantes. Chacun veut mettre la main à l'opération, chacun veut, tant bien que mal, obtenir son négatif et tirer son épreuve, — le tout, non

sans arrière-pensée un peu ambitieuse quelquefois, mais le plus souvent en vue de se procurer un amusement. Aussi ne faut-il voir dans ces occupations, assez innocentes au fond, que le témoignage d'une curiosité passagère et un caprice sans conséquence. Quand la satiété sera venue, quand on aura bien compris qu'après tout, d'autres jeux valent celui-là, on laissera de côté, pour n'y plus songer, la chambre noire, le collodion et l'hyposulfite de soude. L'art ne s'en trouvera ni pis ni mieux, car de telles fantaisies ne suffisent pas pour le mettre en péril, ni de tels reviremens pour le sauver. Ailleurs cependant le danger est plus grave et le succès plus incertain, puisque les artistes eux-mêmes se font les apôtres de la foi nouvelle et n'hésitent pas à réclamer pour elle un respect qui ne lui est pas dû. « La photographie, écrivait récemment M. Ziégler dans une brochure sur laquelle le nom de l'auteur appelle une certaine attention (1), la photographie étant essentiellement un art d'imitation, elle pourrait à ce titre réclamer une place parmi les arts d'imitation, aussi bien que la lithographie et les divers genres de gravure. Ceci n'a pas été admis; il faut toujours, même en fait d'art, un peu de temps pour la naturalisation d'un étranger; il faut aussi réserver quelque chose au progrès : plus tard cela se fera. » A Dieu ne plaise que cela se fasse! Sous prétexte de progrès, on n'arriverait ainsi qu'à une confusion organisée. La photographie n'étant, quoi qu'on en dise, ni un art d'imitation, ni un art d'aucune sorte, puisqu'elle ne peut rien par elle-même, puisqu'elle ne formule rien en dehors du fait, qu'a-t-elle à démêler avec l'expression volontaire et personnelle? A quel titre entrerait-elle en rivalité avec le talent? quelle sorte d'idéal est-elle en mesure de nous révéler? Un poète, si poète descriptif qu'il fût, ne saurait comment s'y prendre pour chanter les produits photographiques, tant la signification en est bornée, tant ils matérialisent la réalité même. Et l'on voudrait assimiler ces images inertes, ces œuvres sans accent et sans portée, aux œuvres qui ont reçu l'empreinte du sentiment, du goût, de la pensée humaine enfin! Non, la photographie n'est et ne peut être rien de plus qu'un procédé secondaire, très ingénieux en soi, très bon pour renseigner la science et quelquefois l'art lui-même; mais elle ne doit pas lutter avec lui, encore moins le déposséder du rang qui lui appartient. Il y aura toujours entre l'art et la photographie la distance qui sépare la vérité choisie de l'effigie vulgaire, ou la différence qui existe entre une belle statue et un moule pris sur la nature.

Il ne faut donc pas, tout en constatant les progrès actuels et les

(1) *Compte-rendu de la Photographie à l'Exposition universelle*, par M. J. Ziégler. Dijon 1855.

fâcheux succès de la photographie, s'inquiéter outre mesure des conséquences, ni s'y résigner d'avance comme à un mal irrémédiable. Ces succès peuvent grandir encore, ces envahissemens s'étendre et se généraliser : la défaite de la gravure n'en sera pas plus assurée pour cela. Pendant quelque temps peut-être, on continuera de s'abuser sur les prétendus avantages d'un procédé sans valeur sérieuse, sans mérite au point de vue de l'art; mais la gravure ne deviendra pas pour toujours un luxe d'érudits, une sorte de rareté dont les esprits gourmets pour ainsi dire seront seuls à goûter le mérite. Tôt ou tard elle aura raison de nos dédains, parce qu'elle seule est en mesure de satisfaire à des aspirations plus sérieuses, à des besoins d'intelligence plus durables que la vaine curiosité ou les empressemens irréfléchis auxquels nous nous abandonnons aujourd'hui. Suit-il de là qu'elle doive sortir sans aucun préjudice de cette épreuve plus ou moins longue, et se retrouver, les mauvais momens une fois passés, en possession de tous ses anciens priviléges? Telle n'est pas notre pensée. Il est très probable au contraire que la photographie ne cèdera pas tout le terrain qu'elle a conquis, et d'ailleurs ses conquêtes, si injustes qu'elles soient pour la plupart, n'ont pas toujours, nous l'avons dit, le caractère d'usurpations. Rien que de fort légitime dans l'application du moyen photographique à la représentation des monumens et en général des objets qui intéressent l'archéologie ou l'histoire. Pour l'étude des sciences naturelles, les avantages sont tout aussi incontestables. L'entomologie, la botanique trouveront là des documens plus sûrs, plus détaillés, plus scrupuleusement exacts que le burin ne pourrait les fournir. Partout donc où l'authenticité absolue est la condition principale, l'unique mérite à rechercher, la gravure pourra être considérée avec raison comme insuffisante, et dans un temps donné se trouver hors d'usage.

Ne craignons pas de faire à la photographie une part plus large encore et de pressentir l'extension que, selon toute apparence, elle prendra ailleurs au détriment de la gravure. Que l'imagerie, les *illustrations* de livres à bas prix, tout ce qu'on pourrait appeler la gravure industrielle finisse par disparaître à peu près complétement, — cela est vraisemblable; mais il n'y aura pas là d'atteinte grave portée à l'art. A vrai dire, ce ne sera qu'un genre d'industrie substitué à un autre, une modification purement matérielle, et peut-être même, sous ce rapport, une amélioration. On ne saurait s'effrayer beaucoup d'une révolution si humble au fond, ni en tirer un argument fort décisif contre l'avenir de la gravure en général. Les conditions qui lui seraient faites de ce côté, celles qui résultent déjà de l'emploi opportun du nouveau procédé dans d'autres occasions que nous avons indiquées, restent parfaitement indépendantes des conditions essen-

tielles de son existence. Que l'on recoure à la photographie pour transporter sur le papier les œuvres de l'architecture et de la sculpture, les objets d'étude scientifique, et ces menues compositions, ces croquis vulgaires qui servaient de modèles à l'imagerie, — rien de mieux. Il faut admettre sans regret comme sans inquiétude la destitution de la gravure en pareil cas; mais hors de là point de transaction, point d'innovation admissible. Accepter aux lieu et place des estampes les photographies d'après les tableaux, d'après les dessins et d'après les estampes mêmes, ce ne serait pas seulement répudier certaines traditions, certaines conventions du goût, ce serait aussi perdre toute notion de l'art et sacrifier de gaieté de cœur l'expression de la pensée à la réalité grossière, la forme intelligente à la forme brute. Un tel revirement ne s'accomplira pas, nous l'espérons bien; seulement nos hésitations présentes peuvent aboutir, pour un temps du moins, à des habitudes mauvaises, et ce danger est assez grave pour qu'il importe de le signaler. Quant aux moyens de le conjurer, le plus sage est de s'en remettre avant tout aux leçons pratiques et au talent, car il n'appartient qu'aux artistes de nous convertir pleinement en opposant aux entraînemens de la foule le meilleur des argumens, — de belles œuvres.

Qu'ils protestent donc de la sorte et au plus tôt contre des erreurs qui menacent de s'accréditer, qu'ils dirigent tous leurs efforts vers ce que la photographie est précisément le plus impuissante à rendre, — l'expression, la physionomie, le style. Le moment est venu pour les graveurs de régénérer l'opinion, et, il faut le dire aussi, l'art, que beaucoup d'entre eux ont laissé s'abâtardir. Aujourd'hui plus que jamais, — puisqu'il s'agit de nous faire sentir les vices de la reproduction mécanique, — ils doivent se tenir en garde contre toute préoccupation excessive de la manœuvre, se défier des recettes et du métier, se montrer en un mot ouvertement artistes au lieu d'être seulement des ouvriers adroits. Les exemples ne leur manqueront pas dans le passé de notre école. Croit-on que si Morin, Gérard Audran, Nanteuil ou Edelinck, réapparaissaient aujourd'hui, ils n'auraient pas raison de la photographie et de ses succès? Ils sauraient bien la refouler dans ses limites et nous convaincre du peu qu'elle vaut par la comparaison avec leurs savans ouvrages. C'est aux héritiers de ces grands maîtres à faire revivre la tradition, à défendre leur propre domaine, et plus d'un, heureusement, est à la hauteur de la tâche. Sans parler du graveur de *l'Hémicycle du Palais des Beaux-Arts,* que son mérite exceptionnel place à la tête de l'école contemporaine, ne pourrait-on citer parmi les graveurs de notre pays assez de talens sérieux pour rassurer les esprits craintifs ou donner la foi aux incrédules? Quelques jolies estampes récemment publiées,

Dante et Béatrice, entre autres, par M. N. Lecomte, d'après M. Scheffer, *les Vierges*, gravées d'après Raphaël par MM. Dien et Gustave Lévy, — et surtout les *portraits* de M. Blanchard, qui figuraient à l'exposition dernière, — prouvent assez que de nos jours encore la finesse du sentiment, la précision et l'élégance du dessin appartiennent aux œuvres de la gravure française. D'autres travaux plus importans se préparent ou s'achèvent. Les planches d'après le *Couronnement de la Vierge* de fra Angelico et quelques autres tableaux du Louvre qui n'avaient pas été gravés jusqu'ici, planches dont l'administration des musées a confié l'exécution aux artistes les plus habiles, — celles que grave M. Pollet d'après la *Vénus* et la *Stratonice* de M. Ingres, — enfin la *Marie-Antoinette*, que le meilleur élève de M. Henriquel-Dupont, M. Alphonse-François, termine d'après le tableau de M. Delaroche, — viendront sans doute réaliser le vœu que nous exprimions tout à l'heure, et faire bonne justice des tristes parodies que la photographie nous donne pour des imitations. N'exagérons rien toutefois, pas même ces légitimes espérances. Il faudra, pour triompher de l'indifférence ou de l'injustice, que les graveurs artistes fassent preuve d'une grande force de volonté, et que leur mérite personnel soit éclatant; les talens secondaires se verront condamnés à l'oubli, et les caractères timides à l'inaction; il n'y aura guère place que pour les organisations robustes et les talens de premier ordre. Où sera le mal, après tout? En amenant ces efforts nouveaux d'une part et de l'autre cette ruine de la médiocrité, en irritant ainsi la force et l'habileté véritables, la photographie, loin d'être nuisible à l'art du burin, pourra au contraire tourner à son profit. Toute confusion cessera, toute différence sera d'autant mieux tranchée, d'autant plus sensible entre les œuvres de la pensée et les œuvres de l'industrie matérielle, entre la gravure et sa prétendue rivale. Chacun comprendra par ses yeux une distinction que la parole ne suffit pas à établir : distinction aussi simple pourtant que nécessaire, et que l'on ne saurait méconnaître sans sacrifier du même coup les vieilles gloires de notre école, ses progrès futurs et les lois immuables de l'art.

HENRI DELABORDE.

DE LA

LÉGISLATION COMMERCIALE

EN EUROPE

LES RÉFORMES DANS LE SYSTÈME PROTECTEUR EN FRANCE.

Les études économiques ont repris pendant ces dernières années un degré d'activité qui a frappé sans aucun doute l'attention de tous les esprits sérieux. Diverses causes ont amené ce résultat. D'une part, les immenses progrès qui se sont accomplis dans l'industrie, la découverte de nouvelles mines d'or, le développement vraiment extraordinaire des voies de communication, l'accroissement des populations ouvrières, ont provoqué un examen plus approfondi des phénomènes multiples qui se rattachent à la production, à la consommation et à la répartition des richesses, ces trois grands objets de la science économique. D'autre part, les révolutions, les crises de subsistances, les guerres qui ont successivement affligé l'Europe depuis 1848 ont déterminé des remaniemens essentiels dans la législation commerciale comme dans la constitution des états. Enfin il semble que, dans certains pays, l'esprit de discussion, ne pouvant plus se donner libre cours dans l'arène politique, ait cherché en quelque sorte un débouché dans le domaine des intérêts matériels. Ce domaine est si vaste, il offre des perspectives si variées, qu'après en avoir franchi le seuil, on se plaît à le parcourir en tous sens. C'est ce qui nous a valu tant d'écrits estimables publiés récemment sur les diverses branches de l'économie politique. Cette littérature, qu'il est permis de ne point trouver divertissante, mais qui n'en a pas moins son grand intérêt, n'est pas demeurée concentrée dans les régions de la science pure;

peut-être même n'a-t-elle point produit de savantes expositions de principes ni d'éloquentes dissertations, à la manière des œuvres de Turgot, d'Adam Smith, de Malthus, de J.-B. Say, de Rossi : elle s'est appliquée de préférence à l'étude impartiale des faits avec la pensée d'en tirer des enseignemens pratiques, et elle est ainsi parvenue à exercer une influence réelle sur les gouvernemens. L'économie politique n'est plus considérée comme une sorte d'abstraction insaisissable ni rangée au nombre des vagues théories; on lui accorde son droit de conseil et son tour de parole dans les débats où s'agitent les plus grandes mesures qui affectent les destinées des peuples. N'est-il pas évident pour quiconque examine la situation intérieure des états, dans l'ancien monde comme dans le nouveau, que la discussion des lois économiques tient partout le premier rang? Ne voyons-nous pas, dans les pays constitutionnels, le sort des cabinets dépendre de l'adoption d'un traité de commerce ou d'un projet de tarif? Parfois même, notamment en Angleterre, en Autriche, dans les états qui composent le Zollverein, la politique commerciale n'a-t-elle pas été toute la politique? Ce mouvement d'idées économiques est aujourd'hui si prononcé et il doit au retour de la paix prendre de telles proportions, qu'il ne paraîtra pas inutile de l'examiner dans son ensemble et de rechercher quelles sont, en matière de législation de douane, les tendances des principales nations. A la suite de ce coup d'œil général, l'occasion viendra naturellement d'exposer quels sont, dans la même question, les intérêts particuliers de la France, et dans quel sens il lui importe que ses tarifs soient modifiés.

I.

Dès qu'il s'agit de réformes commerciales, c'est l'Angleterre qui se présente naturellement comme point de départ et qui est présentée d'ordinaire comme exemple et comme modèle. Il n'y a pas en effet de pays qui, depuis le commencement de ce siècle, ait opéré dans sa législation économique plus de remaniemens. On a beaucoup écrit sur ces réformes : parmi les économistes contemporains, il en est peu qui n'aient raconté et célébré la grande œuvre à laquelle sir Robert Peel et M. Cobden ont attaché leur nom, et il est même permis de dire que pendant plusieurs années la littérature économique du continent, de même que celle de la Grande-Bretagne, s'est exclusivement occupée de ce fait mémorable. Ce n'était que justice, car, soit qu'on se place au point de vue purement commercial, soit qu'on tienne compte surtout des conséquences politiques et financières, la réforme anglaise est sans contredit l'un des événemens les plus considérables de notre temps.

Il ne faut pas cependant se méprendre sur le sens de la révolution économique qui a été accomplie en Angleterre. Il nous semble qu'en France surtout les historiens de cette révolution se sont trop exclusivement attachés à y trouver la confirmation pure et simple de leurs doctrines, sans tenir compte des circonstances particulières qui pouvaient recommander en Angleterre l'adoption d'un système économique, dont l'application eût été et serait encore ou funeste ou moins favorable dans d'autres pays. Il paraîtrait, suivant ces écrivains, qu'un trait de lumière a éclairé subitement, en 1842,

les hommes d'état de la Grande-Bretagne et que le libre-échange est sorti tout armé du cerveau de sir Robert Peel. Pour bien comprendre les modifications qui ont eu lieu de 1842 à 1846 et qui se continuent encore aujourd'hui, il convient de recourir à une histoire écrite à un point de vue moins exclusif et dans une intention moins doctrinale. Ce travail, très difficile et très complexe, a été récemment entrepris par M. H. Richelot (1), et, grâce à l'abondance des faits et à l'impartialité des appréciations, il permet de saisir jusque dans les moindres détails toutes les phases de l'évolution par laquelle la Grande-Bretagne est passée, — non pas brusquement, comme on se plaît à le dire, non point par amour d'un principe, mais lentement, avec méthode et par la seule impulsion de son intérêt, — du régime prohibitif au régime du libre-échange. Je n'aurai garde, après l'excellente démonstration que l'on doit à M. Richelot, de reprendre les argumens de cette thèse, qui s'appuie sur des faits précis, sur des dates, sur des témoignages historiques et parlementaires dont l'autorité ne saurait être contestée. Il me suffira de retracer très brièvement les principaux incidens du passé pour arriver à l'examen de la législation actuelle de la Grande-Bretagne en matière commerciale.

Que l'Angleterre ait usé et abusé de toutes les formes et de tous les procédés du régime de protection, que son tarif ait été pendant plusieurs siècles rempli de prohibitions à l'entrée comme à la sortie, que sa marine marchande ait profité plus longtemps encore de tous les priviléges que la législation la plus vigilante et la plus féconde en expédiens puisse imaginer, — ce sont là des faits que l'histoire atteste et qu'il n'est point nécessaire de démontrer. A quelle époque les hommes d'état de ce pays songèrent-ils à modifier le système à l'aide duquel l'industrie et la marine britannique s'étaient élevées si haut? Les idées de réforme prirent-elles naissance le jour même où, la supériorité maritime et industrielle étant acquise, la protection cessait d'être indispensable et pouvait devenir nuisible? — Non sans doute : en 1815, le pavillon anglais était maître des mers, et dès cette même époque les fabriques anglaises n'avaient à redouter aucune concurrence. Cependant il fallut attendre plusieurs années encore pour que les propositions libérales, émises par les économistes et soutenues par un petit nombre seulement d'hommes pratiques, obtinssent l'accès du parlement; il fallut qu'un grand ministre, Huskisson, se livrât aux efforts les plus vigoureux pour arracher, de 1822 à 1826, à force d'enquêtes et de démonstrations, et malgré une résistance acharnée, les premières réformes. Dans les discussions qui passionnèrent alors la chambre des communes, Huskisson se défendait vivement de prêcher, comme on l'en accusait, la liberté illimitée du commerce et de vouloir sacrifier l'industrie nationale à la concurrence étrangère. Il déclarait hautement que s'il demandait soit la levée d'une prohibition, soit l'abaissement d'un droit de douane, il ne s'y était déterminé qu'après avoir acquis la parfaite conviction que les industries ne couraient aucun risque, et qu'elles demeureraient, comme par le passé, en possession du marché intérieur. Hus-

(1) *Histoire de la réforme commerciale en Angleterre*, par M. Henri Richelot; 2 vol. in-8°, chez Capelle.

kisson n'était donc point partisan du libre-échange, il doit être au contraire rangé parmi les défenseurs du régime de protection; seulement, à la différence de l'ancienne école, qui ne concevait pas que la protection pût être distincte de la prohibition absolue, il professait que le système jusqu'alors pratiqué devait être considéré comme un moyen, non comme un but, et qu'il convenait de le modérer successivement dans l'application et même de le supprimer le jour où il ne serait plus nécessaire.

Sir Robert Peel, lorsqu'il proposa, en 1842, de poursuivre l'œuvre de Huskisson, tint à peu près le même langage. Il se garda bien de faire devant la chambre des communes, qui certainement ne l'eût pas écouté, un cours d'économie politique : il s'appliqua à convaincre les industriels, non pas que la protection dont ils avaient joui jusqu'alors avait été un non-sens, une iniquité, un odieux monopole, mais que cette protection n'avait plus de raison d'être, et qu'il était indispensable, dans l'intérêt même de l'industrie manufacturière, d'y renoncer. Si l'on se reporte aux discours que l'illustre ministre prononça à cette époque, on voit avec quel soin il accumulait les démonstrations pratiques, notamment la comparaison du prix de revient en Angleterre avec les prix de revient hors du royaume-uni, et combien il évitait de s'engager dans les profondeurs de la théorie. Ne se souvient-on plus d'ailleurs que la plupart des réformes de sir Robert Peel avaient pour but d'accroître le revenu fiscal en développant la consommation par de larges dégrèvemens de tarifs? L'abolition des droits sur les céréales, effectuée en 1846, présente un caractère différent; ce fut bien là réellement une révolution à la fois politique et économique. L'aristocratie possédait la plus grande partie du sol, et elle prélevait sur la masse des consommateurs une prime évidemment exagérée, grâce au mécanisme des tarifs de douane, qui ne laissaient entrer les céréales du dehors qu'aux époques d'extrême cherté. En demandant l'abolition de cette prime, on était sûr d'avoir pour soi les sympathies populaires. Néanmoins le triomphe de la réforme eût été très incertain, et l'aristocratie territoriale aurait eu peut-être raison de ses adversaires, si ceux-ci n'avaient trouvé un solide point d'appui dans l'intérêt manufacturier. L'industrie, après de longues résistances, venait de consentir à l'abaissement des tarifs qui la protégeaient; elle réclamait à son tour les moyens de produire au plus bas prix, et elle était fondée à exiger que le taux des salaires cessât d'être influencé par la hausse artificielle du prix des céréales. En conséquence, on pourrait dire que la campagne entreprise contre le tarif des céréales fut inspirée par une pensée de protection manufacturière. La grande habileté de sir Robert Peel fut de reconnaître que l'intérêt industriel était devenu dans le pays plus puissant que l'intérêt agricole, que, par l'influence politique comme par le nombre, la population des villes l'emportait sur celle des campagnes, et que l'aristocratie devait fatalement, dans un délai plus ou moins long, être battue par la *ligue*. Le jour où il fut convaincu que le conflit ne pouvait avoir d'autre issue, il prit hardiment son parti, et l'ancien protectioniste, l'ancien défenseur du parti tory et des priviléges aristocratiques n'hésita plus à se montrer plus libéral que les anciens libéraux, dont il avait si longtemps, dans cette même chambre des communes, soit comme ministre, soit comme orateur de l'opposition, combattu les doctrines. On a

dit bien souvent qu'en passant à la cause de la réforme, sir Robert Peel avait épargné à son pays une révolution et sauvé l'aristocratie anglaise. N'est-ce point avouer que la question, telle qu'elle était posée alors, avait surtout un caractère politique, et qu'elle tirait principalement son importance de l'antagonisme qui, grâce au développement de la richesse manufacturière, se révélait presque violemment entre la classe aristocratique et les classes moyennes? La réforme de la loi sur les céréales doit donc être considérée premièrement comme une mesure politique; l'influence des doctrines du libre-échange n'y apparaît qu'au second plan.

Ce qui prouve que le gouvernement anglais ne se laissait pas dominer par les doctrines des libres échangistes, et qu'il ne renonçait pas à maintenir le principe de la protection, là où la protection semblait encore être nécessaire, c'est l'empressement avec lequel on le voit revenir lui-même sur ses propres actes, dès que ceux-ci lui paraissent de nature à mettre en péril de graves intérêts. Nous citerons pour exemple le retrait, en 1848, des mesures libérales adoptées deux ans auparavant pour l'introduction des sucres produits par le travail esclave. Les colonies réclamèrent contre le nouveau traitement qui leur était fait : elles démontrèrent que la concurrence était pour elles impossible, et qu'elles avaient encore besoin d'être *protégées*. Leurs plaintes furent écoutées, et malgré l'indignation de M. Cobden et de ses ligueurs, qui criaient à la réaction, malgré le démenti que devait recevoir, après un débat solennel, la théorie du libre-échange, le parlement n'hésita pas à restituer au sucre colonial un tarif protecteur. — L'année suivante, en 1849, lorsque l'on songea à réviser la législation sur la marine marchande, législation qui remontait au temps de Cromwell, le parlement eut à entendre de très vives remontrances contre le projet ministériel, et ces remontrances émanaient, non point seulement du parti protectioniste, mais encore des représentans de l'intérêt maritime, qui, lors des discussions de 1842 à 1846, s'étaient montrés les plus ardens pour obtenir la levée des prohibitions et la suppression des droits de douanes. — Enfin, lorsque l'acte du 26 juin 1849 sur la marine marchande fut voté, la chambre des communes ne se crut pas obligée d'adopter du premier coup, et pour l'honneur du principe, la réforme de la législation du cabotage. La première proposition qui lui fut faite en vue d'ouvrir éventuellement, et à charge de réciprocité, la navigation du cabotage aux marines étrangères, fut rejetée à une forte majorité; elle ne triompha que cinq ans après, c'est-à-dire lorsque tous les esprits furent bien et dûment convaincus que le pavillon national conserverait, dans cette branche particulière de navigation, l'avantage que la législation antérieure avait pour but de lui réserver.

Tous ces incidens sont exposés et développés avec une grande lucidité dans l'écrit de M. Richelot, qui, en restituant ainsi à la réforme commerciale anglaise son véritable caractère, a rendu à la science économique un grand service. L'Angleterre a sagement fait, au point où était arrivée sa puissance productive, de réviser une législation commerciale qui avait cessé d'être une égide pour son industrie, et qui était devenue une gêne pour ses échanges. Le but de la protection étant atteint chez elle depuis longues années, — c'est-à-dire les manufactures britanniques ayant ob-

tenu une supériorité incontestable sur les fabriques du continent, — la protection devait naturellement être diminuée d'abord, puis supprimée. Il n'en faut pas moins admirer le discernement et l'esprit de décision que les chefs de la réforme apportèrent à la défense de leur cause. Dans tous les pays, et en Angleterre plus qu'ailleurs, les vieux abus sont difficiles à déraciner, car ils ont pour eux non-seulement le prestige de leur antiquité et la force de l'habitude, mais encore l'opiniâtre résistance qu'opposent aux idées de réforme les intérêts nombreux, riches, puissans, auxquels ils profitent. Cette résistance, on le sait, fut très vive au sein du parlement comme dans le pays. Les propriétaires fonciers, les armateurs, les colons, et même certaines classes d'industriels, ne se laissèrent point arracher sans protestation les priviléges dont ils jouissaient depuis plusieurs siècles, et qu'ils élevaient complaisamment à la hauteur d'institutions nationales. Des ministères furent faits et défaits, des parlemens furent dissous, les partis politiques furent plus d'une fois désorganisés pendant le cours de ce long débat et à cause de ce débat même. *Free trade* et *protection*, tels furent les seuls drapeaux qui après 1840 se déployèrent dans les élections, et autour desquels se partagea toute la nation. Le *free trade* l'a emporté, et son triomphe est définitif. Les élections de 1852 ne laissèrent plus aucun doute au parti protectioniste sur l'opinion bien arrêtée du peuple anglais. Lord Derby et M. Disraeli se résignèrent presque de bonne grâce au fait accompli, et ne songèrent plus à en contrarier le développement. Il serait en effet tout aussi impossible de faire remonter un fleuve vers sa source que de rétablir en Angleterre le régime de protection, et surtout l'ancienne législation sur les céréales. Il y a bien encore sur le continent quelques esprits qui croient à un retour d'opinion vers les idées qui avaient cours avant la réforme, mais assurément ils s'abusent : les Anglais, de quelque parti qu'ils soient, à quelque classe qu'ils appartiennent, considèrent la question comme étant aujourd'hui définitivement jugée. Pendant l'année 1855, la nécessité de faire face aux énormes dépenses de la guerre a amené pour certains articles fort importans, notamment pour le sucre, le café et le thé, l'élévation des droits de douane; mais cette mesure (acte du 25 mai 1855) n'a été prise qu'à titre provisoire, et, d'après les marchandises auxquelles elle s'applique, on peut se convaincre qu'il s'agit seulement de droits fiscaux, et que les changemens de tarifs ne sont à aucun degré inspirés par une pensée de protection. Il en est de même des taxes considérables qui continuent à frapper l'introduction des vins et spiritueux. Avant la guerre, le parlement était saisi d'une proposition ayant pour objet de les réduire, et il avait fait procéder à une enquête approfondie sur le commerce des produits vinicoles. Nul doute que cette proposition ne soit reprise après la conclusion de la paix. La France est particulièrement intéressée à la révision du tarif, et il y a lieu d'espérer que l'Angleterre n'hésitera plus à lui donner ce nouveau gage d'alliance et de bonne entente, qui profitera aux échanges entre les deux pays.

Les chefs de la réforme se figuraient volontiers que les principes adoptés par l'Angleterre en matière de politique commerciale seraient accueillis par les autres nations, et que le libre-échange allait faire en quelque sorte le tour du monde. M. Cobden visita le continent; il reçut des économistes de l'école

libérale un accueil presque enthousiaste, et partout il obtint un succès de curiosité et d'estime qui était bien dû à un homme dont le nom venait d'acquérir en Angleterre une célébrité si éclatante. Il se livra naturellement à une propagande fort active; il vanta en tous pays l'excellence des principes du libre-échange, annonça aux gouvernemens comme aux peuples la bonne nouvelle, et leur conseilla de sortir au plus tôt de l'ornière où les retenait le régime de la protection. Toutefois les gouvernemens se montrèrent en général très réservés sur ce point; ils prodiguèrent à l'illustre chef de la ligue les complimens et les démonstrations de politesse; ils lui donnèrent à l'envi les assurances de leur considération la plus distinguée; quant à ses conseils, ils les suivirent peu. Si l'on étudie attentivement l'influence exercée sur le continent par la réforme anglaise, on voit que deux nations seulement, la Sardaigne et la Hollande, se convertirent à la pratique du libre-échange. La Sardaigne, sous l'impulsion du comte Cavour, révisa sa législation commerciale et maritime; la Hollande était depuis longtemps acquise aux principes libéraux : il est juste toutefois de reconnaître que le rappel de l'acte de navigation en Angleterre la détermina à modifier plus promptement les mesures de protection qu'elle avait conservées jusqu'alors en faveur de sa marine marchande. Quant aux autres états de l'Europe, ils ne jugèrent pas qu'il leur convînt encore de céder aux suggestions du libre-échange britannique. A cet égard, les espérances de M. Cobden et de ses partisans furent déçues. Les réformes économiques qui ont été introduites depuis peu d'années dans la législation des principaux pays, et qui furent très nombreuses, comme on le verra tout à l'heure, procèdent non pas d'une pensée de libre-échange, mais de l'application rationnelle des principes de protection. On y retrouve également l'influence des événemens politiques qui ont suivi le redoutable mouvement de 1848.

Il y a des nations pour lesquelles le libre-échange est le système naturel. Quand un pays n'a ni industrie ni marine, et qu'il ne possède pas en lui-même les ressources nécessaires pour créer et développer ces deux élémens de prospérité, il est évident qu'il ne saurait faire utilement emploi de la protection. De même, quand un pays sent que son industrie et sa marine peuvent lutter avantageusement contre la concurrence étrangère, il n'a aucun intérêt à conserver des tarifs élevés. En un mot, là où il n'y a rien à protéger, la protection perd ses droits. Nous avons expliqué comment l'Angleterre en était venue à la pratique définitive du libre-échange. Si l'on examine la situation des villes anséatiques de la Hollande, de la Suisse, du Piémont, on reconnaît que dans ces divers états, par suite de conditions économiques ou purement géographiques, l'application du libre-échange n'est qu'un fait normal contre lequel ne proteste aucun intérêt sérieux. Mais quand on voit les gouvernemens de grands états, tels que la France, l'Allemagne, l'Autriche, la Russie, l'Espagne, l'Union américaine, résister aux séductions de l'expérience anglaise et ne point se départir des anciens principes, il est permis de douter que le régime protecteur soit, dans certaines conditions, aussi inconciliable qu'on l'assure avec la raison et l'équité. Est-ce à dire d'ailleurs que ce régime soit condamné à l'immobilité, qu'il prescrive à tout jamais et pour tous les produits soit les prohibitions, soit les taxes excessives, et qu'il

condamne les échanges entre les peuples? Assurément non. Il est aisé de multiplier les preuves pour démontrer que le système de protection n'exclut point le libéralisme, et qu'il se plie parfaitement aux idées de rapprochemens, d'alliances, de communications internationales, qui constituent le trait le plus saillant de la politique moderne. L'histoire des dernières années atteste qu'il a fait de grands progrès dans cette voie.

Prenons pour exemple l'Allemagne. Frédéric List, qui a exposé avec beaucoup de talent la théorie de la protection, était Allemand. Par ses écrits et par son initiative, il concourut puissamment à la formation du Zollverein, c'est-à-dire de l'association des douanes germaniques. Le tarif du Zollverein a été, dès l'origine, très restrictif; mais aussi, en peu d'années, l'industrie allemande, pourvue d'un vaste marché qu'elle exploitait exclusivement, grandit dans des proportions merveilleuses, au point que les nations industrielles, — l'Angleterre, la France, la Belgique, — durent, sur les marchés lointains où la lutte était engagée à armes égales, compter avec elle. Ce fut par l'union des forces productives que l'Allemagne s'éleva à ce degré de prospérité. La Prusse, qui s'était placée à la tête du Zollverein, comprit que désormais il y avait intérêt à modifier les tarifs dans un sens libéral, de manière à attirer au sein de la confédération douanière le Hanovre et l'Oldenbourg. Le 7 septembre 1851, elle conclut avec ces deux états un traité de commerce en vertu duquel ceux-ci s'engageaient à entrer dans le Zollverein; mais pour obtenir cette accession, le cabinet de Berlin s'était engagé, de son côté, à abaisser certaines taxes établies en faveur des manufactures. Les états du midi ne virent pas sans inquiétude ces tendances nouvelles, et l'Autriche profita habilement de leurs dispositions pour tenter soit de former avec eux une confédération rivale, soit de se faire admettre elle-même dans le Zollverein reconstitué, où elle aurait contrebalancé l'influence de la Prusse. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer les nombreux incidens de la lutte d'influence qui divisa les cabinets de Berlin et de Vienne. Pendant deux ans, toute la diplomatie allemande ne fut occupée que de questions de tarifs et de projets d'unions douanières. Enfin le différend se termina par la signature du traité austro-prussien (19 février 1853) et par la reconstitution du Zollverein (traité du 4 avril). Quels furent, au point de vue de la législation économique, les résultats de tant de discussions? D'une part, l'ancien Zollverein, pour obtenir, suivant les engagemens pris par la Prusse, l'accession de l'Oldenbourg et du Hanovre, dut abaisser ses tarifs; d'autre part, l'Autriche, afin de mettre à exécution le traité du 19 février 1853 et de préparer dans un avenir prochain son entrée dans la confédération, se vit entraînée à supprimer une partie de ses prohibitions et à ramener ses taxes de douane au niveau de celles qui étaient perçues à l'entrée du Zollverein. Le régime de la protection, qui a imprimé un tel essor à l'industrie manufacturière de l'Allemagne, n'a nullement fait obstacle à ces rapprochemens considérables de peuples et d'intérêts. La reconstitution du Zollverein et le traité austro-prussien ne sauraient être évidemment attribués à l'influence du libre-échange. Il n'y a ni en Prusse ni en Autriche aucun homme d'état qui s'inspire des idées de M. Cobden; M. de Bruck, qui a introduit tant de changemens dans l'organisation politique et administrative de l'Autriche, et que l'on peut considérer

comme le plus hardi réformateur de l'Allemagne, a appliqué purement et simplement la théorie exposée par Frédéric List, dont les écrits ont conservé au-delà du Rhin une grande autorité. En un mot, c'est au système protecteur, pratiqué sainement, qu'il convient de faire honneur des progrès qui ont été récemment accomplis dans la législation économique de l'Allemagne.

Si nous portons nos regards sur les autres pays, nous remarquons partout, à côté du maintien de la protection, une série de réformes et d'adoucissemens de tarifs qui présagent, pour un avenir prochain, des remaniemens plus profonds encore dans la législation commerciale. En Russie, l'état de guerre, qui a privé l'empire de ses libres communications par mer, a amené l'ukase du 23 juin 1854, qui favorise, au bénéfice de la Prusse et notamment du port de Memel, les importations par terre. En Suède, le tarif de 1855, poursuivant l'œuvre du tarif de 1852, a levé un certain nombre de prohibitions, et en particulier celles qui frappaient encore les fers en barres, les tôles et les tissus. Le même esprit a présidé à la rédaction du tarif norvégien de 1854. En Belgique, le gouvernement, usant de la faculté qui lui a été donnée par la loi, a supprimé jusqu'à nouvel ordre les droits différentiels auxquels étaient assujetties les marchandises importées sous pavillons étrangers; de plus, en présence de la cherté des subsistances et de l'insuffisance du combustible, les droits sur les denrées alimentaires et sur les houilles ont été suspendus. Dans les pays d'Italie, les réformes ont été moins considérables; on pourrait toutefois signaler divers changemens opérés dans les législations des États-Romains et du royaume de Naples. Enfin l'Espagne et le Portugal ont également cédé à l'influence des idées nouvelles. Déjà le tarif espagnol de 1849 révélait un progrès notable. Depuis la révolution qui a ramené le général Espartero au pouvoir, tous les ministres qui se sont succédé au département des finances (et le nombre en est grand) ont apporté des plans de réformes douanières. En Portugal, le tarif de 1852 est à la veille d'une révision complète, dont une commission spéciale a été chargée de préparer les élémens. En un mot, de quelque côté que l'on se tourne, on aperçoit les symptômes les plus évidens d'une direction nouvelle imprimée à l'étude des intérêts commerciaux et d'une évolution très rapide des différens régimes économiques. Les crises intérieures qui ont désolé certains états, la guerre qui a occupé l'Europe entière, ont contribué à accélérer ce mouvement général. Ce n'est point le libre-échange tel que le prêchent certains économistes, ce n'est point la suppression des monopoles, des exactions manufacturières, de l'exploitation du consommateur par le producteur: c'est tout simplement la marche naturelle des choses. Dans la pensée des gouvernemens, le principe de protection n'a rien perdu de sa valeur; seulement il a dû être modifié dans ses formes, devenues trop restrictives, et approprié aux progrès successifs de l'industrie comme aux besoins des peuples. On ne saurait voir dans ce fait aucune contradiction avec le principe même, aucune abdication du passé. Alors que partout les manufactures sont arrivées à l'âge adulte et que le développement de la marine marchande et des voies de communication tend à égaliser dans les divers pays les prix de revient, alors que des relations de toute nature s'établissent et se propagent entre les régions les plus éloignées du globe, il serait insensé de maintenir,

avec ses complications et ses embarras, la législation du dernier siècle. Réformer n'est pas détruire, au moins dans le domaine des intérêts économiques. Il n'est pas besoin de se déclarer libre échangiste pour reconnaître qu'une plus grande liberté dans les échanges est désirable, ni pour prédire que dans un délai plus ou moins long la plupart des barrières de douanes seront abaissées. Ce jour-là, les partisans éclairés de la protection applaudiront au triomphe de leur principe : leur but sera atteint, car la protection, telle qu'ils l'entendent, n'aspire qu'à se rendre inutile, et elle doit disparaître dès que les forces productives créées par elle auront acquis leur plein développement.

Après avoir apprécié le caractère des réformes commerciales qui, pendant les dernières années, ont été opérées en Angleterre et dans les principaux états du continent, il nous reste à examiner quelle est la situation économique de la France et dans quelles voies notre législation est aujourd'hui engagée.

II.

En fait de législation douanière, la France est demeurée longtemps fort arriérée. Il y a quatre ans à peine, son tarif ne différait guère de celui qui était en vigueur au commencement du siècle. La plupart des prohibitions et des taxes qui y sont encore inscrites datent d'une époque de révolution et de guerre. Sous l'empire, il fallait à tout prix combattre la fortune de la Grande-Bretagne là où elle semblait le plus vulnérable, et fermer aux marchandises anglaises les marchés européens. Ce fut le système du blocus continental. Plus tard, lorsque le gouvernement de la branche aînée des Bourbons se releva sur les ruines de l'empire, on songea à reconstituer la grande propriété, l'aristocratie territoriale. Le tarif des douanes fut employé à la poursuite de cette chimère. On taxa et on surtaxa les produits agricoles de l'étranger, les céréales, les bestiaux, les laines, dans l'intention de favoriser les propriétaires du sol national et de leur assurer des rentes élevées. En un mot, depuis l'empire jusqu'à la chute de la restauration, le tarif ne fut, à vrai dire, qu'un instrument politique, et l'on peut ajouter qu'il produisit à cet égard des effets absolument opposés à ceux que le gouvernement de l'empire et la restauration avaient en vue. Le blocus, qui ruinait l'Europe autant et même plus que l'Angleterre, détacha peu à peu de notre alliance les peuples du continent. Quant à la prime que la restauration entendait accorder à la grande propriété, on sait ce qu'il en advint. Elle ne profita point à l'aristocratie, et le morcellement du sol, c'est-à-dire la constitution démocratique de la propriété en France, fit de rapides progrès.

Mais en même temps, sous l'influence de cette législation restrictive, de nouveaux intérêts prirent naissance. Le marché de la France est si vaste, et grâce à la paix il était devenu si riche, que la faculté de pourvoir sans concurrence aucune à son approvisionnement devait stimuler à un haut degré l'industrie manufacturière. Le territoire se couvrit de vastes usines, soutenues par de larges capitaux et procurant du travail à un grand nombre de bras. Toutes les classes furent entraînées dans ce mouvement indus-

triel, — l'aristocratie, qui y trouva le placement fructueux du milliard des émigrés, la bourgeoisie, qui y engagea ses épargnes et son intelligente activité, le peuple, qui en retira de meilleurs salaires. Dès-lors le tarif des douanes, qui, repoussant les produits du dehors, laissait toute sécurité au développement de la production nationale, fut à juste titre considéré comme un instrument de protection, accueilli et prôné comme tel par les nombreux intérêts auxquels il garantissait l'avenir, et en conséquence maintenu par les pouvoirs législatifs.

Dès ce moment, des esprits sages comprenaient que l'on allait trop loin dans les voies prohibitives. S'ils accordaient que le régime protecteur était une sauvegarde pour l'industrie renaissante de notre pays, ils s'attachaient à démontrer qu'il y avait évidemment excès dans la répulsion absolue que les partisans du système manifestaient contre toute importation étrangère. Approuvant et défendant la protection en principe, ils blâmaient et combattaient les prohibitions, de même que les droits prohibitifs. Ces esprits sages et prévoyans n'étaient pas en nombre pour lutter contre le courant. Au sein des chambres législatives, où la propriété territoriale se trouvait largement représentée, la majorité acquise aux mesures les plus restrictives était formidable et véhémente; la prohibition coulait à pleins bords. Le gouvernement, plus calme, essaya parfois de résister aux passions agricoles et industrielles qui s'agitaient autour de lui : ses efforts furent inutiles, et il dut céder. Nous entendons aujourd'hui les libres échangistes invoquer à tout propos l'exemple de l'Angleterre; de 1822 à 1830, c'était également la législation anglaise qui était invoquée par les prohibitionistes. Huskisson, il est vrai, avait inauguré l'ère des réformes libérales; mais on alléguait, non sans raison, que, malgré ces réformes, le tarif anglais demeurait encore pour un grand nombre d'articles plus rigoureux que le nôtre, et l'on ajoutait que, pour imiter l'Angleterre, il fallait commencer par la prohibition, sauf à admettre plus tard certains tempéramens dans le régime commercial. — Telles furent les idées qui inspirèrent les tarifs de la restauration.

La révolution de juillet ne modifia point ces idées. Quelques voix s'élevèrent dans les chambres pour réclamer la liberté du commerce; elles furent à peine écoutées. Lorsque l'Europe entière était attentive aux débats du parlement anglais et aux réformes de sir Robert Peel, une association pour la liberté des échanges essaya de provoquer en France une sorte d'agitation en faveur du principe nouveau. Elle avait à sa tête des hommes distingués, elle était pleine de zèle, ses séances se multipliaient comme ses brochures : on y prêchait le libre-échange sous toutes les formes; les apologues spirituels de M. Bastiat succédaient avantageusement aux longs réquisitoires que ses collègues lançaient contre les maîtres de forges; bref, on dépensa dans cette lutte ou plutôt dans cette tentative de lutte beaucoup de talent et de savoir, mais ce fut en pure perte. La majorité parlementaire demeura décidément protectioniste, et le mouvement que s'étaient donné les novateurs eut pour résultat de donner l'éveil aux industriels, de les tenir en défiance contre toute modification de tarif, et de rendre suspectes les propositions les plus innocentes qui émanaient de l'administration, car il faut bien remarquer que, de 1830 à 1848 comme sous la restauration, le gouvernement fut plus mo-

déré que la chambre des députés en matière de protection douanière, et s'il obtint du pouvoir parlementaire quelques concessions, il en fut le plus souvent redevable au parti qu'il avait adopté de conclure avec les pays étrangers des traités de navigation et de commerce, traités dans lesquels étaient naturellement stipulés des dégrèvemens de taxes. Violemment attaqués au point de vue commercial, ces traités étaient défendus à l'aide d'argumens politiques, et l'on voyait alors le principal orateur du cabinet se mettre en frais d'éloquence, remuer les grandes questions de l'équilibre européen, reprendre l'histoire de nos alliances, à propos des fils de lin de la Belgique et des bœufs maigres de la Sardaigne! C'était le ministre des affaires étrangères, et non le ministre du commerce, qui pratiquait ainsi quelques brèches bien étroites à la grande muraille douanière, et encore sa haute intervention ne suffisait-elle point toujours pour dompter les résistances obstinées que les chefs du parti qui s'était donné la mission de protéger le travail national ameutaient contre toute velléité de réforme.

Dira-t-on que de 1815 à 1845 les assemblées législatives, ne tenant leur pouvoir que d'un nombre restreint d'électeurs, représentaient imparfaitement, quant aux opinions économiques, la masse du pays? Doit-on croire que derrière ces propriétaires et ces industriels qui formaient la majorité des colléges électoraux et disposaient des siéges législatifs, une foule ardente réclamait la liberté des échanges, et qu'en dehors de l'enceinte du pays légal on célébrait des banquets en l'honneur de la réforme douanière? Il n'en était rien. Au lendemain de la révolution de 1848, l'association pour la liberté des échanges, se conformant aux mœurs de l'époque, fit, elle aussi, son pèlerinage à l'Hôtel-de-Ville, et l'orateur de la députation, M. Horace Say, ne demanda pour le moment que l'entrée en franchise des denrées alimentaires et des matières nécessaires à l'industrie. Le vœu était modeste et exprimé en termes très mesurés. Le membre du gouvernement provisoire qui était chargé ce jour-là (le 16 mars) de recevoir les visiteurs félicita poliment l'association, qui « avait pour but un très bel idéal; » mais il déclara que le gouvernement provisoire était peu soucieux d'encourir la responsabilité d'un changement de système au milieu d'une pareille crise, et il fit connaître que les événemens ne permettraient sans doute pas de réaliser de si tôt les espérances des libres échangistes. La crise passée, le gouvernement républicain se garda bien de toucher aux tarifs, et s'il avait tenté la moindre innovation, il eût été bien vite rappelé à l'ordre par les élus du suffrage universel. On se souvient du rejet éclatant de la proposition soumise en 1851 à l'assemblée législative par M. Sainte-Beuve. Ces faits prouvent qu'à toute époque et sous tous les régimes la nation se montra résolument hostile non-seulement au libre-échange théorique, mais encore à une révision profonde des tarifs. Les rares économistes qui s'efforçaient de propager leurs idées de réforme prêchèrent réellement dans le désert; et le peuple de février, qui demandait tant de choses, ne se livra pas à la plus légère démonstration sous le drapeau de la liberté commerciale. Faut-il encore rappeler les susceptibilités ombrageuses que provoqua parmi les industriels la disposition du sénatus-consulte du 25 décembre 1852 qui, attribuant au chef de l'état le droit de conclure des traités avec les puissances étrangères, et de les exécuter sans

l'approbation préalable du corps législatif, ouvrait indirectement la faculté de modifier, à l'abri de tout contrôle, les taxes de douanes? L'inquiétude, sinon l'opposition, fut si vive, qu'il parut nécessaire de la calmer par un commentaire émané du président même du sénat, commentaire qui proclamait, dans un langage presque solennel, l'excellence du système protecteur. Enfin, dans le cours de la dernière session, un projet de loi sur les douanes a été présenté au corps législatif. La composition de la commission chargée de l'examiner et les termes du rapport ne permettent pas de douter que l'opinion protectioniste ne soit tout à fait prépondérante au sein du corps législatif, et la discussion démontrera probablement que, sous le gouvernement actuel de même que sous la restauration et sous le gouvernement de juillet, l'administration est demeurée plus libérale, plus portée aux réformes qu'on ne l'est généralement dans le pays.

Par l'exposé qui précède, nous avons eu pour but d'indiquer clairement, et à l'aide de faits incontestables, quel est, dans cette grave question, non-seulement l'avis des industriels intéressés au maintien du principe protecteur, mais encore le sentiment populaire. Il faut bien en tenir compte, et d'ailleurs ce sentiment s'explique. On a vu, sous l'empire de la législation actuelle, les manufactures prendre un grand essor, le commerce intérieur se développer, les relations avec l'étranger suivre une marche régulièrement progressive; on a jugé le système d'après ses effets, et en vérité c'est encore, pour tout système, le meilleur mode d'appréciation. Les effets paraissant favorables, il est naturel qu'on s'attache à conserver ce qui est. De là les difficultés extrêmes que rencontre le gouvernement chaque fois qu'il tente de modifier le tarif.

Cette tentative a été faite cependant, et elle se poursuit. On ne saurait refuser au gouvernement actuel le mérite de s'être engagé résolument dans la voie des réformes douanières. Si l'on reprend depuis trois ans la collection du *Bulletin des Lois*, on remarque une série presque non interrompue de mesures ayant pour objet de dégrever, soit définitivement, soit à titre temporaire, un grand nombre de marchandises. Pendant cette courte période, il a été fait sans bruit, sans grande discussion, sans loi, une seconde édition des tarifs de douanes. Les circonstances, il faut le reconnaître, ont singulièrement favorisé cette politique. La crise des subsistances a motivé la suspension de toutes les lois restrictives qui entravaient l'importation des céréales étrangères. Pareille mesure avait été prise en 1846, mais à cette époque on n'avait pas osé étendre aux bestiaux, non plus qu'aux viandes fraîches ou salées, les facilités d'introduction qui étaient accordées pour les grains : en 1853, le gouvernement eut cette audace, et il abaissa à un taux presque nominal le tarif des bestiaux, qui étaient frappés d'un droit exorbitant. Le tarif fut également réduit sur les vins en présence du déficit de notre production. D'autre part, les produits des usines avaient atteint un prix si élevé et les besoins de la consommation étaient devenus si grands, que l'on pouvait sans inconvénient diminuer le tarif des houilles, des fers, des aciers. On ne laissa pas échapper cette occasion, et tout récemment encore on a fait un pas de plus dans cette politique libérale, en accordant un tarif de faveur aux rails importés pour le prompt achèvement de nos lignes

de fer. Il en fut de même pour certaines matières employées dans les manufactures, telles que les graisses, les suifs, les laines. Pendant ce temps, le coût des transports maritimes s'était élevé dans des proportions excessives, et les navires manquaient au commerce. On fut donc autorisé à réduire diverses surtaxes qui avaient eu pour but de favoriser le pavillon national, à lever la prohibition qui empêchait l'achat des bâtimens hors du pays, et à admettre en franchise la plupart des matières destinées aux constructions navales. Ces diverses dispositions étaient si impérieusement commandées par les circonstances et tellement justifiées par l'extrême cherté qui se produisait à la fois sur tous les marchés, que le gouvernement n'avait pas à craindre que sa responsabilité fût sérieusement compromise par l'application immédiate de mesures pour lesquelles il eût été nécessaire, en temps normal, de solliciter préalablement la sanction législative. Sans doute il ne faudrait pas abuser des procédés extra-légaux, et il y aurait imprudence à s'écarter trop fréquemment des voies tracées par la constitution; mais l'urgence était manifeste, et l'on a voulu sans doute calmer les scrupules de légalité en ne décrétant que jusqu'à nouvel ordre les principales modifications introduites dans le régime commercial. Ce mode réserve les droits de l'autorité législative.

Quoi qu'il en soit, nous n'avons à apprécier ici que la portée économique des actes qui viennent d'être énumérés. Or il est incontestable que ces actes, considérés isolément ou dans leur ensemble, sont l'indice de grands progrès et le présage de progrès plus grands encore dans la carrière des réformes. Les personnes qui ont suivi avec attention les discussions de nos assemblées parlementaires en matière de douanes se souviennent des batailles acharnées qui se sont livrées en l'honneur des bestiaux, des houilles, des fers, des constructions navales. Si quelqu'un avait prédit en 1847, ou même en 1850, qu'un bœuf du Luxembourg pourrait tranquillement, en l'an de grâce 1856, franchir notre frontière pour 3 francs, ou que les rails anglais seraient admis au droit de 6 francs par tonne, on l'eût traité de visionnaire. Cela est cependant, nul intérêt n'en souffre, et il ne semble pas que la fin de la crise que nous traversons doive amener le retour aux anciennes taxes. Si ce n'est en ce qui concerne les céréales, les droits récemment établis à titre provisoire ne seront certainement pas relevés.

Si l'on envisage ces faits au point de vue des principes, doit-on penser qu'ils annoncent de la part du gouvernement l'intention d'abjurer ses anciennes doctrines et de se convertir au libre-échange? On ne peut le croire; les déclarations les plus solennelles ont été multipliées à cet égard. Les dégrèvemens de tarif qui viennent d'être décrétés ne sont que l'application intelligente et raisonnée des doctrines de protection, quelques-uns même ne sont que des expédiens de circonstance. Ce n'est point en vue de favoriser la concurrence étrangère, ni pour supprimer de prétendus monopoles, que le gouvernement s'est décidé à abaisser ou à supprimer en si peu de temps un si grand nombre de taxes. Il s'agit tout simplement de combler un déficit dans notre approvisionnement intérieur, et d'arrêter l'élan de cherté qui élève le prix des principales marchandises au-dessus du niveau qui constitue pour l'industrie ce qu'on appelle le taux remunérateur. On a tenu compte de l'in-

térêt et des besoins de la consommation; mais l'intérêt de la production n'est en aucune manière sacrifié, puisque le fabricant, assuré de vendre tout ce qu'il peut produire, retire de ses capitaux et de son travail un bénéfice supérieur à celui que la législation douanière avait pour but de lui réserver. La protection n'était plus utile pour certaines catégories de produits : on l'a supprimée; mais en même temps elle a été maintenue avec soin pour d'autres produits manufacturiers qui ne se trouvent pas dans des conditions identiques. Il est vrai que les maîtres de forges, les propriétaires de mines de houille, les fabricans de sucre, etc., ne se font pas faute d'exprimer leurs doléances contre les dispositions libérales que semblent trahir les récentes mesures. Quand une industrie voit ses profits s'accroître par l'effet d'un tarif, ce n'est pas à elle qu'il faut demander la permission de réduire les droits et de les ramener au taux convenable. Le maître de forges aimerait bien mieux qu'on le laissât en possession de la prime que lui procure la hausse du fer. Cet amour extrême de la protection n'a rien qui doive surprendre; la nature humaine est ainsi faite. Pourvu que les autorités législatives sachent intervenir au moment opportun et imposer silence aux prétentions exagérées, pourvu qu'elles ne se laissent pas émouvoir par de menteuses doléances ou intimider par d'absurdes menaces (ainsi que cela s'est vu plus d'une fois), l'intérêt public est sauvegardé, et la législation poursuit régulièrement, sans brusque secousse, sans péril ni perte pour qui que ce soit, et au contraire avec bénéfice pour tout le monde, son évolution vers la liberté commerciale, qui n'est autre chose, dans la pensée des défenseurs raisonnables du tarif, que le but et la récompense de la protection.

Encore est-il juste de dire que jusqu'ici les industriels expriment plutôt des appréhensions pour l'avenir que des plaintes au sujet de leur condition présente. Ils acceptent en général les réformes accomplies, ils reconnaissent que celles-ci sont après tout presque inoffensives, quelques-uns même (et ce symptôme est très significatif) déclarent loyalement qu'ils pourraient être beaucoup moins protégés; mais ils craignent qu'on ne soit entraîné trop loin dans ces nouvelles voies, et que l'on n'en vienne à attaquer le principe. L'attitude prise par les partisans du libre-échange n'est point faite d'ailleurs pour les rassurer. A peine une atténuation de taxe est-elle décrétée, qu'ils s'en emparent comme d'un gage et l'inscrivent à leur actif comme une concession faite à la doctrine. La mesure, il est vrai, n'est point complète; on aurait dû s'y prendre avec plus de hardiesse, mais enfin, disent-ils, il est consolant de découvrir que l'administration, jusqu'à ce jour si aveugle, si routinière, commence à voir clair dans les affaires commerciales et à n'être plus entièrement dépourvue du bon sens économique. Il n'est pas nécessaire de rappeler que l'administration, en abaissant tel ou tel tarif, n'a point eu un seul instant l'idée de rendre les armes aux libres échangistes et qu'elle a simplement entendu restreindre dans les justes limites l'application du système protecteur, qui est et demeure sa règle. Néanmoins les économistes célèbrent avec tant d'éclat leur prétendue victoire, ils triomphent si haut des monopoles et des monopoleurs, que l'industrie ne peut se défendre d'un sentiment de crainte, et que tous les intérêts protégés serrent les rangs, organisant une résistance désespérée comme si Annibal était

aux portes et répandant partout l'alarme. Nous sommes certain de ne pas nous tromper en affirmant que dans maintes circonstances la tactique imprudente des libres échangistes a embarrassé les divers gouvernemens qui se sont succédé de 1830 à 1852, et que souvent des mesures utiles ont été ajournées en présence de l'agitation excitée dans les grands centres industriels par les bulletins du libre-échange. Dans un pays comme le nôtre, il ne suffit pas d'avoir raison; il faut avoir l'opinion pour soi, et les gouvernemens constitutionnels sont condamnés, sinon à respecter, du moins à subir dans certains cas les préjugés du plus grand nombre. Le gouvernement actuel a les coudées plus franches; il n'est pas démontré cependant que la polémique à laquelle nous faisons allusion ne lui suscite pas des embarras analogues à ceux dont nous parlions tout à l'heure. Or, quelques égards que mérite la science économique, on aura toujours plus à cœur de ne point heurter les vœux d'un parti influent dans le pays, de rassurer le capital s'il s'inquiète trop vivement, et de maintenir la paix du travail.

Sans nul doute, les manufacturiers qui ont joui jusqu'ici des bénéfices de la protection se montrent très opiniâtres et, si l'on veut, très entêtés dans la défense de leurs intérêts. Il en a été de même en Angleterre lorsque furent proposées les réformes de Huskisson et de Robert Peel; il en sera toujours et partout ainsi. Le fabricant protégé considère presque comme une offense personnelle la menace d'une réduction de tarif; il semblerait que l'on veut attenter à sa propriété, et alors il devient comme l'animal de la fable : quand on l'attaque, il se défend. Cependant on comprend que la lutte engagée sur ce terrain doive singulièrement s'envenimer, lorsque les deux partis, non contens de combattre les principes, s'en prennent aux personnes, et s'appliquent à déconsidérer aux yeux de l'opinion publique le caractère de leurs adversaires. Que de fois n'avons-nous pas lu dans les écrits des libres échangistes que certaines classes d'industriels ne vivaient que de monopole et ne s'enrichissaient qu'à l'aide d'un prélèvement illicite et immoral sur la bourse des consommateurs! Est-ce que les bénéfices acquis dans l'industrie ne sont pas aussi légitimes que tous autres, lorsqu'ils résultent d'une combinaison de tarifs établis à tort ou à raison par la loi? On crie au monopole; mais le droit de filer et de tisser du coton, d'extraire de la houille, de battre le fer n'est-il concédé qu'à un petit nombre de privilégiés formant une caste dans la nation? Ce droit n'appartient-il pas à tout le monde? Chaque citoyen n'est-il pas libre de faire valoir son intelligence et ses capitaux dans ces riches domaines de la protection? Nous pouvons devenir actionnaires pour l'exploitation d'une mine de houille, d'un haut-fourneau, d'une filature, et nous n'aurons pas à rougir le moins du monde en touchant nos dividendes, s'il y en a. Serions-nous bien aises que l'on fît payer à notre réputation le procès intenté à la loi, et que l'on nous appliquât par jugement sommaire les épithètes d'accapareurs et de monopoleurs? Cela n'est pas dangereux, grâce au bon sens public; mais c'est au moins fort ennuyeux, et l'on conçoit que des industriels qui se voient traités de la sorte s'indignent, s'irritent et s'obstinent de plus en plus dans leur opinion. Aussi prennent-ils largement leur revanche, et si nous avons cru devoir regretter les écarts de polémique auxquels se sont livrés les écrivains du libre-échange, il est juste

que nous relevions en même temps les attaques véhémentes dont les économistes ont été l'objet de la part des protecteurs officieux du travail national. On ne parlait de rien moins que de supprimer l'enseignement de l'économie politique et de *casser aux gages* les professeurs!—Quant au gouvernement, placé entre deux exagérations contraires, recevant à la fois des conseils passionnés ou des avis intéressés, il se trouve dans le plus grand embarras pour distinguer le vrai du faux, pour recueillir des renseignemens exacts et pour trouver la solution dont s'accommoderait le mieux l'intérêt public.

A quoi bon tourner sans cesse dans le même cercle d'argumens et s'épuiser en disputes violentes? On ne saurait évidemment exiger des partisans du libre-échange qu'ils abandonnent leur doctrine, mais, comme les principes absolus n'ont jamais gouverné le monde, il serait assurément préférable de voir ces réformateurs si ardens rassurer les intérêts par l'explication des faits accomplis, au lieu de les inquiéter par d'incessantes menaces. Les changemens de tarifs qui ont été effectués en France depuis quatre ans leur fourniraient d'excellens argumens pour démontrer que la plupart de nos industries n'ont rien à redouter d'une transition à un régime plus libéral. Les libres échangistes se rencontreraient alors sur beaucoup de points avec les partisans du système de protection, tel que l'ont toujours interprété et commenté les esprits sages; ils se verraient soutenus par les manufacturiers intelligens, qui, se plaçant au-dessus d'un intérêt exclusif et égoïste, comprennent qu'il faut céder au mouvement des faits, et la cause de la réforme serait assurée d'un prompt succès. L'épreuve solennelle que l'industrie française a subie victorieusement aux expositions de Londres et de Paris, l'exemple des pays voisins, de ceux-là même qui étaient assujettis au régime douanier le plus rigoureux, enfin cette sorte de courant électrique qui se répand aujourd'hui dans l'Europe entière et qui met en communication les intérêts comme les idées des principaux peuples, tous ces faits, toutes ces impressions conspirent naturellement à cette réforme. Il suffit de laisser marcher les événemens, et il y aurait imprudence à en précipiter le cours pour la satisfaction d'un principe. Au point où en sont les choses, il ne paraît plus douteux que, le jour où l'état pourra renoncer aux revenus que procurent les droits sur les matières premières, les prohibitions maintenues jusqu'ici sur les tissus disparaîtront pour faire place à un tarif protecteur, car les défenseurs de la protection ont cessé depuis longtemps de prendre la prohibition pour mot d'ordre, et, tout en désirant que la législation douanière réserve aux produits nationaux la plus grande partie du marché intérieur, ils savent que les échanges avec l'étranger sont favorables au développement de la fortune publique, et que l'industrie elle-même a besoin du stimulant de la concurrence. En réalité, ce sont ces idées, et non les inflexibles principes du libre-échange, qui obtiendront gain de cause; les exagérations, les espérances chimériques auxquelles se livrent certains économistes ne peuvent avoir, aujourd'hui comme par le passé, d'autre résultat que de rendre plus difficile et par conséquent de retarder la révision progressive des tarifs.

Depuis deux ans, tous les produits ont atteint des prix très élevés; nous sommes dans une période de cherté extrême. La crise des subsistances, la guerre, la rareté du numéraire, expliquent en partie ce phénomène; mais

le renchérissement provient en même temps d'une autre cause qui paraît devoir influer longtemps encore sur le marché général, nous voulons parler des exigences extraordinaires de la consommation. L'équilibre entre l'offre et la demande est en ce moment dérangé. Malgré les progrès vraiment merveilleux de la science et de l'industrie, la production ne suffit plus aux débouchés qui lui sont ouverts. On a prétendu que cette cherté de toutes choses est un indice de richesse et de civilisation : ingénieux sophisme qui serait fort inoffensif, si la hausse des salaires correspondait à celle des produits. Malheureusement il n'en est pas ainsi. On sait que le taux des salaires ne s'est point élevé en proportion du prix des choses nécessaires à la vie, et la masse des consommateurs apprécie médiocrement la consolation qu'on lui offre en assurant que l'état de cherté profite à la civilisation et à la richesse sociale! En tout cas, il est certain que les produits fabriqués s'écoulent avantageusement et vite par les chemins de fer, par les bateaux à vapeur, dans le nouveau comme dans l'ancien monde. Or on protége l'industrie aussi bien en lui procurant des débouchés au dehors qu'en lui réservant le marché intérieur, car ce qui lui importe, c'est que ses produits soient assurés de trouver, quelque part que ce soit, un placement profitable. D'où la conséquence que dans les conditions actuelles la réduction des tarifs ne causerait aucun préjudice sérieux à nos manufactures.

En résumé, les partisans du libre-échange demandent une réforme en se fondant sur un principe absolu qui est fort contestable, et sur des exemples qui sont sans analogie avec la situation de la France; ils ont adopté un mode de polémique qui compromet la cause même dont ils désirent le triomphe. Les partisans raisonnables de la protection, s'appuyant sur l'étude des faits, ne se refusent pas à reconnaître que la législation douanière peut et doit être remaniée, sous la condition que la production nationale demeure défendue, autant qu'il le faut et non au-delà, contre les industries rivales. Les premiers estiment que, pour obtenir quelque chose, il faut demander tout; les seconds sont convaincus qu'on arriverait à une solution meilleure en apportant dans le débat plus de modération, de ménagemens et de patience. Ne vaut-il pas mieux se rattacher à ce dernier parti?

C. LAVOLLÉE.

TYPES MODERNES

EN LITTÉRATURE

HAMLET

Il a été très bien dit que toute l'histoire n'était point dans les livres, que ses matériaux étaient épars sur toute la surface du globe, et que les hiéroglyphes écrits sur la pierre, que les sarcophages et les tombeaux, les haches de silex et les armes barbares, les dolmens gigantesques éternellement debout sur les bruyères druidiques, constituaient des lignes inachevées et incomplètes de longs chapitres qui ne seraient jamais écrits. Tous les personnages historiques ne sont point non plus ceux que mentionne l'histoire; il est toute une classe de héros qui n'ont jamais existé officiellement, mais qui méritent ce titre de personnages historiques mieux que bien des capitaines et des hommes d'état, et qui sont bien moins qu'eux soumis aux vicissitudes du jugement humain et à l'oubli des générations. Ce sont les héros créés par l'imagination des grands poètes; il ont pris possession de l'âme humaine, et ils ne seront plus oubliés. Hamlet n'est pas moins réel que le comte d'Essex ou que Walter Raleigh. Alceste a vécu tout aussi bien que M. de Montausier ou le duc de Roannez. Tant qu'il y aura une Espagne, l'ingénieux hidalgo don Quichotte sera un personnage aussi incontestablement historique que le duc d'Albe, Philippe II et toute sa cour. L'excellent chevalier peut nous tenir très réellement lieu de

tous les héros du XVIe siècle espagnol, car il résume avec une étonnante fidélité toutes leurs qualités, et il est plus intéressant, car il n'a pas leur insensible cruauté et leur implacable orgueil. Qui donc a pu dire que le *Don Quichotte* était la satire des romans de chevalerie? Pourquoi est-on allé chercher cette ingénieuse et sophistique théorie d'après laquelle ce livre immortel serait la représentation de l'âme traînant après elle sa guenille corporelle sous la forme du bon Sancho? Ce livre peut contenir toutes ces intentions et bien d'autres encore; mais là n'est pas son sens vrai et profond. Le mérite éminent de la biographie de cet illustre et singulier personnage est d'être le document historique le plus incontestable et le plus fidèle que nous possédions sur la grande et misérable Espagne du XVIe siècle. Nous pouvons perdre tous les écrits racontant les guerres et les événemens de cette époque tragique, il sera facile encore de les comprendre avec cet unique chef-d'œuvre, car l'Espagne est morte pour sa dame bien-aimée et en voulant faire confesser, comme don Quichotte, à tous les peuples de l'univers qu'elle était la princesse la plus accomplie du monde; car, ainsi que le bon chevalier, elle s'est couverte de gloire inutile, car elle a rêvé, comme le beau ténébreux, d'extases mystiques et de châteaux de la perfection; car, après avoir couru tous les grands chemins de l'Europe à la recherche des chevaliers infidèles, elle est rentrée moulue de coups, bernée et rossée par tous les muletiers des routes, par des roturiers huguenots, par des maritornes flamandes, par de grossiers rustres anglais. Alors toutes les vulgaires pies bourgeoises de la terre ont salué son retour de ce cri fatidique qui porta le dernier coup à l'âme du héros de la Manche : Elle est morte, ta dame, et tu ne la reverras jamais plus! — Elle ne l'a en effet jamais revue.

C'est cette tragique et douloureuse histoire de l'âme espagnole que raconte sous le voile de l'allégorie, mais avec une grande transparence, le *Don Quichotte*, le plus amusant et le plus triste des livres, œuvre d'un grand patriote attristé, et lui-même emblème vivant de l'Espagne d'alors, si fièrement drapée dans ses héroïques guenilles. D'un œil clairvoyant, il découvrit la misère profonde de toute cette grandeur et la folie de ce dévouement à des chimères, et il n'osa pas condamner son pays. Peut-être eut-il l'intention d'écrire une satire, mais pas un mot amer ne put s'échapper de sa plume, des torrens de compatissante admiration en coulèrent, et il écrivit une apologie. Il haussa les épaules, rit des lèvres et resta Espagnol de cœur. A la cour de la duchesse, Sancho se conduisit de même : après avoir égayé ses illustres hôtes du récit des sottises de son maître, il conclut en protestant de son amour pour lui : «Tel qu'il est, fou, visionnaire, absurde, je l'aime cependant, et je ne lui tiens point rancune des

coups de bâton qu'il m'a valus. Oui, j'ai jeûné bien souvent à son service, et pourtant je le suivrai fidèlement, et jusqu'à ce qu'une même bêche et une même pioche nous creusent un même lit. »

J'ai complaisamment parlé du *Don Quichotte* et de son auteur, par plaisir d'abord, et ensuite dans l'intention de faire remarquer combien les créations des poètes étaient souvent plus historiques que bon nombre de faits et de documens, car les poètes nous font entrevoir et souvent nous résument en traits immortels, comme dans cet exemple mémorable, toute la partie idéale de l'histoire qui se joua de leur temps, et que nous avons tant de peine à reconnaître sous le masque des événemens et des grossiers intérêts. Grâce à eux, nous surprenons maintes fois le profond *pourquoi* de tel fait qui se présente à nous comme une énigme indéchiffrable et absurde; ils nous font saisir l'esprit de l'époque, ce qui fut l'âme de telle génération, ses désirs, ses rêves, ses espérances, ses chimères chéries, toutes choses fugitives, insaisissables, — délicates nuances, fumées colorées, frissons nerveux. Rien de tout cela n'a pu être fixé dans les poudreux papiers d'état; les yeux grossiers des chroniqueurs, même lorsqu'ils en ont aperçu quelque rayon, ont été aussi peu réjouis de sa lumière que les yeux d'un paysan des beautés naturelles; les mœurs du temps elles-mêmes ne nous en donnent pas une image fidèle. Mais si par hasard un vrai poète se présente, il prête l'oreille et surprend les murmures de tous ces êtres immatériels, et ce bourdonnement confus devient un langage musical et correct, compréhensible à des oreilles humaines. De tous ces atômes errans répandus partout dans l'air, il tire un monde enchanté; il rapproche mille rêves épars dans les âmes, et forme un type qui exprime d'une manière sensible aux plus obtus le tourment secret, la pensée caressée avec amour qui les faisait agir presque à leur insu, et qu'ils ne pouvaient nettement exprimer. Il révèle les contemporains à eux-mêmes, et conserve à la postérité l'insaisissable idéal de son temps. Tel est le genre de service historique que nous rendent les poètes.

Une opinion généralement répandue en France, c'est qu'aucun poète n'est grand s'il n'exprime les sentimens éternels de l'humanité, c'est-à-dire un certain *homme abstrait* enlevé aux conditions de temps et de lieu, privé pour ainsi dire d'atmosphère ambiante et se mouvant dans une espèce de vide métaphysique. Il y a certainement beaucoup à dire sur cette opinion, qui, exprimée comme elle l'a été souvent parmi nous, m'a toujours paru à la fois pédantesque et exclusive. Il est incontestable que le poète doit reproduire les sentimens éternels de l'humanité, car sans cela les hommes d'une autre génération que la sienne ne le comprendraient plus; mais que sont ces sentimens séparés du milieu dans lequel ils se meuvent, des ob-

stacles qui les limitent, des circonstances qui les sollicitent, et de ces mille accidens qui se mêlent à la vie, la pénètrent et la modifient? Réduire le poète à se conformer à cette théorie, ce serait obliger un homme à conjuguer un verbe en restant toujours à l'infinitif. Le sentiment pur, *en lui-même*, n'existe pas pour ainsi dire dans les conditions de notre charnelle et mortelle humanité; il peut être saisi d'instinct ou par un effort de la logique : il n'est sensible, visible, compréhensible que par ses manifestations. Amour, ambition, piété, que sais-je encore? sont comme les infinitifs d'un verbe qui demande à être conjugué. Ces infinitifs métaphysiques pourraient avoir leur charme dans une allégorie; mais dans un poème ou dans un drame ils n'ont de valeur que par le temps ou le mode qui leur imprime une personnalité. En poésie comme en bien d'autres choses, on peut donc dire en toute vérité que la forme emporte le fond, et que le mode domine la substance. Les poètes n'expriment pas les sentimens; ils en *expriment* les *expressions*, si nous pouvons nous servir de ce terme; ils en racontent les attitudes, les situations, les aventures à travers le temps et l'espace, ces deux grands modes universels qui nous ferment l'éternité et nous parquent nous-mêmes dans le fini. La série des œuvres poétiques constitue donc toute une histoire, celle de l'âme humaine, qui, coulant sans cesse vers l'infini, réfléchit sans cesse de nouveaux cieux et de nouvelles rives. Et maintenant la conclusion est facile à tirer : le génie poétique consiste précisément non dans une vaine recherche de ce qu'il y a d'identique dans les sentimens humains, mais dans l'expression des modes de ces sentimens. Dirai-je toute ma pensée? Eh bien! ce qui constitue l'essence de la poésie, ce qui lui donne son charme et sa beauté, ce qui fait la matière du poète, ce n'est pas cet élément impersonnel et identique que les critiques retrouvent au moyen de l'analyse, ce sont précisément ces circonstances fugitives qui ne reviendront plus, ce sont ces visions poursuivies et chéries que les yeux d'aucune génération ne reverront, ce sont ces couleurs et ces formes que le temps créa et fit disparaître, ce sont ces allures et ces tournures qu'affecta l'âme, ces mille dialectes par lesquels elle s'exprima. Là est la poésie et pas ailleurs, et s'il est vrai que le poète n'est grand que lorsqu'on retrouve au fond de ses œuvres l'humanité universelle, en revanche il n'est poète qu'autant qu'il sait l'exprimer par les circonstances et les particularités de sa nation et de son temps.

Je voudrais faire sentir par des exemples la vérité de ce paradoxe, mon assertion peut passer pour telle parmi nous. Il est reconnu, par exemple, que l'ambition est une des passions qui font partie de l'essence de l'âme. La peinture la plus forte que je connaisse de l'ambition, c'est le *Macbeth* de Shakspeare. En quoi consiste la poésie du

Macbeth? consiste-t-elle dans l'expression générale de cette passion? Personne n'oserait le dire. Nous sentons tous instinctivement à la lecture que l'âme de l'ambitieux peut ressembler à celle de Macbeth; mais aucun de nous ne se reconnaîtra dans le portrait : il n'y a entre lui et nous aucune ressemblance. Macbeth n'est donc point un type; c'est un individu, c'est Macbeth. Telle est l'impression véritable qui nous reste après la lecture. Où donc est le grand intérêt de ce personnage, puisqu'il n'a point de ressemblance sensible avec nous? Oh! dans mille circonstances. Macbeth est un chef de clan, un sauvage qui commande à d'autres sauvages : voilà son mode d'existence. Si dès la première scène il se présente à nous comme un personnage poétique, ce n'est pas parce qu'il est homme, c'est parce qu'il est thane de Glaris. Ardent et cruel, il prend la résolution de s'emparer de la couronne. C'est bien un fait d'ambitieux. Comment accomplit-il sa résolution? Comme un homme, mais aussi comme un chef barbare. D'où vient le degré de terreur poétique qui accompagne cet acte? De plusieurs circonstances : d'abord il tue Duncan de sa propre main, dans son sommeil, à l'heure des ténèbres, à l'heure « où la chauve-souris et la chouette sont les seuls êtres éveillés, où le loup hurle en attendant sa victime. » En second lieu, ce sauvage, à qui le crime serait naturel en sa qualité de sauvage, a cependant reçu le baptême, et une faible aurore de christianisme a brillé sur ses bruyères stériles : — cela suffit pour faire hésiter sa main, quoiqu'il se vante de faire bon marché de la vie future. Un des phénomènes naturels qui accompagnent l'ambition, ce sont les avertissemens, les tressaillemens, les remords de la conscience : ils se retrouvent dans Macbeth; mais comment? De hideuses apparitions viennent à sa rencontre et jettent dans son âme la pensée du mal. Des agens surnaturels et extérieurs le sollicitent, comblent ses désirs et le perdent. Où est la poésie dans tout cela? Est-ce dans le fait psychologique du remords, ou dans la forme que prend ce fait? On voit quelle combinaison de circonstances se réunissent pour former la poésie de Macbeth. Un seul mot peut résumer le tout : Macbeth n'est pas poétique parce qu'il est le type d'une âme ambitieuse; il est poétique parce qu'il est Macbeth, c'est-à-dire chef de clan, barbare baptisé, mari d'une femme encore plus cruelle que lui, croyant aux sorcières, salué roi par elles, perdu par elles et vaincu le jour où la forêt de Birman marcha contre la montagne de Dunsinane.

Nous avons pris un caractère, prenons maintenant une idée abstraite. Une des croyances qui ont toujours été chères à l'homme est celle de la fatalité. Cette idée fait le fond de toute la littérature antique, et elle apparaît avec toute sa majesté terrible dans la tragédie d'*Œdipe-roi*. Les musulmans ont été les plus fervens secta-

teurs de cette idée, et on a du calife Omar un mot qui vaut tout un poème : « Ta destinée cherche après toi, c'est pourquoi ne la cherche pas. » Et dans ce mot, pour le dire en passant, ne voyez-vous pas apparaître la poésie de toute une civilisation? ne voyez-vous pas les peuples musulmans accroupis à terre, les jambes croisées, buvant l'opium, fumant, rêvant ou priant dans une attitude de soumission grave et raisonnée, de mutisme plein d'une religieuse réserve? Cette idée, qui se déroba chez les chrétiens sous la forme aimable et pieuse de la résignation à la volonté d'un Dieu d'amour mort pour les hommes, a été reprise par les calvinistes sous le nom implacable de prédestination, qui est la forme la plus cruelle qu'elle puisse revêtir. Le grand Milton l'a chantée, avec quelle puissance, on le sait! John Bunyan l'a donnée pour guide austère à son *fidèle chrétien* dans son âpre pèlerinage à la cité éternelle. Nous pourrions demander déjà si la poésie de cette idée consiste en elle-même, ou dans les expressions diverses qu'elle a revêtues successivement; mais un exemple se présente à notre mémoire, qui éclairera encore mieux notre pensée. Il existe un drame de Calderon que nous n'avons jamais pu lire sans frissonner. Tout ce que le fanatisme espagnol a de sombre et de violent a été mis à contribution pour enfanter cette œuvre terrible. Les gracieuses allégories catholiques ont disparu, une nuit immense et épaisse s'étend partout, éclairée seulement par en bas de reflets rouges comme les flammes de l'enfer; des démons sous figures d'hommes foulent cette terre ténébreuse et maudite; mais au milieu des ombres se laissent apercevoir les formes d'un gigantesque crucifix. Le drame s'appelle *la Dévotion à la Croix*. Le héros est un jeune homme nommé Eusebio, qui à sa naissance a été placé sous la protection de la croix et abandonné sur une route au pied du symbole sacré. Depuis lors il a grandi et s'est couvert de crimes. Il tue, il vole, il viole, enlève des religieuses de leur couvent, entraîne dans le mal hommes et femmes, et livre au diable des milliers de victimes. Certes, si quelqu'un mérite la damnation, c'est lui. Cependant, quelque mauvais usage qu'il fasse de son libre arbitre, il échappe à tout jugement humain et divin, car Dieu lui-même est enchaîné par la puissance de la croix, Dieu ne peut lancer son arrêt contre le malheureux sur lequel l'arbre sacré a étendu son ombre protectrice. Vingt fois il a été pris, condamné, vingt fois il a vu la mort en face, et toujours il a échappé, la protection de la croix le poursuit partout et le couvre d'une invulnérable égide. Enfin le bandit tombe frappé d'une balle au coin d'un bois et meurt sans confession; mais la protection divine qui l'a accompagné pendant sa vie criminelle le sauve de la damnation éternelle et fait un miracle en sa faveur. Un prêtre passe le long du chemin, et on entend un

bruit dans les feuilles; c'est le mort qui ressuscite un instant afin de faire une dernière confession et de recevoir l'absolution avant d'être jugé. Il est impossible de se rendre compte sans l'avoir éprouvé de l'effet terrible que produit sur vous incrédule, tiède croyant, catholique *éclairé*, cette donnée bizarre et cette absurde et sinistre interprétation de l'idée de prédestination. Qu'est-ce qui est saisissant et poétique dans ce drame? Est-ce l'idée de destinée en elle-même ou la forme qu'elle revêt? Ce drame est donc poétique par l'élément historique qu'il contient, il est poétique parce qu'il est violent, bourré de fanatisme et de superstition, d'orgueil et de passion, parce qu'il est espagnol dans la pire acception du mot.

Je pourrais multiplier les exemples; en voici un dernier. Qu'est-ce qui fait le charme des comédies pastorales de Shakspeare? Les sentimens éternels de l'homme, ou l'expression, aimable et passagère comme une mode de l'âme, comme un gracieux engouement de l'esprit, qu'ont revêtue ces sentimens? Me dira-t-on qu'Orlando, Célie, Rosalinde, le philosophe Jacques, nous plaisent et nous séduisent parce que sous leurs déguisemens de bergers nous sentons battre des cœurs pareils aux nôtres? Eh non! tout leur charme poétique vient de leurs déguisemens mêmes. En lisant ces œuvres adorables, je vois défiler devant moi toute une légion ailée de rêves et de chimères qui autrefois furent la consolation et l'amusement de deux ou trois générations successives au milieu des grandes guerres, au lendemain des massacres, à la veille des échafauds. Rêves d'innocence pastorale, chimères de bonheur tranquille, ingénieuses combinaisons de gouvernement paternel et débonnaire, amalgame factice et aimable de la politesse des cours et de la simplicité rustique, utopies construites dans les longues heures de désenchantement et de tristesse, tout cela fut vivant jadis, toutes ces rêveries firent doucement battre le cœur et chatouillèrent finement les sens des contemporains de Shakspeare. Ce fut leur idéal de bonheur terrestre, leur songe mille fois interrompu et mille fois repris, leur tour favori d'imagination, leur disposition d'âme la plus habituelle. Le grand poète saisit ces chimères et les fixa sur la trame immortelle où elles vivent éternellement. C'est donc une chose très passagère et jusqu'à un certain point factice qui fait le charme des comédies pastorales de Shakspeare; le poète n'y a peint rien d'éternel, au contraire il a donné l'immortalité aux choses les plus fugitives qui existent, les modes de l'imagination.

Toutes les œuvres poétiques peuvent ainsi être considérées en même temps comme des œuvres historiques, et il y aurait fort à craindre pour le génie du poète dont les créations ne seraient aux yeux de la postérité que de pures entités métaphysiques. Autre observation.

Si la vie n'éclate pas dans ses créations, si ses personnages ne sont pas de chair et d'os, s'ils sont d'une simplicité si grande, qu'on pourrait les prendre pour des allégories, et qu'ils se présentent aussitôt à l'esprit avec leurs étiquettes, — *ambitieux, amoureux, jaloux, menteur, intrigant,* — ils auront beau faire les discours les plus éloquens du monde, exposer les axiomes les plus philosophiques : ils n'auront jamais droit de cité dans les domaines de la poésie. Une des choses qui ont perdu la littérature dramatique française, c'est la manie de vouloir peindre des caractères abstraits et tout d'une pièce. Nous péchons par amour de la simplicité, et il a fallu à notre Molière toute la force de son génie pour ne pas échouer dans la fausse voie où l'esprit français s'est toujours complu et fourvoyé. Le poète doit peindre des caractères, cela est vrai, mais ces caractères ne doivent pas être artificiellement conçus : ils doivent être le résultat même de la vie. Il n'y a pas de caractères, à proprement parler, dans le monde; il n'y a que des individus, c'est-à-dire des combinaisons, extrêmement compliquées et subtiles, de passions, de pensées, de vices et de vertus. Un individu qui représenterait ce qu'en langage dramatique on appelle un caractère serait un véritable monstre, et, par-dessus le marché, un monstre monotone. Je ne connais pas de caractères; je n'ai jamais vu l'ambitieux, le menteur, l'avare, le débauché, mais j'ai connu des individus qui étaient affligés de ces différentes passions, et je puis affirmer que, quelque prépondérantes qu'elles fussent en eux, elles n'y étaient cependant encore qu'à l'état de nuance, de fraction, d'ingrédient. Tels qu'ils étaient, ils étaient originaux, ou intéressans, ou dignes d'observation; s'ils avaient été des caractères, ils auraient été insupportables. J'ai déjà remarqué que Macbeth, le personnage le plus accusé de Shakspeare, ne nous intéressait pas comme type d'ambitieux, mais comme individu portant le nom de Macbeth. Le poète, s'il veut nous plaire et surtout s'il veut être vrai, doit rester fidèle à la vie; il doit peindre, non des personnages, mais des personnes, non des êtres généraux, mais des individus.

Je faisais toutes ces réflexions sur ces élémens, encore mal analysés, du moins en France, du génie poétique, en relisant l'*Hamlet* de Shakspeare, source inépuisable de sentimens et de pensées, et vers lequel un invincible attrait nous ramène toujours. Ce chef-d'œuvre n'est pas encore passé pour nous à l'état de lieu-commun; les stupides sentimentalités qui ont été débitées sur son compte n'ont pu encore nous en dégoûter, et les éloquentes explications de Goethe, de Mme de Staël et de tant d'autres n'en ont pas épuisé pour nous le sens et la signification; la source est toujours vive et coule toujours. Cependant la sympathie que nous éprouvons pour lui est tout à fait

particulière. Nous nous sommes accusé, on s'en souvient peut-être, d'aimer Werther sans réserve et avec un parfait abandon : nous aimons Werther comme un camarade qui n'a rien à nous cacher et dont nous connaissons tous les secrets; mais nos sentimens sont un peu différens à l'égard des deux personnes qui partagent avec lui nos sympathies littéraires. Nos sentimens pour Alceste sont ceux de l'estime et du respect. Si nous avions vécu de son temps, nous aurions cherché non pas à le connaître, — on ne fait pas la connaissance de telles personnes, elles sont nées pour vivre libres et solitaires, et la seule sottise qu'ait commise dans sa vie cet illustre caractère est précisément d'avoir méconnu cette vérité et d'avoir eu la triste fantaisie d'aller servir de jouet à Célimène une semaine ou deux, — mais à apercevoir ses traits et à étudier son visage. Quant à Hamlet, le sentiment qu'il nous inspire est celui d'une sorte d'admiration passive. Nous ne nous mêlons pas à sa vie, nous ne pouvons pas l'aider dans ses déboires, il ne nous est pas permis de le consoler dans ses douleurs; une certaine étiquette et dignité de rang le protége contre la vivacité des sympathies humaines, et il est remarquable qu'Horatio lui-même, qui vit auprès de lui, ne lui est d'aucune ressource dans ses ennuis. Nous n'avons le droit d'être ni de ses amis ni de sa cour, mais en tout cas nous avons une excuse pour parler de lui : notre titre de membre de son parti. Le dernier bourgeois bonapartiste, orléaniste ou légitimiste est uni à ses princes par les liens de parti; c'est de cet amour de partisan que nous aimons le prince Hamlet, un des plus nobles exemplaires de la nature humaine qui jamais ait paru sur le théâtre de la terre.

Nous pouvons vérifier par Hamlet quelques-unes des observations que nous avons faites sur le génie poétique. Il est généralement reconnu qu'*Hamlet* est la plus philosophique des tragédies de Shakspeare, la plus abstraite, si l'on peut se servir de ce mot. Voyez cependant comme la vie éclate de toutes parts, comme l'écheveau de la destinée est hardiment embrouillé sous nos yeux par le poète, avec un audacieux dédain de la simplicité artificielle et une insouciance apparente de la composition et de l'unité! Le poète sait bien que tous ces incidens confus et multipliés finiront par converger vers un but fatal, et qu'ils s'harmoniseront dans une unité souveraine comme le destin qui se charge de dénouer le drame. Chacune de ces scènes est un pas vers la destinée; mais ce pas est fait par des êtres vivans qui s'arrêtent pour se reposer, respirer, causer ou contempler le paysage qui les entoure. C'est l'image même de la vie; l'action en a tour à tour la lenteur majestueuse et la précipitation convulsive; les personnages marchent sans connaître le but vers lequel ils se dirigent; le temps accumule les incidens et goutte à

goutte remplit le vase; les épisodes succèdent aux épisodes, sans amener aucun résultat sensible à l'instant même, comme dans notre existence les mois succèdent aux mois, et les années aux années, si bien que l'incertitude règne dans l'âme du lecteur au moins autant que dans l'âme du prince Hamlet. Pendant trois longs actes, la vie ordinaire suit son cours, et le drame est pour ainsi dire abandonné à l'action humaine. C'est Hamlet seul qui est chargé d'accomplir la terrible mission du fantôme, et comme Hamlet n'est qu'un homme, ces trois premiers actes sont remplis de réflexions, d'irrésolutions, de projets et de rêves, de plans ébauchés et abandonnés, de sorte qu'on peut dire que dans cette première partie du drame l'inaction est l'action même; mais lorsqu'une fois il est bien démontré qu'Hamlet ne peut pas exécuter le message du fantôme, la destinée s'en charge, et alors l'action marche avec une effrayante rapidité. Cette vie humaine, si molle et si lente, la voilà qui disparaît comme dans un tourbillon; tous ces individus qui marchaient d'un pas si mesuré et si timide, les voilà, feuilles arrachées, tiges brisées, qui vont joncher le sol : on dirait le triomphe de la mort. Aucun des acteurs n'a accompli son projet ou sa vengeance, et la destinée l'a également accompli pour tous. Laërte est vengé d'Hamlet par Hamlet lui-même, et Hamlet est vengé du roi par le roi lui-même. Leurs vœux sont tous également accomplis, mais aucun d'eux ne peut jouir de son succès; la même ombre les enveloppe tous; ils ont tous fait plus qu'ils ne voulaient et moins qu'ils ne voulaient faire, et tous ils ont fait autre chose. L'honnête fantôme lui-même s'est trompé, car il ne voulait certainement pas la destruction de son royaume. Quand le drame est joué et que la mort semble triompher, vous croyez peut-être que tout est fini; non : aussitôt la vie reprend impitoyablement son cours, et le poète nous en avertit. Les cadavres sont encore chauds, que déjà s'avancent les acteurs d'un nouveau drame : sonnez, fanfares; avancez, cavaliers du jeune Fortinbras!

Quel drame! Jamais, je crois, on n'a mieux démontré les deux conditions qui dominent notre vie terrestre : d'une part, la lenteur de mouvemens, l'impuissance de l'homme, les difficultés innombrables qui l'empêchent d'agir, et cette masse d'obstacles, d'attraits, de hasards qui entravent notre marche et la poursuite de nos projets; de l'autre, cette impatience presque cruelle des lois éternelles qui semblent s'irriter de nos délais et ont hâte de débarrasser la terre des générations qui la couvrent pour la peupler de nouveaux acteurs. Mais si c'est là une donnée abstraite, comme elle est recouverte de couleurs brillantes, comme elle est bien cachée sous le sang et la chair! Quelle profusion de détails, et en même temps comme ces détails sont bien en harmonie avec le lieu de l'action, la nature

des personnages et l'esprit du temps! Tout porte le cachet du Nord dans cette pièce merveilleuse, depuis les passions et les superstitions des acteurs jusqu'à la décoration de la scène. Les superstitions sont sinistres, sérieuses, viriles, et ne s'égarent pas en frayeurs fantasques et puériles comme les superstitions du Midi; les fantômes sortent de la tombe pour raconter gravement des secrets que leurs auditeurs écoutent d'une oreille recueillie. Les passions, d'une intensité étonnante, sont toutes intimes et n'ont rien d'extérieur; elles semblent prendre plaisir à se refouler toujours plus profondément dans l'âme, au lieu de chercher à se répandre au dehors comme ces passions exubérantes de climats plus heureux que le poète a peintes lui-même dans Othello et dans Roméo. Le paysage qu'il nous semble voir, tant est grande la magie du poète, est tout septentrional, et ce n'est pas une métaphore de dire que dès la première scène on frissonne sous l'âpre vent du nord avec les soldats de garde sur l'esplanade du château d'Elseneur. Une triste et tendre lumière boréale éclaire également toutes les parties du drame, et il semble qu'à sa clarté sans chaleur on voie apparaître les sapins et les chênes du Nord. Le ruisseau où s'est noyée Ophélia est décrit avec une précision particulière. Vous l'avez vu quelque part en Angleterre coulant limpide et transparent au milieu d'une oasis de verdure. Le cimetière apparaît aussi très facilement à l'imagination : un terrain argileux, stérile, une pauvre lande où les fougères ont peine à pousser; pas très loin de l'église et des habitations de l'homme, assez loin cependant pour que les fossoyeurs puissent se livrer à toute leur gaieté sans avoir à craindre les importuns et les passans. C'est au milieu de ce paysage que se meuvent ou plutôt glissent les acteurs, car, si violemment qu'ils s'agitent, on n'entend jamais le bruit de leurs pas, amortis, dirait-on, par une fine couche de neige.

Voilà la scène et la couleur générale du drame; toute la poésie du Nord y est répandue. Quant aux personnages, jamais, je crois, le mélange confus qu'on appelle non pas l'homme, mais *un homme*, n'a été présenté avec cette hardiesse. Ces personnages ne ressemblent à rien qu'à eux-mêmes, ils ne représentent rien qu'eux-mêmes. On ne les a jamais vus auparavant, et on ne les retrouvera jamais plus. Si vous avez des règles d'esthétique pédantesque, n'abordez pas cette pièce, elle met au défi toutes les règles. Il n'y a pas possibilité d'étiqueter et de classer ces personnages et de dire à quel genre ils appartiennent; ce sont des individus qui composent à eux seuls leur famille, leur tribu et leur genre. Il a fallu pour les former des combinaisons toutes particulières de la vie, des rencontres imprévues, des chocs d'atomes moraux uniques, et que toute la science du monde

ne pourrait pas retrouver. C'est ici qu'éclate le merveilleux génie de Shakspeare. Son procédé pour créer des hommes ressemble à celui de la nature. Ses héros ont des aspects infinis et changeans, ils sont soumis à d'innombrables variations d'humeur et de tempérament, ils n'ont pas une particularité caractéristique, ils en ont cent. En un mot, ils ont tous les signes distinctifs de l'*individualité*, et ils nous restent dans le souvenir non comme des types, mais comme des personnes connues. Que représente Polonius par exemple, sinon Polonius lui-même? Il n'y a jamais eu qu'un Polonius dans le monde, et la nature qui le créa dans une de ses heures de fantaisie confuse ne retrouvera jamais cette grotesque inspiration. Quel singulier mélange de bon sens et de sottise que l'âme de cet honnête chambellan, qui est réellement expérimenté, mais qui n'en tombe pas moins en enfance, qui vous donne les meilleurs conseils du monde, mais des conseils qui ne répondent en rien à la question et s'adressent à un autre objet que l'objet en vue, — qui est fin et qui manque lourdement de tact! Sa sagesse radote, ses radotages sont sentences dorées. Il est véritablement fort respectable, mais il n'en est pas moins ridicule. Shakspeare a-t-il connu Polonius? Cela est probable; il l'aura fidèlement reproduit, car il est impossible que l'imagination arrive d'elle seule à cette perfection; l'imagination, comme la logique, veut conclure, et le personnage de Polonius n'a ni commencement ni fin. Quant à sa fille, la charmante miss Ophelia, son caractère consiste à n'en pas avoir, ce qu'on n'a point assez remarqué. Ici la nature a été copiée avec une fidélité surprenante. Ophelia est une pure jeune fille; rien n'est accusé en elle, ni penchans, ni passions, ni caractère; elle n'a pas d'individualité morale, elle n'a rien d'élevé, et sa naïveté même tient à la jeunesse et à la nature plutôt qu'à l'âme. Ne cherchez pas en elle, cela va sans dire, l'étincelle passionnée de Juliette, la distinction d'âme de Desdemona, la splendeur virginale de Miranda. C'est un gracieux faon. Hamlet a fort raison de l'aimer, car si elle devenait sa femme, elle serait capable d'un inaltérable dévouement, précisément par ce qui lui manque d'élévation, — et de son côté Polonius a fort raison de la rudoyer et de prendre la peine de veiller sur elle, car si Hamlet n'était pas tant occupé avec le fantôme, on ne voit pas comment Ophelia trouverait dans son ignorance confiante et dans sa naïveté toute physique des ressources suffisantes pour résister au prince de Danemark.

Hamlet passe généralement pour un type, type assez vague, il est vrai, et que jusqu'à présent on n'a pu classer, — le type du rêveur métaphysique incapable d'action. Il l'est en effet. C'est donc un type, mais c'est un homme en chair et en os, un homme très com-

pliqué, très ondoyant et très divers, comme disait Montaigne. C'est si bien un individu, — le prince Hamlet, — qu'on peut donner sur sa personne les renseignemens les plus précis et les plus exacts : Goethe l'a fait en partie. Hamlet porte le deuil de son père; il est à peine sorti de l'adolescence. Au moment où commence l'action, il a de vingt-quatre à vingt-six ans. Il a étudié à Wittenberg. Son amusement favori est l'escrime; mais il ne peut s'y livrer peut-être autant qu'il le voudrait, car il est un peu gras et s'essouffle facilement. Il est blond comme un enfant du Nord; son visage, jeune, cela va sans dire, est cependant prématurément fatigué, noble plutôt que beau. Ses manières sont froides, franches et discrètes, souvent aussi pleines de laisser-aller et de sans-façon. Pareil contraste dans son costume, qui est à la fois noblement sévère et négligé. Dans ses relations avec ses semblables, son caractère est un mélange de hauteur et de bonhomie, de candeur et de défiance. Il craint toujours d'être dupe; de là une certaine duplicité toute superficielle qu'il donne pour masque à sa franchise. Il est ordinairement muet, mais devant le monde et par contrainte, car il est plein d'effusions, et il aime à s'épancher. Quand il parle, il parle beaucoup et longtemps, comme un homme à qui l'on n'a jamais coupé la parole, et que son rang place au-dessus de la contradiction. Parler est même son faible, et quoiqu'il soit exempt de vanité, il n'est pas sûr qu'il n'ait pas aimé le dilettantisme de la parole et le brillant déploiement de ses belles facultés. Dans ses relations avec lui-même, il est singulièrement irrésolu à force de scrupules, scrupuleux à force d'honnêteté. L'habitude de l'analyse à outrance et de l'observation intime, en éclairant les abîmes de sa conscience, paralyse les forces de sa volonté. Cette méditation trop continue dérange l'équilibre de ses facultés, et le fait incliner vers un certain scepticisme élevé et découragé qui le rend incapable de choses que le plus vulgaire des hommes mènerait à bonne fin. Son âme est celle d'un vrai prince; il en a la condition essentielle, qui est d'être à son aise partout, et de savoir causer avec des soldats dans leurs casernes ou de vulgaires fossoyeurs dans un cimetière, comme avec des courtisans dans son palais.

On a fortement calomnié Hamlet. Son caractère irrésolu, son langage mélancolique, l'ont fait accuser de manquer d'énergie : c'est une erreur. Hamlet est un des caractères les plus mâles qu'il soit possible d'imaginer; sa bravoure est à toute épreuve, sa loyauté ne se dément pas un instant, ses promesses sont sûres; toutes les qualités de l'homme viril, il les possède. Il a le courage de suivre le fantôme sans hésiter un seul instant, et avec un tel sang-froid et un calme si parfait de jugement malgré le trouble inséparable d'une pareille aventure, qu'il commande presque à l'ombre : « Parle maintenant, je ne te suivrai pas plus loin! » Je tiens surtout à faire remarquer

qu'Hamlet n'a absolument aucune sentimentalité, comme on l'imagine généralement; personne ne foule mieux aux pieds, au contraire, tous ces masques hypocrites de la passion sincère. Bien loin d'être sentimental, il est très dur et même brutal. Il a semblé du reste prévoir que cette accusation serait portée contre lui, car il fait tout son possible pour la détourner, et il affectionne une certaine vulgarité d'expression très forte, très poétique, mais très peu galante et aimable. Une certaine grossièreté bourrue ne lui déplaît pas. Je connais peu de scènes plus passionnées, mais en même temps moins sentimentales, que la scène de feinte folie où il se montre si dur pour la pauvre Ophélie : *go to a nunnery*. La violence de la race féodale se sent partout d'ailleurs chez ce noble personnage, et il crache son mépris à la face des gens avec une hauteur qui n'épargne même pas les personnes de son sang. Dans la scène avec sa mère, il va si loin, que l'honnête fantôme sent la cendre de son cœur se remuer dans le tombeau, et qu'il vient avec une tendresse exquise commander au jeune homme d'épargner celle qu'il aima tant, et qui, malgré ses fautes, est toujours reine, femme et mère. Il y a donc un type de faux Hamlet qui hante nos imaginations; nous avons fait un Hamlet à notre image, un Hamlet sentimental, parce qu'il est mélancolique, mou, parce qu'il est irrésolu, presque féminin, parce qu'il est méditatif et subtil de pensée; mais le véritable Hamlet est à la fois méditatif et énergique, mâle et irrésolu, mélancolique et brutal. C'est une âme noble et élevée, mais c'est aussi une âme féodale et dure.

Oui, une âme féodale, et c'est même un de ses traits les plus accusés. Ce personnage, en qui nous sentons palpiter l'esprit moderne, qui a parcouru les mêmes séries de pensées que nous, dans lequel nous nous reconnaissons et qui parle notre langage, il sort cependant du moyen âge, et l'ombre de cette époque plane au-dessus de lui. C'est en cela qu'Hamlet est réellement *historique;* il marque une heure et une date, le moment remarquable où les hommes de race noble, réveillés comme en sursaut par la réforme et la renaissance, se frottent les yeux, regardent ébahis la disparition des vieux symboles et sentent un nouvel esprit s'abattre en eux. Cette heure d'étonnement, d'incertitude, d'hésitation, est admirablement marquée dans Hamlet. Le mélange des deux esprits, qui fait l'originalité du XVIe siècle, qui prête à ses personnages je ne sais quoi de grandiose et d'énorme comme la société du moyen âge, et en même temps de raffiné et de subtil comme l'esprit moderne, est très visible dans le drame de Shakspeare. La disposition d'âme d'Hamlet n'est point un fait d'imagination; elle fut celle de tous les membres les plus nobles de la société européenne. Shakspeare n'a pas eu besoin d'inventer Hamlet, il existait de son temps, et il est

facile de retrouver en sa personne bien des traits des gentilshommes anglais de l'époque. Ne les reconnaissez-vous pas? Ils sont soucieux, inquiets, sollicités par un esprit nouveau qu'ils adoptent avec une ardeur grave et une certaine tristesse noble, et qu'ils servent avec dévouement et jusqu'à la mort. Autour d'eux brillent encore des symboles que la vie commence à déserter; les formes du moyen âge, entamées déjà par la mort, existent encore autour d'eux; les fantômes hantent encore leur imagination, leur donnent de funèbres messages, et arment leurs mains du poignard pour la vengeance personnelle, pour la politique ou la religion. L'esprit est converti, mais la chair s'obstine; les vieilles habitudes résistent, et le sang bouillonne avec sa vieille vivacité : bouillonnemens solitaires cependant, passions à demi vaincues, réduites à l'impuissance. Un scrupule ou un obstacle retient souvent leur bras prêt à frapper; ils ont sucé le lait de la tendre humanité, comme dit Macbeth. Éclairés, ils le sont; superstitieux, ils le sont aussi. Ils ont la générosité qui tient à une grande existence, et la bonté qui doit toujours accompagner le privilége et la puissance; mais il leur manque je ne sais quelle douceur familière et d'un usage journalier et commun, comme aurait dit Montaigne. J'imagine que Shakspeare n'a eu qu'à prendre les traits épars que ses contemporains lui fournissaient pour former ce personnage d'Hamlet. Essex et Leicester, sir Walter Raleigh et sir Philip Sidney ont pu lui fournir chacun un détail, et quoiqu'ils n'aient aucune ressemblance générale avec Hamlet, cependant il est reconnaissable en eux. Ils ont : les uns, sa tournure d'âme, son inquiétude secrète et sa tristesse grave; les autres, sa subtilité métaphysique aisément chimérique, et son élévation de pensée mêlée de superstition; ceux-ci, sa fière allure, unie à ces boutades de dureté et à cette rudesse de ton qui lui étaient si habituelles; ceux-là enfin, son esprit mâle et son irrésolution. Ce ne sont là toutefois que des traits particuliers; le fait essentiel, considérable, *historique*, est celui que nous avons indiqué. La situation dans laquelle se trouvèrent les héritiers du moyen âge lorsque sonna le XVIe siècle est exprimée dans Hamlet avec une étonnante fidélité; il réunit deux natures d'homme en lui : c'est le dernier des féodaux, et c'est le premier des hommes modernes.

Mais le personnage d'Hamlet, s'il doit son individualité à ce cachet historique, doit sa beauté et sa grandeur à une cause plus élevée : il dépasse l'histoire, enjambe son temps. Nous avons vu le féodal, l'homme du XVIe siècle, d'une parcelle infiniment petite du temps; voyons l'autre nature qui est en lui : elle est admirable.

La grande vertu d'Hamlet, c'est un amour inaltérable, ardent pour la vérité. Il ne comprend réellement pas le mensonge : cela dépasse son intelligence et le frappe littéralement de stupidité. Quand

il essaie de mentir, de paraître ce qu'il n'est pas, il est d'une inconcevable maladresse; à chaque instant, il laisse soupçonner la vérité; à chaque instant, sous la peau d'âne dont il s'est affublé, passe la griffe du lion. Il ne comprend pas mieux les mensonges du cœur que les mensonges de l'esprit; que dis-je, les mensonges? il ne comprend même pas qu'on oublie, et il appelle hypocrisie ce qui est sécheresse naturelle et égoïsme humain. Ainsi, avant que le fantôme lui ait confié aucun secret, il trouve sa mère coupable, parce qu'elle a trop vite oublié son père. Comment peut-on ne pas aimer toujours ce qu'on a aimé une fois? comment les sources du cœur peuvent-elles se tarir si vite? comment pouvons-nous être infidèles à notre âme, mentir à nos affections, bien plus à nos plaisirs? Sa franchise est sans bornes, et il la pousse aussi loin qu'il peut la pousser, et avec le même mépris insultant. Un courtisan, un homme à surface lui inspire une horreur profonde et en même temps une sorte de gaieté exubérante. Un menteur pour Hamlet, dont l'élément de vie est la vérité, est une caricature, un être grotesque et surprenant, exactement comme pour l'homme antique, dont l'élément de vie était la liberté, pour le Dion, pour le Pélopidas, le tyran était une espèce de monstre ridicule en dehors de toutes les règles naturelles. Il s'amuse du menteur et du flatteur, il le bafoue, il l'humilie; il le force à s'avilir et à se donner en spectacle comme dans la scène du courtisan. Les semblans en toute chose lui sont odieux. « Il me semble, dites-vous, madame!... je ne connais pas les semblans, » répond-il à je ne sais quel argument captieux de sa mère. Comme tous les amans de la vérité, il sait reconnaître la réalité sous l'apparence, et distinguer les cœurs qui battent fortement sous l'enveloppe charnelle qui les recouvre. Son meilleur ami est un gentilhomme de rang inférieur, Horatio, qu'il a choisi parce qu'il a reconnu en lui un esprit libre. « Donne-moi un homme qui ne soit pas l'esclave de ses passions, et je le porterai comme toi dans mon cœur, dans le sanctuaire de mes affections intimes, » dit-il à Horatio. Pour connaître la vérité, il ne reculera devant rien; il suivra sans hésiter les fantômes, il traversera avec joie les régions ténébreuses de la mort; il renoncera à ses habitudes chéries, fera taire les émotions de la piété filiale et de la tendresse naturelle, brisera son propre cœur, et en rejettera Ophelia et toutes ses espérances de bonheur. Ne croyez pas qu'il aime la vérité par curiosité passionnée, comme nous l'aimons trop souvent; non, c'est pour lui une affaire de vie ou de mort; il l'aime avec cette intrépidité philosophique qui pousse une grande âme à contempler son redoutable aspect, dût-elle mourir ensuite du secret pénétré, comme on mourait chez les Juifs, lorsque l'oreille avait reçu le son des syllabes du nom mystérieux d'Adonaï.

C'est en cela qu'Hamlet est profondément moderne. Quelque féo-

dal qu'il soit, le moyen âge, ses terreurs, ses superstitions disparaissent; il n'y a plus de fantôme; il ne reste devant nous qu'un homme tourmenté de la soif de connaître, et qui aspire de toutes les forces de son âme à la vérité. La vertu d'Hamlet, c'est, je crois, aussi le signe élevé et glorieux, le caractère dominant de l'homme moderne, dont nous parlons beaucoup, mais qui est fort difficile à définir : c'est l'amour de la vérité pure, de la vérité *en elle-même* et *pour elle-même*, de la vérité contemplée sans voiles, dépouillée de toute enveloppe et de tout symbole matériel, nue comme lorsqu'elle sortit des puits de l'antique Grèce. C'est là le principe immuable au milieu de toutes les vicissitudes historiques, immobile et résistant au milieu de toutes les oscillations et incertitudes de la pensée, qui soutient l'âme humaine depuis trois siècles. C'est à ce principe aussi qu'on doit l'accélération du mouvement d'activité infinie, imprimé par le christianisme à l'âme humaine. Dans Hamlet, nous avons pour ainsi dire le point de départ de cette accélération, ralentie par la nuit et les obstacles pendant tant de siècles. De là l'agitation fébrile, les incertitudes, les appréhensions de ce personnage, dont l'âme est entraînée par un mouvement qu'elle ne peut modérer ni guider. Il est le premier de cette chaîne électrique qui relie les hommes des derniers siècles; il a ressenti la secousse imprimée par l'étincelle avec la même force que nous, qui sommes nés d'hier. Tout à l'heure nous avons vu qu'il marquait une date, un moment de la vie d'un siècle; maintenant il marque aussi une date, mais c'est celle d'une nouvelle ère de l'histoire humaine, de la plus récente et de la dernière peut-être.

Cet amour de la vérité pure et nue, cette ardeur à briser les enveloppes et les symboles, à chercher les réalités qu'ils cachent, cette haine de l'apparence ne sont pas seulement les qualités métaphysiques et scientifiques des temps modernes. Ces sentimens constituent une manière de vivre, non pas, il est vrai, pour le vulgaire troupeau humain, mais pour l'élite humaine, — non pas encore pour les nations, mais pour les individus. Ils constituent une manière de vivre, car ils raffinent la conscience, la remplissent de scrupules, et donnent à la pensée plus d'élan et plus d'amour, sinon plus de force qu'autrefois. Ils créent un langage subtil, inquiet, tourmenté, mais plein de ressources, et qui partout devient plus capable de saisir les nuances les plus ondoyantes de la pensée. Ils affectent la vie idéale et matérielle à la fois, et rendent naturellement le bonheur plus difficile et la satisfaction de l'âme moins paisible. Ils multiplient nos chimères et nos rêves, en nous dégoûtant successivement de chacune et en augmentant les exigences de nos imaginations. Ils affectent même jusqu'au tempérament, et donnent à l'élément ner-

veux la prédominance sur l'élément sanguin et bilieux, qui fut tout puissant à une autre époque. Il y a donc toute une manière de vivre moderne qui n'existait pas autrefois, et qui est due à cet amour particulier de la vérité. Ce qui m'étonne, c'est que les poètes ne l'aient pas remarquée plus souvent. Ils copient les vulgarités de la vie; ils créent des personnages dont le type et le mode d'existence sont depuis longtemps épuisés, et ils négligent l'élément vraiment poétique qu'ils ont sous les yeux, ou, pour mieux dire, ils ne l'aperçoivent pas. Trois héros poétiques seuls nous frappent par leur tournure moderne, et nous semblent parler un langage approprié aux temps nouveaux. Oui, quoique cette réunion semble bizarre, Hamlet, Alceste et Werther ne doivent rien à une vie qui n'est plus. Ils n'ont leur origine dans aucune autre époque que l'époque moderne; ils sont contemporains pour ainsi dire et ne doivent rien à leur temps que leur costume et leur tournure éphémère, — Hamlet son titre et son ton de prince, Alceste ses rubans verts et son dédain de gentilhomme, Werther sa sentimentalité et son air d'étudiant d'université allemande. Sous des formes diverses, et avec des nuances particulières, ils représentent tous trois, et ils représentent seuls, dans la littérature des derniers siècles, cette grande vertu, l'amour de la vérité. Ces trois personnages furent pour ainsi dire l'œuvre personnelle des trois poètes qui les créèrent. *Hamlet* était la pièce favorite de Shakspeare; Molière, qui d'ordinaire n'aime pas à s'élever au-dessus d'un certain niveau moral, a mis dans Alceste tout ce que son âme pouvait concevoir de noble; Goethe se reprochait trop vivement *Werther* pour n'avoir pas un faible pour lui, et peut-être le dédain de ses dernières années venait-il des reproches intérieurs que sa conscience lui adressait. Chacun des trois poètes a tracé son idéal d'homme, et il est remarquable qu'ils soient arrivés tous trois à rencontrer le même, à quelques différences près, et à donner tous trois l'héroïsme de la franchise comme le signe suprême de l'élévation. Une telle rencontre n'est pas fortuite, et fait rêver. Trois poètes qui cherchent quel est l'idéal humain, et qui le placent également dans l'amour de la vérité, cela n'indique-t-il pas que cet idéal est une réalité, un fait existant?

Avais-je tort de dire qu'Hamlet était un personnage *historique*? C'est au lecteur d'en juger; mais qu'il en pense ce qu'il voudra, je lui donnerai un bon conseil : s'il n'a pas encore lu *Hamlet*, qu'il s'empresse de le lire, et s'il l'a lu, qu'il le relise. C'est un charme qui agit toujours.

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars 1856.

Hier était l'anniversaire du jour où la fortune contraire livrait Paris aux armées alliées de l'Europe il y a quarante-deux ans. Hier, par une coïncidence étrange, a été signé le traité de paix qui met un terme à cette guerre de deux années où la France a eu pour alliées la plupart des puissances qui la combattaient autrefois, qui purent entrer à Paris en conquérantes. C'est là le dernier mot, le dénoûment victorieux et rassurant d'une crise qui a rempli le continent d'anxiété, en même temps que c'est le visible témoignage d'une situation entièrement nouvelle. Ce n'est point sans doute le dernier épisode de cette question orientale, qui réserve au monde bien d'autres étonnemens, bien d'autres épreuves peut-être. Il faudrait une imprévoyance singulière pour croire que tout est fini. C'est du moins une halte; le signet est mis à cet endroit du livre, l'œuvre du moment est accomplie. La guerre aura marché à son but sans dévier, sans se compliquer d'élémens étrangers. Plus heureux que les conférences tenues à Vienne il y a un an, le congrès de Paris aura trouvé la grande transaction propre à terminer un tel conflit. La paix qui vient d'être conclue, on n'en peut douter, est digne de la cause, digne des persévérans efforts de deux puissances comme la France et l'Angleterre, et les avantages qu'en retirera la civilisation générale pallieront tout au moins pour la Russie les sacrifices auxquels elle aura dû se résigner, qu'elle ne se croyait pas peut-être si près de faire il y a quelques années. En réalité, depuis quelques jours, on voyait se presser tous les signes d'un résultat favorable et prochain. Le congrès multipliait ses séances dans la pensée évidente d'en finir et de n'avoir point à renouveler l'armistice, qui allait expirer aujourd'hui même. Une grande revue de troupes était annoncée comme pour laisser pressentir que la paix serait signée avant ce moment, et c'est demain qu'a lieu cette fête militaire. En un mot, toute incertitude disparaissait par degrés devant les chances croissantes d'une réconciliation européenne. L'acte du 30 mars 1856 est venu répondre à l'attente univer-

selle. Aussi bien, quelques difficultés intérieures qu'on ait pu soupçonner ou entrevoir à travers le mystère des négociations, on n'avait point sérieusement douté d'une solution pacifique depuis l'ouverture du congrès.

D'où pouvaient venir en effet les obstacles graves, insurmontables? De la Russie, sans doute; mais dès que la Russie, après le degré de résistance nécessaire à son honneur, avait accepté sans restriction et sans réserve ce qu'on a nommé les propositions autrichiennes, c'est qu'évidemment elle avait reconnu l'impossibilité de prolonger la lutte. Elle avait mesuré de l'œil cette coalition grandissante qui la menaçait; elle avait vu l'Autriche, sinon très hardiment belliqueuse, du moins très politiquement hostile, l'Allemagne se débattant dans une neutralité qui pouvait devenir impossible, la Suède prête à prendre les armes, la France et l'Angleterre décidées à renouveler un gigantesque effort dans la Baltique, tous les états inquiets et troublés dans leur sécurité comme dans leurs intérêts. Elle avait vu tout cela, et dès-lors n'était-ce point encore une habileté d'accepter résolument la situation, de ne point reculer devant les sacrifices inévitables, et de se faire un titre de son esprit de conciliation en cherchant dans la paix le principe d'une politique nouvelle? C'est une pensée de ce genre qui semble avoir dicté les dernières résolutions de l'empereur Alexandre. Le choix même du comte Orlof comme représentant du tsar ne démentait point une telle pensée. Personnage éminent et populaire, fait pour attirer la considération, le premier plénipotentiaire russe pouvait mieux que tout autre d'une main de soldat signer la paix avec dignité, sans abaisser la Russie. On dit au surplus que s'il a dû céder sur les points considérés comme essentiels et irrévocables par la France et l'Angleterre, le comte Orlof n'aurait pas toujours été battu dans ses rencontres avec les plénipotentiaires d'une autre puissance, naguère amie, et qu'il aurait rappelé avec une certaine fierté le peu d'habitude qu'avait la Russie de signer des traités après des défaites. Ce sont là, si l'on veut, les incidens plus ou moins vraisemblables d'une négociation dont l'importance se résume dans son résultat, qui est la paix, — une paix sérieuse et forte dont les termes seront probablement bientôt connus.

La paix, c'est là le grand et unique événement annoncé hier au milieu du jour à la population de Paris par les salves qui annoncent les victoires. En présence du résultat faut-il se demander comment on est arrivé là, quelles péripéties les négociations ont eu à traverser, ce qui peut rester encore à régler comme une conséquence naturelle et pratique des principes qui viennent de prévaloir solennellement? Les conditions générales de la paix, on les connaît avant de savoir dans quels termes précis elles sont formulées. Ainsi le génie pacifique de l'industrie régnera seul désormais dans la Mer-Noire, affranchie et ouverte à tous les peuples. Les ports, les arsenaux militaires, sans excepter Nicolaïef, seront nécessairement transformés en ports de commerce. A la place d'une lutte inégale, toujours menaçante en Orient, il y a un champ immense de libre et féconde activité. Les événemens de la guerre une fois accomplis, ce n'est pas sans doute ce qui a été le plus dur pour le cabinet de Saint-Pétersbourg. Un des points les plus graves, celui qui paraît avoir tenu le plus au cœur de la Russie, c'est la rectification des frontières de la Bessarabie. Matériellement le sacrifice est médiocre; moralement, à cette forteresse d'Ismaïl achetée par tant de sang, à ce coin de terre

se rattachent les souvenirs populaires de Suvarov. A tort ou à raison, c'est à l'Autriche que la Russie attribue la pensée de cette rectification de ses limites sur les bords du Danube. En dehors de cette concession, les objets qui semblent avoir provoqué les plus sérieuses délibérations du congrès, et avoir suscité même quelque embarras dans les négociations, sont les réformes en faveur des chrétiens de l'empire ottoman et la réorganisation des principautés. Il se présentait ici en effet une question grave : les réformes récemment promulguées en Turquie seraient-elles annexées au traité général, prenant ainsi toute la force d'un engagement diplomatique, ou conserveraient-elles le caractère d'un acte libre et spontané émané de l'autorité du sultan? Séparer ces réformes de l'acte collectif de la paix, pouvait-on dire, c'était leur enlever la garantie nécessaire d'une action de l'Europe, toujours attentive et toujours présente. Les comprendre au contraire dans le traité général, c'était déroger au principe admis dès l'origine par les puissances occidentales, et qui consiste à provoquer toutes les améliorations désirables dans le sort des populations chrétiennes par l'action souveraine et indépendante de la Porte. C'est entre ces difficultés de diverse nature qu'une transaction a dû se faire jour. Quant aux principautés, différens systèmes se présentaient également. Les provinces danubiennes seraient-elles réunies en un seul état indépendant et neutre, ou bien conserveraient-elles, sous la souveraineté plus nominale que réelle de la Porte, leur situation ancienne, améliorée et dégagée de tout protectorat russe? Un plan débattu à Constantinople maintient, à beaucoup d'égards, l'état actuel. Un certain nombre d'habitans des principautés ont demandé de leur côté la réunion, comme la consécration de l'autonomie complète des provinces roumaines et comme un premier pas vers une régénération politique et morale. Joignez à ceci le mouvement des ambitions personnelles, les candidatures au trône de cet état futur! En présence de ces prétentions contraires, qui ont pu provoquer quelque divergence de vues, il est vraisemblable que la réorganisation des principautés et les réformes en faveur des populations chrétiennes restent deux affaires en réserve. Toujours est-il que ce sont des questions résolues en principe, tranchées par la paix, et dont la solution pratique peut seule être l'objet de délibérations nouvelles. Tout ce qui suivra ne peut être que la déduction de l'acte souverain qui vient de s'accomplir, et les armées alliées n'auront point eu sans doute le temps de quitter l'Orient avant que quelques-unes des conséquences les plus essentielles de la dernière guerre n'aient commencé à devenir une réalité.

Maintenant l'intervention de la Prusse à la dernière heure n'a-t-elle point été un des faits caractéristiques de la négociation qui s'achève? n'a-t-elle pas même été une des difficultés des dernières délibérations? C'est du moins ce qui semble résulter de faits jusqu'ici plus soupçonnés, il est vrai, que connus. La Prusse, cela est bien clair, a eu jusqu'à la fin une position anormale, aussi singulière que sa politique. Elle ne pouvait signer un traité de paix, puisqu'elle n'avait point été belligérante, puisqu'elle avait fait au contraire tous ses efforts pour ne point l'être. L'Autriche, à la vérité, n'était point sous ce rapport dans des conditions différentes; mais l'Autriche était l'alliée des puissances occidentales dans leur lutte contre la Russie, elle avait contracté des engagemens. Sa position dès-lors était simple, naturelle et légi-

time, bien qu'elle n'ait peut-être pas été jusqu'au bout à la hauteur de ses espérances. Il n'en était pas ainsi du cabinet de Berlin. La Prusse ne pouvait donc intervenir que comme puissance européenne ayant participé à la convention des détroits de 1841. Or, la modification de ce traité n'étant qu'un des élémens d'une négociation qui embrassait bien d'autres intérêts, il devait en résulter que lorsque la Prusse a été appelée au congrès, la plupart des questions étaient nécessairement résolues. C'est ce qui a eu lieu en effet, et la difficulté paraît avoir consisté à déterminer le degré de participation des plénipotentiaires prussiens. N'importe, la Prusse n'a pas moins signé, elle aussi, la grande transaction; elle y aura travaillé, sinon d'un conseil actif et de l'épée, du moins de tous ses désirs, — désirs ardens et sincères en proportion même de l'intérêt qu'elle avait à ne point voir la guerre s'étendre, se prolonger et l'environner de ses feux. C'est à la lumière de cette paix nouvelle qu'apparaîtront maintenant les conséquences véritables de la politique suivie par chaque puissance, les élémens réels d'une situation générale qui tend à se transformer.

Que deviendra cette situation? Quelle sera l'influence des derniers événemens sur le système des alliances, sur les rapports des divers états de l'Europe? Les termes de la paix ne sont point encore connus. On pressent à peine ce point de départ nouveau. Il semble du moins que la Russie, après avoir pris sa grande résolution, a complétement accepté les conséquences de la politique que les circonstances lui ont faite plutôt qu'elle ne l'a choisie. S'il est permis de juger d'après de simples apparences, on pourrait dire que la Russie, dans ces derniers temps, s'est montrée volontiers disposée à se rapprocher de la France, en prenant une attitude de plus en plus réservée vis-à-vis de l'Autriche, et il n'est point impossible que ces dispositions ne se soient fait jour par intervalle dans les négociations qui viennent de finir. La Russie, on peut le soupçonner, sort des complications actuelles avec une illusion de moins et un ressentiment de plus. C'est peut-être la conclusion la plus claire d'une brochure qui paraissait récemment en Belgique sous ce titre : *l'Autriche et l'Allemagne dans la question d'Orient*. Ces pages sont évidemment l'expression d'une pensée russe. L'auteur semble initié à plus d'un mystère de la diplomatie, à plus d'une particularité des rapports qui ont existé entre les cours du Nord. Il écrivait quelques jours à peine avant la fin des négociations, c'est-à-dire dans le moment où la Russie était décidée sérieusement à la paix, mais où la paix n'était point faite encore. Que l'auteur de la brochure juge au point de vue de la Russie l'origine de la guerre, qu'il soit un peu porté à sourire de la France prodiguant ses soldats et ses trésors pour servir un intérêt anglais, ce sont là des thèmes usés désormais; en définitive, si entre la France et l'Angleterre il y a eu partage d'efforts dans la lutte, il y au moins aujourd'hui partage de gloire.

Ce qui est le plus curieux dans ces pages, c'est l'analyse pénétrante, implacable de tous les actes, de toute la politique de l'Autriche depuis trois années. L'Autriche est visiblement le point de mire, ou, si l'on veut, le héros de l'écrivain russe. D'un trait trop ironique pour n'être pas secrètement passionné, et trop direct pour ne pas partir d'une main intéressée, il la représente jouant merveilleusement son rôle, se servant de la menace d'une invasion française pour intimider l'Allemagne et la rattacher à sa politique,

couvrant de l'inertie allemande ses temporisations calculées, s'obligeant vis-à-vis des puissances occidentales à rompre avec la Russie, et s'engageant avec la Russie à ne pas prendre les armes, adressant des ultimatums au moment où elle diminue ses forces militaires, manœuvrant sans cesse en un mot pour conserver sans lutte et sans combat une grande position, celle d'arbitre de la paix. Selon l'écrivain russe, c'est l'Autriche qui de sa main prudente et habile a brisé la sainte-alliance, cette alliance qui n'a jamais profité qu'à elle et nullement à la Russie, toujours traversée en ses desseins par le cabinet de Vienne. Ici on pourrait, ce nous semble, intervenir, et dire que la Russie a contribué au moins autant que l'Autriche à rompre cette alliance. Quoi qu'il en soit, qu'elle ait été brisée par l'un ou l'autre des deux empires, ou par les deux à la fois, elle n'existe plus, cette alliance, et c'est là le seul point à constater pour l'Europe occidentale. L'Autriche s'est donc montrée très habile selon l'auteur de la brochure, mais c'est maintenant surtout qu'elle va avoir à déployer son habileté et sa dextérité. Où trouvera-t-elle des alliances? Se tournera-t-elle, selon sa vieille tradition, vers l'Angleterre, où ses généraux ont trouvé l'insulte, d'où sont partis les encouragemens à la révolte de toutes les nationalités? Se tournera-t-elle encore une fois vers Pétersbourg? Ici l'écrivain en dit assez pour indiquer que la seule politique possible pour la Russie vis-à-vis de l'empire allemand doit être une politique réservée et hautaine. — La Russie, semble dire ce singulier diplomate anonyme, la Russie a sauvé l'Autriche une fois, et c'est assez... Il est aisé de faire en tout ceci la part de l'amertume et de la récrimination. Ces pages sont surtout curieuses parce qu'elles sont un symptôme des sentimens qui ont pu se faire jour jusqu'au dernier instant. Heureusement la paix est venue; elle dissipera ces nuages, et si, comme le dit l'auteur de la brochure, l'Autriche pratique merveilleusement la vertu des hommes d'état, qui consiste à n'avoir ni rancune ni reconnaissance, trop d'exemples prouvent que ce n'est point là une vertu qui soit exclusivement à l'usage de l'Autriche. Dans tous les cas, ce n'est point aux puissances occidentales de reprocher au cabinet de Vienne d'avoir manqué de reconnaissance à l'égard de la Russie.

C'est ainsi que les dernières émotions d'une grande querelle, comme les derniers coups de feu d'un combat qui finit, disparaissent devant le résultat qui réconcilie les puissances hier encore ennemies. Cette nouvelle va retentir à tous les confins de l'Europe, rassurée et calmée par la sagesse d'un congrès où le droit seul a obtenu une victoire. Elle commence par retentir en France, où la paix doit nécessairement ouvrir une vaste carrière aux intérêts, rendre les esprits aux préoccupations intérieures. Cette paix, qui domine aujourd'hui la situation de tous les pays et particulièrement de ceux qui se trouvaient engagés dans la lutte, n'est point cependant le seul événement qui ait signalé ces derniers jours. Le 16 mars, un prince naissait aux Tuileries; il est entré dans la vie au bruit du canon et des réjouissances, comme tous les enfans des souverains. Il était impossible qu'une remarque ne vînt point à l'esprit, et elle est passée naturellement dans les harangues officielles de l'empereur et du président du corps législatif. Depuis la fin du dernier siècle, quatre enfans destinés à régner sont nés dans ce palais. Trois portaient dans leurs veines le sang de Bourbon : un portait le sang de Lor-

raine, mêlé au sang vigoureux d'un conquérant. Ces vicissitudes doivent tempérer les faciles enthousiasmes; aussi est-ce dans un langage sérieux et ferme que le chef de l'état a parlé de ces coups du sort; il a rappelé l'histoire pour y puiser un meilleur espoir, en apprenant qu'il ne faut jamais abuser des faveurs de la fortune, et qu'une dynastie n'a de chance de stabilité que si elle reste fidèle à son origine. Le président du corps législatif a donné, sous une autre forme, la raison d'une espérance meilleure, en disant que, parmi les héritiers anciens du trône, les uns ont été emportés par la révolution intérieure, un autre par la coalition étrangère, et que ces dangers se trouvent aujourd'hui conjurés. On peut certes trouver là le germe de bien des considérations politiques, qui viennent se grouper naturellement autour de ce berceau où dort l'héritier du nouvel empire. La paix, par une combinaison favorable, coïncide avec la naissance de ce prince; mais la paix n'a-t-elle point aussi ses conséquences, dont l'une, est ce « règne paisible d'une sage liberté » dont parlait l'autre jour l'empereur en répondant à l'allocution du président du conseil d'état? Les lois pacifient un pays, et c'est la liberté, assainie par un sentiment moral vigoureux, qui assure l'empire durable des lois. Dans un temps comme le nôtre, où les intérêts tendent à tout envahir, c'est presque une nécessité d'existence de contrebalancer sans cesse cet immense mouvement des choses matérielles par l'énergie des âmes et des esprits, ramenés à tous les cultes sévères et libres de la pensée.

Il est dans la destinée des lettres de toucher à la politique par bien des côtés. Pour elles aussi, il y a les changemens qui s'accomplissent, les générations qui passent, les évolutions des idées ou des talens. C'est un des caractères de notre temps que cette rapidité effrayante avec laquelle on vit par l'intelligence et l'imagination comme dans la réalité. Les hommes eux-mêmes finissent par s'étonner du chemin qu'ils ont fait, de la distance qui les sépare de leur passé, et ne se reconnaissent plus dans cette route, où ils ont commencé par les espérances indéfinies pour aboutir aux déceptions les plus extrêmes. Où sont donc les jours où M. de Lamartine entrait dans la vie littéraire et dans la renommée, tenant dans ses mains un petit livre de vers, qui ne portait pas même de nom, inscrit sous ce simple titre de *Méditations?* Sans le savoir peut-être, comme il arrive à toutes les natures spontanées et fécondes, M. de Lamartine créait du premier coup une poésie. Ce fut une révélation véritable qui date déjà de plus de trente ans. Aujourd'hui, d'une main à la fois négligente et pressée, d'un esprit prolixe et morose, l'auteur des *Méditations* laisse échapper des pages qui ne se comptent plus. Tantôt il découpe l'histoire de tous les temps et de tous les pays en fragmens harmonieux, tantôt il se répand dans les journaux, tantôt enfin, comme en ce moment encore, il publie un *Cours de Littérature* qu'il adresse à ses amis et à ses ennemis, s'il en a, ce qui est douteux. C'est la dernière œuvre de M. de Lamartine : testament étrange d'un homme se survivant à lui-même et déclarant sans détour que tout ce qu'il fait désormais, c'est par besoin, par nécessité, pour avoir le pain et l'abri de chaque jour. M. de Lamartine semble croire que ses contemporains mettent une sorte de joie cruelle à lui reprocher les précipitations de son esprit, les prodigalités de sa plume, qu'ils lui marchandent la publicité, l'air de notre temps, comme les Samiens marchandaient à Homère l'air et les sentiers de leur île. Ceux qui

ont aimé et suivi le poétique auteur des *Harmonies* dans sa carrière lui reprochent cette abdication volontaire de ce qui fit le prestige de son génie Certes, rien n'est comparable à cette plainte attristante par laquelle M. de Lamartine ouvre ce qu'il appelle son *Cours de Litterature*. Nul détail ne vous sera épargné; vous aurez les nudités du foyer, les obligations criantes, les besoins impérieux, la fin morne d'une existence commencée dans la gloire. Son génie, M. de Lamartine l'abandonne; les rôles qu'il a joués sur la scène publique, il les livre à l'histoire. S'il eût été de la religion de Caton, dit-il, il y a longtemps qu'il eût invoqué la mort du stoïcien. Les mobilités du peuple l'ont dégoûté de la politique.

Que reste-t-il donc de l'homme d'autrefois? M. de Lamartine le dit lui-même en se comparant à l'obscur manœuvre, au casseur de pierres qui poursuit son labeur vulgaire sur le chemin pour rapporter le salaire du soir. Voilà le dénoûment lamentable d'une grande carrière, et le langage plus lamentable encore d'un poète sur sa propre existence! Il vient cependant à l'esprit une réflexion bien simple. Qu'a-t-il manqué à M. de Lamartine pour se faire une autre destinée? Quel souffle contraire l'a précipité sur cet écueil où il se plaît à décrire son naufrage? Tout ce que les autres hommes sont obligés de conquérir, il l'a eu sans effort par le bienfait de sa naissance ou par le privilége d'un génie heureux. Homme, il a trouvé l'opulence dans son berceau, il a été entouré de toutes les prodigalités de la fortune; poète, il n'a eu qu'à paraître pour subjuguer les imaginations et les cœurs. Nul n'a obtenu plus d'enthousiastes et aveugles admirations, et, on peut le dire, nul n'a trouvé moins de rudesses sur son chemin. Lorsque la pensée lui est venue d'entrer dans la vie politique, toutes les portes se sont ouvertes devant lui, toutes les barrières se sont abaissées, et même plus d'une fois les agressions se sont adoucies. La plus grande critique fut souvent de lui dire qu'il était un éminent poète. N'était-ce pas une grave injure? M. de Lamartine a-t-il enfin la fantaisie de jouer un rôle dans une révolution? Il a été pendant deux mois le véritable souverain de la France. Tout lui a donc souri, tout a été faveur pour lui. Il a eu le génie, la fortune, la sympathie de ses contemporains, et même l'éclair d'héroïsme dans la tempête. Aussi M. de Lamartine n'accuse-t-il pas les hommes, il n'accuse que le sort. Le sort! le mot est bientôt dit; mais il se trouve justement que c'est le sort qui a comblé M. de Lamartine de tous les dons, et que c'est lui-même qui a détruit de ses propres mains l'œuvre de la fortune bienfaisante. Telle est la moralité qu'il faut recueillir : c'est que le sort n'est rien ici, et que les hommes sont les véritables ouvriers de leur destinée. Heureuse ou malheureuse, ils l'ont faite ainsi, et, sans refuser ce qui est dû de sympathie attristée aux amertumes d'une situation douloureuse, on ne peut oublier aussi qu'il est trop souvent arrivé à M. de Lamartine de conspirer avec la foudre, ainsi qu'il l'a dit un jour dans une image plus poétique que rassurante.

L'histoire intime des esprits et des talens est par elle-même l'histoire la plus curieuse. Dans quelle atmosphère ces talens sont-ils nés? De quelles influences et de quelle substance vivent-ils? Vers quel point souvent invisible et inconnu se dirigent-ils? Ils marchent, ils ont leurs périodes de passion et d'affaissement, ils sont gracieux ou énergiques, capricieux ou austères. Quel est le secret de leur originalité? Quel rapport y a-t-il entre leur na-

ture morale et le genre de leurs inventions, leur manière d'envisager les choses du présent ou de l'histoire? Bizarres problèmes, que l'esprit d'analyse résout en rapprochant l'homme, l'œuvre et le temps! La première condition pour le talent véritable, c'est qu'on sente en lui la vie et l'originalité. M. Michelet a ce rare mérite, et il vient de le prouver encore dans ces deux livres de sujets si différens, quoiqu'ils se ressemblent au fond, — l'un, qui est un nouveau volume sur l'histoire de France et qui traite des *guerres de religion*, l'autre qui est une monographie de *l'oiseau*, résumée dans ce mot pris pour épigraphe : Des ailes! des ailes! Rien ne serait plus difficile à saisir que cet esprit impressionnable et ardent qui ressemble parfois à une flamme errante au milieu des ruines du passé; c'est une nature maladive et nerveuse, spirituelle et facile à émouvoir, fine et violente : c'est un mélange de bénédictin et de poétique humoriste. Il y a un point où depuis longtemps M. Michelet a presque perdu tout équilibre de jugement : c'est quand il touche aux choses religieuses et aux choses de la révolution. De là vient la différence qui existe entre ses premiers volumes sur l'histoire de France et ses dernières études sur la réforme, sur la renaissance, qui ont précédé de peu le tableau des *guerres de religion*. Une fois arrivé à ce point du catholicisme et de la révolution, M. Michelet part visiblement effaré et se lance dans les espaces indéfinis. M. Michelet n'est point évidemment un historien véritable, la sévérité et l'impartialité lui manquent trop : il a une histoire à lui, qu'il anime de son esprit, qu'il peint de ses couleurs. Il sait beaucoup, cela n'est point douteux; seulement il fait l'histoire moins avec ce qu'il sait qu'avec ce qu'il devine ou ce qu'il suppose. Qu'on ouvre son dernier volume : il serait certes difficile en le lisant de se faire une idée exacte du XVIe siècle. On entrevoit à peine la suite des événemens, trop souvent pliés à tous les caprices de l'imagination; les dates se pressent et se confondent. L'auteur se laisse emporter par la passion jusqu'à mêler les temps, les choses et les hommes, et à créer des analogies fort imprévues. Que reste-t-il donc dans ce livre comme élément d'intérêt? Il y a évidemment un instinct profond du caractère général de ce siècle agité; il y a des vues piquantes, de lumineuses échappées. Les portraits minutieux et tout personnels que prodigue l'auteur sont ressemblans comme ressemblent les pittoresques exagérations tracées par un esprit supérieur qui se joue en ses caprices. M. Michelet aime les duels gigantesques. Il ne voit dans le XVIe siècle en France et en Europe que deux personnages, deux adversaires, l'Espagne et le protestantisme, l'intrigue espagnole et la réforme. Il y avait cependant un troisième personnage qui demandait à prendre sa place : c'est l'esprit français lui-même. L'auteur semble croire qu'il n'y avait nulle place pour cet esprit dans la lutte. Il n'existait sans doute d'abord qu'à l'état latent et diffus pour ainsi dire; mais il existait, et quand il est parvenu à se dégager, il s'est personnifié dans un homme, dans le roi de Navarre, dans Henri IV, qui ne paraît point devoir être le héros du peintre assez hardi et singulièrement imprévu des Guises, de Loyola et de sainte Thérèse.

Tel M. Michelet apparaît dans ses récits, tel il apparaît encore dans son livre de *l'Oiseau*. Est-ce dans ses reproductions des événemens du passé que l'auteur est véritablement historien? n'est-ce pas plutôt dans cette étude gracieuse et sympathique sur un des êtres les plus charmans de la créa-

tion? Qui pourrait le dire? Ici du moins M. Michelet n'avait pas beaucoup de devanciers. Décrire les êtres créés au point de vue technique, au point de vue des sciences naturelles, ce n'est point les connaître réellement. Peu d'annalistes ont eu la fantaisie ou la bonne inspiration de recomposer ce monde inconnu, de raconter l'histoire véridique des oiseaux, de leurs mœurs, de leurs passions, de leurs révolutions, de leur génie. M. Michelet a eu cette pensée, et c'est avec une vivacité charmante souvent qu'il parcourt l'échelle de l'être, depuis l'humble et lourd volatile qui se débat dans les marais, au bord de l'océan, jusqu'à la frégate à la grande envergure qui plane dans les airs, depuis l'oiseau-mouche jusqu'à l'aigle et au condor, depuis l'alouette jusqu'au rossignol. M. Michelet a découvert évidemment des palimpsestes inconnus qui lui ont révélé l'histoire véritable des oiseaux. Il sait ce que ces petits êtres méditent, complotent; il a reçu leur secret, il connaît leurs tendances, leurs aspirations, leurs rêves progressifs; peut-être même sont-ils un peu de la religion de l'auteur. Le rossignol est surtout le héros du poétique écrivain, et ici, comme dans son histoire, M. Michelet recompose tout avec son esprit, avec son imagination. Le rossignol, c'est l'artiste dans la plénitude de ses facultés, avec ses dons éclatans, ses passions et ses faiblesses. Ne dites pas à M. Michelet que ces êtres charmans ont un instinct merveilleux, mais que ce n'est qu'un instinct. N'ont-ils pas aussi une âme comme nous? Là est le problème. S'il en est ainsi, n'y a-t-il pas une âme partout? Voyez cette tige de blé qui grandit sur le sillon. Elle est aussi intelligente, car en s'élevant elle se fortifie de nœuds qui l'empêchent de se briser, elle se garnit à son sommet de barbes qui préservent le grain des atteintes de l'oiseau. Ce qu'on risque de supprimer en mettant une âme partout, c'est la providence bienfaisante qui garde le secret de l'économie admirable du monde, qui fait que l'oiseau chante, que le blé grandit, et que l'homme pense. C'est ainsi que la raison saine rectifie les doutes de l'imagination, et que, chaque chose reprenant sa place, l'ordre rentre dans la création, sans lui ôter son charme, sa splendeur et sa grâce.

C'est l'éternelle histoire des hommes et des peuples dans leur vie morale comme dans leur existence politique : les épreuves se succèdent, les problèmes naissent les uns des autres ou se perpétuent. La paix une fois signée, que de questions restent encore obscures et pleines de périls! On a pu croire un instant que le congrès réuni à Paris pour terminer une grande querelle aurait à s'occuper d'autres affaires qui se rattachent à la situation de l'Europe, et en particulier des affaires italiennes. La difficulté est de faire naître avec à-propos une telle question au sein d'une assemblée investie d'une mission précise, et ce serait peut-être une difficulté plus grande encore de trouver une solution pratique, un système efficace adapté à toute les convenances. Plus que jamais cependant, on peut le dire, l'état de l'Italie est digne de la considération de tous les esprits prévoyans, soit au point de vue des relations de l'Autriche et du Piémont, soit au point de vue des conditions générales dans lesquelles se débat douloureusement la péninsule. Le cabinet de Vienne et le cabinet de Turin se sont trouvés un moment rapprochés dans les négociations actuelles; ils ont travaillé à l'œuvre commune, et ils se sont fait bonne figure, il n'en faut point douter. Il ne subsiste pas moins entre les deux pays une complication des plus graves, qui n'appa-

raîtra peut-être dans toute son importance qu'après la conclusion de la paix : c'est celle qui est née de l'affaire des séquestres. A la veille de l'ouverture des conférences, l'Autriche semblait entrer dans la voie de la conciliation en annonçant qu'elle venait de lever le séquestre mis sur les biens des Lombards émigrés ou naturalisés dans d'autres pays. Il y avait, il est vrai, des conditions et des restrictions; c'était néanmoins le commencement d'une politique qui tendait à s'adoucir. Or voici que déjà on en est à se demander quelle est la portée réelle de cette mesure. L'acte lui-même dans son texte reste enveloppé d'un certain mystère. Les émigrés intéressés dans leur fortune s'adressent vainement aux légations autrichiennes, qui ne se trouvent pas, à ce qu'il paraît, suffisamment autorisées à communiquer les décrets impériaux. Sur ce point, on en est réduit aux indications que le cabinet de Vienne a laissé échapper par la voie complaisante des journaux allemands. Bien mieux, en ce qui touche les émigrés devenus sujets sardes, l'acte récent de l'Autriche aurait, au premier aspect, des conséquences singulières. Ces émigrés en effet, pour recouvrer leur fortune, devraient ou rentrer dans leur pays, ou vendre tout ce qu'ils possèdent en Lombardie. S'ils n'ont point adressé une demande dans ce sens aux autorités impériales avant la fin de l'année actuelle, le gouvernement ferait passer leurs biens aux héritiers désignés par la loi, c'est-à-dire en d'autres termes qu'ils seraient considérés comme morts civilement. Le séquestre ne dépossédait pas absolument les émigrés de leurs biens : c'était une mesure arbitraire, on ne le cachait pas, mais pour laquelle on pouvait invoquer des nécessités temporaires, et qui réservait l'avenir. La prétendue amnistie dont on gratifie les émigrés les dépouille complétement de leurs propriétés. Telle est la conséquence de cette périlleuse politique.

On n'a point oublié dans quelles circonstances fut adoptée cette mesure malheureuse. C'était au lendemain de l'échauffourée qui eut lieu à Milan le 6 février 1853. Or comment admettre sérieusement que des hommes comme le comte Borromeo, le comte Arese eussent une part quelconque dans une tentative d'insurrection fomentée par M. Mazzini? Le Piémont n'avait aucun titre pour intervenir en faveur des émigrés restés sujets autrichiens, mais il avait au moins la mission de défendre les intérêts des émigrés devenus Piémontais. Il protesta; il y a trois ans qu'il a protesté, et il proteste encore. Qu'on examine de près cette situation étrange, que la dernière amnistie autrichienne n'a nullement changée. C'est avec l'autorisation impériale que les Lombards émigrèrent en 1848; c'est en quelque sorte sous la sanction de l'Autriche que leur naturalisation dans le royaume sarde a eu lieu. Maintenant, cette naturalisation une fois établie et incontestée, la conséquence est claire. L'Autriche et le Piémont ont garanti par des traités à leurs sujets respectifs le droit de propriété dans chacun des deux pays. Des Piémontais possèdent en Lombardie de même que des Lombards possèdent en Piémont, principalement dans la province de Novare. Les propriétés de ceux-ci ne s'élèvent pas à moins de deux cents millions; l'archevêché de Milan notamment est propriétaire sur le sol sarde. Si l'Autriche a le droit de séquestrer les biens appartenant à des sujets sardes en Lombardie, que pourrait-on opposer sérieusement au Piémont, si après trois ans de réclamations inutiles il mettait à son tour le séquestre sur les propriétés des Lombards situées dans

le royaume sarde? Le cabinet de Turin ne peut même accepter comme accommodement l'acte récent de l'Autriche, puisque ce serait infirmer d'une autre manière le droit qu'ont ses sujets de posséder en Lombardie et d'exercer toutes les prérogatives attachées à la propriété. Le Piémont n'usera point sans doute de représailles; il conservera l'attitude de modération qu'il a prise. Cela suffit cependant pour indiquer jusqu'où peut aller une telle question. Dans tous les cas, il est douteux qu'un rapprochement puisse avoir lieu entre les deux gouvernemens tant que les choses resteront en cet état. Et si un rapprochement ne se réalise pas, où est la solution de cette difficulté? La question de séquestre reste malheureusement un des élémens de la situation de l'Italie, et elle peut devenir le germe de complications nouvelles, si un esprit d'équité et de conciliation ne parvient à triompher des préventions accumulées.

Telle est d'ailleurs la désolante condition de cet illustre et malheureux pays, qu'il n'y a que le choix entre les genres de troubles et de périls. En ce moment même, le duché de Parme est livré à une agitation qui jette un jour sinistre sur la situation politique et morale de cette contrée. Ce n'est point une insurrection, ce n'est point un soulèvement populaire arborant un drapeau; c'est une série d'assassinats qui vont frapper dans l'ombre des fonctionnaires de l'état. Quant aux auteurs de ces meurtres, qu'on n'a pu jusqu'ici ni prévenir ni déjouer, ils disparaissent aussitôt, on ne les retrouve plus, la police est impuissante, et alors il faut recourir à des mesures générales qui frappent tout le monde. C'est ce qui arrive aujourd'hui. Une des premières victimes de cette funeste passion d'homicide, on peut s'en souvenir, a été le dernier duc régnant; mais l'assassinat s'est organisé en quelque sorte depuis un mouvement révolutionnaire qui eut lieu en 1854, et qui fut promptement réprimé. Les auteurs de ce mouvement furent pris, jugés et condamnés; quelques-uns furent exécutés : c'est à la suite de cette exécution que la vengeance d'obscurs sicaires s'est acharnée contre les membres du tribunal appelé à prononcer la sentence. Le meurtre au surplus n'épargne pas d'autres personnes : en peu de temps, quatre ou cinq assassinats de ce genre ont été commis. Deux des plus récens sont ceux du comte Magawly-Cerati et de M. Gaetano Bordi. On est allé même jusqu'à annoncer d'avance que l'un des ministres devait être une des premières victimes. Quelle ressource invoquer contre de tels crimes, lorsque la police ordinaire ne peut rien? On a proclamé l'état de siége. Or l'état de siége en Italie, ce n'est pas peu de chose. Il suffit de résister à un agent de la force publique, de répandre ou d'afficher un écrit révolutionnaire, d'être pris dans un tumulte, pour être fusillé. L'introduction dans le duché de livres ou de journaux favorables à la révolution est punie des travaux forcés. La simple possession d'objets de ce genre, sans permission de l'autorité, est passible de la réclusion. Il s'ensuit que la population paisible est terrifiée, et par les crimes qui se commettent, et par les répressions auxquelles ils donnent lieu. Ici en outre surgit un autre danger. La régente, en d'autres circonstances, a refusé le concours des forces autrichiennes; elle est obligée de le subir cette fois, et c'est le général autrichien commandant la forteresse de Plaisance qui est chargé de l'administration de l'état de siége à Parme, de sorte que ce sont en réalité les troupes impériales qui occupent les duchés. C'est en-

core une violation des traités de 1815 qu'on peut joindre à bien d'autres. Cela est nécessaire sans doute; le gouvernement de Parme est obligé d'agir avec vigueur, soit par lui-même, soit à l'aide des forces qu'on lui prête. Certes rien n'est plus déplorable que cette épidémie de meurtre et d'assassinat, on ne peut s'étonner des mesures les plus sévères; mais en même temps ne faut-il pas remonter aux causes, à tout ce qui peut pervertir à ce point le sens moral dans un pays? La vérité est qu'il est des parties de l'Italie où règne une démoralisation profonde. A Parme, on assassine; en Romagne, le vol est organisé comme le serait une industrie quelconque; des bandes se promènent depuis six ans malgré les soldats autrichiens et les soldats français, et rançonnent même les légats, c'est-à-dire les chefs des gouvernemens de provinces. Il est évident qu'il y a là un mal profond, sur lequel le silence qui accompagne un tel régime ne saurait faire illusion. Le mal existe, et la politique sert souvent de commode passeport à toutes les passions meurtrières. Les événemens de Parme sont d'autant plus déplorables, que la régente actuelle, qui dirige les affaires au nom de son fils, avait inauguré son gouvernement par des mesures utiles et sages. Elle avait donné des preuves de ses fermes et intelligentes dispositions. Elle n'a point réussi à dominer cette situation terrible, et elle se trouve aujourd'hui avec sa faiblesse en face de crimes odieux et avec l'occupation étrangère. C'est là certainement un état qui dénote le trouble profond de l'Italie, le malaise qui survit toujours, la condition précaire des gouvernemens et des peuples.

Le Portugal ressemble à bien des pays aujourd'hui; il est travaillé du besoin de progrès matériels, d'améliorations industrielles et commerciales, de chemins de fer qui développent la richesse publique. Chose remarquable, le royaume portugais jouit d'une paix politique complète depuis cinq ans. Dans cet intervalle, il n'a eu ni révolutions, ni tentatives d'insurrection, ni même crises ministérielles. Le cabinet présidé par le duc de Saldanha n'a cessé d'exercer le pouvoir depuis que le roi actuel, dom Pedro, a atteint sa majorité, comme il l'avait exercé sous la régence du roi dom Fernando. En prenant la direction des affaires, le jeune souverain a eu la sagesse de s'interdire tout changement qui eût impliqué une dissolution du parlement, mesure d'autant plus inutile que des élections générales doivent avoir lieu d'ici à peu de mois, et que là pourra se manifester l'opinion du pays, si tant est que le pays ait une opinion politique très prononcée. Quoi qu'il en soit, en attendant ce moment, les chambres de Lisbonne viennent de discuter leur adresse en réponse aux discours de la couronne, et comme les habitudes anglaises ne sont pas encore importées en Portugal, il n'a pas fallu moins de deux mois pour épuiser toutes les récriminations personnelles que les orateurs ont eu à échanger. En réalité, il faut bien le dire, l'opposition, quelque vive qu'elle soit, ne change point la situation, et pendant ce temps le cabinet préparait un ensemble complet de mesures d'un intérêt tout pratique. Il y a un mois, le ministre des finances a présenté aux chambres une série de projets, parmi lesquels on remarque un emprunt, un traité pour la construction des chemins de fer portugais, un remaniement du système de contributions. Ces divers projets, qui se lient entre eux, sont le fruit du voyage que le ministre des finances, M. Fontès Pereira de Mello, a fait récemment à Londres et à Paris. La première pensée du gouvernement

est de donner une grande impulsion aux travaux d'utilité publique; or, entre tous ces travaux, les chemins de fer sont aujourd'hui au premier rang dans tous les pays. Pour le Portugal particulièrement, les voies ferrées peuvent avoir une importance considérable, car par elles Lisbonne se rattachera au centre du continent, et pourra devenir un des principaux ports de l'Europe. Il y a quelques années, le gouvernement avait concédé à une compagnie la ligne de Lisbonne à la frontière d'Espagne; malheureusement cette compagnie a fini par être obligée d'interrompre ses opérations et ses travaux. Il ne faut point trop s'étonner en vérité de ce premier insuccès; le Portugal subit la loi de tous les pays qui ont leur expérience à faire. Devait-on, sous le coup de cet échec, se décourager et abandonner la pensée de relier la capitale portugaise à l'Espagne? Le gouvernement ne l'a pas cru. Seulement il y avait deux choses à faire. Il fallait désintéresser la première compagnie concessionnaire et trouver ailleurs les moyens de mener à une meilleure fin le chemin de fer projeté. C'est là le but de deux des projets présentés aux chambres. L'un propose de contracter un emprunt de 3 millions de livres sterling au moyen d'une émission de bons de la dette extérieure; l'autre est un traité passé avec le crédit mobilier de Paris et des banquiers de Londres pour l'étude de deux grandes lignes ferrées, reliant Lisbonne à Santarem et à Porto. En attendant que ces études soient complétées, et qu'une concession définitive puisse avoir lieu, les fonds de l'emprunt serviront au gouvernement pour désintéresser l'ancienne compagnie et pour activer les travaux qui pourront se faire. Ces deux projets se lient donc essentiellement; mais si de la construction des chemins de fer il doit résulter dans l'avenir un grand profit pour le pays, en ce moment le service de l'emprunt crée une charge de plus pour le trésor. C'est une difficulté d'un autre genre, à laquelle M. Fontès Pereira de Mello pourvoit en proposant un remaniement d'impôts qui devra accroître les recettes de l'état sans faire peser des charges beaucoup plus lourdes sur les populations. Le ministre des finances supprime des contributions anciennes, régularise diverses sources de produits, établit quelques taxes nouvelles, dont l'une sur le revenu. En outre il propose deux mesures complémentaires qui ont pour but de rendre libre le commerce du savon et d'établir le monopole du tabac au profit de l'état. On ne peut nier assurément l'activité que met le ministre des finances portugais dans son administration. Il est facile de critiquer certains détails de ses projets : ainsi il est bien clair qu'il fait une situation privilégiée à la compagnie qui s'est chargée d'exécuter les études pour la construction des chemins de fer; mais dans un pays où tout est à faire, le principal est d'agir, de donner l'impulsion et d'ouvrir la voie, cette large voie où la fortune épuisée d'un peuple peut se relever et retrouver son élasticité vigoureuse.

CH. DE MAZADE.

Voyage pittoresque en Italie, par M. Paul de Musset (1). — Le domaine de la littérature des voyages s'est agrandi chez nous depuis quelque temps d'une façon vraiment démesurée, et ce que j'admire, c'est que parmi tant

(1) Deux beaux volumes grand in-8°, avec illustrations, chez Morizot, rue Pavée.

d'ouvrages sur l'Italie, la Suisse, les bords du Rhin, auxquels a donné lieu ce système, aujourd'hui en faveur, de publications illustrées, il s'en rencontre parfois encore de très sérieusement composés, et qui, sans médire du luxe des vignettes, de la beauté des gravures et de la richesse typographique du format, eussent été tout à fait capables de se suffire à eux-mêmes. Chose difficile cependant que d'écrire un livre de ce genre et de savoir le rendre intéressant! Parler de l'Italie tout à son aise est, j'en conviens, une tâche qui doit séduire; mais tant de gens sont venus avant nous pour l'accomplir! A travers ses colysées et ses basiliques, ses palais de marbre et ses *campi santi*, ses musées et ses lagunes, tant d'esprits curieux se sont promenés, évoquant la chronique ou la légende, qu'il semble que désormais tout soit dit là-dessus, et que s'il n'est pas de sujet plus beau que Rome, Florence et Venise, il n'en est pas également qui soit plus épuisé. Comment se comporter en outre? Pour quel style se décider? Fera-t-on un ouvrage de tendance politique ou religieuse, comme tel auteur qui déclarait dans sa préface qu'il n'écrivait que pour les voyageurs catholiques? Écrira-t-on pour ceux qui voyagent ou pour ceux qui restent chez eux? Sera-t-on anecdotique ou critique? Est-ce à l'ombre d'Yorick ou simplement au *guide* des touristes qu'on demandera des inspirations? Questions difficiles, et qui rendraient vraisemblablement impossible toute œuvre de ce genre, si l'auteur se les posait au moment de prendre la plume! J'imagine que M. Paul de Musset n'y a point mis tant de recherche; il se sera tout simplement dit que la plupart des ouvrages qui se publient en ce temps sur l'Italie sont pleins de préjugés et d'allégations routinières. Durant un de ses longs séjours à Venise ou à Florence, il aura entendu cette société, qui lui est à bon droit si sympathique, se plaindre de ce que tant de gens se donnent les airs de parler de l'Italie sans la connaître, et la plainte lui aura paru si légitime, qu'il se sera empressé d'y faire droit. Personne du reste, on peut le dire, n'avait plus qualité pour un pareil sujet. M. de Musset ne se contente pas de savoir l'Italie, il l'aime avec tendresse, et cette prédilection donne à sa manière d'en parler un tour sincère qui nous charme. Beyle, avec moins de goût et de style, a plus de fougue, de passion, d'originalité dans sa façon de sentir les arts et d'en discourir; mais Beyle est trop l'homme d'une idée et d'un artiste. En dehors de Corrége, de Cimarosa et de Canova, les émotions que lui donnent la peinture, la musique et la statuaire sont peu de chose. Or, dans un ouvrage tel que celui que M. Paul de Musset se proposait d'écrire, la passion et le feu sacré ne suffisent pas; il y faut encore beaucoup d'informations et de méthode, de critique et de style, et, sans avoir pris parti pour aucune des diverses questions que je soulevais tout à l'heure, il pourrait bien se faire que M. de Musset les eût résolues toutes, en composant sur l'Italie le vrai livre qu'il y avait à écrire, un livre tout rempli d'études et d'observations de mœurs, de sévères récits, d'historiettes et d'utiles renseignemens, où le voyageur trouvera son compte aussi bien que le simple lecteur, et qui vous attache et vous tient en haleine comme la conversation d'un homme d'esprit et d'un galant homme.

H. BLAZE.

V. DE MARS.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

SA VIE ET SES OUVRAGES

XIV.

ROUSSEAU ET MALESHERBES.[1]

Je veux rechercher dans la *Correspondance* de Rousseau jusqu'en 1762, c'est-à-dire jusqu'à son départ pour la Suisse, ce qui se rapporte à sa vie et à ses idées, ce qui complète ou ce qui contredit ses *Confessions* ou ses ouvrages. Dans cette recherche, je rencontre les quatre lettres à M. de Malesherbes, écrites en 1762. Ces lettres sont importantes dans l'histoire de Rousseau : il s'y montre comme il veut être vu. De plus, elles expriment avec une admirable éloquence cet amour de la campagne que Rousseau finit par inspirer à son siècle. Les opinions et les sentimens de Rousseau dans sa *Correspondance*, ses rapports avec M. de Malesherbes, son amour pour la campagne, tels sont les trois points que je veux étudier aujourd'hui.

I.

J'aime mieux Rousseau dans sa *Correspondance* que dans ses *Confessions;* il y est plus vrai,— non pas qu'en écrivant à ses amis Rousseau ne prenne pas quelque soin de son personnage : nous faisons toujours un peu de toilette, même pour recevoir nos amis, et nous

(1) Voyez cette série dans les livraisons du 1er janvier, 15 février, 1er mai, 1er août, 15 novembre 1852, 15 juin, 15 septembre, 1er décembre 1853, 1er août, 15 septembre, 15 décembre 1854, 15 juillet et 15 novembre 1855.

ne nous montrons jamais que comme nous voulons être vus; nous avons raison en cela, cette surveillance sur nous-mêmes nous profite. Cependant il y a une grande différence entre l'effort que nous faisons sur nous-mêmes pour paraître du bon côté dans notre correspondance ou dans notre conversation, et l'artifice inévitable qu'emploie tout homme qui fait ses confessions devant la postérité ou qui écrit ses mémoires. L'homme qui cause ou qui correspond avec ses amis ne songe pas à sa vie tout entière et à l'idée qu'il veut en laisser aux générations futures; il songe tout au plus à la circonstance et au moment. L'homme qui fait ses mémoires arrange le portrait qu'il veut faire de lui-même. Rousseau, dans ses *Confessions,* veut dire la vérité, je n'en doute pas; mais il y a deux sortes de vérité : la vérité de la vie ou de nos actions, et la vérité telle que la voit notre imagination. Nous nous faisons tous de nous-mêmes un modèle idéal que nous tâchons d'imiter, et, comme malheureusement nous ne pouvons pas toujours atteindre à ce modèle, nous voulons au moins en laisser une image après nous. Cette image n'est pas ce que nous avons été; elle est ce que nous aurions voulu être, ce que nous trouvons en nous-mêmes, dans notre caractère, et ce que nous n'avons pas pu exprimer dans notre vie. De ce côté, cette image est vraie sans être réelle. Telle est la vérité des *Confessions;* celle de la *Correspondance* se rapproche beaucoup plus de la réalité, et c'est pour cela que je la préfère.

Cette réalité aussi bien n'est pas défavorable à Rousseau, et l'homme que nous voyons dans la *Correspondance* vaut souvent beaucoup mieux que le personnage qui nous est montré dans les *Confessions.* D'abord un des bons sentimens qui se trouvent dans ses lettres et qui contredisent fort ses *Confessions,* c'est qu'il ne faut pas faire confidence au public de ses sentimens intimes. « Comme ce que j'ai eu de plus estimable, dit Rousseau à M. Moulton, a été un cœur très aimant, tout ce qui peut m'honorer dans les actions de ma vie est enseveli dans des liaisons très intimes, et n'en peut être tiré sans révéler les secrets de l'amitié, qu'on doit respecter, même après qu'elle est éteinte, et sans divulguer des faits que le public ne doit jamais savoir. J'espère pouvoir un peu causer avec vous de tout cela dans nos bois, si vous avez le courage de venir ce printemps. » Comment donc Rousseau, qui ne voulait parler des aventures de sa vie qu'avec un ami et dans les bois, s'est-il décidé à faire de ses aventures et de ses sentimens un récit pour le public? Cette contradiction s'explique par les progrès de la vanité, progrès presque irrésistibles dans le cœur de tout homme qui voit l'idée qu'il a de son mérite justifiée par l'admiration publique. Comment ne pas un peu se croire dieu, lorsqu'on se voit adoré, et quand surtout le siècle ne

semble plus connaître qu'un seul genre de grandeur? Corneille, Molière et Racine n'ignoraient pas leur génie, ils savaient leur grandeur; mais ils avaient autour d'eux d'autres grandeurs plus ou moins légitimes, celles de la cour, celles de l'armée et celles de l'église, qu'ils respectaient et qu'ils voyaient respectées; ils n'étaient donc pas tentés de se croire seuls grands dans le monde. Le XVIIIe siècle avait bien aussi sa hiérarchie politique, militaire et ecclésiastique : il commençait même à avoir une hiérarchie de plus, celle des gens de finance; mais comme le respect s'éloignait peu à peu de ces pouvoirs établis, soit par le mauvais esprit du siècle, soit par la faute des pouvoirs eux-mêmes, ces hiérarchies n'étaient plus des grandeurs. En même temps la littérature prenait chaque jour plus d'ascendant. Louis XV s'engourdissait dans les plaisirs, nos armées étaient battues à Rosbach, mais nos idées triomphaient dans toute l'Europe. Les grandeurs de l'esprit devenaient peu à peu les seules qui fussent respectées. De là l'incroyable puissance de Voltaire; de là aussi celle de Rousseau, plus soudaine et plus inattendue, qui se fit comme par un coup d'état, tandis que celle de Voltaire s'était établie à l'aide du temps. Rousseau savait aussi bien que personne quelle était sa puissance sur les esprits; il reconnaissait bien qu'il n'avait pas tous les moyens de crédit qu'avait Voltaire : il n'avait pas la fortune, il n'avait pas l'usage du monde; mais il était fier de pouvoir se passer de tout cela, et sa vanité jouissait d'une victoire qu'il avait gagnée tout seul du fond de son grenier. « Mon cher ami, écrit-il le 23 septembre 1761 à M. Roustou de Genève pour le détourner de la vie littéraire, pesez bien ce que je vais vous dire. J'ai fait quelque essai de la gloire; tous mes écrits ont réussi, *pas un homme de lettres vivant, sans en excepter Voltaire, n'a eu des momens plus brillans que les miens*, et cependant je vous proteste que depuis le moment que j'ai commencé de faire imprimer, ma vie n'a été que peine, angoisse et douleur de toute espèce. » Sachant sa gloire comme il la savait et goûtant sa grandeur tout en s'en plaignant, Rousseau devait naturellement se laisser aller à sa vanité; il devait peu à peu croire que sa personne était importante dans le monde, puisque ses écrits l'étaient, ne faisant pas la distinction que l'homme de lettres doit faire plus que personne entre la grandeur de la pensée humaine et la petitesse de l'homme. Une fois arrivé à croire que les événemens de la vie d'un homme comme lui devaient intéresser le public, Rousseau oublia ce qu'il avait si bien dit sur l'inconvénient de faire confidence au public des secrets de son âme, et il écrivit ses *Confessions*.

J'ajoute que le genre de vanité de Rousseau et son genre de gloire se prêtaient à cette confession de sentimens devant le public. Il y a

du prophète dans Rousseau : il ne veut pas seulement être lu, il veut être cru. Il y a aussi du dévot et du fidèle dans les partisans de Rousseau : ils n'ont pas seulement de l'admiration pour leur maître, ils ont de la foi. Or, quand les écrivains ont cette disposition à l'ascendant religieux et quand ils inspirent à leurs lecteurs ce goût de confiance et de soumission, il arrive naturellement que le chef de la secte passe à l'état de saint de son propre consentement, qui n'est pas difficile à obtenir, et du consentement de ses fidèles. L'homme alors fait effort pour être aussi bon, aussi grand qu'on l'imagine, et s'il ne peut pas l'être, il se drape, il se compose. Il fait le roman de son caractère, n'en pouvant pas faire l'histoire, et il le donne en évangile à son église. Tel est le principe des *Confessions;* tel est aussi le principe des quatre lettres à M. de Malesherbes, qui sont des lettres préparées pour l'édification d'un des plus honorables dévots de Rousseau, et non pas des pensées écrites en courant à un ami, sous l'inspiration de la circonstance. Mais avant d'en venir à ces quatre lettres à M. de Malesherbes, je veux prendre çà et là dans la correspondance de Rousseau quelques témoignages de l'homme contre le saint ou le chef de secte, non pas pour opposer l'homme au saint et pour détruire l'un par l'autre : j'ai un meilleur dessein, je veux montrer que dans Rousseau l'homme simple et laissé à lui-même vaut mieux que le saint qui s'arrange et se compose.

Un des sentimens du chef de secte, un de ceux qu'il a le plus vivement exprimés et qu'il a le plus inspirés à ses partisans, est assurément la haine des grands et des riches. C'est par là qu'il a fait école et secte, parce que son éloquence a rencontré une des mauvaises passions du peuple, l'envie; c'est par là qu'il a eu une influence révolutionnaire : non pas que Rousseau soit dans le XVIIIe siècle le seul qui déclame contre les grands et les riches; c'était le ton de la littérature, qui semblait commencer à croire que dans la société toutes les vertus sont en bas et tous les vices sont en haut, comme si les hommes n'étaient pas les mêmes en haut qu'en bas, comme si la forme des vices en changeait la nature, et comme si le péché brutal n'était pas aussi détestable que le péché raffiné. Les boudoirs ne sont pas plus prédestinés au vice que les mansardes ne sont prédestinées à la vertu : tout dépend de ceux qui les habitent; mais dans la guerre que Rousseau avait déclarée à la civilisation, il était nécessaire de montrer que les plus civilisés étaient naturellement les plus méchans; or, étant moins civilisés, ou plutôt jouissant moins de la civilisation, les pauvres devaient être meilleurs que les riches. De là les fréquentes apostrophes que Rousseau, dans ses ouvrages, fait aux grands et aux riches. Dans sa *Correspondance,* il est plus indulgent et plus juste. « Je vous dirai que je n'aime pas la fin de

votre lettre, écrit-il en 1758 à M. Romilly, fils d'un horloger de Genève, qui lui avait envoyé des vers, et qui de plus dans sa lettre avait fort déclamé contre les riches, croyant en cela se montrer le fidèle disciple de Rousseau. Vous me paraissez juger trop sévèrement les riches; vous ne songez pas qu'ayant contracté dès leur enfance mille besoins que nous n'avons point, les réduire à l'état des pauvres, ce serait les rendre plus misérables qu'eux; il faut être juste envers tout le monde, même envers ceux qui ne le sont pas pour nous. Eh! monsieur, si nous avions les vertus contraires aux vices que nous leur reprochons, nous ne songerions pas même qu'ils sont au monde, et bientôt ils auraient plus besoin de nous que nous d'eux. Encore un mot, et je finis. Pour avoir le droit de mépriser les riches, il faut être économe et prudent soi-même, afin de n'avoir jamais besoin de richesses (1). » Nous voilà loin de cette excommunication envieuse de la richesse, qui est le thème favori de la littérature démagogique. Vous méprisez les vices des riches, soit, si vous avez les vertus des pauvres (2); sans cela, ce sont des vices qui s'irritent contre d'autres vices; ce sont les péchés d'en bas qui envient les péchés d'en haut. La charité du riche est d'assister le pauvre, la charité du pauvre est de supporter le riche. Cette charité-là n'est pas une moindre vertu que l'autre, car il est plus difficile d'aimer son prochain heureux et florissant que de l'aimer pauvre et malheureux, et, chose admirable, ces deux charités s'appellent mutuellement. La charité du riche rend plus facile la charité du pauvre. Le pauvre qui se voit aimé et assisté supporte volontiers la richesse de son prochain, non pas parce qu'il entre en partage de la fortune par l'aumône : comme l'aumône garde toujours plus qu'elle ne donne, elle risque d'exciter l'envie au lieu d'exciter la reconnaissance, si elle n'est point accompagnée chez le riche d'un sentiment de vraie compassion; mais si la compassion est vraie chez le riche, la résignation sera vraie aussi chez le pauvre; les bons riches font les bons pauvres, et les bons pauvres font les bons riches. Je donne volontiers à qui comprend le devoir de respecter mon bien; je défends au contraire mon bien contre qui prétend le partager. Quand le pauvre allègue son droit à l'assistance, je lui oppose mon droit de propriété : les droits se heurtent et se repoussent; les devoirs s'entendent et se concilient, ils font la paix de ce monde et la béatitude de l'autre. Je me figure le bon riche et le bon pauvre assis l'un près de l'autre au paradis; car ne pensez pas, Lazare, que ce soit

(1) *Correspondance*, édit. Furne, p. 286, t. IV.

(2) « Quid tibi prodest si eges facultate et ardes cupiditate? » — « Forte in divite est pecunia et non avaritia; et in paupere non est pecunia, sed avaritia. » (Saint Augustin, sur le psaume 51.)

seulement parce que vous êtes pauvre que vous reposez au sein de notre père Abraham; c'est parce que vous avez eu les vertus de votre état, c'est parce que vous avez été patient et résigné au lieu d'être envieux et hargneux, c'est parce que vous avez plaint le riche au lieu de le maudire, et que vous avez pardonné à sa dureté de cœur. Voilà pourquoi, Lazare, selon le beau tableau que fait saint Chrysostôme de votre mort et de celle du mauvais riche, les anges portent votre âme au ciel avec des concerts mélodieux et des cantiques d'allégresse, tandis que les démons emportent aux enfers l'âme du mauvais riche, en dépit de tous les esclaves et de tous les serviteurs qui escortent son cercueil (1). Mais ne croyez pas qu'il n'y ait point de démons pour le mauvais pauvre comme pour le mauvais riche, et que les joies du ciel soient dues à ceux qui n'ont point eu les biens de la terre. La pauvreté et la richesse ne sont ni une vertu ni un vice, l'une qui doit toujours être récompensée, quoi qu'elle fasse, et l'autre toujours puni, quoi qu'il fasse aussi. La pauvreté et la richesse sont des professions et non des qualités.

Rousseau, dans sa *Correspondance*, semble prendre une sorte de malin plaisir à déconcerter ses disciples et à les décourager de l'imitation ou de la pratique de ses maximes. J'ai tort de parler ainsi : Rousseau n'a point en cela de parti pris; il arrive seulement que, dans sa *Correspondance*, il ne consulte que son bon sens, tandis que dans ses livres il songe au public, dont il faut piquer la curiosité par le paradoxe. Avec ses amis, il ne songe qu'à les bien avertir, et de plus il ne laisse pas de ressentir une mauvaise humeur fort naturelle contre ceux qui discréditent ses principes en les exagérant. Ainsi, ayant lu *la Nouvelle Héloïse*, beaucoup de bons jeunes gens s'imaginaient qu'il n'y avait rien de plus beau que les amours de Saint-Preux et de Julie, et que c'était là ce que Rousseau avait voulu glorifier : ils faisaient de Rousseau l'apôtre de l'amour romanesque, rôle vulgaire et banal en littérature, dangereux et corrupteur dans le monde. Aussi Rousseau le répudiait-il de toutes ses forces, et il en avait le droit, car dans *la Nouvelle Héloïse* la doctrine de l'auteur n'est pas de glorifier la faute, mais de glorifier le repentir et la réparation. Il n'a pas pris pour son idéal la maîtresse de Saint-Preux, mais la femme de M. de Wolmar. Voyez de quel ton ironique il gourmande un de ses prétendus disciples qui l'avait pris pour confident de ses amours romanesques, croyant le trouver indulgent de ce côté. On choisit toujours pour son directeur celui qu'on croit le plus disposé à nous pardonner, et on ne se confesse dans le monde

(1) « Funus divitis antecedit lugubris turba servorum, feretrum pauperis præcedit angelorum psallentium multitudo. » (Saint Chrysostôme, sermon 121.)

qu'à ceux qui doivent nous absoudre. M. Deleyre était un Saint-Preux qui croyait avoir trouvé une Julie, et qui l'écrivait à Rousseau. Voici la réponse de Rousseau : « Enfin donc vous vous êtes choisi une maîtresse tendre et vertueuse! cela n'est pas étonnant, toutes les maîtresses le sont. Vous vous l'êtes choisie à Paris! Trouver à Paris une maîtresse tendre et vertueuse, c'est n'être pas malheureux. Vous lui avez fait une promesse de mariage! Cher Deleyre, vous avez fait une sottise, car si vous continuez d'aimer, la promesse est superflue; si vous cessez, elle est inutile et vous peut donner de grands embarras... Vous avez signé cette promesse de votre sang! Cela est plus que tragique; je ne sais si le choix de l'encre dont on écrit fait quelque chose à la foi de celui qui signe. Je vois bien que l'amour rend enfans les philosophes, tout aussi bien que nous autres. Cher Deleyre, sans être votre ami, j'ai de l'amitié pour vous, et je suis alarmé de l'état où vous êtes. Ah! de grâce, songez que l'amour n'est qu'illusion, qu'on ne voit rien tel qu'il est tant qu'on aime, et s'il vous reste une étincelle de raison, *ne faites rien sans l'avis de vos parens.* » Que dites-vous de cette conclusion prosaïque? Dans les amours romanesques, les parens sont toujours les ennemis et les tyrans : Rousseau en fait les conseillers et les arbitres souverains de la conduite de son disciple. Le plus simple bourgeois ne parlerait pas autrement, et le mérite de Rousseau en cet endroit est de ne pas parler mieux.

Il avait prêché dans l'*Émile* une éducation fort contraire aux usages du temps, mais il craignait que ses imitateurs, sous prétexte de faire de petits Émiles, ne fissent de petits sots, qui, ayant l'inconvénient de ne point ressembler aux sots ordinaires et de ne point s'adapter à la société du temps, seraient doublement malheureux. Il avait raison. L'originalité dans la sottise est une grande cause de malheur. Il craignait surtout, voyant les gens frivoles s'emparer de son système d'éducation comme d'une mode, que tout ce qu'il y avait dans ce livre de sage et de vrai, le respect de l'enfance et de la jeunesse, le soin qu'il faut avoir de cette simplicité de cœur et d'esprit qui fait la force de l'enfant et qu'il faut bien se garder d'altérer, mais qu'il faut aider à croître et à s'affermir, que toutes ces bonnes et grandes maximes, qui ne sont pas l'enseigne de son livre, mais qui en sont le fond, ne fussent mises en oubli par ses disciples. Il ne pouvait pas leur dire : Prenez garde! il y a dans mon livre bien des choses qui sont pour le spectacle; attachez-vous au fond, laissez le dehors; il leur disait : « Vous m'inspirez pour M. et Mme de Gollowkin toute l'estime dont vous êtes pénétré pour moi; mais, flatté de l'approbation qu'ils donnent à mes maximes, je ne suis pas sans crainte que leur enfant ne soit peut-être un jour la victime de

mes erreurs. Par bonheur je dois, sur le portrait que vous m'avez tracé, les supposer assez éclairés *pour discerner le vrai et ne pratiquer que ce qui est bien.* Cependant il me reste toujours une frayeur fondée sur l'extrême difficulté d'une telle éducation : c'est qu'elle n'est bonne que dans son tout, qu'autant que l'on y persévère, et que s'ils viennent à se relâcher ou à changer de système, tout ce qu'ils auront fait jusqu'alors gâtera tout ce qu'ils voudront faire à l'avenir. *Si l'on ne va jusqu'au bout, c'est un grand mal d'avoir commencé.* »

Plus tard encore, en 1770, même soin à décourager ses imitateurs, en leur montrant que l'éducation d'Émile est plutôt inventée pour contredire les éducations ordinaires que pour s'y substituer, que c'est une censure du mal plutôt qu'un modèle du bien. « S'il est vrai que vous ayez adopté le plan que j'ai tâché de retracer dans l'*Émile*, écrit-il à un abbé qui l'avait consulté sur l'éducation, j'admire votre courage, car vous avez trop de lumières pour ne pas voir que, dans un pareil système, il faut tout ou rien, et qu'il vaudrait cent fois mieux reprendre le train des éducations ordinaires, et faire un petit talon rouge, que de suivre à demi celle-là, pour ne faire qu'un homme manqué. Ce que j'appelle le tout n'est pas de suivre servilement mes idées; au contraire, c'est souvent de les corriger, mais de s'attacher aux principes et d'en suivre exactement les conséquences avec les modifications qu'exige nécessairement toute application particulière. »

Rousseau est un apôtre ou un chef de secte d'une espèce toute particulière. Il veut persuader le public et il dissuade les individus : singulier procédé, qui, si on l'examine de près, peut nous révéler la pensée de Rousseau. Il ne veut pas, il l'a dit cent fois, détruire la civilisation; il veut cependant en retarder les progrès ou en empêcher les raffinemens. Il est homme de réaction plutôt que d'innovation; il veut discréditer l'éducation molle et oisive qui était à la mode de son temps, et pour cela il prêche dans l'*Émile* une éducation plus forte et plus active. Il élève son disciple à la campagne, il exerce son corps autant que son intelligence, il fait travailler ses mains autant que son esprit. Voilà, comme il le dit dans sa lettre de 1770, voilà *quels sont les principes;* mais il ne veut pas que tous les enfans soient élevés comme Émile, c'est-à-dire selon les mêmes formes, et qu'ils soient tous des campagnards et des menuisiers, parce qu'Émile est campagnard et menuisier : « ce sont là les conséquences qu'il faut nécessairement modifier dans les applications particulières. » On a dit qu'il y a un genre de dévotion qui anéantit le véritable esprit chrétien; on peut dire aussi qu'il y a une manière d'imiter l'*Émile* qui contredit la doctrine même de l'*Émile*. La lettre

tue l'esprit. De plus, en face d'une application particulière, en face d'un enfant qui va être élevé selon son formulaire, Rousseau tremble du mal qu'il va faire par ses imitateurs maladroits. La réalité l'avertit et le corrige. Dans son roman, il était à son aise pour accommoder les événemens au caractère qu'il voulait donner à son héros. Comme il créait tout, rien ne lui résistait. Il sait bien qu'il n'en est pas de même dans une éducation réelle. Les événemens et les caractères ne se prêtent pas à la volonté du maître, et de là une lutte perpétuelle entre le système et la nature des choses et des hommes, de là je ne sais combien de difficultés. Le système l'emporte-t-il, ce n'est qu'à l'aide d'une contrainte dont la nature, trop violemment asservie, prend tôt ou tard sa revanche. Aussi Rousseau craint-il que l'enfant élevé à l'instar d'Émile « ne soit quelque jour victime de la doctrine qu'il a prêchée. » Il demande donc, ou bien « qu'on sache discerner le vrai » ou bien qu'on prenne l'éducation tout entière d'Émile, qu'on soit le maître de la nature de l'enfant et le maître des événemens aussi absolument qu'on l'est dans un roman : chose impossible; mais c'est précisément parce que la chose est impossible qu'il la demande, bien sûr qu'il sera refusé, et que de cette façon il dégagera sa responsabilité. Cette peur d'être responsable de ses doctrines est un des traits caractéristiques de Rousseau dans sa *Correspondance*. Il est hardi jusqu'au paradoxe dans ses livres, il est timide et circonspect jusqu'au lieu commun dans ses lettres, et je ne lui en sais pas mauvais gré. Il y a là la différence toute naturelle qui existe entre le public et les individus : le public, grosse abstraction qui représente tout le monde et personne, qu'on prêche et que l'on conseille, sans se croire chargé et responsable du sort de personne; les individus, au contraire, qui, aussitôt qu'ils sont en jeu, représentent un sort à décider et une responsabilité à encourir.

Dans ses ouvrages, Rousseau, semble parfois prêcher la morale antique, avec toutes ses duretés, déguisées sous le nom de patriotisme. A l'entendre, l'état doit l'emporter sur la famille et le citoyen sur l'homme. De là, parmi ses enthousiastes, beaucoup d'honnêtes bourgeois qui pensaient devoir se draper dans les vertus antiques, en paroles du moins; de là aussi, pendant la révolution, cette école d'imitateurs de Sparte et de Rome, qui se croyaient de grands citoyens et n'étaient que des sots, dont quelques-uns devinrent d'affreux bourreaux. En 1766, un de ces singes maladroits de la vertu antique consulta Rousseau sur ce qu'il devait faire. Il voulait, disait-il, délivrer sa patrie esclave, et pour cela il abandonnait sa femme et ses enfans, renonçait à ses devoirs d'époux et de père, s'en faisait gloire, et demandait à Rousseau de l'admirer, car c'est pour cela qu'il consultait Rousseau; il lui demandait moins un conseil qu'un certificat de grand citoyen. La réponse de Rous-

seau est bien admirable, et faite pour décourager à jamais de leur triste manie tous ceux qui, pour arriver à la vertu extraordinaire, commencent par se dispenser de la vertu ordinaire. « Que Cassius (c'est le nom que s'était donné l'auteur de la lettre, qui ne parlait de lui-même qu'à la troisième personne), que Cassius s'occupe du sublime emploi de délivrer sa patrie, cela est fort beau, et je veux croire que cela est utile; mais ne se permettre aucun sentiment étranger à ce devoir, pourquoi cela? Tous les sentimens vertueux ne s'étayent-ils pas les uns les autres, et peut-on en détruire un sans les affaiblir tous? — J'ai cru longtemps, dit-il, combiner mes affections avec mes devoirs. — Il n'y a point là de combinaisons à faire, quand ces affections elles-mêmes sont des devoirs. — L'illusion cesse, et je vois qu'un vrai citoyen doit les abolir. — Quelle est donc cette illusion, et où a-t-il pris cette affreuse maxime? S'il est de tristes situations dans la vie, s'il est de cruels devoirs qui nous forcent quelquefois à leur en sacrifier d'autres, à déchirer notre cœur pour obéir à la nécessité pressante ou à l'inflexible vertu, en est-il, en peut-il jamais être qui nous forcent d'étouffer des sentimens aussi légitimes que ceux de l'amour filial, conjugal et paternel? Et tout homme qui se fait une loi de n'être plus ni fils, ni mari, ni père, ose-t-il usurper le nom de citoyen, ose-t-il usurper le nom d'homme?...

« ... On dirait, en lisant la lettre de Cassius, qu'il s'agit d'une conspiration. Les conspirations peuvent être des actes héroïques de patriotisme, et il y en a eu de telles; mais presque toujours elles ne sont que des crimes punissables, dont les auteurs songent bien moins à servir la patrie qu'à l'asservir, et à la délivrer de ses tyrans qu'à l'être. Pour moi, je vous déclare que je ne voudrais pour rien au monde avoir trempé dans la conspiration la plus légitime, parce qu'enfin ces sortes d'entreprises ne peuvent s'exécuter sans troubles, sans désordres, sans violences, quelquefois sans effusion de sang, et qu'à mon avis le sang d'un seul homme est d'un plus grand prix que la liberté de tout le genre humain. Ceux qui aiment sincèrement la liberté n'ont pas besoin pour la trouver de tant de machines, et, sans causer ni révolutions ni troubles, quiconque veut être libre l'est en effet. Posons toutefois cette grande entreprise comme un devoir sacré qui doit régner sur tous les autres : doit-il pour cela les anéantir, et ces différens devoirs sont-ils donc à tel point incompatibles qu'on ne puisse servir la patrie sans renoncer à l'humanité? Votre Cassius est-il donc le premier qui ait formé le projet de délivrer la France, et ceux qui l'ont exécuté l'ont-ils fait au prix des sacrifices dont ils se vantent? Les Pélopidas, les Brutus, les vrais Cassius et tant d'autres ont-ils eu besoin d'abjurer tous les droits du sang et de la nature pour accomplir leurs nobles desseins? Y eut-il jamais de meilleurs fils, de meilleurs maris, de meilleurs pères que

ces grands hommes?..... Aussi je conclus, quoique à regret, que votre Cassius est fou, tout au moins, et je vous avoue qu'il m'a tout à fait l'air d'un ambitieux embarrassé de sa femme, qui veut couvrir du masque de l'héroïsme son inconstance et ses projets d'agrandissement. »

Quel bon sens et quel grand sens! et comme Rousseau pénètre bien les ruses de conscience ou de charlatanisme de ce Cassius, qui, ne pouvant pas être un bon mari, s'avise d'être un grand citoyen, essayant ainsi de cacher ses vices de tous les jours sous une vertu des dimanches! Je ne puis pas avoir les petites vertus, celles qui coûtent, parce qu'elles sont de tous les momens : eh bien! je vais m'arranger pour avoir les grandes vertus, celles dont l'occasion est rare dans la vie, et j'en aurai le langage et l'affectation, ne pouvant pas en avoir la pratique; cela suffira au monde, qui ne juge les héros que de loin. Rousseau n'est point dupe de ce calcul de vanité et d'ambition. Sous le grand citoyen, il découvre le mauvais mari, le mauvais fils ou le mauvais père. Il arrache son masque au charlatanisme, ou, s'il ya là plus que du charlatanisme, s'il y a du fanatisme, il ôte aussi au fanatisme le sophisme dont il se fait une excuse. Quel est en effet le sophisme ordinaire du fanatisme? L'homme dévoué à l'accomplissement de ce qu'il croit un devoir ne peut se permettre aucun sentiment étranger à ce devoir.

> De toutes amitiés il détache mon âme,

dit Orgon, expliquant le genre de fanatisme qu'il prend dans l'entretien de Tartufe,

> Et je verrais mourir frère, enfans, mère et femme,
> Que je m'en soucierais autant que de cela!

C'est ce sophisme, qui autorise à n'avoir affection pour rien que pour l'objet de sa dévotion, que Rousseau réfute admirablement, en montrant l'accord qu'il y a entre tous les bons sentimens. Loin qu'un devoir puisse en détruire un autre, ils se soutiennent et s'affermissent mutuellement. Les cas sont rares dans la vie, où l'homme se trouve entre deux devoirs, forcé de sacrifier l'un à l'autre. Il est ordinairement entre plusieurs devoirs, qu'il doit également remplir, sans que l'un nuise à l'autre; mais comme le devoir pèse au cœur de l'homme, il prend parfois le parti d'opposer l'un à l'autre pour se dispenser de l'un et de l'autre, et il se dit embarrassé de choisir entre ses obligations, quand il est seulement embarrassé de les remplir toutes. L'ordre, qui s'établit très facilement entre tous nos devoirs et que Rousseau explique admirablement, répond à cet embarras prétendu. Il n'en est pas des devoirs de l'homme comme de ses passions. Ses passions, loin de se

supporter et de s'affermir l'une l'autre, comme font les bons sentimens, se repoussent et s'excluent, jusqu'à ce qu'il n'y en ait plus qu'une seule qui règne sur les ruines de toutes les autres. Le fanatisme veut faire aussi d'un des devoirs de l'homme son devoir unique et exclusif; il transforme le devoir en passion. Est-ce pour le fortifier? Non; le devoir, ainsi transformé en passion, s'altère et s'affaiblit. Ne croyons pas en effet que la passion qui finit par l'emporter sur toutes les autres devienne pour cela plus forte et qu'elle remplisse plus doucement l'âme; non, elle la tourmente et l'agite, au lieu de la satisfaire; elle a beau être excessive, elle n'est pas contente, et elle ne peut pas donner au cœur de l'homme le contentement qu'elle n'a pas. Ne laissons donc pas un devoir quelconque, soit celui de la religion, soit celui du patriotisme, dégénérer en fanatisme, et sachons que, selon la belle et profonde remarque de Rousseau, tout devoir qui veut en supprimer un autre n'est plus un devoir, mais un fanatisme, et même c'est à ce signe qu'il faut juger entre nos sentimens. Ceux qui n'en veulent point supporter d'autres à côté d'eux, le patriotisme qui exclut la piété, la piété qui exclut l'amour de la famille, deviennent aussitôt par leurs excès, non plus des devoirs, mais des passions, non plus un bon sentiment, mais un fanatisme. Quiconque dit qu'il n'a pas le temps d'être bon père, tant il est occupé d'être un bon citoyen,—ne le croyez pas! et surtout que la patrie ne lui remette pas le soin de sa destinée! N'ayant pas eu de cœur pour les siens, il n'en aura pas pour ses concitoyens, et il trahira son pays avec la même âme sèche et mesquine qui lui a fait abandonner sa famille. Singulière erreur de croire qu'un vice a nécessairement une vertu pour contre-poids! Il est impie envers Dieu, donc il doit aimer ses enfans : pourquoi cela? Et il n'est pas plus vrai qu'une vertu ait aussi nécessairement un vice pour contre-poids. Il aime beaucoup sa famille, donc il n'aime pas sa patrie : pourquoi cela? Disons plutôt avec Rousseau que les bons sentimens s'appellent et se soutiennent les uns les autres. Les vices luttent l'un contre l'autre dans l'âme qu'ils déchirent, et dont ils font une image de l'enfer, de même que les vertus s'unissent et s'enchaînent l'une à l'autre, faisant l'harmonie et la paix dans l'âme humaine, dont elles font une image du ciel.

Les livres de Rousseau inspirent la misanthropie, et même ils poussent au suicide; il a traité cette question du suicide dans *la Nouvelle Héloïse*, il semble avoir voulu laisser le lecteur en suspens, tant il y donne de bonnes raisons pour et contre. Comme le suicide a toujours un air de hardiesse et d'énergie, comme de plus au XVIIIe siècle il semblait se rattacher aux doctrines philosophiques et se séparer des doctrines chrétiennes, il y avait parmi les partisans de Rousseau des gens qui, malheureux ou non, penchaient vers le suicide, et qui

consultaient le maître pour savoir s'ils devaient se tuer ou non, soit que la consultation fût un moyen d'ajournement qui ne déplaisait pas, soit que ce fût un moyen de se faire plaindre ou de se faire admirer; il y a souvent beaucoup de vanité dans le suicide. Loin de se prêter à ces désespoirs vaniteux, Rousseau les combattait dans ses lettres avec un bon sens admirable, contredisant encore de ce côté dans sa *Correspondance* l'influence de ses livres, et parlant aux individus tout autrement qu'au public. « Soyez content, écrit-il en 1770 à un de ces suicides consultans, soyez content, monsieur : il vous fallait absolument une lettre de moi; vous m'avez voulu forcer à l'écrire et vous avez réussi, car on sait bien que quand quelqu'un nous dit qu'il veut se tuer, on est obligé, en conscience, à l'exhorter de n'en rien faire. — Je ne vous connais point, monsieur, et n'ai nul désir de vous connaître; mais je vous trouve fort à plaindre, et bien plus encore que vous ne le pensez. Néanmoins, dans tout le détail de vos malheurs, je ne vois pas de quoi fonder la terrible résolution que vous m'assurez avoir prise. Je connais l'indigence et son poids aussi bien que vous, tout au moins; mais jamais elle n'a suffi seule pour déterminer un homme de bon sens à s'ôter la vie, car enfin le pis qu'il puisse arriver est de mourir de faim, et l'on ne gagne pas grand'chose à se tuer pour éviter la mort... Mais l'opprobre? La mort est à préférer, j'en conviens; mais encore faut-il commencer par s'assurer que cet opprobre est bien réel. Un homme injuste et dur vous persécute, il menace d'attenter à votre liberté : eh bien! monsieur, je suppose qu'il exécute sa barbare menace; serez-vous déshonoré pour cela? des fers déshonorent-ils l'innocent qui les porte? Socrate mourut-il dans l'ignominie?... Plus je relis votre lettre, plus j'y trouve de colère et d'animosité. Vous vous complaisez à l'image de votre sang jaillissant sur votre cruel parent; vous vous tuez plutôt par vengeance que par désespoir, et vous songez moins à vous tirer d'affaire qu'à punir votre ennemi... Je conviens pourtant, monsieur, que votre lettre est très bien faite, et je vous trouve fort disert pour un désespéré (1). »

J'ai cité cette lettre, parce que j'y trouve une peinture exacte de ces faux désespoirs qui, depuis la fin du dernier siècle jusqu'à ces derniers temps, avaient fait invasion dans la littérature et même aussi dans la société. Il y avait dans ces faux désespoirs bien des choses, et presque toutes petites, mais exagérées par la vanité; il y avait d'abord la mauvaise humeur que causent aux hommes les contrariétés qui sont le fonds de la vie humaine dans toutes ses conditions; la vanité transformait ces contrariétés inévitables en malheurs exceptionnels, en injustices singulières faites par la fortune au génie ou

(1) Page 827.

à la vertu. Rien ne tourne plus aisément à la tristesse que la vanité trompée. De plus, la tristesse semblait une originalité; on se faisait mélancolique pour paraître un homme supérieur; les jeunes gens même visaient à la misanthropie et se hâtaient de perdre l'illusion sans prendre le temps d'avoir de l'expérience. C'est ce travers des générations filles de la révolution française que raillait avec une bonhomie charmante M. Lacretelle, quand, peignant dans ses vers ces Timons de vingt ans qui, au bal même, prenaient des airs de pénitens noirs et dansaient avec une sorte de componction sentimentale, il s'écriait gaiement :

Cédez-moi vos vingt ans, si vous n'en faites rien!

Cette manie me semble discréditée aujourd'hui. La jeunesse de nos jours n'est plus triste par préméditation, comme elle l'était autrefois, et c'est tant mieux. Je ne sais pas si elle a beaucoup de motifs d'être gaie; mais elle a grande envie de s'amuser, Le matérialisme des mœurs, qui fait la plaie de notre société plus que le matérialisme des idées, ne se prête pas à la tristesse et s'accommode aisément du plaisir, sinon de la gaieté. Il y avait dans les tristesses prétentieuses d'il y a trente ans un reflet du spiritualisme que la société avait rappris à l'école du malheur; il y a dans la jovialité qui a repris faveur un reflet du matérialisme moderne. Enfin la passion politique, qui avait sa part dans la gravité des générations d'il y a trente ans, semble aussi avoir disparu. Quand la jeunesse est en effervescence, elle chante *le Sire de Framboisi*, qui est *la Marseillaise* de nos jours.

Les faux désespérés n'étant plus qu'un portrait du temps passé, il est curieux d'en trouver la première esquisse dans Jean-Jacques Rousseau, esquisse vivante et expressive. Ce désespoir qui a besoin de se montrer, cette douleur qui, au lieu de se consumer elle-même, veut à toute force se faire plaindre et presque se faire admirer; ce désespéré qui a soin d'être disert, cette misère qui n'est pas seulement un malheur, mais qui est aussi une injustice, si bien qu'il y a un persécuteur à haïr, et que la haine soulage involontairement la douleur; l'homme s'érigeant en martyr au lieu d'être seulement un infortuné, mais en martyr irrité et déclamateur; le sang du suicidé jaillissant avec adresse sur le parent cruel, la vengeance changée en un drame qu'on montre aux spectateurs convoqués à grand renfort de déclamations, tout cela qui répugne à l'idée d'un chagrin vrai et profond et qui dénote partout une vanité aigrie et enfiellée, voilà les traits expressifs sous lesquels Rousseau peint les faux désespérés qui se prétendaient ses disciples, et qu'il repousse avec dédain comme des contrefacteurs maladroits. Le grand Condé disait que l'acteur Montfleury, qui déclamait pompeusement le rôle d'Auguste, lui gâtait le vers de Corneille :

Soyons amis, Cinna; c'est moi qui t'en convie.

« Vous me gâtez mon *Discours sur l'Inégalité des conditions*, » disait Rousseau à ceux qui faisaient de tous les pauvres des saints et de tous les riches des damnés; les vices du pauvre, croyez-le bien, ne valent pas mieux que ceux du riche. « Vous me gâtez mon *Émile*, » disait-il à ceux qui voulaient élever leurs enfans comme des paysans et des ouvriers, parce qu'il avait censuré la mollesse des éducations ordinaires. « Vous me gâtez mon suicide, celui de Caton ou de Brutus, » disait-il enfin à ceux qui se faisaient désespérés pour déclamer à leur aise, et qui parlaient de se tuer afin d'avoir le plaisir de se faire plaindre. Rousseau avait-il raison de combattre ainsi l'exagération de ses imitateurs? Oui, assurément; il montrait par là ce qu'il avait voulu : réformer et non pas détruire, retarder les raffinemens de la civilisation, et *non pas replonger le monde dans la première barbarie* (1), tempérer les effets de l'inégalité des conditions humaines et non pas établir un niveau impossible, s'opposer à la mollesse et non pas introduire la grossièreté. Cependant, s'il avait le droit de gourmander ses imitateurs maladroits, ceux-ci à leur tour avaient bien aussi quelque droit de répondre au philosophe que, s'ils s'étaient trompés sur ses intentions, c'était sa faute. En effet, au lieu d'exprimer simplement ses idées, Rousseau les avait exagérées jusqu'au paradoxe; il avait voulu non-seulement qu'elles fussent vraies et utiles, mais qu'elles parussent neuves, hardies, singulières. Il avait cherché et trouvé le succès dans l'étonnement du siècle, dans l'exaltation de ses lecteurs. Pouvait-il ensuite demander à ces lecteurs de discerner dans ses ouvrages *ce qui était vrai et de ne pratiquer que ce qui était bien?* Il les avait enivrés à dessein : pouvait-il exiger qu'ils pensassent et qu'ils agissent comme s'ils étaient à jeun?

J'ai voulu jeter un coup d'œil sur la *Correspondance* de Jean-Jacques Rousseau, et y retrouver l'homme derrière l'écrivain et le philosophe, parce que je suis persuadé que l'homme y gagne. J'arrive maintenant aux quatre lettres écrites à M. de Malesherbes.

Ces lettres, qui *contiennent le vrai tableau du caractère de Jean-Jacques et les vrais motifs de toute sa conduite* (tel est le titre même que leur donne Rousseau), ont été écrites avant les *Confessions*, et en sont la première pensée; elles témoignent de ce besoin que ressentait déjà Rousseau de se faire l'historien de sa vie et de se montrer sous le jour qu'il voulait choisir. La correspondance ordinaire de Rousseau est rédigée avec soin, sinon avec calcul, car il faisait des brouillons de toutes ses lettres, et il en gardait des copies. Les

(1) Troisième dialogue, *Rousseau juge de Jean-Jacques*, p. 131, édit. Furne.

quatre lettres à M. de Malesherbes sont encore moins de premier mouvement que les autres. M. de Malesherbes était le protecteur le plus puissant et le plus fervent de Rousseau, ou plutôt il était un de ses sectaires, car c'est la gloire de Jean-Jacques Rousseau et la marque de l'ascendant de ses écrits, que la plupart de ses protecteurs ont été ses sectaires, Mme de Luxembourg et Mme de Boufflers, Malesherbes et le prince de Conti; c'étaient, si je puis ainsi parler, des paroissiens qui protégeaient leur curé. Les lettres que Rousseau adresse à M. de Malesherbes expriment fort bien cette attitude particulière de Rousseau avec ses patrons. Les patrons prenaient Rousseau pour un personnage singulier qui excitait leur curiosité en même temps que son génie les attirait : ils voulaient le connaître et l'expliquer. Se prêtant alors à cette curiosité, qui lui donnait une grande prise sur eux, Rousseau s'interprétait et s'exposait; il faisait de lui-même la peinture qui pouvait le plus attirer l'intérêt, la pitié, mais une pitié pleine d'admiration, et surtout il avait soin de dire que personne ne le connaissait que lui-même, ce qui donnait à ses confidences le charme et l'autorité d'une révélation (1).

Avant d'entrer dans les détails de cette révélation, je crois qu'il est bon de dire quelques mots du disciple que Rousseau s'était fait en M. de Malesherbes. Je ne puis point passer devant cette généreuse figure de Malesherbes sans m'y arrêter un instant, car M. de Malesherbes est de tous les partisans de Rousseau celui dont la vie et la mort honorent le plus le maître dont il avait embrassé les doctrines.

II.

Lamoignon de Malesherbes était l'arrière-petit-fils du premier président du parlement de Paris sous Louis XIV, de M. de Lamoignon, l'ami de tous les grands hommes du siècle de Louis XIV, et leur égal par son grand esprit, au dire des contemporains. Son fils, M. de Lamoignon, avocat-général, fut aussi célèbre que son père par son talent et par son amour des lettres. Le fils enfin de celui-ci, M. Lamoignon de Blancménil, moins distingué que son père et son aïeul, fut cependant chancelier de France après d'Aguesseau. C'était un hommage rendu à son nom, et il le méritait par son caractère : il avait ce respect de la justice et ce culte éclairé des lettres qui avaient fait la gloire de sa famille. Ces traditions d'honneur et de goût soutiennent l'homme mieux que ne le ferait souvent le plus grand es-

(1) « Passant ma vie avec moi, je dois me connaître, et je vois, par la manière dont ceux qui pensent me connaître interprètent mes actions et ma conduite, qu'ils n'y connaissent rien. Personne au monde ne me connaît que moi seul. » (Première lettre à M. de Malesherbes.)

prit du monde. Pendant qu'il était chancelier, M. le maréchal de Belle-Isle proposa dans le conseil de décréter la peine de mort contre les auteurs, vèndeurs et colporteurs d'ouvrages réputés mauvais et dangereux. M. de Blancménil s'y opposa vivement et termina la discussion en s'écriant d'un ton ferme et élevé : « Non, monsieur, on ne se joue pas ainsi de la vie des hommes; apprenons à mieux proportionner les peines à la nature et à la gravité des délits (1). »

Chez les Lamoignon, les vertus publiques s'appuyaient sans effort sur les vertus privées, et l'homme valait le magistrat. En 1770, au moment de la destruction des parlemens, M. de Blancménil fut exilé à Malesherbes, et M. de Maupeou fut nommé garde des sceaux. M. de Maupeou, l'auteur de cette révolution dans la constitution de la magistrature en France, voulait être chancelier, et pour cela il fallait que M. de Blancménil donnât sa démission, parce que la dignité de chancelier était inamovible. Il la lui fit demander par un grand seigneur qui vint à Malesherbes.et représenta à M. de Blancménil que s'il ne donnait pas sa démission, le roi irrité l'exilerait fort loin et séquestrerait ses rentes et ses pensions, qui faisaient sa seule fortune. M. de Blancménil, après l'avoir entendu, lui répondit qu'il ne pouvait s'expliquer qu'en présence de ses enfans; il les fit appeler. « Mes enfans, leur dit-il, voilà monsieur qui me demande ma démission, dont M. de Maupeou a besoin pour être nommé chancelier. Pensez-vous que je doive la donner? — Non, mon père, répondit l'un d'eux pour les autres; quand on est chancelier de France et qu'on n'a rien à se reprocher, on meurt avec ce titre. — Mais il ajoute que le roi ne me laissera pas à Malesherbes, et qu'on m'enverra dans quelque lieu fort éloigné où je serai seul. — Mon père, nous vous suivrons tous, et partout où nous serons avec vous, nous vous ferons trouver Malesherbes. — Il dit encore qu'on séquestrera mes rentes, qu'on me retirera mes pensions, et qu'alors je n'aurai plus de quoi subsister. — Ah! mon père, dirent-ils tous ensemble en se précipitant dans ses bras, tout ce que nous avons n'est-il pas votre bien? — Vous le voyez, monsieur, reprit M. de Blancménil; il n'y a aucun motif pour que je donne ma démission, vous pourrez le dire à M. de Maupeou; mais veuillez en même temps lui exprimer toute ma reconnaissance pour la vive satisfaction qu'il me fait éprouver en ce moment (2). »

Ce trait nous fait entrer dans l'intérieur de cette famille des Lamoignon, et nous montre quels sentimens d'affection et d'honneur y régnaient. M. de Malesherbes était un de ces fils affectueux et dévoués; aussi, devenu à son tour chef de famille, il a mérité que cette

(1) *Essai sur la Vie, les Écrits et les Opinions de M. de Malesherbes,* par M. Boissy d'Anglas, t. Ier, p. 395.

(2) *Ibid.*, t. Ier, p. 504.

famille, toujours unie et toujours dévouée, se pressât pour mourir avec lui sur l'échafaud de 93, où l'accompagnèrent sa fille, son gendre, sa petite-fille et son petit-gendre, immolés tous le même jour.

Ce fut pendant que son père était chancelier que Malesherbes fut chargé de la direction de la librairie de 1750 à 1768. Il était en même temps président de la cour des aides. Cette époque est fort importante dans l'histoire littéraire et politique du XVIIIe siècle, car c'est à ce moment que l'esprit philosophique prit son ascendant dans la littérature et dans le monde; c'est aussi de 1750 à 1768 que Rousseau publia tous ses grands ouvrages. Les personnes qui croient naïvement que les gouvernemens peuvent régler la marche et les mouvemens de la pensée publique seront disposées à penser que Malesherbes a beaucoup aidé aux progrès et au triomphe de l'esprit philosophique en France, et les unes le béniront de la part qu'il a prise à ce triomphe, les autres l'en maudiront. Quant à moi, qui ne crois pas que Malesherbes, comme directeur de la librairie de 1750 à 1768, eût pu arrêter la marche de l'esprit public s'il l'eût voulu, je ne crois pas non plus qu'il ait beaucoup fait pour en hâter le triomphe. Les gouvernemens n'ont de puissance sur la marche des idées que quand les esprits sont faibles et irrésolus, ou divisés et las. Alors l'administration peut aisément brider un char et un attelage qui ne veulent pas s'emporter; elle peut aisément conduire l'opinion publique et la littérature. Au XVIIIe siècle, les esprits n'étaient ni timides par faiblesse ni soumis par lassitude. Ils étaient ardens, pleins d'espérances et d'illusions. Le gouvernement le plus fort n'eût pu les maîtriser. La presse clandestine en France et la presse de contrebande en Hollande et en Suisse eussent rompu toutes les barrières. Le gouvernement aurait pu être tyrannique, il n'aurait pas été puissant. Que fallait-il donc que fît alors un directeur de la librairie? Ce que fit Malesherbes, c'est-à-dire qu'il fût tolérant et même complaisant pour les livres honnêtes, pour les sentimens sincères, pour les idées qui semblaient vraies, quoiqu'en même temps elles parussent hardies, qu'il ne s'effrayât pas d'un peu d'audace et même de raideur, qu'il réservât sa sévérité contre les libelles calomnieux, contre l'esprit de faction, contre la littérature obscène, contre la philosophie de l'athéisme. Ce qu'un directeur de la librairie aurait dû faire alors par prudence, Malesherbes le fit par conviction et de bonne foi. Il aimait ces principes de liberté, d'égalité, de justice, que les écrivains du XVIIIe siècle proclamaient avec zèle et même avec emphase; il croyait qu'il serait bon de les appliquer dans le gouvernement, dans les lois, dans l'administration, et il pensait que c'était le droit et le devoir des écrivains de réclamer cette application. « Je félicite ma patrie, dit-il dans son discours

de réception à l'Académie française, de ce qu'aujourd'hui tout ce qui mérite d'occuper et d'intéresser les hommes est du ressort de la littérature... La littérature et la philosophie semblent avoir repris le droit qu'elles avaient dans l'ancienne Grèce de donner des législateurs aux peuples. Une voix s'est élevée du milieu de vous, messieurs, du sein de cette académie. Montesquieu a parlé, et les nations ont accouru pour l'entendre.... Aujourd'hui les philosophes regardent la législation comme un champ ouvert à leurs travaux, tandis que les jurisconsultes cherchent à porter dans les leurs le flambeau de la philosophie. Osons dire qu'un noble enthousiasme s'est emparé de tous les esprits, et que le temps est venu où tout homme capable de penser et surtout d'écrire se croit obligé de diriger ses méditations vers le bien public. »

Voilà la vraie doctrine du XVIIIe siècle, voilà ce que proclamait tout haut, en pleine Académie, un des chefs de la magistrature française, l'héritier des Lamoignon; voilà quels étaient les principes du directeur de la librairie de 1750 à 1768. Avec de pareilles idées et avec la confiance généreuse de Malesherbes, comment, pendant sa direction, se serait-il opposé à l'essor philosophique et politique de la littérature? Comment, reconnaissant *le droit et le devoir des écrivains de diriger leurs méditations vers le bien public,* leur aurait-il interdit la pratique de ce droit et de ce devoir? Nous sommes peut-être en train aujourd'hui de voir ce droit et ce devoir des écrivains discrédités par l'insouciance du public ou abolis par les craintes de l'autorité. L'ascendant de la littérature sur la politique et la législation, après avoir duré plus de cent ans, depuis le milieu du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours, est partout critiqué et contesté. La littérature a eu son règne dans la seconde moitié du XVIIIe siècle jusqu'à 89, et son gouvernement sous la monarchie constitutionnelle pendant plus de trente ans. Elle se laisse aujourd'hui détrôner à la fois et destituer, c'est-à-dire qu'elle perd son influence et son pouvoir. Puisque nous assistons à la fin peut-être de l'empire de la littérature, ce doit nous être une raison de plus de nous reporter à ses jours de puissance, et de rendre hommage à ceux qui ont aidé à cette puissance.

Quand M. de Malesherbes prit la direction de la librairie, il s'était fait des principes sur cette matière, et il voulait les appliquer. La presse n'était pas libre; les livres ne pouvaient paraître qu'autorisés par une censure. Comment exercer cette censure? « Les uns, dit-il dans le premier de ses cinq mémoires sur la librairie (1), croient que les censeurs doivent être chargés non-seulement de veiller à ce

(1) Les mémoires sur la librairie avaient été rédigés en 1758 pour le dauphin fils de Louis XV et père de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X.

qu'il ne s'imprime rien de contraire à la religion et aux bonnes mœurs, mais encore d'empêcher que le goût ne se déprave, en sorte que j'ai ouï dire sérieusement qu'il est contre le bon ordre de laisser imprimer que la musique italienne est la seule bonne, et il se trouve des gens qui s'en prennent à l'autorité de ce que tel poème ou tel roman imprimé est détestable... D'autres se sont fait une idée moins pompeuse de la censure : ils conviennent qu'il faut la restreindre à empêcher ce qui est réellement mal; mais ils vont jusqu'à écrire qu'un censeur ne doit permettre à un auteur que ce qu'il se permettrait lui-même, qu'il répond de la dureté des expressions de l'ouvrage qu'il approuve, de l'injustice de sa critique, du manque d'égards; en un mot, ils pensent que tout ce qu'on pourrait reprocher à un auteur doit l'être à son censeur. »

Malesherbes a raison : la censure, quand elle existe, ne doit interdire que ce qui est réellement mal dans les ouvrages, et elle ne doit pas s'inquiéter de ce qui tient à la forme et au style; mais c'est l'inconvénient de la censure qu'elle a toujours l'air d'approuver ce qu'elle permet. Pour prévenir cet inconvénient, l'usage s'était introduit de donner quelquefois des autorisations verbales. Dans ce cas, l'auteur remettait son ouvrage manuscrit au directeur de la librairie : celui-ci le faisait examiner par un censeur qui n'était connu que de lui, et, sur son rapport, il autorisait verbalement la publication; mais le livre ne pouvait porter sur le frontispice que le nom d'une ville étrangère. Le parlement pouvait ensuite, s'il le voulait, poursuivre, condamner le livre et même le faire brûler par la main du bourreau. Ni l'administration ni le censeur ni l'auteur n'étaient inquiétés, l'un pour avoir écrit et l'autre pour avoir approuvé. Tout restait secret; c'était un peu, il est vrai, le secret de la comédie. Le livre était seul coupable et seul puni. Les mœurs approuvaient ce procédé. Le nom du censeur était surtout un secret d'honneur pour le directeur de la librairie. Un jour Mme de Pompadour, croyant avoir à se plaindre d'un ouvrage qui venait de paraître avec une permission tacite, voulut connaître le nom du censeur et le demanda à M. de Malesherbes, qui refusa de le nommer, et comme Mme de Pompadour insistait encore : « Je ne vous le dirai pas, madame, répliqua Malesherbes d'un ton assuré. Le censeur dont il s'agit n'a eu aucun tort, et je ne consentirai jamais à l'exposer à votre ressentiment. »

On voit par le récit que je viens de faire combien les fonctions du directeur de la librairie étaient importantes. Il pouvait beaucoup servir et beaucoup desservir les écrivains. M. de Malesherbes les servit beaucoup, tous ceux du moins qu'il estimait et qu'il aimait, par goût et par conviction d'abord : il avait leurs idées et leurs sentimens; il les servit aussi, parce qu'il comprit de bonne heure que le

gouvernement pouvait aisément gêner la presse sincère et honnête, mais qu'il ne pouvait pas arrêter la presse clandestine. Les gouvernemens peuvent beaucoup contre le bien et peu contre le mal, parce que le bien se montre et donne prise sur lui, tandis que le mal se cache et se dérobe. « Ce qui me détermine, dit M. de Malesherbes dans un de ses mémoires sur la librairie, à proposer sur les livres jansénistes le parti de la tolérance, est l'impossibilité d'en prendre un autre. On se plaint de la police qui laisse paraître toutes sortes de livres, et on ne songe pas que dans tous les temps les mêmes abus ont régné..... Il n'y a encore eu aucun ministère qui ait pu contenir les auteurs ni se rendre maître de la presse, et cela devient tous les jours plus difficile dans un siècle où tout le monde, jusqu'aux paysans, sait lire et où chacun se pique de savoir penser. »

Ayant à choisir entre la presse honnête et la presse clandestine, Malesherbes favorisait la première, afin de décourager et de discréditer la seconde. Dans cette faveur même, il avait ses préférences. Ainsi il préférait Rousseau à Voltaire, et je ne lui en fais pas un reproche; il corrigeait lui-même les épreuves de l'*Émile,* et il restait froid aux supplications que Voltaire lui faisait contre les éditions subreptices et souvent interpolées de ses ouvrages (1). Voltaire voulait avoir deux sortes d'éditions : l'une permise et où l'auteur se contenait et se modérait à dessein, l'autre clandestine et où il donnait libre carrière à ses opinions et même à ses caprices; l'une faite en France et pour la France, l'autre faite en Hollande; l'une plus honnête, l'autre plus curieuse. Cependant il ne pouvait pas toujours mener de front ces deux sortes de publications, sans que l'une heurtât l'autre. Tantôt l'édition curieuse devançait l'édition honnête, tantôt même elle s'y mêlait. Voltaire alors ne manquait pas de désavouer l'édition curieuse. C'était, disait-il, un valet qui avait dérobé son manuscrit; c'était un libraire qui avait acheté ce manuscrit informe et l'avait fait arranger par quelque barbouilleur de papier; mais personne n'était la dupe de ces désaveux. « Je sais bien qu'on a dit au roi ainsi qu'à Mme de Pompadour, dit Voltaire dans une de ses lettres à M. de Malesherbes, que je n'étais pas si fâché de cette édition que je le paraissais (2). » Parfois pourtant Voltaire disait vrai, en répudiant telle ou telle édition tronquée et défigurée; car, habitués à être désavoués, même quand ils publiaient exactement les ouvrages de Voltaire, les libraires avaient fini par prendre

(1) Voyez la *Correspondance inédite* de Voltaire, t. Ier, p. 229 et suivantes; chez Furne, 1856.

(2) Édition de l'*Essai sur les Mœurs,* par Néaulme, libraire de La Haye. Lettre du 29 mars 1754.

avec lui quelques-unes des libertés qu'il prenait avec le public, sachant bien qu'ils ne seraient ni plus ni moins reniés pour le faux que pour le vrai, et que surtout le public n'en croirait rien. Dans ces cas-là, Voltaire devenait éloquent, d'abord parce qu'il disait vrai et de plus parce qu'il avait peur des périls que lui créait son imprudence ou la cupidité d'autrui. « On a persuadé au roi, dit-il encore dans une de ses lettres à M. de Malesherbes, que cette indigne édition était mon ouvrage et que j'avais du moins connivé à sa publication. Quoique le contraire soit démontré, je suis perdu sans ressource, car je sais bien que les plaies faites par la calomnie sont incurables; mais le cri de mon innocence, la seule consolation qui me reste, n'en sera que plus fort. Je vous conjure, monsieur, de prêter à ce cri douloureux votre voix bienfaisante. Certainement on ne vous demandera pas des nouvelles de cette affaire. Quand la calomnie a été aux oreilles des rois, elle se repose dans leur cœur, et on ne va point aux informations, s'il ne se trouve pas une âme, comme la vôtre, courageuse dans sa pitié, qui prenne sur elle le soin généreux de dire et de faire dire au roi combien je suis innocent et calomnié (1). »

Malesherbes ne se contentait pas de protéger ces doctrines de justice et de liberté qui plaisaient à son âme généreuse; il les défendait lui-même au besoin, et il n'hésita pas, au nom de la cour des aides qu'il présidait, à réclamer la liberté d'un obscur colporteur arrêté par les commis des fermes, innocent du délit qu'on lui imputait et jeté dans les cachots de Bicêtre pour étouffer sa plainte. Dans ses remontrances, Malesherbes ne plaidait pas seulement la cause d'un innocent, il plaidait pour la liberté individuelle contre les lettres de cachet, et c'est alors qu'il fit entendre ces belles paroles qui sont restées célèbres et qui méritent de n'être jamais oubliées, parce qu'elles expriment de la manière la plus vive les inconvéniens attachés au despotisme, aussi à craindre par ses abus que par son principe : « Avec les lettres de cachet employées et multipliées comme elles le sont, sire, aucun citoyen n'est assuré de ne pas voir sa liberté sacrifiée à une vengeance, car personne n'est assez grand pour être à l'abri de la haine d'un ministre ni assez petit pour n'être pas digne de celle d'un commis des fermes. »

La destruction des parlemens et de la cour des aides ôta à M. de Malesherbes la tribune politique, où il faisait retentir les maximes qui lui étaient chères; mais il reprit la parole quand Louis XVI, en montant sur le trône, rappela les parlemens. Il continua à défendre les principes de justice et de liberté qu'il voulait appliquer dans l'administration. Une de ses plus belles remontrances, j'al-

(1) 28 février 1754.

lais dire une de ses plus belles harangues politiques, est celle qui a pour titre : *De la Législation de l'impôt*, et qui offre un tableau curieux de la complication et de la confusion des impôts sous l'ancienne monarchie. Il y a dans l'exorde de cette remontrance un mot qu'on ne peut pas lire sans émotion : « Je viens, dit M. de Malesherbes, plaider la cause du peuple au tribunal de son roi. » Hélas! plusieurs années après, Malesherbes vint plaider la cause du roi au tribunal du peuple, et il ne gagna pas plus l'une que l'autre. Tristes et mystérieux défis que la vertu et la sagesse engagent contre la force des choses et qu'elles perdent presque toujours, sans, grâce à Dieu, se décourager jamais! Et rien ne prouve mieux, selon moi, que les grandes qualités de l'homme lui viennent de Dieu que cette perpétuelle défaite de la vertu et de la sagesse dans leur lutte ici-bas contre les événemens et leur perpétuelle résistance : il y a longtemps que la vertu et la sagesse, si elles étaient purement humaines, se seraient lassées de la lutte (1).

Malesherbes prévoyait la révolution et voulait que le roi la prévînt par une réforme décisive dans le gouvernement. Je lis dans un mémoire adressé au roi en 1787, au moment où commençait entre le roi et le parlement une lutte qui finit par la révolution de 89, je lis quelques paroles vraiment prophétiques : « La résistance opposée aujourd'hui, dit M. de Malesherbes, à l'enregistrement des édits est d'un genre absolument différent de toutes les affaires qu'on a eu à traiter avec les parlemens depuis la mort de Louis XIV. Dans toutes les autres, c'était le parlement qui échauffait le public; ici, c'est le public qui échauffe le parlement..... Il n'est pas question d'apaiser une crise momentanée, mais d'éteindre une étincelle qui peut produire un grand incendie. Le roi trouvera peut-être que je me sers ici de ces grandes expressions si souvent employées dans les remontrances des cours, qu'elles ne font plus aucune impression; mais je le supplie de ne point regarder les termes dont je me sers comme une exagération : je ne me mets en avant pour lui dire de tristes vérités que parce que je vois un danger imminent dans la situation des affaires, que parce que je vois un orage qu'un jour la toute-puissance royale ne pourra calmer, et parce que des fautes de négligence ou de lenteur, qui ne seraient regardées que comme des fautes légères dans d'autres circonstances, peuvent être aujourd'hui des fautes irréparables qui répandront l'amertume sur toute la vie du roi, et précipiteront son royaume dans des troubles dont personne ne peut prévoir la fin..... On dira que le danger que

(1) « Unde esset magnum perseverare, nisi inter molestias, tentationes et scandala esset perseverandum? » (Saint Augustin, sur le psaume 51.)

j'annonce ne peut pas être prochain. Celui qui l'assurerait me paraîtrait bien téméraire. Quoi qu'il en soit, ce pourrait être une consolation pour un homme de mon âge, mais non pour le roi (1). »

Qu'est-ce que la prophétie en politique, si ces paroles n'en sont pas une? En politique malheureusement la difficulté n'est pas d'avoir des prophètes, c'est d'y croire à temps, pas plus tôt qu'il ne faut, ce qui serait appliquer le remède avant le mal, pas plus tard, ce qui serait l'appliquer après. Tout se prévoit et tout se prédit. Je ne connais pas un grand événement qui n'ait eu mille et un prophètes. La révolution de 1848 et le coup d'état du 2 décembre 1851 avaient été souvent prédits. Rien n'est donc si ordinaire en ce monde que les prophètes et les prophéties. Le mérite est la coïncidence de la prophétie et de l'événement, c'est-à-dire l'à-propos. Tout est là, Je ne veux pas tomber dans la banalité, mais je dirais volontiers qu'il n'y a de prophéties que celles qui s'accomplissent à courte échéance : ce sont celles-là seulement qu'il eût fallu croire; les autres courent les rues, et j'en fais fi. La sagesse humaine en effet n'est pas si courte qu'elle en a l'air; elle prévoit et prédit beaucoup. Ce qui la trompe et ce qui la rend inutile, c'est l'ignorance des momens. En 1787, Malesherbes avait cette connaissance des momens, et c'est là ce qui fait une prophétie de ses paroles.

Je ne veux pas quitter l'histoire de cette prophétie sans raconter une anecdote. Au Temple, en 1793, c'est-à-dire six ans après, Louis XVI repassant dans sa pensée les événemens de son règne, le souvenir de ce mémoire de M. de Malesherbes lui revint à l'esprit, et comme le noble vieillard s'était fait déjà son avocat, et venait tous les matins conférer avec lui, il lui parla de ce mémoire et lui témoigna le désir de le relire. M. de Malesherbes, qui prévoyait les regrets que cette lecture allait causer au roi, s'efforça de le détourner de cette idée. Louis XVI insista; M. de Malesherbes apporta ce mémoire au roi, qui le lut, et quand le lendemain M. de Malesherbes revint au Temple, le roi le contempla pendant quelque temps avec attendrissement sans lui rien dire, ferma la porte du cabinet où il le recevait, et se jeta dans ses bras en le mouillant de ses larmes.

C'est au Temple, et comme avocat de Louis XVI à la convention, que Malesherbes est vraiment grand et héroïque. Quelle lettre pour demander à défendre le roi! quelle simplicité dans le dévouement! « J'ignore si la convention, écrit-il au président de l'assemblée, donnera un conseil à Louis XVI pour le défendre, et si elle lui en laissera le choix. Dans ce cas-là, je désire que Louis XVI sache que s'il

(1) Boissy d'Anglas, t. II, p. 83, etc.

me choisit pour cette fonction, je suis prêt à l'accepter. Je ne vous demande point de faire part à la convention de mon offre, car je suis éloigné de me croire un personnage assez important pour qu'elle s'occupe de moi; mais j'ai été appelé deux fois au conseil de celui qui fut mon maître dans le temps où cette fonction était ambitionnée de tout le monde : je lui dois le même service, lorsque c'est une fonction que bien des gens trouvent dangereuse. » Malesherbes aimait Louis XVI; il l'aimait, parce qu'il l'avait trouvé bon et ami du peuple sur le trône. Aussi, même avant qu'il l'eût revu au Temple, il suivait avec une douloureuse anxiété le progrès fatal de ces malheurs qu'il avait prévus. En 1791 et jusqu'au 10 août 1792, il allait exactement tous les dimanches au lever du roi. « C'est pendant la semaine, disait-il à Bertrand de Molleville, qui, dans ses *Mémoires*, raconte une conversation qu'il eut avec Malesherbes quelques jours avant le 10 août, c'est pendant la semaine une consolation pour moi d'avoir vu ce digne prince en bonne santé. Je ne m'approche pas assez pour qu'il me parle, il me suffit de l'avoir vu, et je crois qu'il est lui-même satisfait de me voir. »

Ce que j'admire dans M. de Malesherbes, ce n'est pas tant encore son dévouement que le témoignage que ce dévouement rend à la vie de M. de Malesherbes et la grandeur qu'il donne à son caractère. Je m'explique : pour être autre chose qu'un philosophe et qu'un philanthrope, pour être même, à parler comme certaines personnes, autre chose qu'une dupe des sentimens et des principes de 1789, M. de Malesherbes avait besoin de son dévouement du Temple et de la mort qui a consacré ce dévouement. Je sais bien qu'on a dit que, dans les derniers temps de sa vie, Malesherbes avait désavoué et abjuré les principes qu'il avait aimés et professés toute sa vie. C'est là une erreur ou une invention de l'esprit de parti. M. de Malesherbes, comme tous les honnêtes gens, a aimé 89 et a détesté 93 : on a pris la colère qu'il avait contre les excès pour le repentir des principes; c'est tout différent. On a pris même son dévouement au roi, en 1793, pour une expiation de sa conduite et de ses idées en 1787. C'est tout le contraire. Dans M. de Malesherbes, 1793 continue et explique 1787, au lieu de le désavouer. L'homme qui aurait voulu que le roi se fît réformateur s'indignait de le voir martyr. Il s'était dévoué au peuple, parce que le peuple était innocent et malheureux, et il se dévouait au roi, parce que le roi aussi était innocent et malheureux. En 87 comme en 93, il combattait pour la justice. Quand le premier président de la cour des aides défendait le colporteur Monnerat, prisonnier et victime à Bicêtre des dépits de quelques commis de la ferme générale, les courtisans des fermiers généraux disaient sans doute : Que nous veut ce philosophe avec son

colporteur? Il cherche la popularité! — Non, il cherche la justice! —Et quand Malesherbes défendait Louis XVI, les courtisans du peuple disaient aussi : Que nous veut cet homme avec son roi? Il cherche l'estime des émigrés! — Non, il cherche la justice! Ah! s'il n'avait pas défendu le colporteur, je lui saurais peut-être moins de gré de défendre le roi. Il pourrait n'être qu'un serviteur fidèle et persévérant de la royauté, cela serait beau encore, mais cela serait moins beau qu'un dévouement qui est toujours en sens contraire de la fortune, et qui s'attache non à un homme, mais à un principe, non à une cause, mais à la justice. Et de même, s'il n'avait pas défendu le roi, je pourrais croire qu'en défendant le colporteur, Malesherbes cherchait la popularité, ou bien encore que c'était un philosophe qui servait son parti. L'avocat du roi témoigne de la sincérité de l'avocat du colporteur, et l'avocat du colporteur témoigne de la liberté d'esprit et de la fermeté de conscience de l'avocat du roi. A Bicêtre comme au Temple, la justice était également outragée, et c'est là ce qui soulevait la conscience de Malesherbes (1). Non que je veuille dire que Malesherbes n'ait été au Temple que par amour de la justice, il y a été par amour du roi. Ne faisons pas de ce bon et grand homme une statue de justice et d'équité impassible. Il aimait le roi, il aimait le martyr qu'il pleurait et défendait. La bonté et la tendresse ne manquaient pas à cette âme courageuse et à cet esprit élevé. Il aimait sa famille, ses enfans, ses amis, son roi. Il n'avait rien du magistrat guindé, rien du philosophe gourmé; il était simple, gai, dispos, ouvert, presque gaillard, et un de ceux qui dans leur jeunesse ont vu M. de Malesherbes me disait qu'il se souvenait d'avoir dansé une ronde avec lui à la campagne, dans une fête de famille. Il n'y avait donc en lui rien qui sentît l'apprêt et le cérémonial. Il pensait que la dignité n'est point dans la raideur, et loin que cette bonhomie de M. de Malesherbes me gâte sa noble figure, elle l'achève et la complète. J'aime que le martyr ait été gai et d'humeur douce et facile, qu'il soit pour ainsi dire un d'entre nous, et qu'il se soit élevé jusqu'au dévouement par l'essor naturel de ses bons sentimens, sans qu'il y ait rien dans sa vertu qui décourage l'humanité à force de la surpasser; j'aime surtout que cet homme aimable et gai ait su devenir un martyr, montrant par là que sa gaieté n'était ni de la légèreté ni de l'insouciance, de même que j'aime aussi que le philosophe libéral et l'ami de Rousseau ait défendu le roi, montrant par là à tout le monde qu'il n'y avait dans son amour de la liberté ni fanatisme philosophique ni calcul ambitieux ou vaniteux.

A ces qualités de M. de Malesherbes, il en manque une dernière :

(1) « Variata sunt tempora, non fides. » (Saint Augustin, sur le psaume 50.)

quoique puissant, quoique populaire, il était modeste; il fut nommé à l'unanimité membre de l'Académie française pour y représenter une gloire nouvelle des lettres en France, l'éloquence politique, que les événemens semblaient rendre à la France dans les remontrances des parlemens, qu'on prenait pour des harangues dignes, disait-on, de Démosthènes et de Cicéron. Personne ne s'y trompait moins que M. de Malesherbes, et il écrivait le 22 novembre 1790 à M. Boissy d'Anglas une lettre noble et judicieuse, où il appréciait avec une admirable modestie les éloges qu'il avait reçus sur son éloquence politique. « Dans le temps, dit-il, que la magistrature était l'idole de la nation, on m'a donné, ainsi qu'à plusieurs de mes confrères, des éloges dont je n'ai jamais été engoué, parce que je les trouvais exagérés. On exaltait nos talens, on m'a couronné moi-même de la palme académique, au retour de notre exil, avec une sorte d'acclamation. J'ai toujours pensé et toujours dit que nos talens, qui brillaient beaucoup sur notre théâtre, où nous étions les seuls, se trouveraient très inférieurs à bien d'autres, quand nous aurions pour concurrens tous les citoyens qui seraient admis comme nous à plaider la cause du peuple. On exaltait le courage avec lequel nous nous exposions à des actes de despotisme... A présent je dirai que ceux dont le devoir est de dire hautement la vérité avaient besoin de beaucoup moins de courage pour braver les lettres de cachet qu'il n'en faut aujourd'hui pour s'exposer aux assassinats et aux incendies. — Je déclare donc que je renonce sans regrets aux éloges excessifs dont on nous a comblés. Je me restreins à ce que je crois qui m'est dû. Si j'ai quelques droits à l'estime publique, c'est pour avoir été le défenseur des droits du peuple dans un temps où ce rôle ne conduisait pas, comme à présent, à devenir une des puissances de l'état; c'est pour avoir combattu le plus fortement que je l'ai pu le despotisme ministériel, lorsque, par ma position, je pouvais aspirer aux faveurs du roi promises par les ministres (1). »

On voit que dans cette lettre la modestie de Malesherbes est accompagnée d'une juste fierté. Tout en lui est tempéré ainsi et relevé admirablement, la modestie par la fierté, la gaieté par la fermeté, l'amour de la liberté par le dévouement au roi; il est grand par l'équilibre des qualités de son âme.

III.

J'ai voulu montrer un instant l'ami et le correspondant de Rousseau avant d'étudier ces quatre lettres à M. de Malesherbes, qui sont

(1) Boissy d'Anglas, t. II, p. 213, etc.

l'ébauche des *Confessions*. Dans les *Confessions*, Rousseau a voulu raconter sa vie et expliquer son caractère tout entier; dans ses lettres à M. de Malesherbes, il veut bien aussi révéler son caractère, mais il y a un point surtout qu'il veut expliquer, parce que c'est sur ce point que le monde avait le plus causé et le plus médit, c'est-à-dire sa misanthropie et sa retraite à la campagne. Le XVIIIe siècle, qui était essentiellement mondain, ne comprenait guère cette rupture que Jean-Jacques Rousseau avait faite avec le monde en allant s'établir à l'Ermitage d'abord, à Montmorency ensuite, et en y passant résolument l'hiver comme l'été. Un homme de lettres vivre à la campagne au lieu de vivre dans les salons de Paris, chose étrange assurément! De là les conjectures et les médisances. C'était misanthropie, disaient les uns, et quasi-méchanceté; c'était pure affectation, disaient les autres, et désir de faire parler de lui. Rousseau ne veut passer ni pour un méchant ni pour un quêteur d'originalité. Il n'est rien moins qu'un misanthrope. « Il a le cœur très aimant, dit-il à M. de Malesherbes, mais un cœur qui peut se suffire à lui-même. J'aime trop les hommes pour avoir besoin de choisir parmi eux; je les aime tous, et c'est parce que je les aime que je hais l'injustice; c'est parce que je les aime que je les fuis; je souffre moins de leurs maux quand je ne les vois pas. Cet intérêt pour l'espèce suffit pour nourrir mon cœur; je n'ai pas besoin d'amis particuliers (1). » Paroles singulières, mais que je crois sincères, et qui, outre leur sincérité, ont le mérite de nous mettre tout près de la vérité. Oui, Rousseau aime l'humanité, et il ne peut pas supporter les individus. Est-ce la faute des individus? est-ce la sienne? C'est la sienne et la leur. Vue de loin et prise en général, l'humanité peut être aimée sans beaucoup de peine. Quant aux individus, c'est tout différent. Ils ont toute sorte de défauts d'autant plus insupportables, que ce sont les nôtres vus dans autrui. Ils ont surtout un amour-propre qui nous irrite d'autant plus, qu'il s'irrite lui-même contre le nôtre. De là l'ordinaire incompatibilité des individus entre eux. Ceux qui aiment véritablement les hommes sont ceux qui supportent patiemment les individus. Sans cela, l'amour de l'humanité est une idée qui échauffe le cerveau; elle n'est point une affection qui remplit la vie. Rousseau, à cause de ses propres défauts et à cause de ceux des autres, ne pouvait pas supporter le monde, c'est-à-dire le commerce des individus; mais il aimait sans peine l'humanité, et cet amour, comme il le dit, suffisait à nourrir son cœur. « Les moindres devoirs de la vie civile me sont insupportables, dit-il dans sa première lettre; un mot à dire, une lettre à écrire, une visite à faire, dès

(1) Lettre quatrième.

qu'il le faut, sont pour moi des supplices... » Rousseau attribue cette répugnance à sa paresse plus qu'à son orgueil. Il y a des deux; mais il y a surtout cette disposition que les individus ont de ne point se céder les uns aux autres. Or cette disposition n'est autre chose que l'amour-propre, qui engage habilement à son service toutes les autres passions de l'âme : la paresse, pour avoir droit de repousser tout assujettissement, et l'amour de l'humanité, pour avoir droit de n'aimer personne.

Il est des hommes qui, ne pouvant pas supporter les autres, semblent faits pour vivre seuls, mais qui, ne pouvant pas se supporter eux-mêmes, sont incapables de la solitude. Rousseau, grâce à Dieu, n'en était pas là; il y vint plus tard, quand, voulant la solitude par caractère et voulant par amour-propre que cette solitude devînt le point de mire du monde entier, ayant besoin du bruit que fait la réputation et ayant besoin aussi de la paix que fait le silence et l'obscurité, ces tiraillemens, ajoutés à la manie de soupçons et d'ombrages qu'il avait au fond de son esprit, devinrent une maladie dont les noirs accès lui rendirent enfin la vie insupportable. Quand il écrivait à M. de Malesherbes, Rousseau avait déjà de la répugnance contre le monde; mais il n'avait ni inquiétude ni ennui à se trouver seul. La solitude au contraire lui était douce, et surtout la solitude à la campagne, c'est-à-dire le calme de la nature vivante. Il peuplait cette solitude de ses pensées et de ses rêves. « Je trouve mieux mon compte, dit-il, avec les êtres chimériques que je rassemble autour de moi qu'avec ceux que je vois dans le monde, et la société dont mon imagination fait les frais dans ma retraite achève de me dégoûter de toutes celles que j'ai quittées. Vous me supposez malheureux et consumé de mélancolie; oh! monsieur, combien vous vous trompez! C'est à Paris que je l'étais, c'est à Paris qu'une bile noire rongeait mon cœur (1). » Cette imagination avait besoin pour s'animer tout entière, pour arriver à l'état de rêve et pour rendre Rousseau tout à fait heureux, elle avait besoin de l'aspect des champs, des bois, des eaux, du ciel, de tout ce qui compose le spectacle varié et paisible de la nature. Le XVIIIe siècle a eu beaucoup de poètes descriptifs, Saint-Lambert, Roucher, Rosset, l'abbé Delille surtout, dont le nom a rempli aussi les premières années du XIXe siècle, et qui a passé si rapidement qu'il ne peut manquer d'avoir un retour. Cependant, quand je cherche quel a été le véritable poète descriptif du XVIIIe siècle, c'est à Jean-Jacques Rousseau que je reviens, parce que c'est lui qui a exprimé avec le plus de grâce et le plus de force le charme et la grandeur qui sont dans la nature, parce que c'est lui surtout qui a

(1) Lettre première.

mêlé le plus naturellement la pensée et le sentiment de l'homme à la peinture des choses. Or c'est là le point capital de la poésie descriptive en littérature et du paysage en peinture. Il faut que l'homme et sa pensée se retrouvent toujours quelque part dans le paysage et dans le poème descriptif. Tout paysage qui ne passe pas par l'œil de l'homme, et qui n'est point rendu par l'art tel que l'a vu l'œil de l'homme, est froid et glacé, et cela pour deux raisons qui se tiennent de près. La première, c'est que l'œil de l'homme illumine la nature et l'anime; la seconde raison, c'est que l'œil de l'homme se voit, pour ainsi dire, lui-même en même temps qu'il voit la nature. Il se met involontairement dans le tableau qu'il fait, il y met sa pensée, son souvenir, l'idée de sa vie ou l'idée de sa mort, *pastor in Arcadiâ!* et c'est par là que le paysage ou le poème nous plaît. Otez l'homme ou son souvenir, le paysage n'est plus qu'un plan plus ou moins bien colorié, et le poème n'est plus qu'un inventaire où la périphrase remplace le mot propre. Le défaut des poètes descriptifs du XVIIIe siècle, c'est d'avoir beaucoup décrit la nature et de l'avoir peu sentie, ou bien ils substituent la réflexion à l'émotion. « Les anciens aimaient et chantaient la campagne, dit Saint-Lambert dans la préface de son poème des *Saisons*, nous admirons et nous chantons la nature. » En parlant ainsi, Saint-Lambert croit mettre les modernes au-dessus des anciens, et il n'exprime, selon moi, que leur infériorité. La nature ne vaut pas la campagne. Qu'est-ce que la nature? C'est tout et ce n'est rien. Est-ce le riant aspect des champs? Mais quels champs? Ceux de mon pays natal, ceux où mes pères ont vécu, ceux où j'ai grandi, ceux où mes enfans sont nés? Je n'en sais rien; ce sont ceux-là, mais ce sont aussi ceux du monde entier. Est-ce le ciel étoilé des belles nuits d'été? — Oui, mais c'est aussi l'astronomie. — Est-ce la rosée qui brille le matin sur la pointe des herbes? — Oui, mais c'est aussi la physique. La nature est tout ce que vous voudrez, la science, la philosophie, la morale même, comme le disent quelques-uns; mais ce n'est pas la campagne, c'est-à-dire ce petit coin de terre que je connais et que j'aime, où j'ai passé mes premiers ou mes derniers jours, que ma vie traverse, mais où elle s'arrête par la pensée. Et ne croyez pas que je confonde ici la campagne et la propriété. Non, je n'ai pas besoin d'être grand ou petit terrien pour sentir et pour aimer la campagne. Simple voyageur, le lieu où je m'arrête, s'il est quelque peu gracieux, ou plutôt s'il est conforme à ma pensée, car c'est là le grand point, je me l'approprie par ma rêverie, je m'en pénètre; j'en reçois je ne sais combien d'émotions touchantes et douces que je lui rends, pour ainsi dire, en lui prêtant aussi je ne sais combien de charmes qu'il n'avait pas jusque-là et qu'il n'aura peut-être que pour moi. Il se fait entre ce

muet aspect et moi mille confidences fugitives et charmantes, un entretien infini et rapide, où mes pensées, éveillées par les gracieuses images qui lui viennent de toutes parts, courent d'un objet à l'autre, sans jamais se lasser. Voilà la campagne comme l'aimaient les anciens et comme ils la chantaient :

O ubi campi
Sperchiusque et virginibus bacchata Lacœnis
Taygeta! quis me gelidis in vallibus Hœmi
Sistat, et ingenti ramorum protegat umbrâ!

La nature a beau être immense; sa grandeur abstraite ne remplace pas le charme personnel de la campagne. Il en est, pour ainsi dire, de la nature comme de l'humanité : aimer l'humanité, c'est souvent n'aimer personne; aimer la nature, ce n'est pas non plus aimer la campagne, qui a quelque chose d'individuel, qui est un bois situé au penchant d'une colline, un ruisseau qui court dans la prairie, rien de général, rien qui contienne plus d'une ou deux images, rien qui soit à embrasser par la réflexion, ne pouvant pas être embrassé par le regard.

Rousseau n'aime pas la nature, quoiqu'il se serve souvent de ce mot abstrait, qui était le mot à la mode; il aime la campagne comme l'aimaient les anciens, et il la chante comme eux, c'est-à-dire qu'il exprime comme eux le charme qu'il y trouve, et qu'en l'exprimant, il le fait sentir. C'est par là qu'il est le seul grand poète descriptif du XVIIIe siècle. Entendons-nous bien, je ne veux pas dire que Rousseau, quand il est en face de la campagne ou de la nature (confondons maintenant les deux mots après avoir distingué les deux sentimens différens qu'ils expriment chez les anciens et chez les modernes), je ne veux pas dire que Rousseau s'interdise les réflexions générales, et que ses pensées ne s'élèvent pas du particulier au général, de la campagne à la nature et de la nature à Dieu. Le mérite de Rousseau, et ce qui donne à ses paysages une vie admirable, c'est précisément ce mélange perpétuel des émotions ou des réflexions de l'homme au grand spectacle de la nature. Il ne laisse jamais la nature seule, et il a raison. L'homme ne peut pas vivre seul, la nature non plus. Elle ne peut pas plus se passer de l'homme que l'homme ne peut se passer d'elle; ils ont besoin l'un de l'autre pour avoir tout leur prix dans l'art comme dans le monde.

Faut-il justifier ce que je viens de dire de Rousseau par une citation prise dans une de ses lettres à M. de Malesherbes? J'hésite, car si je me mets à citer, je ne pourrai pas m'arrêter, tant le poète, une fois que nous aurons commencé à l'écouter, nous entraînera avec lui jusqu'au bout. J'essaie cependant : « Quels temps, monsieur,

dit-il à M. de Malesherbes dans sa troisième lettre, quels temps croiriez-vous que je me rappelle le plus souvent et le plus volontiers dans mes rêves? Ce ne sont point les plaisirs de ma jeunesse; ils furent trop rares, trop mêlés d'amertume et sont déjà trop loin de moi. Ce sont mes promenades solitaires, ce sont ces jours rapides, mais délicieux, que j'ai passés avec moi seul, avec ma bonne et simple gouvernante, avec mon chien bien-aimé, ma vieille chatte, avec les oiseaux de la campagne et les biches de la forêt, avec la nature entière et son inconcevable auteur. En me levant avant le soleil pour aller voir, contempler son lever dans mon jardin, quand je voyais commencer une belle journée, mon premier souhait était que ni lettres ni visites n'en vinssent troubler le charme. Après avoir donné la matinée à divers soins que je remplissais tous avec plaisir, parce que je pouvais les remettre à un autre temps, je me hâtais de dîner pour échapper aux importuns et me ménager une plus longue après-midi. Avant une heure, même les jours les plus ardens, je partais par le grand soleil avec le fidèle Achate (son chien), pressant le pas dans la crainte que quelqu'un ne vînt s'emparer de moi avant que j'eusse pu m'esquiver; mais quand une fois j'avais pu doubler un certain coin, avec quel battement de cœur, avec quel pétillement de joie je commençais à respirer en me sentant sauvé, en me disant : me voilà maître de moi pour le reste du jour ! J'allais alors d'un pas plus tranquille chercher quelque lieu sauvage dans la forêt, quelque lieu désert où rien ne montrant la main des hommes n'annonçât la servitude et la domination, quelque asile où je pusse croire avoir pénétré le premier et où nul tiers importun ne vînt s'interposer entre la nature et moi. C'était là qu'elle semblait déployer à mes yeux une magnificence toujours nouvelle. L'or des genêts et la pourpre des bruyères frappaient mes yeux d'un luxe qui touchait mon cœur. La majesté des arbres qui me couvraient de leur ombre, la délicatesse des arbustes qui m'environnaient, l'étonnante variété des arbres et des fleurs que je foulais sous mes pas, tenaient mon esprit dans une alternative continuelle d'observation et d'admiration : le concours de tant d'objets intéressans qui se disputaient mon attention, m'attirant sans cesse de l'un vers l'autre, favorisait mon humeur rêveuse et paresseuse, et me faisait souvent redire en moi-même : Non, Salomon dans toute sa gloire ne fut jamais vêtu comme l'un d'eux (1).

« Mon imaginatien ne laissait pas longtemps déserte la terre ainsi parée. Je la peuplais bientôt d'êtres selon mon cœur, et chassant bien

(1) « Nec Salomon, in omni gloria suâ, coopertus est sicut unum ex illis. » (Saint Matth., ch. VI, vers. 29.)

loin l'opinion, les préjugés, toutes les passions factices, je transportais dans les asiles de la nature des hommes dignes de les habiter. Je m'en formais une société charmante dont je ne me sentais pas indigne; je me faisais un siècle d'or à ma fantaisie, et remplissant ces beaux jours de toutes les scènes de ma vie qui m'avaient laissé de doux souvenirs et de toutes celles que mon cœur pouvait désirer encore, je m'attendrissais jusqu'aux larmes sur les vrais plaisirs de l'humanité, plaisirs si délicieux, si purs, et qui sont désormais si loin des hommes. Oh! si dans ces momens quelque idée de Paris, de mon siècle et de ma petite gloriole d'auteur venait troubler mes rêveries, avec quel dédain je la chassais à l'instant pour me livrer sans distraction aux sentimens exquis dont mon âme était pleine!... Bientôt de la surface de la terre j'élevais mes idées à tous les êtres de la nature, au système universel des choses, à l'Être incompréhensible qui embrasse tout. Alors, l'esprit perdu dans cette immensité, je ne pensais pas, je ne raisonnais pas, je ne philosophais pas; je me sentais avec une sorte de volupté accablé du poids de cet univers, je me livrais avec ravissement à la confusion de ces grandes idées, j'aimais à me perdre en imagination dans l'espace; mon cœur resserré dans les bornes des êtres s'y trouvait trop à l'étroit; j'étouffais dans l'univers, j'aurais voulu m'élancer dans l'infini. Je crois que si j'eusse dévoilé tous les mystères de la nature, je me serais senti dans une situation moins délicieuse que cette étourdissante extase, à laquelle mon esprit se livrait sans retenue, et qui dans l'agitation de mes transports me faisait écrier quelquefois : O grand Être! ô grand Être! sans pouvoir dire ni penser rien de plus (1). »

Quelle sublime méditation qui commence par les genêts et les bruyères et qui finit par le Dieu créateur et conservateur! Voilà bien le mouvement de la pensée humaine devant la nature; elle jouit du spectacle des choses et peu à peu elle réfléchit sur leur cause, sans pourtant jamais perdre terre, car c'est de là qu'elle a pris son vol, et c'est là qu'elle revient avec charme, tant elle est sûre d'y trouver toujours de quoi voir et de quoi rêver. Ce retour de la pensée, ce retour naturel et simple, qui n'est pas une chute ni un désappointement, Rousseau a su le peindre avec le même attrait qu'il a peint l'essor de sa pensée vers Dieu. « Je revenais à petits pas, dit-il, la tête un peu fatiguée, mais le cœur content; je me reposais agréablement au retour, en me livrant à l'impression des objets, mais sans penser, sans imaginer, sans rien faire autre chose que sentir le calme et le bonheur de ma situation. Je trouvais mon couvert mis sur ma terrasse; je soupais de grand appétit dans mon petit domestique :

(1) Lettre troisième.

nulle image de servitude et de dépendance ne troublait la bienveillance qui nous unissait tous; mon chien lui-même était mon ami et non mon esclave; nous avions toujours la même volonté, mais jamais il ne m'a obéi. Ma gaieté durant toute la soirée témoignait que j'avais vécu seul tout le jour. J'étais bien différent quand j'avais vu de la compagnie : j'étais rarement content des autres et jamais de moi.»

Voilà ce que j'appelle un véritable paysage ou un véritable poème descriptif, c'est-à-dire un poème qui ne décrit pas toujours, où l'homme se mêle aux choses, où l'émotion succède à l'observation, où les détails les plus simples conduisent aux pensées les plus élevées, ou nous en délassent, le tout sans effort et sans calcul, par le simple mouvement de l'esprit et du cœur de l'homme. Comparez à cette admirable idylle les poèmes descriptifs du XVIIIe siècle : quelle froideur! quels détails minutieux et languissans, parce que l'homme n'y a de part que pour les voir et pour les énumérer! Ou s'il réfléchit sur l'or des genêts et sur la pourpre des bruyères, sur les charmes ou les grandeurs de la nature que Rousseau sent et goûte si bien, la réflexion est abstraite et générale. Saint-Lambert veut-il peindre l'enchantement que cause le spectacle de la nature dans un beau jour d'été, veut-il nous représenter cette ivresse pleine d'admiration, et par conséquent douce et noble à la fois, que nous inspirent ces rians aspects, il s'écriera :

Au réveil de l'Amour, de Flore et du Zéphir,
Quand chacun de nos sens nous apporte un plaisir,
On jouit au hasard, et la joie insensée
A notre âme en tumulte interdit la pensée;
Mais ici mon bonheur me laissait réfléchir,
Et même la raison m'invitait à jouir.

Dites maintenant que dans la poésie descriptive ou dans le paysage ce n'est point le spectateur qui fait l'intérêt du spectacle! car enfin les idées qu'exprime ici Saint-Lambert sont tout près de celles de Rousseau; quelle distance pourtant et quelle différence! L'un nous dit qu'il y a là de quoi réfléchir et jouir, ce qui est très vrai; mais ce que je vous demande, ô poète, c'est de réfléchir et de jouir vous-même comme le fait Rousseau; c'est de me faire partager le charme de votre jouissance et l'essor de vos pensées!

Je ne suis point le prôneur de notre siècle, mais je crois que la poésie du XIXe siècle l'emporte en beaucoup de points, sinon en tous, sur la poésie du XVIIIe. Nous l'emportons par exemple dans la poésie lyrique et dans la poésie descriptive, et ce qui fait la supériorité de la poésie descriptive de nos jours, c'est qu'elle ne décrit pas seulement les choses, elle mêle partout la pensée de l'homme à la descrip-

tion de la nature. Voyez, dans *les Feuilles d'Automne,* de M. Victor Hugo, la pièce intitulée : *Ce qu'on entend sur la montagne.* Il y a beaucoup de la mélancolie préméditée des poètes de nos jours, mais il y a partout l'opposition ou le mélange de l'homme et de la nature. Le poète sur la montagne, en face de la mer, qu'il décrit en vers souvent admirables, le poète entend deux voix :

Frères, de ces deux voix étranges, inouies,
Sans cesse renaissant, sans cesse évanouies,
Qu'écoute l'Éternel durant l'éternité,
L'une disait nature! et l'autre humanité!

Assurément j'aimerais mieux, pour mon goût particulier, que la nature et l'humanité eussent des traits plus distincts que ceux que leur donne le poète. J'aimerais mieux que la nature fût la campagne, celle d'Horace ou celle de Rousseau, celle que mon œil peut embrasser, ou celle qu'aiment mes souvenirs d'enfance. J'aimerais mieux aussi que l'humanité fût un homme, vous ou moi, avec un cœur qui fût à vous ou à moi, et non à tout le monde, avec une pensée qui créât et qui distinguât ma personne. Je me défie de l'humanité, parce que je ne crois pas qu'elle ait une âme qui la constitue, et quoi qu'en dise le poète, je suis plus sûr d'être devant Dieu avec mon âme individuelle, toute petite et toute faible qu'elle est, que je ne suis sûr que l'humanité existe devant Dieu. Dieu n'a pas besoin d'abstraire et de généraliser; il voit tout en même temps. Mais après ces réserves, revenant à mon idée principale, c'est-à-dire à la supériorité de la poésie descriptive du XIXe siècle sur celle du XVIIIe, cette supériorité vient, selon moi, du perpétuel et heureux mélange de la peinture des choses et de l'expression des sentimens humains. Les poètes de nos jours ont mêlé la poésie lyrique à la poésie descriptive, et ils ont admirablement relevé l'une par l'autre. La description en effet ne languit plus, étant animée par l'émotion du poète, et les sentimens du poète lyrique ne risquent pas non plus de tomber dans le caprice ou la fantaisie, étant à leur tour vivifiés par le spectacle de la nature :

Enivrez-vous de tout (dit encore M. Hugo), enivrez-vous, poètes,
Des gazons, des ruisseaux, des feuilles inquiètes,
Du voyageur de nuit dont on entend la voix,
De ces premières fleurs dont février s'étonne,
Des eaux, de l'air, des prés et du bruit monotone
Que font les chariots qui passent dans les bois.
. . . . . .

Voilà la description brillante, pleine d'images, et qui peut-être même en a trop. Vient maintenant le précepte de ne point laisser

seule et languissante cette belle et grande nature, mais d'y mêler les émotions de l'homme, afin de lui donner le genre de vie qu'elle n'a pas et qu'il faut qu'elle ait pour nous plaire longtemps :

> Si vous avez en vous, vivantes et pressées,
> Un monde intérieur d'images, de pensées,
> De sentimens, d'amour, d'ardente passion,
> Pour féconder ce monde, échangez-le sans cesse
> Avec l'autre univers visible qui nous presse!
> Mêlez toute votre âme à la création!

Ici encore le poète grandit ou grossit un peu trop le rôle du poète ou du spectateur; mais le précepte est vrai. Seulement rassurons-nous, tous tant que nous sommes, hommes faibles et médiocres : on n'a pas besoin d'un monde de pensées et de passions pour animer la nature. Elle s'anime à moins de frais, et la plus simple pensée, le sentiment le plus familier, le sentiment de la famille et du bonheur domestique, ou l'idée à la fois la plus simple et la plus élevée, celle de Dieu, qui convient et se proportionne à tout le monde, aux petits comme aux grands, aux ignorans comme aux savans, suffisent pour animer la nature. Toutes les âmes, même les plus humbles, peuvent se mêler à la création, qui accepte toutes les offrandes, celle du pauvre comme celle du riche.

J'ai voulu suivre un instant l'expression de l'amour de la campagne ou de la nature, c'est-à-dire l'histoire de la poésie descriptive depuis Rousseau jusqu'à nos jours. C'est lui en effet qui inspira au XVIIIe siècle cet amour de la campagne qui fut d'abord une mode, et qui peu à peu est devenu un goût. Le XVIIIe siècle vantait la campagne et l'habitait peu. Cependant, comme la campagne a un charme qui lui est propre, comme elle a surtout le calme qui est, dans certains momens de la vie et de l'âme, le plus vif de nos besoins, ses prôneurs finirent par l'aimer, et de ce côté encore la prédication de Rousseau, appuyée cette fois de son exemple, eut une immense influence. Cet amour de la campagne a eu aussi sur Rousseau un heureux effet : il ne l'inspira pas seulement à l'Ermitage et à Montmorency pendant qu'il composait *la Nouvelle Héloïse,* l'*Émile* et le *Contrat social;* il l'a soutenu pendant le reste de sa vie errante, quand il luttait contre les inquiétudes maladives de son imagination; il lui a donné enfin les derniers momens de plaisir, je ne puis pas dire de calme, et les dernières consolations qu'il ait eus dans sa vie.

SAINT-MARC GIRARDIN.

DES INTÉRÊTS

DU NORD SCANDINAVE

DANS LA GUERRE D'ORIENT

V.

RÉUNION DE LA NORVÉGE A LA SUÈDE.

Il nous reste, pour terminer ces études (1), un seul épisode à exposer, l'annexion de la Norvége à la Suède conformément au traité de Kiel, conclu en 1814. Par un singulier à-propos, cet épisode nous fournira en même temps la meilleure explication de la récente conduite du gouvernement suédois, qui, par le traité du 11 novembre 1855, s'est replacé dans les voies de son ancienne politique. Une double conclusion viendra de la sorte se placer à la fin de cette histoire des rapports de la Suède et de la Russie depuis Charles XII. On verra d'une part justifié par l'annexion de la Norvége, telle que Bernadotte a dû l'accepter, ce que nous avons dit du peu de fond qu'il devait faire sur les promesses de la Russie, et même du péril que préparait à la Suède l'alliance de 1812; d'autre part, le retour du cabinet suédois à l'alliance française vérifie notre pressentiment que le véritable intérêt de la Suède devait l'attirer vers l'Occident, et que les sympathies non-seulement de la nation, mais du gouvernement même,

(1) Voyez les autres parties de cette série, — les *Rapports de la Suède avec la Russie depuis Charles XII, — sous Gustave IV, — sous Charles XIII, — la Politique de* 1812, dans les livraisons du 15 février, 1er juillet, 15 septembre et 1er novembre 1855.

étaient d'accord avec cet intérêt. Chose curieuse et plus significative encore, c'est précisément la Norvége, — à propos de laquelle s'étaient montrés à nu les calculs du cabinet russe, — qui est devenue l'occasion du changement de politique de la Suède. Après avoir solennellement promis la Norvége à Bernadotte comme une compensation effective de la perte de la Finlande et comme une acquisition réelle qui augmenterait véritablement la richesse et l'autorité de sa couronne, la Russie a longtemps marchandé l'accomplissement de cette promesse. Quand, après une longue attente, cette récompense a été finalement accordée, elle s'est trouvée amoindrie, et n'a pas été un dédommagement de la perte cruelle de 1809. Non contente, la Russie avait encore, jusque dans ces dernières années, essayé de reprendre quelque chose du prix médiocre qu'elle n'avait pu refuser. Eh bien! ce sont justement ces intrigues dans l'extrême Nord qui ont servi d'occasion au traité du 21 novembre dernier, lequel, en mettant fin à ce qu'on appelle à Stockholm *la politique de* 1812, revendique l'indépendance de la Suède, et lui ouvre une nouvelle ère de développement politique et national.

I.

Depuis les plus beaux jours de Gustave III, la cour de Suède n'avait jamais été aussi brillante que pendant l'hiver de 1812 à 1813. Le cercle de la reine et celui de Mme d'Engeström, femme du premier ministre, réunissaient une élégante société, amie des plaisirs de l'esprit autant que de l'éclat extérieur. La noblesse qui entourait la reine, femme de Charles XIII, apportait dans ces salons l'urbanité de l'ancienne cour et, comme on disait, de l'ancien régime, tandis que Bernadotte et le prince Oscar y mêlaient la grâce familière des mœurs nouvelles de leur première patrie. L'enthousiasme un peu facile des Suédois ne résistait pas à la vue d'une *française* élégamment dansée par le jeune prince, ou d'une valse conduite par le prince royal, qui animait tout autour de lui par la vivacité un peu exubérante de sa galanterie méridionale. N'oubliant pas les affaires au milieu des plaisirs, on le voyait, au sortir d'un quadrille, rencontrer à dessein, mais comme par hasard, quelque diplomate, Thornton ou de Tarrach, lui glisser un mot pour sa correspondance du lendemain, ou bien le prendre à part dans un petit salon, sur un sopha, dans une embrasure de fenêtre, et après quelques propos échangés se laisser souvent entraîner à une de ces excessives harangues contre lesquelles il était sans défense. La comédie bourgeoise alternait avec les danses. Ce genre de divertissement, alors tout français, rappelait en Suède les meilleurs temps de la cour de

Gustave III, et rendait à Bernadotte une image des plaisirs parisiens. Si on n'avait plus Monvel ni Mme Marcadet, ni le danseur Didelot, on avait Mlle George, qui revenait de Saint-Pétersbourg, on avait des musiciens et des artistes allemands. D'ailleurs un grand nombre d'étrangers remarquables se pressaient autour du prince royal, et attiraient la ville et la cour par leur célébrité : c'étaient le comte de Lieven, ambassadeur de Russie à Londres, avec sa femme, jeune encore et déjà célèbre par son habileté diplomatique. Le comte avait donné une partie considérable de sa fortune pour subvenir aux frais de la guerre de 1812; la comtesse, devenue veuve, vint plus tard se fixer près de Paris, et servit secrètement les intrigues du cabinet de Saint-Pétersbourg en France. C'étaient aussi le colonel prussien Gneisenau, qui se fit négociateur à Londres pour le compte du prince royal de Suède; le général autrichien Walmoden, qui entretenait avec lui une correspondance secrète; le prince Guillaume d'Orange, plus tard roi de Hollande; enfin Mme de Staël, accompagnée de son fils Auguste, de sa fille, devenue plus tard illustre par ses vertus, d'Auguste Schlegel et de M. Rocca, son second mari. Ces hôtes célèbres apportaient à Bernadotte le tribut de leurs hommages, et le vieux roi Charles XIII jouissait du renom de son fils adoptif. Toutefois tant d'hommages s'adressaient moins aux services déjà rendus par le prince royal de Suède contre Napoléon qu'à ceux qu'on lui demandait encore. La haine de Napoléon, tel était le sentiment commun qui animait tous les admirateurs du prince; la ruine de l'empereur, tel était le prix terrible dont Bernadotte leur était redevable pour ces triomphes anticipés. Bernadotte avait accepté ces honneurs et ces espérances, mais déjà pesait sur lui et sur toute cette cour inquiète le redoutable avenir que de ses propres mains il avait préparé.

Le soir du 18 septembre 1812, l'anxiété était générale au cercle de la reine, parce que le courrier de Russie n'avait apporté depuis longtemps aucune nouvelle du cabinet de Saint-Pétersbourg. On en était réduit sur l'expédition française aux vagues informations des lettres particulières, et on tremblait à la pensée des suites qu'entraînerait un succès de l'ennemi. La reine surtout, qui dans Napoléon dédaignait le parvenu autant qu'elle détestait le maître de l'Europe, ne pouvait modérer les terreurs de son imagination. A Bernadotte revenait la tâche de la calmer: « Que votre majesté se rassure! disait-il. Quand même Napoléon réussirait à s'emparer de Moscou, il y a encore une bonne distance de cette ville à Saint-Pétersbourg, comme de Saint-Pétersbourg à Kasan, comme de Kasan à Astrakan, et d'Astrakan au Kamtschatka, qui est le bout du monde! Quand même les généraux russes n'en sauraient pas plus long que le premier venu des sous-lieu-

tenans français, j'affirme à votre majesté que les affaires de l'empereur Napoléon ne sont pas en bon état. Voici la mauvaise saison qui approche; l'armée n'est pas habituée à un hiver de Russie, elle manquera de vivres, les maladies suivront. Ajoutez la difficulté ou plutôt l'impossibilité de recevoir des renforts, la répugnance des alliés de la France, celle peut-être des généraux eux-mêmes à continuer la guerre, et vous comprendrez que le premier revers doit amener une rupture. Votre majesté verra si je me trompe. Les Russes se conduisent fort sagement; ils reculent, mais pour mieux sauter... Voyez d'ailleurs où en sont les affaires d'Espagne; je regarde ce pays comme perdu pour l'empereur. Le sacrifice inutile de plus d'un demi-million d'hommes ne manquera pas d'exciter en France un mécontentement général. Tout va bien tant qu'on est heureux, mais combien la situation est différente à cette heure! Le roi Joseph est en fuite, Suchet et Soult battent en retraite; voici une nouvelle armée anglaise débarquée dans Alicante, une autre en Catalogne; Wellington est maître de la capitale et des trois quarts du pays, tandis que Napoléon avec toute son armée est à quatre cents milles de ses frontières... J'affirme à votre majesté qu'il faudrait autre chose encore que la science et l'habileté de l'empereur Napoléon pour se tirer d'une telle extrémité. »

Ainsi Bernadotte prévoyait l'issue de la campagne de 1812; c'était lui en effet qui l'avait préparée. De quel air toutefois et avec quelle contenance dut-il recevoir les nouvelles de nos épouvantables désastres? Elles arrivèrent à la cour de Stockholm en janvier 1813, exagérées, rendues difformes par la distance, et comme surchargées d'horribles images par de stupides imaginations. On représentait Murat passant une journée entière à fondre secrètement en lingots les ornemens de quelques images dévotes qu'il avait dépouillées, et Napoléon lui-même, vêtu presque de haillons, ne soutenant son apparent stoïcisme que par l'usage des liqueurs fortes! Devant ces caricatures éhontées et à la vue de ces milliers de soldats français mourant de froid et de faim sur les routes, la conscience de Bernadotte se souleva sans aucun doute et troubla plus d'une fois son sommeil. Il dut maudire dès ce moment, comme il le fit bien souvent dans la suite, la funeste alliance qu'il avait jurée.

Alexandre, il est vrai, avait fait briller à ses yeux de magnifiques récompenses. Il l'avait invoqué, lui disait-il, comme le plus habile capitaine qu'on pût opposer à Napoléon; il promettait de placer sous ses ordres non pas seulement les armées de la Russie, mais toutes celles de la coalition, et la coalition devait se composer bientôt de toutes les puissances du continent européen réunies contre le con-

quérant de l'Europe. La gloire d'un Gustave-Adolphe, tel était donc le premier résultat vers lequel devaient s'élever les espérances de Bernadotte. Gustave-Adolphe avait été interrompu dans son éclatante carrière par une mort imprévue; peut-être sans elle eût-il réformé la constitution de l'Allemagne, que ses armes avaient affranchie de la maison d'Autriche, et peut-être eût-il, pour prix de ses travaux, ceint la couronne impériale. Pour des services plus grands encore, Bernadotte ne pouvait-il au moins espérer que l'Allemagne, reconstituée par les victoires de la coalition, dont il serait la tête et le bras, et voulant trouver enfin quelque unité, reconnaîtrait l'hégémonie de la Suède?

M. Bergmann, dont nous avons souvent cité les curieux mémoires récemment publiés à Stockholm, a fait connaître certains papiers de Bernadotte qui trahissent évidemment cette pensée, suggérée en premier lieu par la Russie. Dès le mois d'octobre 1812, le prince royal avait reçu du cabinet de Saint-Pétersbourg une pièce intitulée *Mémoire sur l'état de l'Allemagne et sur les moyens d'y former une insurrection nationale,* dans laquelle on jetait les bases d'une nouvelle ligue hanséatique bien plus vaste que celle du moyen âge, et comprenant toute l'Allemagne du nord. Le prince royal en serait nommé chef et protecteur suprême; cette dignité lui serait confirmée par un congrès européen.

Cela ne suffisait sans doute pas à Bernadotte; il présenta lui-même aux chefs de la coalition un mémoire qui ouvrait un champ plus vaste à ses espérances. A la place de la confédération du Rhin, immédiatement dissoute, ce mémoire instituait une ligue germanique, composée de tous les princes et de tous les peuples allemands; les cabinets de Londres, de Saint-Pétersbourg et de Stockholm auraient à décider si le prince qui avait donné le premier exemple de la défection ne méritait pas d'avoir son rang parmi les membres confédérés (1). Les villes qui se déclareraient en faveur de la ligue malgré le refus ou les hésitations de leurs souverains obtiendraient les priviléges des villes impériales. Pour donner à la ligue un ascendant moral indépendant de la force des armes, on proposait que le roi de Suède comme duc de Poméranie, le roi d'Angleterre comme prince électeur de Hanovre, le duc de Brunswick, etc., y fussent immédiatement admis. Une diète provisoire, formée des députés des différens états de l'Allemagne, fixerait les contingens à fournir, réglerait l'administration des états nouvellement conquis, et le président de cette diète serait nécessairement le général en chef de l'armée alliée. — Mais il ne fallait pas

(1) Cette dernière phrase est ajoutée de la main même de Bernadotte sur l'exemplaire conservé dans la collection de M. Schinkel, où M. Bergmann a puisé ses renseignemens.

se borner à renverser par les armes la domination française : il était nécessaire de relever les principes du droit éternel et de détruire les fausses maximes qui ont rompu tous les rapports sociaux. En un mot, il fallait, par un gouvernement durable, raffermir la moralité des peuples. Ici Bernadotte avait ajouté de sa main : « On n'y réussira qu'en donnant à l'Allemagne une constitution qui protége les peuples contre l'oppression des rois, et qui donne au souverain chef de l'empire une puissance matérielle et morale capable de maintenir l'équilibre parmi les états confédérés en même temps que de les défendre contre toute agression étrangère. Il ne faut donc pas songer à rétablir l'ancienne constitution, qui a cessé d'exister par la paix de Campo-Formio et par celle de Lunéville. » Le mémoire continuait : « L'Autriche doit avoir sa place dans la confédération nouvelle; elle s'affranchira, dès qu'il lui sera possible, des liens qui l'enchaînent aujourd'hui. Si la couronne impériale n'est pas décernée à l'empereur d'Autriche, on examinera s'il ne faut pas l'offrir à l'empereur Alexandre ou bien au prince régent d'Angleterre. Dans le cas où ces princes ne pourraient accepter cette nouvelle dignité à cause des couronnes, déjà lourdes, qui pèsent sur leurs têtes, le commandant en chef de l'armée combinée devra continuer d'exercer le pouvoir de président, en constituant la ligue en conseil de dictature germanique jusqu'à ce que la constitution générale ait été élaborée et approuvée par les cours alliées. » Telles étaient les propositions de Bernadotte aux puissances confédérées. Il faut reconnaître qu'elles présentaient à son ambition de magnifiques ouvertures. La Russie ne manqua pas de les approuver tout d'abord; elles échouèrent ensuite contre les vues contraires du cabinet anglais et contre les dispositions du baron de Stein, particulièrement défavorables à une intervention suédoise dans les affaires intérieures de l'Allemagne (1).

Il y avait cependant un bien autre appât que l'empereur de Russie offrait à l'esprit de Bernadotte dès ses premiers rapports avec lui. On se rappelle que, lors de l'entrevue d'Abo, Alexandre avait répondu à la proposition d'une diversion que Bernadotte pourrait tenter par les côtes de Bretagne jusqu'au cœur même de la France par l'offre de quatre cent mille auxiliaires et ces mots bien faits pour séduire son imagination : « Soyez persuadé que je verrai avec plaisir les destinées de la France entre vos mains. » Dans le mémoire du cabinet de Saint-Pétersbourg sur l'Allemagne, dont nous avons parlé, Bernadotte avait pu lire aussi ces paroles : « La France, après qu'on l'aura délivrée de ces funestes conquêtes qui n'ont fait que res-

(1) Voyez sur *le baron de Stein* un intéressant article de M. Saint-René Taillandier dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1852.

serrer plus étroitement ses fers, la France, elle aussi, se réveillera; elle voudra redevenir ce qu'elle était au commencement de la révolution, une monarchie constitutionnelle, et elle témoignera d'une reconnaissance infinie envers le noble héros né, élevé dans son sein, au bras duquel elle sera redevable de son entière délivrance. »

Au lendemain de la grande journée de Leipzig, Alexandre revint encore sur ce sujet : « Il nous est permis à présent, dit-il, de tout espérer. Napoléon ne peut pas rester sur le trône. La France, fatiguée de la guerre et du despotisme, soupire après un changement. De nouveaux triomphes lui seraient indifférens, parce qu'ils ne feraient qu'augmenter ses malheurs en affermissant le trône de son oppresseur. L'opinion de l'armée n'est plus pour Napoléon; ses généraux, comblés de richesses et de palais, veulent jouir et désirent le repos. Encore un pas, et nous pénétrerons au fond de l'antre où le tigre rugit, et nous lui donnerons le coup de la mort... Alors, mais alors seulement, nous aurons mis les Français en état de se donner une constitution raisonnable... Vous vous rappelez, continua-t-il d'une voix mielleuse et en prenant la main de Bernadotte, ce que je vous ai dit à Abo. Vous savez à quelle éclatante mission je souhaite de vous voir appelé... Pour peu que la fortune nous soit en aide, nos pressentimens s'accompliront. La France vous devra sa liberté, elle vous devra la paix.... Vous seriez le médiateur entre l'Europe et la France renouvelée. Qui sait jusqu'où une heureuse étoile peut conduire!... » Le tsar termina en répétant qu'à son avis l'empereur devait cesser de régner. Quant au roi de Rome, il déclarait tout simplement que la France avait été abusée sur sa naissance. Rendons justice à Bernadotte; s'il ne répondit pas aux premières paroles du tsar, du moins il releva vivement la dernière : « Pour cet enfant, sire, il est bien le fils de Napoléon! » Il ajouta « .... aussi sûrement que votre majesté est celui du tsar Paul. »

Ainsi caressé et flatté, Bernadotte s'est-il laissé prendre au gâteau moscovite? A-t-il sérieusement espéré qu'un jour la couronne de France pourrait tomber sur sa tête, ou bien a-t-il rejeté résolument cette ambitieuse perspective? Après l'examen d'un grand nombre de dépêches et de mémoires confidentiels, nous croyons qu'il fut assez fin pour n'y point mordre et assez hardi pour ne point renverser à l'avance de telles chances d'avenir dans un temps où l'imprévu ne surprenait pas et où l'incroyable s'était bien souvent réalisé. Un lieutenant l'avait fait roi de Suède, un empereur de Russie pouvait bien le faire roi de France!

Après la journée de Gross-Beeren, comme Bernadotte s'entretenait avec quelques officiers français devenus prisonniers, un d'eux émit la pensée que Napoléon ne pouvait pas se soutenir en France.

« Eh bien! dit Bernadotte, qui aurez-vous à sa place? — Bien hardi celui qui oserait répondre avec assurance, reprit l'officier; mais une secrète prévision me dit que nous aurons de nouveau les Bourbons. — Bah! les Bourbons! La France ne sait pas même où ils sont à cette heure! Ce sont des *ganaches*. Vous n'êtes pas de la Vendée, j'espère? Votre accent me donne à penser que vous êtes du Languedoc. — Je suis de la Provence, monseigneur, je suis de Salon. — Ah! un compatriote de Nostradamus! Voyons, avez-vous lu ses prophéties? — Assez, monseigneur, pour trembler à la pensée de notre avenir. — Que disent-elles donc? J'avoue que je ne me les rappelle pas bien. — Elles disent que l'antique monarchie des Bourbons s'écroulera dans le sang et dans le crime. Un temps d'anarchie et de malheur suivra, mais il ne sera pas de longue durée, parce que l'épée d'un conquérant y mettra fin. Une puissance colossale s'élèvera, et de son poids cruel accablera la France et une grande partie de l'Europe avec elle. Après avoir marché de triomphe en triomphe, après avoir vu les peuples se courber devant lui, le conquérant sera finalement arrêté dans sa course terrible, et un flot redoutable de nations amoncelées le refoulera jusqu'au dedans de ses frontières. Alors des malheurs épouvantables désoleront Paris et la France entière. On nagera dans le sang. Le grand empereur tombera, et la France rappellera les Bourbons. — Mais, interrompit Bernadotte, je ne me rappelle pas avoir lu tout cela dans le livre de Nostradamus. — Vous n'avez pu lire, monseigneur, que ce qui en est imprimé; mais moi, qui descends de Nostradamus par les femmes, j'ai vu le manuscrit même de ce savant prophète, qui est conservé dans sa famille. — Eh bien! que dit la suite? — Elle dit que le conquérant tout à l'heure abattu reviendra, que le monde sera de nouveau inondé de sang, et que les Bourbons seront encore une fois soumis à l'infortune. — Et ensuite? — Ils reviendront encore, mais de continuels désordres inquiéteront leurs règnes, qui finiront par quelque grande catastrophe. »

Telle est l'anecdote que M. Bergmann raconte d'après un récit du roi Charles-Jean, et le document, conservé parmi les papiers de M. Schinkel, où est consigné ce récit, porte la date remarquable de février 1829. Bernadotte oublia-t-il les brillantes espérances dont nous parlions tout à l'heure pour ajouter une foi complète à la prophétie de Nostradamus? N'était-il pas plutôt homme à se promettre, pour peu qu'il rencontrât bon vent, de faire mentir maître Nostradamus? Rappelons-nous qu'en mai 1813 il écrivait à Alexandre ces singulières paroles : « Bien que je fusse convaincu qu'après la mort de Napoléon, son empire appartiendrait au plus digne, et que, restant l'allié de la France, j'y avais des droits comme les autres lieu-

tenans de cet illustre capitaine, je préférai votre alliance. » Après Leipzig, on l'entendit reprocher à des officiers français d'avoir choisi un Corse pour régner sur eux, comme s'il ne s'était pas trouvé d'autres généraux dans la république. Le 19 mars 1814, il écrivait qu'il se livrait entièrement aux événemens, et que si le sort *ouvrait des circonstances* qui le missent à même de servir encore utilement l'Europe et la France, aucun sacrifice ne lui coûterait : il serait heureux de pouvoir justifier les espérances qu'on disait fondées sur lui. Enfin la correspondance de nos ministres en Suède accuse plus d'une fois l'opinion que Bernadotte eût volontiers laissé, de son vivant même, la couronne suédoise à son fils Oscar, pour aller fournir autre part une carrière plus brillante. On y voit même exprimer cet avis que Charles-Jean, dans la seconde moitié de son règne, faisait à la révolution de 1830, secrètement peut-être, un reproche analogue à celui qu'il adressait en 1813 aux prisonniers français.

La vraie récompense que Bernadotte attendait de la coalition, celle qu'il avait stipulée formellement comme condition de son alliance, c'était la réunion de la Norvége à la Suède. Voilà le prix qu'il ne voulait pas laisser échapper, et qu'il s'impatientait de ne pas tenir déjà. La réunion de la Norvége, avons-nous dit précédemment (1), était une des bases de la politique suédoise de 1812. Compenser la perte de la Finlande, dont Bernadotte n'était pas coupable, par une importante acquisition, pour laquelle la nation suédoise serait reconnaissante envers la nouvelle dynastie, affranchir ainsi complétement la Suède de toute complication d'intérêts avec sa redoutable voisine la Russie, acheter d'ailleurs de la sorte l'éternelle amitié de cette puissance, en la délivrant de toute inquiétude sur la Finlande en même temps qu'on fortifierait la Suède, devenue par un tel agrandissement puissance maritime du premier ordre, renoncer même au misérable reste des provinces de la Baltique afin de ne plus être, comme jadis, entraîné dans les guerres interminables du continent, voilà la théorie de cette politique, voilà du moins celle que Bernadotte publia plus tard à haute voix, après coup, lorsque les événemens furent accomplis. Il est impossible en effet d'admettre qu'il n'ait espéré retirer de sa coopération avec la Russie d'autres fruits que l'établissement de sa dynastie, si complétement acceptée des Suédois dès l'origine, et cette réunion illusoire de la Norvége telle qu'elle s'est accomplie. Il est facile de démontrer que la Russie a finalement trompé et Bernadotte et la nation suédoise, que la Russie a disputé longtemps le prix convenu du marché conclu à Abo, que la récompense s'est

(1) Voyez la livraison du 1er novembre 1855.

trouvée remarquablement amoindrie, et qu'on a même essayé jusque dans ces derniers temps de ravir à la Suède une partie de ce qui avait été si péniblement gagné. C'est ainsi que l'alliance de la Russie en 1812 est devenue pour la Suède plus funeste que son inimitié. Celle-ci eût rattaché la Suède à la France, et lui eût rendu la Finlande. Celle-là n'a pas cessé d'abreuver Bernadotte de dégoûts; elle a valu en définitive à la Suède la consécration d'une mutilation cruelle, la perte de la Poméranie et l'annexion d'un royaume dont le voisinage et le contact n'ont été pour elle jusqu'à présent qu'une source d'inquiétudes et de complications intérieures.

II.

Il était difficile, on doit le reconnaître, que l'alliance fût réellement sincère entre Bernadotte et les souverains alliés, entre les représentans de l'absolutisme contre les maximes de la révolution française et l'ancien républicain, enfant de cette révolution. Ces maximes, dont les plus sociales, c'est-à-dire les plus puissantes, faisaient à la suite de Napoléon, suivant la belle expression de M. Thiers, autant de chemin que sa gloire, elles inspiraient aussi après tout Bernadotte, elles étaient devenues sa croyance intime et comme une partie de sa conscience. Ceux qui les combattaient pouvaient-ils croire aisément qu'il les eût oubliées, ou bien qu'il dût rester complétement sourd à leur souvenir? Lui-même ne devait-il pas se sentir mal à l'aise et tenu en défiance au milieu des soutiens de la légitimité monarchique, lui, proclamé prince royal de Suède à la suite d'une révolution, et après que l'héritier naturel d'une des plus anciennes couronnes de l'Europe avait été dépouillé de son droit et réduit à l'exil? Quel sort lui préparaient les événemens futurs de la guerre européenne? Si Napoléon était vainqueur avant que Bernadotte n'eût pressenti cette victoire et ne fût redevenu son lieutenant dans le Nord, la nouvelle dynastie suédoise serait étouffée dans son berceau. Si les alliés, demi-vaincus, signaient une paix équivoque avant que Bernadotte eût rendu à la coalition des services bien constatés, il y avait grand péril qu'un lâche abandon des confédérés laissât place au châtiment de l'empereur. Incontestablement, quelles que dussent être les chances de l'avenir, si peu certaines encore pour qui connaissait les ressources du génie de Napoléon, le plus sûr dans la position de Bernadotte était de s'assurer le plus promptement possible une des récompenses promises sans compromettre les autres. Aussi Bernadotte était-il fort pressé de s'emparer de la Norvége.

Mais l'expédition des Français en Russie l'avait obligé, immédiatement après l'entrevue d'Abo, de porter ailleurs son attention et

de renoncer pour un temps au corps auxiliaire que l'empereur de Russie s'était engagé à lui envoyer. Au printemps de 1813, il fut convenu qu'il viendrait en Allemagne pour y prendre le commandement général des armées alliées; cependant il comptait bien se servir avant tout des forces qu'on mettrait à sa disposition dans l'intérêt de ses propres vues, et commencer la campagne par une entreprise contre le Danemark, afin de forcer le cabinet de Copenhague à céder la Norvége. Bernadotte allait partir, lorsqu'il apprit, au mois de mai 1813, non-seulement que les contingens russe et prussien n'étaient pas prêts, mais encore qu'un envoyé russe, le prince Dolgorouki, venait d'arriver à Copenhague pour essayer d'attirer le cabinet danois dans l'alliance continentale, succès en vue duquel le cabinet de Saint-Pétersbourg garantirait la possession de la Norvége à ses anciens maîtres. Ce n'était pas le compte de Bernadotte. Ses défiances instinctives se rallumant, il se crut joué, et céda avec sa facilité habituelle au dépit et à la frayeur. Ses officiers tremblèrent des résultats que pourrait entraîner sa mauvaise humeur. « Il faut, disait-il, que la Suède, que l'Europe tout entière ait connaissance de la conduite des Russes à mon égard et de leur perfidie. » Et il adressait la note suivante au premier ministre, M. d'Engeström : « Écrivez aux comtes Charles et Gustave de Löwenhielm qu'ils aient à exiger officiellement le renvoi du représentant danois à Saint-Pétersbourg et celui du prince Dolgorouki de Copenhague, car il est important que nous connaissions le terrain sur lequel nous marchons. Si l'empereur Alexandre est fidèle à sa parole, nous tiendrons nous-mêmes nos promesses; mais si le mauvais esprit qui anime ses ministres l'emporte sur la franchise et la justice, il nous reste de puissantes ressources pour nous rétablir dans la position que nous devons garder en présence des éventualités diverses. — Écrivez au comte Palin (ministre de Suède à Constantinople) pour lui donner connaissance de nos traités avec la Russie, l'Angleterre et la Prusse. Faites entendre que c'est nous qui avons calmé les Finlandais à l'heure où ils allaient se soulever en masse et marcher contre Pétersbourg. Insinuez qu'en dépit de leurs désastres, les Polonais sont résolus à reconquérir leur indépendance à tout prix, et qu'ils ont à leur tête des hommes de tête et de cœur. Montrez que l'Autriche est envieuse des progrès rapides de la Russie, lesquels ne sont dus qu'aux conseils de la Suède. Faites voir que l'Allemagne est déjà lasse du ton dominateur du cabinet russe, que les armées d'Allemagne ont beaucoup souffert, et que Napoléon vient de retirer d'Espagne cent mille hommes, pour les conduire entre l'Elbe et le Rhin. En dépit de tous les succès qu'il a obtenus, l'empire russe n'a jamais été si près de sa perte, et rien que la loyauté de sa conduite peut le protéger. Que Palin,

avec prudence et réserve, engage la Porte à suivre avec beaucoup d'attention les événemens, en se tenant prête à en profiter, selon l'occasion... Qu'il dise que la Suède sera toujours aussi attentive à ce qui peut intéresser la Porte qu'elle le fut naguère, quand j'avertis le divan des projets que Napoléon avait tramés contre lui. Qu'il répète que la Suède et la Porte ont mêmes intérêts, mêmes ennemis, et qu'il faut entre elles une confiance illimitée, des informations et des avis réciproques. — Envoyez Brun-Krona en Finlande, à Abo. Chargez-le de nous gagner là autant d'amis qu'il sera possible. Qu'il parle avec confiance de l'union et de la force des Suédois; qu'il rappelle leurs anciennes victoires, les lauriers de Narva, et surtout leur sympathie toujours vivante pour les Finlandais. — Faites dire, mais dans le plus grand secret, à vos amis de Pologne qu'ils ne désespèrent pas, que la Providence a sans nul doute assigné un terme à leurs malheurs, et qu'ils n'ont besoin que de vouloir pour redevenir un peuple libre. — Tout ce que je viens de vous dire est le langage inévitable d'une prévoyance que nous impose la politique incertaine et sans foi du cabinet russe. Je fais, à la vérité, une différence entre de tels ministres et l'esprit loyal du tsar; mais ce prince ne fait pas toujours ce qu'il veut, et, comme il a souvent méconnu les traités les plus sacrés, j'ai besoin de me tenir sur mes gardes pour ne pas être victime de la mauvaise foi de ses conseillers... Si l'empereur Alexandre voulait tromper pour la seconde fois la Suède, je ne me croirais pas quitte envers cette noble nation avant d'avoir vengé toutes ses insultes (1). »

Quel curieux programme, dont l'adoption eût changé toutes les destinées de l'Europe! Suède et Turquie, Finlande et Pologne liées par les mêmes intérêts, la Suède et la France prenant en main ces intérêts, que de soudaines lumières! Mais de telles paroles étaient un démenti à toutes les maximes que Bernadotte avait imposées à la Suède comme bases de la politique de 1812. — Amitié perpétuelle avec la Russie, disait-il naguère, avec la Russie, protectrice naturelle de la Suède, et en qui réside le génie du bien, de la conservation, de la stabilité; abandon définitif de la Finlande et même des provinces suédoises de la Baltique, parce que leur possession n'a jamais servi qu'à entraîner la Suède dans les guerres continentales, à son grand détriment; actuellement toutefois, glorieuse participation à l'insurrection générale de l'Europe contre son oppresseur; union avec l'Allemagne, qui, animée d'une seule et même pensée, serait assurément victorieuse; délivrance du continent, dévouement aux

(1) Lettre datée de Wenersborg, 1er mai 1813. M. Bergmann la donne en entier dans les pièces justificatives de son VIIe volume.

intérêts de l'indépendance européenne, — voilà au nom de quels principes Bernadotte avait changé et transformé presque violemment les dispositions de la nation suédoise. Et maintenant sa confiance dans l'autocrate de toutes les Russies et dans le système politique à la tête duquel le tsar se trouvait placé tombait tout à coup, par l'effet de quelques soupçons! Et Bernadotte prétendait que les destinées de l'Europe fussent ainsi suspendues à sa volonté, à son caprice! Quel était le motif véritable de sa conduite et le but réel de ses vœux? Le salut de l'Europe? Bernadotte ne pouvait pas croire que deux politiques précisément contraires fussent également propres à faire triompher cette grande cause. L'intérêt de la Suède? La même objection se présente à l'esprit. Il faut bien croire que Bernadotte s'estimait assez habile et assez fort pour changer à son gré toute la face de l'Europe, et pour décider à lui tout seul de l'avenir des nations. Il avait, pensait-il sans doute, fait sentir à Napoléon le poids de son ressentiment; il saurait bien, à l'occasion, l'infliger à Alexandre. — Quoi qu'il en soit, l'étonnement, c'est peu dire, la stupéfaction fut le premier sentiment qui accueillit ces dispositions nouvelles, quand Bernadotte donna lecture de sa lettre à M. d'Engeström au milieu de son état-major. Autant les officiers suédois avaient eu de peine à accueillir la pensée d'une alliance avec la Russie contre l'ancienne alliée de leur pays, autant il leur semblait étrange et périlleux aujourd'hui d'adopter subitement une politique justement contraire à celle pour laquelle ils avaient fait de si pénibles sacrifices.

Il était vrai du reste que Bernadotte disposait alors d'un grand crédit, dû à sa réputation d'habileté militaire et à l'éclat de ses dernières résolutions. La Russie et la Prusse avaient besoin de lui parce qu'elles n'avaient pas un seul général à qui elles osassent confier l'armée de la coalition. Napoléon était de nouveau vainqueur; il fallait à tout prix l'arrêter, et le secours de Bernadotte était devenu tout à fait indispensable. Alexandre, au moment même où le prince royal multipliait ses récriminations, lui envoya le colonel Pozzo di Borgo pour le calmer, lui donner satisfaction, et presser son départ de Suède. Bernadotte fit bien sentir, à la manière dont il reçut l'émissaire impérial, qu'il se savait nécessaire. C'était dans la nuit du 7 au 8 mai 1813. Le prince venait d'arriver à Carlscrona, port militaire et principal arsenal de la Suède méridionale. Il devait s'embarquer de là pour le continent. Fatigué du voyage et d'une revue de la garnison, il s'était mis au bain vers minuit. A peine y était-il, qu'on annonce l'arrivée du colonel Pozzo : « Qu'on le fasse entrer, dit Bernadotte. — Je vous demande pardon, colonel, de vous recevoir en pareille situation; mais, pressé comme je suis d'avoir des nouvelles de

sa majesté impériale, je laisse de côté l'étiquette. » Il fit asseoir le diplomate près de la baignoire derrière un paravent; une seule lampe jetait une lueur incertaine, l'entretien commença. Le grand désir du colonel, c'était d'obtenir que le prince, en considération des derniers et menaçans progrès de Napoléon, voulût bien renoncer, actuellement du moins, au corps auxiliaire qu'on lui avait promis, et, laissant de côté son projet favori d'attaquer avant tout le Danemark pour en arracher la cession immédiate de la Norvége, consentît à venir au secours des alliés sur l'Elbe et dans la Saxe. C'est dans cette vue qu'il parla d'abord, représentant au prince les dangers réels qui menaçaient la coalition et les progrès redoutables des armées françaises. Un tel tableau n'était pas fait pour rassurer Bernadotte; il avait tout à craindre, si Napoléon réussissait par de nouvelles victoires à dicter la paix à la coalition. Il ne voulait pas entrer dans la lutte isolé, privé des auxiliaires qui lui avaient été promis; il ne voulait pas commettre la faute des Autrichiens à Ulm, lorsqu'ils s'étaient offerts sans leurs alliés aux premiers coups de l'armée française, ni refaire celle des Prussiens à Iéna, qui s'étaient jetés sous l'épée de Napoléon sans attendre les Russes; il ne voulait pas non plus recommencer les folies de Gustave IV, — mais surtout, et quelque résolution définitive qu'il dût prendre d'ailleurs, il était plus que jamais pressé d'en finir avec la conquête de la Norvége. Tant de perplexités le jetaient à l'avance dans un vif accès de mauvaise humeur, qu'il essaya vainement de dissimuler. « J'ai prévu, dit-il, tous les dangers dont vous me parlez dès le moment où j'ai appris que vous aviez passé l'Elbe. Les obstacles que vous prévoyez m'inquiètent, mais ne me découragent pas. J'aurais le droit de me plaindre; je veux toutefois ne penser qu'à réparer les fautes commises. Je suis prêt à jeter mon épée dans la balance, mais il est nécessaire que j'en finisse avant tout avec le Danemark. Cette nécessité a été reconnue dans toutes mes conventions avec la Russie, la Prusse et l'Angleterre. Et, vous le savez bien, monsieur, la Suède n'est nullement obligée à se battre pour la Russie avant d'avoir acquis la Norvége. Je dirai plus : la conduite déloyale du cabinet de Saint-Pétersbourg me fournit une occasion légitime de rester attaché à ma première conduite. » — Le diplomate voulait répondre; Bernadotte continua en s'animant : « Cette mission perfide du prince Dolgorouki à Copenhague, monsieur, est un avertissement qu'il m'en a coûté de recueillir, après que j'avais voué à l'empereur une fidélité sans bornes. — Mais, interrompit le colonel, le prince Dolgorouki a été rappelé et désavoué. — Soit, répondit Bernadotte; mais que fait ce comte de Moltke (ministre de Danemark) au quartier-général de l'empereur Alexandre? Je ne vois partout qu'artifice et que duplicité. » — Comme le colonel laissait

échapper un geste d'étonnement et d'improbation : « Quel autre nom, reprit aussitôt Bernadotte, voulez-vous qu'on donne à la violation de ces mêmes traités sur la foi desquels je suis entré dans la lutte? Que dire de cette présomption qui, au mépris de tous les conseils de la sagesse et de l'expérience, a peut-être en ce moment compromis sans remède la cause commune? Et c'est au milieu de toute cette confusion que vous venez me demander de marcher sur l'Elbe avec mes trente mille Suédois, sans aucun auxiliaire, sans même savoir à quoi m'en tenir politiquement et militairement! Non, monsieur, j'ai agi jusqu'à présent en parfaite conformité avec mes traités, et je ne m'en éloigne pas davantage aujourd'hui. Finissons-en d'abord avec le Danemark; nous combattrons Napoléon ensuite. »

Pozzo était au désespoir. Dans le moment même où il parlait, l'armée insuffisante de la coalition se réunissait auprès de Leipzig, pendant que les renforts russes étaient encore sur le Niémen, que la Prusse en était à ses premiers préparatifs, et que les trente mille soldats de Bernadotte étaient toujours dans les ports suédois. Il était fort à craindre que Napoléon ne pût être arrêté sur l'Elbe par des forces incomplètes; cinq jours après l'entretien que nous rapportons, la nouvelle de la défaite des alliés à Lützen justifiait ces craintes. Rien de tout cela cependant n'ébranlait Bernadotte dans son projet bien arrêté de s'assurer avant toute chose la cession de la Norvége : « J'avais prévu tout cela, disait-il froidement. Vous avez dédaigné mes avis; vous avez franchi l'Elbe sans seconde ligne, sans aucune des précautions que la prudence exigeait. Et maintenant, en présence du danger, vous voudriez que je tirasse les marrons du feu! Je ne sais pas quels sont au quartier-général de l'empereur Alexandre les *faiseurs*, mais les faits parlent d'eux-mêmes, et je sais que ces mesures trop précipitées ont été prises chez vous en dépit des conseils de vos généraux, par exemple de Kutusof. — L'Autriche n'était pas prête, dit Pozzo, nous avons passé l'Elbe pour entraîner cette puissance. — Tant pis pour vous! répondit Bernadotte. Si vous basez vos opérations militaires sur de mauvais calculs politiques, dois-je en supporter les conséquences? — Mais l'Autriche avait promis de se déclarer en mai, aussitôt que nos armées auraient atteint les frontières de la Bohême. — L'Autriche! quel fond faites-vous sur cette puissance? Pour moi, je sais bien ce que j'en dois penser. Je sais bien que le prince Metternich travaille de tout son pouvoir à servir les intérêts de la France et à combattre mes plans sur la Norvége. Au surplus, de la part de l'Autriche, cela ne m'étonne pas; mais qu'il se trouve dans le conseil de l'empereur de Russie des hommes assez méchans pour l'exciter à violer ses promesses envers moi et à priver la Suède du prix qu'ont mérité ses efforts, voilà ce que je n'atten-

dais pas. » Pozzo souffrait en entendant ces paroles : « Je suis au désespoir, dit-il, de voir que votre altesse royale se croie en droit d'exprimer de tels reproches. Le noble caractère de l'empereur Alexandre aurait dû rassurer votre altesse. L'empereur saura remplir toutes ses promesses. D'ailleurs, si la cause générale est compromise et finalement perdue par suite de nos divisions intestines, par défaut d'unité et de confiance, quelle entreprise particulière réussira? La Norvége sera-t-elle jamais après cela une possession sûre et paisible entre les mains de votre altesse royale? — Plus sûre et plus paisible, répondit avec impétuosité Bernadotte, qui se contenait à peine dans sa baignoire, que n'est en ce moment celle de la Finlande aux mains de votre maître! » Pozzo di Borgo garda le silence, mais ses lèvres pâles et serrées et l'énergie de son geste, difficilement contenu, dévoilaient suffisamment tout son dépit. Le prince et le diplomate s'étaient l'un l'autre profondément piqués. « Au reste, continua Bernadotte, poursuivant sa première pointe, mes liaisons avec le gouvernement anglais sont parfaitement indépendantes de celles qui nous unissent. Je suis convenu avec le général Hope d'attaquer immédiatement le Danemark. Mon armée est intacte, mes navires de transport l'attendent et la conduiront, c'est le terme de mon traité avec l'Angleterre, partout où nous aurons *des ennemis communs*. On peut bien se moquer des engagemens, des devoirs, de l'honneur : soit, je suis prêt à tout; mais ne croyez pas que j'irai, comme un insensé cherchant le suicide, me lancer au beau milieu de l'Allemagne pour tomber victime de vos fautes et de leurs conséquences... En un mot, je continue à demander qu'on observe les traités, et pour moi, j'y resterai fidèle. C'est pour cela que je ne veux pas franchir l'Elbe avant que le cabinet de Copenhague se soit décidé à m'abandonner la Norvége et à se déclarer pour nous ou bien ouvertement contre nous. Et dans l'un ou l'autre cas, je ne fais point un seul pas en avant jusqu'à ce que le contingent russe se soit réuni à mon armée. C'est mon dernier mot. »

L'entrevue allait finir; mais le colonel Pozzo, qui voyait le but de sa mission près de lui échapper, ne céda pas encore et releva l'entretien : « Cette manière de voir et d'agir entraînera, dit-il, des conséquences telles que non-seulement la cause commune, mais encore les intérêts particuliers de la Suède courent sans nul doute un grand risque. Si sa majesté impériale a cru devoir accéder à l'union de la Suède et de la Norvége, elle ne l'a fait sans aucun doute que dans l'intime conviction que cette réunion serait la récompense des services que votre altesse royale aurait préalablement rendus à la cause commune... » On conçoit qu'à de telles paroles Bernadotte éclata : « Ah! vraiment, vous trouvez que la Suède n'a rien fait encore! Ce n'est pas elle qui a montré l'exemple à toutes les autres puissances

quand il s'est agi de former la présente coalition? Ce n'est pas elle qui, par son courage, a excité les nations endormies à revendiquer leur indépendance? N'ai-je pas enseigné à l'empereur Alexandre par quels moyens il triompherait de Napoléon? N'ai-je pas sauvé votre capitale en sacrifiant le corps auxiliaire qui était destiné à marcher avec moi en Seeland? N'ai-je pas été le lien commun qui a réuni la Russie et l'Angleterre? N'ai-je pas ménagé votre paix avec la Turquie, tenu les forces danoises en échec, et retenu malgré elle dans le nord de l'Allemagne toute une armée française? N'ai-je pas enfin sacrifié déjà dans l'intérêt de votre maître et de la cause commune cette condition bien expresse de nos traités, que la Norvége me serait acquise avant mon passage en Allemagne? Vous comptez tout cela pour rien? » Bernadotte n'avait que trop raison. Oui, il avait été le sauveur de la Russie en lui laissant, à la fin de 1812, lors de l'expédition française, l'emploi des trente-cinq mille auxiliaires qui devaient le suivre en Norvége. Cette habile manœuvre et la paix ménagée entre la Turquie et les Russes, ajoutez-y le conseil d'appeler l'hiver à son secours et de ne pas conclure de paix « tant qu'un soldat français souillerait vivant le sol de l'empire, » — de tels services avaient certainement sauvé Alexandre et causé nos désastres. Il pouvait bien croire qu'il avait acquis le droit d'exiger qu'on remplît les promesses des traités à son égard; mais la défiance était mutuelle entre les alliés. Alexandre était bien déterminé à ne payer sa dette qu'après avoir largement exploité le contrat, et nous verrons combien, après l'avoir retardée, il réduisit la récompense. Tout ce que put obtenir Pozzo di Borgo, après une seconde entrevue, qui eut lieu à Stralsund, et dans laquelle Bernadotte s'emporta jusqu'à rappeler les bruits qui, lors de la mort de Paul Ier, avaient couru à la honte d'Alexandre, ce fut que le prince royal, exigeant toujours la prompte réunion des contingens prussien et russe, marcherait vers l'Elbe, si le Danemark voulait dès à présent céder en Norvége l'évêché de Throndhiem, sauf à ne se dessaisir du reste du pays qu'après qu'il aurait en main une indemnité convenable. Aussi l'envoyé russe rapporta-t-il vers Alexandre de nouveaux motifs de défiance contre Bernadotte : il alla jusqu'à déclarer qu'à son avis il serait imprudent de confier des forces considérables à un allié si équivoque, peut-être à un ennemi secret de la coalition.

Chose curieuse, Pozzo di Borgo sortait de Stralsund le matin du 21 mai. Dans la même journée, quelques heures après son départ, Bernadotte recevait un émissaire dont la démarche, s'il l'avait connue, aurait singulièrement augmenté les soupçons du diplomate russe : un émissaire de Napoléon! L'émissaire était un officier suédois nommé Peyron, un de ceux que leur gouvernement avait con-

damnés à mort en 1812 pour n'avoir pas suffisamment résisté à l'entrée des Français en Poméranie. Peyron avait été fait prisonnier et emmené comme tel en France. Il était à Blois depuis une année environ, quand on le vit subitement venir à Paris. Le 18 avril 1813, aussitôt après son arrivée dans la capitale, il vit entrer chez lui M. de Cabre, notre ancien chargé d'affaires à Stockholm, brutalement éloigné de son poste à la fin de l'année précédente par le gouvernement suédois. M. de Cabre conduisit Peyron, en lui recommandant la plus grande discrétion sur ce qu'on allait lui confier, chez le duc de Bassano. Le duc l'adressa d'abord à la princesse royale de Suède, qui continuait à préférer le séjour de Paris à celui de Stockholm, mais qui travaillait encore à réconcilier les deux cours. Elle dit à Peyron que le prince royal devant aborder prochainement à Stralsund à la tête de trente mille Suédois, on espérait pourtant qu'il n'ouvrirait pas d'hostilités contre la France; l'empereur Napoléon voulait, disait-elle, offrir à la Suède d'importans avantages; l'empereur lui-même voulait recevoir Peyron, lui parler de ce grave sujet; qu'il revînt donc trouver la princesse après cette audience : elle lui donnerait des lettres qu'il serait chargé de porter à Bernadotte. Le 18 au soir, en effet, Peyron fut présenté par le duc de Bassano à Napoléon, aux Tuileries. Après quelques paroles obligeantes et dites avec une grande bonté, selon le rapport de Peyron, qui se trouve dans les papiers de M. Schinkel, l'empereur rappela, mais brièvement, tous les sujets de plainte qu'il avait contre la Suède. D'autre part, il ne dissimula pas quels reproches le roi de Suède pouvait élever contre le gouvernement français, par exemple à propos de l'invasion de la Poméranie; il ajouta qu'il avait désapprouvé les mesures adoptées en cette occasion par ses généraux comme non conformes à sa politique, mais sa dignité ne lui permettait pas de désavouer des maréchaux. Il arriva finalement au sujet principal en disant qu'il ne regarderait pas comme une hostilité la descente d'une armée suédoise en Allemagne, si elle se bornait à l'occupation d'une province suédoise; il déclara que les armées françaises, dont il prenait lui-même le commandement, respecteraient le territoire de la Poméranie, que cette province et la Suède tout entière resteraient en possession paisible de leur commerce, enfin que les prisonniers suédois seraient tous rendus. Il fit lire ensuite par le duc de Bassano la note modérée de février 1813 remise à M. D'Ohsson, ministre de Suède à Paris, lorsqu'il avait demandé ses passeports; le duc ajouta quelques paroles à la lecture de ce document, et fit remarquer quelle modération l'empereur montrait en voulant oublier certaines notes, certaines proclamations dernièrement issues du gouvernement suédois, l'écrit d'Auguste Schlegel sur le système continental, et la fameuse lettre

de Bernadotte en date du 24 mars 1813 : « Possesseur de la plus belle monarchie, votre majesté voudra-t-elle toujours en étendre les limites? etc... » Peyron quitta bientôt Paris avec l'assurance que l'empereur voulait regarder encore la Suède comme son alliée naturelle, et avec les lettres de la princesse royale de Suède, qui suppliait son mari de changer de politique.

Il y eut là un singulier moment d'incertitude pour les destinées futures de la France et de la Suède. On put croire que l'avenir n'était pas encore fixé. Bernadotte, mécontent de ses nouveaux alliés, écouta ou feignit d'écouter les propositions de l'envoyé français; il répondit en faisant partir le 28 mai pour Dresde un agent d'un caractère suspect, Signeul, qui devait, par une incroyable invention, déclarer au duc de Bassano que la Russie offrait la Finlande à la Suède, et qu'il restait donc à Napoléon à donner pour sa part la Norvége; la Poméranie formerait pour le Danemark une compensation. Signeul devait surtout avertir au plus tôt le prince royal s'il apprenait que les alliés se disposassent à conclure une paix quelconque avec Napoléon. Telle était l'incertitude des alliances, telles étaient la défiance et l'anxiété de Bernadotte, qui apprenait alors même les nouvelles tentatives de la Russie pour attirer le Danemark en lui promettant l'intégrité de ses états; tels étaient les déboires que lui causait l'alliance de 1812.

Entraîné à accepter encore un délai pour l'accomplissement de ses plus chères espérances, on sait quels importans services Bernadotte rendit à la coalition pendant la funeste campagne de 1813, aux journées de Gross-Beeren, de Dennewitz et de Leipzig. Une fois Napoléon refoulé en-deçà du Rhin, il prétendit que, de ce côté du moins, il avait achevé son œuvre, et qu'il devait à présent marcher contre le Danemark. Ce n'était pas cette fois encore le compte d'Alexandre. Il voulait franchir le Rhin; la chute de Napoléon entrait évidemment dans ses vues secrètes. Il affectait de faire briller de nouveau aux yeux de Bernadotte les espérances les plus séduisantes, et Bernadotte le soupçonnait, assure M. Bergmann, qui a vu tant de lettres et de notes confidentielles de Charles-Jean, de convoiter le trône de Suède pour un de ses frères, et finalement l'empire sur tout le continent. Bernadotte déclara enfin, en novembre 1813, quand les souverains alliés se trouvaient réunis à Francfort, qu'il voulait marcher contre le Danemark. En vain le comte G. de Lövenhielm lui conseilla-t-il de rester quelque temps encore avec les alliés, de peur que ceux-ci ne lui retirassent leurs auxiliaires. « Ma résolution est prise, répondit-il avec impatience et colère; je marche contre les Danois, et si les rois alliés osent pour cette raison rompre leurs engagemens envers moi, ils verront arriver des choses qu'ils n'ont pas prévues, et peut-être

Napoléon se relèvera-t-il plus redoutable que jamais! » Alexandre pensa qu'il ne fallait pas pousser au désespoir l'humeur impétueuse du prince royal, et il consentit enfin à ce qu'il se séparât du gros de l'armée, pour commencer, avec les auxiliaires qu'on lui avait promis, la campagne danoise, destinée à lui faire céder la Norvége. Malgré le voisinage de Davoust, le Danemark n'était pas en état de résister longtemps à des forces très supérieures, à une armée enhardie par la victoire, à un général aussi habile que l'était Bernadotte. En dépit des secrètes menées de M. de Metternich, qui travaillait en faveur de Napoléon et de Marie-Louise, et voulait ménager les chances d'un meilleur avenir en retardant la chute du Danemark, leur seul allié, Bernadotte parvint à effrayer les Danois et les rois coalisés eux-mêmes en menaçant d'envahir tout le royaume et de détrôner Frédéric VI. Déjà il avait rédigé le plan d'un gouvernement provisoire et promettait une charte constitutionnelle. Les alliés le traitèrent en esprit têtu et brouillon, capable de tout bouleverser si on ne cédait à ses volontés, et la paix de Kiel, aux termes de laquelle la Norvége était entièrement cédée au roi de Suède, fut imposée au Danemark au milieu de janvier 1814.

III.

La récompense tant de fois promise et après tant de dégoûts accordée, Bernadotte la tenait-il enfin? — Non, pas encore. Aux termes de la paix de Kiel, le roi de Danemark, en déliant ses sujets norvégiens de leur serment de fidélité, transmettait tous ses anciens droits sur la couronne de Norvége au roi de Suède Charles XIII; de plus l'assentiment, mieux encore la volonté expresse des puissances alliées semblait faire entrer sans conteste ce changement politique dans le droit européen. Cependant il manquait à ce marché le consentement de la Norvége elle-même. Était-elle donc vile marchandise qu'on pût acheter à prix d'argent? Était-ce un bétail dont la Russie pût faire à son gré commerce? Les Norvégiens déclarèrent que s'il avait plu au roi de Danemark Frédéric VI de rompre le contrat jadis conclu entre ses ancêtres et la Norvége, le peuple norvégien redevenait indépendant, et recouvrait la libre disposition de lui-même. Les Norvégiens ne se seraient pas arrogé le droit de transporter leur obéissance au pied d'un trône étranger (car ils ne dépassaient pas dans leurs théories les justes limites d'un fidèle royalisme); de même, le roi de Danemark n'avait pas le droit de céder ou de vendre par un marché honteux leur libre soumission. Ils ne reconnurent pas le traité de Kiel.

Les Norvégiens, il faut se le rappeler, étaient depuis bien long-

temps préparés à la liberté, ou plutôt ils n'avaient jamais complétement cessé d'être libres. Jamais la féodalité ne poussa dans le sol norvégien de profondes racines; des coutumes héréditaires introduites dans la loi, l'*odels-ret* par exemple, y ont toujours opposé une digue à peu près infranchissable à la formation et aux envahissemens de la grande propriété. Aux anciennes pirateries, dans lesquelles les Scandinaves déployaient une énergie en apparence indomptable et sauvage, avait succédé la double et bienfaisante influence du christianisme et du travail. Le commerce et la pêche étaient devenus les sources plus légitimes et en même temps plus fécondes d'un bien-être auquel naguère le pillage seul devait subvenir. Ouvrez les vieux livres norvégiens, Snorre Sturleson, le *Kongespeil* ou *Miroir royal*, tous ces curieux témoins d'une civilisation naïve, il est vrai, mais qui fut plus complexe et plus brillante que nous ne le savons généralement; ouvrez ces livres du XIIe et du XIIIe siècle scandinave, et vous verrez combien étaient libres dans leur activité déjà puissante le paysan et le marchand norvégiens, ces véritables maîtres du pays. Quelle société déjà sage et bien réglée révèlent ces conseils de l'auteur inconnu du *Miroir royal*, — sans doute un marchand, que dis-je? un négociant, un riche armateur, — lorsqu'il écrit pour son fils ces lignes, empreintes d'une respectable expérience : « Il est nécessaire, pour celui qui veut faire le commerce, de s'exposer à de nombreux dangers, soit qu'il visite des pays non chrétiens ou des régions inconnues! — Levez-vous, mon fils, de bon matin; allez à l'église la plus voisine entendre la messe et prier Dieu; faites vos affaires jusqu'au repas, c'est-à-dire jusqu'au milieu du jour. Que votre table soit couverte de linge blanc et de mets que recommande leur saveur. Dormez un peu après le repas, ou plutôt prenez quelque promenade, pendant laquelle vous saurez vous enquérir de ce que font les autres négocians et des marchandises nouvellement arrivées sur la place. De retour au logis, examinez les vôtres; si elles se gâtent, vendez-les promptement, mais sans en dissimuler la mauvaise qualité, afin que votre réputation n'en souffre pas. — Soyez vigilant, mais sans que votre santé nuise à votre application. Ne soyez pas triste, mais plutôt enjoué, aimable, d'humeur égale et point inquiète. Soyez intègre et pur dans votre vie. Enseignez le bien et joignez-vous à ceux qui le pratiquent. Parlez peu. Fuyez comme le démon le jeu, l'ivresse, les querelles et les vils plaisirs. — Sachez l'arithmétique, indispensable au commerçant. Étudiez comment s'illumine le firmament, quels sont et le cours des astres et l'alternative du jour et de la nuit et la raison du calme ou des tempêtes de l'Océan, toutes choses nécessaires à qui veut naviguer. Étudiez les lois, celles-là surtout qui règlent les rapports du

commerce; sachez les langues, surtout le latin et le velche (1), qui sont si répandus au loin; n'oubliez point pour cela votre langue maternelle. Employez enfin vos loisirs à l'étude des lettres, car ceux-là sont moins sages et moins prudens à qui les lettres sont moins familières... » A coup sûr, c'est là un beau programme de vie commerçante, et dont l'application, en beaucoup de points, ne messiérait pas à d'autres temps que le XIIIe siècle. Apparemment le libre essor ne manquait pas à ce négociant, dont les vaisseaux allaient visiter des plages inconnues, et dont la richesse récompensait les énergiques efforts. Son commerce faisait vivre le matelot et le paysan des montagnes, qui préparaient pour l'exportation, l'un le poisson, récompense de sa pêche laborieuse, l'autre les bois qu'il fallait abattre, ébrancher, équarrir, avant de les livrer au cours d'eau descendant de la forêt. Eux aussi, pêcheur et paysan, devenaient riches par le travail, et le travail, accomplissement des devoirs, donne à qui lui reste énergiquement fidèle le sentiment de ses droits.

Tout paysan de Norvége savait au moyen âge et sait encore aujourd'hui qu'il est égal politiquement à tout autre de ses concitoyens, et qu'il peut, comme tout autre, devenir représentant de la nation, s'il en est digne par son instruction et ses lumières. Les paysans norvégiens du XIXe siècle ont conservé le souvenir et l'habitude de l'ancienne indépendance, et l'on raconte que le roi de Suède, dans un voyage à Christiania, ayant invité à sa table, avec quelques députés du *Storthing*, un paysan leur collègue, en reçut cette réponse : « Je ne puis aujourd'hui, parce que j'ai mon voisin à dîner; mais dites que j'irai demain et que je n'y manquerai pas. » Ce qui est plus sûr, c'est que la royauté, jusque dans les derniers temps, rencontra dans ces paysans les plus zélés défenseurs des libertés nationales. Encore une fois, c'est dans le travail patient et mâle que le paysan de Norvége a puisé, avec un bien-être qui lui suffit aisément, avec la pureté des mœurs, un vif amour de son indépendance. Ouvrez le livre charmant où sont retracés par le crayon cette suite de tableaux à la fois gracieux et sévères que M. Tidemand, dont l'exposition de 1854 a fait connaître plusieurs belles peintures, a composés pour le château royal d'Oscars-Hall, près de Christiania, et qui représentent les différens épisodes de *la vie du paysan norvégien* (2). Chacune de ces lithographies, habilement coloriées suivant les procédés des artistes de Düsseldorf, est accompagnée de quelques stances norvégiennes et allemandes qui expliquent la scène. Dessins et stances, c'est tout un petit poème qu'il faut recommander

(1) *Latinu ok vólsko*, sans aucun doute le français.

(2) *Norske Bondeliv*, un volume oblong; Düsseldorf, 1851.

aux familles, s'il en est encore parmi nous qui n'aient pas abandonné le noble plaisir des lectures en commun au coin du foyer; c'est tout un petit poème qui raconte comment le travail affranchit et ennoblit. Le commentaire magnifique de ce livre est un voyage à travers l'antique Norvége, au milieu de ces admirables forêts aux mille vives couleurs, au milieu de ces torrens et de ces glaciers, — ou bien un voyage à travers son histoire, antique ou récente, peu importe. Il n'y a qu'une empreinte effaçant toutes les autres sur ces destinées; c'est celle d'une constante et énergique liberté.

La domination du Danemark avait été bien légère pour la Norvége, et si ce dernier pays a conservé aujourd'hui la langue danoise, sauf quelques différences peu sensibles, il n'a pourtant sacrifié presque aucune de ses vieilles institutions. Aussi, quand la révolution française avait éclaté, la Norvége, sans lui présenter, comme le Danemark, des passions populaires à enflammer, reconnut sous une forme saisissante quelques-unes des idées politiques qui faisaient depuis des siècles le fond même de ses croyances et de sa vie sociale, et elle s'affermit dans la conscience de ses droits. Voilà par quelle alliance, par quelle coopération de l'esprit ancien et de l'esprit moderne ce pays se trouva prêt, lors des vicissitudes que lui réservait le XIXe siècle, pour une constitution presque républicaine. On sait comment naquit la constitution norvégienne de 1814. Nous ne saurions prétendre raconter ici tout ce beau drame; bornons-nous à quelques épisodes qui nous fassent comprendre à quelle énergique nationalité Bernadotte allait avoir affaire, et quel était l'ours dont Alexandre avait vendu la peau.

Pendant les sept années de guerre, de 1808 à 1814, qui interrompirent les communications régulières entre le Danemark, cerné de tous côtés par la marine anglaise, et la Norvége, cette dernière province se trouva isolée, abandonnée à elle-même, et forcée de pourvoir à de nouvelles nécessités financières, économiques, administratives. Une telle extrémité lui fut salutaire. Tandis que le gouvernement danois, soucieux dans ce danger de conserver son affection, lui accordait des institutions refusées jusqu'alors, une université, une banque, — la *commission de gouvernement* instituée pour administrer en son nom prit en main non pas seulement la direction civile, mais la direction politique du pays. La commission de gouvernement devint ainsi le berceau des institutions que l'assemblée d'Eidsvold devait transformer bientôt en une charte presque républicaine. Le dernier lien avec le cabinet de Copenhague avait été, au commencement de 1813, la nomination comme gouverneur de Norvége du prince Christian-Frédéric, héritier de la couronne danoise, et plus tard roi de Danemark sous le nom de Chris-

tian VIII. Le 21 mai, le prince, déguisé en matelot afin d'échapper aux croisières anglaises, avait traversé dans une petite barque le bras de mer qui sépare l'extrémité septentrionale du Jutland de la côte norvégienne. Voilà dans quel appareil le dernier représentant de la couronne danoise avait fait son entrée dans une province qui dépendait depuis plusieurs siècles du Danemark. Le traité de Kiel, reconnu par Frédéric VI, dépouillait évidemment le prince Christian des pouvoirs que l'ex-souverain de Norvége lui avait conférés pendant les derniers temps de sa puissance; mais quand le prince apprit l'acte de renoncement du roi de Danemark, il engagea les Norvégiens à ne pas accepter la réunion avec la Suède : il promit de défendre la cause de l'indépendance, de se vouer au pays dont on lui avait remis le gouvernement, et comme il s'était fait aimer dans la première année de son administration, on eut confiance dans son dévouement. Toutefois il dut reconnaître le premier la prétention des Norvégiens, que nulle autorité ne fût désormais exercée chez eux qu'en vertu d'un nouveau contrat librement accepté ou plutôt imposé par la nation. Christian-Frédéric parlait déjà de prendre l'autorité suprême en vertu de la loi royale de Danemark et comme successeur du roi Frédéric VI; la Norvége ne souffrit pas que cette première atteinte fût portée aux droits qu'elle venait de reconquérir. Quelques-uns des principaux citoyens allèrent représenter au prince dans un langage simple, mais très ferme (1), que l'opinion publique n'approuvait pas ses dispositions, et Christian-Frédéric les abandonna sans beaucoup résister; il prit seulement le titre de lieutenant-général du royaume, en attendant qu'une assemblée constituante disposât de l'autorité suprême. Convoquée par le prince dans la petite ville d'Eidsvold, à quelques lieues au nord de Christiania; composée, après des élections à deux degrés, des hommes qui représentaient vraiment le pays, cette assemblée se réunit le 10 avril 1814, commença les travaux relatifs à la constitution le 15 et les termina le 17 mai, en décernant la couronne au prince qui s'était associé à l'œuvre nationale. Seulement, au lieu d'être roi par le droit de ses ancêtres et roi absolu, Christian-Frédéric le devint par le seul consentement de la nation, et après avoir juré d'observer la constitution qui venait d'être adoptée, sans qu'il eût exercé dans les discussions aucune sorte d'influence. La Norvége s'était affranchie politiquement. Libre par les mœurs et l'esprit public, elle avait mis ses institutions au niveau de ses mœurs; un tel accord est pour l'édifice de la liberté la seule base inébranlable.

(1) Voyez dans le beau livre de Jacob Aall, *Erindringer*, etc., vol. II, p. 394-5, l'entretien de Sverdrup avec le prince.

Cependant Bernadotte n'avait pas perdu de temps; ses troupes, ramenées en Suède, avaient bloqué la frontière, pendant que la flotte suédoise bloquait les ports principaux de la côte ennemie. La Norvége avait préparé tous ses moyens de résistance; maintes fois elle avait juré, entre les mains du chef qu'elle avait élu, de se défendre jusqu'à la dernière extrémité contre l'union suédoise. Le nouveau roi avait imploré les puissances étrangères : il comptait sur l'opposition anglaise, qui fit bien au sein du parlement quelques représentations en faveur de l'indépendance norvégienne; mais enfin l'armée suédoise et la flotte, rompant le blocus, se mirent en mouvement, et lorsque, après de courtes hostilités, la forteresse de Frederikstad fut tombée au pouvoir de Bernadotte, il devint évident, en l'absence de tout secours étranger, que la résistance était impossible. Les partisans de la réunion, traités jusque-là d'ennemis et de traîtres, prirent enfin quelque crédit. Beaucoup de bons citoyens parmi eux pensaient, avec raison sans doute, que la Norvége ne pouvait sérieusement songer à former un royaume tout à fait indépendant, et qu'après la conquête inappréciable d'une constitution libre, il importait surtout de sauvegarder et de protéger cette constitution. Retourner sous la domination danoise eût été dangereux, quand même les puissances étrangères l'eussent permis. Se joindre à la Suède selon le vœu de ces puissances, c'est-à-dire selon l'inexorable nécessité, mais en faisant reconnaître l'œuvre politique de l'assemblée d'Eidsvold, ce serait au contraire acquérir une protection en échange d'un bien faible hommage; ce serait finalement avoir tiré un merveilleux parti d'une très menaçante conjoncture. En présence de ces extrémités, et une défaite pouvant compromettre les concessions si importantes qu'on voulait obtenir de la Suède, Christian-Frédéric dut renoncer aux espérances qu'il avait sans doute conçues soit pour lui-même, soit pour la maison royale de Danemark; Bernadotte d'ailleurs refusant d'entrer en pourparlers avant que le prince eût remis le pouvoir exécutif entre les mains de la nation norvégienne, il s'y résigna. Son dernier acte fut de convoquer une nouvelle assemblée nationale, seule en possession de disposer une fois encore des destinées publiques. Du reste, pour hâter la réunion, le roi de Suède avait promis, par la convention de Moss (14 août 1814), de reconnaître la nouvelle constitution norvégienne, et de n'y proposer aucunes autres modifications que celles qui seraient rendues absolument nécessaires par les nouveaux rapports entre les deux royaumes.

Telle fut la base des négociations qui s'ouvrirent avec le *Storthing*, réuni en octobre. D'après le projet élaboré par le gouvernement suédois lui-même, on décida que la Norvége, annexée à la Suède, conserverait son indépendance, son organisation intérieure et ses lois.

Le roi de Suède recevait une seconde couronne, c'était là tout le changement; les deux pays restaient séparés et gouvernés par des lois différentes. Cette réunion avec la Suède fut proclamée par le *Storthing* le 20 octobre, et le 4 novembre le roi de Suède fut élu par le *Storthing* roi de Norvége. Tout cela se fit, non par une soumission forcée à une volonté étrangère, mais à la suite d'une délibération libre et d'un choix tout national. Ne semblait-il pas en effet que la Norvége eût fait ses conditions à Bernadotte? Quand il voulut, pendant le *storthing* qui prononça la réunion, faire modifier quelques articles de la constitution d'Eidsvold, outre ceux que la nouvelle condition du pays rendait inévitables, il n'y put parvenir; les Norvégiens tinrent bon. Et pourtant on sait quelles précautions jalouses la constitution norvégienne a prises contre la royauté, qu'elle annule presque entièrement. On connaît en particulier cette singulière disposition, toute démocratique, par laquelle une proposition renouvelée par trois *storthings* consécutifs (c'est-à-dire pendant neuf ans) devient loi, lors même que la royauté refuserait d'y accorder son consentement. Comment donc se fait-il que Bernadotte vainqueur des maréchaux de l'empire et de Napoléon lui-même, Bernadotte se présentant au nom des puissances alliées, ait cependant accepté et proposé même des conditions si évidemment désavantageuses à la domination suédoise? Ne pouvait-il exiger une Norvége parfaitement unie à la Suède, aussi bien que l'était jadis la Finlande? N'était-ce pas là ce qu'on lui avait promis, au lieu d'une Norvége simplement annexée, qui ne devait fortifier en aucune façon ni enrichir la Suède? On a dit que Bernadotte avait songé, dans cette négociation, à ses intérêts dynastiques plutôt qu'aux intérêts de la Suède elle-même. Bernadotte vivait, cela est certain, dans la crainte perpétuelle d'une restauration générale des légitimités. Si une telle réaction parvenait à relever le trône des Vasas, envers qui les Bourbons et l'empereur de Russie pouvaient être fort zélés, — eh bien! la Norvége reconnaissante lui conserverait au moins une couronne. Il opposerait au droit divin l'élection populaire, — également prêt d'ailleurs à devenir une sorte de président de république en Norvége, — un roi constitutionnel à Paris, pour peu que le sort, suivant son expression, ouvrît les circonstances, — ou bien, à l'occasion, un roi absolu dans Stockholm. — Il faut ajouter que les terribles événemens de 1813 le pressaient d'en finir avec la Norvége. Il y avait si longtemps qu'il la convoitait! Il craignait tant de voir échapper une fois encore ce *présent du matin*, qu'il voulait offrir à la Suède en remerciement de ce qu'elle s'était donnée à lui! Qu'importaient les concessions présentes? Ne trouverait-on pas au besoin les moyens de corriger les prétentions ou même les droits excessifs?

Voilà précisément par quelles routes Bernadotte a engagé la Suède dans une lutte ou du moins dans un antagonisme dangereux contre la Norvége. Ni les idées, ni les mœurs, ni les institutions de ces deux peuples ne sont actuellement les mêmes; il y a encore dissentiment. La Suède a des traditions et un passé historique dont manque la Norvége. La Suède a conservé une noblesse et une représentation qui semblent peu d'accord avec l'esprit moderne, tandis que la Norvége dédaigne ces reliques du passé, et les a rejetées hors de sa constitution. La Suède a conservé une église d'état, et cette église a le tort, bien grave dans notre temps, de se montrer intolérante, sans qu'on puisse attribuer ses duretés à l'impulsion d'une foi si ardente qu'elle soit impuissante à se maîtriser elle-même; la Norvége au contraire a proclamé la liberté religieuse. La Suède s'est montrée depuis quarante ans plus soucieuse d'un développement intérieur conforme aux idées exclusivement suédoises que de relations nouvelles à contracter au dehors et de nouvelles maximes à se faire enseigner. La Norvége au contraire a les yeux sans cesse tournés vers l'Angleterre. Christiania parle anglais et prend le thé, tandis que Stockholm en est encore, il faut le dire, à une remarquable absence de tout comfortable, au *knæckebröd* et au poisson fumé! — La liste serait bien longue des dissentimens qui se sont élevés entre les deux pays depuis qu'ils sont, par un lien jusqu'à présent factice, attachés l'un à l'autre. Malgré Bernadotte, la Norvége a refusé de reconnaître une noblesse; malgré lui, elle a persisté à célébrer cet anniversaire du 17 mai qui, rappelant la constitution libre de 1814, semblait répéter chaque année au gouvernement suédois que l'union ne reposait que sur la libre acceptation du peuple norvégien. On sait quels continuels efforts Bernadotte a vainement tentés pour faire disparaître cet article de la constitution qui place un vœu exprimé par trois *storthings* successifs au-dessus du *veto* royal. Tout récemment encore, le *Storthing* a prétendu, à propos d'une loi relative à l'institution du jury, maintenir, après la session terminée, une commission par lui nommée à cet effet et non autorisée par le roi. Il a paru ensuite disposé à voter l'abolition de la dignité de gouverneur, c'est-à-dire à briser un des rares liens entre les deux gouvernemens. Il y a quelques semaines, les régimens de la garde suédoise, le prince royal en tête, ayant pris la résolution d'élever une statue à Charles XII devant la petite ville de Frederikshall, en Norvége, qu'il assiégeait quand il y fut tué, les Norvégiens ont très vivement réclamé, et la presse a failli envenimer le débat. Au commencement de la guerre enfin, n'a-t-on pas entendu exprimer à Christiania certains avis assez peu favorables à une conquête de la Finlande, de peur que cette annexion nouvelle ne vînt resserrer les liens qui rattachent aujourd'hui la Norvége

à la Suède? On sait le mot du Portugais qui, tombé dans un puits, aperçoit d'en bas un Espagnol et lui crie : Castillan! Castillan! tire-moi de ce danger, et je te ferai grâce de la vie! — Nous ne disons pas qu'entre Norvégiens et Suédois les sentimens en soient là; mais il est facile pourtant de calculer ce que l'estime mutuelle a de progrès à faire. Les deux nations ne se connaissent pas assez l'une l'autre. Chacune d'elles sait mieux les affaires et la littérature de l'Angleterre, de l'Allemagne ou de la France que celles de sa voisine. Ce n'est pas là le moyen de rectifier certaines opinions préconçues; une intimité plus complète amènerait des concessions réciproques, seules capables de rendre l'union plus féconde. Si les traditions et le passé de la Suède lui ont légué des institutions qui paraissent aujourd'hui en quelque façon surannées, elle doit du moins à ce passé glorieux d'occuper une belle place parmi les nations de l'Europe. L'esprit suédois est noble, généreux, élevé — souvent jusqu'au mysticisme. Fière de sa liberté, la Norvége est douée d'une plus active énergie, d'un génie plus pratique en toutes choses. Eh bien! réunissez ensemble ces qualités diverses au lieu de les opposer l'une à l'autre, et vous aurez un faisceau redoutable, dont le lien commun sera une entière harmonie dans une liberté plus conforme aux règles d'une sage démocratie.

Le prince royal de Suède vient d'être nommé vice-roi de Norvége. Nous accueillons cet augure d'un rapprochement plus intime. Christiania va avoir une cour, il est vrai, l'appareil d'un gouvernement, des hôtes royaux; il y aura bien autour du prince quelques chambellans, quelques nobles suédois, des priviléges, des titres, des rubans, choses suspectes à la liberté norvégienne, un peu ombrageuse. Néanmoins le prince royal est, lui aussi, d'humeur à respecter, à aimer la liberté; il est ardent pour les intérêts communs de la Scandinavie; placé au milieu des Norvégiens, il connaîtra leurs vœux et leur fera connaître ceux des Suédois. Déjà l'établissement d'une commission mixte ayant pour but de simplifier le système douanier entre les deux pays est un présage d'une entente plus complète dans l'avenir. La conciliation d'intérêts quelquefois divers sortira d'un rapprochement plus continuel.

Mais pour Bernadotte, il faut le reconnaître, après avoir été abreuvé de défiances et de dégoûts par l'alliance qu'il avait conclue avec la Russie en 1812, il n'a pas même obtenu intacte la compensation qu'on lui avait fait attendre si longtemps. On lui avait promis la Norvége comme un dédommagement de la Finlande, c'est-à-dire apparemment comme devant former un bel et bon accroissement de territoire et de puissance : au lieu de cela, il n'a eu qu'un appendice mal uni, qui lui a été gênant et même dangereux.

En effet cette même Russie, qui, en mainte occasion, avait encouragé sous main l'indépendance norvégienne, comme elle avait jadis garanti les constitutions anarchiques de la Pologne et de la Suède en 1721, n'a-t-elle pas songé, à peine la Norvége réunie, à s'agrandir dans ce pays aux dépens de Bernadotte et de la Suède? Non contente d'avoir retenu longtemps le gage stipulé, non contente d'avoir vu ce gage perdre, en passant à Bernadotte, une notable portion du prix qu'il devait avoir, la Russie n'a-t-elle pas osé porter elle-même la main sur cette chétive récompense, qu'elle devait croire méritée si amplement, et qu'elle devait respecter?

Le 10 juin 1838, vers le soir, tout le peuple de Stockholm était réuni sur le port, attendant la venue du grand-duc héréditaire de Russie, annoncée depuis plusieurs jours. Au milieu de l'attente générale, on vit approcher une chaloupe d'où débarquèrent deux inconnus. Leur uniforme était russe; ils se dirigèrent vers le château, dont une entrée est justement toute voisine du port. On reconnut bientôt dans la foule l'empereur de Russie lui-même, qui, suivi d'un seul aide-de-camp, et sans que sa visite eût été notifiée d'avance à personne, pas même au ministre russe, précédait de quelques minutes le grand-duc son fils, et venait à l'improviste, selon sa coutume favorite, rendre une visite à son bon voisin et ami le roi Charles-Jean. L'empereur Nicolas après ce coup de théâtre, bientôt connu de toute la ville, se rendit droit au cabinet du roi de Suède. Après quelques réceptions, le moins officielles possible, et quelques visites pendant la journée du 12, l'empereur parut le 13 au soir à un bal donné par la reine en l'honneur du grand-duc. Au milieu de la fête, comme Charles-Jean sortait des salons pour se retirer dans ses appartemens, l'empereur le suivit comme pour lui faire ses adieux, car il devait partir à deux heures du matin. Cette dernière entrevue fut plus longue que toutes les autres. Avant de la terminer, les deux souverains firent appeler le prince royal (aujourd'hui le roi Oscar) et le grand-duc héréditaire. Ils mandèrent ensuite, à la grande surprise de toute la cour inquiète, au milieu des flambeaux et des danses, la reine elle-même et la princesse royale. « J'ignore les détails de cette dernière conversation, écrit notre ministre à Stockholm, mais il faut que l'empereur ait fait un vif appel à toutes les émotions de la famille, car lorsqu'elles rentrèrent dans le salon, la reine avait la figure toute bouleversée, et la princesse royale avait évidemment beaucoup pleuré. L'empereur était parti; le grand-duc héréditaire ne reparut pas; la fête dut cesser; tout le monde se retira en conjecturant... »

Nous non plus, nous ne savons pas le secret de cette entrevue et de ces larmes; mais un des sujets du terrible entretien dut être

justement le dissentiment qui venait de se renouveler entre la Russie et la Suède à propos des pêcheries du Finmark norvégien et des frontières communes de ce côté. Depuis bien longtemps, les intrigues russes pour pénétrer vers les ports du Finmark tracassaient et irritaient Bernadotte. Le cabinet de Pétersbourg voulait en finir, et il s'agissait précisément en 1838 de conclure un traité qui sur ce point lui assurât de notables avantages. La résistance du cabinet suédois commençait à l'inquiéter. Le tsar avait donc voulu essayer de son ascendant personnel, et peut-être de nouvelles résistances lui avaient-elles donné occasion de rappeler devant toute la famille royale qu'après tout on ne s'appartenait plus...

Nous n'avons pas le dessein de retracer tous les empiétemens de la Russie dans l'extrême Nord, en vue de s'emparer de quelques-uns de ces golfes qui ne gèlent jamais, en vue d'y établir des pêcheries, sources de richesses et pépinières de hardis matelots, en vue surtout d'avoir une station de marine militaire toujours ouverte sur l'Océan. Le traité signé le 21 novembre entre la Suède et les puissances occidentales a signalé le danger. Aux termes de la circulaire du 18 décembre, explicative du traité, ce danger menace, outre la Suède et la Norvége, l'Europe tout entière; il y a solidarité entre les deux questions ottomane et scandinave, et cela rend indubitablement nécessaires, dans les dispositions encore inconnues de la paix générale, un règlement précis et définitif de la frontière commune du Finmark, une décision sur les îles d'Aland et une consécration nouvelle de la garantie promise au gouvernement suédois.

Les rapports extérieurs du Danemark ne seront-ils pas réglés en même temps que ceux de la Suède et de la Norvége? Cela serait important. Le Nord scandinave et l'Europe sont également intéressés à ce que ce petit royaume ne reste pas à la merci de l'influence orientale. Il aurait fallu qu'il s'engageât, lui aussi, à ne laisser occuper par les Russes et à ne leur céder aucune partie de son territoire. L'île danoise de Bornholm leur serait trop utile, même après la guerre, comme lieu de dépôt et comme point d'appui. — Que la Finlande reste en dehors des calculs actuels de la diplomatie, il n'y a rien là qui doive étonner, puisqu'il faudrait avant tout l'avoir conquise, et que la guerre ne s'est pas étendue si loin. Toutefois, nous l'avons dit, cette conquête-là occupait une place considérable parmi les espérances de la Scandinavie aux premiers bruits de la guerre. Non, la Suède n'a pas oublié la Finlande; non, elle ne s'est pas persuadé, comme le voulait Bernadotte, que la possession de cette Finlande fût pour elle autrefois un fléau, et qu'elle fût devenue plus libre de ses mouvemens et plus puissante après l'avoir perdue. On lui avait promis une véritable compensation; elle ne l'a pas eue. Au contraire,

elle a dû, en acquérant la Norvége, perdre encore la Poméranie, et de la sorte, n'ayant plus un pied sur le continent, elle s'est trouvée isolée, reléguée dans son extrême nord, loin du mouvement général, et sous la main pesante de la Russie. La politique de 1812 lui a été funeste, comme l'a été, comme le sera pour le Nord tout rapprochement vers la Russie. C'est pour cela que, rejetant à l'avance toute crainte des dangers futurs, ou préférant le péril ouvert aux intrigues cachées, la Suède a rétabli enfin, au profit de son indépendance, de sa dignité, de son bonheur intérieur, l'antique alliance, trop féconde autrefois pour ne pas le redevenir encore. La Russie avait cru pouvoir tromper la Suède. Après avoir fait servir Bernadotte à l'exécution de ses projets, elle l'avait abreuvé de dégoûts, lui avait marchandé et diminué la récompense promise, elle avait même essayé de la lui reprendre, — et voilà que le fils de Bernadotte, vengeant à la fois son pays et son père, a revendiqué l'ancienne indépendance et les anciennes amitiés. S'il n'a pu réparer la faute de Gustave IV abandonnant lâchement aux Russes la Finlande, il a achevé du moins et rend justifiable, en affermissant l'union des deux royaumes rapprochés par les traités de 1814, une partie de la tâche que s'était imposée Bernadotte.

Nous ne pouvions souhaiter à ces études sur les intérêts du Nord scandinave dans la guerre d'Orient une conclusion plus décisive que l'alliance nouvelle des Suédois avec les puissances occidentales. Ceux d'entre eux qui rêvaient l'humiliation complète de la Russie, la reprise de la Finlande avec le second fils du roi Oscar, habile et brave marin, pour vice-roi, — même la réunion des trois royaumes scandinaves en un seul, ou du moins un rapprochement du Danemark avec le prince royal de Suède pour roi après la mort de Frédéric VII (nous avons entendu exprimer tous ces vœux et bien d'autres), — ceux-là ne seront pas entièrement satisfaits sans doute des conditions de la paix générale, mais ils conviendront cependant que leur pays a été replacé dans ses voies naturelles, après des expériences cruelles, mais instructives, qui l'empêcheront désormais de s'en écarter encore.

A. Geffroy.

MLLE DU ROSIER

I.

Mlle Alexandrine du Rosier était en 1852 une des personnes dont le nom revenait le plus souvent dans la conversation des bourgeois de Moulins. Ce n'est pas qu'il y eût dans sa conduite quelque chose qui prêtât aux caquets, et moins encore aux médisances; mais elle était belle, et on la croyait riche. Sa jeunesse et son caractère aidant, il n'en fallait pas davantage pour attirer sur elle l'attention de toute la ville. A vingt et un ans, Mlle du Rosier passait pour l'un des partis les plus considérables du département. Elle tenait par sa mère, d'une bonne maison de Gannat, à la vieille noblesse du Bourbonnais, et par son père, quelque temps maître de forges et propriétaire, à la bourgeoisie industrielle du pays. Elle avait les yeux bleus, de beaux cheveux châtains, beaucoup d'élégance dans la taille et un grand air qui l'eussent fait remarquer partout, lors même qu'elle n'aurait point eu d'alliances et de fortune. L'hôtel qu'elle habitait était situé dans la partie haute de la ville; il datait du commencement du XVIIIe siècle, et un tapissier de Paris en avait meublé les vastes appartemens, enrichis de dorures et de trumeaux. C'était un honneur que d'y être reçu. L'évêque y dînait quelquefois. Avec la dot qu'on lui supposait et les avantages naturels que le hasard lui avait prodigués comme à souhait, on s'étonnait seulement que Mlle du Rosier ne fût pas encore mariée. Ce n'est pas que les prétendans manquassent, tant s'en faut; il s'en était présenté de vingt lieues à la ronde, et même de Paris, et cependant ce mariage, dont on parlait toujours, ne se faisait jamais. Quelques personnes mettaient

ce long retard sur le compte des prétentions excessives de Mlle du Rosier; gâtée comme elle l'était par sa position, elle demandait certainement un prince des contes de fée, et il ne s'en trouvait pas dans le département. Un notaire à cheveux blancs qui connaissait la famille de vieille date souriait bien quelquefois d'un air malin quand on parlait devant lui des richesses de M. du Rosier; mais comme c'était bien l'homme le plus caustique et le plus méchant de Moulins, on ne s'arrêtait pas à ses ricanemens.

Il est certain que Mlle du Rosier ne faisait rien pour attirer les galans, et qu'elle ne paraissait pas pressée de se marier. Elle avait dans le caractère un mélange extraordinaire de bonté et de hauteur qui était un sujet perpétuel d'étonnement pour les oisifs de la ville. Un poète du pays, qui l'avait vue à l'une des réceptions du préfet, la comparait à Junon marchant sur les nuées. L'expression habituelle de son visage était une dignité froide, relevée à certains momens par un air d'intelligence et de fierté qui brillait par éclairs avec un tel feu, qu'on en était ébloui. Elle avait des façons qui dataient d'un autre temps. Un jour qu'une pauvresse, à qui elle avait donné une pièce d'or par erreur, courait après elle pour la lui rendre, Mlle du Rosier vida sa bourse entre ses mains. Il y avait dix louis dans cette bourse. On en parla trois jours dans Moulins. Un bel esprit de l'endroit dit à ce propos que certainement la Providence s'était trompée, et que Mlle du Rosier était née duchesse.

A cette époque-là, on voyait Mlle du Rosier dans toutes les maisons où quelque bal réunissait la meilleure société de la ville. Elle s'y montrait toujours la mieux parée et la plus belle. Son père, qui ne lui refusait rien, faisait venir ses toilettes de Paris; on le blâmait un peu de cette condescendance; mais les femmes qui criaient le plus contre cette extrême recherche étaient précisément celles qui auraient désiré que leurs maris imitassent en tout point ce père complaisant.

M. du Rosier avait alors cinquante-cinq ans. C'était un homme d'une humeur joviale, et certainement le plus aimable et le plus facile à vivre qui fût dans le ressort de la préfecture. Replet et dodu, et, comme on dit, tout rond en affaires, son caractère n'avait pas plus d'angles et d'aspérités qu'on n'en voyait sur sa bonne grosse taille et sa figure haute en couleur. On ne pouvait pas l'accuser d'ambition; jamais on n'avait pu, malgré les plus vives instances, lui faire accepter aucunes fonctions, pas même celles d'adjoint au maire ou de membre du conseil général. Il n'était bon, disait-il, qu'à vivre à sa guise. Depuis qu'il avait quitté les affaires, il partageait son temps entre Paris et Moulins, un jour ici, un jour là-bas. Ce n'est pas qu'il fît comme certaines personnes, qui passent six

mois d'un côté et six mois de l'autre. Les voyages de M. du Rosier étaient en quelque sorte improvisés. Il partait subitement et revenait de même. Ses absences duraient tantôt six semaines, et tantôt trois jours. Mlle du Rosier ne l'accompagnait jamais. Personne ne savait pourquoi il allait si fréquemment à Paris. Ceux qui l'y rencontraient ne s'en doutaient pas davantage; il y voyait peu de monde, et refusait obstinément les invitations, si ce n'est dans les maisons où l'on dînait bien. On remarquait que depuis trois ou quatre ans ces voyages étaient plus nombreux; mais il ne revenait jamais de Paris sans rapporter quelque bagatelle de prix à sa fille. Rien d'ailleurs ne paraissait changé dans ses habitudes. Dès son retour, il traitait la ville, et l'hôtel ne désemplissait plus. Tout ce qu'on pouvait lui reprocher, c'était d'être fort gourmand et très prompt à la dépense.

Un jour qu'on vantait au cercle où se réunissaient les notables de la ville le bonheur de Mlle du Rosier d'avoir un père aussi plein de bonhomie et de bienveillance envers tout le monde, le notaire haussa les épaules avec une mauvaise humeur si visible, qu'on le pressa de questions. Poussé à bout, il saisit brusquement une boule d'ivoire qui courait sur le billard :

— Cette bille est ronde et polie, s'écria-t-il; elle est cependant sèche et dure comme la pierre!

Et il la rejeta sur le tapis.

Le mot fit d'abord sensation; mais un quart d'heure après on n'y pensa plus; il venait du notaire, et M. Deschapelles aurait trouvé une tache dans un flocon de neige.

Au moment où commence ce récit, l'hôtel de la rue de la Cigogne à Moulins était habité par quatre personnes, M. du Rosier, Alexandrine, une sœur cadette du nom de Louise, et Mme de Fougerolles. Cette dernière était une sœur aînée de Mme du Rosier la mère, morte en couches de Louise. Elle était baronne du chef de son mari, d'une bonne noblesse du Nivernais, et de son vivant gentilhomme ordinaire de la chambre du roi sous Charles X. Veuve à trente-cinq ans et âgée alors de cinquante-six à cinquante-sept ans, Mme de Fougerolles était une grande personne, sèche, maigre et couperosée, qui ne manquait pas d'une certaine distinction. Elle avait d'excellentes manières et le parler fort doux, excepté lorsqu'un sentiment de colère l'animait. Alors elle perdait toute mesure et s'oubliait dans des emportemens où l'on voyait toute la violence de son caractère et la fougue d'un sang dont rien n'avait pu tempérer l'âcreté. Ceux qui la connaissaient bien lui reprochaient une excessive parcimonie, bien qu'à la mort de son mari elle se fût trouvée à la tête d'une immense fortune, et une extrême vanité, à l'aide de laquelle la baronne pou-

vait quelquefois dissimuler son penchant à l'avarice, mais qui ne le détruisait pas. Mme de Fougerolles n'avait pas d'enfans. Le baron, qui était un homme de plaisirs, l'avait fort négligée pour courir les aventures. Mariée, elle vécut dans le célibat, et veuve elle en voulut à tout le monde de l'indifférence de son mari. Elle arrivait chaque année à Moulins vers le mois d'avril, et descendait chez son beau-frère, qui deux ou trois fois lui confia sa fille aînée pour la conduire à Paris. En l'absence de Mme de Fougerolles, qui ne donnait jamais plus de vingt francs aux domestiques après un séjour de quatre ou cinq mois chez M. du Rosier, Alexandrine et Louise étaient placées sous la direction d'une institutrice; mais le gouvernement de la maison appartenait à Mlle du Rosier, qui savait y maintenir à la fois un ordre sévère et une grande abondance en toutes choses.

Telle était la situation de la famille du Rosier au mois d'avril 1852, quinze jours après l'arrivée de Mme de Fougerolles. Cet hiver-là, M. du Rosier avait donné plusieurs grands dîners et deux bals qui avaient éclipsé ceux du receveur général.

Parmi les jeunes gens qui, pour nous servir d'une expression consacrée à Moulins quand il s'agissait de Mlle du Rosier, aspiraient à la main de l'héritière, et on aurait pu en compter une douzaine, il en était deux qui se détachaient de la masse comme les vedettes d'un escadron en campagne. L'un de ces prétendans s'appelait Anatole de Mauvezin, et l'autre Évariste. Eux seuls paraissaient avoir quelque chance de réussir auprès de la jeune fille. Anatole appartenait à l'une des familles les plus considérables de l'arrondissement, qui voulait le pousser dans la magistrature, où les émolumens ne sont jamais bien élevés. Une bonne dot n'était donc pas à dédaigner. Évariste avait quelques liens de parenté éloignée avec Mlle du Rosier et une position indépendante. Tous deux semblaient l'aimer également; mais un observateur intelligent n'aurait pas tardé à démêler que l'un mettait son esprit seulement, et l'autre, Évariste, tout son cœur dans cette affaire. Ce même observateur aurait bientôt découvert aussi que la personne la plus intéressée à bien choisir donnait la préférence à M. de Mauvezin.

M. de Mauvezin était ce qu'on appelle communément un bel homme; il avait la taille haute et bien prise, de grands yeux noirs, une profusion de cheveux qui frisaient naturellement, les traits fermes et réguliers. A cheval, le sabre au poing et la cuirasse sur le dos, il aurait été superbe; mais cette enveloppe magnifique ne cachait rien. « Il ne faut pas le gratter,... il n'y a que l'écorce, » disait M. Deschapelles. C'est pourtant ce dont Mlle du Rosier, malgré sa vive intelligence, ne s'apercevait pas. Pourquoi cette nature élégante, spirituelle, et qu'on pouvait accuser, non sans raison, d'être

encline au dédain, aimait-elle cette organisation un peu commune et cet esprit vulgaire? C'est ce qu'il est impossible d'expliquer. Cela était. Évariste le voyait bien, mais il fermait les yeux pour ne pas le voir.

Un soir qu'il y avait grand bal à la préfecture, M. de Mauvezin profita du tête à tête que lui ménageait une valse pour faire l'aveu de ses sentimens à Mlle du Rosier. Alexandrine était ce soir-là plus brillante que jamais. Une couturière de Paris lui avait envoyé ce qu'il y avait de plus frais et de plus coquet en fait de modes nouvelles, et l'admiration où cette merveilleuse toilette le jeta fut pour Anatole un prétexte de donner un libre cours à la passion dont il se sentait dévoré, disait-il, depuis qu'il avait eu l'honneur d'être présenté à Mlle du Rosier.

— Pardonnez-moi, mademoiselle, ajouta-t-il en forme de péroraison, je n'ai pu résister à l'ardeur du sentiment qui m'entraîne... Heureux celui qui vous appartiendra!

Tout ce beau discours ne sentait pas l'improvisation, et Mlle du Rosier ne s'y serait pas trompé, si elle avait eu la libre disposition d'elle-même; mais son cœur plaidait pour Anatole, et elle n'entendit que ce qu'elle voulait entendre. Elle regarda M. de Mauvezin d'un œil où le courroux ne se montrait pas, et en la reconduisant à sa place, le beau valseur put croire que la rebelle était enfin soumise.

La beauté d'Alexandrine fut ce soir-là sans rivale. Elle resplendissait; le pli de ces lèvres un peu hautaines s'était adouci, et l'expression de son visage, auquel on pouvait reprocher une certaine froideur altière, avait une animation et une grâce nouvelles.

— Qu'avez-vous? lui demanda Évariste, qui l'admirait.

— Rien, répondit-elle, je suis heureuse.

Mais de retour chez elle, Mlle du Rosier ne put s'empêcher de courir dans la chambre de sa sœur, qui dormait, et de l'embrasser avec passion.

Cette sœur était de plusieurs années plus jeune qu'Alexandrine. Elle avait été élevée au couvent, et on la voyait fort peu dans le monde. D'un caractère doux et timide, elle aimait la retraite et tenait pour ses meilleurs jours ceux qu'elle passait au milieu de ses jeunes compagnes, entre les paisibles murailles qui avaient abrité son enfance. Elle y courait pour le moindre prétexte, et y demeurait volontiers jusqu'à ce que sa sœur l'envoyât chercher. Louise était d'une santé délicate; on avait craint quelque temps pour sa poitrine : on aurait dit que sa mère, en la quittant, n'avait pu se détacher d'elle, et qu'elle était prête à la rappeler. Les inquiétudes, les soins, les ménagemens qui avaient entouré ses premiers pas dans la vie, avaient disposé son esprit à une sorte de mélancolie rêveuse où

elle aimait à se plonger. Elle était comme une prisonnière échappée à la mort; il lui semblait toujours qu'elle avait à redouter les poursuites de cette ennemie, mais elle ne s'en effrayait pas, et se préparait à cette rencontre avec une résignation dans laquelle le courage d'une chrétienne se mêlait à l'innocence d'un enfant. Louise n'avait ni la beauté, ni l'éclat d'Alexandrine, mais tous les sentimens, toutes les émotions se peignaient sur son visage, et lui prêtaient une expression dont rien ne pourrait rendre le charme et la séduction. Les deux sœurs s'aimaient tendrement; seulement l'une commandait, comme l'autre obéissait, sans le savoir, et quand on parlait de Mlle du Rosier, c'était toujours d'Alexandrine qu'il s'agissait. On connaissait à peine la sœur cadette en dehors des amis intimes de la maison, et ceux-là croyaient qu'elle n'atteindrait pas sa majorité.

Le petit roman noué entre Mlle du Rosier et M. de Mauvezin durait déjà depuis huit ou dix jours, lorsqu'une autre valse procura à celui-ci l'occasion de porter la question sur le terrain plus sérieux du mariage.

— Je ne veux rien faire sans votre agrément, dit-il; si j'ai le bonheur de vous obtenir, c'est à vous seule que je veux le devoir.

Mlle du Rosier trouva ces sentimens pleins de délicatesse; ils étaient seulement pleins de prudence et d'habileté. M. de Mauvezin savait, à n'en pas douter, que toutes les demandes adressées directement à M. du Rosier avaient été repoussées; mais ce qu'on lui avait dit de la tendresse du père pour la fille lui permettait de croire que si Alexandrine se chargeait des négociations, le succès en était assuré.

— Eh bien! répondit Alexandrine, voyez mon père... Un avocat sera près de lui pour défendre votre cause.

Ce n'était pas là tout à fait ce que désirait Anatole, mais l'invitation était trop directe pour qu'il pût l'éluder.

Mlle du Rosier ne dormit pas de la nuit. L'aveu qu'elle avait fait implicitement à M. de Mauvezin ne laissait pas de la troubler beaucoup. Elle s'étonnait que sa fierté ne l'eût pas mieux défendue contre son propre entraînement, et cependant elle était joyeuse de sa confusion. Elle assistait en esprit à la visite de M. de Mauvezin et lui soufflait ce qu'il avait à dire; quand la fatigue lui faisait fermer les yeux, elle se voyait en robe de dentelle avec le voile blanc des mariées dans la cathédrale de Moulins, où une grande foule s'agitait, et elle se réveillait en sursaut. Elle s'irritait de sa propre émotion et ne parvenait pas à la dominer. La jeunesse était cette fois plus forte que sa volonté. L'insomnie dura toute la nuit avec des intermittences de rêves bizarres, mais jamais Alexandrine ne fut si heureuse.

Un jour se passa, puis deux, puis quatre, et son père ne lui parla

pas. Ce long silence étonnait Mlle du Rosier, qui n'y trouvait pas d'explication naturelle. Après que la semaine se fut écoulée, son anxiété devint extrême. Le dimanche suivant, à l'issue de la grand'-messe, où elle se trouvait avec sa sœur et Mme de Fougerolles, M. de Mauvezin la salua. Mlle du Rosier comprit qu'il cherchait à l'aborder; elle ralentit sa marche, très émue, et profitant d'un groupe qui la séparait de sa compagnie, Anatole s'approcha d'elle.

— J'ai parlé, lui dit-il très bas et très vite.

— Eh bien? fit-elle en levant les yeux.

— Rien... il veut voir, il veut réfléchir... et en attendant je suis au désespoir... je me meurs.

Mlle du Rosier aperçut la grande figure sèche de Mme de Fougerolles qui se retournait; elle pressa le pas, mais le coup d'œil qu'elle jeta sur M. de Mauvezin lui fit bien voir que sa cause n'était pas encore perdue. Quant à ce désespoir dont il avait parlé avec un si vif élan, il ne l'avait ni maigri, ni pâli; mais ce sont de ces exagérations qui ne déplaisent pas à certaines femmes.

Il répugnait à l'excessive fierté de Mlle du Rosier de parler la première. N'était-ce pas avouer hautement l'amour qu'elle ressentait pour M. de Mauvezin, sans savoir si son père l'approuvait? Elle se décida cependant à le faire, et comme elle était d'un caractère résolu, elle saisit un instant où il était seul dans son cabinet pour l'aborder.

— Je vous dérange peut-être? dit-elle en entrant.

— Non, répondit M. du Rosier, qui était assis devant son bureau;... je classais des papiers.

— C'est que j'ai à vous parler.

— Cela se trouve à merveille;... depuis deux ou trois jours, je voulais te faire appeler pour causer avec toi.

— Vous avez donc quelque chose à me dire? demanda Mlle du Rosier, qui rougit malgré elle.

M. du Rosier tourna vers elle deux petits yeux perçans. Il se leva et fit deux ou trois tours dans son cabinet sans parler. Pour la première fois de sa vie peut-être, il paraissait embarrassé. Il s'arrêta devant la fenêtre et tambourina du bout des doigts sur la vitre. Une certaine appréhension se glissa dans le cœur d'Alexandrine.

Au bout de quelques secondes, M. du Rosier se retourna brusquement.

— Tu sais peut-être qu'il s'agit d'un mariage? dit-il.

— Oui, répondit résolûment Alexandrine.

— M. de Mauvezin t'en a donc parlé avant de s'en ouvrir à moi? continua M. du Rosier.

Alexandrine fit un signe de tête affirmatif.

— J'imagine alors que c'est de cela que tu avais à m'entretenir?

— Précisément, répliqua-t-elle.

— Si tu l'avoues, c'est que M. de Mauvezin te plaît. Peut-être même n'a-t-il fait cette démarche auprès de moi qu'avec la certitude de ton assentiment?

Alexandrine répondit par un nouveau signe de tête. Toutes ces interpellations faites coup sur coup la mettaient à la torture; elle n'y reconnaissait pas la bonhomie habituelle de son père, et s'en inquiétait. Quelque chose d'extraordinaire se passait en lui. Il fit de nouveau quelques pas dans le cabinet, souleva des liasses de papiers qui étaient éparses sur son bureau, s'arrêta devant la fenêtre et caressa de la main deux ou trois mèches de cheveux qui frisaient autour de ses tempes. Le cœur d'Alexandrine battait à coups pressés. Elle avait remarqué que ce mouvement machinal indiquait chez son père une vive préoccupation. Elle entrevit qu'un obstacle inconnu s'opposait à son mariage avec M. de Mauvezin; mais comme il n'était pas dans sa nature de reculer devant la résistance :

— Prévoyez-vous quelque empêchement à mon mariage? dit-elle d'une voix ferme.

— Oh! s'il ne s'agissait que d'un empêchement, ce ne serait rien! dit le père.

Il quitta la fenêtre, et se rapprochant de sa fille :

— Çà, reprit-il, il faut parler nettement. Un jour plus tôt, un jour plus tard, tu sauras bien toujours la vérité. Expliquons-nous donc.

Malgré son courage, Alexandrine eut le frisson. Jamais elle n'avait entendu son père parler avec cette voix-là. Il marchait de long en large et parlait tout en marchant.

— L'obstacle ne vient pas de M. de Mauvezin, dit-il; le choix est bon, et je ne le désapprouve pas. Il t'aime, à ce qu'il assure, et j'ai pu voir que tu n'es pas indifférente à cet amour. De ce côté-là rien de mieux... mais penses-tu qu'un homme dans sa position épouse une femme sans fortune?

Alexandrine regarda son père, et craignit un instant qu'il ne fût devenu fou.

— Sans fortune! répéta-t-elle machinalement.

— Eh oui! car enfin il faut bien que je te dise tout. Je suis ruiné, ruiné de fond en comble, ruiné sans aucun espoir d'en revenir. Ah! si j'avais trente ans, ce ne serait pas grand'chose, mais j'en ai cinquante-cinq et j'ai perdu l'habitude du travail... Ainsi ne compte plus sur rien...

M. du Rosier ouvrit un tiroir de son bureau, et montrant à sa fille quelques pièces d'or :

— Ces deux ou trois douzaines de louis que tu vois là, reprit-il, c'est tout ce qui me reste, tout!

— Vous ruiné! mais comment? s'écria Alexandrine.

— Ah! comment! Est-ce qu'on sait?... Paris a tout dévoré... Un jour ceci, un jour cela!... Tu ne sais pas quels ravages les passions exercent quand elles se logent sous des cheveux blancs! Le feu ne dévore pas la paille plus sûrement; mais c'est une histoire que tu ne comprendrais pas... J'ai eu le vertige, et j'ai regardé s'en aller ma fortune comme on regarde l'eau couler!.... A présent tout est fini!... J'ai bien pensé à vous, mais trop tard... Il y a six mois, j'ai voulu tout réparer d'un seul coup... j'ai fait de l'argent du peu qui me restait, et j'ai tout mis dans une affaire. C'était un coup de dés... je l'ai joué pendant mon dernier voyage à Paris. L'affaire va mal, et je suis revenu comme l'enfant prodigue... Malheureusement l'enfant est un vieillard... Une lettre que j'attends peut modifier cette position... mais viendra-t-elle? C'est au moins douteux... Enfin tu le sauras toujours!...

— Mais l'hôtel! mais notre terre des Ronceaux! reprit Alexandrine.

— L'hôtel! les Ronceaux! Ils sont hypothéqués jusqu'à la dernière pierre, jusqu'au dernier arbre! Je te dis qu'il n'y a rien. Moi, je suis vieux : qu'ai-je à regretter?... Toi, tu es forte et vaillante, tu te raidiras contre la mauvaise fortune... mais ta sœur, la pauvre Louise!...

— Eh bien! elle est jeune et jolie... on lui trouvera un mari comme à moi...

M. du Rosier regarda sa fille.

— Un mari, reprit-il, comme à toi!

— Sans doute... Est-ce qu'il ne me reste pas toujours M. de Mauvezin? Sa fortune certainement n'est pas aussi considérable que celle que je croyais lui apporter, mais elle nous suffira.

M. du Rosier joignit les mains.

— Ah! mon Dieu! s'écria-t-il, tu en es encore là!...

Un instant il contempla sa fille avec stupéfaction, comme un homme qui, se promenant sur le boulevard, se trouverait tout à coup en présence d'un Algonquin ou d'un sauvage de la terre des Papous.

— Enfin! reprit-il avec un soupir, l'expérience te viendra plus tard!

— Que voulez-vous dire? demanda Alexandrine, un peu troublée.

— Rien... je dis seulement que si tu épouses M. de Mauvezin, Louise pourra aussi se marier.

On comprend que Mlle du Rosier ne dormit guère durant la nuit qui suivit cet entretien. Les choses que son père lui avait dites ne faisaient que revenir à son esprit. Elle les y retournait de cent façons. Cependant, malgré le trouble où l'exclamation de son père l'avait jetée, Alexandrine ne fit pas un instant à M. de Mauvezin l'injure de penser que le changement survenu dans la fortune de M. du

Rosier pût en rien modifier sa résolution. L'eût-elle donc oublié, s'il avait été sans ressources? Telle elle était, tel elle le jugeait. On doit ajouter à sa louange que l'avenir de Louise la préoccupa beaucoup plus que le sien propre.

Quelques jours se passèrent dans cette incertitude. M. du Rosier vaquait à ses affaires comme si les choses eussent toujours été dans le même état. Alexandrine n'osait pas l'interroger. Un soir, pendant un concert où son père avait voulu qu'elle se rendît et où se trouvait toute la bonne société de la ville, M. de Mauvezin s'approcha d'elle.

— Ne me demandez rien, dit-elle : il ne m'est pas encore permis de répondre.

— Ma vie est entre vos mains, murmura tout bas M. de Mauvezin, et il s'éloigna.

A la sortie du concert, Évariste prit le bras de sa cousine. Il faisait un temps superbe, et Mme de Fougerolles consentit à pousser jusqu'au pont de l'Allier pour voir le clair de lune. Deux ou trois personnes les accompagnaient. Quand on eut franchi le faubourg qui descend vers la rivière, Évariste pressa le pas.

— J'ai à vous parler, ma cousine, dit-il, et je ne sais comment m'y prendre.

— Eh bien! parlez, dit-elle. Ce n'est pas plus difficile que ça.

— Vous ne m'en voudrez pas?

— Mon Dieu, que de précautions! Si j'avais à vous parler, je le ferais d'abord, quitte à voir après si cela vous contrarie...

— Eh bien! ma chère cousine, il m'est revenu que la fortune de M. du Rosier était compromise, sinon perdue...

— Quelles folies! dit Alexandrine, qui se sentit pâlir.

— Ah! je voudrais bien que ces folies ne fussent pas si folles! Elles me permettraient de vous offrir un cœur qui est à vous depuis longtemps.

Alexandrine releva la tête fièrement.

— Le mien n'est plus libre, dit-elle.

La poitrine d'Évariste se serra.

— Alors, reprit-il, ne pensez plus à ce que je vous ai dit, mais si ce qu'on raconte est vrai, ne m'oubliez pas.

C'est à peine cependant si Mlle du Rosier l'entendait; sa pensée était toute à M. de Mauvezin. Si Évariste avait eu connaissance de la ruine de M. du Rosier, ce même bruit, si bien fondé, pouvait être arrivé aux oreilles d'Anatole, et pourtant il venait tout à l'heure encore de s'engager avec elle. Ses prévisions étaient donc réalisées; la perte de sa fortune ne pouvait rien contre l'amour qu'elle lui inspirait. La joie et l'orgueil enflaient ensemble le cœur d'Alexandrine. Évariste et Mlle du Rosier étaient alors à l'extrémité du pont, appuyés contre le parapet. Évariste regardait la rivière, Alexandrine regardait la

lune, dont la lumière éclairait en plein son visage : leurs bras se touchaient, et ils étaient séparés par un abîme. La voix de Mme de Fougerolles les tira de leur rêverie.

— Il fait froid ici, dit-elle, et vous allez vous enrhumer.

Tous deux se retournèrent.

— Mon Dieu! que vous êtes pâle! s'écria Louise en regardant Évariste... Vous serait-il arrivé quelque malheur?

— Non, répondit Évariste doucement.

— Ah! reprit Louise, dont les yeux s'étaient remplis de larmes, si le malheur vous frappait, ce serait bien injuste!

Et par un mouvement instinctif Louise se rapprocha d'Évariste, tandis que Mlle du Rosier prenait le bras de Mme de Fougerolles.

Le lendemain, à bout de patience, Alexandrine demanda à son père des nouvelles de cette fameuse lettre dont il lui avait parlé.

— Cette lettre que j'attendais? répondit M. du Rosier;... je l'ai reçue.

— Eh bien?

— Oh! elle ne décide rien... Il faudra seulement que j'aille à Paris.

— Comptez-vous partir bientôt?

— Cette nuit.

— Et resterez-vous longtemps absent?

— Je ne sais... Mais tu auras de mes nouvelles.

La sobriété de ces réponses n'était pas faite pour engager Mlle du Rosier à prolonger l'entretien. Elle comprit que son père voulait être seul et le quitta. Le soir, il s'enferma pour travailler après avoir embrassé ses deux filles. Il était comme à l'ordinaire; Alexandrine remarqua seulement qu'il retint quelques secondes Louise sur son cœur, et qu'il insista beaucoup pour qu'elle retournât au couvent le soir même. Il avait comme une larme dans les yeux quand il poussa la porte de son cabinet. Cette preuve de sensibilité chez un homme qui n'en avait guère étonna Mlle du Rosier.

— Il faut que la lettre soit mauvaise, pensa-t-elle.

Un moment après, il rouvrit la porte et appela son domestique.

— Jean, dit-il, n'oubliez pas de m'avertir, je prendrai le train de cinq heures.

A quatre heures, Jean, qui avait dormi dans un fauteuil, cogna à la porte du cabinet. Personne ne lui répondit. Il regarda par le trou de la serrure. Il ne vit point de lumière.

— Bon! dit-il, mon maître se sera endormi, et la lampe s'est éteinte.

Il prit un bougeoir et poussa la porte. Un obstacle qui faisait résistance à l'intérieur ne lui permit pas de l'ouvrir tout entière. Elle resta entrebâillée, et il dut faire un effort pour pénétrer dans le cabinet.

— Eh ! monsieur ! il est l'heure, dit-il.

N'entendant rien, Jean regarda partout, et vit M. du Rosier étendu tout de son long par terre, entre la porte et le bureau, le visage sur le tapis. — Ah mon Dieu ! s'écria-t-il. Il le souleva entre ses bras et le coucha sur un canapé. Le corps était lourd et inerte, la face rouge, et on voyait à l'angle du front une meurtrissure que M. du Rosier s'était faite en tombant. Jean perdit la tête et appela de toutes ses forces. En un instant, tout l'hôtel fut en l'air. Mme de Fougerolles, qui avait le sommeil léger, accourut l'une des premières.

— C'est une attaque d'apoplexie ! s'écria-t-elle, quand elle vit la figure congestionnée de M. du Rosier.

En ce moment, Alexandrine, réveillée en sursaut par le tumulte qui régnait dans l'hôtel, parut dans la pièce qui précédait le cabinet.

— N'entrez pas, mademoiselle ! s'écria Jean, qui se jeta devant la porte.

Alexandrine devint toute blanche. — Mon père est mort ! s'écria-t-elle.

Mme de Fougerolles, qui n'avait jamais beaucoup aimé M. du Rosier de son vivant, la prit par la main. — C'est un grand malheur, mon enfant, dit-elle; mais que veux-tu? il n'écoutait personne... Cela devait mal finir...

Mais Alexandrine ne l'entendait pas. Elle regardait cette porte derrière laquelle était le corps de son père.

— Voilà donc pourquoi il a voulu qu'on ramenât Louise au couvent, dit-elle.

Un éclair traversa tout à coup son esprit ! — Le malheureux ! murmura-t-elle. Il s'est tué !

— Tué ! ton père ? reprit Mme de Fougerolles.

Alexandrine saisit le bras de Mme de Fougerolles : — Mais vous ne savez donc pas... Au fait, il ne l'a confié qu'à moi... Mon pauvre père était ruiné, lui dit-elle à l'oreille.

— Ruiné ! mais alors tu n'as rien?

Mme de Fougerolles, qui avait pris les mains d'Alexandrine entre les siennes, les laissa tomber. Mlle du Rosier profita de ce mouvement pour entrer dans le cabinet et voir son père une dernière fois. Le corps était déjà froid. Elle se mit à genoux pour l'embrasser, mais le contact de ce front glacé lui fit mal. Elle se releva en poussant un cri et tomba évanouie.

Le bruit de la mort de M. du Rosier se répandit avec la vitesse de l'éclair dans Moulins. La nouvelle d'une révolution qui aurait renversé le gouvernement n'y aurait pas produit plus d'étonnement. — Lui, hier si bien portant ! lui, si heureux ! disait-on. Mais quand on apprit qu'il ne laissait rien de l'immense fortune qu'on lui supposait, l'étonnement devint de la stupéfaction. On comprit alors les

clignemens d'yeux et les réticences du vieux notaire, et pendant huit jours il ne fut pas question d'autre chose dans tout l'arrondissement.

L'opinion générale était que M. du Rosier avait été frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante; mais quelques personnes, et le notaire à leur tête, semblaient croire qu'une autre cause avait précipité cette fin tragique.

— Apoplexie! apoplexie! c'est bientôt dit, murmurait-il; elle a bon dos, l'apoplexie, et bien lui prend d'être muette. — Le reste de la phrase se perdait dans les plis de sa cravate blanche.

On s'ocupait beaucoup aussi de l'avenir de Mlle du Rosier et de sa sœur Louise. Élevées dans un si grand luxe, comment supporteraient-elles la privation des choses auxquelles elles étaient le plus habituées? A quoi allaient-elles se décider? Puis, quand on venait à parler de ce fameux mariage qui avait si longtemps fait jaser les curieux, les plus malins souriaient : — Adieu paniers, vendanges sont faites, disaient-ils.

Pendant les deux ou trois premiers jours, Mlle du Rosier resta comme étourdie, et plus occupée des soins qu'il fallait apporter à toutes choses que de son chagrin. Le peu de temps qui lui restait, elle l'employait à consoler Louise. Elle éprouvait seulement une certaine surprise de ne pas avoir reçu la visite de M. de Mauvezin; mais elle attribuait cette absence à la délicatesse d'un cœur qui ne veut pas mêler d'autres pensées à celles de la mort. Elle se montrait d'ailleurs pleine de fermeté et faisait tête à la douleur. Que devint-elle lorsque le quatrième jour elle reçut une lettre par laquelle M. de Mauvezin lui mandait qu'une affaire urgente le forçait à partir pour la campagne sans qu'il pût fixer encore l'époque de son retour! Il l'assurait d'ailleurs de son entier dévouement et de la part sincère qu'il prenait à son malheur.

A la lecture de cette lettre, Mlle du Rosier éprouva moins de douleur que d'indignation. La colère, la honte, le dégoût, le mépris se partageaient son cœur. — Et j'ai pu l'aimer! se disait-elle. A ce souvenir, son visage passait de la pâleur au pourpre. L'amour était mort sur le coup. Il n'en restait plus qu'un sentiment confus de rage et de haine qui faisait bouillonner son sang.

— Le lâche! dit-elle. S'il ne m'avait pas écrit, c'eût été une trahison...; mais cette lettre, c'est une bêtise et une insolence!

Par un mouvement vif, elle la déchira; mais au moment d'en jeter les morceaux, elle s'arrêta et les replaça dans leur enveloppe.

— Non, murmura-t-elle, non, je veux la relire pour ne lui pardonner jamais!

Pour la première fois, Mlle du Rosier jeta sur son avenir un regard profond. Elle restait orpheline et sans dot, et n'avait plus pour appui que Mme de Fougerolles, dont la tendresse n'était pas excessive. Son

unique espérance s'était brisée d'un seul coup; elle ne voyait devant elle que l'incertitude et la nuit. Pendant que ces réflexions traversaient son esprit, Alexandrine était accoudée sur la cheminée devant une glace, le menton dans sa main. Elle leva les yeux et se regarda. La vue de ce visage tout blanc, qu'illuminait la clarté de deux bougies, lui fit presque peur. Il lui semblait que c'était celui d'une autre personne, qu'elle ne connaissait pas. Les yeux étaient tout grands ouverts, le front mat; les cheveux en désordre pendaient le long des joues. Elle se regarda longtemps, comme si elle eût cherché à lire dans son propre cœur. Le silence et la nuit l'entouraient; la lettre d'Anatole était sous sa main.

— Je suis belle, dit-elle tout à coup à demi-voix, je suis intelligente, rien n'est perdu!

Le son de sa voix la fit tressaillir. Elle passa la main sur son front et se réveilla comme d'une hallucination; mais sa résolution était prise.

II.

La liquidation de M. du Rosier ouverte, quelques créanciers se présentèrent. En faisant valoir les droits qu'elle tenait de sa mère, Alexandrine pouvait sauver du naufrage une somme importante. Mme de Fougerolles l'engagea vivement à le faire, et ne négligea pas cette belle occasion d'accuser son beau-frère d'imprévoyance et de prodigalité. Sur ce point toutefois, Mlle du Rosier ne voulut rien entendre : elle déclara que tout ce qui lui revenait appartenait légitimement aux créanciers de son père, et leur en fit immédiatement abandon. La baronne jeta les hauts cris, mais toute la ville admira ce trait de délicatesse et de désintéressement. Ce fut tout de suite un concert d'éloges autour de Mlle du Rosier; le notaire lui-même avoua que cette conduite était noble et généreuse; cependant il plissa le coin de ses lèvres en parlant, et finit, pressé de s'expliquer, par déclarer qu'à son sens cette conduite lui avait été inspirée bien plutôt par la tête que par le cœur. — Elle est fille de l'orgueil, dit-il. Mlle du Rosier tient à honneur de ne ressembler à personne. — Il profita néanmoins de l'occasion pour lui rendre visite et lui offrir ses services en qualité de vieil ami de la famille. Alexandrine, qui se souvenait de l'avoir vu fréquemment à une époque où une circonstance, née du hasard, ne l'avait pas encore brouillé avec M. du Rosier, le reçut parfaitement. Il revint enchanté de leur conversation. Tout en elle l'avait ravi, le choix de ses expressions, le tour de ses idées, la fermeté de ses sentimens. Seulement, comme on vantait autour de lui la noblesse de son maintien, sa grâce, son esprit, sa distinction : — Oui, oui, dit-il, c'est un caractère!

On se récria sur l'étrangeté de ce compliment. — Un caractère! la belle merveille! Qui est-ce qui n'avait pas de caractère? Et le singulier éloge que c'était là!

— Ah! vous croyez? répliqua M. Deschapelles en s'échauffant. Un caractère! mais c'est ce qu'il y a de plus rare au monde. Personne n'a de caractère, ni vos amis, ni vous, ni moi!... Moulins n'est pas un trou : eh bien! vous battriez la ville et les faubourgs, et peut-être n'en trouveriez-vous pas un second. Il y a des hommes qui veulent ceci, et des femmes qui veulent cela, la belle affaire! Mais savoir ce que l'on veut, le vouloir bien, le vouloir toujours, être plein et entier dans sa volonté, voilà le magnifique, et je ne sais que Mlle du Rosier qui soit de cette trempe-là!

Cela dit, M. Deschapelles huma une prise de tabac. On l'accabla de questions pour savoir au moins ce que voulait son héroïne; mais il se renferma dans un silence impénétrable, et son petit discours fut mis au compte des boutades qui lui étaient si familières.

Un matin, Alexandrine vit entrer chez elle Évariste, qu'elle n'avait pas vu depuis la mort de M. du Rosier.

— Je n'ai pas voulu troubler la douleur des premiers jours, lui dit-il. A présent, me voici.

Évariste paraissait embarrassé. Il la regardait et ne parlait pas. Enfin, faisant un effort sur lui-même :

— Vous souvenez-vous, reprit-il, de l'entretien que nous avons eu sur le pont, l'autre soir?

— Oui, dit Alexandrine... Pourquoi me faites-vous cette question?

— C'est que la main que je vous offrais est toujours à vous, et que vous me rendriez bien heureux en l'acceptant. Les circonstances sont peut-être changées...

— Qu'est-ce qui vous fait croire cela? demanda-t-elle vivement, et les yeux dans les yeux d'Évariste.

— Pardonnez-moi d'entrer dans votre vie avec cette franchise, mais il me semble qu'un parent peut le faire.

— Parlez.

— Eh bien! je crois qu'*il* est parti.

Alexandrine pâlit légèrement; elle prit un verre d'eau et l'avala. — C'est vrai, dit-elle.

— Vous m'en voulez? reprit Évariste.

— Moi! vous en vouloir! et pourquoi?

L'expression de ses yeux s'adoucit, et elle lui prit les mains.

— Ainsi, c'est parce que je suis seule au monde et abandonnée que vous venez à moi? dit-elle.

— Ne suis-je pas votre meilleur ami? Gardez cette main que vous

avez prise, et je vous remercierai de toute la force de mon cœur.

Alexandrine pencha la tête sur sa poitrine, et réfléchit une minute.

— C'est impossible à présent, répondit-elle enfin. Je donnerais volontiers la moitié des jours qui me restent à vivre pour vous consacrer l'autre..., mais il est trop tard!

— Trop tard à vingt ans! s'écria-t-il.

— Vous ne me comprenez pas... l'âge n'y fait rien, reprit Mlle du Rosier avec une sourde exaltation; n'avez-vous jamais vu de branches mortes sur un jeune arbre?

Évariste voulut répliquer; elle l'arrêta d'un geste.

— Non, croyez-moi, dit-elle avec force, il vous faut un cœur tendre et bon, qui vous puisse aimer entièrement comme vous le méritez, et sincèrement je n'ai pas ce cœur, ou peut-être ne l'ai-je plus! Le mien est plein d'amertume et de fiel... Laissez-moi vivre seule.

— Vous l'aimez encore! s'écria Évariste.

— En dehors de ma sœur et de vous, je n'aime rien, je vous jure.

Il y avait dans la voix d'Alexandrine un tel accent de franchise, que le doute était impossible, mais en même temps une telle âpreté, qu'Évariste en tressaillit. Il comprit qu'il ne fallait pas insister.

— Qu'allez-vous faire à présent? lui dit-il.

— Je me retirerai chez Mme de Fougerolles.

Évariste se leva. — Eh! malheureuse enfant! s'écria-t-il, vous ne la connaissez donc pas?

Alexandrine lui jeta un regard tranquille. — Vous croyez? dit-elle; c'est possible;... mais je verrai et j'attendrai.

Quand il quitta Mlle du Rosier, Evariste ne savait pas encore ce qu'il ferait; il éprouvait l'accablement d'un homme à qui son dernier espoir vient d'échapper. Le soir, il donna l'ordre de préparer ses malles et de les porter au chemin de fer; puis il pensa qu'un malheur pouvait arriver à sa cousine.

— Que fera-t-elle si je ne suis pas là? se dit-il. Et il resta.

La supérieure du couvent où Louise avait été élevée demanda à la garder. La baronne n'eut garde de refuser; elle ne se serait pas opposée non plus au départ d'Alexandrine; mais celle-ci déclara qu'elle aimait mieux rester auprès de Mme de Fougerolles, et demanda à sa tante la permission, le jour même, de faire porter chez elle les quelques meubles auxquels elle tenait, et tout son linge. Un refus eût excité l'indignation publique, et, dans la crainte du scandale, la baronne lui répondit qu'elle serait la bienvenue.

Mme de Fougerolles, on le sait, habitait alternativement Paris et la province. Elle possédait entre Moulins et Nevers, aux bords de l'Allier, un château où elle passait la belle saison, et à Paris, rue de l'Université, un hôtel où l'hiver la rappelait. Cependant il arrivait le plus souvent, comme on l'a vu, qu'à l'époque où elle avait coutume

de se rendre dans ses terres, elle s'arrêtait à Moulins, où M. du Rosier lui offrait une hospitalité d'autant plus agréable qu'elle était moins coûteuse. Elle y prolongeait son séjour indéfiniment et s'y montrait fort accommodante, n'ayant rien à dépenser; mais généralement, et à moins de circonstances extraordinaires, au temps des vendanges elle s'établissait à La Bertoche, où deux ou trois fois déjà Mlle du Rosier avait accompagné sa tante avant le triste événement qui l'y ramenait.

La Bertoche avait dans ses fortes constructions, qui dataient du XIVe siècle, quelque chose de la magnificence féodale et guerrière de ses voisins les châteaux de Grossouvre et d'Apremont, qui sont l'orgueil des coteaux de l'Allier. D'épaisses murailles, protégées par une énorme tour à machicoulis et entourées de douves, l'enfermaient de toutes parts. Le château portait dans ses flancs un vieux boulet envoyé par les canons de l'Anglais du temps des guerres de la Pucelle. L'Allier coulait au pied de la colline sur laquelle il était assis, et d'où la vue s'étendait au loin sur des plaines et des forêts au milieu desquelles le regard aimait à suivre le cours lumineux de la rivière. La portion du château habitée par la baronne faisait face à une large cour et se composait d'un pavillon carré avec deux ailes en retrait élevées d'un étage sur rez-de-chaussée; un grand cadran, armé de longues aiguilles rouillées, marquait les heures au-dessus de la porte d'entrée. Les bâtimens construits sur les côtés de la cour servaient de logemens aux gens de service, d'écuries, de granges et de remises; on avait fait une étable de la chapelle.

La chambre que Mlle du Rosier avait occupée déjà, et vers laquelle elle se dirigea aussitôt qu'elle fut arrivée à La Bertoche, était située à l'extrémité d'une aile et donnait sur la vallée; un balcon de pierre en saillie lui permettait de voir une vaste étendue de pays. Cette chambre était grande et tendue d'une vieille tapisserie de Flandre à personnages; un lit à baldaquin en occupait l'un des coins en face de la fenêtre. Alexandrine employa sa première journée à ranger les petits meubles qu'elle avait apportés de Moulins, ainsi que ses livres de prédilection. Deux ou trois fois elle s'arrêta sur le balcon et regarda la campagne, sur laquelle un ciel orageux promenait de grandes ombres. Cette solitude, ce profond silence interrompu par le bruit du vent dans les arbres convenaient à la disposition de son esprit.

Pendant les premiers jours, la vie que Mlle du Rosier mena au château de La Bertoche fut triste et monotone. On ne voyait personne; les soirées se passaient dans une grande pièce, où Mme de Fougerolles recevait ses métayers. Elle faisait un ouvrage de tapisserie, et sa nièce lisait ou brodait. A dix heures, ses comptes réglés, la baronne rentrait dans sa chambre. De l'heure du souper à celle du coucher, on n'avait pas échangé dix paroles. Au silence qui se faisait autour

d'elle, Alexandrine mesurait l'étendue de la perte qu'elle avait faite; mais elle n'en était pas abattue, et comme son père l'avait prévu, elle se roidissait contre le malheur.

Après la secousse qui avait déraciné de son cœur le souvenir de M. de Mauvezin, cet isolement ne déplaisait pas à Mlle du Rosier. Il lui donnait le temps de rassembler ses forces et de les éprouver avant la lutte qu'elle aurait à soutenir contre la vie. Elle se sondait elle-même en quelque sorte et cherchait à voir clair dans l'avenir. Quelques mots de sa tante lui avaient fait mieux comprendre la portée de l'exclamation arrachée à Évariste par la nouvelle qu'elle se retirait auprès de Mme de Fougerolles. Elle prévoyait de ce côté-là des mécomptes et des chagrins; mais elle s'y résignait, et trouvait, en les attendant, un charme singulier à se promener seule sous les beaux ombrages de La Bertoche et à regarder le soir la campagne du haut de son balcon. Un incident la tira de cette léthargie.

Un matin, on remit à une certaine Mme Ledoux, qui avait le gouvernement du château sous la haute direction de Mme de Fougerolles, une note d'objets de parfumerie que Mlle du Rosier avait pris chez un marchand de la ville. Élevée dans une grande recherche, Alexandrine avait l'habitude de ces petites nécessités de la vie élégante; elle ne croyait pas que la ruine fût un motif d'y renoncer. Mme Ledoux, qui n'avait point reçu d'ordre, hésita et finit par présenter cette note à Mme de Fougerolles. Au premier coup d'œil, la baronne laissa voir toute son indignation.

— Cinquante francs! s'écria-t-elle... voyez donc cette mijaurée!... Ça n'a pas le sou et ça dépense en pots de pommade et en eaux de senteur plus que moi en mouchoirs de toile et en bas de coton!...

— Mademoiselle est si jeune! A son âge, on ne pense guère, répondit timidement Mme Ledoux, à qui la situation de Mlle du Rosier inspirait une grande pitié.

— Si jeune!... A vingt ans, je tenais mon ménage, et Dieu merci, on n'y voyait pas des notes de cette espèce!... ne payez pas!...

— Alors que faut-il que je fasse? demanda Mme Ledoux.

— Vous remettrez cette note à Mlle du Rosier, et elle s'en arrangera comme elle voudra; c'est bien assez déjà de l'héberger sans que j'aie encore à payer ses dettes!... Mais non, donnez-la-moi... je lui en parlerai.

Et Mme de Fougerolles arracha le papier des mains de Mme Ledoux, qui se retira toute troublée.

Alexandrine, qui ne se doutait de rien, rentra à l'heure du dîner d'une promenade qu'elle avait faite dans le parc. Mme Ledoux, qui l'attendait dans la cour, l'arrêta tout aussitôt qu'elle la vit.

— Si Mme la baronne vous parle d'une petite note de parfumeries,

lui dit-elle, que cela ne vous inquiète pas, mademoiselle : j'ai de petites économies, et je la paierai.

Une fenêtre s'ouvrit; on vit apparaître la tête de Mme de Fougerolles, et Mme Ledoux se sauva.

Quand Mlle du Rosier entra dans la salle à manger, Mme de Fougerolles était avec le maire du village, qui était venu la voir au sujet de certaines réparations à faire aux chemins vicinaux, pour lesquels la baronne devait des prestations en nature. Alexandrine ne s'était pas encore assise que sa tante lui présenta la note.

— Qu'est-ce que cela? lui dit-elle.

La voix était si cassante et si brève, que Mlle du Rosier releva la tête avant d'ouvrir le papier.

— Mais regardez donc! reprit Mme de Fougerolles.

— Ah! je sais, répondit Alexandrine... c'est le mémoire de mon parfumeur.

— Ah! vraiment!... c'est donc pour vous tout cela?

— Oui, madame... pour moi seule.

Mme de Fougerolles s'empara de la note.

— Cinquante francs! comprenez-vous cela? s'écria-t-elle en s'adressant au maire, cinquante francs de pâtes et de flacons!

Le maire, qui pensait à ses prestations et désirait que Mme de Fougerolles s'acquittât, leva les mains au ciel en signe d'étonnement.

— Cinquante francs! reprit-il, c'est beaucoup d'argent.

Le rouge monta au visage de Mlle du Rosier.

— Permettez, monsieur, dit-elle, il s'agit de mes affaires et non des vôtres.

— Ah! c'est comme cela que vous prenez les observations! ajouta Mme de Fougerolles. J'imagine alors que vous avez de l'argent pour solder vos fournisseurs.

Mlle du Rosier comprit que la lutte commençait; si elle ne voulait pas être écrasée du premier coup, il fallait résister.

— Je n'en ai pas... vous le savez, dit-elle en se redressant; mais il me reste deux ou trois petits bijoux que je tiens de ma mère, votre sœur, madame. Je les vendrai, et le produit me servira à payer ce mémoire.

Mme de Fougerolles se mordit les lèvres.

— Fort bien, mademoiselle, reprit-elle; mais puisque nous sommes sur ce chapitre, permettez-moi un conseil qu'autorisent mon âge et ma position. Vous portez des robes de soie et ne vous gênez pas pour les traîner dans toutes les allées du parc... Quand on n'a pas de fortune, on pourrait, ce me semble, porter des robes moins coûteuses, surtout quand on a dix doigts pour ne pas s'en servir.

Mlle du Rosier était pourpre, elle devint blême.

— Vous avez raison, madame, répondit-elle froidement, et elle s'assit à table.

Pendant tout le dîner, elle affecta de parler avec une grande gaieté; mais, rentrée chez elle et la porte fermée, elle éclata. Les larmes et les sanglots la suffoquaient; vingt fois elle essaya de rentrer en possession d'elle-même et vingt fois elle échoua. Son cœur était comme brisé. Elle arracha sa robe bien plus qu'elle ne la détacha, et se mit à vider ses tiroirs dans une malle avec des mouvemens convulsifs.

— Maison maudite! dit-elle. Oui, je la quitterai! Ah! elle veut que je travaille! Eh bien! je travaillerai... Mieux vaut encore du pain noir que tant d'humiliations!

Puis tout à coup, et la malle à moitié pleine, elle la repoussa.

— Eh bien! non! s'écria-t-elle; je suis entrée dans cette maison, j'y resterai!...

Elle se regarda dans une glace : son visage était couvert de larmes. Elle s'empara d'un mouchoir et le passa vivement sur ses joues et ses yeux.

— Voyons, j'ai vingt ans. Est-ce qu'on pleure à vingt ans? reprit-elle.

Elle courut sur le balcon et exposa son front brûlant au vent froid de la nuit. — Ah! monsieur de Mauvezin, murmura-t-elle, voilà encore un jour que je n'oublierai pas!

A quelque temps de là, Mme de Fougerolles reçut la visite du vieux notaire avec lequel elle avait à rédiger des baux de ferme. M. Deschapelles, heureux de revoir Alexandrine, pour laquelle il éprouvait l'affection d'un philosophe épris d'un problème, n'avait pas voulu laisser à un petit clerc le soin de partir pour La Bertoche. Il trouva Mlle du Rosier telle qu'il s'y attendait, calme, tranquille et sérieuse.

— Vous plaisez-vous ici? lui dit-il.

Mlle du Rosier sourit légèrement. — J'y vis des bontés de Mme la baronne, répondit-elle; je n'ai pas le droit de chercher à savoir si je m'y plais.

Mme de Fougerolles feignit de ne pas entendre. Depuis le dernier mot par lequel Mlle du Rosier avait terminé leur discussion au sujet de la note du parfumeur, il lui semblait que la victoire lui était restée, et elle n'était plus revenue sur cet entretien. La présence du notaire à La Bertoche lui fut un prétexte d'inviter à dîner le curé de l'endroit et deux ou trois des notables habitans avec leurs femmes et leurs filles. Dans ces sortes d'occasions solennelles, où la vanité de la baronne l'emportait sur son avarice, on tirait des armoires le vieux linge de Saxe damassé aux armes de la famille, on exposait sur les buffets la lourde argenterie et on mettait des bougies dans les grands candélabres dorés du temps de Louis XIV. Les meubles,

débarrassés de leurs housses, voyaient le jour. Toute la maison était en l'air, et Mme Ledoux tremblait à la pensée du lendemain.

A l'heure du dîner, Alexandrine descendit de sa chambre et entra dans le grand salon, magnifiquement éclairé. Elle était vêtue d'une robe de laine noire fort propre, mais fort vieille et fort usée. Aucun bout de dentelle, aucun brin de jais n'en rehaussait l'austère vétusté. Mme de Fougerolles se leva.

— Mais à quoi pensez-vous, mademoiselle? Nous avons du monde, s'écria-t-elle,

— M. le curé et ces dames voudront bien m'excuser, répondit Mlle du Rosier, mais je suis pauvre et je ne porte plus de robes de soie.

— Oh! chère enfant, votre vertu vous fait une parure! s'écria M. le curé.

Les yeux de Mme de Fougerolles lançaient des éclairs, et le notaire, qui comprenait à demi-mot, se frotta les mains.

Après le dîner, Mlle du Rosier s'assit dans l'embrasure d'une fenêtre, et, tirant d'un panier à ouvrage sa laine et son aiguille, elle se mit à travailler activement. Pendant un quart d'heure, Mme de Fougerolles, qui l'observait du coin de l'œil, la laissa faire. Autour d'elle, on causait et on jouait; mais voyant enfin que l'aiguille ne se lassait pas d'aller et de venir :

— Mais, mademoiselle, dit-elle en s'efforçant de sourire, oubliez-vous donc qu'on ne travaille pas dans un salon?

— C'est vrai, répondit Alexandrine.

Elle rejeta la laine et le canevas dans son panier, le prit, se leva et alla s'asseoir dans l'antichambre, où se tenait une fille de service.

Un moment après, Mme de Fougerolles, ayant besoin d'eau chaude pour le thé, sonna. La fille s'était éloignée pour un instant. La baronne, impatientée, ouvrit la porte et vit Mlle du Rosier.

— Que faites-vous donc là? demanda-t-elle.

— Je travaille, madame : quand on n'a rien, il faut bien apprendre à se servir de ses dix doigts.

Elle prit sa tapisserie, et l'étalant aux yeux de M. Deschapelles, qui par curiosité avait suivi Mme de Fougerolles : — On en pourra faire un coussin, reprit-elle; quand il sera fini, vous m'aiderez bien à le vendre.

M. Deschapelles joignit les mains avec une feinte admiration.

— Mlle du Rosier, la propre nièce de Mme la baronne de Fougerolles, qui travaille comme une ouvrière, et dans une antichambre encore! Ah! c'est beau! s'écria-t-il. Dès mon retour à Moulins, je me fais une fête de parler de vos tapisseries à mes belles clientes... Je veux que ce coussin aille chez Mme la comtesse de Cheron.

A ce nom, Mme de Fougerolles tressaillit : c'était celui d'une dame qui tenait la tête de l'aristocratie bourbonnaise.

— Laissez cela! s'écria-t-elle en s'emparant de la tapisserie; occupez-vous plutôt à servir le thé.

Mlle du Rosier s'inclina. — Je suis votre servante, madame, reprit-elle, et elle rentra au salon.

Mais cette première épreuve ne suffisait pas à Mlle du Rosier. Au moment où la compagnie allait se retirer, elle s'approcha du notaire, les mains chargées de petites boîtes.

— Voulez-vous me rendre un petit service qui ne vous coûtera rien? dit-elle avec un sourire.

— Méchante, vous savez bien que je suis tout à vous! répondit M. Deschapelles.

— Eh bien! il s'agit d'offrir à l'un des bijoutiers de Moulins ces quelques bagatelles... Il y a une chaîne d'or, une petite croix de turquoises, des bracelets,... tout mon écrin de jeune fille... Vous en tirerez le meilleur parti possible... Songez-y! c'est tout mon capital.

Les dames, qui mettaient leurs châles et leurs chapeaux, s'arrêtèrent pour écouter. Mme de Fougerolles sentait des fourmillemens dans ses doigts.

— Mais pourquoi vendez-vous tout cela? demanda le notaire, qui devinait à peu près et se faisait volontairement le complice d'Alexandrine.

— Eh! mais, pour acquitter cette note,... reprit-elle en lui tendant la facture du parfumeur; le reste servira à payer les petites dépenses qu'exigera mon entretien.

Deux ou trois regards étonnés se portèrent sur Mme de Fougerolles. Le notaire prit les mains d'Alexandrine.

— Donnez, mon enfant, donnez! dit-il d'une voix mielleuse. Ces bijoux n'iront pas chez un marchand;... je les mettrai en loterie, et on s'arrachera les billets, je vous en réponds... J'en prendrai, moi qui n'en prends jamais! Ah! madame la baronne, dit-il en se retournant vers Mme de Fougerolles, quelle enfant la Providence vous a donnée!

Si Mme de Fougerolles laissait partir M. Deschapelles avec les bijoux, elle le connaissait assez pour savoir que cette histoire de loterie défraierait les conversations de Moulins pendant trois mois.

— Mais, dit-elle avec un sourire contraint, j'ai bien le droit de retenir aussi des billets.

— Sans doute, répondit le notaire.

— Dans ce cas, je les prends tous. Les bijoux sont à moi, et je prie ma nièce de les accepter. La note à présent me regarde.

Un premier succès avait signalé le commencement de la lutte. Mlle du Rosier ne voulut pas en abuser, et remercia Mme de Fougerolles devant tout le monde; mais elle ne quitta plus la robe de laine, et conserva dans ses ajustemens l'apparence d'une pauvreté à la fois

humble et fière. Elle ne renonça pas non plus à ses travaux de broderie et de couture, et prit l'habitude de tailler elle-même ses robes. On était sûr de la trouver l'aiguille à la main, assise auprès d'une fenêtre, durant les heures qu'elle ne passait pas à la promenade. Ce travail obstiné, que n'égayait aucune chanson et dans lequel l'enchaînait une froide résolution, encouragée, au grand déplaisir de la baronne, par les conseils paternels du curé et les éloges du notaire, lui rapporta bientôt quelque argent, qu'elle employa en aumônes avec une générosité qui entrait dans son caractère, mais qui cette fois n'était peut-être pas sans calcul. Ces aumônes ne se composaient guère que de menues monnaies et de quelques pièces blanches; mais, distribuées judicieusement et à propos parmi les pauvres gens qui en avaient un besoin réel, elles acquirent une importance bien autrement haute que leur valeur. Peu à peu Mlle du Rosier prit l'habitude de se promener chaque jour dans la campagne et d'entrer dans les chaumières qui se trouvaient sur son passage; elle interrogeait les enfans sur les besoins de la famille, et causait quelquefois avec les bonnes femmes qu'elle rencontrait menant paître leur vache. Comme tous les cœurs blessés, elle aimait la solitude des champs et le silence des bois; mais de singulières pensées la poursuivaient dans ces promenades, qui étaient en même temps un exercice salutaire pour son corps et un sujet de méditations pour son esprit. Un jour que le notaire la questionnait sur ces longues excursions qu'elle faisait dans les plaines et les vallons : — Je fais mon cours de philosophie, répondit-elle avec un certain sourire qu'il connaissait bien.

N'eût-on pas su dans le pays qu'elle habitait le château et qu'elle était nièce de Mme de Fougerolles, elle avait pour la protéger son attitude et son grand air. Les paysans n'osaient même pas la regarder en face quand ils lui parlaient, et leurs femmes se tenaient toutes droites devant elle et les yeux baissés lorsqu'elle était entrée dans leurs chaumières. Quand elle suivait un sentier avec ses vêtemens noirs, grave et silencieuse, les petits garçons se cachaient derrière les haies pour la suivre des yeux; ils se poussaient du coude, n'osant presque plus respirer, et se disaient tout bas : — Voilà la demoiselle noire qui passe!

Un jour qu'elle s'était égarée après un orage, elle demanda son chemin à un petit paysan; l'enfant ôta son chapeau et marcha droit devant elle sans répondre. Elle eut beau l'engager à se couvrir, il ne voulut rien entendre et resta tête nue jusqu'à l'entrée du parc; là il étendit le bras dans la direction du château, la salua et partit en courant. Le dimanche à la grand'messe, dès le premier pas qu'elle faisait dans l'église, tous les rangs s'ouvraient pour lui faire un passage, et bien qu'elle marchât derrière Mme de Fougerolles, la crainte et le respect étaient pour elle.

Évariste et Louise la venaient voir quelquefois à La Bertoche. Les jours où elle les possédait ensemble étaient les seuls qui lui parussent heureux; mais ces distractions si douces n'étaient pas sans mélange. La présence de Louise lui apportait autant de paix et de sérénité que celle d'Évariste lui causait d'inquiétude. Il l'aimait toujours, et cet amour la troublait. A l'époque des vendanges, Mme de Fougerolles, joyeuse d'une récolte qui s'annonçait superbe, engagea Évariste et Louise à rester toute une semaine au château. Ce fut le premier bonheur que Mlle du Rosier ressentit depuis la mort de son père. Elle voulut que sa sœur partageât sa chambre et ne la quittât pas. Mme Ledoux, étonnée d'entendre rire dans ces mêmes pièces où l'on grondait toujours, tressaillait et regardait de tous côtés : il lui semblait que des esprits traversaient le château.

Bien souvent les trois jeunes gens partaient ensemble le matin et faisaient de grandes promenades, soit en bateau, soit à pied. Évariste ramait, Alexandrine guidait la marche. Elle avait appris à connaître tous les sentiers, et conduisait la petite troupe dans les sites les plus agrestes. Quelquefois on mangeait sur l'herbe les provisions emportées dans un panier, quelquefois on s'arrêtait dans une auberge de village où l'on déjeunait gaiement. Dans ces circonstances, Mlle du Rosier, dégagée de la contrainte où elle vivait, redevenait jeune; elle était comme une plante qui, longtemps cachée à l'ombre, s'épanouit enfin sous les rayons du soleil. On la sentait revivre.

Un matin qu'elle s'était montrée plus expansive encore, et toute rieuse de ce rire joyeux et frais qui va si bien aux lèvres jeunes, elle s'arrêta, avec Évariste et Louise, auprès d'une maisonnette devant laquelle s'étendait une pelouse ombragée de grands arbres. Un chien dormait à l'ombre, et de la porte on voyait au loin la campagne, piquée çà et là de clochers pointus. Tout riait, le vent dans les feuilles et le soleil sur l'eau. Le silence et la paix entouraient cette maison, qui semblait faite pour abriter un bonheur à deux. Un écriteau, sur lequel on pouvait lire ces deux mots *à vendre*, pendait sur le mur. Évariste ne put maîtriser les sentimens auxquels il imposait silence depuis si longtemps. Il saisit la main de Mlle du Rosier, et, la regardant avec des yeux dont elle pouvait à peine supporter le langage muet : — Ah! si vous vouliez!... dit-il. Mais il n'osa pas continuer. Elle lui prit le bras vivement, et, pressant le pas, elle regagna le château sans parler.

Mlle du Rosier s'était réfugiée dans sa chambre, où, seule, elle n'avait plus peur de laisser voir son trouble, lorsque sa sœur entra tout à coup. Louise était toute en larmes, et se jeta dans ses bras avec un élan extraordinaire.

— Ah! ma chère sœur, dit-elle, qu'Évariste est malheureux!

Alexandrine frissonna de la tête aux pieds.

— Qui te l'a dit? répondit-elle.

— Lui, tout à l'heure, après que tu nous as quittés pour courir chez toi. Il m'a entraînée dans une allée du parc, et là il m'a ouvert son cœur. Ah! comme il t'aime! Comment peux-tu te résoudre à faire tant de peine à une âme si tendre, si dévouée? As-tu jamais rencontré quelque part un si bon et si brave jeune homme? Il me semble à moi qu'il suffit de le voir pour le connaître. On lit sur son visage. Il avait des larmes dans les yeux en me parlant! C'est notre parent, notre ami, et tu lui fais ce chagrin quand il te serait si facile de le rendre heureux! Ah! que c'est méchant! Il m'a toute bouleversée, ce pauvre Évariste. Je ne savais plus que dire, mais je me suis bien promis de t'en parler. Lui désolé, lui malheureux, c'est bien mal! Je ne m'en consolerai jamais.

Le cœur de Louise sautait dans sa poitrine, des pleurs coulaient sur ses joues. Elle serrait Alexandrine dans ses bras avec des mouvemens si convulsifs, que sa sœur, tout étonnée, la regarda.

— Mais tu l'aimes! dit-elle tout à coup.

— Oui, je l'aime, et je voudrais qu'il fût heureux.

Louise leva sur Alexandrine ses grands yeux limpides, et, avec la naïveté d'un enfant, elle se mit à ses genoux.

— Je devine à peu près ce que tu veux me dire, reprit-elle, mais ce n'est pas cela; moi, je ne suis rien. Je suis votre sœur à tous deux, et c'est tout; toi, tu tiens son cœur entre tes mains. Si je venais à mourir, il pleurerait bien un peu, parce qu'il est bon; mais s'il te perdait, il n'y survivrait pas. Je ne croyais pas, avant de l'avoir entendu, qu'on pût aimer comme cela. Si je te le dis, c'est pour te bien faire comprendre que je ne sens pas les choses comme d'autres les sentent. Seulement, quand je vais me retrouver seule dans ma cellule, je voudrais y emporter cette pensée qu'Évariste est heureux et que tu es heureuse par lui. Si tu ne l'aimes pas autant qu'il t'aime, ne lui dois-tu pas quelque chose et ne feras-tu rien pour moi, qui t'en supplie?

La voix de Louise était si douce, que la résolution de Mlle du Rosier en fut presque ébranlée. Elle se pencha sur elle et l'embrassa tendrement.

— Ai-je gagné? dit Louise.

Alexandrine allait répondre, lorsqu'elle sentit sous sa main le craquement d'un papier qu'elle avait laissé la veille dans sa robe. Elle l'en tira, et reconnut la lettre que M. de Mauvezin lui avait écrite il y avait quelques mois. Ce fut comme si elle avait mis le pied sur un serpent. Le sourire qu'on voyait autour de ses lèvres s'effaça, elle ferma les yeux à demi et se leva brusquement.

— Tu ne dis rien? reprit Louise.

Les sourcils d'Alexandrine se touchèrent par la pointe.

— Eh bien! dit-elle, je verrai Évariste et je lui parlerai.

Mais déjà elle n'était plus la même. Mlle du Rosier venait de se retrouver tout entière. Deux fois pendant la soirée, elle se rapprocha d'Évariste, se souvenant de la promesse qu'elle avait faite à Louise, et deux fois elle s'arrêta. La nuit, elle s'enferma dans sa chambre, et, profitant du sommeil de sa sœur, elle écrivit la lettre que voici :

« Dieu m'est témoin, mon cher Évariste, que je vous aime autant que je puis aimer. S'il fallait tout mon sang pour vous rendre heureux, je le verserais jusqu'à la dernière goutte; mais vous donner ma main, c'est impossible. Vous m'en voudrez peut-être de cette franchise, mais j'ai toujours pensé qu'avec les gens qu'on estime, mieux valait être cruelle que dissimulée. Et puis vous êtes un homme, et si grande que soit la place que j'occupe dans votre existence, d'autres soins peuvent encore la remplir.

« J'ai sondé mon cœur, et, bien qu'il vous appartienne par moitié, j'ai trouvé qu'il n'était pas tel qu'il le faudrait pour assurer votre bonheur. Il est ulcéré profondément, et un cœur qui saigne n'est pas fait pour vous. N'allez pas au-delà de ma pensée, mon ami; vous vous tromperiez, et cette erreur même vous ferait du mal. La cicatrice est faite sur la blessure que j'ai reçue, mais la trace y reste, et vous souffririez de la voir.

« Je ne suis plus celle que vous avez connue au temps de ma première jeunesse, un peu hautaine peut-être, un peu dédaigneuse et le laissant trop voir, mais avec de bons et d'honnêtes instincts, aimant le bien, peut-être par mépris du mal, — enfin l'aimant. De ce passé, il ne me reste qu'une indomptable fierté. J'ai été frappée à la fois dans les coins les plus sensibles de mon cœur, et frappée par ceux-là mêmes qui me devaient aide et protection. Un vieux notaire, que vous connaissez bien, m'a dit que c'était souvent comme cela; je ne le savais pas alors. Que de larmes n'ai-je pas versées une nuit! Elles sont tombées comme du plomb sur les fibres les plus intimes de mon être. J'en tressaille encore, mais je ne pleure plus.

« Je n'ai pas oublié, croyez-le, cette scène du pont, où vous m'avez parlé avec un langage dont je ne comprenais pas bien alors la droiture et la vérité. La croyance que j'avais en moi, croyance bien voisine de l'orgueil, m'a perdue. Comme la Perrette de la fable, j'avais mis toutes mes espérances, tout mon trésor dans un pot au lait!... Un matin, je me suis réveillée par terre et toute meurtrie, le cœur et les mains vides. A présent il faut que je me relève.

« Ne me demandez pas quel est mon but. Peut-être n'en sais-je rien moi-même. Dans cette solitude que je me suis choisie, je regarde et j'attends. Deux fois vous avez voulu m'en tirer : une première fois, avant que j'en eusse goûté les amertumes; une seconde, après que cette dure épreuve eut été faite. Merci, cher et bon Évariste,

tout ce qui reste de tendresse en moi vous en remercie; mais, dites, que feriez-vous d'une pauvre fille qui ne sait pas même si elle aura jamais la force d'aimer sans avoir non plus l'honnête hypocrisie de vous le cacher? On m'a raconté que les louves blessées se sauvent au fond des bois, et que là, dans un isolement sombre, mornes, irritées, farouches, elles attendent la guérison ou la mort. Il me semble, — ne riez pas, — que je suis un peu semblable à ces louves; quelque chose de sauvage est en moi, qui gronde et menace toujours. Vous tenteriez vainement de me guérir; le temps n'est pas venu...

« Il faut que ma résolution soit bien arrêtée pour avoir pu résister aux prières de l'ange qui dort près de moi, et dont j'aperçois dans l'ombre le sourire endormi. C'était là le cœur qu'il vous fallait, Évariste, un cœur tout pétri de tendresse et de bonté, mais Dieu ne l'a pas voulu.

« Aussi longtemps que vous resterez près de moi, vous trouverez ma main prête à serrer la vôtre. Vous serez l'ami secret de mes pensées... Si vous partez, je n'ai pas le droit ni la volonté de vous retenir. Je ne sais pas si l'heure sonnera jamais où je pourrai vous dire : restez! mais bien souvent vous serez attendu et regretté, et si loin que vous alliez, mon souvenir fidèle vous suivra.

« Adieu, Évariste, et toujours au revoir, quoi qu'il arrive. Je vous envoie le baiser d'une amie et les deux mains d'une sœur. »

Après qu'Alexandrine eut terminé cette lettre, elle la signa, le cœur ému, mais la main ferme. Cependant Évariste, en cherchant bien, eût découvert la trace d'une larme tombée auprès de la signature.

III.

Quand Évariste et Louise eurent quitté La Bertoche, tout rentra dans le silence autour d'Alexandrine. Mme de Fougerolles comptait avec Mme Ledoux le supplément de dépenses auquel le séjour des deux jeunes gens l'avait entraînée, et y trouvait le sujet de mille récriminations auxquelles, par certaines insinuations qu'elle saisissait au passage, Mlle du Rosier voyait bien qu'elle n'était pas étrangère; mais les mots perfides et les allusions méchantes glissaient sur elle, comme l'eau sur un caillou. Elle avait pris le parti de ne répondre qu'aux attaques directes. Cette impassibilité agit sur la baronne par la durée; elle avait pu voir que sa nièce était d'un caractère inflexible, et si elle ne l'en aima pas plus, elle l'en estima davantage. En dehors de sa vanité mélangée d'avarice, Mme de Fougerolles était une femme qui avait du mouvement dans l'esprit et quelque instruction. Alexandrine avait beaucoup lu, et son intelligence montrait quelquefois des clartés soudaines qui étonnaient par leur vivacité.

Entre ces deux personnes, il y avait donc des points de contact dont la solitude devait développer la secrète affinité. Les soirées qu'on passait au coin du feu furent abrégées par des conversations qui allégeaient le poids des heures. Alexandrine prenait un bon livre et en faisait la lecture à haute voix; on en discutait les passages saillans. D'autres fois, elle jouait sur son piano, qu'elle avait apporté de Moulins, les airs que Mme de Fougerolles préférait, et ce n'étaient pas, comme on pense, les plus nouveaux. Ces rapports intellectuels firent naître entre la baronne et sa nièce une intimité que Mlle du Rosier se garda bien de laisser aller jusqu'à la familiarité. Si l'une, entraînée par le plaisir inattendu qu'elle trouvait dans ces conversations, oubliait quelquefois la position qu'elle avait faite à Mlle du Rosier, celle-ci rétablissait bien vite la distance qui les séparait, et rappelait par quelques mots qu'elle était la protégée, et Mme de Fougerolles la protectrice.

L'hiver chassa l'automne, et les jours froids ramenèrent la baronne à Paris. Déjà, sans que Mme de Fougerolles se l'avouât, Mlle du Rosier lui était devenue, sinon indispensable, du moins utile et agréable. Elle l'emmena donc avec elle, et on ne s'arrêta à Moulins que le temps de voir et d'embrasser Louise.

On se souvient de cette Mme Ledoux, qui avait si obligeamment offert à Mlle du Rosier de payer la note du parfumeur. Une lettre qu'elle reçut de son pays la força, en lui apprenant la mort d'une sœur qui laissait deux enfans en bas âge, de demander son congé à la baronne peu de jours après leur installation à Paris. Le devoir lui faisait une loi de se consacrer tout entière à ces petits orphelins.

— L'ingrate ! s'écria Mme de Fougerolles.

Et le compte de Mme Ledoux payé, elle eut l'indélicatesse et la brutalité de faire ouvrir les malles de cette pauvre femme, qui, depuis trente ans, la servait avec une scrupuleuse fidélité et un infatigable dévouement.

Mme Ledoux partie, la maison restait sans intendante, et la baronne, qui aimait à se lever tard, avait perdu l'habitude de cette surveillance active qui s'étend aux plus petits détails. Il fallait donc remplacer Mme Ledoux, mais il répugnait à Mme de Fougerolles de confier les clés de l'office et de la lingerie à une inconnue. Un compromis donna satisfaction à la fois à son désir et à son inquiétude. Mlle du Rosier se chargea provisoirement des fonctions de Mme Ledoux, et Mme de Fougerolles déclara bien haut qu'elle chercherait une personne qui fût digne de sa confiance. Seulement il était sous-entendu que le provisoire de Mlle du Rosier durerait éternellement, et que Mme de Fougerolles chercherait toujours, sans la trouver jamais, cette personne qu'elle devait mettre à la tête de sa maison. L'économie ne fut pas d'ailleurs le seul bénéfice que Mme de Fougerolles

retira de la présence de Mlle du Rosier à Paris. La vue de cette grande et belle fille dans le salon de la baronne apprit aux personnes qui le fréquentaient qu'elle avait recueilli chez elle une nièce de province sans fortune, et cette hospitalité si dignement offerte lui donna un grand renom de générosité. On ne manqua pas de lui en faire compliment, et tous les beaux éloges qu'on lui prodigua dans le cercle de ses amis, elle les reçut avec un air de modestie qui augmenta le mérite de cette belle action.

Mme de Fougerolles recevait régulièrement tous les mardis. On jouait au whist et on faisait un peu de musique. Son salon, très exclusif et très froid, passait d'ailleurs pour l'un des mieux hantés du faubourg Saint-Germain. Mlle du Rosier y fut présentée officiellement.

Un certain jour, Mme de Fougerolles avertit Mlle du Rosier qu'elle eût à donner des ordres pour un dîner de dix couverts. Mme de Fougerolles avait un procès pendant devant le tribunal de Moulins, et elle s'y ménageait des appuis.

— Nous aurons, dit-elle, quelques personnes du pays, entre autres un membre du conseil général que vous connaissez peut-être. Il vient d'être récemment appelé à la cour des comptes.

— Qui donc ? demanda Alexandrine.

— M. de Mauvezin.

L'aiguille que Mlle du Rosier poussait sur la batiste cassa entre ses doigts.

— Enfin ! murmura-t-elle.

— Vous le rappelez-vous ? reprit Mme de Fougerolles.

— Un peu, répondit Alexandrine tranquillement.

Il y avait plusieurs mois qu'elle ne l'avait vu; elle n'avait pas reçu de ses nouvelles et n'avait pas voulu en demander. Ils allaient se retrouver face à face. C'était pour elle un jour d'épreuve.

Le soir, quand on annonça M. de Mauvezin, elle posa la main sur son cœur comme pour l'interroger; il battait un peu plus fort et un peu plus vite. Elle fronça légèrement les sourcils et regarda M. de Mauvezin dans une glace qui était en face de la porte d'entrée et qui réfléchissait son image. Elle n'éprouva à sa vue ni trouble ni émotion. — Bon ! pensa-t-elle, c'est un effet nerveux.

M. de Mauvezin parut un peu embarrassé en la voyant. Elle se leva à demi pour répondre au salut qu'il lui fit et lui tendit la main en souriant. L'embarras d'Anatole devint de l'étonnement. Il se demanda si elle avait reçu sa lettre.

— Pardonnez-moi si je ne vous ai pas répondu, dit-elle, comme si elle avait deviné sa pensée; j'étais fort occupée quand votre lettre m'a été remise; plus tard j'ai attendu qu'une circonstance nous rapprochât pour m'excuser. Vous ne m'en voulez pas?

M. de Mauvezin était fort interdit. Cet accueil aimable et préve-

nant le gênait plus qu'un abord froid. Il s'inclina et ne put que répondre quelques mots en balbutiant. Lorsqu'il fut auprès de Mme de Fougerolles, Mlle du Rosier l'examina avec ce coup d'œil implacable d'une femme qui n'aime plus. Elle éprouva alors ce sentiment de surprise qui indigne le cœur aussitôt que l'exaltation a cessé de le remplir. — C'était donc lui! pensa-t-elle.

Un observateur qui aurait pu lire dans ses yeux eût été bien étonné de voir, un moment après, avec quel sourire gracieux Alexandrine attendit le retour de M. de Mauvezin et le provoqua en quelque sorte. Le bon goût ne suffisait pas à expliquer cet empressement. Était-ce la fierté d'une âme qui se sent au-dessus des vulgaires atteintes, ou la coquetterie d'une femme qui cherche à reconquérir son empire? La fierté était en elle, on le sait, mais la coquetterie ne s'y montrait pas. Elle avait gardé sa robe de mérinos noir, son col plat et ses manchettes de toile blanche. Comme M. de Mauvezin, à court de paroles, lui demandait si elle prenait sa part des plaisirs de Paris, elle leva doucement les épaules : — Moi, une vieille fille! dit-elle.

Mais cette vieille fille avait quelque chose en elle qui forçait tous les yeux à la suivre quand elle traversait un salon. Sa robe de laine écrasait les robes de velours. Mme de Fougerolles la pria de se mettre au piano. Quand elle eut joué, quelques personnes s'approchèrent pour la complimenter; M. de Mauvezin lui déclara que beaucoup d'artistes fameux n'avaient pas plus de talent.

— Vous avez dû beaucoup travailler depuis Moulins? dit-il.

— Elle ne fait que cela, dit la baronne; le piano l'amuse.

— Sans doute. Et puis ne faut-il pas que je me crée des ressources pour l'avenir? Je m'apprête à courir le cachet.

Un grand silence se fit dans le cercle des admirateurs. Bien sûre que M. de Mauvezin ne lui supposait plus des prétentions impossibles sur son cœur, elle exécuta une variation brillante et se leva.

Le mot de Mlle du Rosier était comme une arme à deux tranchans. En même temps qu'elle dissipait les inquiétudes que M. de Mauvezin aurait pu concevoir, elle dépouillait Mme de Fougerolles du prestige de générosité maternelle dont on l'avait entourée, et qu'elle avait complaisamment accepté. Au lieu d'une parente assurée d'un avenir brillant et déjà mise en possession de tous les biens que donne la fortune, il n'y avait plus qu'une orpheline recueillie par charité et destinée à gagner son pain à la sueur de son front. Le piédestal était brisé.

Pendant toute la soirée, à laquelle un grand nombre de personnes avaient été priées, il ne fut question que de Mlle du Rosier et de sa position précaire. Quelques visages laissèrent voir la surprise et l'attendrissement. Sa réponse fut répétée de bouche en

bouche et colportée partout. On plaignit cette belle et intelligente fille, à qui la pauvreté était réservée et qui la portait si dignement. On lui témoigna une sympathie plus vive, et un blâme s'éleva contre Mme de Fougerolles, qui ne songeait pas à son établissement.

En peu de mois, Alexandrine devint l'âme et le lien du salon de Mme de Fougerolles. On la voyait d'autant mieux qu'elle s'effaçait davantage. Son éloge était dans toutes les bouches, et il en arrivait chaque jour quelque chose aux oreilles de M. de Mauvezin; mais cette conduite si sévèrement observée entretenait une lutte sourde entre Mlle du Rosier et Mme de Fougerolles. La protectrice se sentait vaincue et comme abaissée par le superbe dédain et le renoncement de celle qu'elle avait recueillie. L'irritation se faisait jour quelquefois, et on pouvait prévoir qu'il y aurait entre ces deux natures si peu semblables un choc qui serait d'autant plus violent, qu'il était attendu par l'une et par l'autre, et peut-être désiré par toutes deux. Mme de Fougerolles voulait faire acte d'autorité et rétablir sa domination ébranlée. Mlle du Rosier voulait maintenir sa supériorité et l'asseoir définitivement. Elles s'observaient silencieusement comme deux ennemies. Cependant Alexandrine, qui savait déjà toute la force qu'il y a dans la patience, montrait en toutes choses la même prévenance et la même égalité d'humeur. Elle dédaignait les escarmouches, et tenait ses forces en réserve pour un jour de bataille. Vers la fin de la saison, après Pâques, Mme de Fougerolles, que des accès de vanité plus fréquens que d'habitude avaient poussée à certaines dépenses, voulut voir ses comptes. Il lui était arrivé ces jours-là une perte d'argent à laquelle elle avait été très sensible, et son caractère s'en ressentait. Jamais elle n'avait si bien et si justement rappelé ce mot d'un métayer de La Bertoche, qui disait de Mme de Fougerolles qu'elle était comme la bise, âpre et violente.

A peine les livres furent-ils sur la table, qu'elle se mit à les feuilleter. De petites exclamations sèches et brèves témoignaient de son humeur. Mlle du Rosier avait pris un ouvrage de couture et s'était mise au coin du feu. Elle prévoyait que l'orage allait éclater.

Tout à coup Mme de Fougerolles posa l'ongle sur un article qu'on voyait au milieu d'une page, et comme elle l'avait fait une fois au sujet de la note du parfumeur:

— Qu'est-ce que cela? s'écria-t-elle.

Mlle du Rosier se pencha sur le livre.

— C'est une somme de dix francs que j'ai accordée en supplément à Catherine, dit-elle; la pauvre fille a été obligée de passer deux nuits. L'ouvrage était plus considérable qu'elle ne l'avait cru d'abord.

— Tant pis pour elle. Elle s'en était chargée pour trente francs. On ne lui devait que trente francs, rien de plus.

— J'ai cru bien faire.

— Vous avez eu tort.

Mlle du Rosier se rassit; mais la colère de Mme de Fougerolles était éveillée. Ses doigts maigres suivaient les colonnes de chiffres; elle grondait sourdement à chaque addition.

— C'est intolérable, s'écria-t-elle enfin; quatre-vingts francs de bougies! quatre-vingts francs pour une soirée! Qu'avez-vous donc allumé, bon Dieu?

— Mais tout, madame, les girandoles et les lustres.

— Qui vous en avait priée!...

— Mais c'est l'usage.

— L'usage est un sot! Vous n'allez pas m'apprendre ce qu'il faut faire, j'imagine?... Mais tout va comme ça dans la maison, tout est sens dessus dessous... C'est un affreux désordre, un gaspillage abominable. Le proverbe a raison : Bon sang ne peut mentir!

A cette insulte, qui lui rappelait à la fois et son père et sa ruine, le visage de Mlle du Rosier se contracta, et ses yeux s'animèrent d'un feu sombre; mais Mme de Fougerolles était aveuglée par la colère : elle supputait les chiffres un à un, et récriminait sur tout. Alexandrine avait repris son ouvrage de couture et se taisait. Lorsque ce flot de paroles se fut apaisé :

— Combien estimez-vous, madame, que j'aie dépensé en sus de ce qui était strictement nécessaire? dit-elle en relevant la tête.

— Eh! mais, si je voulais me donner la peine de compter, il y aurait bien en tout une centaine de francs... Et encore je ne parle que de ce qui saute aux yeux!

— C'est donc cent francs que je vous dois?

— Que vous me devez! Le verbe est plaisant, et avec quoi, s'il vous plaît, prétendez-vous me payer?

— Avec mes gages.

— Vos gages!

Mme de Fougerolles regarda Mlle du Rosier avec des yeux pleins tout ensemble de surprise et de colère.

— Permettez, madame, reprit Alexandrine; n'est-il pas vrai que vous donniez cent francs par mois à Mme Ledoux pour tenir votre maison? J'en ai trouvé la marque dans vos livres.

— C'est vrai.

— Or je remplace Mme Ledoux. Mme Ledoux avait cent francs par mois; mais, étant la fille de votre sœur, vous ne me devez que la moitié des gages qu'elle recevait. C'est le bénéfice de la parenté, et je vous le laisse. Cinquante francs par mois pendant six mois, cela fait cent écus. Vous retiendrez cent francs que je vous dois, et me remettrez deux cents francs que j'ai gagnés. Il ne m'en faudra pas tant pour retourner à Moulins.

Mme de Fougerolles se leva à demi.

— Ah! vous voulez retourner à Moulins. Et qu'y ferez-vous, s'il vous plaît?

— J'y trouverai bien quelques amis de ma famille, Évariste et M. Deschapelles par exemple, qui me prêteront quelque argent, avec quoi j'établirai un magasin de lingerie sur la place de la Lice. Mon nom sera sur l'enseigne. On me connaît à Moulins, et la nièce de Mme la baronne de Fougerolles ne manquera pas d'avoir la meilleure clientèle de la ville.

— Vous feriez cela? vous!

— Certainement,... à moins que je ne préfère entrer chez Mme la marquise de Bonneval, qui est toute prête à me confier l'éducation de ses deux petites filles. Elle me l'a proposé pour le jour où je quitterais l'hôtel de madame la baronne. Ce jour est arrivé.

Mme de Fougerolles était écrasée. L'alternative de voir sa nièce lingère à Moulins avec son nom sur l'enseigne d'une boutique, ou institutrice chez une dame de ses amies, épouvantait sa vanité. Elle connaissait assez Mlle du Rosier pour être convaincue qu'elle n'hésiterait pas à le faire. Quel scandale ne serait-ce pas, et quels beaux discours ne ferait-on pas sur les causes de cette séparation! On en parlerait à Paris, on en jaserait à Moulins, et Mme de Fougerolles prévoyait bien que tout ce bruit ne serait pas à son avantage. Il fallait à tout prix empêcher Mlle du Rosier de mettre son projet à exécution, mais là était la difficulté.

— Vous me donnerez bien huit jours? dit-elle en s'efforçant de sourire.

— Quinze, si madame de Fougerolles l'exige, répondit froidement Alexandrine.

Le dîner et la soirée se passèrent comme si aucune discussion n'avait eu lieu entre Mme de Fougerolles et Mlle du Rosier. Elles étaient vis-à-vis l'une de l'autre comme deux armées dont un armistice a suspendu les hostilités. Quelques personnes vinrent en visite; Mlle du Rosier ne laissa rien voir de la résolution qu'elle avait prise, et ce n'était pas là une des choses que Mme de Fougerolles redoutait le moins. La gaieté qu'elle montra en diverses circonstances et l'aisance avec laquelle elle parlait des devoirs qu'il faudrait remplir avant de retourner à La Bertoche lui donnèrent même à penser que sa nièce avait entièrement renoncé à son projet, et que les choses demeureraient dans le même état; mais le soir, en rentrant dans son appartement, elle trouva sur la cheminée les clés de la maison que Mlle du Rosier avait fait remettre par une femme de chambre, et elle retomba dans toutes ses perplexités.

On était alors à la fin du mois. Le lendemain et les jours suivans, Mme de Fougerolles fut dérangée à toute heure par les fournisseurs,

qui avaient coutume de venir à ce moment-là. Ils s'adressaient d'abord à Mlle du Rosier, qui les lui renvoyait tous. On sait que la baronne restait fort tard le matin dans sa chambre. Toutes ces visites l'impatientèrent d'abord, puis l'irritèrent au plus haut point. Dix jours s'étaient déjà écoulés depuis la rupture qui avait suivi leur discussion, et rien n'indiquait chez Mlle du Rosier l'intention d'entrer en arrangement avec sa tante. Deux fois déjà on l'avait surprise en grande conversation avec Mme de Bonneval, et la baronne savait, à n'en pas douter, que sa correspondance avec Moulins était plus active que jamais. Encore cinq ou six jours, et tout serait fini, et, par une singulière coïncidence, jamais Mlle du Rosier ne s'était montrée si empressée dans ses lectures, si attentive dans les mille petits soins qui rendent un salon aimable aux visiteurs. Un matin qu'elle avait été dérangée trois ou quatre fois de suite, Mme de Fougerolles fit prier en toute hâte Mlle du Rosier de monter chez elle. Les rideaux n'étaient pas encore tirés.

— Eh! bon Dieu! petite, s'écria-t-elle en lui tendant les clés, ne saurais-tu me laisser dormir en paix? Prends-moi ça, et fais-en tout ce que tu voudras.

— Tout? répondit Alexandrine en lui jetant un regard clair.

— Eh! oui, têtue, répondit Mme de Fougerolles, qui déjà posait la tête sur l'oreiller.

Mlle du Rosier emporta les clés. C'était la première fois que Mme de Fougerolles la tutoyait. Alexandrine comprit que la victoire était complète, et de ce moment il ne fut plus question de départ et de séparation.

M. de Mauvezin n'avait pas cessé de fréquenter l'hôtel de Mme de Fougerolles depuis le dîner où il avait revu Mlle du Rosier. Ce silence profond sur le passé, cet accueil aimable qu'elle lui faisait toujours, ce détachement qu'elle montrait de toutes choses, l'étonnaient au plus haut point. Peut-être même éprouvait-il un certain dépit de voir si peu de douleur après une rupture si soudaine. De la colère ou tout au moins de la froideur aurait indiqué quelque regret. Cette grâce et ce sourire prouvaient qu'elle l'avait bien peu aimé, et la fatuité de M. de Mauvezin s'accommodait mal de cette indifférence. Il était un peu comme certaines femmes qui veulent bien perdre la mémoire, mais qui ne permettent pas qu'on les oublie. La dignité de maintien de Mlle du Rosier, qui forçait tous les yeux à se tourner vers elle, était encore une supériorité qui frappait M. de Mauvezin. A Moulins, il n'avait vu que l'héritière; à Paris, il découvrait la femme, une femme aimable, et que son esprit distingué portait sans peine au premier rang. Il s'habitua tout doucement à la rechercher, à causer avec elle, à lui marquer une préférence toute particulière, et Mlle du

Rosier le laissa s'engager dans une voie où elle ne faisait rien pour le pousser, mais où elle se promettait bien de le retenir.

A l'époque où Mlle du Rosier s'était rendue au château de La Bertoche, elle avait pris l'habitude d'écrire sur un cahier, et presque chaque soir, les petits faits qui avaient laissé leur trace dans son esprit. Elle se confessait elle-même, en quelque sorte, la plume à la main. Quelques lignes de ce journal donneront une idée de ce qu'elle éprouvait au moment où, maîtresse de l'hôtel à côté de Mme de Fougerolles, M. de Mauvezin l'entourait de soins nouveaux.

« Mardi, 11 avril.

« M. de Mauvezin est venu hier, comme nous sortions de table. La soirée était tiède. Il nous a proposé de faire un tour dans le jardin. Ma tante, qui n'aime guère à marcher, s'est assise sur un banc au pied d'un marronnier déjà vert. Nous sommes restés seuls, M. de Mauvezin et moi. Il m'a pris le bras et m'a entraînée vers une pièce d'eau. Il m'a semblé qu'il pressait mon bras en marchant. Cet homme n'a pas d'entrailles. Il m'a demandé si Louise ne se mariait pas. — Pas plus que moi, lui ai-je répondu. — Oh! si vous vouliez! m'a-t-il dit. La phrase était à la fois sotte et menteuse. Je l'ai regardé, et il n'a pas baissé les yeux. Il y a de l'audace à pousser si loin l'oubli du passé, cela devient presque de l'héroïsme. Si M. de Mauvezin voyait alors ce qui se passe dans mon cœur, il aurait peur... Comment le verrait-il? Je ne laisse plus rien paraître sur mon visage. Je démêle à peu près les motifs qui font agir cet homme; mais c'est lui qui mordra à l'hameçon qu'il me tend. Tandis que nous nous promenions, n'a-t-il pas osé me parler de Moulins et du temps où nous nous rencontrions au bal! Le courage n'irait pas si loin, si la bêtise ne lui venait en aide! »

« Vendredi, 14 avril.

« Il y a des heures où mon cœur se gonfle tant qu'il pense éclater. Ce matin, à propos d'un grand mariage dont on s'occupe beaucoup dans notre monde, on a parlé de celui de M. de Mauvezin. Je me suis regardée dans une glace qui était en face de moi;... sauf un peu de pâleur, on ne voyait rien. — Et quelle est la femme qu'il épouse? a demandé quelqu'un. — Je ne sais pas qui elle est, a répondu ma tante; mais je sais ce qu'elle a, cent mille écus le jour de la signature du contrat, et le double plus tard. Si elle n'avait rien, elle n'épouserait rien. — Comme moi, ai-je dit. Ma tante s'est levée. Après le déjeuner, elle m'a priée de me mettre au piano. J'ai joué pendant deux heures. Jamais mes doigts n'ont été plus agiles, mais je ne m'entendais pas. Ma tante m'a complimentée. Quand je me suis trouvée seule chez moi, j'ai failli crier. J'étouffais. Tout perdre en un

jour!... J'ai trempé mon visage et mes mains dans de l'eau froide pour calmer cette fièvre. Rentrée au salon, Mme de Fougerolles m'a demandé d'écrire à M. de Mauvezin pour l'engager à dîner. — Nous le taquinerons, m'a-t-elle dit. J'ai écrit et signé. La plume ne tremblait pas, mais quel travail acharné sur moi-même, et quels efforts! »

« Samedi, 15 avril.

« M. de Mauvezin est venu. L'histoire de ce mariage n'était qu'un bruit. La personne dont il était question n'a, tout compte fait, que deux cent cinquante mille francs de dot. Le reste n'est pas sûr. Il a parlé de cette rupture comme il eût parlé de l'opéra nouveau; mais, en forme de péroraison : — Ah! si l'on pouvait écouter son cœur! a-t-il ajouté. Et il m'a regardée. J'ai eu la force de le regarder aussi. On ne sait pas quelle puissance il y a dans le verbe *vouloir*. J'avais le cœur sur les lèvres, et j'ai souri comme une ingénue de la Comédie-Française. »

« Vendredi, 21 avril.

« J'ai reçu hier une lettre de Louise. Quelle âme blanche! Je n'ai pu la lire sans penser à Évariste. Lui aussi m'a écrit l'autre jour. Ils m'écrivent souvent tous deux, et je trouve une douceur infinie dans cette correspondance, qui me rapproche de ce que j'aime et me rappelle d'autres temps. Évariste attend mon retour à La Bertoche, après quoi il partira pour l'Espagne. Il ne peut s'y décider avant de m'avoir revue. Il n'y a pas un mot d'amour dans sa lettre, et l'amour transpire à chaque ligne. J'ai senti que mes yeux se mouillaient en la lisant, et par un mouvement involontaire je l'ai portée à mes lèvres. J'ai rougi, et j'étais seule!... Si je m'étais trompée? Mais non! On n'accepte pas de telles épreuves quand on n'est pas poussé par une implacable volonté! »

« Jeudi, 27 avril.

« M. de Mauvezin, qui a eu avis de notre prochain départ, est venu pour nous faire ses adieux. Il demandera un congé pour voyager cet été. — Si vous le permettiez, m'a-t-il dit, je passerais par La Bertoche. — Le château est à Mme de Fougerolles, lui ai-je répondu... Je ne doute pas qu'elle ne soit charmée de recevoir votre visite. — C'est vous que je veux revoir, c'est donc à vous de m'accorder cette permission, a-t-il ajouté. — Cette conversation m'a rappelé celle que nous avions eue au bal, à Moulins. J'ai eu froid dans le dos. M. de Mauvezin a donc bien peu de mémoire!... Je me suis inclinée sans répondre. — Eh bien! a-t-il repris, j'irai... — Oh! qu'il vienne! qu'il vienne! »

« Mardi, 2 mai.

« Demain, nous partons! Dans deux jours j'embrasserai Louise!

Ah! je ne croyais pas que mon cœur pût battre si fort! Chère sœur! sa vue me rafraîchira... Je verrai aussi Évariste. Avec quelle joie je sentirai ma main dans la sienne! Évariste et Louise, les seuls êtres vers lesquels ma pensée se repose sans trouble!... Vous qui m'êtes si chers, à demain! »

IV.

A son arrivée à Moulins, Mlle du Rosier trouva Louise un peu pâlie par la retraite où elle vivait. Svelte, blanche, élancée, le front rêveur et comme doucement voilé par l'habitude du silence et de la prière, elle ressemblait à ces vierges de marbre dont les artistes du moyen âge inclinaient les mains pieuses au-dessus des bénitiers. Alexandrine obtint facilement de Mme de Fougerolles l'autorisation d'amener Louise à La Bertoche. Évariste promit de s'y rendre de son côté, et le printemps les réunit tous trois dans cette solitude.

Le premier jour qui les vit ensemble, Mlle du Rosier était comme enivrée. Elle prit Évariste et Louise par la main, et se mit à courir dans les avenues du parc. — Ah! dit-elle, je respire enfin.

— Si vous vouliez, dit Évariste, vous respireriez toujours.

Alexandrine lui montra une hirondelle qui traversait le ciel.

— Pourquoi cette hirondelle ne reste-t-elle pas dans ce coin bleu du ciel? dit-elle.

Évariste demeura jusqu'à la fin du mois au château. Jamais Mlle du Rosier n'avait été pour lui si tendre et si charmante. On eût dit qu'elle voulait le consoler du mal qu'elle lui avait fait.

La fête de Mme de Fougerolles tombait dans les premiers jours de juin. Mlle du Rosier, qui ne prenait plus conseil que d'elle-même pour tout ce qui avait trait à la vie intérieure, décida que cette fête serait célébrée avec un certain éclat. La vanité de la baronne y trouvait son compte : elle consentit à ce que voulait sa nièce, en lui recommandant seulement de ne pas faire de folies. Parmi les invités, le nom de M. de Mauvezin fut inscrit l'un des premiers. Mlle du Rosier ne l'avait pas prononcé, et cependant il était en tête de la liste.

— Tu danseras avec lui la première contredanse, petite, dit Mme de Fougerolles.

— Volontiers, répondit-elle.

Évariste la regarda. — Je ne comprends pas que vous ayez pu lui pardonner, dit-il à Mlle du Rosier quand ils furent seuls.

— Et qui vous dit que je lui aie pardonné? répliqua-t-elle de cet air hautain qu'elle avait quelquefois.

Évariste cacha son visage entre ses mains. — Vous êtes impénétrable, reprit-il.

Elle sourit, et, l'attirant doucement vers elle : — Quoi qu'il arrive et quoi que je fasse, dit-elle, rappelez-vous bien ceci : je n'oublie jamais rien.

L'expression du regard qu'elle lui jeta en se retirant était si singulière, qu'Évariste la suivit longtemps des yeux.

— Quel aimant a-t-elle donc? pensa-t-il. Je souffre toujours quand je la vois, et je ne puis m'empêcher de l'aimer toujours.

Le lendemain, Évariste annonça à Mlle du Rosier qu'il allait partir pour un long voyage, sa présence lui paraissant inutile aux fêtes dont les préparatifs se faisaient sous ses yeux. — Eh bien! dit-elle, promettez-moi, quoi que vous appreniez, et dans quelque circonstance que ce soit, de revenir aussitôt que je vous appellerai. Quelque chose me dit que j'aurai besoin de vous.

— Dieu le veuille! répondit Évariste.

Ils se séparèrent. Elle monta sur son balcon pour le voir encore, tandis qu'il descendait la côte au bas de laquelle passait le chemin. Il lui semblait que c'était l'ombre de sa jeunesse qui s'en allait. Une angoisse indéfinissable remplissait son cœur. Elle revit en esprit tous les jours d'autrefois, et fut prête à lui crier de revenir; mais au détour du sentier il disparut derrière un rideau d'arbres. Ses bras, qu'elle avait levés, retombèrent à ses côtés. — Allons! dit-elle, il faut penser à demain!

Quelques mots surpris dans une conversation avaient fait croire à Mlle du Rosier que Mme de Fougerolles avait prêté l'oreille à un projet de mariage. Elle voulut en avoir le cœur net, et, profitant de la présence de M. Deschapelles au château, elle le prit à part et l'interrogea, pensant qu'il pourrait bien être l'auteur du projet.

— Qu'avez-vous donc à chuchoter là-bas? dit Mme de Fougerolles, qui lisait dans un coin.

Mlle du Rosier se pencha vivement vers M. Deschapelles : — Êtes-vous de mes amis? dit-elle tout bas.

— Oui, certainement.

— Eh bien! ne me démentez pas.

Et se tournant du côté de sa tante : — Savez-vous bien ce que ce cher notaire me proposait? dit-elle.

— Non.

— Un mari.

— Ah!

Cet *ah!* exprimait plus d'embarras que d'étonnement.

— Bon, pensa Mlle du Rosier, le projet vient de ma belle tante.

— Eh bien! qu'en dis-tu? reprit Mme de Fougerolles.

— Je dis que M. Deschapelles se moque de moi.

— Et pourquoi donc?

— Eh mon Dieu! ma chère bonne tante, parce qu'une fille sans

dot n'est pas une merveille à faire courir les gens. Aussi longtemps que vous voudrez bien me continuer votre affection, tout ira pour le mieux; mais si quelque jour vous me manquez, la nièce sans la tante sera un maigre parti.

— Tu es trop modeste.

— Et vous, chère tante, reprit Alexandrine en riant, vous êtes beaucoup trop bonne; on n'a pas vos yeux pour me voir. Une seule personne a demandé ma main, c'était au temps jadis. On voulait bien la lui accorder, mais cette personne apprit que j'étais ruinée,... et mon fiancé court encore.

— Comment l'appelles-tu, ce fugitif? demanda Mme de Fougerolles, égayée par le tour que prenait la conversation.

— M. de Mauvezin... Mon Dieu ! j'avouerai bien franchement qu'il me plaisait... Ce mari me semblait fait tout exprès pour moi... je parle d'autrefois!... mais à présent, il n'y faut plus penser. M. de Mauvezin est un homme avisé. Une bonne âme, qui me veut du bien, lui a parlé de moi dernièrement. Oh! il ne m'avait pas oubliée! — Mlle du Rosier! a-t-il dit, je l'aime beaucoup; mais elle n'a rien. — Elle a sa tante, Mme de Fougerolles. — C'est ce que je voulais dire, a-t-il repris.

Mme de Fougerolles tressaillit. — Oh! la fine mouche! pensa le notaire.

— Ah! il a dit cela? s'écria la baronne.

— Oh! il ne faut pas lui en vouloir, continua Mlle du Rosier, le mot est amusant, et j'en ai ri, moi qu'il intéresse plus que personne. Or, étant bien décidée à ne pas prendre pour mari le premier venu, et M. de Mauvezin courant toujours, j'ai renoncé bravement au mariage.

— Hum! tu te presses beaucoup, murmura Mme de Fougerolles.

Les choses en restèrent là jusqu'au moment des fêtes pour lesquelles M. de Mauvezin était invité. Sept ou huit personnes étaient déjà au château quand il y arriva. Mlle du Rosier en faisait les honneurs avec sa tante. La position qu'elle avait prise et l'affection que lui montrait Mme de Fougerolles avaient singulièrement modifié les idées à son sujet. Le temps n'était plus où elle portait une méchante robe de laine noire; le lendemain de son retour à La Bertoche, Alexandrine avait trouvé dans sa chambre des étoffes d'été et des toilettes que sa tante avait fait venir de Paris pour sa nièce. Sans se départir d'une extrême simplicité, elle adopta des formes et des couleurs plus en harmonie avec son âge. Ce fut comme une transformation, et la grande question de son mariage, qui si longtemps avait excité la curiosité des oisifs de Moulins, fut encore une fois agitée dans les réunions. M. de Mauvezin ne fut pas le dernier à s'apercevoir de ce changement, et il prit occasion de l'intimité

qui résulte du séjour à la campagne pour donner à son langage un tour plus tendre et plus vif.

Mlle du Rosier le connaissait trop bien à présent pour ne pas démêler les motifs de cet intérêt si pressant, mais elle se garda bien de lui laisser voir qu'elle le comprenait à demi-mot. Rien ne parut changé dans son attitude, peut-être même parut-elle moins attentive et moins désireuse de causer avec lui. Elle était aimable et prévenante, mais comme une maîtresse de maison qui pense à ses hôtes, et non pas comme une jeune fille heureuse et troublée de la présence d'un homme qu'elle a aimé. Cette nuance n'échappa pas à M. de Mauvezin. Il chercha un rival autour de lui et n'en trouva pas; il pensa qu'elle attendait une occasion pour faire un choix, ou bien encore qu'elle était fiancée à un inconnu qu'on verrait arriver tout à coup à La Bertoche. Sa perplexité augmentait chaque jour. Il essaya de sonder le vieux notaire, mais il avait affaire à plus fort que lui. M. Deschapelles aimait Mlle du Rosier à sa manière. Il fit le mystérieux, et parla de l'avenir en termes vagues qui ne précisaient rien, mais permettaient de tout espérer.

L'entretien fini, M. de Mauvezin regretta vivement de ne s'être pas ouvert à Mlle du Rosier pendant leur séjour à Paris. Comment n'avait-il pas compris que l'héritière qu'il cherchait depuis si longtemps, il l'avait sous la main? Il le regrettait d'autant plus que Mlle du Rosier produisait alors sur lui une impression dont il ne démêlait ni l'étendue ni la profondeur, et qu'il n'avait pas encore ressentie. Elle ouvrait son esprit à des sensations qu'il ne connaissait pas, et l'initiait en quelque sorte à un ordre de pensées auxquelles dans sa vie un peu creuse, et mal servi par une intelligence paresseuse, il ne s'était jamais arrêté. La fatuité, l'égoïsme, une sorte de finesse, ou, pour mieux dire, de méfiance provinciale, dont il ne s'était pas défait à Paris, protégeaient de leur mieux M. de Mauvezin et le défendaient contre les séductions de toute nature qu'on voyait chez Mlle du Rosier. Il était comme un chevalier bardé de fer qu'une troupe d'archers assaille de mille traits; l'armure résiste et le chevalier tient bon, mais un trait atteint le défaut de la cuirasse, un autre glisse entre les mailles de fer, et bientôt l'homme invulnérable sent à ses blessures qu'il est criblé de coups. M. de Mauvezin en était là. La supériorité de Mlle du Rosier et la grâce avec laquelle elle en voilait à demi les apparences étaient comme un sel pour cet esprit pauvre et blasé. Il semblait découvrir qu'il y avait autre chose que la dot chez une femme et que la richesse dans la vie.

Au bout d'un mois ou deux de séjour à La Bertoche, M. de Mauvezin ne parlait pas encore de partir. Un jour qu'il marchait à grands pas dans le parc cherchant Alexandrine, Mme de Fougerolles, qui était assise avec sa nièce au pied d'un arbre, la poussa du coude :

— Dis donc, petite, il me semble qu'il ne court plus tant, le fugitif? dit-elle.

Mlle du Rosier jeta un coup d'œil du côté d'Anatole.

— Oh! je m'en suis bien aperçue, dit-elle en riant; il ne tiendrait même qu'à moi de jouer au naturel une scène de comédie... Rien n'y manquerait, ni la chaise de poste, ni le postillon, ni l'échelle de corde, ni la fuite.

— Que veux-tu dire?

— Rien que de fort simple. M. de Mauvezin s'est ravisé de me trouver à son goût, et j'imagine qu'un enlèvement ne lui déplairait pas trop.

— Est-il possible! s'écria la baronne; un enlèvement! Il t'en a parlé?

— Il ne l'a pas fait en termes clairs et précis;... mais on sait ce que parler veut dire, et cela prouve tout au moins qu'il m'aime.

— Comment! tu ne t'es pas indignée! Proposer un enlèvement à une fille de ta condition, comme s'il n'y avait plus ni maire ni curé pour se marier!

Mlle du Rosier se mit à rire.

— Certainement le mariage serait un dénoûment plus convenable, dit-elle; j'y gagnerais un mari, et M. de Mauvezin y gagnerait une tante alliée aux premières familles du pays. On vivrait honnêtement près de vous, on vieillirait ensemble, et l'on s'arrangerait de manière à n'être pas trop malheureux. Au premier coup d'œil, la chose semble toute naturelle, et voilà M. Deschapelles qui signerait volontiers au contrat. Malheureusement il n'y aurait pas de contrat. Et de bonne foi que voulez-vous que M. de Mauvezin fasse d'une grande fille qui lui apportera son cœur en dot comme une héroïne de romance? C'est très joli en musique ces choses-là, mais cela n'a jamais suffi en ménage, et un conseiller à la cour des comptes est en droit de le savoir mieux que personne.

— Mais enfin j'ai trois millions en bonnes terres, et tu es ma nièce! s'écria Mme de Fougerolles avec explosion.

Un éclair passa dans les yeux de Mlle du Rosier.

— Tiens! dit-elle, il faut croire qu'il n'y a pas pensé.

Et elle s'inclina sur la main de la baronne pour la baiser. Mme de Fougerolles jeta ses bras autour du cou d'Alexandrine et l'attira sur son cœur.

— Tu ne me quitteras jamais! dit-elle.

Une certaine émotion parut sur le visage de Mlle du Rosier.

— Je vous le promets, répondit-elle d'une voix sérieuse.

Le grand mot avait été dit. Mlle du Rosier adoptée par Mme de Fougerolles et proclamée son héritière, il ne s'agissait plus que de décider M. de Mauvezin à se déclarer, et il n'y avait pas là de grandes

difficultés à vaincre; la crainte seule d'un refus le retenait. Il ne pouvait s'empêcher de penser à la lettre qu'il avait écrite, et il avait peur. Chez un homme gâté par des succès de province et aussi infatué de son mérite que l'était M. de Mauvezin, la peur était un signe d'amour irrécusable. M. Deschapelles se chargea de lui parler.

— Çà, lui dit-il avec une brusquerie affectée, il faut s'entendre. Vous êtes comme le lion de l'Évangile : vous rôdez autour de La Bertoche, et l'on sait quelle proie il y a à dévorer.

M. de Mauvezin rougit malgré son aplomb ordinaire.

— Or Mme de Fougerolles ne veut pas que sa brebis soit enlevée, reprit le notaire; elle a peur de vos dents, qui en ont croqué bien d'autres. M'est avis qu'il faut se prononcer. Il y a des prétendans en campagne; c'est un escadron, ce sera bientôt un régiment. La fille ne dit rien; mais vous savez le proverbe : A fille qui se tait, le diable parle. Ce silence est donc pour quelqu'un. Si vous êtes curieux, prenez vos informations; si vous ne l'êtes pas,... il faut laisser la place à de plus madrés.

— Eh bien! dit M. de Mauvezin, j'interrogerai Mlle du Rosier.

Il le fit le jour même. Alexandrine le laissa s'expliquer sans l'interrompre, jouant à demi la surprise.

— A vous parler franchement, dit-elle, je ne m'attendais pas à cet aveu... Vous m'en voyez un peu étonnée... au point même que si un autre que vous me parlait en votre nom, je ne le croirais pas.

M. de Mauvezin se troubla tout à fait; il essaya de répondre et balbutia une phrase dans laquelle on distinguait les mots d'amour sincère, de dévouement et de regret.

— Si, comme je le pense, votre demande part d'une résolution bien arrêtée, reprit Mlle du Rosier, qui jouissait de son embarras, permettez-moi de réfléchir. Un mariage vaut bien la peine qu'on y pense quelques jours.

M. de Mauvezin s'inclina. Un secret espoir, quelques inductions qu'il avait tirées des ouvertures de M. Deschapelles, son extrême fatuité, qui ne dormait jamais qu'à demi, un peu aussi la manière dont Mlle du Rosier l'avait accueilli à Paris, lui avaient fait croire que les choses iraient plus vite. La réponse évasive d'Alexandrine le laissa dans une grande inquiétude, et le chagrin réel qu'il en éprouva lui fit comprendre qu'il l'aimait plus sérieusement qu'il ne l'avait pensé d'abord. Il crut Alexandrine perdue pour lui : si elle l'avait aimé, n'aurait-elle pas accepté sur-le-champ?

Mlle du Rosier garda le silence le plus absolu pendant toute une semaine. Elle voyait Anatole chaque jour, à toute heure, et affectait de parler de choses indifférentes avec la même gaieté. Il semblait que rien ne la préoccupât. M. de Mauvezin avait beau l'observer, il

était impossible de savoir ce qu'elle pensait. Avec lui, elle était polie toujours, quelquefois avenante, jamais troublée. Elle ne fuyait pas plus le tête-à-tête qu'elle ne le recherchait. Deux ou trois fois M. de Mauvezin, en l'entendant discuter des projets de voyage, put croire qu'elle avait entièrement oublié la demande qu'il lui avait faite. Cette situation, toute nouvelle pour lui, mêlée aux mouvemens d'un amour d'autant plus vif qu'il était plus inquiet, devint un supplice de tous les instans. Le douzième jour, ne pouvant plus en supporter la violence, il supplia Mlle du Rosier de vouloir bien s'expliquer.

— C'est fort délicat, dit-elle : Mme de Fougerolles m'aime beaucoup certainement; cependant je ne sais rien de ce qu'elle compte faire à l'occasion de mon mariage.

— Eh! mademoiselle, que m'importe? s'écria M. de Mauvezin, vous êtes tout pour moi.

— Ah! fit-elle avec un singulier sourire.

Pendant un instant, l'angoisse de M. de Mauvezin fut inexprimable. Cette fois la parole avait été plus prompte que la réflexion. Peut-être le lendemain se serait-il repenti de ce qu'il avait dit, mais alors il avait obéi à la première impulsion.

— Eh bien! reprit Mlle du Rosier, s'il en est ainsi, parlez à ma tante, j'y consens.

Mlle du Rosier avait l'attitude d'une reine; mais M. de Mauvezin ne vit que son triomphe, et dans l'excès de sa joie il ne perdit pas une minute pour faire sa demande à Mme de Fougerolles. Le consentement fut accordé le soir même. M. Deschapelles, mandé à La Bertoche dès le lendemain, s'enferma dans le cabinet de la baronne, avec laquelle il travailla toute l'après-midi. Retenu à dîner, il s'approcha de Mlle du Rosier pour lui faire son compliment, mais le malin vieillard la regardait en riant par-dessus ses lunettes.

— Bien joué! lui dit-il tout bas... à présent il faut voir le cinquième acte.

Mlle du Rosier lui rendit regard pour regard, mais sans répondre. Le soir, elle écrivit à Évariste pour le prier de revenir au plus tôt.

« J'ai pris une grave résolution, mon ami, lui disait-elle, je vais me marier; mais dans cet instant, qui décidera de ma vie entière, je veux vous avoir près de moi. Donnez-moi cette preuve suprême d'affection. Il me semble que je marcherai plus heureuse vers l'autel, si ma main a pressé la vôtre... Venez donc, Évariste, je vous attends. »

La première fois que Mlle du Rosier reparut dans Moulins en calèche, ayant à son côté Mme de Fougerolles et devant elle M. de Mauvezin, elle éprouva une émotion indéfinissable, où l'orgueil entrait pour une large part. Tous les yeux la suivaient; elle avait la

fièvre, et dans le fond de son cœur elle se rappelait le jour où elle était partie, pauvre, repoussée et tout entière à la merci d'une tante qui ne l'aimait pas. Elle avait caché dans une poche de sa robe la lettre que M. de Mauvezin lui avait écrite jadis, et trouvait un plaisir âpre et singulier à la sentir sous ses doigts.

Alexandrine se fit descendre au couvent de sa sœur, et lui fit part de sa détermination.

— M. de Mauvezin! Tu épouses M. de Mauvezin! Mais Évariste? s'écria Louise.

— Évariste? Eh bien! je l'attends... Crois-tu donc que je veuille me marier sans lui...?

— Ah! M. de Mauvezin ne t'aimera jamais comme Évariste.

Alexandrine sourit fièrement.

— Sois tranquille, reprit-elle; il m'aime déjà!

Mais quand elle pria Louise de la suivre à La Bertoche pendant les jours qui devaient précéder son mariage, il fut d'abord impossible de l'y décider. Louise déclara qu'elle était résolue à prendre le voile. Son visage n'exprimait ni regret ni découragement. On y voyait plutôt l'expression mystique d'une âme qui cherche dans la prière son repos et son espoir. Alexandrine insista cependant. — Donne-moi quelques jours, dit-elle à Louise; c'est une dernière preuve d'amitié que je te demande. Peux-tu ne pas être près de moi quand je vais me marier?

— Je ferai ce que tu voudras, répondit Louise, revenue à ses habitudes de soumission.

Et comme Alexandrine sortait : — Songe à lui! reprit-elle doucement.

A quelques jours de là, Mlle du Rosier reçut une lettre d'Évariste; elle ne contenait que ces mots : « Ces deux lignes ne me précéderont que de vingt-quatre heures; partout et toujours je suis à vous. »

Il avait été décidé que le mariage de Mlle du Rosier et de M. de Mauvezin aurait lieu à la fin du mois. On n'en était plus séparé que par un petit nombre de jours. Mme de Fougerolles voulut qu'un grand éclat entourât cette cérémonie. Toute la noblesse du département fut invitée, et l'évêque promit d'officier en personne sous les voûtes de Notre-Dame de Moulins. Un soir, Alexandrine trouva sous sa serviette un écrin renfermant des diamans de famille et les clés de l'hôtel qu'elle avait si longtemps habité au temps de sa première splendeur. — Tu m'y garderas ma chambre, lui dit Mme de Fougerolles avec une exquise distinction.

Évariste était le seul qui restât triste au milieu de toutes ces joies. Il assistait en silence à sa propre immolation. Sa présence au châ-

teau de La Bertoche avait d'abord excité un peu de surprise, personne dans Moulins n'ignorant quelle avait été sa situation auprès de Mlle du Rosier; mais les esprits forts haussaient les épaules. — Bah! disaient-ils, tout passe! Il se trouvait cependant d'autres personnes qui ne croyaient pas à cet oubli. M. Deschapelles s'amusa même à demander à M. de Mauvezin s'il ne redoutait rien de cette secrète rivalité. Anatole sourit.

— Lui! un rival! dit-il avec des airs de gentilhomme; le pauvre Évariste!

Néanmoins un observateur attentif aurait pu remarquer que Mlle du Rosier n'agissait pas en toute occasion avec M. de Mauvezin comme avec un fiancé qu'on a librement choisi. On voyait parfois en elle une hauteur, une amertume, un dédain, quelque chose d'altier et d'irrité qui donna fort à penser à Mme de Fougerolles.

— As-tu quelque chose à reprocher à M. de Mauvezin? lui dit-elle.

— Non, dit Alexandrine.

— Vois-tu, petite, si tout ne va pas comme tu le désires, tu n'as qu'à parler, et il aura affaire à moi.

— Oh! pour cela, je suffis! répondit-elle.

Mme de Fougerolles dressa l'oreille. La voix de Mlle du Rosier était alors pareille à celle qu'elle avait entendue à diverses reprises, et qu'elle ne pouvait pas oublier. — Il y a quelque chose! pensa-t-elle.

Un soir que l'on faisait de la musique, M. de Mauvezin pria Mlle du Rosier de chanter *la Captive* de Reber.

— C'est singulier, repliqua-t-elle à demi-voix et avec un petit rire aigu, depuis que vous avez pris cette mélodie en affection, elle m'est devenue insupportable.

Le visage de M. de Mauvezin se troubla, tandis que Mlle du Rosier s'éloignait. Elle était ce soir-là d'une beauté radieuse. Quand elle fut auprès d'Évariste, elle rencontra les yeux d'Anatole tout humides de larmes.

— Je suis vengée, dit-elle, il m'aime!...

Évariste n'entendit que ces derniers mots.

— Eh bien! dit-il, s'il vous aime, vous êtes heureuse!... Je n'ai rien à faire ici...

Alexandrine lui jeta un regard dont la pénétrante douceur l'enveloppa tout entier. — Restez, dit-elle.

Le lendemain, on devait présenter officiellement M. de Mauvezin aux amis de la famille. Il y avait nombreuse et brillante réunion à La Bertoche. Mlle du Rosier était toute en blanc, mais elle était plus pâle que la mousseline de son corsage. On ne voyait dans son visage que

ses yeux, qui brillaient comme du feu. M. de Mauvezin la couvrit de ses regards quand elle entra.

— Enfin ! dit-il en lui offrant son bras.

— Oui, enfin ! répondit-elle.

Son accent surprit Mme de Fougerolles. — Tu as la fièvre, mon enfant, dit la baronne.

Alexandrine, sans répondre, passa son bras sous celui de M. de Mauvezin. — Voulez-vous me donner cinq minutes ? lui dit-elle. J'ai quelque chose encore à vous rappeler.

Mme de Fougerolles, qui était d'une gaieté charmante, la menaça du doigt. — Déjà ? fit-elle. Que sera-ce donc quand il sera ton mari !

Quand ils furent seuls, Mlle du Rosier ouvrit un petit coffret qu'on voyait sur la cheminée du cabinet où elle avait conduit M. de Mauvezin.

— Vous souvient-il d'une lettre que vous m'avez écrite l'an dernier après la mort de mon père ?

— Ah ! mademoiselle, vous êtes cruelle ! répliqua M. de Mauvezin.

— J'en ai reçu une autre il y a huit jours. Celle-là est d'Évariste. Les voici toutes deux... regardez-les, et dites-moi, après les avoir lues, si l'on peut hésiter entre vous ?

M. de Mauvezin tressaillit comme s'il avait été mordu par un serpent.

— C'est une trahison ! s'écria-t-il.

— C'est une réponse, dit-elle avec force. Vous pouvez maintenant demeurer aussi longtemps qu'il vous plaira au château, où Mme de Fougerolles vous a invité ; mais vous me connaissez assez à présent pour savoir que jamais je ne porterai votre nom.

Alexandrine rentra seule au salon. — Et ton mari ? demanda Mme de Fougerolles.

Mlle du Rosier prit la main d'Évariste.

— Le voilà, dit-elle.

Deux cris de joie lui répondirent, et Mlle du Rosier se trouva dans les bras de sa sœur. L'assemblée entière s'était levée.

Mme de Fougerolles, tout interdite, regardait partout, cherchant M. de Mauvezin.

— Mais pourquoi ? dit-elle enfin.

— Pourquoi ? répondit Mlle du Rosier en brûlant à la flamme d'une bougie une lettre qu'elle tenait à la main. A présent je puis l'oublier.

AMÉDÉE ACHARD.

SCÈNES ET SOUVENIRS

DE

LA VIE POLITIQUE

ET MILITAIRE EN ORIENT.

II.

OMER-PACHA ET LA GUERRE SUR LE DANUBE.

LES RUSSES ET LES AUTRICHIENS DANS LES PRINCIPAUTÉS.

La campagne d'Omer-Pacha et de l'armée turque sur les bords du Danube plaça le vainqueur des insurgés bosniaques (1) en présence de l'ennemi qu'il désirait le plus combattre. Les succès militaires qu'il obtint à cette époque critique de sa vie mirent le sceau à la réputation de l'homme de guerre, et furent suivis cependant de nouveaux échecs pour l'administrateur appelé à organiser la victoire. Si ferme dans ses opérations contre l'armée russe, Omer-Pacha, une fois entré à Bucharest, se montra impropre à la grande tâche que la situation des principautés lui imposait. Avec un peu de la décision qu'il portait sur le champ de bataille, il n'eût pas laissé grandir les obstacles qu'il rencontra, peu après son arrivée, dans les provinces du Danube. Il eût saisi l'occasion qui s'offrait à lui de donner aux principautés une organisation provisoire qui eût prévenu l'intervention d'influences d'autant plus redoutables, que la Russie, pendant

(1) Voyez, sur la campagne de Bosnie et les premières années d'Omer-Pacha, la livraison du 15 décembre 1855.

le séjour d'Omer-Pacha en Bosnie, n'avait négligé aucune occasion d'affaiblir l'ascendant politique de la Porte-Ottomane à Bucharest comme à Jassy. La marche des événemens nous montrera le développement de ces influences, et les complications diplomatiques qui précédèrent l'heureuse campagne du général turc n'expliqueront que trop aisément les graves mécomptes qui la suivirent. Il y a là des faits peu connus à indiquer, et dont l'histoire, même après la paix récemment conclue, n'a rien perdu de son intérêt.

I.

Lors de l'évacuation des principautés en 1851, les officiers russes avaient annoncé aux populations danubiennes qu'ils ne tarderaient pas à revenir. L'état des principautés après leur départ fit bientôt comprendre la portée de cette parole. Dès le mois d'août 1851, du côté de l'Autriche comme du côté de la Russie, des réclamations impérieuses venaient assaillir la Porte. L'internonciature autrichienne à Constantinople protestait vivement contre la libération des internés magyars, que le divan avait résolue. En même temps la presse autrichienne, complétement placée sous le contrôle du gouvernement impérial, attaquait la Turquie dans toutes les langues de l'empire avec une singulière vivacité. Un peu plus tard, en octobre de la même année, le prince de Valachie (Stirbey) et le prince de Moldavie (Ghika) recevaient une communication du consul-général de Russie, par laquelle cet agent leur demandait, au nom de l'empereur son maître, de payer une somme de plusieurs millions de francs, comme indemnité pour l'entretien des troupes russes en Moldavie et en Valachie sur le pied de guerre, depuis le jour de leur entrée dans les principautés en 1848 jusqu'au mois d'avril 1850. Il ajoutait que les frais d'occupation, à partir de cette époque jusqu'au moment de l'évacuation totale, feraient l'objet d'un compte séparé.

L'origine de cette réclamation était le consentement donné une première fois par les gouvernemens des principautés à une mesure financière qu'ils avaient pu croire transitoire. Le général Duhamel avait déclaré en 1848 au prince Michel Stourdza, à Jassy, et plus tard au caïmakan Constantin Cantacuzène, à Bucharest, que la volonté de l'empereur Nicolas était que l'on affectât à l'entretien de ses troupes deux dixièmes additionnels de l'impôt, *payés une fois pour toutes*. La mesure avait été soumise en Moldavie à l'assemblée générale, qui l'avait votée; en Valachie, où l'assemblée était dissoute, elle avait été exécutée purement et simplement. Tout cela s'était fait sans que la Porte reçût aucun avis, soit des gouvernemens de Jassy et de Bucharest, soit du commissaire russe. La Porte aurait eu le

droit de se montrer offensée, et son commissaire dans les principautés, Fuad-Effendi, s'était même adressé à sa cour pour lui demander des instructions; mais le divan résolut d'user de patience et engagea Fuad-Effendi à ne faire aucune opposition, ajoutant que si les boyards jugeaient à propos de faire supporter cette charge au pays, la Porte n'avait rien à dire. En 1849, une seconde demande analogue à la première avait été présentée par le général Duhamel. Accueillie sans objection par le prince de Valachie, elle trouvait le prince de Moldavie (Grégoire Ghika, qui avait succédé à Michel Stourdza) moins facile. — La première communication du général Duhamel portait, dit l'hospodar, que le paiement des deux dixièmes suffirait une fois pour toutes. — Sur une nouvelle injonction de la Russie, le prince tourna la difficulté; il prit à sa charge les bons et les quittances donnés par les officiers russes, en demandant à Constantinople l'autorisation, qui lui fut accordée, de porter au chiffre de la dette nationale la somme nécessaire pour l'acquittement des obligations ainsi contractées. On aimait à espérer que là se borneraient les exigences de la cour protectrice. Il n'en fut rien cependant, et vers la fin de 1850, lors de son passage à Jassy, le consul-général de Russie fit connaître au prince de Moldavie qu'il aurait bientôt un nouveau compte à lui présenter pour le paiement des troupes russes sur le pied de guerre.

Tels étaient les faits qui avaient précédé la dernière communication de la Russie, celle d'octobre 1851, par laquelle le consul-général de cet empire, à la suite des réunions des deux souverains de Russie et d'Autriche à Varsovie et à Olmütz, déclarait aux hospodars, avec une certaine solennité, que le moment était enfin venu pour les gouvernemens des deux principautés de *remplir leurs obligations envers l'armée de sa majesté impériale.*

La communication confidentielle d'un ukase concernant les quarantaines de la Mer-Noire coïncida avec la déclaration relative au paiement des troupes russes : le désir de la cour protectrice était que les prescriptions appliquées à ces quarantaines fussent étendues aux quarantaines moldo-valaques. La conduite du prince Stirbey, qui fit de l'ukase impérial l'objet d'une communication officielle à son divan, causa cette fois un sérieux mécontentement à la Porte; celle du prince Ghika, qui, sans mentionner l'ukase, se borna à en faire transcrire et discuter les prescriptions, la satisfit au contraire pleinement. Les plaintes qu'éleva le consul-général de Russie à ce sujet provoquèrent une réponse concluante et modérée du prince Ghika, affirmant qu'il s'était borné à respecter les apparences du pouvoir de la Porte-Ottomane, tandis que la Russie disputait à la Turquie les apparences mêmes du pouvoir.

En même temps que les exigences de la Russie grandissaient, on pouvait remarquer un progrès dans l'activité de ses préparatifs militaires, et le mot des officiers russes sur leur prochain retour dans les principautés paraissait près de se justifier. Au commencement de l'année 1852, on voyait se concentrer des troupes autrichiennes dans le Banat, des troupes russes en Bessarabie et dans la Russie méridionale. Une grande inquiétude régnait à Jassy comme à Bucharest. Toute la flotte de la Mer-Noire était réunie dans le port de Nicolaïef et à l'embouchure du Bug; un corps expéditionnaire était même campé près de la ville sous des tentes. On expliquait ces rassemblemens de troupes par la présence prochaine de l'empereur Nicolas dans la Russie méridionale, par l'insurrection de Bosnie et le mécontentement que causait à l'Autriche l'agitation qui régnait au sein des populations slaves de l'empire ottoman. Les hospodars cherchaient ainsi à se faire illusion sur les projets de la Russie, et allaient jusqu'à compter sur la munificence de l'empereur Nicolas pour terminer le débat relatif à l'indemnité réclamée par ses troupes. Cette erreur ne fut pas de longue durée. Le prince Stirbey ayant envoyé son budget à Saint-Pétersbourg, ce budget fut mis sous les yeux du tsar, qui décida lui-même que la Valachie paierait 30 millions de piastres (plus de 11 millions de francs), et la Moldavie, 6 millions et demi (plus de 2,400,000 fr.), représentant les dépenses occasionnées par le pied de guerre.

Les voyages successifs de l'empereur d'Autriche et de l'empereur de Russie dans les pays voisins des principautés ne tardèrent pas à préciser la nature des relations qui existaient entre les gouvernemens des hospodars et les deux empires. Le prince Stirbey, sachant que l'empereur François-Joseph était à Hermanstadt, s'y rendit pour le complimenter. Il était porteur d'une lettre autographe du sultan, qu'il avait sollicitée afin de pouvoir paraître devant le jeune empereur en qualité d'ambassadeur extraordinaire. Quels que fussent les motifs pour lesquels cette faveur avait été sollicitée par un prince assez peu soucieux d'ordinaire de ses devoirs envers la cour suzeraine, la démarche du prince Stirbey ne fut pas vue avec plaisir par l'empereur d'Autriche, qui aurait préféré sans doute recevoir un hospodar plutôt qu'un ambassadeur du sultan, caractère qui, en cette occasion, amoindrissait le prince de Valachie : c'est du moins ce que l'on peut conjecturer de l'accueil bien différent fait au prince Alexandre de Servie, qui se présenta, peu de jours après, simplement comme hospodar, et qui fut traité avec une distinction et des égards qu'on n'accorde guère qu'aux têtes couronnées.

On cessait à peine de s'entretenir du voyage de l'empereur d'Autriche, que l'on sut que l'empereur Nicolas était au moment d'exécu-

ter un projet annoncé depuis longtemps et de venir passer à Wosnesensk une grande revue de cavalerie. Le prince de Moldavie, dont la principauté est limitrophe de l'empire de Russie, demanda à la fois à Constantinople et à Pétersbourg l'autorisation d'aller présenter ses devoirs au souverain protecteur des principautés danubiennes. Cette double demande fut accueillie avec faveur. Cependant, le prince Stirbey ayant sollicité de nouveau l'honneur de porter une lettre autographe du sultan à l'empereur Nicolas et l'ayant obtenu, le prince Grégoire Ghika fut également chargé d'une mission identique par le divan. Les deux hospodars se trouvèrent ainsi munis de lettres autographes et revêtus du caractère d'ambassadeur extraordinaire. Cela déplut à la cour de Saint-Pétersbourg, auprès de laquelle la Turquie n'a pas le droit d'entretenir de représentant, et qui ne reçoit de missions extraordinaires de la Porte qu'après en avoir été prévenue et les avoir agréées. Le tsar fit savoir qu'il ne pouvait pas recevoir les hospodars à Wosnesensk ; il autorisa seulement l'envoi d'une députation de boyards moldaves, parmi lesquels le prince Stirbey chercha vainement à faire admettre son fils aîné et son gendre préféré. Les deux hospodars furent vivement contrariés du refus de l'empereur de Russie, qui inspirait alors aux boyards, dans les principautés, une crainte respectueuse; mais leur inquiétude se changea en une profonde tristesse quand ils connurent les détails de la réception faite à la députation moldave. Cette députation avait précédé l'empereur à Wosnesensk. Dès que le tsar fut arrivé, M. Nicolo Mavrocordato, gendre du prince Ghika, se rendit chez le comte Orlof, et, lui annonçant qu'il était porteur d'une lettre de son altesse pour l'empereur, il le pria de solliciter une audience pour lui et pour les autres membres de la députation. Le comte Orlof, qui porte un nom illustre en Russie, jouissait de toute la confiance de son maître, et avait pour ainsi dire une sorte de reflet de sa puissance. « Ah çà! dit-il à M. Mavrocordato, quelle idée a donc eue votre prince de demander à remplir une mission de la part du sultan auprès de sa majesté? — Mille pardons, monsieur le comte, le prince n'a rien demandé. — Comment, rien demandé! Est-ce que nous ne savons pas toutes les intrigues qu'a faites à Constantinople M. Aristarki pour arriver à ce but? — Mais M. Aristarki n'est pas l'agent du prince Ghika; il représente le prince de Valachie. Le prince Ghika s'est borné à demander dès le printemps l'autorisation d'envoyer une députation à Wosnesensk, pour y présenter ses hommages à l'empereur. Ce n'est que plus tard, et à la suite des démarches du prince Stirbey, que la Porte a eu l'idée de charger notre prince d'une mission personnelle auprès de sa majesté impériale de la part du sultan. Le prince a dû nécessairement l'accepter. — Ah! s'il en est ainsi,

reprit le comte Orlof, la question change complétement de face. Je ne manquerai pas de répéter à sa majesté tout ce que vous venez de me dire. Quant au prince Stirbey, il n'aura eu que ce qu'il a mérité. »

Le lendemain matin, le général Niépokoëtchinski vint annoncer à la députation qu'elle serait reçue par le tsar à onze heures avant la revue et au camp même, attendu, ajouta-t-il, que le voyage de l'empereur à Wosnesensk n'ayant qu'un but purement militaire, la volonté du souverain était que tout s'y passât sur le pied de guerre, comme dans un camp. Ces explications indiquaient déjà que l'empereur semblait être revenu de sa première humeur contre le prince Ghika, et promettaient un bienveillant accueil à la députation. Celle-ci put paraître bientôt en présence du tsar, qui n'avait auprès de sa personne que le comte Orlof et deux ou trois officiers supérieurs. Le reste de la suite était demeuré à une centaine de pas en arrière. Le tsar, avec cette bienveillance pleine de grâce qui venait quelquefois tempérer la sévère grandeur de son attitude, adressa quelques questions à l'hetman Mavrocordato, un des principaux membres de la députation, sur la milice moldave qu'il commandait. Il invita ensuite les boyards députés à le suivre, et monta à cheval pour passer l'armée en revue.

Dans la soirée du jour où il avait reçu les députés moldaves, deux courriers arrivèrent de Constantinople et de Jassy au camp de Wosnesensk, et le tsar trouva sans doute dans les dépêches qu'ils apportèrent l'explication complète de la conduite du prince de Moldavie, car le lendemain matin le général Niépokoëtchinski vint annoncer aux boyards moldaves qu'ils ne devaient considérer l'audience de la veille que comme un moyen dont l'empereur avait bien voulu se servir pour les faire assister à la revue, mais qu'ils seraient reçus officiellement le jour même et invités à la table de l'empereur. La présentation eut lieu, et les boyards eurent à table des places d'honneur. Après le dîner, le général Niépokoëtchinski demanda quel était le chef de la députation, et on lui indiqua le doyen d'âge, le boyard George Ghika. Celui-ci fut conduit devant l'empereur, qui le prit à l'écart et lui parla ainsi : « Dites au prince Ghika que je suis très content de son administration honnête et sage ainsi que de ses rapports personnels avec mon cabinet, mais que je lui recommande beaucoup de surveiller la jeunesse. J'ai eu occasion de voir quelques Moldaves à Berlin, à la chapelle russe, et j'ai été fort peu édifié sur leur compte. Ils ne savent même pas faire le signe de la croix (1). Le

(1) Il est malheureusement vrai qu'il y a fort peu de véritable piété dans les principautés comme dans la plupart des pays de religion grecque, et que la religion s'y borne à des pratiques extérieures et à des dons aux pauvres et aux établissemens religieux; il

prince devrait leur refuser des passe-ports et les retenir dans le pays. Qu'il s'applique à organiser de bonnes écoles, à y perfectionner l'enseignement de manière à ce que la jeunesse puisse y recevoir une instruction solide. Dites-lui aussi que mes universités sont à sa disposition, et que je verrais avec beaucoup de plaisir les jeunes Moldaves y venir faire leurs études. Il peut être sûr qu'ils ne rapporteront pas, comme de l'Allemagne et de la France, des idées immorales et subversives. Dites-lui enfin que je vois avec peine qu'il emploie des hommes de 1848, tous ces *sans-culottes* qui ont troublé la tranquillité de leur pays. » L'empereur avait prononcé le mot de sans-culottes avec beaucoup de vivacité. M. George Ghika voulut excuser ses compatriotes, et en voisin peu charitable il le fit en blâmant la conduite de la jeunesse valaque et en essayant un parallèle favorable aux Moldaves. « Pas de comparaison avec la Valachie! répondit vivement l'empereur. Les Valaques, je les déteste, ce sont des communistes; mais les Moldaves, je les aime, et c'est pour cela que je recommande à votre prince de mettre de côté tous ces jeunes écervelés. Je désire qu'il suive mes conseils, *car autrement je me verrais forcé d'y mettre ordre moi-même, et si mes troupes vont encore une fois occuper la Moldavie, les conséquences en seront des plus graves pour votre pays.* »

On peut facilement se représenter l'émotion et la crainte que ces paroles, répétées par le boyard George Ghika, répandirent en Moldavie et surtout en Valachie. Elles jetèrent un jour soudain sur les projets de la cour de Russie, et, dès le mois de décembre 1852, on put comprendre que le prince Stirbey appréhendait une nouvelle occupation des principautés par la Russie. A cette époque en effet, l'empire ottoman se trouvait dans les conjonctures les plus graves; le Montenegro s'était soulevé, et l'influence russe n'avait pas été étrangère à ce mouvement, qui venait augmenter la faiblesse de la Porte à la veille même de la mission du prince Menchikof. Les agens russes disaient hautement que la cour de Saint-Pétersbourg soutiendrait les Monténégrins. Oubliant les déprédations commises sur le territoire de Cattaro par ces montagnards, qui, à plusieurs reprises, n'avaient échappé aux rigueurs de l'Autriche que grâce à l'intercession de la Russie, la cour de Vienne prenait cette fois leur parti contre les Turcs,

y a la foi, mais le christianisme n'a pas pénétré dans les mœurs. Cela tient à l'ignorance et à la grossièreté du clergé, à son amour du lucre et au peu de respect qu'il inspire; cela tient aussi à ce que la prédication est à peu près inconnue dans les pays de religion grecque. Il est également vrai que cette même indifférence religieuse chez la jeunesse fait qu'elle n'est nullement attachée à la Russie par le lien de l'orthodoxie grecque, et de la sorte la seule cause de la puissante influence de la Russie sur les populations chrétiennes de l'Orient n'existe nullement dans les principautés en ce qui touche la jeunesse moldo-valaque. C'est là ce qui déplaisait au tsar.

et blâmait l'expédition du Montenegro, dont le commandement avait été confié à Omer-Pacha, qui avait déjà remporté sur les rebelles quelques avantages. Toute la presse autrichienne attaquait le général en chef ottoman avec la même animosité que lorsqu'il combattait les Bosniaques. En même temps les agens russes et autrichiens, avec un ensemble qui faisait honneur à leur esprit de discipline, représentaient la Turquie comme livrée à une complète dissolution. Jamais on n'avait vu régner plus d'inquiétude sur le présent, plus de doute sur l'avenir; jamais les opinions sur l'impossibilité de régénérer cet empire, ou de réussir à en étayer longtemps encore l'édifice chancelant, ne s'étaient exprimées avec plus de force et malheureusement avec moins de contradictions. La détresse de l'empire ottoman était mise à nu sans ménagement par des centaines de correspondances, et les choses représentées sous le jour le plus sombre. La Russie agitait la Bulgarie par son influence; des brigands descendaient en grand nombre de la Servie, se répandaient dans les Balkans, s'éparpillaient en bandes dans tout le pays, et commettaient des actes de rapine pour lesquels ils trouvaient en Bulgarie des adhérens ou des protecteurs. Les discussions qui se poursuivaient à Constantinople sur l'affaire des lieux saints devenaient de plus en plus sérieuses, et les nombreux agens que la Russie entretenait dans les principautés poursuivaient leurs menées avec un redoublement d'activité. Au milieu de circonstances aussi critiques, aggravées par les éloquentes attaques du plus puissant organe de la presse anglaise, la Porte ottomane cherchait à faire face à toutes les difficultés. Elle poursuivait imperturbablement son expédition contre le Montenegro, et chose toute nouvelle dans les fastes de son histoire militaire, la direction de la campagne partait de Constantinople, les ordres émanaient du séraskiérat, comme ils émanaient du conseil aulique dans les guerres de l'Autriche contre le général Bonaparte. On alléguait pour raison de cette conduite à Constantinople la nécessité de rendre les généraux plus hardis, en les débarrassant du poids de la responsabilité, et de former un véritable état-major, celui de la Turquie n'existant que de nom. Cependant les véritables causes pour lesquelles le séraskier avait adopté la méthode du conseil aulique étaient le désir de surveiller Omer-Pacha et la crainte de lui laisser tout le mérite de l'expédition. Quoi qu'il en soit, le séraskier, au mois de janvier 1853, avait donné à Ismaïl-Pacha, qui était dans l'Herzégovine, l'ordre de marcher sur Droubniak, afin de faire sa jonction avec Omer-Pacha dans la vallée de la Moracca. Il espérait ainsi, par un coup vigoureux, mettre fin à l'insurrection du Montenegro, lorsque la mission du comte de Linange à Constantinople vint arrêter Omer-Pacha au moment où de nouveaux succès allaient sans doute grandir sa renommée militaire.

On sait quel était l'objet de la mission du comte de Linange. Outre le but spécial qu'elle poursuivait par l'intermédiaire de cet agent extraordinaire, l'Autriche avait un but plus général et moins connu. Elle tenait à prouver qu'au besoin, pour faire écouter sa voix, elle pouvait se passer du concours de la Russie. De 1826 à 1828, le cabinet de Vienne avait souvent contribué à diriger la politique du divan par la correspondance que le conseiller de cour Frédéric de Gentz, un homme d'un esprit rare et le publiciste le plus éminent de l'Allemagne, entretenait avec les hospodars de Valachie et de Moldavie, notamment avec Grégoire Ghika. A cette époque, la cour de Vienne était loin de subir entièrement l'influence de celle de Saint-Pétersbourg, et quelques-unes des lettres de Gentz, écrites peu avant la déclaration de guerre en 1828, s'exprimaient sur le compte de l'empereur Nicolas avec une sévérité railleuse qui montrait plus que de l'indépendance. Le portrait du tsar y était tracé d'une main hardie, et les plaisanteries sur son infériorité comme militaire faisaient plus d'honneur à la verve intempérante du bel esprit qu'à la prudence du diplomate. Dans ces lettres, Gentz défendait habilement la cause des Turcs et peignait les dangers de l'ambition russe avec la profondeur d'un homme d'état (1). Après la campagne de 1829, le traité d'Andrinople, la révolution de 1830, et surtout après les désastreux événemens de 1848, l'ascendant de la Russie avait considérablement grandi, et l'Autriche se souvint des remarquables conseils de Gentz. A la fin de 1852 surtout, on aurait été bien aise à Vienne de secouer une influence qui pesait, et qui laissait des souvenirs non moins blessans pour la nation que pour son jeune souverain. Les agens et les partisans de l'Autriche firent entendre à Constantinople et dans les principautés des discours où ils insistaient sur le danger qu'il y avait à resserrer l'accord de l'Autriche et de la Russie, lorsque la première de ces puissances ne demandait pas mieux que d'être rendue à elle-même. La Porte-Ottomane jugea sans doute à propos de subir les dures conditions que l'Autriche mettait à sa neutralité dans le conflit qui se préparait entre la Turquie et la Russie, et qui s'annonçait à l'horizon comme un orage. Le comte de Linange obtint par des moyens empruntés aux Russes tout ce qu'il avait exigé, et il partit sans vouloir attendre le prince Menchikof, qui aurait presque pu voir, en arrivant dans le Bosphore, la fumée du bateau à vapeur qui emportait le diplomate allemand dans la mer de Marmara. Il convenait également à l'Autriche et à la Porte-Ottomane que les représentans des deux empereurs ne se trouvassent pas

(1) On peut voir dans le *Journal des Travaux et des Lectures de Frédéric de Gentz* (tome VI de ses œuvres en allemand) l'importance qu'il attachait à sa correspondance avec Bucharest et Jassy. Elle lui était payée très cher, et Gentz était insatiable. Il ne s'oubliait pas en servant sa cour.

ensemble sur les rives du Bosphore. Les Autrichiens auraient semblé devoir leur succès à une nouvelle intervention des Russes, et le comte de Linange n'aurait pas pu refuser, s'il fût demeuré à Péra, de se joindre au prince Menchikof dans ses demandes et ses attaques contre le divan.

Une plume habile a raconté ici même (1) toutes les péripéties de la mission du prince Menchikof et le rôle si considérable joué dans ce grand drame diplomatique par lord Stratford de Redcliffe et Rechid-Pacha, à qui revient l'honneur d'avoir démontré avec évidence la nécessité où était l'Europe de résister par le glaive à la Russie. Les conséquences qu'allait entraîner cette démonstration pour la Turquie même n'étaient plus douteuses. La guerre devenait inévitable, et c'était sur les principautés qu'elle allait peser d'abord, replaçant ainsi en présence Omer-Pacha et les généraux russes sur un théâtre où ils s'étaient déjà connus.

II.

On sait que les principautés furent envahies plusieurs mois avant la déclaration de guerre. Dès le mois de décembre 1852, les hospodars avaient de justes motifs de craindre une occupation, et au mois de mars 1853 les appréhensions croissantes du prince de Valachie lui dictèrent une lettre à Rechid-Pacha, alors hors des affaires, mais toujours regardé comme un ministre nécessaire, dans laquelle il lui conseillait de préférer l'amitié de la cour de Pétersbourg à celle de l'Occident.

Vers le 20 mai 1853, on sut à Bucharest que les troupes russes, concentrées le long du Pruth, avaient terminé tous leurs préparatifs pour le passage de cette rivière. La plus pénible agitation régnait à Bucharest et à Jassy dans les régions du pouvoir, et les inquiétudes du prince Stirbey furent vivement augmentées par la question que lui adressa un diplomate étranger, qui lui demanda quelle marche il comptait suivre, comment il espérait concilier ses obligations envers le protecteur avec ses devoirs envers le suzerain. Il crut ne devoir faire aucune réponse, mais ces simples paroles dessinèrent à ses yeux les difficultés de sa situation avec une netteté qu'elles n'avaient peut-être pas encore dans son esprit, elles déchirèrent un voile qu'il se plaisait à épaissir. Au milieu des incertitudes qui le troublaient, l'hospodar se décida à envoyer à Jassy, — pour féliciter sur sa convalescence le prince Ghika, qui avait été gravement malade, — son cousin, le colonel Nicolas Bibesco, en lui donnant l'ordre

(1) M. Eugène Forcade, dans la livraison du 1er mars 1854.

de voir ce qui se passait au-delà du Pruth; mais le consul-général de Russie, qui savait le peu d'intérêt que le prince Stirbey portait à son collègue de Moldavie, dont il avait à plusieurs reprises déclaré l'état incurable, et dont il avait même sollicité la succession provisoire à Constantinople, lui interdit cette attention inopportune, en s'engageant à lui faire connaître lui-même le moment où le premier bataillon russe passerait le Pruth.

Ce moment ne se fit pas attendre. Presque en même temps on apprit à Bucharest le départ du prince Menchikof, puis la remise de l'ultimatum du comte Nesselrode, enfin le refus de la Porte. Il devint alors évident pour le prince Stirbey que les principautés allaient devenir un gage entre les mains de la Russie. Il s'accommoda néanmoins de sa nouvelle et difficile position. Ayant reçu du prince Gortchakof l'ordre de prendre les mesures nécessaires pour l'approvisionnement des troupes impériales, qui se disposaient à occuper la Valachie, il répondit par des expressions de dévouement inutilement exagérées, au dire même de ses amis. En même temps il expédia le major Nicolesco vers les pachas ottomans commandant les districts riverains, pour les prier d'empêcher les bandes turques de passer le Danube. Le vassal du sultan traçait donc sur le territoire même de l'empire la limite où devaient s'arrêter les sujets de son suzerain! Dès que l'on connut à Bucharest le refus de la Porte-Ottomane d'accepter l'ultimatum du cabinet russe, M. Khalchinski, consul-général de Russie dans les deux principautés, qui avait mérité la confiance entière de sa cour par son habileté, partit pour Kichenef, où était le prince Gortchakof, mais non sans laisser l'hospodar sous la surveillance de son propre directeur du département de l'intérieur (1). Enfin le 27 juin le prince reçut du quartier-général de Kichenef la nouvelle que les troupes allaient passer la frontière des principautés, et fut averti en même temps d'avoir à organiser les approvisionnemens qui n'étaient provisoirement demandés que pour une division.

L'armée russe passa le Pruth le 2 juillet sous les ordres du général en chef prince Gortchakof : elle était forte de 91,000 hommes et de 240 pièces de campagne; il y avait 60,500 hommes d'infanterie, 17,640 de cavalerie, et 4,504 artilleurs. Elle avait en outre 92 pièces de siége et 1,738 artilleurs pour les servir (2). Le parc des munitions,

(1) Ce qui caractérise parfaitement cette époque et les acteurs qui y jouèrent un rôle, c'est que ce directeur fit savoir sérieusement à Kichenef qu'il avait surveillé l'hospodar, et qu'il l'avait surpris se rendant un soir mystérieusement et en habit de ville chez l'agent britannique! Trop de zèle avait trompé l'honnête directeur, qui avait pris le secrétaire du prince pour le prince lui-même.

(2) Ces données sur l'effectif de l'armée d'occupation des principautés diffèrent de

les équipages de ponts, l'intendance pour les subsistances et l'administration des hôpitaux avaient reçu l'organisation la plus parfaite qu'on pût leur donner alors en Russie et à une grande distance de la capitale de l'empire, le gouvernement impérial ayant mis à profit les années 1851 et 1852 pour compléter le quatrième et le cinquième corps, qui composaient l'armée du prince Gortchakof. Il y avait dans cette armée des régimens qui s'étaient mis en marche de la Finlande dès le mois de février, et qui étaient épuisés de fatigue en arrivant à Jassy.

Le consul-général de Russie, revenu de Kichenef à Bucharest avant l'arrivée du prince Gortchakof, communiqua au prince Stirbey une dépêche du comte de Nesselrode dont il avait déjà donné connaissance à l'hospodar de Moldavie, et ajouta qu'il y trouverait les indications les plus précises « sur la conduite qu'il aurait à tenir à l'égard de la Porte-Ottomane. » La dépêche défendait entre autres choses toutes relations avec le ministère turc et Constantinople, et ordonnait la suspension du paiement des tributs à la Porte. L'hospodar de Moldavie fit connaître immédiatement cette défense à Rechid-Pacha *avec la peine la plus sensible*, « afin, disait-il, que le grand-vizir avisât dans sa haute sagesse et de la manière qu'il jugerait convenable. » Il fit en même temps part de sa démarche au prince Gortchakof, qui lui répondit par un silence significatif. L'hospodar de Valachie mit la dépêche du comte de Nesselrode dans son portefeuille, et se tut.

L'avant-garde russe, commandée par le général comte Anrep, fit son entrée à Bucharest le 15 juillet 1853. Cette entrée fut solennelle, et le métropolitain bénit les troupes russes à leur défilé. Le prince Gortchakof fut reçu avec le même cérémonial, et l'hospodar, par ordre supérieur, lui fit la première visite (1). A la fin du mois de juillet, les forces russes, ayant leur quartier-général à Bucharest, occupaient toute la ligne de Galatz à Giurgevo. Un corps de dix à douze mille hommes, sous les ordres du général Fischbach, avait été envoyé vers Slatina, sur l'Olto, et à Craïova, chef-lieu de la Petite-Valachie, pour observer les mouvemens des Turcs à Widdin. Les populations au milieu desquelles s'installaient ces troupes étaient plongées dans la stupeur; elles se souvenaient des charges que leur avait imposées l'occupation de 1848-51. Les traces du pre-

celles que les Russes cherchaient alors à répandre en Europe en représentant cette armée comme beaucoup moins forte qu'elle ne l'était réellement.

(1) L'hospodar Stirbey dut surmonter un profond découragement pour veiller au cérémonial de ces réceptions : au moment même où les Russes faisaient leur entrée, la nouvelle s'était répandue que la Porte allait inviter les hospodars à se démettre de leurs fonctions, vu leur empressement à se rendre aux réquisitions de l'armée envahissante.

mier séjour des Russes étaient à peine effacées, les moissons reparaissaient à peine dans les sillons dévastés, et déjà les lourds chariots de l'artillerie foulaient de nouveau les épis, les cavaliers cosaques ravageaient de nouveau les champs de maïs, sans pitié pour la douleur des paysans roumains, qui pouvaient s'écrier comme leurs ancêtres :

Barbarus has segetes!

A cette époque, la Turquie était à la merci d'un coup de main des Russes : elle n'avait à leur opposer en Bulgarie que dix-huit ou vingt mille hommes de troupes régulières depuis Matchin jusqu'à Widdin. Les fortifications de Routschouk, de Silistrie, de Choumla et de Varna étaient dans un état déplorable, le divan ne les ayant pas fait réparer depuis 1828 (1). Déjà les émissaires russes, qui travaillaient la population bulgare depuis des années, affirmaient que les rayas n'attendaient que le passage du Danube par l'armée impériale pour se soulever contre l'oppression des Turcs.

Il n'y avait en Turquie qu'un seul général qui fût en état d'organiser et de concentrer en toute hâte une armée capable de lutter contre une excellente armée russe commandée par les généraux les plus expérimentés (2). Ce fut à Omer-Pacha, dont l'Autriche venait d'arrêter le bras au moment où il espérait porter des coups décisifs au Montenegro, que la Porte confia la défense de son empire contre l'agression des Russes.

Le général ottoman se mit aussitôt à l'œuvre et fit marcher les troupes turques de tous les points de la Turquie d'Europe : de Constantinople, d'Andrinople, de Monastir, de la Bosnie et de l'Herzégovine. En attendant l'arrivée de ces troupes en Bulgarie, il se rendit immédiatement à Choumla et ordonna la construction de batteries pour la défense de Routschouk et de Silistrie. Un vaste camp retranché fut établi à Choumla même. Omer-Pacha était puissamment aidé dans ces travaux par les officiers prussiens qui depuis plu-

(1) Ce n'est qu'à Widdin que toutes les redoutes étaient garnies de canons. A Choumla, il n'y avait que quinze canons pour six redoutes; à Routschouk, il y avait des arsenaux, mais ils ne contenaient que vingt canons. L'arsenal de Varna n'en contenait pas cinquante.

(2) Suivant l'expression même des feuilles de Saint-Pétersbourg, l'état-major du prince Gortchakof était en effet des plus brillans; plusieurs des généraux les plus distingués de la Russie se trouvaient dans les principautés. Le prince Gortchakof, appartenant à une des plus anciennes familles de l'empire, était le lieutenant préféré du prince Paskiévitch. Il avait sous ses ordres les généraux Lüders, Liprandi, connus par leur audace, l'attachement qu'ils inspiraient aux soldats et leur habileté à les entraîner; Buturlin, Pavlof, surnommé le Brave, Dannenberg, d'une intrépidité calme et doué d'un grand sens politique; les princes Ourousof et Vasilchikof, noms auxquels la guerre de Crimée a ajouté un nouveau lustre.

sieurs années se trouvaient au service de la Porte, et surtout par le colonel Magnan, officier français d'un caractère plein de fermeté et d'une rare intelligence (1); mais la meilleure défense de la Turquie n'était pas sur son propre territoire : elle était dans les vices de l'administration de l'armée russe. Trois mois ne s'étaient pas écoulés depuis que cette armée occupait les plaines du Danube, et déjà elle était incapable de tenter un mouvement agressif contre celle d'Omer-Pacha. Pendant que l'armée turque se renforçait en Bulgarie, celle du prince Gortchakof s'amoindrissait en Valachie; les dilapidations de l'intendance, ce cancer de l'empire russe, les chaleurs excessives de l'été de 1853, les exhalaisons malsaines des marais du Danube, qu'on ne s'inquiéta point d'éviter, la mauvaise nourriture des soldats, le désordre qui régnait au sein de l'abondance, toutes les causes de faiblesse d'une armée russe, si connues et si souvent décrites, avaient mis dans l'armée du prince Gortchakof, au bout de trois mois, près de trente mille hommes hors d'état d'entreprendre une invasion de la Bulgarie. Une autre cause était venue d'ailleurs paralyser les mouvemens du général en chef russe. L'empereur Nicolas pensait que le déploiement d'un appareil formidable obligerait les Turcs à céder et empêcherait la guerre elle-même; il croyait donc devoir se borner à la menace, quand il pouvait frapper un coup, sinon décisif, au moins terrible. C'était là une grave erreur, et quand la guerre fut devenue inévitable, ses moyens d'agression se trouvèrent momentanément diminués par les causes que nous venons de signaler, tandis que les moyens de défense des Turcs s'étaient augmentés.

A la fin de septembre 1853, Omer-Pacha avait réuni en Bulgarie soixante mille hommes. Sa situation était, il est vrai, très difficile. Ce n'était pas seulement contre l'ennemi campé en face de lui qu'il avait à lutter, mais contre les généraux mêmes qui étaient placés sous ses ordres. Leur infériorité les rendait envieux, et l'envie prenait le masque du fanatisme. Les lieutenans d'Omer-Pacha exprimaient tout haut leur éloignement pour un chef qui était *giaour*. Le serdar était en lutte continuelle avec le *mejlis* (conseil de guerre), à qui appartenait exclusivement l'approvisionnement de l'armée, et qui, comme l'intendance russe, commettait des vols crians. Le ministre de la guerre avait adjoint à Omer-Pacha un état-major à la tête duquel était placé Ahmed-Pacha, mais cet état-major ne figurait que de nom. Rendu excessivement soupçonneux par les trahisons semées sur sa route, le serdar avait établi dans sa maison à Choumla une chancellerie composée d'une douzaine d'écri-

(1) Le colonel Magnan est mort en Crimée. Il n'a pas assez vécu pour son pays, mais il a laissé un nom en Orient.

vains auxquels il dictait les instructions les plus minutieuses, qu'il adressait aux différens corps d'armée, aux régimens et même aux bataillons. Ces instructions concernaient les mouvemens, les approvisionnemens, l'habillement des troupes, l'établissement des hôpitaux et des magasins. Il faisait mouvoir ses troupes, imposait aux divers régimens de continuels changemens de résidence, et se servait de ces manœuvres compliquées pour dérouter ses propres généraux et les espions russes qui infestaient la Bulgarie. En vain M. Mavros, inspecteur général des quarantaines en Moldo-Valachie, s'évertuait-il à dresser des états de situation des forces ottomanes : chaque semaine, il fallait donner des états entièrement contraires à ceux qui avaient précédé. Tantôt l'armée d'Omer-Pacha était réduite à trente mille hommes, tantôt le double même de ce chiffre était dépassé. M. Mavros remplaçait les données exactes qu'il ne pouvait obtenir par des conjectures; il croyait montrer beaucoup de pénétration et éviter toute erreur en acceptant pour vraie l'évaluation la plus faible. Le prince Gortchakof fut donc toujours mal renseigné sur le chiffre des troupes ottomanes, et jusqu'au grand conseil de guerre tenu à Varna entre le maréchal Saint-Arnaud, lord Raglan et le serdar, ce chiffre resta inconnu, Omer-Pacha ayant poussé la méfiance au point de ne pas même envoyer au ministère de la guerre à Constantinople le tableau détaillé de son ordre de bataille, que lui avait demandé à plusieurs reprises le séraskier Méhémet-Ali-Pacha, le seul des dignitaires turcs pour qui il témoignât de l'amitié.

Pour s'assurer de l'exécution de ses ordres multipliés, le serdar employait seize aides-de-camp, presque tous officiers magyars ayant pris part à l'insurrection hongroise, et qui étaient entrés au service de la Turquie. Ces officiers montraient un grand zèle et un grand dévouement à la personne d'Omer-Pacha, et de plus une rare activité. Le seul homme qui pendant toute cette guerre ait joui de la confiance du généralissime ottoman et qui ait été chargé de l'ensemble des travaux de sa chancellerie a été le Polonais Wolski, connu sous le nom de colonel Rustem-Effendi, bien qu'il n'ait pas changé de religion.

Cependant la Porte avait déclaré la guerre à la Russie dans un grand conseil qui fut tenu le 27 septembre 1853, bien que la publication de son manifeste n'ait eu lieu que le 4 octobre suivant. D'après les ordres qu'il avait reçus de Constantinople, Omer-Pacha adressa le 8 octobre au prince Gortchakof une lettre pour le sommer d'évacuer les principautés dans un délai de quinze jours. En même temps il dirigea de douze à quinze mille hommes sur Routschouk et une force égale sur Widdin. Le général en chef russe fit une réponse négative, mais modérée, tandis que ses lieutenans lui prêtaient le

langage de Léonidas, et se prépara de son côté aux hostilités. Il lui importait d'avoir quelques bâtimens légers à Ibraïla; il donna l'ordre au commandant de la flottille qui se trouvait à Ismaïl de forcer le passage sous le canon d'Isaktcha avec une partie de sa petite escadre. Isaktcha est un petit fort qui commande un bras du Danube, le seul où il y ait pendant la saison des chaleurs assez d'eau pour remonter le fleuve. Ce fort n'était alors armé que de deux canons de petit calibre; deux bateaux à vapeur et une chaloupe canonnière russes forcèrent le passage avec une perte d'environ cinquante hommes. Le général Lüders, qui occupait sur la rive gauche du fleuve et presqu'en face d'Isaktcha le village de Satanof en Bessarabie, protégea de son artillerie le passage de la flottille (1).

Malgré ce premier engagement, où les Russes avaient été les agresseurs, les ambassadeurs de France et d'Angleterre obtinrent de la Porte-Ottomane que les hostilités seraient suspendues pendant un mois, et des ordres furent en conséquence expédiés dans ce sens aux commandans en chef des armées d'Europe et d'Asie. Omer-Pacha voyait pourtant la saison déjà avancée; il voulait en outre s'emparer d'un point stratégique sur le Danube pour empêcher toute communication de l'armée russe avec la Servie, où elle trouvait de grandes sympathies, et pour assurer son flanc gauche. Aussi ne tint-il aucun compte des ordres qu'il avait reçus de Constantinople, et commanda-t-il à Ismaïl-Pacha de passer le Danube de Widdin à Kalafat. Pour assurer le succès de cette manœuvre hardie ainsi que des travaux qu'il se proposait de faire à Kalafat, Omer-Pacha dirigea de vingt à vingt-cinq mille hommes sur Turtukaï, afin de faire une démonstration contre le centre de l'armée russe. Néanmoins, comme il avait eu soin de réunir à Routschouk une force égale, le prince Gortchakof fut induit en erreur, et crut que le serdar voulait tenter le passage du Danube à Giurgevo. Le gros de l'armée russe fut donc échelonné sur la route de Bucharest à Giurgevo. Ainsi le prince Gortchakof semble s'être laissé tromper deux fois : il ne croyait pas que le but principal d'Omer-Pacha fût de s'établir dans la Petite-Valachie, où il n'avait envoyé qu'une division d'infanterie pour renforcer le général Fischbach, et il se portait sur Giurgevo, tandis que le serdar allait faire une descente à Oltenitza. Peut-être le généralissime russe n'avait-il pas de forces suffisantes pour empêcher les Turcs de s'établir soit dans la haute, soit dans la Basse-Valachie.

Dans la nuit du 2 novembre 1853, le serdar fit occuper l'île située

(1) Dans le bulletin qu'il publia pour rendre compte de cette affaire, il représenta le bourg d'Isaktcha comme ayant été réduit en cendres par ses boulets. L'auteur de ces souvenirs a passé à Isaktcha très peu de temps après le combat; pas une maison n'avait été brûlée.

en face de Turtukaï, au confluent de l'Ardgis et du Danube, par des soldats d'infanterie et y fit élever des batteries. Le lendemain, ses troupes s'installèrent dans le bâtiment de la quarantaine, au pied du village même d'Oltenitza, sur la rive gauche du Danube. Le prince Gortchakof n'attachait d'abord aucune importance à l'occupation de ces points par les Turcs; mais le jour suivant, ayant appris que des travaux considérables avaient été exécutés par eux, il donna l'ordre au général Dannenberg, commandant le quatrième corps, de rejeter les Turcs de l'autre côté du Danube. Ce fut le général de division Pavlof qui fut chargé de cette opération. Il avait sous ses ordres la brigade du général Ochterlone, composée de huit bataillons d'infanterie, un régiment de hulans, et douze bouches à feu.

Le village d'Oltenitza est situé sur une longue colline entre l'Ardgis et le Danube. De ce village jusqu'au bâtiment de la quarantaine s'étend une plaine d'une portée et demie de canon, bordée à droite, du côté de l'Ardgis, par des broussailles et un marais (1). En vingt-quatre heures, les Turcs avaient élevé des parapets au-delà du bâtiment de la quarantaine, entre l'Ardgis et le Danube, et les avaient armés de huit pièces de canon; mais ces travaux n'étaient pas encore achevés au moment où commença l'attaque des Russes. De chaque côté du Danube et de l'Ardgis, il restait un intervalle qui pouvait être franchi par cinquante soldats de front. Le 4 novembre au matin, les forces russes, s'élevant à neuf mille hommes environ, marchèrent à l'attaque de ces travaux inachevés des Turcs, qui n'avaient à leur opposer sur la rive valaque du Danube que trois mille quatre cent quarante-six hommes. Dans ce nombre, il est vrai, outre cent vingt cavaliers, on comptait deux cents chasseurs formés à l'instar de ceux de Vincennes, et qui avaient été exercés par un brave officier français, d'Anglars, mort depuis en Crimée. Omer-Pacha, placé sur une colline près de Turtukaï, sur la rive droite du Danube, ayant à ses côtés l'habile et audacieux général espagnol Prim, observait les mouvemens de l'ennemi. Le serdar craignait beaucoup que ses troupes, dont il connaissait l'exaltation, et qui se trouvaient pour la première fois en face des Russes, ne montrassent trop de précipitation : il avait donc ordonné à ses officiers de laisser approcher l'ennemi jusqu'à portée de fusil. Ses ordres furent exécutés avec une grande précision et un admirable sang-froid; mais aucun pacha ne fut présent pendant le combat : ils s'étaient tous furtivement retirés à Turtukaï, et l'honneur de la journée resta tout entier au colonel Osman-Bey. Les Russes marchèrent à l'assaut sur trois colonnes,

(1) C'est de ce point que le général Roth passa le Danube en 1829 avec quarante mille hommes.

et les Turcs ne répondirent à leur canonnade que par l'artillerie qu'ils avaient dans l'île située en face de Turtukaï. Quand les Russes furent à soixante pas des parapets, les Turcs les reçurent avec la mitraille et la fusillade la mieux nourrie. Les chasseurs ne visaient que les officiers. Le choc fut terrible. Au bout de dix minutes, tous les colonels et tous les majors russes étaient tués ou blessés, et l'effectif des officiers du tsar réduit à tel point, que le régiment de hulans était hors de combat. Le général Ochterlone, Écossais d'origine, racontant cette affaire quelques jours plus tard au consul-général d'Angleterre à Bucharest, avouait que pendant dix minutes la stupéfaction de ses troupes avait rendu tout commandement impossible, et qu'il regardait comme un miracle d'être revenu sans blessure. Les Russes laissèrent près de quatre mille hommes morts ou blessés sur le champ de bataille. L'état-major russe, frappé de consternation, porta à quarante mille hommes l'effectif de l'armée turque à Oltenitza; on craignit même un moment de voir Omer-Pacha à Bucharest, où rien n'aurait pu l'empêcher de faire une pointe. Les ministres valaques (le prince était parti) vinrent trouver le consul-général de France et le prier de leur prêter son appui et sa protection auprès du serdar dans le cas où il entrerait à Bucharest : ils se reconnaissaient coupables envers le sultan et redoutaient la colère du vainqueur. La plus grande confusion régnait dans les ordres du prince Gortchakof. Ce désastre refroidit l'enthousiasme des soldats russes et tempéra la jactance de leurs officiers (1). Telle était l'étrange confiance des troupes du tsar dans leur fortune, qu'après cinq mois de séjour à Bucharest, rien n'était préparé dans les hôpitaux pour le traitement des hommes atteints par le fer de l'ennemi. La charpie, les bandages, les objets les plus nécessaires manquaient entièrement, et les malheureux blessés restèrent abandonnés pendant quatre ou cinq jours avant de recevoir les premiers soins; il n'y eut pas même d'exception pour les officiers, dont quelques-uns se plaignirent amèrement (2). La population de Bucharest, à l'exception de quelques grands fonctionnaires et de l'entourage de l'hospodar, salua avec bonheur le triomphe des Turcs.

A la suite de la retraite d'Oltenitza, le prince Gortchakof donna ordre au général Osten-Sacken, qui commandait le troisième corps d'armée, réparti dans la Bessarabie et dans la Russie méridionale, de

(1) C'est à la suite du combat d'Oltenitza que les officiers russes revêtirent, les jours de bataille, la capote de soldat.

(2) Les Polonais surtout, qui étaient en grand nombre dans la cavalerie russe, murmuraient hautement. « On nous fait tuer, disaient-ils, pour rendre le saint-sépulcre aux Grecs; mais l'empereur devrait d'abord nous rendre nos églises et nos couvens, dont on a fait des granges et des magasins. »

lui envoyer des renforts dans les principautés. Lui-même, il se porta avec quarante mille hommes, qu'il avait réunis de divers points, et dont les pluies torrentielles avaient retardé la marche, sur Oltenitza, afin d'attaquer de nouveau les Turcs; mais il se contenta d'observer leurs mouvemens. Le 12 novembre, Omer-Pacha, voyant que le Danube grossissait, ramena ses troupes des positions qu'elles occupaient, et les fit repasser sur la rive droite. On fit ensuite par ses ordres une descente dans l'île de Mokan, située à une demi-lieue en aval de Giurgevo, et qui devint pendant tout l'hiver le théâtre de continuelles escarmouches.

III.

Pendant qu'Omer-Pacha absorbait l'attention du prince Gortchakof par son coup de main hardi sur Oltenitza, Ismaïl-Pacha passait sans aucun obstacle de Widdin à Kalafat et s'y établissait. La campagne, ainsi commencée, promettait d'être rude, et il importait aux Russes d'avoir entre leurs mains les rênes de l'administration des principautés. Déjà quelques mesures avaient préparé, à Bucharest comme à Jassy, l'installation d'un nouveau pouvoir. Il fallut procéder sans plus de retard à cette installation. En ordonnant aux hospodars, le 15 juin 1853, de suspendre le paiement du tribut à la Porte, la Russie n'ignorait certainement pas les conséquences de la conduite qu'elle leur imposait. Sans que la Russie désirât l'éloignement immédiat des hospodars, elle ne pouvait se dissimuler qu'il était de son intérêt de faire dans les principautés ce qu'elle avait fait en 1806, lorsqu'elle avait retiré le pouvoir au prince Ypsilanti, qui lui était cependant tout dévoué, et en 1828, lorsque l'hospodar Grégoire Ghika s'était retiré devant l'armée d'occupation. Néanmoins la Russie voulait éviter l'initiative d'une pareille mesure, odieuse de la part d'un gouvernement protecteur : elle voulait que la Porte-Ottomane fût amenée à se prononcer la première au nom de son autorité méconnue. Fidèle à ses instructions, le prince Gortchakof souleva pour le prince Stirbey un des coins du voile qui couvrait les projets de la cour protectrice. L'hospodar, mis en demeure de provoquer sa destitution par une résistance ouverte à la Porte, voulut un ordre écrit, et mit en œuvre pour l'obtenir toutes les finesses de la diplomatie. Les agens russes refusèrent d'engager ainsi leur gouvernement, et on vit alors l'hospodar les menacer de partir, non pour satisfaire la Russie, mais pour donner un témoignage d'obéissance à la Porte. Il résolut ensuite de porter la question devant le gouvernement russe lui-même. Il présenta au consul-général de Russie une lettre adressée au comte de Nesselrode et

annonçant son prochain départ (1), lettre que le consul jeta sur la table en déclarant qu'il ne se prêterait jamais à servir d'intermédiaire pour faire connaître une décision hostile à la Russie. L'hospodar, décidé à rompre la glace, envoya la lettre le lendemain au prince Gortchakof, en le priant de la faire parvenir à son adresse. S'il espérait ainsi faire fléchir l'inexorable taciturnité officielle qui lui refusait l'ordre écrit qu'il sollicitait, il se trompa. Le prince Gortchakof pressa dès-lors l'hospodar de se prononcer; il refusa même l'invitation à dîner que lui adressait Stirbey, disant qu'il ne pouvait l'accepter tant qu'il ne saurait pas s'il avait affaire à un ami ou à un ennemi de la Russie. La lettre au comte de Nesselrode fut cependant expédiée, et l'hospodar effrayé voulut alors lui en faire parvenir une seconde pour rétracter la première. Le prince Gortchakof refusa de faire parvenir cette nouvelle lettre avant que le divan *ad hoc* convoqué par le prince Stirbey ne se fût prononcé sur le parti à prendre (2). La Porte prit enfin une décision. Elle permit, on le sait, aux hospodars (3) de rester tant qu'ils seraient en mesure de faire respecter les attributions essentielles de l'autorité du pouvoir suzerain. L'échéance du tribut arriva le 13 octobre. Le prince Stirbey ne paya pas et prétendit rester. Il fallut alors que la Russie intervînt, et le gouvernement du tsar dut lui donner à entendre qu'il était temps qu'il se retirât. Le prince Gortchakof, tout en lui faisant à ce sujet une ouverture non équivoque, apporta assez de ménagemens dans ses communications pour laisser à l'hospodar Stirbey les apparences de la liberté du choix. Celui-ci comprit le sens des paroles qui lui étaient adressées : il ne demanda que deux concessions, la première qu'on voulût bien soustraire encore pour quelques jours le fait de sa retraite à la publicité, la seconde qu'on lui permît de se retirer sous le prétexte d'un voyage en Autriche et en remettant *provisoirement* les rênes du pouvoir au conseil administratif. L'hospodar savait que l'opinion publique à Bucharest saurait gré aux Russes de délivrer la Valachie d'un gouvernement impopulaire : il voulait éviter le spectacle pénible de la satisfaction causée par son départ. Ses deux demandes lui furent accordées, et une pension de mille ducats par mois fut allouée à chacun des hospodars (4). Le

(1) En date du même jour, le prince écrivait à Rechid-Pacha pour lui annoncer son intention de rester; c'est du moins ce qui fut divulgué par une personne de son intimité.

(2) On sait que dans cette occasion le divan valaque n'avait aucun droit au rôle que l'hospodar lui confiait, et qu'il s'attribua sans souci pour la dignité du sultan, à qui cette assemblée se permit même de faire des représentations.

(3) L'hospodar de Moldavie avait accueilli respectueusement la sommation de la Porte, en disant seulement qu'il croyait devoir soumettre la question à un nouvel examen du gouvernement ottoman. Il finit par se retirer, mais après avoir montré plus de franchise que le prince de Valachie.

(4) Le premier terme de la pension allouée par la Russie à l'hospodar Stirbey n'échut

prince Stirbey s'empressa alors d'écrire à Rechid-Pacha une lettre en date du 13 octobre, dans laquelle il représentait sa décision de quitter le pays comme dictée par la conviction qu'il avait acquise de ne pouvoir remplir ses devoirs envers la Porte. Cette lettre se terminait par la prière que l'hospodar faisait à Rechid-Pacha de déposer aux pieds de sa majesté le sultan l'hommage respectueux de son sincère dévouement et de son inviolable attachement à son auguste personne. La retraite des hospodars étant ainsi un fait accompli, le baron Budberg fut nommé gouverneur-général des principautés; il eut sous ses ordres en Valachie le consul-général et conseiller d'état Khalchinski, et en Moldavie le prince Orousof.

Cependant l'armée russe, au moyen d'une partie du troisième corps d'armée, avait réparé ses vides et avait été portée à quatre-vingt-dix mille hommes, dont vingt-quatre mille de cavalerie; elle disposait de trois cent cinquante bouches à feu. L'armée turque avait aussi été considérablement augmentée, et Omer-Pacha se trouvait à la tête de forces qui égalaient presque celles de l'ennemi. Il commença donc à harceler les Russes tout le long du Danube, et à faire des descentes à l'improviste à Kalarache, à Mokan, à Giurgevo, à Zimnitza, à Tournou et à Islas. Ces descentes étaient reçues vigoureusement par les Russes, et les pertes étaient presque toujours égales, mais elles tenaient l'armée ennemie dans une constante alerte, et mettaient le général en chef dans l'obligation de diviser ses forces. Le plan d'Omer-Pacha s'exécutait avec une suite et une fermeté qui lui font honneur, et qui en Allemagne et parmi les généraux russes mêmes, qui avaient deviné ses intentions, ont été l'objet d'une juste admiration. Il s'était retiré avec le gros de son armée dans le camp retranché de Choumla, et il avait fait passer un corps de près de trente mille hommes à Kalafat, où les Turcs avaient élevé de vastes et formidables fortifications. L'établissement des Turcs à Kalafat et la forte position qu'ils s'y étaient faite inquiétaient l'armée russe et dérangeaient les plans du prince Gortchakof, qui projetait une campagne en Bulgarie pour le printemps de 1854; de plus, ses desseins sur la Servie, dont il espérait beaucoup, étaient traversés. Le général en chef russe se décida donc à prendre Kalafat, et dirigea contre ce village, devenu une place forte entre les mains

qu'en 1854, car l'hospodar avait touché d'avance le dernier trimestre de sa liste civile pour 1853. Quelques difficultés étant survenues à Bucharest sur le mode de paiement en or ou en argent de cette pension, le prince déclara qu'il y renonçait au profit de son pays. Ce généreux sacrifice fut néanmoins sans résultat pour la Valachie, et l'hospodar, de retour à Bucharest en octobre 1854, préleva, d'après les comptes présentés au divan *ad hoc* en 1855, une somme ronde de 1,062,281 piastres 31 paras pour 1854, tandis que le pays n'aurait dû avoir à dépenser que 785,333 piastres 13 paras, représentant les huit premiers mois de la pension de l'hospodar en 1854 et les quatre derniers de sa liste civile.

des Turcs, trois divisions d'infanterie, six batteries légères, douze batteries de gros calibre, quatre régimens de cavalerie et huit régimens de cosaques, en tout de quarante à quarante-cinq mille hommes qui devaient cerner et attaquer le camp retranché et très étendu des Turcs. Cette force considérable, dont on connut bientôt la composition et le nombre dans le camp des Turcs, les remplit d'inquiétude, parce que ceux qui étaient à Kalafat ne s'étaient pas encore mesurés avec les Russes, et que l'effet moral produit par le combat d'Oltenitza s'était déjà affaibli. Les avant-postes turcs étaient dans des alarmes constantes. Pour faire cesser cette fâcheuse situation, Omer-Pacha appela Iskender-Bey à commander les avant-postes. Le lieutenant qui avait franchi avec tant d'audace et de bonheur les défilés de l'Herzégovine habitua peu à peu la cavalerie turque et les bachi-bouzouks non-seulement à ne pas craindre les lances des cosaques, mais à prendre l'offensive alors même que l'ennemi était supérieur en nombre. Iskender-Bey, qui parle parfaitement le turc et qui s'est complétement identifié avec la vie et les habitudes de l'Orient, parvint à organiser des régimens de bachi-bouzouks et à les soumettre à la discipline militaire. C'est jusqu'à ce jour la seule tentative de ce genre qui ait réussi, et Iskender-Bey est le seul qui ait transformé ces bandes sauvages et à demi nues en soldats réguliers. A la tête de ses cavaliers, Iskender-Bey harcelait les Russes sur tous les points de leur ligne, et tombait quelquefois même au milieu de leurs cantonnemens, à Tchoupercheni, à Poyana, à Skripéty; ses bachi-bouzouks répandirent bientôt la terreur parmi les cavaliers russes, qui peu de temps auparavant méprisaient ces hordes indisciplinées.

Dans la plaine de Kalafat, à droite de la route qui mène de ce petit bourg à Radovan, où se trouvait le quartier-général de l'armée russe, est situé le village de Tchetaté, sur des collines qui s'élèvent à une distance de cinq ou six lieues de Kalafat et à une lieue du Danube. L'aide-de-camp général Anrep, un des plus brillans officiers de l'armée russe, se servit habilement de cette position pour tendre aux Turcs un piége qui, sans leur bravoure, leur aurait été fatal. Une division d'infanterie russe prit position à Tchetaté et établit une batterie sur une colline qui domine la plaine devant ce village. Ismaïl-Pacha, commandant de la garnison de Kalafat, inquiet de voir les Russes s'établir sur son flanc gauche, appréhendant de les voir descendre le Danube pour prendre Kalafat à revers et le cerner, se décida à sortir de son camp retranché et à marcher contre la position de Tchetaté. Le 6 janvier 1854, douze bataillons d'infanterie, trois régimens de cavalerie et quatre bataillons d'artillerie, sous les ordres d'Ismaïl-Pacha, d'Ahmed et de Mustafa-Pacha, at-

taquèrent de bon matin les Russes rangés en bataille devant le village. Après un combat d'une heure, l'infanterie russe plia; Iskender-Bey fit une charge de cavalerie, pénétra dans le village et sabra les artilleurs jusque sur leurs pièces. L'artillerie russe, ayant perdu presque tous ses chevaux, laissa dix canons au pouvoir des Turcs. L'infanterie se rallia derrière le village, protégée par les tranchées et par la batterie établie sur la colline, et un nouveau combat très meurtrier s'engagea. Les Russes furent encore enfoncés et se retirèrent avec précipitation; mais Ismaïl-Pacha, Mustafa-Pacha et Iskender-Bey furent blessés, et l'hésitation se mit dans les rangs des Turcs; néanmoins ils se préparaient à poursuivre vivement les Russes, lorsqu'une colonne forte de deux régimens d'infanterie, sous les ordres du colonel russe Baumgartner, qui avait été lancée par les ordres de l'aide-de-camp général Anrep, prit les Turcs à revers et leur coupa la route de Kalafat. Les Turcs, voyant le danger qui les menaçait, abandonnent Tchetaté, se pressent en colonnes serrées et se précipitent avec une indomptable énergie sur l'ennemi, dont ils enfoncent les rangs à la bayonnette. Les Russes sont dispersés, et les Turcs regagnent Kalafat, emportant leurs morts et leurs blessés, ceux des Russes, et des milliers de fusils et de gibernes. Faute de chevaux, ils ne purent enlever les pièces russes, qu'ils enclouèrent. C'était la première fois que les Turcs se battaient à l'arme blanche contre les Russes et avec une vigueur qu'aiguillonnait la certitude d'une destruction totale, s'ils n'avaient pas réussi à passer au travers des rangs ennemis. Les Russes eurent dans cette journée près de cinq mille hommes hors de combat, et de ce jour-là ils se bornèrent à des démonstrations qui ne furent pas suivies d'attaques, bien que le prince Gortchakof eût annoncé publiquement à Bucharest qu'il avait ordre de prendre Kalafat coûte que coûte, et de jeter les Turcs dans le Danube.

En Bulgarie cependant, Omer-Pacha avait à lutter avec des difficultés intérieures plus redoutables peut-être que les attaques des Russes. Le ministre de la guerre Méhémet-Ali-Pacha excitait le fanatisme musulman. Des volontaires arrivaient par milliers du fond de l'Asie et des déserts de l'Arabie. Chaque jour, on pouvait voir ces hordes barbares, avec leurs coiffures étranges, armées de vieux tromblons ou d'énormes pistolets, la ceinture chargée de larges poignards, de yatagans d'une longueur démesurée, traverser les rues de Constantinople, défiler sous les yeux du ministre de la guerre, sur la vaste place du séraskiérat, et se rendre aussitôt à l'armée d'Omer-Pacha. Sans solde, ne recevant qu'un pain par jour pour toute nourriture, n'obéissant qu'aux ordres du chef de leur tribu, ces volontaires infestaient toute la Bulgarie et étaient devenus la terreur des

musulmans comme des chrétiens de cette vaste province. Parmi leurs chefs se distinguait une princesse kurde à la tête de sa tribu. Elle était vêtue et armée comme un homme, et aucun voile ne cachait des traits qui malheureusement ne gagnaient rien à se montrer, et où ne se peignait que l'intrépidité. C'était une Clorinde presque noire, sans beauté et sans distinction. Elle n'attirait guère que les regards des Européens, les Orientaux affectant de ne témoigner ni surprise ni curiosité. Le correspondant du *Times* s'étant approché pour la lorgner, elle cracha sur lui. En 1850, j'avais connu à Bucharest une héroïne magyare plus poétique que cette princesse kurde : elle s'appelait Ferroh; elle avait servi comme officier dans l'armée insurrectionnelle hongroise et avait reçu plusieurs blessures. Elle avait suivi dans les rangs son père et son frère, qui passèrent ensuite dans l'armée ottomane en Bulgarie. Son courage, sa beauté mâle, bien qu'un peu commune, avaient frappé l'imagination des Turcs, et plusieurs pachas avaient cherché, par des offres considérables, à la faire entrer dans leur suite. Omer-Pacha lui avait fait offrir à plusieurs reprises d'entrer au service turc avec le grade et la paie d'officier. Il avait aussi vivement pressé l'intrépide Magyare de quitter au moins momentanément le sabre pour des ornemens plus appropriés à son sexe; mais elle avait toujours énergiquement repoussé toutes les offres. Le mari de cette héroïne servait dans l'armée autrichienne; il avait peut-être contribué à en faire une rebelle. Il était intéressant d'entendre raconter la guerre de Hongrie par cette femme; elle assurait avoir vu dans les rangs des insurgés plus de six cents jeunes filles du peuple et seize femmes du monde qui servaient comme officiers. La passion et le patriotisme donnaient à son langage de la couleur et de l'élévation.

Malgré l'intérêt qui s'attachait aux volontaires de toute nation réunis sous les drapeaux d'Omer-Pacha, le serdar ne pouvait fermer les yeux sur les violences qu'ils commettaient chaque jour. En vain il écrivit plusieurs fois à Constantinople pour qu'on ne lui envoyât plus des auxiliaires aussi incommodes; en vain, à la demande de lord Stratford de Redcliffe, un firman du sultan menaça des punitions les plus sévères les auteurs des désordres commis en Bulgarie : Omer-Pacha ne pouvait parvenir à discipliner ces bandes sauvages, qui, au printemps de 1854, atteignaient le chiffre de cinquante mille hommes.

Les *rédifs* (1), convoqués de tous les points de l'empire, venaient aussi renforcer l'armée d'Omer-Pacha. Depuis l'ouverture de la guerre jusqu'à l'entrée des Russes en Bulgarie, au mois de mars

(1) On appelle ainsi la réserve, qui se compose de soldats ayant déjà servi sous les drapeaux, et qui, retirés dans leurs foyers, peuvent être convoqués en temps de guerre.

1854, Omer-Pacha avait reçu successivement soixante-dix mille hommes de troupes régulières, soixante mille rédifs et cinquante mille bachi-bouzouks, en tout cent quatre-vingt mille combattans. Mais quel était l'état de cette armée? Les hommes étaient sans solde, les uns depuis six mois, les autres depuis dix; ils étaient déplorablement mal vêtus, et Omer-Pacha demandait inutilement à Constantinople de nouveaux habillemens pour ses troupes. Riza-Pacha, qui avait succédé comme séraskier à Méhémet-Ali-Pacha, et qui s'était fait une grande réputation comme organisateur de l'armée ottomane, passait pour un ennemi d'Omer-Pacha, et lui répondait froidement que le drap ne manquait pas en Bulgarie. Les escarmouches avec les Russes sur le Danube et les campemens pendant un hiver rigoureux dans la neige, sur les bords du fleuve, avaient occasionné un grand nombre de maladies parmi les Turcs. On avait établi des hôpitaux, des médecins étaient venus de tous les points de l'Europe; mais les médicamens manquaient ou étaient pour la plupart falsifiés (1). Le général en chef voyait avec effroi son armée dépérir sous ses yeux. Il se décida donc à écrire directement au sultan, pour lui exposer, dans son affreuse vérité, le triste état de cette armée, et le conjurer de prendre des mesures sérieuses afin d'y remédier, ou de daigner accepter sa démission. Sans se concerter avec ses ministres, sans prendre conseil de personne, le sultan nomma Omer-Pacha *serdar-ekraem* (généralissime de toutes les armées ottomanes en Europe), et lui envoya, sur sa cassette privée, 60 millions de piastres pour payer l'arriéré de ses troupes.

Aux approches du printemps de 1854, les Russes se préparèrent à exécuter le plan de campagne projeté pour l'invasion de la Bulgarie. Le prince Paskiévitch fut désigné pour prendre en personne le commandement suprême. Tout le troisième corps d'infanterie, les réserves des troisième, quatrième et cinquième corps d'armée, les régimens de dragons et les remplaçans pour tous les régimens étaient arrivés sur le théâtre de la guerre. Depuis Ismaïl jusqu'à Kalafat, l'armée russe comptait cent trente-sept mille sept cent soixante-dix hommes d'infanterie, trente-cinq mille hommes de cavalerie, cinq cent vingt bouches à feu, avec dix mille cinq cent soixante-dix artilleurs. En tout, avec les parcs de munitions, les équipages de ponts, les employés des transports et de la chancellerie, le prince Gortchakof

(1) Lorsque le ministère de la guerre d'Angleterre envoya un médecin en chef des armées en Bulgarie pour étudier les maladies de ce pays en prévision de la campagne que les Anglais se préparaient à faire, ce médecin demanda à Omer-Pacha : « Quelle est donc la maladie qui ravage vos troupes? — C'est, répondit le serdar, *Della Suda*. — Quel est ce nom? dit l'Anglais étonné. — C'est celui du pharmacien fournisseur des médicamens pour nos hôpitaux. »

commandait le long du Danube une armée de cent quatre-vingt-onze mille neuf cent quarante-huit hommes, sous la direction suprême du prince de Varsovie.

D'après des ordres venus de Saint-Pétersbourg (1), la plus grande partie des troupes russes qui se trouvaient en Petite-Valachie furent ramenées en-deçà de l'Olto. On ne laissa devant Kalafat qu'un petit corps d'environ quinze mille hommes commandés par le général Liprandi. Toutes les forces russes, à l'exception de ce petit corps du général Liprandi, furent concentrées sur trois points : Kalarache, Braïla et Ismaïl. De ces trois positions, on menaçait les Turcs d'un passage du Danube.

Cette difficile opération commença le 22 mars sur deux des points indiqués. Le prince Gortchakof, qui se trouvait à Braïla, dirigea en personne le passage et l'attaque contre Matchine; le général Ouchakof fut chargé du passage d'Ismaïl à Toultcha. A six heures du matin, les Russes jetèrent les ponts au-dessus de Braïla, vis-à-vis de Gitschel et au-dessus de Matchine, sous la protection de deux bateaux à vapeur et de leurs chaloupes canonnières. Les fortifications de Matchine étaient en très mauvais état; la garnison n'était que de trois mille hommes. Le passage ne pouvait donc pas être longtemps disputé aux Russes. Néanmoins des pertes si sensibles leur furent causées par les tirailleurs turcs et par une batterie placée devant Matchine, qu'ils ne purent achever leurs travaux le même jour. Le lendemain 23 mars, la canonnade recommença vivement contre la ville de Matchine, et dans l'après-midi une partie de l'armée russe débarqua sur le territoire bulgare. En même temps le général Lüders parvenait à jeter un second pont au-dessus de Galatz, à Zatoka, et à effectuer le passage du fleuve. La faible garnison de Matchine continuait cependant à résister aux Russes, dix fois plus nombreux, et le prince Gortchakof, qui dans la campagne du Bas-Danube a souvent montré une grande indécision, causée par les ordres divergens de sa cour et par une politique beaucoup moins belliqueuse au fond qu'elle ne le paraissait, remit l'assaut de la forteresse au lendemain, malgré les pressantes instances du général Schilder, récemment arrivé au quartier-général, qui ne voulait pas que l'on donnât aux Turcs le temps de se retirer. Ce qu'avait prévu le général Schilder arriva, et

(1) En donnant ces ordres, on avait eu égard aux conseils d'un diplomate adjoint au consul-général Khalchinski, vice-président du conseil administratif en Valachie, M. de Fonton, alors conseiller d'ambassade à Vienne, bien connu par une mission remplie en Servie, durant l'année 1853, à la satisfaction de sa cour, et par ses tendances à ménager l'Autriche. M. de Fonton était retiré à Tchorani, village de la Petite-Valachie, d'où il suivait les événemens militaires et politiques, et d'où il écrivit à son gouvernement sur la nécessité de faire repasser l'Olto au gros des corps qui occupaient la Petite-Valachie, afin de ne pas causer de mécontentement à la cour de Vienne, qui voyait d'un mauvais œil tout ce qui pouvait agiter la Servie.

le 24 au matin une députation de Bulgares vint annoncer au général en chef que la garnison turque avait quitté Matchine dans la nuit.

Dans cette expédition contre Matchine figuraient cinq mille *stavrophores* (croisés) qui avaient été levés et formés en corps dans les principautés par les soins des autorités russes et moldo-valaques avec les souscriptions des hégoumènes des couvens et des riches propriétaires grecs. Ce corps, levé ostensiblement pour défendre la religion chrétienne contre les musulmans, et dont la véritable destination était de fomenter des insurrections parmi les chrétiens de la Turquie, portait une coiffure sur laquelle brillait la croix. Il n'était en réalité composé que d'aventuriers grecs, bulgares, serbes, bohémiens, petits marchands ruinés, domestiques chassés, cuisiniers sans place, réunis par l'espoir du pillage ou l'attrait des vengeances personnelles. Ces croisés parcouraient les rues de Bucharest montés dans des *birges* (petites calèches), faisant retentir la ville de coups de pistolet et répandant la terreur parmi la population. La police fut même obligée de défendre aux habitans de Bucharest de sortir le soir pendant les offices du carême, parce qu'elle ne répondait pas de pouvoir empêcher les désordres et les violences. Dans les villes de district et les villages, les *stavrophores* commettaient les plus horribles excès, pillant et violant quand la population n'avait pas réussi à fuir et à emporter tout ce qu'elle avait de précieux. Tels étaient les défenseurs de la foi orthodoxe que les Russes n'avaient pas craint de prendre à leur service, et parmi lesquels s'étaient enrôlés comme officiers ou avaient figuré comme souscripteurs quelques-uns des fonctionnaires valaques ou des affidés de l'administration actuelle. Les cinq mille *stavrophores* qui avaient passé sur le territoire bulgare avec le prince Gortchakof commirent tant d'excès en entrant dans Matchine, envers leurs propres coreligionnaires, que dès le lendemain le général en chef russe les renvoya sur la rive gauche. Ce fut à l'intervention de l'Autriche que l'on dut dans les provinces danubiennes le désarmement de ces bandes, qui n'avaient pas craint d'abriter leurs violences sous un glorieux souvenir.

Le général Ouchakof fut moins heureux à Toultcha que le prince Gortchakof à Matchine. Il trouva de ce côté une grande résistance. Omer-Pacha pendant l'hiver avait fait élever par Mustafa-Pacha des redoutes hors de Toultcha, sur le point où le Danube se divise en plusieurs bras dont l'un conduit directement à Ismaïl. Ces redoutes étaient défendues par deux mille cinq cents hommes, dont douze cents d'infanterie régulière, et par huit pièces de campagne. Les Russes opérèrent le passage sur des radeaux, et bien qu'ils fussent au nombre de quinze mille, ils ne parvinrent à se rendre maîtres des retranchemens turcs que lorsque des douze cents soldats réguliers il ne restait plus que cent soixante combattans. Les Turcs dans cette

chaude affaire eurent quinze cents morts ou blessés, et les Russes, près de quatre mille hommes hors de combat, dont soixante-seize officiers.

Osman-Pacha, qui commandait environ quatre mille hommes à Isaktcha et aux environs, se retira sans brûler une amorce et sans même chercher à porter secours autour de lui. Les garnisons turques de Babadagh et de Hirsova battirent en retraite dans le plus grand désordre et ne s'arrêtèrent qu'à Karasou, derrière le rempart de Trajan, où Mustafa-Pacha eut la plus grande peine à rétablir l'ordre dans son corps de douze mille hommes. En un jour, l'armée russe avait occupé la Dobroudja. Quinze mille hommes passèrent le Danube d'Ismaïl sur la rive droite, vingt-cinq mille de Galatz à Zatoka, et douze mille de Braïla à Matchine, en tout cinquante mille hommes, dont quarante-deux mille d'infanterie avec cent soixante bouches à feu. Le commandement supérieur de ces troupes fut confié à l'aide-de-camp général Lüders. Avec l'invasion russe commencèrent les dévastations de la Dobroudja; les Ottomans, les Tartares, les cosaques nekrasowtsi et zaporogues (1), qui habitaient cette contrée, fuyaient devant les Russes; les Grecs et les Bulgares se retiraient devant les

(1) Après le premier démembrement de la Pologne, en 1772, une partie des cosaques qui habitaient sur les bords du Dniéper, et qu'on appelait cosaques zaporogues (le mot *porogh* signifiant une chute d'eau, un fort courant sur le Dniéper, et *zaporogh*, au-delà des courans), ne voulurent pas se soumettre à la Russie. Ils émigrèrent en Turquie, où on leur donna les terres situées sur les bords du Danube, en leur permettant de se gouverner d'après leurs anciennes coutumes. Les Zaporogues choisissaient ainsi chaque année parmi eux un chef qui recevait le nom d'*ataman*, avec le droit de vie et de mort. Ces cosaques, qui étaient au nombre de vingt mille, étaient obligés de fournir un contingent militaire dans les guerres de la Turquie. Leur dernier ataman, Vladki, les trahit et les vendit aux Russes en 1828. Ils furent transportés sur les bords de la Mer-Noire, d'où leur vient le nom de Czernomortze, qu'ils portent maintenant. Un grand nombre d'entre eux abandonna de nouveau les drapeaux russes et retourna sur les bords du Danube. On comptait, au commencement de la nouvelle guerre, six mille de ces émigrés, occupés à la pêche et disséminés dans toute la Dobroudja, depuis Routschouk jusqu'à Toultcha. Par le traité d'Andrinople, la Turquie s'était engagée à ne jamais leur accorder une administration séparée, ni à les réunir en corps d'armée. Se croit-elle maintenant libre d'en agir autrement? Les *Nekrasowtsi* sont des cosaques du Don qui ont émigré en Turquie en 1736, à cause des persécutions dirigées contre les vieux croyans sous l'impératrice Anne. A cette époque, Ignace Nekrassa se mit à la tête des mécontens et quitta les bords du Don. Il se réfugia en Crimée et y mourut. Après l'occupation de cette province, ces cosaques sont venus sur les bords du Danube, d'où un grand nombre se sont transportés en Asie, près de Brousse, où ils forment encore un groupe de cinq mille hommes ayant une administration nationale sous un chef élu parmi eux (*ataman*). Près de Toultcha, on compte plusieurs villages, entre autres Siry-Kioï, Jourylowka, Novesielo, habités par les vieux croyans, parmi lesquels il y a beaucoup de cosaques nekrasowtsi. La masse de ces habitans s'appelle *Lipovan*, du nom que prennent les origénistes, secte très répandue en Russie, et qui a cherché un refuge dans la Dobroudja contre les justes sévérités de l'autorité russe. Les Zaporogues parlent la langue ruténienne, telle qu'on la trouve en Wolhynie, en Podolie et en Ukraine. Les Nekrasowtsi et les Lipovans parlent le vrai russe.

bachi-bouzouks, qui n'attendaient que l'invasion russe pour se livrer à leur instinct de rapine. Les villages furent pillés et saccagés, les habitans furent massacrés sans distinction de sexe ni d'âge. Les musulmans eux-mêmes n'épargnaient pas leurs coreligionnaires fuyant devant l'invasion ennemie. Dans l'espace de dix jours, la Dobroudja tout entière et la Bulgarie occidentale, en y comprenant la ville de Bajarzik, furent complétement dévastées.

La Dobroudja est cette contrée marécageuse qui s'étend entre le Danube et la Mer-Noire. Elle est semée de lacs, mais aucune rivière un peu considérable n'arrose cette vaste plaine, et les eaux, ne trouvant pas à s'écouler vers la mer, deviennent stagnantes, et répandent dans l'air au printemps des exhalaisons pestilentielles. L'aide-de-camp général Lüders, qui avait reçu l'ordre de se rendre devant Silistrie après avoir expulsé les Turcs de la Dobroudja, commit l'imprudence de s'arrêter avec son armée dans cette contrée malsaine pendant deux semaines. Cette imprudence lui coûta cher : près de dix mille hommes furent obligés d'entrer dans les hôpitaux. Enfin il se mit en marche en côtoyant le Danube, et suivi de la flottille russe, qui remonta ce fleuve en même temps que son corps d'armée, auquel elle rendit de grands services. De son côté, le général turc commit une grande faute au commencement de la guerre, en négligeant d'établir une place forte à Isaktcha, point de la plus haute importance dans le Bas-Danube, placé au confluent de ce fleuve et du Pruth, et qui pourrait jouer le même rôle que la forteresse de Modlin, au confluent de la Naref et de la Vistule. Si la Russie n'abandonnait ni Reni ni Ismaïl, la construction d'une grande forteresse à Isaktcha serait la meilleure manière de neutraliser à l'avenir l'action russe dans le Bas-Danube. Au moyen d'une forte artillerie à Isaktcha, les Turcs auraient pu rendre à peu près nulle la coopération de la flottille russe du Danube.

Avant de prendre position devant Silistrie, l'armée de l'aide-de-camp général Lüders s'arrêta à deux lieues de la place. On commença aussitôt à jeter des ponts pour passer le Danube entre Kalarache et Silistrie. Le bord du Danube sur lequel est située cette dernière ville est plat, et une enceinte de murailles assez faible la défend; mais derrière Silistrie, à une distance d'une demi-lieue environ, est bâtie, sur le monticule le plus élevé de la petite chaîne de collines qui domine ses murs, la citadelle de Medjidié, armée de quarante pièces d'artillerie. Dès le commencement de la guerre, un officier prussien qui était depuis longtemps au service de la Turquie, le colonel Grach, fit élever autour de Silistrie une couronne de batteries en terre (*tabia*). Dans l'hiver de 1853, Omer-Pacha, étant venu visiter les travaux exécutés à Silistrie, fit remarquer au colonel Grach un point plus avancé que la ligne des ouvrages en terre récemment construits,

et ordonna de le fortifier, attendu que si les Russes parvenaient à s'en rendre maîtres, ils pourraient faire beaucoup de mal à la place. La construction de cette batterie fut exécutée par des Égyptiens, d'où elle prit le nom d'*Arab-Tabia*. Ce fut cette batterie qui devint dans la suite l'objet des vives attaques des Russes. Arab-Tabia fut construit sur le prolongement d'une colline à la droite de Silistrie; ce terrain très étroit ne permettant pas d'élever une redoute régulière, on fit des parapets en zigzag, qui se resserraient à mesure que l'on arrivait à l'extrémité de la colline, et qui furent armés de six canons. Un détachement de cent Égyptiens gardait cette position.

Le prince Gortchakof fit passer le Danube à son armée sur un pont appuyé à deux îles, et dont les extrémités reliaient les îles aux deux rives du fleuve. Des batteries armées de pièces de siége furent élevées sur la rive gauche et sur l'une des îles : on les dirigea contre la ville de Silistrie. Dans les deux camps russes établis devant Silistrie et à Kalarache, le prince Gortchakof avait réuni cent vingt mille hommes, mais cette masse imposante manquait de direction. Le général en chef et le général Kotzebue, son chef d'état-major, étaient d'avis de faire un siége en règle, tandis que le général du génie Schilder et l'aide-de-camp général Lüders voulaient élever des batteries, foudroyer la ville par un bombardement vigoureux, puis donner l'assaut avec toutes les forces réunies. L'avis du général en chef l'emporta, et un siége en règle fut commencé, si l'on peut donner ce nom à une opération dans laquelle la place assiégée n'est pas investie. En effet la route de Silistrie à Turtukaï resta ouverte pendant presque tout le temps du siége, et ne fut interceptée que deux semaines avant la retraite des Russes. Il devint bientôt évident que le principal objet des Russes était de prendre Arab-Tabia. Les cheminemens se poursuivaient avec activité, mais la garnison, quoique forte de huit mille hommes seulement, déploya un courage qui semblait grandir avec les dangers. Moussa-Pacha, commandant de Silistrie, modèle de probité et d'énergie bien rare parmi les hauts fonctionnaires ottomans, eut le bon esprit d'écouter et de suivre les conseils du colonel Grach et de faire exécuter tous ses plans. Le capitaine du génie anglais Butler se rendit aussi très utile dans les derniers temps du siége. Les Russes avaient élevé sur les collines qui entouraient Arab-Tabia douze batteries qui foudroyaient sans relâche les ouvrages en terre de cette redoute. Le prince Paskiévitch, arrivé au camp russe au fort même des opérations du siége, ordonna l'assaut d'Arab-Tabia. Le colonel Grach avait recommandé aux artilleurs turcs de surveiller attentivement le travail des mines pratiquées par les Russes, et de tâcher de deviner dans quelle direction ces mines s'étendaient. Un jour, les artilleurs l'avertirent que les Russes travaillaient à l'extrémité gauche et sous la redoute même. Aussitôt

Grach fait élever un parapet à soixante pas derrière celui qui existait à l'extrémité de la redoute, et sous lequel travaillaient les mineurs russes. Les deux canons furent enlevés et placés sur le nouveau parapet. Deux factionnaires voués à une mort certaine restèrent impassibles sur le parapet le plus voisin de la mine. Le 11 mai fut livré le premier assaut. La mine fit explosion, mais n'emporta que les deux factionnaires, et la colonne russe se trouva en face du second parapet, où elle fut reçue par une mitraille et une fusillade si bien nourries, qu'après un combat d'une demi-heure, elle fut forcée de se retirer avec une perte de douze cents hommes.

Le 21 mai, un second assaut fut tenté dans les mêmes conditions, et les Russes essuyèrent de nouvelles pertes, plus considérables encore que la première fois. Malheureusement la garnison de Silistrie commençait à manquer de vivres, et le bombardement, les maladies, l'avaient réduite à cinq mille hommes. On lui préparait toutefois des renforts, et c'est pendant le siége de Silistrie qu'on vit arriver à Choumla le premier noyau des cosaques ottomans. Ils étaient commandés par Sadyk-Pacha. L'histoire de cet aventureux condottiere est curieuse. Michel Chaïkoski, gentilhomme polonais, chevalier de Malte et grand propriétaire en Ukraine, avait émigré en 1831, à la suite de l'insurrection de Pologne. Il vint en France, et se mit à écrire en polonais des romans qui lui ont valu dans sa patrie le surnom de Walter Scott de l'Ukraine, dont il raconta les scènes historiques. Plus tard, il fut envoyé à Constantinople comme agent de l'émigration polonaise, s'y distingua par sa sagacité, son aptitude pour les affaires politiques, et parvint à acquérir sur les hauts fonctionnaires ottomans une influence qui ne fut pas inutile même aux ambassadeurs d'une grande puissance, qui se servirent plus d'une fois de lui. Néanmoins la protection française, qui l'avait souvent défendu contre les persécutions russes, lui fit défaut à la fin de 1850, et, pour ne pas abandonner le terrain de ses luttes et de ses succès diplomatiques, le chevalier de Malte se fit musulman sous le nom de Sadyk-Bey. Au commencement de la guerre, ce génie inventif proposa à la Porte d'organiser une légion de cosaques vieux-croyans de la Dobroudja, et d'y attirer les Polonais qui voudraient servir la cause des Turcs. Cette légion fut créée, et Sadyk-Pacha, nommé chef des cosaques ottomans. Il arriva à Choumla avec six cents cavaliers cosaques, bulgares et polonais, dont l'uniforme montrait la réunion de la croix et du croissant. Le serdar confia à Sadyk-Pacha le commandement de l'avant-garde de son armée.

Pendant que le siége de Silistrie était la principale préoccupation des généraux russes, l'armée anglo-française commençait à arriver en Turquie. Omer-Pacha souhaitait vivement de voir les troupes alliées débarquer en Bulgarie; mais elles prirent position à Gallipoli.

Peu après, les commandans en chef des armées alliées donnèrent rendez-vous au serdar à Varna, où se tint un conseil de guerre vers la fin de mai. C'est là que, pour la première fois, Omer-Pacha dévoila sa position critique et fit connaître ses véritables forces. Il ne pouvait opposer à une marche des Russes contre Choumla que quarante-cinq mille hommes de troupes régulières. Il fut aussitôt décidé qu'Omer-Pacha ne sortirait de son camp retranché de Choumla qu'après l'arrivée des troupes alliées à Varna, et qu'alors il tenterait de dégager Silistrie en livrant bataille aux Russes. Les membres du grand conseil de guerre qui venait de se tenir à Varna, et parmi lesquels figurait le séraskier Riza-Pacha, se rendirent à Choumla pour inspecter les troupes ottomanes. Ils témoignèrent au serdar leur satisfaction de la promptitude avec laquelle ses troupes exécutaient les manœuvres. Riza-Pacha, étant resté au camp après le départ des généraux étrangers, reçut d'Omer-Pacha l'ordre de quitter Choumla dans les douze heures, s'il ne voulait se voir conduit par la force à Constantinople. Le serdar avait été instruit que le séraskier, pendant son séjour à Choumla, avait engagé plusieurs pachas à porter plainte au sultan contre le général en chef, en leur promettant de faire donner le commandement de l'armée à un véritable Osmanli.

Le maréchal Paskiévitch avait résolu de tenter un coup décisif contre Silistrie avant l'arrivée des alliés à Varna. Le bombardement avait fait plusieurs brèches dans les murs de la ville; les ouvrages d'Arab-Tabia ne présentaient plus que des monceaux informes de terre, les parallèles russes contre cette batterie n'étaient plus qu'à vingt mètres : tout faisait présager un triomphe; mais le moral des Russes était déjà ébranlé par la nouvelle de l'arrivée des forces alliées sur le sol ottoman. L'ordre fut donné d'attaquer à la fois plusieurs batteries, et de diriger les principaux efforts contre Arab-Tabia. Le 25 mai, à huit heures du soir, par un temps sombre et orageux, une canonnade générale commença contre Silistrie. Les éclairs des bouches à feu se confondaient avec les éclairs qui déchiraient la nue. Le colonel Grach porta immédiatement quinze cents hommes à Arab-Tabia pour renforcer cette position, et Moussa-Pacha se rendit de sa personne à Ilahi-Tabia, qui flanquait Arab-Tabia. Vers les dix heures du soir, les Russes s'élancèrent à l'assaut. Trente mille hommes s'ébranlèrent au son du tambour et au retentissement de plusieurs centaines de bouches à feu; ils marchèrent sur trois colonnes ayant en tête les généraux Schilder, Lüders et le jeune Orlof. Le choc fut terrible, la résistance héroïque. Malgré la mitraille qui décimait les colonnes russes, elles parvinrent à escalader les retranchemens d'Arab-Tabia. Là, une lutte sanglante s'engagea à l'arme blanche, et trois cents bachi-bouzouks, venus de l'Arabie, armés de

longs yatagans, montrèrent une audace féroce. Après un combat d'un quart d'heure, les Russes battirent en retraite, laissant près de quatre mille morts devant Arab-Tabia et emportant un nombre égal de blessés dans leur camp. Le général Selvan fut tué, les généraux Orlof-Denizof et Schilder grièvement blessés, et le dernier ne tarda pas à mourir de ses blessures. Quelques jours après ce mémorable fait d'armes, le maréchal Paskiévitch quitta le camp de Silistrie, et un éclat d'obus vint enlever aux Turcs leur brave chef Moussa-Pacha. Les Russes, qui dans la campagne de 1828-29 s'étaient fait ouvrir plus d'une ville avec la clé d'or, avaient vainement cherché à gagner Moussa-Pacha, dont l'incorruptibilité égalait le courage, et qui mourut pauvre, gardant jusqu'à la dernière heure la stoïque résignation qui pour les musulmans remplace, dans les épreuves suprêmes de la vie, l'aiguillon et l'amour de la gloire.

Le prince Gortchakof, resté seul à la tête des Russes, prit le parti de faire cerner Silistrie du côté de l'ouest, et donna l'ordre aux dix-huit bataillons qui se trouvaient à Oltenitza de passer le Danube et de se réunir à Turtukaï. Les premières troupes françaises, composant la division du général Canrobert, commençaient d'arriver, et Omer-Pacha résolut de porter secours à la garnison de Silistrie. Cinq mille hommes, escortant une quantité considérable de vivres, parvinrent à se frayer un passage à travers l'avant-garde et à pénétrer dans la ville assiégée. Sadyk-Pacha, avec trois brigades d'infanterie et quelques régimens de cavalerie, harcelait l'avant-garde russe. Les cosaques ottomans insultaient constamment les avant-postes russes et y répandaient l'alarme. Le serdar sortit lui-même le 4 juin de Choumla, et se mit en marche vers Silistrie; mais, toujours fidèle à son système de prudence et de temporisation, que justifiait d'ailleurs dans ces conjonctures la supériorité des forces russes, il s'arrêtait après avoir fait cinq lieues, et faisait élever des camps retranchés garnis de batteries, afin de donner le temps d'arriver aux troupes qui étaient à Kalafat, et dont il avait rappelé la plus grande partie depuis que les Russes avaient renoncé à s'emparer de cette place. De son côté, après le premier échec de l'armée russe devant Silistrie, le maréchal Paskiévitch avait ordonné au général Liprandi d'évacuer complétement la Petite-Valachie, et de venir renforcer le camp de Kalarache. Le général Liprandi, avant d'évacuer la Petite-Valachie, organisa le désordre en forçant toutes les autorités valaques à quitter leurs postes et à le suivre à Bucharest; il voulait priver les Turcs, qui allaient entrer dans cette province après lui, du concours des autorités constituées, qui en général s'étaient montrées peu sympathiques aux Russes. L'armée turque occupa Craïova presque aussitôt après le départ de l'armée russe. Liprandi fut le dernier général russe qui repassa le Pruth. Il était encore en Moldavie quand les

Autrichiens entraient dans les principautés, et il put cependant se trouver au meurtrier combat de Balaklava du 25 octobre 1854.

Deux événemens considérables, qui eurent une grande influence sur la carrière d'Omer-Pacha et sur le sort des principautés, eurent lieu au mois de juin 1854. L'Autriche, préoccupée de l'arrivée des armées alliées sur le territoire bulgare et appréhendant de voir les provinces danubiennes devenir le théâtre de la guerre, se hâta de conclure la convention du 14 juin 1854, qui ferma aux armées alliées un champ de bataille sur lequel elles pouvaient remporter des avantages sûrs et rapides. Cette convention eut, il faut le dire, des conséquences funestes pour la campagne même de Crimée. D'autre part, le prince de Varsovie, avant qu'il fût question de la signature de la convention du 14 juin, avait vu d'un coup d'œil toute la gravité des conjonctures au milieu desquelles se trouvait l'empire russe par suite de l'alliance que la guerre venait de sceller entre la France et l'Angleterre, comme aussi des justes inquiétudes que la présence des armées impériales devant Kalafat et Silistrie donnait à l'Autriche, en réveillant le sentiment national parmi les Slaves de Bulgarie et de Servie. Le prince Paskiévitch n'était pas seulement un général consommé, c'était un homme politique de premier ordre, et la modération était un des signes de sa supériorité. Il comprit que le premier intérêt de la Russie était de se ménager la neutralité de l'Autriche et de l'Allemagne, que cette neutralité était la meilleure barrière que le tsar pût mettre entre lui et ses puissans adversaires, et que cette barrière rendait la Russie invulnérable partout ailleurs qu'à ses extrémités, c'est-à-dire là même où elle pouvait offrir le plus de résistance. Le prince de Varsovie adressa donc à l'empereur Nicolas un mémoire qui fut connu de quelques personnes honorées de sa confiance, et dont voici la substance :

« 1° L'empereur de Russie devait avant toutes choses prendre des mesures de nature à lui concilier le bon vouloir et le concours amical des cours de Vienne et de Berlin, en évitant soigneusement de froisser aucun intérêt allemand ou autrichien. Il devait donc sans hésitation cesser la guerre offensive sur le Danube, évacuer les principautés, faire repasser le Pruth à ses armées, et n'apporter aucune entrave à la navigation du Danube;

« 2° Il devait cesser toute guerre offensive en Europe, et se tenir sur une défensive formidable, mais se préparer à prendre avec vigueur l'offensive en Asie, où la Russie trouverait des millions de coreligionnaires qui avaient accueilli avec transport ses étendards en 1829, et qui pouvaient former le noyau d'un état chrétien considérable;

« 3° Il devait fomenter l'insurrection parmi les populations chrétiennes de l'empire ottoman, et soulever la Grèce au moyen de sub-

sides régulièrement payés par des émissaires qui se tiendraient en Italie, à Naples, à Livourne, à Florence;

« 4° L'empereur Nicolas devait enfin se résoudre à abandonner le rôle de monarque conservateur qu'il jouait depuis tant d'années avec éclat, et se servir, pour lutter contre la coalition, des idées libérales et même des aspirations populaires. »

Tel est le résumé de ce mémoire, qui, à peine connu de l'empereur Nicolas, devint le véritable programme de la politique russe; du moins les événemens autorisèrent à le penser. La levée du siége de Silistrie fut décidée, comme celle du siége de Kalafat l'avait été peu de temps auparavant, par des raisons plus politiques que stratégiques. Dans la nuit du 20 au 21 juin, l'armée russe abandonna le siége au moment où la place ne pouvait plus résister, suivant le témoignage d'officiers dignes de foi, et repassa le Danube à Kalarache. De ce jour commença l'évacuation des principautés. On peut dire sans exagération que les Russes ont eu devant Silistrie près de trente mille hommes hors de combat. La vue de leurs immenses travaux et de leurs camps retranchés semblait faire croire qu'avant d'avoir pris la résolution de ne faire qu'une guerre défensive en Europe, l'empereur Nicolas avait voulu d'abord que le maréchal Paskiévitch acceptât devant Silistrie la bataille que les alliés se préparaient à venir lui offrir; mais l'Autriche, inquiète de voir le théâtre de la guerre se rapprocher de ses frontières, donna habilement un autre cours aux événemens, en obtenant de la Porte la signature d'une convention qui la substituait à la Russie dans l'occupation des provinces danubiennes. La levée du siége de Silistrie mit fin à une suite de combats sanglans entrecoupés de courtes trêves, pendant lesquelles les soldats russes et les soldats turcs échangèrent des procédés d'une courtoisie toute chevaleresque. Les Turcs manquaient de pain, les Russes leur en jetaient par-dessus les tranchées, et en retour les Turcs leur faisaient passer du tabac. Ils étaient quelquefois si près les uns des autres, qu'ils pouvaient se parler; mais, loin de se provoquer à la façon des héros d'Homère, ils s'exprimaient leur mutuelle admiration pour la vigueur de l'attaque et l'héroïsme de la défense.

Rendu plus hardi par l'arrivée des alliés et par le départ précipité des Russes, le serdar occupa avec toute son armée Silistrie, Turtukaï et Routschouk. Il se décida ensuite à passer le Danube et à occuper les principautés, espérant par là prévenir les Autrichiens et rendre inutile l'exécution de la convention du 14 juin. Il ordonna à Hassan-Pacha, qui était à Routschouk avec vingt mille hommes, de passer le Danube et de s'emparer de Giurgevo. Hassan-Pacha voulut d'abord prendre position sur la grande île de Ramadan, située en face de Routschouk, et reliée à la rive valaque par deux ponts

aboutissant à Giurgevo et à Slobozie. Malgré les dispositions défectueuses prises par le général turc, un combat terrible et acharné assura l'avantage aux Ottomans, qui enlevèrent les positions russes, occupées par douze bataillons d'infanterie, huit escadrons de cavalerie, dix pièces de campagne, six pièces de gros calibre. La perte fut très grande des deux côtés. On s'était battu en quelque sorte homme à homme, pendant toute une journée, dans les gigantesques roseaux qui croissent si nombreux à Ramadan comme dans la plupart des îles du Danube (1). A la suite de ce combat, les Russes quittèrent les positions de Giurgevo et de Slobozie. Omer-Pacha, arrivé sur le théâtre du combat après la retraite des Russes, fit immédiatement construire un pont de radeaux pour le passage de ses troupes entre Routschouk et l'île de Ramadan. Rien ne mettait plus obstacle dès-lors au mouvement des Turcs sur Bucharest. Le prince Gortchakof ne songea plus à les vaincre, mais à les retarder du moins dans leur marche. Il concentra avec beaucoup de rapidité soixante mille hommes et deux cents bouches à feu sur les hauteurs de Doya-Fratechti. Les Turcs, trop peu nombreux pour accepter la bataille, durent attendre pendant quelques jours l'arrivée de leurs renforts. C'était tout ce que voulait le général Gortchakof, qui donna ordre à son armée le 28 juillet de commencer la retraite définitive. Dans cette retraite, les Russes détruisirent les ponts sur l'Ardgis et le Sabor. Ils forcèrent l'artillerie valaque à les suivre. Cette artillerie, composée de huit pièces de petit calibre, était un don du sultan. De son côté, l'armée turque, se trouvant au complet, put s'avancer sur le territoire évacué par les Russes, et fut bientôt concentrée près de Bucharest au nombre de cent vingt mille hommes.

Avant d'entrer à Bucharest, il semble qu'Omer-Pacha ait voulu donner un grand exemple; du moins ce n'est qu'en lui prêtant cette intention qu'on peut expliquer l'acte d'inexorable sévérité devant lequel il ne recula pas. Les brigandages et les cruautés des bachi-bouzouks avaient inspiré une véritable terreur à la population valaque, et une députation de boyards était venue prier Omer-Pacha, encore à Giurgevo, d'épargner à la principauté la présence de ces dangereux défenseurs. Leur prière fut accueillie favorablement, et l'entrée du territoire valaque fut interdite aux bachi-bouzouks; mais en même temps le serdar ne voulait pas les laisser maîtres de la Bulgarie, presque entièrement dégarnie de forces régulières. Il fit donc, sous divers prétextes, entrer dans l'île de Ramadan plusieurs milliers des plus dangereux bachi-bouzouks, les fit entourer par l'infanterie ré-

(1) Trois officiers anglais qui menaient bravement les Turcs furent tués dans cette affaire, — les capitaines Burke, du génie, Mommel, de l'infanterie, et Arnold, de l'armée des Indes. Ils furent enterrés dans l'île de Ramadan, sur les bords du Danube, où trois croix de bois indiquent seules la sépulture de ces nobles fils de l'Angleterre.

gulière, et braqua les canons sur les ponts qui unissaient l'île aux camps, et qui avaient été rétablis. Il ordonna alors à cette horde d'irréguliers de mettre bas les armes. Ils refusèrent d'obéir, et ne furent mis à la raison que par la fusillade et la mitraille; les plus jeunes furent incorporés dans l'armée, et les vieux, sans armes, renvoyés dans les montagnes du Kurdistan, de l'Asie-Mineure et dans les sables de l'Arabie. Après cette sanglante exécution, Omer-Pacha fit son entrée à Bucharest, où il fut reçu avec le plus vif enthousiasme, sous une pluie de fleurs; les Valaques fraternisèrent avec les soldats turcs, accueillis en libérateurs. Un détachement de pontonniers français et anglais qui avait établi le pont de radeaux entre Routschouk et l'île de Ramadan fut l'objet d'une véritable ovation.

V.

La campagne était terminée, mais une difficulté assez grave allait surgir. Il s'agissait pour le général victorieux de laisser l'armée autrichienne occuper les principautés à la place de l'armée turque. Le serdar avait déjà reçu à Giurgevo la visite des colonels autrichiens Löwenthal et Kalik, aides-de-camp du feldzeugmestre baron de Hess, commandant en chef des troisième et quatrième corps d'armée. Ces officiers, qui jouissaient d'une réputation distinguée dans l'armée impériale et royale, étaient venus annoncer à Omer-Pacha la prochaine entrée des forces de leur empereur sur le territoire des principautés, et l'inviter, d'une façon qui ressemblait fort à une sommation, à ne pas aller plus loin, à s'interdire l'occupation d'un territoire dont l'Autriche devait prendre militairement possession en vertu de la convention du 14 juin, et à repasser le Danube avec son armée. Le serdar ne tint aucun compte de ces observations, et fit son entrée à Bucharest. Jamais commandant militaire ne fut à même d'exercer une action plus grande et plus utile à son pays et aux provinces occupées que celle que semblait indiquer à Omer-Pacha un rare concours de circonstances. Les Russes se retiraient devant lui, et surtout devant les Autrichiens, qu'ils étaient très heureux de voir entrer dans les principautés à la place des armées alliées; la population l'accueillait comme un sauveur. Tout ce qu'il y avait de patriotes et d'honnêtes gens parmi les boyards le saluait avec acclamation et lui offrait de coopérer à l'organisation d'une milice nationale dont l'enthousiasme aurait rapidement grossi les rangs, qui non-seulement aurait eu le grand avantage de maintenir l'ordre dans les principautés au moyen des forces mêmes de la nation, mais aurait puissamment coopéré à protéger le territoire contre les invasions ennemies. Une adresse formelle fut remise à ce sujet à Omer-Pacha, et parmi les signataires de cette adresse les prin-

cipautés comptaient quelques-uns de leurs citoyens les plus justement estimés à côté des représentans de leurs plus anciennes familles. Le serdar accueillit avec bienveillance les auteurs de l'adresse, mais il ne sut pas se résoudre à agir. Bien mieux, il laissa le gouvernement et l'administration aux hommes à qui les Russes les avaient confiés, quand il était le maître d'établir immédiatement, sans effort et sans violence, un gouvernement qui eût été dévoué à la Porte-Ottomane et aux puissances occidentales. Omer-Pacha ne sut ni organiser une force publique nationale, ni installer un gouvernement nouveau, conforme aux vœux et aux intérêts du pays et de l'alliance. Après la victoire, Omer-Pacha tomba dans une inaction funeste, et son impuissance à rien fonder au milieu des circonstances les plus favorables, éclatant à tous les yeux, lui fit perdre, ainsi qu'à la Porte-Ottomane, en très peu de jours, l'immense influence dont on se plaisait à l'investir, et qu'il ne tenait qu'à lui d'exercer.

On chercha à pénétrer les raisons de cette conduite étrange. Les uns crurent qu'Omer-Pacha, entouré de flatteurs subalternes qui s'étaient emparés de son esprit, plein d'illusions sur sa situation personnelle, avait rêvé, dans les principautés réunies sous sa main, un pouvoir qui aurait eu l'assentiment des puissances européennes, l'acclamation des Roumains, l'éclat d'une vice-royauté et la durée que Dieu réservait à son existence. De là une tendance systématique à ménager tous les partis. D'autres pensèrent qu'Omer-Pacha n'agissait que d'après les instructions de la Porte-Ottomane, préoccupée de complaire à l'Autriche, qui craignait elle-même le réveil d'une nationalité qu'elle voulait contenir dans les lisières d'une longue enfance; mais alors pourquoi Omer-Pacha s'était-il tant hâté de faire flotter le drapeau turc dans les principautés, si ce n'était que pour en montrer l'impuissance? Quoi qu'il en soit, le serdar, maître un moment de la situation, put bientôt voir que son heure était passée, que le premier rôle ne lui appartenait plus, et qu'il allait avoir tous les inconvéniens et tous les ennuis d'une position secondaire, après avoir hésité à s'emparer de celle qui s'était d'abord offerte à lui. Les Autrichiens, en vertu de la convention du 14 juin, occupèrent les principautés, et le feldzeugmestre baron de Hess débuta par une proclamation qui blessa les Turcs, provoqua les vaines et tardives réclamations de la Porte-Ottomane, et répandit le découragement parmi les Moldo-Valaques. Tandis que les populations et les boyards patriotes s'attristaient d'une occupation militaire qui s'annonçait sous de tels auspices, les boyards rétrogrades, les vrais partisans russes, les amis des abus et de la corruption se réjouissaient instinctivement de l'entrée des Autrichiens, et chaque jour faisait croître leur sécurité, leur insolence, leur audace même en face des Turcs. Cette audace grandit encore lorsque l'hospodar Stirbey rentra à

Bucharest malgré une opposition prononcée et malgré une enquête sur sa conduite politique et administrative commencée par le commissaire ottoman Dervich-Pacha, arrivé peu de temps après Omer-Pacha à Bucharest, à la suite des plaintes portées par les boyards contre l'hospodar, plaintes que le serdar avait fait parvenir au divan. Omer-Pacha chercha, mais trop tard, à lutter contre le courant qu'il aurait pu si aisément arrêter dès l'origine par la digue la plus faible; il s'absenta au moment de l'arrivée de l'hospodar, et refusa, malgré la demande du général comte Coronini, qui avait pris le commandement des troupes autrichiennes après le départ du baron de Hess, de rendre des honneurs militaires au prince Stirbey, parce que l'hospodar, disait Omer-Pacha, était sous le coup d'une enquête, comme accusé d'avoir manqué à ses devoirs envers son suzerain. Il revint cependant peu de jours après pour être témoin d'actes qui lui firent toucher du doigt les écueils où il s'était brisé. Le gouvernement valaque fut réorganisé, à quelques rares exceptions près, avec les élémens qui le composaient dans le bon temps du protectorat russe. Il suffisait d'être soupçonné de tendances favorables aux puissances occidentales ou de dévouement à la Porte pour être éconduit et tenu en dehors des affaires actives. Le désappointement fut profond, et Omer-Pacha chercha vainement à élever une faible voix : il n'était plus écouté. Il ne put même pas mettre un terme aux exigences des généraux autrichiens, qui prétendaient, pour les officiers et les troupes placées sous leurs ordres, à un traitement hors de proportion avec les ressources du pays qu'ils occupaient. A ces exigences se joignirent, dès l'entrée des troupes impériales et royales, les excès, les violences, les meurtres, qui ont ensanglanté Bucharest, Craïova, Tirgovisht, Focchiani, presque toutes les villes et les villages occupés par les Autrichiens en Moldo-Valachie.

Omer-Pacha s'indignait, mais il n'osait faire aucune observation; il voulut cependant montrer qu'il était aussi en état de faire sentir sa puissance, et il demanda quelques explications au gouvernement valaque sur la rentrée en Valachie d'hommes notoirement compromis avec les Russes, et qui même les avaient suivis au-delà des frontières. En même temps un de ses lieutenans avait fait arrêter dans une petite ville de Moldavie des individus qu'il soupçonnait d'espionnage. Le serdar fut vivement admonesté pour avoir agi de la sorte, et le comte Coronini lui signifia, dans des dépêches écrites avec le sentiment de la domination, que l'Autriche avait pris de fait, en occupant les principautés, le rôle de la puissance protectrice, et que les autorités ottomanes n'avaient nullement le droit de faire des arrestations ou d'ordonner des expulsions dans les provinces danubiennes pendant que les troupes impériales et royales les occupaient. Le serdar se le tint pour dit. Malgré des réponses où il cherchait à sauvegar-

der la dignité de son souverain et la sienne, il accepta le rôle qu'on lui assignait. Toutefois sa longanimité ne put le soustraire à une vive remontrance qui lui vint de Vienne, où la diplomatie, prenant sans doute les violences et les crimes commis par les Autrichiens sur les infortunés Valaques pour des crimes commis par les barbares Ottomans, s'émut et demanda au corps consulaire à Bucharest des explications en termes sévères pour les Turcs, qui assistaient l'arme au bras et assez humiliés aux exploits des Croates et des soldats du Banat. On crut même un instant à Vienne que c'étaient les malheureux soldats autrichiens qui tombaient sous le couteau des féroces Valaques, tandis que ceux-ci, battus, foulés, égorgés, n'avaient pas en Europe une voix qui s'élevât en leur faveur.

C'est au milieu des difficultés de cette situation intolérable que des dépêches de l'armée anglo-française vinrent trouver Omer-Pacha. Les alliés appelaient le serdar à faire une diversion sur le Pruth, afin d'occuper les Russes sur leurs frontières pendant l'expédition de Crimée. Omer-Pacha parut impatient d'exécuter ce plan : au fond, la tâche qu'on lui proposait lui souriait peu. Il s'agissait d'une opération des plus difficiles. Omer-Pacha n'avait pas quarante mille hommes disponibles, le reste avait repassé le Danube, et une partie avait été échelonnée sur Varna, afin d'être prête à aller rejoindre les généraux en chef de l'armée alliée devant Sébastopol. Ses troupes étaient mal vêtues, mal chaussées; les pluies torrentielles de l'automne avaient défoncé les chemins, et l'artillerie pouvait à peine se mouvoir. D'ailleurs Omer-Pacha craignait de compromettre, en attaquant les Russes dans des conditions défavorables, la réputation qu'il s'était acquise. Il se sentait et se disait mal à l'aise pour agir au milieu des troupes autrichiennes, et l'esprit des officiers de cette armée le préoccupait et l'inquiétait. Cet esprit était presque entièrement favorable aux Russes; la nouvelle des batailles d'Alma et d'Inkerman avait été reçue avec froideur et sans aucune marque de sympathie pour les héroïques efforts des alliés. « L'armée autrichienne, disait Omer-Pacha, n'est pas belligérante, elle n'est même pas dans une attitude hostile vis-à-vis des Russes. Ses cantonnemens ne sont pas ceux d'une armée prête à résister à un ennemi. Les troupes sont distribuées dans les villes, les bourgades et les villages, non pas stratégiquement, mais uniquement au point de vue du bien-être du soldat. Deux régimens de cosaques enlèveraient sans la moindre difficulté tout l'état-major autrichien de Jassy, feraient une razzia sur les villages, et auraient repassé le Pruth avant que les Autrichiens eussent le temps de se reconnaître. Les officiers russes viennent de Reni à Galatz passer la nuit avec leurs maîtresses ou leurs amis, et quand on demande des explications au général Augustini, qui commande à Galatz, il répond que ce

n'est pas de la politique, et qu'il ne s'agit que de galanterie! C'est fort bien, mais les Russes connaissent tous nos mouvemens. »

Malgré toutes ces objections, le serdar se décida à faire partir Sadyk-Pacha avec une partie de l'avant-garde commandée par Ahmed-Pacha, qui se tenait à Ibraïla, et il lui ordonna de prendre position sur le Sereth, à Maximéni, village traversé par cette rivière, et d'où Omer-Pacha avait l'intention de faire des pointes le long du Pruth. Sadyk-Pacha, et après lui Ahmed-Pacha, rencontrèrent pour leurs mouvemens les plus grands obstacles de la part du commandant militaire autrichien, baron Augustini, et la plus curieuse des correspondances fut échangée à cette occasion. Dans une de ses lettres, le général Augustini défend formellement à Sadyk-Pacha d'envoyer des soldats turcs à Galatz. De son côté, le général Coronini semait d'entraves et de difficultés les mouvemens d'Omer-Pacha, qui s'en plaignait amèrement, mais qui au fond était bien aise, on peut le soupçonner, de se voir hors d'état de faire la diversion qu'on lui demandait. On eut recours à Vienne. Là on déclara que le cabinet autrichien ne s'opposait nullement à la marche d'Omer-Pacha : on fit mieux, on lui traça de Vienne même la route qu'il devait suivre, et on lui enjoignit de prévenir de ses mouvemens le commandant en chef autrichien. Omer-Pacha, avec tous les dehors de la plus vive contrariété, prouva très bien, d'après le sentiment des officiers européens qui l'entouraient, que la route qu'on lui assignait était matériellement impraticable. « Ce qu'on me demande, ajoutait-il, est contraire à toutes les lois de la guerre. Quelque honorable que soit le caractère du comte Coronini, il dit bien haut que son pays n'est point en guerre avec la Russie, que tant que les Autrichiens occuperont les principautés, la guerre est impossible dans le centre de l'Europe; il est en correspondance suivie avec le prince Gortchakof, il le dit très nettement. Comment puis-je mettre ce général en chef dans la confidence de mes vues et de mes desseins? »

Le serdar comprenait que les Autrichiens ne voulaient permettre à aucun prix une collision entre les Turcs et les Russes sur le Pruth, parce qu'ils ne voulaient à aucun prix être entraînés dans la guerre. M. de Bruck, peu habitué à cacher sa pensée, disait dans le même temps à Constantinople que, tant qu'il aurait l'honneur d'y représenter son pays, pas un seul Turc ne pourrait marcher vers le Pruth. Sur ces entrefaites, et pendant le vif des discussions entre le serdar et le comte Coronini, le traité du 2 décembre 1854 fut signé à Vienne, et une de ses premières conséquences fut le départ du serdar avec la plus grande partie de ses forces. Omer-Pacha quittait les bords du Danube pour la Crimée, et c'est un théâtre où le plan de ces études nous défend de le suivre.

EUGÈNE POUJADE.

LE
CHEVALIER SARTI
HISTOIRE MUSICALE

V.
LA MUSIQUE ET L'ÉCOLE DE VENISE.

I.

Le départ du chevalier Sarti pour l'université de Padoue avait été retardé à cause de la grande réunion qui devait avoir lieu au palais Zeno. On se rappelle (1) que l'abbé Zamaria, provoqué par les questions de quelques émigrés français et par les encouragemens du père de Beata, s'était engagé à raconter les vicissitudes de la musique de Venise, dont l'histoire se rattache d'une manière intime à celle de la musique moderne. Il avait prévenu ses auditeurs qu'il ne pouvait traiter un sujet aussi vaste sans parcourir d'un coup d'œil rapide les annales de la république de Saint-Marc, qui ajoutent un épisode si curieux à l'histoire de la civilisation italienne jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Le bruit de cette brillante *académie* s'était répandu dans tout Venise et y avait excité la plus vive curiosité. Tout le monde voulut assister à une solennité d'autant plus intéressante que les événemens extérieurs étaient plus menaçans pour l'existence de la république. Les invitations furent nombreuses, et jamais on n'avait vu dans un palais de Venise une réunion compo-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 août 1855, *l'Aristocratie vénitienne*; voyez aussi, pour les parties précédentes, les livraisons du 1er janvier et 15 août 1854, et 1er août 1855.

sée d'élémens aussi divers. Bertoni, Furlanetto, l'abbé Sabbatini, maître de chapelle de Saint-Antoine de Padoue, Guadagni, Pacchiarotti, Grotto et la Vicentina s'y trouvaient à côté de Canova, Gritti, Buratti, Gozzi, Alfieri, et des plus grands personnages de l'état. La famille Grimani, les Badoer, quelques émigrés français, entre autres le comte de Narbal et M. de Laporte, se faisaient remarquer dans cette assemblée, dont Beata et Lorenzo formaient le lien mystérieux.

Rien n'était changé dans la situation des deux amans. Depuis que le sénateur Zéno avait reconnu Lorenzo comme un membre de sa propre famille, sans trop spécifier le caractère de cette adoption inattendue, le chevalier Sarti était devenu aux yeux de tout le monde une sorte de personnage qui n'en était encore qu'aux premières faveurs de sa fortune. Aussi Lorenzo et Beata se voyaient-ils presque sans contrainte, et savouraient ces délices de l'espérance, qui valent souvent mieux que la possession du bonheur entrevu. Sans avoir échangé entre eux aucune parole significative, ils s'entendaient et n'osaient interrompre ce silence éloquent qu'impose le véritable amour. La veille du jour où devait avoir lieu la grande réunion qui forme le sujet de ce chapitre Beata et Lorenzo avaient dîné ensemble chez les Grimani avec Hélène Badoer. Le soir, ils allèrent au théâtre San-Samuel avec le sénateur Zéno et le chevalier Grimani. On donnait une de ces pièces de la vieille comédie italienne, où l'imagination féerique de l'Orient se combinait avec la peinture des sentimens. Ce genre tout particulier, dans lequel l'improvisation du comédien joue un rôle non moins important que celle du virtuose dans les opéras italiens de la même époque, avait résisté à la réforme de Goldoni, et conservait toujours un grand attrait pour le public vénitien. La pièce était intitulée : *Lesbina o la Principessa innamorata, Lesbine ou la Princesse amoureuse*, et la scène se passait dans un temps et dans un pays inconnus des historiens et des géographes. C'était l'œuvre d'un imitateur de Charles Gozzi, dont les *fiabe* charmantes étaient aussi puisées à la grande source des légendes populaires. Lesbina, fille unique d'un roi puissant, s'était éprise d'amour pour Leandro, chevalier accompli, mais pauvre, qui servait dans les gardes de son père. Lorsque les gardes du roi Pamphile, précédés de joyeuses fanfares, passaient à l'heure de midi devant le palais, la princesse était toujours accoudée au balcon de marbre pour voir Leandro, dont le bel uniforme et l'aigrette d'or qui se balançait sur sa tête l'avaient séduite plus encore que sa bravoure éprouvée.

Un jour, Lesbina laissa tomber de son balcon un bouquet des fleurs les plus rares, que Leandro s'empressa de ramasser et de porter à la princesse. Celle-ci détacha une fleur de ce bouquet, et l'offrit au

chevalier courtois en lui disant : « Conservez-la en souvenir de moi et de ce jour fortuné, où nos cœurs se sont entendus. Tant que vous resterez fidèle à ce souvenir, la fleur que je vous donne gardera sa fraîcheur, mais elle se flétrira aussitôt que vous m'aurez oubliée, ou que vous changerez de sentiment. » Leandro partit bientôt pour la guerre lointaine. Il vit des cieux nouveaux et des princesses plus jeunes et plus belles que ne l'était Lesbina. Son cœur, ambitieux et fragile aux séductions de la volupté, s'oublia; il fut infidèle, et la fleur perdit son éclat printanier. Lesbina attendait le retour de son cher Leandro. Des mois et des années s'étaient écoulés depuis son départ, sans qu'on eût reçu de ses nouvelles. Toujours accoudée au balcon de marbre, elle plongeait son regard dans l'horizon d'azur, et demandait aux passans d'une voix plaintive : Ne voyez-vous rien venir, n'apercevez-vous pas au loin, dans un tourbillon lumineux, un beau cavalier portant une aigrette d'or? — Non, non, répondaient les passans : on ne voit que l'espace infini, on n'entend que le bruit du jour qui expire. Enfin, perdant l'espérance de revoir jamais celui qui avait emporté son cœur, Lesbina dut se résoudre à épouser l'homme que lui avait choisi son père. Le jour des noces arrivé, le palais du roi se remplit de chants joyeux : seule, la princesse Lesbina était triste et taciturne au milieu de la foule empressée; elle regardait autour d'elle, et semblait attendre qu'un inconnu vînt interrompre la fête et empêcher le sacrifice. Le soir, pendant que toute la cour dansait aux sons d'une musique enivrante, Lesbina descendit dans le parc pour y soulager son cœur; elle aperçut, sur un arbre qui était à sa portée, un bel oiseau au plumage d'or qui tenait une fleur toute semblable à celle que Leandro avait emportée à la guerre. Lesbina voulut prendre l'oiseau mystérieux, qui s'enfuit devant elle, et qu'elle poursuivit d'arbre en arbre jusqu'au bout du parc, puis au-delà du royaume de son père et jusqu'au bout du monde, qu'elle parcourut ainsi sans s'en apercevoir. Arrivée aux confins de la terre, l'oiseau d'or disparut devant ses yeux. Ne pouvant plus retourner sur ses pas, la princesse continua son voyage douloureux à travers les astres qui remplissent l'immensité des cieux. Frappant à la porte de chaque planète, elle demandait d'une voix pleine d'anxiété : — Avez-vous vu passer un oiseau au plumage d'or, portant une fleur? — Oui, lui répondait-on; mais il s'est envolé vers d'autres climats! Poussée par la force invincible du sentiment, la princesse traversa les mondes innombrables, faisant la même question et recevant toujours la même réponse : « Il s'est envolé vers d'autres climats! » Elle parvint ainsi jusqu'aux portes du paradis, où l'ange qui en gardait l'entrée lui répondit enfin : — L'oiseau que tu cherches et que tu poursuis, ô belle enfant, n'a jamais existé. C'est une vision, une chimère de ton cœur; mais la foi que tu as eue dans la constance de

Leandro, dont l'oiseau mystérieux représente le génie, t'a donné la force de t'élever jusqu'à ce séjour bienheureux, qui seul renferme des fleurs et des amours éternelles. »

Cette légende, entremêlée de lazzi populaires, traversée par les quatre masques de la comédie italienne, renfermait des scènes intéressantes qui avaient affecté Beata. Elle revint toute triste au palais, et c'est l'âme remplie de douloureux pressentimens, que la fille du sénateur assista à la grande soirée qui précéda le départ de Lorenzo, et où l'abbé Zamaria va raconter les vicissitudes de la musique de Venise.

De toutes les villes qui se sont élevées dans le monde par la volonté d'un conquérant ou par un caprice de la fortune, Venise est la plus extraordinaire. Née comme une fleur sur des rochers déserts, au fond d'un golfe tout rempli de souvenirs mythologiques, elle s'y est développée sous la double influence de la nécessité et d'un rayon de la civilisation grecque, qui s'était fixée sur ces rivages hospitaliers. Après avoir lutté contre les premières difficultés, après avoir hésité pendant quatre cents ans sur le choix du lieu qui devait être le siége définitif de la colonie naissante, abandonnant tour à tour Héraclée et Malamocco, dont on avait reconnu les inconvéniens, la république vit son neuvième doge, Ange Partecipatio, fixer les destinées de Venise sur un groupe de soixante petites îles, et faire construire, en 810, sur la plus grande de toutes, le Rialto, un palais princier au même emplacement qu'il occupe aujourd'hui. Telle fut l'origine modeste de cette ville merveilleuse dont la grandeur inespérée s'explique par la fatalité des circonstances qui la condamnaient à subjuguer ses voisins pour sauvegarder son indépendance. Aussi, dès la fin du xe siècle, Venise avait purgé l'Adriatique des pirates qui l'infestaient, conquis la Dalmatie, et pris possession de ce golfe qui lui appartenait par le droit que donne la force qui protége et civilise. Au xie siècle, elle suivit le grand mouvement des croisades, comme une puissance politique qui se sert des sentimens religieux sans s'y abandonner entièrement; elle établit des comptoirs dans tout l'Orient, et prit une bonne part des dépouilles de l'empire grec. Forte alors de ses colonies lointaines, de ses richesses et de ses institutions, qui avaient suivi les transformations de sa fortune, la république tourna son ambition vers la terre ferme, et devint à la fin du xive siècle un des premiers états de l'Italie. Se mêlant aux intérêts compliqués de la péninsule, elle sut résister à la papauté, dont elle repoussa toujours les prétentions temporelles, combina des alliances avec les grandes puissances de l'Europe qui se disputaient la possession de ce beau pays, servit de barrière à la chrétienté contre la barbarie des Turcs, gagna la bataille de Lépante, et atteignit un si haut degré de prospérité matérielle et de grandeur morale, qu'elle

excita l'admiration des plus nobles esprits et la jalousie des puissances rivales, dont Machiavel s'est fait l'interprète (1). Il ne fallut rien moins qu'une révolution dans les connaissances de l'esprit humain, la découverte du cap de Bonne-Espérance et celle d'un monde nouveau, pour affaiblir cette fière république de patriciens, qu'une autre révolution plus formidable encore, celle de 1789, devait effacer de la liste des nations. Entre ces deux époques, dont l'une ouvre l'ère de la renaissance et l'autre ferme le XVIIIe siècle, il s'écoule quatre cents ans, pendant lesquels Venise, sans se faire illusion sur la gravité des événemens qui changent l'économie de l'Europe (2), déploie toutes les magnificences de son génie industrieux, cache sa décadence politique et commerciale sous un luxe de fêtes et de chefs-d'œuvre incomparables, et se meurt lentement, le sourire sur les lèvres, pour nous servir du mot de Salvien sur l'empire romain : *Moritur et ridet.*

Deux influences se font remarquer dans la civilisation de Venise et partagent son histoire en deux grandes époques, qui lui donnent une physionomie particulière : l'influence de l'Orient, avec lequel elle se trouve tout d'abord en contact et qui se prolonge jusqu'au XIVe siècle, alors qu'elle devient une puissance territoriale; celle de l'Occident, dont l'esprit et le goût la pénètrent sensiblement du XVe au XVIIe siècle, et produisent l'âge d'or qu'on appelle la renaissance. Touchant à la Grèce par sa position géographique, Venise lui emprunte sa légende héroïque, et se rattache à son passé glorieux par la poésie, par la religion, par l'art, la science et les intérêts. Non-seulement les monumens publics, tels que la basilique de Saint-Marc, le palais ducal et ceux de plusieurs grandes familles qui ont été construits avant le XVe siècle, témoignent de la prépondérance du goût oriental aussi bien dans le style de l'ensemble que dans les détails de l'ornementation; les institutions, les mœurs, les costumes, et jusqu'à la langue, prouvent encore que Venise est fille de la Grèce antique et chrétienne, dont elle s'est approprié les dépouilles et le génie (3). Dès le VIe siècle, une colonie d'artistes grecs viennent orner de mosaïques les églises de Grado et de Torcello; une autre colonie, plus nombreuse, est appelée à la fin du XIe siècle par le doge Selvo pour embellir l'église qui avait été élevée à la fin du IXe siècle au patron de la république, d'après un décret qui ordonnait de bâtir un temple qui n'eût pas son pareil au monde, *un tempio senza*

(1) Voyez son poème de *l'Ane d'or.*

(2) A la nouvelle qui se répandit à Venise que les Portugais avaient trouvé une nouvelle route pour aller aux Indes, la république vit que la branche la plus importante de son commerce était près de lui échapper. Voyez Daru, t. III, p. 295.

(3) Le dialecte vénitien renferma dès l'origine un grand nombre de mots grecs, empruntés au dialecte ionien, dont il a la douceur.

uguale al mondo. La conquête de Constantinople par les croisés en 1204, la prise de cette même ville par les Turcs en 1453, la possession de la Morée, l'acquisition de l'île de Chypre, ont maintenu entre la Grèce et la reine de l'Adriatique une filiation historique intellectuelle et morale que Venise se plaisait à faire remonter jusqu'à la grande catastrophe des temps héroïques, la chute de Troie (1).

En fixant le siége de sa puissance politique en Italie, le christianisme n'avait jamais pu en extirper complétement l'esprit de la civilisation qu'il venait de renverser. La langue latine, en devenant pour la seconde fois la langue catholique par excellence, avait perpétué au sein de l'église les souvenirs, les arts et presque tous les élémens du vieux monde qu'on avait détruit. Les peuples du nord qui s'établirent successivement sur ce sol fatigué par tant de vicissitudes historiques subirent l'ascendant moral des vaincus, et, loin de vouloir transformer à leur image le pays qu'ils avaient conquis, ils se firent les conservateurs jaloux des débris de l'empire romain. Telle fut la mission de Théodoric, et surtout de Charlemagne, qui essaya naïvement de reconstituer l'empire des césars au sein du catholicisme. Aussi le moyen âge n'eut-il pas en Italie ce caractère étrange de brusque solution avec le passé qu'il offrit dans le reste de l'Europe. La société nouvelle ne rompit jamais ouvertement avec le paganisme, dont elle s'était approprié les traditions sans en méconnaître le bienfait. Les deux plus grands génies de l'Italie catholique, saint Thomas d'Aquin et Dante, expriment admirablement cette alliance des deux civilisations, dont l'une se reconnaît fille de l'autre. Si le maître de la scolastique s'appuie de l'autorité d'Aristote pour éclaircir les mystères de la foi, Dante n'ose s'aventurer dans la cité nouvelle sans être guidé par le doux Virgile :

Che spande di parlar si largo fiume.

Quatre grands événemens qui se succèdent dans l'espace de cinquante ans marquent la fin de ce moyen âge ténébreux, *caliginoso,* comme le qualifie un poète du temps, et préparent l'éclosion de la renaissance, dont le nom indique si bien le caractère. L'invention de l'imprimerie en 1450, qui arme l'esprit humain du levier que rêvait Archimède, — la prise de Constantinople par les Turcs en 1453, qui répand en Europe les débris féconds de la civilisation grecque, — la découverte de l'Amérique en 1492, qui recule les limites de l'univers, et la réforme de Luther en 1517, qui introduit pour la seconde fois dans le monde catholique romain le principe de liberté qui finira par le dévorer, — ces événemens, qui semblent indépendans les uns

(1) La petite île de Saint-Pierre di Castello, qui ne tenait à Venise que par un pont en bois, portait jadis le nom de *Troie,* en souvenir des Troyens qui seraient venus s'y réfugier.

des autres, sont la révélation d'un besoin de curiosité qui travaille les générations nouvelles, et que l'autorité ne peut plus satisfaire.

Le mouvement de la renaissance, qui commence en Italie au XVe siècle et se prolonge jusqu'à la fin du XVIe, se caractérise par deux tendances opposées, qui ont pour résultat l'émancipation de l'esprit humain et le réveil de la société séculière. Si dans les arts et dans les lettres on s'efforce d'imiter l'antiquité, dont on a retrouvé les chefs-d'œuvre immortels, et de ressaisir les traditions d'un idéal qu'on ne dépassera pas, — dans les sciences et dans la philosophie, qui les résume toutes, on secoue le joug du passé, on repousse l'autorité de Platon, d'Aristote, et celle de la scolastique, pour se livrer à l'étude de la nature. On vit alors un spectacle unique. Un souffle de vie nouvelle circule dans le monde et transforme, comme par enchantement, la vieille société féodale. Les murs cyclopéens et les donjons du moyen âge s'écroulent sous le marteau des démolisseurs, les villes changent d'aspect et deviennent aussi riantes qu'elles avaient été étroites et sombres. Les formes maigres, confuses et pointues de l'architecture barbare se dénouent en lignes harmonieuses, et les temples gothiques, qui semblaient n'avoir été construits que pour y invoquer la mort, et où la lumière ne pénétrait qu'à regret comme la joie dans le cœur des pénitens, font place à des églises spacieuses et sereines, où la prière circule librement et s'exhale comme un encens de poésie pour bénir et glorifier la Providence, qui a comblé l'homme de bienfaits. Les images traditionnelles des personnages divins, où l'inexpérience de l'ouvrier a été qualifiée de pieuse naïveté, dépouillent leurs formes béates et grêles pour revêtir, sous la main de l'artiste inspiré, celles de la belle humanité, transfigurée par un goût et un sentiment supérieurs. Les statues endormies depuis si longtemps dans leurs froides niches se réveillent, elles ouvrent enfin les yeux à la lumière, elles se remuent, elles respirent, et le symbole muet et sourd de la tradition devient un être vivant qui nous voit, nous entend, s'intéresse à nos joies et à nos misères. Des palais magnifiques, des costumes somptueux, le culte du plaisir et de la jeunesse, des spectacles nouveaux, la grâce du langage et des manières, le goût de la sociabilité élégante, l'art pénétrant partout et donnant à toutes choses le mouvement et la vie, tels furent les premiers résultats de ce grand réveil de la fantaisie humaine. L'antiquité fut évoquée, les divinités charmantes du polythéisme retrouvèrent de nombreux adorateurs, et, joyeuses de cette restauration inespérée de leur empire, elles descendirent sur la terre pour se mêler à ces *brigate* de poètes, d'artistes et de beaux esprits qui allaient chantant par les carrefours et au penchant des collines le plaisir de vivre et les belles passions du cœur humain.

Les femmes, qui sont toujours la manifestation la plus vraie de la sociabilité d'une époque, secouèrent les cendres de la pénitence, brisèrent l'enveloppe austère dont les avait entourées l'ascétisme du moyen âge, et, sortant de leurs alvéoles monastiques, elles se mirent à voleter sur la terre fleurie, à cultiver les arts, les lettres et même les sciences les plus abstraites, comme pour donner un témoignage irrécusable de leurs aptitudes diverses et de leur droit à l'émancipation (1). Il n'est pas jusqu'aux courtisanes qui n'aient reçu le pardon de l'église pour avoir mêlé aux philtres de la séduction l'amour de la poésie (2). Dans une édition de *canzoni à ballo*, publiée à Florence en 1568, on voyait une gravure en bois qui représentait douze femmes dansant et chantant devant le palais des Médicis. On ne saurait mieux peindre cette résurrection à la vie séculière qui caractérise la renaissance, et qui faisait dire à un contemporain, l'Allemand Ulrich de Hütten, ébloui d'un tel spectacle : « O siècle! les études fleurissent, les esprits se réveillent; c'est une joie que de vivre! »

Oui, ce devait être une joie que de vivre au milieu de cette foule de grands hommes qui remplissaient l'Italie des miracles de leur génie, d'être le contemporain de Léonard de Vinci, de Raphaël, de Michel-Ange, du Corrége, de l'Arioste, du Tasse, de Machiavel, de Laurent de Médicis, de Léon X, de voir s'élever *Santa-Maria dei Fiori* à Florence, Saint-Pierre à Rome, d'admirer pour la première fois *la Transfiguration, le Jugement dernier*, le *Moïse, la Cène* de Léonard, l'*Orlando innamorato, la Jérusalem délivrée*, et toutes ces merveilles d'une civilisation où le goût et les formes plastiques de l'antiquité s'allient au spiritualisme chrétien. Dans ce concert magnifique de la vie nouvelle, pendant que les architectes, les peintres, les sculpteurs et les poètes s'inspiraient à la fois des monumens du passé, dont ils imitaient les beautés éternelles, et de l'étude de la nature, les philosophes, tels que Telesio, Giordano Bruno, Campanella, rompaient avec l'autorité, imaginaient des cités idéales, des utopies divines, et préparaient l'avénement des Kepler, des Newton, des Galilée, de Bacon et de Descartes, ces maîtres de la science positive qui gouverne aujourd'hui le monde.

Arrivée plus tard que les autres puissances de l'Italie sur ce champ de bataille de la civilisation nouvelle, Venise, qui avait été bénie par Pétrarque et consacrée reine de l'esprit par le cardinal Bessarion,

(1) Un nombre considérable de femmes distinguées ont cultivé en Italie la littérature vulgaire grecque et latine, et les mathématiques pendant les XVe et XVIe siècles.

(2) La plus célèbre de ces *meretrici* fut la belle Imperia, qui a été célébrée par Beroalde et Sadolet jeune, et qui reçut des leçons de poésie de Nicolas Campano. Sa table de toilette était toujours couverte de livres savans. Elle a été inhumée dans l'église Saint-Grégoire à Rome, et sur son tombeau on grava cette inscription : *Imperia, cortisana Romana, quæ, digna tanto nomine, raræ inter homines formæ specimen dedit. Vixit anno XXVI. Dies XII, obiit* 1511, *die* 15 *augusti.*

qui lui légua aussi ses manuscrits en 1468, Venise, au milieu d'une ligue périlleuse, celle de Cambrai, qui faillit compromettre son existence politique, se fit une large place au soleil de la renaissance et y développa les propriétés de son génie. Tous ces palais magnifiques qui ornent les deux rives du Grand-Canal s'élevèrent alors par enchantement sous la main de ses grands architectes, Palladio, Sanmicheli, Scamozzi, Antonio Daponte, fra Giocondo, et furent ornés de chefs-d'œuvre par les Bellin, qui donnent la main à l'école byzantine, par Giorgione, Titien, Tintoretto, Paul Véronèse, coloristes incomparables, peintres de la grâce, de la vie fastueuse et sans douleurs. Glorifiée, transfigurée par ses artistes, ses poètes, ses philosophes et ses grands hommes d'état, Venise renaît plus charmante et plus belle, et devient un séjour de délices, une merveille de l'histoire, quelque chose qui ressemble à un conte de fée réalisé sur la terre par un peuple qui eut le sens politique des Romains, le goût et l'atticisme qui distinguaient les Grecs.

Écoutons maintenant l'abbé Zamaria, pour savoir quel rôle a joué l'art musical dans la civilisation de Venise et le grand mouvement de la renaissance.

II.

Signori, dit-il du haut d'une estrade qu'on avait dressée dans la bibliothèque du palais Zeno, et devant une assemblée où se trouvait tout ce que Venise renfermait alors de personnes illustres et distinguées, savez-vous quel est l'inventeur de la musique? C'est le créateur du ciel et de la terre, celui qui dit à la mer : *Nec plus ultra!* qui fit l'homme à son image, et lui imposa la nécessité de vivre au milieu de certains élémens dont le premier de tous est l'air qu'il respire. Cet agent indispensable de la vie est aussi la source de la sonorité, qu'il produit par ses vibrations infinies, comme la lumière qui nous éclaire est l'agent de la couleur. L'acoustique et l'optique sont deux sciences qui ont pour objet l'étude des phénomènes de l'audition et de la vision, unis entre eux par de si nombreuses analogies.

Dans l'échelle immense des bruits qui remplissent la nature, depuis le murmure des ruisseaux jusqu'à l'éclat de la foudre, l'oreille ne distingue qu'un certain nombre de sons ayant le caractère musical. Un son possède le caractère musical lorsque l'oreille peut en apprécier l'intensité et le classer dans une série où il soit facile de le reconnaître et de ne pas le confondre avec un autre son qui le précède ou le suit. Les savans se sont amusés à soumettre au calcul ces appréciations instinctives de notre organe, et ils ont pu fixer les deux limites extrêmes de l'échelle musicale, le son le plus grave et

le plus aigu que nous puissions percevoir distinctement (1); mais, entre ces deux pôles de l'échelle musicale, soit qu'on remonte du son le plus grave jusqu'au plus aigu, ou qu'on descende du plus aigu jusqu'à celui que produit un tuyau d'orgue de trente-deux pieds, existe-t-il un point d'arrêt qui oriente l'oreille, comme l'œil qui regarde un paysage pour la première fois est forcé de choisir un point de repère pour ne point s'égarer dans la multitude des objets qui le frappent? Oui, sans doute, et cette division de l'étendue sonore, que l'homme n'a pas plus créée qu'il n'a créé les sons et les couleurs, c'est l'*octave*, portion de l'échelle renfermée entre deux notes dont l'une est la reproduction de l'autre. Cette unité donnée par la nature, dont chaque degré est le produit d'un nombre plus ou moins considérable de vibrations, s'appelle vulgairement la *gamme*.

Il se présente ici une question très importante, qui a préoccupé les théoriciens de tous les temps, et qui reste encore aujourd'hui un sujet de controverse. L'espace parcouru entre un son quelconque de la série musicale et celui qui en reproduit la sensation, cette *consonnance* de l'octave donnée par la nature, et que l'oreille ne peut franchir sans être forcée de recommencer le même voyage jusqu'à la dernière limite des sons appréciables, la trouve-t-on constituée dans la musique primitive des peuples dont il nous reste des monumens? La réponse n'est pas aussi facile à faire qu'on pourrait le croire d'abord. Non-seulement il est rare de trouver dans la musique primitive des différens peuples l'espace renfermé entre les limites de l'octave parcourue d'un bout à l'autre, de telle manière que l'oreille perçoive et conserve cette unité d'impression que nous appelons le *ton* ou *tonalité*, mais les degrés même qui remplissent cet espace infranchissable de l'octave varient souvent et de nombre et de grandeur. Vous avez sans doute entendu dire que les Arabes, les Égyptiens, les Indiens, les Chinois, ne possédaient pas la même série de sons que nous autres peuples européens, qu'ils avaient des intervalles plus petits ou plus grands que ceux que nous admettons dans notre gamme diatonique? Comment expliquer ce fait d'observation, qu'il est difficile de révoquer en doute? Puisque l'homme a toujours été constitué de même, qu'il possède partout les mêmes organes et qu'il vit au milieu des mêmes élémens, il devrait subir les mêmes modifications et exprimer les mêmes sensations. Je le

(1) Les travaux de Sauveur, de Wollaston, de Chladni et surtout de Savart, qui ont eu pour objet l'étude du corps sonore, ont donné ce résultat, qui est acquis à la science, que le *son* le plus grave de l'échelle musicale est le produit de *trente-deux vibrations par seconde*, et qu'il faut *huit mille vibrations par seconde* pour donner le son le plus aigu. Telles sont les limites du clavier de nos plus grandes orgues. Des expériences ingénieuses faites récemment par M. Despretz, et dont le résultat a été communiqué à l'Académie des Sciences, prouvent qu'on peut étendre cette échelle, et que la sensibilité de l'oreille est encore plus perfectible que celle de l'œil.

répète, l'homme n'a pas plus créé le son qu'il n'a créé la couleur; notre oreille perçoit la sonorité comme notre œil perçoit la lumière, et les sept couleurs du prisme solaire nous sont données par la nature, comme les sept notes de la gamme qui constituent l'unité de l'octave. D'où vient cependant la variété d'émotions, de systèmes et d'écoles qui nous frappe dans l'histoire des peuples? De la même cause qui a produit la variété des langues, qui toutes peuvent se réduire à un petit nombre de sons radicaux ou primitifs diversement combinés : cette cause, c'est la liberté de l'âme. Nous retrouvons ici ce dualisme de notre nature, composée de corps et d'esprit, de besoins impérieux et d'aspirations infinies, de faiblesse et de grandeur, de providence et de liberté. Nous ne pouvons créer un fétu, et nous transformons le monde à notre image; il nous est impossible de produire un son ni une couleur, mais nous faisons un Raphaël ou un Palestrina, un Titien ou un Marcello.

Sans vouloir trop insister sur ce phénomène curieux de la variété des échelles musicales, qui toutes peuvent être facilement ramenées au type de notre gamme diatonique, voici comment je m'explique ce fait, qui a si fort embarrassé les historiens de la musique.

La musique, comme nous la comprenons de nos jours, est un art complexe qui est le résultat de trois élémens : mélodie, — rhythme, — harmonie. Bien que ces trois élémens soient dans la nature, et qu'ils s'offrent à nous presque simultanément dans une sensation confuse, nous ne les percevons toutefois que l'un après l'autre, et, historiquement parlant, la mélodie est le premier fait qui nous frappe et nous saisit. La mélodie est une succession de sons quelconques qui forment un chant compréhensible à notre oreille. Le rhythme, c'est le mouvement qui traverse nécessairement la mélodie et lui donne un caractère, ce qui a fait dire à Martianus Capella, un compilateur du ve siècle de notre ère, que la mélodie, c'est la femme, et le rhythme, l'homme qui la féconde. L'harmonie résulte de plusieurs sons entendus ensemble, et qui produisent ce que nous appelons un *accord*. Comme succession mélodique, il peut exister un nombre plus ou moins grand de combinaisons provenant d'un caprice de l'oreille, d'une nuance de sentiment, ou d'une flexion particulière de l'organe dans un milieu donné; mais aussitôt que l'harmonie intervient à l'état d'accords non pas isolés, mais enchaînés l'un à l'autre par l'affinité des sons qu'ils renferment et qui s'appellent, selon la belle expression d'un père de l'église, cette harmonie impose à la série mélodique un ordre nécessaire qui, de modification en modification, la ramène au type de notre gamme diatonique. Voilà en quelques mots l'histoire de la musique, dont la période de première maturité se caractérise par la formation de la gamme dans les

limites de l'octave et sous la pression de l'harmonie, qui lui impose ses lois de régularité. Les différentes échelles musicales ne seraient alors que des formes mélodiques plus ou moins originales ou ingénieuses, des espèces de dialectes remplis de nuances, d'exceptions et de subtilités, qui finissent par disparaître devant la langue régulière qui les absorbe dans son unité savante, comme la langue toscane s'est formée des différens dialectes qui se parlaient en Italie, et dont elle a dû repousser les nombreux idiotismes. Cette opération mystérieuse de l'instinct, qui va de la sensation confuse et complexe à la multiplicité des aperçus pour aboutir à l'unité savante, c'est la loi de notre développement intellectuel qui se manifeste dans toutes nos connaissances, et surtout dans la formation des langues littéraires.

Aussi n'est-ce pas sans raison que j'ai comparé les différentes échelles musicales qui ont pu exister, ou qui existent encore chez des peuples restés en dehors de notre civilisation, aux dialectes nombreux qui précèdent la formation d'une langue littéraire. Rousseau, qui a remarqué cette analogie, n'en a pas compris toutes les conséquences. C'est un fait historique parfaitement démontré, qu'une langue est d'autant plus compliquée, remplie d'exceptions, de raffinemens et de subtilités grammaticales, qu'elle est près de sa source et loin de ce degré de perfectionnement où elle arrive par les efforts du temps, du peuple surtout, qui simplifie tout ce qu'il touche, et des grands écrivains, qui la fixent par des chefs-d'œuvre. La même différence existe entre deux langues parlées par deux peuples qui n'ont pas le même degré de culture : la plus ingénieuse et la plus riche en combinaisons grammaticales sera celle qui n'a pas encore atteint son entier développement. Prenons pour exemple les langues modernes qui sont nées de l'altération de la langue latine, c'est-à-dire l'italien, le français et l'espagnol. A partir des VIIIe et IXe siècles, nous voyons l'instinct des peuples nouveaux, mélange de Barbares et de Romains abâtardis, se débarrasser peu à peu des formes savantes de la langue souveraine, repousser les cas, tronquer les mots, raccourcir les phrases, altérer les rhythmes et la prosodie, dépouiller ce luxe et cette magnificence de la langue de Cicéron, que le génie pratique d'Auguste avait déjà condamnés, pour se créer un instrument plus simple et mieux adapté aux besoins d'intelligences plus nombreuses et moins cultivées. De cette première transformation, accomplie vers le XIe siècle, sont nés les dialectes *romans*, qui ne sont pas encore les langues modernes, et qui occupent, dans ce travail de décomposition et de reconstitution, un point d'arrêt d'une grande importance dans l'histoire. Ces dialectes, dont le plus remarquable fut celui qu'on parlait dans le midi de la France, et qu'on appelle la langue

provençale, — ces dialectes, qui étaient le produit de l'instinct populaire et une simplification de la langue latine, sont plus compliqués et plus remplis d'artifices que les langues modernes arrivées à leur complet épanouissement. Le même phénomène s'est également produit dans la civilisation particulière de chaque peuple, dont la langue littéraire est le résultat d'un long travail d'épuration entre les différens dialectes qui l'ont précédée, et qu'elle n'a pu s'assimiler qu'en les simplifiant. Tel est encore une fois le procédé de l'esprit humain dans la formation des langues, qui semblent perdre en variété de formes et de modes ce qu'elles gagnent en clarté, et ne devenir un instrument de l'idée générale qu'aux dépens de l'imagination, dont elles réfléchissent d'abord les aperçus divers et l'enchantement matinal.

— Monsieur l'abbé, interrompit le comte de Narbal avec une parfaite courtoisie, voulez-vous me permettre d'appuyer vos savantes considérations d'un exemple, tiré de l'histoire de mon pays, qui prouvera combien vous avez pénétré avant dans la nature des choses? La langue française du XVIe siècle, de cette grande époque d'individualités puissantes, de discordes civiles et de rénovation sociale, où la monarchie eut tant de peine à triompher des nombreux intérêts et des passions anarchiques de la féodalité, cette langue naïve et piquante, pleine de séve, de courans, d'idiotismes et de tours ingénieux, qui tient encore aux patois par des racines vivaces, perdra sans doute quelque chose de sa grâce enfantine, de sa verdeur et de sa liberté d'allures en devenant, sous le règne de Louis XIV, l'instrument d'une civilisation plus régulière. Comme la société dont elle exprimait les tendances et les aspirations confuses, la langue de Marot et de Rabelais, de Montaigne surtout et d'Amyot, en passant de l'adolescence à la puberté, a dû s'épurer, choisir parmi les nombreux élémens hétérogènes que lui avait légués le passé, répudier les formes trop compliquées, les accens, les tours et les caprices particuliers, se simplifier enfin sous la forte discipline du goût public et de la raison générale. Dieu veuille que le siècle de Pascal et de Bossuet, de Corneille et de Racine, de Molière et de La Fontaine, de La Rochefoucauld et de La Bruyère, qui marque l'avénement de la société française à son plus glorieux développement, n'ait pas été aussi le commencement de cette décadence fatale qui, dans les nations comme dans les individus, succède presque toujours à la maturité des facultés!

— Mille grâces, monsieur le comte, reprit l'abbé Zamaria, du secours que vous venez de prêter à mon argumentation, puisée, comme vous l'avez très bien dit, dans la nature des choses. Eh bien! telle a été précisément la marche de l'art musical, dont les différentes échelles primitives n'ont été que des espèces de dialectes ou de pa-

tois qui ont servi à former notre gamme diatonique sous la pression de l'harmonie (1).

L'histoire des origines de la musique est partout enveloppée de fables et de légendes qui cachent toujours, sous un voile plus ou moins transparent, de profondes vérités. Les Chinois, ce peuple à la fois si jeune et si vieux, si méthodique et si inexpérimenté, qui s'est emprisonné l'esprit dans une langue symbolique, comme il a voulu s'isoler du monde par la construction de sa grande muraille, — les Chinois racontent d'une manière fort ingénieuse comment a été fixée la série de sons qui constitue l'échelle musicale. Sous le règne de je ne sais plus quel empereur, qui vivait *deux mille six cents ans* avant Jésus-Christ, le premier ministre fut chargé de mettre un terme au désordre qui existait dans les échelles musicales. Obéissant à son maître, le ministre se transporta sur une haute montagne qui était couverte d'une forêt de bambous. Il prit un de ces bambous, le coupa entre deux nœuds, enleva la moelle qui le remplissait, et, soufflant dans le roseau évidé, il en fit sortir un son qui n'était ni plus haut ni plus bas que le ton qu'il prenait lui-même *lorsqu'il parlait sans être affecté d'aucune passion.* Ainsi fut fixé le son générateur de la

(1) Un jeune orientaliste des plus distingués, M. Ernest Renan, a émis sur la formation et les progrès des langues humaines des idées qui ont une certaine analogie avec celles de l'abbé Zamaria. « Nulle part autant que dans l'histoire des langues, dit M. Renan, le progrès n'est douteux et compensé de décadence. Dans les langues en effet, *la perfection est à l'origine.* Comparés au sanscrit, le grec et le latin sont des langues pauvres et rudes; comparées au grec et au latin, les langues que nous parlons sont des patois barbares, n'ayant en eux-mêmes ni leurs racines ni la raison de leurs procédés. L'histoire du langage se résume tout entière dans ces deux mots : *déchéance sous le rapport de la noblesse et de la beauté des formes, — progrès en facilité,* j'ai presque envie de dire *en démocratie,* et par suite substitution de l'idiome populaire à l'idiome savant. Le premier coupable de ce sacrilége fut ce révolutionnaire de Bouddha, quand, six cents ans avant Jésus-Christ, il voulut mettre à la portée du peuple les problèmes jusque-là réservés aux écoles et aux classes aristocratiques... » En admettant pour vrais les faits avancés par M. Renan, je dois ajouter que ses conclusions me paraissent en contradiction avec l'histoire. Ce n'est pas Bouddha ni Jésus-Christ qui sont les vrais coupables des révolutions dont se plaint M. Renan: c'est l'esprit humain, qui tend à élargir le cercle de son action; c'est le peuple, qui, en faisant invasion dans la civilisation des docteurs et des patriciens, en vulgarise les bénéfices et en simplifie les rouages. Hegel, dans son *Esthétique,* a mieux saisi le vrai sens de la civilisation générale. « Quant au simple, dit-il, considéré comme caractère du beau, comme la grandeur idéale, c'est plutôt un résultat. On n'y arrive qu'après avoir passé par de nombreux intermédiaires. Il faut *avoir triomphé de la multiplicité, de la variété, de la confusion.* La simplicité consiste alors à effacer, à cacher dans cette victoire les échafaudages antérieurs. Il en est ainsi comme des manières d'un homme bien élevé qui, dans tout ce qu'il dit et tout ce qu'il fait, se montre simple, libre et naturel. Ainsi donc, logiquement et historiquement parlant, l'art, dans ses commencemens, nous apparaît naturel, lourd, minutieux dans les accessoires, s'attachant à travailler péniblement, » c'est-à-dire, en d'autres termes, compliquant les moyens aux dépens de la *simplicité,* de l'*expression,* de la clarté et de la vie.

série. Pendant que le ministre poursuivait d'autres expériences nécessaires au but qu'il se proposait, un couple d'oiseaux, mâle et femelle, vint se percher sur un arbre voisin. Le mâle se mit à chanter et fit entendre six sons; la femelle, lui répondant, en articula six autres, et il se trouva que les douze sons réunis ensemble formaient les douze degrés de l'échelle chromatique. Le ministre, profitant de la leçon qu'on venait de lui donner, coupa douze bambous et en fixa la longueur nécessaire pour produire les douze demi-tons ou degrés chromatiques qui sont contenus dans l'unité de l'octave.

Cette fiction charmante, qui touche au caractère moral de la musique et à la constitution physique de l'échelle sonore, contient des vérités fondamentales, qui ont été confirmées depuis par des expériences plus rigoureuses et entrevues dans l'antiquité par un personnage presque mythologique, qui joue un très grand rôle dans l'histoire de la musique et de la civilisation grecques : je veux parler de Pythagore. De tous les contes dont ce grand philosophe a été le sujet, — car Pythagore, comme Socrate, n'a laissé qu'une tradition et des disciples, — il reste démontré qu'il fut le premier à soupçonner que le monde était soumis à des lois immuables dont il appartenait aux géomètres de trouver la formule. En conséquence de ce principe, qui a eu de si grands résultats, Pythagore a soumis au calcul les phénomènes des corps sonores et fixé la justesse absolue des intervalles qui sont contenus dans les limites de l'octave. Par une expérience ingénieuse et fort connue, Pythagore prouva qu'il avait le pressentiment de cette belle pensée de Leibnitz : « La musique est un calcul secret que l'âme fait à son insu. » Définition admirable, qui semble dérobée à la langue de Platon, et qui concilie la liberté indéfinie du génie créateur de l'homme avec l'ordre absolu qui règne dans la nature des choses : *Mens agitat molem !* Le système musical des Grecs a exercé une trop grande influence sur l'origine du chant ecclésiastique pour que je me dispense d'en dire quelques mots, sans lesquels il serait impossible de comprendre les révolutions successives d'où est sorti l'art moderne.

Ce peuple, prédestiné au culte des belles choses, avait pris pour mesure de l'échelle infinie des sons perceptibles non pas l'unité naturelle de l'octave, mais celle du *tétracorde*, formé, comme l'indique le mot, de quatre cordes ou degrés. La manière dont ces quatre degrés se suivaient constituait la variété du tétracorde, et la succession des *tétracordes* caractérisait la nature particulière des échelles ou des modes. Si les *tétracordes* s'enchaînaient l'un à l'autre sans aucune solution de continuité, l'échelle qui en résultait était qualifiée de système *conjoint;* dans le cas contraire, elle recevait le nom de *disjoint*. Dans l'origine, les Grecs ne possédaient que trois principaux modes, le *dorien*, le *phrygien* et le *lydien*, qui se distinguaient

par la place qu'occupait le demi-ton dans le tétracorde. A ces trois modes primitifs il en fut ajouté d'autres dans la suite, et l'ensemble de leur système musical était formé d'une assez grande variété d'échelles, qui se caractérisaient par la place toujours variable qu'occupait le demi-ton dans la série diatonique. Indépendamment du genre *diatonique*, qui procédait, comme notre gamme moderne, par intervalles de tons et demi-tons diversement enchaînés, les Grecs avaient aussi le genre *chromatique*, composé d'une succession de demi-tons, et le genre *enharmonique*, où il entrait des intervalles minimes de *quarts* de ton.

On le voit, cette variété d'échelles musicales, où le *tétracorde* était l'élément constitutif, les trois systèmes, — *diatonique*, *chromatique* et *enharmonique*, — qui en résultaient selon la composition du *tétracorde*, tout cela formait un ensemble de combinaisons artificielles qui avaient une assez grande analogie avec les nombreux dialectes locaux qui se parlaient dans la Grèce à l'origine de son histoire. Ces dialectes, réduits par le temps au nombre de trois, l'*éolien*, le *dorien* et l'*ionien*, finirent aussi par être absorbés dans la langue générale, la langue *attique*, formée et consacrée par les chefs-d'œuvre du génie. Cette analogie vous paraîtra encore plus frappante quand vous saurez que le *genre enharmonique pur*, que notre oreille aurait de la peine à supporter aujourd'hui, fut le premier en usage dans la Grèce, et disparut devant le genre *diatonique*, comme un dialecte plein de subtilités et de nuances devant une langue plus simple et plus régulière. Un célèbre théoricien grec, Aristide Quintilien, dit en propres termes que le genre *enharmonique* fut abandonné comme n'étant pas accessible à l'oreille du plus grand nombre (1). Ce fait historique, qui se trouve confirmé par d'autres autorités (2), prête un nouvel appui à cette loi d'analogie que j'ai établie entre les formes mélodiques et les langues qui se simplifient d'autant plus qu'elles s'éloignent de leur source et deviennent l'instrument d'une civilisation plus générale.

— Voulez-vous me permettre de vous adresser une question? dit

(1) Sur cette question ardue du système musical des Grecs, il a été fait de nos jours, tant en France qu'en Allemagne, de nombreux et intéressans travaux. Parmi les publications remarquables sur ce sujet controversé, il est juste de citer d'abord l'ouvrage de M. Vincent, *Notice sur les divers Manuscrits grecs relatifs à la Musique*. Ce livre, rempli de notes nombreuses et intéressantes, a valu à M. Vincent les suffrages de l'Institut, dont il est devenu membre. M. Vincent a publié depuis différens écrits ayant tous pour but d'éclairer cette matière, qui nous paraît, à nous, beaucoup plus simple qu'on n'est disposé à le croire. C'est tout au plus si nous admettons avec l'abbé Zamaria l'existence *pratique* du genre enharmonique, qui pourrait bien n'avoir été qu'une subtilité des théoriciens.

(2) « Moins de *vingt siècles après Olympe*, dit M. Vincent, le genre enharmonique était entièrement tombé en désuétude. » A l'appui de son opinion, il cite un passage de Photius qui est sans réplique.

le père Sabbatini. Si j'ai bien compris le sens de vos savans prolégomènes, les Grecs n'auraient pas connu l'harmonie, puisque la science des accords n'est possible qu'avec le concours de notre gamme diatonique, qui n'existait pas encore?

— *Maestro,* répondit l'abbé Zamaria avec autorité, la question que vous me faites l'honneur de m'adresser est si bien posée, qu'elle porte avec elle sa propre solution. Que les Grecs aient connu et goûté quelques-uns des effets produits par la simultanéité des sons tels que l'octave, l'unisson, la quarte, la quinte, et même l'accord parfait, cela est incontestable, puisque ces élémens de l'harmonie sont dans la nature et résultent de la résonnance du corps sonore; mais il est tout aussi certain qu'ils ne pouvaient posséder ce que vous appelez si justement la *science des accords*, enchaînement de notes simultanées, mélange de consonnances et de dissonnances qui se préparent et se résolvent les unes par les autres et qui supposent l'existence d'une échelle mélodique moins variable que les différens modes qui composaient le système musical des Grecs. Du reste nous n'avons pas besoin de les supposer plus savans qu'ils n'étaient pour croire aux merveilleux effets qu'on attribue à leur mélopée. Une mélodie large formée seulement de quelques notes qui ne dépassaient guère l'étendue d'une quinte, mariée à l'une des plus belles langues qu'aient parlée les hommes et pénétrée par ses rhythmes nombreux et délicats d'une grande variété d'accens; quelques effets puissans d'unisson et d'octave, que doublaient et soutenaient des instrumens comme la lyre, la cythare et les flûtes de différentes espèces; la variété des modes s'alliant à la variété des dialectes, l'élévation des sentimens exprimés par la poésie, la pompe du spectacle, l'idée religieuse ou patriotique qui excitait l'imagination d'un peuple si merveilleusement doué, tout cela suffit pour nous expliquer l'impression profonde que devait produire la musique au siècle de Phidias, de Praxitèle et de Zeuxis, de Platon et de Sophocle. Éviter les extrêmes et se tenir en toutes choses dans un milieu tempéré, telle était pour les Grecs la mesure du juste et du beau, qu'ils appliquaient également à la musique.

Les Romains, qui ont emprunté aux Grecs presque tous les élémens de leur civilisation, et dont la poésie, la sculpture et la peinture n'ont été qu'une imitation, un pâle reflet du génie hellénique, n'ont pas eu non plus d'autre système musical que celui de leurs prédécesseurs, qu'ils ont transmis à leur tour, sans aucune altération, au christianisme triomphant. Si la raison et l'histoire ne nous apprenaient que, dans le monde moral comme dans le monde physique, la vie se compose d'une succession de phénomènes qui se modifient incessamment sans jamais interrompre le travail de gestation, des témoignages irrécusables nous prouveraient que les disciples de

Jésus ont pris au paganisme, qu'ils voulaient renverser, tous les instrumens matériels, toutes les formes plastiques de sa civilisation. Ils n'apportèrent avec eux que l'esprit nouveau, qui a suffi pour changer la face de la société. Que voulaient en effet ces humbles propagateurs de la bonne nouvelle? Relever la nature humaine de la profonde abjection où la tenait plongée une affreuse inégalité de richesses et de lumières, mettre à la portée de tous la science secrète des docteurs et des patriciens, vulgariser les grandes vérités de l'ordre moral, qui depuis longtemps dépassaient le culte public et l'équité sociale, illuminer l'âme de l'esclave et de l'homme libre, celle du pauvre et du millionnaire, de l'ignorant et du philosophe, d'un même idéal de justice et de beauté. Ces mots de l'Évangile : *Sinite parvulos venire ad me*, donnent le vrai sens de la mission du christianisme.

Voyez, par exemple, ce que fit saint Ambroise, évêque de Milan, vers l'an 384. Chef spirituel de la population d'une grande ville qui était encore à demi païenne, dont il fallait ménager les habitudes et les vieilles idées, il choisit, parmi les chants religieux du polythéisme, les mélodies les plus populaires et les plus accessibles à l'oreille et à la voix inexpérimentée de la foule : il les appropria au culte du nouveau Dieu en y adaptant des paroles liturgiques. Cette opération, qui a souvent été renouvelée depuis, et que saint Ambroise n'est probablement pas le premier à avoir essayée, amena une simplification du système musical des Grecs. Il se trouva que les mélodies choisies par le saint évêque de Milan pouvaient être contenues dans quatre échelles différentes ayant pour limites les deux notes extrêmes de l'octave, dont la consonnance naturelle affaiblissait, si elle ne l'absorbait entièrement, l'unité artificielle du tétracorde. Ces quatre échelles, qui se caractérisaient par la place qu'occupait le *demi-ton* dans la série diatonique, furent assimilées aux modes *dorien, phrygien*, *éolien* et *mixolydien* de la musique grecque. Nous savons par saint Augustin, l'ami et le néophyte de l'évêque de Milan, et par d'autres témoignages non moins importans, que les hymnes et les chants consacrés par ce qu'on appelle la réforme de saint Ambroise étaient d'une grande beauté, d'une douceur pénétrante, remplis d'accens et de modulations que leur communiquaient les rhythmes encore intacts de la poésie latine et l'influence toujours puissante de la musique grecque ou orientale, dont ils étaient une imitation, *secundum morem orientalium partium*, comme le dit saint Augustin. Une critique supérieure, qui s'appuie moins sur des témoignages historiques toujours plus ou moins contestables que sur la nécessité des choses et les procédés de l'esprit humain, nous prouverait au besoin que saint Ambroise, ou tout autre réformateur du chant ecclésiastique, n'a pu agir autrement, qu'il a dû choisir en

effet, dans le système musical des Grecs légué par le paganisme romain, les airs les plus populaires et par conséquent les plus simples dans leur structure mélodique. Cette première concession faite par l'église à l'instinct de la foule, qui altère et simplifie tout ce qu'elle s'approprie, se renouvellera constamment, et forme le nœud de l'histoire de la musique au moyen âge.

Deux cents ans s'étaient à peine écoulés depuis la mort de saint Ambroise, qu'une nouvelle réforme des chants liturgiques fut jugée nécessaire et opérée par le pape saint Grégoire le Grand, qui monta sur le siége apostolique en 591. Subissant de plus en plus l'influence désastreuse des Barbares, qui avaient traversé le monde romain et s'étaient emparés de l'Italie, le peuple avait non-seulement perdu le sentiment de la prosodie et de la valeur métrique de la langue latine; mais, en chantant les hymnes de l'église auxquelles cette langue était adaptée, il en altérait le caractère mélodique, et dépassait constamment les limites des quatre échelles fixées par l'évêque de Milan. Voulant remédier à ce grave inconvénient, qui tendait à bouleverser la liturgie, cette partie dramatique de la religion si puissante sur les masses, saint Grégoire fit recueillir de nouveau ce qui restait des anciennes mélodies grecques, et, les joignant à celles qui avaient été choisies par saint Ambroise, il en forma un ensemble qui fut appelé *Antiphonaire centonien,* c'est-à-dire *livre composé de fragmens.* S'apercevant bientôt que cette compilation de chants divers ne pouvait être contenue dans les quatre échelles diatoniques de saint Ambroise, le pape saint Grégoire en ajouta quatre autres, qu'il rattacha aux premières par une opération des plus simples. Telle est l'origine des huit tons ou échelles du chant ecclésiastique, qui prit alors le nom de *plain-chant* (*cantus planus*) parce qu'il procédait par degrés d'égale valeur, et sans autre rhythme que celui qui accompagne invinciblement toute émission de la parole humaine.

Les huit tons du chant ecclésiastique, qui porte aussi le nom de *chant grégorien,* de son dernier réformateur, se divisent en deux catégories : les tons *authentiques,* qui sont les quatre échelles fixées par saint Ambroise, et les tons *plagaux*, ceux que saint Grégoire a fait dériver des premiers. Ces catégories se distinguent entre elles par la place toujours variable qu'occupe l'intervalle de demi-ton dans la série diatonique. Il y a d'autres accidens qui servent à caractériser les huit modes de la mélopée ecclésiastique, et sur lesquels il est inutile d'insister. La réforme du chant ecclésiastique opérée par saint Grégoire est, vous le voyez, un nouveau témoignage de cette loi de simplification qui marque l'action de l'instinct populaire aussi bien dans la formation des langues que dans la construction des échelles musicales. Ainsi donc les mélodies choisies par

saint Ambroise parmi les chants populaires du polythéisme étaient encore empreintes de certaines nuances de rhythme et de modulation que ne possède déjà plus le plain-chaint de saint Grégoire, mélopée plus voisine de la parole que de la musique. Pour en revenir à la comparaison que j'ai établie entre les langues et les formes mélodiques qui vont se simplifiant à mesure qu'elles étendent la sphère de leur action, on pourrait dire, sans attacher trop de rigueur à ce rapprochement, que le chant de saint Ambroise est à la musique grecque du temps d'Aristoxènes (1) ce que la langue de Virgile est à celle d'Homère, et que le plain-chant de saint Grégoire est à celui de l'évêque de Milan ce que les langues modernes du XIIe siècle sont à celle de Tacite, un dialecte transitoire qui n'a pas encore la fixité d'une langue vraiment littéraire.

L'*Antiphonaire* de saint Grégoire, ce recueil de mélodies diverses, avec les huit échelles diatoniques qui leur servaient de base, devint une partie intégrante de la liturgie, et on l'attacha même à l'autel de l'ancienne basilique de Saint-Pierre par une chaîne en fer, comme pour le préserver de toute altération et lui imprimer le sceau de la perpétuité. Le pape compléta son œuvre en instituant pour l'enseignement du chant ecclésiastique une école qui est l'origine de la grande école romaine. Eh bien! malgré la chaîne en fer à laquelle fut suspendu l'*Antiphonaire* de saint Grégoire, malgré toutes les précautions que prit le grand pontife pour donner à sa réforme la stabilité d'une institution presque divine, le chant liturgique ne fut pas plus à l'abri des caprices de la fantaisie que les vérités d'un ordre supérieur n'ont échappé aux licences des esprits indépendans ou téméraires. Les conciles que l'église fut constamment obligée de réunir, soit pour aviser aux besoins de la discipline ébranlée, soit pour se défendre contre les hérésiarques qui niaient son pouvoir, eurent à s'occuper avec non moins de vigilance des nombreuses altérations du chant ecclésiastique. Cinquante ans après la mort de saint Grégoire, vers le milieu du VIIe siècle, on ne s'entendait déjà plus ni sur le nombre des tons, ni sur le caractère esthétique des mélodies religieuses. Les uns admettaient huit, neuf et dix tons; les autres en reconnaissaient douze, quatorze et jusqu'à quinze. Non-seulement les théoriciens, plus ou moins préoccupés du système musical des Grecs, qui avait été la source du chant liturgique, enseignaient une doctrine qui n'était pas toujours d'accord avec la pratique; mais chaque pays, chaque province du monde catholique où avait pénétré l'*Antiphonaire* de saint Grégoire l'avait promptement altéré par des variations et des interpolations involontaires. Qui ne con-

(1) Philosophe et théoricien grec, disciple d'Aristote, qui vivait trois cents ans avant Jésus-Christ, auteur d'un livre estimé sur la musique, *Traité des élémens harmoniques*.

naît la discussion mémorable qui eut lieu à Rome devant Charlemagne entre des chantres romains et des chantres français sur la manière d'interpréter les mélodies grégoriennes? La décision de Charlemagne est pleine de bon sens. « Quelle est, dit-il, l'eau la plus pure, celle qui vient de la source, ou des ruisseaux qui en dérivent? » Les chantres français répondirent unanimement : « Celle qui vient directement de la source. — Remontez donc, répliqua Charlemagne, à la source de saint Grégoire, car il est manifeste que vous avez corrompu la mélodie ecclésiastique. » Cet apologue ingénieux suffirait pour nous apprendre que ce qu'on appelle la pureté originelle du chant grégorien est une chimère. Si de nos jours, avec une notation compliquée et précise, qui parle aux yeux autant qu'à l'esprit, qui fixe les moindres nuances d'une composition musicale, il est difficile qu'on ne s'écarte pas de la pensée de l'auteur, lorsqu'il n'est pas là présent pour diriger lui-même l'exécution de son œuvre, comment pouvait-on empêcher que le chant liturgique, bâti sur des échelles essentiellement mobiles, transmis par des signes imparfaits et livré au sentiment d'interprètes ignorans, ne fût promptement altéré et ne perdît l'accent de gravité majestueuse qu'il avait à son origine? En général, c'est une bien grande erreur que de chercher dans ces temps de ténèbres un principe, une institution, une règle quelconque qui résiste à ce mouvement de transformation qui emporte et caractérise le moyen âge. Tout est mouvant, les élémens les plus hétérogènes se rapprochent et se combinent un moment pour se désagréger l'instant d'après, l'église est un vaste théâtre où retentissent les échos de la vie extérieure qui troublent sa discipline et affaiblissent son autorité. Les langues vulgaires sont à peine formées, que le peuple les introduit forcément dans la liturgie, avec les chansons profanes et souvent obscènes qu'il a apprises au dehors. C'est en vain que les conciles, que les docteurs et les plus illustres personnages, comme saint Bernard, s'élèvent contre ce scandale et réclament la sévérité des lois canoniques pour préserver le chant liturgique des variations et des caprices de la mode : quand tout le monde est coupable, tout le monde est innocent, et dans les arts comme dans les questions de l'ordre moral et politique, l'église, ne pouvant résister aux envahissemens de l'esprit séculier, finit toujours par traiter avec la liberté.

Du VIIIe au XIIIe siècle, qui est une époque solennelle de l'histoire du moyen âge, il se fait dans l'art musical, ainsi que dans l'ensemble des connaissances humaines, un grand travail de reconstitution dont il importe de connaître les résultats. Sous la pression toujours croissante de la fantaisie populaire, qui introduit dans les temples chrétiens des ressouvenirs de la vie extérieure et des lambeaux de chansons en langue vulgaire, la mélopée grégorienne s'altère de plus

en plus, se surcharge d'accidens de modulation et de rhythmes divers qui amènent un immense désordre dont s'effraient avec juste raison les maîtres de l'art et les princes de l'église. C'est pourtant de ce désordre fécond, où les élémens nouveaux apportés par les peuples du nord se rapprochent et se combinent d'une manière plus intime avec ceux qui caractérisent les nations de race latine, c'est du contact de la fantaisie et de l'art séculiers avec le chant liturgique que naît un art tout nouveau, l'harmonie, en même temps que la musique mesurée, qui en est la manifestation directe. Sous les différens noms d'*organum*, de *diaphonie*, qui indiquent la coexistence de deux sons d'égale valeur, de *déchant* (*discantus*), qui signale un progrès dans le mouvement des voix et comme une anticipation d'une partie sur l'autre, l'harmonie, qu'Isidore de Séville définissait déjà au VIe siècle : *Harmonia est modulatio vocis, et concordantia plurimorum sonorum et coaptatio*, reçoit au XIIIe siècle son premier développement, que j'appellerai son adolescence. Aux intervalles de quarte, de quinte et d'octave, employés antérieurement, on ajoute ceux de tierce et de sixte. La succession des *consonnances* et des *dissonnances* est réglée par la résolution de l'intervalle dissonnant. A la notation diffuse de Boèce, qui consistait dans l'emploi des quinze premières lettres de l'alphabet romain, à celle plus simple de saint Grégoire, qui se servit des *six premières lettres* de ce même alphabet, au système *neumatique*, mélange d'accens, de virgules et de points diversement combinés, où l'œil avait peine à se reconnaître, à ces trois manières très imparfaites d'exprimer l'intensité des sons succèdent d'abord les lignes de la portée, et puis la *notation proportionnelle*, c'est-à-dire un ensemble de signes dont la figure indique tout à la fois la place qu'occupe le son dans l'échelle et sa durée relative. Cette immense révolution, qui ne semble au premier abord qu'un changement de méthode, n'est rien moins que le triomphe de l'esprit séculier sur l'art religieux. Par son ignorance des lois de la prosodie latine, la foule avait troublé les rhythmes savans dont le chant de saint Ambroise était encore pénétré, elle méconnaissait chaque jour davantage le caractère respectif des huit tons de saint Grégoire, qui sont moins des échelles régulières que des formules mélodiques léguées par le polythéisme; elle mêlait à ces *nomes* ou airs religieux, qui se transmettaient imparfaitement par l'enseignement oral des initiés, les modulations et les rhythmes des chansons populaires qui surgissaient alors de toutes parts. De là un désordre, une confusion, qui firent sentir à la foule la nécessité d'une règle aussi simple que son esprit. Il se trouva des hommes studieux qui répondirent à ce besoin et qui imprimèrent à l'art musical cette régularité un peu grossière que l'instinct du peuple avait déjà introduite dans le mécanisme des langues vulgaires et dans les faits de la société civile, qui

subissait alors une transformation. Telle est la véritable signification du mouvement qui substitue au rhythme traditionnel et à l'indécision tonale des mélodies la précision de la musique mesurée, qui est inhérente à l'harmonie (1). Les hommes qui dirigent ce mouvement, et dont les écrits nous en révèlent les phases successives, sont Hucbald, Francon de Cologne, Marchetto de Padoue et Guido d'Arezzo, qui n'a rien inventé de ce qu'on lui attribue, ni les lignes de la portée, ni le nom des notes *ut*, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, mais qui s'est servi avec intelligence de tous ces procédés connus avant lui, et qui a apporté dans l'enseignement de la musique cette lucidité pratique qui est propre au génie italien (2).

Le XIIIe siècle est l'époque culminante du moyen âge. L'esprit humain a fait une grande évolution et tend à se dégager de la tutèle de l'autorité. Les corps politiques et la société civile, obéissant à des principes mieux définis, commencent à avoir conscience de leurs actes ainsi que de leur destinée. Les langues vulgaires sont presque toutes formées et deviennent l'instrument d'une littérature nouvelle qui répond aux sentimens de tous. Le catholicisme, plein de séve et fort des luttes qu'il vient de traverser, s'épanouit comme une plante généreuse, et produit chez les peuples du nord ces cathédrales gothiques qui frappent l'imagination par l'immensité de l'espace qu'elles circonscrivent et la hardiesse de leurs voûtes élégantes. En Italie, on voit apparaître successivement dans ce siècle mémorable Brunetto Latini, Guido Cavalcanti et Dante Alighieri, qui fixent irrévocablement la poésie vulgaire; saint Thomas d'Aquin, le grand métaphysicien du catholicisme; saint François d'Assise, saint Bonaventure, Thomas de Celano et Jacopone da Todi, l'auteur de la prose du *Stabat Mater*, qui impriment au culte de la vierge Marie un éclat inusité; Cimabüe et surtout Giotto, qui dégagent l'art de la peinture de la tradition byzantine, et s'efforcent de lui faire exprimer les formes et les couleurs de la vie. La musique participa à ce grand mouvement d'émancipation, et donna naissance à ce nombre considérable de poètes et de musiciens populaires qu'on nomme *trouvères* en France, *minnesinger* en Allemagne et *troubadours* en Provence, d'où nous vient le mot de *trovatori*, qui indique le premier éveil de la fantaisie dans les arts de sentiment. Après quelques années de ravissement, où l'imagination,

(1) Dans une suite d'articles que M. Vitet a consacrés à l'ouvrage de M. de Coussemaker, l'*Histoire de l'Harmonie au moyen-âge*, l'honorable académicien a émis sur la différence qui distingue le *rhythme* de la *mesure moderne* et sur la relation nécessaire de cette mesure avec l'harmonie des idées aussi justes que profondes. Nous recommandons surtout les pages 58, 59 et 60 de ce remarquable travail.

(2) M. Fétis dans l'article sur *Guido d'Arezzo* de sa *Biographie universelle des Musiciens*, Kiesewetter dans son *Histoire de la Musique européenne*, ont fixé la juste part de mérite qui revient au célèbre moine de Pompose, et cette part est encore très grande.

satisfaite des efforts accomplis, semble ne plus rien désirer, l'harmonie, appliquant ses procédés au chant ecclésiastique, qu'elle dénature de plus en plus, aussi bien qu'aux mélodies populaires, alors si nombreuses et si vivaces, réalise de nouveaux progrès et acquiert la régularité d'un art véritable dont les combinaisons captivent l'attention générale. Les intervalles sont épurés et définitivement classés en *consonnans* et en *dissonnans*. Les *consonnances parfaites* distinguées des *consonnances imparfaites* par le sentiment plus ou moins grand de quiétude ou de repos qu'elles procurent à l'oreille, les parties devenues plus nombreuses, reçoivent une nouvelle direction, et leur entrelacement est soumis à des règles qu'on respecte encore aujourd'hui. Enfin, sous les noms de musique figurée et de *contrepoint*, que lui donna pour la première fois un célèbre théoricien du XIVe siècle, Jean de Muris, l'harmonie devient un art savant et compliqué dans lequel se distinguent une classe de compositeurs qui méritent de nous arrêter un instant.

Dès la fin du XIVe siècle on voit s'élever dans les Pays-Bas, dans le nord de la France, en Hollande et aussi en Angleterre, un nombre considérable de musiciens célèbres qui s'appliquent à perfectionner toutes les parties de l'art d'écrire et deviennent les premiers harmonistes de l'Europe. Ces musiciens, que l'histoire désigne sous la qualification commune de Flamands, *Fiaminghi*, parce que la plupart sont originaires de la Flandre, remplissent un interrègne de cent cinquante ans, qu'on peut subdiviser en trois différentes époques. La première est illustrée par Guillaume Dufay, par Binchois, Dunstable et Obrecht, ses contemporains; la seconde est surtout remarquable par l'avénement d'Okeghem, chantre et chapelain du roi de France Charles VII, le plus savant contrepointiste de son temps, et le maître, à ce que l'on croit, de Josquin Desprès, homme de génie dont la gloire remplit toute la première moitié du XVIe siècle. Guicciardini, dans son *Histoire des Guerres de Flandre*, parle avec enthousiasme de ces compositeurs célèbres, qui se répandent dans toute l'Europe, sont recherchés par tous les princes souverains, et dirigent toutes les chapelles, depuis celle du pape à Rome jusqu'à notre chapell ducale de Saint-Marc.

— Es-tu bien sûr, abbé, de ce que tu dis? Notre chapelle ducale aurait eu des étrangers pour directeurs! s'écria en ce moment avec un sentiment de surprise et de chagrin patriotique le sénateur Zeno.

— Très certain, répondit l'abbé Zamaria, mais que votre excellence se rassure. Ces ultramontains, qui brillent un instant dans l'histoire de l'art et viennent fondre sur l'Italie, où ils s'emparent des meilleures positions, ne sont guère que des *facchini*, des ouvriers laborieux et intelligens, qui déblaient le terrain et préparent la langue dont se servira un génie vraiment créateur qui les éclipsera tous

de sa gloire immortelle. En effet, on chercherait vainement chez ces musiciens studieux autre chose que des formes abstraites de la syntaxe des sons, des combinaisons de voix, des imitations plus ou moins ingénieuses. Les paroles liturgiques ou profanes qu'ils choisissent pour écrire leurs morceaux ne sont qu'un prétexte à argumentations; le thème de leurs messes ou motets, qu'ils empruntent au plain-chant ecclésiastique et plus souvent encore aux chansons populaires, n'est qu'une espèce de prémisse sur laquelle ils construisent le savant édifice de leurs contrepoints plus ou moins fleuris. En un mot, les musiciens flamands, qui pendant un siècle et demi fixent l'attention générale de l'Europe, ces barbares qui envahissent une seconde fois l'Italie, où ils fondent des écoles et sont l'objet de l'admiration des plus nobles esprits, remplissent, dans l'histoire de la musique européenne, cette période curieuse qu'on appelle le règne de la scolastique. Dialecticiens habiles, moins occupés du fond des idées que de l'ingéniosité de la forme, distraits, captivés par les combinaisons d'une langue nouvelle, dont ils admirent surtout les artifices, les contrepointistes belges, a dit Forkel avec esprit, « ressemblent à des jeunes gens sortant de l'université, où ils auraient montré de l'aptitude pour les discussions logiques, qui s'empressent d'étaler leur science de fraîche date, et ne peuvent avancer la moindre proposition sans la soumettre aux épreuves d'une argumentation en règles (1). » Cette comparaison, faite par un Allemand et puisée dans les mœurs de sa nation, est d'autant plus juste qu'il l'applique à des compositeurs qui ont à peu près la même origine et se distinguent par les mêmes qualités, car les contre-pointistes flamands ont précisément développé dans l'art musical cette faculté des combinaisons harmoniques qui est encore aujourd'hui le trait distinctif de la grande école d'où est sorti Sébastien Bach. Comme les docteurs scolastiques, qui avaient moins d'invention et de hardiesse dans l'esprit que d'habileté à discuter sur des vérités dogmatiques dont ils acceptaient l'autorité, et qui, dans l'histoire de la philosophie, préparent la voie aux libres penseurs du XVIe siècle, les contre-pointistes belges et flamands ne se préoccupaient guère que des procédés matériels de la composition, et ils prenaient naïvement dans la tradition, c'est-à-dire dans le plain-chant ecclésiastique et dans les chansons populaires, l'idée mélodique qui servait de thème à leurs déductions canoniques. Les arts et les littératures de tous les peuples n'ont-ils pas traversé une période semblable de labeur pédantesque, où le sentiment et l'idée sont nécessairement subordonnés aux artifices de la forme, qui captive alors tous les esprits cultivés? Je n'ai pas besoin de vous apprendre, monsieur le comte, dit l'abbé en

(1) Forkel, *Histoire générale de la Musique*, t. II, p. 69.

s'adressant particulièrement à M. de Narbal, qu'il y a eu dans l'histoire de la poésie française une époque semblable, où l'on s'ingéniait à inventer les rhythmes et les coupes les plus bizarres, et telle pièce de vers que je pourrais vous citer est aussi loin de la véritable poésie inaugurée par Malherbe qu'un *canon énigmatique* d'Okeghem ou que la messe de Josquin Desprès sur la série de notes *la, sol, fa, ré, mi*, dont elle porte le nom, sont loin de la messe du *pape Marcel*, du divin Palestrina.

Je viens de prononcer un bien grand nom, un nom qui résume toute une époque de l'histoire de l'art! Jean-Pierre Luigi da Palestrina est né dans cette petite ville de la Romagne dont il prit le nom, au printemps de l'année 1524, quatre ans après la mort de Raphaël. Issu d'une pauvre famille dont on n'a jamais pu découvrir l'origine, il se rendit à Rome à l'âge de seize ans, en 1540, et entra dans l'école de contrepoint fondée par le Français Goudimel. Au milieu de nombreux condisciples parmi lesquels se trouvaient Jean Animuccia et Nanini, le jeune Pierre ne tarda point à se distinguer. Élu maître des enfans de chœur de la chapelle Julia en 1553, il publia, trois ans après, le premier recueil de ses œuvres, où l'on remarque quatre messes qu'il dédia au pape Jules III. Le souverain pontife, pour témoigner sa haute satisfaction d'un hommage dont il sentait le prix, fit entrer Palestrina parmi les chantres de sa chapelle, en le dispensant de l'examen préalable qu'exigeaient les statuts. Après la mort de Jules III et la courte apparition du pape Marcel II, qui ne régna que vingt-trois jours, la tiare échut à Paul IV, dont le caractère impérieux et sanguinaire n'est que trop connu. Voulant réformer les nombreux abus de la cour de Rome, si vivement attaqués par les protestans ultramontains, le pape fit expulser de sa chapelle tous les chantres mariés, et comme Palestrina se trouvait dans ce cas, il dut quitter une place qui le faisait vivre plus que modestement. Nommé peu de temps après maître de chapelle de Saint-Jean-de-Latran, puis de Sainte-Marie-Majeure, où il a passé dix années qui ont été les plus fécondes de sa vie, Palestrina rentra de nouveau à Saint-Jean-de-Latran en 1571. Il perdit sa femme Lucrezia, qui lui avait donné quatre fils, en 1580. Accablé de douleur et de misère, Palestrina vécut encore quelques années, et il termina sa glorieuse carrière le 2 février 1594, âgé de soixante-dix ans. Homme pieux et bon, toujours aux prises avec les plus dures nécessités de la vie, son âme fut à la hauteur de son génie. Si, dans la dédicace de son premier livre des *Lamentations* au pape Sixte V, il fit entendre une voix suppliante, c'étaient moins les souffrances matérielles qui lui arrachèrent ce cri de détresse que la douleur de ne pouvoir publier les œuvres qui ont immortalisé son nom. Jusqu'à son lit de mort, il disait au dernier fils qui lui restait : « Je vous laisse un grand

nombre d'ouvrages inédits... Grâce au grand-duc de Toscane, je vous laisse aussi ce qui est nécessaire pour les faire imprimer... Je vous recommande que cela se fasse au plus tôt, pour la gloire du Tout-Puissant et la célébration de son culte. » Ces dernières paroles sont bien dignes du musicien sublime qui le premier a su donner une forme à la prière et à la poésie du culte catholique, et qui, par sa merveilleuse création de la messe dite du *pape Marcel*, a sauvé la musique religieuse.

Deux genres de musique ont existé simultanément pendant tout le moyen âge : le chant liturgique, formé tour à tour par saint Ambroise et saint Grégoire, et les chansons populaires, d'abord accompagnées de paroles latines, puis alliées aux premiers accens des dialectes modernes. Construit avec des fragmens de mélodies antiques et d'après des ressouvenirs du système musical des Grecs, dont il était une simplification, le plain-chant ecclésiastique était purement diatonique, et n'avait d'autre mesure que ce rhythme vague qui est inhérent à la prosodie, et qu'on devine plus qu'on ne l'apprend. Au contraire, les chansons populaires qui circulaient librement dans la foule, dont elles exprimaient les sentimens, étaient non-seulement empreintes d'un rhythme plus fortement accusé que la mélopée religieuse, mais elles avaient aussi une tournure mélodique qui les rapproche beaucoup de la musique moderne. Ces deux formes musicales, qui étaient la manifestation des deux grands élémens dont se composait la société du moyen âge, l'église et l'esprit séculier, se trouvèrent presque toujours en contact, et le peuple grossier, imbu de souvenirs et de chants contemporains, les introduisit forcément dans le temple, où ils altérèrent le caractère esthétique et la constitution matérielle du plain-chant grégorien. Lorsque l'harmonie vint soumettre à ses procédés de mesure rigoureuse le chant de l'église et les mélodies populaires, la confusion des deux genres de musique devint si grande, qu'on eut de la peine à reconnaître sous ce fracas de sons, de contre-points et de *gorgheggi* la gravité traditionnelle du chant liturgique. Les paroles les plus obscènes des chansons populaires retentissaient dans l'église, et servaient d'épigraphe aux messes que composaient laborieusement sur ces thèmes inouis les musiciens flamands. C'est en vain que les conciles s'occupèrent incessamment de ce grave sujet de discipline, c'est en vain que le pape Jean XXII publia en 1322 sa fameuse décrétale contre les innovations harmoniques qui défiguraient la mélodie grégorienne : le désordre s'accrut chaque jour davantage et se prolongea jusqu'au milieu du XVIe siècle, où le concile de Bâle d'abord, puis celui de Trente dans sa vingt-deuxième session, flétrirent d'un blâme solennel ce mélange grossier de paroles et de musique profane avec le texte et le chant de l'église. C'est pour obéir à la volonté du concile que le pape Pie IV

nomma une commission chargée d'examiner quelles seraient les mesures à prendre pour réformer de pareils abus. La commission, présidée par les deux cardinaux Vitellozzi et Borromée, arrêta les deux points suivans : 1° qu'on ne chanterait plus les messes et les motets qui contiendraient des paroles différentes de celles de l'église; 2° que les messes composées sur des thèmes empruntés à des chansons profanes seraient bannies de la liturgie. Après de nombreuses discussions où furent émis les avis les plus extrêmes, la commission jeta les yeux sur Palestrina, qui s'était déjà fait connaître, et dont tout le monde citait les admirables *improprii* de la pénitence comme des modèles de musique vraiment religieuse. On lui demanda de composer une messe où les paroles de l'église seraient respectées et contenues dans une forme de l'art qui en révélât le sentiment. Saintement inspiré par la foi naïve qui remplissait son cœur et par l'importance de la mission dont on l'avait chargé, Palestrina composa trois messes qui furent exécutées au palais du cardinal Vitellozzi. Celle qui réunit tous les suffrages et qui excita l'admiration des juges les plus difficiles fut la troisième, que Palestrina publia sous le titre de *messe du pape Marcel* (*missa papæ Marcelli*), probablement par un sentiment de reconnaissance pour la mémoire de ce pontife. Lorsque le pape Pie IV entendit pour la première fois cette messe, le 19 juin 1565, il en fut si ravi, qu'il nomma Palestrina compositeur de sa chapelle. Telle est l'histoire d'une composition célèbre qui sauva l'art musical de la proscription dont voulait le frapper l'autorité ecclésiastique.

Si maintenant, continua l'abbé, vous me demandez quelle est la valeur absolue de l'œuvre de Palestrina, qui a touché à toutes les parties du drame liturgique, si vous me demandez de préciser en quelques mots le rôle que joue ce grand homme dans l'histoire générale de l'art, je vous répondrai qu'il est le premier musicien sorti des bancs de l'école qui ne se soit pas laissé entièrement absorber par les artifices du métier, et qui ait considéré la forme comme l'instrument de l'inspiration, qu'il est enfin le premier savant contre-pointiste qui mérite la qualification suprême de *compositeur*. Il ferme l'ère de la scolastique et ouvre celle de la renaissance, dont il n'entrevoit cependant que l'aurore. Élève et successeur des Flamands, qui avaient élaboré tous les détails de la langue et préparé l'instrument nécessaire à la manifestation du sentiment, Palestrina s'élance du milieu de ces ouvriers patiens attachés à la glèbe, c'est-à-dire à *la lettre qui tue;* il leur apporte l'*esprit* qui seul vivifie. Génie éminemment italien, plein d'onction et de sérénité, il épure, il simplifie les formes matérielles de la composition que lui ont transmises ses maîtres, et les emplit du souffle de la vie. Il dit des choses sublimes avec les mêmes moyens qui avaient servi de jouet à l'esprit de combinaison,

il chante, il prie au lieu d'argumenter, il crée enfin la musique du catholicisme, entrevue seulement par les grands esprits du moyen âge, et qu'on trouve définie dans ces paroles de saint Bernard : *Sic suavis ut non sit levis, sic mulcet aures, ut moveat corda, tristitiam levet, iram mitiget, sensum litteræ non evacuet, sed fecondet* (1).

Vous allez juger vous-mêmes, dit l'abbé en descendant de l'estrade sur laquelle il était placé, si la musique de Palestrina, qui a donné son nom à toute une école, et dont le style marque une date de l'histoire, mérite les éloges qu'on lui prodigue depuis deux cents ans.

Les chanteurs de la chapelle ducale de Saint-Marc, qui étaient réunis dans un coin de la bibliothèque, exécutèrent alors le *Sanctus* de la messe à six voix dite du *pape Marcel*, morceau remarquable, qui communique à l'âme une émotion qu'il est impossible de définir; le *Kyrie* de la messe de *Requiem*, d'une expression profonde; l'*impropria* à quatre voix, *Vinea mea electo*, qu'on chante le vendredi-saint à la chapelle Sixtine, prière d'un accent ineffable et vraiment divin, dont Mozart seul a pu égaler l'élévation dans son *Ave verum*. L'exécution de ce morceau produisit dans l'assemblée une explosion d'enthousiasme et de ravissement qui dura quelques minutes pendant lesquelles Lorenzo s'approcha de Beata, dont le regard l'invitait, pour ainsi dire, à venir lui communiquer son sentiment.

Après le *Stabat Mater* à deux chœurs, qui fut chanté aussi avec beaucoup d'ensemble, on termina par le madrigal à quatre voix : *Alla riva del Tebro*, qui est un modèle de ce genre de composition dite *musica da camera*, musique de chambre, parce qu'elle tenait lieu, au XVIe siècle, de la musique dramatique, qui n'existait pas encore.

— Ai-je besoin de vous faire remarquer, reprit l'abbé, qui était remonté sur l'estrade, le charme particulier de ce morceau, qu'on dirait avoir été composé par un poète qui aurait eu l'âme et le génie de Virgile, dont il rend en effet la molle langueur et la mélancolie touchante? Et si vous saviez avec quelle simplicité de moyens Palestrina a obtenu de tels effets! Subissant les lois de la *fugue*, qui était alors la forme consacrée par les maîtres de l'art, il se joue de ses difficultés avec une aisance admirable, et c'est au moyen de quelques dissonnances produites par les mouvemens et la stratégie des parties (2) que Palestrina parvient à exprimer la douleur de ce jeune berger pleurant, sur les bords du Tibre, un amour dédaigné :

..... Et mœstis latè loca questibus implet;

(1) *S. Bernardus, epist.* 1312 *ad Guidonem.* « Chant plein de gravité, qui est doux et pas mondain, qui charme les oreilles et touche le cœur, qui dissipe la tristesse, calme la colère, et qui, au lieu d'éviter le sens des paroles, en féconde l'esprit. »

(2) Telles que les dissonnances de *neuvième* et de *septième*.

car il n'y a pas de mélodie proprement dite dans le délicieux madrigal que vous venez d'entendre, ni dans aucune partie de l'œuvre si variée de Palestrina. Tous les effets résultent des procédés du contre-point, et il serait impossible d'y trouver une phrase musicale qui eût assez de vitalité pour exister en dehors des combinaisons harmoniques qui forment un ensemble si parfait. C'est dans ce style élevé de musique purement vocale, dépourvu à la fois de modulations et d'accompagnemens d'aucune espèce, c'est dans le *style à la Palestrina* qu'ont écrit le Flamand Orlando di Lasso, son contemporain et son émule, l'Espagnol Vittoria, Nanini, Benevoli, Allegri, Vallerano et une foule de compositeurs dont la tradition et l'enseignement se sont prolongés jusqu'à nos jours, et constituent le patrimoine de l'école romaine.

Lorsqu'au jour de Noël de l'année 1512, le pape Jules II officia pour la première fois dans la chapelle Sixtine, dont Michel-Ange venait de peindre la voûte, Palestrina n'était pas encore né. Le tableau du *Jugement dernier*, les *Loges*, les *Stances*, toutes les incomparables merveilles qui remplissent le Vatican étaient terminées, et la renaissance avait accompli son évolution, quand l'auteur de la *messe du pape Marcel*, surnommé par ses contemporains *le prince des musiciens*, vint au monde. L'intervalle de près de quatre-vingts ans qui existe entre la mort de Raphaël et celle de Palestrina peut servir à mesurer la distance qui sépare encore l'art musical des arts plastiques, qui alors étaient parvenus au point le plus élevé de leur développement. Rien dans les œuvres du fondateur de l'école romaine ni dans celles d'Orlando di Lasso, ne peut être comparé aux vastes compositions de *la Cène* de Léonard de Vinci, du *Jugement dernier* de Michel-Ange, de *l'École d'Athènes*, de *l'Incendie du Borgo* et surtout de *la Transfiguration* de Raphaël. Dépourvue de moyens pour accentuer la passion et pour peindre les accidens extérieurs, la musique en est encore à cette phase de la puberté où l'on exprime d'une manière indécise les sentimens indéfinis qu'on éprouve. On dirait la prière d'un enfant ou celle d'une jeune fille émue qui manque des mots nécessaires pour préciser l'objet de ses vœux, et donner une forme aux aspirations confuses qui agitent son âme. Un motet de Palestrina, comme celui *Sicut cervus desiderat ad fontes*, ou comme l'admirable antienne à six voix *Tribularer si nescirem*, peut être comparé, pour la simplicité naïve du style et le caractère de l'expression, à une vierge de Fra Angelico ou du Pérugin. C'est pénétrant, plein de componction et de divine tendresse, mais d'une harmonie un peu vague, qui laisse transpirer le sentiment général, sans permettre de saisir le sens particulier de la parole. Un exemple fera encore mieux comprendre quelle différence il peut exister dans les moyens qu'emploie l'esprit humain pour exprimer un même sentiment.

Ce n'est point une exagération de dire que le culte de la vierge Marie a reçu en Italie un éclat de poésie qu'il n'a jamais eu chez aucun peuple du monde catholique. Principalement dans cette partie de la Romagne qu'on appelle l'Ombrie sont nés quelques hommes tendres, pieux et divinement inspirés, qui ont créé l'idéal ineffable de la mère de Jésus-Christ : ce sont, avec saint François d'Assise, Jacopone da Todi, Raphaël d'Urbino et Jean-Pierre Luigi da Palestrina. Sur cette admirable séquence du *Stabat Mater dolorosa,* que Jacques des Benedetti, connu sous le nom de Jacopone da Todi, publia à la fin du XIIIe siècle, il a été fait un grand nombre de compositions musicales parmi lesquelles je ne mentionnerai que la mélodie du plain-chant romain, le *Stabat* de Palestrina et celui de Pergolèse, que tout le monde connaît. Il existe deux *Stabat* de Palestrina, l'un à trois chœurs qui est inédit, et celui que vous venez d'entendre à deux chœurs de quatre parties. Eh bien! si l'on compare les paroles de Jacopone à la musique de Palestrina, et si l'on rapproche cette dernière composition du tableau de Raphaël connu sous le nom du *Spasimo,* on a sous les yeux trois momens de l'histoire, la traduction d'un sentiment dans trois langues différentes, qui sont loin d'avoir le même degré de perfection. Dans le morceau de Palestrina, les deux chœurs alternent et se répondent pieusement comme deux groupes de chrétiens qui se raconteraient les incidens du grand sacrifice accompli sur le Calvaire. A certains momens décisifs du récit, les deux chœurs se réunissent comme s'ils étaient trop émus du spectacle de la douleur maternelle pour s'écouter isolément :

Oh! quam tristis et afflicta
Fuit illa benedicta!

Puis ils recommencent à dialoguer pour confondre de nouveau leur douleur au cri suprême :

Dum emisit spiritum!

Après un changement de mesure qui sépare la partie pathétique du drame divin de la conclusion, qui est d'une expansion toute lyrique, les deux chœurs reprennent la même série de strophes et d'antistrophes alternant et s'unissant tour à tour jusqu'à la glorification finale :

Fac ut animæ donetur
Paradisi gloria.

Cela est beau, plein d'onction et d'une piété qui vous pénètre l'âme, qui la remplit d'une tristesse résignée et vraiment chrétienne; mais on chercherait inutilement dans la composition de Palestrina la douleur profonde et concentrée que Raphaël a mise dans le regard éploré de la Vierge qui tend les bras au divin supplicié, cette diver-

sité de personnages qui concourent à l'action générale et trahissent leur caractère par la variété des attitudes, ces physionomies qui parlent et qui expriment chacune une nuance particulière de sentiment, ces tons d'une gamme si riche, ces horizons qui éclairent la nature, enfin tous ces détails matériels qui révèlent les mœurs, le temps et les lieux où s'accomplit le sacrifice. La musique n'avait encore ni perspective, ni fonds de paysage, ni complication d'incidens dramatiques. Elle peignait tout sur le même plan et n'exprimait que le sentiment général des paroles, sans pouvoir individualiser l'accent de la passion. La révolution qui s'est opérée dans la peinture depuis l'avénement de Masaccio jusqu'à Raphaël, qui la résume, n'avait pas encore eu lieu dans l'art musical à la mort de Palestrina. Cette révolution mémorable, qui doit séculariser la musique et la faire entrer pleinement dans le mouvement de la renaissance, nous allons la voir éclater à Venise, où il est bien temps que je revienne (1).

III.

Après cette première partie du discours de l'abbé Zamaria, qui fut écouté avec un très vif intérêt, il y eut une sorte d'intermède qui fut rempli par quelques morceaux de musique, dont un duo de Paisiello, chanté par le vieux Pacchiarotti avec Beata. C'était le fameux duo de l'*Olympiade*, composé à Naples en 1786 pour la Morichelli, qui faisait Aristea, et pour je ne sais plus quel sopraniste célèbre qui remplissait le rôle de Megacle. Beata, qui ne pouvait croire entièrement au bonheur que la conduite de son père, depuis quelque temps, semblait lui promettre, et qui ne voyait pas sans un triste pressentiment le prochain départ de Lorenzo, mit une émotion singulière dans ces paroles du récitatif : *E mi lasci cosi*, « et tu m'abandonnes ainsi ? » Sa voix de mezzo-soprano, d'un timbre si suave et si pénétrant, s'éclaira comme d'un rayon d'espoir en articulant ces mots significatifs : *Va... ti perdono... pur che torni mio sposo;* « va !... je te pardonne.... si tu reviens mon époux ! » Pacchiarotti, l'inimitable Pacchiarotti lui-même, fut étonné de la manière dont cette jeune personne chanta la phrase admirable de l'andante en *fa mineur* :

Nè giorni tuoi felici.
Ricordati di me!

(1) Il y aurait aussi un curieux rapprochement à faire entre le *Stabat* de Palestrina, que vient d'analyser l'abbé Zamaria, celui de Pergolèse au commencement du XVIIIe siècle, et le *Stabat* que Rossini a composé de nos jours, avec tous les moyens d'expression que possède l'art moderne. Ce serait raconter l'histoire de la musique depuis trois cents ans et les vicissitudes éprouvées par le sentiment religieux et la poésie catholique.

— Perchè così mi dici,
Anima mia, perche (1)?

Ce sentiment exquis, Beata le tirait de son propre cœur. Aussi Lorenzo n'eut-il pas de peine cette fois à comprendre un langage si peu équivoque, et ses yeux, attachés aux lèvres inspirées de la fille du sénateur, exprimaient sans contrainte le ravissement où le plongeait la certitude d'être aimé. Ce duo de l'*Olympiade*, qui faillit un instant compromettre le secret de Beata, le chevalier Sarti ne se doutait pas alors qu'un jour il le chanterait lui-même avec une autre femme, Frédérique, qui devait réveiller dans son cœur flétri l'image d'un bonheur depuis longtemps évanoui.

— *Signori*, dit l'abbé Zamaria après ce court épisode, qui ne passa pas inaperçu, la musique commence à Venise, comme chez tous les peuples de l'Occident, par des chansons populaires qui remontent aussi loin que les souvenirs de l'histoire, et par le plain-chant ecclésiastique, dont je vous ai raconté la formation aux premiers siècles du christianisme. Ces deux élémens, qu'on retrouve partout, se distinguent d'abord assez fortement entre eux, puis ils se rapprochent, et finissent par se confondre dans une période de temps qui est le fond de la civilisation moderne. Aussitôt que notre basilique de Saint-Marc fut construite, au commencement du xe siècle, elle devint le centre de l'art religieux de notre pays et l'objet de la plus grande sollicitude du sénat. Sans nous arrêter sur des faits plus ou moins authentiques, il est certain que, dès les premières années du xive siècle, l'église de Saint-Marc possédait un service musical et des orgues qui faisaient déjà l'admiration de l'Italie. Je ne vous parlerai ni de ce prêtre vénitien, nommé George, qui, au dire d'Éginhard, aurait construit un orgue pour Louis le Débonnaire à Aix-la-Chapelle, ni d'une foule de nos compatriotes qui se sont distingués dans la fabrication de ce bel instrument, qui n'était pas inconnu à l'antiquité. Ce qui est hors de toute contestation, c'est que le premier organiste connu de l'église Saint-Marc se nommait Zucchetto, et qu'il eut pour successeur Francesco da Pesaro. A partir de cette époque, la série des organistes et des maîtres de chapelle de notre basilique est aussi connue que celle de nos doges et de nos patriarches. Par une ordonnance du doge Michel Steno, publiée le 18 février 1403, huit enfans de chœur sont attachés au service de la chapelle ducale, élevés et entretenus aux frais de la république. A la fin du xve siècle, vers 1470, l'église de Saint-Marc possède un chœur nombreux de chanteurs, deux organistes chargés de toucher les deux grandes orgues qui depuis lors ont toujours existé dans notre cha-

(1) « Dans tes jours de bonheur souviens-toi de moi. — Pourquoi me dis-tu cela, mon bien-aimé, pourquoi? »

pelle ducale, et une foule d'instrumentistes que la république rémunère avec munificence (1). C'est quelques années après cette organisation qu'on voit apparaître dans nos lagunes un contre-pointiste belge, qui vint poser à Venise les bases d'un enseignement scientifique de la composition musicale.

Le 12 décembre de l'année 1527, Adrian Willaert fut nommé maître de chapelle de la basilique de Saint-Marc. Né à Bruges, dans les dernières années du XVe siècle, Willaert, après avoir étudié le contrepoint à Paris sous la direction de Jean Mouton, après avoir été pendant onze ans au service de Louis II, roi de Hongrie, était venu se fixer à Venise, où il mourut dans le mois de septembre 1563. Willaert est considéré comme le fondateur de l'école de Venise, qu'on peut diviser en trois époques, dont chacune est représentée par un artiste célèbre. Adrien Willaert et ses disciples immédiats, tels que Cyprien de Rore, son compatriote, Nicolas Vicentino, Francesco della Viola et le savant théoricien Zarlino, personnifient la première phase, — Jean Gabrieli la seconde, — et Claude Monteverde la troisième, à laquelle se rattachent Caldara, Lotti, Marcello, et les plus grands compositeurs du commencement du XVIIIe siècle.

Ce qu'on appelle dans les arts une école, c'est-à-dire un centre d'idées, de procédés et de souvenirs qui se perpétuent à travers les générations, est le résultat de deux mouvemens qui se combinent entre eux, — du mouvement général de l'esprit humain, auquel vient s'ajouter l'influence locale du pays où il se manifeste. L'Italie par exemple, tout en participant à la civilisation de l'Europe, qui est l'œuvre du christianisme, s'en distingue cependant par un caractère propre, comme Venise, au milieu de la *civiltà italiana*, dont elle ressent l'impulsion, conserve une personnalité saillante qu'elle imprime à tous ses actes. Je ne vous rappellerai pas ce qu'a été Venise, par quels miracles de courage, de patience et de sagacité elle s'est élevée, du fond de ces lagunes qui ont été son berceau, au premier rang des corps politiques. Elle est un des exemples les plus étonnans de la puissance de l'activité humaine, dirigée par la raison. Forte et infatigable dans la guerre, qui n'a jamais été pour elle qu'un moyen de défendre son indépendance et de protéger son industrie, calme et somptueuse dans la paix, qui est le but constant de sa politique, cette république de marchands et de patriciens, d'artistes et de diplomates, de penseurs et de poètes insoucians, a produit une civilisation éminemment originale, où la libéralité du génie hellénique s'allie au bon sens pratique des Romains. L'histoire, la politique, la science, les mœurs, la littérature et les arts, qui en sont l'expression, lui donnent

(1) Voyez l'ouvrage de Winterfeld, *Johannes Gabrieli und sein Zeitalter* (*Jean-Gabriel et son temps*), première partie, p. 33, gr. in-4°.

un caractère de nationalité qui la distingue fortement des autres civilisations de l'Italie. Et quels sont les traits saillans de cet esprit national qui doit nécessairement inspirer l'école vénitienne? La grâce, l'élégance, la morbidesse des formes et du langage, le goût du plaisir, du mouvement et de la vie, non de la vie qui se concentre dans les profondeurs de l'âme, qui s'épure par la méditation et s'efforce d'atteindre les hauteurs de l'idéal, mais de la vie qui s'épanche au dehors, qui recherche l'éclat, la joie et la lumière, et se complaît au sein de la nature et de la sociabilité. Point de fortes douleurs, pas de grandes tristesses, mais de la grandeur, du faste, de la sensualité, un brio étonnant, une harmonie qui enchante, les contrastes dramatiques de la passion, et la couleur, la couleur enfin qui sert à rendre tous ces effets, — telles sont les propriétés reconnues de notre école de peinture depuis les Bellini jusqu'à Tiepoletto. Eh bien! c'est précisément par le sentiment dramatique et le coloris, c'est-à-dire par le rhythme et la modulation, qui en sont les agens, que se distingue aussi la musique de l'école vénitienne.

Lorsque Adrien Willaert vint se fixer à Venise en 1527 et prit la direction de la chapelle ducale de Saint-Marc, Palestrina était un enfant de trois ans, et la musique religieuse n'avait pas encore subi la grande révolution qui devait la purifier des artifices scolastiques et des bouffonneries du moyen âge. Willaert s'était déjà signalé par des compositions qui l'avaient rendu célèbre, puisque l'un de ses motets, *Verbum bonum*, qu'on chantait à la chapelle de Léon X en 1516, passait pour être du fameux Josquin Desprès : il n'était cependant, comme tous ses compatriotes les Flamands, qu'un savant contre-pointiste, plus habile à grouper des accords qu'à traduire le sentiment des paroles. Le spectacle de notre glorieuse cité, la vue des monumens qui s'y élevaient de toutes parts et des chefs-d'œuvre qu'avaient déjà produits les deux Bellini et leurs disciples Giorgione et Titien, les traditions orientales de la liturgie de notre basilique, l'existence dans la chapelle de Saint-Marc de deux orgues pourvues d'un grand moyen d'expression, la *pédale*, qu'un certain Bernardo Murer avait inventée à Venise quelques années auparavant, cet ensemble de faits et de circonstances produisit sans doute sur l'esprit du savant contre-pointiste flamand une influence salutaire, qui s'est manifestée dans ses nouvelles compositions. Il se préoccupa plus qu'on ne l'avait fait jusqu'alors du sens général des paroles, et, dans ses madrigaux aussi bien que dans ses motets religieux, il atteignit une certaine expression dramatique qu'on ne connaissait pas avant lui, surtout dans la musique d'église. Comme l'affirme d'une manière positive son illustre élève Zarlino (1), Wil-

(1) *Instituzioni armoniche*, 1 vol. in-folio, chap. III, p. 66.

laert fut le premier à introduire dans la chapelle de Saint-Marc l'usage des grandes masses vocales divisées en deux et trois chœurs à quatre et cinq parties, qui se répondaient d'une extrémité de la basilique à l'autre, et produisaient une sorte de contraste qui saisissait l'imagination des fidèles. Ce genre de chœurs entrecoupés de silence, *choro spezzato*, ainsi que le qualifie Zarlino, révèle une préoccupation évidente de l'effet dramatique, et on le verra s'agrandir sous la main des compositeurs vénitiens, dont il est la propriété. Un autre Flamand, Cyprien de Rore, élève et successeur de Willaert comme directeur de la chapelle de Saint-Marc, marcha sur les traces de son maître et s'acquit une grande renommée. Dans ses madrigaux et ses motets à cinq, six et huit voix, il eut soin de respecter la prosodie des paroles et de vivifier même l'ancienne tonalité du plain-chant par des accidens chromatiques qui lui étaient étrangers, et qui marquaient un nouvel effort vers le coloris et l'expression morale des sentimens. Zarlino, que j'ai déjà cité, Claude Merulo, compositeur éminent et organiste non moins célèbre, et surtout Andrea Gabrieli, tous les trois maîtres de chapelle de notre basilique, ont fécondé les traditions de Willaert, de Cyprien de Rore, et imprimé au madrigal, mais particulièrement à la musique religieuse, un caractère de grandeur, de variété et de complication dramatique qu'on ne trouve que dans l'école vénitienne.

Jean Gabrieli, qui représente la seconde phase nationale, est né à Venise d'une famille patricienne vers le milieu du XVIe siècle. Élève et neveu d'Andrea Gabrieli, il honora sa mémoire en publiant en 1587 un recueil de ses madrigaux et de ses motets religieux, précédé d'une dédicace, où il témoigne son admiration pour le savoir et les inventions harmoniques de son oncle. Nommé le 7 novembre 1584 maître de chapelle de l'église de Saint-Marc, où il succéda à Merulo, Jean Gabrieli mourut à Venise, au comble de la gloire, en 1612. Ce sont là tous les renseignemens qu'on possède sur sa vie; mais son œuvre, qui nous reste, permet d'apprécier l'étendue et la vivacité de son génie. Ce génie hardi et vraiment original se révèle non-seulement dans la conception des grands morceaux d'ensemble à deux, trois et jusqu'à quatre chœurs, qui dialoguent entre eux et forment des contrastes saisissans, mais aussi dans la marche des différentes parties, qui s'affranchissent de l'imitation scolastique de la fugue pour obéir à l'esprit des paroles et distraire l'oreille par des dessins particuliers, qui ajoutent de la variété à l'effet imposant de l'ensemble. Le rhythme déjà riche en combinaisons qui circule à travers ces grandes masses chorales, l'instinct de la modulation qui perce de toutes parts, non plus par de simples accidens chromatiques, comme dans les œuvres de Cyprien de Rore, mais par des rapprochemens pleins d'élégance établis entre les différens tons du

plain-chant, le contraste qui résulte de l'opposition des différens chœurs, les uns écrits tout entiers pour des voix graves, les autres pour des voix moyennes et des voix aiguës qui se superposent et remplissent un grand espace, toutes ces inventions si précieuses ne sont pas les seules qu'on doive à ce maître. Gabrieli poussa plus loin que tous les compositeurs qui l'avaient précédé le sentiment des effets dramatiques, qui est la qualité dominante de l'école vénitienne. Ainsi il choisit avec une grande liberté d'esprit les paroles liturgiques dont il forme le texte de ses motets religieux, les dispose avec économie et de manière à frapper vivement l'imagination par l'opposition des grands effets d'ensemble avec la voix d'un simple coryphée, qui vient, comme dans le chœur de la tragédie antique, exposer le sujet de la douleur ou de la joie commune. A ces innovations hardies, qui impriment à la musique religieuse le mouvement et les péripéties d'un drame hiératique, Gabrieli ajoute le coloris de l'instrumentation, ce qui achève de caractériser son génie et celui de l'école vénitienne.

Jusqu'à la seconde moitié du XVIe siècle, les nombreux instrumens légués par le moyen âge n'avaient point de musique qui leur fût propre. Divisés en quatre grandes familles (en instrumens à cordes, à vent, à clavier et à percussion), ils confondaient leurs effets avec ceux de la voix humaine, qu'ils suivaient humblement à l'unisson, à l'octave inférieure ou supérieure, selon la nature de leur diapason. Lorsque le rhythme et une harmonie plus incidentée donnèrent l'éveil à la fantaisie, les instrumens furent classés en groupes moins nombreux et plus rapprochés les uns des autres, on consulta le timbre et l'étendue de leur échelle; mais excepté l'orgue, qui, par la variété de ses jeux et le rôle important qu'il remplissait dans le culte catholique, avait déjà inspiré, au commencement du XVIe siècle, certaines formes musicales appropriées à la nature de ce magnifique instrument, telles que la *toccata*, la *sonata* et les *ricercari*, tous les autres ne faisaient qu'exécuter les morceaux qu'on écrivait pour la voix humaine. De là cette expression mise en tête de toutes les publications musicales : *Da cantare o da sonare* (1). Gabrieli fut un des premiers musiciens de son temps qui sût traiter les instrumens avec goût, tenir compte de leur timbre et de leur étendue, les assortir comme des couleurs qui devaient relever l'effet général de ses grandes compositions. Tantôt il écrit des morceaux à quatre et cinq parties, exclusivement pour des bassons, des trombones, des cornets, ou pour les différens instrumens à cordes, et tantôt il oppose à un chœur de voix humaines un chœur d'instrumens qui alternent et dia-

(1) Adrien Willaert a publié à Venise en 1554 un recueil de ses compositions portant ce titre : *Fantasia, ricercari, contrapunti appropiati per cantare o sonare d'ogni sorte di strumenti.*

loguent comme deux personnages symboliques. Dans ses motets religieux, connus sous le nom de *symphoniæ sacræ,* une espèce d'introduction symphonique précède le chœur, auquel les instrumens répondent ensuite, et qu'ils accompagnent enfin avec une assez grande variété d'allures. Gabrieli a beaucoup écrit, et dans presque tous les genres de musique connus de son temps. Ses œuvres, exécutées avec pompe par les chanteurs et les instrumentistes habiles qui étaient au service de la chapelle ducale et des principales églises de Venise, mises en circulation par la gravure, qui en multiplia les éditions, répandirent son nom dans toute l'Europe, et particulièrement en Allemagne, où il trouva des disciples et de nombreux admirateurs. Contemporain d'Orlando di Lasso et de Palestrina, auxquels il a survécu de seize années, Gabrieli occupe une place éminente, dans l'histoire générale de l'art, entre le dernier, le plus illustre des contre-pointistes flamands et le fondateur de l'école romaine. S'il ne possède pas la sérénité, l'onction et la pureté sublime qui caractérisent le style à jamais inimitable de Pierre Luigi, Gabrieli est plus hardi dans ses combinaisons harmoniques, plus éclatant et moins respectueux de la tradition que le doux et immortel musicien qui a fait les délices de son siècle et mérité cet éloge :

Hic ille est Lassus lassum qui recreat orbem,
Discordemque suâ copulat harmoniâ.

Placé entre l'Allemagne, où est mort à la cour de Bavière Orlando di Lasso, et le siége de la papauté, qui fut l'asile du pauvre et divin Palestrina, Gabrieli, noble Vénitien, vivant au milieu d'une cité merveilleuse où aboutissaient tous les courans de l'opinion du monde, qui était toujours remplie de bruits, de fêtes et de spectacles de toute nature, s'inspira nécessairement du génie de son pays et des traditions de l'école qui en était l'expression. Ce fut un hardi novateur, prompt à employer tout moyen qui lui semblait devoir produire de l'effet, visant à l'éclat, au coloris, aux contrastes dramatiques, aussi bien dans la musique religieuse que dans les madrigaux et les chansons mondaines. Dans ses grandes compositions à deux, trois et quatre chœurs, accompagnés d'une instrumentation déjà ingénieuse, Gabrieli, marchant sur les traces de Willaert, de Cyprien de Rore, de Merulo, et surtout de son oncle Andrea Gabrieli, se préoccupe bien moins des lois qui gouvernent la langue musicale de son temps que de l'esprit des paroles, dont il s'efforce de rendre le sens général, cherchant parfois aussi à peindre le mot saillant par des figures de rhythme et des caprices de vocalisation. C'est là un fait important dans l'art de la composition, qui annonce une prochaine et plus grande émancipation du génie créateur. Organiste habile, homme d'une imagination hardie et grandiose dans ses conceptions, Gabrieli

fut le chef d'un enseignement fécond qu'il transmit à de nombreux élèves, parmi lesquels nous citerons l'Allemand Henri Schütz, qui porta dans son pays la fantaisie, le coloris et l'esprit dramatique de l'école de Venise. Dans l'œuvre très variée de Jean Gabrieli, où l'influence persistante du moyen âge s'accuse encore par certains détails de la langue musicale, se trouvent les germes d'une révolution qui sera bientôt accomplie par Monteverde.

Claude Monteverde, qui représente la troisième période de l'école vénitienne, est né à Crémone, on ne sait au juste en quelle année, mais entre 1565 et 1570. Habile virtuose sur la viole, qui était alors un instrument à la mode, il entra en cette qualité au service du duc de Mantoue. Marc-Antonio Ingegnieri, son compatriote, qui dirigeait la chapelle du duc, lui donna des leçons de contre-point qui le mirent en état de révéler de plus hautes facultés. Sans pouvoir assurer si Monteverde a succédé à Ingegnieri dans ses fonctions de directeur de la musique du prince de Mantoue, on est certain qu'il fut appelé à Venise et nommé maître de chapelle de la basilique de Saint-Marc le 19 août 1613, un an après la mort de Gabrieli. C'est donc à Venise, où Monteverde a passé la plus grande partie de sa vie, où il a fait graver et publier ses œuvres les plus importantes, et où il est mort dans le mois de septembre 1649, que s'est accomplie et surtout affermie la révolution musicale dont je vais parler.

La série de sons qui composent la gamme moderne est formée, comme tout le monde sait, de sept degrés, dont un huitième reproduit à l'octave supérieure la sensation de celui qui sert de point de départ. Ce sont là les deux limites extrêmes de l'espace que l'oreille ne peut franchir sans être forcée de recommencer le même voyage, espace qui est pour elle l'unité avec laquelle elle mesure l'échelle immense des sons ayant le caractère musical. C'est une question, posée depuis longtemps par les théoriciens, que de savoir s'il existe un ordre nécessaire dans la succession des degrés qui remplissent l'octave, ordre qui serait un *a priori* de notre nature, une loi imposée par l'organe qui perçoit le phénomène, ou bien si les différens intervalles qui peuvent être contenus dans l'unité primordiale de l'octave sont arbitrairement distribués et dépendent de l'usage, du caprice ou des artifices de l'art. Si l'on répond par l'affirmative, et qu'on reconnaisse un ordre quelconque dans la succession des sons que renferme l'octave, il faut alors expliquer la cause qui a produit une si grande variété d'échelles mélodiques. Dans le cas contraire, on est forcé d'admettre toutes les successions possibles, et cela jusqu'à l'infini. Or il est évident qu'il y a des successions qui répugnent à l'oreille, qui blessent même sa sensibilité, et qu'elle ne peut supporter un instant que comme une curiosité passagère qui

lui fait désirer plus vivement le retour d'un ordre meilleur. Donc il y a un principe qui guide notre sensibilité, principe antérieur à la sensation que produit en nous le son musical, et qui exige un certain ordre dans la succession et la nature des intervalles qui sont les élémens de l'octave. Dans l'antiquité, Pythagore et ses disciples classaient les intervalles d'après une loi mathématique, c'est-à-dire d'après le nombre absolu de vibrations dont ils sont le produit, tandis qu'Aristoxènes et ses partisans voulaient qu'on s'en rapportât à l'oreille, seul juge compétent des combinaisons admissibles, comme l'œil est l'appréciateur suprême de l'harmonie des couleurs. Ces deux manières d'envisager la question, dont l'une caractérise le philosophe préoccupé de la cause du phénomène, et l'autre l'artiste inquiet surtout de l'effet, ne sont pas aussi inconciliables qu'on pourrait le croire; car s'il existe une loi qui fixe les rapports des sons entre eux, cette loi, dont le compositeur n'a pas plus à s'occuper que le peintre de la nature des couleurs, doit être un jour accessible à la science des nombres, qui est la science même des rapports.

Quoi qu'il en soit de la solution de ce problème réservé à l'avenir, il est certain que les Grecs construisaient leur échelle de trois manières différentes : en y faisant entrer des intervalles de *quart* de ton, qui donnaient naissance au genre dit *enharmonique*, le plus ancien de tous, s'il faut en croire les théoriciens; — en procédant par intervalles de *demi-tons*, ce qui constitue le genre *chromatique*, — ou bien par une succession de *tétracordes*, qui portait alors le nom de genre *diatonique* ou naturel. L'église, en adoptant forcément le système musical des Grecs, qu'elle trouva parmi les débris de la civilisation romaine, écarta les deux premiers genres, qu'elle jugeait sans doute trop difficiles pour l'oreille inexpérimentée du peuple qu'elle voulait diriger; puis, simplifiant encore le genre diatonique, elle en tira les huit échelles du plain-chant grégorien, dont j'ai raconté la formation. Or quel est le caractère respectif des différens tons ou modes du plain-chant ecclésiastique? On pourrait presque répondre que c'est de ne point en avoir, de créer des séries de sons mobiles formées d'une *quarte* et d'une *quinte* superposées l'une à l'autre d'une manière fort arbitraire, et qui se refusent à une classification vraiment scientifique. En effet les modes de l'église ne se distinguent que par le demi-ton qui entre dans la composition du *tétracorde* et qui n'occupe jamais le même degré. Dépourvus de trois notes essentielles, de *finale* et de *dominante* régulières, et de la *note sensible*, qui fait pressentir et désirer à l'oreille l'accomplissement de la consonnance d'octave, les modes du plain-chant ne sont que des formes mélodiques léguées par les générations primitives, des espèces de dialectes peu compatibles avec la régularité de succession qu'exige l'harmonie; aussi n'a-t-on jamais pu s'entendre ni sur le nombre des

tons, ni sur les accidens matériels et l'expression morale qu'on leur attribuait. Notre Zarlino lui-même, le plus savant théoricien qui après Glarean (1) se soit occupé de la classification des modes ecclésiastiques, n'a pu y réussir d'une manière satisfaisante. Aussitôt que l'instinct de l'harmonie essaya de grouper quelques accords sur les échelles diatoniques du plain-chant grégorien, on eut beaucoup de peine à fixer la nature des intervalles qu'il fallait admettre ou repousser du contre-point. L'accord parfait et son premier dérivé, qui sont les combinaisons les plus simples qui se présentent à l'oreille et qui communiquent à l'âme le sentiment du repos, quelques dissonnances passagères, timidement préparées par le retard ou la prolongation d'une note déjà entendue comme élément de l'accord consonnant, dissonances qui étaient bien plus le résultat du mouvement des parties, des associations amenées furtivement par le rhythme que des hardiesses de l'imagination, — tels étaient les seuls groupes de sons simultanés admis par les théoriciens jusqu'au milieu du XVIe siècle. Il se fit alors un mouvement général d'émancipation dans l'esprit humain qui transforma toutes les connaissances, et qui imprima aussi à l'art musical une impulsion nouvelle.

Le besoin de variété, de changement et de transformation des vieux types du plain-chant grégorien, qu'on pourrait comparer aux types traditionnels de la peinture byzantine, était si général parmi les compositeurs de la première moitié du XVIe siècle, que déjà Josquin Desprès ne se faisait aucun scrupule d'en méconnaître le caractère tonal et d'encourager ses élèves à poursuivre, avant tout, l'expression des paroles. Cyprien de Rore, Nicolas Vicentino, élèves de Willaert, Luca Marenzio, génie plein de ressources et d'élégance, surnommé par ses contemporains *il dolce Cigno*, tous les trois appartenant à l'école de Venise, cherchèrent à féconder les tons du plain-chant par des accidens *chromatiques* qui leur étaient étrangers, et qui étaient des tâtonnemens que faisait l'instinct de la modulation, c'est-à-dire l'instinct du coloris et de la vie. Gesualdo, prince de Venuse dans le royaume de Naples, dilettante et madrigaliste non moins célèbre que Marenzio, fut plus hardi encore dans ses combinaisons harmoniques : l'un des premiers, il osa attaquer sans préparation un genre de dissonances qui devaient amener la ruine des formes mélodiques du plain-chant, et faire entrer dans les conceptions de l'art l'unité primordiale de notre gamme moderne. Cette révolution, depuis longtemps préparée par les tentatives que je viens de signaler, fut accomplie avec plus de suite et d'éclat par Monteverde, qui trouva à Venise un terrain tout approprié à la fécondation de son idée.

Vous savez, *signori*, que les grandes inventions, dans les arts aussi

(1) Savant théoricien allemand du XVIe siècle, mort à Fribourg en 1563.

bien que dans les sciences, ne sont jamais l'œuvre particulière d'un seul génie qui en aurait puisé tous les élémens dans la source de ses propres facultés. Il n'y a que Dieu, parce qu'il est infini, qui ait pu créer le monde d'un désir de sa volonté. Il est vrai de dire cependant qu'une invention ne s'inscrit et ne prend date dans l'histoire que lorsqu'il vient un homme qui s'en assimile les effets d'une manière originale qui frappe tous les esprits. C'est ainsi que la couleur à l'huile, par exemple, avait été employée bien avant le Flamand Van Eyck, qui est pourtant celui qui l'a propagée en Europe. Parmi les intervalles qui étaient repoussés par tous les théoriciens du moyen âge comme incompatibles avec la série diatonique du plain-chant grégorien, il y avait surtout celui de *triton.* Cet intervalle horrible, qu'on appelait *diabolus in musicâ,* consiste dans le rapprochement de deux notes importantes de la gamme, le *quatrième* et le *septième* degrés. Par une cause plus physique que morale, qui n'a pas encore été expliquée, il résulte que l'audition simultanée de ces deux sons communique à l'oreille une vive appétence vers la consonnance d'octave. Or cet intervalle harmonique se trouve enclavé dans un accord qui porte le nom de *septième dominante,* où il forme la dissonance naturelle de *quinte mineure*, qui peut s'entendre sans préparation, et qui se résout immédiatement sur l'accord de sixte, qui renferme les élémens de l'accord parfait. L'effet de cet accord de *septième dominante* est tel, qu'il porte avec lui, comme une question bien posée, les conditions logiques de sa propre résolution, et qu'il transmet à l'oreille, puis par l'oreille à notre âme, le sentiment de la série qui constitue l'unité de l'octave. Si vous contemplez pendant quelque temps une couleur éclatante, — le rouge par exemple, — vous ne tardez pas à éprouver le désir de reposer votre vue sur une nuance moins vive, telle que la couleur complémentaire que le rouge fait pressentir par l'auréole qu'il projette autour de lui. Cette couleur complémentaire que le rouge projette est le *vert*, dont la sensation peut être comparée à celle que produit *l'accord parfait,* sur lequel l'oreille aspire à descendre après avoir entendu celui de *septième dominante.* Tous les arts renferment de pareils contrastes de repos et de mouvement, de consonnances et de dissonances qui s'appellent et se répondent comme les rimes diverses de la poésie lyrique, dont l'entrelacement avive et charme l'oreille. L'accord de *septième dominante,* qui renferme la plus agréable des dissonances naturelles que l'oreille puisse accepter sans avertissement ou préparation, en lui faisant pressentir le voisinage de l'*accord parfait* qui lui donne le sentiment de l'unité de l'octave, avait été employé par un grand nombre de compositeurs du XVIe siècle, car on le trouve dans les œuvres d'Aaron, de Cyprien de Rore, dans Palestrina même, Orlando di Lasso, Gabrieli, surtout dans Gesualdo, dont les madrigaux sont empreints d'une vivacité d'ex-

pression dramatique qui annonce la renaissance. Toutefois cet esprit d'émancipation qui caractérise le mouvement du XVIe siècle a laissé une plus forte empreinte dans les compositions de Monteverde, dont le génie audacieux ne fut pas sans avoir une certaine conscience de la révolution qu'il venait accomplir. Guidé par son instinct et par le sentiment dramatique qui préoccupait les poètes et les artistes de son temps, Monteverde osa proclamer, dans une préface mise en tête du cinquième livre de ses madrigaux, publiée à Venise en 1604 et reproduite trois ans après, en 1607, par son frère César Monteverde, que la musique est faite pour charmer les oreilles et peindre les mouvemens de l'âme, non pour obéir à des règles abstraites imposées par les théoriciens. Fort de ce principe et de l'autorité de Platon, qu'il invoque pour soutenir que l'esprit des paroles doit être le principal objet du compositeur, tandis que les anciens, c'est-à-dire les scolastiques, voulaient que l'*armonia fosse signora dell' orazione* (que l'harmonie dominât la poésie), Monteverde prélude par un grand nombre de combinaisons hardies, puis il arrive enfin à employer, sans préparation, ce fameux accord de *septième dominante*, qui achève de rompre la tradition du plain-chant grégorien.

C'est dans un madrigal à cinq voix, *cruda Amarilli*, que Monteverde a fait apparaître pour la première fois l'accord de *septième dominante* sans préparation, — accord dont la nouveauté, jointe à des figures de rhythme non moins piquantes, souleva la réprobation des vieux théoriciens. Un savant chanoine de Bologne, Artusi, se fit le défenseur des principes admis jusqu'alors, et, dans un livre publié à Venise en 1600 (1), il combattit avec une grande vivacité de parole les hardiesses inouies du novateur. Monteverde, qui avait pour lui la jeunesse, le monde élégant et l'esprit du siècle, répondit à son antagoniste comme celui à qui un philosophe niait le mouvement : il marcha et entraîna la foule à sa suite. Ainsi s'opéra une révolution qui avait pour objet d'introduire dans l'art de la composition cette unité de l'octave que présente la nature. Il fallut un long concours de siècles et de tâtonnemens pour secouer le joug des théories qu'on avait héritées du système musical des Grecs, et pour dégager de la multiplicité des dialectes mélodiques cette langue générale dont j'ai parlé au commencement de ce discours. Notre gamme moderne, avec les deux seules séries que nous en avons tirées, le *mode majeur* et le *mode mineur*, est le résultat de la pression de l'harmonie, dont les combinaisons savantes nous rendront un jour par la modulation cette variété d'accens mélodiques qu'elle a dû absorber d'abord pour constituer la langue régulière. Tel est, *signori*, le grand événement qui marque la troisième période de l'école de

(1) *L'Artusi, ovvero delle imperfezioni della moderna Musica*, etc., in-folio.

Venise, dont Monteverde exprime les tendances. Lui-même se plaisait à dire que, « pour atteindre le but qu'il s'était assigné, le ciel ne pouvait pas le placer dans une ville mieux disposée à comprendre l'esprit de ses compositions. » Il ajoutait que « les nombreux chanteurs et instrumentistes qui étaient au service de la seigneurie lui avaient rendu sa tâche facile par le zèle et l'enthousiasme qu'ils mirent à le seconder. »

Monteverde a beaucoup écrit, et dans tous les genres de musique connus de son temps, il a porté la fécondité, la hardiesse de son génie. Il fut un des premiers compositeurs à s'essayer dans la forme dramatique, inaugurée à Florence dans les dernières années du XVIe siècle par un groupe de *dilettanti* et d'académiciens qui cherchaient à restaurer la mélopée des Grecs, cette pierre philosophale de tous les beaux-esprits de la renaissance. Ils furent plus heureux qu'ils ne s'y attendaient, et, au lieu de raviver une forme qui n'a jamais existé, ils trouvèrent une combinaison nouvelle de la fantaisie. Monteverde fit représenter à la cour de Mantoue en 1607 un opéra d'*Ariane*, puis celui d'*Orfeo*, qui excitèrent un grand intérêt. En 1608, à l'occasion du mariage de François de Gonzague avec Marguerite de Savoie, il composa la musique d'un ballet *delle Ingrate* (des sorcières), où l'on remarque des effets de rhythme et d'instrumentation inconnus jusqu'alors; mais c'est à Venise que l'instinct dramatique de Monteverde eut occasion de se développer sous des formes qui ont lieu de nous surprendre encore aujourd'hui. En 1624, il fit représenter au palais Mocenigo devant les plus grands personnages de la république un épisode de *la Jérusalem délivrée*, — le combat de Tancrède et de Clorinde, — qui, pour l'expression des sentimens, la gradation des effets, l'intelligence des contrastes et du coloris de l'instrumentation, est un morceau important, et annonce l'éclosion de la musique moderne.

La révolution opérée par Monteverde n'est point un fait isolé, l'évolution d'un art particulier qui n'intéresserait que des amateurs de curiosités historiques : c'est au contraire un des résultats les plus directs du grand mouvement de la renaissance, presque contemporain de la peinture à l'huile, qui fut aussi propagée à Venise par un élève de Van Eyck, — de la perspective linéaire et du clair-obscur, qui permirent à l'art du dessin de rendre le caractère de la passion avec les accidens de costume, de lumière et de paysage qui révèlent son passage dans le monde extérieur. L'invention de la modulation a eu les mêmes conséquences pour l'art musical, en lui apportant le coloris nécessaire pour exprimer les contrastes, la succession ou la simultanéité des sentimens du cœur humain, car la mélodie, quelque développée qu'on la suppose, n'accuse que l'existence d'une émotion intérieure, un état, une disposition de l'âme,

sans pouvoir indiquer l'âge ni le caractère de celui qui l'éprouve, le temps et le lieu où s'accomplit l'événement. C'est la propriété de l'harmonie, et particulièrement de la dissonance, qui engendre la modulation fécondée par le rhythme, — de pouvoir entourer l'expression pure du sentiment, c'est-à-dire l'idée mélodique, de tous les accessoires de temps, de lieu, d'ombre et de lumière qui constatent la présence de la nature dans le drame de la passion. Telles sont, encore une fois, les conséquences de la tentative de Monteverde, qui, dans la composition musicale, se lie étroitement aux principes d'émancipation intellectuelle émis par les grands philosophes de la renaissance, Bacon, Descartes et notre immortel Galilée. Et n'allez pas voir dans ce rapprochement un simple effet de mon esprit préoccupé, qui voudrait trouver une base scientifique à un art dont il s'exagère la portée! En avançant, par exemple, dans la préface déjà citée, que l'*orazione,* c'est-à-dire le sens des paroles, doit guider l'inspiration du compositeur et dominer les combinaisons de l'harmonie au lieu d'en être l'esclave, Monteverde se place sur le terrain solide de la philosophie nouvelle, qui fait de la sensation, transformée par la raison, la source de la connaissance. Le maître vénitien a eu parfaitement conscience de l'œuvre qu'il accomplissait, et, s'il n'a pas prévu tous les résultats que devaient produire ses hardiesses harmoniques, il n'ignorait pas qu'il rompait avec l'esprit de la tradition scolastique. Cent ans après Monteverde, nous verrons Gluck invoquer les mêmes principes dans la fameuse dédicace de son opéra d'*Alceste* au grand-duc de Toscane. Dans les arts en effet, comme dans l'ordre moral et politique, les révolutions fondamentales ne produisent pas immédiatement toutes les conséquences qu'elles renferment, et le temps seul peut les dégager (1).

De l'invention de Monteverde et du développement de la modulation, dont il a trouvé la source, date en Italie et en Europe la dis-

(1) Les innovations de Monteverde, signalées et combattues par son contemporain Artusi, ont été très bien appréciées par le père Martini de Bologne dans le *Saggio di Contrappunto,* p. 191, où il analyse le fameux madrigal *cruda Amarilli,* qui renferme l'accord de septième dominante sans préparation. Choron, dans la préface de son *Dictionnaire des Musiciens,* qui parut en 1810 et fut réimprimé en 1817, s'exprime de la manière suivante sur Monteverde : « Mais le pas le plus important (dans l'harmonie) n'était pas fait encore. Un maître de l'école de Lombardie (Ch. Monteverde), qui florissait vers 1590, créa l'harmonie de la dominante; le premier, il osa pratiquer la septième de dominante et même la neuvième à découvert et sans préparation; le premier, il osa employer comme consonnance la *quinte-mineure,* réputée jusqu'alors dissonnance, *et l'harmonie tonale fut connue.* » M. Fétis, venu plus tard, a mieux caractérisé que ses prédécesseurs la révolution opérée par Monteverde, en appliquant à l'intervalle de *quinte-mineure* la qualification d'intervalle *attractif,* qui en exprime heureusement l'effet. On pourrait même reprocher au savant critique de s'être exagéré le rôle qu'a joué Monteverde dans l'histoire de la musique, et d'avoir attribué à l'accord de *septième dominante* plus de virtualité qu'il n'en possède dans la pratique.

tinction des écoles et des nationalités dans l'art musical. Jusqu'au milieu du XVIe siècle, on ne rencontrait une certaine originalité d'accent mélodique et de rhythme que dans les airs de danse et les chansons populaires, fruits de l'instinct et du caprice de l'oreille. Les œuvres de l'art, soumises aux combinaisons de l'harmonie purement consonnante, étaient partout les mêmes et ne se distinguaient entre elles que par un degré plus ou moins grand d'élégance et de facilité dans le jeu des parties qui formaient le nœud du contre-point. A l'apparition du drame lyrique, de la mélodie savante et du coloris, qui permit de rendre les nuances du sentiment avec les accidens de la nature extérieure, les peuples de l'Europe purent avoir une musique nationale, comme ils avaient déjà une littérature et une civilisation qui leur étaient propres.

En Italie, l'école napolitaine, fondée par Alexandre Scarlatti au commencement du XVIIe siècle, est la fille aînée de l'école de Venise, dont elle féconda les traditions et les procédés. Né en Sicile, vers 1657 et mort à Naples en 1725, Scarlatti fut un homme de génie, qui, dans les opéras nombreux, dans les oratorios, les motets, dans les cantates et les madrigaux qu'il a composés pendant une longue et brillante carrière, a déployé une riche imagination et a su être à la fois novateur dans la mélodie, dans le récitatif, dans les détails de l'instrumentation, dont il classa les couleurs, non moins que dans l'emploi de la modulation, qui ne faisait que de naître. Il forma de nombreux élèves, parmi lesquels il faut distinguer Durante, qui peut être considéré comme le représentant le plus savant de l'école napolitaine, dont il a pour ainsi dire formulé les doctrines. Durante a été, à son tour, le chef d'une nombreuse postérité de compositeurs dont Pergolèse et Jomelli sont les plus illustres. Né à Aversa, dans le royaume de Naples, en 1714, mort dans cette même ville le 28 août 1774, Nicolas Jomelli ferme la première époque de l'école qui l'a produit. Dans son œuvre, qui se compose d'opéras, de messes et d'oratorios, Jomelli résume tous les progrès accomplis avant lui, et il ouvre à la musique dramatique une carrière nouvelle où Gluck ne tardera point à s'élancer. Piccinni, Sacchini, Traëtta, Guglielmi, Cimarosa et Paisiello sont les compositeurs napolitains qui remplissent la seconde moitié du XVIIIe siècle; ils se distinguent bien moins par la nouveauté de l'harmonie et la vigueur de l'instrumentation, comme leurs prédécesseurs, que par le charme, la grâce de la mélodie, et le sentiment comique, dont ils expriment avec bonheur toutes les nuances.

Après la mort de Monteverde, l'école vénitienne, plus brillante que jamais, continue à développer les propriétés de notre génie national. On voit apparaître Baldassar Donati, qui a succédé à Zarlino comme maître de chapelle, auteur d'une foule de *canzonette villa-*

nesque et de madrigaux à plusieurs voix remplis d'esprit et de jovialité, puis Jean Crocce, surnommé *il Chiozzetto* à cause du lieu de sa naissance, musicien non moins bizarre, qui a laissé un grand nombre de compositions bouffonnes. Dans le genre dramatique, on remarque au premier rang François Cavalli, maître de chapelle de Saint-Marc, compositeur fécond et hardi, dont les opéras eurent un succès prodigieux, et le firent appeler en France pendant la minorité de Louis XIV. Cesti, Caldara et Legrenzi succèdent à Cavalli comme compositeurs dramatiques, et remplissent la seconde moitié du XVIIe siècle. Maître de chapelle de Saint-Marc et directeur de l'école *dei mendicanti,* Legrenzi a consacré sa vie presque exclusivement aux églises et aux théâtres de Venise, qu'il a alimentés pendant cinquante ans. Il a eu pour élèves Gasparini et Lotti, dont la gloire a fait oublier celle de son maître. Né à Venise en 1667, Nicolas Lotti fut nommé organiste du grand orgue de l'église de Saint-Marc en 1693, qu'il tint pendant quarante ans, puis maître de chapelle en 1736, où il succéda à Antonio Biffi. Génie sévère et grandiose, Lotti, qui a traité tous les genres, et dont les opéras, les duos, les trios et les madrigaux charmans ont eu beaucoup de popularité, s'est particulièrement distingué dans la musique religieuse, où il a révélé une science et une profondeur de sentiment peu communes. Ses messes, ses motets avec ou sans accompagnement d'instrumens, et surtout ses admirables vêpres qu'on chante encore aujourd'hui à San-Geminiano (1), où reposent ses dépouilles mortelles, sont des œuvres dignes de Palestrina par la pureté de l'harmonie, par la noblesse, la clarté du style et la suavité pénétrante des effets. Lotti, qui est mort le 5 janvier 1740, âgé de soixante-treize ans, a joui d'une réputation qui n'a été surpassée que par Benedetto Marcello.

Permettez, à un vieux disciple de Benedetto Marcello de s'arrêter un instant avec respect devant l'une des plus belles gloires musicales de notre pays. Issu d'une noble famille patricienne, qui compte dans ses annales un doge, six procurateurs et d'autres illustrations civiles et militaires, Benedetto était le troisième fils d'Augustin Marcello et de Paola Cappello. Il est né à Venise le 24 juillet 1686, et fut élevé par son père avec le soin qu'exigeait sa naissance. L'intelligence de Benedetto ne fut pas d'abord très accessible à la musique, qui était généralement cultivée dans la maison paternelle, et il montra surtout de la répugnance pour l'étude du violon. Il fallut que les railleries de l'un de ses frères, qui jouait fort bien de cet

(1) L'église de San-Geminiano, qui n'existe plus, était l'une des plus anciennes de Venise. Elle s'élevait au fond de la grande place de Saint-Marc, en face de la basilique. Lotti, dans son testament, avait ordonné, qu'on ne chantât ses vêpres qu'une seule fois par an, le jour de la fête de San-Geminiano. Après l'exécution, on déposait le manuscrit dans les archives de l'église, où il était soigneusement gardé.

instrument, vinssent exciter son émulation pour un art qui devait immortaliser son nom. Benedetto s'adonna alors avec une telle ardeur à l'étude de cet instrument rebelle et des autres parties de la musique, que son père se vit obligé de ralentir son zèle. Il l'emmena à la campagne, ayant soin de l'isoler de tous les objets qui pouvaient réveiller sa passion; mais le jeune Benedetto, qui avait alors dix-sept ans, trompant la vigilance paternelle, se procura du papier à musique, et composa secrètement une messe qui parut un chef-d'œuvre. Convaincu de l'inutilité de ses efforts, son père le laissa suivre l'instinct de son génie : il lui donna un maître de composition, qui fut Gasparini, pour qui Benedetto a toujours eu beaucoup de déférence. A la mort de son père, Benedetto fit un voyage à Florence, où l'attirait l'amour de la langue et de la belle poésie italienne, et puis il revint à Venise parcourir la carrière d'avocat, noviciat indispensable à tout grand seigneur qui se destine au service de la république. A vingt-cinq ans, il prit la robe prétexte, et fut nommé membre du tribunal des quarante. On l'envoya ensuite comme provéditeur à Pola, dont le climat détestable ruina sa santé et fit tomber toutes ses dents. De retour à Venise, Benedetto ne put y rester longtemps, et fut nommé camerlingue à Brescia, où il est mort le 24 juillet 1739, âgé de cinquante-trois ans.

La vie si courte que je viens d'esquisser a été remplie par des travaux qui attestent une activité prodigieuse. Doué d'une grande intelligence cultivée par de fortes études littéraires, Benedetto connaissait les langues savantes aussi bien que celle de son pays. Il a publié différens écrits littéraires qui témoignent de l'étendue de ses lumières non moins que de la vivacité piquante de son esprit. Parmi ces écrits, très nombreux et très divers, je ne citerai que le charmant opuscule *il Teatro alla moda*, qui est une critique des plus ingénieuses contre les compositeurs et les chanteurs de son temps. Publié sans nom d'auteur, cet opuscule courut l'Italie, et fit ressortir tous les défauts que les hommes d'un goût éclairé reprochaient dès lors à notre drame lyrique. L'insouciance du compositeur pour la pièce et la situation qu'il avait à traiter, l'ignorance du poète pour les exigences de la musique, la tyrannie des sopranistes et des *prime donne* qui voulaient avoir partout le même genre de morceaux et d'ornemens sans aucun égard pour le caractère du personnage qu'ils représentaient, l'insubordination des musiciens de l'orchestre, le ridicule des costumes et de la mise en scène, enfin toutes les invraisemblances de l'opéra italien, qui, trente ans plus tard, déterminèrent la réforme de Gluck, y sont relevées avec un bon sens plein de gaieté. Mais c'est dans la composition musicale que le génie de Marcello a révélé toute sa profondeur. Déjà il s'était fait connaître par des messes, des recueils de duos et de trios, des madrigaux à

plusieurs voix et quelques cantates, lorsqu'une circonstance fortuite lui fit aborder un thème plus digne de ses hautes facultés. Parmi les amis intimes de Marcello, il y avait un noble vénitien, Girolamo Giustiniani, qui avait fait d'excellentes études à l'université de Padoue sous la direction particulière de Lazzarini, professeur éminent de littérature grecque. Giustiniani eut un jour l'idée d'essayer ses talens pour la poésie en traduisant en vers italiens les dix premiers psaumes de David, et il vint consulter Marcello sur le mérite de sa tentative. Celui-ci trouva la traduction fidèle et très élégante, et engagea son ami à en poursuivre l'achèvement, à quoi Giustiniani répondit : — Puisque mon essai vous paraît digne d'approbation, vous devriez vous joindre à moi et prêter à mes vers le secours de votre art. Frappé de cette proposition, Marcello, sans répondre d'une manière affirmative, se mit à son clavecin, et en peu de jours il fit la musique des cinq premiers psaumes. Il réunit aussitôt dans son palais quelques personnes éclairées pour leur faire entendre sa nouvelle composition. L'œuvre des deux patriciens produisit un très grand effet, surtout la musique de Marcello, qui excita un enthousiasme mêlé d'étonnement. Encouragé par le succès, Marcello conçut le projet de mettre successivement en musique les cinquante premiers psaumes de David, qui furent exécutés dans son palais et sous sa direction à mesure qu'il en achevait la composition. Telle est l'origine de cette œuvre admirable (1). Je me rappelle encore, comme si c'était d'hier, ces belles soirées du palais Marcello, où se réunissait tout ce que Venise avait d'esprits cultivés, d'artistes et de grands seigneurs. Le maître tenait le clavecin, dirigeant de son regard sévère les chanteurs et les instrumentistes de la chapelle de Saint-Marc qui interprétaient ses nobles et touchantes inspirations. Il ne leur passait aucun caprice, exigeant la plus scrupuleuse exactitude dans l'exécution matérielle de sa musique, dont il s'efforçait de leur expliquer la pensée. C'est à l'une de ces soirées mémorables que j'ai entendu pour la première fois la célèbre Faustina Bordoni, à qui Marcello a bien voulu donner quelques conseils dont elle a su profiter. Le peuple, accouru de tous les coins de Venise, se tenait sur les places voisines du palais, écoutant avec recueillement ces grandes et belles compositions. Un soir cependant, après l'exécution de l'admirable chœur que tout le monde connaît aujourd'hui, *i cieli immensi narrano*, la foule assemblée au pied du palais, et dans les gondoles qui sillonnaient le Grand-Canal, poussa un cri de ravissement qui retentit jusque sur la place Saint-Marc.

(1) Les psaumes de Marcello, publiés chez Dominique Lovisa, forment huit volumes in-folio, dont le premier parut en 1724 et le dernier en 1727. Traduits en anglais, on en publia une édition à Londres en 1760. Matheson, un savant critique allemand, les traduisit dans sa propre langue et les fit exécuter avec un très grand soin à Hambourg.

Les psaumes de Marcello se répandirent promptement dans toute l'Europe. L'empereur Charles VI voulut les entendre à sa cour, le cardinal Ottoboni les fit exécuter dans son palais, à Rome, par les chanteurs de la chapelle Sixtine. Composés pour une, deux, trois et quatre voix, avec une simple basse chiffrée et quelquefois avec un accompagnement de violoncelle ou de viole, ces psaumes forment une succession de morceaux très variés, où domine le sentiment dramatique, qui est la qualité caractéristique de l'école vénitienne. Non-seulement Marcello s'est inspiré de la poésie hébraïque, mais il a consulté aussi les vieux chants des synagogues juives de tous les pays du monde, ainsi que quelques rares débris de la musique grecque et du plain-chant grégorien, pour se pénétrer de leurs tonalités diverses et en saisir l'étrangeté. Je ne vous citerai que le second psaume pour alto et basse sur les paroles *quare fremuerunt gentes* (*d'onde cotanto fremito*), d'un si grand caractère, et dont le troisième mouvement, *rompiamo dicono*, exprime avec tant d'énergie la révolte de l'orgueil contre le gouvernement de la Providence; le huitième, pour voix de contralto et chœur; — le dixième, à quatre voix, *come augel cui mile reti*, d'un accent mélodique à la fois si simple et si varié dans le mouvement, surtout la dernière strophe; — le seizième, pour lequel Marcello s'est inspiré d'un chant grec, l'hymne au soleil, de Dionisius. Les récitatifs, les airs, les duos, les trios et les chœurs qui traduisent les élans lyriques du roi-prophète dans l'œuvre si originale du maître vénitien ne pouvaient être conçus que par un grand esprit, par un compositeur dégagé de tout préjugé scolastique, qui va droit au sentiment qu'il veut exprimer et ne s'inquiète que de l'efficacité des moyens qu'il emploie.

Marcello était d'un caractère non moins élevé que son génie. Pieux sans bigoterie, généreux, il usait de sa fortune et de ces vastes connaissances avec la munificence d'un patricien de Venise. Son palais était toujours ouvert aux artistes, dont il aimait à se voir entouré. Il fut le maître et le protecteur constant de la Faustina, ainsi que de son mari, le fameux Hasse, *il Sassone*, avec lequel il n'a cessé de correspondre. Il aimait tellement la musique et tout ce qui s'y rattache, qu'un soir d'été, étant accoudé sur le balcon de son palais, qui borde *il Canalazzo*, il entendit une voix de femme d'un timbre ravissant qui chantait une de ces *arie di batello* qui, depuis la fondation de Venise, circulent dans nos lagunes. Il envoya chercher cette femme, pauvre et jeune lavandière nommée Rosana Scalfi; elle lui plut, il la fit élever avec soin, lui donna des conseils dans l'art du chant, et puis il l'épousa secrètement. Cette femme s'est montrée digne de la fortune que le hasard lui avait procurée, en faisant le bonheur du maître illustre dont je viens de vous conter l'histoire.

Après Benedetto Marcello, l'école vénitienne a produit successi-

vement Galuppi, Bertoni et Furlanetto, que voici présent, et qui continue avec éclat les traditions de notre genre national.

Ce n'est point forcer l'analogie des choses que de rattacher à l'école de Venise le célèbre chevalier Gluck, qui est venu, il y a trente ans, réformer si à propos notre drame lyrique, car c'est bien moins le pays où le hasard l'a fait naître que la nature des idées qui servent à classer un grand artiste dans l'histoire. Or quels sont les principes qui ont guidé le génie de Gluck du jour où il a eu conscience de sa force ? « Lorsque j'ai entrepris de mettre en musique l'opéra d'*Alceste,* dit-il dans la dédicace mise en tête de ce chef-d'œuvre, je me suis proposé d'éviter tous les abus que la vanité des chanteurs et l'excessive complaisance des compositeurs avaient introduits dans l'opéra italien;... je cherchai à réduire la musique à sa véritable fonction, celle de seconder la poésie dans l'expression des sentimens et l'intérêt des situations... Je crus que la musique devait ajouter à la poésie ce qu'ajoutent à un dessin correct et bien composé la vivacité des couleurs et l'accord heureux des lumières et des ombres qui servent à animer les figures sans en altérer les contours... J'ai cru encore que la plus grande partie de mon travail devait se réduire à chercher une belle simplicité, et j'ai évité de *faire parade de difficultés* aux dépens de la clarté; *je n'ai attaché aucun prix à la découverte d'une nouveauté, à moins qu'elle ne fût naturellement donnée par la situation et liée à l'expression; enfin il n'y a aucune règle que je n'aie cru devoir sacrifier de bonne grâce en faveur de l'effet.* » Messieurs, les idées de Gluck sont les propres idées de Marcello, celles que Monteverde a émises dans ses préfaces, les idées de Gabrieli, de Cyprien de Rore, de Willaert, qui a fondé l'école de Venise au commencement du XVIe siècle. Il me serait facile de prouver aussi qu'entre ces principes de Monteverde, de Marcello, de Gluck, qui proclament l'indépendance du génie, la toute-puissance du sentiment dans les arts, et le fameux discours de *la Méthode,* où Descartes se révolte contre la tradition scolastique pour ne s'en rapporter qu'à l'évidence du sens commun, il existe un lien des plus étroits, l'esprit de la renaissance qui s'élève sur les débris du moyen âge.

Il est temps de terminer ce long discours et d'en résumer la substance en peu de mots. La musique moderne est fille de la musique grecque, comme les langues que nous parlons et la civilisation de l'Europe occidentale sont issues du monde romain transformé par un principe nouveau, qui est le christianisme. La musique a participé à toutes les vicissitudes de l'esprit humain, passant successivement de la multiplicité des échelles primitives à des combinaisons de plus en plus simples, imposées par l'instinct du peuple, qui fait invasion dans la cité savante des patriciens. Aux trois systèmes compliqués de la musique grecque l'église substitue les huit

échelles diatoniques du plain-chant grégorien, qui sont plus accessibles à l'oreille inexpérimentée de la foule, et dans lesquelles la *consonnance* naturelle et primordiale de l'*octave* est dominée par la fraction du *tétracorde*. Sur ces échelles diatoniques, qui ne se distinguent entre elles que par la place toujours variable qu'occupe le *demi-ton*, et qui ressemblent bien plus à des dialectes où domine le caprice qu'à une langue en possession de ce caractère de fixité qui révèle une civilisation plus générale, les harmonistes ont créé la science des accords, qui, du VIIIe au XIIIe siècle, arrive à son premier développement. On voit alors se produire un phénomène des plus curieux, on voit s'élever et se répandre dans toute l'Europe les contre-pointistes flamands, ces dialecticiens de la scolastique musicale, qui s'occupent moins du fond de la pensée que de la forme qui doit la contenir, et qui s'attardent à perfectionner tous les élémens matériels de la langue dont va se servir le divin Palestrina. Le chef de l'école romaine ferme le moyen âge, il crée la véritable musique du catholicisme, dont on n'égalera jamais la sublime sérénité, et il meurt en laissant pressentir une révolution qui s'accomplira à Venise.

Fondée au commencement du XVIe siècle par le Flamand Willaert, notre école musicale développa le principe qui caractérise toute la civilisation de Venise, c'est-à-dire la notion de la réalité pratique relevée par le goût des plaisirs délicats et du faste de la vie. Ce principe se traduit dans les arts plastiques, surtout en peinture, par la prédominance du coloris, qui saisit l'éclat et les contrastes du monde extérieur, et, dans la musique, par le sentiment dramatique, dont le rhythme et la modulation sont les agens matériels. Obéissant à l'influence secrète du pays qu'ils habitaient comme des plantes qui reçoivent de la terre qui les porte les sucs dont elles se nourrissent, Adrien Willaert, Cyprien de Rore et Andrea Gabrieli s'ingénient à combiner de vastes morceaux d'ensemble à deux, trois et jusqu'à quatre chœurs qui dialoguent et se répondent d'un bout de la basilique de Saint-Marc à l'autre. A ces tentatives sourdes du sentiment dramatique, vivifiées par des accidens chromatiques et des figures de rhythme inusitées jusqu'alors, Jean Gabrieli ajoute l'accompagnement des instrumens, dont il assortit les timbres ou les couleurs avec une hardiesse d'imagination très remarquable. Il fortifie la puissance de ces effets par l'intelligence de la poésie et des paroles liturgiques, dont il forme une espèce de drame ou d'oratorio qui lui inspire des combinaisons vocales de rhythme et d'harmonie incompatibles avec l'existence du plain-chant grégorien. Marchant sur les traces de ses prédécesseurs de l'école de Venise et sur celles de Gesualdo, Monteverde achève d'accomplir la révolution commencée avant lui, en employant avec une persistance particulière ce fameux accord de septième dominante qui communique à l'oreille le désir

de la consonnance d'octave. Ainsi fut constituée dans l'art, et par l'influence ou par la pression de l'harmonie, l'unité de notre gamme diatonique, qui a fait disparaître en les absorbant les échelles du plain-chant ecclésiastique, comme les dialectes disparaissent devant une langue plus simple, instrument de la maturité de l'esprit. De l'avénement de la dissonance naturelle, source de la modulation, c'est-à-dire du coloris, date en Europe la distinction des écoles nationales, car elle fournit au compositeur les moyens matériels de rendre simultanément l'accent des passions contraires et d'entourer la mélodie, qui n'exprime qu'un sentiment absolu de l'âme, de toutes les modifications de temps, de lieu, d'ombre et de lumière qui accusent la présence de la nature extérieure. Aussi la révolution opérée par Monteverde n'est-elle point un fait isolé. Contemporaine de la naissance de l'opéra et de la mélodie savante, qui s'essayait à suivre la poésie en se dégageant des complications de la musique madrigalesque, l'invention de Monteverde est une conséquence directe du mouvement général d'émancipation qui entraîne le XVIe siècle. Artiste de génie, Monteverde obéit à l'impulsion de son temps : il veut que l'*orazione* ou la poésie soit la maîtresse de l'harmonie, contrairement aux préceptes des contre-pointistes, qui ne considéraient la parole que comme un prétexte à leurs subtiles argumentations. De ce principe, qui constitue l'oreille juge suprême de la beauté musicale, dérivent tous les admirables effets de l'art moderne. Lotti, Marcello et Galuppi, chacun selon les tendances particulières de son génie, achèvent de consolider une révolution à laquelle vient se rattacher aussi le chevalier Gluck.

La musique italienne se divise donc en trois grandes écoles : — l'école romaine, fondée par le divin Palestrina, qui fixa à jamais l'idéal de la prière du catholicisme, dont elle semble révéler l'unité dogmatique, en repoussant tout accident de modulation étranger au plain-chant grégorien; — l'école vénitienne, où éclatent le mouvement et la fantaisie de la vie, et qui s'attache à développer les deux principaux élémens de l'expression dramatique, le rhythme et le coloris; — l'école napolitaine, qui participe des deux autres, mais plus particulièrement de l'école vénitienne.

Je crois, *signori*, avoir assez longuement répondu à la question que j'avais promis de résoudre devant cette brillante assemblée, en prouvant que le génie de Venise a eu sur l'art musical le même genre d'influence que sur les autres parties de la civilisation. La musique commence à Venise comme chez toutes les nations modernes par des chansons populaires et le plain-chant ecclésiastique. Ces deux élémens, qui correspondent aux deux grandes divisions de la société au moyen âge, se mêlent bientôt, comme l'esprit séculier pénètre celui de l'église, et de la fermentation qui résulte de ce contact, que

l'autorité ne peut empêcher, se dégage un art nouveau dont j'ai raconté les vicissitudes. Dans le grand et magnifique concert de la renaissance, alors que Venise s'élève radieuse par la main de ses architectes, de ses peintres et de ses sculpteurs, elle produit des musiciens qui ajoutent à sa gloire un rayon de plus, et qui réfléchissent non moins fidèlement les propriétés de son génie. Fondée par un maître flamand, qui lui communique le germe des combinaisons harmoniques, notre école de musique a eu les mêmes destinées que notre école de peinture, qui a reçu aussi des artistes ultramontains la première étincelle du coloris qui la distingue essentiellement. Qui ne sait en effet qu'Albert Dürer, Hemmelinck de Bruges, Gérard de Gand, Vivien d'Anvers, et beaucoup d'autres peintres de la Belgique, de la Hollande et de l'Allemagne furent accueillis à Venise avec la munificence hospitalière qui nous caractérise, et qu'indépendamment du fameux bréviaire du cardinal Grimani, qui contenait de si nombreux témoignages de leurs talens, les galeries de nos patriciens étaient remplies de leurs meilleurs chefs-d'œuvre? Mais si Antonello de Messine vint révéler à Jean Bellini le secret de la peinture à l'huile, qui avait été trouvé récemment par Van Eyck de Bruges, l'école de Venise eut bientôt une telle supériorité dans l'art magique du coloris, qu'elle fut à son tour l'institutrice des peintres flamands et néerlandais. Elle paya largement sa dette de reconnaissance, puisque l'œuvre du Giorgione, de Titien surtout, du Tintoretto et de Paul Véronèse sont la source où le génie de Rubens est venu s'abreuver. Telles ont été également l'origine et l'influence de notre école musicale, qui, après avoir été instituée par un contre-pointiste flamand, a formé de nombreux élèves, parmi lesquels Léon Hasler et Henri Schütz sont allés répandre en Allemagne et dans le nord de l'Europe la science, le coloris et les tendances dramatiques qu'ils avaient puisés dans l'école de Venise et dans l'enseignement de leurs maîtres, Andrea et Jean Gabrieli. Bien que ces relations fréquentes de l'Allemagne avec l'Italie, et particulièrement de la Hollande et de la Belgique avec Venise, puissent s'expliquer par le grand événement de la conquête, par la position géographique de notre belle cité et le rôle politique et commercial qu'elle a joué jusqu'au milieu du XVIIe siècle, nous serions tenté de voir dans cet échange de procédés et d'influence réciproque la manifestation d'un rapport plus intime de la nature des choses. Il existe une si grande analogie entre le son et la couleur, entre les facultés de l'artiste qui se distingue par l'éclat du pinceau et celles du compositeur qui a le sentiment de la modulation, source du coloris et de l'expression dramatique, qu'il n'est pas étonnant que des peuples doués des mêmes aptitudes aient été attirés l'un vers l'autre et qu'ils se soient communiqué les propriétés natives de leurs

génies. Ce qui est certain, c'est que les écoles flamande et hollandaise se distinguent par le sentiment profond qu'elles ont de la réalité, par la fidélité avec laquelle elles se plaisent à reproduire les épisodes de la vie bourgeoise, les accidens du monde extérieur et surtout du paysage, dont elles imitent avec une si grande perfection les tons solides et les horizons mystérieux. Or ce sont là aussi les qualités où brille d'une manière incomparable l'école vénitienne, dont le goût plus délicat choisit mieux les objets de son imitation, et n'aime à reproduire dans les œuvres de l'art que la poésie de la nature, les grands événemens de l'histoire nationale, l'éclat et la pompe de la sociabilité. Il est constant néanmoins que la Néerlande et la Belgique, ainsi que les villes libres de l'empire, telles que Nuremberg et Augsbourg, ont eu avec Venise de fréquentes relations commerciales qui ont donné lieu à des rapports plus intimes et à un échange d'influence du nord sur le midi, du midi sur le nord, qui est un des phénomènes curieux de l'histoire de l'esprit humain (1).

Greffé sur une abstraction teutonique, comme nos palais reposent sur des pilotis séculaires, l'art de Venise s'est élancé de ce sol aride comme une plante généreuse portant des fruits d'or qui ont émerveillé le monde. Dans la musique de chambre et les mille ramifications de la fantaisie, dans la musique religieuse et le genre dramatique, qu'elle a cultivé avec une prédilection significative, l'école de Venise a été aussi féconde qu'originale. Nos églises, nos théâtres, les quatre *scuole* de chant, dont vous connaissez l'origine, les *academie*, les chapelles particulières, et jusqu'à nos places publiques, qui sont aussi des spectacles non moins amusans que les autres, tout, dans Venise, retentissait de concerts de voix et d'instrumens qui faisaient dire à Doni, en plein XVIIe siècle, — qu'il n'avait appris à connaître ce que c'était que l'harmonie que depuis son séjour à Venise. Trop amoureux de la vie et de la lumière, du mouvement et de la passion, pour se concentrer dans les profondeurs de l'âme ou s'élever dans les régions sereines où planent Raphaël et Palestrina et toute l'école romaine, le génie vénitien devait nécessairement se manifester dans l'histoire par la recherche du coloris et l'imitation de la belle nature : il devait produire en peinture les deux Bellini, Giorgione et Titien leurs élèves, Tintoretto et Paul Véronèse; en musique, Willaert et Cyprien de Rore, les deux Gabrieli, Monteverde, Cavalli, Lotti, Marcello et Galuppi, qui se font admirer par des qualités analogues, c'est-à-dire par le sentiment du rhythme et de la

(1) Dans une étude sur l'histoire de la gravure (*Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1853), M. Vitet a fait ressortir, avec la solidité de jugement qui le caractérise, cette influence des maîtres allemands sur les Italiens jusqu'à l'apparition de Marc-Antoine, qui a rétabli la domination du goût italien sur les artistes du nord.

modulation, par le coloris de l'instrumentation et la fidélité de l'expression dramatique, qu'ils introduisent jusque dans le temple du Seigneur. C'est à Venise que se propage le secret de la peinture à l'huile, qui donne à l'art le moyen de lutter avec la nature, d'imiter le rayonnement du monde extérieur et la variété infinie des caractères. C'est également à Venise que Monteverde vient consolider une révolution qui a pour objet d'émanciper le génie, en lui fournissant les moyens matériels de rendre l'accent de la passion et la simultanéité des effets dramatiques. Imbu de l'esprit libérateur de la renaissance, Monteverde ose proclamer le principe professé avant lui en termes plus ou moins explicites par Cyprien de Rore et Gabrieli, invoqué plus tard par Marcello et le chevalier Gluck, — que la musique doit avant tout obéir au sentiment, et n'avoir d'autre règle que celle de colorer la poésie et d'en exprimer la vérité. Ni Gabrieli, ni Monteverde, ni les premiers inventeurs du drame lyrique, tels que Vincent Galilée, Jules Caccini et Peri, pas plus que Marcello et Gluck, n'étaient de savans compositeurs selon la doctrine admise par les écoles régnantes. Emportés par le courant du siècle, excités par ce mouvement intérieur qui fait les grands hommes et les grands poètes, et que Dante a si admirablement définis lorsqu'il dit, en parlant de lui-même : « Je suis un de ceux qui s'efforcent d'exprimer ce qu'amour leur inspire, » ils ont dédaigné les règles scolastiques qui les attachaient à la glèbe, et ont créé la langue de la passion, c'est-à-dire la musique moderne. Qui sait si, au moment où je parle, Dieu ne suscite pas un de ces réformateurs superbes, un génie amoureux de la lumière, de la vie et de la passion, qui viendra enchanter le monde par l'éclat du coloris, la nouveauté des modulations et la puissance du rhythme, ces agens matériels des effets dramatiques élaborés par l'école de Venise, dont il continuera l'impérissable tradition !.....

L'abbé Zamaria, dans les paroles qui terminaient son discours, semblait avoir eu le pressentiment de l'avénement de Rossini, qui, en effet, a composé à Venise son premier et son dernier opéra italien, *Tancredi* et *Semiramide*. L'auteur immortel du *Barbier de Séville* et de *Guillaume Tell*, que l'Italie n'est plus digne de comprendre, se plaît à reconnaître que le public vénitien ne pouvait se rassasier de ce prodigieux *crescendo* qui éclate dans toutes ses partitions, et dont on peut trouver les germes dans les œuvres de Monteverde et de Cavalli. En s'enivrant ainsi du coloris puissant, du *brio*, du rhythme et de toutes les qualités éminentes qui caractérisent la manière de Rossini, le public de la Fenice ne se doutait pas qu'il saluait l'influence historique de la civilisation de Venise.

P. Scudo.

MOLIÈRE

A

LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Depuis plus de vingt ans, j'entends dire que les comédiens du Théâtre-Français possèdent la tradition, qu'ils ne se trompent point sur le sens des rôles de l'ancien répertoire. Cette opinion ne me semble pas fondée, et je crois utile de dire pourquoi. Lors même qu'on arriverait à me prouver que les comédiens d'aujourd'hui ont reçu les révélations de leurs devanciers immédiats, et qu'on remonterait ainsi, preuves en main, par une suite non interrompue de confidences, jusqu'aux dernières années du règne de Louis XIV, il resterait à établir que le secret, en passant de bouche en bouche, est demeuré ce qu'il était au premier jour, que les acteurs qui ont joué pour la première fois les ouvrages de Corneille, de Racine et de Molière, qui ont reçu leurs conseils et profité de leurs leçons, ont pu les transmettre sans les altérer. Or je crois la chose difficile. Il y a donc lieu de mettre en doute l'authenticité de la tradition dont se prévalent les comédiens du Théâtre-Français pour réduire au silence tous ceux qui se permettent de ne pas les approuver sans réserve; mais le doute n'est pas le seul argument qu'on puisse opposer à leurs prétentions. Non-seulement en effet ils ne réussiront jamais à prouver que le secret de Corneille, de Racine et de Molière est venu jusqu'à eux, transmis fidèlement de génération en génération, mais il n'est pas malaisé de leur montrer que le sens qu'ils donnent parfois à leurs rôles ne s'accorde pas avec l'intention de l'auteur et blesse le goût et la raison. Pour établir la légitimité de mon opinion, je choisis quatre comédies de Molière, *l'École des*

Femmes, le Misanthrope, Tartufe et *les Femmes savantes*. Le premier de ces ouvrages est de 1662, le dernier de 1672. Je consens à croire que les contemporains découvriraient dans ces admirables compositions des allusions, des portraits qui sont perdus pour nous; mais le plus grand mérite de Molière est d'avoir mis constamment la vérité humaine, c'est-à-dire la vérité de tous les âges, au-dessus de la vérité locale et passagère. C'est pourquoi nous pouvons sans présomption discuter sa pensée. La mystérieuse tradition invoquée par les comédiens est sans valeur contre le témoignage de la raison, qui n'a pas changé de nature depuis Molière jusqu'à nous. Les quatre comédies que j'ai nommées servent d'épreuve aux débutans, et les élèves couronnés du Conservatoire les jouent non pas comme ils les comprennent, mais comme elles sont comprises par leurs maîtres. J'aurais mauvaise grâce à blâmer leur docilité; je l'excuse volontiers, pourvu qu'une fois admis dans la compagnie, ils prennent conseil de la réflexion. S'ils voulaient tout d'abord penser par eux-mêmes, ils ne seraient pas couronnés; s'ils n'étaient pas couronnés, ils n'obtiendraient pas d'audition et n'arriveraient pas jusqu'à la rampe. Qu'ils renoncent pour quelques mois au libre exercice de leur raison, je ne m'en étonnerai pas. S'ils acceptent sans discussion et pour toujours les idées de leurs maîtres, qu'ils sachent bien que le public ne verra jamais en eux que des doublures.

Au Théâtre-Français comme ailleurs, l'erreur est protégée par le temps. Quand on essaie de l'ébranler, de la déraciner, on se trouve en face d'un argument puéril, mais qui pour la foule est souvent sans réplique : Croyez-vous donc qu'une idée fausse ait pu durer si longtemps? Et les amis de la routine ajoutent sur le ton de la plus fine raillerie : Il est vrai qu'avant vous personne n'avait assez de pénétration pour aller jusqu'au fond des choses! On dirait que le bénéfice de la prescription est acquis aux bévues qui datent de trente ans. Les comédiens invoquent au besoin leurs études spéciales : ils connaissent Molière mieux que personne, ils vivent avec lui dans un commerce familier, dans une intimité quotidienne. S'ils savent tous les mystères de sa pensée, ils ne songent pas à s'en faire un mérite; ils ont recueilli le fruit de leur persévérance, voilà tout : leur modestie n'accepte pas d'autre éloge. Cependant, s'ils font bon marché de leur mérite, ils n'abandonnent pas leurs prétentions. Molière leur appartient. Oser dire le contraire, c'est méconnaître l'évidence. Eh bien! je compte parmi les récalcitrans, parmi les sceptiques. Je ne crois pas que l'intelligence de Molière soit dévolue par privilége exclusif aux comédiens du Théâtre-Français. Je vais plus loin, et après avoir suivi avec attention les représentations de l'ancien répertoire, je suis arrivé à penser que les interprètes de Molière

en savent moins sur le vrai sens de ses ouvrages qu'un homme attentif après une première lecture. On va crier au paradoxe, on va m'accuser d'exagération. Au premier aspect, je n'en disconviens pas, ce que j'avance peut paraître singulier; mais pourtant, si j'arrive à le prouver, si je démontre que dans *l'École des Femmes*, dans *le Misanthrope*, dans *Tartufe*, dans *les Femmes savantes*, plus d'un rôle est complétement dénaturé, que répondront mes contradicteurs? Si j'établis que ces méprises font partie d'un corps de doctrines, qu'il faut les accepter pour entrer dans la maison, pour devenir pensionnaire, est-ce de mon côté que se trouvera le paradoxe? L'origine de ces méprises est presque toujours la même : les comédiens, trop souvent, veulent avoir plus d'esprit que l'auteur. Quand il s'agit de Molière, on m'accordera bien que cette prétention est une imprudence. Il serait plus sage de s'en tenir au sens naturel des paroles écrites, sans essayer de les commenter, de les compléter par le ton, par le geste, par le regard. Un tel conseil n'est pas du goût des comédiens. Quand ils n'ajoutent pas aux vers qu'ils récitent quelques syllabes inattendues, ils prêtent à l'auteur des intentions qu'il aurait peine à comprendre, qu'il désavouerait avec dépit.

Les comédiens ne comprennent pas *l'École des Femmes*. Rien n'est plus facile à établir. Je ne dis pas, Dieu m'en garde! que tous les rôles de cette comédie sont joués à contre-sens; mais le rôle principal, le rôle d'Arnolphe, celui qui résume la signification philosophique de la composition, est dénaturé à la représentation. Molière avait quarante ans quand il écrivit *l'École des Femmes*, et chacun sait qu'il venait d'épouser Armande Béjart, presque aussi jeune qu'Agnès. Je n'ai pas à rappeler les mésaventures conjugales du poète : elles sont connues de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des lettres. Molière a prouvé une fois de plus que pour une fille de seize ans le génie ne remplace pas la jeunesse. Je ne crois pas que dans le personnage d'Agnès il ait voulu peindre Armande Béjart; le bon sens le plus vulgaire n'accepterait pas une telle conjecture : mais tous les contemporains s'accordent à voir dans Arnolphe l'image des douleurs éprouvées par l'auteur lui-même, et certes, pour ceux qui connaissent la biographie de Molière, ce rapprochement est tout naturel. Vouloir trouver dans le personnage d'Horace le portrait du comte de Guiche serait assurément chose téméraire. D'ailleurs, lors même que cette comparaison pourrait se justifier, elle ne modifierait pas le sens général de la comédie. La seule question importante est de savoir si Arnolphe est un personnage sérieux ou un personnage uniquement destiné à égayer le parterre. Les comédiens qui représentent ce personnage se rangent au dernier avis. Je crois qu'ils se trompent. Ai-je tort de le croire? Ou le témoignage des contempo-

rains est sans valeur, sans portée, ou nous sommes obligés de prendre au sérieux les douleurs d'Arnolphe. Qu'il égaie le parterre, je le veux bien, mais à la condition qu'il sera ridicule sans le savoir. Or les comédiens qui représentent Arnolphe ne paraissent pas comprendre l'importance de cette condition; débutans et chefs d'emploi sont à cet égard du même avis; ils veulent à tout prix égayer le parterre, et craindraient de passer pour inintelligens en donnant du relief à la partie mélancolique de ce rôle. Pour expliquer cette méprise et cette obstination, il faut croire qu'ils n'ont jamais cherché à pénétrer le sens philosophique de *l'École des Femmes*. Arnolphe, dans la pensée de Molière, est un homme très digne d'estime, très digne d'affection, dont le seul travers est d'oublier son âge et de croire qu'une fille de seize ans peut aimer un homme de quarante ans. Sincère dans son aveuglement, il s'étonne de ses mécomptes, et n'a pas conscience de la situation ridicule où il s'est placé. C'est précisément parce qu'il ignore le côté ridicule de ses espérances, de ses prétentions, qu'il intéresse, qu'il est vrai. Acceptez comme juste l'intention que les comédiens prêtent à Molière, supposez qu'Arnolphe ait conscience de sa situation, et cette comédie, admirée par tant de générations, devient une œuvre insignifiante et vulgaire; le charme du style ne réussira pas à la sauver. Arnolphe ridicule et sachant qu'il est ridicule n'est plus qu'un personnage de tréteaux. Ce qui lui donne de la valeur, de l'intérêt, c'est qu'il est ridicule à son insu, c'est qu'il aime sincèrement Agnès et ne s'aperçoit pas que son affection ne peut être payée de retour.

Les comédiens du Théâtre-Français, depuis M. Provost, professeur au Conservatoire, qui a pourtant donné en d'autres occasions des preuves nombreuses de talent et de sagacité, jusqu'à M. Talbot, jeune débutant, qui a fidèlement copié son chef d'emploi, sont très loin de partager mon opinion. Ils font d'Arnolphe quelque chose de singulier qui n'a rien à démêler ni avec la vie ni avec la pensée de Molière. Non-seulement Arnolphe, tel qu'ils le représentent, prête à rire, ce qui est dans la vérité, mais il exagère à plaisir le ridicule de sa situation, comme s'il voulait dire aux spectateurs : Ne vous méprenez pas sur mon compte; je ne suis pas si sot qu'on pourrait le croire. Je sais très bien qu'Agnès ne m'aimera jamais, qu'elle m'échappera, que ma mésaventure n'affligera personne. — De cette façon, l'amour-propre de l'acteur se trouve sauvegardé; mais que devient le sens de la pièce? N'est-ce pas là une question impertinente? M. Provost, pour ne laisser aucun doute sur sa pénétration, semble se moquer d'Arnolphe lorsqu'il joue son rôle de *l'École des Femmes;* il ne veut pas endosser la responsabilité d'un tel caractère. Une telle crédulité effarouche son bon sens. Il se gausse

de lui-même pour mettre les gausseurs de son côté. Il n'oublie qu'une chose, c'est qu'Arnolphe, se moquant de lui-même, échappe à la moquerie et n'est plus un personnage de comédie. Si Arnolphe trompé sait qu'il est justement trompé, pourquoi Agnès, chargée d'un rôle d'ingénue, n'imiterait-elle pas son exemple, et ne dirait-elle pas au public par son regard, par son attitude : Je ne suis pas niaise, croyez-le bien; je connais de longue main toutes les ruses pratiquées par les femmes, l'ingénuité de mon personnage n'a rien de commun avec moi? Si Agnès prenait ce parti, elle ne serait pas plus loin de la vérité que le personnage qui l'a élevée dans l'ignorance, et qui la réserve à l'honneur de sa couche. Je me hâte de reconnaître que Mlle Émilie Dubois, chargée maintenant du rôle d'Agnès, ne commet pas cette bévue, et accepte franchement l'ingénuité du personnage. Qu'elle ait adopté spontanément ce parti, qui est le plus sage, ou qu'elle ait suivi les conseils de son maître, peu m'importe : elle est dans le bon sens, dans la vérité, la justice m'oblige à le déclarer; mais je crois en avoir dit assez pour établir que les comédiens du Théâtre-Français n'interprètent pas fidèlement *l'École des Femmes*. Faire d'un rôle mélancolique, d'un rôle profond et sincère, un rôle tout à la fois ridicule et goguenard, est à mes yeux une des plus grossières méprises qui se puissent imaginer.

On a dit avec raison que Mlle Mars comprenait mieux Marivaux que Molière. Cependant chacun se rappelle que si elle excellait dans Araminte, elle rendait très habilement le rôle de Célimène. Aujourd'hui, je suis forcé de le dire, ce dernier rôle est dénaturé d'une étrange manière. La physionomie que lui donnait Mlle Mars n'a rien à démêler avec la physionomie nouvelle que lui prête Mme Plessy. Autrefois Célimène, malgré sa coquetterie, n'avait rien de mignard; elle avouait franchement ses défauts, et relevait avec une vivacité presque hautaine les reproches qu'elle savait bien mériter : aujourd'hui elle s'écoute parler, et parle tantôt comme une femme qui rêve, tantôt comme une femme qui se pâme. Il est impossible, en l'écoutant, de comprendre qu'elle ait réuni autour d'elle une cour si nombreuse, car ce n'est vraiment pas une personne vivante. Tous ses gestes sont mesurés, tous ses clignemens d'yeux sont comptés. Il y a des momens où sa voix ne s'entend plus; l'oreille la plus attentive ne saisit qu'à peine un son qui semble être perdu dans le lointain. A parler sans détour, jouer ainsi le rôle de Célimène, c'est le travestir. En cette occasion, je me hâte de le reconnaître pour justifier Mme Plessy, personne ne songe à invoquer la tradition. Mlle Mars en effet, qui avait succédé à Mlle Contat, n'a jamais conçu, jamais essayé ce que nous voyons aujourd'hui. Si le sens nouveau qu'on veut donner à ce rôle est désavoué par la raison, il a du moins

le mérite de l'originalité. J'imagine que si l'auteur pouvait assister maintenant à la représentation du *Misanthrope*, il aurait grand'peine à reconnaître son ouvrage et demanderait ce qu'on joue. Il y a pourtant parmi les spectateurs des esprits complaisans pour qui l'admiration est devenue un besoin impérieux, et qui louent sans hésiter la nouvelle Célimène. On ne sait pas à quel point le goût public est dépravé par les œuvres uniquement destinées à combattre l'ennui. « C'est une vieille pièce, disait-on près de moi; mais elle est si bien jouée! Célimène est si gracieuse! » C'est-à-dire que tous les contresens attestés par l'intonation, toutes les bévues révélées par le geste et le regard, étaient, aux yeux de ces auditeurs bienveillans, autant de circonstances atténuantes qui plaidaient en faveur de Molière. Heureusement il se défend par lui-même; autrement sa cause serait perdue. Mme Plessy ne comprend pas le rôle de Célimène et le joue d'une manière inintelligible. Voilà ce qu'il faut dire pour demeurer fidèle à la vérité. — M. Geffroy, dans le rôle d'Alceste, a su se concilier la sympathie. Il est certain qu'il saisit bien toute la partie austère du personnage; mais il n'a pas l'élégance qu'on pourrait souhaiter. On s'attend à trouver dans l'homme aux rubans verts autant de raillerie que d'indignation, et chez le comédien l'indignation domine trop souvent la raillerie. Ce n'est pas d'ailleurs le seul reproche que je doive lui adresser. Il ne respecte pas assez religieusement la mesure des vers. Quand il est mandé devant la cour des maréchaux, au lieu de dire, comme l'auteur l'a voulu : « Quel accommodement veut-on faire entre nous? » neuf fois sur dix il s'écrie : « *Eh!* quel accommodement, etc. » Il paraît croire que cette interjection inattendue donne plus de naturel au débit. De la part d'un acteur aussi studieux, je ne m'explique pas ce caprice, et ce n'est pas le seul que je pourrais relever. Ce qui manque surtout à M. Geffroy, c'est la souplesse, la variété, et le rôle d'Alceste n'est pas un rôle tout d'une pièce, comme on paraît le croire au théâtre. Quand il parle à Célimène de sa tendresse, sa voix devrait s'adoucir. M. Geffroy n'est pas de cet avis. Sa voix est toujours la même, toujours mordante, souvent un peu aigre. Cependant il faut reconnaître que depuis Firmin et Menjaud personne n'a compris ce rôle aussi bien que lui. Peut-être ne lui est-il pas donné de l'exprimer dans toute sa variété : il fait de louables efforts pour se plier à la pensée de l'auteur, et s'il n'est pas complétement vrai, ce n'est pas faute de zèle. — Mirecour rend bien le personnage d'Oronte; il a toute l'impertinence, toute la fatuité d'un marquis bel-esprit. Je crois pourtant qu'il serait encore plus vrai si dans la lecture du sonnet il apportait moins de lenteur; à force d'appuyer sur les moindres détails, il arrive à exciter presque autant d'impatience que d'hilarité. Sa prononciation, qui n'est pas nette,

se trouve d'accord avec la nature du rôle; on dirait qu'il a de lui-même une trop haute opinion pour prendre la peine d'articuler toutes les syllabes.

La représentation de *Tartufe* soulève des objections bien autrement graves que la représentation du *Misanthrope*. Dans ce dernier ouvrage, en effet, c'est à Célimène que s'adressent presque tous nos reproches. En parlant du premier, nous sommes forcé de blâmer avec une égale sévérité Elmire et Orgon. Le personnage de Tartufe est un de ceux que M. Geffroy comprend le mieux, et s'il pouvait corriger l'âpreté de sa voix, chose plus facile à souhaiter qu'à réaliser, il contenterait, je crois, les juges les plus difficiles. Dans la scène de la déclaration, il est évident que son accent n'est pas ce qu'il devrait être : hypocrite ou loyal, un séducteur ne parle pas sur ce ton; mais je ne veux pas insister sur cette remarque : il n'est pas au pouvoir de M. Geffroy d'assouplir, d'attendrir sa voix. Quant aux personnages d'Elmire et d'Orgon, ils ne sont pas compris, et pour le prouver, il n'est pas besoin de prodiguer les argumens : les lumières du bon sens le plus vulgaire suffisent pour arriver à cette conclusion. Elmire, dans la pensée de Molière, est le type de la femme vertueuse et modeste, vertueuse sans fracas, sans forfanterie, attachée à ses devoirs par conviction plus encore que par obéissance. Pour résister aux entreprises de Tartufe, elle ne songerait jamais à demander le secours de son mari; elle pense avec raison qu'une épouse fidèle et sensée n'a besoin de personne et se protége elle-même. Sans les révélations de Damis, elle n'imaginerait pas de cacher Orgon, et de l'obliger à entendre de ses oreilles l'aveu d'une passion coupable. Si le caractère d'Elmire n'était pas dessiné aussi nettement, le spectateur serait à bon droit blessé des paroles qu'elle adresse à Tartufe pour l'engager à renouveler sa déclaration. La franchise de son langage, la simplicité de ses manières dans la première moitié de la pièce la mettent à l'abri de tout reproche. L'auditoire excuse sans se faire prier le piége qu'elle tend à l'hypocrite. Mme Plessy, par son afféterie, a gâté toute la conception de Molière. Son regard, son sourire, l'accent de sa voix, la rendent presque aussi coupable que son interlocuteur. La vertu qui se défend ainsi, qui attise la passion, en se réservant l'honneur d'une facile victoire, est bien près de ressembler au vice. Encourager un amour qu'elle ne partage pas ne sera jamais pour une femme un rôle moral, un rôle d'accord avec la dignité d'épouse et de mère. La coquetterie arrivée à ce point ne mérite pas seulement la colère de l'homme déçu dans son espérance, mais le mépris de tous les honnêtes gens. Je suis obligé de croire que Mme Plessy n'a pas compris le personnage d'Elmire, car si elle le comprenait, elle lui laisserait sa simplicité, sa franchise, et ne s'exposerait pas aux reproches de son mari. Soyons

de bonne foi : un homme qui voit sa femme prodiguer les avances pour encourager une passion adultère peut-il être bien sûr de sa vertu? n'a-t-il pas le droit de lui dire : Si vous n'aviez pas appelé le danger, votre honneur n'eût jamais été menacé? Il n'y a pas un spectateur qui ne se sente porté à excuser Tartufe, et ne prenne parti contre la coquetterie poussée jusqu'à la provocation. Il est donc impossible de nier que le personnage d'Elmire est dénaturé. Dans cette méprise, le respect de la tradition n'a rien à voir. Mlle Mars avait très bien saisi la pensée de Molière et la rendait fidèlement. Pourquoi Mme Plessy ne s'est-elle pas résignée à l'imiter, au lieu de chercher la nouveauté en sacrifiant le bon sens?

Pour le personnage d'Orgon, la question est toute différente. Ici la méprise se transmet du professeur aux élèves, du chef d'emploi aux débutans. M. Provost, malgré ses études, malgré son zèle, malgré le bon sens dont il a donné tant de preuves, s'est trompé en jouant le rôle d'Orgon. MM. Anselme et Talbot se trompent après lui, par déférence pour l'autorité qu'il s'est acquise. Je ne veux établir aucune comparaison : il ne s'agit pas de talent, mais de clairvoyance. Or il est évident qu'Orgon, pour se laisser duper par Tartufe, doit être sincère dans son admiration pour son hôte. S'il a conscience du ridicule auquel il s'expose, s'il le témoigne publiquement, s'il se moque de lui-même, toute la comédie devient impossible. S'il prend un accent narquois en demandant à Dorine des nouvelles de sa femme et des nouvelles de son pieux ami, le spectateur n'a plus aucune inquiétude. Il sait d'avance qu'Orgon ne sera pas trompé, qu'il a trop d'esprit pour se laisser prendre à la dévotion de Laurent et de son maître. Chose triste à dire et qui montre à quel point le sens des grandes œuvres s'obscurcit de jour en jour parmi les gens du monde, le rôle d'Orgon, ainsi compris, c'est-à-dire ainsi dénaturé, n'excite dans la salle aucun murmure. Aussi, quand je parle du spectateur exempt d'inquiétude, ce n'est pas du public pris en masse que j'entends parler, mais d'une minorité attentive. Pour le plus grand nombre, hélas! le faux Orgon est plus amusant que l'Orgon conçu par Molière. En riant de lui-même, il excite la gaieté. Qu'il se méprenne sur la pensée du poète, qu'il lui prête des intentions réprouvées par le bon sens, ce n'est là pour le plus grand nombre qu'une question sans importance. Le théâtre est un lieu de plaisir et non un lieu d'étude. Et comment s'amuser, si avant de rire on a besoin de se consulter? Pourvu qu'on rie, c'est le principal. Il faut laisser aux pédans le soin de savoir si le divertissement était de bon aloi, ou si l'on n'avait pas le droit de se divertir. C'est par cette fine sentence qu'on ferme la bouche aux censeurs, et la pensée de Molière se trouve ainsi rangée sur la même ligne que les gaudrioles du boulevard. Cependant je ne crois pas inutile de ré-

clamer, car la cause du bon sens est toujours bonne à défendre; perdue aujourd'hui, qui sait si elle ne triomphera pas demain?

A mon avis, *les Femmes savantes* sont la meilleure comédie de Molière. Non-seulement tous les caractères se recommandent par une incontestable vérité, mais le style est d'une franchise, d'une vivacité qui n'ont jamais été surpassées. L'auteur était né neuf ans après la mort de Régnier, il n'y a donc pas à s'étonner qu'il ait plus d'une fois imité son illustre devancier. Nulle part il n'a profité de ses leçons avec plus de bonheur et d'habileté que dans *les Femmes savantes*. Je n'ai rien à dire aujourd'hui de la thèse soutenue par l'auteur, et qui rencontre parmi les femmes du siècle présent de nombreuses contradictions. Je ne discute pas la pensée du poète, ma tâche est d'examiner comment cette pensée est rendue. Or cet ouvrage, que je considère comme l'expression la plus haute du génie comique de Molière, n'a pas échappé aux caprices et aux méprises des comédiens. Le personnage à qui l'auteur a confié la défense du bon sens, Chrysale, au lieu de prendre au sérieux les paroles placées dans sa bouche, semble effrayé de sa hardiesse, et pour atténuer, pour conjurer le danger de son rôle, il exagère par l'accent le prosaïsme bourgeois de ses sentimens. On dirait qu'il demande grâce pour sa rudesse aux femmes beaux-esprits des loges et des galeries. C'est peut-être un bon calcul, peut-être le moyen le plus sûr d'obtenir les applaudissemens. Je me permets pourtant de blâmer le parti adopté par les acteurs chargés aujourd'hui d'interpréter le rôle de Chrysale, car ils dénaturent la pensée de Molière en essayant de lui faire pardonner ses railleries contre les femmes savantes. Au lieu de se borner à mettre en relief toutes ses intentions, ils lui prêtent des intentions nouvelles qui l'étonneraient fort, s'il revenait parmi nous. Ils ne traduisent pas sa volonté, ils la complètent à leur manière, et Dieu sait comment. Ici, la tradition prétendue qu'on invoque à tout propos sert de réponse aux esprits chagrins qui ne veulent pas se soumettre à l'engouement de la foule. M. Provost et M. Anselme comprennent ce rôle de la même façon : c'est la doctrine du Conservatoire, la doctrine consacrée. Ceux qui comprennent autrement le mari de Philaminte sont bafoués comme des esprits étroits, sans portée, sans clairvoyance. Cependant, si Chrysale ne prend pas au sérieux ses railleries contre les femmes savantes, s'il se trouve ridicule, et s'applique à provoquer le rire de l'auditoire, ce personnage devient un non-sens. Depuis la mort de Duparai, je n'ai vu personne comprendre simplement le mari de Philaminte et le rendre tel que Molière l'a conçu. Les commentaires et les gloses imaginés par les professeurs du Conservatoire ont obscurci le texte au lieu de l'éclairer, si bien que pour revenir au sens primitif, pour le revendiquer, on s'expose aux reproches les plus amers.

Il faut pourtant parler : ou le mari de Philaminte ne signifie rien, ou il signifie qu'un père de famille ne peut voir sans dépit sa femme oublier l'éducation de ses enfans pour traiter les questions du beau langage et suivre le cours des planètes. Qu'il soit sincère, que son accent ne démente pas sa parole, et les rieurs seront de son côté, je veux dire qu'ils prendront parti pour les sentimens qu'il exprime.

Clitandre, sous les traits de M. Bressant, n'est pas tout à fait ce qu'il devrait être. Quand il abandonne Armande pour se tourner du côté d'Henriette, il s'attache avec une singulière obstination à peindre la passion qu'il ne ressent plus. Si Armande prenait garde à la voix, à la pantomime de l'amant qui se dit affranchi de sa première affection, elle ne s'emporterait pas contre sa sœur. Si Henriette regardait d'un œil attentif sa nouvelle conquête, elle serait saisie d'une légitime défiance. Comment expliquer l'erreur de M. Bressant, que j'ai vu commettre par bien d'autres? M. Bressant a prouvé maintes fois que son intelligence ne manque pas de finesse; je me refuse à croire qu'il n'ait pas pénétré le sens du rôle de Clitandre. Il a cédé aux habitudes de sa profession, il a voulu produire de l'effet dans un passage sans importance, produire de l'effet à tout prix, et ne s'est pas aperçu qu'il altérait ainsi l'unité de son rôle. Bélise, sous les traits de Mme Thénard, n'est pas la joyeuse caricature imaginée par Molière, mais une figure qui, à force de prodiguer les éclats de rire, finit par attrister les spectateurs attentifs. Son hilarité a quelque chose de convulsif, et cependant cette fausse Bélise est applaudie avec entraînement, avec rage. A peine quelques oreilles habituées à la mesure de l'alexandrin s'aperçoivent-elles que Mme Thénard, pour égayer son rôle, ajoute aux vers qu'elle récite des interjections dont la mesure ne saurait s'accommoder. On dit que la tradition le veut ainsi. Je veux bien croire que c'est l'opinion adoptée dans l'école de la rue Bergère et au théâtre de la rue Richelieu : ceux qui l'affirment sont sans doute bien informés; mais en lisant Molière, je ne réussis pas à comprendre le personnage de Bélise comme le comprend Mme Thénard. Est-ce de ma part défaut de clairvoyance? Je me résignerais à le penser, si je n'avais vu mon étonnement et mon dépit partagés par des hommes éclairés dont le savoir me rassure. Enfin, et c'est là le dernier reproche que j'adresse aux comédiens du Théâtre-Français à propos des *Femmes savantes*, Trissotin et Vadius ne sont pas rendus assez simplement. MM. Samson et Régnier, à l'exemple du mari de Philaminte, se trouvent tellement ridicules, que, pour désarmer la sévérité du parterre, ils jouent la scène du sonnet sur la fièvre qui tient la princesse Uranie comme une parade, et non comme une scène de comédie. Cependant, s'ils prenaient la peine de réfléchir, ils sentiraient qu'ils font fausse route. Que Trissotin et Vadius com-

prennent la futilité de leur savoir et du fatras entassé dans leur cerveau; ils changent tout à coup de nature; je ne vois plus en eux des pédans ridicules, mais des hommes sensés. Dès qu'ils commencent à savoir qu'ils ne savent pas, ils sont sur la route de la vraie science, et la pensée de Molière s'évanouit. J'en ai dit assez pour prouver que *l'École des Femmes*, *le Misanthrope*, *Tartufe* et *les Femmes savantes* ne sont ni compris ni rendus au Théâtre-Français d'une manière conforme à l'intention de l'auteur. Pour la représentation de ces grands ouvrages, le caprice et la routine sont plus souvent consultés que la raison.

Ce que j'ai dit de ces quatre grands ouvrages, je pourrais le dire de bien d'autres conçus par le même génie. En parlant de *l'Avare* et de *Don Juan*, du *Bourgeois gentilhomme* et du *Malade imaginaire*, je serais forcé de répéter à peu près les observations que j'ai présentées en parlant de *l'École des Femmes* et du *Misanthrope*, de *Tartufe* et des *Femmes savantes*. Je crois bien faire en circonscrivant le champ de mes études dans des limites plus étroites. Si le lecteur en effet a bien voulu suivre avec attention l'enchaînement de mes idées et les preuves que j'ai apportées pour établir la légitimité de mes regrets, il arrivera comme moi à cette conclusion, que Molière n'est pas compris au Théâtre-Français, qui s'appelle pourtant la maison de Molière. Pour bien des spectateurs, ce sera sans doute une conclusion inattendue; mais il m'est impossible d'y rien changer. Les esprits frivoles m'accuseront de céder à mon insu au besoin de médire, ils m'accuseront d'éplucher la représentation des comédies de Molière avec la ferme résolution de prendre les comédiens en défaut. Si j'étais assez malavisé pour tenir compte de telles objections, je n'aurais plus qu'à me réfugier dans le silence pour assurer mon repos. Heureusement les esprits frivoles, malgré l'imposante majorité qu'ils composent, ne font pas loi dans la discussion. Comme avant de se prononcer ils ne prennent pas la peine de s'informer, — quand ils ont donné leur avis, ils ne se mettent pas en quête d'argumens pour le soutenir. Bien des gens trouveront qu'ils ont raison. Depuis quand le théâtre est-il devenu chose sérieuse? depuis quand faut-il étudier, faut-il réfléchir, avant de décider si telle ou telle comédie est bien ou mal comprise, bien ou mal rendue? Je n'essaierai pas de convertir les indifférens. Pour sentir la valeur des questions littéraires, il faut être doué d'une faculté particulière, que les argumens les plus décisifs ne réussiront jamais à développer. Toutes les fois que je trouve en face de moi un contradicteur qui ne paraît pas prendre la discussion au sérieux, qui ne s'en soucie pas, je renonce à le persuader. La comédie est pour moi une chose importante; elle exerce une action puissante sur les mœurs et sur l'opinion, et lorsqu'il s'agit de Molière, la question s'élève. Il n'est

donc pas inutile de signaler les bévues des comédiens et d'éclairer le public sur les contre-sens qu'ils commettent dans l'interprétation de ses œuvres. En toute occasion, on me trouvera prêt à proclamer l'autorité légitime de la tradition; mais pour que la tradition obtienne le respect, il faut absolument qu'elle démontre son origine et sa légitimité. Or, dans le cas présent, je crois que les comédiens seraient fort empêchés, s'ils avaient à démontrer la valeur de la tradition qu'ils invoquent. Pour comprendre Molière et l'interpréter fidèlement, il ne suffit pas d'être admis dans la compagnie. Les esprits difficiles, parmi lesquels je n'hésite pas à me ranger, exigent quelque chose de plus, une bagatelle, moins que rien, — une lecture attentive et quelques jours de réflexion. Pour une tâche aussi délicate, ce n'est pas trop demander.

J'ai connu de vieux comédiens, intelligens d'ailleurs, souvent applaudis à bon droit, qui n'entendaient pas de cette oreille. Quand ils se trouvaient assis près de moi, et que je m'étonnais de voir Orgon tourner lui-même sa crédulité en ridicule, ils me répondaient naïvement : Voulez-vous qu'il passe pour un imbécile? J'avouerai sans détour que cette réponse n'a pas ébranlé ma conviction. Je persiste à croire qu'il faut jouer les rôles écrits par Molière tels qu'il les a conçus, et laisser au public le soin d'en deviner le sens. C'est faire injure à la sagacité des auditeurs que de leur expliquer la signification des personnages, comme on ferait d'une fable aux enfans réunis dans une école primaire. Lettrés ou illettrés, les spectateurs assemblés pour écouter *Tartufe* ou *l'École des Femmes* comprennent la pensée de Molière sans avoir besoin de commentaires. Il y a dans les conceptions de cet heureux génie tant de simplicité, tant de clarté, que tout homme de bonne foi, qui juge par lui-même sans s'inquiéter de l'opinion de son voisin, est à peu près sûr de ne pas se tromper en donnant son avis sur ces œuvres; mais juger par soi-même est de nos jours une chose assez rare : pour le plus grand nombre, le point important est de ne pas contredire l'opinion reçue. Si l'on veut s'en convaincre, on n'a qu'à écouter les conversations du foyer le jour d'une première représentation. Pour un spectateur qui ose dire : Je m'ennuie, ou je m'amuse, on en trouve cent qui disent : Que pensez-vous de la pièce? Cette impersonnalité, qui n'est pas de la modestie, nuit singulièrement à la représentation des comédies de Molière. Si les spectateurs en effet ne consultaient qu'eux-mêmes, n'écoutaient que leurs sentimens intimes, ils n'hésiteraient pas à dire que les comédiens font fausse route; mais habitués à croire que le Théâtre-Français possède la vraie tradition, ils n'osent se prononcer. Avant d'exprimer leur avis, ils attendent l'avis de leur voisin, et comme leur voisin est le plus souvent imbu d'avance de la même opinion, les plus étranges méprises ne soulèvent aucun murmure.

Chacun se tait pour ne pas paraître singulier. Si quelqu'un se permet d'élever la voix, on le traite d'original, et pour bien des gens, c'est un cruel reproche. Pour bien vivre, c'est-à-dire pour vivre tranquillement, il faut s'appliquer à copier tout le monde. Penser par soi-même, exprimer sa pensée sans consulter personne, est une conduite dangereuse; le moindre mal qui puisse vous arriver en pareille occasion est de passer pour mal élevé. Juger par soi-même! y pensez-vous? Mais si tout le monde s'avisait de suivre un tel conseil, que deviendraient les convenances? que deviendraient les opinions accréditées? On n'entendrait de tous côtés que des pensées discordantes. Dans une société bien réglée, il ne faut qu'une seule pensée comme une seule monnaie. Que chacun s'efforce de ressembler à son voisin, et tout va bien. Qu'un esprit mal fait s'avise de parler à sa guise, et tout se dérange. Eh bien! au risque de tout déranger et de m'attirer les reproches des spectateurs bien élevés, je dis que les comédiens du Théâtre-Français interprètent Molière d'une façon infidèle.

Ce qui arrive ne doit étonner personne. On a tant répété que les acteurs *créaient* les rôles confiés à leur intelligence! Comment n'auraient-ils pas pris cette parole au sérieux? Ils croient de bonne foi que les vers ou la prose, avant de passer par leur bouche, n'ont guère plus de valeur qu'une ébauche. Quand il s'agissait de Talma, on pouvait dire sans exagération que le comédien était pour moitié dans l'œuvre du poète : je ne vois personne aujourd'hui qui mérite un pareil éloge; mais les acteurs applaudis se prennent volontiers pour les égaux de Talma, et lorsqu'ils jouent l'ancien répertoire, tout en affirmant qu'ils possèdent la vraie tradition, ils ne s'interdisent pas le plaisir de l'interpréter à leur guise. Avec un peu plus de modestie, ils reviendraient facilement à la vérité. Qu'ils se donnent pour les collaborateurs des écrivains habitués à l'improvisation, qui se contentent d'indiquer leur pensée et ne prennent pas le temps de la développer, ce n'est pas là un sujet de reproche. Quand ils sont chargés de représenter un personnage conçu à loisir, dessiné avec un soin scrupuleux, leur tâche devient plus difficile, et leurs droits sont rigoureusement limités. Ils n'ont pas à compléter la pensée de l'auteur, et si d'aventure ils s'attribuent cette mission, il est à peu près certain qu'ils la mutileront, ou qu'ils lui donneront un sens inattendu, un sens contredit par l'ensemble de l'ouvrage. Un tel sans-façon ne doit pas se perpétuer. Si l'on veut que le Théâtre-Français garde son rang et son autorité littéraire, il faut absolument que les comédiens s'habituent à croire que les œuvres de Molière, de Corneille et de Racine sont achevées depuis longtemps et depuis longtemps comprises, qu'elles n'offrent pas un passage d'une signification douteuse, et qu'il y a témérité à vouloir leur don-

ner un aspect nouveau, une portée nouvelle, par une trop libre interprétation. Plus d'un lecteur trouvera le conseil inutile. A quoi bon inviter les comédiens à ne pas oublier les limites naturelles de leur domaine? Est-il donc démontré qu'ils les méconnaissent, qu'ils essaient de les franchir? Pour moi, c'est depuis longtemps un fait acquis à la discussion. Ils s'abusent trop souvent sur l'étendue de leurs droits, et je ne crois pas inopportun d'appeler l'attention sur leur méprise. Pour savoir leur pensée à cet égard, je n'ai pas besoin de leurs aveux. La manière dont ils jouent les comédies de Molière dit assez clairement l'opinion qu'ils ont de leur mérite, l'estime où ils tiennent leurs facultés. Ils traitent l'auteur du *Misanthrope* sur le pied de l'égalité, et lorsqu'ils ne trouvent pas ses intentions assez nettement exprimées, en bons camarades ils viennent à son secours. Ils se laissent égarer par leur générosité, et malgré la sympathie que m'inspire un tel sentiment, je voudrais les voir quitter cette voie périlleuse. Molière se passera très bien de leurs commentaires; les découvertes qu'ils s'attribuent resteront stériles, leur sagacité s'épuise en vains efforts : qu'ils se contentent donc du sens naturel, du sens accepté par tous, et renoncent à la tâche téméraire qu'ils se sont donnée.

Ce n'est pas que je veuille réduire les devoirs de leur profession à l'exercice de la mémoire. Je crois avec tous les hommes de bonne foi que pour jouer Arnolphe ou Chrysale, la mémoire la plus excellente ne suffit pas : la méditation n'est pas inutile. Avant de méditer pourtant sur le rôle qui leur est confié, il faut qu'ils en acceptent la donnée. Quand je dis accepter, c'est comme si je disais comprendre; mais comme il s'agit de ramener les comédiens à la modestie, la première expression me semble mériter la préférence. Il y a dans leur langage un terme qui explique très bien leurs prétentions, et qu'il serait bon de définir. Quand ils ont appris par cœur les vers qu'ils doivent réciter, ils s'occupent de la *composition* du personnage. Or ce terme ne présente qu'un sens légitime. S'il ne signifie pas l'art de mettre en harmonie toutes les parties d'un rôle, il ne mérite aucune attention. S'il exprime la faculté de greffer sa pensée personnelle sur la pensée de l'auteur, il doit être banni à tout jamais. J'ai lieu de croire que les comédiens ne définissent pas la composition comme je viens de le faire. S'ils ne l'avouent pas, ils se conduisent du moins de façon à justifier le reproche que je leur adresse. Il attachent en général plus d'importance aux effets de détail qu'aux effets d'ensemble. S'ils *composaient* leurs rôles dans l'acception vraie du mot, nous ne les verrions pas recourir à tous les artifices de diction enseignés au Conservatoire. Ils ne précipiteraient pas leur débit dans le premier hémistiche pour le ralentir dans le second. Ils ont beau parler de composition, ils émiettent la

pensée du poète, et l'unité disparaît. S'ils ne saisissent pas ou s'ils oublient l'enchaînement des idées, ils se dédommagent en créant, en exprimant des intentions qui ne s'accordent pas avec la nature du personnage. Pour les comédies de Molière, ce que j'avance n'est pas douteux.

Quelle défense opposer à l'invasion du caprice dans l'ancien répertoire? L'auteur n'est plus là pour imposer sa volonté. Comment donc forcer les comédiens à la respecter? A coup sûr, ce n'est pas chose facile. Je crois pourtant qu'on peut leur enseigner la docilité, même envers les morts.

Le moyen qui se présente naturellement, le seul auquel on puisse recourir, c'est de soumettre l'ancien répertoire aux mêmes conditions que les pièces nouvelles, c'est-à-dire d'en suivre, d'en surveiller les répétitions, sans rien abandonner aux caprices, aux prétentions des comédiens. C'est la méthode la plus sûre pour rétablir le sens primitif, le sens légitime des comédies de Molière. La première fois que le directeur du Théâtre-Français voudra suivre ce conseil, car j'espère que tôt ou tard il le suivra, il y aura des murmures et des railleries dans la compagnie. Les chefs d'emploi ne manqueront pas de se récrier. Ils iront peut-être jusqu'à demander si on les prend pour des écoliers; ils ne sont plus d'âge à recevoir des leçons, et comprennent mieux que personne l'ancien répertoire. Que le directeur ne se laisse pas déconcerter par cette résistance; qu'il ne déserte pas, pour s'épargner quelques ennuis, la cause de la justice, et il recueillera bientôt les fruits de sa persévérance. Il n'y a pas de railleries, si fines, si acérées qu'elles soient, qui doivent prévaloir contre l'évidence. Puisqu'il est démontré que les comédiens comprennent mal et rendent mal les comédies de Molière, pourquoi donc hésiterait-on à leur dire nettement qu'ils se trompent? Qu'ils invoquent tout à leur aise le respect dû à leurs longs services, cet argument ne changera pas l'état de la question. S'il y en a parmi eux qui se trompent depuis trente ans, est-ce une raison pour qu'on ne les éclaire pas sur leur méprise?

Le Théâtre-Français, il ne faut pas l'oublier, n'est pas seulement un lieu de divertissement : c'est en même temps une institution littéraire. Or, si l'ancien répertoire était livré aux caprices des comédiens, quel bénéfice la nation pourrait-elle retirer d'une telle institution? La représentation serait moins instructive que la lecture. Il suffit de signaler les conséquences du régime adopté pour démontrer la nécessité d'une réforme. Le vœu que j'exprime n'est pas d'ailleurs aussi singulier que voudraient le donner à penser les amis de la routine. Si l'Opéra, au lieu de jouer toute l'année quatre ou cinq pièces, voulait reprendre l'ancien répertoire et remettre en

honneur l'*Armide* et l'*Orphée* de Gluck par exemple, il ne laisserait pas aux chanteurs le soin de deviner les intentions du compositeur; il appellerait pour diriger les répétitions un maître de chant initié à tous les secrets du style musical. Ce qu'on ferait pour Gluck, je demande qu'on le fasse pour Molière. Est-ce donc me montrer trop exigeant? Entre les comédies nouvelles et les comédies du XVIIe siècle, il y a si peu d'analogie, que les comédiens, fussent-ils animés du zèle le plus ardent, pourraient facilement prendre le change sur le sens du *Misanthrope* ou de *l'École des Femmes*. La liberté absolue dont ils jouissent dans l'interprétation de l'ancien répertoire a dû refroidir leur zèle, et encourager la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes. Il me semble expédient aujourd'hui de leur enseigner tout à la fois la modestie et la signification des œuvres anciennes.

L'amour-propre des comédiens sera réduit au silence, pour peu que le directeur du Théâtre-Français prenne à cœur la tâche qui lui est imposée. Les fonctions délicates dont il est chargé l'obligent à tenir compte des caractères. Sans cette précaution, il n'arriverait pas à gouverner. Qu'il essaie donc de prouver à ses administrés que la meilleure manière de représenter les comédies de Molière est de s'en rapporter aux lettrés sur le sens de ses personnages. Pour donner son avis en pareille matière, il n'est pas nécessaire de posséder la pénétration d'un OEdipe. Une clairvoyance ordinaire suffit pour résoudre toutes les questions qui peuvent se présenter. Toutes les traditions invoquées par les comédiens seront réduites à néant, dès qu'on voudra les examiner avec bonne foi. Les conséquences de la réforme que je sollicite ne se feraient pas longtemps attendre. L'ancien répertoire, mieux compris et mieux rendu, relèverait le goût des spectateurs, et lorsque le public se serait familiarisé avec les grands ouvrages simplement conçus, écrits dans une langue harmonieuse et hardie, les écrivains dramatiques sentiraient plus vivement le besoin d'étudier ces beaux modèles. On n'aurait pas à redouter le danger de l'imitation, car il n'y a pas de procédés connus pour jeter une idée nouvelle dans le moule du *Misanthrope* ou de *Cinna*. Si c'est là le danger qu'on redoute, les partisans de l'originalité peuvent se rassurer. Pour penser, pour écrire comme les maîtres, il faut interroger, comme eux, l'histoire, la philosophie, la société, et l'intelligence enrichie par cette triple étude connaît trop bien ses forces pour abdiquer sa liberté. Ainsi ma pensée se résume en trois points. Que le directeur du Théâtre-Français oblige les comédiens à rendre fidèlement la pensée de Molière : cette réforme profitera aux spectateurs, et la littérature dramatique de notre temps placera plus haut le but de son ambition.

GUSTAVE PLANCHE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril 1856.

La paix n'est point ratifiée encore, elle ne le sera définitivement que dans les derniers jours du mois; mais, quelque lenteur que l'éloignement ou les formalités des chancelleries mettent dans cet échange des ratifications, la paix est faite : elle est assurée désormais par la signature du traité du 30 mars, qui fixe les conditions essentielles du rétablissement de l'ordre européen, et ne laisse à débattre que des questions d'exécution entre des puissances réconciliées. Cet acte une fois accompli, tout le reste devient secondaire. Les armes tombent d'elles-mêmes des mains des combattans. L'état de guerre a cessé partout en fait avant de cesser en droit. Les interdictions qui pesaient sur le commerce commencent à disparaître, les blocus sont levés, les flottes sont rappelées dans les ports, et déjà on peut prévoir l'heure du retour de ces intrépides armées qui quittaient nos côtes il y a deux ans, qui jusqu'au dernier instant auront eu à supporter les cruelles épreuves de la lutte, les maladies après le feu, la mort obscure de l'ambulance après la mort héroïque du champ de bataille. Politiquement, c'est la fin de cette tension qui régnait dans tous les rapports en Europe, et qui laissait toujours entrevoir au bout de la guerre d'Orient la menace redoutable d'une guerre dans l'Occident. Tel est le résultat général et jusqu'ici appréciable des négociations qui viennent d'avoir lieu.

La Russie, on ne le peut nier, était la plus intéressée dans la lutte; aussi le cabinet de Saint-Pétersbourg n'a-t-il point été le dernier à essayer d'expliquer à ses peuples ce que c'était que cette paix qu'il venait de conclure. Il a soulevé à demi le voile dans un manifeste signé par l'empereur Alexandre lui-même. Il ne faut point évidemment peser avec minutie chaque mot de ce manifeste impérial, qui est comme un acheminement à la divulgation du traité. Si le tsar décline encore la responsabilité du conflit en la rejetant en quelque sorte sur la fatalité des circonstances qui ont trompé les intentions de son père, s'il déclare que le but de la guerre est atteint, quoique par des voies imprévues, s'il déguise la neutralisation de la Mer-Noire, la transformation de ses ports, la rectification de ses frontières, sous le voile de mesures de précaution destinées à éloigner toute chance de collision entre la Russie et

la Turquie, et à écarter pour l'avenir tout soupçon d'une pensée ambitieuse de conquête, — s'il parle ainsi, il ne dit que ce qu'il peut dire à des Russes pour les intéresser à une pacification honorablement offerte et honorablement acceptée. Il en est de même lorsque l'empereur Alexandre met en balance les concessions qu'il s'est vu contraint de faire et les conséquences bien autrement graves qui auraient pu découler de la continuation de la lutte, les désastres de la guerre et les avantages de la paix, qui laisse la Russie libre de perfectionner son organisation intérieure, d'introduire l'équité dans ses lois, de travailler utilement et de s'élever vers la civilisation. Le manifeste du tsar est, à proprement parler, le manifeste d'une politique nouvelle, à laquelle il ne manque désormais que de devenir une réalité complète, pour rattacher plus intimement l'empire russe au mouvement général des nations européennes. En apparence, c'est une retraite presque hautaine, soutenue en invoquant des victoires; au fond, c'est une acceptation des conséquences de la guerre et des bienfaits d'une paix nouvelle. La pensée des principaux gouvernemens, on le voit, n'en est plus à se dessiner; elle se manifeste dans leurs actes comme dans leurs paroles. Quant à la Prusse, elle a été incontestablement la première à se réjouir : elle s'est spontanément complimentée elle-même. Le traité était à peine signé, que le roi Frédéric-Guillaume envoyait un de ses ordres à son plénipotentiaire, M. de Manteuffel, et les chambres de Berlin s'empressaient de féliciter leur souverain de la puissante efficacité de sa politique. On conviendra que si le monde a retrouvé la paix, ce n'est point l'effort de la Prusse qui a fait défaut! Voilà donc l'Europe rendue au repos après un ébranlement de plusieurs années, ou, pour mieux dire peut-être, voilà une querelle apaisée. Si les peuples ont bien d'autres difficultés à vaincre dans la rude vie de notre temps, ils ont pu du moins apprendre une fois de plus ce que vaut la modération en politique, et ce qu'il en coûte même pour avoir raison. La Russie, après bien des sacrifices, n'est point certainement arrivée là où elle voulait aller, tandis que la France et l'Angleterre savent de quel prix elles ont payé un résultat qu'elles ne recherchaient pas d'abord, qu'elles ont été contraintes de revendiquer plus tard comme un gage de sécurité européenne.

Oui, la paix est signée : que faut-il maintenant pour qu'elle dure? Sans doute, ainsi que le disait récemment l'empereur dans un banquet où il a réuni les plénipotentiaires, il est nécessaire « qu'elle repose toujours sur le droit, sur la justice, sur les véritables et légitimes intérêts des peuples; » mais en outre, dans le cas actuel, pour que cette terrible affaire d'Orient ne se réveille pas dans sa gravité, pour que les garanties obtenues par l'Europe conservent une durable efficacité, il faut que la paix s'identifie en quelque sorte avec la solution des difficultés diverses qui sont comme les dépendances nécessaires de la grande question. Ces difficultés sont sans doute encore l'objet des délibérations du congrès, qui n'a pu les résoudre qu'en principe dans le traité récemment conclu. Il y a deux questions surtout : celle de l'amélioration du sort des populations chrétiennes et celle de l'organisation nouvelle des principautés. Qu'on se représente exactement cette situation. La guerre a été entreprise pour faire cesser en Orient la prépotence excessive de la Russie, déguisée sous un protectorat religieux, et pour maintenir dans leur intégrité les droits souverains du sultan. Le sort des chrétiens était

le prétexte invoqué par le tsar; les puissances occidentales avaient naturellement à concilier l'intérêt qu'elles portaient elles-mêmes à ces populations malheureuses et le respect des prérogatives de la Porte-Ottomane. Telle a été leur pensée dans les diverses clauses que contiennent toutes les propositions de paix. Il ne serait point exact de dire que le protectorat collectif des puissances se trouve aujourd'hui substitué au protectorat exclusif de la Russie. Venant de l'Europe réunie, l'atteinte portée à l'indépendance du sultan ne serait pas moins directe; seulement les alliés de la Turquie étaient fondés à employer toute leur influence pour déterminer le divan à prendre l'initiative de grandes et salutaires réformes. C'est ce qui a eu lieu par la promulgation du firman du mois de février; mais ce firman une fois promulgué, fallait-il le considérer comme partie intégrante du traité? C'était rencontrer la même difficulté, le même danger de donner à un acte de politique intérieure le caractère d'un engagement international. Le traité qui a été signé ne paraît faire qu'une mention générale de ce qui a été accompli, de telle sorte que le *hat-humayoun* reste l'œuvre propre et directe de l'autorité du sultan.

Or ici il s'élève une question destinée sans doute à appeler plus d'une fois l'attention des gouvernemens européens.—Quel est l'avenir de ces réformes récemment promulguées? quelle en sera la portée réelle? dans quel esprit seront-elles appliquées? comment parviendront-elles à surmonter l'opposition du vieux parti turc, qui résiste au nom de l'islam, et la répugnance même d'une partie des chrétiens, moins sensibles qu'on ne pourrait le penser aux bienfaits de la loi nouvelle? — Sans doute, disent les défenseurs des chrétiens grecs de l'Orient, sans doute, au premier aspect, il y a dans ce *hat-humayoun* tous les élémens d'une réhabilitation sociale, morale et politique; mais la loi de recrutement militaire, en dispersant dans l'armée ottomane les enfans des chrétiens, n'altérera-t-elle pas leur moralité, leur nationalité, outre qu'elle est une charge onéreuse? L'égalité des races est proclamée dans le firman; il en est de même de l'admissibilité à tous les emplois. Les chrétiens obtiennent des garanties pour leur culte, pour leurs intérêts, pour leurs affaires litigieuses. Qu'on examine bien cependant : dans quelle proportion l'élément turc et l'élément chrétien se combineront-ils au sein des tribunaux mixtes? De plus, pour les affaires entre musulmans, il y a des tribunaux exclusivement musulmans; il n'en est point ainsi des chrétiens. Quant aux fonctions publiques, il en est beaucoup auxquelles les musulmans seuls peuvent prétendre, et qui sont interdites aux chrétiens. Enfin, parmi tous les projets qu'on annonce, il y a des codes de lois pénales, commerciales, correctionnelles, il n'y a point de code civil, de telle façon que, dans les cas les plus fréquens, les différends civils entre musulmans et chrétiens devront être réglés suivant le Coran, qui est la source de la loi civile en terre d'islam. Si le gouvernement turc veut marcher sincèrement dans la voie qu'il a ouverte, c'est une révolution, et cette révolution, il ne pourra pas l'accomplir. Si les réformes qu'il a inscrites dans son firman ne sont que des mesures de circonstance destinées à rester sur le papier, quelle amélioration réalisent-elles dans l'état des populations chrétiennes? — Ainsi parlent quelques-uns des chrétiens orientaux, les Grecs du royaume hellénique surtout, qui suivent d'un œil attentif ce mouvement. Que peut prouver cela? C'est que la fusion de races si contraires n'est point une œuvre

facile, si tant est qu'elle soit possible; c'est que les réformes entreprises par la Turquie ne deviendront une réalité qu'à la condition d'un effort immense, d'où dépend au reste l'existence de l'empire ottoman. Il n'est point douteux aussi que le succès de cette transformation tient beaucoup à ce que feront les chrétiens. Le traité du 30 mars peut ne point comprendre textuellement les réformes récemment décrétées; il fait plus, il consacre et étend la protection morale de l'Europe sur les populations chrétiennes de l'Orient, mises en demeure de s'élever graduellement à une condition plus favorable, peut-être d'accomplir leur destin.

La question des principautés n'est pas moins grave, et elle paraît avoir soulevé dans le congrès des incidens de diverse nature. Le premier touchait à la présence de l'armée autrichienne dans les provinces du Danube. Les ratifications du traité de paix une fois échangées, les soldats de l'empereur François-Joseph devaient-ils, pouvaient-ils occuper encore la Moldo-Valachie? L'Autriche naturellement aurait incliné à différer sa retraite des principautés. Tant que ces provinces ne seront point réorganisées, la présence de ses troupes lui semblait la plus sûre garantie de la tranquillité publique. D'ailleurs ne serait-il point utile qu'elle restât dans ses positions jusqu'à ce que la rectification de frontières qui doit avoir lieu en Bessarabie se trouve accomplie? Les autres puissances représentées au congrès n'auraient pas moins insisté pour une évacuation immédiate après la paix, et même il aurait été ajouté, à ce qu'on assure, que rien ne serait fait dans les principautés tant qu'un soldat autrichien y serait. Le comte Orlof, de son côté, aurait assez vivement contesté que la présence de l'armée autrichienne fût nécessaire pour surveiller la rectification de frontières, à moins qu'il n'y eût là un doute jeté sur la bonne foi de la Russie. La retraite des soldats de l'Autriche semble donc devoir s'accomplir dans un délai prochain; mais il reste toujours la difficulté essentielle que le traité n'a pu trancher : l'organisation des principautés. Comme on sait, il y a eu un projet qui aurait répondu à tous les instincts de la race roumaine : c'est la réunion des deux provinces de Moldavie et de Valachie et la formation d'un état neutre, complétement indépendant, sous le sceptre d'un prince européen. Par là une nationalité renaissait, une barrière se trouvait formée entre la Russie et la Turquie. Ce projet n'est point vraisemblablement sans avoir été discuté, peut-être même n'est-il pas tout à fait abandonné; malheureusement il doit soulever les protestations de la Turquie, la puissance suzeraine de ces provinces. Le gouvernement ottoman, de son côté, avait fait élaborer à Constantinople un réglement pour les principautés. La Turquie semblait peut-être oublier un peu que la guerre, en faisant disparaître le protectorat russe, ne lui avait pas rendu à elle-même une souveraineté absolue sur les provinces du Danube. Les principautés restent telles qu'elles étaient ou auraient dû être, avec leurs immunités, leurs priviléges, et ce lien d'une vassalité plus nominale que réelle qui les rattache à l'empire ottoman. Quoi qu'il en soit, il ne faut point oublier le sens des propositions de paix en ce qui touche les provinces danubiennes. Ces propositions stipulaient que les principautés recevraient une organisation conforme à leurs vœux, à leurs besoins, à leurs intérêts, et que cette nouvelle organisation, pour laquelle la population elle-même devrait être consultée, serait reconnue par les puissances et sanction-

née par le sultan, comme émanant de sa souveraine initiative. C'est donc d'après ces principes interprétés dans un sens plus ou moins large que devra être conçue l'organisation nouvelle, appelée à réunir à la fois ces trois conditions : l'adhésion des populations, la sanction du sultan et la garantie de l'Europe. Comment sera résolu ce problème? Il n'est point douteux que le congrès n'y attache une sérieuse importance. Une commission mixte paraît devoir se rendre prochainement dans les principautés, et ce n'est qu'après l'enquête de cette commission qu'une résolution définitive sera prise dans de nouvelles conférences qui se tiendront également à Paris. Dans tous les cas, il est d'autant plus nécessaire de procéder à cette organisation des principautés, que les pouvoirs des hospodars vont expirer, et que l'Europe a un intérêt singulier à ne point laisser ces populations flotter entre toutes les influences. Ne serait-ce pas là rouvrir la porte à la Russie au moment où les Roumains n'ont d'autre désir que de se lier par un bienfait à l'Occident?

Quand il aura préparé la solution de ces questions, le congrès de Paris aura parcouru le cercle des difficultés qui se rattachent à l'état de l'Orient. Selon toutes les apparences, il est sur le point d'avoir achevé son œuvre, du moins pour le moment, jusqu'à l'heure où les mesures relatives aux principautés pourront devenir l'objet de délibérations nouvelles entre les gouvernemens; mais avant de se séparer, le congrès n'a-t-il point eu à s'occuper d'autres questions également sérieuses dans l'état actuel de l'Europe? On ne peut douter désormais que les affaires d'Italie n'aient été évoquées dans les conférences. Seulement dans quelle mesure la question italienne a-t-elle été agitée? La réalité est qu'un mémorandum paraît avoir été communiqué il y a quelques jours par le plénipotentiaire du Piémont, M. de Cavour, au gouvernement français et au gouvernement anglais, et tel a été le point de départ des conversations qui ont pu s'engager. Dans son mémorandum, M. de Cavour n'avait point de peine à constater l'état déplorable de l'Italie, principalement des Romagnes. Il faisait remarquer que l'esprit révolutionnaire trouve son plus énergique aliment dans les fautes des gouvernemens, qui s'obstinent à repousser toute idée d'amélioration sérieuse, tandis que le Piémont, par ses réformes, a montré que les agitations politiques et les révolutions sont impossibles là où la dignité nationale est sauvegardée, et où les institutions sont adaptées aux mœurs, aux aspirations légitimes des populations. Un des points qu'abordait le plénipotentiaire piémontais, c'est le développement progressif de l'invasion autrichienne dans les différens états de l'Italie. L'Autriche aujourd'hui en effet occupe Ferrare, Bologne, Ancône, Parme, Plaisance. Aux yeux de M. de Cavour, cette immixtion croissante dans les affaires de l'Italie est fatale à un double point de vue. D'abord c'est l'occupation étrangère; ensuite les gouvernemens, se sachant protégés par l'Autriche, s'accoutument à moins consulter les intérêts des populations que leurs propres caprices. D'ailleurs cette occupation étrangère n'est point un remède. La présence des Autrichiens dans les provinces du pape n'empêche pas les plus étranges excès. De là une nécessité urgente de chercher d'autres moyens, puisque la force matérielle ne suffit pas. Le mémorandum du ministre piémontais ne contenait point au surplus de proposition formelle. M. de Cavour paraît seulement avoir été conduit peu après à appeler l'attention du congrès sur la possibilité de donner

une organisation nouvelle aux Légations, en introduisant l'élément laïque dans l'administration. Ces diverses considérations se sont reproduites naturellemment dans les conversations qui ont eu lieu au sein du congrès. Nul n'a pu contester la gravité des faits, la nécessité d'une amélioration dans l'état de l'Italie. Lord Clarendon surtout se serait très énergiquement prononcé, et l'opinion du gouvernement français n'aurait pas été moins nette, sans aller peut-être aussi loin qu'a pu aller le plénipotentiaire anglais. Par malheur, c'était un échange d'opinions qui ne pouvait avoir de résultat précis au sein d'une assemblée dépourvue de toute mission relative à l'Italie. On a pu contester le titre officiel du Piémont à intervenir au nom de la péninsule; on ne peut du moins mettre en doute ses intérêts, qui le rattachent à ceux de l'Italie tout entière, et il avait d'autant plus de droits à soulever ces questions devant la diplomatie européenne réunie, qu'il a offert l'exemple du désintéressement en se dévouant à la cause générale. Tôt ou tard du reste, il est trop aisé de le pressentir, les conseils de l'Europe seront forcés d'évoquer cette question italienne, qui semble chaque jour s'envenimer, au lieu de se dénouer paisiblement par le concours des peuples et des gouvernemens.

Les événemens qui ont ému l'Europe durant ces dernières années touchent à leur terme; les affaires intérieures et les intérêts matériels suivent leur cours et pourront le suivre désormais en pleine liberté. Les questions se déroulent, se dénouent ou se transforment. C'est la marche ordinaire de la politique du monde, tandis que l'intelligence, par ses œuvres, par ses manifestations, par sa persévérante activité, vient, elle aussi, prouver qu'elle existe, qu'elle veut exister du moins et garder sa place dans ce mouvement des choses d'où elle semble souvent exilée. Sans doute, il n'est point d'homme, si éminent qu'on le suppose, il n'est point même de corps public, quelle que soit son importance, qui puisse se dire exclusivement chargé des affaires de l'esprit. Il n'est pas moins vrai qu'il y a des foyers naturels pour l'intelligence comme il y en a pour la politique. L'Académie française a le privilége d'être un de ces foyers; c'est ce qui fait qu'elle attire depuis quelque temps l'attention par ses choix, qui deviennent l'objet de tous les commentaires, aussi bien que par l'éclat de ses séances, qui ont le mérite de ramener toujours sous la coupole de l'Institut une assemblée fidèle et attentive. Ainsi il en a été récemment encore lorsque M. le duc de Broglie a fait son entrée solennelle à l'Académie. Cette séance de réception, au moins aussi politique que littéraire, devait avoir un intérêt à la fois sérieux et piquant par tous les souvenirs qui s'éveillaient naturellement, par le caractère du nouvel élu, par toutes ces coïncidences ou ces contrastes de situations que le hasard des circonstances amène parfois. M. de Broglie a été reçu par M. Nisard, et il succédait, comme on sait, à M. de Sainte-Aulaire, à un homme de son temps, de son rang et de ses habitudes. Bien que M. de Sainte-Aulaire ait fait sa carrière dans les grands emplois publics, bien qu'il ait été tour à tour préfet sous l'empire, député sous la restauration, pair de France, ambassadeur à Rome, à Vienne et à Londres sous la monarchie de juillet, il ne paraît pas que sa vie ait été bien agitée, puisque ni M. de Broglie, ni M. Nisard, ni M. de Barante, qui a écrit sur lui une *Notice*, n'ont relevé aucun incident particulièrement saillant. C'était un homme sensé, ingénieux et bienveillant,

d'une dignité facile, d'opinions sagement et habilement tempérées. M. de Sainte-Aulaire était trop modeste, a dit spirituellement M. de Broglie, pour se faire homme de lettres à cinquante ans; il s'était borné à écrire un de ces livres qui dénotent l'homme habitué aux affaires du monde et l'esprit cultivé, — l'*Histoire de la Fronde*. C'est sous ce pavillon, pour ainsi dire, que le diplomate, le personnage politique et social avait fait son entrée à l'Académie. Après la nomination de M. de Broglie à la place de M. de Sainte-Aulaire, la tradition n'est point interrompue, elle se continue avec ce lustre que donne le passage dans les premières positions de l'état.

Entre les hommes de notre temps, M. le duc de Broglie a certainement une physionomie à part; il s'est fait une situation distincte par le respect universel qu'il a su inspirer en se respectant lui-même, aussi bien que par la nature de son esprit et les habitudes qu'il a portées dans la vie publique. C'est ce qu'on pourrait appeler un whig français, un gentilhomme libéral, resté tel à travers tout. Seulement, s'il est ainsi, c'est moins par une tradition de parti, comme en Angleterre, que par réflexion, par l'effort de l'intelligence. Il y a en lui du métaphysicien, de l'homme d'état, et, si ce mot n'avait point été si étrangement dénaturé, on pourrait ajouter de l'aristocrate. Bien qu'à certaines époques de sa vie il ait écrit divers morceaux sur l'existence de l'âme, sur les lois pénales ou sur le théâtre, M. de Broglie n'est point sans doute un écrivain, si on n'attache à cette parole d'autre sens que celui d'un travail absolument et exclusivement littéraire. C'est un écrivain au contraire, si, dans les œuvres et les discours, on cherche avant tout l'expression d'un caractère doué d'une originalité propre. M. de Broglie n'a point parlé ou écrit par profession ou pour conquérir le pouvoir; mais quand l'occasion est venue d'écrire ou de parler, il a eu une expression à lui, une éloquence où l'on sentait une conviction arrêtée, un esprit assez haut et même dédaigneux. C'était un langage substantiel et net, mêlé de vues générales ou abstraites et de familiarités pratiques. Tel a été encore le discours de réception de M. le duc de Broglie, avec une couleur littéraire plus marquée, comme il convenait à la circonstance. Le nouvel élu a su être à la fois simple et digne, modeste et fier, fidèle à ses idées, à ses convictions, au gouvernement qu'il a servi, et par degrés il s'est élevé à la fin jusqu'à une éloquence mâle et un peu désabusée. M. de Broglie est assurément un des hommes qui changent le moins, et c'est là peut-être la raison du jugement qu'il a porté sur la fronde.

L'orateur académicien, à la lumière du récit de M. de Sainte-Aulaire, distingue trois époques dans la fronde, la première où domine l'intérêt général, où l'on est infecté de l'amour du bien public, selon le mot de Mme de Motteville, la seconde où toutes les rivalités de pouvoir et d'influence, en éclatant, produisent la guerre civile, la troisième enfin où au milieu de la lassitude universelle chacun ne songe plus qu'à tirer son épingle du jeu. Hélas! n'est-ce point là le programme de toutes les révolutions? On part avec des convictions généreuses ou des illusions. Bientôt surviennent les luttes terribles entre des passions acharnées qui se disputent la puissance. Puis c'est l'heure du dénoûment, qui est toujours semblable et qui offre toujours le même spectacle, la recherche du repos avec profit. Dans cette carrière, tous les hommes ne s'arrêtent pas au même point, il en est même qui ne s'arrêtent jamais, et

qui arrivent toujours au bon moment. Voilà pourquoi, en se reportant vers le passé, tout le monde ne considère pas du même œil la fronde et ses diverses époques, — et, ce qui est mieux, c'est que chacun a ses raisons de juger différemment, d'aimer ou de n'aimer point la fronde. Voilà pourquoi enfin M. de Broglie, avec l'accent austère d'un frondeur des premiers temps, déprime un peu celui qui finit par avoir raison de tout, Mazarin, que M. Nisard relève au contraire. M. le duc de Broglie, dans un sentiment élevé d'ailleurs, s'est montré quelque peu désabusé dans son discours. Il a répété le mot de l'empereur Sévère attendant la mort : *J'ai été toutes choses, et rien ne vaut.* Il a eu même quelques paroles sévères pour la génération contemporaine, pour « cette génération qui nous succède, étourdie de sa chute, engourdie dans le doute, enivrée des intérêts du jour et de l'heure. » Ces paroles de M. le duc de Broglie ne sont pas seulement l'expression de la pensée de celui qui les prononçait, elles expriment au fond la pensée d'une génération d'hommes qui ont le juste sentiment de leur importance, l'instinct de la grandeur du temps où ils ont vécu, et qui sont naturellement portés à envisager l'avenir d'un œil moins rassuré. Il est trop réel par malheur que la jeunesse actuelle peut être enivrée des intérêts du jour et de l'heure, qu'elle a pu être étourdie de sa chute; mais enfin cette chute, elle ne l'a ni provoquée ni préparée : ce n'est point elle qui y a travaillé. N'est-il point vrai en outre que chaque génération qui vient est dans une certaine mesure l'œuvre de celle qui l'a précédée? Elle ne s'est point faite elle-même moralement, elle a subi les influences qui régnaient, et cette différence d'esprit, de destinée entre des générations qui se succèdent serait à coup sûr un des plus curieux phénomènes à étudier dans notre vie contemporaine.

Ainsi la politique était partout présente à l'Académie sous le voile de l'histoire ou des considérations morales : elle n'a pas même gardé ce voile transparent; M. Nisard l'en a dépouillée d'une main hardie. M. Nisard, dans son discours, a suivi pas à pas M. le duc de Broglie, relevant chacun de ses mérites, marquant chaque trait de son caractère, analysant ses œuvres littéraires. Il a parlé du dernier règne et du temps présent après avoir refait l'histoire de la fronde. La pensée tout entière du directeur de l'Académie se résume dans un mot qu'écrivait autrefois M. de Broglie : « Tout va bien! » Le discours de M. Nisard contient assurément plus d'un passage remarquable; on pourrait y distinguer une multitude de traits qui sont toujours sur le point d'atteindre le but. M. Nisard, comme on sait, nourrit un culte sévère du XVIIe siècle et de la langue magnifique de ce temps; mais on est toujours de son siècle par quelque côté, et c'est pour cela sans doute que l'auteur de l'*Histoire de la Littérature française* s'est oublié plus d'une fois vraiment en laissant se glisser dans son discours des phrases qui auraient eu besoin d'être expliquées. Il y a eu des momens où M. Nisard ne disait pas même absolument ce qu'il voulait dire, traitant quelque peu la langue en ennemie. L'Académie n'en a pas moins eu ce jour-là une brillante fête, et le lendemain elle avait encore une œuvre d'un autre genre à faire : elle avait à nommer deux académiciens nouveaux. Ces élections étaient la grande préoccupation depuis quelque temps. L'Académie se laisserait-elle ébranler? Il n'en a rien été. L'Académie a élu M. de Falloux et M. Biot. Il a fallu seulement trois tours de scrutin pour assurer la victoire de M. de Falloux. Au

dernier moment, quelques académiciens timorés étaient sur le point, dit-on, de s'arrêter à mi-chemin et de n'accepter que l'une de ces candidatures, assez peu littéraires. Le scrutin est venu, et le triomphe a été complet. On raconte que le soir même de l'élection un des Nestors de l'Académie exprimait tout son contentement de cette importante opération de stratégie. « Maintenant, ajoutait-il en parlant à l'un de ses collègues, je reconnais que la prochaine élection doit être littéraire; aussi vous pouvez compter sur ma voix pour M. L... » Nous n'ajouterons pas le nom, il pourrait trop bien rentrer dans cet ordre de combinaisons intimes qu'aime l'Académie, et où la littérature n'a point absolument la première place.

L'Espagne était autrefois le pays des fictions; elle est aujourd'hui le pays de la réalité, et la réalité, telle qu'elle apparaît au-delà des Pyrénées, n'a rien de séduisant ni même de rassurant. La Péninsule ne cesse de tourner dans un cercle d'impossibilités et de crises sans réussir à vaincre cette fatalité qui la domine. Un gouvernement faible parce qu'il est divisé et qu'il manque de point d'appui dans les cortès, un congrès épuisé et obstiné à vivre, aussi impuissant à donner qu'à recevoir une impulsion, un pays qui glisse dans les séditions et les émeutes faute d'être dirigé, lorsqu'il aurait visiblement le goût de l'ordre et des travaux propres à développer sa prospérité matérielle, tel est par malheur le résumé de la situation de l'Espagne, situation qui ne semble s'améliorer en certains momens que pour retomber bientôt dans des incertitudes nouvelles et plus graves.

Un des plus étranges caractères de ces événemens qui se sont accomplis il y a deux ans, et d'où est née la situation actuelle de la Péninsule, c'est que du sein de cette révolution il ne s'est point dégagé une pensée véritable. Aujourd'hui encore, après deux années, on peut se demander ce qui a triomphé réellement. Les opinions sont arrivées à se neutraliser bien plus qu'à se constituer en force politique et à s'organiser pour faire prévaloir un système. De là d'irritans débats, des luttes personnelles, des rivalités d'ambitions, des discussions parlementaires, où les lois les plus importantes sont souvent à la merci d'un amendement de hasard. Lorsque le danger s'est trouvé trop pressant, comme l'an dernier, en présence des insurrections carlistes qui éclataient dans l'Aragon et dans la Catalogne, sans doute il s'est rencontré des hommes qui offraient leur appui au gouvernement : ils confiaient au cabinet toute sorte de facultés extraordinaires; mais dans le moment même où il créait une dictature véritable, le congrès ne cessait de voter des lois empreintes du plus singulier esprit révolutionnaire. C'était une incohérence complète, et la constitution qui a été votée, mais qui n'est point en vigueur, et qui n'est pas même promulguée, est la triste fille de cette incohérence. Les lois organiques que l'assemblée constituante de Madrid s'occupe à discuter ont le même caractère. Récemment encore le congrès a voté une loi électorale; d'après le système qui a prévalu, il y aura incompatibilité complète entre toutes les fonctions publiques, judiciaires, administratives ou militaires et les fonctions de député, tandis que d'un autre côté les membres du sénat, soumis également à l'élection, pourront exercer tous les emplois. Il est facile de voir où cela peut conduire, surtout dans un pays comme l'Espagne, où les capacités ne sont pas aussi nombreuses qu'on pourrait le penser, et où tous les hommes de quelque intelligence se tournent

vers les fonctions publiques. Le résultat sera certainement contraire à l'objet que se propose la loi. Le congrès perdra toute autorité politique, l'influence passera tout entière dans le sénat, où siégeront tous les hommes éprouvés dans les carrières publiques, sans compter que le gouvernement, disposant des emplois, pourra bien disposer aussi des sénateurs qui y prétendent, ou de ceux qu'il aura nommés, et qu'il pourrait au besoin révoquer. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que l'assemblée constituante avait déjà voté à titre provisoire une loi semblable sur les incompatibilités, et que depuis ce moment chacun s'est appliqué à l'éluder. C'est ainsi que se pratique la vie constitutionnelle en Espagne.

Les discussions financières qui viennent d'avoir lieu ne sont pas une preuve moins frappante de l'esprit qui règne dans l'assemblée constituante de Madrid. Il s'agissait, à l'occasion du budget des recettes, de voter tout un plan financier, en d'autres termes de trouver un moyen de suppléer, par des ressources équivalentes, à cette contribution de *consumos* supprimée peu après la révolution. Trois ou quatre ministres des finances ont déjà succombé sous le poids de cette question. L'un des derniers, M. Bruil, proposait simplement de rétablir l'impôt aboli. Le ministre actuel, M. Santa-Cruz, avait adouci cette proposition; mais là est la question délicate. Pour l'assemblée constituante de Madrid, c'est se désavouer, c'est prendre une mesure hardie, c'est braver les passions révolutionnaires, qui se sont fait une arme de cette question, et c'est à quoi l'on ne peut consentir. Dans la commission du budget, les voix s'étaient déjà partagées. M. Santa-Cruz tenait bon néanmoins et se montrait décidé à défendre son plan financier devant le congrès, à le faire prévaloir ou à se retirer. Il était soutenu par le cabinet tout entier, qui faisait cause commune avec lui. Il eût réussi sans nul doute, lorsqu'au dernier moment une fraction du parti progressiste est venue proposer un autre projet, destiné à sauver les finances espagnoles. Ce projet, qui n'a point nécessité un grand effort d'invention, consiste tout simplement à accroître la contribution territoriale, déjà considérable, vu l'état de l'agriculture en Espagne, à créer une nouvelle taxe sur l'industrie et le commerce, à opérer une retenue sur les traitemens. Enfin il est établi à la charge des communes un impôt dit national de 45 pour 100 sur ce qui était payé précédemment pour la contribution de *consumos*. Le gouvernement, après avoir résisté d'abord, a fini par se résigner et par accepter la proposition en la modifiant un peu, lorsqu'avec plus de fermeté sans doute il eût fait prévaloir ses plans. Voilà donc des ressources votées un peu au hasard pour un an; seulement rien n'est résolu, et au prochain budget ce sera encore la même difficulté; il s'agira toujours de trouver une ressource normale et permanente pour combler le déficit.

A cette question financière, du reste, vient se mêler un incident qui met à nu l'état politique de l'Espagne. Au premier moment, lorsque M. Santa-Cruz se montrait résolu à soutenir jusqu'au bout son plan financier, et que le cabinet tout entier s'associait à la résolution du ministre des finances, il s'était formé au sein du congrès, sous le nom de centre parlementaire, une réunion considérable pour appuyer le gouvernement et lui offrir la force d'un parti compacte. Dans cette réunion entraient les hommes les plus éminens de l'assemblée, le général Concha, MM. Rios Rosas, Gomez de la Serna,

Cortina, Collado. La pensée du centre parlementaire se résumait toujours dans l'union des maréchaux Espartero et O'Donnell au pouvoir. C'était une initiative sage et vigoureuse au milieu de la dispersion des partis; mais aussitôt les progressistes purs se réunissaient à leur tour et formaient un autre centre, en déclarant qu'ils ne reconnaissaient pour chef que le duc de la Victoire. C'est de cette réunion que sortait le projet financier qui a triomphé. Au fond, il n'est point difficile de démêler le sens de tous ces mouvemens et de ces combinaisons. C'est toujours la lutte des deux influences, du général O'Donnell et du duc de la Victoire. Le centre parlementaire était soupçonné d'agir de préférence en faveur du ministre de la guerre, le centre progressiste est venu au monde pour soutenir Espartero, et peut-être a-t-il réussi un moment à jeter des défiances dans son esprit. On le voit, depuis deux ans c'est la même situation qui se perpétue sans changer. Comme au premier moment, il s'agit de savoir quelle influence prédominera. Sera-ce le duc de la Victoire? sera-ce le général O'Donnell? Ce sont des forces qui ne sont pas arrivées à se combiner pour une action commune, et qui se neutralisent sans autre résultat que de tenir les partis en équilibre. Dès qu'on croit à l'union des deux chefs du cabinet, la situation semble s'améliorer : c'est ce qui a eu lieu il y a quelque temps. Dès qu'on commence à voir naître quelque ombrage, la sécurité disparaît. Le duc de la Victoire n'a point sans doute l'intention de se séparer de son collègue; mais son esprit écoute facilement toutes les suggestions, et ces suggestions ne lui manquent pas. De son côté, le général O'Donnell, avec une énergie singulière de caractère et un talent remarquable de gouvernement, s'use dans une œuvre impossible, et pendant ce temps le désordre s'étend dans les provinces, les questions les plus graves se réveillent. Ce n'est plus même de l'anarchie morale et politique, c'est le désordre matériel qui envahit l'Espagne. Depuis peu de temps, les séditions locales se succèdent. A Malaga, une collision a éclaté entre la troupe et la milice nationale, et des coups de feu ont été échangés. Un mouvement à peu près analogue s'est produit plus récemment à Badajoz. En ce moment enfin, c'est Valence qui vient d'être le théâtre d'une insurrection. La conscription a été le prétexte. En réalité, le mouvement paraît avoir été préparé par un des chefs du parti démocratique, qui faisait naguère un voyage à Valence. Cette insurrection, qui a été sanglante, a été promptement comprimée; mais elle est un symptôme de plus de la situation de l'Espagne.

Voici un pays moins troublé, et où la politique prend sans effort une physionomie bien différente. Un des traits les plus saillans du peuple hollandais, c'est que chez lui le sens pratique et l'habitude des choses positives n'excluent nullement les préoccupations d'une autre nature, d'un ordre plus vital et plus élevé. A côté des affaires matérielles, il y a les questions morales où se révèle encore le caractère hollandais. En en effet, les Pays-Bas ne sont point délivrés de cette agitation religieuse qui a commencé il y a quelques années déjà, qui est sans péril sérieux il est vrai, mais qui se ravive aisément de temps à autre, quand un incident vient remettre aux prises les tendances et les opinions diverses. Cette fois l'occasion a été la présentation aux chambres d'un projet de loi sur l'enseignement primaire. En se pénétrant de l'esprit de la loi fondamentale, le gouvernement a rédigé son projet sous l'empire de cette pensée, que l'état, en laissant à chaque culte, pro-

testant, catholique ou israélite, la faculté de créer des écoles séparées, devait se borner, quant à lui, à introduire dans son enseignement un élément religieux général, c'est-à-dire indépendant de tout dogme déterminé. De là le système présenté aux chambres, système qui se résume dans la création d'écoles mixtes, combinée avec la liberté laissée aux différentes communions religieuses. Interpellé d'une façon pressante, il y a quelque temps, sur la véritable portée de son projet, le ministère a même été jusqu'à dire qu'à ses yeux l'état ne devait point être proprement considéré comme un état chrétien, ou, en d'autres termes, comme professant un culte précis à l'exclusion de tout autre. Au point de vue rigoureusement constitutionnel, cette doctrine semble assez plausible. Il n'est point douteux qu'elle dérive de l'esprit de la loi fondamentale. Le ministère est soutenu dans cette voie par les libéraux des diverses nuances, par les libéraux modérés, qui l'ont jusqu'ici appuyé de leurs sympathies et de leurs suffrages, aussi bien que par les libéraux plus avancés, qui marchent sous la direction de M. Thorbecke; mais il a contre lui tout un parti discipliné et ardent, qui s'est hâté de saisir ce prétexte de réveiller l'agitation religieuse. C'est le parti qui a pour chef principal M. Groen van Prinsterer, et qui prend indifféremment le nom d'ultra-protestant, d'anti-révolutionnaire, ou de parti des réformés historiques. Les réformés historiques n'ont rien négligé pour représenter le projet du gouvernement comme portant atteinte au sentiment religieux du pays, et pour provoquer un mouvement de pétitions qui continue encore. Ils avaient espéré un instant que le roi, dans un voyage qu'il vient de faire à Amsterdam avec la famille royale, se laisserait influencer par ce mouvement dont les témoignages se multipliaient autour de lui. Il n'en est rien cependant, et, même avant son départ de La Haye, le roi a donné un témoignage tout particulier de satisfaction à l'un de ses ministres, M. van Hall, en lui délivrant un titre de noblesse. Maintenant le projet du gouvernement est soumis à une commission législative qui a préparé un rapport volumineux. Les divers systèmes qui sont en présence peuvent se réduire à trois : l'un, celui du gouvernement, propose l'établissement d'écoles mixtes avec un enseignement religieux général; un second demande que l'enseignement soit chrétien sans toucher au dogme; le troisième enfin, celui des réformés historiques, réclame la création d'écoles séparées pour les protestans, les catholiques et les israélites. Au fond, l'agitation provoquée par les ultra-protestans a peut-être moins un but religieux qu'un but politique : ce parti n'est point fâché de trouver une occasion d'agir sur l'opinion publique pour la faire tourner en sa faveur dans les élections qui auront lieu bientôt.

La Hollande, qui a de si grands intérêts dans les Indes et du côté du Japon, s'est émue particulièrement d'un désastre qui a frappé ce dernier pays il y a peu de mois : c'est un tremblement de terre tel qu'on n'en avait point vu depuis un siècle. Des milliers de personnes ont péri. Le feu s'élançait de la terre par tous les pores pour ainsi dire. C'est surtout la seconde capitale de l'empire japonais, Jedo, qui a porté le poids de ce fléau terrible. Quelque lointains que soient de tels désastres et quelqu'étranger que soit au mouvement du monde le pays qui en est la victime, il faut bien ranger parmi tant d'événemens qui passent ces coups terribles et imprévus. CH. DE MAZADE.

V. DE MARS.

AP
20
R5
per.2
t.2

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY